











REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIV^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES



XXXIV^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME CINQUANTIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20



1864

REVUE



AP

20

R5

pév. 2

t. 50

17205

c.

PARIS

ÉDITEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES

15, RUE CASIMIR-DEZOBRY, 15

1887

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXIII.

MŒURS ET PAYSAGES DE LA CORNOUAILLE.

II. — LES PÊCHEURS DE LA CÔTE ET LE PILCHARD.

L'Angleterre doit à son littoral une grande partie de ses richesses ; elle lui doit aussi des beautés naturelles souvent célébrées par les poètes et par les romanciers. Pour ne parler ici que des côtes du sud-ouest, il serait difficile de trouver ailleurs une succession de points de vue tour à tour plus grandioses ou plus charmans. Les Anglais, qui ne cultivent guère l'art pour l'art, n'ont point manqué de tirer avantage de ces sites pittoresques. Dans ces baies profondes, baignées par des eaux abondantes, ils ont bâti des villes et creusé des ports qui attirent et invitent en quelque sorte tous les vaisseaux de la terre. D'autres anses plus étroites, mais non moins intéressantes pour le paysagiste, étaient occupées à une époque déjà ancienne par des pêcheurs. Depuis surtout un demi-siècle, ce terrain leur a été vivement disputé. De somptueuses villes de bains, ce que nos voisins appellent *watering places*, ont remplacé les villages de pêcheurs, relégués aujourd'hui sur le second plan et masqués par de riches terrasses, des rangées de maisons neuves disposées en crois-

sant, des esplanades entourées de bâtimens magnifiques. La mer est le grand médecin des Anglais; c'est à elle qu'ils demandent la santé, le renouvellement des forces, le repos de l'âme après une année de fatigues. C'est ainsi que Sidmouth, Exmouth, Dawlish, Teignmouth, Torquay, Ilfracombe et d'autres villes du Devon, répondant à ce besoin impérieux, sont devenues, malgré une distance assez considérable de Londres, les grands rendez-vous de la société qui ne s'arrête point à Hastings ou à Brighton. Dans ces modernes cités, qui ont surgi en quelque sorte du sein de la mer avec leurs orgueilleuses falaises couronnées de villas et de palais, la richesse, la mode, les plaisirs ont imprimé depuis quelques années au commerce une impulsion vraiment merveilleuse. Il s'est formé ainsi un brillant milieu où l'on ne s'occupe guère des pêcheurs. C'est pourtant sur cette classe d'hommes naïfs, courageusement utiles et trop souvent victimes des perfides beautés de la mer, que je voudrais appeler cette fois l'attention. Entre eux et les mineurs (1), on remarque comme un air de famille : les uns et les autres vivent souvent dans les mêmes villages, réunis par le lien des dangers, des austères devoirs et des mœurs simples qui commandent le respect. La pêche sur les côtes de l'ouest se distingue par des traits particuliers qu'il importe d'étudier successivement : le caractère des roches sur lesquelles reposent les hameaux, la nature des filets, enfin le genre des poissons qui visitent le rivage. Parmi ces derniers, il en est un qui appartient bien à la Cornouaille, c'est le *pilchard*. A cet obscur habitant des mers, peu connu même dans la Grande-Bretagne, se rattache pourtant une branche d'industrie très considérable qui donne à des populations entières du pain et du travail.

I.

Avant d'entrer dans la Cornouaille, je m'étais arrêté à Brixham, une ancienne ville de pêcheurs, située sur les côtes du Devonshire, près du bassin de Torbay. Assise, ou, pour mieux dire, pelotonnée au fond d'une vallée qui s'ouvre sur la mer, elle forme à peu près un long parallélogramme dominé par de hautes falaises de calcaire grossier riches en minerai de fer qu'on extrait journellement pour le commerce. Les maisons, trop pressées dans ce pli de terrain et s'étendant à près d'un mille, ont dû se répandre avec le temps sur les collines environnantes qui enferment le port. Quelques-unes font à droite et à gauche l'école buissonnière sur les hauteurs; blanches et pointues par le toit, elles ressemblent de loin à des oiseaux de

(1) Voyez la livraison du 15 novembre 1863.

mer perchés sur le bord des précipices. Pour y atteindre, il a fallu ouvrir des rues, c'est-à-dire creuser des escaliers dans la roche. Une de ces rues que j'escaladai a, si j'ai bien compté, cent seize marches; elle est coupée d'étage en étage par des terrasses également taillées dans la pierre et bordées d'un côté par un parapet, de l'autre par des cottages de pêcheurs adossés à la masse raide et presque perpendiculaire des falaises qui surplombent. Ces maisons, crépies à la chaux, ont un air de propreté; mais elles sont froides et nues : sur le devant s'alignent de petits jardins sans fleurs. De telles habitations participent en quelque sorte à la rigidité de la roche, où elles semblent enracinées. A défaut d'arbustes et de verdure, on voit çà et là s'agiter au vent dans ces carrés de terrain du linge blanc qui sèche, des chemises bleues, quelquefois même des guirlandes de poissons salés maintenues en l'air par de grandes perches. Tout ici parle de la navigation et de la pêche. Du haut de la dernière terrasse, la vue embrasse presque toute la ville de Brixham, — un damier de maisons avec des cours étroites et des escaliers en plein air; — mais le regard s'arrête de préférence sur le port, qui offre vraiment une scène intéressante.

Ce port est un large bassin encadré du côté de la ville par des quais solidement construits en pierre de taille, et du côté de la mer défendu par une puissante jetée (*pier*) élevée en 1803 (1). Sur ces eaux tranquilles dorment à l'abri des vents les bateaux ou *semaques* (*fishing smacks*) qui pour le moment ne sont point occupés aux travaux de la pêche. Il y a dix ans, Brixham était une des villes de pêcheurs les plus florissantes de la côte; elle est aujourd'hui en décadence. Les poissons se retirent et s'en vont vers des eaux plus profondes. A l'époque où je visitai le bassin de Torbay, une circonstance ajoutait encore à la consternation des habitants. Depuis douze mois, le vent s'était tout à fait abaissé, et avec le système de filets adopté par les pêcheurs de Brixham, on ne prend rien quand ne souffle point une bonne et vigoureuse brise. Ce calme obstiné se traduisait en conséquences fatales. Je vis sur le port plusieurs *smacks* en faillite : les armateurs avaient emprunté sur leurs barques de pêche plus que ces barques elles-mêmes ne valaient, et maintenant, saisis par les créanciers, démâtés, obligés de garder le rivage, les pauvres *smacks* faisaient la triste figure d'un prisonnier pour dettes dans les cours de *Queen's Bench*. Un état

(1) Une pierre chargée d'une inscription perpétue le souvenir des faits qui se rattachent à cet ouvrage d'utilité publique. L'inscription dit que la jetée fut érigée par les habitants de Brixham au moyen d'une souscription divisée en actions de 100 livres sterling; elle ajoute que M. John Mathews, un bourgeois de la ville, s'est signalé par son ardeur et sa noble conduite en prenant l'initiative d'une telle entreprise.

d'inaction si regrettable me permit du moins de visiter à loisir ces bâtimens, qui se composent de trois parties principales, — une chambre de devant (*fore cabin*), dans laquelle on emmagasine les voiles et les cordages, une cale (*hold*) où l'on dépose le poisson, et une autre chambre à l'arrière du bateau (*back cabin*), dans laquelle se tiennent les pêcheurs. Cette dernière cabine est relativement très petite et entourée de bancs; les lits plats et revêtus d'une rude couverture brune s'étendent de chaque côté dans des cases étroites et obscures. Le personnel formant l'équipage de pêche varie selon la taille et l'importance du *smack*; mais en général il se compose de trois hommes et d'un *boy* (garçon ou mousse). Ces bâtimens restent quelquefois six jours et six nuits en mer, et s'éloignent à vingt ou trente milles du rivage. Durant la nuit, un des quatre marins demeure sur le pont, tandis que les trois autres vont dormir dans la cabine. Si le vent s'élève, il prévient ses camarades, qui sont aussitôt sur pied et jettent allégrement les filets dans la mer.

Le *smack* appartient généralement à un maître qui fournit les vivres à l'équipage, mais qui déduit tant pour la nourriture sur le gain de chaque homme. Quel est maintenant le mode de rétribution? Les pêcheurs sont payés d'après ce qu'ils prennent. C'est une loterie dont le vent et d'autres accidens de la nature font en grande partie les bonnes ou mauvaises chances. Deux tonnes de poissons par voyage sont ordinairement considérées comme une bonne pêche. Le butin est alors divisé en sept parts, dont quatre appartiennent à l'équipage et trois au propriétaire du *smack*. La part de l'équipage se subdivise elle-même selon l'importance des *mains*, le patron (*skipper*) recevant plus que l'aide (*mate*), et ce dernier plus que l'homme qui vient au troisième rang dans la hiérarchie de la pêche. Quant au mousse, il touche 7 shillings par semaine et est nourri par l'armateur. Le partage se fait en argent; aussi attend-on pour cela que le poisson soit vendu. Le marché se tient à gauche du port, sur le quai, dans un endroit pavé de larges dalles et recouvert d'une voûte en fer supportée par de lourds piliers de métal. Au milieu de cette même place du marché, on montrait autrefois la pierre sur laquelle débarqua, le 5 novembre 1688, Guillaume III, alors prince d'Orange, quand il vint en Angleterre détrôner le faible et despotique Jacques II. Comme cette pierre gênait la circulation, elle a été transportée vers le centre de la jetée, où elle s'élève encadrée dans un obélisque de granit. C'est surtout le samedi soir qu'il faut voir le marché aux poissons de Brixham; tous les *smacks* qui peuvent se frayer un chemin et trouver de la place entrent bravement dans le port, tandis que le reste de la flotte mouille

à l'embouchure de la baie. Cependant on débarque toute sorte de fruits de la mer, des soles, des rougets, des merlans, des monstres aux écailles luisantes. Le quai présente alors une scène vive et pittoresque : les poissons empilés par longs tas, les poissonnières les vendant à la criée, les hommes et les femmes les emballant dans des corbeilles, les charrettes les attendant pour les conduire au chemin de fer, tout cela avait fourni, il y a quelques années, au peintre anglais Collins le sujet d'un joli tableau de genre. Aujourd'hui le nombre des *smacks* et des charrettes a malheureusement diminué; mais les femmes chargées de vendre le poisson aux enchères ont conservé un caractère particulier, de hautes couleurs, des manières viriles, ainsi qu'un goût décidé pour les étoffes voyantes et les bijoux d'or.

Je liai plus d'une fois la conversation avec les groupes de pêcheurs qui se promènent le long des quais d'un air sombre et désœuvré. Tous déplorent le déclin d'une industrie atteinte par des causes difficiles à pénétrer. Ils sont pauvres, mais dignes. Parmi eux, on me présenta un des *lords* de Brixham. Un lord en gros souliers, en chemise et en pantalon de flanelle bleue, avec des mains durcies par le travail et un visage hâlé par la brise de mer, était un type assez nouveau de l'aristocratie anglaise pour que j'ouvrisse de grands yeux. On lut sans doute quelque étonnement sur mon visage, car on se prit à sourire, et l'un des assistans m'expliqua l'origine de cette noblesse. Un quart du manoir seigneurial de Brixham fut, il y a plusieurs années, acheté par douze pêcheurs. Depuis ce temps, leurs actions ont été divisées et subdivisées, de telle sorte que le titre ou du moins une portion du titre a passé dans un assez grand nombre de familles. Ces braves gens, devenus lords à peu de frais, n'en sont pas moins traités avec égards par leurs confrères, qui les désignent volontiers aux étrangers.

Quoique la vie du pêcheur soit plus soumise que toute autre aux accidens et aux revers de fortune, ces hommes, qui ont placé leur confiance dans la mer, négligent beaucoup trop cependant les institutions de prévoyance qui existent pour toutes les autres classes dans la Grande-Bretagne. Ils ont bien à Brixham des clubs pour venir au secours des malades et pour enterrer les morts (*sick clubs* et *burial clubs*), mais ils n'ont point même d'hôpital. Tout est à peu près abandonné au hasard et à la charité des pauvres envers les pauvres. Ils semblent, dans leur foi naïve, avoir donné plus d'attention aux besoins de l'âme et aux devoirs d'humanité qu'aux intérêts matériels. Au penchant d'une des falaises qui s'avancent le plus loin dans la mer s'élève un bâtiment qu'on est en train de construire, et qui doit servir en même temps d'école pour les missionnaires

(*home missionaries*) et d'asile pour les orphelins. Ces missionnaires ne sont point destinés à convertir les sauvages; ils doivent, comme l'indique le mot *home*, rester dans leur pays et semer parmi leurs frères la parole évangélique. On les envoie prêcher à bord des vaisseaux ou des barques qui stationnent dans la baie. L'un d'eux, ayant, de l'avis des pêcheurs, dépassé dans ses discours la limite des convenances, fut dernièrement suspendu de ses fonctions. Pour se venger de cette disgrâce ou pour donner carrière à son zèle, il a bâti une nouvelle église sur la pointe d'une des falaises les plus élevées et de l'accès le plus difficile. Peut-être a-t-il voulu que son église, ainsi que le royaume des cieux, *souffrit violence*, et qu'on y montât par la voie raide et escarpée.

Je m'attendais à retrouver chez les femmes des pêcheurs anglais quelques-uns de ces costumes caractéristiques dont la vieille Hollande se montre si fière et si jalouse; mais quel ne fut pas mon désenchantement! Les cheveux lissés sur les tempes, relevés par derrière dans un filet, les femmes de Brixham, vêtues de robes noires à manches courtes, avec des jupes à volans, ressemblent, pour la coquetterie, aux ouvrières de Londres. Réunies par groupes, assises en face de la mer sur des débris de voiles, sur des mâts couchés à terre ou même sur des chaînes ou des ancres rouillées, elles s'occupent à tricoter des bas de grosse laine bleue. L'une d'elles, la plus pauvre de toutes, autant que j'en pus juger par les apparences, avait deux enfans dans les bras, deux jumeaux. « Si du moins, me disait-elle, le ciel m'en eût donné trois à la fois, la reine m'aurait envoyé un cadeau de 3 guinées (1), mais de telles bonnes fortunes ne sont point faites pour les femmes de Brixham. Notre ville est condamnée; les poissons s'en vont, et les enfans viennent beaucoup trop vite. » Je dois ajouter que la population de Brixham, hommes et femmes, accepte sans découragement l'épreuve de la mauvaise fortune. En somme, l'activité de la ville ne s'est point ralentie. Du côté du chantier pour la construction des navires, un bruit de scies et de marteaux porte au loin sur les vagues la bonne nouvelle du travail; on élève un second môle, en avant du premier, pour abriter les vaisseaux, qui jettent maintenant l'ancre à découvert dans l'embouchure de la baie; les manufactures de voiles et de filets, qui sont en grande partie dans la main des femmes, présentent des théâtres d'industrie des plus animés. Ces filets, connus sous le nom de *trawls*, impriment un caractère tout particulier à la pêche du Devonshire. Le *trawl* a de trente à soixante-dix pieds de long, et présente la forme d'un sac. On le promène au fond de la

(1) C'est en effet la coutume dans tout le royaume-uni.

mer, et la bouche du filet, tenue ouverte au moyen d'un ingénieux mécanisme, engloutit tout ce qui se rencontre sur son passage. On a dans ces derniers temps accusé un tel système d'avoir appauvri les mers, qu'il dépeuple trop rapidement. Les pêcheurs de Brixham eux-mêmes en conviennent dans leur langage naïf : — le poisson, disent-ils, n'est point content d'eux. — Si le *trawl* a suscité des détracteurs, il a trouvé aussi des avocats. Il n'est point très prouvé, comme on l'avait cru d'abord, qu'en balayant la profondeur des eaux, cet appareil détruit le frai ; l'instinct des poissons les pousse à déposer leur semence sur les rochers sous-marins et non sur le sable ; or les pêcheurs se gardent bien d'aventurer dans les fonds rocaillieux leurs filets, qui seraient inévitablement mis en pièces. Le reproche le plus sérieux qu'on puisse faire au *trawl* est de dévorer, comme le requin, avec une glotonnerie aveugle et sans choix. Dans ses abîmes ouverts, il attire tous les habitans des eaux, et cela, il faut le dire, à des états très différens de maturité. Le petit poisson, qui deviendrait grand, si Dieu lui prêtait vie, y passe comme le gros. Le remède à ce système de destruction brutale et imprévoyante serait d'élargir les mailles du filet de telle sorte que le fretin pût s'échapper et croître en liberté jusqu'à ce qu'il valût la peine d'être pris. On empêcherait ainsi le pêcheur de manger son bien en herbe.

Les pêcheurs de Brixham forment une race d'hommes braves et aventureux. L'un d'eux, nommé Clément Pine, avait été dans le nord de l'Angleterre pour tenter la fortune. Il se livrait donc à la pêche sur un bâtiment qui lui avait été loué par un armateur. Trouvant néanmoins le poisson rare et la chance mauvaise, il désespéra de tenir ses engagements et rendit le sloop au propriétaire. Avec 2 livres sterling, — c'était tout l'argent qui lui restait, — il acheta un bateau long d'environ quinze pieds anglais, et l'équipa lui-même pour la pêche ; puis il se procura des lignes et des hameçons, comptant ainsi gagner sa vie et celle de sa famille. En cela, il fut encore une fois déçu. Ne sachant plus que faire et ne voulant ni mendier ni voler, il résolut de retourner à Brixham. Pine acheta en conséquence quelques livres de biscuit de mer, quatre livres de porc salé et un baril d'eau ; avec ces maigres provisions, il mit à la voile. C'était un voyage long et périlleux, surtout dans un bateau ouvert. Comment put-il se tenir éveillé jour et nuit, de manière à tourner le gouvernail de sa frêle barque dans la direction convenable ? Il s'arrêta bien en route dans deux ou trois ports, il resta même quelques jours sur la côte pour renouveler ses forces ; mais, avec la persévérance qui caractérise les pêcheurs de Torbay, il se remit en mer et continua son voyage. Une fois, assailli par une tempête, il eut l'une de ses voiles

emportée par le vent. Rien ne l'ébranla; il en fut quitte pour modifier les agrès de son bateau, et bientôt il laboura de nouveau les vagues furieuses, cherchant son chemin à travers l'abîme. Peu de temps après avoir mis à la mer, il avait découvert et ramassé à la surface des flots un vieux baril. Avec les cercles de fer du baril, il construisit un gril, et avec le bois il fit du feu pour cuire ses aliments, à la manière de Robinson Crusoé. Qui eût vu cet homme seul au centre de l'Océan, perdu dans l'immensité des forces de la nature et les domptant par l'énergie encore plus irrésistible de sa volonté, eût sans doute été touché d'admiration. Après un voyage de six cents milles, — de North Sunderland à Brixham, — il débarqua enfin sain et sauf, le 9 juillet 1863, dans la baie de sa ville natale. Un habitant de Saint-Austel en Cornouaille, recevant la nouvelle de cette traversée extraordinaire, fit offrir à Clément Pine, en son nom et au nom d'autres personnes généreuses, un sloop tout équipé. Une souscription s'ouvrit en outre pour convertir ce sloop en un bateau de pêche. « Ce serait une honte pour le pays, disait-on, qu'un homme qui a déployé une telle force de caractère fût privé des moyens de gagner sa vie. »

Les femmes de pêcheurs, les *fisherwomen* ou poissonnières, ne se montrent point elles-mêmes étrangères à ces dispositions vigoureuses que semble développer le commerce avec la mer. Sur ces mêmes côtes du Devon, à Exmouth, j'avais rendu visite, dans un des pauvres quartiers de la ville, à une vieille marchande de poisson, mistress Ann Perriam, qui a été dans son temps une héroïne. Elle avait dix-neuf ans quand elle fut mariée à un marin nommé Hopping, qui servait à bord du *Crescent*, vaisseau de guerre commandé par sir James Saumarez. Après avoir croisé longtemps le long des côtes de France, ce vaisseau fut envoyé à Plymouth pour être réparé, et Ann Perriam put rejoindre son mari. Elle obtint même de l'accompagner en mer. Quelque temps après, sir James Saumarez passa du navire *Crescent* sur le navire l'*Orion*; Hopping et sa femme le suivirent. Durant cinq années, mistress Perriam servit à bord de ce vaisseau et prit part à de grandes batailles navales. Le 23 juin 1795, elle était à Lorient. Le 14 février 1797, elle assistait à l'action qui s'engagea devant le cap Saint-Vincent. Le 1^{er} août 1798, elle vit la bataille du Nil, gagnée par Nelson. Pendant le feu, sa place était parmi les canonnières et les hommes des magasins; elle préparait des cartouches pour les grosses pièces d'artillerie. Son frère combattait avec elle sur le même navire avec douze autres jeunes gens d'Exmouth, tous volontaires. L'un d'eux mourut amiral. Ann Perriam est la seule qui leur survive : elle avait, quand je l'ai vue (1863), quatre-vingt-treize ans. Elle a été mariée deux fois.

Après la mort de son second mari, elle trouva des moyens d'existence en vendant du poisson dans les rues d'Exmouth, sa ville natale. Aujourd'hui, accablée par l'âge, elle m'a paru réduite à un état bien voisin de la pauvreté. Ses traits annoncent une grande force de caractère : quand on lui parle des événemens historiques dont elle a été le témoin, sa figure s'anime, un sourire d'orgueil brille à travers ses rides, et sa mémoire, qui se réveille comme par éclairs, retrace avec vivacité le récit des batailles dans lesquelles autrefois elle a joué le rôle d'un homme.

La pauvreté à la suite d'une vie de lutttes et d'exploits ignorés, telle est trop souvent la récompense du marin et du pêcheur anglais. Je m'étais aussi arrêté, près d'Axminster, à Seaton. Durant l'été, Seaton est un petit village de pêcheurs qui, égayé par un rayon de soleil, cache son indigence sous les falaises blanches et le manteau bleu de la mer; pendant l'hiver, c'est un lieu sinistre et lamentable. L'hiver est pour les pêcheurs la saison douloureuse; l'hiver, l'Océan, recouvert de tempêtes, resserre pour ainsi dire ses entrailles, et refuse de nourrir les habitans des côtes. Au début même de cette année 1864, Seaton, si j'en crois les lettres qui m'arrivent, est cruellement éprouvé. Le glas retentit de moment en moment dans la tour de l'église, et cinq ou six enfans sont enterrés chaque jour. Quelques-uns d'entre eux meurent emportés par la rougeole; mais la véritable, la plus cruelle maladie de tous est la faim. Les mères parcourent le village comme des louves et assistent insensibles aux cérémonies funèbres qui se succèdent. Une femme devant laquelle on plaignait ses six enfans, maigres, demi-nus et serrés contre un morne feu de bruyères, répondit : « Grâce à Dieu, ils ne souffrent point autant que moi, car je n'ai rien à leur donner; je mangerais volontiers le bois de la table! » Au milieu de tout cela, pas un murmure, pas une larme : la faim semble avoir desséché tous les cœurs et pétrifié tous les visages. Les motifs de consolation, au lieu d'adoucir de telles souffrances, n'excitent que des crises nerveuses. Quand on dit à ces pauvres femmes : « L'été va venir, et le ciel vous enverra de meilleurs jours, » elles sanglotent et tombent dans des accès d'hystérie. En Angleterre, Dieu merci! de pareilles calamités n'éclatent point sans que, grâce à la liberté de la presse, elles ne soient bientôt connues du pays, et alors s'ouvrent les sources presque inépuisables de la charité individuelle. Les pêcheurs de Seaton seront l'objet de sympathies et de secours efficaces; mais qui atteindra la racine du mal? Le mal est dans l'habitude qu'ont les populations des côtes de se reposer entièrement sur les ressources de la mer.

Le *trawl* est le filet du Devonshire, et il a donné son nom aux

bateaux de pêche, aux *trawlers*. Dans la Cornouaille, j'allais rencontrer d'autres appareils, le *drift-net* et la *seine*, ainsi qu'une toute autre configuration des côtes. Le banc de calcaire grossier, après s'être étendu, non sans plus d'une interruption, jusqu'à Plymouth, s'amincit peu à peu en s'avancant vers l'ouest, et ne tarde point à disparaître vers le milieu de Whitesand-Bay. Toute la région ayant été disloquée par d'anciennes convulsions géologiques, on y chercherait en vain cette succession régulière de couches qui se rencontre dans d'autres provinces de la Grande-Bretagne, et qui représente la série chronologique des événemens. S'il est un pays qu'on puisse comparer à la Cornouaille pour le désordre des roches, c'est notre Bretagne, dont les falaises s'élèvent pêle-mêle de l'autre côté du détroit. Ces bouleversements, qui ont changé, déchiré, quelquefois même interverti la position normale et primitive des terrains, ajoutent après tout à la Cornouaille un aspect de grandeur et de variété. Ce dernier caractère éclate principalement dans la ceinture des falaises, sorte de forteresses naturelles qui luttent depuis des siècles contre la mer. Trois systèmes de roches ont marqué le littoral d'une empreinte particulière : la serpentine, qui règne au cap du Lizard; le granit, dont les traits imposans se développent surtout au *Land's-End* (fin de la terre); les masses ardoisières qui ont formé les sauvages promontoires de Boscastle et de Tintagel. Placés, j'oserais presque dire incrustés dans ces chaînes de falaises, les villages de pêcheurs se sont plus ou moins conformés, pour les habitudes et pour la manière de vivre, à la nature du paysage qui les entoure.

II.

C'est par Helston, une petite ville qui s'élève aux abords des mines, dans un district demi-industriel et demi-agricole, que je gagnai le cap du Lizard. S'il faut en croire la tradition, le nom de cette ville indique assez qu'elle doit son origine à l'enfer (1). — Un jour, dit la légende, le diable voulut se livrer à une de ses excursions favorites par monts et par vaux sur le territoire de la Cornouaille. Trouvant la bouche de l'enfer entièrement fermée par une grosse pierre, il emporta la pierre dans sa main et se mit à jouer avec elle, comme avec un caillou, tout en traversant le pays. Cependant il rencontra sur son chemin l'archange saint Michel, le patron de Helston; un combat s'ensuivit entre les deux adversaires, et le diable, après avoir été vaincu dans la lutte, laissa tomber la pierre, posant ainsi les fondemens de la ville.

(1) *Hell* en anglais veut dire le séjour des damnés.

J'ai vu cette même pierre à Helston, dans l'Hôtel de l'Ange (*the Angel*), et je déclare qu'elle est assez noire pour venir des régions maudites. Le diable au reste est le héros de plus d'une aventure dans la mythologie populaire de la Cornouaille; sa trace se retrouve dans la plupart des noms qui ont été donnés aux abîmes et aux cavernes du pays. Si ses visites dans l'intérieur de la contrée sont aujourd'hui beaucoup moins fréquentes qu'autrefois, c'est qu'il est retenu, dit-on, par la crainte bien légitime d'être mangé. Les habitans de la Cornouaille sont tellement avides de pâtisseries qu'ils le prendraient et le mettraient dans un pâté (1). Il est à remarquer d'ailleurs qu'en Angleterre le sentiment du merveilleux se modifie suivant les conditions géologiques des provinces. Dans les régions basses et marécageuses, le personnage mystérieux qui joue le plus grand rôle parmi les légendes est le feu follet, *will o' the wisp*. Dans les pays de montagnes, comme la principauté de Galles, où la brume se découpe en formes aériennes et diaphanes autour des gorges sauvages, ce sont les fées qui règnent. En Cornouaille, pays de mines, de précipices et de rochers, le diable et les géans sont censés avoir mis la main à ces sombres prodiges. Rapporter à l'intervention d'êtres surnaturels les phénomènes que nous attribuons maintenant aux forces mêmes de la nature est le fait de l'enfance des races; mais il faut bien convenir qu'en Cornouaille le caractère de ces esprits bons ou mauvais a été heureusement approprié aux traits du paysage. Un des plus malfaisans parmi ces êtres fabuleux était un nommé Tregeagle, sur le compte duquel on raconte en Cornouaille toute sorte d'histoires. Ce Tregeagle remplissait, dit la chronique, les fonctions d'intendant ou d'économe dans un château, où il se montrait le tyran des pauvres. Ayant un jour reçu d'un tenancier une somme d'argent, il mourut avant de l'avoir inscrite dans son livre de comptes. Le successeur de Tregeagle réclama le montant de la dette; le tenancier refusa de payer une seconde fois, et les poursuites commencèrent. L'affaire fut jugée par un tribunal, et le débiteur présumé amena devant la cour un témoin qu'on n'attendait guère : c'était l'ombre même de Tregeagle, qu'il avait réussi à évoquer. Le procès, comme on pense bien, fut aussitôt abandonné; mais la difficulté était maintenant de se débarrasser de l'esprit du méchant homme, qui était resté dans la salle des séances. On s'adressa, pour le faire sortir, à l'accusé; ce dernier répondit que c'était à ceux qui avaient rendu l'apparition

(1) Pour saisir le sens de cette plaisanterie, inventée par les paysans du Devon, il faut savoir que le peuple de la Cornouaille fait des pâtés avec tout, des navets, des carottes, des pommes de terre, etc. Le diable, si dur qu'il soit, y passerait ainsi que le reste.

nécessaire de s'en délivrer comme ils pourraient. Après avoir mûrement délibéré, les juges condamnèrent Tregeagle à transporter d'une anse à l'autre de la côte les sables que la mer ramenait toujours dans le même endroit. Pendant que Tregeagle était occupé à remplir cette tâche de Sisyphe, il laissa tomber par accident un sac de sable à l'embouchure de la rivière. Ainsi furent formés la barre et le lac rouge, *Loe Pool*, qui s'étendent entre Helston et la mer.

La ville de Helston, non contente d'avoir sa légende, conserve un ancien usage dont l'origine a été rapportée par les antiquaires soit aux fêtes de Flore, soit à une victoire sur les Saxons, soit même à une vieille coutume celtique. Toujours est-il que le 8 mai de chaque année toutes les boutiques de la ville sont fermées comme pour la célébration du dimanche. Vers sept heures du matin, des groupes d'enfants, qui ont été dans la campagne dès la pointe du jour, reviennent chargés de branchages; ils annoncent en chantant que « l'hiver est passé, et qu'ils ont été dans le joyeux bois vert pour trouver l'été chez lui. » A une heure de l'après-midi, des hommes et des femmes en habits d'été, tous couverts de fleurs, se rassemblent devant l'hôtel de ville. Précédés par une bande de musiciens, ils se livrent à un genre de danse tout particulier qu'on appelle la *furry* (1). Ces évolutions chorégraphiques ont d'abord lieu dans la rue; mais, entraînés par l'ardeur de la bacchanale, danseurs et danseuses entrent quelquefois dans les maisons particulières, traversent, musique en tête, les cours, les jardins, où ils se répandent sous les ébéniers et les lilas en fleur. La fête dure jusqu'à la nuit, et se termine par un grand bal dans l'Hôtel de l'Ange. D'année en année, il faut le dire, le *furry day* (jour de danse) perd de son ancienne importance, et on doit le regretter, car il servait à rapprocher les différentes classes de la société anglaise. L'air que jouent encore les ménétriers à la tête du cortège, et qui est connu sous le nom de *furry tune*, confirme bien l'opinion de ceux qui regardent de tels rites comme un débris de l'antiquité. Cet ancien air est traditionnel dans le pays de Galles, et aussi, dit-on, dans notre Bretagne.

De Helston au cap du Lizard, la route est monotone et peu fréquentée par les voitures. Malgré l'introduction, d'ailleurs assez récente, des chemins de fer, les moyens de communication de la Cornouaille demeurent encore, sous certains rapports, à l'état d'enfance. Autrefois on voyageait dans des voitures appelées *vans*; il en reste

(1) Ce mot même a donné lieu à beaucoup de commentaires : quelques-uns le regardent comme une corruption de *fury* (furie); d'autres, avec plus de vraisemblance, le font dériver de *feur* ou de *fair*, une foire ou une fête, dans l'ancien langage du pays.

quelques-unes selon l'ancien système, et la forme, ou, comme disent les Anglais, le style de ces lourds véhicules a quelque chose de singulièrement primitif. Ils consistent en un grand coffre long posé sur des roues et entièrement ouvert aux deux extrémités. Un vieux cheval éreinté traîne ces coches tout chargés de bagages; on n'arriverait jamais, n'était une circonstance bien simple. De deux choses l'une, la route monte ou descend (les routes planes n'existent guère en Cornouaille) : quand la voie descend, la voiture, entraînée par le mouvement des roues, tombe sur les jambes du cheval, qu'elle force bien à marcher; quand elle monte, le conducteur prie honnêtement les voyageurs de mettre pied à terre et de pousser eux-mêmes la machine. L'omnibus qui me conduisit au cap du Lizard appartenait, je l'avoue, à un système beaucoup plus moderne. Le conducteur, vrai type d'un paysan de la Cornouaille, aux larges épaules et au dos légèrement courbé, était un petit fermier des environs du cap. Il excitait ses deux chevaux de la voix, les appelant chacun par son nom et leur donnant toute sorte d'encouragemens pour leur faire hâter le pas. A l'entendre, il n'y avait rien de tel que de prendre les bêtes par les sentimens, ce qui ne l'empêchait point, il faut le dire, de leur allonger çà et là de bons coups de fouet. Contrairement au caractère général de la Cornouaille, cette route est plate et unie, bordée de chaque côté par des bruyères, quelques champs et de maigres vergers avec des pommiers rongés par les lichens. Comme je m'étais placé sur le siège auprès du conducteur, mon regard s'étendait sur des espaces immenses, mais je n'avais autour de moi que la solitude; à peine si nous rencontrions de temps en temps un troupeau d'oies s'ébattant dans une mare perdue sous les herbes ou quelques ânes à la mine sauvage, au poil hérissé, qui paissaient en liberté les chardons. Environ à mi-chemin du Lizard, les ombrages d'un grand parc, sorte d'oasis dans le désert, vinrent couper un moment les lignes monotones du paysage. En sortant de ce parc, au pied des haies de tamaris qui bordent la route, je fus surpris d'apercevoir pour la première fois des touffes de bruyère blanche (*erica vagans*) : nous venions d'entrer dans la région de la serpentine. La sympathie naturelle qui existe entre cette plante et cette roche est un fait bien connu des botanistes; l'une n'apparaît guère sans l'autre. Tout à coup cette vulgaire perspective de terrains incultes et découverts qui nous avait suivis depuis Helston prit comme par enchantement une grande figure : à tous les points de l'horizon ondulaient devant nous les immenses lignes de la mer. Je pus alors m'expliquer le nom qui a été donné à ce cap : il ressemble bien en effet à une tête plate de lézard avançant son museau pointu dans les vagues.

Le village du Lizard se compose de quelques maisons vagabondes, éparpillées à la surface d'un sol maigre et ingrat. Les habitans, surtout les femmes, offrent un type tout particulier. A peine a-t-on franchi la limite du Devon et s'est-on avancé sur le territoire de la Cornouaille qu'on est frappé d'un changement dans la physionomie humaine. Sur les routes, dans les auberges, dans les wagons, on rencontre chemin faisant des figures ovales aux traits allongés, des cheveux noirs, des yeux gris, des nez saillans, des bouches grandes et bien ouvertes, en un mot le type celtique. Sommes-nous encore en Angleterre? On pourrait en douter, ne trouvant plus autour de soi les têtes rondes des Anglo-Saxons, aux joues pleines, aux cheveux et aux favoris blonds (1). Ce changement dans les traits extérieurs marque évidemment le passage d'une race à une autre race, et pourtant la langue, l'industrie, les manières de la population, tout est ici frappé d'un cachet bien anglais. La famille celtique se présente dans le royaume-uni à trois états très distincts, qui l'éloignent plus ou moins de la société anglo-saxonne. Il y a d'abord l'Irlande, qui appartient bien à l'Angleterre, mais qui lui résiste sourdement sur le terrain des idées religieuses; vient ensuite la principauté de Galles, qui, tout en adoptant sans arrière-pensée la religion et les lois du royaume; a néanmoins conservé sa langue. Quant à la Cornouaille, elle s'est non-seulement soumise et incorporée depuis longtemps à la nation anglaise, mais de plus elle a entièrement perdu son ancien idiome. L'histoire, qui a souvent consacré des pages émouvantes aux guerres enclavant de force les provinces dans un état, a très peu remarqué l'infiltration lente et graduelle des influences qui achèvent vraiment la conquête. La langue étant aux nations ce que le style est aux individus, l'extinction d'un idiome ne constitue pourtant point, il s'en faut de beaucoup, un fait insignifiant : c'est le signe d'une ancienne nationalité qui abdique.

La langue primitive de la Cornouaille, *cornish language*, était un dialecte celtique. Les habitans de cette province ont la prétention d'avoir été civilisés avant tout le reste de la Grande-Bretagne; ils s'appuient pour cela sur divers monumens historiques. Diodore de Sicile dit que « les naturels de cette partie de la Bretagne étaient non-seulement très hospitaliers, mais aussi très cultivés dans leurs manières à cause de leurs rapports avec les marchands étrangers. » Il fait ici allusion sans aucun doute au commerce des mé-

(1) J'ai recueilli, en visitant le Lizard, un fait qui confirme pleinement mes premières impressions : les chapeaux d'hommes expédiés de Londres pour les habitans de la Cornouaille sont d'un modèle plus étroit que les chapeaux commandés pour les habitans du Devonshire.

taux, qui avait attiré sur les côtes les vaisseaux des Phéniciens et peut-être des Grecs. Les érudits de la Cornouaille soutiennent en outre que leur langue avait une richesse de mécanisme et de forme, une douceur de prononciation qu'on ne retrouverait pas au même degré dans le pays de Galles ou dans la Bretagne française. Cette langue fut parlée en Cornouaille jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Menacée de jour en jour par l'invasion de l'anglais, elle paraît s'être resserrée et maintenue plus longtemps vers les côtes. Le recteur de Landewednack, près du Lizard, est, dit Borlase (1), le dernier qui prêchait encore en celtique un peu avant 1678. Cet idiome primitif de la Cornouaille est-il même aujourd'hui une langue tout à fait éteinte? Oui et non. On ne le parle plus, mais un vocabulaire conservé dans la bibliothèque Cotton et d'autres manuscrits lui survivent. Les noms qu'il avait donnés aux localités, surtout aux rochers et aux promontoires, sont restés vigoureusement attachés à ces inébranlables monumens de la nature. D'un autre côté, quelques-uns des mots celtiques sont en quelque sorte rentrés sous terre; on les retrouve au fond des mines dans le langage familier des briseurs de roches. Des proverbes et d'autres débris de cette langue vénérable errent en outre dans l'idiome moderne des habitans, auquel ils donnent un caractère sentencieux. Je ne citerai que deux de ces maximes bretonnes : « En été, souviens-toi de l'hiver. — N'attends rien de bon d'une langue trop longue; mais un homme sans langue perdra sa terre. »

La race celtique s'étend sur toute la Cornouaille; mais c'est de Falmouth au cap du Lizard qu'elle m'a paru offrir le type le plus pur, surtout parmi les femmes. Dans cette dernière localité, la tradition veut encore qu'il y ait eu autrefois une infusion de sang espagnol. Cette hypothèse s'appuie sur certains noms castillans qui se sont conservés dans quelques familles du hameau et sur les traits physiques des habitans. Il est bien avéré qu'on trouve de temps en temps avec surprise parmi eux des traces d'origine méridionale, un teint bruni par exemple et une riche profusion de cheveux noirs. C'est toutefois, en l'absence de documens consacrés par l'histoire, une base bien fragile pour étayer une théorie ethnologique. De tels caractères peuvent avoir été gravés par le climat : ne rencontre-t-on point de même au Lizard des plantes sauvages qui ne croissent nulle autre part en Angleterre et qui appartiennent essentiellement aux pays chauds?

(1) Antiquaire et historien de la Cornouaille, né en 1696 à Pendeen. Après avoir reçu les ordres en 1720, Borlase fut durant plusieurs années vicaire de Saint-Just et mourut en 1772. Ses principaux ouvrages sont *Antiquities of Cornwall*, *Antiquities of Scilly Islands*, *Natural History of Cornwall*.

L'imagination a pourtant été encore beaucoup plus loin : les Anglais ont cherché dans ces derniers temps à éclairer par les noms propres certaines questions restées obscures dans l'étude des races humaines. La tendance est certainement excellente, mais il ne faudrait point en abuser. Miss Yonge, qui a publié récemment un livre très curieux sur l'*histoire des noms de baptême* (1), croit retrouver en Cornouaille des traces du commerce des anciens habitans avec la Phénicie, et ces traces sont les noms d'Annibal et de Zenobia qui se rencontrent fort souvent dans le comté. On pourrait faire à cette utopie plus d'une objection, et pourtant le hasard me mit en rapport avec un vieux pêcheur qui partageait tout à fait la même manière de voir. Comme l'âge avait brisé ses forces, il confiait le plus souvent à son fils aîné le soin de jeter les filets dans les eaux du cap. La première fois que je le rencontrai, c'était près de la Tanière du Lion, *Lion's den*; assis sur un débris de roche, il contemplait en silence la mer calme à ce moment-là, mais agitée jusque dans le repos, comme la conscience du juste. Sa femme, presque aussi vieille que lui, déclarait qu'il n'était plus bon qu'à conter des histoires. C'est pour entendre quelques-uns de ses récits que je me rendis plusieurs fois dans sa maison. Cette dernière était une hutte bizarrement construite moitié en magnifiques pierres de serpentine, moitié en boue jaunâtre séchée au soleil et recouverte d'un toit de chaume. Le mur de pierre soutenait la partie de la maison exposée aux vents de mer, tandis que les autres pignons et la facade étaient bâtis en argile. Un bon feu de broussailles pétillait dans la cheminée pour faire bouillir le coquemar, *kettle*, et c'est au coin de ce feu que le brave pêcheur me raconta l'origine des habitans de la côte. C'était un fait authentique, ajoutait-il, et la preuve, c'est qu'il l'avait entendu raconter à son grand-père.

La reine nommée Zénobie avait entrepris sur mer un long voyage pour voir par elle-même ces fameuses côtes de la Cornouaille qu'on lui avait représentées comme si riches en métaux. Venait-elle de Tyr ou de Sidon? C'est à quoi le bon pêcheur ne pouvait répondre d'une manière bien précise : il y avait de cela si longtemps! Quoi qu'il en soit, la mer qui baigne l'ouest de l'Angleterre était alors aussi mauvaise et aussi tempétueuse qu'elle l'est aujourd'hui. Le vaisseau sur lequel était la reine fit naufrage en se brisant contre les rochers. Sur ce dernier point, le pêcheur était beaucoup plus positif : il pouvait même, disait-il, indiquer la place. Tous les courtisans qui accompagnaient Zénobie furent noyés dans la mer, tandis que les matelots, qui étaient bons nageurs, réussirent à gagner

(1) *History of christian Names*, 1863.

la côte. En se sauvant, ils eurent soin de sauver la reine et deux ou trois de ses filles d'honneur. Jetés sur un rivage désert et inconnu, ils n'oublèrent point de préparer pour la nuit un abri sous lequel leur souveraine pût reposer dignement. On repêcha dans la mer une grande voile qu'on fit sécher et qui servit de tente. Les marins étendirent leurs vestes sur la terre, coupèrent de grosses branches dans les forêts qui existaient alors et formèrent au-dessus du lit de la reine comme un toit de feuillage. Le soir venu, la reine, touchée sans doute des égards et du dévouement de ces pauvres sujets qui ne songeaient qu'à elle dans leur désastre, les admit à l'honneur de lui baiser la main. Les rudes matelots, posant un genou en terre, vinrent ainsi s'acquitter l'un après l'autre du cérémonial qu'ils avaient vu pratiquer avec plus de grâce par les seigneurs à bord du vaisseau. Un garçon de douze ans, qui remplissait durant la traversée les fonctions de mousse, fut choisi pour page, et, un rameau de fougère à la main, éventa l'auguste visage de Zénobie, sans doute en souvenir d'un pays d'Orient où il y avait des moustiques et où la chaleur était étouffante. Au reste, la reine, épuisée de fatigue, dormit profondément, tout aussi bien que si elle eût été couchée sur un lit de pourpre. Le lendemain matin, les naufragés se répandirent sur le rivage, mais ils n'aperçurent que les débris de leur navire et les vagues qui mugissaient derrière les vagues. Ils n'avaient ni les outils ni les moyens nécessaires pour construire un autre vaisseau. Pendant des journées entières, ils regardaient fixement la mer, cherchant à y découvrir au loin quelque voile; au bout d'un certain temps, ne voyant rien venir, ils perdirent l'espoir de retourner dans leur contrée et se mirent à bâtir des cabanes. On en construisit une pour la reine : cette hutte, bâtie en terre et en bois, ne valait point son ancien château; il fallut pourtant bien qu'elle s'en contentât. On cherchait d'ailleurs à la consoler en lui apportant de beaux morceaux d'étain, des pierres rares et des cristaux. Les quelques provisions qu'on avait réussi à sauver du naufrage étant épuisées, il fallut qu'on songeât à se procurer des moyens d'existence. Parmi les anciens matelots, quelques-uns s'élançèrent à la poursuite des bêtes sauvages. Le plus grand nombre toutefois abattit les arbres et creusa des canots pour se livrer à la pêche. La reine vit avec tristesse son peuple se disperser; le zèle même de ses anciens sujets ne tarda point à se refroidir au milieu des durs travaux imposés par la nécessité. Ses riches vêtements d'or et de soie tombèrent en pièces, et elle fut trop heureuse de les remplacer par des peaux de phoque. Ses filles d'honneur, désespérant d'épouser des princes, consentirent après quelque hésitation à se marier avec de pauvres marins. Dans les commencemens, elles

quittaient encore volontiers leur hutte une ou deux fois par jour et venaient donner un coup de main au ménage de la reine; mais avec les années les enfans vinrent, et elles n'eurent point trop de tout leur temps pour soigner leur propre famille. Le page de Zénobie lui-même s'ennuya d'éventer sa souveraine et changea le rameau de fougère pour un aviron. La reine se plaignit amèrement; mais, voyant que ses plaintes ne servaient à rien et que toutes les mains étaient occupées ailleurs, elle prit bravement le parti de se servir elle-même. Comme elle était encore jeune, elle finit par se lasser du veuvage et devint la femme d'un pêcheur. Pendant que ce dernier était en mer, elle cultivait quelques légumes autour de la hutte, faisait la soupe, et au retour elle étendait devant le feu les habits mouillés de son mari. Ils s'aimaient; aussi ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfans. Ces enfans, accoutumés dès l'âge le plus tendre à suivre leur père dans une barque et à jeter les filets en mer, devinrent habiles à la pêche; ils n'eurent d'ailleurs aucune peine à oublier leurs droits au trône et à se consoler de la perte de grandeurs qu'ils n'avaient jamais connues. C'est pourtant de ce sang royal, à en croire le naïf chroniqueur, que descendent les principales familles de pêcheurs aujourd'hui dispersées sur les côtes de la Cornouaille.

Malgré ces efforts de l'imagination et de la légende pour se rattacher par quelques liens à une origine phénicienne, il est très certain que, pris en masse, les habitans de la Cornouaille sont tout simplement d'anciens Bretons qui se sont faits Anglais. On les a comparés aux Écossais et aux naturels du pays de Galles, avec lesquels ils offrent sans aucun doute un air de famille; mais le village du Lizard fait surtout songer à l'Irlande. La forme des huttes est à peu près la même, et, pour compléter la ressemblance, de braves porcs errent le long des rues avec un air de satisfaction majestueuse. Quelques traces de l'esprit irlandais, ce que les Anglais appellent *irishism*, se rencontrent même de temps à autre dans les classes inférieures de la population (1). Fins et insinuans, ces Bretons de l'ouest ont heureusement associé les traits du caractère celtique à la force de volonté qui distingue le type anglo-saxon. Les pêcheurs du Lizard se trouvent plus ou moins dispersés dans le village; mais leur lieu de rendez-vous est l'anse connue sous le nom de *Lizard*

(1) Il est très difficile d'analyser ces nuances : le mieux est peut-être de citer un exemple qui dispensera d'y insister. Un paysan de la Cornouaille avait été appelé devant un tribunal en qualité de témoin. Il s'agissait d'un jeune garçon poursuivi pour quelque mince délit. Le juge demanda au paysan si l'enfant disait d'ordinaire la vérité. « Oui, répondit ce dernier, il dit la vérité; il dit même quelquefois un peu plus que la vérité. » Voilà ce que les Anglais appellent un *irishism*.

Fishing Cove. Cette anse profonde et retirée s'ouvre entre deux murs de falaises qui l'abritent des vents. Un clair ruisseau formant des cascades descend par un escalier de pierre qu'il a creusé lui-même le long des flancs rugueux du rocher. Le sommet d'une petite colline autour de laquelle serpente un chemin creux est occupé par quelques cottages de pêcheurs joyeusement tapissés de fuchsias et de géraniums; mais tout à coup la route s'abaisse et se précipite parmi les sables vers la mer. Dans un coin s'élève un petit bâtiment sans portes ni fenêtres sous lequel tourne un manège avec des cabestans et des cordes pour tirer les barques hors de l'eau quand on a besoin de les mettre à sec sur le rivage. Plus loin se montre une autre construction grossière, moitié pierre et moitié boue, couronnée d'un toit angulaire qui s'appuie sur de rudes piliers de granit : c'est le *fish cellar*, où l'on conserve et sale le poisson. L'entrée de ce port en miniature est gardée du côté de la mer par d'énormes quartiers de roches qui s'avancent dans les eaux et qui forment une espèce de quai. Au moment où je visitai le *cove*, c'est-à-dire vers midi, les femmes de pêcheurs attendaient debout ou assises sur la roche battue des vagues que leurs maris pussent approcher. Cependant, comme la marée était haute et la brise sévère, les barques avaient une peine extrême à toucher ce rivage tout hérissé d'écueils. Aussitôt qu'une de ces barques pouvait vaincre l'obstacle, les femmes tendaient aux pêcheurs un panier dans lequel se trouvait leur dîner. Ces derniers regagnaient alors le large, et, après avoir pris leur modeste repas, continuaient de jeter leurs filets. C'était, comme disaient les femmes elles-mêmes, un grand spectacle : quatre bateaux pêcheurs, assistés par six autres barques plus petites qui ressemblaient, avec leurs avirons, à des araignées de mer, manœuvraient balancés sur les grosses vagues bleues. Les hommes traînaient et remuaient à brassées d'interminables filets en traçant des cercles sur la mer, puis dans les intervalles ils se passaient d'une barque à l'autre une bouteille pleine d'une liqueur réparatrice.

Les pêcheurs du Lizard ont beaucoup à lutter contre les grandeurs et les dangers d'une côte formidable. Le cap se montre en quelque sorte dentelé d'abrupts promontoires entre lesquels se creusent en fer-à-cheval des criques coupées dans la masse solide des roches. Pour l'artiste qui n'a en vue que les magnificences de la nature, cette configuration est admirable. *Kynance Cove* par exemple défie toute comparaison avec les autres anses de la Cornouaille. Qu'on se figure un groupe de *headlands* (promontoires) échancrés par des précipices et s'élevant en face de rochers écroulés de distance en distance dans la mer. Les pêcheurs, ne sachant comment expliquer cet amas de ruines, disent que le diable eut un jour l'idée de bâtir

un pont pour les contrebandiers entre la France et l'Angleterre; mais, comme il arrive souvent en Cornouaille, ses projets furent déjoués par l'armée des esprits célestes, et, poursuivi, il laissa tomber toutes les pierres à l'entrée de Kynance Cove. Quelques-uns de ces rochers ne s'élèvent guère qu'à la surface de la mer; la place en est alors marquée par un cercle d'écume. D'autres tout au contraire se dressent hardiment et avec des reliefs singuliers au-dessus des flots courroucés qui les couvrent par instans d'une frange de neige, puis qui retombent en cascade sur la base noirâtre et polie de ces monolithes. Il y en a même qui, debout comme des colonnes, regardent la vague avec un air de défi et semblent lui dire : Tu ne monteras pas jusqu'à moi ! De toutes les merveilles de cette côte aux aspects sauvages, celles qui m'ont le plus frappé sont encore les cavernes.

Ces cavernes, dont quelques-unes plongent dans des précipices affreux et perpendiculaires, ont reçu des noms particuliers, tels que *Pigeon's hugo* (1) (la caverne du pigeon), *Raven's hugo* (la caverne du corbeau) et *Devil's frying pan* (la poêle à frire du diable). Cette dernière est située près de Cadgwith, un petit village de pêcheurs abrité par de raides collines et ayant bien ce que les Anglais appellent un caractère romantique. Là je frétais une barque; la mer était parfaitement calme, et nul batelier de Cadgwith ne voudrait s'aventurer tout près de ces côtes dangereuses par un temps douteux. Nous tournâmes d'abord le *frying pan*, qui, vu de la mer, présente à coup sûr des traits grandioses : dans la sombre masse des rochers s'ouvre une arche complètement évidée qui laisse passer la lumière du jour et sous laquelle volent des oiseaux de mer. Nous poursuivîmes notre voyage par eau jusqu'à *Dolor hugo*, dont le vrai nom est *Dollah hugo* (la caverne de Dollah). Celui de *Dolor*, qui a prévalu dans le langage vulgaire, tient peut-être au cachet de mélancolie farouche empreint sur la physionomie générale de cet antre, où les flots se précipitent jour et nuit comme des bêtes fauves. L'entrée est formée par des rochers plissés et d'une couleur magnifique, dont la voûte s'élève à une hauteur imposante. Cette entrée est d'abord assez large pour qu'un bateau à six rangs d'avirons puisse y passer; mais elle se rétrécit bientôt, et l'extrémité se perd dans les ténèbres. Si loin que le regard puisse s'aventurer au fond de cette cave, l'eau s'élève et retombe avec un clapotement lugubre contre les rochers. J'étais comme perdu dans le mystère et la solennité de cette scène, quand je me sentis réveillé en sursaut par une explosion formidable. Le tonnerre tombant de la voûte

(1) *Hugo* est un vieux mot qui, dans la langue du pays, signifie caverne.

n'aurait point fait un bruit plus épouvantable, et le son rebondit pour ainsi dire de pilier en pilier comme répercuté par tous les échos de la caverne. A travers un nuage de fumée qui s'abaissait, j'entrevis la figure souriante et malicieuse de mon batelier, un jeune pêcheur de Cadgwith qui, sans me rien dire, s'était amusé à tirer un coup de pistolet. Il avait voulu m'effrayer; le touriste surpris par cette commotion terrible croit en effet que toute la ligne des falaises est secouée par un tremblement de terre et qu'elle va tomber en ruine. Mon guide cependant refusa d'aller plus loin, et en effet la barque se trouvait resserrée entre deux murs de rochers. Je lui demandai si quelqu'un avait jamais exploré les profondeurs de la caverne. Il faudrait pour cela, me répondit-il, un habile et intrépide nageur. Les pêcheurs de Cadgwith sont braves, mais ils n'aiment point à courir des dangers inutiles, et nul d'entre eux n'a pénétré jusqu'ici à plus de quelques mètres dans cette embouchure sinistre.

Les roches qui forment les remparts naturels du Lizard sont de nature très diverse : elles se composent de granit, de talc, d'ardoise micacée, de diallage, mais surtout de serpentine. Le nom lui vient de la ressemblance qu'on a cru trouver entre les couleurs de cette pierre et celles de la peau du serpent. Rien n'égale en effet la beauté de cette roche, tigrée de noir, de blanc, de vert, de jaune, de rouge, et polie par l'action continuelle de la mer. Elle n'a qu'un défaut sur les lieux, celui d'être trop commune. Les districts envahis par la pierre ont cela de fâcheux qu'on y perd les sentiers bordés de haies vives, un des charmes du paysage anglais. Ces sentiers frais et ombreux se trouvent remplacés au Lizard par des murs sur lesquels on marche et qui servent de routes. Marcher sur un mur ne paraît point au premier coup d'œil un exercice bien agréable. Comme pourtant ces chemins bâtis de main d'homme sont suffisamment larges et toujours secs, on s'y promène encore assez volontiers. La serpentine n'est d'ailleurs pas uniquement employée à construire des chaussées ou des maisons; les plus beaux échantillons sont recueillis avec soin et utilisés dans les arts. Un jour que je m'étais perdu sur les collines qui couronnent le front sourcilleux des falaises, je me trouvai surpris par un orage. Le tonnerre roulait au-dessus de la mer, précédé d'éclairs qui enflammaient la surface des vagues plombées. Je cherchai un gîte pour m'y réfugier; mais, si loin que s'étendit le regard, on ne voyait aucune trace d'habitation. Je ne rencontrai que des moutons effarés qui tâchaient de se blottir sous les monstrueux blocs de pierre amassés de distance en distance au sommet des précipices. Tout trempé, je suivais au hasard un chemin de bruyères qui descendait le long d'un ravin profond et rapide, quand à ma

grande satisfaction je découvris au bord de la mer, de l'autre côté d'un torrent qui tombait en murmurant parmi des quartiers de roche, un enfant d'une douzaine d'années. Il me faisait des signes pour m'indiquer la direction que je devais prendre. D'après les conseils de mon guide, je passai, sur un pont naturel de pierres tremblantes, le torrent déjà grossi par les pluies, et je me trouvai dans une étroite vallée ou, pour mieux dire, dans un pli de terrain resserré à droite et à gauche entre d'épaisses collines. L'enfant marcha bravement devant moi et me conduisit dans une humble chaumière pittoresquement assise sur un rocher tronqué en face d'une grande roue de moulin. Là je m'assis au coin du feu, me rendant à l'invitation de la maîtresse de la maison, qui était la mère de plusieurs petits enfans rassemblés autour d'elle comme une couvée. Son mari avait pour industrie de polir des pierres curieuses et de tailler dans la serpentine des encriers, des vases, des lampes et toute sorte d'objets d'art que la femme vendait aux voyageurs. Il existe dans le village plusieurs de ces boutiques de curiosités locales. Deux riches compagnies industrielles, *Penzance serpentine company* et *Lizard serpentine company*, se sont en outre établies depuis quelques années pour travailler cette pierre en grand et au moyen de puissantes machines. On en fait aujourd'hui des colonnes, des devans de cheminée et d'autres ornemens d'architecture.

La profession de lapidaire est avec l'agriculture et la pêche ce qui donne aux habitans du Lizard les moyens de vivre. La pêche est assez abondante et embrasse une riche variété de poissons. On prend sur ces côtes le turbot, mais j'appris avec étonnement que les pêcheurs de la Cornouaille n'en font point un très grand cas. Ils le coupent souvent en morceaux pour tenter la gourmandise des homards, ces Lucullus des mers. La raison d'un tel sacrifice est que les pêcheurs peuvent aisément tenir en vie les homards et attendre ainsi les demandes des marchands de Londres, tandis qu'ils ont beaucoup de peine à conserver les turbots. De tous les poissons qui alimentent le travail de la pêche en Cornouaille, un seul mérite d'ailleurs de fixer notre attention comme étant particulier aux rivages britanniques de l'ouest, et ce poisson est le *pilchard*. Le pilchard visite les côtes du Lizard, et 6,500 barils, contenant chacun 2,400 ou 2,500 de ces poissons salés, ont été chargés en 1862 à l'est du Lizard pour l'Italie.

C'est au *Land's End* (fin de la terre) que les masses granitiques atteignent tout à coup un développement cyclopéen et formidable. Les roches qui hérissent ce promontoire forment les dernières vertèbres de la grande épine dorsale de l'Angleterre. Une chaîne de montagnes qui commence au Cumberland élève vers le nord un premier

groupe de cimes altières et sauvage, interrompu seulement par les terrains bas du Lancashire et du Cheshire et par les échancrures du canal de Bristol. Le second groupe, appelé système cambrien, s'étend en s'abaissant du nord vers le midi de la principauté de Galles. Un troisième système de montagnes beaucoup moins hautes, le dévonien, séparé du cambrien par le canal de Bristol, court à travers le Gloucestershire, le Wiltshire, le Somerset, le Devon, et vient mourir au *Land's End* avec la terre qui finit. Qu'on ne s'attende pourtant point à trouver ici un orgueilleux promontoire entassant rochers sur rochers, ainsi que le cap de Cornouaille. Le terrain descend au contraire comme s'il voulait se précipiter humblement vers la mer; tout à coup pourtant il se relève, défendu qu'il est par une double ou triple ligne de falaises qui opposent aux vagues un front de bataille. Ces ossemens du globe, qui déchirent brusquement la croûte terrestre, ont un caractère auguste; on s'arrête saisi de respect devant les vénérables masses de granit, premières nées des choses à la surface de notre planète. Le voyageur arrive au promontoire du *Land's End*, le *Belerium* des Romains, en suivant une bruyère sur le bord de laquelle s'élèvent des pierres grisâtres ressemblant à des tombes antiques. Le promontoire lui-même, *head-land*, se compose d'une série de rochers qui s'avancent dans la mer comme les bastions d'une forteresse. Au bout de ces remparts naturels, on aperçoit les larges lames de l'Atlantique battant le mur de granit avec le bruit sombre et monotone de l'éternité. Ces vagues inquiètes et ces rochers immobiles représentent bien le contraste du mouvement et de la résistance. A voir cette armée des flots se précipiter avec une furie aveugle contre les récifs et battre en retraite après avoir été brisée et divisée, on dirait que c'est la vague qui est vaincue. Qu'on ne s'y trompe point pourtant, c'est le rocher. Le rocher s'use, et la vague ne s'use point. La défaite est lente, je l'avoue, le granit prend même à la surface des eaux repoussées comme un air d'empire et de triomphe; mais regardez à la base, elle est minée. La mer creuse dans ces masses solides des passages mystérieux, des anfractuosités perfides entre lesquels la vague, resserrée et tourmentée, éclate en un sourd mugissement; elle ronge peu, mais elle ronge toujours. Ces ravages ajoutent encore à la solennité de la scène.

Le *Land's End* est un des sites les plus imposans qu'on rencontre sur les côtes de l'Angleterre. Là, sur une pierre qu'on montre encore aux voyageurs, le pieux docteur John Wesley a écrit un hymne; là aussi Turner, le peintre des horizons désolés, a célébré Dieu sous une autre forme en dessinant ces lignes d'eau, de ciel et de rochers. Le spectacle est en effet religieux et sublime. Si loin que s'étende le regard, on n'aperçoit que le morne désert des vagues

soulevées au-dessus desquelles flotte la toison dispersée des nuages. Il faut un ciel gris à ces perspectives fuyantes de la mer, à cette saisissante mélancolie de l'immensité. Et pourtant le nom de *Land's End* est un mensonge géographique; derrière cette pointe de terre qui finit, une autre terre recommence; on a devant soi l'Amérique. À ce nouveau monde voilé par la distance et comme noyé à l'horizon par toutes les eaux de l'abîme, j'envoyai mes humbles vœux : puisse la société américaine sortir des guerres civiles glorieuse et délivrée des ombres de l'esclavage, comme le soleil qui brille par instans sur l'Atlantique! Le *Land's End* n'est d'ailleurs point la seule merveille qui s'élève à l'extrémité de la Cornouaille; toute cette côte abonde en promontoires hardis, parmi lesquels je citerai surtout celui de Pardenick. Le caractère du granit est qu'il se présente ici en blocs rectangulaires, posés les uns au-dessus des autres de manière à former des colonnes. Les Anglais admirent beaucoup cette disposition naturelle des roches, et en effet quelle architecture est supérieure à celle-là? Dans ces entassements de débris qui font face à la mer, l'œil découvre des flèches, des arcades, des voûtes, des piliers presque aussi parfaits que s'ils avaient été creusés par le ciseau, en un mot tous les types des édifices historiques (1). L'imagination va plus loin encore; elle croit saisir des ressemblances entre la forme de ces rochers et certaines figures humaines; c'est ainsi que le langage populaire de la Cornouaille a donné le nom de « docteur Johnson » à une pierre ronde et massive, et celui de « docteur Syntaxe » à un bloc de granit représentant bien la tête d'un vieux maître d'école. La sculpture n'a peut-être pas eu d'autre origine; les premiers hommes, frappés des analogies fortuites qui existaient entre certains blocs de pierre brute et les êtres vivans qu'ils avaient sous les yeux, ont dû concevoir l'idée des statues. D'autres masses de granit écroulées dans la mer ont également reçu autour du *Land's End* des noms curieux : voici le Chevalier, *Knight*, avec son armure et son panache de pierre; voici encore l'Irlandaise, *Irish Lady*. Sur ce dernier roc, s'il faut en croire la tradition, une fille de l'Irlande essaya de s'accrocher avec les ongles à la suite d'un naufrage dans lequel tous les passagers à bord du

(1) Pour bien apprécier les beautés de cette côte, il faut souvent descendre jusqu'à la base des rochers par des sentiers droits et bordés de précipices. Un Anglais qui se trouvait en même temps que moi au *Land's End* avait fait de cet art dangereux une étude toute particulière; il savait, à ne s'y point tromper, la pierre sur laquelle on devait mettre le pied pour ne point rouler au fond de la mer. Son enthousiasme l'excitait volontiers à remplir les fonctions de guide. Toute la récompense qu'il tirait de ses services, — et elle lui suffisait, — était de pouvoir dire : J'ai conduit lord *** et lady *** à la base de *Carn-Cowall* (un des rochers les plus abrupts dans le voisinage du *Land's End*); ils n'y seraient jamais allés sans moi.

même vaisseau avaient péri. Ce fut du reste un vain effort, les vagues l'emportèrent, et aujourd'hui encore elle erre au clair de la lune sur les lames tremblantes avec une rose blanche à la lèvres. Plus d'un pêcheur l'a vue, et rend hardiment témoignage de la vérité du fait.

Près du *Land's End* et encore plus près de l'*Irish Lady* s'élève sur la côte, distribué d'étage en étage, le petit village de Sennen, habité uniquement par des pêcheurs, *Sennen fishing village*. Il consiste en un groupe de maisons grossièrement taillées dans le granit; c'est à peine si les pierres de ces huttes se trouvent jointes avec du ciment. Si pauvre qu'elle soit, la maison est pour le pêcheur ce qu'est le nid pour l'oiseau de mer. Construite au flanc d'un rocher ou dans le creux d'une anse abritée des vents, elle représente pour lui le repos après la tempête. Aussi tenais-je à m'introduire dans une des habitations recouvertes de chaume et percées d'étroites lucarnes qui forment ici le type de l'architecture domestique. Un écriteau annonçant un petit commerce de détail me fournit l'occasion d'entrer sans paraître indiscret. Je fus agréablement surpris : l'intérieur de la maison valait beaucoup mieux que l'extérieur. Une cheminée avec un banc et dans laquelle brûlait du charbon de terre, un plafond peint en bleu le long duquel le poisson séchait sur une sorte de claie, un pavé sablé, un dressoir chargé de porcelaines peintes et de cristaux, — tout respirait dans ce cottage le bien-être et la propreté. Une humble boutique d'épicerie était reléguée dans la chambre de derrière. Ce village de pêcheurs appartient tout entier, avec les maisons, les barques, les filets, à un seul propriétaire, — un homme sans enfans, — ajoutait la femme qui me donnait ces détails en regardant fièrement sa petite famille. C'est à peine si les habitans de Sennen possèdent quelques minces bateaux et s'ils peuvent se livrer pour leur compte à la pêche à la ligne. Des enfans de dix ans préparent eux-mêmes les hameçons, et, au moyen d'une frêle barque chevauchant sur la tempête, attrapent d'assez gros poissons qu'ils rapportent tout glorieux à leur mère. En vain les parens rêvent quelquefois pour ces enfans une autre profession que celle de pêcheur : la mer les attire, me disait-on, comme la rivière attire les jeunes canards. Quelques-uns d'entre eux reçoivent pourtant une certaine éducation. Comme je me promenais sur les flancs escarpés du village, la mer prit tout à coup un aspect inquiétant. Le soleil disparut du ciel. Un brouillard noir et épais s'abassa comme un voile à la surface de la mer et effaça entièrement deux rochers qui, sous le nom de *Brisons* ou de *Sisters* (sœurs), forment un des traits saillans de l'horizon. C'était le signe précurseur d'une averse. Je me réfugiai sous le porche

d'une vieille maison en granit où se tenait l'école. Invité à entrer, je trouvai une chambre aux murs nus et délabrés avec des garçons et des filles assis des deux côtés sur des bancs. L'institutrice se plaint amèrement du local, trop chaud l'été, trop froid l'hiver, en tout temps inhabitable. La pauvreté de cette école se trouve bien en harmonie avec l'air triste et sévère du village. Quelques-uns des enfants lisent et écrivent passablement : ils feraient plus de progrès, s'ils suivaient plus assidûment les classes ; mais, dès que vient la récolte des pommes de terre ou la saison de la pêche, ils s'envoient les uns dans les champs, les autres sur la mer, alors toute palpitante de voiles. Les garçons deviennent en peu de temps d'habiles marins, et il faut qu'il en soit ainsi, car ces côtes sont hérissées d'écueils et visitées par de terribles rafales. Quand le vent souffle au *Land's End*, il souffle bien, et « un homme, disent les habitans de Sennen, aurait alors besoin de deux autres hommes pour lui tenir les cheveux sur la tête. »

De tels ouragans donnent nécessairement lieu à bien des catastrophes. On entend à Sennen des récits navrans. Il y a quelques années, un vaisseau fut entraîné par la houle dans une caverne creusée au flanc d'un rocher ; tout l'équipage périt à l'exception de quatre hommes. Parmi les morts, on retrouva deux matelots dans les bras l'un de l'autre : c'étaient deux amis qui avaient passé ensemble par mille dangers ; ils avaient été prisonniers de guerre en France sous le premier empire et ensemble aussi ils avaient cherché à se sauver du naufrage. On les coucha sous le gazon au pied de la falaise, sans les désunir, dans la position même où ils avaient été trouvés. Le 12 juin 1851, un autre navire heurta contre les *Brisons*, et les passagers cherchèrent un refuge sur les deux rocs isolés au milieu des flots. La mer était si furieuse que nul ne pouvait s'approcher d'eux, et qu'ils furent emportés l'un après l'autre par les vagues, à l'exception du capitaine Sanderson et de sa femme, qui restèrent pendant deux jours en vue d'une population frémissante et incapable de leur porter secours. Enfin les braves pêcheurs, au grand péril de leur vie, atteignirent d'assez près les rochers avec leurs barques pour jeter une corde aux deux naufragés. Ici commença entre le capitaine et sa femme un combat sublime, chacun des deux refusant de se sauver avant l'autre. Le dévouement de la femme l'emporta : elle obligea Sanderson à ceindre la corde, et il fut aussitôt tiré à travers les flots par les pêcheurs, qui le recueillirent sain et sauf. C'était maintenant le tour de la femme ; mais soit qu'elle eût mal lié la corde autour de sa taille, soit par toute autre cause, elle fut noyée avant d'avoir pu atteindre le bateau de sauvetage. Sa tombe est maintenant dans le cimetière avec une inscrip-

tion constatant qu'elle avait trente-quatre ans et qu'elle venait de Newcastle on Tyne. Les tempêtes, on le devine, n'épargnent point les pêcheurs eux-mêmes sur ces côtes illustrées par tant de désastres. Le maître d'un petit *public house* à l'enseigne du vaisseau, *ship*, aujourd'hui un vieillard, mais autrefois un hardi pêcheur, a vu son père et son frère, ainsi que le père et le frère de sa femme, périr tous ensemble et du même coup de vent sur le même bateau. On ne s'étonne point après cela de trouver sur le visage des habitants de Sennen une sorte de gravité mélancolique. Les femmes surtout ont un air de tristesse et de sévérité glaciale, des traits durs comme le roc et le front ridé avant l'âge. C'est pourtant un spectacle curieux et animé que celui d'une flotte de soixante bateaux s'éloignant vers le soir du rivage de Sennen avec leurs voiles brunes et tannées pour aller se livrer à la pêche de nuit.

Il ne faudrait point confondre ce village de pêcheurs, souvent beaucoup trop négligé par les touristes, avec un autre qui porte le même nom et se trouve plus loin de la côte, sur la hauteur. Il y a entre les deux une grande différence qui s'accuse aussi bien dans la forme des maisons que dans le caractère des habitants. Le Sennen situé dans les terres est le rendez-vous des voyageurs et des étrangers. Là s'élève une vieille auberge appelée, à cause de sa position excentrique, *la première et la dernière auberge de l'Angleterre*. Là aussi, près d'une humble échoppe où un forgeron de village bat joyeusement le fer, gît un énorme bloc de granit en forme de table sur lequel la tradition veut que trois rois aient un jour dîné ensemble. L'un était le roi des mers, et il fit servir un poisson pêché dans son empire; l'autre régnait sur un pays de forêts, et il fournit un sanglier; le troisième avait des états qui s'étendaient sous le soleil, et il procura les fruits et le vin. Depuis longtemps, une jalousie existait entre ces souverains, et ils avaient souvent discuté pour savoir quel était le plus grand des trois. Au premier service, les convives déclarèrent que c'était celui qui régnait sur la mer, car le poisson était délicat; au second service, le roi des forêts eut l'avantage, car le sanglier était d'une viande fine et succulente; mais au dessert, ce fut le roi des vignes qui réunit tous les hommages, car ses vins étaient exquis. Comme la bonne chère et le bon vin disposent les rivaux eux-mêmes à la générosité, les trois rois se mirent d'accord à la fin du repas en convenant qu'au lieu de disputer sur le mérite d'une contrée au détriment d'une autre, le mieux était de les unir toutes par l'échange des produits.

III.

La masse de granit qui forme la pointe du *Land's End* s'étend d'un côté vers le cap de Cornouaille, aux abords duquel elle disparaît sous des roches plus ou moins ardoisières, et de l'autre elle s'avance en tournant vers *Mount's Bay*, après avoir soulevé en face de la mer des promontoires audacieux, creusé des abîmes en forme d'entonnoir et laissé sur son chemin des grottes percées d'étroites fenêtres en ogive qui laissent entrevoir le ciel et la surface houleuse de l'Océan. La Baie du Mont, *Mount's Bay* (ainsi nommée à cause du Mont-Saint-Michel, qui en est voisin), s'ouvre en face de la ville de Penzance. Cette masse d'eau est entourée de rivages qui présentent au géologue un intérêt particulier. Une ancienne langue de terre, composée surtout de sables granitiques et appelée le *Western Green*, ne forme plus maintenant au bord de la baie qu'une grève insignifiante et stérile. Il y avait pourtant là, sous le règne de Charles II, trente-six acres de pâturages qui, dans le cours de deux ou trois siècles, ont été successivement balayés par les vagues. La tradition affirme aussi que le Mont-Saint-Michel, aujourd'hui un rocher isolé au milieu des flots, était jadis situé dans un bois qui s'étendait à plusieurs milles de la mer (1). Entre ce mont et le village de Newlyn, qui s'élève de l'autre côté de la baie, on trouve sous le sable une noire couche de terre végétale pleine de noisettes, de branches, de feuilles, de troncs et de racines appartenant à des arbres qui poussent encore sur le sol de l'Angleterre. De tels faits proclament qu'il y a eu un changement dans le niveau relatif de la terre et de la mer, et que ce changement ne remonte pas au-delà d'une époque où les plantes étaient ce qu'elles sont aujourd'hui en Cornouaille. D'autres particularités semblent même indiquer très clairement qu'une telle révolution a eu lieu depuis que la contrée était habitée par l'homme (2).

Newlyn et Mousehole, les deux villages de pêcheurs, s'élèvent sur

(1) Le nom celtique confirme pleinement cette tradition; il signifie le *rocher de la forêt*.

(2) J'ai vu dans le musée de Penzance, appartenant à la Société géologique de la Cornouaille, un crâne humain trouvé à Sennen, près du *Land's End*, dans ce qu'on croit être une forêt sous-marine. Ce crâne est d'une forme extrêmement curieuse et paraît bien appartenir au type le plus sauvage. Toute cette côte porte les traces d'anciens ravages qui ont été attribués à une inondation déterminée par l'abaissement des terres. Quant à l'époque de la catastrophe, il est très difficile de la fixer. L'auteur ou les auteurs de la *Chronique saxonne* parlent bien d'une irruption de la mer qui aurait eu lieu en 1099; mais cet événement ou cette suite d'événements doit remonter à une date beaucoup plus ancienne.

la rive droite de la baie. On y va de Penzance par une route ou mieux par une promenade délicieuse en forme de terrasse, adossée d'un côté à la base rocheuse des collines et ouverte de l'autre sur les eaux bleues légèrement dorées çà et là par les sables ou par certaines influences de l'atmosphère. Newlyn s'annonce par un vieux pont de pierre jeté sur une petite rivière où barbotent des canards. L'entrée du village a été plus d'une fois inondée par les eaux de la baie durant les gros temps. Assis dans une crique, il décrit la forme d'une demi-lune ou d'un arc tendu, tandis que le groupe des maisons se trouve dominé sur les derrières par de hautes collines aux sentiers ombreux, aux pentes raides et abruptes. La vue dont on jouit du haut des quais est admirable; d'un côté se dessine sur la baie la ville de Penzance avec son groupe de mâts, ses maisons et son église de granit, qui semblent flotter à la surface des vagues; en face se dresse, du côté de Marazion, le Mont-Saint-Michel, couronné de son vieux château enraciné dans le roc; plus loin, du côté de la mer, s'avance une des cornes de la baie formée par le cap Lizard. Dans le port, une petite flotte de pêche, composée d'environ cent-vingt *smacks* et de beaucoup d'autres minces bateaux, semble dormir sur les flots abrités des vents. Mousehole, qui succède à Newlyn sur le même rivage, en est éloigné d'à peu près deux milles. La route, qui continue de côtoyer et de dominer la baie, s'ouvre entre deux haies de broussailles et de mûriers sauvages. Ce dernier village, Mousehole, se courbe en amphithéâtre dans une vallée creusée et échancrée par les eaux amères, mais qui se relève aussitôt en un cercle de hauteurs verdoyantes, déchirées de temps en temps par des rochers. En face du quai s'élève dans la baie un îlot connu sous le nom de *Saint-Clement Island*, dont la base présente une surface de pierre lisse à moitié ensevelie sous les flots, tandis que le sommet, visité par des nuées de mouettes, se montre couvert d'une herbe drue et fine. Ce brise-lames naturel protège du côté de la mer l'embouchure du port. Non contents de cette médiocre défense, les pêcheurs ont construit pour eux-mêmes, dans ces derniers temps, une grande et forte jetée qui leur a coûté 1,400 livres sterling. Là reposent pendant le jour des bateaux à l'ancre, le mât debout et les voiles repliées. Mousehole était autrefois la métropole de la baie, et il lui reste quelques traces de son ancienne grandeur. Aujourd'hui toutefois c'est, ainsi que Newlyn, un village dont les habitans vont chercher le pain de chaque jour sur la mer. Dans l'après-midi, ils ne sont guère occupés qu'à faire sécher leurs filets; un pêcheur encapuchonné d'un de ces vastes et lourds réseaux marche lentement, suivi d'un autre, qui déploie et étend de brassée en brassée toute la longueur du tissu sur les rampes du quai. Les femmes aux

bras nus, un chapeau cōquettement posé sur le devant de la tête, une robe d'indienne claire serrée autour de la taille, vont laver leur linge ou chercher de l'eau dans des cruches à un limpide ruisseau qui descend derrière le village par un escalier de roches. Des cottages, les uns tournés du côté de la baie, les autres groupés sur la hauteur comme un troupeau de chèvres, sont entourés de perrons formés avec des pierres brutes et tapissés de vignes dont les grappes promettent de mûrir; ils ont généralement un air de propreté joyeuse. Le nom de *Mousehole* (trou de souris) a été le sujet de bien des commentaires (1). Près du village s'ouvre dans les falaises une caverne dont l'entrée en forme d'arche est assez élevée, mais dont la voûte s'abaisse bientôt et se resserre en un étroit passage, conduisant à une galerie creusée autrefois par des mineurs. Est-ce cette caverne qui a donné son nom au village? Quoi qu'il en soit, Newlyn et Mousehole appartiennent à *Mount's-Bay*, un des principaux théâtres de la pêche du pilchard.

Qu'est-ce maintenant que le pilchard? Ce poisson (*clupea pilchardus*) appartient bien à la famille des harengs; mais il s'en détache par quelques caractères extérieurs: il a la tête plus courte, le corps plus trapu, la nageoire dorsale placée plus en avant, vers le centre de gravité; mais il est surtout recouvert de plus longues écailles que le hareng ordinaire. On l'a surnommé, à cause de ses mœurs errantes, le vagabond ou le *gipsy* des mers. L'époque de son arrivée et celle de son départ varient souvent avec les années. D'où vient-il? où va-t-il? L'opinion la plus générale est que ces poissons passent la plus grande partie de l'année sur les rivages de quelque région du nord. Un naturaliste de la Cornouaille, M. Couch, qui a beaucoup étudié cette question, croit au contraire que les pilchards se retirent durant l'hiver dans les eaux profondes, à l'ouest des îles Scilly. Vers le milieu du printemps, ils éprouvent le besoin de voyager et de changer d'horizon. Ils s'élèvent alors du fond des abîmes de l'Océan, et l'instinct de l'association les rassemble en petites bandes. A mesure que la saison avance, ces bandes se réunissent à des troupes plus nombreuses, et vers la fin de juillet ou le commencement d'août les pilchards forment une grande armée, qui, sous la conduite d'un chef, commence ce mouvement extraordinaire de migration, donnant lieu chaque année à la plus belle pêche de la Cornouaille. Poursuivis par des oiseaux de proie, qui décrivent dans le ciel des cercles menaçans, et par de gros poissons voraces, ils s'avancent en colonnes serrées. Cette multitude flot-

(1) Cet endroit s'appelait autrefois Porthenis ou Port-Enys. *Enys*, dans le langage primitif de la Cornouaille, veut dire une île. C'était sans doute une allusion à l'îlot de Saint-Clément, qui se dresse, on l'a vu, à quelque distance du port.

tante vient d'abord toucher terre à l'est du cap de Cornouaille, où un détachement tourne vers le nord, du côté de Saint-Ives, tandis que le corps d'armée passe entre les îles Scilly et le *Land's End*, et pénètre dans le canal, suivant les ondulations de la côte aussi loin que Bigbury-Bay et Start-Point. Leur ordre de marche se trouve plus d'une fois modifié par les courans ou par l'état de l'atmosphère : tout à coup ils paraissent s'évanouir ; mais bientôt ils reviennent et s'approchent de la côte avec des forces imposantes, — des myriades d'êtres vivans poussées par des myriades. Tel est le nombre prodigieux de ces poissons que la mer en change de couleur ; l'eau bout et saute, disent les pêcheurs, comme si elle chauffait au feu dans un chaudron. Le passage de ces bataillons sous-marins communique à la surface des vagues, surtout pendant la nuit, une clarté phosphorescente que les uns comparent à une montagne d'argent, les autres à une lumière liquide, de même que si la lune s'était fondue et dissoute dans la masse des eaux. Des navires à voile ont été arrêtés ou contrariés dans leur marche par ces bancs de pilchards s'étendant sur une surface carrée de sept ou huit milles, et s'enfonçant à une profondeur de deux milles dans la mer troublée. On dit alors que les *eaux vivent*, tant elles palpitent sous cette masse compacte de créatures animées qui la traversent, toutes chargées d'écaillés et d'étincelles.

Au moment où je me trouvais à Newlyn, c'est-à-dire vers le commencement de septembre, la pêche était en pleine vigueur. Cette pêche du pilchard avait été mauvaise à *Mount's-Bay* depuis sept années ; mais elle s'annonçait en 1863 sous des auspices beaucoup plus favorables, et depuis une semaine on avait pris beaucoup de poissons. Les femmes des pêcheurs me faisaient remarquer la surface de la baie zébrée de bandes rougeâtres et mouvantes qui indiquent, selon elles, la présence des bancs de pilchards. Cette pêche exige trois sortes d'approvisionnement : les bateaux et les filets, qui constituent l'équipement de mer, et le cellier à poisson (*fish cellar*), qui se trouve toujours sur le rivage. Il y a dans *Mount's-Bay* environ deux cent cinquante *smacks* de douze à vingt-deux tonneaux. Chacune de ces barques coûte, avec tous les accessoires, près de 450 livres sterling. L'équipage se compose de quatre ou cinq hommes et d'un mousse. La forme de ces bâtimens, peints en noir, sveltes et bons voiliers, n'a d'ailleurs rien de remarquable.

Les filets présentent deux variétés bien tranchées, correspondant à deux systèmes de pêche tout différens, le *drift net* et la *seine*. On se sert plus volontiers du premier dans les temps agités, et du second dans les temps calmes : cela dépend de la saison, de la profondeur des eaux et de l'éloignement des côtes. Comme le *drift ca-*

ractérise d'ailleurs bien la pêche de *Mount's-Bay*, c'est de lui qu'il faut nous occuper d'abord. Répond-t-il bien pourtant à l'idée qu'on se fait ordinairement d'un filet? Non, surtout si on le compare au *trawl*, ce filet du Devon, enveloppant le poisson dans ses cavités perfides comme dans un abîme tissé par la main de l'homme. Le *drift* est un long réseau, ayant à un bout une série de carrés de liège, et à l'autre extrémité des morceaux de fer ou de plomb. Les carrés de liège flottent à la surface, tandis que le bas du filet s'enfonce sur toute la ligne et le maintient dans une position verticale. Il forme, étendu de la sorte, un véritable mur, ayant une longueur de trois quarts de mille, quelquefois même d'un mille et demi, et oppose un obstacle à la marche des pilchards. Ce filet ne prend point le poisson, c'est au contraire le poisson qui s'y prend. Telle est en effet la dimension des mailles que le pilchard peut aisément y introduire sa tête, mais qu'il ne peut plus ensuite la retirer, retenu qu'il est par les branchies comme par les barbes d'une flèche. Son ventre étant d'ailleurs trop gros et l'ouverture de la maille trop étroite, il reste suspendu et accroché à une muraille flottante. Il faut qu'il fasse nuit et que le filet soit invisible ou se confonde avec les flots comme un brouillard, pour que le poisson puisse être pris d'après une telle méthode. Les beaux clairs de lune et les phénomènes lumineux de la mer, par la même raison, ne sont point favorables à cette pêche. Lorsque les eaux sont phosphorescentes, le filet brille à une grande profondeur comme une dentelle de feu. Dans ce cas, le pilchard s'alarme, soupçonne un piège, tourne à droite ou à gauche, et ne continue sa route que quand il a laissé derrière lui cette clarté de mauvais augure. C'est donc à la tombée des nuits sombres que de tels filets sont tendus dans la mer, où on les laisse dériver avec le courant.

Il est peu de spectacles plus intéressans que celui d'une petite flotte de pêche bien alerte, toute pimpante sous ses agrès, ses larges voiles brunes et carrées gonflées par un bon vent, s'éloignant au coucher du soleil sur les eaux frémissantes de la baie. Au commencement de l'été, les pilchards se tiennent à une assez grande distance du rivage, et il faut alors les poursuivre en mer. A mesure que la saison avance, ils s'aventurent au contraire plus près des côtes. Un proverbe de la Cornouaille dit que, quand le blé se couche sur les sillons, le poisson frétille sur le roc. Les bateaux pêcheurs ne s'éloignent guère alors à plus d'un mille du rivage; beaucoup d'entre eux restent même dans la baie, dont les eaux pullulent en quelque sorte de matière vivante. Le soir où je surveillais les apprêts de cette pêche, la mer était calme et comme absorbée dans sa magnificence sous les derniers rayons du soleil roulé à l'horizon dans un

nuage d'où s'échappaient des flots de lumière livide. On tend les filets avec méthode de manière à intercepter sur toute la ligne la migration des bancs de pilchards appelés ici *schools* (1). Cette tâche terminée, quand la nuit descend avec toutes ses ombres, les pêcheurs allument du feu et font alors leur thé. La position des barques à la surface des vagues se trouve désormais indiquée par la lueur rougeâtre qui s'échappe de leurs petits fourneaux. Ces clartés qui s'élèvent et retombent avec le mouvement de la mer sont d'un effet saisissant; on aime à retrouver la main de l'homme et ses mœurs domestiques dans les ténèbres qui couvrent la face mobile des eaux. Pendant que la pêche se pratique ainsi au milieu du vent et du ciel noir, les voiles sont ou repliées ou tout à fait abaissées, et les barques se trouvent par conséquent incapables de changer de place à volonté. Qu'arriverait-il si un vaisseau venait alors à passer dans les eaux circonvenues par les lignes frêles et prolongées du *drift*? La quille du bâtiment emporterait à coup sûr la pêche et les filets. Pour prévenir ce danger, on a recours en pareil cas à un signal. Quand un bateau à vapeur ou tout autre navire s'avance dans la direction des filets, on l'avertit de s'éloigner en allumant une touffe de paille. Vers minuit, on lève les pièges tendus aux poissons; on détache ces derniers des mailles du *drift*, où ils se sont accrochés par les branchies, et, après les avoir recueillis dans un bateau consacré à cet usage, on replonge les filets dans la mer. Les pilchards ne voyagent point seuls; ils attirent à leur suite une bande de brigands, tels que les morues, les merluches et de gros poissons voraces appelés ici *pol-lacks*. Tous ces maraudeurs attaquent volontiers leurs ennemis déjà pris au piège, et bien des fois, en relevant les filets, on a trouvé beaucoup de pilchards à moitié dévorés. Si l'occasion est belle pour les rôdeurs des mers, elle a été aussi mise à profit par les pêcheurs. Ces derniers jettent quelquefois la ligne pendant la nuit autour des filets tendus, et, après avoir amorcé l'hameçon avec un délicat morceau de pilchard, prennent du même coup le tyran et la victime. Il faut d'ailleurs du courage pour tirer hors de l'eau quelques-uns de ces monstres, par exemple le *conger* (anguille de mer), qui lutte comme un boa et pousse, assure-t-on, une sorte d'aboiement sourd. Un des pêcheurs de la côte fut saisi à la gorge, il y a quelques années, par un de ces rudes athlètes et ne se délivra qu'en lui ouvrant le cou avec son couteau. La pêche du *drift*, la *drift fishery*, est quelquefois très productive; on a vu jusqu'à 50,000 pilchards pris en une nuit par un seul *driving boat*. Le matin, les pêcheurs retournent à terre, et s'il est curieux de guetter les barques s'éloi-

(1) Corruption du mot anglais *shoals*, bancs de poissons.

gnant vers le soir du rivage, en aime encore plus à les voir revenir au soleil levant toutes chargées de butin.

Les villages de Newlyn et de Mousehole, si paisibles aux autres heures du jour, se trouvent alors convertis en un marché où règnent le mouvement, le tumulte et l'ardeur commerciale. Une-longue file de charrettes s'étend sur la grève : ces voitures, montées sur deux roues et auxquelles sont attachées d'énormes corbeilles vides, connues ici sous le nom de *maunds*, appartiennent aux *jowsters* ou *hawkers*, marchands de poisson. Ces derniers, le fouet à la main, juchés sur les débris de roche ou debout sur les pierres saillantes de la jetée, examinent d'un œil perçant le contenu des barques et hurlent de toute la force de leurs poumons, criant le prix qu'ils veulent donner du poisson, lequel subit sur le marché, comme toutes les autres marchandises, la loi de l'offre et de la demande. Les pêcheurs, chaussés de leurs grosses bottes de mer et recouverts de leurs vestes ou de leurs manteaux imperméables (*oil skins*, peaux huileuses), s'agitent de leur côté, gravement occupés à ranger les filets et à former les tas de poissons qui miroitent au soleil. Des femmes au dos courbé, chargées d'une hotte appelée *cowel*, sans doute parce qu'on a cru y reconnaître quelque ressemblance de forme avec le capuchon d'un moine (*cowl*), portent, des bateaux sur le rivage, des charges énormes de marchandise. Tout ce monde se croise, se pousse, se coudoie avec un grand bruit de paroles, une sorte d'intonation de voix *chantante* qui est particulière à la Cornouaille. Cependant le dernier bateau pêcheur est arrivé; la dernière charrette s'éloigne avec le *hawker*, qui s'en va content en apparence de son marché. Le village retombe alors dans son sommeil habituel, bercé qu'il est par le murmure doux et monotone de la baie. Les poissonnières (*fisherwomen*), allant à pied et étant chargées d'un lourd fardeau, se rencontrent naturellement plus tard que les autres sur la route de Newlyn à Penzance. Elles portaient autrefois un costume caractéristique, un grand chapeau de bergère en feutre noir, une camisole d'indienne peinte de joyeuses couleurs, un gros jupon de bure, un tablier et des souliers à boucle. Ce costume a disparu, il y a une dizaine d'années, avec la *reine des poissonnières*. Tel est le nom qu'on donnait à une vieille femme très alerte encore, quoique octogénaire, et célèbre pour son attachement aux anciens usages. A l'époque de la première exposition universelle (1851), elle voulut aller à Londres, car elle avait juré de ne point mourir avant d'avoir vu la reine d'Angleterre. Un beau jour donc, elle partit à pied, sa hotte sur le dos, — une poissonnière de Newlyn ne voyage point sans cela, — et, après avoir fait trois cent soixante milles, elle arriva enfin dans la grande cité. Son costume, ses manières originales,

son air honnête et délibéré, tout excita l'attention; elle fut présentée au lord-maire de Londres. Un artiste demanda la permission de faire son portrait : la femme de pêcheur refusa d'abord; mais, l'artiste ayant ajouté qu'il était lui-même un enfant de la Cornouaille, « je n'ai rien à refuser, dit-elle d'un ton vif et enjoué, aux amis de ce beau pays-là! » Après la mort de la reine des poissonnières, l'ancien costume fut tout à fait abandonné; mais les femmes de Newlyn présentent encore aujourd'hui un type peu commun de vigueur, de courage et d'activité.

Une partie de la *récolte* du pilchard est vendue comme poisson frais dans la Cornouaille. Sa chair est huileuse et d'un haut goût; mêlée à des pommes de terre et assaisonnée d'un peu de sel et de vinaigre, elle relève la nourriture habituelle des campagnes. Le pilchard se voit très rarement sur les marchés de Londres. Somme toute, ce poisson de l'Océan est beaucoup moins connu en Angleterre que l'anchois; il est vrai qu'en revanche l'anchois est moins connu sur les bords de la Méditerranée que le pilchard. Les deux mers échangent leurs produits. Étant surtout une marchandise d'exportation, le pilchard doit tout naturellement subir un travail préparatoire avant de quitter les côtes de la Grande-Bretagne. Le curage, *curing*, est généralement confié à la main des femmes. C'est une tâche importante et qui se poursuit quelquefois jour et nuit. Le poisson débarqué sur le rivage est aussitôt transporté sur des brouettes appelées *gurries* ou dans des corbeilles vers le *fish-cellar*. Ce cellier, ordinairement de plain-pied avec la rue, est une construction grossière en forme de hangar et abritée par un toit de poutres massives appuyées sur des murs de pierres mal jointes ou sur de rudes piliers de granit. L'aire, sorte de mosaïque formée avec les cailloux de la mer incrustés en autant d'ovales noirs et luisans, a été balayée avec grand soin et recouverte d'une couche de gros sel qui s'étend à cinq ou six pieds du mur d'appui. Sur ce lit de sel, on couche plusieurs rangées de pilchards, la queue tournée du côté de la muraille, et se suivant les unes les autres à fleur de terre avec un ordre si admirable que le sol est, comme on dit, pavé de poissons. C'est le fondement de l'édifice, qui varie beaucoup selon le goût de l'architecte ou selon la disposition des lieux. Le plus souvent les pilchards ainsi empilés s'élèvent en une muraille longue et massive; d'autres fois ils s'arrondissent en demi-cercles ou en colonnes présentant toujours leur tête à la surface extérieure des diverses constructions. Ils restent ainsi en tas, *in bulk*, durant quatre ou cinq semaines, recouverts de couche en couche par un lit de sel et soumis à une forte pression. Le pavé du cellier s'incline en pente douce à partir du mur vers le centre; cette disposition est essen-

tielle : l'eau et l'huile qui s'échappent chaque jour du tas de poissons se jettent ainsi dans une rigole et sont conduites à l'orifice d'une fosse, *pit*, où elles s'engloutissent (1). Quand on juge le procédé de la salaison, *salting*, suffisamment avancé, on retire le pilchard de la masse construite avec tant d'art, et, après l'avoir lavé et nettoyé, on le range dans des barils appelés *hogsheads*. Chacun de ces barils doit contenir deux mille quatre cents poissons. Pour réduire le volume de ces poissons et pour extraire l'huile, on presse encore durant une semaine les pilchards ainsi empaquetés dans les tonneaux. Cette dernière opération a lieu au moyen d'un couvercle sur lequel pèse une longue poutre équilibrée aux deux extrémités par deux grosses boules de granit, représentant chacune un poids d'environ quatre cents livres. Ceci fait, le pilchard est prêt pour le marché. Très peu de ce poisson salé se consomme en Angleterre; il est expédié à Naples, où il fait les délices des *lazzaroni*, et sur d'autres ports de la Méditerranée. Il est à remarquer que ce sont surtout les nations protestantes du nord qui fournissent aux nations catholiques du midi le moyen d'observer l'abstinence du carême, en leur envoyant le produit de leur pêche. Le rebut du pilchard, qui n'a pu entrer consciencieusement dans les barils, est vendu pour fumer certaines terres de la Cornouaille : c'est un engrais très recherché. Le sel destiné à conserver ce poisson vient généralement de Liverpool. Il arrive à Newlyn et à Mousehole dans de petites charrettes peintes en rouge, tirées par un vieux cheval et construites d'une manière toute primitive. Les femmes le déchargent dans leur *cagoule* d'osier, et durant toute la saison du pilchard on ne voit que sel et poisson dans le village.

Autrefois, c'est-à-dire il y a soixante ou quatre-vingts ans, le pilchard restait jusqu'à Noël sur les côtes de la Cornouaille; mais ce poisson est capricieux : aujourd'hui la pêche commence vers le mois de juillet et se termine avant la fin de novembre. Tant sur terre que sur mer, cette pêche donne de l'ouvrage dans *Mount's-Bay* à cinq ou six mille personnes, hommes, femmes et enfants. Les bénéfices sont quelquefois assez considérables. Le mode de rétribution varie beaucoup, selon les arrangemens et les conventions particulières; mais le plus souvent il est fondé sur l'association du capital et du travail. Parmi les associés, les uns fournissent le bateau, d'autres contribuent à l'achat des filets, d'autres enfin n'apportent que leurs bras. L'argent du poisson vendu sur le marché est divisé entre tous les intéressés, selon la valeur qu'on assigne à la part de

(1) Cette huile grossière est ensuite employée dans les fabriques, où elle sert à graisser les machines; clarifiée et purifiée, elle est même quelquefois vendue à Bristol comme de l'huile de lin. Ce dernier fait m'a été assuré par un pêcheur de Newlyn.

chacun soit dans le matériel de pêche, soit dans la pêche elle-même. Les hommes de l'équipage ne sont donc point des salariés; ils dépendent pour leur gain de la fortune des filets. Aussi remarque-t-on parmi les pêcheurs de la baie un air d'aisance et de fierté qui contraste singulièrement avec la tristesse et l'humiliation des pêcheurs du *Land's End*. Les uns et les autres vivent presque entièrement de la mer; mais les premiers l'exploitent en maîtres, et les seconds en ouvriers.

A Newlyn, un vieux pêcheur à figure digne et respectable m'offrit cordialement de me montrer son logis et les dépendances. Il possédait deux celliers, l'un pour serrer les instrumens de pêche, et l'autre pour saler le pilchard. Sa maison était petite, mais extrêmement propre et commode. Le salon, dans lequel pouvaient tenir à peine quatre personnes, et qui ressemblait sous ce rapport à une cabine de vaisseau, était meublé avec une sorte de luxe : une vieille horloge faisait son joyeux *tic tac* dans une cage d'acajou; une grosse bible splendidement reliée et dorée sur tranche luisait sur une table recouverte d'un tapis à fleurs; une petite armoire vitrée étalait de riches porcelaines de Chine, et dans un cadre accroché au mur figurait le tableau généalogique de la famille (1). Cette dernière circonstance indique assez un trait important du caractère des pêcheurs : ils tiennent beaucoup à la naissance.

Les enfans de la baie se distinguent encore par un grand esprit d'entreprise et par un caractère d'indépendance. Il y a quelques années, sept jeunes pêcheurs de Newlyn eurent l'idée d'aller chercher fortune en Australie. Comment traverser sans argent trois mille milles de mer? La difficulté fut bientôt résolue : ils possédaient entre eux une petite barque de pêche d'environ douze tonneaux qu'ils se mirent à ponter et à gréer pour ce long voyage. Ceci fait, ils arborèrent la voile et perdirent de vue les tranquilles maisons du hameau où plus d'un cœur s'alarmait de leur départ. En plein Océan, il leur fallut tracer eux-mêmes de tête leur carte marine. La moitié de l'équipage dormait sous le pont, tandis que l'autre moitié veillait, tenait le gouvernail et consultait les astres ou la boussole. A la suite d'incroyables efforts, ils arrivèrent en Australie. Je fus présenté à l'un de ces braves navigateurs sur le chemin de Newlyn, où il se promenait avec sa femme. Après être resté quatre années en Australie, il était revenu dans la Cornouaille, où il jouit maintenant d'une bonne position à bord d'un ancien vaisseau de guerre. Aller en Australie ou à la Nouvelle-Zélande est d'ailleurs une sorte de jeu

(1) Les noms de baptême et de famille, les alliances, tout était marqué avec autant de soin que sur l'arbre généalogique d'un lord tout chargé de blasons.

pour les personnes nées sur ces côtes. Il y a très peu de familles qui n'aient quelques-uns de leurs membres aux antipodes. Un voyage sur terre les ferait reculer, et vous trouvez beaucoup d'habitans de Newlyn ou du Lizard qui n'ont jamais été à Londres ni même dans l'intérieur du comté; mais la mer est ouverte devant eux, la mer qui a pour ainsi dire mugé autour de leur berceau, et ils se confient volontiers à cette ancienne connaissance. Les femmes obéissent aussi bien que les hommes à ces séductions de l'espace, aux rêves de fortune et de bonheur qui flottent parmi les nuages, derrière les montagnes d'eau. Il y a environ sept années, un pêcheur était parti pour l'Australie à bord d'un vaisseau d'émigrans, laissant dans un des villages de la baie une jeune fille à laquelle il était *engagé*. N'entendant plus parler de lui et se croyant oubliée, celle-ci amassa quelque argent pour la traversée et alla bravement le rejoindre. A son arrivée, elle apprit que le jeune homme avait bien vécu quelque temps à Victoria, mais qu'il venait de retourner en Angleterre. Le pêcheur avait en effet quitté l'Australie, il revenait avec des intentions de mariage : quel fut son désenchantement quand il découvrit que sa fiancée était encore aussi loin de lui! L'amour est plus fort que la mer et que les distances : le pêcheur travailla, et avec le fruit de son travail il acquit les moyens de refaire encore le voyage. Cette fois il retrouva sa fiancée, qui s'était mise au service dans une famille riche. Tous les deux tiennent maintenant aux environs de Penzance une petite auberge où je me suis arrêté quelques jours.

Les pêcheurs qui ont pu échapper aux accidens de mer atteignent généralement un grand âge. Les côtes de la Cornouaille offrent, surtout en ce qui regarde les femmes, des exemples très remarquables de longévité. Cette circonstance a été attribuée à la nourriture, qui consiste d'ordinaire en poisson, à une vie dure et active, mais aussi à la douceur du climat. A Mousehole vivait Dolly Pentreath (1), une poissonnière (*fisherwoman*) très célèbre en Cornouaille comme étant la dernière personne qui ait parlé le langage primitif du comté. Elle mourut en 1778, à l'âge de cent deux ans, et fut enterrée dans le cimetière de Saint-Paul, une jolie église qui couronne le sommet ardu d'une verte colline. En dehors du cimetière, et enclavée dans le mur d'enceinte, s'élève une pyramide érigée par le prince Louis-Lucien Bonaparte et par le révérend John Carrett, vicaire de Saint-Paul, en juin 1860. Sur cette pierre, consacrée à la mémoire de Dorothy Pentreath, il est dit que le dialecte de la Cornouaille (*cornish*) s'éteignit dans cette paroisse au XVIII^e siècle. Afin de montrer d'ail-

(1) *Dolly*, contraction de Dorothy, Dorothée.

leurs que ce dialecte n'est point tout à fait perdu pour les érudits, on a gravé sur le granit ce verset de l'Exode, écrit tour à tour en anglais et dans l'ancienne langue : « Honore ton père et ta mère, pour que tes jours puissent être longs sur la terre que le Seigneur ton Dieu t'a donnée. » Plus d'une objection s'est élevée contre ce monument, ou du moins contre le fait dont il garde le souvenir. Les langues, a-t-on dit, ne meurent point ainsi, et il n'est pas bien certain que la vieille Dolly Pentreath ait emporté avec elle le dernier signe de la nationalité bretonne. Quoi qu'il en soit, à l'entrée de ce même cimetière se trouve une pierre de granit brut, avec deux bancs de chaque côté, consacrant le souvenir d'un ancien usage. Sur cette pierre, on déposait le cercueil lors des enterremens, et les parens ou amis s'asseyaient à l'entour comme pour dire un dernier adieu au mort. C'était la halte suprême sur le chemin de l'éternité.

Si l'on tient à se faire une idée de l'élégance qui règne dans ces villages de pêcheurs, c'est surtout le dimanche qu'il faut voir Newlyn et Mousehole. Ce jour-là toutes les maisons ont fait leur toilette. Hommes, femmes, enfans, reluisent, pour ainsi dire, sous le linge blanc, la soie et les dentelles. La célébration du dimanche est une des grandes pratiques religieuses de la Cornouaille. Près de Liskeard, on vous montrera trois énormes cercles de pierre appelés les *hur-lers* (lanceurs), et la tradition maintient que ce sont des hommes qui ont été métamorphosés de la sorte pour avoir lancé une espèce de balle le jour du sabbat chrétien. Non loin de Saint-Just est un autre cercle du même genre connu sous le nom de *Merry maidens* (les joyeuses filles), et ces filles ont été aussi changées en pierres pour avoir dansé ce jour-là. Les pêcheurs de *Mount's-Bay* se sont montrés longtemps insensibles, il faut le dire, à ces terribles menaces : ils fêtaient volontiers le dimanche au milieu des plaisirs; toutefois depuis quelques années un grand changement s'est introduit chez eux par l'influence des wesleyens ou méthodistes. John Wesley a été un réformateur dans la réforme. La trace de ses pas se retrouve partout en Cornouaille. J'ai vu tout près de Penzance, dans le village de Hea, une petite chapelle dans laquelle on conserve avec dévotion le roc sur lequel Wesley prêcha l'Évangile du Christ de 1743 à 1760 (1). A Gwennap s'étend à ciel ouvert un vaste amphithéâtre de forme ovale où il a également semé sa parole au vent, et où trente mille de ses disciples se réunissent encore aujourd'hui le lundi de la Pentecôte. A Newlyn et à Mousehole s'élèvent une chapelle wesleyenne et une école du dimanche suivie par deux ou trois cents enfans en-

(1) Ce roc est aujourd'hui surmonté d'une chaire.

tièrement sous la main des méthodistes. En France, où l'on suppose peu la discussion, on pourrait croire que de tels foyers d'opinions dissidentes alarment et désolent l'église anglicane, et pourtant j'affirme qu'il n'en est point ainsi : dans ce pays de liberté, le clergé officiel et les sectes se sont en quelque sorte partagé la vigne du Seigneur. Par son éducation, sa fortune, la forme de ses discours, le ministre anglican est quelquefois un peu loin des classes populaires; ces dernières aiment une parole plus simple, des guides sinon très éclairés, du moins participant à leurs besoins et à leurs travaux. Elles trouvent tout cela dans les chapelles. Le méthodisme est un cercle étroit de doctrines, mais nettement et vigoureusement tracé. Il se propose moins d'instruire que de graver dans le vif sur de rudes natures les traits essentiels de la morale. En Cornouaille, les prédicateurs méthodistes empruntent volontiers à la Bible ces images de *bouche ouverte de l'abîme*, d'*esprit flottant sur les grandes eaux*, qui conviennent si bien à une population de mineurs et de pêcheurs.

C'est la pêche au *drift*, on l'a vu, qui distingue principalement *Mount's-Bay*. Les habitans de Newlyn et de Mousehole se servent bien aussi de la *seîne*, qui occupe environ mille personnes et commande un capital de 8 à 10,000 livres sterling; mais ce dernier système de filets règne surtout à Saint-Ives. C'est donc là qu'il faut le suivre pour assister dans des conditions plus favorables à un grand spectacle de pêche. En allant de Penzance à Saint-Ives par Hayle, on quitte bientôt les rochers pour les sables. Ces vagues de sables mouvans ont inondé des terres autrefois cultivées. Dans certains endroits, elles ont laissé des collines et des chaînes de dunes qui s'élèvent de plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. En fouillant ces sables, on a trouvé les ruines d'anciens édifices. Une ferme dans le voisinage de Saint-Gwithian fut attaquée durant la nuit par ce déluge sec (*dry flood*), et la famille du fermier fut obligée de se sauver par les fenêtres. Dans l'hiver de 1808, la maison, après avoir été enterrée pendant un siècle, reparut d'elle-même à la lumière. J'ai vu près de Hayle la vieille église de Saint-Phillack : menacée et comme accablée par les masses jaunâtres qui l'entourent, et qu'on appelle ici *towans*, elle semble en grand danger d'être engloutie un jour, ainsi que d'autres qui ont disparu de la même manière, par exemple l'église perdue de Perranza-Buloe. On a pourtant trouvé depuis quelques années le moyen de fixer l'humour vagabonde et capricieuse des sables en plantant l'*arundo arenaria*, une sorte d'herbe ou de jonc qui croît volontiers dans les dunes et au bord de la mer. Sur d'autres points, comme à New-Quay, ces mêmes sables se durcissent en pierre, grâce à un oxyde

de fer tenu en dissolution dans l'eau dont ils sont pénétrés. Ces pierres, qu'on voit se former en quelque sorte à vue d'œil, ont été jugées assez solides pour être employées à bâtir des maisons.

La ville de Saint-Ives se présente admirablement au fond d'une baie où elle s'arrondit en croissant, dominée tout à l'entour par des collines de sable bordées de falaises. On l'a comparée à un village grec. Ce qui est certain, c'est que le ciel bleu, la mer verte, les côtes aux pentes blanchâtres, les rochers noirs aux lignes vigoureuses composent avec la ville, assise dans un creux, un tableau ravissant. Sur les quais se dresse le vieux bâtiment d'une mine abandonnée; plus loin, l'église, protégée du côté de la mer par un mur solide et entourée d'un cimetière, présente bravement aux vagues ses anciens vitraux, plus d'une fois battus par la tempête. Saint-Ives ne gagne point malheureusement à être vu de près : autant sa position est belle, autant ses rues étroites et tortueuses à l'intérieur semblent faites pour attrister le regard et dissiper les illusions. C'est bien une ville de pêcheurs : presque toutes les maisons ont un escalier de pierre extérieur conduisant au premier étage, où loge la famille, tandis que le rez-de-chaussée est occupé par le cellier à poisson. Ce dernier répand dans la partie habitée du logis des exhalaisons qui sont loin d'être agréables, surtout durant la saison du pilchard; mais le pêcheur trouve à ces fruits de la mer un parfum qui en vaut bien un autre, la bonne odeur du gain et de la propriété. Les bâtimens destinés à recevoir et à préparer le pilchard atteignent à Saint-Ives des proportions considérables. Je pus m'en convaincre lorsque je visitai les celliers et les magasins de M. Bolitho. Ces celliers, recouverts d'une galerie soutenue par des colonnes de fer, s'ouvrent sur une cour carrée, et ressemblent à un cloître pour la grandeur aussi bien que pour la solidité de l'architecture. Là vous trouvez des montagnes de sel apporté d'Espagne, deux fosses (*pits*) du fond desquelles on tire, dans les bonnes années, jusqu'à quinze cents barils d'huile; puis, quand la saison est avancée, s'élèvent contre les murs des pyramides de poissons. Les magasins où l'on serre les filets et les autres appareils sont également tenus avec un soin scrupuleux et s'étendent sur une vaste échelle. C'est à la puissance du capital employé dans le matériel de pêche que les Anglais doivent en grande partie leur succès; c'est surtout par là qu'ils attirent à eux les richesses de la mer. Dans le port se dressent les mâts de soixante lougres (*luggers*), gros bâtimens qui chaque année, du mois de mars au mois de juin, donnent la chasse au maquereau. Ils vont ensuite chercher le hareng en Irlande, et reviennent à Saint-Ives en automne pour pêcher le pilchard. Il y a en outre deux cent quarante-neuf bateaux qui, à cause du filet dont ils se servent, ont reçu le nom de

seine-boats. La *seine* diffère du *drift-net* en ce que les mailles sont beaucoup plus petites; elle attaque d'ailleurs sa proie en de tout autres conditions. Le filet de *Mount's-Bay* est un mur; le filet de Saint-Ives est une tombe. La pêche du *drift* a lieu dans le silence des nuits sombres; la pêche de la *seine* se pratique en plein jour ou tout au moins par les beaux clairs de lune.

Quand j'arrivai dans la ville, toute la population était en émoi; on attendait le pilchard. Il vient généralement plus tard à Saint-Ives que sur les côtes de Newlyn et de Mousehole; il y a même des années où il ne vient pas du tout : qu'on juge alors de la consternation des habitans! Des hommes appelés *huers* ou *hevers* guettaient son arrivée, postés sur le sommet des collines qui dominent la baie en face de la ville. Ces hommes ont une justesse de coup d'œil extraordinaire; ils devinent les mouvemens d'un banc de pilchards à la couleur, de la mer et d'après les oiseaux qui volent dans le ciel. Comme une telle surveillance demande toutes les forces de l'attention, ces vedettes se relèvent de trois heures en trois heures ou de six heures en six heures. Pendant que les *huers* se tiennent ainsi sur le quivive au haut de la falaise, trois barques, desservies par vingt-deux hommes et accompagnées de bateaux plus petits dans l'un desquels j'avais réussi à m'introduire, flottaient à la surface de la baie. Nous ne faisons d'ailleurs que suivre le mouvement de la vague sans presque changer de place. Les regards des pêcheurs, tournés vers l'endroit d'où devait partir le signal d'agir, étaient pleins d'impatience et d'anxiété. Nous attendîmes ainsi durant une demi-journée qui me sembla très longue; mes compagnons attendaient depuis plus d'une semaine. Enfin deux *huers* parurent sur les hauteurs avec des rameaux blancs à la main, *white bushes*; c'est le nom qu'on donne à des branches de broussailles revêtues d'étoupe ou de rubans de couleur blanche. C'était le signal : le cri de *heva, heva, heva*, retentit alors de vague en vague et de rocher en rocher sur presque toute l'étendue de la baie, répété par les marins, les curieux et les habitans de la ville, qui s'échappaient en toute hâte de leurs maisons pour suivre la scène du haut des terrasses. Toutes les barques s'élancèrent à la fois, courant les mêmes bordées et se précipitant vers l'endroit indiqué comme autant d'oiseaux de proie. Les eaux de la baie tressaillaient autour de nous, battues avec fureur par les rames et en quelque sorte excitées elles-mêmes par le mouvement et l'enthousiasme général. On reconnut pourtant que c'était une fausse alerte; le pilchard s'était bien montré à l'embouchure de la baie, mais il avait fait volte-face, et comme s'il eût senti les filets, il s'éloignait adroitement vers les rochers et les eaux profondes, laissant à la surface tremblante des vagues un

fourmillement lumineux. Le poursuivre dans ces conditions eût été folie, on y renonça. Nous allâmes donc reprendre humblement nos positions au fond de la baie et en vue des collines où se trouvait le poste d'observation.

Deux jours se passèrent ainsi : le troisième jour, même signal donné du haut des falaises par les rameaux blancs, même empressement et même tumulte sur les eaux de la baie. Cette fois le banc de pilchards s'était avancé assez loin dans les sables et dans les hauts-fonds pour qu'on pût l'attaquer avec toutes les chances de succès. Trois hommes *déchargèrent* alors les filets avec la rapidité foudroyante des armes à feu autour des poissons effrayés, dont quelques-uns cherchaient à tourner d'un autre côté, mais se trouvaient aussitôt repoussés par les bateaux vers la masse à moitié enveloppée déjà par la *seine*. Ces filets ont généralement cent soixante toises de longueur sur huit ou dix toises de profondeur : arrangés avec art, ils décrivent un cercle fatal et enferment toute une légion de pilchards ainsi que dans une fosse. Il faut maintenant fixer la prison mouvante au moyen de grappins de fer ou d'ancres marines ; on appelle cela, dans le langage technique, amarrer la seine. La joie se répand aussitôt sur tous les visages ; montés sur des barques légères, les pêcheurs cherchent à se faire une idée de l'étendue du butin et à compter à peu près le nombre de leurs prisonniers par les contours du cercle où ces derniers se débattent. Les poissons, à partir de ce moment, sont pris et bien pris ; mais on ne les retire point de l'eau tout de suite. Il arrive quelquefois que quatre ou cinq millions de pilchards sont circonvenus par la seine ; qui pourrait soulever à la fois toute cette masse ? Quand le banc est considérable, les heures, les jours même se passent avant qu'on puisse les extraire tous, et la difficulté est alors de les tenir en vie dans leur tombeau, où ils se trouvent pressés les uns contre les autres. Des barques sillonnent la surface de la baie, et au moyen d'un filet beaucoup plus petit que la seine, appelé *tuck-net* (de *tuck*, relever), les hommes *écument* en quelque sorte le banc de poissons et les jettent par panerées dans les bateaux, qui, une fois pleins, regagnent aussitôt le rivage. Une telle opération a reçu de ce second filet le nom de *tuck-ing*. Les poissons ainsi repêchés sont reçus au fur et à mesure sur les bords par les femmes et les jeunes filles qui s'empressent de se livrer aux travaux du curage. C'est une autre scène de mouvement et d'activité. La quantité de pilchards saisis dans les eaux de Saint-Ives est quelquefois assez considérable pour remplir jusqu'à 34,000 barils ou *hogsheads* ; il est vrai que je parle des très bonnes années, et que dans d'autres ces mêmes tonneaux restent

absolument vides. C'est alors la famine qui se répand sur les pauvres quartiers de la ville.

On peut dire de la Cornouaille qu'elle a trois moissons, l'une qui jaunit à la surface du sol, l'autre que l'on recueille dans les ténèbres des mines, et la dernière qui mûrit au fond de la mer. De ces trois moissons, la pêche n'est pas la plus fructueuse, et pourtant les produits n'en sont point à dédaigner. En 1847, la *récolte* du pilchard s'était élevée à 41,623 *hogsheads*. En 1862, année médiocre, on a exporté des côtes de la Cornouaille, sur les rives de la Méditerranée et de l'Adriatique, 17,854 barils de pilchards, représentant chacun pour les *cureurs* une valeur de 50 à 65 shillings. Ces résultats matériels ne sont point les seuls qu'on doive envisager : la pêche entretient sur les côtes ouest de l'Angleterre une population vigoureuse et de nobles caractères formés à la dure école des dangers sans cesse renaissans. L'instruction des pêcheurs, je l'avoue, n'est pas très étendue; ils n'ont guère étudié que deux livres, la Bible et la mer. Dans la Bible, ces hommes de foi naïve apprennent tout ce qu'ils ont besoin de savoir sur les merveilles de la création et sur leurs destinées futures. La mer, qu'un poète de la Cornouaille appelle la reine des apaisemens et des graves leçons, leur enseigne d'un autre côté à se dominer eux-mêmes, à lutter contre les élémens par l'indomptable énergie du sang-froid et à secourir au besoin les vaisseaux courbés sous la tempête. Par les mauvais temps, les misères se penchent à la surface de l'abîme vers les misères; les pêcheurs viennent bravement en aide aux naufragés. Un assez grand nombre de bateaux de sauvetage, *life boats*, manœuvrent sur les côtes sévères de la Cornouaille, dirigés par la main de ces hommes intrépides, qui font ainsi apparaître le sourire divin de l'espérance jusque dans la terrible et sanglante lueur des éclairs.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES VOIX SECRÈTES

DE

JACQUES LAMBERT

I.

La frégate la *Magicienne*, après une courte station à San-Francisco, était à la veille de son départ. Un de ses jeunes officiers, René Gerbaud, qui avait paru fort préoccupé toute la journée, aborda vers le soir un de ses camarades.

— Mon cher Lambert, lui dit-il, j'ai à la fois une confidence à vous faire et un service à vous demander.

— Parlez, répondit Lambert.

— Eh bien ! je fais cette nuit même mes adieux à une femme que j'aime beaucoup. Son mari, que je ne connais pas, a été absent jusqu'à présent ; mais une lettre qu'elle a reçue lui annonce son retour d'un moment à l'autre. Après avoir voulu renoncer à cette entrevue, j'ai fini par céder. Je serai très prudent ; mais nous courons risque d'être surpris. Je désirerais, afin qu'un malheur n'arrivât point à la pauvre femme, pouvoir compter sur votre aide. Vous vous tiendriez à portée de la voix aux abords de la maison. Si rien de fâcheux ne survient, comme je me propose de ne rester que quelques minutes à ce dernier rendez-vous, je vous rejoindrais sur la route, et nous rentrerions ensemble à bord.

Il lui donna ensuite les indications nécessaires pour reconnaître la maison. Lambert ne répondit à son camarade qu'en lui serrant la main et en lui disant : Soyez tranquille, j'y serai.

Jacques Lambert était un peu plus âgé que Gerbaud. Il pensa que son ami en était sans doute à sa première affaire d'amour, et qu'il

s'exagérait le danger de la situation. Néanmoins il voulut se tenir prêt à tout événement. A dix heures, ne sachant à quoi employer sa soirée, il se rendit à un *monte* (maison de jeu). Il s'était mis en habit bourgeois afin de ne point attirer les regards, et s'assit dans un coin. Le spectacle qu'un *monte* offrait à cette époque, — peu de temps après la découverte de l'or, — était vraiment curieux. La fièvre du jeu était extrême et la défiance excessive. Tous les joueurs sans exception étaient armés, et quelques-uns, tout en tenant les cartes, avaient à côté d'eux leur *revolver* sur la table. Des enjeux considérables, représentés par des masses d'or, allumaient la convoitise dans tous les yeux. Les chances du jeu amenaient fréquemment des scènes de désordre ou de violence. L'attention de Lambert se porta sur une table placée en face de lui à l'autre extrémité de la salle. Il s'y groupait une trentaine d'hommes de tout âge, de tout rang et de tout costume. Sans doute le coup qu'on allait jouer était décisif, car il régnait un grand silence parmi les joueurs. Le regard de Lambert embrassait tous ces hommes en général sans se fixer sur aucun en particulier. Il se plaisait à ce tableau de physionomies passionnées, les unes réfléchies et concentrées en elles-mêmes, les autres haletantes et effarées. Tout à coup il se fit un grand bruit mêlé de cris et d'imprécations. Les joueurs se ruèrent sur le banquier, qui tomba frappé d'un coup de couteau. Cette scène dura peu ; elle cessa sur les réclamations des assistans, qui se plaignirent de ne pouvoir jouer en paix. La table où le banquier avait été frappé fut désertée, et le malheureux resta étendu sur le sol sans que personne s'inquiétât de lui.

Lambert, qui avait tiré sa montre, s'aperçut qu'il était minuit et sortit à la hâte. La maison que Gerbaud lui avait indiquée se trouvait à quelque distance de la mer, et à une lieue environ de San-Francisco. La route était bordée de petits arbres formant futaie. Quoique Lambert marchât vite, il éprouvait un grand bien-être. Après la scène de meurtre à laquelle il venait d'assister, il se sentait comme rafraîchi par la limpidité de l'air, la transparence de la nuit, bien qu'il n'y eût pas de lune, le silence de l'heure et la senteur des arbres. Il distingua bientôt la maison : c'était une petite habitation blanche à persiennes vertes, avec une galerie extérieure, dans le genre des villas italiennes. Aucune lumière ne brillait aux fenêtres. Lambert sourit. A ce moment sans doute, son ami prenait congé de sa belle maîtresse. Il ralentissait sa marche, lorsqu'un coup de feu, dont il put voir la flamme, partit à cinquante pas de lui. Agité d'un sombre pressentiment, il se précipita, et trouva Gerbaud la face contre terre et la poitrine traversée de deux balles. Lambert le souleva, l'étreignit, l'appela. Gerbaud, les yeux grand

ouverts, mais la sueur de la mort sur le front, reconnut son ami, fit un suprême effort et lui dit : C'est le mari qui m'a tué, mais vous me vengerez.

Il fit un dernier mouvement, se renversa en arrière et expira. Lambert, qui s'était courbé vers lui, se dressa sur ses pieds. Pris d'une subite épouvante, il lui semblait qu'un autre coup de feu allait aussi l'atteindre; mais tout était calme. Il se rassura et se demanda ce qu'il allait faire du corps de son ami. Il ne pouvait l'emporter, et il lui répugnait de l'abandonner. Il entendit alors au loin un bruit cadencé d'avirons. Il pensa, — ce qui était vrai, — que Gerbaud avait demandé une embarcation à cet endroit de la côte, et que cette embarcation arrivait. Aussitôt il courut au rivage et héla le canot à grands cris. Les matelots lui répondirent en forçant de rames, sautèrent à terre, et, conduits par lui, se dirigèrent vers la route. A l'instant où ils en gravissaient le talus, ils aperçurent un homme penché sur le cadavre et qui l'examinait. Cet homme, dont on ne put voir les traits, car il portait une partie de son *poncho* rabattue sur le visage, s'enfuit à leur approche. On le poursuivit, mais inutilement. Lambert, aidé de ses matelots, ramena le corps de Gerbaud à bord de la frégate. Son premier soin fut d'informer le commandant du triste événement de la nuit. Le commandant descendit à terre et pria le consul d'agir sur-le-champ. On se transporta aussitôt à la maison habitée par la femme qui était la cause involontaire de ce drame; mais celle-ci avait disparu. Le commandant ne put qu'insister auprès du consul pour qu'il donnât suite à cette affaire; ses instructions ne lui permettaient pas de différer son départ, et il fut même décidé, afin de ne point perdre de temps, que les funérailles de Gerbaud se feraient à bord.

Au point du jour, la frégate partit. Pendant les heures qui suivirent le départ, les officiers s'entretenaient longuement de Gerbaud, de sa fin funeste et des circonstances mystérieuses qui entouraient sa mort. La cérémonie de l'immersion avait été fixée au coucher du soleil. Cette cérémonie est simple et touchante. L'état-major et l'équipage se réunissent dans la batterie pour dire à leur camarade un dernier adieu. L'aumônier récite sur le corps les prières des morts, puis, au moment où le soleil disparaît, le corps lui-même, enveloppé d'un pavillon national et rapidement entraîné par un boulet que l'on attache à ses pieds, glisse au fond de son humide tombeau. Quelques minutes avant l'heure convenue, Lambert, qui avait fort recommandé qu'on le prévint, était seul dans sa chambre et s'habillait. Il venait de mettre son chapeau et son épée lorsqu'il entendit le bruit sourd d'un corps tombant à l'eau. Il eut un frisson de colère et de douleur, car il se douta aussitôt que la cérémonie se

faisait sans lui. En même temps et d'un mouvement machinal il se précipita à son hublot, comme si, par cette étroite ouverture, il eût pu apercevoir le corps une dernière fois; mais, avant qu'il eût atteint la petite fenêtre, il vit s'y coller, les cheveux trempés d'eau, les yeux glauques, un doigt sur la tempe, la face livide de Gerbaud. Les lèvres lui crièrent : Souviens-toi de me venger! — La terrifiante vision s'évanouit rapide comme un éclair. Jacques s'élança hors de sa chambre, et, à mi-chemin du pont, rencontra le timonier qui avait oublié de le prévenir. En voyant la physionomie bouleversée de l'officier, cet homme trembla et s'excusa en balbutiant. Jacques ne le punit pas. A quoi bon? Ce qui était fait ne pouvait se réparer.

Pendant la plus grande partie de la soirée, il ne put réagir contre l'impression de terreur qu'il avait ressentie si soudaine et si vive; mais à la longue il s'irrita de ce malaise. Jacques avait l'esprit sérieux et voulut se rendre compte de sa souffrance. Il y réussit. Il comprit que, par une évolution rapide de sa pensée, l'image de l'infortuné Gerbaud, tel qu'il l'avait vu à ses derniers instans et tel qu'il se l'était représenté coulant au fond des flots, avait pu lui apparaître. Son hublot, le seul point éclairé de sa chambre, avait dû, comme une toile toute préparée, se prêter à cette illusion de ses sens. Quant aux paroles qu'il avait cru entendre, c'était l'hallucination de l'ouïe complétant l'hallucination de la vue. Cependant ces paroles ne sortaient pas de sa mémoire et l'impatientaient. Certes il était naturel que Gerbaud mourant lui eût exprimé le désir d'être vengé; mais de quelle façon pouvait-il se conformer à ce désir? Où était le meurtrier? Le connaissait-il? le connaîtrait-il jamais? Probablement non. Il ne fallait donc pas attacher à ces paroles plus d'importance qu'elles n'en méritaient. D'où venait donc qu'il s'en préoccupât? En quoi l'engageaient-elles? D'ailleurs Gerbaud n'avait tout au plus été que son camarade. Ce n'était pas sa faute si le malheureux avait été assassiné au coin d'un bois. Là pourtant Jacques hésitait. S'il se fût hâté davantage au rendez-vous, il eût peut-être empêché le crime de se commettre. Ce demi-remords, qu'il ne s'était point avoué jusque-là, lui expliquait comment il avait entendu les paroles dont il se tourmentait. C'était le sentiment de sa faute involontaire qui s'était réveillé tout à coup et qui lui avait rappelé ces paroles en lui présentant comme une expiation possible l'accomplissement d'un devoir de vengeance; mais, après y avoir réfléchi, Jacques se courrouça presque de ces excessifs scrupules de conscience. En somme, il n'était point autrement coupable, et, s'en remettant à l'avenir pour les suites de cette tragique aventure, il se promit de chasser autant qu'il le pourrait de son esprit ces

visions et ces fatigans souvenirs qui ne lui suscitaient pour les conjurer aucun expédient pratique.

Au bout de quelques jours, Jacques avait repris en effet sa vie accoutumée. L'existence de mer, avec sa régularité sérieuse et les énergiques décisions auxquelles les circonstances obligent, est le meilleur remède contre le trouble de l'imagination. La poésie des flots est mâle et fortifiante, et laisse peu de place aux chimères. On voit de trop près le danger réel pour garder longtemps la crainte puérile des fantômes. Jacques se le disait du moins, et s'il pensait encore à Gerbaud, c'était par curiosité, par cet attrait inquiet que les faits en dehors du cours ordinaire de la vie ont pour nous. Cependant il y songeait. La nuit, pendant ses longues heures de quart, ou lorsqu'il était redescendu dans sa chambre, il se demandait quel était l'assassin, et comme il jugeait impossible de le découvrir jamais, il s'applaudissait de ne pas prendre au sérieux plus qu'il ne le faisait le legs de vengeance de son camarade. Certes il n'admettait pas que Gerbaud lui eût apparu; mais en ce cas c'eût été le moins que le spectre menaçant lui eût dit à quels indices il reconnaîtrait son meurtrier. Alors, avec un ennui singulier et suivant qu'il était sur le pont ou dans sa chambre, il continuait sa promenade ou se couchait. Or un soir ses méditations habituelles l'avaient plus vivement absorbé, et il allait s'endormir quand il eut tout à coup la révélation du meurtrier inconnu. L'image de cet homme, nette, lumineuse, parfaitement accusée, s'offrit à son esprit. Ce fut une vision tout intérieure, car elle n'avait rien de ces formes que l'on se crée la nuit quand le regard cherche à percer l'obscurité. Lambert, recueilli, avait les yeux fermés. Le visage de l'assassin était pâle et légèrement bilieux; les cheveux étaient abondans et crépus, le nez droit, l'œil morne, froid et méditatif, et un sourire de sarcasme et de haine plissait les lèvres. D'ailleurs, s'il était devant Lambert, il ne le regardait pas, et pour ainsi dire ne s'apercevait pas qu'il fût là. Le premier moment passé, Jacques ne fut point trop ému. Ces évocations, aux approches du sommeil et quand la pensée s'engourdit, ne sont point rares : elles sont pour la plupart empruntées à nos souvenirs, qui se traduisent alors d'une façon sensible. L'ébranlement que chacune de nos sensations imprime à nos nerfs se continue par des vibrations de plus en plus faibles que l'on ne constate bientôt plus dans l'état de veille et qui redeviennent perceptibles aux heures de calme et de silence; mais ce qui étonnait Lambert, c'est que l'apparition ne se rattachait pour lui à aucun souvenir. Pas plus qu'auparavant, lorsqu'il n'avait aucune idée des traits et de la physionomie du meurtrier, il ne se rappelait l'avoir rencontré ni connu. Il se pou-

vait donc, ce qui arrive aussi, que l'évocation résultât simplement de certaines combinaisons de sa pensée. Il est facile en effet, avec un peu d'efforts, dans le domaine de l'imagination pure, de se composer n'importe quel type. On n'y réussit toutefois qu'après quelques tâtonnemens, tandis que le visage de l'assassin avait surgi tout d'une pièce. Cela troublait Lambert et le rejetait dans le doute.

Jacques chercha longtemps une solution, ne la trouva pas et s'endormit de lassitude. A partir de ce moment, l'image qui lui était apparue ne le quitta plus. Très distincte pendant le jour, elle recevait de la nuit, pendant les rêves qu'il faisait, des contours mieux définis encore; mais elle ne se mêlait en rien à l'existence factice que lui créaient ces rêves. Elle y gardait son attitude isolée. Jacques la voyait, n'était point vu d'elle. Il lui semblait pourtant, à la considérer ainsi dans son immobilité, qu'elle était pour lui un danger futur, et que ce sombre personnage entrerait tôt ou tard dans sa vie d'une façon redoutable. Il attendait avec impatience que ce moment se présentât, au moins en rêve, comme s'il eût pu y saisir quelque indication de son avenir. Ce morne visage, sa présence constante lui devinrent une obsession, et il s'acheminait peu à peu vers un état maladif de surexcitation nerveuse; quand une réflexion dont il ne s'était point encore avisé lui fit beaucoup de bien. Il se dit que cette fantastique apparition n'était due qu'à une simple association d'idées. N'était-il pas probable que quelques jours auparavant, lorsqu'il cherchait avec le plus d'ardeur quel pouvait être le meurtrier de Gerbaud, une image quelconque, empruntée à des souvenirs qui lui échappaient ou née d'un caprice de son imagination, s'était offerte à lui? La simultanéité de la création de cette image et de la question qu'il s'adressait lui avait fait croire à l'évocation de l'assassin lui-même. Il n'y avait là qu'une coïncidence spécieuse qui l'avait induit en erreur, et l'explication qu'il se donnait maintenant était la seule vraie et la seule raisonnable.

Jacques éprouva un réel soulagement d'esprit; mais, afin de se rassurer complètement, il voulut se bien convaincre que des souvenirs oubliés depuis longtemps, et dont on ne ressaisit pas la trace, peuvent inopinément surgir devant nous. Il était persuadé que, par une étude attentive de soi-même et par l'observation des faits qui nous entourent, on peut se rendre compte des aspects bizarres qu'offre parfois la vie de l'intelligence ainsi que des illusions des sens. Peut-être aussi espérait-il, en analysant le mécanisme de la mémoire, en forçant cette dernière à un exercice régulier et réfléchi de ses facultés, retrouver à point nommé dans sa vie antérieure cette singulière physionomie de l'inconnu dont il subissait souvent encore la sinistre fascination. C'eût été la meilleure preuve de l'ina-

nité de ses craintes. Certes ces souvenirs que l'on constate sans qu'on puisse en découvrir l'origine ne constituent point par eux-mêmes des événemens qui nous aient vivement affectés. Ce sont des impressions fugitives, qui tomberaient bientôt dans un complet oubli, si elles ne se reliaient d'une façon imperceptible, mais durable, à des faits d'une importance beaucoup plus grave. L'émotion d'un seul jet qui remue profondément le cœur ne s'accuse que plus tard dans ses nuances diverses de sentiment et de passion. Tel paysage que l'on admire d'un rapide regard ne se révèle que longtemps après dans la grâce ou l'originalité de ses détails. Ce n'est que par un minutieux retour vers le passé qu'on s'en pénètre entièrement. Cette faculté si rare de vision rétrospective qu'ont le philosophe et le peintre, Jacques s'efforça de l'acquérir. Quoique réduit aux proportions d'un navire, le champ d'exploration qui s'offrait à lui était excellent, car beaucoup d'acteurs s'y pressaient dans un espace restreint. Dès lors, soit que quelque manœuvre critique appelât l'équipage sur le pont, soit qu'aux heures de repos il s'y groupât paresseusement, Jacques s'exerçait à saisir d'un coup d'œil, à fixer dans son esprit, par une impression spontanée, cet ensemble de physionomies diversement expressives. Il laissait quelque temps s'écouler, puis, le soir, seul avec lui-même, il revenait sur le tableau qu'il avait contemplé, il en reproduisait vite les principaux traits, et, sollicitant ensuite ses souvenirs, il les amenait à se dresser devant lui avec un imprévu et une vérité qui le charmaient. Mille détails qu'il eût négligés ressuscitaient pour lui. Il arriva en outre à un résultat qu'il n'avait pas pressenti : en se rappelant l'attitude et la physionomie de certains hommes frappés de peines assez graves peu de temps après l'heure où il les avait observés, il découvrait en germe dans cette physionomie et cette attitude l'acte d'indiscipline qu'ils devaient commettre, la conduite ultérieure qu'ils avaient tenue. Cette divination après coup, qu'il eut lieu de constater par maints exemples, était pour lui d'un grand intérêt. A en juger par ses études, il y voyait un indice que la physionomie de l'inconnu, si froidement cruelle dans sa méditation, heureuse déjà du crime qu'elle semblait avoir en perspective, était bien celle du meurtrier de Gerbaud. Il fallait donc qu'il l'eût vue quelques heures peut-être avant l'assassinat; mais où? Là, quelque effort qu'il fit, sa mémoire le trahissait, et il s'interrogeait en vain.

Cependant l'apparition lui était toujours présente; mais, l'ayant acceptée comme un phénomène de mémoire dont il n'avait point encore la clé, il s'en souciait peu. D'ailleurs le temps avait marché. La frégate, après avoir doublé le cap Horn, avait relâché à Bahia. Les plaisirs de cette grande ville offraient à Jacques de nombreux

moyens de se distraire. Il y avait de plus retrouvé un de ses meilleurs camarades d'école, Achille Herbin. Herbin, un peu souffrant des fièvres, avait obtenu de débarquer du brick le *Janus*, où il était, et de revenir sur la *Magicienne*. Pendant la traversée de Bahia en France, Herbin et Jacques se lièrent intimement. Herbin avait le caractère ouvert et expansif; sa gaîté franche, son affection, devinrent un besoin pour Jacques. De son côté, Herbin, d'une intelligence sûre et pratique, se plaisait, bien qu'en les raillant doucement, aux spéculations transcendantes de son ami, dont il ne pouvait méconnaître toutefois le côté original et saisissant. Naturellement Jacques lui avait raconté l'aventure de San-Francisco. Les deux amis la discutaient souvent, et leur entretien se prolongeait parfois fort avant dans la nuit.

Un soir, Jacques parlait à Herbin de rêves assez fréquens qu'il faisait, et dans lesquels la sombre figure intervenait toujours en spectatrice, telle qu'une muette et menaçante énigme. — Je suis sûr, dit-il, que, si je rencontrais un jour cet homme, je me comporterais envers lui avec une réserve qui ne serait pas exempte de terreur.

— Et pourquoi cela?

— C'est que, à mon avis, certains rêves qui reviennent périodiquement ou à des intervalles plus ou moins éloignés, mais toujours les mêmes, nous indiquent, d'après les sentimens qu'ils nous font éprouver, de quelle façon nous agirons dans des circonstances analogues de la vie réelle. En ce sens, on peut dire que les songes annoncent l'avenir, car, si les circonstances auxquelles ils ont trait se présentent, ils ont sur nous une influence d'habitude. Nous ne nous dérobon qu'avec peine aux impressions que nous y avons subies, aux déterminations que nous y avons prises.

— Il faudrait pour cela que les situations de ces rêves se fissent réalité, et c'est ce qui n'arrive pas.

— C'est ce qui peut arriver. Si mes déductions sont justes, cet homme que je vois, j'ai dû l'apercevoir déjà : il peut être l'assassin de Gerbaud, et je puis tôt ou tard me rencontrer avec lui; mais, en laissant de côté cette question des rêves, il se passe dans la vie ordinaire quelque chose d'équivalent. Il y a des impressions en apparence non motivées qui nous viennent à l'improviste, nous émeuvent puissamment, que désormais nous ne chassons plus, et d'où naissent pour nous certains pressentimens qui parfois ne trompent pas. En veux-tu un exemple?

— Oui.

— Eh bien! à quatorze ou quinze ans, avant d'entrer à l'école navale, j'avais un camarade de collége. Il venait de lire avec grand

plaisir *le Pilote* de Cooper et en était aux dernières pages du roman, où l'auteur, en forme de conclusion, raconte ce que devint par la suite chacun de ses personnages. Mon camarade s'était particulièrement intéressé au jeune *midshipman* Merry. Par une fantaisie de romancier, Cooper, probablement embarrassé de Merry, le fait tuer en duel. Cette fin tragique, que rien ne permet de prévoir, surprit brusquement et douloureusement mon ami. Par sympathie d'âge, par caprice d'imagination, il s'était presque identifié avec Merry. Il lui sembla que lui aussi serait tué en duel. Cette impression lui resta, et souvent il m'a dit que, s'il avait une affaire, il ne se battrait qu'avec répugnance. Tu le vois, cela se passe exactement comme dans le rêve, et le pressentiment a sa raison d'être. Qu'une affaire survienne, avec l'impression fâcheuse qui persiste, on a des chances de mal tenir son épée, et, si on tient mal son épée, on court le risque d'être tué. Cela est simple et logique.

— Certes, mais ton exemple n'a qu'un tort. C'est que ton ami d'enfance est bien portant.

— Non, dit Lambert sérieux. Il s'est battu avec un de ses camarades en sortant de Saint-Cyr, et il a été tué.

— Diable!... fit Herbin.

Et les deux amis, cessant de parler, demeurèrent en proie à une émotion plus grande qu'ils n'eussent voulu se l'avouer.

II.

Quand la *Magicienne* arriva en France, Herbin et Jacques prirent un congé. Jacques, qui n'avait plus ses parens, vint à Paris, où demeurait d'ailleurs son ami. La famille Herbin le reçut admirablement. M. Herbin était banquier. C'était un homme de cinquante ans très aimable et très bon. M^{me} Herbin était une de ces excellentes femmes qui adorent leur ménage, dont toute la joie est dans le luxe et le bien-être de leur intérieur. Sa fille Hermance lui ressemblait, mais elle avait le charme de ses vingt ans, de grands beaux yeux bleus et des cheveux châains. Au bout de quelque temps, elle accueillit Jacques comme un camarade, avec les nuances tendres et coquettes d'une amitié de femme. Évidemment elle était heureuse de le voir et toute prête à l'aimer. Jacques fut séduit par le tableau calme et rafraîchissant de cette vie de famille autant que par la beauté d'Hermance. Depuis dix ans qu'il naviguait, il n'avait jamais eu que de fugitifs plaisirs et des liaisons sans lendemain. A la place de cet isolement, il entrevit dans son union avec la jeune fille une affection loyale et sûre qui ne lui manquerait point. Par sa douceur,

sa sincérité et sa franchise, Hermance n'était-elle point cette vraie compagne du marin dont le caractère doit être à la hauteur des longues et dures épreuves de l'absence et du danger? Peut-être aussi Jacques, assombri par les pensées qui l'avaient assailli depuis la mort de Gerbaud, avait-il besoin, pour les oublier, d'aimer et d'être aimé. Il se confia donc à son ami. Herbin fut enchanté, et s'engagea aussitôt à demander pour lui à ses parens la main de sa sœur. Au grand émoi de Jacques, il le fit en sa présence le soir même. Sans doute cette demande était prévue et désirée, car M. et M^{me} Herbin sourirent et dirent à Jacques d'aller chercher le consentement d'Hermance. La jeune fille, toute rougissante, leva sur Jacques ses yeux humides de plaisir et d'émotion et lui abandonna sa main. Ces jolies et rapides fiançailles terminées, il fut convenu que l'on se marierait le plus tôt possible, et, s'il n'eût été trop tard, Jacques serait allé tout de suite solliciter l'autorisation du ministre de la marine.

Dès ce moment, il fit partie de la famille et y prit ses repas. Dans la journée, il courait les magasins et faisait des choix pour la corbeille d'Hermance. Le soir, il restait auprès d'elle et ne comprenait pas pourquoi les heures s'envolaient si vite. Jamais il n'avait été si heureux. Aussi ne concevait-il plus les inquiétudes et l'effroi que lui avaient causés les dernières recommandations de Gerbaud. Il ne savait même plus si Gerbaud les lui avait faites, car il n'apercevait que dans une sorte de brouillard cette figure du meurtrier inconnu dont il avait été si longtemps obsédé. C'était certes à de bien stériles études qu'il s'était livré depuis un an, et dont les ambitieuses visées ne valaient ni un regard ni un sourire de la jeune fille qu'il aimait. Ce n'était plus maintenant, en face du bonheur dont il jouissait, qu'il serait assez fou pour se tourmenter ainsi. Il se disait cela quand il était seul, et hâtait le pas pour rentrer chez sa fiancée. Un soir, M. Herbin arriva un peu après l'heure du dîner. Tout en se mettant à table, il s'excusa : — Ce n'est pas ma faute, dit-il, j'ai rencontré ce pauvre de Girard. Le voilà de retour en France. Nous avons causé très longuement, il lui a été impossible de venir aujourd'hui ; mais vous le verrez demain.

Ni M^{me} Herbin ni sa fille ne lui répondirent.

— M. de Girard, fit alors M. Herbin en s'adressant à Jacques Lambert, est un créole de La Martinique. En 1848, il m'a rendu un immense service; sans lui, j'étais perdu : il m'a prêté une somme importante avec laquelle j'ai rétabli mes affaires. Grâce à Dieu, j'ai pu lui rendre son argent, mais je ne lui en garde pas moins une éternelle reconnaissance.

Jacques n'avait rien à répondre. Hermance et M^{me} Herbin conti-

naient à se taire. M. Herbin, un peu embarrassé, changea le tour de la conversation. Quand le dîner fut terminé, Hermance s'approcha de son fiancé : — Monsieur Jacques, lui dit-elle, je ne dois pas avoir de secret pour vous, surtout quand ce secret ne peut vous causer aucune peine. Après le service qu'il avait rendu à mon père, M. de Girard m'a demandée en mariage. J'avais pour lui une grande reconnaissance et le tenais pour un parfait honnête homme ; mais j'éprouvais en même temps une indéfinissable répugnance à devenir sa femme, et je refusai. Les choses en restèrent là. M. de Girard partit pour l'Amérique. Nous avons appris qu'il s'y était marié, et que peu après il avait perdu sa femme. Si, ma mère et moi, nous avons gardé le silence pendant le dîner, c'est que mon père m'en a voulu assez longtemps d'avoir refusé M. de Girard et que nous n'aimons pas à entendre parler de lui. Vous voyez qu'il n'y a en tout ceci rien qui puisse vous fâcher.

Cela était vrai. Aussi Jacques Lambert remercia M^{lle} Herbin de la confiance qu'elle lui avait faite. Toutefois il ne put se défendre, à l'endroit de ce M. de Girard dont il venait d'entendre parler pour la première fois, d'une impression pénible et d'une crainte vague.

Le lendemain, vers six heures du soir, quand il entra dans le salon, il aperçut un étranger assis près du feu, à côté de M^{me} Herbin. On était à la fin d'avril, et le jour commençait à baisser. A l'aspect de Jacques, l'étranger se leva : — Monsieur, lui dit-il, M^{me} Herbin vient de m'apprendre votre prochain mariage avec M^{lle} Hermance. Permettez-moi de vous en faire mon bien sincère compliment et d'espérer qu'en ma qualité d'ami de la famille vous voudrez bien aussi me considérer comme votre ami.

Il tendait la main au jeune homme. Jacques la prit, mais en même temps il distingua confusément les traits de l'étranger. Un frisson lui courut par tout le corps, et il ne put trouver une parole. Il avait devant lui cette tête pâle aux cheveux crépus, aux yeux ternes, qu'il était presque parvenu à oublier, et qui se rappelait à lui d'une façon foudroyante en lui apparaissant vivante et réelle. Jacques toutefois avait un grand empire sur lui-même. Il craignit que l'étranger ne sentit sa main trembler dans la sienne et balbutia quelques mots. N'était-il point d'ailleurs le jouet d'une illusion ? Ne pouvait-il pas s'être trompé ? Il en était certainement ainsi. Il s'assit et regarda le feu pour ne point regarder M. de Girard, attendant avec une impatience fébrile qu'on apportât de la lumière. Ce fut Hermance elle-même qui entra et posa la lampe sur la cheminée. Jacques leva lentement les yeux sur l'étranger. Il ne s'était point trompé, c'était bien là le visage de l'assassin. Quant à M. de Girard, il examina Jacques avec curiosité et une sorte d'étonnement.

Au dîner, la conversation fut générale, et Jacques ne laissa paraître aucune émotion. Seulement, dans la soirée, il prit Achille à part. — Sais-tu au juste ce que c'est que M. de Girard? lui demanda-t-il.

— Je sais qu'il a rendu un service d'argent à mon père et qu'il a voulu épouser ma sœur.

— Tu ne sais rien de plus?

— Non; nous autres marins, je ne devrais pas avoir besoin de te l'apprendre, nous ignorons presque toujours ce que font nos familles. On s'y marie, on s'y ruine, on s'y enrichit pendant notre absence, et ce n'est qu'au retour que nous en sommes instruits.

Achille croyait que Jacques était jaloux et qu'il plaisantait.

— Tu as raison, reprit Jacques; mais, dis-moi, tu n'as point parlé de mon aventure de San-Francisco?

— Non, répondit Achille.

Il n'en avait point parlé en effet. Comme depuis longtemps déjà il avait eu l'intention de marier son ami à sa sœur, il n'avait point voulu que celle-ci fût au courant des idées, un peu folles selon lui, qui germaient parfois dans le cerveau de Jacques, ni qu'elle s'inquiât de la singulière mission de vengeance que Gerbaud lui avait donnée.

— Eh bien! dit Jacques, fais-moi le plaisir de n'en pas parler, et tâche d'avoir quelques renseignemens plus précis sur le compte de M. de Girard.

Achille ne put retenir un mouvement de surprise. Il se douta de la vérité: il regarda M. de Girard et lui trouva une certaine ressemblance avec le portrait que Jacques lui avait fait si souvent du fantastique assassin de Gerbaud; mais il ne dit point sa pensée à ce sujet. Il eût craint de pousser Jacques plus avant dans la voie de suppositions dangereuses où il semblait prêt à s'engager.

Quelques jours s'écoulèrent, et Achille n'aurait point reparlé de M. de Girard à Jacques, si celui-ci ne l'eût interrogé. Achille n'était guère plus avancé qu'auparavant. M. de Girard, parmi le peu de personnes qui le connaissaient à Paris, avait simplement la réputation d'un homme froid et poli. Achille avait fait causer M. de Girard. Celui-ci, apparemment sans défiance, lui avait dit avoir voyagé dans toute l'Amérique et même séjourné à San-Francisco. Achille n'avait point insisté. Au fond, il ne désirait nullement éclaircir les circonstances de la mort de Gerbaud. S'il les eût éclaircies de façon à mettre en cause M. de Girard, il ne l'eût point dit à Jacques. Enfin il avait appris au ministère de la marine que M. de Girard sollicitait un consulat, et que, par sa fortune et ses relations très honorables à la Martinique, il avait de grandes chances de l'obtenir. Jacques ne

fut pas dupe de la réserve où se tenait son ami, mais il n'essaya pas de l'en faire sortir. Il avait quelque honte de lui découvrir le trouble d'esprit où le jetaient des soupçons sans fondement.

En outre les renseignemens favorables à M. de Girard qu'Achille lui avait donnés, si incomplets qu'ils fussent, le faisaient hésiter. La ressemblance de cet homme avec l'apparition était manifeste à ses yeux; mais elle pouvait être toute fortuite. Il y avait même des momens où il doutait qu'elle fût réelle. Ce qui l'en faisait douter, c'est qu'il ne pouvait comparer les deux images l'une à l'autre. Elles se fondaient tellement ensemble que, par suite même de leur complète identité, il était tenté de croire à un parti pris de son imagination. Il se révoltait alors contre la puissance occulte qui le poussait à de fatales recherches, et ne se pardonnait point de se forger, ainsi qu'il le faisait, de tels tourmens en plein bonheur.

Malheureusement pour Jacques il voyait souvent M. de Girard, que M. Herbin recevait dans l'intimité et qu'il ne lui était point possible d'éviter. Or, tandis qu'il ressentait à son égard une antipathie qui croissait chaque jour, M. de Girard avait pour lui d'excessives prévenances et une amabilité presque obséquieuse. Cela irritait Jacques. Un soir qu'il y avait chez M. Herbin un assez grand nombre d'invités, il n'y put tenir. On venait de parler de la marine, et M. de Girard n'avait point tari en éloges sur la carrière du marin en général et sur certains faits particuliers à Jacques. Le cercle des auditeurs s'était rompu, et M. de Girard continuait toujours. Jacques, le laissant au milieu de ses complimens, tourna sur ses talons et fit quelques pas; mais presque aussitôt il se retourna brusquement et le regarda. La caressante expression de la physionomie du créole avait tout à fait disparu. Ses sourcils froncés, ses yeux brillant d'un feu sombre, ses lèvres serrées témoignaient d'un amer ressentiment. Jacques marcha droit à lui : — Ah ! j'en étais bien sûr, lui dit-il, vous me haïssez.

Les traits de M. de Girard se détendirent. — Non, dit-il froidement, je ne vous hais pas; mais il est concevable que je sois froissé de vos procédés avec moi.

— Non, non, reprit Jacques, je suis sûr de ce que j'avance, et vous ne me ferez point prendre le change. En me retournant, je n'ai pas agi sans dessein. Je sais trop comment on démasque les hypocrites.

— Monsieur ! s'écria M. de Girard.

Cette scène n'avait point passé entièrement inaperçue; entre autres témoins, elle avait eu Hermance. La jeune fille emmena le créole, et à la fin de la soirée elle gronda Jacques. — Vous êtes un méchant, lui dit-elle.

Elle aussi le croyait jaloux. Jacques sourit avec mélancolie et lui promit de ne plus chercher querelle à M. de Girard.

Jacques s'attendait presque à une provocation; M. de Girard ne lui en fit point et se contenta d'être très cérémonieux. Cependant, quoi qu'il fit pour leur résister, les soupçons de Jacques grandissaient. Cette aversion de M. de Girard pour lui, prise sur le fait, l'éclairait. Si tous deux se haïssaient sans cause, n'était-ce point que le vengeur et le meurtrier se devinaient d'instinct? A certaines heures toutefois il sentait ce que de telles idées avaient de funeste, ce que ses déductions avaient de puéril. Puisque ses souvenirs, scrutés sans relâche, ne lui fournissaient aucun indice positif, puisqu'il ne pouvait appuyer sur aucun fait une accusation plausible, il était aussi fou que coupable de ne point s'arracher à des chimères; mais c'est en vain qu'il se raisonnait lui-même : il se complaisait fatalement à ces chimères. Elles l'attiraient comme un abîme de doute au fond duquel il voulait malgré lui descendre.

Un soir la bonne M^{me} Herbin commit une maladresse. Elle s'était aperçue de la répulsion de Jacques pour M. de Girard, et crut en prévenir toute suite fâcheuse en répétant ce que le créole lui avait dit par hasard. Il y avait quelques années, il s'était battu deux fois en duel, et chaque fois avait tué son adversaire. Ainsi c'était un duelliste exercé qui ne manquait jamais son homme. Jacques fut en quelque sorte pris au dépourvu par ce récit. Jusque-là il ne s'était point imaginé avoir d'autre rôle à jouer que celui du juge frappant un coupable, et n'avait pas entrevu la possibilité d'une lutte personnelle. Il se mit à rire, mais il eut un involontaire serrement de cœur. Néanmoins, à cause de cette émotion même de son corps que son âme était incapable de ressentir, il affecta, lorsque l'occasion s'en présenta, de jeter sur M. de Girard des regards plus méprisants et plus hautains. Alors, comme sa haine, acharnée à la découverte d'un secret, était fort lucide, il remarqua qu'aux mêmes instans M. de Girard le regardait d'une façon singulière avec la persistance et le soin d'un homme qui s'efforce d'en reconnaître un autre. — Ah! se dit-il, lui aussi m'aurait-il donc vu? Serions-nous tous les deux à la recherche d'un souvenir, d'une impression dont nous n'aurions pas eu conscience?

Il frissonna d'impatience et de douleur. — Cette situation ne saurait durer, se dit-il encore; il faut y mettre fin d'une manière ou d'une autre.

Le lendemain, tout sembla devoir se terminer. Comme Jacques entra chez sa fiancée, celle-ci accourut à lui toute joyeuse. — Mon ami, lui dit-elle, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

— Laquelle?

— M. de Girard est nommé au poste qu'il sollicitait, et va partir.

C'était en effet une bonne nouvelle pour Jacques. Il en était arrivé à ce degré d'irritation sourde où la prudence et la volonté, impuissantes à conjurer un éclat, le retardent au plus de quelques heures. Ce départ le sauvait. Sous l'influence des idées singulières dont il s'était fait une habitude, il y vit une sorte de fatalité heureuse. Ainsi le péril s'éloignait de lui comme il était venu, tout d'un coup. Il eut un apaisement subit de cœur et de pensée, et ne voulut plus songer à M. de Girard. Il en vint décidément à croire que les suppositions qu'il avait faites à son sujet n'étaient que le produit de son imagination malade, et que cette ressemblance dont il avait été poursuivi ne s'était si vivement présentée à lui que dans le vertige de la peur, dans la défaillance de sa raison. Cet homme partant, il redevenait libre, et les apparences dont il avait été la dupe n'étaient plus qu'un mauvais rêve. Ces réflexions se succédèrent dans son esprit avec une extrême rapidité, et, rassuré, rendu à lui-même, il n'eut plus devant lui que la beauté d'Hermance qui lui souriait. Son visage exprima un bonheur si complet que la jeune fille s'en étonna presque. — Étiez-vous donc jaloux à ce point? lui dit-elle.

— Non, répondit Jacques; mais j'ai pour cet homme une aversion inexplicable, une aversion que vous avez eue vous-même, et je suis content qu'il parte.

Quelques jours à peine séparaient Jacques de la célébration de son mariage. Achille, heureux de voir son ami délivré de ses idées noires et craignant qu'il n'y retombât, l'occupait de courses et de plaisirs pendant toutes les heures où il ne restait pas auprès de sa fiancée. Jacques se prêtait d'autant plus volontiers à cette vie douce et facile que nulle part il ne rencontrait M. de Girard, retenu sans doute chez lui par les préparatifs de son départ. Peut-être aussi cherchait-il à s'étourdir, car quelquefois encore il songeait au créole. Un soir, Achille le mena chez un de leurs amis communs. Il y avait eu un grand dîner, et l'on venait de dresser les tables de jeu lorsque M. de Girard entra. Sa présence fut très désagréable à Jacques. Si la soirée eût été plus avancée, il serait parti. Voulant être le moins possible en contact avec M. de Girard, il s'assit à l'écart et tenta de s'isoler dans l'heureuse pensée de son prochain mariage. Il s'y absorba bientôt et n'accordait que très peu d'attention à ce qu'on faisait autour de lui, quand Achille le tira de sa rêverie. — Que fais-tu dans ton coin? lui dit-il. Il y a là-bas une partie fort intéressante.

— Cela m'est bien égal, répondit Jacques.

Cependant il regarda. La plupart des hommes s'étaient réunis à une table et suivaient le jeu sans prononcer une parole. Dans ce

groupe de physionomies agitées, Jacques en vit une sérieuse et froide : c'était celle du créole. Si l'issue de la partie éveillait chez lui quelque curiosité, cette curiosité était morne et distraite. Évidemment sa pensée était ailleurs. Il était assis, la tempe appuyée sur sa main gauche, et avait sur les lèvres ce sourire ironique et incertain qui lui était habituel. Jacques tressaillit de la tête aux pieds. Il venait de se souvenir de l'endroit où il avait déjà rencontré M. de Girard : c'était dans une circonstance analogue, au *monte* de San-Francisco, une heure avant l'assassinat de Gerbaud. Son émotion fut si forte qu'il se redressa comme en sursaut. En même temps ses regards s'attachèrent sur M. de Girard avec une fixité terrible. Il s'aperçut alors que M. de Girard le regardait aussi. Les deux hommes se levèrent à la fois comme attirés l'un vers l'autre.

— Monsieur, fit M. de Girard, pourquoi me regardez-vous ainsi?

— Qui vous dit, répondit Jacques d'une voix sourde, que je n'aie point mes raisons pour cela?

M. de Girard passa la main sur son front avec une sorte d'impatience. — Eh! que savez-vous, répliqua-t-il, si je n'ai pas aussi les miennes?

A ce moment, Achille, inquiet, accourut. M. de Girard et Jacques se mesurèrent des yeux quelques instans encore et se séparèrent menaçans.

III.

Jacques rentra chez lui dans un état d'abattement et d'exaltation extrêmes. Ainsi cette réalité qu'il avait voulu fuir se dressait inexorable. Cette ressemblance fatale ne provenait ni d'un hasard ni du caprice de son imagination. M. de Girard était non plus seulement le fantôme de ses veilles, mais un homme qu'il avait vu quelques instans avant le meurtre. Maintenant était-ce l'assassin? Jacques n'hésitait pas à le croire. Il avait trop pris l'habitude de démêler sur des physionomies humaines le dessein qui doit s'accomplir plus tard. A la jaillissante clarté du souvenir, il voyait trop bien cet homme assis à la table de jeu, étranger à ce qui se passait auprès de lui, les traits sinistres, méditant un crime. Quand l'esprit, se nourrissant d'abstractions, a suivi une certaine pente, il ne doute plus de ses déductions, et Jacques ne doutait plus des siennes.

Qu'allait-il faire?

Il songea d'abord à livrer M. de Girard à la justice, et renonça vite à cette pensée. A quel titre le livrerait-il, puisque toute preuve manquait? Il faudrait donc qu'il allât trouver un magistrat, qu'il

lui racontât toute une longue histoire, et qu'il le déterminât, rien qu'en lui confiant des soupçons fantastiques, à faire arrêter un homme riche, honoré, investi en ce moment même d'une fonction publique! Il ne réussirait pas. Encore si le crime eût été commis en France; mais c'était en Californie, au bout du monde, dans une ville d'aventuriers où les lois étaient ignorées, où régnait seul le droit du plus fort. En admettant qu'on fit des recherches et qu'elles aboutissent à quelque accusation contre M. de Girard, elles prendraient de longs mois, des années entières. Pendant ce temps, M. de Girard aurait vingt fois l'occasion de s'échapper, ou plutôt il ne fuirait pas; trop habile pour s'irriter, il se poserait en victime, ferait passer Jacques pour un fou et riait de lui. A la pensée que cet homme si hautain pourrait affecter à son égard une insultante pitié, Jacques se sentit tout ému de colère. Dans la longue poursuite à laquelle il s'était acharné pour découvrir en lui un assassin, la cause de Gerbaud était devenue la sienne. Il haïssait pour son propre compte M. de Girard autant que l'aurait haï Gerbaud, s'il ne fût pas mort!... Non, il ne fallait pas troubler la justice. C'était à lui de frapper le coupable. Il le devait, puisque le crime n'était pas douteux à ses yeux. Il n'avait qu'à provoquer M. de Girard, et, si Dieu était juste, il le tuerait...

Mais si Dieu avait arrêté dans ses desseins que ce fût Jacques qui dût succomber! Il frissonna. Une subite terreur de ce duel le saisit: il mourrait donc à la veille d'être heureux. Quelle dérision du sort! Et s'il triomphait, n'allait-il pas tuer le bienfaiteur du père de sa fiancée, et compromettre ainsi le bonheur même qu'il redoutait de perdre au point de n'oser risquer sa vie dans une rencontre avec l'homme qu'il détestait? De toute façon, ce duel était odieux ou ridicule. Il n'y avait pas à y songer.

Cependant, s'il ne se bat point avec M. de Girard, s'il ne le livre point à la justice des hommes, que fera-t-il donc? Rien. Il le laissera partir. N'était-ce point ce qu'il avait résolu la veille, et en vivrait-il moins paisible? Pourquoi n'agirait-il pas aujourd'hui comme il agissait hier? C'est qu'aujourd'hui le doute ne lui est plus permis... Le souvenir de Gerbaud lui revint alors lugubre et menaçant. Il revit l'infortuné jeune homme, il le revit, sanglant et pâle, lui léguant le soin de le venger. Déjà il était arrivé trop tard à l'endroit où son compagnon périssait. S'il laissait l'assassin impuni, ne se faisait-il pas lui-même complice du meurtre? Jacques réagit contre ces importuns scrupules. Est-on donc engagé parce qu'il plaît au premier mourant venu de vous lancer dans une aventure pleine d'obstacles et de périls? Que lui était en effet ce Gerbaud? Pas même un ami, un camarade tout au plus. N'avait-il donc pas

de plus chers intérêts à sauvegarder dans sa vie que le vœu de ce mourant? N'était-il point aimé d'Hermance? N'avait-il pas, avant tout, à l'aimer, à se conserver pour elle? — Accuser M. de Girard est inutile, se battre avec lui est insensé. Il ne l'accusera point, et surtout il ne se battra pas.

Pourquoi *surtout*?... Jacques s'est interrogé trop souvent pour ne pas se répondre. Il voit trop bien alors que les raisons qu'il se donne sont mauvaises ou spécieuses : il ne se bat point, parce qu'il a peur de se battre, peur d'être tué. Uniquement pour cela! Lui, un marin, un homme d'épée! C'est indigne. Il se battra. La chance d'ailleurs peut lui être favorable. Si M. de Girard est un duelliste, Jacques, depuis un certain nombre d'années et dans la vague prévision de circonstances pareilles à celles où il se trouve, s'est lui-même exercé aux armes; il les connaît, et sur le terrain ce n'est pas le sang-froid qui lui manquera... Non, c'est la confiance; le sort lui sera contraire. Il le sent; il en croit, sans pouvoir l'analyser, la sombre tristesse qui l'envahit, l'amer regret de ces joies qui étaient à sa portée, et qu'il va perdre. Et pourtant, s'il le veut, elles peuvent encore lui appartenir; il ne dépend que de lui de se taire, et, si M. de Girard s'est jugé offensé, d'attendre sa provocation; mais il sait aussi que M. de Girard ne le provoquera pas. Ce n'est donc là qu'un faux-fuyant, un prétexte que la peur lui suggère. — Qu'importe? se dit-il, las de lutter. Personne n'en saura rien. — Qu'importe?... Jacques se trompe en parlant ainsi : un homme d'honneur n'entre pas en compromis avec lui-même, et n'a pas le droit de passer pour brave aux yeux de tous, s'il se sait pusillanime au fond de l'âme.

La nuit tout entière s'écoula pour Jacques dans ces combats intérieurs. Le matin l'y surprit. Il haussa les épaules à ce brillant soleil de mai, qui resplendissait à peine levé, inondant la chambre de ses rayons. A quoi bon cet éclat d'un nouveau jour qui peut-être pour lui n'aurait pas de lendemain? Cependant cette sereine lumière lui fit du bien : il eut moins froid et fut moins hanté des funèbres visions de la nuit. Son excitation tomba; cédant à la fatigue, il s'assoupit.

Quand il se réveilla, son ami Achille était auprès de lui. Achille venait inquiet de la scène de la soirée entre Jacques et M. de Girard. D'abord Jacques ne lui avoua pas la vérité. — Je ne dois pas supporter l'insolence de M. de Girard, lui dit-il, et j'ai des raisons suffisantes de me battre avec lui.

— Mais c'est une folie! s'écria Achille. L'agression vient de ta part autant que de la sienne. Tu as un autre motif?

— Oui, répondit froidement Jacques : M. de Girard est l'assassin de Gerbaud.

— Allons donc ! Tu perds la tête !

— Tu sais que dans ces suppositions, si étranges qu'elles soient en apparence, je ne me trompe guère ; mais depuis hier ce ne sont plus seulement des suppositions que je fais, c'est une conviction que j'ai.

Et il raconta comment il avait enfin reconnu M. de Girard. Il fit part à son ami de tous les indices qu'il avait recueillis un à un, les groupa, en déduisit les conséquences probables, et conclut à l'effrayante révélation qui ne lui permettait plus de douter. Jacques parlait avec un calme lucide, une sûreté de dialectique, une force d'argumens qu'il n'avait jamais eus à un si haut degré. On eût dit qu'il s'écoutait parler et s'admirait avec une secrète horreur. Son geste, sa voix, ce récit aux circonstances extraordinaires qui s'enchaînaient étroitement les unes aux autres, portaient dans l'esprit d'Achille une persuasion presque vertigineuse. — Mais si c'est l'assassin, fit-il, pourquoi ne le dénonces-tu pas ?

— J'y ai songé et j'y ai renoncé. La justice ne saurait procéder d'après de seules inductions morales. Il lui faut des preuves qu'elle voie et qu'elle touche, et je n'en ai pas à lui donner.

Achille se secoua comme pour se soustraire à un mauvais rêve. — Tu me rendrais fou, dit-il, si je t'écoutais plus longtemps. Puisque la justice ne saurait rien avoir à démêler avec cet homme, laisse-le en paix. Que t'importe en fin de compte cette absurde affaire ?

— Je me suis dit cela.

— Eh bien ! alors ?

— Achille, reprit Jacques tristement, te souviens-tu de cet ami d'enfance dont je te parlais, qui, en lisant *le Pilote* de Cooper, avait reçu une impression si vive de la fin tragique du *midshipman Merry* ?

— Oui, je m'en souviens.

— Cet ami n'existait pas. C'est de moi-même que je parlais.

— De toi !

— Oui, de moi. Je te disais que depuis lors cet ami avait éprouvé, à la seule idée d'une rencontre, une répugnance qui approchait de la crainte. Eh bien ! je veux me battre avec M. de Girard, moins pour venger Gerbaud, — ce dont après tout je me soucie peu, fit-il avec un geste brusque, — que pour mon propre honneur. Je me battrai parce que je ne veux pas avoir peur d'un duel.

Achille était ébranlé. Il se rattacha pourtant au dernier mot de son ami. — Si tu reculais, dit-il, peut-être ; mais tu ne recules pas. Rien ne t'oblige à ce duel.

— Non, reprit Jacques avec emportement, rien qu'une fatalité à

laquelle on ne se dérobe pas. Cela nous arrive à tous. Nous savons souvent que telle parole, si nous la prononçons, ne peut que nous faire du tort, et cependant nous la disons. Nous apercevons une planche branlante jetée sur un torrent; nous sommes pris de je ne sais quel désir de nous y aventurer, et nous la franchissons. Heureusement qu'il ne nous survient point toujours malheur de ce que nous bravons ainsi la destinée. C'est bien là-dessus que je compte, ajouta-t-il en essayant de sourire. Va, laisse-moi me battre, et il n'en résultera rien de fâcheux.

Depuis quelques instans, Achille réfléchissait. Il parut avoir pris son parti. — Soit, dit-il; nous sommes des enfans de discuter. Bats-toi, puisque tu le veux. Tu as raison; tout ira bien. Je vais aller voir M. de Girard en ton nom.

Achille avait son plan. Quoiqu'il fût loin d'être intimement lié avec M. de Girard, il le connaissait assez pour obtenir de lui la réponse qu'il voudrait. Il lui porterait le cartel de Jacques, mais en termes qui n'auraient rien d'offensant. Il se rejeterait sur la trop visible exaltation d'esprit de son ami. Il amènerait ainsi M. de Girard non point à des excuses pour des torts dont Jacques s'exagèrait assurément la gravité, mais à des paroles de conciliation et de regret. Il réussit ainsi qu'il l'espérait, et au bout d'une heure il était de retour auprès de Jacques. Celui-ci l'interrogea aussitôt.

— Ce que je prévoyais a eu lieu, répondit Achille. M. de Girard a été étonné de ma démarche, et déplore ce qui s'est passé hier entre vous; mais il refuse de se battre, parce qu'il ne voit point à cela de motifs assez sérieux.

Jacques frappa du pied avec colère.

— Ah! c'en est trop! fit Achille. Ce n'est plus même là une subtilité de point d'honneur qu'on pouvait défendre à la rigueur; c'est un pur entêtement. Puisqu'il refuse de se battre, ta susceptibilité de bravoure, si ombrageuse qu'elle soit, doit se tenir pour satisfaite.

Jacques ne répondait pas.

— Voyons, reprit affectueusement Achille, cesse de te tourmenter ainsi; tu n'entendras plus parler de lui. Il part demain et ne reviendra peut-être jamais.

— Alors, dit Jacques d'une façon distraite, si véritablement il a tué Gerbaud, je le laisse échapper à tout châtiment?...

— Mais, fit Achille surpris, ne m'as-tu pas dit tout à l'heure que tu te souciais peu de cela? D'ailleurs tu ne peux être certain qu'il l'ait tué. Si tu en avais quelque preuve évidente, je concevrais tes scrupules; mais tu ne l'as pas et ne saurais l'avoir.

— C'est peut-être que je n'ai point su la trouver, peut-être aussi que tout n'est point terminé entre lui et moi.

Achille allait se récrier. Jacques vint à lui. — Mon ami, lui dit-il, pardonne-moi tout l'ennui que je te cause. C'est qu'il y a des instans où cette aventure me trouble les idées et où je ne m'appartiens plus. Je ne devrais plus songer à tout ceci. Il faut que je sois heureux sans arrière-pensée, et je veux l'être, car je suis un ingrat envers ta famille, envers toi, envers ta sœur surtout, et Dieu m'est témoin pourtant que j'aime de tout cœur ma chère Hermance.

— A la bonne heure, reprit Achille, et, puisque tu l'aimes, ne reste point seul avec tes idées noires; viens la voir le plus tôt possible.

Jacques laissa partir son ami et voulut suivre son conseil. Il employa sa matinée à quelques courses, rentra chez lui et s'habilla pour aller voir sa fiancée; mais, malgré tous ses efforts, il était, sinon sans courage, du moins sans espérance. Il lui semblait que chaque heure qui s'enfuyait n'était qu'un répit que lui accordait sa destinée, et qu'il n'arriverait point à ce lendemain où il serait à jamais débarrassé de M. de Girard sans se retrouver une dernière fois d'une façon formidable et décisive face à face avec lui.

IV.

Cependant, tandis que Jacques s'agitait ainsi dans un cercle d'hésitations cruelles et d'angoisses, sa vie ordinaire continuait. Tout était prêt pour son mariage, qui devait avoir lieu le surlendemain. Par une douce superstition de jeune fille, Hermance avait voulu qu'il se célébrât au petit village de Villeroy, près de Meaux, où ses parens avaient leur maison de campagne. Son enfance s'était écoulée dans cette maison, elle y avait grandi, et elle pensait que les premiers jours de son union avec Jacques seraient plus heureux, s'ils se passaient dans la solitude, sous ce beau ciel qu'elle aimait, au milieu des arbres et des fleurs. M. et M^{me} Herbin avaient cédé à ce désir de leur fille; dès la veille, ils étaient partis avec elle pour Villeroy. Ils ne se doutaient point des tourmens de Jacques, que celui-ci leur cachait d'ailleurs avec le plus grand soin, ou, s'ils remarquaient parfois sa préoccupation, ne l'attribuaient qu'à l'attente de son prochain mariage. Jacques, descendu à Meaux vers quatre heures de l'après-midi, voulut faire à pied les deux lieues qui le séparaient de Villeroy. Peu à peu la marche, le grand air, l'aspect de cette riche nature épanouie au soleil lui apportèrent le calme et l'espoir. En face de ces grands horizons de la verdure et du printemps, il oublia les combats qu'il s'était livrés, et son cœur s'ouvrit

à la tendresse et à la joie. Cette belle journée, pleine d'éclats et de parfums, donnait un démenti à ses craintes et l'accusait de folie. Il eut hâte d'être heureux et pressa le pas. Il distinguait de loin, à demi cachée dans un parc, la maison de M. Herbin. Bientôt, sur une petite éminence, à l'extrémité d'une longue allée, il vit Hermance en robe blanche, coiffée d'un chapeau de paille dont les brides flottaient au vent. Elle lui faisait signe avec son mouchoir; il lui répondit de même. Quelques instans plus tard, il la rejoignait et lui serrait les mains avec émotion. Elle était si jolie sous son frais costume qu'il ne se lassait point de l'admirer. Il avait peur que M. et M^{me} Herbin, qui se promenaient à l'autre bout de l'allée, ne vinssent le troubler; mais Hermance fit à ses parens un geste amical et mutin, et entraîna en riant son fiancé sous les arbres. — Eh bien! lui dit-elle, êtes-vous content?

Ils eurent alors une intime causerie à demi attendrie, à demi joyeuse. C'étaient des projets pour l'avenir et déjà des retours vers le passé, car tous deux se vantaient de s'être aimés longtemps avant de se connaître; puis Hermance gronda Jacques de la tristesse qu'elle avait quelquefois remarquée en lui.

— Vous ne serez plus ainsi désormais, lui dit-elle, car ce vilain homme est enfin parti.

— Je ne pensais plus à lui, répondit Jacques, et je n'y penserai plus jamais, je vous le jure.

Ils entendirent la cloche du dîner et revinrent en se donnant le bras. L'on s'était mis gaiement à table, lorsque le domestique annonça M. de Girard. Ce fut un coup de foudre pour Jacques. Il pâlit, et Hermance ne put s'empêcher de trembler. M. Herbin alla avec empressement au-devant de son hôte.

— Mon cher ami, disait M. de Girard, je pars demain, et je ne croyais pas pouvoir vous faire cette dernière visite; mais il m'est arrivé quelques heures de liberté, et j'en ai aussitôt profité.

Il s'assit, mais avec une attitude singulière. Il était placé vis-à-vis de Jacques, et fréquemment l'examinait à la dérobée. Sa physionomie trahissait une curiosité inquiète, très éveillée et cherchant avec obstination à se satisfaire. Évidemment les paroles banales qu'il avait prononcées en entrant étaient un prétexte à sa visite. On l'eût dit amené malgré lui dans cette maison par l'irrésistible désir de savoir enfin à quoi s'en tenir sur le compte de cet homme dont il était haï, qu'il haïssait lui-même. Certes Jacques était pour lui une irritante énigme autant qu'il en était une pour Jacques. Achille, sans deviner quel but se proposait M. de Girard, ne se sentait pas à l'aise. Il savait trop qu'en s'acquittant le matin du message de Jacques, il ne s'était que très imparfaitement conformé aux intentions

de son ami. Aussi, redoutant une explication entre les deux hommes, il voulut la prévenir. Afin de dissiper l'espèce de froideur qui gagnait les convives, il se mit en frais de verve et d'entrain, excita tout le monde à boire et se grisa un peu lui-même. Son dessein était de réconcilier pleinement les deux adversaires après le dîner. Cela lui parut d'autant moins difficile que Jacques et M. de Girard semblèrent d'un commun accord le seconder dans son projet. La conversation s'anima, et une gaité bruyante, mais fausse, présida au repas.

Après le dîner, on passa sur la terrasse. De la hauteur où l'on était, on dominait une assez vaste étendue de terrain et le cours d'une petite rivière qui, encaissée dans ses rives argileuses et bordée de grands saules, traversait le parc. Quoique la nuit fût belle, une brume légère se répandait dans l'air. Elle s'épaissit bientôt au point de prolonger en largeur l'horizon de la rivière. Ainsi agrandie et entrevue au travers des saules, la nappe d'eau apparaissait comme une mer houleuse et chargée de vapeurs. Tandis qu'Achille préparait de son mieux M. de Girard, qui l'écoutait avec complaisance, Jacques contemplait le paysage avec une attention que motivaient sans doute de lointains souvenirs. Il revenait à ses pensées habituelles, et trouvait aux lieux où il était une certaine analogie avec ce chemin planté d'arbres au-delà duquel on apercevait la mer et où Gerbaud avait été tué. En même temps, soit hasard, soit association d'idées, il se souvint de ces mots qu'Achille lui avait dits le matin : « Si encore tu pouvais être assuré que ce fût l'assassin, je comprendrais que tu voulusses te battre avec lui. » Il s'émut comme à une illumination soudaine, descendit rapidement au jardin et appela le domestique d'Achille. C'était un ancien matelot de la *Magicienne* que le jeune homme avait gardé à son service. Jacques lui parla bas quelques instans, et, quoique le marin parût étonné de l'ordre que lui donnait l'officier, il répondit affirmativement. Jacques remonta alors. Justement Achille le cherchait des yeux pour lui amener M. de Girard.

— Mon cher Jacques, lui dit-il, je n'aurais rempli qu'à demi le rôle d'ambassadeur que tu m'as confié ce matin, si je n'établissais pour l'avenir de bonnes relations entre deux hommes dont rien n'explique la mésintelligence.

— Pour ma part, monsieur, dit le créole, je regrette infiniment notre altercation d'hier.

— Moi aussi, répondit Jacques.

Ils ne se donnèrent pourtant pas la main.

En ce moment, la fraîcheur devint assez intense pour que les femmes rentrassent au salon. M. Herbin vint à M. de Girard et à

Jacques, et leur dit : Je vais faire comme ces dames; mais, si la fraîcheur ne vous effraie pas trop, rien ne vous empêche de fumer vos cigares.

Quant à Achille, enchanté d'avoir pu mettre en présence d'une façon amicale M. de Girard et Jacques, il s'était esquivé.

— Voulez-vous faire un tour de jardin? demanda Jacques à M. de Girard.

— Volontiers.

Ils marchèrent quelque temps silencieux en se dirigeant vers la petite rivière.

— Monsieur, dit M. de Girard avec bonhomie, je pars demain, et nous ne nous reverrons peut-être jamais. Eh bien! je vous l'avoue, je cherche avec curiosité le motif de l'éloignement qui a existé entre nous. Il faut, quand j'y réfléchis, que nous nous soyons déjà rencontrés dans quelque circonstance parfaitement oubliée de nous deux, et où, à notre insu, nous ayons eu à nous plaindre l'un de l'autre.

— Je l'ai pensé également, répartit Jacques, et j'admire comment, en nous livrant aux mêmes recherches, nous arrivons à des conclusions semblables. Nous avons dû en effet nous rencontrer.

— Mais où? C'est ce que j'ignore absolument.

— Ah voilà! Tenez, je crois qu'il en est des lieux comme des personnes. Tels paysages que nous voyons pour la première fois nous sont pourtant familiers. C'est qu'ils éveillent en nous directement ou par analogie des souvenirs presque effacés, et qu'il faut tout d'abord un certain effort de mémoire pour ressaisir. Ce paysage-ci, par exemple, m'a tout à l'heure vivement frappé; à mesure que la brume, traversant la rangée de saules, gagnait l'horizon, il se transformait dans ma pensée et servait de cadre à une aventure dont j'ai été témoin en Californie. Vous avez été, je crois, en Californie. Cette aventure pourra donc vous intéresser, et, si vous le voulez, je vais vous la raconter.

— Faites, dit simplement M. de Girard.

— Représentez-vous bien les lieux : à droite des massifs d'arbustes un peu ras comme ceux-ci; à gauche, la mer au travers des arbres comme cette plaine couverte de brume; devant, une petite maison isolée semblable à ce pavillon de chasse. Vous voyez cela?

— Oui, fit M. de Girard, en apparence très calme.

— Eh bien! j'allais auprès de cette maison à un rendez-vous qu'un de mes amis m'avait donné. Il faisait ses adieux à une femme qu'il aimait, et je devais l'accompagner à sa sortie, car il redoutait que le mari ne lui eût dressé quelque embûche dans la nuit. Par malheur je m'étais quelque peu attardé dans un *monte* de San-Francisco où une scène de désordre avait eu lieu.

Jacques s'arrêta avec intention. M. de Girard se pencha avidement de son côté, mais ne put, dans l'obscurité, distinguer ses traits autant qu'il l'eût désiré peut-être.

— Toutefois, poursuivit Jacques, je marchais sans inquiétude et j'approchais de la maison, lorsqu'à cinquante pas à peu près, à la distance de ce fourré là-bas, un coup de feu retentit qui atteignait mon ami dans l'ombre et l'étendait mort.

A ces mots que Jacques avait prononcés à haute voix et comme s'ils eussent été un signal, une détonation se fit entendre à l'endroit même dont il parlait, et une vive traînée de lumière sillonna le chemin.

M. de Girard s'agita comme à un choc inattendu, bondit en arrière, tout prêt à se défendre, et pâlit outre mesure en fixant sur Jacques des yeux hagards.

— Ah! j'en étais sûr, s'écria Jacques en marchant sur lui, c'est bien vous qui avez assassiné Gerbaud.

Mais M. de Girard ne répondit pas à cette accusation. Il regardait toujours Jacques. Son trouble se dissipait par degrés. Il se frappa le front et à son tour s'écria presque avec joie : — Je sais enfin où je vous ai vu. C'est sur la route de San-Francisco lorsque vous en gravissiez le talus avec vos hommes.

— Vous avouez donc?...

— Quoi? demanda M. de Girard comme surpris de la question.

— Que vous êtes le meurtrier de mon ami...

M. de Girard avait recouvré tout son calme. Il hésita pourtant à répondre. — Et pourquoi pas? dit-il enfin, M. Gerbaud était l'amant de ma femme. Je l'ai tué. C'était mon droit. Je ne suis pas assez fou pour me battre avec l'homme qui me déshonore... Mais ce n'est plus de lui qu'il s'agit, c'est de nous deux. Je comprends maintenant votre conduite. Depuis trois mois, vous m'avez poursuivi, vous avez épié le moindre indice. Vous venez aujourd'hui de me tendre un piège, et vous m'y avez fait tomber. Vous me dénonceriez demain, et bientôt peut-être vous me susciteriez au sujet de cette affaire je ne sais quels ennuis de procédure. Puisque vous savez mon secret, il faut que je vous tue.

— Ah! dit Jacques avec ironie, c'est regrettable, vous n'avez point d'arme, car vous m'assassineriez sans doute comme vous avez tué Gerbaud; mais, soyez tranquille, je ne vous livrerai point à la justice. Ce serait trop long, et vous pourriez échapper. C'est à moi qu'il appartient de venger mon ami, et je consens à me battre avec vous.

— A demain donc! s'écria M. de Girard.

— A demain, répondit Jacques.

Ils rentrèrent au salon. Depuis que ce duel était décidé, Jacques était délivré de ses irrésolutions. Il contemplait le danger face à face et ne le redoutait plus. Il aborda gaiement Achille et lui conta ce qui s'était passé. Achille fut d'abord atterré; mais en voyant son ami la confiance dans les yeux, le sourire sur les lèvres, il se rassura. Ce dénoûment pouvait être le meilleur. Jacques, au pis aller, en serait quitte pour un coup d'épée. Achille pensait que désormais du moins l'avenir de son ami, le bonheur peut-être de sa sœur, ne seraient plus compromis par ces appréhensions étranges d'un malheur inconnu, par ces hésitations d'âme qui pesaient depuis si longtemps sur la vie de Jacques.

Le lendemain, les adversaires, suivis de leurs témoins, se rencontrèrent. M. de Girard paraissait sous l'empire d'un froid ressentiment. Quant à Jacques, il n'était plus le même que la veille; sans doute ses voix secrètes lui avaient parlé pendant la nuit. En prenant son épée, il regarda doucement et tristement Achille. Celui-ci, effrayé, se plaça, une canne à la main, de manière à interrompre le combat à la plus légère blessure. Malheureusement cette précaution devait être inutile. Les deux hommes s'attaquèrent avec une violence extrême. Le jeu de M. de Girard était serré et foudroyant. On voyait que la colère le surexcitait, mais ne l'aveuglait pas. Jacques maniait son épée avec une ardeur fébrile, ne songeant qu'à frapper vite, ne se couvrant qu'à peine. Bientôt il fut atteint, mais tout en tombant il étendit le bras, et M. de Girard, entraîné par son élan dans le coup qu'il portait à Jacques, s'enferra de part en part.

Achille avait reçu son ami dans ses bras. — Ah! lui dit Jacques d'une voix mourante, j'ai vengé Gerbaud; mais je savais bien que je serais tué en duel.

HENRI RIVIÈRE.

UNE

FÊTE DE LA SCIENCE

DANS LA HAUTE-ENGADINE

Quarante-septième réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Samaden,
canton des Grisons.

A l'extrémité orientale de la Suisse, sur les confins du Tyrol et de la Haute-Italie, s'étend une longue vallée que l'Inn parcourt dans toute sa longueur. *Vallis in capite OEni*, disaient les anciens : de là Ingiadina et enfin Engadine, comme on dit aujourd'hui. La partie supérieure de la vallée, large et évasée, est élevée en moyenne de 1,650 mètres au-dessus de la mer; elle prend le nom de Haute-Engadine, et se termine vers le sud au passage du Maloya, dont l'altitude est de 1,835 mètres. Ce col conduit directement en Italie par Chiavenna et les bords du lac de Côme. Au nord, la Haute-Engadine se continue avec la Basse-Engadine; celle-ci aboutit aux gorges de Finstermünz en Tyrol, où l'Inn coule encore sous le pont de Saint-Martin, à 1,020 mètres au-dessus de la mer. L'Engadine est la plus élevée des grandes vallées de la Suisse qui soit habitée pendant toute l'année.

Issue du puissant massif des Alpes qui donne naissance aux deux grands fleuves de l'Europe moyenne, le Rhône et le Rhin, l'Inn devrait porter le nom du Danube, car celui-ci n'est d'abord qu'une faible rivière née dans la cour d'un château princier, sur les humbles collines du versant méridional de la Forêt-Noire; mais dans

les plaines de la Bavière il s'unit à la puissante fille des Alpes. Désormais l'Inn portera le nom de celui dont elle fait la grandeur, et leurs eaux confondues formeront le large fleuve dont les trois embouchures versent dans la Mer-Noire les eaux de soixante affluens. A sa source, l'Inn, émissaire d'un petit lac du Septimer, se précipite le long des pentes du Maloya; alimentée par les eaux provenant des glaciers voisins, elle traverse les jolis lacs de Silz, de Silva-Plana et de Saint-Maurice, encadrés dans un gazon court et fin d'une incomparable verdure. Les lacs sont séparés l'un de l'autre par les moraines des anciens glaciers qui jadis descendaient dans la vallée de l'Inn. Composées d'énormes blocs amenés des montagnes voisines et entassés les uns sur les autres, ces moraines ont créé les lacs en barrant le cours du jeune fleuve. Avec le temps, ces digues, élevées par la glace, se sont couvertes de mélèzes et d'airolles (*pinus cembro*), les seuls arbres qui puissent vivre encore sous ce climat, trop âpre pour les pins et les sapins du nord; sous leur ombrage croissent les myrtilles, les airelles, quelques saules et chèvrefeuilles alpins. La belle végétation qui entoure les blocs monstrueux descendus des cimes du Bernina finit par les envahir eux-mêmes. Les lichens et les mousses commencent l'attaque; ils se fixent sur la pierre, qu'ils désagrègent en s'y incrustant; des graminées germent sur le terreau formé par les élémens dissociés de la roche mélangés avec l'humus, résultat de la décomposition des débris qu'ont laissés les premiers colons. De petites herbes annuelles poussent les premières sur ce nouveau sol, puis des plantes vivaces, ensuite des arbustes, enfin des arbres. Souvent on voit un groupe de pins ou de mélèzes couronnant un énorme monolithe de granit. C'est l'œuvre du temps : il a changé l'aride moraine en une forêt pittoresque. Que de siècles il a fallu pour cette transformation! L'été est si court, la croissance des arbres est si lente, car en Engadine l'hiver dure huit mois. La neige, tourbillonnant des journées entières dans les airs, s'entasse à la hauteur de 2 ou 3 mètres. Le thermomètre descend à 20 et même à 30 degrés au-dessous de zéro; la vallée tout entière reste ensevelie pendant la moitié de l'année sous un épais linceul qui s'étend sur les lacs glacés, nivelle les aspérités du sol, et condamne à une réclusion complète les animaux et souvent les hommes eux-mêmes. En mai, la neige commence à fondre : toutefois ce n'est qu'à la fin de juin qu'elle disparaît du fond de la vallée, tandis qu'elle couvre encore toutes les sommités voisines; mais alors les prairies, délivrées de cette neige qui les a protégées contre le froid en hiver et arrosées au printemps, rient au soleil et s'émaillent des premières fleurs alpines. Les mélèzes poussent des houppes de feuilles du vert le plus

tendre, l'airolle relève ses branches affaissées sous le poids des frimas et dresse vers le ciel ses cônes violacés. Les vaches s'acheminent lentement vers les pâturages alpins, les grands troupeaux de moutons bergamasques montent vers la montagne : l'été est enfin venu ; malheureusement la durée en est bien courte. Jamais l'air ni le sol ne tiédissent complètement : les rayons du soleil, plus chauds et plus brillans que dans la plaine, activent la végétation pendant le jour ; mais la nuit le thermomètre redescend toujours aux environs de zéro, et la végétation s'arrête. Pendant ces trois mois d'été, la prairie n'est fauchée qu'une seule fois, et l'orge ou le seigle, qu'on cultive sur des terrasses exposées au midi, mûrissent à peine leurs maigres épis.

Six mois de neige et de glace, trois mois de pluie ou de froid et trois mois d'un été sans chaleur, tel est le climat de la Haute-Engadine. Une coupe de foin, un peu d'orge et de seigle, du bois qu'il faut ménager précieusement, tant il croît lentement, telles sont les ressources indigènes. Le voyageur qui descend des sommets du Juliers s'attend à trouver une de ces hautes vallées habitées quelques mois de l'année seulement. Dans ces vallées alpines, on ne voit guère que des chalets épars ou des villages d'été dont les maisons de bois, brunies par le temps, serrées les unes contre les autres et appuyées à la montagne, semblent vouloir se réchauffer mutuellement. A Silva-Plana, l'étonnement commence ; un beau village est assis entre deux lacs ; de grandes maisons en pierre blanche entourées de jardins, habitées chacune par une seule famille, bordent la route. Une exquise propreté, une apparence de bien-être annoncent l'aisance des habitans. Le voyageur descend la vallée sur une route magnifique, il aperçoit un grand établissement de bains situé sur les bords du second lac, arrive à Saint-Maurice, composé en partie d'hôtels à l'usage des baigneurs, traverse le joli village de Celerina, et atteint enfin le bourg de Samaden, le plus considérable de la vallée. — Ici son étonnement redouble. Dans la Suisse protestante, où les villages sont si beaux et si propres, il n'en est point de comparable à celui de Samaden, ni à tous ceux qui lui succèdent, Bevers, Sutz, Scans et Ponte. Quelle est l'origine de cette prospérité inouïe dans une vallée alpine qui ne produit rien ? L'industrie. L'Engadine compte peu d'habitans sédentaires ; la plupart émigrent, ils vont à l'étranger exercer les professions de confiseurs, pâtisseries, cafetiers ; leur fortune faite, ils reviennent dans leur vallée, chacun dans le village qui l'a vu naître, construisent une belle maison et la meublent suivant le goût du pays où ils ont acquis la richesse. En entrant dans ces confortables demeures, vous retrouvez les usages et les habitudes de la ville où le

propriétaire a passé les années laborieuses de sa vie. L'aisance est générale dans cette heureuse vallée. Un savant genevois, assistant à l'office divin dans le temple de Bevers, s'étonne de ne point entendre prononcer la prière pour les pauvres qui termine la liturgie protestante : l'office s'achève, et l'on ne fait pas de quête ; il s'informe et apprend qu'il n'y a point de pauvres en Engadine ; il est donc inutile de prier et de quêter pour eux.

Parlant toutes les langues de l'Europe, les habitans de l'Engadine ne sont point restés étrangers au mouvement intellectuel du siècle, et ces industriels, ces commerçans, désormais retirés des affaires, ont sollicité l'honneur de recevoir en 1863, au milieu d'eux, la *Société helvétique des sciences naturelles*. Ils ont compris que les lettres, les sciences et les arts sont la vraie gloire de l'humanité, la seule dont l'avenir avouera l'héritage ; ils ont voulu s'honorer eux-mêmes en offrant l'hospitalité à de modestes savans accourus de la Suisse, de l'Italie et de l'Allemagne, pour se communiquer réciproquement le résultat de leurs travaux dans le domaine des sciences physiques et naturelles.

L'origine de la Société helvétique remonte à 1815. Genève, rendue à la liberté, venait d'entrer dans la confédération. Des sociétés locales existaient déjà dans les cantons ; un médecin genevois, Gosse, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, conçut la pensée d'une association qui réunirait tous les naturalistes de la Suisse. Il leur adresse l'invitation de se trouver le 4 octobre à Genève ; trente-cinq personnes seulement répondent à son appel. Il ne se décourage pas. Les premières conférences eurent lieu dans le salon de la Société de physique et d'histoire naturelle, où les bases des statuts de l'association furent définitivement arrêtées ; mais le 6 octobre Gosse convoque les naturalistes à sa maison de campagne, située sur le territoire savoisien, derrière la montagne du Petit-Salève, près du village de Mornex. Au haut d'un monticule semé de blocs erratiques descendus du Mont-Blanc, en face de ce colosse de la chaîne des Alpes et en vue du lac Léman, sont les ruines d'un ancien château féodal. Sur ces ruines s'élève un pavillon dont le toit est soutenu par huit colonnes. Le buste de Linné est au milieu de la rotonde ; ceux des grands naturalistes de la Suisse, Haller, Bonnet, Rousseau et de Saussure, sont rangés autour de lui. Gosse, homme d'initiative et d'enthousiasme, adresse à ses concitoyens le discours suivant ; je le transcris tout entier, c'est un curieux spécimen du style et des idées de l'époque. « Sublime intelligence qui as été, qui es et qui seras ! cause première de tout ce qui existe, toi qui t'occupes sans cesse du bonheur de toutes tes créatures, daigne recevoir mes hommages et ma profonde recon-

naissance pour avoir conservé jusqu'à ce jour de félicité ma frêle existence. Accorde à cette réunion d'hommes instruits ta précieuse bénédiction, et fais que chacun de ces savans ait dans ses travaux le succès auquel il aspire. Et toi, illustre et immortel Linné, dont l'âme sans doute plane sur cette intéressante assemblée, puisse le feu de ton génie universel se répandre sur chacun de nous en particulier ! En plaçant ton buste avec celui des quatre grands hommes qui nous environnent, dans ce temple que j'ai érigé à la bonne nature, puissions-nous tous être électrisés par les lumières que tu as répandues ! Plongés dans l'admiration des œuvres inimitables de ce grand créateur, pénétrés de zèle et de persévérance dans nos travaux, puissions-nous les rendre utiles à la commune patrie ! »

L'émotion de l'orateur se communique aux assistans; en présence du spectacle grandiose des Alpes et du lac Léman, le souvenir des séances tenues à la ville s'efface, l'image du poétique pavillon de Mornex reste gravée dans la mémoire de tous, et devient pour eux le véritable berceau de la société naissante. C'est là qu'elle naquit, la tradition le veut, et c'est là qu'elle fêtera dans deux ans le cinquantième anniversaire de sa fondation. Aujourd'hui Mornex fait partie du département de la Haute-Savoie, et (je m'en réjouis pour mon pays) cet anniversaire pacifique sera célébré en 1865 sur une terre désormais française. Il n'est point de savant qui ne partage ma satisfaction après avoir lu à la fin de cette étude l'analyse des travaux accomplis par la Société helvétique dans le domaine des sciences physiques et naturelles : elle est la première qui, voyageant chaque année, contribue ainsi à la diffusion des connaissances positives, semant des germes féconds à la surface du pays et popularisant les résultats de ses recherches dans des séances publiques. Depuis, d'autres sociétés ont suivi cet exemple : en France, la Société géologique, la Société botanique et le congrès des sociétés savantes; en Angleterre, la *British association*; en Allemagne, la réunion annuelle des médecins et des naturalistes allemands; en Italie, la société des *Scienziati italiani*; en Scandinavie, celle des savans du Danemark, de la Suède et de la Norvège. Dans la Suisse, divisée en vingt-deux petits cantons, où l'on parle quatre langues, le français, l'allemand, l'italien et le roman, la Société helvétique était un moyen de centralisation; elle devait réunir, rapprocher, mettre en rapport direct les uns avec les autres des hommes occupés des mêmes études et tendant vers un même but : le progrès intellectuel, moral et matériel du pays. En Suisse, en Italie et en Scandinavie, c'est le besoin d'unité qui a créé ces sociétés nomades dont le lieu de réunion change tous les ans, mais dont l'esprit est le même. En France et en Angleterre, un besoin contraire les a fait naître; la province essaie de réagir contre la pré-

pondérance excessive de ces immenses capitaux qui menacent d'absorber peu à peu toutes les forces vives d'une nation.

La constitution de la Société helvétique est fort simple. Pour être élus, les membres ordinaires doivent être nés en Suisse ou y remplir des fonctions publiques; ils sont maintenant au nombre de huit cent neuf. Les étrangers ont le titre de membres extraordinaires ou honoraires. Les séances sont publiques. Depuis 1815, la Société helvétique s'est réunie quarante-sept fois. Jusqu'en 1828, elle visita successivement tous les chefs-lieux des cantons; mais en 1829 la réunion eut lieu à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, à 2,474 mètres au-dessus de la mer. Soixante et onze personnes jouirent de l'hospitalité du couvent, et inaugurèrent les observations météorologiques, que les religieux continuent depuis 1830 avec une persévérance dont la science a déjà recueilli les fruits. Des villes secondaires, telles que Winterthur, Porentruy, la Chaux-de-Fonds, Trogen, avaient sollicité l'honneur de posséder la société dans leurs murs; mais jamais un village n'avait témoigné ce désir en acceptant les charges très réelles de ces réunions. Samaden est le premier: il s'est fait un titre de sa situation à l'extrémité de la Suisse et dans une des vallées les plus élevées de ses montagnes. Son appel a été entendu. Tous les villages de la Haute-Engadine s'étaient associés à celui de Samaden pour donner l'hospitalité aux membres de la société, et quel que fût le nombre des arrivans, la vallée était prête à les recevoir. Cent vingt-six seulement se présentèrent, savoir: quatre-vingt-quinze Suisses, seize Allemands, quatorze Italiens et un Français, celui qui écrit ces lignes. Le milieu de juillet avait été pluvieux. Le bruit s'était répandu qu'en Engadine cette pluie, tombant à l'état de neige, avait couvert le sol d'une couche de deux pieds d'épaisseur. La nouvelle était exacte; mais cette neige récente devait ajouter un charme de plus à ce paysage alpin. Lorsque je descendis du haut du Juliers le 23 août avec mes amis Vogt et Desor, la neige était fondue dans la vallée. L'herbe, récemment humectée, avait repris sa fraîcheur printanière. Les massifs élevés des montagnes n'étaient plus maculés par ces lambeaux de glaciers et de névés salis par la poussière, aspect caractéristique de l'automne dans les hautes régions. Une couche de neige blanche, immaculée, resplendissant au soleil, enveloppait de ses replis toutes les cimes supérieures à la limite des forêts. Le groupe du Bernina étincelait comme un diamant au-dessus des lacs aux teintes d'émeraude. Ce spectacle absorbait toute notre attention lorsque nous arrivâmes à l'entrée de Samaden. Déjà nous avions passé sous les arcs de verdure dressés aux portes de Saint-Maurice et de Celerina; celui de Samaden portait le drapeau des ligues grises, gris, bleu et blanc,

et le drapeau fédéral, rouge avec la croix blanche au milieu. Le village avait un air de fête; partout des guirlandes, les drapeaux français, italiens, allemands, flottaient aux fenêtres, ornées de magnifiques fleurs élevées comme dans une serre entre les doubles vitrages qu'on laisse en place pendant toute l'année. En arrivant, des commissaires nous assignaient notre logement; un hôte empressé recevait le naturaliste qui lui était adressé, et la cordialité de l'accueil était telle que chacun croyait rentrer dans un *home* nouveau créé par l'hospitalité. Le soir, tous les arrivans se réunirent à l'hôtel Bernina. D'anciens amis se retrouvaient avec bonheur, des hommes qui se connaissaient par leurs travaux, mais n'avaient d'autre point de contact que l'amour de la science, se liaient étroitement en quelques heures.

I. — LA SESSION DE SAMADEN.

La séance d'ouverture eut lieu le lendemain, 24 août, dans l'église de Samaden. Le fût des colonnes était entouré de guirlandes, des échantillons de minéralogie couvraient les piédestaux, la croix fédérale brillait au-devant de la chaire, convertie en corbeille de fleurs : le temple de Dieu était devenu le temple de la science. M. Rodolphe de Planta, représentant de l'une des plus anciennes familles de l'Engadine et membre du conseil national de la Suisse, avait été nommé président de la session : le règlement a sagement décidé que ce président serait toujours choisi dans la localité où la société se réunit. Son discours d'inauguration était l'histoire abrégée, mais fidèle, des populations au milieu desquelles nous allions passer quelques jours. Deux races ont pénétré dans les vallées qui découpent les Alpes rhétiques : le versant nord est occupé par des Celtes qui s'avancèrent jusque dans la Haute-Italie, lorsque Bellovesus, suivi de ses sept clans gaulois, conquit le pays et fonda Milan. Aussi retrouve-t-on dans l'Engadine des noms de famille d'origine celtique, et ceux de plusieurs montagnes, le Juliers, l'Adula, le Lixmagnus ou Lukmanier, indiquent des passages où le Celte voyageur sacrifiait à Jul, dieu du soleil. L'immigration des Étrusques du côté du sud est encore plus certaine. Chassés par les invasions successives des barbares du nord, ils se réfugièrent dans ces hautes vallées sous la conduite d'un chef appelé Rhætus, d'où le nom de Rhætia, que portait dans le moyen âge le canton actuel des Grisons. Thusis dans la vallée de Domleschg (*Vallis domestica*), les trois forts de Reams (*Rhætia ampla*), Realta (*Rhætia alta*) et Rhaezuns (*Rhætia ima*) sont des appellations dérivées du latin. La plupart des villes et des villages le long de l'Inn, de l'Adige et de l'Adda

portent encore des noms identiques à ceux des villes de l'Ombrie, du Latium et de la Campanie : ainsi de nos jours tous les noms des villes de l'Europe prennent place successivement sur la carte des États-Unis d'Amérique; mais c'est une phrase de Pline qui constitue le plus irrécusable titre de noblesse latine de ces populations primitives. Pline, né à Côme, habitant sur les bords du lac pendant l'été la villa qui porte son nom, voisin par conséquent du pays dont il parle, a dit : *Vettones, Cernetani, Lavinii, OEnotrii, Sentinates, Suillates sunt populi de regione Umbria quos Tusci debellarunt*. Comment ne pas reconnaître dans ces dénominations les noms des villages engadinois de Fettan, Cernetz, Lavin, Nauders, Sent et Scuol? Il serait difficile de savoir quels élémens de civilisation les Étrusques ont apportés dans ces montagnes; mais la culture des champs en terrasse peut être considérée comme un reste des coutumes agricoles de la Toscane. Pendant quatre cents ans, ces populations firent partie de l'empire romain. La langue latine devait nécessairement devenir prédominante parmi des hommes déjà en possession d'un idiome issu de la même souche; cependant c'est le latin populaire (*lingua romana rustica*) qui l'emporta. Cinquante mille habitans du canton des Grisons parlent le roman ou grison, c'est-à-dire une langue d'origine latine ayant les plus grandes affinités avec le provençal du midi de la France, les patois de l'Italie, de l'Espagne et le roumain des Valaques sur les bords du Danube. Cette langue possède une littérature; on l'enseigne dans les écoles concurremment avec l'allemand et le français. Il y a plus, un journal hebdomadaire, *Foegl d'Engiadina*, contribue à conserver ce curieux spécimen de linguistique archéologique. On me pardonnera cette expression, car les langues sont des monumens plus anciens et plus durables que ceux de pierre ou de bronze; elles sont aussi plus riches en enseignemens sur l'origine et les vicissitudes des nations. Ces efforts pour perpétuer dans un coin de la Suisse un idiome ancien auront l'approbation des philologues : ils voient avec peine disparaître ces langues de transition qui jettent une si vive lumière sur celles qu'on parle actuellement.

Théodoric appelait la Rhétie le boulevard de l'Italie, et en effet elle est la barrière tour à tour franchie par les envahisseurs de la péninsule et par les armées romaines envoyées pour soumettre le nord de l'Europe. A la chute de l'empire franc, les Magyars et les Sarrasins pénétrèrent dans l'Engadine et s'emparèrent des passages les plus importants. Le nom du village de Pontresina, qui commande la route du Bernina, n'est qu'une altération de *Pons Sarracenorum*, et celui de la famille Saraz, l'une des principales de Pontresina, n'indique pas moins clairement son origine. Les empereurs d'Alle-

magne de la famille de Hohenstaufen fondèrent sur le Septimer et le Lukmanier des hospices pour recevoir les voyageurs. Ces deux cols sont en effet le trajet le plus facile et le plus direct de l'Allemagne occidentale en Italie. Quand les hospices du XI^e siècle seront remplacés par la voie ferrée qui traversera les Alpes, c'est l'une de ces deux montagnes qui sera percée par un tunnel plus direct, moins long et moins dispendieux que celui qui entamerait l'énorme massif du Saint-Gothard. Puisse-t-il ne jamais servir au passage des armées qui se sont si souvent rencontrées dans les Alpes rhétiques ! Partout des forts ruinés, des traces d'anciennes redoutes rappellent les guerres de la France, de l'Autriche et de l'Espagne. Le 13 juillet 1620, tous les protestans de la Valteline, sans distinction d'âge ni de sexe, sont massacrés par les catholiques. Les Espagnols occupent le pays ; mais le duc de Rohan, pénétrant par l'Engadine à la tête d'une armée française, les chasse en 1628, et l'on peut voir encore au-dessus de Bormio, sur la *Scala di Fraele*, les tours qu'il fit ériger à cette époque. En 1790, les généraux Bellegarde et Lecourbe se rencontrèrent dans la vallée de l'Inn, et des vieillards se rappellent avoir vu dans leur enfance les canons français rouler au mois de mai sur la glace du lac de Silz. Le même jour, les Autrichiens traversaient près de Sutz les eaux de l'Inn, tellement froides dans cette saison qu'un grand nombre de soldats eurent les pieds gelés. Depuis le commencement du siècle, la paix règne dans ces paisibles vallées, et l'émigration régulière des habitans, qui rapportent dans leur village les richesses acquises à l'étranger, accroît sans cesse la prospérité de l'Engadine.

Nous ne suivrons pas M. de Planta dans l'énumération détaillée des hommes utiles ou célèbres auxquels l'Engadine a donné naissance. C'est de la réforme que date ce mouvement intellectuel. En 1560, le Nouveau-Testament est traduit en roman. L'évêque de Capo-d'Istria, Pierre-Paul Vergerio, envoyé d'Italie pour ramener Luther à la foi catholique, se convertit lui-même au protestantisme. Il se réfugie dans l'Engadine, y traduit en italien les œuvres de Luther, d'Érasme, de Zwingle. Dès 1550, une imprimerie avait été fondée à Poschiavo, au pied méridional du Bernina, par un autre Italien, Dolfino Landolfi. Les œuvres des réformateurs sont multipliées par la voie de l'impression et répandues avec profusion en Italie. Vergerio, appelé en Allemagne, meurt chancelier de l'université de Tubingue. En 1755, un Martin Planta, de Süss, dans la Basse-Engadine, construit une machine électrique munie d'un plateau de verre, et en 1765, quatre années avant que Watt prit son brevet, il présente au roi Louis XV le plan d'une machine à vapeur capable de mouvoir des bateaux et des wagons. Des commissaires

nommés pour examiner son projet le déclarèrent inexécutable. Ce verdict enleva à Martin Planta la gloire d'avoir appliqué les idées de Papin et résolu le plus grand problème de la mécanique moderne. Je passe des noms inconnus au dehors, mais vénérés dans leur patrie, gloires modestes qui fleurissent loin du monde comme les fleurs des sommets alpins; mais je dois remercier M. de Planta d'avoir nommé celui qui fut mon maître, Laurent Biett de Scans, médecin de l'hôpital Saint-Louis, où il contribua puissamment à la connaissance et à la thérapeutique des maladies de la peau. Mort jeune encore en 1840 à Paris, ce médecin a laissé parmi ses élèves, ses amis et ses cliens des souvenirs qui lui survivront longtemps.

Ce discours du président inaugurerait la session. Après lui, le professeur Studer, de Berne, fit un rapport sur les travaux de la commission chargée de la carte géologique de la Suisse. Déjà le public scientifique possède une excellente carte de ce pays, due à MM. Studer et Escher de la Linth; mais la petitesse de l'échelle sur laquelle elle a été faite ne permettait pas d'y marquer les subdivisions des principaux terrains. Le gouvernement fédéral a donc voté des fonds pour la confection d'une carte à l'échelle de 1/100,000^e. C'est l'échelle des admirables feuilles qui se publient sous la direction du général Dufour. Grâce à l'appui du gouvernement fédéral et au zèle des nombreux géologues répandus à la surface de la Suisse, ce pays sera doté à peu de frais d'une excellente carte également utile aux géologues et aux voyageurs intelligents et curieux qui visitent annuellement ce beau pays.

A son tour, M. Mousson, professeur de physique à l'université de Zurich, vint rendre compte des résultats obtenus par la commission météorologique instituée pour couvrir la Suisse d'un réseau d'observatoires où l'on note chaque jour la température et l'humidité de l'air, la pression atmosphérique, la direction du vent et la quantité de pluie ou de neige tombée. Nul pays mieux que la Suisse ne se prête à des observations de ce genre. Embrassant tout le massif central des Alpes, elle participe, dans le canton du Tessin, aux climats les plus doux du nord de l'Italie, et par ses cantons septentrionaux à celui de l'Allemagne méridionale. À l'ouest, elle confine à la Franche-Comté, à l'est aux montagnes du Tyrol, et le climat de Genève, située sur le Rhône, a des traits communs avec celui du midi de la France. Un plus grand avantage, pour lequel aucun pays ne peut rivaliser avec elle, c'est que la Suisse renferme les plus hautes montagnes de l'Europe, et possède, grâce au zèle de ses habitants, les stations météorologiques les plus élevées de notre continent. Le nombre total des stations est de quatre-vingt-huit, parmi lesquelles on en compte quatre comprises entre 1,800 et 2,000 mètres au-dessus

de la mer, quatre entre 2,000 et 2,200, deux entre 2,200 et 2,400, et une à 2,474 : c'est celle de l'hospice du Saint-Bernard. Quelques-unes de ces stations sont de premier ordre : ce sont les observatoires de Berne, Genève, Neuchâtel et Zurich; les autres sont desservies par des hommes de bonne volonté qui n'auront d'autre récompense que le sentiment d'être utiles à la science et à leur pays. Il est curieux de voir quel contingent les différentes classes de la société ont fourni à cette utile phalange de volontaires qui s'astreignent à observer trois fois par jour les instrumens qui leur sont confiés. Il y a d'abord parmi ces météorologistes bénévoles seize curés ou pasteurs, treize professeurs, treize régens, six médecins, cinq pharmaciens, dix au-bergistes et seize personnes de professions diverses; il y a aussi cinq couvens et quatre observatoires qui leur prêtent leur concours. Ajoutons, pour l'instruction des pays qui ne possèdent pas de réseau météorologique, que 26,200 fr. ont suffi à toutes les dépenses d'installation des quatre-vingt-huit stations.

Le professeur Vogt prit ensuite la parole pour exposer les résultats de ses recherches sur l'homme, son rang dans la création et son rôle dans l'histoire de la terre. Des crânes humains ont été trouvés dans des cavernes mêlés avec des ossemens d'espèces d'éléphans (*elephas primigenius*), de rhinocéros (*rhinoceros tichorhinus*) et d'ours (*ursus spelæus*) qui n'existent plus actuellement. Deux de ces crânes sont particulièrement célèbres : celui exhumé dans une caverne près de Liège par Schmerling et celui du Neander-Thal. La petitesse, l'allongement de ces crânes, l'étroitesse du front, le développement des arcades sourcilières, indiquent une race très inférieure, comme celles de l'Australie, continent dont la création est antérieure à celle de l'Asie et par conséquent de l'Europe. En Australie, tous les êtres organisés, animaux et végétaux, appartiennent à des types dégradés; il en est de même pour l'homme. Le sauvage de la Nouvelle-Hollande est inférieur, sous tous les rapports, à toutes les autres races, et sa capacité crânienne est la plus petite connue. Les crânes trouvés dans plusieurs localités avec des silex et des haches taillés dénotent également des races peu développées. Ainsi donc, avant l'avènement des civilisations phénicienne, grecque ou étrusque, dont quelques lueurs éclairaient les parties méridionales du continent, la population autochtone de l'Europe centrale se composait de races diverses, mais inférieures sous le point de vue cérébral aux populations actuelles. L'espèce humaine est donc perfectible, et avec Darwin, Huxley et beaucoup d'anthropologistes modernes le professeur Vogt se demande si cet être modifiable et perfectible ne proviendrait pas originairement d'un type inférieur dont les singes anthropomorphes, l'orang, le chimpanzé

et le gorille, sont les représentans actuels. Posée dans une église chrétienne, la question produisit une certaine sensation; mais nul ne se récria, car la libre discussion est l'essence même d'un peuple et d'une religion affranchis du joug de l'autorité. Parmi les auditeurs se trouvait le professeur Hengstenberg, le fougueux prédicateur de la cour de Berlin : apôtre du piétisme le plus exagéré, c'est lui qui a poussé le roi de Prusse dans la voie funeste où il s'est engagé; mais, comme le dit Hegel, toutes les antinomies finissent par se résoudre, et l'on peut voir sur le livre des étrangers aux eaux de Poschiavo, près de Samaden, les noms de MM. Vogt et Hengstenberg unis par une fraternelle accolade. C'est la réconciliation momentanée du piétisme le plus étroit avec le matérialisme le plus radical; c'est le rapprochement de deux antipodes intellectuels.

Après cette séance d'ouverture, M. de Planta reçut la société à sa table hospitalière; puis soixante-deux voitures appartenant aux habitans de Samaden et des environs transportèrent les invités au pied du magnifique glacier de Morteratsch. Le joyeux convoi traversa d'abord la vallée et le joli village de Pontresina, dont les fenêtres regorgeaient de *geranium*, de *pelargonium* et de *petunia* magnifiques; longeant ensuite une ancienne moraine couverte de mélèzes, nous arrivâmes au pied de l'escarpement terminal du glacier. Descendu des sommets du Bernina, ce glacier transporte d'énormes blocs de pierre détachés de la montagne; quelques-uns, parvenus à l'extrémité, roulent du haut de ce rempart de glace et tombent dans le lit du torrent, alimenté par la fonte du glacier. Quelques savans italiens ont émis récemment l'opinion que les lacs du revers méridional des Alpes, le Lac-Majeur, celui de Lugano, le lac de Côme et ceux d'Iseo et de Garde, avaient été creusés par les immenses glaciers qui, à une époque géologique relativement récente, sont descendus dans les plaines de l'Italie. L'action de ces glaciers gigantesques, dont ceux que nous voyons sont encore les restes, est identique à celle des glaciers actuels; l'échelle seule des effets produits est réduite proportionnellement à la grandeur des agens. Si donc ces anciens glaciers ont creusé des lacs, les glaciers actuels doivent en creuser aussi. Or le glacier de Morteratsch repose, à son extrémité terminale, sur une nappe de cailloux roulés par le torrent qui, coulant d'abord sous la glace, apparaît au jour en aval de l'escarpement terminal. Plusieurs membres remarquèrent, avec M. Desor, que le glacier ne creuse pas la nappe diluviale qu'il pourrait si facilement entamer. Il se tient au-dessus de cette nappe; un intervalle existe toujours entre la glace et les cailloux. Il y a plus, le glacier passe même par-dessus les blocs tombés du haut de l'escarpement dans le lit du torrent. Ainsi donc un gla-

cier ne pénètre pas dans un terrain meuble à la manière d'un soc de charrue qui entame le sol et l'affouille : il agit comme un grand polissoir qui le nivelle. Tous les observateurs ont été frappés de l'horizontalité des terrains meubles sur lesquels les glaciers ont glissé pendant quelque temps; ce sont, pour employer le langage des ingénieurs, des *surfaces réglées*. Les montagnards de la Suisse allemande désignent ces anciens lits de glaciers par un nom spécial : ils les appellent *boden*, ce qui veut dire plancher. Comme la plupart des glaciers de la Suisse, celui de Morteratsch a progressé; les habitans de Pontresina estiment qu'il s'est avancé d'un kilomètre depuis trente ans environ. En 1834, lors d'une crue du torrent, on vit sortir de la voûte du glacier des planches, restes d'un chalet pastoral envahi depuis longtemps et recouvert actuellement par la glace. Des documens du xv^e et du xvi^e siècle indiquent la situation et les limites de l'*alpe* ou pâturage disparu.

Pendant que les géologues étudiaient les bases du glacier, les botanistes parcouraient les bois, quelques dessinateurs s'étaient installés avec leurs albums sur les genoux. Les jeunes gens avaient escaladé les rochers de la rive gauche, et s'étaient avancés sur la glace au milieu du labyrinthe de blocs dont la surface est couverte. L'approche de la nuit les rappela sur la terre ferme, et peu à peu toutes les voitures, traversant de nouveau Pontresina, ramenèrent à Samaden les savans et leurs hôtes, également enchantés de cette belle excursion où l'intelligence et l'imagination avaient été largement satisfaites.

Le lendemain, la société se divisa en sections qui se réunirent séparément. La section de zoologie était présidée par le professeur de Siebold, de Munich, dont les beaux travaux sur les vers intestinaux et la parthénogenèse sont connus du monde savant. La première communication du président se rattachait à cette dernière théorie, d'après laquelle des œufs non fécondés peuvent cependant éclore et donner des produits vivans. M. de Siebold a observé une ruche, âgée de quatre ans, qui fournissait constamment un grand nombre d'hermaphrodites. Ces malheureuses créatures sont immédiatement jetées au dehors par les ouvrières. Aucune ne ressemble à l'autre. Tantôt elles sont moitié mâles, moitié femelles; la partie antérieure du corps est celle d'un bourdon, la partie postérieure celle d'une ouvrière. Quelquefois c'est l'inverse; le devant est femelle, le derrière est mâle. Dans d'autres cas, la partie droite est mâle, la partie gauche femelle : on remarque à cet égard toutes les variétés imaginables, et sur quelques abeilles les anneaux sont alternativement mâles et femelles. Même variabilité pour les organes reproducteurs; ces hermaphrodites ont tantôt l'aiguillon des ouvrières,

tantôt l'organisation des bourdons, tantôt tous les deux à la fois. Souvent l'hermaphrodite, étant mâle à droite et femelle à gauche à l'extérieur, offre une disposition contraire à l'intérieur. En un mot, l'esprit peut supposer toutes les combinaisons possibles de sexualité externe ou interne : on les trouvait réalisées dans ces abeilles anormales. Une seule chose est constante chez toutes, c'est que ces hermaphrodites ne contiennent pas d'œufs comme les ouvrières ordinaires. Voici l'explication de ces anomalies. On sait qu'une fécondation complète engendre les ouvrières, qui ne sont que des femelles stériles; l'absence de fécondation produit des mâles. Ces hermaphrodites proviennent d'œufs pondus dans des cellules d'ouvrières; mais, la fécondation étant incomplète ou trop tardive pour des raisons qu'on ignore, il en résulte les hermaphrodites dont nous avons parlé. La discussion s'est établie sur cet intéressant sujet. M. de Filippi a cité des exemples d'œufs de vers à soie qui ont éclos sans avoir été fécondés. On a rapproché ces faits de ceux observés dernièrement sur les vaches par M. Thury de Genève; ils tendent à montrer que ces animaux engendrent des mâles ou des femelles suivant le degré de maturité de l'œuf. Il serait donc possible de leur faire procréer à volonté des mâles ou des femelles. On comprend toute l'importance d'un pareil résultat pour l'agriculture, et l'on espère que les expériences de M. Thury seront mises à l'épreuve sur une grande échelle. — M. le professeur Jules Pictet, l'auteur universellement estimé du meilleur et du plus complet traité de paléontologie que nous ayons, parla ensuite des coquilles fossiles enroulées et connues sous le nom d'*ammonites*, de *toxoceras* et d'*ancyloceras*. Des échantillons très complets lui ont appris que le genre *toxoceras* devait être rayé de la liste des mollusques céphalopodes. Le genre *crioceras* mérite d'être conservé malgré ses étroites affinités avec les ammonites.

Nous eûmes nous-même à entretenir la section de zoologie d'une découverte importante faite en 1862 par M. Charles Rouget, professeur de physiologie à la faculté de Montpellier. On ne savait point comment se terminent les nerfs qui se rendent à nos muscles et leur transmettent les ordres de la volonté. A l'œil nu, on voit le nerf entrer dans le muscle, pénétrer dans l'intérieur, s'y diviser en rameaux de plus en plus déliés; mais l'œil, quoique armé du microscope, n'avait pas encore aperçu la terminaison même du nerf : on ignorait donc comment l'organe moteur s'unit avec celui qu'il met en mouvement. Le scalpel, dans ce genre de recherches, est un instrument dangereux : il divise, déchire et détruit ces organismes si fins et si délicats. A force d'études dirigées avec sagacité, M. Rouget est parvenu à voir nettement la terminaison des nerfs dans des

muscles très minces et très transparens des reptiles, ensuite dans les mammifères, et enfin dans l'homme. Les nerfs moteurs percent d'abord l'enveloppe de la fibre musculaire, puis se renflent en une sorte de disque qui s'étale sur la fibre elle-même. Ce disque rappelle celui qui termine les fils métalliques conducteurs de l'électricité qu'on applique sur la peau. Tout le mécanisme de la contraction musculaire se rattache donc étroitement aux phénomènes électriques que nous connaissons. Un certain nombre d'anatomistes allemands ont vérifié depuis l'exactitude des observations de M. Rouget; mais, au lieu de rendre franchement à l'auteur de cette découverte la justice qui lui est due, plusieurs d'entre eux l'ont présentée sous une forme telle que le lecteur dépaycé ne saurait démêler si c'est à eux ou à un savant français qu'appartient l'honneur de cette conquête scientifique.

Nous exposâmes ensuite des recherches qui nous sont propres sur les racines aërifères de quelques espèces du genre *jussiaea*. Ces plantes, originaires de la Virginie et de l'Orient, sont aquatiques et rappellent les œnothères : elles ont des racines ordinaires qui s'enfoncent dans la vase; mais d'autres deviennent spongieuses, se remplissent d'air, sont dressées verticalement dans l'eau et font flotter à la surface les branches auxquelles elles sont attachées, remplissant à leur égard le rôle de ces vessies placées sous les aisselles du nageur timide qui se méfie de ses forces. Dans d'autres plantes, telles que la châtaigne d'eau (*trapa natans*), le *pontederia crassipes*, l'*aldrovanda vesiculosa*, ce sont les pétioles des feuilles qui se remplissent d'air à une certaine époque et font flotter la plante. Dans les *jussiaea*, un autre organe accomplit la même fonction : la racine se transforme en vessie natatoire. Il serait naturel de penser que l'air contenu dans les lacunes de ces racines offre la même composition que l'air dissous dans l'eau ou l'air atmosphérique; mais il n'en est rien. Un jeune chimiste, M. Albert Montessier, s'est assuré que cet air est toujours plus pauvre en oxygène que l'air atmosphérique ou celui qui se trouve dissous dans l'eau. Cette observation, nouvelle pour la science, a vivement intéressé les illustres chimistes Liebig et Woehler, à qui je l'ai communiquée.

M. le professeur Heer, de Zurich, dont les botanistes et les géologues admirent les beaux travaux sur les végétaux fossiles, entretint la section après nous des plantes arctiques qui se trouvent dans les Alpes de la Suisse : il en a compté quatre-vingts en Engadine seulement. Dans le nombre se trouvent un arbre, le sorbier des oiseleurs, et trois arbustes, le saule des Lapons, le saule pentandre et le groseillier des Alpes. Quelques espèces arctiques sont répandues dans toute la Suisse : je me contenterai de citer le carnillet moussier (*silene acaulis*). Il n'est aucun voyageur qui n'ait admiré près de

la limite des neiges éternelles ces petits dômes de gazon semés de fleurs roses, parure des derniers rochers surgissant au milieu des névés; mais on rencontre quelquefois des plantes arctiques sur des sommets isolés et à des hauteurs où le climat est beaucoup plus doux que celui des régions boréales, leur véritable patrie. Ces faits viennent en aide aux idées émises pour la première fois par un naturaliste anglais, Édouard Forbes, enlevé jeune encore aux sciences naturelles. Forbes pensait que les plantes arctiques existant actuellement dans les montagnes de l'Écosse et de la Suisse, dans les Carpathes et les Pyrénées, se sont propagées du nord au sud pendant la période de l'ancienne extension des glaciers. Quand ceux-ci se sont fondus, les plantes ont disparu presque toutes sous l'influence d'un climat trop chaud pour elles; mais quelques-unes se sont maintenues sur des points moins défavorables à leur existence. Ces points forment des flots épars et isolés au milieu d'un pays dont la végétation est celle de la zone tempérée.

La section de géologie a toujours le privilège de réunir le plus grand nombre d'assistans et de donner lieu aux discussions les plus animées. Comment en serait-il autrement? Les Alpes ne sont-elles pas le problème le plus difficile que la géologie ait à résoudre? La constitution, l'origine, l'âge des Alpes, rien n'est complètement connu ni définitivement acquis à la science. Le sphinx gigantesque n'a pas encore été vaincu malgré le génie de ceux qui ont cherché à le deviner. Peu à peu cependant la lumière se fait. Dans ces entassements chaotiques de sommets, dans ce lacis confus de vallées, on commence à entrevoir certaines formes primordiales. La succession de couches est soumise à des lois fixes (1). M. Desor, comparant le versant méridional des Alpes aux environs de Varese, en Lombardie, avec le revers septentrional, constate que l'apparence et la constitution minéralogique des terrains sont complètement différentes. Quelques étages, la grande oolithe et le corallien, manquent tout à fait; mais, en se laissant guider par l'étude des fossiles, on trouve que l'ordre de succession est le même. Seulement tout semble démontrer qu'au nord des Alpes les terrains se déposaient dans une mer agitée, riche en coraux et en coquilles, tandis que dans le sud des vases limoneuses se précipitaient au fond des eaux tranquilles d'un golfe sans orages. Une discussion s'engagea sur la position d'un terrain qui fait depuis longtemps le désespoir des géologues suisses, et auquel ils ont donné le nom de *flysch*. Les fossiles manquent ou ne sont pas reconnaissables. M. Heer, d'après

(1) Voyez sur ce sujet Desor, de *l'Orographie des Alpes dans ses rapports avec la géologie*, et en anglais dans *Ball's Guide to the western Alps*.

des échantillons d'algues marines, déclare le flysch tertiaire, et M. Studer, le plus autorisé de tous quand il s'agit des Alpes, arrive au même résultat par l'étude des superpositions. Près de Varese, ce flysch est recouvert par l'étage inférieur de la craie. C'est aux géologues italiens, en particulier au jeune et savant abbé Stoppani, qu'est réservé l'honneur de faire disparaître cette contradiction apparente.

L'orographie a sa langue comme toute autre science. Elle appelle *cluse*, avec les paysans jurassiens, une gorge qui coupe un chaînon de montagnes perpendiculairement à sa direction et fait communiquer entre elles deux vallées parallèles. La cluse est l'effet d'une rupture, et sur ses escarpemens on voit la tranche des couches brisées : les supérieures appartiennent toujours à des terrains plus récents que les inférieures. Ces escarpemens, impropres à la culture, sont en général couverts de bois et de taillis. Quand un torrent traverse la cluse, l'eau creuse l'étroit canal où elle se précipite le plus souvent en cascades d'une vallée à l'autre. Sous la paroi, formée de couches saillantes et brisées, on aperçoit alors une seconde paroi lisse, verticale, et seulement creusée çà et là de larges sillons ou de grandes excavations arrondies. Cette paroi inférieure est l'ouvrage de l'eau. M. Desor a proposé le mot roman de *rofla* pour désigner les cluses dont le fond a été profondément creusé par les eaux : c'est le nom que portent dans les Grisons plusieurs gorges à travers lesquelles se précipitent les torrens impétueux dont la réunion forme le Rhin en amont de la ville de Coire.

L'auteur de cette étude mit sous les yeux de la section deux belles cartes du littoral méditerranéen, dues à nos ingénieurs hydrographes, et qui embrassent l'espace compris entre l'embouchure de l'Hérault et celle du Rhône. Une série de marais salans borde la côte. Ces lacs d'eau saumâtre sont séparés de la mer par un mince cordon littoral formé de dunes dont la hauteur ne dépasse pas 8 ou 10 mètres. Toute la côte est calcaire, mais le sable des dunes est siliceux. D'où peut provenir cette silice? Où sont les rochers qui l'ont produite? C'est dans les Alpes qu'il faut chercher leur origine. Lorsque les anciens glaciers sont descendus dans les vallées jusqu'aux bords du Rhône, entre Lyon et Vienne, mais moins bas dans les vallées méridionales, ils ont laissé sur place tous les débris, blocs, cailloux, sable, qu'ils transportaient sur leur dos, ou charriaient dans leurs flancs. Quand ces glaciers fondirent et reculèrent, tous ces débris accumulés furent entraînés vers la mer par les eaux résultant de cette fonte prodigieuse. Les roches friables, les calcaires tendres, les grès, furent réduits en poudre par le frottement avant d'arriver au débouché des vallées; mais les roches dures en par-

ticulier les roches siliceuses, les quartzites, parvinrent sous forme de cailloux arrondis dans la plaine du Rhône : ils y formèrent de grandes nappes dont la Crau est la plus étendue et la plus célèbre. Ces cailloux ne s'arrêtèrent pas au bord de la mer, ils dépassèrent le rivage. Depuis cette époque, des milliers d'années se sont écoulées; ces cailloux, balancés par le flot, s'usèrent réciproquement et prirent la forme de galets aplatis; mais le sable, résultat de cette usure, emporté par les vents, a formé les dunes que nous voyons. Les cailloux générateurs du sable n'ont pas tous disparu de la plage : non loin de Montpellier, on les trouve mêlés aux coquilles; aussi le sable des dunes est-il formé de 75 pour 100 environ de silice et de 25 pour 100 de calcaire, provenant en grande partie des coquilles que le flot broie contre le rivage. Ainsi tout se lie à la surface du globe, et les dunes des rivages languedociens doivent leur origine aux débris accumulés d'abord dans les vallées par les anciens glaciers des Alpes, puis entraînés jusqu'à la mer par les torrens gigantesques auxquels la fonte de ces glaciers a donné naissance.

La Société helvétique, pendant sa session de 1863, a reçu bien d'autres communications intéressantes, parmi lesquelles je dois mentionner celles de MM. Omboni de Milan, Strobel de Pavie et Moesch d'Aarau. Le professeur Theobald de Coire, aussi intrépide montagnard que bon géologue, s'est voué principalement à l'étude des puissans massifs du canton des Grisons. Ministre du saint Évangile, il a, comme l'abbé Stoppani, abandonné la théologie pour la géologie, et si tous deux trouvent dans cette nouvelle étude des doutes comme dans la première, ils ont au moins la consolation de pouvoir les contrôler par l'observation directe. Leurs travaux contribuent aux progrès d'une science qui suivait encore, il y a trente ans, les errements de celle qu'ils ont abandonnée : en effet, la géologie est à peine sortie de cette période initiale où les généralisations hâtives remplacent l'étude sincère et patiente de la nature, période stérile, mais inévitable, car il n'est aucune des connaissances humaines qui ne l'ait traversée. La géologie moderne, c'est l'examen méthodique des couches du globe et des êtres dont elles renferment les débris, c'est l'analyse des phénomènes qui se passent actuellement à la surface de la terre et la comparaison des effets qu'ils produisent avec ceux dont nous voyons les traces dans les divers terrains. Jadis chaque géologue avait son système s'appliquant au globe tout entier, et s'étendant même quelquefois à la lune; aujourd'hui personne n'a de système, mais chacun étudie son pays ou une contrée déterminée. Les faits généraux ressortent naturellement de ces travaux particuliers, et quand le globe sera bien connu, les phénomènes actuels bien appréciés, la géologie sera faite.

Les séances de la section de physique et de chimie n'ont pas été moins intéressantes que celles des autres. M. Dufour de Lausanne a parlé d'un coup de foudre tombé à Clarens sur les bords du lac Léman, et qui a frappé cent cinquante pieds de vigne. Plusieurs membres ont rappelé des faits analogues. M. le professeur Clausius a exposé le second principe de la théorie mécanique de la chaleur, et M. Adolphe de Planta a traité de la composition chimique de plusieurs eaux minérales du canton des Grisons. Le soir même, la société visita l'une des plus curieuses de ces sources. L'administration des eaux ferrugineuses de Saint-Maurice l'avait invitée à se réunir avec la section de médecine pour examiner l'établissement dans tous ses détails. Une longue file de voitures se déroula comme un serpent sur la route qui longe le pied des montagnes entre Samaden et Celerina; elle atteignit bientôt Saint-Maurice, puis l'établissement des bains, situé au milieu de la vallée, entre les lacs de Silz et de Saint-Maurice. Là s'élèvent de vastes constructions, déjà insuffisantes pour contenir le grand nombre de baigneurs qui affluent à ces eaux. De nouveaux bâtimens s'ajoutent aux anciens, et dans le village de Saint-Maurice les hôtels se multiplient chaque année. Ces eaux sont froides, limpides, inodores, à saveur piquante et astringente; elles contiennent à la fois des carbonates, des sulfates alcalins et de plus du carbonate de fer : elles sont donc essentiellement toniques et conviennent singulièrement aux constitutions faibles ou débilitées. L'action de l'air vient s'ajouter à celle de l'eau, et nous n'étonnerons aucun médecin en disant que l'on a constaté l'heureux effet de cette double influence. L'eau ferrugineuse restitue au sang la proportion de fer sans laquelle il ne saurait vivifier les organes, et l'air aussi bien que l'eau, ranimant les forces digestives, concourent au rétablissement général d'une constitution délicate ou délabrée. Le repas qui nous réunissait dans la grande salle des eaux était un repas de baptême. Le grand chimiste et médecin Paracelse, né à Einsiedeln, dans le canton de Schwitz, en 1493, est le premier qui ait reconnu et préconisé les eaux de Saint-Maurice. Sur l'invitation de M. de Planta, la Société helvétique voulut bien être la marraine de l'une des trois sources. En lui donnant le nom de Paracelse, la société rendait hommage à l'un des hommes les plus remarquables et à l'un des plus grands caractères de l'ancienne Helvétie. Paracelse, le réformateur des sciences chimiques et médicales, le premier qui s'éleva contre la routine des écoles pour ramener les médecins à l'étude et à l'observation de la nature, était digne d'un pareil hommage. La source bienfaisante qu'il a révélée à l'humanité souffrante fera bénir à jamais son nom par ceux qui lui devront la santé. Un tel monument est plus durable que les statues

de marbre ou de bronze élevées à tant d'illustres inconnus dont le genre humain ne gardera pas le souvenir. Après le banquet, on se rendit, en suivant les bords du lac de Saint-Maurice, à une maison rustique qui s'élève dans une prairie entourée de bois. Des chœurs de jeunes gens de la vallée saluèrent la société de leurs chants harmonieux, et le soir des groupes formés par le hasard ou les affinités électives de leurs études communes regagnèrent à travers la forêt les maisons hospitalières de Samaden et de Celerina.

Le lendemain était le dernier jour de cette session, trop courte au gré des savans, qui auraient voulu entendre encore leurs confrères ou leur communiquer le résultat de ces travaux commencés que la discussion éclaire si souvent de lumières imprévues; mais les habitans de Samaden, jaloux de montrer à leurs hôtes toutes les beautés de leur vallée, avaient attelé leurs chevaux. Les voitures se mirent en mouvement comme la veille pour descendre le long de l'Inn vers les limites de la Basse-Engadine. Tous les villages étaient parés de drapeaux et de feuillages; des inscriptions témoignaient de la joie des populations accourues pour saluer de modestes naturalistes. Au-dessus de l'arc de triomphe de Sutz, un ours brun, tué dans le voisinage, avait été placé en vedette. A Capella, le dernier hameau de la Haute-Engadine, un grand cultivateur, notre hôte ce jour-là, avait inscrit sur sa maison cette sentence que la société ne pouvait désavouer : « La nature est le livre de la sagesse. » Toutes les populations des environs se trouvaient réunies; elles étaient accourues de la Basse et de la Haute-Engadine pour assister à cette fête de la science; les dames circulaient autour des tables dressées dans la prairie, et de nombreux discours improvisés célébrèrent tour à tour l'étude de la nature, la liberté, la Suisse, l'Italie, la fraternité de la science et du travail.

La session était close, et le lendemain les uns traversaient le Juliers ou l'Albula pour retourner en Suisse, d'autres franchirent les cols du Bernina et du Maloya et descendirent vers le lac de Côme. Le contraste entre les villages sévères de la froide Engadine et les élégantes villas italiennes, entourées de chênes verts, d'oliviers, d'orangers, de lauriers-roses et d'aloès-pitte, est un des plus saisissans qui existent dans le monde. Sur les bords des lacs italiens, les Alpes font l'effet d'un espalier colossal qui abrite les végétaux frileux contre les vents du nord; de plus les eaux profondes des lacs Majeur, de Lugano, de Côme, d'Iseo et de Garde, véritables réservoirs de chaleur, adoucissent encore la rigueur des hivers. De là un climat exceptionnel pour cette latitude, comme celui d'Hyères et de toute la côte ligurienne depuis Nice jusqu'à Pise. Un voyageur qui, partant de la Norvège septentrionale, arriverait à Fondi, dans le royaume de

Naples, où l'on voit les premiers orangers croissant en plaine et sans abri, serait moins surpris, parce que la transition, sans être plus forte, est plus lente et plus ménagée. Les illustres chimistes Liebig, de Munich, et Woehler, de Göttingue, se trouvaient à Lugano : un grand nombre de savans vinrent les saluer, et un petit congrès supplémentaire suivit et compléta le grand congrès de Samaden.

II. — TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES.

Ma tâche n'est point finie. Dussé-je être abandonné du lecteur fatigué, je dois faire connaître les travaux scientifiques publiés par les membres de la Société helvétique des sciences naturelles. Je ne puis songer à une analyse détaillée, je me bornerai à un coup d'œil général. Les publications de la société commencèrent en 1817. Le professeur Meisner de Berne faisait paraître un annuaire qui rendait un compte sommaire des communications faites pendant les sessions. Cet annuaire s'arrêta en 1824. Les *Mémoires de la Société helvétique* datent de 1829; ils forment actuellement dix-neuf volumes in-quarto avec de nombreuses planches et un certain nombre de cartes. Dans ce recueil, c'est la géologie qui domine, et surtout la géologie de la Suisse. Le massif du Saint-Gothard est le sujet de recherches contenues dans les premiers volumes : elles sont dues à MM. Lusser et Lardy. Tous deux se sont attachés à étudier ce groupe de montagnes qui semble former le centre où le nœud des Alpes suisses. Ces travaux ont mis hors de doute un fait important qui s'est généralisé depuis : c'est la structure en éventail des grandes masses alpines. Je m'explique. Le voyageur revenant d'Italie pour traverser le Saint-Gothard remarque, à partir d'Airolo, au pied méridional du passage, que les couches de gneiss et de schistes qui le composent s'enfoncent pour ainsi dire dans les flancs de la montagne, et plongent par conséquent vers le nord; à mesure qu'il monte, les couches semblent se relever, et quand il atteint le sommet, elles sont verticales et ne plongent plus ni vers le nord ni vers le sud. En redescendant sur le versant septentrional, le même voyageur constate que les couches s'inclinent de plus en plus; mais l'inclinaison est précisément en sens opposé de celles du versant méridional : elles plongent vers le sud et se renversent vers le nord. La montagne offre donc la structure d'un éventail. La force colossale qui l'a comprimée latéralement a produit des effets visibles aux yeux les plus inattentifs. Quels sont les voyageurs qui n'ont point été frappés du contournement des couches de l'Axenberg en face de Fluelen? Sur le pont du bateau à vapeur qui fait le trajet de Fluelen

à Lucerne, il en est peu qui ne remarquent les couches arquées qui dominent Beroldingen, celles du Seelisberg, au-dessus de la célèbre prairie du Grütli, berceau de la liberté helvétique. Ce sont les feuillets septentrionaux du Saint-Gothard qui, en se renversant, ont refoulé ces couches calcaires. Sous cette énorme pression, elles se sont tordues et pliées comme une molle argile. Des contournemens semblables se voient souvent dans le voisinage des Alpes centrales, car le Saint-Gothard n'est pas le seul massif qui présente la structure en éventail. Le Grimsel, où l'Aar prend naissance, le Gallenstock, au-dessus du glacier du Rhône, le Gelmerhorn, situé entre les deux, le Mont-Blanc lui-même, en sont des exemples plus ou moins évidens, et cette structure est probablement commune à tous les massifs cristallins des Alpes qui se relie au Saint-Gothard. La description du groupe montagneux de Davos, par M. Studer, et les études de MM. Escher de la Linth et Théobald sur les Grisons et le Vorarlberg, se rattachent à celles du Saint-Gothard; mais ces travaux descriptifs se refusent à l'analyse et n'ont d'intérêt que pour les savans de profession.

Dans un mémoire de M. Rutimeyer sur la géologie des rives septentrionales du lac de Thun, on trouve un beau modèle de ces paysages géologiques dont les Anglais nous ont donné les premiers l'exemple. Quand il s'agit d'une contrée limitée, au lieu d'une carte ou de coupes, on met sous les yeux du lecteur un paysage, une vue du pays coloriée géologiquement, c'est-à-dire où les différens terrains sont indiqués par certaines teintes convenues. En présence de la nature, ce paysage géologique à la main, tout le monde peut se reconnaître et retrouver les limites des formations. Ainsi M. Rutimeyer nous présente la vue des bords du lac de Thun et des montagnes qui le dominent entre Ralligen et Merlingen. Par des couleurs appropriées, il nous montre que les collines qui dominent la tour de Ralligen sont formées de molasse et de nagelfluë; des grès occupent la partie moyenne de la montagne, et les sommets appartiennent au terrain nummulitique. Les vallées sont creusées dans le terrain crétacé.

Un géologue justement célèbre, Léopold de Buch, avait décrit en 1827 les porphyres rouges des environs de Lugano. Il donnait le nom de *melaphyres* aux porphyres noirs de la même contrée. Les porphyres sont aux yeux de tous les géologues des roches ignées, produites uniquement par le feu, comme les roches volcaniques du Vésuve ou de l'Etna. Ces roches éruptives se trouvent sur les bords du lac de Lugano au pied d'une montagne couronnée d'une chapelle : c'est le mont Salvadore; il se compose de dolomie ou calcaire contenant de la magnésie. Cédant à cet esprit de généralisation exa-

géré, caractère de la géologie des trente premières années du siècle, Léopold de Buch en concluait que toutes les dolomies étaient dues à l'action chimique d'une roche ignée incandescente sur du calcaire ou carbonate de chaux ordinaire. Cette théorie des dolomies avait été acceptée pour ainsi dire de confiance. M. Brunner, reprenant l'étude de la contrée, a ébranlé une conviction trop légèrement formée : il a démontré qu'elle ne peut même pas résister à l'examen consciencieux de la localité considérée par M. Léopold de Buch comme fournissant des preuves irrécusables de la vérité d'une théorie naguère encore en faveur.

De la promenade de Berne, on voit en face de soi le groupe du Stockhorn, avant-garde des Alpes de l'Oberland et de la Gemmi ; M. Brunner en a aussi donné la description, et il considère la montagne comme le résultat de pressions latérales lentes de même origine que celles dont le massif central porte l'empreinte. Dans un mémoire sur la molasse tertiaire de la plaine suisse, M. Kauffmann, de Lucerne, arrive aux mêmes conclusions.

Les Alpes, malgré les travaux remarquables dont elles ont été l'objet, présentent encore au géologue une foule de problèmes à résoudre et d'obscurités à dissiper. Il n'en est pas de même du Jura. C'est la chaîne la mieux connue de l'Europe. Grâce au grand nombre des fossiles qu'elle renferme, les étages en sont faciles à caractériser, et le nom de *terrains jurassiques* est employé dans le monde entier pour dénommer des formations contemporaines de celles du Jura. Cette chaîne est devenue un type. Les formes du relief étudiées par Thurmann, Gressly, Desor et leurs successeurs sont la base de l'orographie moderne. Le Jura est le seul système de montagnes que le géologue puisse déplier comme un mouchoir et réduire à une surface plane. Originellement tous ces terrains se sont déposés horizontalement dans les mers où vivaient les nombreux animaux dont les débris remplissent des couches actuellement relevées, contournées et déplacées. Quelle est la cause de ces soulèvements ? Ici encore nous retrouvons l'action affaiblie de ces pressions latérales que nous avons reconnues dans le voisinage du Saint-Gothard. Les chaînons parallèles du Jura, dont la hauteur va en diminuant dans la direction de l'est à l'ouest ou de la Suisse vers la France, sont un effet de l'apparition des Alpes. Les Alpes sont la grande vague, les chaînons du Jura ne sont que les rides produites dans une eau tranquille, et qui s'abaissent à mesure qu'elles s'éloignent du flot principal, dont elles offrent l'image affaiblie.

La paléontologie ou la connaissance des corps organisés fossiles doit une grande partie de ses progrès à l'étude minutieuse des couches du Jura. C'est là que M. Gressly, en suivant une même assise

dans toute son étendue et en examinant un à un les êtres organisés qu'elle renferme, a reconnu les *facies* différens des faunes éteintes. Il a vu que, dans une même couche, les populations variaient suivant la nature des dépôts formés au sein de la mer géologique. Ainsi les limons que les cours d'eau entraînaient dans les mers anciennes, — comme le Rhône, le Nil, le Mississipi, les versent sous nos yeux dans les mers actuelles, — forment des fonds *vaseux* ou *littoraux*. C'est dans cette vase qu'habitaient les espèces libres à coquilles minces et fragiles, les solen, les myes, les moules, les tellines, les ammonites et les reptiles marins. Le terrain dit oxfordien est le type de ce genre de formation. L'Océan-Pacifique nous offre de nombreux exemples d'un *facies* bien différent du premier. Toutes les îles de la Mer du Sud et les côtes de la Floride sont entourées d'une ceinture rocheuse construite pour des animaux agrégés, les coraux ou polypiers. Il en était de même dans les mers géologiques; on reconnaît ces anciens rivages au grand nombre de polypiers, d'huîtres et de coquilles perforantes dont ils sont bordés. D'autres animaux d'une structure plus délicate, des oursins, des bélemnites, des encrines, vivaient à l'abri de ces digues de polypiers qui les défendaient contre le flot. C'est le *facies corallien* qui caractérise un étage des terrains jurassiques. Le corallien des environs de Neuchâtel, celui de Saint-Mihiel en Lorraine, sont des types de ces terrains. Aujourd'hui comme jadis, la haute mer est le désert de l'Océan. Les pêcheurs et les zoologistes le savent bien, car les animaux y sont rares et peu variés. Dans les couches qui s'y sont déposées, on ne trouve que des débris de coraux et de polypiers spongieux, des bélemnites et des ammonites; c'est le *facies pélagique*. Ainsi, conclut M. Gressly, dans une même assise géologique déposée à la même époque, on reconnaît les débris de populations diverses suivant qu'on parcourt les districts littoraux vaseux, coralliens ou pélagiques de cette assise. Souvent ces faunes diffèrent plus entre elles que des faunes correspondant à des époques distinctes. Cette idée féconde a été appliquée aux recherches stratigraphiques dans le monde entier, et a profondément modifié les idées des géologues. On ne se borne plus à reconnaître et à caractériser les terrains au moyen de quelques espèces seulement; on s'efforce d'embrasser l'ensemble des faunes contemporaines de chaque formation d'eau douce ou d'eau salée.

La géologie du Jura doit encore beaucoup aux travaux de MM. Merian, Agassiz, Desor, Pictet, Renevier, Mousson, Greppin, dont les mémoires ont été recueillis et publiés par la Société helvétique. M. Renevier a décrit la perte du Rhône, qui se trouve en France. Le Rhône et la Valserine, en creusant profondément les terrains qu'ils

traversent, ont produit une coupe naturelle où le géologue voit la superposition de tous les étages, depuis la craie inférieure jusqu'à la molasse tertiaire. Ces couches sont on ne peut plus riches en fossiles : M. Renevier y a reconnu trois cent quarante-quatre espèces.

A partir de Genève, le Jura se rapproche des Alpes, et les deux chaînes se joignent et se confondent aux environs du lac du Bourget et à la Grande-Chartreuse de Grenoble. Rien de plus intéressant pour l'orographie que d'étudier comment elles se soudent, et comment les formes de l'une passent à celles de l'autre. Les travaux de M. Alphonse Favre sur le Salève, sa carte géologique du pays compris entre le lac de Genève et le Mont-Blanc, les études de M. Mousson sur les environs d'Aix en Savoie, concourent à la solution du problème. Les géologues français ne restent pas inactifs : M. Lory en Dauphiné, MM. Chamousset, Vallet et Pillet en Savoie, explorent avec un zèle infatigable cette zone intéressante, et, grâce à eux, nous aurons un jour une orographie alpine aussi claire, aussi simple que celle du Jura. Ce sera un grand pas de fait, un acheminement considérable vers l'intelligence du mode de formation des chaînes de montagnes, dont l'ancienne théorie des soulèvements suivant la verticale ne saurait rendre compte dans l'état actuel de nos connaissances.

La physique du globe est l'initiatrice de la géologie, et l'étude des phénomènes actuels nous dévoile ceux dont nous voyons les traces à la surface de la terre. Un mémoire de M. Venetz, inséré en 1833 dans le premier volume du recueil, traite des variations de la température dans les Alpes de la Suisse. L'auteur, ingénieur des ponts et chaussées du Valais, reconnut le premier que les glaciers de la Suisse étaient jadis plus étendus qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il s'assura qu'ils descendaient autrefois dans des vallées valaisanes dont ils n'occupent actuellement que la partie supérieure. Ce phénomène, en apparence local, limité originairement au Valais, a été bientôt constaté dans toute la Suisse, les Vosges, les Pyrénées, les montagnes de l'Écosse et de la Scandinavie, le Caucase, l'Himalaya, le nord et le sud de l'Amérique. La terre, avant ou depuis l'apparition de l'homme, a donc passé par une période de froid dont les causes sont encore à rechercher, mais dont la réalité n'est plus contestée (1).

La paléontologie animale et végétale occupe une grande place dans les mémoires de la Société helvétique. Le professeur Heer de Zurich y a fait connaître les nombreux insectes fossiles dont les

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} mars 1847, *Recherches sur la période glaciaire*.

couches d'Oeningen sur les bords du lac de Constance ont conservé les délicates empreintes. Avant d'avoir ressuscité les anciennes forêts helvétiques qui révèlent un climat plus chaud que celui du midi de l'Europe, M. Heer nous avait dévoilé les formes des insectes qui bourdonnaient en Suisse, à l'époque tertiaire, dans la cime des canneliers, des figuiers, des plaqueminiers et des légumineuses exotiques : les congénères de ces arbres habitent actuellement les zones intertropicales. MM. Gaudin et Carlo Strozzi, étudiant des couches du Val d'Arno près de Florence, y découvrent une flore analogue à celle de Ténériffe et des zones tempérées de l'Amérique septentrionale. Ce sont là des preuves d'un climat plus chaud, caractérisé par de nombreuses espèces de lauriers. L'époque glaciaire des Alpes, abaissant la température de la Toscane, a tué toutes les espèces délicates, mais épargné les plus robustes, qui forment la végétation actuelle du pays. Ces travaux rattachent intimement la flore actuelle à celles qui l'ont précédée sur le globe. Désormais on ne saurait parler de géographie botanique sans s'occuper des végétaux qui sont enfouis dans les couches terrestres. M. Alphonse de Candolle propose le nom d'*épiontologie* pour désigner une nouvelle science qui comprendrait la paléontologie et la géographie des êtres organisés; ce serait l'histoire de leur apparition successive aux diverses époques de la vie du globe et leur distribution présente à la surface de la terre. Ces deux études se touchent de près; la faune et la flore qui nous entourent se lient étroitement aux dernières faunes et aux dernières flores perdues. Par leurs formes, par leur structure, beaucoup d'animaux, un grand nombre de plantes sont réellement des animaux et des plantes *fossiles*. Ces êtres ont survécu aux derniers changemens de température et d'humidité qui ont eu lieu à la surface du globe; mais leur organisation tout entière est celle des végétaux et des animaux qui ont existé avant la plupart de ceux qui vivent aujourd'hui.

Telle est l'analyse très sommaire de la partie géologique des mémoires de la Société helvétique; elle suffit néanmoins pour donner une idée du nombre et de l'importance des travaux qu'ils contiennent.

La part de la botanique est moins grande. La Suisse cependant est aussi riche en botanistes qu'en géologues; mais la nature même de cette science se prête moins aux travaux limités à une localité restreinte. Une flore locale n'est qu'une pierre apportée à l'édifice de la flore générale d'une région naturelle, et un pays comme la Suisse ne saurait, malgré la végétation variée qui le distingue, occuper les loisirs de tous ses botanistes. Ils ont dû étendre le champ de leurs travaux au-delà de leur patrie. On trouve dans les mé-

moires de la Société helvétique une énumération des espèces suisses du genre *Cirsium* de M. Naegeli et un catalogue des *Chara* de M. Alexandre Braun. Le premier de ces deux savans a donné un grand travail sur la classification des algues, et M. Jean Müller une monographie des résédacées.

Dans la partie zoologique, on remarque l'énumération des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons de la Suisse par M. Schinz, et celle des mollusques terrestres et fluviatiles par M. de Charpentier. L'infatigable professeur Heer de Zurich a fait connaître les coléoptères vivans de la Suisse; MM. Meyer-Dürer et de La Harpe, les lépidoptères ou papillons. On doit aussi à MM. Valentin, Vogt, Koelliker et Neuwyler quelques mémoires d'anatomie comparée.

Je ne saurais passer sous silence un grand travail tenant à la fois de la zoologie et de la paléontologie: il appartient à une subdivision des connaissances humaines que je serais tenté d'appeler la *zoologie archéologique*. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié un article de M. Elisée Reclus (1) sur les cités lacustres de la Suisse; ils se rappellent que dans l'hiver si sec de 1853 à 1854 on remarqua d'abord près de Meilen, sur les bords du lac de Zurich, des pilotis que les basses eaux avaient mis à sec. Entre ces pilotis, on découvrit bientôt des débris de poteries et toutes les traces d'habitations fort anciennes. L'attention une fois éveillée, il se trouva que partout les riverains des lacs et particulièrement les bateliers avaient conservé le souvenir d'indices semblables. Des stations lacustres furent signalées sur les lacs de Neuchâtel, de Bienne, de Morat, de Sempach, de Genève, de Constance, etc. On reconnut ensuite que, dans certaines de ces stations, les pieux n'étaient que des arbres à peine équarris et enfoncés au milieu de grosses pierres accumulées formant au fond de l'eau des monticules auxquels les pêcheurs donnaient depuis longtemps le nom de *steinberg*. Entre ces pieux, on trouve des poteries grossières et des haches ou des pointes de flèches fabriquées avec les silex de la craie. Dans d'autres stations, les pilotis sont mieux travaillés et enfoncés directement dans la vase. Là on retire du fond de l'eau des poteries plus soignées, des haches en bronze, des épingles, des agrafes, des poignées faites du même métal. Enfin, dans le lac de Neuchâtel, près de Marin, on a découvert une station où toutes les armes et tous les ustensiles sont en fer, métal inconnu dans les ruines des bourgades lacustres appartenant à l'âge de pierre ou de bronze. Les antiquaires ont donc distingué trois âges, celui de pierre, correspondant à une civilisation à peine ébauchée, comme celle des sauvages de la Nouvelle-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1862.

Zélande; celui de bronze, qui annonce un état social beaucoup plus avancé, et enfin celui de fer, contemporain de l'époque gauloise. Ces trois âges sont certainement antérieurs à l'invasion romaine. Des fouilles faites récemment dans les lacs tourbeux du canton de Zurich et de Berne ont jeté un nouveau jour sur le genre de vie de ces premiers habitans de l'antique Helvétie. Des fruits, des graines, des fragmens de filets et de tissus se sont conservés dans la tourbe. On a reconnu des graines de plantes économiques, — le froment, l'orge, le lin, — des fruits comestibles et cultivés, tels que des poires, des pommes, des fraises. Ces peuples avaient donc une agriculture. M. Rutimeyer nous apprend qu'ils possédaient également des animaux domestiques.

L'étude des squelettes dont on trouve les débris dans les stations lacustres du nord de la Suisse était d'un immense intérêt. En effet, tous nos animaux domestiques sont les descendans, profondément modifiés par l'homme et par le temps, de types sauvages dont la plupart sont inconnus. Le mouton, le bœuf, le cheval, le chien et le cochon avaient été déjà asservis par l'habitant des cités lacustres. Le bœuf ressemblait aux petites races de montagne du canton des Grisons, de l'Appenzell et de la Forêt-Noire, et il est permis de présumer que le gros bétail de la plaine, celui de Fribourg et du Simmenthal, n'est qu'un perfectionnement de ces petites races montagnardes. Toutes deux ne sauraient être dérivées de l'aurochs ou *urus* et du bison, qui vivaient jadis dans les forêts de la Suisse comme dans celles du nord de l'Europe. La souche du bœuf domestique de l'Europe est probablement une espèce appelée par M. Owen *bos longifrons*. On trouve ses os dans les tourbières de l'Angleterre, mais on ne les a pas encore rencontrés dans celles de la Suisse. Les peuplades lacustres chassaient le bison et l'aurochs, dont on trouve les os brisés au milieu des pilotis. Le cochon n'était probablement pas à l'état domestique; mais la dentition de ce cochon sauvage est celle d'un animal plus frugivore et par conséquent moins farouche que notre sanglier. Ce cochon sauvage (*sus torfaceus*) a disparu peu à peu, et notre cochon domestique est un descendant du sanglier, dont les instincts féroces se réveillent souvent en lui. Les fouilles faites dans les stations tourbeuses démontrent aussi que l'élan, le cerf, la biche et le daim animaient jadis les solitudes boisées de la Suisse. Le castor élevait ses digues dans les cours d'eau rétrécis et sur le bord des lacs, et la loutre y habitait comme maintenant. L'ours, si rare de nos jours, était alors commun dans les forêts montagneuses, ainsi que le loup, le renard et le chat sauvage. Le chien des habitations lacustres appartenait à une race de grandeur moyenne, à tête allongée. Il était à l'état domestique, comme le mouton, la

chèvre et la vache, et peut-être le cochon. Le cheval est d'une introduction postérieure, et la multiplication des autres races domestiques coïncide avec son apparition. Quelques-uns de ces animaux étaient déjà contemporains des rhinocéros et des éléphants à l'époque où la Suisse jouissait d'un climat beaucoup plus tempéré que celui qui règne aujourd'hui. Une période de froid amena l'ancienne extension des glaciers qui, descendant le long des vallées, couvrirent la plaine suisse d'un manteau de glace. Les éléphants et les rhinocéros disparurent; mais le cerf, le renne, le daim, le cochon, le loup, le renard, le castor, le lièvre, dont les os sont mêlés dans les cavernes avec ceux des grands pachydermes, survécurent à la période de froid; ils repeuplèrent les nouvelles forêts qui envahirent le terrain abandonné par la glace, et plusieurs d'entre eux se sont perpétués jusqu'à nous.

Ce rapide exposé ne donne pas sans doute une idée complète des travaux publiés depuis 1827 par la Société helvétique; mais nous en avons dit assez pour montrer quels services de pareilles associations peuvent rendre à l'histoire naturelle. En France, nos sociétés de géologie, de botanique et de météorologie sont là pour le prouver. Par la force des choses, par la puissance irrésistible de la liberté, elles sont devenues le centre d'activité des hommes voués à l'une ou l'autre de ces sciences; c'est dans leur sein que les questions se discutent et que les problèmes se résolvent: elles sont l'avant-garde des académies et des corps officiels, véritables aristocraties intellectuelles chargées de modérer l'élan du peuple scientifique, mais dépourvues de cette jeunesse et de cette initiative qui ouvrent des voies nouvelles. Les deux genres d'associations sont d'ailleurs également utiles et nécessaires; elles exercent l'une sur l'autre une influence qui se traduit par les progrès rapides dont nous sommes témoins.

En Suisse, la Société helvétique des sciences naturelles a été le lien des savans éparpillés dans les différens cantons: elle a doublé leurs forces et leur zèle en les mettant directement en contact les uns avec les autres. Les réunions annuelles ont eu lieu successivement dans la plupart des villes de la confédération; chaque fois l'agitation scientifique a fait naître d'abord la curiosité, puis l'action individuelle ou collective. Le talent, engourdi par la lourde atmosphère des petites villes, s'est réveillé au souffle vivifiant de la science. On connaissait la Suisse pittoresque; la société, reprenant l'œuvre de Scheuchzer, de Saussure et de Haller, achève le tableau de la Suisse géographique, géologique, botanique et météorologique. Ne se bornant pas à des recherches purement scientifiques, elle a provoqué la réforme monétaire, celle des poids et mesures et

fondé quatre-vingt-huit stations météorologiques où l'on observe aux mêmes heures et avec les mêmes instrumens. Une commission hydrographique s'occupe du régime des rivières, de la crue des lacs, des causes des inondations, et des moyens de les prévenir. La triangulation de la Suisse, achevée et publiée en 1840, a été refaite en partie et reliée aux travaux géodésiques exécutés dans le duché de Bade et en Italie. Les magnifiques cartes fédérales publiées sous la direction du général Dufour forment un atlas qui restera comme un des monumens cartographiques de notre siècle. C'est encore par l'initiative et grâce à l'appui de la Société helvétique auprès du gouvernement fédéral que cette œuvre aura été conçue, entreprise et terminée. La section de médecine a mis à l'ordre du jour deux grandes questions : les eaux minérales et le crétinisme. Il est peu de sources qui n'aient été analysées, et dont les propriétés médicales ne soient appréciées à leur juste valeur. Si les causes du crétinisme sont encore obscures, les moyens de le prévenir et de le guérir ne le sont plus. L'établissement situé sur l'Abendberg, près d'Interlaken, à 1,400 mètres au-dessus de la mer, en a donné la preuve. La constitution d'un grand nombre d'enfans a été transformée ou sensiblement améliorée.

En un mot, la Société helvétique des sciences naturelles a été le centre et l'origine du grand mouvement scientifique dont la Suisse est aujourd'hui le théâtre. Dans le siècle dernier, quelques savans éminens, les Bernouilli, Haller, de Saussure, Bonnet, Deluc, Pictet et Senebier, étaient les glorieux représentans de leur patrie dans les mathématiques, la physique et l'histoire naturelle; mais la science n'était point universellement cultivée : il y avait des généraux, l'armée n'existait pas encore; c'est la Société helvétique qui l'a créée. Actuellement il n'est point de village qui n'ait son curieux de la nature. Quand ce n'est pas le médecin, c'est le pharmacien, le pasteur, le maître d'école, et à leur défaut un citoyen auquel ses occupations laissent quelque loisir. L'on peut dire sans métaphore que la Suisse compte autant de naturalistes que de clochers; mais ce peuple de travailleurs est inégalement répandu à la surface du territoire de la confédération. Si l'on marquait sur une carte les villes, les villages et les hameaux où habitent les membres actifs de la Société helvétique, on verrait ces points s'éclaircir et même disparaître dans les districts catholiques, se multiplier et se resserrer dans les parties protestantes : ainsi Appenzell catholique, Schwitz, Obwalden et Bâle-Campagne (protestant) ne comptent aucun membre dans la société. Les quatre cantons de Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville et Zurich sont représentés par 299 sociétaires, tandis que six cantons entièrement catholiques, d'une superficie bien plus grande,

et d'une population égale, Lucerne, Zug, Uri, le Tessin, Fribourg et le Valais, n'en comptent que 106. Je n'ai point à rechercher les causes de cette différence, je me borne à la constater. L'Académie des sciences de Paris ne compte que huit associés étrangers; ce sont les plus grands noms du monde savant, et ce titre est des plus enviés. M. Alphonse de Candolle, publiant les mémoires de son père, a fait dans une note la statistique de ces associés étrangers suivant leur patrie; il trouve que c'est la Hollande, la Suède et la Suisse qui proportionnellement ont fourni le plus grand nombre d'associés à la classe des sciences de l'Institut de France, et sa conclusion mérite d'être citée (1). « Pour le développement des hommes qui étendent le domaine de l'esprit humain et sortent d'une manière incontestable de la moyenne des savans, il faut la réunion de deux conditions : 1^o une émancipation préliminaire des esprits par une influence libérale religieuse, comme la réforme au xvi^e siècle, ou philosophique comme la France et l'Italie au xviii^e; 2^o un état qui ne soit ni l'absolutisme d'un seul, ni la pression et l'agitation d'une multitude. Les grands travaux intellectuels ne s'exécutent ni sous les verrous ni dans la rue. En d'autres termes, et pour abandonner le style figuré, le despotisme n'aime pas les questions abstraites ni l'indépendance d'esprit des savans. La démocratie tient moins à avancer les sciences qu'à les répandre : elle fait du même homme un militaire et un civil, un orateur et un professeur, un magistrat et un homme d'affaires; obligeant et sollicitant tout le monde à s'occuper de tout, elle arrête le développement des hommes spéciaux. Il est donc naturel que les grandes illustrations scientifiques surgissent principalement dans les époques de transition entre ces deux régimes, l'absolutisme et la démocratie. » Cette conclusion est la mienne; avec quelques modifications, elle s'applique aussi bien à de petits cantons qu'à de grands états.

J'ai essayé de peindre la physionomie d'une session de la Société helvétique dans une haute vallée de la Suisse. En 1864, à Zurich, cette physionomie ne sera plus la même : elle varie suivant les lieux et les temps. Si j'ai fait naître dans l'esprit de quelques lecteurs l'envie d'assister à l'une de ces réunions, si d'autres se sont convaincus de l'utilité de ces sociétés libres, ouvertes à tous, nomades comme le naturaliste lui-même, mon but est atteint : j'aurai travaillé pour l'avenir.

CHARLES MARTINS.

(1) *Mémoires et souvenirs d'Augustin Pyramus de Candolle*, publiés par son fils.

AUSTIN ELLIOT

ÉTUDE DE LA VIE ARISTOCRATIQUE ANGLAISE (1).

I.

Dans les premiers jours du printemps de la mémorable année 1789, trois jeunes gens de grand courage et de grande espérance, curieux de la vie et l'envisageant d'avance sous ses plus rians aspects, se séparèrent aux portes de *Christ-Church*, un des collèges d'Oxford, pour marcher sur les routes différentes qui s'offraient à leur ardeur. Le premier, nommé Jenkinson, — mais que peu de personnes connaissent sous ce nom, — s'appela plus tard lord Hawkesbury et mourut comte de Liverpool. Le rôle important qu'il a joué dans les affaires européennes lui a mérité mainte notice biographique : nous n'avons donc pas à nous occuper ici de sa destinée, mais nous parlerons avec plus de détail des deux autres.

George Hilton, le plus beau, le plus intelligent des deux, passa sur le continent presque aussitôt après sa sortie d'Oxford. Il rencontra son ami Jenkinson sous les murs de la Bastille assiégée, et revint en Angleterre au mois de septembre, ramenant pour femme une aimable et délicate créature, frère rejeton enlevé à l'une des plus hautes tiges de l'aristocratie française. Son père l'avait volontiers donnée à ce jeune et riche négociant anglais, pour la soustraire aux dangers et aux misères de la crise politique alors imminente. Il ne prévoyait pourtant pas que les fêtes de la Noël ne la retrouveraient

(1) *Austin Elliot*, by Henry Kingsley, 2 vol. London and Cambridge, Macmillan and Co, 1863. — Ce nouveau roman de l'auteur d'*Alton Locke* nous a paru se prêter à un mode d'interprétation que nos lecteurs connaissent déjà, et que nous appliquons volontiers aux œuvres d'élite. Sans donner ni le récit même ni tout ce qu'il comporte de développemens, un travail de ce genre permet de l'apprécier dans son ensemble et d'en pressentir la portée morale aussi bien que le mérite littéraire.

plus ici-bas; il ne prévoyait pas non plus que lui-même, trois ans plus tard, dans les cachots de la Conciergerie et sur les marches de l'échafaud, s'applaudirait de cette mort précoce, en songeant qu'elle leur épargnait à elle et à lui d'immenses regrets. George Hilton, atteint dans sa première félicité, prit en dégoût les choses humaines, et par ennui se jeta résolument au plus épais de la mêlée commerciale.

Son assiduité, sa pénétration, son audace, firent heureusement traverser à la maison fondée par son père les péripéties terribles de ces temps de révolution. Il avait pris un ascendant irrésistible sur les deux vieillards qui l'avaient jusque-là dirigée, et qui, peu à peu domptés par la volonté calme, la réserve silencieuse de ce jeune homme au front sévère, se laissaient entraîner sur ses pas et d'après ses conseils à des témérités dont la seule conception les eût fait pâlir d'effroi. L'une d'elles, il faut le reconnaître, produisit sur l'opinion un effet assez défavorable. Le jour où l'Angleterre apprit avec stupeur le résultat de la bataille d'Austerlitz, George Hilton ne put retenir un cri de joie qui lui échappa devant ses associés stupéfaits. Et il avait bien quelque droit de se réjouir, puisque deux ou trois mois plus tôt, devinant de quel côté se rangerait la victoire, il s'était avisé d'envoyer à son beau-frère, le duc de T..., devenu un des plus brillants officiers de l'empire, une somme considérable pour spéculer sur la hausse des fonds français. La défaite de la coalition rapportait donc 40,000 liv. sterl., soit 1 million de francs, à la maison Hilton et C^e. Jamais encore on n'avait mieux déjoué la rigueur des clauses pénales inscrites dans l'*acte de trahison* de 1792. Ainsi que nous l'avons dit, cette combinaison, répugnant au patriotisme britannique, n'avait pas laissé de jeter un certain discrédit moral sur l'habile homme qui se l'était permise. Les israélites du *Royal Exchange* continuaient, il est vrai, à le suivre obséquieusement d'arcade en arcade, le corps penché, l'oreille tendue, cherchant à surprendre, au moment où elle sortirait de ses lèvres, une de ces indications qui valent de l'or; mais les chrétiens ne lui témoignaient plus qu'une politesse assez dédaigneuse, et lord Hawkesbury eut grand-peine à lui pardonner cet acte de lèse-majesté nationale. George Hilton, arrivé au parlement, avait toujours trouvé, jusqu'en 1806, à échanger avec sa seigneurie un sourire amical, une plaisanterie familière. A partir de cette date, leurs rapports ne furent plus qu'un simple commerce de paroles banales, et en 1808, — lorsque l'ami de sa jeunesse fut appelé à la chambre des lords, — George Hilton se trouva parfaitement isolé parmi ses collègues des communes. Onze ans après, parvenu à la cinquantaine et légèrement encrassé par l'or qu'il avait manié toute sa vie, il passait pour un froid cal-

culateur, un égoïste bizarre et généralement peu goûté, homme de sens d'ailleurs, orateur précis, statisticien correct, « et qui, disait-on, avait refusé un portefeuille. » Ce fut alors que, las de n'avoir personne à aimer et de n'être aimé de personne, il jugea convenable de se remarier. Sa seconde femme fut encore une Française, cousine de celle qu'il avait perdue jadis et fille d'un ancien émigré. Deux enfans, Eleanor et Robert, naquirent de cette union, contractée sous de meilleurs auspices que la première.

Lorsque nous avons dit que pas un ami ne restait à George Hilton, nous aurions dû faire une exception en faveur de James Elliot, le dernier de ces trois condisciples qui s'étaient séparés en 1789 à la porte de *Christ-Church*. Celui-ci, avec moins d'énergie et de talent que son camarade, avait fini par conquérir une position sociale plus élevée. Rentré tout d'abord à l'université, où les émolumens de sa *studentship*, grossis d'un revenu modique, lui permirent de vivre très à l'aise, il dut cependant refréner le penchant impérieux qui l'entraînait vers la carrière politique; mais il entretenait une correspondance suivie avec ceux de ses anciens condisciples qu'une fortune plus solide ou des protections mieux assises avaient appelés au maniement des affaires publiques. Aussi, du fond de sa retraite studieuse, suivait-il toujours avec un vif intérêt la marche des événemens. Un jour, l'idée lui vint de donner son avis sur une des questions qui préoccupaient l'opinion et partageaient les esprits : il le consigna dans un pamphlet de quelques pages, anonyme comme le sont tous les papiers, mais qui, venant à propos et savamment relevé par tous les artifices du style, produisit une vive sensation. Ceci lui parut charmant, et il saisit la première occasion de revenir à la charge. Peu à peu son talent de publiciste se développa et mûrit. On se demanda quel était l'auteur de ces mordantes satires, empreintes du torysme le plus pur, et comme M. Jenkinson (devenu lord Hawkesbury depuis 1796) était le seul homme d'état qui s'y trouvât constamment épargné, on ne manqua pas de les lui attribuer; mais l'écrivain pseudonyme (il signait *Béta*) ne manqua point de rectifier cette erreur, et, — probablement avec la permission de lord Hawkesbury, — de le comprendre parmi les victimes des pamphlets qui suivirent. Ceci n'empêcha pas lord Liverpool, en 1808, d'offrir à son vieil ami et correspondant James Elliot, — avec le consentement de tous ses collègues, — la place d'inspecteur des bancs de sables et sables mouvans : admirable emploi qui, sans donner trop de souci, rapportait quinze mille bonnes livres sterling par année. Quand Elliot devint ainsi un des fonctionnaires de l'état, il avait quarante ans sonnés, et ne savait pas le premier mot de la besogne à laquelle on l'appelait; mais ses habitudes laborieuses et

la vigueur de son intelligence la lui rendirent bientôt familière. Habitué à généraliser les faits, à dégager la vérité des détails qui l'obscurcissent, il porta l'ordre et la conciliation dans une branche administrative où le culte aveugle de la tradition avait entretenu jusqu'alors des habitudes tracassières, un odieux esprit de chicane et de malveillance. Aussi, de tous les choix que lord Liverpool avait faits dans le cours de sa longue carrière ministérielle, celui de James Elliot fut le plus généralement approuvé. Le ministre lui-même disait volontiers, posant la main sur l'épaule de son ancien camarade : — Voilà mon homme, messieurs!... Voilà ceux dont j'aime à faire la fortune!... — Absorbé néanmoins par les fonctions qu'il remplissait avec tant de succès, James Elliot n'eut pas le loisir, pendant les cinq premières années, de songer à prendre femme. Au bout de ce temps, il épousa miss Beverley, une personne de trente et un ans, pareille à lui et digne de lui, qui lui donna, le jour même où il atteignait sa quarante-neuvième année, un superbe petit garçon. C'est celui-ci, Austin Elliot, et la fille de George Hilton, Eleanor, qui désormais nous occuperont en première ligne.

II.

Austin n'avait pas dix ans que son père, toujours préoccupé de politique, le voua secrètement à la carrière dont sa médiocre fortune l'avait écarté bien malgré lui. Doué d'une intelligence précoce, cet enfant recevrait l'éducation qui fait les hommes d'état. Et, qui sait? élevé par un tel père, objet de tant de soins et de soins si bien entendus, peut-être deviendrait-il un jour, comme George Canning... Ici, confus lui-même de ses visées chimériques, James Elliot se refusait à compléter sa pensée; mais elle restait inscrite, et tout entière, dans le radieux sourire avec lequel il contemplait ensuite les charbons incandescens du foyer. Vers cette époque, mistress-Elliot venant à mourir, l'enfant demeura plus strictement sous le contrôle paternel et n'entendit plus parler que politique. Pas un grand débat dont il ne fût appelé à suivre les péripéties, et quand Robert Peel, au sujet de l'émancipation des catholiques, rompit tout à coup avec les traditions de son parti, le jeune Austin, qui l'entendit accabler de toutes les malédictions dues aux renégats, se le figura provisoirement comme une espèce de Guy-Fawkes, bon à brûler en place publique. Dans l'intervalle des leçons que lui donnait son père, l'enfant passait la plus grande partie de son existence avec Eleanor et Robert Hilton, chez lesquels on l'envoyait jouer, car depuis la mort de lord Liverpool, l'intimité de ces deux anciens compagnons d'étude, — refroidie pendant plusieurs années par la

terrible affaire des « fonds français, » — s'était resserrée de plus belle. Eleanor Hilton n'était pas ce qu'on appelle une jolie enfant; ses traits avaient quelque chose de trop particulier, de trop accentué pour cela; mais nulle part on n'eût pu trouver créature plus douce, plus sensible et plus intelligente. Robert au contraire joignait à un entêtement remarquable une certaine violence de caractère. Il manifestait aussi un penchant naturel au mensonge, penchant illogique et capricieux, car il lui arrivait fréquemment de ne pas vouloir trahir la vérité pour échapper à quelque punition, et plus fréquemment encore de mentir sans aucun motif appréciable. Un autre vice, non moins fatal, devait se développer en lui; mais ceci n'arriva que plus tard.

Quand Eleanor eut douze ans et Robert dix, ils eurent le malheur de perdre leur mère. Presqu'à la même époque Austin Elliot partit pour Eton, où Robert devait le suivre deux ans plus tard. Là se trouvait dans la même classe qu'Austin un certain lord, Charles Barty, le fils puîné du duc de Cheshire. Tous deux étaient du même âge, et leurs traits offraient une vague ressemblance. Ils se lièrent rapidement et en vertu de ce puissant attrait que les nobles cœurs ont toujours eu l'un pour l'autre. A l'arrivée de Robert Hilton, Charles Barty, d'abord un peu jaloux de l'affection d'Austin pour ce camarade d'enfance, réagit bientôt contre un sentiment indigne de lui, et se constitua pour moitié le protecteur chevaleresque du nouveau venu. Malheureusement l'objet de cette protection fraternelle ne tarda point à montrer qu'il ne la méritait guère. Ses méfaits, d'abord légers, prirent assez vite un caractère plus grave. Trois mois après son entrée à l'école, Robert fut surpris un beau jour dans la chambre de Charles Barty, fouillant le pupitre de son camarade, que retenait dans les cours une partie de *cricket* vivement disputée. L'alarme aussitôt donnée, on fit dans les caisses du jeune déprédateur une perquisition rigoureuse, et on y découvrit une grande partie des objets qui avaient disparu depuis son admission. Lorsqu'Austin et Charles Barty rentrèrent, en riant de leur partie de jeu, la mine venait d'éclater sous leurs pieds : leur protégé n'était en somme qu'un petit voleur. Pour sauver le mauvais garçon qu'ils n'aimaient plus guère, chacun d'eux eût sacrifié son bras droit; mais désormais il était trop tard. Ils plaidèrent cependant pour lui les circonstances atténuantes, et firent valoir son extrême jeunesse auprès des élèves qu'il avait rendus victimes de ses larcins. Je n'ai pas besoin de dire comment leur requête fut accueillie, s'adressant à des cœurs anglais : pas un des volés ne souffla mot, et Robert fut simplement renvoyé chez lui, pur de toute publicité déshonorante.

George Hilton n'en ressentit pas avec moins de vivacité le dur châtiment que recevait ainsi, dans la personne de son unique fils, cette passion du gain, cette avidité désordonnée qui avait été l'unique mobile et presque l'unique vice de sa brillante carrière. Atteint en plein cœur, il se cuirassa le mieux qu'il put, refusa, plusieurs mois durant, de voir l'enfant dont la précoce perversité lui causait de si cruelles angoisses, et ne le vit guère en effet de ce moment à celui de sa mort. Un révérend ecclésiastique, d'humeur accommodante et facile, entreprit l'achèvement de cette éducation si compromise par un désastreux début. C'était un homme intelligent et discret, fermant les yeux à propos, dissimulant volontiers les vérités désagréables : il s'était chargé de refaire en cinq ans, et moyennant mille livres sterling, la moralité avariée qu'on lui confiait. Au bout de ces cinq ans, passés dans une cure du comté d'Essex, à l'abri de toutes tentations, Robert reparut plus blanc que neige aux yeux du monde, avec un certificat de bonne vie qui le recommandait très suffisamment à la confiance des imbéciles. Notre vieil ami James Elliot, qui n'était pas de cette catégorie, conseilla expressément à son fils de ne pas renouveler connaissance avec son ancien camarade. Austin obéit ponctuellement, et comme George Hilton levait à de très longs intervalles la consigne qui retenait Robert hors de la maison paternelle, les deux jeunes gens n'eurent jamais occasion de se revoir après ce fâcheux départ d'Eton. Il en eût été tout autrement si le jeune Hilton fût rentré auprès de son père, car l'attachement d'Austin pour Eleanor poussait chaque jour de plus profondes racines, et il ne manquait guère une occasion de se trouver avec elle. Précisément à l'époque où il allait partir pour Oxford, Eleanor Hilton lui écrivit que la réconciliation de son père et de son frère venait enfin d'avoir lieu : ce dernier embrassait la carrière des armes, et sa commission était signée; mais alors s'écroula le laborieux et fantastique édifice élevé par le révérend précepteur. Robert n'était pas au service depuis plus de trois mois, que de mauvais bruits commencèrent à circuler sur son compte. A ces rumeurs succédèrent des accusations formelles, accusations dont un conseil de guerre eut bientôt à connaître. Le dénoûment fut aussi prompt qu'il était inévitable. Robert Hilton fut honteusement chassé de l'armée.

III.

James Elliot, un jour qu'il remplissait à bord de son yacht officiel, et en compagnie de quelques-uns des lords de l'amirauté, je ne sais quelle mission administrative fort importante, nous devons le croire, imagina d'emmener son fils. Un de ces hauts fonction-

naires, — M. Cecil, notabilité parlementaire des plus éminentes, — frappé de la bonne mine d'Austin et surpris de le trouver si versé dans une foule de connaissances généralement étrangères à un étudiant de cet âge, l'invita gracieusement à débarquer avec lui sur la côte du pays de Galles et à venir passer une quinzaine dans son château situé parmi les montagnes de Merionethshire. Austin était un ambitieux en herbe; il savait à merveille que parmi les chemins qui mènent aux grandeurs politiques, un des plus sûrs est d'être bien vu dans certains cercles ordinairement fort exclusifs; mais il n'était nullement intrigant et savait aussi que pour être sur un bon pied dans telle ou telle maison, il faut y entrer par la grande porte, non s'y faufiler par quelque issue dérobée. C'est ainsi que depuis trois ans, malgré son amitié pour Charles Barty, — toujours développée à mesure qu'ils se connaissaient mieux, — il s'était soigneusement abstenu de paraître à Cheshire-House; où il se réservait d'arriver plus tard, sous un patronage plus imposant que celui de son jeune camarade. Dans de telles dispositions, les flatteuses prévenances de M. Cecil lui parurent une victoire de bon aloi. Présenté à ce grand homme depuis quatre jours, ils n'étaient que de la veille dans des termes un peu familiers, et vingt-quatre heures avaient suffi pour créer entre eux des rapports qui semblaient appelés à devenir de plus en plus intimes. N'y avait-il pas là de quoi lui monter la tête? Ce fut donc pour lui une grande journée que celle où, dans la calèche de M. Cecil, à côté de ce personnage illustre, le jeune enthousiaste vit pour la première fois de sa vie se dérouler sous ses yeux cette imposante série de paysages que les montagnes seules peuvent offrir. Dérogeant à sa gravité habituelle, l'opulent propriétaire souriait aux élans d'admiration qu'Austin ne se donnait pas la peine de réprimer, et, — cela se voit souvent chez les *ciceroni*, — tirait de toutes ces splendeurs auxquelles il l'initiait une sorte de vanité paternelle. Ils arrivèrent ainsi à l'entrée du parc de *Tyn-y-Rhaiadr* (la Ferme de la Montagne) au moment où le soleil allait disparaître derrière le sommet du Snowdon. Austin ne pouvait détacher ses yeux de cette montagne sublime que l'ombre envahissait peu à peu, mais dont la cime couronnée d'une éblouissante auréole semblait le théâtre d'un vaste incendie. — Allons, allons, jeune homme, lui dit M. Cecil, qui venait de lui faire mettre pied à terre, marchons un peu, je vous prie!... Je compte vous montrer avant le dîner quelque chose de plus beau que tout cela...

Il voulait parler d'une admirable cascade tombant de cent mètres de haut, le long d'une pente de granit, au fond d'une espèce de faille perpendiculaire, formée par des rochers revêtus d'un taillis sombre; mais ce fut d'une autre façon qu'il tint sa parole. En effet,

au moment où le bouillonnement furieux des eaux brisées venait de lui arracher un cri de surprise, Austin sentit une main se poser sur son épaule, et comme il se retournait vivement, croyant ne s'adresser qu'à son hôte : — Ma fille!... lui dit tranquillement celui-ci en lui montrant suspendue à son cou une des plus ravissantes créatures que le jeune étudiant eût jamais vues, même dans ses rêves.

Je pourrais, narrateur moins scrupuleux, décrire ici minutieusement toutes les sensations qui accompagnent « un coup de foudre ; » mais Austin, si prompt qu'il fût d'ordinaire à prendre feu, — ceci lui arrivait tous les trois ou quatre mois, à tort et à travers, — ne fut nullement foudroyé, du moins sur le coup. Il dina de fort bon appétit, causa très gaîment, et s'il veilla un peu tard à sa fenêtre, c'est que des balcons de Tyn-y-Rhaiadr, par une belle nuit d'été, le Snowdon est admirable à voir, avec ses irisations prestigieuses qui font parcourir à l'œil toute la gamme des tons orangés, pourpres et roses. Déjà cependant il s'inquiétait de sa belle hôtesse, et, cherchant à se rappeler tout ce qu'il en pouvait savoir, ne trouvait guère que ceci : elle était fille unique, et, dans quatre comtés différens, autant de grands domaines devaient revenir un jour à cette charmante héritière. Pour un jeune homme imbu des idées du monde et familiarisé avec la logique des salons, il y avait là un préservatif, un conseil de prudence, — un réfrigérant, si vous voulez, — qui eût arrêté dans leur essor des espérances trop probablement chimériques ; mais Austin, jeune et naïf comme il l'était encore, ne pouvait comprendre qu'on fit entrer en ligne de compte, dans un certain ordre de relations, la différence des rangs et des fortunes. Aussi, dès le lendemain matin, comblé de prévenances par la ravissante miss Fanny et se laissant aller au charme de la plus cordiale hospitalité, le jeune étudiant se mit-il à ébaucher dans sa pensée je ne sais quelle vague combinaison ne comportant ni plans arrêtés, ni projets définis, mais qui lui ouvrait dans un avenir féerique les perspectives les plus agréables. Bien des circonstances pourraient expliquer sa présomption. Miss Cecil, beaucoup plus jeune que lui, avait déjà passé deux saisons dans ce monde aristocratique de Londres où il n'avait pas encore mis le pied. De prime abord elle avait revendiqué le bénéfice de cette initiation précoce qui la plaçait vis-à-vis de lui comme une espèce d'oracle ; elle souriait à son inexpérience, elle lui donnait des conseils presque maternels, et, complètement rassurée par le sentiment de sa supériorité, lui laissait voir, sans la moindre réserve, le goût très naturel qu'elle avait pour lui, pour sa franchise étourdie, pour sa bonne grâce chevaleresque, pour sa gaîté d'enfant, çà et là tempérée par quelques retours de gravité virile, toujours imprévus et d'un effet très original. Ajoutons qu'elle

le connaissait déjà indirectement avant de l'avoir vu chez son père. Liée par des circonstances fortuites avec Eleanor Hilton et restée en correspondance avec elle, miss Cecil avait pressenti dans les lettres de son amie, où le nom d'Austin revenait à chaque page, un sentiment plus tendre que la sympathie purement fraternelle dont Eleanor réitérait si volontiers l'expression. Les propos du monde confirmaient d'ailleurs cette conjecture; depuis quelque temps déjà, ils mariaient la fille de George Hilton au fils de James Elliot : autant de motifs pour que miss Cecil n'éprouvât aucune gêne à manifester hautement, devant ce dernier, la chaleureuse bienveillance dont elle se sentait animée à son égard. Si Austin avait été assez fat pour prendre au pied de la lettre tout ce qu'elle lui disait de gracieux, il n'eût tenu qu'à lui de se croire adoré; s'il avait eu plus d'expérience, il se serait méfié de cet excessif abandon : tel qu'il était et avec ses idées un peu « jacobines » en amour, il en vint, après deux ou trois jours de cette familiarité charmante, à concevoir des espérances dont l'absurdité, qui choquera peut-être quelques lecteurs, ne lui paraissait pas autrement démontrée.

— Ça, lui dit un beau matin miss Cecil, je ne vous ai pas encore montré nos chiens, et c'est pourtant une des curiosités du pays... Vous plairait-il les venir voir avec moi?... L'*under-graduate* d'Oxford, fin connaisseur en ces matières, accepta la proposition avec enthousiasme. Le chenil du château pouvait en effet passer pour une merveille. On y voyait toutes les variétés de l'espèce, depuis ces dogues à babines maflées, à l'œil perdu sous la chair, au front traversé de rides profondes, dont l'aboiement sonore est un signal de mort pour l'esclave fugitif dans les jungles de la Havane, jusqu'aux chiens du Saint-Bernard; — ces chiens du tourbillon de neige et de l'avalanche, — animaux philanthropes à la mine grave et recueillie, mais qui n'en sont pas moins, — comme tant d'autres, hélas! — des idiots de premier ordre. Le *bull* anglais s'y trouvait aussi avec sa robe blanche et ses yeux myopes, si myopes qu'il flaire au lieu de regarder et donne le frisson à ceux dont il vient frôler ainsi les mollets. Puis venait une collection de *terriers*, parmi lesquels il en était un d'une si merveilleuse beauté, qu'Austin ne put retenir un cri d'ébahissement. — Voilà, disait-il, le *terrier* de mes rêves!... Jusqu'à présent je n'avais encore rien vu d'aussi complet.

— Permettez-moi donc de vous l'offrir, repartit à l'instant miss Cecil; promettez seulement de me donner une pensée toutes les fois que vous vous sentirez pour cet animal un bon mouvement d'affection.

— Recommandation parfaitement inutile! dit Austin, légèrement embarrassé de se voir ainsi pris au mot. Je n'ai pas besoin de chien pour songer à vous... Mais c'est là un cadeau tout à fait royal, et je ne sais si je dois...

— Vos scrupules viennent trop tard, interrompit en riant la jeune fille; vous n'avez plus qu'à vous emparer de votre nouvelle acquisition....

Malgré sa répugnance à recevoir un présent de cette valeur, Austin, dompté par un regard doucement impérieux, s'était déjà penché pour se saisir du charmant petit animal, lorsqu'il entendit retentir dans les massifs de feuillage un joyeux et sauvage aboiement suivi d'un bruit de ramures brisées, comme si quelque aigle eût balayé les bosquets de ses ailes puissantes. Presque aussitôt, enveloppant les deux promeneurs de cercles toujours plus étroits, parut un chien, différent de tous les autres, qui vint bondir près d'eux et les couvrir de caresses. Il s'aperçut bien vite qu'Austin était une connaissance à faire, et s'arrêta pour l'examiner à loisir; mais un moment après, dressé sur ses pattes de derrière, il posa sa tête contre la poitrine du jeune homme, à qui ses grands yeux couleur de noisette semblaient dire avec instance : Prenez-moi, prenez-moi de préférence à tous!... Compagnon plus fidèle et plus dévoué, jamais vous ne le trouverez, croyez-moi bien! — C'était un de ces beaux chiens de berger qu'on rencontre parfois dans les montagnes d'Écosse, noir, fauve et blanc, avec une tête fine et lisse dont le poil, qui commence à friser autour des oreilles, enveloppe ensuite le poitrail et le cou d'une crinière ample et fourrée. Si vous voulez vous en faire une idée exacte, regardez le tableau de Landseer intitulé : *the Shepherd's Bible*, — et cependant le chien que je décris ici d'après nature est encore plus beau que celui dont le peintre a fait son modèle. — Décidément c'est celui-ci qu'il me faut, s'écria Austin tout à coup hors de garde... Je ne sais ce que je donnerais d'un pareil animal... Regardez-moi ces yeux, miss Cecil!... Peut-on l'acheter? A qui est-il?

— Il est à vous, répondit-elle avec un nouvel éclat de rire, et je vous sais gré de l'avoir choisi. Mon Robin vaut tous les *terriers* blancs de la création...

Ainsi s'accomplit en quelques secondes un choix bien plus important qu'il ne paraissait l'être au premier abord. L'instant d'après, une voix dure s'éleva derrière les deux jeunes gens : — « Votre santé, miss Cecil?... Voilà ce qu'on peut appeler un chien de race! Il voulait d'abord se jeter sur moi, mais au premier ordre de votre père il a pris docilement la piste et m'a mené droit à vous comme un vrai limier de peau-rouge... Il vous appartient sans doute, miss Cecil?

— Il appartient à M. Elliot, répliqua-t-elle avec une froideur marquée... Comment vous portez-vous, capitaine Hertford?

IV.

Le nouveau venu était un de ces hommes corpulens et trapus, sur l'extérieur desquels on n'est pas tenté de s'appesantir. Ses yeux bleu clair, profondément enfouis dans leurs orbites, lançaient à travers des sourcils touffus un regard qui n'avait rien de miséricordieux. Ses lèvres épaisses et grossièrement dessinées s'entrevoyaient à peine sous de longues moustaches rousses qui allaient rejoindre des favoris d'une nuance plus vive encore. Il regardait Austin avec une ardente curiosité; celui-ci l'observait de beaucoup moins près, sans quoi il l'eût vu se mordre les lèvres par un mouvement d'impatience. C'était là un hommage indirect à la remarquable beauté du jeune étudiant. — Au diable sa jolie figure! se disait à part lui le capitaine, j'espérais ne pas le trouver si bien...

Ici commença une conversation à laquelle le *sous-gradué* d'Oxford ne comprit pas grand'chose. Il y était question d'un certain Mewstone que le capitaine avait accompagné en Belgique pour y faire d'énormes emplettes de dentelles, et qu'il avait ensuite laissé à Londres, chez les célèbres orfèvres Rundell et Bridges, s'occupant de choisir une magnifique argenterie. Après ces intéressans détails, le dialogue changea tout à coup de sujet. — Pendant que votre compagnon de voyage courait après le point de Malines, vous êtes resté à Bruxelles? avait demandé miss Cecil... Peut-on connaître le motif de cette séparation?

— Une affaire très désagréable, où mon honneur était engagé, répartit le capitaine.

— Encore quelque rencontre? reprit-elle en se tournant brusquement vers lui.

— Pas le moins du monde, répliqua-t-il. Un jeune homme, un compatriote, avait contrefait la signature de Mewstone pour une somme considérable. J'ai dû le poursuivre jusqu'à Namur et tâcher de lui faire rendre gorge. Une fois là, notre fugitif s'est dérobé. J'avais cependant à cœur de le rattraper, car c'est par moi qu'il avait fait la connaissance de Mewstone.

— Et vous ne l'avez pas suivi plus loin?

— C'eût été, je vous assure, peine perdue... Quant à Mewstone, il sera ici sous peu de jours... Et maintenant, chère miss, veuillez me présenter à M. Elliot...

L'« introduction » eut lieu selon toutes les règles. Le capitaine Hertford, dont la physionomie était en général insolemment dédaigneuse, arbora pour Austin le plus doux sourire de sa collection. Austin de son côté, bien que ce sourire lui agréât on ne peut moins, désirait cultiver la connaissance d'un « homme du monde » assez

habile pour captiver dix minutes de suite l'attention de miss Cecil et lui faire prendre intérêt à ses moindres paroles. Ce *gentleman* lui déplaisait à coup sûr, mais il n'en était pas moins disposé à profiter de ses leçons. Ainsi mutuellement attirés l'un vers l'autre, ou, pour mieux dire, pressés de nouer des relations plus intimes, ils se mirent, après avoir reconduit miss Cecil, à se promener côte à côte, chacun fumant son cigare, le long des allées du parc. Robin les suivait tête basse, déjà soumis à son nouveau maître, pour lequel il s'était senti dès l'abord une de ces inexplicables sympathies, une de ces affections spontanées et sans motif dont la race canine nous offre de fréquens exemples. On eût pu supposer au capitaine Hertford les mêmes penchans affectueux; mais, en ce qui le concernait, nous aurons bientôt le mot de l'énigme. Sur sa face rouge et massive, à mesure qu'il contemplait son jeune interlocuteur, les sourires de commande alternaient avec des froncemens de sourcils presque haineux. En d'autres circonstances, peut-être eût-il cédé à l'attrait vainqueur de cette confiante sérénité, de cette beauté radieuse, qui plaisaient si fort à miss Cecil, et dont Robin lui-même semblait touché; mais Austin, nous l'allons voir, devait, par ses agrémens mêmes, lui porter ombrage. — Vous connaissez les Hilton? lui demanda le capitaine après quelques propos insignifiants et comme pour tâter le terrain.

— Ce sont pour moi des amis et non de simples connaissances, répondit Austin.

— En ce cas, reprit son interlocuteur, nous allons entrer en relations sous d'assez fâcheux auspices... Vous m'avez entendu parler tout à l'heure d'un jeune Anglais dont les méfaits m'ont retenu à Bruxelles?...

— Certainement.

— Et Robert Hilton sans doute ne vous est pas inconnu?

— Il était de mes camarades à l'école d'Eton; mais depuis lors je n'ai plus revu ce pauvre garçon.

— Je ne pense pas que vous soyez appelé à le revoir jamais.

— Que voulez-vous dire, capitaine Hertford?... Est-ce sa mort que vous m'annoncez ainsi?

— Un peu plus de sang-froid, s'il vous plaît, mon jeune ami!... Dans le monde où vous entrez, il faut envisager, avec calme des incidens plus terribles encore... Adossez-vous à cette roche et regardez-moi bien en face!... Robert Hilton s'est suicidé, à Namur, dans le courant de la semaine passée.

— Impossible! ou du moins je ne lui aurais jamais supposé assez de courage... Pauvre enfant! Et comment cela s'est-il fait?... Avait-il à se reprocher de nouvelles fautes? S'était-il exposé à de nouvelles poursuites?

— Précisément, et j'allais vous le dire. Le faussaire que j'ai suivi à Namur n'était autre que ce malheureux. Il m'avait exaspéré... J'ai reçu de lui, chemin faisant, une lettre où il menaçait, si on le pous-sait à bout, de se brûler la cervelle... Prenant ceci pour un vain stratagème, je n'en ai couru que plus vite... En arrivant à Namur, j'ai su, malheureusement trop tard, qu'il ne m'avait pas trompé.

— M. Hilton est-il informé de ceci?

— J'ai dû l'en instruire avant tout autre... Il a pris la chose moins à cœur que vous ne le supposez peut-être... Cet enfant, ce *mauvais sujet*, n'existait plus pour lui depuis des années.

— Pauvre Eleanor! s'écria Austin avec une espèce de sanglot.

— Vous voulez probablement parler de miss Hilton? reprit le capitaine... Pour elle, je dois le dire, l'atteinte a été plus rude... Elle s'en remettra cependant... Ceci lui assure, à la mort de son père, un beau revenu de neuf mille livres sterling, franc et quitte de toute discussion.

— Neuf mille ou neuf millions, ce serait tout un, mis en balance avec la vie de son frère... Si vous en doutez, capitaine Hertford, vous ne connaissez guère la personne dont vous parlez.

— Ni vous celle qui vous parle, répartit l'autre en riant. Ai-je dit que miss Hilton eût songé à mettre en balance avec la vie de son frère une somme d'argent quelconque? Ai-je dit que pour le ressusciter elle ne sacrifierait pas tout ce qu'elle a de fortune?... J'ai simplement affirmé qu'elle finirait par se consoler, et c'est là, vous pourrez vous en assurer avec le temps, une vérité inexorable.

— Au fait, dit Austin, je suis tenté de vous croire... Ce malheureux était pour eux tous une source d'anxiétés permanentes... Il est peut-être à souhaiter qu'elle l'oublie.

— Enfant que vous êtes! s'écria le capitaine Hertford, je vous ai vu tout à l'heure sur le point de me sauter aux yeux pour avoir dit exactement ce que vous venez de répéter, peut-être même un peu moins... Aurez-vous le bon goût d'en convenir?...

Austin fut obligé de baisser la tête devant cette terrible vérité.

— Je devrais partir au plus vite, dit-il après un moment de silence.

— Et pourquoi cela? demanda le capitaine.

— Mais, ... je ne puis dire... J'aimerais à n'être pas loin d'Eleanor quand je la sais affligée.

— Diable, diable! dit le capitaine. A-t-elle tant de droits sur votre cœur?...

Et, tournant la tête d'un autre côté, il ajouta négligemment : — Je ne vois pas que notre hôte ait par ici grande abondance de *grouses* (1).

(1) Espèce de coq de bruyère.

— En vérité, non, répondit Austin sans faire attention à cette dernière remarque... Mais, voyez-vous, on nous a élevés comme frère et sœur, miss Hilton et moi, continua-t-il avec quelque hésitation, et non sans rougir un peu.

— C'est donc pour cela qu'on m'a tant parlé de votre bonne amitié... Savez-vous que miss Cecil est bien belle?

— Ah! certes... Il n'y a pas deux avis là-dessus.

— Vous seriez-vous laissé prendre à tant de charmes?

— Y songez-vous? En si peu de temps?...

C'est tout au plus si Austin put ajouter d'une voix contrainte :
— J'espère bien être libre encore.

— Tant pis pour vous, mon bon Elliot!... Je vous aurais cru mieux avisé, répartit le capitaine.

Dans la longue lettre de condoléance qu'Austin écrivit le jour même à Eleanor, c'est tout au plus s'il faisait mention de miss Cecil, dérogeant ainsi à l'habitude qu'il avait prise de lui confier, à mesure qu'elles se succédaient, toutes ses fantaisies amoureuses. Miss Hilton se tenait à merveille dans son humble rôle, embarrassée seulement de se reconnaître au milieu de tant de péripéties diverses, et ne parvenant pas toujours à mettre sous leurs véritables noms les conseils prudens, les félicitations, les consolations qu'elle adressait tour à tour à ce « frère » volage. Ce fut cette fois lord Charles Barty qu'il choisit pour confident. L'épître où il lui peignait éloquemment les symptômes de sa passion naissante alla chercher son ami dans la capitale du Piémont, où le duc et la duchesse de Cheshire faisaient alors les préparatifs d'une véritable « campagne d'Italie » entreprise à la tête d'une armée de peintres et d'érudits. Lord Charles frappa du pied en lisant les périodes sentimentales de son imprudent camarade, et les plaça immédiatement sous les yeux de son père, qui prit à son tour un air très soucieux. Ce digne seigneur manquait d'esprit, — les Barty, généralement parlant, ne brillent pas de ce côté, — mais il avait au plus haut point, qualité bien autrement précieuse, un sentiment très élevé de droiture et d'honneur. Il déclara que dans cette affaire un blâme sérieux avait été encouru soit par M. Cecil, soit par miss Cecil, soit par Austin. Dans tous les cas, il fallait prévenir au plus vite ce dernier. Lord Charles, bien convaincu de ceci, aurait fait jouer le télégraphe, si le télégraphe eût existé en 1844 de Turin à Londres. Faute de mieux, il écrivit, et sa lettre, arrivée en temps utile, aurait eu l'effet le plus salutaire. Malheureusement, tandis qu'elle courait la poste, Austin passait la plus grande partie de ses journées avec miss Cecil dans de longs tête-à-tête que le capitaine Hertford mettait un soin perfide à leur ménager en accompagnant exactement M. Cecil, lorsque ce dernier allait faire ses tournées agricoles. Certain jour

qu'Austin, par un juste sentiment des convenances, avait cru devoir sortir avec eux, un des fermiers, plaidant pour l'adoption de je ne sais quel assolement, s'adressa directement à lui avec une déférence, des coups de chapeau, des sourires inexplicables; puis, sur un mot que l'intendant lui dit à l'oreille, cet homme rengaina ses complimens et ses révérences, qui firent place à l'indifférence la plus maussade. Cet incident, qui sous diverses formes s'était reproduit trois ou quatre fois, sollicita naturellement la curiosité d'Austin. — Il faut, disait-il au capitaine, tandis qu'ils s'en revenaient bras dessus, bras dessous, il faut qu'un individu porteur du nom d'Elliot ait commis dans ces contrées quelque forfait haïssable. Avant qu'on ne sache qui je suis, chacun m'accable de prévenances et de civilités; m'a-t-on nommé, les sourires disparaissent, les physionomies se ferment, on me traite avec une négligence qui ressemble à du mépris... Pourriez-vous par hasard m'expliquer ce phénomène?

— C'est tout au plus si une conjecture m'est permise, répondit le capitaine après un moment d'hésitation. J'imagine, — notez bien ceci, j'imagine, — que, voyant au bras de M. Cecil un jeune *dandy* aussi bien tourné, les gens dont vous parlez supposent qu'il vous a choisi pour gendre.

— Soit, reprit Austin; mais pourquoi perdent-ils cette flatteuse idée aussitôt que mon nom est prononcé devant eux?...

Cette question si précise ne laissa pas de gêner le capitaine, qui pouvait fort bien, mais ne voulait pas y répondre. Pour rompre les chiens, il feignit une distraction, et par quelque allusion blessante à la beauté de Robin, plaçant Austin sur la défensive, il lui fit perdre de vue le sujet qu'ils venaient d'aborder ensemble. D'après ses calculs, il avait encore devant lui trois ou quatre jours. Il les lui fallait pour qu'Austin devînt éperdument amoureux de miss Cecil, et risquât une démarche décisive, de nature à le perdre dans l'esprit d'Eleanor Hilton. Celle-ci devait hériter et probablement hériter bientôt d'une magnifique fortune. Plus ou moins impliqué dans le récent trépas de son frère et tenu de se justifier auprès d'elle, le capitaine avait par là même une occasion toute simple de se créer des relations avec la famille. On peut suivre d'ici la marche de ses idées et deviner maintenant pourquoi il avait intérêt à laisser sur les yeux d'Austin le bandeau de ses illusions juvéniles. Ce bandeau tomba le huitième jour, et voici comment : c'était un dimanche, et M. Cecil ainsi que le capitaine s'étant dispensés d'aller au service, sous prétexte qu'on officiait en langue galloise, Austin escorta naturellement sa jeune hôtesse. Comme ils s'en revenaient par le petit sentier qui passe au pied de la cascade, et comme ils traversaient le pont de bois où les deux jeunes gens

avaient été présentés l'un à l'autre, un *gentleman* de haute taille et de belle prestance parut tout à coup à la cime de la montée qu'ils allaient gravir. Dès qu'elle l'eut aperçu, miss Cecil laissa échapper un léger cri, et à peine Austin eut-il surpris, sous l'ampleur du châle qui les recouvrait, le frémissement de ses petites mains gantées, qu'il eut pleine conscience de sa déplorable erreur. Ces petites mains émues venaient de porter le coup de mort à son amour naissant, et d'une manière aussi sûre que s'il eût vu ce cavalier, vers lequel semblait les attirer une force irrésistible, prendre la jeune fille dans ses bras et plonger avec elle au fond du gouffre écumant qui s'ouvrait à leurs pieds.

En homme bien élevé qu'il était, il tourna la tête du côté de la cascade pour ne pas gêner leur rencontre par des regards indiscrets. Quand il les revit, ils étaient debout, leurs mains enlacées, leurs regards pour ainsi dire mêlés, — rayonnans de beauté, resplendissans de tendresse. Il crut comprendre qu'ils parlaient de lui. Et en effet, se rapprochant d'eux, il fut officiellement présenté par miss Cecil à lord Mewstone.

V.

Le malheureux était seul à ignorer un mariage convenu depuis quatre mois, et dont la cour et la ville s'étaient occupées jusqu'à satiété : — arrangement de famille, car les domaines de M. Cecil et de lord Mewstone étaient contigus sur plusieurs points; — combinaison politique, attendu que M. Cecil, n'ayant pas de fils, ne se souciait pas de quitter encore la chambre des communes pour celle des lords, et que ce mariage de sa fille avec un membre de la pairie lui laissait le loisir d'ajourner sa retraite à des temps moins troublés. Que venait donc faire Austin avec ses visées au milieu de si grosses considérations, encore étayées par la solide et sincère affection que se portaient les deux fiancés? Il comprit si bien sa bévue que le soir même il prit congé de ses hôtes, prétextant la nécessité de se remettre à ses études et de conquérir au plus tôt son dernier grade universitaire. Le capitaine Hertford voulut l'accompagner jusqu'à Chester, où il allait retrouver le chemin de fer qui en 1844 ne s'étendait pas au-delà de cette ville.

Quand ils furent ensemble sur la même banquette, le capitaine regarda Austin à la dérobée. Un grand changement s'était fait depuis vingt-quatre heures dans cette physionomie hier encore si radieuse et si insouciant. Elle était belle de calme concentré, de dépit amer, de passion contenue. Telle devait être à peu près celle de Bonaparte foudroyant lord Whitworth, et l'œil d'aigle du premier consul ne jetait certainement pas plus d'éclairs que ceux de notre

amoureux déçu, — ces grands yeux bleus cerclés de bistre. Chaque fois que le capitaine lui adressait la parole, ils semblaient lui lancer un injurieux défi. — Comment vous permettez-vous de troubler ma douleur? lui disaient-ils éloquentement. — Et ils finirent par imposer silence à ce vétéran des guerres indiennes, à ce duelliste sans remords. — Ce garçon-là ira loin, murmurait-il sous sa moustache; il a du nerf, le diable m'emporte! — Après quelques *miles* silencieusement franchis, un changement subit s'opéra dans les dispositions d'Austin. Dût-il parler à ce soldat grossier dont il entrevoyait cependant les basses menées, la duplicité mystérieuse, il fallait qu'il s'épanchât. Après tout c'était un homme, un homme qui savait tenir un sabre, un homme dont on vantait la témérité guerrière. Aussi, levant les yeux tout à coup et lissant de la main la tête soyeuse que Robin venait de poser sur ses genoux, il articula ces paroles à voix presque basse : — J'étais réellement fou de cette femme!...

Hertford jeta du côté du cocher un regard significatif; mais Austin avait tout exprès mesuré l'accent de ses paroles et la portée de son organe vibrant. — Parions que vous êtes furieux contre moi! dit alors le capitaine sur le même ton.

— Contre vous?... Pas le moins du monde. Je ne m'en prends qu'à moi-même.

— Vous pourriez m'en vouloir de ne pas vous avoir dit qu'elle était fiancée à mon ami.

— Non... Cela ne vous regardait en rien; vous avez agi en homme du monde... Mais moi, moi,... de quelle niaiserie j'ai fait preuve!

— Pas tant que vous croyez... Vous êtes joli garçon, vous êtes ambitieux, rien de plus naturel et de plus légitime... Voyez plutôt ce qui est arrivé à Charles Bates...

Et il entama là-dessus une interminable histoire. Je ne voudrais pas assurer que cette forme de consolation fût très goûtée d'Austin Elliot; mais je n'en connais pas d'efficace en pareille matière et en pareille circonstance.

En arrivant à Londres, Austin trouva chez lui une lettre qu'on venait d'y déposer à tout hasard. Elle était d'Eleanor et ne contenait que ces mots : « Mon père est malade. Venez au plus vite. E. H. » Dix minutes après, il sonnait à la porte de ses amis, logés dans Wilton-Crescent. Chose étrange, l'idée de revoir Eleanor lui inspirait une sorte de répugnance. Il aurait à lui conter sa dernière aventure, et ne savait comment s'y prendre. Son cœur battit de crainte, oui, de crainte, quand le bruit d'une robe de soie l'avertit qu'en se retournant il allait se trouver face à face avec cette terrible personne...

Elle était là, délicate, mignonne et brune, mise avec un soin exquis, sans aucune couleur voyante, frêle petit *argus* aux ailes grisâtres, qu'on semblait pouvoir écraser du doigt. Sans prononcer une

parole, cette fée mouche avait joint machinalement ses mains devant elle. Si le regard d'Austin fût tombé sur ces mains frémisantes, elles lui eussent certainement appris quelque chose dont il ne se doutait point. Il aurait reconnu cette émotion qui, deux jours plus tôt, au pied de la cascade, avait si cruellement dissipé ses folles espérances; mais il ne vit pas ces mains, et par une bonne raison : c'est qu'il s'était enjoint de la regarder au visage. Nous avons déjà dit que ce visage n'était pas ce qu'on appelle joli. En revanche et malgré ses irrégularités, — malgré cette lèvre supérieure un peu trop rapprochée du nez, malgré le menton plus court et plus fuyant qu'il ne l'eût fallu, — il avait son incontestable beauté, principalement due à l'humble et doux langage de ses grands yeux de gazelle, bruns et lustrés. Ce langage pouvait se traduire ainsi : « je suis un pauvre petit être disgracié, bien chétif et bien laid peut-être; mais si vous le vouliez, mon Dieu ! comme je saurais vous aimer!... »

Ce ne fut pourtant pas là ce qu'elle dit à Austin. Elle prit dans les siennes les deux mains qu'il lui tendait à la fois, et prononça lentement ces mots : « J'étais sûre de vous voir aujourd'hui... »

Et comme il se hâtait de s'informer du malade, la tante Maria fit son entrée. Elle était imbue de cette idée qu'il ne faut jamais laisser durer le tête-à-tête de deux jeunes gens. Nez romain, menton proéminent, face couperosée, embonpoint majestueux, hérissée de broches, sonnant l'orfèvrerie à chaque pas, toujours enveloppée d'un châle et promenant autour d'elle une atmosphère imprégnée de patchouli, telle était cette femme impérieuse devant qui, dès sa première enfance, Eleanor avait appris à trembler. Elle avait en ce moment sa mine la plus imposante, et d'un geste congédia sa nièce. — Ce pauvre frère est au plus mal, mon cher Austin, dit-elle au jeune homme... Il demande à chaque minute votre père... Comment nous tirer de là?...

— Impossible... Mon père a dû partir pour les Hébrides... Permettez-vous que je monte?

— Ce serait peut-être une imprudence... Je ne sais vraiment pas... Une figure étrangère...

— Je ne suis pourtant pas un étranger pour lui, reprit Austin, luttant avec effort contre les répugnances visibles de la chère tante.

— Par quel hasard vous trouvez-vous ici? continua-t-elle de mauvaise grâce et d'un air soupçonneux, qui devint un air tout à fait contrarié lorsqu'elle sut qu'Eleanor avait écrit à Austin.

Le médecin, qui vint à passer en ce moment, trancha la difficulté; il autorisa Austin à se rendre auprès du malade aussitôt que celui-ci serait sorti de l'espèce de stupeur somnolente que l'on cherchait à combattre. Le réveil n'eut lieu qu'une ou deux heures plus tard. Austin trouva le moribond sur son séant, et lui supposa d'abord,

tant son attitude était calme, la pleine conscience de lui-même; mais aux premiers mots il s'aperçut de son erreur. George Hilton le prenait pour James Elliot. — Je comptais sur vous, lui dit-il, je savais que vous me seriez fidèle jusqu'au bout... A propos, ils sont venus, les deux autres... Pourquoi n'étiez-vous pas avec eux?...

Austin murmura quelques paroles inintelligibles.

— C'est étonnant, reprit le moribond, comme vous parlez tous d'une manière confuse... A peine puis-je saisir ce que vous dites... Bientôt nous nous entendrons mieux, je l'espère... L'entrevue a été fort gaie, croyez-le bien... Eleanor était là, elle pourra vous le dire... N'est-ce pas, mon enfant, vous étiez là, au milieu de la nuit?...

Fort pâle et baissant les yeux, elle répondit par un geste affirmatif.

— Vous étiez là, je me le rappelle bien, assise sur le lit... Ils étaient, eux, sur ces deux fauteuils... Vous savez de qui je veux parler?

— Non, balbutia Austin, qui, devant ce délire de l'agonie, sentait ses cheveux se hérissier.

— Comment! non?... Et qui donc, à votre avis, ce pourrait-il être?... Jenkinson dans ce fauteuil-là,... Canning dans celui-ci... Nous avons bien ri, je vous assure,... et si fort que ma fille s'est éveillée... C'est alors qu'elle est venue s'asseoir sur le lit... Demandez-lui plutôt!... Jenkinson portait son fameux habit brun, et Canning se moquait de lui... Chose étrange, ils avaient perdu cet air de fatigue et d'ennui, cette pâleur malade de leurs dernières années... Vous nous eussiez retrouvés, figures imberbes et joyeuses, tels que nous étions tous les quatre à Oxford il y a cinquante-cinq ans... Vous ne savez pas?... L'affaire d'Austerlitz est oubliée, pardonnée il y a longtemps... Je voudrais maintenant me rendormir un peu avant de m'éveiller pour en finir...

Et il se laissa retomber sur l'oreiller; mais la minute d'après, tournant vers Austin un inquiet regard : — Elliot, Elliot!... êtes-vous encore là?

— Oui, répondit aussitôt le jeune homme, qui jugea inutile de le détromper.

— J'allais oublier le plus essentiel, reprit Hilton... Croyez-vous, Elliot, que votre fils voulût épouser ma fille?...

Austin demeura muet devant cette question imprévue.

— Vous dites?... Je n'entends pas bien,... recommença l'agonisant. Elle n'est pas jolie, je le sais; mais sa douceur, sa bonté passent tout ce qu'on peut imaginer... Vous savez qu'elle sera immensément riche... Il a bon cœur, il est plein d'esprit, il doit être ambitieux... Enrichi par elle, s'il veut travailler dur, il deviendra

premier ministre... Je souhaiterais que tout cela pût s'arranger... Jenkinson prétend qu'elle est jolie, mais il ne s'y connaît pas... Il est de mon avis quant au jeune homme... Voyons, que dites-vous?... Parlez plus haut!... Avec l'argent de ma fille, il aura le monde à ses pieds; sans cet argent, il ne sera jamais qu'un chercheur de places... Ne regrettez pas miss Cecil!... Jamais son père n'a songé à vous la donner... On s'est joué de votre pauvre garçon; mais, s'il épouse Eleanor, il aura de quoi prendre sa revanche contre cinquante Mewstone... Voyez cela,... voyez... Bonne nuit!...

Ainsi se termina cette carrière dont nous avons esquissé les brillants débuts. George Hilton s'endormit effectivement, et ne se réveilla que « pour en finir. »

Si l'on veut bien songer qu'Austin avait été dès le berceau façonné à l'ambition politique, on se rendra peut-être compte de l'effet qu'avaient produit en lui ces deux phrases : « enrichi par elle, il sera premier ministre, » et : « s'il épouse Eleanor, il aura de quoi prendre sa revanche contre cinquante Mewstone. » Elles tintaient continuellement à ses oreilles et parlaient à ses plus énergiques instincts. Par cela même que la tentation était forte, il s'en méfia cependant, et, quinze jours après les funérailles de M. Hilton, ses amis auraient pu le voir, non sans quelque orgueil, galoper dans la direction d'Esher, qu'habitait alors l'héritière en deuil, pour lui notifier, avec tous les égards dus à l'amitié, qu'il entendait bien ne l'épouser jamais.

Ce fut le vieux James qui vint lui ouvrir la porte, — un ancien serviteur blanchi au service de M. Hilton, et qui tout enfant avait assisté, lui aussi, à la prise de la Bastille. Quand il reconnut Austin, son visage ridé s'illumina d'un sourire. — Vous arrivez bien, lui dit-il avec un regard d'intelligence; *ils* ne vous verront pas,... *ils* sont du côté des écuries.

— De qui parlez-vous? demanda Austin, égayé par cette mystérieuse apostrophe.

— De qui parlerais-je, si ce n'est de la tante et du capitaine Hertford?...

Jamais, par parenthèse, le valet de chambre émérite ne prononçait le nom de miss Maria Hilton, la tante d'Eleanor. Toute formule de respect répugnait à l'aversion qu'il lui avait vouée.

— Ah! diable! pensa Austin. Et qui est le capitaine Hertford? demanda-t-il ensuite avec une feinte curiosité.

— Le même que vous avez rencontré il y a quinze jours dans le pays de Galles, quand vous vous fûtes épris de miss Cecil, le même qui vous accompagna au retour et à qui vous fîtes si adroitement vos confidences... Soyez tranquille, elles n'ont pas été perdues...

Puisque vous voulez le savoir, *master Austin*, voilà ce que c'est que le capitaine Hertford.

— Et que fait-il ici? reprit Austin à demi-voix.

— Naturellement, répliqua James d'un ton sardonique, il fait la cour à la tante... Et maintenant, si vous voulez voir à votre aise miss Eleanor, dépêchez-vous d'entrer avant qu'il ne vous ait aperçu...

En même temps qu'il prononçait ces paroles, il ouvrit la porte du salon et annonça : « *Master Austin*. »

Eleanor se leva pour venir au-devant de ce visiteur toujours bien accueilli; elle tendit ses mains vers lui, mais cela ne suffisait pas; elle prit les deux mains qu'il lui offrait, mais cela ne suffisait pas encore,—si bien que, la voyant tout à coup fondre en larmes, Austin la saisit dans ses bras et posa un baiser sur son front.

— Je suis bien triste, allez, lui dit-elle. Vous avez bien fait, cher frère, de me venir voir.

— Et moi donc, chère sœur! repartit le jeune homme avec une entière franchise, bien que sa tristesse eût pu paraître une énigme à ceux qui l'eussent vu quelques instans auparavant, lancé à toute bride sur les routes verdoyantes du Surrey, franchir les barrières de quelque route communale et siffler Robin, qui s'égarait.

— ConteZ-moi donc bien vite vos peines, dit Eleanor, séchant ses larmes. En me parlant de vos chagrins, vous me ferez oublier ma douleur... Il s'agit, n'est-il pas vrai, de Fanny Cecil?... En recevant vos dernières lettres, empreintes de tant de mélancolie et où jamais il n'était question d'elle, je me suis bien doutée...

— Et vous ne vous trompiez pas, interrompit Austin, peu curieux d'entendre la fin de la phrase... Mais d'où vous vient, s'il vous plaît, une si rare pénétration?...

« De ce que je vous aime, » eût pu répondre Eleanor, si nos deux jeunes gens se fussent trouvés en ce moment dans le palais de la Vérité; mais la scène se passait dans une villa du Surrey, et on pouvait voir, des fenêtres du salon, la tante Maria se promener bras dessus, bras dessous avec le capitaine Hertford. Aussi la jeune fille ne dit-elle rien de semblable.

— Pour qui connaît Fanny Cecil, reprit-elle, pareille énigme n'avait rien de mystérieux... Si j'avais prévu que le hasard vous jetterait sur son chemin, j'aurais pu, cher frère, vous instruire du mariage déjà convenu et vous épargner une déception cruelle... Maintenant, Austin, continua-t-elle avec beaucoup de calme, j'ai quelque chose de très essentiel à vous dire...

Levant aussitôt les yeux sur elle, le jeune homme fut frappé de l'espèce de contraction qui transformait en un masque pâle et ri-

guide le doux visage d'Eleanor. Il la voyait, se dit-il, comme elle serait sans doute dans quelque lointain avenir. Ce qu'elle pensait en ce moment, nous allons le révéler. Préférant Austin à toute autre personne au monde, et le préférant surtout à elle-même, elle se disait qu'avec un peu, très peu d'adresse, elle pourrait devenir sa femme, lui donner la richesse, les joies de l'ambition, se mettre de moitié dans ses triomphes et de moitié dans ses revers, lui montrer les voies du monde et leurs pièges cachés, — mieux encore, l'amener au pied du même autel, lui apprendre à prier le même Dieu, à espérer le même salut; — elle pouvait tout cela, et cependant elle s'apprêtait à briser pour jamais jusqu'à la dernière chance d'un pareil avenir, — sauf une réserve mentale dont elle avait à peine conscience. Et pourquoi? Parce qu'il était impossible qu'Austin l'aimât jamais, parce que, ne l'aimant pas, il l'épouserait uniquement pour sa fortune. Et dans ce cas la conviction intime de s'être manqué à lui-même, le minant peu à peu, le rabaissant à ses propres yeux, faussant ses notions morales, mêlant à sa vie un perpétuel mensonge, devait le rendre profondément malheureux.

Ainsi raisonnait la noble petite créature, armée d'une logique rigoureuse et loyale. Son cœur néanmoins protestait tout bas et disait en sourdine : — Pour m'obtenir, il faudra qu'il m'aime, il faudra qu'il me supplie... Alors, mais seulement alors nous aviserons.

Jamais Austin ne se serait attendu à lui voir aborder elle-même le sujet dont il venait l'entretenir. Ce fut pourtant ce qui arriva. — Vous vous rappelez, lui dit-elle, ce qui s'est passé au lit de mort de mon père?... Oui, n'est-ce pas? Eh bien! nous pouvons en parler à cœur ouvert, maintenant que nous n'avons plus de secrets l'un pour l'autre... Il faut oublier, complètement oublier cette fatale journée, oublier tout ce qui fut dit, les ouvertures qui vous furent faites, les suggestions qu'une voix mourante vous fit entendre... Il faut les oublier, ou nous séparer dès ce moment pour ne plus nous revoir.

— Je le sais, répondit Austin... Je venais précisément pour vous faire cet aveu pénible... Vous m'aurez toute votre vie pour serviteur et pour frère, je marcherai sans cesse à vos côtés, votre époux, s'il le veut, sera mon meilleur ami; mais votre opulence place entre nous une barrière infranchissable... Ceci une fois dit, pourquoi ne poursuivrions-nous pas notre route en nous tenant la main, frère et sœur comme jadis?

— Je ne demande pas mieux, mon bon Austin... Je serai votre sœur et la tante de vos enfans; mais ne m'abandonnez pas, ne m'isolez pas de vous!... Je ne veux et n'aurai jamais d'ami plus cher... Vous voyez, frère, avec quel abandon je vous parle, et ce que vous gagnez à ne plus me faire peur...

L'arrivée de la tante Maria mit seule un terme à cette conférence amicale où venait d'être conclu, à la satisfaction mutuelle des deux parties, un arrangement digne de Platon lui-même.

Deux minutes après qu'Austin fut parti, Eleanor courut s'enfermer dans sa chambre pour pleurer tout à son aise, la tête enfouie parmi ses oreillers. Elle maudissait le jour de sa naissance, la rencontre fortuite d'Austin et de miss Cecil, la nécessité de survivre à cette rencontre, et s'en prenait à toute la terre, si ce n'est à Austin lui-même... On voit qu'elle était éminemment satisfaite.

De son côté, Austin, à peine rentré dans Londres, courut chez lord Charles Barty, dont il avait appris le retour, et avec lequel il partit en poste pour la petite ville de Bangor, où ils allaient préparer ensemble, — sous la direction d'un professeur spécial et avec une demi-douzaine de leurs condisciples, — leurs derniers examens universitaires. Pendant plus de huit jours, morose, farouche et sombre, on ne put tirer de lui ni une plaisanterie ni une parole raisonnable : d'où l'on peut conclure, ce nous semble, qu'il était également très satisfait des résultats de son entrevue avec miss Hilton.

VI.

Lord Charles Barty appartenait à une grande famille whig; Austin était le fils d'un tory de l'ancienne école. Son père n'avait rien oublié, nous l'avons dit, pour lui infiltrer dès l'âge le plus tendre les principes dont lui-même était imbu, travail presque sacrilège à notre avis, et qui fut cette fois singulièrement rétribué. De par cet esprit de contradiction, de rébellion instinctive qui est si naturel aux enfans, Austin prit en horreur les grands hommes qu'on lui vantait sans cesse, les théories dont on lui rebattait les oreilles. Une fois à Eton, Charles Barty, qui n'avait pas, à beaucoup près, la même dose d'intelligence, mais qui recueillait avec assez de discernement les propos tenus à la table de son père, fournit à son camarade les argumens plus ou moins sérieux qui pouvaient servir de réfutation aux doctrines de James Elliot. La controverse, une fois établie, alla toujours s'aggravant, et parfaitement unis d'ailleurs, les deux Elliot, père et fils, se trouvèrent à la longue en parfait dissentiment politique. Comme beaucoup d'autres jeunes gens, — je parle de ceux qui étaient jeunes en 1844, — lord Charles et son ami, tous deux whigs ardents, d'une nuance confinant au radicalisme, s'étaient rangés sous la bannière de sir Robert Peel. Ils devinaient en lui, sous les dehors du torysme, un révolutionnaire actif et résolu. Toutefois, malgré le scandale que causaient à l'université leurs théories subversives, il leur manquait, pour être de purs radicaux, — des radicaux *bleus*, comme on les appelle, — de pousser à

leurs dernières conséquences les principes qu'ils prétendaient défendre. D'ailleurs ils ne les comprenaient pas tout à fait de la même manière. Lord Charles voulait renverser de fond en comble l'édifice politique pour tout reconstruire à nouveau, sans trop s'inquiéter d'avance ni du plan qu'il faudrait adopter, ni des matériaux qu'on aurait à sa disposition; il rêvait un ordre gouvernemental où chaque fonction serait remplie par l'homme le plus capable et à l'exclusion de tout autre droit. Austin trouvait que c'était aller un peu loin : — Songez, objectait-il, à ce que nous pourrions devenir, vous et moi, si cette règle était appliquée.

— Et qu'importe ? répliquait le jeune enthousiaste. Comparé à celui de la grande cause, qu'importe le sort de quelques indignes martyrs comme nous?...

Austin était radical de bon aloi, mais ne voulait ni outrer ni hâter l'application de ses principes. Il aimait aussi à prendre son ami en flagrant délit d'inconséquence. Lord Charles, admettant l'unité parfaite de la race humaine, ne voyait pas qu'on pût, en vertu des distinctions du rang, gêner l'amour réciproque de deux êtres qui se sentiraient appelés à s'aimer pour la vie. Il admirait, disait-il, le *nobleman* assez intrépide pour épouser la fille de son jardinier.

— Fort bien, répliquait Austin, et dans ce cas si une sœur à vous s'éprenait d'un jardinier employé chez votre père?...

— Allons donc, quelle absurdité ! interrompait, se récriant, le socialiste pris à court. Ce que vous dites-là n'est pas sérieux... Moins que personne, d'ailleurs, vous devriez soutenir la thèse contraire à la mienne.

— Je comprends, reprit Austin, rougissant à son tour, mais avec un rire qui n'avait rien de trop forcé, vous faites allusion à miss... ou plutôt à lady Mewstone?... Eh bien ! sur ce terrain-là tout spécialement je suis de votre avis, mon cher démocrate... Je vaudrais lord Mewstone, et, si vous voulez savoir ce que j'en pense, j'aurais dû l'emporter sur lui.

— Pas le moins du monde... Vous valez infiniment mieux que lui, et cependant vous n'aviez aucun droit sur la personne dont il est question, puisque en somme elle vous le préférerait... Vous méritiez d'ailleurs cet échec pour avoir songé à la fille de ce rusé politique, lorsque vous aviez dix fois mieux à votre discrétion.

— Ne suis-je pas depuis longtemps convenu de mon erreur ? Ne vous ai-je pas dit que si Eleanor... Combien de fois faudra-t-il en faire amende honorable?...

— Une amende honorable ne me suffit pas... Et puisque vous convenez de votre bévue, il faudrait la réparer... Le meilleur moyen, à mon avis, serait d'empêcher que certaine petite personne, digne

de tout intérêt, ne finisse de guerre lasse, cédant à l'oppression, à la tyrannie obstinée de sa tante, par épouser un affreux matamore.

— Allons donc!... Quelle apparence?... Vous êtes fou, mon bon Charles.

— Fou si vous voulez, mais fou véridique. La tante Maria est, je ne sais comment, dans la dépendance de ce drôle d'Hertford, sur qui, d'autre part, elle exerce une influence considérable... Une ligue offensive et défensive existe entre eux, et le mariage dont je vous parle est l'objet de leurs efforts communs.

— Si cela était...

— Cela est, mon cher Austin... Faites fond sur mon amitié pour ne pas me tromper à cet égard... Je tiens la chose de très bonne source.

— Qui vous a conté ces histoires?

— Personne et tout le monde. Vous ne vous doutez pas encore de ce qu'on peut apprendre en prêtant l'oreille, sans trop se montrer attentif, aux commérages de mesdames les douairières... Un fil par ci, un fil par là, l'écheveau se débrouille peu à peu... Vous ignorez, n'est-il pas vrai? que miss Maria Hilton, plus jeune alors de vingt ans, suivit autrefois jusque dans l'Inde un cadet dont elle prétendait faire son mari, et qui n'a pas voulu d'elle?... Devinez-vous de qui je veux parler?... Vous ne savez pas davantage que, voyant sa cause perdue à Calcutta, elle essaya plus tard, revenue à Londres, de déterminer certain veuf, votre très proche parent, à convoler avec elle en secondes noces,... demandez plutôt à M. James Elliot!... Allez, allez, grâce aux douairières et à ce qu'on pourrait appeler « les chroniques du moyen âge, » je connais aussi bien les vues actuelles de cette femme égoïste et sans principes que son passé légèrement équivoque... C'est pour cela que je vous adjure de sauver d'un mariage indigne, auquel la réduiront peu à peu de continuelles obsessions, l'aimable enfant qu'un sort injuste a placée sous sa tutelle...

Austin ne répondit que par un regard, mais ce regard en disait long. Le soir même, il écrivait à son père pour lui expliquer la situation. « Vous êtes, lui disait-il, le subrogé-tuteur de miss Hilton, vous devez mieux que moi savoir comment on peut la mettre à l'abri d'une odieuse intrigue. N'importe cependant : si les examens qui approchent ne me retenaient ici, je serais déjà sur la route de Londres, et je ne m'en fierais à personne pour trancher définitivement la question. L'idée seule de voir Eleanor devenir la proie de ce mécréant me donne le vertige, et fait trembler ma plume dans mes mains... Veillez sur elle, mon père, comme sur une fille chérie. Mettez-moi bien exactement au courant de la situation qui lui est

faite. Vous devez pouvoir maintenir les choses dans leur état actuel jusqu'au moment où nous serons *gradués*, Charles et moi. Je ne vous en demande pas davantage. Une fois libre de mes mouvemens, je vous relèverai de garde, et ne connais pas de sabreur indien qui s'avise alors impunément de porter atteinte à la liberté de « ma sœur. »

« Passez en paix vos examens, répondit simplement James Elliot, et fiez-vous absolument à ma vigilance. Si vos paroles n'ont pas trahi votre pensée, je vous vois enfin, débarrassé d'une sottise préoccupation, revenir à une ligne de conduite qui aurait toujours dû être la vôtre. Sur cette nouvelle voie où vous entrez un peu tard, je ne demande pas mieux que de vous guider; je commencerai même dès aujourd'hui. Vos examens une fois passés, — et si, comme je le suppose, ils ont une heureuse issue, — vous prendrez immédiatement le chemin de fer de Glasgow. Là des chevaux de poste vous conduiront sur la côte, en face de l'île de Ronaldsay. Vous traverserez le détroit, — le *kyle*, comme disent les Écossais, — sur une barque de pêche, et vous attendrez mes ordres dans ce pays de sauvages, où devraient abonder les peintres et les philanthropes. Vous vous y ennuierez beaucoup, si vous n'y faites du bien. Tâchez de vous amuser. Votre séjour d'ailleurs n'y sera pas éternel, et vous serez ensuite payé de vos peines, si je ne m'abuse pas trop sur le succès probable de certaine diplomatie que je tiens en réserve pour les grandes occasions. »

Austin et Charles furent reçus « seconds (1) » avec tous les honneurs de la guerre. Le jeune lord partit pour Londres après avoir fait jurer à son ami, — sauf empêchement essentiel, — de l'accompagner en Orient, où il préméditait un pèlerinage de quelques semaines. Austin, exécutant mot pour mot la consigne de son père, — de son « gouverneur, » pour parler le jargon moderne, — se réveilla trois jours après sous les rayons du soleil matinal, qui teignait de pourpre les côtes du comté d'Argyle et le Ben-More de Ronaldsay.

VII.

Une quinzaine s'était à peine écoulée lorsque le *Pélican* vint jeter l'ancre devant la petite île écossaise. Le *Pélican* était un yacht à hélice dont les constructeurs actuels dénigraient sans doute les proportions et l'allure, mais qui passait à son époque pour le *ne plus ultra* de l'élégance. Il était affecté au service des officiers de l'amirauté, plus spécialement aux navigations côtières de M. James Elliot. A peine avait-il été signalé que le bouillant Austin, quittant

(1) Il y a quatre classes de gradués.

à la hâte les nouveaux amis que sa cordiale générosité lui avait déjà faits parmi ces montagnards des Hébrides si endurcis à la misère, si reconnaissans des bienfaits qui l'allégent, prit une barque pour se rendre à bord. Chemin faisant, il croisa son père, qui justement se faisait conduire en canot à Ronaldsay. Les deux embarcations se hélèrent. — Continuez, cria M. Elliot à son fils. Vous trouverez là-bas de quoi vous distraire... Et ces mots furent expliqués à l'heureux Austin lorsqu'à l'arrière du yacht il aperçut la pâle et paisible Eleanor. Sa surprise fut d'autant plus vive, sa joie d'autant plus complète que, contrairement à l'usage établi, elle s'y trouvait seule. La farouche tante, dans un moment de vivacité grondeuse, s'était laissé choir de la dunette, et une entorse, à peu près guérie d'ailleurs, la retenait sur les moelleux sofas de la *lady's room*. L'équipage, composé de vieux amis d'Austin, salua comme un heureux présage l'énergique poignée de main que les deux jeunes gens échangèrent. A partir de là, pas un des matelots ne se permit de regarder de leur côté. Le couple fortuné passait et repassait invisible parmi ces braves gens volontairement aveugles. Un seul les épiait d'un œil bienveillant; c'était le pilote, qui les vit, après un assez long entretien, tomber tout à coup dans les bras l'un de l'autre par un mouvement irrésistible.

— Vous savez que j'ai droit à vos confidences, venait de dire Eleanor, non sans un pressentiment secret qui communiquait à sa voix je ne sais quelle émotion inusitée... Vous ne sauriez être aussi complètement guéri que vous le prétendez, si quelque nouvel amour n'a effacé de votre cœur un souvenir encore bien récent. A cet égard, je ne dois rien ignorer... Nos *précédens* le veulent ainsi, et l'usage, vous le savez, a force de loi. Voyons, Austin, pas de réticences!

— Il est vrai, répondit-il après quelques secondes d'hésitation, j'aime enfin, et cette fois pour tout de bon...

Ce fut alors qu'ils se regardèrent, et le pilote ne put se tromper à l'expression de leurs yeux. Un sourire d'intelligence passa sur son visage hâlé.

— Je voudrais bien savoir le nom de cette préférée!

— Vous le savez.

— Je voudrais la voir!

— Vous la verrez... Regardez-moi bien!... Vous la voyez...

Eleanor ne feignit point de ne pas comprendre. Son cœur débordait d'une joie immense et pure. Elle n'écouta que lui, et, s'abandonnant aux mains brûlantes qui l'attiraient, posa doucement sa tête sur la poitrine d'Austin. Le pilote alors détourna son regard vers l'horizon. Son front devint soucieux.

— J'aimerais autant, dit-il entre ses dents, que le patron ne nous fît pas attendre... Et il prit la lunette pour regarder du côté du

phare autour duquel M. Elliot se promenait tranquillement, examinant à loisir chaque détail, questionnant, donnant ses ordres sans s'inquiéter de l'aspect menaçant que le ciel avait pris peu à peu. — Par Jupiter! monsieur, dit le maître voilier à Austin, qu'Eleanor venait de quitter, je voudrais nous voir à dix *miles* de cette côte malsaine... Contre-maître, hissez bien vite la seconde flamme et le signal 3474!... Ce qui fut fait aussitôt; mais M. Elliot y prit à peine garde. On le vit arpenter le jardin potager des gardiens du phare pour aller planter un jalon. — Il est donc aveugle, murmura le pilote... Voyons s'il est sourd... Dégagez le canon, et faites feu!... M. Elliot parut n'avoir pas entendu le nouveau signal et se rembarqua, son opération terminée, avec une lenteur provoquante. Deux rafales avaient déjà passé sur le yacht lorsqu'il y remonta, et quoique poussé à toute vapeur, le léger bâtiment cessa bientôt de faire route, tant la résistance du vent devint puissante. — Je crains de m'être attardé, dit M. Elliot, jetant un coup d'œil inquiet vers les roches de Benbecula, qui n'étaient pas à plus d'un demi-*mile* sous le vent... Osez-vous mettre le cap sur Monach? ajouta-t-il, s'adressant au maître, qui le suivait.

— Nous donnerions infailliblement contre Grimness, et ceci en moins de dix minutes, repartit le marin expérimenté.

— En ce cas, Dieu me pardonne mes lenteurs! s'écria M. Elliot, qui descendit aussitôt dans la cabine.

Le fait est qu'il avait à s'accuser d'un retard périlleux. Dès quatre heures de l'après-midi, une lutte à mort s'établit entre la mer et le yacht, lutte où ce dernier semblait devoir succomber, car la nuit arrivait, la tempête redoublait de violence, et on ne s'éloignait guère des récifs écumeux dans le voisinage desquels une force irrésistible semblait maintenir le bâtiment condamné. M. Elliot et le maître comprenaient le danger dans toute son étendue; Austin le devinait à peu près, mais il affectait un calme dont Eleanor fut heureusement la dupe. Elle était remontée sur le pont, et à travers tout ce désordre des élémens déchainés, enveloppée dans le même *plaid* que son fiancé, causait paisiblement avec lui. Le bruit du vent et des vagues, le grincement des cordages, le gémissement des charpentes sonores laissaient arriver à l'oreille de l'un ou de l'autre les paroles qu'ils échangeaient de si près, comme s'ils se fussent promenés, par quelque tranquille soirée d'été, dans une allée de jardin.

Lorsqu'il fit tout à fait nuit, Eleanor crut devoir aller jeter un coup d'œil dans la cabine de sa tante; celle-ci dormait profondément, n'ayant pas conscience du moindre danger. D'autant plus rassurée, la jeune fille se retira pour se livrer, elle aussi, au sommeil. Comment aurait-elle pu se croire en péril? Elle venait de voir

M. Elliot, par la porte vitrée de sa cabine, assis à une table chargée de papiers qu'il avait l'air de compulsur attentivement. En réalité, il ne les regardait seulement pas, et attendait avec une impatience fébrile que le *sailing-master* vînt lui rendre compte de la situation. Celui-ci parut bientôt. — Nous avons beau faire, dit-il; de temps en temps nous marchons à la dérive... Plus nous allons, plus la mer nous domine... Et encore si nous pouvions jeter l'ancre!... mais nous sommes en eau *bleue*... En supposant que rien ne change d'ici à une heure, monsieur, nous pouvons nous regarder comme perdus.

— Et tout cela par ma faute! répéta M. Elliot.

— Allons donc, monsieur, ne parlez pas ainsi : c'est votre devoir qui vous retenait à terre.

— Voilà ce qu'il faut se dire en effet... Et vous pensez que tout sera fini dans une heure?

— Une heure, une heure et quart, plus ou moins, repartit l'autre avec un calme parfait.

A peine était-il sorti que le vieillard, inclinant la tête, se mit à prier. Il implorait le ciel pour son Austin, pour cette carrière si bien commencée, et dont une mort prématurée allait arrêter l'essor. S'il lui eût été donné de lire dans les ténèbres de l'avenir, peut-être aurait-il souhaité que le dénoûment fatal s'accomplît à l'instant même, et que les vagues de l'Atlantique, l'engloutissant avec son fils, leur servissent d'abri contre les coups de la fortune.

Le tumulte grandissait toujours; le bâtiment craquait dans toutes ses jointures. Au-dessous du fauteuil où M. Elliot était assis, l'hélice perçait et frappait les flots, parfois sortant de l'onde avec un sifflement irrité, parfois, à dix pieds au-dessous de la surface, frayant sa voie avec je ne sais quelles palpitations fiévreuses. Tous ces bruits assourdisaient le digne inspecteur, et, sans avoir entendu personne entrer dans la cabine, il sentit une main se poser sur son bras : — c'était celle de la tante Maria, qu'il vit tout à coup devant lui en levant les yeux, mais telle que jamais encore elle ne lui était apparue. Une méchante robe de chambre en flanelle drapait tant bien que mal ses larges épaules, sur sa tête au contraire un léger chapeau couvert de marabouts et de fleurs, dans ses mains un éventail ciselé qu'elle tenait le manche en l'air; mais, plus encore que le désordre de sa toilette, le changement de ses traits frappa vivement M. Elliot : il y avait quelque chose d'égaré dans le regard mobile de ses petits yeux abrités par d'épais sourcils, et son teint, si animé d'ordinaire, avait en ce moment les nuances malades de l'ivoire jauni par le temps. On eût dit une folle échappée de son cabanon.

M. Elliot se leva fort alarmé, tâchant de faire en sorte que leurs yeux se rencontrassent; mais elle évitait de le regarder au visage,

et, lui parlant la première d'une voix rauque et mal assise : — J'ai entendu, lui dit-elle, le rapport qui vient de vous être fait... J'entends bien des choses et je vois bien des choses qu'on veut me cacher... Je sais maintenant pourquoi vous m'avez fait faire le voyage où nous allons tous trouver la mort... Ma nièce, que je suis allée surprendre dans son premier sommeil, n'a pu me rien dissimuler de ce qui s'est passé aujourd'hui... Je m'en veux d'avoir prêté l'oreille à vos paroles courtoises et de n'avoir pas deviné le piège que vous me tendiez... Mais ce mariage, objet de toutes vos convoitises, savez-vous au fond ce qu'il est? Vous doutez-vous du discrédit qu'il jetterait sur ce nom dont vous êtes déjà si fier et que vous espérez voir grandir encore?... Non, n'est-ce pas? vous ne savez rien?

— Rien au monde, répliqua M. Elliot, la regardant plus fixement que jamais.

— Je vais donc vous le dire tout bas, reprit-elle penchée vers lui, mais se déroband toujours à ce regard qu'elle semblait ne pouvoir supporter. Il l'écoutait silencieusement, de plus en plus grave à mesure qu'elle parlait...

— Qu'en dites-vous à présent? continua-t-elle haussant la voix. Si quelque merveilleux hasard nous tirait d'affaire, laisseriez-vous s'accomplir cette union?

— Pourquoi pas? demanda M. Elliot.

— Je croyais que votre plus grand souci était la carrière politique de votre fils.

— Vous ne vous trompez pas; mais encore...

— Avec ceci autour du cou, elle promet d'être brillante!

— Là-dessus les avis sont libres; nous pouvons avoir chacun le nôtre... Mais si vous supposez que nous devons périr dans une heure, à quoi bon me révéler ce secret?

— Parce que je vous hais, parce que je vous ai toujours détesté!

— Toujours? demanda M. Elliot, se laissant aller à je ne sais quelle ironique réminiscence.

— Non, répliqua-t-elle avec emportement. Il fut un temps où je vous aimais... Comment osez-vous me le rappeler?... J'ai eu le tort de laisser voir cet amour dédaigné... Vous en avez ri, vous et Jenkinson... Bien hardi qui réveille de pareils souvenirs!... Oui, c'est parce que vous n'avez pas une heure à vivre, c'est pour empoisonner vos derniers moments que je suis venue vous dire ceci.

— Dieu vous pardonne comme je vous pardonne moi-même! s'écria le vieillard. Et au moment où il la vit se diriger vers la porte : — Voyons, Maria, reprit-il, en mémoire de cette affection qui n'est plus, ne nous ferons-nous pas d'autres adieux?...

Cet appel amical ne fut pas tout à fait perdu. La tante Maria,

laissant échapper quelques paroles incohérentes, se prit à gémir et à pleurer. Son éventail se tordit et se brisa dans ses mains crispées. Tantôt se reprochant avec amertume son manque d'attraits, son âge, ses caprices, tantôt accusant ceux qu'elle avait aimés de n'avoir jamais su la comprendre, mêlant de folles imprécations à des plaintes confuses, à des sanglots convulsifs, elle se traîna vers sa cabine.

— Pauvre créature! se disait le bon Elliot... Je voudrais l'arracher aux serres de ce vautour d'Hertford... Besogne difficile après tout! Il faudra bien un jour ou l'autre avertir Austin de tout ceci... Ne nous pressons pas cependant... Son amour, qui vient à peine de naître, ne résisterait peut-être pas à un pareil choc... J'attendrai pour parler que cet attachement soit devenu partie intégrante de son être... Eh mais! reprit-il, se ravisant tout à coup, j'oubliais que nous sommes à deux doigts de notre perte; j'oubliais que d'ici à une demi-heure nous donnerons peut-être sur les récifs de Benbecula.

Au moment où M. Elliot parlait ainsi, c'est-à-dire vers minuit, le yacht, au lieu de se laisser entraîner vers la côte de Benbecula, courait droit vers cette portion de l'Atlantique où les géographes du moyen âge, démentis jusqu'à présent par toutes les recherches contemporaines, plaçaient l'île de Saint-Borondon. Austin, qui ne trouvait plus le pont tenable, était descendu dans l'intérieur de la machine, et, suivant de l'œil la manœuvre, constatait, non sans surprise, la rapidité inouïe de la marche imprimée au navire. — Nous sommes donc très décidément en danger? demanda-t-il au vieux Murray, qu'absorbait le jeu de ses crans et de ses pistons.

— Pourvu que rien n'éclate! — répondit simplement l'*engineer* sans retourner la tête. Au même moment, on entendit la voix du « maître, » qui réclamait M. Austin pour lui montrer quelque chose de curieux. Remontant aussitôt sur le pont, où la violence du vent le suffoquait presque, notre jeune homme ne vit qu'un ciel noir comme de l'encre, et sur la mer qui les entourait une espèce de brouillard agité que formaient les blanches écumes. Le maître lui cria dans l'oreille : — Regardez en avant, et au-dessus de vous! — Dans la direction indiquée se dessinait sur le ciel ténébreux une échancrure bleue où l'on pouvait discerner trois ou quatre étoiles qui semblaient vaciller, plonger, émerger encore, selon que celui qui les regardait venait à glisser de côté ou d'autre sur le pont ruisselant d'eau. Devant ce coin du ciel à peine entrevu, les nuages orageux passaient et repassaient, rapides comme l'éclair; mais, par un singulier phénomène, au lieu de courir dans la direction du vent, ils semblaient emportés de droite à gauche, presque à l'opposé

de l'impulsion qu'ils eussent dû recevoir. — Eh! mon Dieu! s'écria Austin, d'où vient que ces vapeurs marchent ainsi vent debout?

— Ne les perdez pas de vue! reprit le maître. Pour assister à pareille scène, il faut, généralement parlant, naviguer dans la mer des Indes. Voilà ce que j'appelle un typhon... Et maintenant, monsieur, soyez attentif à ce qui va se passer!...

Le lambeau d'azur se rapprochait d'eux, bien qu'assez lentement, et à mesure qu'il se rapprochait d'eux, il augmentait d'étendue. Ils finirent par l'avoir au-dessus de leurs têtes, et lorsqu'ils furent parvenus ainsi au centre de l'espèce d'entonnoir renversé que dressaient vers le ciel les spirales de la trombe, le yacht se trouva comme sur un lac paisible miraculeusement formé au sein de l'Océan tumultueux. Le bâtiment filait sans la moindre difficulté le cap au sud-ouest; mais, vingt minutes plus tard, on n'alla plus qu'à moitié vapeur, et on vira au nord-ouest du côté de l'île, naguère encore si redoutée. Dix minutes ensuite, l'orage arriva de ce même côté plus violent que jamais, et le brave *Pélican*, qui venait de réduire encore au quart de vitesse l'activité de sa machine, se laissa pousser à la dérive. Il avait l'Atlantique devant lui; autant dire qu'il était sauvé. Le matin venu, quand la tempête se fut apaisée, ce yacht modèle courait au sud et bondissait gaiement sur les vagues étincelantes. Austin, donnant le bras à Eleanor, se promenait sur le pont, et ni l'un ni l'autre n'accordait maintenant une pensée aux horreurs de la nuit qui venait de finir.

Pénétrée de reconnaissance pour Charles Barty, Eleanor avait exigé que la tournée d'Orient se fît telle qu'on l'avait projetée. Austin partit donc avec son ami dans le mois qui suivit sa rentrée à Londres; mais une lettre qui le rejoignit à Alexandrie lui apporta la nouvelle que son père venait de tomber malade, et les deux amis, renonçant à leur excursion commencée, reprirent ensemble tout aussitôt le chemin du pays natal. En relâchant à Malte, ils furent informés que James Elliot n'était plus. La douleur d'Austin fut celle d'un enfant qui s'abandonne naïvement à ses impressions et laisse couler ses pleurs sans aucune fausse honte. Ni les soins, ni les consolations ne lui manquèrent. Charles Barty ne le quittait pas un seul jour. Quand ils débarquèrent en Angleterre, les funérailles avaient eu lieu depuis quelque temps déjà. Il ne restait plus qu'à prendre possession de l'héritage.

Tout ceci se passait au printemps de 1845. C'est en 1846 que va se renouer le fil, un moment interrompu, de ce véridique récit.

E.-D. FORGUES.

(La seconde partie au prochain n°.)

DE

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

EN FRANCE

- I. *Rapport de M. le général Morin et de M. Tresca*, professeurs au Conservatoire des arts et métiers, fait à la suite de l'exposition de Londres de 1862; tome VI. — *Rapport du jury*.
— II. *Working men's colleges*, by David Chadwick; Manchester 1862. — III. *Economical Statistics of Glasgow*, by John Strand; Glasgow 1863. — IV. Documents administratifs.
-

Notre temps a un goût marqué pour les méthodes expéditives : en toute chose, on veut arriver vite, n'importe par quels moyens. Pour l'enseignement, par exemple, que semble-t-on désormais se proposer ? D'accélérer les études plutôt que de les fortifier, d'abrèger les délais, d'appliquer aux élèves des procédés d'entraînement qui les rendent aptes à fournir à jour fixe un service déterminé. En vain s'en défendrait-on : c'est là l'esprit qui règne, outré ou mitigé suivant les hommes, très persistant au fond parce qu'il tient à un système. Naguère encore il y avait, pour les classes aisées, un ensemble commun de connaissances qu'il fallait d'abord acquérir, et au-delà duquel les vocations se décidaient. Maintenant les vocations se préjugent, et, le choix fait, le faisceau des études se rompt. Tant pis pour qui s'est mal engagé : un retour est bien difficile, et bon gré, mal gré, le sujet porte la peine d'une option prématurée. La communauté n'en souffre pas moins : si heureuses qu'elles soient, les cultures de détail ne peuvent remplacer la grande culture où le génie de notre langue s'est formé, et le niveau des intelligences dé-

cline en même temps que s'affaiblit par la dispersion la sève de l'enseignement.

Parmi les incidens de cette expérience, aucun n'est plus curieux que l'essai d'enseignement professionnel dont on s'occupe en France depuis quelque temps. Des projets sont à l'examen; il est question d'une loi : l'enseignement professionnel paraît donc devoir prendre parmi nous quelque consistance. On y a été conduit par la marche des faits. A force de descendre du général au spécial, on est arrivé à cette limite où, au lieu de meubler l'esprit, il s'agit de préparer la main. Sous l'empire des vieilles règles, franchir ce pas, pour l'Université c'eût été déchoir. Non-seulement elle l'a franchi, mais, pressée d'un beau zèle, elle a pris les devans. Sa préoccupation la plus visible a été qu'on ne lui fit pas une part suffisante dans l'œuvre projetée; elle a donc voulu affermir sa compétence contre les revendications. D'autres droits évidens se montraient à côté des siens. Dès qu'on touchait à l'instruction manuelle, le ministère du commerce, qui a dans son ressort les écoles des arts et métiers, était fondé à dire qu'on empiétait sur ses domaines et à demander un règlement d'attributions. La matière s'est ainsi compliquée. D'un côté, il fallait définir cet enseignement professionnel, en fixer les cadres, donner du corps à ce qui n'est qu'une ombre, de l'autre vider le conflit entre les prétendans, et assigner à chacun d'eux le lot qui lui revient naturellement et légitimement. Il fallait en outre s'assurer si les exemples empruntés aux pays étrangers sont vraiment péremptoires, et dans tous les cas s'ils répondent à nos besoins, à nos habitudes, à notre tempérament. Il y avait enfin à s'entendre sur les moyens d'exécution. La tâche, on le voit, était vaste et délicate. Après quelques circulaires échangées, une commission en a été saisie. Les noms de ses membres sont la garantie d'un examen sérieux; il en est dans le nombre qui ont eu l'occasion de traiter le sujet en litige à propos de la dernière exposition de Londres, M. Mérimée pour les beaux-arts, M. le général Morin et M. Tresca pour l'industrie. Les autres commissaires étaient désignés ou par leurs fonctions ou par leurs études. Si nos informations sont exactes, des délibérations ont été prises et sont consignées dans un dossier qui est soumis au conseil d'état. A ses divers degrés, le travail est assez avancé pour qu'il puisse être porté sans retard devant le corps législatif. Le débat est donc opportun et éclairé par des pièces à l'appui. Nous pouvons rechercher, en connaissance de cause, ce qu'il y a de sérieux ou d'illusoire dans les institutions en projet, ce qu'il faut, à notre sens, en admettre ou en écarter pour aboutir à de moindres charges et laisser le moins de prise possible à d'inévitables déceptions.

I.

Pour tomber d'accord sur les faits, il est bon de s'entendre d'abord sur les mots. Que veut-on dire par « enseignement professionnel ? » Dans leur généralité, ces mots prêtent à l'équivoque ; la signification en reste vague, précisément parce qu'ils signifient trop. L'élasticité dégénère ici en impropriété. Si l'on désigne ainsi la préparation à toutes les carrières, cet enseignement existe dans de larges proportions, et dans bien des cas il n'est plus à créer. On n'en était pas venu jusqu'à ce jour sans comprendre qu'au-delà de l'instruction fondamentale, qui est le lien et le titre des communautés lettrées, un partage doit s'opérer dans les études, et que dans un libre choix chacun obéit alors à ses goûts, à ses dispositions, à ses intérêts. Les uns vont vers le barreau, d'autres vers l'armée ; ceux-ci seront magistrats, médecins, ingénieurs, ceux-là savans, professeurs ou artistes. Quelque destination qu'ils prennent, des établissemens leur sont ouverts pour des études spécifiées et la collation des grades. Sous des noms divers, — facultés, écoles normales, écoles militaires, écoles d'application, grands séminaires, — ces établissemens se confondent dans le même objet, qui est de former des hommes à l'exercice des fonctions par lesquelles une société pense, agit, s'administre et se gouverne. C'est là incontestablement de l'enseignement professionnel, d'autant plus élevé qu'il touche à la vie morale. Est-ce de celui-là qu'il s'agit ? Non, il est fortement constitué. Serait-ce en faveur de l'agriculture que l'on revendique le nom avec la pensée d'en tirer toutes les conséquences ? Les illusions, à ce qu'il semble, ne vont pas jusque-là. L'agriculture s'apprend moins sur les bancs que dans ce vaste atelier dont la nature fait libéralement les frais, et où les méthodes se jugent par leurs fruits. L'agriculture n'est pas d'ailleurs si dépourvue qu'on le croit ; elle a dans Paris même les chaires du Conservatoire des arts et métiers, en province les cours et les sociétés libres, les concours régionaux, les fermes-modèles, les fermes-écoles, où se donnent, sur le terrain, les meilleures et les plus profitables leçons. S'il y a un vide dans l'éducation agromomique, c'est celui qu'a causé la suppression de l'Institut de Versailles, qui a duré si peu et dans son passage a rendu tant de services. Voilà déjà bien des classes, puissantes par le nombre et les lumières, qui ne sont pour rien dans l'agitation dont l'enseignement professionnel a été le drapeau. Que reste-t-il en dehors ? En cherchant bien, on ne trouve guère que l'industrie et le commerce. C'est donc en vue de l'industrie et du commerce qu'on a mené ce bruit, créé des rivalités administratives, usurpé un nom qui est

et doit rester commun à toutes les formes que revêt l'activité du pays.

Ce n'est point là une vaine querelle; la confusion des mots passe toujours dans les choses. On l'a vu quand le débat s'est ouvert dans le sein de la commission et entre les deux ministères en présence. Il a été aussi difficile de s'accorder sur les désignations que sur la compétence. Comme règle à suivre, on disait que l'enseignement professionnel, dans son acception populaire, ne s'applique qu'au travail des mains, et qu'ainsi désigné, il ne relevait que du ministre du commerce. On admettait bien que le ministre de l'instruction publique s'adressât aux mêmes catégories de cliens, mais sous des emblèmes et avec un signalement distincts, l'enseignement spécial par exemple. Sur un terrain plus libre, MM. Morin et Tresca ont montré la même hésitation. Ayant à qualifier l'enseignement dont ils étaient les partisans zélés, ils ne l'ont nommé ni professionnel ni spécial; à leurs yeux, ces termes manquaient de justesse, et pour mieux le caractériser ils s'en sont tenus à la désignation « d'enseignement industriel, » ce qui n'est qu'une autre nuance dans l'impropriété. D'un sens trop absolu ils tombaient dans un sens trop restreint. On conçoit par ces détails ce que la question avait d'embarrassant à l'origine : il était aussi malaisé de la poser que de la résoudre, et personne, parmi les plus autorisés, n'eût pu dire avec précision ce qu'elle était et de qui elle relevait. Ni les rapports, ni les circulaires, ni ce que l'on sait des délibérations pendantes n'en ont changé la nature, et ce ne sera pas une tâche facile que d'en dégager les ambiguïtés.

Quand on cherche d'où sont partis ces projets et à quel besoin ils répondent, on ne trouve d'abord que cet entraînement vers les nouveautés qui s'imposent au public et au gouvernement à force d'obsessions. Dieu sait quel chemin font ces nouveautés quand l'engouement s'en mêle ! Cependant il y a ici autre chose dont il convient de tenir compte; il y a en présence un bon et un mauvais sentiment. Le mauvais sentiment est l'esprit de dénigrement qui, depuis dix ans surtout, s'attache à la culture des lettres classiques. Peu s'en faut qu'on ne les accuse de fausser le jugement par les influences qu'elles exercent, et qu'on ne regarde comme indigne des modernes de vivre si obstinément dans le commerce des anciens. C'est en partie de ces préventions que cette agitation est venue. L'autre sentiment dont elle émane est de beaucoup meilleur. Il est constant que, dans une instruction plus universellement répandue, un traitement à part peut et doit être ménagé aux enfans dont les familles n'ont les moyens de supporter ni les frais ni les délais de l'enseignement des collèges et des lycées. Évidemment il y avait là

un besoin nouveau. L'aisance qui gagne les régions moyennes comporte un degré de culture de plus, et l'encouragement le plus naturel est de mesurer les dépenses aux ressources. Entre l'école primaire et l'école secondaire, une combinaison était donc à imaginer qui fût moins que celle-ci et plus que celle-là. Dans cette vue, il allait de soi que les programmes fussent simplifiés et que la durée des cours fût renfermée dans de strictes limites. Quant aux langues mortes, elles pouvaient être ou éliminées ou ramenées à leurs premiers éléments. Dès qu'on vise à l'économie, les formes sommaires sont de rigueur, et le choix des matières a pour condition déterminante l'utilité immédiate. Jusque-là point de dissentiment; un besoin se produit, qu'il y soit pourvu; reste seulement à savoir par quelles mains ou dans quel mode. Il s'en présentait deux très distincts : l'un consistait à laisser ce besoin se prononcer assez vivement et sur une assez grande échelle pour que l'industrie particulière trouvât une convenance naturelle à le défrayer et y procédât librement, en variant les types suivant les lieux, les races et le genre d'activité. L'autre mode, et c'est parmi nous le plus commun, consistait à créer tout d'une pièce, au nom et aux frais de l'état, des cadres uniformes et artificiels pour des besoins à naître, encore mal définis et dont on n'a pas l'entière conscience. C'est à ce dernier parti qu'on s'est arrêté; le génie administratif, peu délié de sa nature, s'exerce aujourd'hui sur une œuvre qui plus qu'une autre eût exigé toutes les souplesses du génie privé.

Il est à regretter que le ministre de l'instruction publique se soit mêlé à ce mouvement au point d'y figurer en première ligne. Autant que personne j'applaudis à la tolérance éclairée, à la droiture d'intentions, à la vigueur qu'il apporte dans la liquidation d'un héritage embarrassé; mais il s'agit moins ici de la personne que de la fonction. Dans cette mêlée de projets éclos ou à éclore, il serait bon de s'entendre sur le rôle du chef de l'Université. A mon sens, il est avant tout le gardien des fortes études; ce devoir prime les autres et quelquefois les exclut. Ces humanités que la tradition nous a léguées comme le meilleur aliment des esprits, il a charge de les défendre contre le caprice ou la raillerie, la mobilité des goûts et des intérêts; il ne saurait voir d'un œil indifférent qu'on y touche et qu'on les mutile; dans aucun cas, il ne devrait prêter les mains à ces remaniemens et à ces mutilations. Est-il d'obligation pour l'Université d'aller au-devant de toutes les velléités qui se déclarent, de leur donner de la consistance en y attachant son nom, de prendre tout à faire, au risque d'aboutir à des avortemens? Non, son esprit s'y prête mal, sa dignité y répugne. Ces poursuites aléatoires sont du domaine de la spéculation libre, qui s'y engage isolément et

s'amende quand elle se trompe : c'est là qu'il faut les laisser. Pour l'Université mieux vaut se dessaisir en pareil cas, et se dessaisir pleinement. Là-dessus encore son éducation est à faire. Il est dans ses habitudes de donner et de retenir, et de troubler par ses ingénérances ce qui échappe à sa direction. Elle ne supporte pas volontiers ce qui réussit par d'autres mains que les siennes, et n'a de cesse qu'elle ne se le soit approprié quand elle ne parvient pas à l'énerver à force d'ombrages. Ce sont là de véritables contradictions, lorsque d'autre part on encourage l'enseignement à briser ses vieux cadres, à multiplier ses formes, à réchauffer tous les germes des imaginations en travail. En de telles matières, rien ne se vivifie que par l'effort individuel et ne se féconde que par le souffle de la liberté.

L'Université a mieux aimé courir elle-même les chances de l'entreprise et s'en réserver les honneurs. Voyons donc ce qu'elle se propose et comment elle entend procéder. Les plans de détail sont résumés dans deux documens. L'un est le modèle des programmes de l'enseignement professionnel, l'autre est une circulaire aux recteurs, en date du 2 octobre 1863, dans laquelle le ministre s'explique sur les moyens d'application. Son premier soin est de définir la pensée et de fixer les origines de cet enseignement. Il rappelle que si l'Université a toujours résisté, comme son fondateur le lui conseillait, aux petites fièvres de la mode, elle n'a jamais repoussé les innovations que le vœu public ou les besoins de l'état lui recommandaient. Or ce besoin n'est pas né d'hier; la convention en avait eu le pressentiment, et dans un décret de 1793 elle avait établi « un premier degré d'instruction pour les connaissances indispensables aux artistes et aux ouvriers de tout genre. » Jusqu'en 1808, des écoles centrales en furent le foyer. En 1821, la combinaison fut reprise; on décida qu'au sortir de la troisième les élèves pourraient entrer dans un cours spécial; c'était introduire sous une première forme ce qu'on a nommé depuis la *bifurcation*. En 1829, on alla plus loin : le collège de Nancy devint le siège d'un enseignement véritablement professionnel « en faveur des élèves qui, après avoir suivi les premières années des cours communs, voudraient se livrer au commerce, aux divers arts industriels ou à une profession quelconque, pour laquelle l'étude approfondie des langues anciennes ne serait point indispensable. » Le gouvernement de 1830 ne répudia point ce legs; les collèges de Versailles et de La Rochelle ouvrirent leurs portes à cet enseignement mixte, et en 1847 il avait été arrêté en principe qu'il serait appliqué à tous les collèges royaux et communaux. A quelques années de là, la loi du 15 mars 1850 à son tour classa cet ordre d'études dans notre système d'éducation, mais, en enregistrant le nom, elle ne fixa point le mode : il y est dit seule-

ment que des jurys particuliers seront constitués pour l'enseignement professionnel. Point de dotation spéciale, rien de précis non plus sur les moyens d'exécution. Ces jurys particuliers restèrent une lettre morte, et des commissions nommées avec quelque bruit s'éteignirent dans le silence; leurs travaux, s'il en existe, n'ont pas été livrés à la publicité. Tout se réduisit à des annexes facultatives que 64 de nos lycées sur 74 greffèrent sur leurs autres cours, ici séparées, là confondues, partout disparates. Même dans ces conditions informes, l'essai réussit; le sixième des élèves passait par cette voie comme la plus expéditive. « C'est une marée montante, écrivaient les inspecteurs-généraux; il faut lui ouvrir un large lit. » Peut-être eût-il mieux valu conseiller de rendre ce lit plus profond au lieu de l'élargir; l'aveu en échappe au ministre lui-même. A bien peu d'exceptions près, cet enseignement distribué au hasard n'a donné que des résultats stériles.

Les choses en sont là; une expérience de soixante et dix années n'a pu conduire ni à une législation positive, ni à une organisation régulière. Il en a été de l'enseignement professionnel comme de la direction des aérostats: cet enseignement est entré dans les préjugés populaires, on l'a cru et on le croit possible; jusqu'ici pourtant il n'a connu que des échecs. Faut-il pour cela y renoncer? L'Université ne le pense pas, et d'ailleurs comment y renoncer en présence de besoins démontrés? L'industrie est une puissance avec laquelle on doit compter. On cite à ce propos quelques chiffres sans doute exagérés. Il existerait, en face de la propriété foncière, pour 80 ou 100 milliards de valeurs mobilières, au lieu de 20 ou 30 milliards qui formaient notre avoir mobilier en 1830. Même accroissement dans le matériel et le personnel affectés au travail manufacturier. La France aurait aujourd'hui (je cite sans rien garantir) 150,000 usines, 1,500,000 ouvriers de fabrique, sans compter 5 millions d'hommes ou de femmes occupés par la petite industrie et le commerce, et 500,000 chevaux-vapeur qui peuvent représenter le travail de 10 millions d'hommes. Quelque discutable que soit cette statistique, la conclusion du ministre de l'instruction publique n'en est pas moins fondée; il faut ménager une place dans l'enseignement à ce qui en occupe une si considérable dans la communauté. Le problème est impérieusement posé, il est urgent de le résoudre. Rien n'est prêt, il est vrai, pour un régime définitif; des délais sont à prévoir, des sanctions sont à obtenir, les crédits nécessaires pour une transformation ne peuvent être votés que pour 1865. N'importe, un effort immédiat est nécessaire. Il est temps de mettre un terme à la confusion dont les cours annexés donnent çà et là le spectacle. L'enseignement professionnel, quoi qu'il arrive, aura du moins ses

programmes. Dès à présent les recteurs seront saisis; ils les mettront à l'épreuve autant que le comportent les ressources des lycées et les éclaireront par une première expérience.

En quoi consiste le système du ministre de l'instruction publique? En apparence rien de plus simple. Le plan d'études adopté en 1852, et qui, sous le nom de *bifurcation*, a soulevé tant de plaintes, lui paraît être une erreur. Il s'en sépare résolûment. Ce n'est, à tout prendre, qu'une bifurcation artificielle; on a bâti Chalcedoine quand on avait l'emplacement de Byzance sous les yeux. Une bifurcation naturelle existait dans la législation de 1793 et de l'an III, reproduite et prescrite en 1850, livrée depuis aux aventures et appliquée empiriquement. Il suffit d'y revenir et de l'affermir. Sur la base de l'enseignement primaire s'élèveraient parallèlement deux enseignemens secondaires, l'un classique pour les carrières libérales, l'autre professionnel pour les carrières du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Cet enseignement professionnel, qui aurait une durée de quatre années, comprendrait la langue et la littérature françaises, les langues vivantes, l'histoire et la géographie, des notions élémentaires de morale, d'économie et de législation industrielle, la comptabilité, les mathématiques appliquées, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, le dessin linéaire, d'ornement et d'imitation, la gymnastique et le chant. L'uniformité des programmes n'exclurait pas les études particulières à l'usage d'industries locales. Déjà, au lycée du Puy, le dessin des dentelles est compris dans les leçons; à La Rochelle, il y a des cours d'hydrographie et de construction navale. Ces exemples seraient suivis. Dans la vallée du Rhône, on insisterait sur ce qui touche l'industrie de la soie, dans les bassins du Forez sur les applications de la métallurgie, dans les villes maritimes sur la géographie et la législation commerciale. Pour mieux assurer cette élasticité des réglemens, un conseil de perfectionnement serait institué auprès de chacun des collèges français, et des chefs d'industrie et de commerce seraient appelés à y figurer. Enfin, comme dernière sanction, un diplôme ès arts serait délivré par un jury spécial aux élèves les plus méritans, et il y aurait lieu d'examiner plus tard si ce diplôme n'ouvrirait pas aux titulaires l'accès de certaines carrières administratives.

Quant au siège de cet enseignement, il est tout désigné; les lycées lui seraient ouverts. Toute autre combinaison semble impraticable. Comment, dans l'état de nos finances, demander au corps législatif 50 ou 60 millions pour l'érection de quatre-vingt-neuf maisons nouvelles, à ne compter qu'un seul collège français par département? Ce ne serait là d'ailleurs qu'une portion de la dépense; à ces bâtimens neufs il faudrait attacher un personnel administratif et ensei-

gnant que l'Université, prise au dépourvu, ne pourrait pas fournir ou ne formerait qu'à grands frais. Les deux enseignemens devraient donc s'accommoder de la même maison, y vivre juxtaposés sous des maîtres soit communs, soit distincts. Non-seulement le ministre se résigne à cet arrangement, mais il y voit un avantage : c'est à ses yeux un gage et un signe de plus de cette égalité que notre pays aime tant. On vient au lycée de tous les rangs de la société, et en établissant des maisons séparées pour les deux ordres d'enseignement, l'un des deux serait nécessairement considéré comme inférieur à l'autre. Dès lors les familles se feraient un point d'honneur de donner la préférence à celui qui serait le mieux placé dans l'opinion. La vanité jetterait du trouble dans le choix des carrières; on ajouterait par ton plus d'un chapitre à l'histoire des vocations manquées. Ce préjugé ne saurait être combattu qu'en mettant les deux enseignemens sur le même pied, en rangeant sous la même discipline, dans une communauté de goûts et de sentimens, des enfans d'origine et de destination différentes. Le lycée resterait ce qu'il est, avec une affectation de plus; à la culture désintéressée de l'esprit il joindrait une préparation plus directe aux combats et aux nécessités de la vie. Sur un point, le rapprochement aurait tout son effet : ce serait dans cette partie de l'éducation qui comprend les devoirs moraux où l'homme et le citoyen puisent leurs règles de conduite.

Tel est le plan qu'il s'agirait de réaliser, et il prête le flanc à plusieurs objections. Ce qui frappe d'abord, c'est qu'il s'appuie sur une hypothèse. Dans ce plan, la bifurcation des études, telle qu'elle existe, est implicitement condamnée. En réalité, cette bifurcation a plusieurs années à courir, et il se peut que, par la force des habitudes et en raison des influences établies, elle ne succombe pas de sitôt. Les lycées auraient alors à mener de front trois sortes d'enseignement, l'enseignement des lettres classiques dans son intégrité, l'enseignement des lettres scindé en seconde et dérivant vers les sciences, enfin l'enseignement professionnel, c'est-à-dire l'enseignement français. N'est-ce pas beaucoup embrasser, et est-on bien assuré de pouvoir tout étreindre? De cet amalgame d'élèves et de cours il est douteux que les proviseurs puissent faire sortir l'harmonie. L'effort s'énerve toujours quand il est dispersé, et rarement il y a lieu de s'applaudir d'un cumul de tâches. Admettons que la bifurcation actuelle disparaisse définitivement; nous resterions en présence de deux enseignemens, — l'enseignement classique, l'enseignement français. Le terrain serait moins obstrué sans être meilleur pour cela; l'Université ne ferait que descendre d'un degré de plus. Avec la bifurcation en troisième ou en seconde, l'élève avait du moins le temps de montrer ses dispositions pour les lettres;

avec un enseignement purement français, il serait soustrait à cette épreuve. Dans un passage de sa circulaire aux recteurs, le ministre parle avec quelque dédain des mauvais lettrés. Les mauvais lettrés! mais c'est l'élément dont le gros du public se compose, c'est cet auditoire qui ne garde des études qu'il a faites qu'un sentiment général, un goût presque involontaire. Les mauvais lettrés servent à élever, dans les pays où ils abondent, la valeur moyenne des opinions et des idées : pour peu que leurs lèvres aient touché à la coupe, il leur reste la saveur de ce qu'elle contenait. Les mauvais lettrés! mais pour en former de bons, encore faudrait-il les essayer, et en les vouant au français, en les rivant à des programmes dont les langues mortes sont exclues, l'Université s'expose à étouffer en germe des talents qui lui feraient honneur et répandraient de l'éclat sur la communauté.

Si encore, au moyen de ces sacrifices, on obtenait cet enseignement professionnel qui est la passion et la fantaisie du temps, une compensation serait acquise; mais là-dessus aucune illusion n'est possible : le plan proposé n'a rien de professionnel; il n'est que l'abrégé des programmes en vigueur; il conduit à beaucoup de professions et n'en spécifie aucune. C'est un coup de crible donné aux études pour en élaguer la partie la plus raffinée, la réduction sur une moindre échelle de ce qu'on enseigne déjà. Au bout de ces quatre années de cours, les élèves ne seraient pas plus fixés sur leur destination que s'ils avaient suivi la section des sciences et même celle des lettres. Il y a là un achoppement, et c'était inévitable. L'Université n'est pas, ne peut pas être une école d'application. Le ministre l'a senti, et il cherche à tromper ses propres scrupules. Il demande, comme on l'a vu, que l'on s'occupe de la dentelle au Puy, de la soie à Lyon, de l'hydrographie à La Rochelle; il s'efforce de pénétrer par quelques détails dans un domaine qui lui est interdit. Ce qui n'est pas dans les leçons, il veut qu'on le trouve dans la manière de les donner, il indique en passant quelques moyens d'arriver par la pédagogie à l'initiation professionnelle. Ainsi les élèves seraient conduits dans un laboratoire de chimie pour faire des manipulations, sur le terrain pour lever des plans, à la campagne pour étudier certaines cultures, dans les usines pour voir fonctionner les appareils; au lieu de s'en tenir aux livres pour les langues vivantes, on les leur ferait parler. Cet enseignement en action n'est pas nouveau, et, partout où il a été essayé, il s'est arrêté à la superficie. Il peut éveiller l'attention des enfans, piquer leur curiosité, rien de plus. On le raffinerait, on le rendrait plus ingénieux qu'on n'en rencontrerait pas moins cette limite où de l'étude des sciences, si élémentaires qu'elles soient, il faut passer à

l'exercice d'un art. Alors les incompatibilités commencent non-seulement dans les matières enseignées, mais dans les maîtres chargés de l'enseignement. Ceux que l'Université forme et délègue parlent plus couramment la langue des facultés que celle des ateliers : la plupart sont étrangers au travail manuel ou n'en ont que des notions très insuffisantes ; ils seraient fort empruntés, si des théories ils étaient obligés de descendre à la pratique. Les grades qu'ils ont pris ne les y préparaient pas, et leur chaire serait mieux remplie par un contre-maître.

Voilà bien des faiblesses, bien des concessions, et en résumé le but n'est pas atteint. Il ne l'est ni par l'exclusion des langues anciennes, ni par les programmes réduits, ni par une moindre durée des études, ni par des exercices superficiels sous forme de récréations, ni par les recommandations données aux professeurs. On a beau se rapetisser, l'enseignement que l'on rêve, qu'indique sans le définir le sentiment populaire, échappe toujours. Il s'agit, pour en trouver l'analogie, de descendre encore, de se mettre à la portée de besoins plus modestes. Par l'enchaînement des faits, on est amené à des écoles d'application vraiment sérieuses et en tout genre, en d'autres termes à des ateliers d'apprentissage. Ici du moins l'Université résiste : non, elle ne sera pas une succursale de l'administration des travaux publics ; elle ne mettra aux mains de ses élèves ni le ciseau, ni le tour, ni la lime ; elle ne fera ni des mineurs, ni des mécaniciens. Elle sait par de nombreux exemples où peut mener ce goût pour les aventures. Les instituteurs de campagne ne demandaient-ils pas, eux aussi, qu'on mit un petit champ à leur disposition pour qu'ils pussent varier leurs classes de grammaire par des leçons de culture ? Toutes les fantaisies s'engendrent ; une fois l'élan donné, c'est à qui s'évertuera. Il est bon que l'on sache, à ne plus s'y méprendre, que l'Université forme les esprits et non les bras, et que dans tous les cas elle aimera mieux se désister que déchoir. Peut-être même devrait-elle couvrir par une défense plus résolue cette culture supérieure qui est son plus beau titre et son fonds le plus sûr. Quand on l'accuse de faire des Grecs et des Romains plutôt que des hommes de notre temps, c'est à elle de relever le défi et de venger l'injure commune. Ces hommes à qui l'antiquité est familière sont de notre temps comme les autres, mieux que les autres ; ils en sont la lumière et l'honneur ; ils gardent, dans nos civilisations positives, au moins la notion des traditions intellectuelles et des influences morales auxquelles l'espèce humaine doit la meilleure partie de sa grandeur.

Pour beaucoup de motifs, il est donc à désirer que l'enseignement purement français n'aille pas au-delà de ses programmes. Il

nuirait aux lettres sans profiter aux arts; il servirait de prétexte à ceux qui, même avec les moyens d'en faire les frais, préfèrent à de pleines études des études plus faciles et moins coûteuses; aux excès de l'imagination il substituerait les excès du calcul, et, tout bien considéré, la société n'a rien à gagner au change. De toutes les manières, il ne remplirait pas son objet et n'aurait point de caractère professionnel. Que l'enseignement français soit mis en vigueur ou non, le problème reste ce qu'il est; c'est par d'autres voies et d'autres mains qu'il faudra essayer de le résoudre.

II.

L'Université une fois dessaisie, le champ devient libre pour le ministère du commerce et des travaux publics, qui se trouve là du moins dans son élément naturel vis-à-vis des hommes et des intérêts dont il est particulièrement chargé, vis-à-vis des chefs d'industrie, des contre-maîtres, des ouvriers. La grande et la petite industrie ont par elles-mêmes une vie, une activité qui n'ont besoin ni d'assistance ni de conseils; elles ont la conscience et l'expérience des services qu'elles doivent rendre. Ce qu'elles demandent, quand elles sont bien inspirées, c'est qu'on les laisse juges de leurs intérêts et libres dans le choix des moyens. Pour se convaincre que, d'une façon ou d'une autre, le degré de l'instruction s'y élèvera même sans encouragement officiel, il suffit de réfléchir à ce fait, que l'ignorance en matière d'industrie est un moindre profit, lorsqu'elle n'est pas une cause de dommage. Pour le patron comme pour l'ouvrier, toute conquête en ce genre est une perspective de bénéfices, et la partie est si heureusement liée que ce que les uns ajoutent à la somme de leurs connaissances sert aux autres, et réciproquement. On pourrait à la rigueur s'en remettre, pour l'avancement de l'éducation, à cette convenance mutuelle qui a déjà beaucoup agi et agira de plus en plus. Les dépenses ne sont pas un obstacle; la grande industrie, la preuve en est faite, y souscrita; l'argent s'offre en pareil cas, et il est d'autant plus prompt que c'est de l'argent bien placé. Il en est de même du commerce dans un cercle plus étroit. Le succès dans ces carrières est si inséparable du degré d'instruction, qu'on pourrait en laisser la responsabilité et le soin à ceux qui y sont directement intéressés. Ils frapperaient plus juste, et s'attacheraient à leur œuvre en raison de ce qu'elle leur aurait coûté. Ces garanties échappent dans une œuvre administrative, qui va toujours au hasard, au gré des systèmes et des influences. Voyons pourtant où en sont les choses sous ce dernier rapport, quels sont les établissements dont l'état dispose, et en quoi il est possible de les fortifier.

Les classes qui relèvent du ministère du commerce lui arrivent formées à un certain point par les mains de l'Université. Les chefs d'industrie, presque tous dans l'aisance, ont envoyé leurs enfans dans les lycées ou dans des institutions qui en sont à peu près l'équivalent. Beaucoup d'entre eux ont suivi jusqu'au bout l'enseignement des lettres, et il est heureux que les préjugés de métier ne les en aient pas détournés. Plus tard, parvenus à la fortune, ils auraient senti ce vide, comme la chose est arrivée à Joseph Kœchlin, mort récemment maire de Mulhouse. Retiré des affaires, ayant pris goût à la géologie, il ne pouvait se consoler de n'avoir pas donné plus tôt cette distraction à ses loisirs, cet appui à ses études, cet ornement à son esprit. Quant aux ouvriers, avant d'arriver aux fabriques, ils ont passé par les écoles primaires, ou en suivent tant bien que mal les cours, tout en fréquentant les ateliers. C'est à ce moment que l'industrie s'empare des uns et des autres. Les ouvriers savent lire, écrire et compter; sur le métier, ils apprendront le reste. Parmi les fils d'industriels, il en est qui seront entraînés vers d'autres vocations. A ceux qui prendront la suite des affaires paternelles, l'Université ouvre encore les portes d'un enseignement supérieur. A Paris, ils n'ont que l'embarras du choix : dans quelques départemens, ils ont les facultés des sciences; mais ces études gardent, et c'est leur titre, un caractère spéculatif, même quand on les désigne sous le nom d'études appliquées. Elles roulent sur les lois du mouvement, les propriétés des corps, plutôt que sur le produit de ces propriétés et de ces lois. Tout au plus comportent-elles quelques expériences de laboratoire. L'Université ne saurait, dans sa constitution actuelle, aller au-delà, et ici commencent les attributions du ministère du commerce et des travaux publics.

Ce ministère a dans son ressort le Conservatoire des arts et métiers, l'École centrale des arts et manufactures, les écoles des ponts et chaussées et des mines, trois écoles des arts et métiers à Châlons, Aix et Angers, l'École des mineurs à Saint-Étienne, l'École des maîtres mineurs à Alais. Au Conservatoire, trois chaires sont consacrées à l'agriculture, qui a en outre trois écoles spéciales à Grignon, à Granjouan et à La Saulsaye. Voilà de quoi se composent les établissemens de l'état pour les arts industriels et agricoles. MM. Morin et Tresca ont cherché à se rendre compte du nombre d'élèves qui en sortent chaque année. Pour le Conservatoire, le chiffre n'est pas appréciable; il n'a qu'un auditoire mobile, et qui varie suivant les cours, les saisons et le nom des professeurs. L'École centrale délivre cent diplômes, les écoles d'arts et métiers distribuent trois cents certificats d'étude, et, en y ajoutant trois cents élèves libres pour les ponts et chaussées et les mines, répartis sur quatre écoles

d'application, on obtient un total de six cents jeunes gens que ces institutions versent annuellement dans l'industrie. Maintenant si l'on estime à douze cent mille le nombre des personnes engagées dans ces carrières, cet état-major à divers degrés représente un deux-millième de la population de nos usines. En admettant que la durée moyenne des services soit de vingt-cinq ans, pour les uns comme pour les autres, on arrive à cette conséquence qu'il y aurait un homme instruit sur quatre-vingts, c'est-à-dire un groupe de caporaux et un très petit nombre de capitaines. Du rapprochement de ces chiffres MM. Morin et Tresca concluent qu'il y a une insuffisance évidente de sujets, et qu'il est temps de mettre les cadres au niveau des besoins. Ce calcul est plus ingénieux que vrai; il suppose que, hors des brevets de l'état, il n'y a que routine et empirisme. Il néglige les hommes que les institutions particulières ont formés, et qui ont achevé dans des cours publics ou libres leur éducation industrielle. Il ne tient pas compte non plus de ces laborieux artisans qui, par une pratique assidue, sont arrivés à une science relative, ont pris leurs grades dans les ateliers, et en sont devenus les meilleurs, les plus sûrs agens. Tout n'est pas profit avec les élèves à diplôme, et combien d'entre eux trouvent dans les fabriques des contre-mâtres capables de leur donner des leçons! Puisqu'il s'agit de caporaux, en voilà une légion toute trouvée, avec des chevrons gagnés sur le terrain, et qui feraient dans les rangs une aussi bonne figure que ceux qui sortent des écoles. Les chiffres de MM. Morin et Tresca en seraient profondément modifiés. Prenons-les comme ils sont, dans les catégories où ils sont renfermés; admettons avec eux que l'état ne fournit pas assez d'auxiliaires à l'industrie. Quels moyens a-t-il à sa disposition pour suppléer à cette insuffisance?

Dans l'enseignement supérieur, le Conservatoire des arts et métiers est un modèle dont il serait difficile d'approcher. Le choix des professeurs, l'éclat des leçons, lui ont valu le nom de Sorbonne industrielle. C'est une institution à part qui honore le pays, et qui doit rester sans analogue. Nulle part en province on ne trouverait les élémens de succursales, si on imaginait de lui en créer. Il serait impossible également de reproduire en diminutif l'École des ponts et chaussées, en la mettant à la portée des conducteurs et des piqueurs. Avec ses cours libres, cette école suffit aujourd'hui à tous les services, soit qu'elle donne un enseignement complet pour les carrières publiques, soit qu'elle en détache quelques parties à l'usage des carrières privées. Reste l'École centrale des arts et manufactures, pépinière d'ingénieurs civils, et dont l'histoire est une leçon. On y voit un témoignage significatif de ce que peut l'effort

individuel, quand il est servi par l'intelligence et la fermeté. Rien de pareil n'existait en 1829, quand M. Lavallée conçut un plan d'études préparatoires pour l'industrie, et se mit à l'œuvre avec ses seules ressources, sans le concours de l'état, et en s'entourant de collaborateurs libres comme lui. Il n'avait qu'une force à ses débuts : c'était d'être le maître de ses mouvemens et de ne relever que de ses inspirations. Cette force a suffi pour assurer le succès de l'établissement, dont son nom est inséparable. Quand il s'est démis, il y a peu d'années, entre les mains du gouvernement, le crédit de l'école était à son apogée; elle obéit aujourd'hui au mouvement qu'il lui a imprimé, elle vit de ses traditions, et, avec une certaine indépendance, garde son caractère d'universalité. Elle est ouverte aux Français et aux étrangers, sans distinction. La durée des études y est de trois ans; elle ne reçoit, suivant la coutume allemande, que des externes. On y entre sur un examen, on en sort avec un diplôme. Pour les résultats, ses preuves sont faites; dans aucun autre pays, on n'en trouve l'équivalent : elle est pour notre industrie un honneur et une force. Voilà donc un type bien réussi; serait-il possible d'en multiplier les exemplaires? L'objection est la même que pour le Conservatoire. Le titre essentiel de l'École centrale est la réunion de professeurs éminens que leurs noms et leurs fonctions enchaînent à la résidence de Paris. Ils y attirent de tous les coins de la France et de l'Europe la fleur des élèves. A fonder ailleurs des écoles semblables, on rencontrerait le double inconvénient d'avoir des maîtres et des élèves d'un moindre degré. Il se peut même que le nombre de ces derniers ne fût en province nulle part suffisant pour fournir un auditoire aux chaires créées. On serait allé au-devant d'une hypothèse pour n'aboutir qu'à des essais coûteux. Si ailleurs ce besoin existe et là où il existe, pourquoi ne suivrait-on pas l'exemple de Paris? On vient de voir jusqu'où va la puissance d'un homme bien inspiré. Le fondateur de l'École centrale peut trouver hors de Paris des imitateurs qui glaneront là où il a moissonné. Des écoles des arts et manufactures sur une échelle réduite ont quelque chance de réussir dans des localités bien choisies, à la condition qu'elles y naîtront naturellement, par l'effet d'une convenance démontrée. La spéculation privée est seule bon juge du temps, du lieu et des moyens. Comme elle s'y engage avec ses ressources, toute erreur lui serait un dommage, souvent une ruine : aussi n'agira-t-elle qu'à coup sûr, et sur un terrain bien étudié. Pour l'état, ce sera tout profit de s'en remettre à ces éclairés; il s'épargnera des dépenses faites à l'aventure et laissera une porte ouverte à l'effort volontaire, que l'on chasse de position en position.

Dans l'enseignement supérieur, l'expectative est donc le parti le

plus sage; les cadres actuels suffisent aux ingénieurs civils, et, s'il y avait affluence, on pourrait élargir ces cadres sans recourir à de nouvelles créations. Voyons si le cas est le même pour les contre-maîtres et les ouvriers. Trois écoles des arts et métiers en reçoivent un certain nombre, trois cents par école, neuf cents en tout. L'instruction y est essentiellement pratique; cinq heures trois quarts par jour sont consacrées à la théorie, sept heures à l'apprentissage manuel. La durée des études est de trois ans; le travail ne porte que sur le fer et le bois, dans quatre ateliers distincts, celui du tour et des modèles, celui de la fonderie, celui de la forge, celui de l'ajustage; l'enseignement du dessin est triennal. Chaque année, ces trois écoles versent dans les ateliers des machines trois cents jeunes gens dont la main et le jugement sont formés; les uns entrent, comme mécaniciens, au service de la flotte, des compagnies de navigation ou de chemins de fer, c'est l'élite; d'autres exploitent pour leur compte de petits établissemens de serrurerie ou de menuiserie, d'autres deviennent contre-maîtres dans les fabriques, d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, se placent comme dessinateurs et acquièrent une grande habileté dans la composition des pièces. Quant aux écoles des mines, elles se renferment exclusivement dans leur objet; Saint-Étienne prépare des gardes-mines et des directeurs d'exploitations métallurgiques, Alais des maîtres mineurs. Pour ces derniers, un régime à part est en vigueur : les élèves restent ouvriers dans les mines et doivent suffire par leur salaire à leur nourriture et à leur entretien; les frais à la charge de l'état sont ainsi réduits au strict nécessaire, et l'école ne prend que les heures dont le chantier ne dispose pas. Tous ces établissemens remplissent pleinement leur objet; l'enseignement y est ce qu'il doit être, élémentaire, mais approprié, professionnel dans toute la rigueur du mot. Les ouvriers, quand ils en sortent, sont assurés de trouver de l'emploi à des conditions avantageuses. Leur certificat d'étude est un titre qui a cours dans le domaine de la main-d'œuvre, et dont la valeur est désormais vérifiée : il constate à quoi ils sont propres et quel fond on peut faire sur leur travail.

De toutes les épreuves, aucune n'a été ni plus concluante ni plus heureuse; c'est bien là un exercice manuel, un apprentissage sérieux. Il semblerait naturel d'en conclure que, puisque le type est reconnu bon, il n'y a plus qu'à le reproduire. On l'étendrait d'abord aux matières déjà essayées, le fer et le bois, puis à d'autres arts qui ne sont pas moins essentiels, l'art du bâtiment, l'art du tissage, de l'impression et de la teinture; on pourrait le pousser jusqu'à des arts plus délicats, les arts de précision et d'ornement, le traitement des métaux; enfin on irait dans une certaine mesure jusqu'aux arts

agricoles. On aurait ainsi, dans toutes les branches, des maisons de noviciat où les ouvriers passeraient non plus par centaines, mais par milliers, et dont l'influence changerait avant peu la physiologie de l'activité industrielle. Le rêve est séduisant, mais ce n'est qu'un rêve. Un régime constitué sur ce pied manquerait forcément d'équilibre. Il est des tâches qui n'exigent ni tant de savoir ni tant d'habileté, et qui, quoi qu'on fasse, resteront à peu près machinales; il faut des bras pour les remplir, et c'est le lot du plus grand nombre. L'industrie est comme une armée, les grades doivent être en proportion avec la troupe. Non pas que, dans l'état des choses, il n'y ait place pour une plus grande quantité d'hommes de choix, ayant la conscience de ce qu'ils font : c'est un progrès qui s'opère tous les jours et qui pourrait s'accélérer par les mains de l'état; seulement, si l'état s'en mêle, le mouvement aura bientôt rencontré une limite. Deux obstacles s'opposent au développement des écoles des arts et métiers : la dépense et un échec porté à l'industrie régulière. La dépense n'effraie pas, il est vrai, les donneurs de conseils, et ils ne manquent pas de dire qu'en raison de l'intérêt en jeu c'est une très petite considération. Il est bon cependant de compter. Chacune des écoles existantes coûte par an à l'état 250,000 francs pour trois cents élèves, et 300,000 francs au moins si l'on y comprend l'amortissement des sommes engagées. C'est sensiblement 1,000 francs par élève, autant et même plus que dans les lycées. Pour des écoles nouvelles, cette dépense serait de beaucoup dépassée. Les communes n'auraient pas toutes des locaux à donner; il faudrait en acquérir et passer par les fourches caudines de l'expropriation. L'outillage serait à créer, et pour plus d'une industrie il doublerait le prix de l'immeuble. Ce n'est pas exagérer que de porter à 300,000 francs par école ce surcroît de dépense. Supposons maintenant qu'il s'agisse de fonder vingt écoles : c'est bien le moins, si l'on prétend embrasser toutes les industries et si l'on accède aux demandes des localités qui y ont droit. On aurait alors six mille élèves de plus avec un coût de 1,700 francs par élève pour la première année, et 1,200 francs au moins pour les années suivantes. Évidemment le sacrifice ne serait pas en rapport avec les résultats, et encore les élèves admis seraient-ils des privilégiés, mot malsonnant que les ouvriers éconduits ne prononceraient pas sans murmure.

Ce n'est là qu'un des empêchemens; en voici un autre qui n'est pas moins grave. Par le fait de la multiplication des écoles, l'état deviendrait un véritable entrepreneur d'industries; il prendrait rang sur le marché. Avec ses trois cents apprentis, sa concurrence est insensible; elle serait réelle avec sept mille apprentis dans tous les

genres et distribués dans les divers centres de fabrication. L'état en viendrait forcément à acheter des matières et à vendre des produits sur une assez grande échelle. Ces opérations cadreraient mal avec ses habitudes de comptabilité et les garanties qu'il cherche dans les adjudications publiques; par la force des choses, il serait conduit à donner à ses agens plus de latitude, une délégation moins étroite, à placer sa confiance dans les hommes et non dans les réglemens. De là des abus possibles et un certain trouble jeté dans la production; par leurs achats ou leurs ventes, les ateliers officiels pèseraient sur les cours, en affecteraient la marche. Quel sujet de plaintes et d'ombrages! L'industrie n'est pas tolérante de sa nature et ne souffre guère d'empiétemens. On se souvient des doléances qu'elle fit entendre à propos du travail des couvens et des prisons: comment s'accommoderait-elle d'une concurrence établie sur vingt points à la fois, et qui offrirait à tout prix, d'une manière incessante, les produits imparfaits de l'apprentissage? L'état en ferait l'essai, qu'il serait contraint de s'arrêter devant les clameurs. Ces usines administratives donneraient lieu d'ailleurs à une assez triste réminiscence. Ce serait comme un chapitre détaché du volume de M. Louis Blanc sur l'organisation du travail. L'auteur, qui voyait dans la concurrence un fléau, voulait l'anéantir dans un monopole exercé par l'état; son plan était conforme aux convictions qui l'animaient. Il proposait la création d'ateliers publics qui auraient été à la fois des modèles et des régulateurs. Bien gérés, bien armés, ils auraient graduellement et sans violence absorbé les ateliers privés; ils auraient dans tous les cas fourni des types et préservé les ouvriers des fluctuations et des crises du salaire. Sans forcer le rapprochement, n'y aurait-il pas quelques traits analogues dans la multiplication exagérée des écoles des arts et métiers? Ne serait-ce pas également l'état entrant de plain-pied dans l'industrie et devenu malgré lui entrepreneur et spéculateur? Que le gouvernement produise de ses mains ce qu'il doit consommer lui-même, c'est rarement un avantage: c'est quelquefois une nécessité, comme pour les services militaires et maritimes; mais, s'il produit pour revendre, il prend vis-à-vis des tiers une position abusive qui n'est tolérable que pour un petit nombre d'exceptions.

L'impression que laisse ce coup d'œil jeté sur les établissemens qui dépendent du ministère du commerce et des travaux publics, c'est que, tout considéré, ils ne sont pas susceptibles d'un notable accroissement. Tout au plus serait-il expédient d'ajouter quelques unités soit aux écoles des arts et métiers, soit à l'école centrale des arts et manufactures, comme on vient de le faire à Lyon. Des combinaisons mixtes peuvent en outre associer l'état et les communes dans

des fondations isolées, après des études faites et sous des conditions mûrement débattues. La règle déterminante serait l'opportunité; elle exclurait les plans généraux, les cadres en l'air, plus faciles à imaginer qu'à remplir. Cette campagne en faveur de l'éducation professionnelle se réduirait ainsi à ce qui se fait le plus naturellement du monde. A quoi se prendre et que reste-t-il en dehors du domaine que nous venons de parcourir? Dans un récent discours, le ministre de l'instruction publique citait les écoles des manufactures et s'attachait à elles comme à une dernière ressource; mais les écoles des manufactures n'ont ni l'importance, ni les prétentions qu'on leur suppose. Elles n'existent qu'à l'état d'exception, à titre d'octroi seulement, au gré de l'entrepreneur : comme aucune loi ne les prescrit, elles échappent aux rigueurs des réglemens et se fermeraient plutôt que de supporter les plus petites violences; elles ne sont ni maniables, ni susceptibles de prendre, dans leurs conditions actuelles, un caractère général. On en rencontre plusieurs en Alsace, moins dans la Flandre, quelques-unes en Normandie. Partout où l'instruction primaire est à portée, il s'en fonde peu; elles sont presque toutes créées en vue des dérangemens que causent les distances. On rapproche alors l'école de l'atelier par convenance et par une libéralité bien entendue. Dans ce cas, ce n'est pas l'école, c'est l'atelier qui est professionnel. Les entrepreneurs n'ont point d'illusions à ce sujet; ils savent que les véritables leçons se prennent devant le métier, dans un ensemble d'opérations où la vue se forme comme la main, où tout est sérieux depuis la façon la plus élémentaire jusqu'à la façon la plus définitive. Pour le jugement comme pour les bras, rien ne supplée cet apprentissage; c'est le plus simple et aussi le meilleur. Quant aux écoles annexées aux manufactures, elles apprennent aux enfans à lire, à écrire et à calculer; leur ambition ne va point au-delà. Tels sont les faits; songerait-on à les modifier? Ferait-on à l'entrepreneur une obligation de ce qui n'est qu'une faculté? On irait de propos délibéré au-devant de difficultés dont on n'a pas la conscience. Il s'agirait d'abord de fixer la limite où commence l'industrie en groupe et où elle finit, de mettre les charges en rapport avec le nombre; il resterait ensuite à prendre d'autres dispositions pour l'industrie disséminée, pour l'industrie en chambre. Tout serait obstacle. Si les fabricans devaient faire les frais de ces écoles, l'impôt serait lourd et donnerait ouverture à des dédommagemens; si c'est le trésor, la dépense excéderait tous les calculs préalables. A nos quarante mille écoles primaires, il faudrait ajouter au moins cinq mille écoles des manufactures, qui n'auraient de professionnel que le nom. L'atelier n'en resterait pas moins le siège réel de l'apprentissage. On aura beau s'agiter, aller

de projets en projets, se mettre en frais d'éloquence; on aura toujours affaire à des hommes qui ne se paient pas de mots. Ils savent ce qui leur convient, ce qui convient à leurs ouvriers mieux que ceux qui veulent stipuler pour eux et sans eux. En fait d'arrangemens, ils n'accepteront que les mieux vérifiés, les plus compatibles avec leur position; le reste se brisera contre la nature des choses.

III.

Après avoir dégagé le concours de l'état des témérités où on l'implique et montré dans quelles bornes ce concours doit être renfermé, il reste à voir s'il n'y aurait rien à tenter par d'autres moyens et d'autres mains. Se refuser à toute nouveauté serait aussi peu sensé que d'accueillir toutes celles qui se présentent. Dès qu'il est constant qu'un enseignement simplifié, accessible aux petites bourses, est dans les vœux des sociétés modernes, c'est un devoir étroit de rechercher comment et par qui cet enseignement doit être donné. L'inconvénient, quand les gouvernemens s'en mêlent, est d'agir sur un trop grand pied, de procéder par improvisations, d'adopter des cadres trop vastes et trop rigides, d'astreindre à des règles communes ce qui aurait surtout besoin de variété et de liberté. Ceci reconnu, qu'y a-t-il donc à faire? Changer résolûment de méthode et aller droit aux moyens qui laisseraient plus d'aisance dans des cadres plus réduits. Trois modes d'action s'offrent dans ce cas, que l'on peut ou combiner ou séparer : l'action privée, l'action corporative, l'action communale. Mes préférences seraient pour le premier. On n'a pas la conscience parmi nous du parti que l'on pourrait tirer du génie individuel, si on lui enlevait ses lisières, de cette énergie latente qui se perd faute d'aliment. L'état, en voulant le devancer, en se substituant à lui, l'étouffe ou le paralyse. Nos organes ne s'animent plus que par le souffle officiel; notre vie comme corps de nation est une vie d'emprunt, soutenue par un certain artifice; nous ne respirons pas à pleins poumons, largement, régulièrement. Il serait temps d'y réfléchir et d'appliquer à ce malaise un traitement qui le soulage. Peut-être suffirait-il, pour cela, de se former une notion plus juste de la responsabilité, de vérifier comment elle agit et ce qu'elle produit. Là où un homme est en nom, elle est directe; cet homme répond de ce qu'il fait, il y engage sa personne, ses facultés, son honneur; il aura en propre le profit et la notoriété, s'il réussit; il supportera le dommage et le discrédit, s'il échoue. On conçoit à quel point cette responsabilité nominative excite l'effort et affermit la volonté, quelles ressources ingénieuses elle suggère, ce qu'elle comporte de souplesse, de vigilance, à quel point elle solli-

cite la réflexion et l'imagination. Une entreprise dans ces conditions prend le caractère d'une idée fixe dont rien ne distrait, et que ne découragent pas les obstacles; l'homme peut se tromper, l'entreprise avorter, mais la limite de ce qu'il peut et de ce qu'elle vaut est du moins atteinte.

Avec une responsabilité collective, comme celle d'une société et d'un corps constitué, l'effort est déjà moindre, le partage l'affaiblit, l'intérêt cesse d'être direct. Volontiers on s'en remet les uns aux autres du soin de remplir la tâche commune; on a des faiblesses et des oublis; on y va mollement, et non avec la pénétrante activité d'un seul engagé. Cependant, quand on a l'œuvre sous les yeux et l'opinion publique pour appui, l'esprit de corps supplée, égale quelquefois l'inspiration personnelle; il engendre le dévouement et s'affirme par des sacrifices. Des sociétés libres par les mains de leurs comités, les communes sous l'influence d'un maire noblement animé, ont créé, soutenu, mené à bien d'utiles institutions. Même là, si l'on remontait aux origines, on trouverait un homme, plus actif, plus opiniâtre que les autres, sans lequel la semence eût dépéri. Cette responsabilité collective n'en est pas moins, à un certain degré, douée de vertu et pleine de ressort; il faut d'autant plus l'honorer qu'elle est volontaire. En dehors et au-delà, il ne reste que la plus effacée et la plus inerte de toutes, celle de l'état, que l'on peut nommer la responsabilité anonyme. Elle l'est en effet; à peine de loin en loin s'y rattache-t-il le nom d'un grand ministre qui passe; elle s'anéantit par la dispersion, et d'une réalité qu'elle était dans l'individu, elle devient une abstraction dans l'état. La responsabilité a une limite et une mesure, c'est la liberté dont on jouit; dans l'obéissance, elle ne va pas au-delà des devoirs imposés. Que s'ensuit-il? C'est que l'effort n'est plus en proportion des facultés, et que l'activité s'émousse même quand le caractère ne décline pas. Pour l'homme, c'est une atrophie; pour la communauté, c'est un préjudice, et il serait difficile de calculer la somme des énergies qui se perdent dans cette défaillance des volontés. La gradation est donc bien accusée. Avec la responsabilité directe, l'individu montre pleinement ce qu'il est: tout ce qu'il y a en lui de puissance est lié à l'acte qu'il accomplit; avec la responsabilité indirecte, l'individu se ménage et se réduit, il ne porte à la fonction qu'un intérêt relatif, et presque toujours il demeure en-deçà des services qu'il pourrait rendre.

A l'appui de notre opinion, il serait facile d'établir que les découvertes dont le genre humain s'enorgueillit ont eu pour auteurs des esprits indépendans, plutôt entravés qu'encouragés dans leurs travaux; c'est d'eux également que proviennent des découvertes

plus modestes et non moins utiles. Pour l'enseignement professionnel, il n'en a pas été autrement; ce qu'il y a de possible a été préparé et réalisé par des mains libres. On a vu la part qu'y a prise M. Lavallée jusqu'au moment où, avec un désintéressement exemplaire, il a livré à l'état un établissement arrivé à sa maturité. Un autre nom est à citer près du sien, c'est celui de M. Tabareau : ce que M. Lavallée a fait pour les ingénieurs civils, M. Tabareau l'a fait pour les contre-maitres et les ouvriers. L'école de La Martinière, à Lyon, est une création dont il a été l'âme et sur laquelle il a un droit de paternité que personne ne conteste. Un legs du major-général Martin, mort dans l'Inde au service de l'Angleterre, a formé le fonds des premières dépenses et de la dotation annuelle, nécessaire au roulement. Le testament portait une affectation précise, et la commune instituée légataire était chargée de l'exécution des volontés du défunt. Plus d'un embarras s'attachait à ce devoir, il s'agissait de respecter la lettre des dispositions et d'en interpréter l'esprit dans une œuvre qui n'avait point d'analogue. Tout fut aplani par le choix de M. Tabareau. C'était en faveur des ouvriers que le major-général, né dans cette classe, avait voulu faire un acte de libéralité; les combinaisons du directeur furent toutes dirigées vers ce but. Pour accroître le nombre des élèves, il ne fit de l'école qu'un externat purement gratuit et ouvert à des sujets de toutes les classes; il calcula les heures des leçons de manière à les concilier avec le travail des ateliers et les habitudes de la famille. Son enseignement eut pour objet de porter promptement et sûrement à la connaissance des apprentis ce qu'il est utile de savoir pour devenir des ouvriers habiles, et en première ligne le sentiment du prix du temps. Par des méthodes particulières, il s'efforça de fixer l'attention des élèves et de reconnaître dans leurs rangs ceux qui se laissaient distraire. Sur les bancs, pas une minute n'était perdue, et les récréations étaient remplies par un travail manuel. C'est au dessin surtout qu'il s'attacha, comme au nerf des arts locaux, et il exigea que la main y obéît à une réflexion intelligente, née de l'analyse du modèle; il y joignit assez de mathématiques et d'histoire naturelle pour faire une part convenable à l'exactitude et à l'observation. C'est dans cet esprit que l'école de La Martinière fut constituée, c'est sous cette impulsion qu'elle vit. Son succès a dépassé toute attente; à elle seule, elle fournit cinq cents élèves par an pour des destinations très variées; les trois écoles de l'état réunies n'en produisent que neuf cents. Ainsi les types de quelque valeur pour l'enseignement professionnel sont sortis de mains privées; deux noms s'y sont identifiés, et ils n'ont point d'attache administrative. De tels hommes sont rares, dira-t-on. Ils seraient moins rares, si l'état, en se des-

saisissant plus souvent, leur permettait de se produire, s'il n'épiait pas avec un sentiment de jalousie ce qui se fait sans lui et en dehors de lui. Notre régime actuel n'a pas de plaie plus profonde : le terrain manque sous les pieds de ceux qui veulent se lancer hors des voies battues, et ceux qui marchent dans les rangs officiels sont enchaînés à de médiocres positions et à des tâches banales. Nos principaux ingénieurs n'ont donné la mesure de leur force et ne se sont fait un nom que lorsqu'on les a détachés des carrières publiques. Ils ont construit alors notre réseau de chemins de fer et concouru à la construction du réseau étranger : restés dans les cadres, ils n'auraient eu ni cette chance, ni cette fortune.

Pour ouvrir des sillons nouveaux, il faut des instrumens plus maniables que ceux dont les gouvernemens disposent; ces exemples le prouvent. Dans l'enseignement professionnel, non-seulement tout est nouveau, mais ingrat, contesté, sujet à des conflits de compétence. Qu'on le laisse alors dans le domaine libre, sur le sol où il est né, qu'on ne le soumette pas à des transplantations hâtives. Il trouvera sans doute ailleurs un sol analogue, les mêmes soins, la même culture, et, si on ne lui fait pas violence, le même succès. L'essentiel est de savoir attendre, de donner à la semence le temps d'éclorre en détail au lieu de la faire lever en bloc. Cet enseignement français, par exemple, dont le ministre de l'instruction publique a tracé l'esquisse et qu'il nous montre à de prochains horizons, pourquoi ne pas l'abandonner aux institutions particulières? Il y serait mieux à sa place que dans les lycées. Si le besoin est sérieux et partout où il sera sérieux, la spéculation s'en mêlera; des écoles s'ouvriront pour ce service, d'anciennes s'y adapteront; leur nombre sera en rapport des cliens, leur siège là où existent des élémens de réussite. Nulle nécessité d'imposer des arrangemens et de rédiger des programmes; sur ce point aussi, tout serait relatif : ici des internats, là des externats comme de l'autre côté du Rhin; ici des études plus complètes, là plus sommaires suivant les catégories d'élèves et le degré d'aisance des parens. Le plus grand écueil serait de jeter ces maisons dans le même moule. Une fois du moins on aurait essayé ce que peut et ce que vaut, dans cet ordre d'intérêts, l'esprit d'entreprise quand ses franchises lui sont restituées. Pour l'Université, ce serait, de l'aveu de ses amis les plus sincères, un véritable soulagement; en se démettant à propos, elle aurait épargné à ses vieilles traditions un échec, à ses études principales une concurrence, aux élèves des chocs d'amour-propre, aux maîtres la confusion des langues. N'eût-on même, pour cet enseignement français, qu'une médiocre confiance dans les institutions particulières, l'Université aurait encore un suppléant tout prêt dans la commune,

non pas la commune asservie aux réglemens et à des formes commandées, mais la commune prenant à cœur de gouverner ses écoles comme elle l'entend et à l'abri de toute pression gênante, la commune agissant par elle-même ou par un conseil de perfectionnement auquel elle délègue ses pouvoirs.

Le collège Chaptal et l'école Turgot, fondés et entretenus par la préfecture de la Seine, témoignent de ce que contient en germe ce régime d'émancipation tempérée. Au début, il ne s'agissait que d'écoles primaires fortement constituées et dotées assez généreusement pour qu'elles devinssent des modèles. Le résultat a été non-seulement atteint, mais dépassé. Dans les mains de directeurs zélés et judicieux, les deux établissemens ont vu leur destination grandir et leur nom se répandre; seulement il s'est fait entre eux comme un partage d'attributions qui tenait à la clientèle. Établie au cœur de quartiers populeux, l'institution Turgot est restée une école primaire d'un degré supérieur, avec des professeurs de choix et des matières d'enseignement poussées à la limite qu'utilement il était permis d'atteindre. Elle compte aujourd'hui sept cent quarante élèves, tous externes et appartenant aux classes que la municipalité avait en vue de favoriser. La rétribution scolaire est des plus modiques, et pourtant, par suite d'une affluence soutenue, on est arrivé graduellement à une meilleure balance entre les dépenses et les recettes. La ville s'en tire avec quelques milliers de francs de sacrifices. Situé dans un quartier riche, le collège Chaptal a visé et dû viser plus haut; il est devenu l'équivalent d'un lycée avec des internes et des externes, six cents des premiers, trois cent cinquante des seconds. Toutes les conditions y sont représentées. Sous ce rapport, il allait de soi qu'on élevât le niveau de l'enseignement, qu'on y comprit plus de matières, et que la durée des études fût prolongée : c'est ce qui a été fait. Le collège Chaptal, dans ses divisions intérieures, résume toutes les carrières. Il reste élémentaire pour les élèves qui ne peuvent pas aller au-delà, ouvre des classes de latin à ceux qui y ont quelque disposition, et des cours préparatoires pour ceux qui se destinent aux grandes écoles de l'état. Cette éducation est calculée de manière à être complète dans ses trois parties et à remplir son objet, même quand on l'abandonne en chemin; elle est fortifiée à tous les degrés par des conférences littéraires qui servent de contre-poids aux notions techniques. Les aperçus généraux y sont placés, au seuil des sciences, comme introduction; la philosophie, l'économie politique, figurent dans les programmes comme des hardiesses de bon goût. Dans tout ceci, le collège Chaptal a été justifié par le succès; il donne par an 100,000 francs de bénéfice. La ville, qui comptait sur une charge, se trouve avoir fait une bonne affaire. Voilà le fruit d'une

certaine indépendance ; il est vrai que, pour la maintenir, il a fallu vaincre bien des susceptibilités et triompher de plus d'une petite chicane. Toutes les communes ne sont pas aussi heureuses ni aussi fortes que la commune de Paris. L'exemple n'en est pas moins acquis ; on voit comment peut se comporter la commune livrée à elle-même, on voit qu'en fait d'enseignement elle sait au besoin marcher sans lisières, trouver ses méthodes, ses auxiliaires, ses règles propres, et dans une instruction scientifique ménager une place aux lettres, qui ne gâtent jamais rien. Si, pour son enseignement français, l'Université se tient en garde contre la spéculation privée comme inhabile ou impuissante, qu'elle s'en remette alors à la commune, qui a fait ses preuves, et qui les fera d'autant mieux que sa liberté sera plus grande, sa responsabilité plus directement engagée.

Pour ajourner ce désistement de l'état, il serait inexact de dire que Paris n'est qu'une exception ; d'autres communes ont aussi leurs titres et dans un sens plus conforme à l'objet qu'on se propose, c'est-à-dire plus professionnel. C'est le cas de Mulhouse. Cette ville a une école qui, parallèlement aux autres études, entretient quelques travaux d'atelier. Les langues vivantes, les sciences appliquées y sont le fond de l'enseignement, et d'année en année il pénètre plus avant dans les diverses branches où le commerce et la manufacture sont intéressés. A Lille, une école du même genre recueille, au sortir des lycées, les jeunes gens qui se destinent aux services qu'embrasse l'industrie locale, construction de machines, filature et tissage, chimie industrielle et agricole, exploitation des mines. Le département et la ville se sont partagé les dépenses d'installation et d'entretien. Pour Lille comme pour Mulhouse, l'administration ajoute aux sacrifices des municipalités le concours de professeurs qu'elle détache et une subvention en argent. A Castres, on retrouve des combinaisons analogues, et dans beaucoup d'autres communes des cours annexés aux collèges en vue des mêmes besoins. Il est donc constant que, par la force des choses, un mouvement se produisait, et que, bien secondé, il eût suffi à des desseins raisonnables. Les corps constitués, les sociétés libres s'y prêtaient volontiers ; partout ils allaient au-devant des désirs les plus impatients. A Amiens, à Rouen, des écoles de tissage se créaient ; Mulhouse, si bien pourvue, en préparait une qui est presque une superfétation ; à Lyon, les écoles de théorie se multipliaient pour la fabrication des tissus ; Nantes, Marseille, Bordeaux et Le Havre développaient leurs écoles de mousses. Tantôt c'étaient les chambres de commerce qui faisaient les frais de ces établissements, les administraient, les surveillaient ; tantôt c'étaient des associations privées qui ne se montraient ni moins actives ni moins généreuses. Il y avait donc sur beaucoup de points un véritable élan, une sorte de concert d'intentions et de

faits. Ce concert, cet élan sont déjà moindres depuis qu'il a été de notoriété publique que le gouvernement allait, dans un plan général, englober jusqu'aux apparences du travail professionnel, et non-seulement lui donner une charte, mais lui imprimer le mouvement. Comment les communes, les chambres de commerce, les sociétés libres n'auraient-elles pas désarmé devant deux ministères qui se disputaient l'honneur de fonder coup sur coup et à l'envi des écoles de français, des écoles d'application, même des ateliers d'apprentissage? Ce temps d'arrêt peut aller jusqu'à l'abandon, si les projets officiels sont maintenus, ne fût-ce que comme menace; l'esprit local et corporatif s'éteindra, il ne se fera plus rien de nouveau, et ce qui est ancien peut être ébranlé. J'ai beaucoup insisté là-dessus, j'y insiste encore; c'est le vif de la question. Tant qu'elle ne sera pas vidée, l'activité du pays sera mêlée d'un certain trouble et languira dans des équivoques.

A l'appui des réformes qui se méditent, on a souvent invoqué l'exemple des pays étrangers; il est bon d'éclairer cette partie du sujet. Comme d'ordinaire, on a forcé les preuves et tiré de quelques faits avérés des conclusions excessives. En réalité, on n'est pas plus avancé ailleurs que parmi nous sur l'économie de l'enseignement professionnel, sur ce qu'il comporte et ce qu'il doit être. Des jurés français, à leur retour de Londres, ont beaucoup insisté sur les nombreuses écoles de dessin que l'Angleterre a improvisées et sur les quatre-vingt douze mille élèves qu'elles forment. L'avis était bon, l'alarme a été trop vive. Il importe moins d'avoir des légions de médiocres dessinateurs que d'en avoir une élite. Sur ce point, nous ne sommes pas aussi déçus qu'on a pu le croire; il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher nos tissus de luxe et nos objets d'art de ceux dont l'industrie anglaise nous a envoyé des échantillons. Partout la comparaison pourrait être soutenue. Un témoignage du rang que nous occupons, c'est que souvent on nous copie: notre Conservatoire, notre École centrale ont eu des imitateurs. En Autriche, l'enseignement est plutôt polytechnique; il y a pourtant des écoles intermédiaires, et à Brunn, en Moravie, une école de tissage, fondée par la chambre de commerce. Le Wurtemberg est sur la voie d'un enseignement plus directement industriel; une commission royale dirige dans ce sens le mouvement des esprits. L'Italie compte plusieurs établissemens techniques, et entre autres l'école des arts et métiers de Naples, organisée à l'instar des nôtres. Les instituts polytechniques de Madrid et de Lisbonne ont l'un et l'autre des ateliers à leur disposition, et y préparent un certain nombre d'élèves. En Russie, l'institut technologique de Saint-Petersbourg et l'école des mines de Moscou ont aussi le travail manuel dans leurs attributs, et l'école royale de Stockholm a adopté

cette combinaison. Nous avons non-seulement l'analogue de tout cela, mais nous en avons fourni les premiers modèles. La Belgique seule nous devance sur un point : inférieure pour les sciences d'application, elle a poussé plus loin les écoles d'apprentissage. On n'en compte pas moins de soixante-huit en divers genres. Les enfans y travaillent pour le compte d'entrepreneurs sous la surveillance des autorités locales. Dans la plupart des collèges communaux, l'exercice des professions manuelles prend une partie du temps des élèves. C'est du sein des municipalités que le mouvement est sorti, c'est par leurs soins et au moyen de leur argent qu'il se développe. La vie locale, si active chez les Belges, n'a pas négligé cet aliment. Liège se fait remarquer par l'énergie et l'intelligence qu'elle apporte à multiplier les fondations utiles. Son école est particulièrement pratique; on y a récemment adjoint un laboratoire public pour les manipulations de la chimie industrielle. Dans tout cela, rien de général ni qui ressemble à un système; les fabriques, les villes, les compagnies ne prennent conseil que d'elles-mêmes : nulle part on n'aperçoit la main de l'état.

En Allemagne, il existe une institution qui s'y rattache plus étroitement : ce sont les *Real Schulen*, c'est-à-dire les écoles réelles ou positives. La Prusse, la confédération germanique, les parties allemandes de l'empire autrichien en entretiennent un assez grand nombre; leur nom sert d'argument, et fait assez bonne figure dans les plaidoyers en faveur de l'enseignement professionnel. Il ne faut ni surfaire ni déprécier ces écoles; elles rendent des services, leur action est sérieuse, quoique restreinte. Ce qui les distingue d'abord, c'est que la pensée n'est nulle part venue aux gouvernemens de les confondre avec les lycées et les gymnases; les gymnases et les lycées sont le siège exclusif de la grande éducation, les écoles réelles ne s'ouvrent qu'à la petite. Les élèves pas plus que les maîtres ne s'accommoderaient du contact, et puisqu'on cite l'Allemagne, il conviendrait de profiter de la leçon qu'elle donne; on n'y admet ni le mélange ni la confusion. Pendant que les lycées et les gymnases ont huit classes de latin et de grec, au bout desquelles, après un examen, l'étudiant arrive à ce que l'on nomme un certificat de maturité supérieur à notre baccalauréat, et qui l'introduit dans les carrières universitaires, les écoles réelles, plus modestes, plus humbles, se renferment dans une instruction technique destinée à former des industriels, des commerçans, des agriculteurs. On les désigne dans quelques états sous le nom d'écoles bourgeoises pour les distinguer des écoles populaires; les études y sont plus fortes que dans ces dernières, mais, au lieu de conduire aux universités, elles ne donnent accès que dans les instituts polytechniques. Cet ensemble est rigoureusement ordonné; aucune com-

binasion mixte n'y serait supportée; l'organisation de l'enseignement ne s'y prêterait pas. Il relève de l'état et a l'externat pour base. Peu de pensionnats privés où les empiétemens seraient possibles; ceux qui existent sont pour la plupart réservés aux étrangers et soumis d'ailleurs à une autorisation préalable, où les plans sont débattus et quelquefois limités. De là des cadres rigides d'où il est difficile de sortir; la liberté ne se retrouve que chez les professeurs; leurs leçons échappent à la servitude des livres officiels. Telle est la pédagogie allemande, formaliste dans ses variétés, gouvernée par un esprit de caste; la symétrie y est en honneur plus qu'on ne le suppose. Ces *Real Schulen*, puisqu'il s'agit d'elles, ne sauraient dès lors, dans leur isolement et par le rang qu'elles occupent, passer pour l'analogue des institutions qui nous sont montrées en perspective. Quand on a visité l'Allemagne, on sait qu'elle est loin de s'en enorgueillir, et que, sans contester leur utilité, elle ne se dissimule pas leurs imperfections. L'instruction qu'on y donne est très succincte, et n'aboutit que superficiellement à l'exercice d'une profession. L'objet est manqué dans ce qu'il a de plus caractéristique, et cela devait être. L'Allemagne appartient moins à la grande qu'à la petite industrie, et cette dernière trouve dans les ateliers en chambre son apprentissage naturel, qu'on essaierait vainement de suppléer.

Dans les comtés anglais où la grande industrie domine, le même empêchement reparait, quoique le motif diffère. On s'occupe de l'enseignement professionnel en France; d'où vient qu'en Angleterre personne n'y songe, même à l'état de vœu? L'intérêt est plus direct, plus pressant qu'ailleurs, et un peuple dont le calcul est si prompt, le tact si consommé, ne met pas ordinairement tant de lenteur à découvrir ce qui lui profite. Évidemment il y a une cause à cela, et la cause est simple; ces difficultés autour desquelles nous tournons, nos voisins les ont depuis longtemps aperçues, jugées et franchies; la poursuite leur a paru un leurre, ils l'ont abandonnée; leur opinion est faite, on ne l'ébranlera pas. Ils sont convaincus qu'un art manuel s'apprend et s'enseigne mieux qu'ailleurs dans le siège où il s'exerce. C'est bien élémentaire, et les esprits raffinés trouveront que cette façon de voir manque de profondeur. Elle exclut l'attirail des programmes, les gradations ingénieuses, les garanties des examens, les certificats, les diplômes. Voilà de grands vides, et les industries qui s'y résignent devraient être bien dépourvues. Ces industries marchent pourtant et d'une allure qui ne les laisse point en arrière. On dit qu'elles abusent de leurs auxiliaires; leur manière d'en abuser est de les prendre bruts, de les dégrossir et de les former; elles font d'un apprenti un ouvrier, d'un ouvrier habile un contre-maître; les grades se gagnent sur le métier; ce concours en

vaut un autre. Dans les éducations préparatoires, où le produit du travail est presque nul, l'ouvrier donne son temps et son argent; l'éducation en fabrique, dans le roulement de ses profits, peut le rétribuer dès le premier jour et accroître graduellement son salaire. La méthode est plus avantageuse, si elle est moins perfectionnée.

Telle est donc la part des bras; voyons maintenant celle de l'intelligence. Ici encore les Anglais procèdent à l'inverse de nous; ils se rattachent à ce que nous abandonnons; ils ne s'occupent plus de l'ouvrier comme ouvrier, ils s'en occupent comme homme. Tout ce qu'ils ont imaginé d'institutions en sa faveur est en partie pour le distraire de ce travail professionnel qui nous assiège comme une idée fixe; ils veulent qu'il trouve au dehors autre chose que des reminiscences de l'atelier. Dans les instituts mécaniques, il y a bien ce qui sert, la grammaire, la géométrie, les sciences d'application; mais il y a aussi ce qui élève les idées et les sentimens, ce qui est supérieur au métier, la géographie, l'histoire, l'astronomie avec des mappemondes et des tables synoptiques; il y a également ce qui délasse, des jeux d'adresse et de calcul, la danse, la musique, et souvent des thés le soir accompagnés de lectures. Les fatigues du corps ont pour soulagement les exercices de l'esprit; le tout vient en son lieu, dans son ordre, avec des attentions et des ménagemens infinis. En fabrique, l'ouvrier est chez le patron; dans les instituts mécaniques, il est chez lui, quoique le local et les principaux frais soient le produit de libéralités particulières. C'est beaucoup; on est allé plus loin encore : des collèges ont été fondés pour les ouvriers; on a voulu atteindre un degré de plus dans la culture de leurs facultés. Trois de ces collèges existent à Manchester; je les ai visités en détail : ils étaient récents, et les classes étaient déjà garnies. Les matières enseignées portaient sur les lettres autant que sur les sciences. Une circonstance y frappait surtout et mérite d'être remarquée : le latin y figurait comme il figure d'ailleurs dans les programmes de plusieurs instituts mécaniques. Comprendre le latin dans des cours faits à des ouvriers, c'est une hardiesse qui doit donner à réfléchir avant de le supprimer dans nos lycées. De toutes les manières il demeure constant que si en Angleterre l'apprentissage manuel ne dépasse pas le seuil de la fabrique, si on a le préjugé de croire que l'éducation des bras atteint dans cette école un degré de perfection suffisant, d'amples compensations sont ménagées à l'ouvrier quand il a fini sa journée, soit qu'il veuille se raffermir dans la théorie, soit qu'il préfère trouver dans les lettres élémentaires, dans les arts d'agrément, une diversion à ses pénibles travaux. Maintenant qui des Anglais ou de nous suit la meilleure voie? On peut en juger. N'entrer dans la manufacture qu'avec un fonds d'instruction acquis, c'est un tribut préalable d'argent, de

temps et de forces; acquérir ce fonds dans l'atelier même, c'est atteindre l'objet non-seulement sans dépense, mais avec un bénéfice de l'emploi des forces et du temps; c'est aussi supprimer, pour l'état ou les communes, le coût et l'embarras des apprentissages préparatoires. Reste à savoir ce que valent les hommes dans les deux cas. Or pour l'habileté manuelle, la vigueur de l'intelligence, l'empreinte du sens moral, aucun peuple ne serait fondé à dédaigner l'équivalent de ce qui se rencontre chez les ouvriers et les contre-mâtres du royaume-uni.

Récapitulation faite, l'exemple des pays étrangers n'est pas de nature à nous pousser vers les imitations. Dans les institutions supérieures, ils ont suivi nos modèles sans les égaler, presque sans les modifier; nos ingénieurs n'ont rien à redouter d'un rapprochement, et la preuve, c'est qu'on nous les emprunte pour les travaux de quelque importance. Parmi les écoles qui préparent à l'exercice des professions, Châlons, Angers et Aix demeurent sans émules, on pourrait dire sans analogues; elles sont le fruit d'idées généreuses qui ne germent guère que sur notre sol. L'Allemagne n'a dans ses *écoles réelles* qu'une ébauche imparfaite; l'Angleterre maintient comme règle que chaque mode d'industrie trouve en lui-même de quoi se suffire, que, disposant de ses actes dans les limites légales, il doit par conséquent en répondre. Où trouver en tout cela les éléments d'un système qui nous soit approprié? Celui de l'Angleterre est incompatible, dit-on, avec notre tempérament national; ailleurs il n'en est aucun auquel on puisse se rattacher: le premier nous est interdit, les autres sont défectueux; glaner çà et là ce qu'ils ont de bon serait se condamner à une tâche laborieuse pour aboutir à une œuvre bâtarde. Que faire dès lors, et comment conclure? Ce serait beaucoup gagner ici que d'obtenir de l'état que d'agent principal il se résignât à n'être qu'un auxiliaire. N'importe où, chez l'individu, dans les sociétés libres, dans les chambres de commerce, dans la commune ou les réunions de communes, il se produirait un effort utile, méritoire, accompagné de sacrifices, l'état y ajouterait ses encouragements. Il y aurait des subventions, des primes pour les maisons d'enseignement professionnel à un certain degré d'épreuve et sous des garanties déterminées. De ses attributs, l'administration ne garderait qu'un droit de contrôle en retour de subsides conditionnels. Pratiquée sincèrement, cette conduite introduirait dans nos habitudes un pli nouveau. Peut-être la responsabilité partagée ferait-elle mieux sentir le prix et répandrait-elle le goût de la responsabilité directe, qui seule a une pleine vertu. L'occasion serait bonne de donner cette assiette à l'éducation du pays.

Une réflexion se présente à l'issue de l'examen qui vient d'être fait. Les plans proposés, officiels ou non, peuvent se résumer en un

mot : c'est un procès que les sciences veulent intenter aux lettres. Les lettres et les sciences étaient autrefois deux sœurs qui se partageaient, inégalement peut-être, mais amiablement, le domaine de l'éducation. Les lettres, comme aînées de la famille, y mettaient bien quelques excès de prétention, accompagnés de grands airs; volontiers elles réduisaient leurs cadettes à la portion congrue. Celles-ci se contentaient, sans humeur, sans jalousie, de ce qui leur était laissé, visaient au solide et augmentaient silencieusement leur part d'héritage. Aujourd'hui, avec le succès, l'ambition est venue; les sciences exercent des droits de reprise, discutent les titres, plaident leur cause devant le public. L'heure est habilement choisie, le courant les porte : les lettres sont surtout un ornement, les sciences sont une source de profits, et il y a bien des chances pour qu'elles gagnent leur cause. Voilà le débat qui s'agite dans l'Université, hors de l'Université, devant l'opinion et jusque dans le sein des familles. Or est-ce le cas et le moment d'assister celle des deux parties qui est dans la meilleure veine? Pour peu qu'on ait observé la marche de l'esprit technique, on sait quel chemin il a fait depuis dix ans, quelles mains le favorisent, et jusqu'où il pousse ses prétentions. Il suffit également de regarder autour de soi pour se convaincre que les études désintéressées ont perdu de leur crédit, et qu'on court de préférence à celles qui sont d'une utilité prochaine. Les sciences elles-mêmes s'en plaignent par leurs organes les plus dignes de respect : elles sont menacées d'être ensevelies dans leur triomphe. La science pure, celle qui ne mène qu'à la considération, est chaque jour plus délaissée pour la science d'application, qui conduit à la fortune. Quand un mouvement s'accuse avec une telle puissance, à quoi bon lui venir en aide? Quoi qu'on fasse, il aboutira, et si par la suite il nous donnait des calculateurs en trop grand nombre, l'état n'aurait pas le regret d'avoir contribué de ses deniers à enlever à notre nation une partie de sa légèreté et de sa grâce.

On assure, il est vrai, que les lettres ne périssent pas et que les bacheliers foisonnent. Qu'ils soient les bienvenus, ils savent du moins quelque latin : peu importe l'industrie qui les façonne; les moules même en seront à regretter, si l'enseignement purement français prévaut quelque jour dans nos lycées. Triste jour si jamais il luit que celui où la fleur d'une génération sera coupée en deux tronçons qui ne pourront plus se rejoindre! Au bout d'un certain temps, à peine se comprendra-t-on; c'est dans la force des choses. Il n'y aurait pas seulement deux enseignemens, il y aurait deux langues, la langue des lettres, la langue des sciences, cette dernière subdivisée en une foule de technologies. Déjà cet écart est sensible, il ira croissant, et comment l'empêcher? La langue, la vraie langue, qu'ont lentement formée nos ancêtres et que des chefs-d'œuvre ont

consacrée, tient à l'antiquité par ses racines; elle en a la saveur et le parfum que nous sentons, que nous goûtons sans bien les définir et comme une jouissance familière. Ces figures, ces images, ces allégories qui circulent dans le langage pour lui donner de l'éclat, de la transparence et du mouvement, sont des emprunts faits au génie antique : hors de l'éducation classique, le sens en échappe. L'éducation classique unit pour un temps ce qui doit être plus tard divisé, fournit un diapason commun contre les discordances de la vie. Elle a un autre titre supérieur encore : si elle est la clé de la langue, elle est celle aussi des idées et des sentimens où vient se résumer l'expérience des siècles, et qui sont le patrimoine respecté des peuples mûrs pour la civilisation.

Autant que possible mettons ce dépôt hors d'atteinte, préservons-le de ce qui pourrait l'altérer. Si l'enseignement professionnel est, comme on le dit, un besoin qui s'impose, qu'on ménage à cet enseignement un traitement à part, sans le confondre avec ce qui est éprouvé. On a vu quelles voies cet enseignement se fraie de l'apprenti à l'ouvrier, de l'ouvrier au contre-maître, du contre-maître à l'ingénieur, par des moyens directs et naturels : il n'est ni aussi dépourvu ni aussi insuffisant qu'on le représente; il existe déjà, sous des formes variées, dans les cours du soir, les cours du dimanche, les cours spéciaux ou supérieurs; il prendra une force de plus dans les bibliothèques communales, quand elles se seront multipliées sous l'influence de cœurs généreux auxquels on ne saurait trop applaudir. De ces institutions, les unes sont anciennes, les autres récentes; aucune n'a porté tous ses fruits. Au fond, ce qui manque aux populations, c'est moins le moyen que la volonté de s'instruire; à quoi serviraient de nouveaux cadres, s'ils ne devaient pas se remplir? L'urgence n'en est pas démontrée, et on peut sans risque souscrire à un ajournement. En attendant, il est du devoir de ceux qui tiennent en honneur les grandes études de les défendre contre ce qui les affecte ou les menace : nous leur devons ce que nous sommes; elles nous mettent en communion avec les esprits cultivés du monde entier; elles répondent à un goût profond même chez les peuples les plus affairés, les plus avares de leur temps, témoin les Anglais, si épris de l'antiquité grecque et latine. Ce n'est pas que ces grandes études aient manqué de détracteurs : les puissances établies en ont toujours. On les accuse de trop abonder dans les jouissances de l'esprit et d'aller jusqu'aux régions où il s'égaré, de faire à l'imagination une place qui serait mieux remplie par les réalités. Qu'on laisse agir le temps et le courant des intérêts; ils auront bientôt emporté ce travers, et le terrain deviendra libre alors devant ces générations positives dont il est au moins inutile de hâter l'avènement.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

ESSAIS

DE

MORALE ET DE LITTÉRATURE

III.

CARACTÈRE HISTORIQUE ET MORAL DU *DON QUICHOTTE*.

Don Quichotte de la Manche de don Miguel Cervantes de Saavedra, avec les dessins de Gustave Doré, 2 vol. in-folio; Paris, Hachette, 1864.

On peut dire de la littérature de l'Espagne qu'elle a partagé exactement les destinées de cette grande monarchie, qui autrefois tint le monde sous la terreur de sa domination, en sorte que cette nation magnanime n'a pas moins souffert dans son âme que dans son corps. Ses sentimens ont sombré comme sa grandeur, ses pensées ont pâli comme sa puissance, ses visions se sont éteintes comme le feu de ses *auto-da-fé* et le zèle de son fanatisme. Cependant il n'y a pas eu de littérature plus riche, plus variée, plus amusante, et il n'y a guère eu d'esprit mieux doué pour la littérature que l'esprit espagnol. L'Espagne a possédé trois génies bien distincts qui d'ordinaire se trouvent rarement unis ensemble, et dont un seul suffirait à la gloire d'un peuple et à la fortune d'une littérature : le génie mystique, le génie de la réalité et de l'observation, le génie héroïque. Et ces trois génies, elle les a possédés non partiellement, à l'état de mélange et de nuance, mais entiers, complets, et avec tout l'excès de développement qu'ils peuvent atteindre. Les hardiesses et les violences de ses mystiques n'ont jamais été égalées, les peintures que dans d'autres pays on a tracées de la réalité pâlissent de-

vant la franchise et la fougue cyniques de ses romans de mœurs, et la noblesse de ses héros tragiques s'impose avec une fierté, une autorité et un accent dominateur qui n'ont jamais été connus chez les autres peuples. Les provinces de cette littérature sont aussi nombreuses et aussi riches que le furent les provinces de l'ancienne monarchie espagnole; elle a ses récits picaresques comparables à de joyeuses Flandres, ses caprices et ses fantaisies, ses *saynètes* et ses comédies de cape et d'épée comparables à un brillant royaume de Naples, son théâtre tragique et religieux comparable à un Nouveau-Monde aux riches mines d'or et d'argent, et enfin sa littérature mystique et sacrée comparable à cette domination religieuse qui fit connaître à Rome même les douleurs de l'asservissement et qui garrotta l'église des liens de l'infailibilité pontificale. Cependant toutes ces richesses ont sombré comme dans un immense naufrage.

Qu'entendons-nous par là? Voulons-nous dire qu'elles ont péri matériellement? Non, mais nous voulons dire qu'elles ne sont jamais entrées dans la circulation générale des richesses de l'humanité. Elles sont restées enfouies en Espagne comme ces trésors de piastres et de ducats qu'avant leur expulsion les Morisques étaient accusés d'enfouir sous terre pour se rendre maîtres de la fortune des chrétiens. Il n'en a passé dans la circulation européenne que quelque menue monnaie, et cependant cette monnaie a été suffisante pour commencer la fortune d'un Corneille et pour fonder l'honnête aisance d'un Le Sage. Toutes ces œuvres si fortes, si énergiques, si originales, sont donc restées inconnues ou ont été oubliées après avoir brillé un instant, si bien inconnues et oubliées qu'un des titres de gloire de Guillaume Schlegel, et non le moins enviable, est d'avoir compris le génie de Calderon et de l'avoir révélé à l'Europe. Sa découverte parut dans son genre aussi surprenante que celle de la littérature sanscrite ou de la langue zend, et lui valut le même honneur. Et cependant il s'agissait d'un poète qui avait vécu en plein XVII^e siècle, et qui était à peine séparé de nous par deux générations d'hommes. Mais cette admirable découverte de Schlegel elle-même n'a pas eu tous les résultats qu'on aurait pu en attendre et qu'ont eus d'autres grandes découvertes analogues, celle de Shakspeare par exemple. Le trésor de ces drames héroïques et mystiques n'a pas grossi le patrimoine moral de l'humanité. La sublimité du *Prince Constant*, le fanatisme farouche de *la Dévotion à la croix*, l'orageux délire du *Sorcier merveilleux*, la haute et fière mélancolie de *la Vie est un songe*, ne sont sentis et ne peuvent être sentis que par les critiques, les érudits imaginatifs, les dilettanti qui ont l'instinct de la grandeur, les lecteurs éclairés dont la pensée peut replacer sans efforts de telles œuvres dans leur milieu naturel, et

ressusciter les flammes de ce foyer d'énergie et de religion dont elles furent la suprême lueur. Nous savons bien qu'en tête des œuvres de tout grand poète il faudrait écrire : terrain consacré, interdit aux profanes; mais, dans le cas de Calderon, les profanes ne sont rien moins que la masse de l'humanité. Ainsi tandis que les œuvres de Shakspeare gagnent chaque jour plus de lecteurs capables de les comprendre et de les aimer, les œuvres du plus grand poète dramatique de l'Espagne deviennent d'heure en heure plus inaccessibles même à ce public restreint auquel elles s'adressent. Chaque tour de roue du temps, en nous éloignant davantage des hommes pour qui elles furent écrites, les rend plus difficiles à comprendre, si bien qu'on peut prévoir le jour où les inspirations du plus grand homme qu'ait eu l'Espagne après Cervantes ne seront plus que le partage d'une rare élite de privilégiés de l'imagination et de l'enthousiasme.

Cependant, parmi ces richesses qu'elle n'a jamais empruntées qu'un moment, et qu'elle a toujours rendues presque en même temps qu'elle les empruntait, comme un bien qui ne lui appartenait pas et dont elle se sentait scrupule de faire usage, l'humanité a distingué un livre, un seul, dont elle s'est emparée, et qu'elle a cette fois refusé de rendre. — Toutes les autres œuvres, a-t-elle semblé penser, étaient marquées au coin de l'Espagne seule; mais celui-là était marqué à son coin à elle et lui appartenait légitimement. Ce livre s'appelle *Don Quichotte de la Manche*, et la popularité durable qu'il s'est acquise est à la fois la gloire et le châtement du pays qui l'a produit.

Pourquoi en effet les œuvres de la littérature espagnole n'ont-elles jamais pu conserver au-delà d'une génération de lecteurs la faveur dont elles ont joui à plusieurs reprises? Est-ce parce qu'elles sont trop exclusivement espagnoles, qu'elles nous ramènent trop obstinément à un passé disparu, qu'elles peignent trop partialement un certain homme particulier qui n'a été que d'un temps et d'un pays? Sans doute ce sont là quelques-unes des causes qui ont contribué à les laisser dans l'ombre. Cependant il y a d'autres littératures qui sont aussi exclusivement nationales que la littérature espagnole, et qui n'ont point rencontré les mêmes résistances au dehors, la littérature anglaise par exemple. Les grands poètes anglais, Shakspeare en tête, nous ramènent à une époque historique encore plus éloignée que celle que peint la littérature espagnole, et nous présentent un homme particulier encore plus différent de nous, s'il est possible. S'il est difficile de se faire Espagnol du xvi^e et du xvii^e siècle, il n'est guère moins difficile, ce semble, de se faire Écossais et Scandinave du xi^e siècle, ou Italien du xiv^e ou Anglais

du xv^e avec Shakspeare. C'est donc dans les différences des sentimens qui animent les deux littératures qu'il faut chercher la raison des différences de leurs fortunes. Une robuste sympathie respire dans la littérature anglaise, quelque nationale et exclusive qu'elle soit. Cet homme du moyen âge que me présente Shakspeare ne m'est ni étranger ni hostile. Il se laisse aborder familièrement, il ne m'effraie ni ne me gêne. Un échange singulier de communications sympathiques s'opère entre nous, il me ramène à lui, et, chose étrange, je le ramène à moi. Je découvre qu'il est autre que je ne suis, et que pourtant il est le même que je suis. L'homme particulier qui est en lui, sans diminuer son individualité ni effacer son caractère, rejoint aisément l'homme éternel. Je puis vivre, combattre, aimer avec lui, et je n'aurais aucune aversion à le choisir pour mon compagnon, mon maître et mon seigneur. Mais combien sont différens les sentimens qu'inspirent les personnages de la littérature espagnole ! Ces personnages, quels qu'ils soient, depuis les héros jusqu'aux mendiants, repoussent toute familiarité et dédaignent toute sympathie qui ne vient pas de leurs égaux et de leurs proches. Ce sont les aristocrates les plus exclusifs qu'il y ait au monde. Ils ne semblent pas désirer que je les aborde, et je n'ose vraiment les aborder. Je suis contraint de m'avouer avec une certaine timidité humble que je ne suis rattaché à eux par aucun lien, qu'ils ne sont ni mes égaux ni mes frères, et je me tiens à distance convenable, partagé entre la terreur et le respect. Non-seulement ces hommes sont d'une autre époque que moi, mais ils sont d'une autre substance d'âme. Dans les héros de Shakspeare, je retrouve à la fois l'homme que je suis et l'homme que j'aimerais à être ; mais je n'ai pas la même ressource avec les héros de Calderon. Ils dédaigneraient d'être l'homme que je suis, et je ne puis avoir ni la prétention ni la sottise d'être jamais ce qu'ils sont. Je n'en ai pas la prétention, et même je n'en ai pas le désir. Oh ! que ce noble orgueil doit être un lourd fardeau ! Que cette hautaine susceptibilité doit être un poison corrosif ! Que les flammes de ce fanatisme doivent être dévorantes ! Vraiment, à mesure que je les contemple, je me sens presque pénétrer par le sentiment du bon Sancho Pança après qu'il eut goûté du gouvernement de l'île de Barataria : cette grandeur, cette noblesse, cette passion, loin de m'attirer, m'effraient, et je m'estime heureux de ne pas les partager.

On sait qu'un vice affreux, la cruauté, a déparé les magnanimes qualités de cette Espagne héroïque du xvi^e siècle. Oserai-je dire qu'il y a dans sa littérature un vice analogue à celui-là, et qu'elle manque de cette vertu qui s'appelle l'humanité ? Elle est noble, élevée, chevaleresque jusqu'à la folie, religieuse jusqu'à l'extase,

franche jusqu'à la crudité, sincère jusqu'au cynisme; elle n'est pas humaine, et par là j'entends qu'elle ne possède pas cette fibre que remuent en nous les douleurs et les joies de nos semblables. Les conteurs picaresques tracent des peintures qui font frémir par leur tranquille dureté; il secouent les guenilles avec une joie féroce, et plaisantent sur la faim avec une bonne humeur qui épouvante. Dans cette canaille pittoresque qui grouille sous leurs yeux, ils ne voient que des haillons bariolés, des grimaces plaisantes, des groupes amusans à décrire. La même sécheresse envahit les mystiques Espagnols; ils connaissent le nom de la charité, ils ne connaissent pas la chose, et on pourrait dire, en jouant sur les mots, qu'elle est plutôt chez eux une vertu théologique que théologale. On me faisait remarquer tout récemment que sainte Thérèse n'avait à aucun degré l'amour des pauvres, et cette remarque, qui peut paraître étrange, est de la plus parfaite exactitude : cette âme chrétienne qui reçoit les visites du Sauveur ignore absolument l'existence de ceux que l'église nomme les membres souffrans de Jésus-Christ. Le zèle religieux des écrivains espagnols ignore la charité, leur passion ignore la tendresse. Dans tous les drames et dans tous les récits où l'amour joue un rôle, on chercherait en vain un de ces mots qui font jaillir la source des larmes. Les âmes sont de feu et les cœurs semblent de bronze. Les orages de cette passion sont des orages secs et sans eau, tout à fait comparables aux tourbillons des plaines arides et brûlées, si bien que les sentimens de l'homme semblent s'être formés sur le modèle des phénomènes du climat. Un vent embrasé souffle en furieux et passe en soulevant des nuages de sable chaud qui entraînent et engloutissent tout sur leur passage, et lorsque l'orage a cessé sans qu'une goutte de pluie soit tombée, on aperçoit des cadavres couchés à terre ou des fous menaçans qui escaladent les rochers, ou des coupables qui fuient à toute bride devant la vengeance, au milieu d'un paysage sec, violent et austère.

Comprenez-vous maintenant pourquoi, par un privilège tout exceptionnel, *Don Quichotte* jouit d'une popularité universelle, pourquoi l'humanité a séparé ce livre de tous les autres livres de la littérature espagnole, et pourquoi nous avons pu dire qu'il était à la fois la gloire et le châtement de l'Espagne? — Oh! qu'on est bien plus à l'aise avec le bon chevalier qu'avec tous les Eusèbe, tous les Cyprien, tous les Sigismond, tous les Fernand de Calderon, et comme on aime mieux la compagnie de son écuyer que celle des Pablo de Ségovie, des Guzman d'Alfarache, des Lazarille de Tormes, des Rinconète et des Cortadillo, bien que ces derniers soient issus du même père! Vous pouvez sans crainte vous approcher du bon hidalgo, car il est fier sans morgue, bien appris sans orgueil, et

pour peu que vous soyez malheureux, opprimé et souffrant, vous trouverez auprès de lui compassion et appui. Il est fou sans doute et il rêve; mais il est à remarquer qu'il est fou des choses sur lesquelles l'ordre même du monde est établi, des choses que vous avez invoquées dans vos momens d'infortune comme le droit naturel de tout homme. Plût au ciel que son rêve fût une réalité, et qu'il rendît en effet justice aussi bien qu'il se flatte de la rendre! Tous tant que nous sommes, nous ne désirons pas autre chose que ce qu'il désire, nous n'aimons pas autre chose que ce qu'il aime, et si par hasard nos affections ont d'autres objets, nous nous taisons hypocritement et nous nous gardons bien d'en faire l'aveu. Don Quichotte est donc un des nôtres, c'est un frère en humanité, car nous pouvons pleurer sur lui, et, ce qui est plus cher encore à l'humaine malice et le rapproche davantage encore de nous, nous pouvons rire et nous égayer de lui. Ah! s'il forçait tyranniquement notre admiration, s'il nous imposait le respect, il nous fatiguerait peut-être; mais il fournit à notre roture la ressource de nous moquer de lui, et par conséquent il nous devient d'autant plus cher. Sa générosité en fait notre champion, nos quolibets en font notre victime. Tout lecteur peut être pour lui, à sa volonté, un malicieux Samson Carasco ou même un rustre Yangois. Si nous ne pouvons nous élever jusqu'à lui, nous pouvons au moins le rabaisser jusqu'à nous. Il touche donc à l'humanité par tous les points, car l'enthousiasme, l'admiration, la malice et la sottise peuvent également trouver leur compte avec lui.

Ce don Quichotte est cependant très Espagnol, et l'humanité l'a aimé encore à cause de ce titre même. Le chevalier de la Manche résume en effet tout ce que l'Espagne du *xvi^e* siècle eut d'excellent et de noble, tout ce que la postérité a voulu en connaître et en aimer. Don Quichotte a toutes les qualités qui plaisent à l'humanité dans le caractère espagnol, sans aucun des défauts et des vices qu'elle a condamnés. — Il a la vaillance, la fierté, la magnanimité, le désintéressement, une loyauté sans tache, une fidélité à toute épreuve, un honneur aussi intact que l'innocence d'une vierge. — Il ignore l'arrogance, la haine, la cruauté; son esprit est exempt de cette susceptibilité ombrageuse dans laquelle la vanité a trouvé sa forme la plus redoutable, et les désirs de la vengeance n'ont jamais tourmenté son cœur. Don Quichotte, c'est vraiment l'Espagnol sans reproche comme sans peur. Sa folie ne connaît pas les rêves mal-séans, et ses chimères, vertueuses comme son âme, sont, parmi toutes les chimères qui hantèrent la forte imagination de l'Espagne, les seules dont nos rêveries aiment encore à se bercer. Don Quichotte est exalté, il n'est pas superstitieux; il est religieux, il n'est

pas fanatique; il est fou de chevalerie, mais il est exempt de préjugés; ses visions nagent dans une belle lumière qui, en même temps qu'elle les rend plus distinctes à ses yeux et qu'elle lui fait croire davantage à leur existence, lui montre aussi dans leur plein jour les éternelles réalités de ce monde. Don Quichotte, c'est donc l'Espagne qui est restée chère à l'humanité, celle que nos pères ont admirée et aimée, non celle qu'ils ont combattue et détestée; c'est l'Espagne sans la fièvre de domination universelle, sans l'esprit de persécution, sans l'inquisition, sans les bûchers. Ainsi ce don Quichotte ironiquement nommé par Cervantes la fleur des chevaliers errans de la Manche se trouve en réalité la fleur du génie espagnol; il est le témoin de l'Espagne en face de la postérité, et il combat après sa mort pour son honneur et sa renommée mieux encore qu'il ne combattit de son vivant pour la délivrance des princesses enchantées et la vengeance des opprimés.

Ce livre a tenté la verve imaginative et fertile de M. Gustave Doré, l'heureux illustrateur de Dante, et nous le concevons sans peine. C'est un livre avec lequel tout artiste doit aimer à se mesurer, un livre qui se présente tout naturellement à la pensée comme un thème fécond d'inspirations pittoresques. Tout lecteur de *Don Quichotte* à qui un crayon obéit docilement doit sentir les doigts lui démanger plus d'une fois à mesure que se déroulent devant son imagination les aventures du chevaleresque hidalgo et de son ingénieux écuyer. Un exemplaire de *Don Quichotte* possédé par un artiste et dont les marges seraient restées vierges de dessins trahirait chez son propriétaire une étrange langueur d'imagination. On peut lire ou contempler les plus belles choses du monde sans être tenté de les reproduire ou de les interpréter; mais Don Quichotte et Sancho Pança sont plus heureux à cet égard que les plus belles choses du monde, car une sorte d'instinct irrésistible, et qu'eux seuls, parmi tous les personnages inventés par les grands poètes, ont, je crois, le privilège d'éveiller, excite notre imagination à se représenter matériellement les figures des deux héros de Cervantes. La sympathie railleuse qu'ils nous inspirent met en mouvement à la fois notre enthousiasme et notre sentiment du ridicule, et du même aiguillon dont elle éveille la verve du peintre pique la bonne humeur du caricaturiste. Les doigts poussent d'instinct le crayon moitié dans le désir de tracer un portrait fidèle, moitié par envie d'amusement et par obéissance à une pensée de satire. Nous ne sommes donc pas étonné que ce livre sollicite de préférence à tout autre la fantaisie de l'artiste, et se présente à lui avec mille promesses d'inspirations pittoresques. Eh bien! ces promesses sont en partie mensongères, et ce sujet qui semble se prêter si naturellement à l'interprétation

cache plusieurs écueils contre lesquels tout *illustrateur* viendra donner, et que M. Doré n'a pu éviter entièrement.

Un de ces écueils est une inévitable monotonie. Quelles que soient en effet la souplesse et l'habileté de l'artiste, son sujet le ramènera toujours forcément à deux personnages qu'il lui faudra représenter dans des situations à peu près identiques. Le fond principal de ses dessins restera forcément toujours le même, les accessoires seuls différeront. J'ai dit que don Quichotte et Sancho donnaient irrésistiblement envie de les dessiner; mais autre chose est de dessiner leur portrait et autre chose de les suivre d'étape en étape dans leur longue et bizarre odysée. Don Quichotte et Sancho, dans le roman de Cervantes, sont, on peut dire, presque toujours solitaires, en ce sens qu'ils concentrent sur eux seuls l'attention du lecteur. Ils ne rencontrent jamais leurs semblables qu'en passant, et tout juste le temps nécessaire pour recevoir la volée de coups de bâton obligée à laquelle est condamné don Quichotte en punition de son amour déréglé pour la justice. A quelques exceptions près, tous les personnages du roman ne sont que des comparses avec lesquels Cervantes ne nous donne pas le temps de nouer connaissance; ils traversent le roman, ils n'y séjournent pas; ils ne sont là que pour donner à la folie de don Quichotte l'occasion d'éclater et répondre à ses défis par quelques gourmandises. Leurs fonctions accomplies, ils disparaissent, et nous n'entendons plus parler d'eux. Le dessinateur éprouvera donc une grande difficulté à éviter la monotonie, s'il s'attache obstinément aux pas des deux héros, et s'il prétend ne laisser passer sans la reproduire aucune de leurs aventures. Ce sera toujours don Quichotte et Sancho cheminant et devisant ensemble, don Quichotte et Sancho rossés et laissés sur place. Il n'y aura guère d'autres différences entre une scène et une autre que les divers paysages au milieu desquels elles se passent et le genre particulier d'étrivières que reçoit don Quichotte; mais ces différences seront-elles suffisantes pour introduire la variété dans un sujet qui la repousse formellement? M. Doré me montre don Quichotte et Sancho devisant ou cheminant sur une plaine sèche et nue au milieu des ardeurs du midi, puis le long d'un ruisseau plein d'ombre et de fraîcheur, puis entre des gorges de montagnes escarpées et sauvages. Je vois bien trois paysages différens, mais je ne vois qu'une seule et même action dans ces trois dessins. De même, que don Quichotte soit moulu à coups de poing, rossé à coups de bâton ou lapidé à coups de pierres, le résultat de ces mésaventures ne donnera jamais à l'artiste qu'un unique sujet de composition. Quoique le livre de Cervantes soit un chef-d'œuvre, il n'est pas sans défaut, et il est permis de trouver des taches dans ce soleil. Les bastonnades infiniment

trop multipliées de don Quichotte finissent par fatiguer le lecteur et par produire sur lui la plus désagréable impression de monotonie. On peut défier qui que ce soit de lire *Don Quichotte* sans s'y reprendre à plusieurs fois. Comment donc le dessinateur, qui ne peut que nous faire voir don Quichotte et Sancho, échapperait-il au défaut que n'a pu éviter l'écrivain, qui a cependant la ressource non-seulement de nous les faire voir, mais de nous les faire entendre?

A la vérité on peut dire que le *Don Quichotte* abonde en épisodes qui permettent à l'artiste de rompre cette monotonie; l'histoire du *captif*, la nouvelle du *curieux malavisé*, le double épisode des amours de Lucinde et de Cardenio, de Dorothee et de Fernand, peuvent fournir des sujets de composition où don Quichotte et Sancho n'auront pas à figurer. Cela est vrai, et M. Doré s'est très habilement servi des ressources que lui offrait la composition décousue et légèrement défectueuse des derniers livres de la première partie de *Don Quichotte*. Qu'arrive-t-il cependant? C'est qu'on est tenté de faire au dessinateur exactement le même reproche qu'on fait à l'écrivain, et de lui demander si c'est l'histoire du chevalier de la Manche qu'il illustre, ou un recueil de nouvelles amoureuses et romanesques. Tout à l'heure on se plaignait d'être ramené sans trêve et sans merci à don Quichotte et à Sancho Pança, maintenant on se plaint de ne plus les rencontrer. On cherche quel rapport ces images où sont représentés des hommes en turbans debout au bord de la mer et gesticulant avec passion, des cavaliers qui soutiennent dans leurs bras des dames pâmées d'effroi ou brisées de douleur, ont avec l'histoire de l'ingénieux hidalgo. Il y a mieux : dans les épisodes auxquels don Quichotte n'est mêlé que d'une manière indirecte, comme celui des noces de Gamache, on est désappointé et presque humilié de voir le chevalier figurer au second plan, et réduit au rôle de comparse. Ce type est tellement caractérisé que l'imagination a peine à l'écarter, même momentanément, pour regarder agir ou écouter parler d'autres personnages. Cervantes a commis cependant, me dira-t-on, cette impertinence envers son héros. Les derniers livres de la première partie du roman nous entretiennent de tout autres aventures que des aventures de don Quichotte. Oui, Cervantes a commis cette impertinence envers son héros, mais au détriment de son livre. Le lecteur, qui accepte d'abord docilement la compagnie de Cardenio, de don Fernand, de Lucinde et de Dorothee, finit par trouver que ces nobles personnages lui prennent trop de temps et réclame don Quichotte avec impatience. Or le dessinateur qui suit pas à pas le romancier, et qui donne à ces épisodes un peu parasites une aussi grande importance qu'aux autres parties

du récit ne tombe-t-il pas dans la même erreur et dans la même injustice que Cervantes ?

Tels sont les deux écueils entre lesquels devra fatalement naviguer tout illustrateur de *Don Quichotte*. Si l'artiste ramène trop souvent sous nos yeux don Quichotte et Sancho, il fatiguera notre attention; s'il écarte un instant les deux héros, aussitôt nous serons étonnés de ne plus les voir. Voilà une difficulté inextricable, à ce qu'il semble! Peut-être la solution de cette difficulté consisterait-elle à ne pas épuiser le sujet et à ne pas trop multiplier les gravures. De cette façon, le dessinateur, restant libre de choisir les épisodes qu'il lui plairait, pourrait satisfaire à la fois à ces deux conditions contraires. Peut-être la véritable illustration de *Don Quichotte* devrait-elle consister en deux portraits fortement conçus et longtemps médités du chevalier de la Manche et de son écuyer, et dans la reproduction de leurs aventures principales. Une dizaine de planches suffiraient à cet objet; or les dessins, grands ou petits, de M. Doré sont au nombre d'environ quatre cents. Don Quichotte est un personnage très considérable dans le monde de l'imagination, cela est vrai; cependant ce nombre de dessins semble hors de proportion avec son importance.

Les observations qui précèdent ne portent que sur la manière dont M. Doré a compris l'interprétation générale de son sujet; mais nous avons à lui faire une querelle plus particulière. Il a oublié de choisir parmi les représentations diverses que son imagination s'est créées de la personne de don Quichotte. Au lieu d'en prendre une et de s'y tenir, il a fait défiler la galerie entière des fantômes de sa rêverie. Son don Quichotte manque d'unité et d'identité: il varie d'une planche à l'autre et ne se ressemble jamais à lui-même: il n'a ni les mêmes traits, ni la même physionomie, ni le même âge, ni la même armure. Tantôt c'est le sec et long hidalgo qui a dépassé le méridien de la vie, celui-là même que nous présente Cervantes; tantôt c'est un homme qui a dépassé à peine la première jeunesse, et qui est encore éloigné d'au moins quinze années de l'époque où Cervantes prend son héros pour l'introduire devant le lecteur. Nous avons ainsi une série de portraits rétrospectifs de don Quichotte aux âges de sa vie antérieurs à sa folie chevaleresque, de don Quichotte à l'époque où il s'appelait simplement le seigneur Quijada, fort intéressante sans doute, mais qui ne répond plus à la personne présente de l'invincible chevalier de la Manche. Il y en a de plaisans et de comiques, il y en a de nobles et de sévères, et il y en a, ma foi, de très jolis et de tout à fait propres à toucher la dureté de la señora Dulcinée du Toboso, ou à changer en affection sincère l'hyppocrisie amoureuse de l'artificieuse Altisidore. Parmi tous ces don Quichotte, l'imagination du lecteur choisira celui qu'elle voudra :

le dessinateur semble avoir volontairement renoncé au privilège de lui en imposer un.

Nous avons dit les critiques qu'on peut élever contre l'œuvre nouvelle de M. Doré; mais ces défauts, qui portent principalement sur la partie *humaine* des dessins, sont amplement rachetés par la partie pittoresque, qui est la grande nouveauté de cette *illustration*. On a là sous les yeux la topographie vivante, pour ainsi dire, du pays où vécut et combattit don Quichotte. Voici les vrais paysages de la Manche, la vraie plaine de Montiel, les vrais rochers de la Sierra-Morena, les bois et les ruisseaux qui longent la route conduisant à Barcelone. Le crayon de M. Doré a reproduit vigoureusement cette âpre et chaude nature avec sa végétation rare d'arbres nains ou d'herbes grasses et piquantes, ses rochers nus et chauves, sans verdure et sans fleurs; mais cette nature n'est pas tout âpreté et violence, elle a ses douceurs et ses sourires, et M. Doré sait les saisir au passage et les fixer avec autant de mollesse et de grâce qu'il met de vigueur à reproduire ses traits sévères. Les bois et les retraites où hommes et troupeaux fuient les ardeurs meurtrières de ce soleil voisin de l'Afrique lui ont livré tous les secrets de la transparence de leur atmosphère, de la fraîcheur de leurs eaux, du crépuscule de leurs ombres. On se laisserait de compter les délicieux paysages qui abondent dans cette illustration. Comme la lune qui éclaire cette nuit grotesquement célèbre où don Quichotte fit la veillée des armes jette une lumière à la fois malicieuse et sympathique! Elle rit sous cape, cette bonne lune, pendant que des nuages qui affectent vaguement la forme de dragons passent sur son disque, et qu'elle éclaire spirituellement tous les détails et tous les accessoires vulgaires qui nous font finement comprendre tout ce qu'a de comique la folie du chevalier. Le dessin qui représente don Quichotte et Sancho à leur première sortie, descendant un chemin en pente aux premières heures du jour, a toute la fraîcheur de l'aube. Quelle transparence et quelle légèreté d'atmosphère dans le délicieux paysage où la belle Dorothee vient chercher la solitude et le silence! Quelle mélancolie sombre dans le dessin où don Quichotte, après sa défaite par le chevalier de la Blanche-Lune, contemple les flots et laisse échapper ces paroles navrantes : « Là tomba son bonheur pour ne plus se relever! » Je n'indique que quelques-uns de ces paysages; il y en a bien d'autres non moins poétiques et beaux que ceux-là. Toutefois, en accordant nos éloges absolus à cette partie de l'œuvre, nous ne pouvons nous empêcher de faire une observation. L'auteur de ces dessins incline trop à sacrifier la partie humaine, qui devrait être l'essentielle, à la partie pittoresque, qui ne devrait être que l'accessoire. Il s'arrête à toute ligne du texte qui lui permet de dessiner non une action nette et déterminée, mais

une plaine, une gorge de montagnes, une prairie, un effet de lumière. Cette préoccupation du paysage, parfaitement légitime dans des sujets tels que l'*Atala*, s'explique beaucoup moins dans des sujets tels que les *Contes de Perrault* et le *Don Quichotte*. Nous lui signalons cette inclination de plus en plus prononcée de son esprit (1). Et maintenant que nous en avons fini avec la nouvelle illustration, tournons-nous un instant vers *Don Quichotte* lui-même, et essayons par quelques interrogations discrètes d'apprendre de lui le secret de sa folie et de sa grandeur.

Les critiques modernes ont à diverses reprises découvert dans *Don Quichotte* bien des symboles ingénieux et bien des significations profondes. Quelques-unes de ces significations sont parfaitement fondées, d'autres restent plus douteuses. Il est très vrai par exemple que Don Quichotte, chevalier à une époque où il n'y a plus de chevalerie, représente l'enthousiaste rétrospectif, il est très vrai encore qu'il finit par symboliser le douloureux contraste qui existe entre les aspirations des âmes nobles et les platitudes de la réalité; mais il est moins certain que ce livre représente la lutte des deux principes, ou qu'il faille prendre le chevalier pour le symbole de l'âme et son écuyer pour le symbole du corps. Nous écarterons donc toutes les significations arbitraires pour nous en tenir aux plus apparentes, à celles qui frappent les yeux et s'offrent d'elles-mêmes à l'imagination la moins subtile. Elles sont encore très diverses, très nombreuses et très belles.

Don Quichotte est en effet le symbole de bien des choses, et d'abord il est la personnification même de son auteur. Nous ne voulons pas dire seulement par là que les déboires de Cervantes ont une grande analogie avec ceux de don Quichotte, et qu'on peut tirer de leurs deux existences la même triste et affligeante moralité. Ce mince gentilhomme, soldat du régiment de don Lope de Figueroa, estimé de don Juan d'Autriche et de ses supérieurs hiérarchiques à peu près de la même façon que don Quichotte par le duc et la duchesse, retenu par la pauvreté et la fatalité du sort dans les rangs inférieurs de l'armée et de l'administration, blessé à Lépante, captif chez les Maures, dévoué à ses compagnons d'infortune jusqu'à prendre leurs fautes à son compte et à détourner sur sa tête le châtiment qui les attend, basement persécuté et recevant, pour prix de tant de grandeur d'âme, de courage et d'héroïsme, les bons té-

(1) Une autre partie de l'œuvre qu'il faut louer encore, ce sont les petits dessins qui ornent les têtes et les fins de chapitres, et qui en résumant allégoriquement d'ordinaire les aventures et le sens. Il y a beaucoup d'esprit, souvent du plus ingénieux et du plus subtil, dans ces petites allégories gravées comme le reste de l'œuvre par M. Pisan, un artiste hors ligne dans ce genre si ingrat et si difficile de la gravure sur bois, et qu'il n'est que juste d'associer au succès du dessinateur.

moignages de la calomnie et l'hospitalité des prisons, présente une ressemblance frappante, et qui dispense d'insister, avec ce maigre hidalgo si généreux, si courtois, qui sort de sa bourgade pour purger la terre de ses tyrans, et qui reçoit pour récompense les horions de toutes les victimes qu'il délivre, qui cherche partout des chevaliers félons et ne rencontre que des rustres pour adversaires, dont l'imagination vit familièrement avec les héros de tous les temps, et qui est réduit, pour unique société, à la compagnie de la canaille des hôtelleries et des grandes routes. La ressemblance toutefois ne s'arrête pas aux deux personnes de l'auteur et du héros, elle est moins extérieure et plus morale. Don Quichotte est l'expression même de l'esprit de Cervantes, la figure de son talent, la forme visible de son imagination, une des plus étranges qu'il y ait eu au monde.

Pour former cette imagination, le génie héroïque et le génie picaresque de l'Espagne se sont unis par un mariage extraordinaire et presque contre nature. Cette union n'est pas une de ces unions relâchées et libres comme celle de deux amis mal assortis, c'est une fusion complète. Ces deux génies contraires ne conservent pas dans leur association leur personnalité distincte; ils sont fondus l'un dans l'autre, comme l'âme dans le corps, si bien qu'on ne peut les concevoir l'un sans l'autre de même qu'on ne peut loger l'enthousiasme de don Quichotte ailleurs que dans un corps sec et long. C'est quelque chose de très noble et de très trivial, de très élevé et de très bas, de très sensé et de très fantasque, qui produit une impression unique de saisissante originalité. On admire ce mélange comme une merveille dont le modèle ne se rencontrerait pas dans le monde moral, et dont on chercherait vainement le secret dans la nature. On se dit que, pour former une telle combinaison, la nature en effet n'aurait pas suffi, et qu'il y a fallu encore l'action de la fortune et les jeux du hasard. Née forte, sensée et noble, cette imagination est sortie des mains de la fortune martelée, bossuée, mordue de rouille, toute semblable à l'armure de don Quichotte; qui est à la fois une armure de chevalier véritable et une défroque en ferraille propre à servir de travestissement dans une mascarade historique. Pour se figurer exactement cette forme d'imagination, il est nécessaire d'unir en un seul personnage les contrastes les plus baroques. Représentez-vous par exemple un grand seigneur en hailons, Alexandre roulant le tonneau de Diogène, le Cid parlant l'argot de Guzman d'Alfarache, un héros de Corneille qui porte l'habit des camarades de Gil Blas. Ou bien encore figurez-vous les contrastes que présente le faubourg d'une vieille ville d'Espagne, loin des quartiers brillants et des palais des grands, à ce point où la ville rejoint la campagne, où l'œil peut contempler à la fois les aspects

les plus abjects de la civilisation et les aspects les plus rians de la nature. Voici la sale *posada* où l'*académie des thons* tient ses séances. Voici l'hôpital de la Résurrection, où les deux chiens Scipion et Berganza dissertent la nuit si savamment sur l'espèce humaine. Ces deux enfans déguenillés qui se fauillent dans cette allée obscure ne sont-ils pas Rinconète et Cortadillo d'infâme mémoire, et cette vieille qui se traîne jetant un regard oblique et tendre sur tous les chiens qui passent, ne serait-ce pas la Canizarès qui poursuit la recherche du fils de son amie la sorcière, qu'elle sait enchanté sous cette forme abjecte? Cependant au milieu des vociférations et des propos sordides de cette canaille on peut distinguer la voix d'un poète famélique et enthousiaste invoquant les noms sacrés des Muses et d'Apollon, ou celle plus sympathique encore de quelque vétéran en loques qui parle des campagnes de Flandre, de la gloire de Lépante ou des splendeurs du Nouveau-Monde. Quelle que soit la trivialité de ce spectacle, l'âme ne se sent ni enlaidie ni abaissée. Une note héroïque suffit pour la remettre au diapason normal de l'humanité et pour lui faire garder sa dignité et son rang. D'ailleurs un beau soleil, tombant d'aplomb sur toutes ces guenilles et toutes ces immondices, leur enlève une partie de leur laideur, entretient dans l'âme la joie, la liberté, l'enthousiasme de la beauté, l'amour de la vie, et la splendeur des horizons qui se déploient dans le lointain l'invite à prendre la clé des champs et à partir, comme don Quichotte, à la recherche des aventures. Voilà, décrite aussi exactement qu'il nous est possible, la forme d'imagination de Cervantes et l'impression qu'elle fait sur nous.

Si jamais héros de roman ou de poème fut le fils légitime de son auteur, ce fut bien ce don Quichotte que, dans le prologue de son livre, Cervantes présente si plaisamment au lecteur. « Ce fils maigre, rabougri, sec, fantasque, plein de pensées étranges, tel enfin qu'il pouvait s'engendrer dans le silence d'une prison où tout bruit sinistre fait sa demeure, » est bien la chair et le sang de Cervantes. Il est sorti de son cerveau à peu près comme Minerve du cerveau de Jupiter. Le génie fier, libre et joyeux de Cervantes a fini par s'ouvrir sous les coups d'une adversité continue, et l'étrange créature est venue au monde semblable de tout point à son père par la tournure, le caractère et le tempérament. Sa maigreur et sa fièvre témoignent des longs jeûnes et de la misère prolongée de Cervantes, comme les scrofules des enfans témoignent du tempérament malsain de leurs parens. Il présente, comme son père, le spectacle touchant et risible d'une âme noble emprisonnée dans une condition misérable, dont toutes les pensées sont nécessairement des chimères et tous les désirs des rêves. Ses discours sont une fête pour l'intelligence et son accoutrement un scandale pour l'œil, et vraiment rien n'est

plus déconcertant que l'aspect de cet homme qui parle si bien et qui porte une cuirasse grotesque raccordée par des ficelles, des chausses repriseses et un habit de gros drap de la Manche. L'ange de l'enthousiasme l'enlève par les cheveux, comme autrefois le prophète, pendant que le monde picaresque s'accroche à ses pieds, et, ainsi tiré en double sens, son maigre corps s'allonge encore et présente le tableau le plus comique qui se puisse concevoir. Ses vaillans patrons eux-mêmes, Amadis de Gaule ou don Bélianis, ne pourraient s'empêcher de rire en le voyant ainsi tirailé entre Merlin et Maritorne. Don Quichotte ne s'est jamais plaint de sa pauvreté; mais Cervantes, on le voit, a durement ressenti à sa place l'odieuse vérité de cette parole du poète latin : « *nil habet paupertas durius in se, quam quod ridiculos homines facit*; la pauvreté a cela de plus particulièrement dur qu'elle rend les hommes ridicules. » Voilà bien l'exact portrait de l'imagination de Cervantes, ce composé bizarre de trivialité et d'héroïsme, de réalité positive et de rêverie fantasque. Voilà bien aussi l'enfant de la solitude, de la prison et du malheur, engendré sur un grabat, dans les visions de la fièvre, par un esprit noble que la muse compatissante et sans hypocrisie a visité comme un succube bienfaisant. A mesure que l'on contemple ce corps baroque et cette physionomie vaillante et folle, on est frappé de l'idée que ce personnage, comme certains de ces héros de romans de chevalerie qu'il aimait tant, le roi Arthur ou le sage Merlin, doit sa naissance non à l'accomplissement d'une loi de la nature, mais à une opération de la magie, tant il est excentrique et différent des autres humains, même fous et chimériques. On s'ingénie volontiers pour lui supposer des parens, et, le souvenir des vieilles allégories revenant à l'esprit, on s'arrête à l'hypothèse qu'un jour Chevalerie épousa Guignon, et que de cette union naquit le héros de la Manche. Dès lors tout s'explique, sa folie et sa noblesse, ses longues jambes et ses belles pensées, l'admiration qu'il inspire et les innombrables coups de bâton qu'il reçoit.

Ce don Quichotte, portrait de l'imagination de Cervantes, est aussi le miroir de son cœur. C'est un livre amer et doux où on peut lire les impressions que la vie a faites sur l'homme qui l'a écrit et le genre particulier de misanthropie qu'elle lui a inspiré. Il n'y en a guère eu de plus riante et de plus gaie. Les coups redoublés du malheur n'ont pu dompter la liberté ni éteindre la lumière de cette âme magnanime et joyeuse. Sa candeur hardie a traversé les pires marais de la vie sans que sa pureté ait reçu une éclaboussure de leurs fanges, et sa santé une atteinte de leurs exhalaisons. Il n'y a dans Cervantes nul fiel et nulle rancune, nulle âpreté et nulle violence. A côté de ce grand homme qui connut toutes les duretés du malheur, les misanthropes les plus modérés, Molière par exemple,

paraissent presque sinistres. Une certaine tristesse le distingue, il est vrai, mais si lumineuse, si semblable à une belle journée de printemps, qu'elle fait épanouir le cœur au lieu de le contracter, et que les hommes, qui n'ont pas le temps d'y regarder de si près, l'ont toujours prise pour la bonne humeur. Pourtant une fibre sensible a été blessée et saigne aisément, celle que fait vibrer l'âpre parole du poète que nous avons déjà cité : *nil habet paupertas durius*, etc... Une sorte d'idée fixe est entrée en lui qui ne manque jamais de se montrer à la plus légère occasion : cette idée, c'est que sans doute la pauvreté n'est pas un malheur, mais un vice, à voir la manière dont les hommes en agissent avec elle. Il parlera d'un pauvre honorable, et se hâtera de demander si un pauvre peut avoir de l'honneur. Il fait hardiment de pauvre le synonyme de vil et de bas, et ce qu'il y a de très particulier dans cette assimilation blessante, c'est qu'elle n'est pas une boutade, mais une sorte de conviction très arrêtée qui se retrouve dans tous ses écrits et notamment dans le *Don Quichotte*. De tout temps, les sages ont donné aux pauvres le conseil de n'avoir que des désirs en rapport avec leur situation et des besoins en rapport avec leur fortune. « Sois modeste, frugal, laborieux, disent-ils au pauvre, évite la vanité, la sensualité et la paresse. » Cervantes va beaucoup plus loin, il conseille nettement au pauvre d'être franchement vil et bas. Un pauvre qui a des sentimens élevés et généreux est un insensé qui n'est pas en équilibre avec lui-même, puisque ses sentimens ne sont pas en accord avec ses moyens d'action. Quelle différence y a-t-il entre un pauvre qui est gourmand ou sensuel et un pauvre qui est généreux ? Aucune, si ce n'est que le premier est un vicieux et que le second est un fou. Une des conclusions qui sort naturellement du *Don Quichotte* et la plus attristante de toutes, c'est que des sentimens nobles sont pour un homme de condition inférieure non-seulement un danger, mais un ridicule ineffable. Laissez, dit-il, laissez aux rois les pensées royales et aux nobles les pensées nobles. Sois franchement ce que tu es, si tu veux éviter le malheur. Tu es roturier de naissance, sois aussi roturier de cœur ; tu es plébéien, sois franchement ignoble ou butor. La hiérarchie des sentimens doit être réglée sur la hiérarchie des conditions. Joue donc le rôle que le sort t'a donné à jouer, et non celui d'un autre, et tu sortiras de l'humanité avec la réputation d'un bon comédien, sans avoir à te repentir à ton lit de mort, comme le valeureux don Quichotte de la Manche, d'avoir manqué ta vie. Don Quichotte prête à rire ; pourquoi ? Est-ce que ses sentimens sont ridicules ? Non, c'est que ces sentimens, qui seraient parfaitement à leur place dans le cœur d'un Cid Campeador ou d'un don Juan d'Autriche, sont vraiment grotesques chez un mince hidalgo qui soupe tous les soirs d'une vinaigrette et dîne le dimanche

d'abatis de bœuf. Combien plus sages sont les muletiers qui le rouent de coups, les Maritornes qui le bernent et les aimables plaisans qui se jouent de lui!

On peut aussi considérer don Quichotte comme une personnification de l'Espagne du xvi^e siècle, sans avoir besoin de trop torturer la lettre de ce livre. La tragique histoire de l'âme espagnole y est racontée tout au long avec une rage silencieuse et une amertume concentrée par un témoin, sympathique et sévère à la fois, qui a pénétré le néant de cette grandeur et la folie de cet héroïsme. Le *Don Quichotte* paraît juste à la fin de ces prodiges de vaillance et d'énergie qui avaient duré tout un siècle, au moment même où l'Espagne voit sa gloire s'éclipser, et peut dire comme le chevalier de la Manche après son combat avec le chevalier de la Blanche-Lune, en regardant la mer pour la dernière fois et en retournant tristement à son logis : « Ici tomba mon bonheur pour ne se relever jamais. » Les jours sont loin où elle avait fait sa première sortie, l'âme pleine d'espérances, et où elle s'était élancée à la conquête du monde sur la parole d'un monarque ambitieux. Depuis ce jour, un siècle s'est écoulé; la fortune, d'abord souriante, n'a pas tenu toutes ses promesses, les déceptions ordinaires de la vie qui atteignent les nations comme les simples individus ont lassé cette énergie qui avait fait trembler la terre et porté l'incrédulité dans ces cœurs que rien ne semblait pouvoir ébranler. L'Espagne a éprouvé défaites sur défaites, et l'humiliation qu'elle en a ressentie a été en proportion de cet orgueil qui la portait à se croire invincible : quant au monde, il en a ri, de ce rire qui est d'autant plus insultant que l'adversaire a été plus longtemps victorieux.

Avez-vous remarqué que les déboires de don Quichotte s'expliquent en partie par sa manière de procéder, qui est une des plus irritantes qu'il y ait au monde et des plus propres à provoquer l'indignation? D'ordinaire il lance un défi à un passant inoffensif qui ne sait ni quel il est ni ce qu'il demande, et puis immédiatement, sans crier gare, il se précipite sur lui la lance en avant. Le passant ainsi surpris par une attaque qu'il juge à bon droit brutale, et dont il n'a pas le loisir de rechercher le mobile, se rue sur le chevalier et le laisse moulu de coups sur place, à la grande hilarité des spectateurs, qui trouvent, non sans quelque raison, que cette volée est le juste châtiment de ses provocations. Cette manière de procéder fut à peu près celle de l'Espagne. Aussi les peuples ont-ils fini par s'indigner contre les assauts de cette nation, qui les défie sans qu'ils sachent pourquoi, se lance sur eux à tort et à travers, prend des moulins à vent pour des géans, des bourgeois paisibles pour des fils de Satan, et des différences d'opinion pour des crimes de lèse-divinité. Alors l'Espagne est rentrée chez elle comme don Quichotte, moulue de

coups, harassée et malade. Non, il n'y a rien de plus navrant au monde et qui se ressemble davantage que le retour de don Quichotte à son donjon de la Manche et la décadence de l'Espagne après la défaite de l'*Armada* et la perte des Provinces-Unies. Samson Carrasco, le neveu du barbier, a terrassé cette vaillance que des muletiers, des chevriers et des valets d'hôtellerie avaient déjà si fort ébranlée; des roturiers huguenots, des rustres anglais, des maritornes flamandes, ont eu raison de la noble Espagne. En ce moment, tous les échos de l'Europe lui crient le mot cruel qui acheva le cœur de don Quichotte à son entrée dans son village : « elle est morte, ta dame, et tu ne la reverras plus ! » L'esprit chevaleresque, avec don Quichotte, peut se mettre au lit et mourir.

Telle est la sombre histoire qui se laisse lire sans effort sous les voiles transparens de l'allégorie romanesque. Le *Don Quichotte* est l'œuvre d'un patriote attristé dont la raison est en lutte avec le cœur, et qui ne peut se défendre d'aimer ce qu'il maudit. Vous étonnez-vous qu'il n'y ait pas d'unité dans le caractère de don Quichotte, que ce fou soit si sage, que cet homme de tant d'intelligence ne soit cependant qu'un pauvre insensé ? C'est qu'il y a deux Cervantes comme il y a deux don Quichotte, et que l'un et l'autre prennent alternativement la parole. Il y a un chevalier fou de bravoure, de magnanimité, de générosité, celui qui donne la prédominance aux armes sur les lettres par la bouche de don Quichotte et un homme de génie qui sent avec irritation les dangers de cet héroïsme absurde. Son cœur de Castillan et de vieux chrétien triomphe et s'alarme en même temps, et il raille ce qu'applaudit son orgueil patriotique. A ce moment suprême où tournent les destinées de l'Espagne, Cervantes fut la voix qui exprima le touchant et douloureux mélange de sentimens du peuple espagnol à l'égard de ses maîtres, voix discrète et singulièrement respectueuse qui s'enveloppe d'allégories et que la postérité seule a pu entendre. Quel touchant symbole de la fidélité du peuple espagnol à ses rois que la personne de ce bon Sancho Pança, qui, malgré son peu d'amour pour les coups et les jeûnes inutiles, consent à suivre son maître par des chemins où, pour parler son langage populaire, il y a à rencontrer plus d'*amandes de rivière* que de biscuits ! A la cour de la duchesse, après avoir raconté toutes les folies de son maître, il termina son discours par ces paroles admirables : « Eh bien ! tel qu'il est cependant, je l'aime, et jamais rien ne nous séparera jusqu'à ce qu'une même bêche et une même pioche nous creusent un même lit. » Voilà les sentimens politiques du peuple espagnol et sa fidélité monarchique. On lui dit, comme à Sancho, qu'il faut qu'il se donne trois mille coups de fouet pour désenchanter Dulcinée et quinze coups d'épingle pour ressusciter l'amoureuse Altisidore ; il demande ce que sa chair peut avoir

de commun avec Dulcinée ou Altisidore, et il cède cependant par reconnaissance pour ce maître généreux dont il mange le pain sec, et qui, ne pouvant lui donner encore l'île qu'il lui a promise, lui fait partager libéralement les coups de bâton qu'il reçoit. Ce dévouement est fait pour surprendre; mais, si vous connaissiez ce maître, si vous aviez vu comme il châtia l'audace du Biscaïen, avec quelle aisance il désarçonna le chevalier des Miroirs et avec quelle intrépidité il entra dans la cage des lions! Par-dessus tout, si vous saviez quelle tranquillité il oppose à la mauvaise fortune, et quelle résignation il oppose au besoin! Il n'a jamais envie de boire ni de manger, il peut se passer de dormir, et il est toujours prêt à donner sa bourse et son manteau. Il n'y a que le plat à barbe qui lui sert de casque et sa vieille rondache qu'on ne pourrait lui arracher, ni par force ni par prière. Parfois, il est vrai, on a bien envie de regimber contre ses lubies; mais alors il tourne sur vous des regards si pleins de reproches et il vous dit d'une voix si sévère : « Quand donc, ami Sancho, te corrigeras-tu de ces sentimens de roturier? » qu'on se sent humilié et tout honteux. Que faire avec un tel maître? Se taire, admirer et suivre. C'est ce que fait Sancho Pança, et c'est ce que fait aussi Cervantes.

Jamais homme de génie ne s'est trouvé dans une plus pénible situation d'âme et de cœur que Cervantes. Ses sentimens et ses facultés sont un amalgame d'éléments contraires qui s'arrangent comme ils peuvent, et finissent par s'équilibrer dans une harmonie fantastique. Il y a en lui un patriote dont la clairvoyance contrarie l'enthousiasme, il y a en lui un libéral dont les préjugés nationaux contrarient le libéralisme. Libéral et libéralisme sont des mots bien modernes; cependant je n'hésite pas à les employer pour caractériser le sentiment d'humanité qui est propre à Cervantes. Il est vraiment libéral, et il est même, je crois, le seul des Espagnols de la grande époque auquel on puisse donner ce titre. Le phénomène qu'il présente est comparable à celui de la coque verte de la rose qui se brise progressivement pour laisser épanouir le bourgeon. Figurez-vous un homme qui se fendrait comme une croûte sèche, comme une enveloppe qui bientôt sera hors d'usage, et dont les fissures laisseraient voir un autre homme encore replié sur lui-même. Cervantes est placé à ce point de transition où la chevalerie, qui n'est qu'une forme du libéralisme éternel, se fend pour ainsi dire comme une écorce pour laisser jaillir l'esprit des temps nouveaux qu'elle protège et contraint encore. Cervantes n'a possédé que deux des trois génies particuliers à l'Espagne, et les deux qui, par leur combinaison, pouvaient le mieux engendrer un homme des temps modernes, le génie héroïque et le génie picaresque. Le génie mystique n'a jamais pesé sur son esprit; il n'y a pas dans ses écrits

une seule ligne où l'on sente le visionnaire et le fanatique. Il laisse percer des sentimens religieux, mais qui s'arrêtent à un noble enthousiasme et qui aiment encore à revêtir les belles formes de l'esprit chevaleresque, comme dans cette scène où don Quichotte disserte si éloquemment sur les statuettes de plâtre de saint George, de saint Martin, de saint Jacques, de saint Paul et autres grands chevaliers des escadrons du Christ, ainsi qu'il les appelle lui-même. Une seule fois il a pris pour sujet d'une de ses pièces de théâtre un de ces thèmes théologiques qui ont fourni au génie violent et mystique de Calderon tant de chefs-d'œuvre ; mais l'inclination de son esprit est tellement chevaleresque et humaine que ce sombre sujet s'est transformé sous sa plume, et que la conception du *Don Quichotte* a trouvé moyen de se faire jour dans la seule œuvre mystique qu'il ait écrite. Il s'agit d'un vaurien favorisé du ciel qui se convertit et qui demande à Dieu de prendre à son compte les horribles maladies d'une pécheresse à la condition que son âme sera sauvée. Don Cristoval (c'est le nom de l'*heureux* vaurien), devenu le père de la Croix, est le don Quichotte de l'ascétisme : il donne tout dans ce troc sublime, les mérites de ses prières, de ses macérations, de ses jeûnes, pour devenir l'acquéreur d'infirmités repoussantes. Mais l'humanité de ce fier esprit est garrottée par mille liens invisibles. Les préjugés de l'Espagnol, l'orgueil du sang et de la race pèsent sur lui d'un poids plus lourd que ne l'exigerait le patriotisme. Croirait-on qu'il partage pour tout ce qui n'est pas de pur sang de vieux chrétien, et spécialement pour les Morisques, l'aversion générale de ses contemporains ? Dans le *dialogue des deux chiens Scipion et Berganza*, il applaudit formellement par avance à leur future extermination. Rappelez-vous la manière méprisante dont Sancho traite son ami le Morisque Ricote, lorsqu'il le rencontre après son départ de l'île de Barataria, et comme il lui fait sentir à mots couverts, mais nets, qu'ils n'appartiennent pas à la même franc-maçonnerie, et qu'ils doivent aller chacun de son côté. Rappelez-vous encore l'*histoire du captif* et les louanges prodiguées à la belle Zoraïde pour avoir trahi son pays, son père et sa religion. Ce malheureux père surtout est traité avec autant de dureté par le narrateur que par sa fille. Il n'y a pas une larme pour cette grande et légitime douleur, pas un accent d'humanité, et un silence impitoyable est la seule réponse qu'obtiennent ses sanglots et son désespoir.

Don Quichotte n'est pas seulement un symbole de l'Espagne ; il a été, et en plus d'un sens, un personnage historique et qui a réellement vécu : par exemple il croit aux récits des romans de chevalerie ; mais a-t-il donc si grand tort d'y croire ? Non-seulement tous ses contemporains aimaient ces récits, à commencer par son père Cervantes,

qui en sauve le plus qu'il peut de l'auto-da-fé du curé et du barbier, grands connaisseurs eux-mêmes, et à terminer par cet érudit licencié qui expose avec tant de bon sens comment ces livres, tout absurdes qu'ils sont, seraient des cadres admirablement trouvés pour le poème épique; mais beaucoup y croyaient aussi fermement que don Quichotte lui-même. Rappelez-vous l'incrédulité de l'hôtelier lorsqu'on veut lui prouver que ces récits sont faux. Il veut bien admettre que don Quichotte est fou, mais non pas que les chevaliers errans n'ont jamais existé. L'hôtelier et don Quichotte ont raison l'un et l'autre. Qu'est-ce donc que l'histoire de l'Espagne au xvi^e siècle, sinon l'histoire d'une multitude de don Quichotte sérieux? La seule différence qu'il y ait entre eux et lui, c'est que la réalité de leur vie s'est trouvée d'accord avec leur rêve. Don Quichotte croit à l'existence d'Amadis de Gaule; mais pourquoi, aurait-il pu répondre, n'y croirais-je pas, puisqu'aussi bien je suis obligé de croire à l'existence de Fernand Cortez? En quoi l'un est-il plus merveilleux que l'autre? Si Cortez est historique, pourquoi donc Amadis serait-il apocryphe? Les romans de chevalerie sont pleins de cabrioles merveilleuses, de bonds prodigieux, de chevaliers qui se précipitent du haut des tours et touchent terre sans se faire le moindre mal. Eh bien! pourquoi pas? Rappelez-vous le saut d'Alvarado. Dans un combat contre les Mexicains, Alvarado se trouva seul en face des ennemis, séparé de ses compagnons par un fossé en apparence infranchissable; alors, fixant sa lance en terre et s'en servant comme de point d'appui, il sauta le fossé d'un bond prodigieux, au grand ébahissement des Mexicains, et mérita ainsi de porter désormais dans l'histoire le nom d'Alvarado del Salto. Don Quichotte croit aux andriaques et autres monstres merveilleux sur la foi des romans de chevalerie; mais demandez à sainte Thérèse si ces monstres n'existent pas. Elle les nomme autrement, voilà tout. Plusieurs fois elle fut assaillie du démon: un jour, elle l'aperçut à ses côtés sous la forme d'une énorme bête qui vomissait le feu; une autre fois, comme elle le sentait rôder autour d'elle, elle se retourna et vit un petit nègre qui grimaçait en la regardant. Elle, d'un cœur intrépide, se mit à rire, et le petit nègre s'évanouit. Doutez-vous des enchanteurs, la même sainte vous apprendra ce qu'il faut en penser. Un jour, un prêtre en état de péché mortel lui ouvrit son âme: sainte Thérèse se fit remettre une amulette magique qu'il portait sur lui, la jeta au fond d'un puits, et dès lors les obsessions du péché disparurent. Don Quichotte croit à la chevalerie errante; Ignace de Loyola, chevalier errant lui-même, y croyait aussi. Que pensez-vous qu'il voulût fonder lorsqu'il alla faire la veillée des armes au pied des autels de la Vierge? Un ordre monastique ou un ordre de chevalerie? L'esprit de la chevalerie fut non pas le moyen, comme

on l'a dit, mais le principe de son institution, et il créa vraiment l'ordre des chevaliers errans de la Vierge et de Jésus. Un dernier exemple. Je demande laquelle des rêveries saugrenues de don Quichotte peut se comparer à la rêverie qui donna lieu à la première exploration de la Floride. Le capitaine Ponce de Léon, gouverneur d'une des provinces de l'Amérique espagnole, apprend que la fontaine de Jouvence existe en réalité, et qu'elle se trouve dans le pays encore inexploré que nous connaissons sous le nom de Floride. Alors un irrésistible désir de découvrir la source merveilleuse s'empare de lui, il s'embarque, aborde en Floride, ne trouve rien et s'en retourne confus. Cependant la chimère romanesque survécut à cette première déception : dix ans plus tard il s'embarque pour la seconde fois, et à son arrivée en Floride il est reçu par les sauvages à coups de flèches. Il tombe mortellement blessé et trouve vraiment cette fois le breuvage de l'immortalité. On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Convenez que si don Quichotte est fou, sa folie est bien légitime, et qu'il était excusable d'être épris de chimères qui étaient si voisines de la très historique réalité.

Don Quichotte est un personnage historique non-seulement pour l'Espagne, mais pour l'Europe entière. Les personnages qui faisaient les délices de son imagination avaient vécu pendant les générations qui avaient précédé immédiatement la sienne; mais lui-même vivait réellement en chair et en os au moment où parut le livre de Cervantes. Sa situation en face du monde est celle de toutes les aristocraties européennes en face de la monarchie grandissante et de l'esprit des temps nouveaux. Ces aristocraties turbulentes et entreprenantes ont alors à changer de mœurs. Elles se soumettent en résistant à ces écrasantes machines administratives qui commencent à remplacer l'action irrégulière de l'individu; elles se voient forcées d'apprendre les vertus de la discipline. Ce n'était pas assez, paraît-il, de l'invention de cette artillerie, que Cervantes maudit par la bouche de don Quichotte, comme il y a un siècle Arioste par la bouche de Roland. Ce que l'artillerie a fait pour la valeur militaire, l'administration moderne va le faire pour l'indépendance morale de l'homme. Plus moyen de courir la plus petite aventure; des saintes-hermandads sans nombre ferment partout les avenues. L'esprit de chevalerie ainsi cerné de toutes parts languit, mais ne se rend pas. Plûtôt que de périr, il prendra les formes odieuses du duel et de la guerre civile. Les vieilles habitudes féodales persistent et se font jour à tort et à travers de la manière la plus inattendue. Gentils-hommes français, grands seigneurs anglais, cavaliers espagnols, sont tous soumis à cette époque d'une manière intermittente à la folie de don Quichotte. Subitement la chevalerie leur monte au cerveau, et alors malheur à ceux qui se trouvent en leur présence, car

la plupart ont de meilleures armes que don Quichotte, de meilleures montures que Rossinante, et beaucoup n'ont pas la générosité et le cœur magnanime autant qu'intrépide du chevalier de la Manche.

Don Quichotte est-il fou, ne l'est-il pas? Un mot sur cette question controversée. Don Quichotte n'est réellement fou que pendant les trois premiers livres de la première partie. Il n'est pas douteux que Cervantes n'ait eu d'abord l'intention de tracer le portrait d'un fou complet. La prison d'Argamasilla lui aura fait prendre sans doute pendant un moment la vie tout à fait au tragique, et il aura maudit cette chevalerie qui lui était chère. « Fou à lier, aura-t-il pensé, celui qui croit à de telles chimères décevantes! » et il a écrit comme il sentait; puis, à mesure qu'il soulageait son cœur en punissant son héros de sa généreuse sottise, le repentir lui est venu, le remords et peut-être aussi un sentiment de pitié pour ce pauvre chevalier qu'il faisait bâtonner sans merci. « Après tout, aura-t-il dit, chimère pour chimère, mieux vaut encore celle de la chevalerie qu'une autre; tous les hommes n'ont-ils pas la leur, ces rustres eux-mêmes et ces muletiers qui combattent avec le gourdin contre la lance de mon héros? Ne sommes-nous pas tous plus ou moins fous? Qu'est-ce que l'amour par exemple, et de quel nom appeler les excès auxquels il nous porte? » Alors il a placé en face de la folie d'héroïsme la folie d'amour, représentée par Cardenio, et ce contraste se prolonge pendant la seconde moitié de la première partie du livre. A partir de ce moment, don Quichotte s'est relevé dans l'estime de Cervantes, et il devient le fou éloquent qui prononce le discours sur les armes et les lettres, le fou courtois et bien appris qui donne de si sages conseils à Sancho partant pour son gouvernement. Le premier don Quichotte a plus d'unité peut-être, mais il n'est que comique, et en outre il est le produit d'une boutade de misanthropie excessive; le second est touchant et sublime, et représente mieux le vrai génie moral de Cervantes. Je crois qu'on peut indiquer l'apparition de Cardenio comme le point précis du roman où la conception de Cervantes s'est transformée dans son esprit.

Nous sommes tous plus ou moins fous, car tous nous caressons une certaine chimère : chimère de chevalerie comme don Quichotte, chimère d'amour comme Cardenio, chimère de cupidité comme Sancho Pança. Nous ressemblons tous à don Quichotte, en ce sens que nous sommes tous très sensés dans l'appréciation des choses qui ne nous touchent pas directement ou qui nous laissent indifférens; mais que la chimère secrète vienne à nous démanger, notre imagination la grattera avec frénésie, et alors adieu le bon sens! Voyez Sancho Pança par exemple. On s'accorde généralement à reconnaître que dans le livre de Cervantes il représente le bon sens et

la sagesse pratique; cependant, en dépit de cette réputation si bien établie, l'écuyer vaut le maître, et il y a des momens où l'on se demande quel est le plus fou des deux. Ce personnage est le résultat d'une d'observation admirable et résume toute une loi de notre nature morale. Oui, Sancho est clairvoyant, madré et surnois; touche pourtant à sa chimère de cupidité, et le fou va soudain vous apparaître. Sancho sait parfaitement que son maître est insensé, il ne croit pas un mot des merveilles qu'il lui raconte; mais don Quichotte lui a promis une île, et il s'accroche à cette promesse chimérique avec un acharnement cupide des plus comiques. Toutes les billevesées chevaleresques de don Quichotte sont mensongères, excepté celle qui l'intéresse, lui, Sancho Pança. Il n'y a pas de géans, il n'y a pas d'enchanteurs, il n'y a pas de Dulcinée; mais il y a quelque part une île qui l'attend. Ne sommes-nous pas tous comme le bon Sancho? n'avons-nous pas tous une île qui nous attend? Quel droit avons-nous donc de nous moquer de don Quichotte? La seule différence qu'il y ait entre lui et nous n'est-elle pas tout à l'avantage du bon chevalier? Ses chimères sont nobles, les nôtres pour la plupart sont vulgaires. Ce serait le cas d'enfiler, à l'imitation de Sancho Pança, la série des proverbes qui prouvent que tout le monde connaît son voisin, mais que nul ne se connaît, et de se rappeler l'opposition évangélique entre la paille qui est dans l'œil de notre frère et la poutre qui est dans le nôtre.

Le personnage de Sancho a, comme celui de don Quichotte, subi une transformation complète, et présente sous une autre forme le même admirable spectacle. Le Sancho de la première partie est un véritable rustre, cupide, avare, glouton, quelque peu voleur, avec une certaine inclination à la dureté et à la cruauté. Don Quichotte lui reproche à bon droit d'avoir des sentimens bas et des instincts de roturier. Si don Quichotte quitte l'hôtellerie qu'il a prise pour un château sans vouloir payer son écot, il a du moins une excuse dans sa folie, tandis que Sancho, qui l'imité, n'en a aucune. Il sait fort bien qu'on ne quitte pas une auberge sans payer sa dépense, et que les privilèges des écuyers de chevaliers errans qu'il met en avant pour s'en dispenser n'ont jamais été admis par les hôteliers. Lorsque don Quichotte a renversé de son cheval le pauvre moine qu'il prend pour un enchanteur, le premier mouvement de Sancho est de se précipiter sur la victime pour lui enlever son froc et ses chausses, sous ce beau prétexte que les dépouilles des vaincus appartiennent aux écuyers des chevaliers errans. Plus tard, quand Dorothée, travestie en princesse Micomicona, fait luire à ses yeux la perspective prochaine de l'île désirée, qu'il croit peuplée de noirs, il médite déjà de vendre ses sujets comme esclaves pour s'en faire de gros

revenus. Pourtant ce rustre n'est pas soumis en vain à l'influence de la forte imagination et de la nature morale élevée de don Quichotte : peu à peu, au contact de son maître, Sancho prend une autre nature, il s'épure et s'ennoblit, et il devient enfin le gentil, ingénieux et subtil écuyer que nous admirons dans la seconde partie. Ce paysan, qui ne sait ni lire ni écrire, a fini, à force d'entendre parler son maître, par devenir aussi savant que lui en matière de romans de chevalerie et de lois chevaleresques. Il a raison, le bon Sancho, d'être dévoué et ne pas trop tenir à ses gages, car don Quichotte a payé ses services d'un salaire inestimable : il lui a donné une âme, et il l'a initié aux vertus de l'humanité.

Quant à la folie de don Quichotte, elle m'a toujours donné envie de consulter un physiologiste. Il y a une notable différence entre la folie et l'hallucination, qui nous paraît la véritable maladie de don Quichotte. En tout cas, s'il est fou, l'ingénieux hidalgo constitue une exception remarquable dans le monde de la folie. Les physiologistes s'accordent à dire que la vanité est toujours au fond de toutes les variétés de la folie. Or la vanité est absolument absente de l'âme exaltée de don Quichotte. Jamais âme plus noble ne fut en même temps plus modeste. Les romans de chevalerie ont causé le désordre de son intelligence; vous croyez peut-être qu'ébloui par leurs splendeurs et leurs merveilles, il a rêvé les titres les plus éclatans et qu'il médite d'être empereur ou à tout le moins duc et grand d'Espagne. Pas du tout : il a choisi la plus pauvre de toutes les noblesses, la plus conforme à sa condition de simple hidalgo, celle de chevalier errant. Ni l'or ni les commodités du luxe ne l'attirent; il se résigne joyeusement à la faim et à la soif, aux ardeurs du soleil et aux froides atteintes de la pluie, qui sont les misères habituelles de la vie du chevalier errant. Il ne demande qu'à se dévouer au service des faibles et des opprimés, à faire respecter la justice, à découvrir et à soulager l'infortune. Certes jamais folie ne fut moins exigeante et ne se rapprocha davantage de ce désintéressement que nous estimons chez les sages comme la parfaite vertu.

Oui, il y a en vérité une profonde sagesse dans la folie de don Quichotte, et les leçons de sa vie peuvent profiter à tous. Les grandeurs et la puissance sont le privilège de quelques-uns seulement, et don Quichotte ne les ambitionne pas; mais il est une noblesse que tout homme peut justement ambitionner, celle du chevalier errant. C'est le droit de tout homme, et c'est même son devoir, que d'aspirer à cette noblesse. Chacun de nous en effet ne peut-il pas être, dans sa sphère d'action et d'influence, un véritable chevalier errant? Pour cela, il ne faut ni grande fortune ni puissans moyens d'action; le petit bien et les vieilles armes de don Quichotte y suf-

fisent, et l'indigence même de Cervantes n'est pas un obstacle. Qu'est-ce qui nous empêche de supporter patiemment le chaud et le froid, la faim et la soif, les déceptions de la vie et les rigueurs de la fortune, de chercher, chacun en ce qui nous concerne, le triomphe de la justice? L'état de chevalier errant ne réclame rien qu'une âme et un cœur, et on s'accorde à penser que ces dons ont été libéralement octroyés par Dieu et la nature à chacun de nous. La chevalerie errante est donc en un sens toujours vivante, et don Quichotte a eu raison de croire à son existence. Sans doute il s'est trompé en prenant une des formes de cette éternelle chevalerie pour cette chevalerie elle-même; pourtant son erreur n'est-elle pas excusable, et ne se renouvelle-t-elle pas à chaque minute dans l'histoire? Ne l'avons-nous pas vu commettre autour de nous? ne l'avons-nous pas commise nous-mêmes? Il naît toujours des âmes nobles; mais le présent, qui nous écrase tous de ses exigences mesquines, leur fournit rarement l'occasion de se manifester comme elles le désiraient, et conquiert rarement leurs sympathies. Jamais elles ne trouvent en lui l'idéal de noblesse, de justice, de perfection morale, qu'elles poursuivent, et alors elles se tournent pour le chercher vers les lointains du passé ou les vagues perspectives de l'avenir. Quel moyen avons-nous donc d'échapper à l'erreur de don Quichotte? Nous sommes tous forcément des utopistes rétrogrades ou des utopistes chimériques, nous sommes tous les chevaliers d'une idée qui n'existe plus ou les chevaliers d'une idée qui n'existe pas encore. Nous n'avons qu'un moyen, un seul, d'éviter l'erreur de don Quichotte : c'est d'être persuadés de la vérité qui le frappa seulement à l'heure de sa mort. Illuminé par l'approche du ciel, le brave hidalgo reconnu, nous dit Cervantes, la folie de sa vie tout entière. Il vit qu'il aurait pu être un parfait chevalier sans sortir de son petit bourg de la Manche. Pour cela, il lui suffisait d'accomplir noblement la tâche de chaque jour, d'aimer ses proches plus qu'il ne l'avait fait, de redresser les torts de son village, d'aider ses voisins et de vivre chrétiennement en paix avec eux. Or il paraît que ce moyen d'échapper à l'erreur est bien difficile, car les hommes y songent bien rarement, et nous voyons que d'ordinaire ils aiment mieux se faire les chevaliers du passé et de l'avenir que les chevaliers du présent. Ainsi notre propre conduite justifie celle du bon don Quichotte, et la leçon de sa vie trouve encore journellement son application dans la vie de chacun de nous.

ÉMILE MONTÉGUT.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

II.

L'ESPRIT FRANÇAIS EN SUÈDE. — L'ÉDUCATION DE GUSTAVE III.
— SON PREMIER VOYAGE A PARIS.

I.

Ce n'est pas du règne de Gustave III que date l'imitation des mœurs et de l'esprit français en Suède. Sans remonter jusqu'au temps de la reine Christine, la période qui s'était écoulée depuis la mort de Charles XII avait vu la Suède faire appel aux influences étrangères, particulièrement à celle de la civilisation brillante qui attirait tous les regards de l'Europe vers la France du XVIII^e siècle. Nous avons dit, il est vrai, que l'époque de *la liberté* fut en Suède un temps de profonde anarchie, qui rendait ce pays inutile à ses alliés et accumulait sur lui de graves dangers extérieurs (1); mais la corruption politique dont nous avons tracé le tableau ne dura pas assez longtemps pour étouffer l'énergie intellectuelle dont un peuple encore jeune se sentait animé, et les rapports intimes qui unirent alors la France et la Suède contribuèrent, avec l'ardeur d'un siècle si fécond, à soutenir et à développer cette énergie. Avant de mettre un terme aux abus et de prévenir les dangers qu'avait enfantés l'anarchie, Gustave devait ressentir les effets de cette activité nouvelle, et son éducation, d'accord avec ses intérêts politiques, di-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

rigea de bonne heure ses sympathies et ses pensées vers Paris et vers la cour de Versailles.

Pendant le xvii^e siècle, notre influence s'était exercée principalement sur les cours par notre politique, et sur les esprits d'élite par notre littérature. S'élargissant sur une si ferme base, cette influence se répandit au loin pendant le siècle suivant; elle descendit parmi les peuples, dans les classes moyennes; elle servit d'organe à quelques-unes des idées les plus conformes à la justice éternelle et au bon sens, et si elle ne fut pas sans mélange, c'était à ceux qui la recevaient de faire leur choix et de se défendre, car, loin de détruire chez les nations l'originalité propre, elle tendait au contraire à l'encourager et à la soutenir; elle excitait plus encore qu'elle ne dominait, elle éveillait au lieu d'assoupir; elle était de nature à secouer la lenteur, à enhardir la timidité, à rassurer l'inexpérience en la dirigeant, bien plutôt qu'à éteindre le génie national; elle était en un mot désintéressée dans son œuvre. La preuve en est que le moment de son action la plus intense a été immédiatement suivi, comme on l'a vu au commencement du xix^e siècle, d'un réveil du sentiment individuel plus énergique et plus profond que jamais dans chacune des nations de la famille européenne. Il en a été ainsi pour les peuples du Nord en particulier; ils ont eu, après leur période d'imitation française, une efflorescence remarquable d'originalité vive. La Suède, même pendant sa servitude apparente, avait ses libres esprits, ses oiseaux sauvages qui parcouraient les airs : Swedenborg et Bellman; on ne saurait soutenir que l'influence française au xviii^e siècle l'ait corrompue, et l'on peut d'autant moins accuser Gustave III que cette influence était puissante en Suède longtemps avant lui. Charles XII prenait grand plaisir à des mascarades copiées sur les fêtes somptueuses de Versailles, ou bien aux représentations du *Bourgeois gentilhomme*, qu'on jouait à sa cour avec tous les intermèdes et « agrémens; » il se faisait lire les tragédies de Racine dans ses campagnes, et nulle ne lui plaisait plus, on le comprend, que *Mithridate*, où il goûtait fort le grand projet médité par le roi barbare contre les Romains. On lui lisait aussi Boileau; mais, arrivé un jour à ce passage de la huitième satire où l'auteur traite d'écervelé, en vers fort plats à vrai dire, le héros macédonien, il arracha le livre des mains de son lecteur Fabrice et le mit en pièces. Charles XII signait de Bender, comme Napoléon de Moscou, des ordonnances concernant sa troupe ordinaire de comédiens français; c'était là ce même roi qui refusait de parler aux ambassadeurs étrangers autrement que dans sa langue, et qui ne consentait pas surtout à parler français malgré l'usage presque constant déjà de la diplomatie. Avec sa rudesse naïve, qu'il ne pratiquait d'ailleurs qu'envers lui-même (car il était doux et bon envers les autres), avec

son orgueil national un peu farouche, et vis-à-vis des cours souvent intraitable, épris cependant d'un goût, au moins passager, pour nos fêtes et d'un respect plus durable pour notre littérature, Charles XII représente bien cette Suède et peut-être même cette Europe du commencement du XVIII^e siècle, rendant un hommage spontané et presque involontaire à la France, sans toutefois se laisser asservir.

Immédiatement après lui, la période de la liberté, qu'on oppose quelquefois au règne de Gustave comme plus originale, a dû précisément à l'influence française quelques-uns de ses meilleurs fruits. Ce serait une longue et curieuse histoire que celle de cette invasion de l'esprit français chez un peuple lointain et ami; il ne serait pas impossible (mais cette tâche excéderait nos limites) de la reconstruire tout entière. La philosophie française avait rencontré de bonne heure en Suède des disciples intelligens et dévoués. L'ancienne scolastique, qu'avait à peine ébranlée la doctrine de Ramus, y fut vaincue par le cartésianisme pendant les vingt dernières années du XVII^e siècle, non sans de rudes combats, dont seraient témoins les centaines de liasses intitulées *cartesiana* qui couvrent les tablettes de la bibliothèque d'Upsal. L'influence de la nouvelle philosophie se fit immédiatement sentir dans l'enseignement et dans la science. Une logique plus rigoureuse et plus conforme à la raison, un langage plus élevé à la fois et plus simple régnèrent dans les universités. « Il y a un certain nombre de vérités primordiales auxquelles se rapporte la science humaine et qui la contiennent tout entière. Elles sont comme les indestructibles Hermès marquant le chemin royal que doit suivre toute recherche intellectuelle jalouse d'atteindre le but; ce but est la vérité, vers laquelle tendent toute pensée humaine, tout soupir incessant de la créature, tout effort, même obscur, de la création. Il ne faut point chercher la vérité dans la multiplicité et la variété infinies, elles n'en peuvent offrir que le fugitif reflet; mais il y a au fond des connaissances humaines quelque chose d'impérissable, et le choix est nécessaire d'un petit nombre d'idées maîtresses, seules capables de nous conduire hors du labyrinthe des philosophies. De même qu'à mon avis c'est l'objet des sciences naturelles de comprendre tous les phénomènes sous le plus petit nombre de lois possible, de même je crois que la logique et la métaphysique doivent tendre à ramener à quelques principes et à quelques idées élémentaires ce superflu d'argumens et de formules qui embarrassent maintenant la simple vérité... » Ainsi s'exprimait vers 1730 un des premiers cartésiens en Suède, un professeur de l'université de Lund, nommé Rydelius, dont on pourrait citer beaucoup de pages semblables, et que les Suédois comparent à notre Fénelon. Ce ferme langage, qui contrastait avec les habitudes d'une scolastique confuse, causait une

vive sensation et marquait le point de départ d'une période nouvelle. La vraie méthode philosophique devait profiter d'abord à la science : Linné s'en empara. Voilà le grand esprit qui, pendant la période de la liberté, représenta fidèlement en Suède, avec une originalité incontestable, les meilleures inspirations du XVIII^e siècle, son ardente curiosité d'esprit, son goût de logique rigoureuse et claire, son amour de l'humanité. Il partagea les faiblesses de son temps, non pas l'indifférence religieuse ni le scepticisme, mais au contraire une certaine superstition fort commune dans un siècle qui prétendait s'être affranchi de tous préjugés et de toute discipline. Ce que d'autres avaient mérité par l'orgueil, il le subit par une sorte de timidité. Contemporain de Voltaire, compatriote de Swedenborg, il eut à un très haut degré la clairvoyance et la perspicacité qui semblaient être alors les apanages de l'esprit français, et, par un singulier contraste, il céda en même temps à ces tendances mystiques que les peuples du Nord commençaient à répandre en Europe (1).

La Suède s'était familiarisée avec notre littérature comme avec notre philosophie; on jouait à Stockholm Molière et Racine; Boileau était traduit, et des poètes nationaux comme Creutz et Gyllenborg adoptaient les préceptes les plus sévères de notre versification et de notre goût. Voltaire, par l'avènement de la mère de Gustave III, avait pris possession pour ainsi dire d'une province nouvelle, et régnait désormais à Ulricsdal et à Drottningholm, où résidait la cour suédoise, aussi bien qu'à Potsdam. Il comptait depuis longtemps Louise Ulrique, comme ses sœurs, la princesse Amélie et la margrave de Bayreuth, dans sa clientèle princière : il lui adressait de petits vers, un quatrain sur les premiers cheveux blancs du grand Frédéric, un impromptu sur une rose que ce héros avait désirée; elle lui répondait par des épîtres où les neuf sœurs, Mars, Morphée, l'Hélicon et Cythère étaient invoqués sans cesse. Voltaire l'encourageait : « Quoi ! vous faites des vers, madame ! et vous en faites comme le roi votre frère ! C'est Apollon qui a les muses pour sœurs. » Depuis qu'ils avaient une reine philosophe et depuis que leurs poètes se proclamaient ses élèves, Voltaire trouvait de l'esprit aux Suédois; il poussait la condescendance jusqu'à promettre de refaire son *Charles XII*. C'est le théâtre surtout, pendant le XVIII^e siècle, qui, avec ses séductions de tout genre, popularisa au loin notre esprit et nos mœurs. Il paraît qu'on avait songé pour la première fois en 1699, sous Charles XII, à faire venir à Stockholm une troupe française, et, malgré la série de guerres qui s'ou-

(1) Nous avons fait connaître son curieux écrit inédit, *Nemesis divina*, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1861.

vrit dès l'année suivante, les représentations continuèrent jusqu'en 1705; mais alors la disette d'argent et les malheurs publics y mirent un terme. Rosidor, chef de la troupe, revint en France avec ses camarades Savigny et Duchemin, ce dernier pour faire depuis une certaine fortune à Paris dans les rôles à manteau. Après deux nouvelles tentatives, la comédie française fit enfin un établissement durable au temps de la jeunesse de Gustave III. Tout était profit pour la Suède dans cette importation : l'art dramatique avait été exploité jusque-là dans ce pays par des troupes allemandes; elles représentaient dans un jargon informe *le Docteur Faust, l'Homme riche et Lazare, Nos Pères avant la chute*, débris des anciens mystères, qui n'apparaissaient plus que comme des bouffonneries sans nom. Les novateurs, parmi ces comédiens errans, avaient toutefois commencé à jouer dans les villes suédoises les comédies du poète danois contemporain Holberg, et c'était frayer les voies à la comédie française, car Holberg, avec son originalité réelle et profonde, est en même temps et s'intitule lui-même disciple de Molière. D'autre part, les beaux esprits suédois, grands seigneurs et courtisans, s'étaient épris de la scène française à Paris même, grâce à de nombreux voyages. Le comte Charles Fersen, un des chefs du parti des chapeaux, et que le baron de Breteuil appelait dans ses dépêches « un grand républicain, » doué d'une belle physionomie et d'une taille imposante, avait cédé à cette passion jusqu'à s'engager sous un faux nom dans plusieurs théâtres des provinces de France. Ce farouche partisan, avant de tonner dans les diètes suédoises, avait interprété sur nos scènes les principaux personnages de la tragédie classique. De retour dans sa patrie, il avait mis cet amusement à la mode et fait jouer nos pièces par les cavaliers et les dames de la cour. Lors donc que des troupes de comédiens français voulurent s'établir définitivement en Suède, elles trouvèrent les esprits tout préparés, et firent promptement disparaître les troupes allemandes, qui ne pouvaient lutter avec elles. Leur influence éveilla le goût public et suscita peu à peu la création d'une scène nationale. Dalin et Gyllenborg traduisirent d'abord, il est vrai, un bon nombre d'ouvrages français; mais bientôt ils composèrent, sur les données que leur fournissaient en abondance les annales de leur patrie, des pièces bien supérieures à ce qu'on avait écrit jusqu'alors, et la Suède fut en possession d'une littérature dramatique.

Le goût des beaux-arts devait se développer aussi à la suite des rapports devenus intimes entre Stockholm et Versailles. La Suède avait reçu indirectement une première leçon de l'Italie : les glorieux capitaines de Gustave-Adolphe avaient, pendant la guerre de trente ans, dépouillé l'Allemagne méridionale et surtout la Bohême, où Rodolphe II avait voulu ériger une nouvelle Athènes. Quelques-uns des

chefs-d'œuvre de la renaissance s'étaient trouvés ainsi transportés sous le climat du Nord. Pour les recevoir, leurs nouveaux possesseurs construisirent de riches habitations, dont les modèles furent empruntés d'abord à l'architecture italienne; un peu plus tard seulement, on imita la France de Louis XIV. Si l'on veut constater en quelle mesure ces divers enseignemens profitèrent à la Suède, on n'a qu'à feuilleter les trois beaux volumes in-folio de l'ouvrage du comte Dahlberg, *Suecia antiqua et hodierna (la Suède d'autrefois et d'aujourd'hui)*. Dahlberg était contemporain et rival de Vauban et de Cohorn; il a construit d'innombrables fortifications depuis les frontières de la Laponie jusqu'à Brême et des côtes du Cattegat aux rives du Ladoga; le marquis de Montalembert passe pour avoir repris quelques-unes de ses traditions. Il était en même temps dessinateur fort habile; après avoir, avec le secours de nombreux graveurs français, composé pour plusieurs grandes publications historiques des dessins aujourd'hui recherchés, figurant les fêtes et les batailles, il s'occupa exclusivement du *Suecia*, son principal ouvrage. Ce beau livre se compose de trois cent cinquante-trois gravures représentant les villes, châteaux et églises de la Suède vers le commencement du XVIII^e siècle. Le célèbre artiste français Sébastien Leclerc, le même qui a gravé les *Batailles d'Alexandre* d'après Lebrun, les *Conquêtes de Louis XIV*, les *Médailles, jetons et monnaies de France*, etc., fut son principal auxiliaire. Dahlberg acheva seulement quelques mois avant sa mort, en 1702, cette œuvre de cinquante-deux années, qui ne fut publiée qu'en 1716. Un tel monument étonna l'Europe; donné en présent à toutes les cours, ainsi qu'aux hommes les plus éminens en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, il montra aux regards surpris une Suède somptueuse, avec un nombre infini de résidences magnifiques, rivales de Fontainebleau, de Marly et de Versailles. La réalité répondait-elle à ces représentations fastueuses? Oui, en partie. Il est vrai que maint propriétaire noble avait transmis à Dahlberg le plan de son château non pas tel qu'il était véritablement, mais tel qu'il devait être un jour; maint édifice encore aujourd'hui incomplet figure dans l'ouvrage comme s'il était achevé. Il n'y avait sans doute pas en Suède autant de Le Nôtre que ces dessins en feraient supposer; cependant le tableau est véridique à tout prendre: il nous montre ce que l'aristocratie avait jadis possédé de richesse effective, et par quel luxe éclairé elle avait contribué à former le goût de la nation. La Suède a conservé jusqu'à notre temps de beaux vestiges de cette ancienne grandeur; on en peut juger par l'admirable résidence de la famille de Brahé, à Skokloster (1).

(1) Un habile artiste suédois, M. Billmark, a publié en 1863 à Paris une intéres-

La royauté avait continué ces traditions de la noblesse suédoise; le château royal de Stockholm, avant et après le grand incendie du 18 mai 1697, dut reproduire l'idée d'une monarchie qui venait d'usurper et qui affichait la toute-puissance. On convia pour l'embellissement de ce palais et d'autres résidences royales ou princières les principaux disciples et quelques-uns des maîtres de l'école française; beaucoup de leurs travaux, achevés pendant la période qui précéda immédiatement le règne de Gustave III, subsistent aujourd'hui, de sorte qu'en visitant ces belles galeries construites au XVIII^e siècle, le voyageur français croit retrouver à cinq cents lieues de Paris quelque Versailles inconnu. Non-seulement la cour de Suède faisait de nombreuses commandes à Coysevox, Natoire, Chardin, Oudry, Boucher, mais des artistes distingués allaient s'établir à Stockholm, où les attiraient des offres avantageuses. On eut ainsi la famille des Chauveau, qui méritèrent une grande estime et obtinrent certains privilèges étendus plus tard à tous les étrangers résidens, les deux peintres Thomas et Hugues Taraval, et le sculpteur Philippe Bouchardon; l'académie suédoise de dessin dut sa constitution définitive à ces deux derniers artistes. Philippe Bouchardon porta depuis 1741 le titre de « statuaire de la cour de Suède; » après sa mort en 1753, son emploi fut offert au sculpteur Larchevêque. Celui-ci, après un contrat passé avec le ministre de Suède à Paris, alla s'établir pour vingt-deux années à Stockholm, où il devint directeur de l'académie de peinture et de sculpture. Cette capitale lui doit, sans compter ses travaux dans le château royal, plusieurs des statues qui la décorent aujourd'hui : le *Gustave Vasa*, sur la Place des Nobles, fondu en 1770, œuvre un peu lourde, mais grave et imposante (M^{me} de Staël l'appelait le *Jupiter Olympien* de la Suède) et la belle statue équestre de *Gustave-Adolphe*, sur la grande place qui fait face au pont principal et au château.

Un développement économique et industriel avait accompagné le mouvement de la littérature et de l'art, car l'effervescence générale du XVIII^e siècle, ayant gagné la Suède, s'y manifestait dans toutes les directions, et c'était encore à la France qu'on venait demander, en vue de cet autre essor, des exemples et des encouragemens. Déjà, pendant les premières années du siècle, l'illustre ingénieur Polhem (1), après avoir étonné à Versailles Louis XIV et Perrault par d'habiles travaux de mécanique, avait mis la première main à l'œuvre de canalisation qui réunit aujourd'hui de Gothenbourg à Stockholm les eaux de la Baltique et celles de la Mer du Nord. Un autre grand citoyen fut Jonas Alströmer. Sa carrière industrielle

sante série d'estampes représentant les différens aspects de ce magnifique château, avec les détails de l'ameublement, qui date du XVII^e siècle ou de la fin du XVI^e.

(1) Mort en 1751, à quatre-vingt-dix ans.

ne commença qu'après qu'il eut étudié l'Angleterre et visité avec soin la France; il vint s'enquérir à Tours de nos fabriques de soie, et à Saint-Germain de nos fabriques de bas, dont il essaya d'engager plusieurs ouvriers. Il quittait la France en toute hâte au mois de juillet 1723, sur la nouvelle qu'on le poursuivait à l'occasion d'une telle tentative, sévèrement interdite; mais, pendant le voyage même de Paris à la frontière, il avait remarqué les vigognes de la ménagerie de Chantilly, et résolu d'acclimater dans le Nord ces utiles animaux; il avait vu fabriquer dans Abbeville nos plus fines draperies, et rêvé de doter sa patrie d'une semblable fabrication. De retour avec le projet arrêté de créer en Suède l'industrie du coton et de la laine, il lui fallait à toute force, en dépit des précautions égoïstes avec lesquelles chaque nation s'efforçait alors de cacher aux yeux des étrangers ses procédés industriels, se procurer au dehors des métiers, des instrumens à carder, à fouler, à peigner la laine, puis la laine elle-même, les drogues nécessaires à la teinture, les ouvriers enfin. C'était de France et de Hollande qu'il obtenait clandestinement, et au prix de véritables dangers, ce précieux butin. Il devait traverser vingt fois la mer, échapper à d'actives poursuites, soustraire à la rigueur des lois, avec les ouvriers qu'il embauchait, tout un matériel acquis à des prix exorbitans, par contrebande; mais après toutes ces peines il rapportait dans son pays une source de richesse que les vingt années de paix intérieure dont la mort de Charles XII fut suivie allaient permettre de développer.

Dans son pays même, Alströmer eut à vaincre de nombreux obstacles. Sans entrer dans le détail de ses efforts, dont le récit serait dramatique, il suffira de dire qu'une visite du roi, en 1728, dans une bourgade voisine de Gothenbourg, transformée en moins de quatre années, marqua définitivement son triomphe. La petite ville suédoise d'Alingsos offrait alors des filatures de coton, des fabriques d'étoffes de laine, de draps, de passementerie, de rubans, des teintureries, des mégisseries : elle devait grandir rapidement; on y comptait quatorze mille ouvriers en 1754, dix-huit mille en 1761. Afin que la Suède cessât d'être asservie à l'étranger pour la matière première, Alströmer avait acclimaté les moutons anglais, ceux d'Espagne et de Maroc, les chèvres d'Angora, encore inconnues en Europe, sauf un seul individu apporté par Tournefort à Paris. Bien plus, il avait envoyé de France, dès 1723, des plants de pommes de terre, qui avaient prospéré dans tout le territoire d'Alingsos, tandis qu'on montrait encore ce tubercule dans la plupart des jardins botaniques d'Europe comme une plante rare du Pérou. Il paraît qu'il rencontra d'abord en Suède, à l'occasion de cette dernière culture, certaines résistances analogues à celles que Linné avait déjà trou-

vées sur sa route, quand des fanatiques lui avaient reproché d'avoir fait connaître les racines comestibles qui poussent dans le Nord à l'état sauvage : il ne convenait pas, à leur avis, de contrarier les jugemens de Dieu, à qui il pouvait plaire de châtier par la famine les péchés des hommes. Un autre contemporain affirme que lorsqu'on institua pour la première fois en Suède, sur l'ordre des états, le bureau de statistique, des consciences timorées craignirent pour la nation tout entière le châtiment que David attira jadis sur son peuple quand il en ordonna le dénombrement. De pareils témoignages doivent servir à faire mesurer la valeur des efforts que tentaient des patriotes comme Alströmer.

Son infatigable ardeur ne connut pas de limites une fois les premiers obstacles vaincus : il introduisit en Suède la culture du tabac, perfectionna par les procédés anglais la fabrication du fer, multiplia les raffineries de sucre, raviva la construction maritime et la marine marchande nationale, en faisant adopter une législation qui rappelait le fameux *acte de navigation* de Cromwell. Ses efforts contribuèrent à faire conclure avec la France (25 avril 1741) une convention qui resta pour un long temps le seul acte réglant les rapports commerciaux des deux pays. L'Angleterre avait été la première à comprendre quelles richesses contenait le sol de la Suède; elle avait envoyé ses spéculateurs s'emparer de l'exploitation des mines, et bientôt, à la faveur de ces relations nouvelles, elle avait attiré dans sa marine beaucoup de matelots suédois. Averti par cet exemple et par le spectacle de l'activité qui régnait dans le Nord, le gouvernement français prit l'éveil; rechercha des liens plus étroits avec la Suède, et obtint la franchise du port de Wismar pour ses marchandises et denrées, avec des conditions égales pour ses armateurs à celles des nations les plus favorisées. C'est Jonas Alströmer qui, en faisant conclure un traité de paix avec Alger, ouvrit la Méditerranée au pavillon national et provoqua la création de la première compagnie suédoise du Levant, dont il devint un des chefs, comme il l'était de la première compagnie des Indes orientales; c'est lui qui fit acheter le territoire de Barima, au sud de l'Orénoque, dans la Guyane du nord, territoire qui appartient encore aujourd'hui à la Suède, mais sans avoir jamais servi, comme il l'espérait, à un établissement colonial. Il mourut en 1761, comblé d'honneurs et de richesse, non sans laisser à ses concitoyens quelques avis consignés dans un livre qu'il intitulait *la Prospérité de la Suède, si elle le veut bien*; la Suède ou plutôt les partis qui la divisaient ne le voulurent pas, et la mort épargna au grand citoyen le chagrin de voir ruiner par les guerres civiles une grande partie des établissemens qu'il avait fondés. Sa puissante impulsion ne devait pas toutefois rester entièrement inactive, et quelques restes

importans de ses créations subsistèrent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : nos archives des affaires étrangères contiennent les curieux témoignages des efforts que tenta M. de Calonne, de 1785 à 1787, pour faire rentrer en France, de gré ou de force, ceux de nos ouvriers qui étaient allés s'établir dans la ville d'Alingsos, et y avaient monté des manufactures de bas de soie dont la concurrence donnait alors à la fabrique lyonnaise les plus vives alarmes (1).

Le mélange intime des peuples, non-seulement par les idées politiques et morales, mais par la communauté des intérêts matériels, par la navigation et le commerce, ne suffisait pas à la ferveur du XVIII^e siècle; il excitait encore, on l'a vu, le développement intérieur de chaque pays, afin que de toutes parts des ressources particulières utilement exploitées vissent concourir à la propriété commune : son génie d'initiative et d'invention a enfanté l'industrie moderne, et l'on sait de quelle façon il a recommandé le retour à l'agriculture, la réforme de ses procédés, toute la science nouvelle qui se rapporte à l'économie domestique : Joseph II labourait un champ en dirigeant de ses propres mains la charrue, et l'on se rappelle quel était l'engouement de la France pour les innovations agricoles, que la mode elle-même adoptait. Il n'en était pas autrement en Suède, d'après le curieux témoignage du comte Tessin, qui, de Stockholm, écrivait ces lignes en 1762 :

« Jamais l'agromanie n'a compté un si grand nombre d'adeptes; c'est la maladie épidémique de nos jours. Les modèles multipliés de charrues à défricher, à creuser, à labourer, les aratoires, les sarcloirs, les semoirs imaginés par Tull, par Du Hamel, par Châteaueux, par La Plombanie, par nos Suédois et par tant d'autres, sont d'une exécution dispendieuse et ne servent qu'à embrouiller. Pourquoi rendre compliqué un ouvrage dont la simplicité fait l'âme et le succès? Que deux ou trois personnes sensées de chaque pays donnent des avis digérés à leurs compatriotes, il faut être de bien mauvaise humeur pour y trouver à redire; mais que la mode fasse écrire à tout le monde des songes creux, et qu'un essaim de législateurs en agriculture nous fasse tourner la cervelle, c'est à quoi je ne saurais m'accoutumer. Cette manie passera comme toute autre, après avoir laissé son empreinte à notre siècle... Plus le monde est avide de projets, plus il faut être réservé à en donner : un repas d'affamés ne doit pas être servi trop chaud. »

Bien qu'ils fussent d'un moraliste un peu morose, ces conseils n'étaient peut-être pas hors de propos. Comme la France de Louis XV, la Suède, vers le milieu du XVIII^e siècle, était tourmentée d'une ardeur impatiente, d'une ambition d'esprit malaisée à satisfaire, d'un désir de prospérité matérielle surexcité par le souvenir des maux

(1) Nous donnerons à part tout le développement et les preuves de cet intéressant épisode des mœurs industrielles du XVIII^e siècle.

qu'elle avait subis et par le sentiment de ceux que les discordes intérieures lui imposaient encore. L'éducation de Gustave III allait se faire au milieu de tant d'excitations diverses, dans le désordre des guerres civiles, dans l'effervescence d'un siècle ami des réformes et des imitations étrangères, dans le bruit et le tumulte, qui risquent d'empêcher toute culture féconde. Cette éducation devait souffrir assurément de tant d'influences extérieures, non pas assez cependant pour étouffer dans le cœur du jeune prince un vif sentiment de patriotisme, ni pour affaiblir l'intelligente sympathie qui l'entraînait vers ses naturels alliés.

II.

Dès sa première enfance, Gustave III fut privé d'une sérieuse direction, intellectuelle ou morale. Le roi son père, Adolphe-Frédéric, indolent et incapable, avait accepté à contre-cœur la domination que les états faisaient peser sur lui; il déclarait tout net qu'il eût mieux aimé être « tambour en Allemagne » que roi de Suède, et il profitait des loisirs qu'on procurait à la royauté pour se livrer à la pratique de vulgaires métiers dans sa belle résidence de Drottningholm. La reine, Louise-Ulrique, la sœur du grand Frédéric, était belle et spirituelle, mais fière et dédaigneuse, et le dépit qu'elle avait de régner sans grandeur en Suède la préparait mal à veiller avec sollicitude sur le jeune prince auquel revenait un héritage qu'elle tenait pour peu enviable et même pour incertain. Une vive intelligence, fort digne de son temps, faisait de cette princesse une protectrice dévouée des sciences, des lettres et des arts; mais elle avait aussi emprunté de son siècle une inquiète curiosité qui la rendait accessible aux théories les plus téméraires : on la vit, au lieu de s'enfermer dans les soins d'une éducation maternelle, expérimenter les doctrines de Rousseau sur un malheureux enfant nègre qu'elle avait reçu en cadeau de quelque voyageur. Elle voulut savoir ce que produirait chez cet être abandonné le naturel se développant à l'aventure; elle imagina de le sevrer de toute sorte d'instruction intellectuelle, morale ou religieuse, et, comme l'expérience se faisait dans l'atmosphère corrompue des antichambres ou des alcôves de palais, son misérable jouet devint, comme on pouvait le prévoir, un triste et vil héros d'intrigue.

Gustave, né le 24 janvier 1746, avait deux frères et une sœur (1);

(1) Le prince Charles, né le 7 octobre 1748, duc de Sudermanie en 1772, et qui devint régent après la mort de Gustave III, puis roi sous le nom de Charles XIII; le prince Frédéric-Adolphe, né le 18 juillet 1750, duc d'Ostrogothie en 1772, mort en 1803, et la princesse Sophie-Albertine, née le 8 octobre 1753, destinée à mourir seulement en 1829, après avoir été témoin des nombreuses infortunes de sa famille.

mais le cérémonial des cours, observé rigoureusement alors, exigeait que l'héritier de la couronne reçût une éducation tout à fait séparée. Gustave rencontrait d'ailleurs dans son frère Charles une faiblesse de caractère et d'esprit qui lui rendit toujours son commerce peu sûr; il n'eut aussi que plus tard des rapports de confiance mutuelle et d'amitié avec le prince Frédéric et la princesse Albertine. Jusqu'à l'âge de quatre ans, il fut confié à une gouvernante qui observait avec scrupule les traditions de cérémonial dont l'époque de la souveraineté royale avait laissé le souvenir. Au sortir de la main des femmes, le soin de son éducation fut revendiqué par les états, à qui la constitution de 1720 l'attribuait. C'était le moment où la diète, jalouse d'un pouvoir qu'elle sentait éphémère, exerçait une domination oppressive. Après avoir asservi la presse au nom d'une fausse liberté, elle voulut prendre en mains l'éducation publique; elle se plaignit de ce que les idées monarchiques servissent encore de base à l'enseignement des écoles, et une loi prescrivit partout une lecture assidue de la constitution de 1720 dans tous les tribunaux, et du haut des chaires dans toutes les églises. On devait l'expliquer selon l'esprit et selon la lettre dans les écoles et académies du royaume; un livre officiel fut préparé pour diriger ce nouvel enseignement, et, jusqu'à la publication de ce manuel, rien ne pouvait être imprimé sur ce sujet. Le premier dogme imposé était l'irresponsabilité des états; sur cette base, on lutta d'orthodoxie, et un évêque établissait en principe, pendant la diète de 1751, que l'idée que les états pourraient faillir était contraire à la loi fondamentale du royaume. L'éducation du prince royal n'importait pas moins que l'éducation publique, car il fallait se préparer un souverain docile; cette importante mission fut confiée par les états successivement à deux gouverneurs, au comte Tessin et au comte Scheffer, tous deux chefs du parti des chapeaux. Voyons quelles idées et quelles influences ils appelèrent à leur aide; Tessin surtout nous appartient, non pas seulement à cause de son rôle principal auprès de Gustave, mais parce qu'il s'était fait le brillant élève de notre XVIII^e siècle, et qu'il a lui-même assez écrit en français pour être compté comme un des représentans actifs de notre littérature à l'étranger.

Charles-Gustave Tessin était le troisième et dernier représentant d'une famille qui brilla, en Suède et, on peut le dire, en Europe, d'un très vif éclat. Son aïeul, qu'on appelle souvent le premier Tessin, avait été célèbre architecte de la cour suédoise sous la reine Christine; un reproche pèse toutefois sur sa mémoire : c'est lui qui *modernisa*, comme on dit à Rome, les monumens gothiques légués à la Suède par son moyen âge. Le second Tessin avait acquis, notamment par la construction du château royal à Stockholm, une telle renommée au dehors que Louis XIV le recevait à Versailles comme un

grand personnage et faisait jouer les grandes eaux pour lui ; cette gloire lui avait valu des lettres de noblesse et une position très élevée. Le troisième Tessin hérita de son crédit ; tout en restant protecteur des arts, auxquels il devait sa haute fortune, il s'engagea dans la vie politique et se trouva porté rapidement aux premières fonctions. C'est à la France qu'il emprunta particulièrement les séduisants dehors, le goût éclairé, le respect des choses de l'esprit qui lui assurèrent parmi ses compatriotes une influence longtemps incontestée : son parent, le maréchal comte Éric Sparre, ambassadeur de Suède à Paris, dont Saint-Simon rapporte les reparties spirituelles, le faisait venir dès 1715 (il n'avait encore que vingt ans) et le présentait à Versailles. Tessin figurait comme ambassadeur lui-même à la cour de France de 1739 à 1742, et, grâce au crédit dans lequel il savait s'y maintenir, il y obtenait pour sa patrie d'importants avantages. Les écrivains et les artistes rencontraient dans ses salons la plus magnifique hospitalité, ou bien il les allait trouver lui-même dans les cercles à la mode, lisant ici et là ses œuvres françaises, comédies et contes : le vieux Fontenelle, Marivaux, Piron, Favart, le comte de Caylus, Boucher, étaient de ses amis. Il s'occupait en même temps de réunir d'importantes collections d'objets d'art ; à la mort de Crozat, en 1740, il acquit une bonne partie de son riche cabinet, et les admirables dessins de maîtres qu'il obtint de la sorte, dispersés ensuite, se retrouvent aujourd'hui soit au musée royal de Stockholm, soit dans nos galeries du Louvre. C'était d'ailleurs par son entremise et le plus souvent sur son avis, fort éclairé, que les commandes du gouvernement suédois parvenaient aux artistes parisiens. Tout cela contribuait à lui donner au milieu de notre société française une grande situation ; il y était devenu, comme l'appelle d'Argenson, le *Lucullus suédois*, le maître des élégances, *magister elegantiarum*. Telle était aussi sa renommée au dehors que Frédéric II, lors du mariage de sa sœur avec l'héritier de la couronne de Suède, en juillet 1744, demanda qu'il vînt représenter sa cour pendant les fêtes qui devaient avoir lieu à Berlin. Arrivés en Suède, Adolphe-Frédéric et Louise-Ulrique honorèrent d'abord Tessin d'une amitié toute familière : aux fêtes de Noël 1745, la princesse, déguisée en chauve-souris, une lanterne dans une main, une canne dans l'autre, venait le surprendre et s'attabler chez lui au repas de famille. Quelques semaines après, et le jour même de la naissance de Gustave III, elle envoyait à Tessin une plume d'or enrichie de pierreries avec laquelle il dut signer, suivant une promesse antérieure, l'engagement d'accepter la charge de gouverneur auprès du futur héritier de la couronne. Toutefois, quand le père et la mère de Gustave III montèrent sur le trône en 1751, Tessin avait pris un rôle marqué dans les factions intérieures, et ce rôle n'avait pas

toujours été d'accord avec les intérêts de la royauté : l'intimité dont il avait joui auprès de la jeune cour s'était donc refroidie ; mais il n'en resta pas moins gouverneur du prince royal de par les états, dont la confiance, par complicité de parti, lui était acquise.

Nous avons de Tessin plusieurs écrits qui ont de quoi nous intéresser. Il y a peu de chose à dire d'un petit roman intitulé *Faunillane ou l'Infante jaune*, écrit en français, et pour lequel le peintre Boucher avait préparé une série de dessins : œuvre nullement distincte des fictions puérides que produisait, sous prétexte de badinage, certaine classe d'écrivains de troisième ordre au XVIII^e siècle. Mais Tessin a laissé un immense *Journal* manuscrit, en vingt-neuf volumes in-folio, duquel on a formé, par des extraits bien choisis, deux volumes agréables (1), qui font connaître l'ensemble de sa vie et de ses idées. Nous avons de plus ses *Lettres d'un vieillard à un jeune prince*, écrites de 1751 à 1755, publiées aussitôt en Suède et traduites dans toute l'Europe. Sexagénaire et souvent mal en cour à cette époque, Tessin vivait dans une terre à quelque distance de la capitale, et rédigeait de là pour son élève, qui avait de cinq à neuf ans, des instructions graduées, tantôt sous forme de fables imitées ou traduites de Lamotte, tantôt sous forme d'épîtres auxquelles Gustave répondait quelquefois par des billets dont quelques-uns figurent dans ce recueil. Le *Journal* pouvant servir à corriger ce que le volume des *Lettres* présenterait de factice et d'apprêté, l'examen comparé des deux ouvrages nous permet d'apprécier l'esprit et le caractère de Tessin et l'influence qu'il a pu exercer sur l'éducation de Gustave III. Or cette influence est toute française par l'inspiration première, par le ton général, par le tour habituel de la pensée et du langage. Bien que la plus grande partie des deux ouvrages soit rédigée en suédois, un assez grand nombre de pages y sont écrites çà et là en français ; d'ailleurs plusieurs traductions des *Lettres d'un vieillard*, traductions publiées dès 1755, en avaient tellement répandu chez nous la lecture, que l'auteur était presque compté comme un des nôtres.

Non-seulement Tessin a été mêlé aux temps les plus brillants de la cour de Louis XV, mais il a vu Louis XIV et Fénelon ; c'est le précepteur du duc de Bourgogne, c'est le gouverneur du dauphin, M. de Montausier, qu'il prétend imiter dans ses écrits destinés au prince. Il suffit de feuilleter au hasard le *Journal* et les *Lettres* pour se convaincre qu'un souvenir respectueux et cher reporte constamment sa pensée vers les premières années du siècle :

(1) *Tess'n och Tessiniana*, publié à Stockholm en 1819, et *Tessins Dagbok, 1757*, ou *Journal de Tessin pour 1757*, Stockholm 1824, chacun de ces deux recueils formant un volume in-octavo.

« ... Il est sûr, dit-il, que Louis XIV prenait plaisir à terrasser les gens par ses regards. Je le sais d'expérience, m'étant trouvé un jour à son dîner vis-à-vis de lui : il ne détacha pas ses yeux de dessus moi, me reconnaissant sans doute pour un étranger. Je me souviendrai toute ma vie de ce regard, tant il était perçant. Il mangeait d'ordinaire vite, parlait peu, et semblait chercher un objet pour essayer sur lui la force de son regard. »

« Je conserve un souvenir flatteur d'avoir vu M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, prélat aussi pur dans ses mœurs que dans ses écrits. Il s'est parfaitement caractérisé lui-même en disant : J'aime mieux ma famille que moi-même, j'aime mieux ma patrie que ma famille; mais j'aime encore mieux le genre humain que ma patrie. »

« J'ai vu représenter à Paris deux fameuses pièces de théâtre dans leur nouveauté, savoir l'*Athalie* de Racine en 1716 et l'*Œdipe* de Voltaire en 1718. La même année (1718), on donna pour la première fois, le 31 décembre, la petite comédie de Legrand intitulée *le Roi de Cocagne*. Je conserverai éternellement un souvenir douloureux de cette nouveauté, car ce fut ce soir même, dans la salle de la Comédie, qu'on me remit un billet de M. de Cronström, envoyé de Suède à Paris, par lequel il m'annonça la perte de Charles XII, ce prince si regretté de l'univers, si cher à son royaume, si coûteux à son peuple, si grand dans son malheur, si redoutable à ses ennemis et si bon à ses serviteurs. Voltaire serait de la moitié plus estimable s'il ne se fût jamais avisé d'écrire l'histoire de ce héros. Lui seul est capable de réparer le mal qu'il a fait en la refondant, car où est-ce qu'un autre que lui prendrait les charmes de son style? Il faut détruire un enchantement par un autre du même magicien. »

« M. le maréchal de Sparre mourut à Stockholm le 4 août 1726. Sa mémoire est aussi chère en France que parmi nous. Son portrait en buste et en cuirasse, tenant à la main un bâton de commandement, est un original du fameux Largillière, peint en 1717. M. de Sparre était sans contredit le plus bel homme de son temps; destiné, quand ce n'eût été que par sa seule figure, à faire fortune en France, son esprit et son courage achevèrent ce que sa bonne mine semblait annoncer. Ses saillies étaient des mots excellents, qui conservent encore toute leur force et leur finesse... Entre mille reparties, je me souviendrai toujours de celle qu'il fit au roi de France Louis XV. Au dîner de ce prince, où M. de Sparre se trouva avec les autres ambassadeurs, ministres et courtisans, le roi l'attaqua de conversation et lui dit, se rappelant sans doute quelque propos qu'on lui avait tenu : « Monsieur de Sparre, vous n'êtes pas de la même religion que moi, j'en suis fâché. J'irai un jour au ciel, et je ne vous y trouverai pas. » L'ambassadeur n'hésita pas un moment pour répondre : « Pardonnez-moi, sire, le roi mon maître m'a ordonné de vous suivre partout. » Un mot comme celui-là ne tombe pas à terre dans un pays comme Versailles; aussi est-il encore de nos jours en l'air... »

On voit, d'après ces lignes, empruntées à son journal et écrites par lui-même en français, combien revenaient fréquemment sous la plume de Tessin, et certainement aussi dans ses entretiens avec son

élève, ses souvenirs personnels d'un moment si brillant dans l'histoire de la société française et de la cour de Versailles. Dans ses lettres aussi, quand il veut offrir au prince les modèles des vertus héroïques et royales, c'est saint Louis, Henri IV, Louis XIV, Turenne et Condé, aussi bien que Gustave Vasa, Gustave-Adolphe et Charles XII, dont il invoque les exemples. Il admire franchement et interprète bien Molière; il cite M^{me} de Sévigné sans cesse, et paraphrase les meilleurs préceptes de Boileau : ce sont déjà pour lui des classiques; il semble qu'il comprenne quelle place utile ils doivent occuper dans une éducation libérale, et ils figurent dans ses lettres beaucoup plus souvent que les écrivains du xviii^e siècle. Il est plein d'estime pour notre littérature historique et pour notre érudition : dans une lettre énumérant les ouvrages qui devront faire partie de la bibliothèque du prince, il ne manque pas de lui recommander les belles éditions *ad usum Delphini*; il énumère toutes les principales sources de notre histoire, depuis la chronique de Turpin jusqu'aux mémoires du xvi^e siècle, en désignant les meilleures éditions et en signalant même les divers manuscrits conservés dans la bibliothèque du roi, à Paris; il a soin d'y ajouter, en vue d'une connaissance complète des premiers siècles de l'histoire de France, les grandes collections de Du Chesne et de dom Bouquet. Tessin est donc un lettré, à qui une certaine culture d'esprit a laissé de salutaires impressions et d'utiles souvenirs : il s'est épris de la France de son temps, qui attirait de partout les regards; mais il a connu aussi une autre France, dont la majesté ne lui a pas échappé. C'est pour cela que sa morale, souvent douce et grave, le met à l'abri des erreurs les plus fâcheuses où tombent ses contemporains; c'est pour cela qu'il est resté chrétien et que l'élévation de ses sentimens se traduit quelquefois par une certaine hauteur d'expression, comme dans ces lignes :

« Que penserez-vous, monseigneur, de ces prétendus philosophes qui ne veulent pas seulement voir ce que les païens voient, qui s'imaginent qu'il est d'un esprit fort et du bel air de donner tout aux préjugés et à l'éducation, de se refuser à la révélation, et de se jouer également de Dieu et d'eux-mêmes?... Que votre altesse royale ne prête point ses oreilles aux discours de ces railleurs téméraires, qui s'étourdissent eux-mêmes pour ne pas reconnaître d'autre divinité que celle qu'ils se sont forgée... »

Et ailleurs :

« Malgré tant d'événemens qui se sont si rapidement succédé, les siècles futurs auront encore des nouveautés dans lesquelles nos descendans reconnaîtront, ainsi que nous le faisons, que Dieu en est le seul moteur, et que mille accidens que nous ne saurions prévoir sont autant de preuves de sa sagesse et de son attention à réveiller notre confiance en lui, et à nous encourager à faire usage de toute l'étendue de notre raison et de tous les

ressorts de notre esprit. Tremblez, monseigneur, et armez-vous de vertus contre les événemens de vos jours, afin qu'ils ne vous prennent pas au dépourvu. Comptez que ce que les hommes ont déjà vu n'est encore rien, et que Dieu s'est réservé des opérations à lui seul connues pour éprouver notre foi et notre fermeté. »

Ce sont là de belles paroles assurément, d'un accent religieux, et qui sembleraient indiquer l'austérité de l'esprit et du cœur. Pourtant de tels passages sous la plume de Tessin ne sont pas les plus fréquens, et l'on reconnaît assez vite en lui, à côté de l'observateur instruit qui se souvient et médite, l'homme de cour et le bel esprit du XVIII^e siècle. Par exemple, il aime le théâtre comme l'aimait son temps, c'est-à-dire avec passion : lui qui jadis avait joué et composé des comédies, il est encore tout feu pour une cause qui lui est chère; il écrit à Piron pour le presser, lui et ses confrères en littérature dramatique, de consacrer désormais à la vertu triomphante les mêmes talens avec lesquels ils montraient jusqu'ici la laideur du vice. Suivant lui, le théâtre doit contribuer à l'amélioration du genre humain; il doit servir à l'éducation privée comme à l'éducation publique, et c'est avec une prédilection évidente qu'il revient souvent, dans ses lettres, aux anecdotes, aux préceptes, aux descriptions que ce sujet comporte. Il va jusqu'à l'excès quand il se plaît à discuter avec son jeune élève, âgé de sept ans, les conditions de l'art dramatique, et particulièrement de deux genres nouveaux qui s'annonçaient alors sur la scène française : le drame et l'opéra de sentiment; il est clair que ses préoccupations l'entraînent. Sa lettre est curieuse en même temps pour l'histoire littéraire et comme témoignage des leçons qu'il offrait à Gustave III :

« Monseigneur (1), depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai appris que votre altesse royale s'était fait un nouveau plaisir en se mettant au fait des comédies françaises. On m'a écrit qu'on en a représenté plusieurs, tant à Ulricsdal qu'à Drottningholm. Je ne suis point du nombre de ceux qui sont persuadés que dans la plupart des spectacles il y a un poison secret qui ne tend qu'à corrompre les mœurs. Je pense au contraire que, comme le corps a besoin de mouvement et d'exercice, l'âme veut du repos et du plaisir. Je regarde donc le spectacle comme on regarde un dessert agréable, servi pour amuser les convives après qu'on a ôté les mets solides... Dans son origine, la comédie n'avait d'autre but que de purifier la morale et d'en inspirer la pratique; mais, comme le spectateur paraissait y prendre plus d'ennui que de plaisir, elle souffrit qu'on mêlât à ses jeux des critiques scandaleuses sur les mœurs et sur la conduite des particuliers. Vous trouverez par exemple dans Aristophane une muse mordante qui s'attache à rendre odieux et ridicules les plus grands hommes de son siècle. Si ce poète eût vécu sous le règne de Louis XIV, il eût mis un frein à sa

(1) Lettre 66, du 23 août 1753.

plume, et il se serait contenu par l'exemple de Biancolelli (1), qui, pour s'être permis une critique insultante, fut condamné à ramer le reste de ses jours sur les galères de Marseille... Molière doit passer sans contredit pour l'auteur des meilleures pièces de théâtre que nous ayons aujourd'hui. Regnard est celui qui l'a suivi de plus près; on doit regarder celui-ci comme le Plaute, et celui-là comme le Térence du théâtre français... On a introduit depuis peu sur ce théâtre un nouveau genre qu'on appelle le *comique larmoyant*, et qui voudrait tenir le milieu entre le tragique et le comique; mais, comme ces sortes de pièces n'ont ni la force des tragédies ni l'enjouement des comédies, elles ne peuvent se soutenir longtemps. Je souhai terais quelques réformes à la scène française. Je voudrais qu'on écartât cette quantité prodigieuse d'aventures romanesques, si rebattues et si ennuyeuses, et qu'on suivit de plus près et avec plus d'étude l'histoire dans les tragédies. Je sais de quelle conséquence est l'unité, qui borne une seule action à vingt-quatre heures, et la scène à un seul et même lieu; mais, comme cette règle n'est établie que pour garder la vraisemblance, il me paraît que cette unité pourrait se relâcher dans certains endroits. La vraisemblance a-t-elle lieu lorsque je suis convaincu que tout ce qui m'est représenté n'est qu'un jeu de l'invention? Qui peut croire par exemple que le Théâtre-Français soit la maison de ville de Rome? Qui peut se mettre dans la tête qu'une grande perruque française et le large panier d'un acteur forment les habillemens d'un empereur romain? Qui ne voit aussi que des violons et une grande musique ne s'accordent pas avec une tragédie lamentable et lugubre?... »

Ces observations sont de nature à intéresser aujourd'hui l'historien de la littérature et des mœurs; on voit que Tessin a suivi avec une attention singulière le développement et les innovations de notre scène : il pense évidemment aux pièces de La Chaussée et aux opéras de Rameau. La Chaussée avait le premier, dans *la Fausse antipathie*, dans *le Préjugé à la mode*, dans *l'École des Mères*, fait pleurer, comme on disait, à la comédie, — larmes factices, qui ne paraissent pas d'une sincère émotion : « le mot de *comédie larmoyante* est du temps, dit un spirituel critique; larmoyer n'est pas pleurer; ces gens-là le savaient bien. » C'était le moment où notre théâtre, s'ouvrant à beaucoup de nouveautés, allait admettre, avec Debelloy, Laharpe, Lemierre, les sujets nationaux, les allusions politiques, les imitations étrangères, avec Diderot le drame sentimental et bourgeois. Il est curieux, à la vérité, de voir un étranger suivre pas à pas ce développement littéraire; mais quelle figure ces pages faisaient-elles dans une série de lettres adressées à un enfant de sept ans? Elles attestaient chez Tessin toute une série de souvenirs peu d'accord avec sa mission principale, et elles trahissaient peut-être une légèreté d'esprit qui, du gouverneur, risquait fort de passer à l'élève.

(1) Joseph Biancolelli, dit Dominique, le célèbre acteur de la Comédie-Italienne.

Tessin est encore l'esclave de son temps par sa foi excessive dans les maximes qui recommandaient alors d'instruire les enfans sans leur imposer la peine et le travail. Il raconte lui-même que tous les matins, pendant la toilette de son jeune élève, il lui faisait connaître les principaux métiers en lui montrant des gravures et en imitant par le geste et la voix les différens travaux; sans aucun doute il ne faisait que disperser ainsi l'attention de l'enfant et l'accoutumer à un genre d'instruction des plus superficiels. Son livre décèle encore une confiance exagérée dans les moralités trop vagues ou trop hautes qui résultent de ses apologues. On sait combien le XVIII^e siècle se complaisait aux formules; elles convenaient à sa prédication, parce qu'elles revêtaient d'enveloppes à la fois transparentes et légères les idées philosophiques et morales qu'il avait mission de répandre, et qu'il confiait à tous les vents : il jetait le grain, laissant à d'autres le soin de labourer assidûment la terre. Jamais plus de maximes d'éducation n'ont vu le jour, et jamais peut-être l'instabilité des caractères et des esprits n'a plus empêché la communauté de travail silencieux, patient, dévoué, qui fait le vrai fonds de l'éducation humaine. De là le peu de solidité des doctrines de Rousseau, et de là aussi la vanité des creux préceptes dont les livres de Marmontel, de Berquin et de M^{me} de Genlis sont remplis. Enfans, ne lisions-nous pas dans Berquin « qu'on devient plus vertueux en se rapprochant de la nature, » et M^{me} de Genlis ne prétendait-elle pas, par le récit de ses aventures romanesques, enseigner à nos sœurs, avant leur huitième ou neuvième année, « qu'il faut avoir de l'empire sur soi-même, dominer les mouvemens de son cœur et les élans de sa passion ? » Tessin a mérité de pareils reproches : son livre est rempli de vagues axiomes qui ne devaient avoir aucune prise sérieuse sur le caractère d'un prince enfant. Son équivoque sagesse faisait à son insu de nombreuses concessions aux faiblesses de son temps. S'il ne donnait pas tête baissée et avec un visible excès dans les vices contemporains, il n'échappait pas assez à l'affectation générale du goût et du style; elle se trahit fréquemment dans sa prose entremêlée de petits vers :

Aux cris des malheureux ouvre ton tendre cœur (1);
 Goûte le suprême bonheur
 De dispenser des dons, de répandre des grâces;
 Prends pour guide le Sentiment.
 Ce n'est qu'en marchant sur ces traces
 Qu'on est un prince vraiment grand...

« Il est d'autant plus nécessaire, mon très cher prince, que la tendre humanité touche votre cœur, que vous serez entouré d'une foule de gens

(1) Lettre 57, du 30 juin 1753.

avides qui chercheront à fonder leur fortune sur les débris des autres. Ils n'épargneront ni sourdes intrigues ni ressorts secrets pour empêcher que la faveur de leur maître ne s'étende au loin, et pour qu'elle se fixe seulement sur eux et leurs amis. Découvrez-les et éloignez-les... J'aurais plus lieu de craindre que votre cœur ne fût pas assez fort contre d'autres attaques, et qu'il se laissât trop aisément attendrir.

..... Si le fils de Cythérée,
 Cet enfant qui soumet l'univers à ses lois,
 De l'insecte au lion, des bergers jusqu'aux rois,
 Te fait sentir sa flamme et sa flèche dorée,
 Garde-toi de livrer ton cœur
 Aux charmes dangereux, au langage flatteur
 D'une beauté souvent moins touchante qu'habile.
 Aime en héros, en roi. Que ton âme tranquille
 Méprise la douceur de ce fatal poison!
 Crains une trop vive tendresse.
 Que jamais une folle ivresse
 Dans de honteux plaisirs n'endorme ta raison!

Voilà de petits vers qui ont le tort de rappeler et le style et la fausse sagesse des romances et des opéras-comiques. Encore une fois l'élève de Tessin avait sept ans lorsque son gouverneur venait ainsi lui recommander de n'aimer qu'en héros et qu'en roi les beautés habiles! Dira-t-on que les lettres de Tessin étaient écrites pour le prince en vue d'un âge plus avancé? Je croirais plutôt qu'elles étaient destinées à d'autres lecteurs, et que nous n'avons pas en tête de chaque épître la véritable adresse. L'idée et la forme même de l'ouvrage répondaient à une des plus vives et, disons-le, des plus nobles préoccupations du XVIII^e siècle, celle de la perfectibilité humaine par l'éducation. Le bel esprit marchant de pair avec la philosophie morale, on accueillait avec un grand empressement les théories et les maximes de pédagogie, solides ou vaines, quand elles étaient présentées sous une forme agréable et familière; la faveur publique leur était surtout assurée s'il s'agissait d'une éducation de prince ou de roi, à qui l'on parût donner pour bases les mêmes principes d'égalité et de libéralisme auxquels toute l'Europe intelligente s'ouvrait alors. Cette direction des esprits, qui allait triompher avec la publication de l'*Émile* en 1762, a suscité le livre de Tessin et en explique le succès: imprimé par l'ordre des états, il fit une incroyable sensation au dehors; on le traduisit immédiatement dans toute l'Europe; la traduction allemande fut adoptée en Russie pour les écoles de la jeune noblesse, et les *revues* anglaises, qui passaient alors pour être de sévères oracles, traitèrent ce livre d'incomparable. Tant de bruit ne convenait pas autour de l'éducation d'un tout jeune prince, et fait qu'on se demande si l'ouvrage de Tessin n'était pas une sorte de manifeste, non-seulement sur un

sujet littéraire et moral dont le XVIII^e siècle était particulièrement épris, mais encore en vue d'un certain intérêt politique, les états de la Suède étant bien aises de voir constater et célébrer leur domination suprême sur les affaires les plus intimes de la famille royale.

Gustave eut après Tessin, et de 1756 à 1762, c'est-à-dire de dix à seize ans, le comte Charles-Frédéric Scheffer pour gouverneur. Plus que jamais la diète se montrait jalouse de l'autorité que la constitution lui attribuait sur l'éducation du prince, et le comte Scheffer n'était que son mandataire dans ces hautes fonctions. Déjà Tessin n'avait omis aucune occasion d'inculquer à son élève le respect des quatre ordres du royaume, qu'il comparait aux quatre élémens : « la noblesse feu par son ardeur guerrière, le clergé eau par la tranquillité de son état et par son devoir de modérer l'ardeur des passions, la bourgeoisie air par son industrie à étendre son commerce vers tous les climats du monde, les paysans terre par l'attachement qu'ils ont à la culture. » Le nouveau gouverneur fut encore plus absolu ; dans l'instruction qu'il rédigea pour fixer les principes qui régleraient les travaux du prince, il proclama surtout la nécessité d'une obéissance entière envers les états. « Contre les excès du despotisme, qui avaient comblé la mesure, dit-il, la nation n'a rien eu plus à cœur que de limiter l'autorité royale de telle sorte qu'aucun attentat contre les libertés publiques ne fût plus désormais possible. Aussi les états sont-ils souverains avec un pouvoir illimité ; ils ont autorité pour annuler et pour faire la loi, non pour agir contre la loi. Si toutefois ce dernier cas se présentait, il n'y aurait dans le royaume aucun pouvoir ayant le droit de s'y opposer. » Les états ne se contentaient pas d'intervenir dans l'éducation du prince par de telles maximes ; leur autorité tracassière veillait encore contre l'ingérence d'aucune autre volonté ; ils exigeaient que le gouverneur leur adressât de fréquens rapports, et ordonnaient des examens qui se faisaient à leur barre, afin de s'assurer par les réponses de l'enfant de la manière dont leurs prescriptions avaient été obéies. De son côté, la cour, fort excitée contre eux, s'irritait de leur tyrannie, et Gustave entendait chaque jour les expressions de colère impuissante par lesquelles la reine sa mère se vengeait des états et de leur fier représentant.

Scheffer paraît d'ailleurs avoir tout négligé ou dédaigné dans cette éducation, sauf son étroit dessein politique : le programme qu'il a dressé pour régler la nature et la répartition des études présente l'image d'un singulier désordre. Les leçons doivent commencer à dix heures du matin ; un instituteur particulier se charge d'abord de l'enseignement religieux. Viennent ensuite l'histoire de Suède, l'histoire universelle « d'après la méthode et le livre du célèbre évêque de Meaux, M. Bossuet, » les élémens du droit de la nature et du

droit des gens d'après un extrait fait par le comte lui-même des ouvrages de Wolff, Locke, Burlamachi et autres, la morale, la logique et la métaphysique, puis l'arithmétique, la physique, l'agriculture, le commerce, l'industrie. Bien que le latin soit devenu beaucoup moins nécessaire qu'autrefois, « comme c'est la langue des savans de tous les pays et celle dont on se sert dans les exercices des universités, pour les légendes des médailles, pour les inscriptions des monumens, son altesse royale ne peut se dispenser de l'apprendre... On se flatte d'ailleurs d'assurer ainsi au latin un protecteur qui le préservera de l'oubli dont il semble menacé, au moins en Suède. » Malheureusement, à côté de ce trop riche programme et de ces belles espérances, nous rencontrons un triste rapport adressé par le nouveau gouverneur au comité des états : « le prince royal est fort inhabile en écriture, en orthographe et en grammaire; il ne sait à peu près rien en géographie; son horreur pour le travail est invincible; éloigné de toute sérieuse pensée, de tout religieux sentiment, il a le cœur vide aussi bien que l'esprit. » Voilà ce que Tessin ou plutôt le désordre des temps avait fait de cette éducation royale; Scheffer, homme de cour et esprit léger, comme son prédécesseur, ne devait pas, pendant les six années qu'il passa auprès de Gustave, réparer entièrement le mal déjà commis. La déplorable anarchie de la Suède, après avoir exercé une funeste influence sur l'éducation de Gustave III, acheva de compromettre son avenir en imposant au jeune prince un mariage qui ne lui procura jamais aucun bonheur privé. Les chefs du parti des chapeaux l'avaient fiancé en 1754, lorsqu'il n'avait encore que huit ans, à la princesse Sophie-Madeleine, fille du roi Frédéric V de Danemark. Ils voulaient, par cette union des deux maisons royales, séparer le Danemark de la Russie et le ramener vers eux; mais les haines qui divisaient depuis si longtemps les peuples du Nord étaient encore trop vives pour s'éteindre si aisément, et le cabinet de Copenhague était plus que jamais soupçonné, à bon droit, nous le savons, de vouloir tirer profit des agitations intérieures d'un pays rival (1). Le mariage s'accomplit cependant en 1766 malgré le roi et la reine de Suède, qui avaient été à peine consultés. Louise-Ulrique en manifesta une irritation que les années ne firent qu'augmenter sans cesse, et Gustave lui-même, sur qui la reine sa mère exerça toujours un grand ascendant, ne sut ni se refuser à des liens détestés ni oublier de funestes préventions; il négligea de recueillir ce qu'une épouse fort timide, entourée d'inimitiés et de soupçons, mais inof-

(1) Voyez le premier article de cette série, où nous avons démontré la complicité du Danemark avec la Russie et la Prusse dans le projet de démembrer la Suède aussi bien que la Pologne (*Revue* du 15 février).

fensive et douce, pouvait encore lui apporter de confiance personnelle et de solide bonheur.

Malheureux dans sa famille et dans son intérieur, d'abord entre une mère acariâtre et dominatrice, un père indolent et sans dignité, et des gouverneurs à la fois faibles et tyranniques, puis à côté d'une épouse accablée de dédains, Gustave, à défaut des ressources que procure une éducation sévère, trouvait-il en lui-même une force morale suffisante pour réagir contre tant de périls? Nous avons vu ses premières années livrées aux seules influences d'un pédantisme égoïste et superficiel : ses gouverneurs n'avaient songé, dans le cours de leur mission, qu'à maintenir leur crédit politique. C'étaient, à tout prendre, d'élégans ambitieux, qui se paraient des maximes du XVIII^e siècle, et les faisaient bégayer à leur élève sans les avoir beaucoup méditées eux-mêmes. Aucun travail assidu n'ayant jamais fixé l'attention de Gustave, il avait contracté l'habitude d'une incurable légèreté de caractère et d'esprit; en même temps un sentiment de vanité excessive qui lui était naturel, et qui se développait sous les pompeux dehors d'un vide enseignement, le préparait à concevoir une idée fort exagérée de ses agréments personnels, de son influence et de ses prérogatives. Cependant, comme il était doué d'une intelligence vive et droite, il avait saisi et s'était assimilé quelques parties de la généreuse prédication du XVIII^e siècle : c'est ce qui le rendit capable de passer, quelquefois subitement, d'un état de mollesse efféminée à des coups de vigueur, d'une sorte d'indifférence mélancolique à de nobles sentimens, d'une froideur glaciale à des démonstrations exaltées, d'une maussade humeur à l'amabilité et à la grâce même, quand ses grands yeux d'un bleu pâle et sa vague physionomie s'animaient. Inconsistant et inégal, à la fois rêveur et obstiné dans ses vues, capable de dissimulation, mais aussi de confiance intime et d'abandon, avide tantôt d'une ambitieuse activité, tantôt de futiles plaisirs, c'était le caractère de prince le mieux fait pour donner prise au malheur public ou privé, — à l'ingratitude et aux longs ressentimens vis-à-vis de lui-même, aux embûches diplomatiques et aux guerres funestes en ce qui regardait son peuple, — et pour atteindre néanmoins, par quelques actions d'éclat, à une certaine grandeur en méritant, dans un siècle d'intelligence et de lumière, de très vives sympathies et de l'admiration même. Il allait devenir en un mot, sur la scène variée de son temps, un personnage des plus attachans et des plus dramatiques.

Humilié par l'anarchie de la Suède et le despotisme des états, il avait cherché de bonne heure, dans un commerce sympathique avec les idées que la France représentait et dans ses relations avec le cabinet de Versailles, le seul rafraîchissement d'esprit et le seul

motif d'espérance politique qu'il pût goûter. Ce perpétuel recours au souvenir et à l'influence de notre littérature qui avait occupé un si grand rôle dans son éducation, il l'avait évidemment accueilli avec ardeur ; par là du moins Tessin et Scheffer ne lui avaient pas déplu. Comme eux, il était amoureux de nos fêtes et de notre théâtre : l'usage de notre langue lui était devenu aussi familier que celui de sa langue maternelle ; il acceptait le renom de disciple de Voltaire et des encyclopédistes, et le rôle de protecteur de la philosophie. Dès 1763, le comte de Creutz, poète distingué lui-même et ministre de Suède à Madrid, traversant Paris pour se rendre à son poste, écrivait au prince, qui n'avait que dix-sept ans alors : « L'exemple de Voltaire prouve combien votre altesse sait éveiller la sympathie des littérateurs. Ce célèbre vieillard a versé des larmes en apprenant que votre altesse royale avait appris par cœur *la Henriade*. Il est vrai, a-t-il dit, que je l'avais écrite pour qu'elle servît à l'instruction des rois, mais je n'espérais pas qu'elle portât ses fruits jusque dans le Nord ; je me trompais, le Nord a enfanté maintenant des héros et des grands hommes. Je suis vieux et aveugle ; mais, si tout ce que vous me dites est vrai, je meurs content, car dans cinquante ans il n'y aura plus de préjugés en Europe. »

Creutz devint ministre à Paris en 1766, et Gustave eut en lui son chargé d'affaires auprès de cette société française dont il s'était fait, à défaut d'autres sérieux maîtres, le zélé disciple. Dans les salons depuis longtemps renommés de la légation suédoise, Creutz recevait, comme autrefois Tessin et Scheffer, la fleur de la société parisienne, les artistes et les hommes de lettres. Par lui, le prince correspondit avec Voltaire ; pas une épigramme du patriarche de Ferney ne voyait le jour qu'elle ne fût envoyée à Stockholm avec les dépêches politiques ; il en était de même pour chaque volume de l'*Encyclopédie*, où Creutz prenait la peine de noter et de signaler les meilleurs articles. Creutz était l'hôte familier de M^{me} Geoffrin, et, s'il faut en croire Marmontel, il faisait dans cette maison une excellente figure :

« Un des hommes que j'ai le plus tendrement aimés a été le comte de Creutz ; il était de la société littéraire et des dîners de M^{me} Geoffrin... Jeune encore, et l'esprit orné d'une instruction prodigieuse, parlant le français comme nous, et presque toutes les langues de l'Europe comme la sienne, sans compter les langues savantes, versé dans tous les genres de littérature ancienne et moderne, parlant de chimie en chimiste, d'histoire naturelle en disciple de Linneus, il était pour nous une source d'instructions embellies par l'élocution la plus brillante... Sa patrie et son roi, la Suède et Gustave, objets de son idolâtrie, étaient les deux sujets dont il parlait le plus éloquemment et avec le plus de délices. L'enthousiasme avec lequel il en faisait l'éloge s'emparait si bien de mes esprits et de mes sens que vo-

lontiers je l'aurais suivi au-delà de la mer Baltique... Un de ses goûts passionnés était l'amour de la musique; un jour il vint me conjurer au nom de notre amitié de tendre la main à un jeune homme, musicien plein de talent, disait-il, à qui il avait avancé quelques louis et qui était dans la misère; je connus de la sorte Grétry... »

Cette page de Marmontel nous est précieuse : c'est dès à présent, dans notre récit, une vue directe sur cette société française, de sympathies et d'amitiés promptes, spirituelle, enthousiaste, confiante, s'ouvrant à tous, où l'intelligence régnait en souveraine maîtresse, où l'écrivain marchait de pair avec le grand seigneur, où l'étranger, devenu notre disciple, trouvait une seconde patrie. C'est aussi une vive peinture des relations déjà intimes qui introduisaient les Suédois au milieu de nous. Ils vont se montrer sous les mêmes traits que Marmontel prête au comte de Creutz, c'est-à-dire avec une ouverture naturelle d'esprit et une pointe d'enthousiasme un peu facile, unies à beaucoup de loyauté et de franchise, qui vont charmer Paris et Versailles. Creutz reprenait la tradition du brillant comte de Tessin; il paraissait en protecteur des lettres et des arts, et savait bien qu'il plaisait de la sorte au jeune prince royal de Suède : désormais il n'y avait pas de gloire supérieure, aux yeux de Gustave, à celle que l'opinion de la France pouvait décerner. Il est vrai que le complaisant diplomate acceptait encore un autre office : il devait se tenir au courant des modes de Versailles, et, de concert avec le tailleur de la cour, composer pour Gustave III tous ses habits de gala, préférant à propos, suivant le goût du jour, les riches « velours de printemps » ou les « pluies d'argent et d'or, » assortissant avec attention les dentelles, et ne confiant qu'à un courrier exprès, comme il eût fait pour la plus grave dépêche, les boutons de diamant qui complétaient la parure destinée à la prochaine fête d'Ulricsdal; c'était pour lui une grosse affaire quand il fallait, pour quelque cérémonie publique en Suède, rechercher quel costume le dauphin de France avait porté en circonstance pareille, en faire exécuter un qui fût absolument semblable, et l'expédier à temps. Gustave en effet ne se contentait pas d'apprendre les maximes de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot; il voulait s'approprier aussi les dehors élégans de la société française, et paraître tout à fait un des nôtres en copiant à la fois Versailles et l'*Encyclopédie*.

N'oublions pas que ses intérêts politiques étaient en parfait accord avec ses sympathies personnelles. On a vu que Gustave, en dépit de son imparfaite éducation, avait puisé, soit dans les leçons du XVIII^e siècle soit dans son propre cœur, une intelligence des droits de son peuple et des siens et un sentiment de fierté naturelle que les humiliations infligées par la diète au roi son père blessaient profondément. La collection de ses papiers, conservés à la bibliothèque

d'Upsal, le montre préoccupé de bonne heure de l'avenir politique et des intérêts de sa couronne. S'il écrit des plans d'opéras ou de tragédiés et une histoire de Gustave Vasa, il entretient aussi une vaste correspondance, consacrée surtout aux affaires; il rédige une sorte d'autobiographie où se retrouvent aujourd'hui la trace de ses émotions et la preuve de ses calculs; il s'indigne du sort que la Russie et la Prusse ont préparé à la Pologne, et entrevoit les secrets desseins de ces deux puissances contre son pays; il comprend enfin qu'il ne doit espérer de secours que du côté de la France, à la condition qu'il s'aidera lui-même en se séparant des anciens partis. Bientôt le ministre de France à Stockholm devient son confident et son conseiller; c'est avec lui que, dès 1768, il médite des mesures hardies : il rédige des plans de coups d'état, des projets de constitution; il relit avec une fiévreuse ardeur les mémoires du cardinal de Retz. C'est au milieu de cette agitation d'esprit qu'il reçoit du comte de Creutz une dépêche en date du 9 février 1769, à laquelle est jointe une apostille ainsi conçue : « M. de Choiseul conjure votre altesse royale de faire un voyage en France pour voir le roi : je vous assure, m'a-t-il dit, que cela en vaut la peine; il en résultera les plus grands avantages pour la Suède. En se voyant, on fera avec la plus grande facilité, dans un seul jour, ce qu'on ne ferait pas à distance en un siècle. Nous travaillerons ensemble au bonheur et à la gloire des deux royaumes, nous préparerons à la Suède le destin le plus brillant; mais il n'y a pas de temps à perdre : si le prince royal voulait faire le voyage absolument incognito, et sans suite, avec le sénateur Scheffer, que le roi de France aime, ce serait le mieux. Il faudrait partir tout de suite, sans que personne en sût rien, excepté le roi de France... » Après avoir rapporté ces paroles de Choiseul, Creutz ajoute : « Je reverrai donc un prince adoré! » Gustave lui-même croyait toucher à l'accomplissement de tous ses vœux. Tous ces enchantemens de Paris, de Trianon et de Versailles, dont il ne connaissait encore que les pâles reflets, il les allait voir de ses yeux. Ces merveilles allaient briller pour lui et chercher à lui plaire; il y mêlerait son élégance et sa jeunesse; il montrerait à cette société française son élève, son royal émule, venu de si loin, et il remporterait en récompense quelques-uns de ses suffrages! Gustave pouvait s'abandonner à ces rêves, auxquels le solide fond d'une plus étroite intimité politique donnait une légitime raison : il était vrai que le cabinet de Versailles, fatigué du long règne d'Adolphe-Frédéric, qui prolongeait l'anarchie et l'inaction de la Suède, était déterminé à prendre, de concert avec le prince royal, quelque résolution définitive, sans attendre l'occasion incertaine d'un nouvel avènement. Gustave, qui avait tout à gagner, se montrait fort résolu; il accepta donc l'invitation qui lui était secrètement adressée :

ce fut son premier pas dans la difficile entreprise que devait achever son coup d'état.

III.

Gustave, accompagné du prince Frédéric, son plus jeune frère, quitta Stockholm le 8 novembre 1770, après avoir obtenu, sans peine, l'autorisation des états pour un voyage qui leur inspirait une vive défiance. En descendant le grand escalier du château, il dit au comte Bielke : « Je ne veux pas remonter ici avant que ce gouvernement de femmes n'ait disparu. » Les deux princes avaient pris pour toute la durée de leur voyage l'incognito, Gustave sous le nom de comte de Gothland, Frédéric sous celui de comte d'Oeland; leur suite se composait du comte Scheffer, l'ancien gouverneur du prince royal, devenu le confident de ses projets politiques, des barons Ehrensvärd et Taubé, et de cinq autres personnes. Après avoir visité Copenhague, Hambourg, Brunswick et plusieurs petites cours d'Allemagne, ils entrèrent dans Paris le lundi soir 4 février 1771, et descendirent à la légation de Suède, chez le comte de Creutz.

L'arrivée de Gustave coïncidait avec une agitation des esprits et un mouvement d'opinion d'un grave et redoutable intérêt. Le duc de Choiseul avait été renversé, le 24 décembre 1770, par une intrigue du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray, et la disgrâce des parlemens avait éclaté un mois après. L'esprit public s'était mis du côté des vaincus; Choiseul, qui n'avait pas voulu plier devant la maîtresse en titre, confiné dans sa terre de Chanteloup, y recevait, malgré le nouveau ministère et la cour, d'innombrables et bruyans hommages. Quant aux parlemens, l'opinion n'avait pas cessé de voir dans ces corps, malgré leurs fautes, des barrières utiles contre l'excès de la puissance royale et de naturels organes des droits imprescriptibles des peuples. On avait donc fort mal auguré de leur abaissement, et les inutiles duretés dont le chancelier Maupeou avait fait usage augmentaient encore l'irritation générale; on rappelait cette triste nuit du 21 janvier 1771, qui avait porté le deuil dans toute la magistrature, ces raffinemens dans les sentences d'exil : un président envoyé dans un lieu sauvage, près de Lyon, sur le haut d'un rocher, où il n'avait pu parvenir qu'à cheval et sa femme en chaise à porteurs, un conseiller relégué dans une île de l'Océan, un autre dans un lieu perdu parmi les neiges de l'Auvergne. Toutes ces rigueurs étaient mises sur le compte du pouvoir absolu, et l'on s'animait, en agitant les récentes théories politiques, à chercher les moyens de sauvegarder l'avenir. Tels étaient les sentimens dont retentissaient les salons où Gustave allait paraître; les femmes distinguées qui présidaient à la société polie

s'en faisaient elles-mêmes les interprètes avec une incroyable ardeur. « Elles ne manquaient pas une si belle occasion, dit Bezenval en se moquant, de se faire les soutiens de ce qu'elles appelaient les constitutions fondamentales de l'état. Dans les conversations, dans les soupers, on ne parlait pas d'autre chose; les assemblées de société ou de plaisir étaient devenues de petits états-généraux où les femmes, transformées en législateurs, débitaient des maximes de droit public et établissaient des principes avec l'assurance et l'audace que leur donnait le désir de dominer et de se faire remarquer, désir encore échauffé par l'importance de la matière et sa célébrité. » La matière était importante en effet, plus que le superficiel Bezenval ne le soupçonnait sans doute, et nous serions aujourd'hui moins portés à prendre légèrement en dédain le chaleureux mouvement d'opinion qui se manifestait alors. On ne peut en vérité considérer sans une vive et sympathique émotion cette heure solennelle, dans l'histoire de notre ancienne monarchie, qui comprend la fin du règne de Louis XV et le commencement du règne de Louis XVI. Ce fut peut-être, s'il y en eut un jamais, le seul moment où des esprits éclairés et sincères purent croire qu'il était temps encore de détourner une révolution déjà prévue et redoutée. Bezenval lui-même atteste qu'une réaction très vive contre les excès de tout genre commis pendant le long règne de Louis XV marquait les dernières années de cette désastreuse époque. La mode n'était plus, comme naguère, à la débauche, et le vice n'était plus commandé par le bon ton; au contraire on commençait à louer le maréchal et la maréchale de Biron d'être restés sévères, et la maréchale de Luxembourg de l'être devenue. Il était naturel qu'à la tête d'un mouvement de réforme toute morale, où la dignité de leur sexe était si fort engagée, on vît se placer les femmes que leur naissance et leur esprit avaient mises aux premiers rangs de la société d'alors. La revendication des droits individuels n'avait jamais été séparée de celle des droits publics dans les enseignemens qu'avait popularisés la philosophie du XVIII^e siècle, et l'on savait déjà, au moins dans la sphère la plus élevée de la nation, que la cause de l'individu, celle du citoyen, ne se séparait aucunement de la cause de l'état.

Gustave reçut de la cour tout l'accueil que son incognito permettait : le 9 février, visite à Versailles et souper avec le roi; le 12, bal chez la jeune dauphine Marie-Antoinette; le 18, chasse à Versailles et spectacle à la cour; invitation à Marly le 13, à Choisy le 22. Le vieux roi Louis XV témoignait personnellement au prince royal de Suède une grande bienveillance, et paraissait tout préparé à poursuivre avec lui les négociations intimes en vue desquelles il était venu. Le ministère avait changé : le duc de La Vrillière fai-

sait l'intérim des affaires étrangères, et le duc d'Aiguillon, créature de M^{me} Du Barry, allait lui succéder. C'était un fâcheux contre-temps pour Gustave, dont Choiseul avait désiré sincèrement le succès. Toutefois le comte Scheffer, pendant son ambassade en France, avait beaucoup connu la mère du duc d'Aiguillon, et ce fut la première amitié qui accueillit à Paris les princes suédois : Gustave eut ainsi de nouveau une ouverture particulière vers le principal ministre. Il n'avait pas plus négligé de se ménager l'accès auprès de la maîtresse dirigeante, et il obtint même de pouvoir offrir un riche collier au petit chien de M^{me} Du Barry; mais ses goûts, d'accord avec ses intérêts, l'appelaient encore ailleurs. Il fallait se montrer dans ce Paris que venaient visiter les rois, il fallait paraître au milieu de cette société polie qui prononçait des arrêts par-devant l'Europe : Gustave aspirait à connaître, à partager ses sentimens et ses plaisirs; il voulait être adopté par elle. Dès le lendemain de son arrivée, il était au bal masqué de l'Opéra; il s'empressa de visiter la vieille M^{me} Du Deffand, et se fit présenter dans les principaux salons parisiens, où se rencontraient, mêlés au grand monde, les hommes de lettres et les philosophes. Gustave se donnait pour un des leurs, défendant Voltaire contre le maréchal de Broglie, qui lui imputait tout le mal des dernières années, écoutant d'Alembert et les encyclopédistes, comme un de leurs plus ardens sectateurs, acceptant de Marmontel la dédicace des *Incas*, après avoir déjà fait bon accueil, quatre ans plus tôt, au *Bélisaire*, que Versailles et la Sorbonne, Frédéric et Catherine II, avaient trouvé si hardi, et recevant enfin, comme insigne récompense d'un si beau zèle, l'honneur exceptionnel d'une visite de Rousseau, que Rulhière lui amena.

Rulhière, avec Scheffer et Creutz, fut pour Gustave un guide utile dans les salons de la plus haute société parisienne, auprès de laquelle un récent épisode l'avait mis en faveur. Étant secrétaire d'ambassade à Saint-Petersbourg, il avait écrit une histoire détaillée de ce dont il avait été le témoin bien informé lors de l'avènement de Catherine II. L'impératrice, qui redoutait la publication d'un tel ouvrage, lui avait fait offrir par son agent à Paris, le baron Grimm, 30,000 livres pour qu'il fit certaines suppressions; il avait refusé, et l'on n'avait pu obtenir de lui autre chose que la promesse de ne point publier son livre avant la mort de Catherine. Ce trait de désintéressement et de courage avait fait sa fortune auprès de l'opinion, et le duc de La Rochefoucauld, pendant un voyage à Stockholm en 1769, l'avait désigné au choix de Louise-Ulrique pour écrire l'histoire de Suède. Par lui, Gustave fit la connaissance de la comtesse d'Egmont, la célèbre fille du maréchal de Richelieu, qui allait devenir sa plus ardente amie. Il lia également un commerce d'esprit, dont nous verrons plus tard les curieux témoignages, avec la comtesse de

Boufflers, qui faisait les honneurs des salons du Temple, chez le prince de Conti; là encore il voyait les gens de lettres et les philosophes; il rencontrait au contraire chez la comtesse de La Marck, qui était de la famille de Noailles, les représentans et les amis de la vieille cour : c'était une autre sorte d'opposition, celle de ce qu'on appelait alors le « parti des dévots. » M^{me} de Brionne enfin, de la maison de Lorraine, M^{me} de Mesmes, d'autres encore, cherchaient à l'attirer vers Choiseul et vers l'opposition parlementaire. Gustave, pris à partie, non-seulement comme un arbitre autorisé, mais comme une précieuse recrue à gagner et à convaincre, était trop personnellement intéressé, à vrai dire, pour être fort impartial, et il se contentait avec raison d'écouter de bonne grâce tous les plaidoyers; mais on conçoit que les parlemens, par exemple, avaient le tort infiniment grave, à ses yeux, de ressembler de loin aux diètes suédoises, qu'il espérait bien dompter. Cela ne l'empêchait pas de répéter avec aisance les lieux communs déjà fort en honneur sur les droits des nations et sur la liberté; il souffrait volontiers qu'on le prémunit contre l'enivrement de la puissance royale, et qu'on lui demandât à l'avance l'engagement de ne pas abuser du pouvoir dont il serait un jour investi.

Ses libérales institutrices n'attendirent pas longtemps le moment où il serait mis en demeure d'appliquer leurs doctrines. A peine était-il depuis quelques semaines à Paris que la mort subite du roi Adolphe-Frédéric, son père, mit un terme à son voyage en l'appelant au trône. Il était dans la loge de la comtesse d'Egmont, à l'Opéra, quand le comte de Creutz vint, le 1^{er} mars 1771, lui apporter cette nouvelle. M^{me} d'Egmont lui dit : « Contentez-vous, sire, d'être absolu par la séduction, ne le réclamez jamais comme un droit. » Le comte Scheffer partit immédiatement pour Versailles, où il n'arriva qu'à près de minuit; le roi lui donna audience, quoiqu'il fût déjà couché, grâce si singulière, dit M^{me} Du Dessand, qu'elle n'avait encore été accordée à personne. Louis XV s'informa comment le nouveau roi de Suède voulait être traité : si c'était en roi, il irait le visiter dès le lendemain, et, lorsqu'il viendrait à la cour, il lui donnerait la droite; mais Scheffer répondit que sa majesté suédoise continuerait à garder l'incognito.

L'hôtel de la légation suédoise n'en fut pas moins désormais comme une résidence royale, vers laquelle affluaient tous les hommages. Gustave y passa les premiers jours de son nouvel état dans un deuil et une solitude pendant lesquels il n'admit d'autre société que celle de Marmontel. Le tableau que ce dernier a tracé dans ses mémoires de la douleur du prince et de son dégoût de la royauté respire un parfum de banalité philosophique et sentimentale que la

réalité ne démentait peut-être pas entièrement. Cette courte retraite achevée, le nouveau roi ne se hâta pas de quitter Paris : les négociations pour lesquelles il avait fait le voyage étaient en effet à peine engagées, et il n'acceptait pas sans un vif regret la nécessité de se séparer si tôt de cette société française dont les charmes et le cordial accueil avaient dépassé tout ce qu'il en attendait. Il reprit donc avec une nouvelle ardeur le cours de ses visites dans Paris; la Comédie-Française et l'Opéra entraient naturellement pour une grande part dans l'hospitalité parisienne. Lors du voyage du roi de Danemark, en novembre 1768, le duc de Duras, chargé de le conduire à toutes les « galanteries » de la capitale, l'avait accablé de spectacles : dix-sept actes en un jour, tant en prose qu'en vers, en déclamation, chant, musique, etc., en italien et en français (1). Gustave échappait par son incognito à cette servitude, et il ne trouvait que charme à nos théâtres, où le parterre et les loges l'acclamaient, où, s'il arrivait la toile levée, le public faisait recommencer les acteurs, car l'opinion publique l'avait proclamé le roi-philosophe, et ses liaisons avec les oppositions diverses l'avaient rendu populaire. Le 6 et le 7 mars, il visita l'Académie des sciences et l'Académie française, où d'Alembert prononça deux fois son éloge. Il avait particulièrement mérité la reconnaissance de ces deux illustres compagnies par le soin qu'il avait pris, peu de temps avant son départ de Suède, de faire élever à ses frais un monument à Descartes. Il n'oubliait pas d'ailleurs ses spirituelles amies, témoin cette lettre de M^{me} Du Deffand à la duchesse de Choiseul, qui nous introduit de plain-pied dans les salons de l'hôtel de Suède :

« Vendredi 8 mars 1771. — Le roi de Suède me fit prier hier à souper. J'étais engagée ailleurs, mais je n'hésitai pas à l'accepter. Le souper fut très gai; rien de si aimable que le roi de Suède. Je suis désolée que vous ne le connaissiez pas; je suis sûre que vous en seriez charmée. M^{me} de Beauvau vous en aura sans doute beaucoup parlé et fait l'éloge. Il me traita à merveille. Je rapportai à mon attachement pour vous et le grand-papa (2) le bon accueil, les politesses, les attentions qu'il eut pour moi. M^{me} d'Aiguillon la mère fut charmante, ... et je fus aussi à mon aise que je le suis avec vous. Il n'y avait de compagnie que le petit prince (3), MM. d'Eisenstein (4), de Scheffer et de Creutz; ce dernier ne se mit point à table. Avant souper, nous lûmes le discours que d'Alembert avait fait la veille à l'Académie des sciences, où le roi avait été. Je vis qu'il en portait un très bon jugement, et qu'il n'est point entêté de la philosophie moderne, dont ce

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, tome IV, page 137; 10 novembre 1768.

(2) On sait que M^{me} Du Deffand désigne ainsi familièrement le duc de Choiseul.

(3) Le prince Frédéric, frère de Gustave III.

(4) Le duc d'Hessenstein, fils reconnu de Frédéric I^{er}, qui avait régné en Suède de 1720 à 1751. Voyez Ristel, *Anecdotes et Caractères de la cour de Suède*, Paris 1790.

discours fait l'éloge. Après le souper, M. de Creutz lut une lettre de M. d'Angevillers où le roi de Suède est loué avec une emphase, une exagération épouvantable, et qui ne plut nullement au roi. On parla du chevalier de Boufflers, on chanta son ambassade, et puis M^{me} d'Aiguillon fit chanter la chanson des *Philosophes*... On dit des vers de Voltaire que je ne connaissais pas : je tâcherai de les avoir et de vous les envoyer. On se retira à minuit ; les dames partirent les premières ; le roi alors s'approcha de moi et me dit : « Je vous prie, quand vous écrirez à Chanteloup, de dire à M. de Choiseul combien je lui suis attaché, et le regret infini que j'ai de ne le point voir. Dites-en autant à M^{me} de Choiseul ; j'aurais été charmé de la connaître. »

« M^{me} de Luxembourg, M^{me} de Lauzun et la comtesse de Boufflers souperont ce soir chez lui. Demain il soupera à Ruel : la compagnie sera M^{mes} d'Aiguillon et MM. de Richelieu et de Maurepas, et après-demain il aura chez lui M^{mes} de Brionne et d'Egmont. On dit qu'il partira lundi, mais je n'en crois rien ; plusieurs raisons peuvent l'arrêter : il attend un frère de M. de Scheffer, qui lui apporte je ne sais quoi de nécessaire, et puis j'ai dans l'idée qu'il attend encore autre chose : la nomination d'un ministre des affaires étrangères. Il croyait ces jours passés qu'il serait nommé aujourd'hui, et, sur la parole de M. de Creutz, j'avais parié un louis qu'il le serait dimanche matin. Je ne doute pas que mon pari ne soit perdu : non-seulement dimanche il ne sera pas nommé, mais peut-être d'un, deux, trois ou quatre mois. On ne doute nullement que ce ne soit M. d'Aiguillon ; de deviner pourquoi ces délais, cela est difficile. »

On voit que Gustave III, n'oubliant pas les soins de sa politique, trouvait moyen de se ménager également l'amitié du duc de Choiseul, qui conservait un grand parti, et celle du duc d'Aiguillon, futur ministre des affaires étrangères. Il s'acquittait en même temps de certains actes que le gouvernement suédois exigeait de lui ; le 15 mars, il dut adresser au sénat de Stockholm une déclaration ainsi conçue :

« Appelé en qualité d'héritier à la succession royale, et mes vues étant fort éloignées de tout pouvoir arbitraire, je déclare par cet acte solennel, et sur ma parole de roi, que je suis entièrement dans le dessein de gouverner mon royaume en observant tout ce que prescrivent les lois de la Suède et particulièrement la constitution de l'année 1720, à laquelle j'ai déjà prêté serment. Je regarderai comme ennemis déclarés de ma personne et comme traitres envers l'état ceux qui, ouvertement ou secrètement, et sous quel-que prétexte que ce fût, chercheraient à rétablir la *souveraineté*. »

Voilà ce « je ne sais quoi de nécessaire » dont M^{me} Du Deffand avait entendu parler : Gustave n'eût pas été proclamé à Stockholm sans la prompte soumission que les états lui demandaient ; mais en même temps qu'il jurait de nouveau fidélité à la constitution de 1720, il prenait secrètement avec la cour de Versailles toutes les mesures qui permettraient de la renverser. Nous avons vu que le

paiement des subsides français avait été interrompu en 1766, alors que le ministère, sous la conduite de Choiseul, avait résolu de ne plus nourrir en Suède une stérile anarchie; on consentit à les acquitter de nouveau pour grouper autour du nouveau roi toutes les forces de la nation : suivant les termes de la dernière convention, conclue en 1764, et que l'on reprit alors, une somme de 10 millions 1/2 restait à payer; il fut convenu qu'elle serait remise au gouvernement suédois par appoints de 1 million et 1/2 par an à partir du 1^{er} janvier 1772; une somme de 750,000 livres fut comptée immédiatement et par avance au jeune roi; on destina en outre une somme de 3 millions pour disposer les esprits en faveur de Gustave III dans la diète qui allait s'ouvrir. Enfin, pour donner au protégé de la France une marque publique d'intérêt, mais en même temps pour diriger sa conduite, pour former et guider le parti royaliste, pour surveiller l'emploi des subsides, on remplaça M. d'Usson à la légation de Stockholm par M. de Vergennes, un des grands noms de notre diplomatie. Les vues de Choiseul sur les affaires de Suède et sur les conditions de l'équilibre politique dans le nord de l'Europe s'étaient transmises à ses successeurs, et le cabinet de Versailles était décidé à renouveler le plus promptement possible la force intérieure de la Suède par une révolution qui paraissait nécessaire. Gustave III quitta Paris le 18 mars 1771; avant de passer la frontière, il écrivit à Louis XV (1) :

« 26 mars. — Monsieur mon frère et cousin, je ne quitterai pas les états de votre majesté sans lui témoigner encore une fois ma vive reconnaissance pour toutes les marques qu'elle m'a données d'une amitié dont aucun souverain ne connaît le prix mieux que moi. Si Dieu me permet de rentrer sans aucun fâcheux accident parmi les miens, je m'emploierai sans relâche à affermir des liaisons que mes sentimens personnels vont rendre désormais indissolubles. Je me plairai surtout à cultiver la correspondance directe que votre majesté m'a permis d'entretenir avec elle, et qui me fournira plus d'une occasion de lui rappeler le tendre attachement avec lequel je serai toujours, monsieur mon frère et cousin, de votre majesté, le bon frère et cousin,

GUSTAVE. »

Gustave III avait réussi, malgré la courte durée de ce voyage, dans le double dessein qui lui tenait au cœur : il avait utilement resserré les liens diplomatiques qui unissaient depuis si longtemps son pays et le nôtre, et il avait mérité la chaleureuse adoption de cette société française dont il était plus que jamais épris.

A. GEFFROY.

(1) *Archives des affaires étrangères, à Paris, Correspondance de Suède, 1771.* Cette lettre ne se trouve pas dans la *Collection des écrits de Gustave III*, en cinq volumes in-8°, Stockholm 1803-1805.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

29 février 1864.

Parmi les belles pages qui ouvrent le nouveau volume que M. Guizot vient d'ajouter aux *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, il est des considérations élevées qui s'adressent en ce moment avec une merveilleuse opportunité au monde politique européen. « L'esprit de conquête, dit M. Guizot, l'esprit de propagande, l'esprit de système, tels ont été jusqu'ici les mobiles et les maîtres de la politique extérieure des états... Qu'on jette de haut un coup d'œil sur l'histoire des rapports internationaux européens, on verra l'esprit de conquête, ou l'esprit de propagande armée, ou quelque dessein systématique sur l'organisation territoriale de l'Europe, inspirer et déterminer la politique extérieure des gouvernements. Et, soit que l'un ou l'autre de ces esprits ait dominé, les gouvernements ont disposé arbitrairement du sort des peuples; la guerre a été leur indispensable moyen d'action... Que ce cours des choses ait été le résultat des passions des hommes, et que, malgré ces passions et les maux qu'elles ont infligés aux peuples, la civilisation européenne n'ait pas laissé de grandir et de prospérer, et puisse grandir et prospérer encore, je le sais; c'est l'honneur du monde chrétien que le mal n'y étouffe pas le bien... Mais je tiens en même temps pour certain que ces divers mobiles ne sont plus en harmonie avec l'état actuel des mœurs, des idées, des intérêts, des instincts sociaux... L'étendue et l'activité de l'industrie et du commerce, le besoin du bien-être général, l'habitude des relations fréquentes, faciles, promptes et régulières entre les peuples, le goût invincible de l'association libre, de l'examen, de la discussion, de la publicité, ces faits caractéristiques de la grande société moderne, exercent déjà et exerceront de plus en plus contre les fantaisies guerrières ou diplomatiques de la politique extérieure une influence prépondérante. » On se reconforte avec plaisir, aux accents de ce haut et confiant langage, dans la situation incertaine où nous nous trouvons.

Cette situation est en effet aussi bizarre que pénible. Les instincts et les intérêts pacifiques des sociétés modernes y sont aux prises avec de sourdes et incessantes appréhensions de guerre, et ce qui est étrange, c'est que le motif de cette anxiété générale est un phénomène tout particulier à notre époque que M. Guizot a omis parmi les causes qu'il assigne aux entraînemens ou aux calculs d'une politique belliqueuse. Il n'est pas question maintenant de l'esprit de conquête; l'esprit de propagande ne lance point ses ardentes provocations : ce qui fait le plus notoirement défaut dans les évolutions de la politique européenne, c'est, à en juger par toutes les apparences, l'esprit de système. Un fonds général d'irrésolution où l'on demeure à la merci de boutades isolées ou d'incidens imprévus, voilà l'état politique où nous sommes et dont les nations européennes souffrent très positivement. On a bien la paix, mais on n'a pas l'assurance de la conserver. On assiste à des combinaisons diplomatiques qui mettent la paix en péril; mais on ferait trop d'honneur à ces combinaisons, si on les attribuait à des vues systématiques, car ce que redoutent le plus ceux qui les tentent, c'est de suivre la logique de leurs paroles et de leurs actes, et de poser des conclusions nettes. On ne voit clair dans rien; l'esprit public n'est nulle part porté et affermi par l'aveu d'une politique décidée. On a ri souvent du vague, de la confusion et de l'enchevêtrement de la politique intérieure de la confédération germanique : nous ne savons si cela provient de ce que la question dominante du jour est une question allemande; mais le fait est que pour le moment l'Europe entière, plongée dans une confusion dont elle ne peut plus se débrouiller, semble être devenue une immense Allemagne.

Le malheureux conflit de l'Allemagne et du Danemark restera comme la révélation humiliante de la triste situation que nous essayons de décrire. Il est déplorable qu'un procès comme celui qui se débat entre l'Allemagne et le Danemark n'ait pu, dans l'Europe moderne, se vider pacifiquement par la seule action des forces morales. Il est déplorable qu'on n'ait su ni prévoir ni prévenir l'extrémité odieuse d'une lutte si disproportionnée. Il est honteux que sous le regard de grandes nations éclairées, libérales, puissantes, un tel débat ait fait verser du sang. Ce sang, si gratuitement, si étourdiment, si cruellement répandu, crie vengeance. Ce sang laissera une tache sur la politique contemporaine. Or, si l'on y réfléchit, ce malheur est la faute de l'irrésolution universelle; c'est la conséquence d'un état de choses où les intérêts se divisent sans avoir l'excuse des ambitions énergiques, où des scissions d'opinions s'accomplissent pour des motifs futiles entre les peuples qui semblaient appelés à diriger la civilisation moderne; où l'esprit public manque de lumière et de chaleur, où les malfaisans caprices des gouvernemens semblent échapper de plus en plus au contrôle affaibli de la conscience européenne.

Ceux qui ont commis contre le Danemark l'agression qui inquiète l'Eu-

rope ne peuvent pas même essayer de se justifier par l'illusion d'une politique à système. Que veulent en effet la Prusse et l'Autriche? Interrogées par les diplomates de France et d'Angleterre sur la portée de leur alliance, elles protestent que cette alliance n'est qu'un fait accidentel et limité. Elles nient que leur union ait un objet qui dépasse leur querelle avec le Danemark. Leurs représentans affirment qu'elles ne sont liées que par une convention militaire; ils se plaignent d'ailleurs que cette convention ait été rédigée précipitamment, qu'on ne l'ait point combinée avec attention, qu'on ait négligé d'y insérer des clauses exigées par la plus ordinaire prudence. Nous n'avons pas de peine à croire à ces explications rassurantes des diplomates autrichiens et prussiens, nous ne pensons pas qu'aucun projet menaçant contre la France ou l'Angleterre ait pu se mêler à leurs arrangemens; mais ont-ils au moins des vues plus nettes dans leur politique envers le Danemark? Nous en doutons. Les ministres de Prusse et d'Autriche sont fort embarrassés quand on les presse sur ce point. Ils n'ont rien de précis à demander au Danemark; ils accordent l'intégrité de la monarchie danoise, ils reconnaissent la succession établie par le traité de 1852, ils ne vont même pas jusqu'à demander pour le Slesvig et le Holstein la substitution du lien personnel au lien réel; ils n'ont pas l'air de vouloir sortir des vagues engagemens de 1852 tels qu'ils sont exposés dans la dépêche du prince Schwarzenberg dont nous avons signalé précédemment les points principaux. A quoi bon alors cette guerre sanguinaire? Quelle figure feront l'Autriche et la Prusse lorsqu'il faudra enfin s'asseoir pour négocier autour de la table dont lord Palmerston parlait l'autre jour? Après avoir dépensé leurs trésors et fait tuer leurs soldats, elles seront réduites à reconnaître les droits du Danemark, elles seront serrées dans le cercle des engagemens diplomatiques qu'elles ont contractés en commun avec la France et l'Angleterre. Cette perspective, vers laquelle les cabinets de Prusse et d'Autriche marchent les yeux ouverts, n'est-elle pas dès à présent la condamnation de leur entreprise, et ne leur présage-t-elle pas, en fin de compte, une humiliante confusion? Il faudra peut-être alors chercher ailleurs le mot de la conduite des deux puissances allemandes. On découvrira peut-être qu'en ayant l'air de combattre le Danemark, au fond c'était à leurs propres confédérés, aux états moyens et petits de l'Allemagne, qu'elles faisaient réellement la guerre. C'est à ces états qu'elles voulaient donner une leçon: elles entendaient réprimer les velléités d'initiative et d'indépendance des cours secondaires; elles voulaient leur apprendre une bonne fois que les petits cabinets allemands n'ont pas voix dans les grandes transactions européennes. Tel sera en effet, suivant toute vraisemblance, et si quelque diversion imprévue ne se vient mettre à la traverse, l'enseignement que la question dano-allemande aura donné encore une fois aux états secondaires; mais valait-il bien la peine de jouer si gros jeu pour arriver à un pareil résultat, et ce résultat ne jettera-t-il pas au sein de la confédération germanique de nouveaux fermens de discorde et de désordre?

Les choses tournant ainsi, la question dano-allemande, que les cours secondaires avaient saisie avec une hâte étourdie, comme une occasion unique de conquérir la popularité à l'intérieur et l'importance au dehors, n'aura été pour elles au contraire qu'une source de déceptions et une cause d'abaissement. C'est en vain que M. de Beust et M. de Pfordten auront joué au rôle de ministres de grandes puissances, c'est en vain qu'ils auront fait mine, par la conférence de Wurtzbourg, de former une troisième puissance au sein de la confédération; il faudra bien reconnaître à la fin l'inanité de ces efforts et de ces prétentions. Le ministre saxon a déjà eu, dans les façons brutales que le gouvernement prussien a prises envers lui, un avant-goût des déboires qui lui sont réservés. On peut répéter pour le parti libéral allemand les prédictions que l'on adresse aux cours secondaires. L'affaire danoise, à l'aide de laquelle il avait espéré réveiller et diriger le mouvement patriotique et réformateur, ne lui apportera que des désappointemens. Le pressentiment de ces conséquences a déjà frappé de découragement le parti libéral. En somme, il ne semble pas que la politique adoptée contre le Danemark doive porter bonheur à personne en Allemagne. Les fautes commises dans cette question ne sont pas faites pour donner au monde une haute idée de la capacité politique des hommes d'état allemands. La politique des cabinets allemands a été marquée par une violence et une imprévoyance également enfantines : on n'y reconnaît point les vues et la conduite d'hommes trempés par le sentiment moral de la responsabilité. La liberté n'a point encore assez mûri les politiques de la confédération. Le spectacle qu'ils nous donnent depuis trois mois est la confirmation éclatante du profond jugement que M. Guizot, dans son dernier volume, porte sur les hommes d'état comparés des pays libres et des gouvernemens absolus. Nous détachons quelques traits de cette belle page : « La différence est grande entre les hommes politiques qui se sont formés dans un régime de liberté, au milieu de ses exigences et de ses combats, et ceux qui ont vécu, loin de toute arène publique et lumineuse, dans l'exercice d'un pouvoir exempt de contrôle et de responsabilité. Pour suffire à leur tâche, ils ont besoin les uns et les autres d'une réelle supériorité; la vie politique est difficile, même dans les cours, et le pouvoir silencieux n'est pas dispensé d'être habile. Mais le gouvernement libre forme des mœurs viriles et des esprits difficiles pour eux-mêmes comme pour les autres; il lui faut absolument des hommes. Le pouvoir absolu admet et suscite bien plus de légèreté, de caprice, d'inconséquence, de faiblesse, et les plus éminens y conservent de grands restes des dispositions des enfans. » C'est à propos de M. de Metternich lui-même que M. Guizot ne craint pas d'écrire ces lignes sévères : que n'aurait-on pas le droit de dire des étroites vues, des dissimulations, des boutades brutales, des forfanteries puériles, par lesquelles se distinguent sous nos yeux les hommes qui dirigent aujourd'hui la politique de l'Allemagne !

Quand on songe aux avortemens qui attendent la politique désordonnée

des grandes puissances et des petites cours allemandes, on a moins de regret à voir échouer pour le moment l'idée d'une conférence mise récemment en avant par le cabinet anglais. L'opinion a commis au premier abord une méprise au sujet de cette conférence, on a cru qu'elle avait été demandée à tous les signataires du traité de 1852. Il n'en était rien. Le ministère anglais devait adresser sa proposition aux belligérans avant d'en faire part officiellement aux puissances neutres. La Prusse et l'Autriche, consultées les premières, ont accepté la conférence, mais sans suspension des hostilités. Le Danemark a refusé une conférence qui ne serait point accompagnée d'un armistice et de l'évacuation des duchés. On avait eu l'idée d'appeler la diète germanique à se faire représenter en cette occasion dans le conseil des puissances. Que cette idée ait pu être agréable à la Prusse et à l'Autriche, il est permis d'en douter. La diète ayant jusqu'à présent manifesté la résolution la plus contraire aux arrangemens de 1852, on peut dire que l'invitation de siéger dans une conférence où elle serait seule de son avis ne serait envers elle qu'une simple formule de politesse; cet acte de courtoisie semblerait cependant devoir être bien accueilli par les petites cours allemandes, qui obtiendraient ainsi l'admission d'un principe qu'elles ont depuis si longtemps à cœur, celui de la représentation directe de la portion de l'Allemagne qui n'est ni autrichienne ni prussienne dans les délibérations européennes. Ce qui est certain pourtant, c'est que la réponse de la diète à une telle proposition entraînerait de mortels délais, et enlèverait à la conférence l'efficacité pacificatrice immédiate que le public en avait espérée. La proposition ne devait être officiellement soumise à la France que lorsqu'elle aurait été acceptée par les belligérans. Le refus du Danemark a empêché que cette communication nous fût faite. La France, nous n'en doutons point, aurait répondu favorablement. Pour l'hypothèse où la conférence aurait lieu, nous croyons que la France, l'Angleterre et l'Autriche, après avoir mutuellement sondé leurs dispositions, avaient l'intention de demander en commun, dès la première séance, la suspension des hostilités. Aux ouvertures qui lui ont été faites sur la question de l'armistice, la Prusse a jusqu'à présent fait la sourde oreille. Voici donc en résumé, à propos de la conférence, l'état de la question : la Prusse et l'Autriche acceptent le projet sans armistice; le Danemark le décline temporairement; l'accession de la diète entraînerait d'inévitables délais. En dépit de la conférence proposée, la guerre est destinée à continuer. La conférence ne plane sur la situation qu'à l'état d'idée en l'air.

Au milieu de ces débiles efforts diplomatiques, il faut rendre justice à la ferme attitude du peuple danois. Tant que la conférence flotte sous la forme d'un projet, qu'elle n'a pas recueilli les adhésions qui pourront la rendre efficace, qu'elle n'est pas en mesure de se mettre à l'œuvre et d'inaugurer son travail par une déclaration d'armistice, le sentiment de dignité le plus élémentaire interdit au Danemark de faire des concessions en vue de résul-

tats illusoirs; venant de sa part, de telles concessions annonceraient des craintes, une défaillance, une lassitude, qui sont loin de son cœur. La nation danoise a pris son parti de la crise actuelle; il faut qu'elle en sorte affranchie des tracasseries qui la troublent depuis douze années, ou qu'elle succombe. Si l'issue de la lutte devait détacher le Holstein de la monarchie, le Danemark ressentirait profondément sans doute l'affaiblissement que lui infligerait cette perte; mais il s'y résignerait en se voyant délivré de la fatigue des chicanes allemandes, et il regarderait l'avenir avec confiance en songeant qu'au prix de ce sacrifice il aurait conquis son indépendance et la liberté de ses développemens intérieurs. Si un malheur plus grand attendait le Danemark, s'il devait être aussi dépouillé du Slesvig, il considérerait sa ruine comme infaillible, ce serait la fin de la monarchie danoise. Il préférerait encore cette révolution à l'expédient bâtard de l'union personnelle du Slesvig substituée à l'union réelle. Les patriotes danois professent sur cette combinaison l'opinion qu'en devraient avoir tous les hommes d'état occidentaux. L'union personnelle ne terminerait rien; elle livrerait indéfiniment le Danemark aux désordres intérieurs qui l'ont si longtemps troublé, et qui retentissent aujourd'hui sur la politique européenne. L'ennemi serait introduit au cœur de la place. La monarchie danoise serait livrée à la politique allemande. Les Danois veulent donc que la lutte soit décisive. Ils refusent les armistices dilatoires, ils repoussent l'amusement des négociations temporisatrices. Vivre maîtres d'eux-mêmes ou périr avec éclat, c'est la seule alternative qu'ils admettent.

Mais les Danois, et ils le savent bien, ne sont point seuls intéressés dans ce dilemme. La conservation du Danemark importe à l'Angleterre et à la France. Après les démonstrations si extraordinairement actives et si prodigieusement impuissantes que le cabinet anglais vient de faire pour le Danemark, l'intérêt anglais engagé dans la question ne saurait être nié. Malgré la réserve expectante que la France a observée devant cette crise, nous croyons également que l'intérêt français est incontestable. Le Danemark a été l'un de nos plus constans alliés parmi ces états secondaires qui ont si longtemps formé la clientèle de la France. S'il venait à disparaître, ce ne serait point une consolation digne de nous que de venir dire qu'après tout nous ne nous sommes point compromis pour lui, et que, plus prudents que les Anglais, nous avons du moins épargné à notre amour-propre dans cette occurrence la blessure d'un échec diplomatique. A un certain point de vue, nous sommes en effet en train de prendre notre revanche des procédés de mauvais camarade que l'Angleterre a eus envers nous l'année dernière dans la question polonaise. Nous aussi, nous avons échoué l'année dernière dans les efforts que nous avons tentés en faveur d'une nation asservie et opprimée au mépris de la justice et des traités. L'Angleterre avait frappé d'avance notre politique de stérilité en annonçant qu'elle ne nous donnerait qu'un concours moral, qu'en aucun cas elle ne soutiendrait par

la guerre ses réclamations et les nôtres. Nous aussi, l'année dernière, nous avons commis une faute en faisant une grande démonstration contre la Russie sans nous être antérieurement assurés de l'assistance active de l'Angleterre. Nous avons eu le tort de croire que l'alliance anglaise nous viendrait avec le temps, grâce au développement des faits et à la faveur des incidens. Quand arriva le moment de conclure, les incidens nous avaient fait défaut, et, après avoir commis la généreuse imprudence de prendre l'initiative diplomatique des négociations polonaises, nous fûmes obligés d'accepter à notre compte un grand échec et de couvrir notre retraite par la soudaine proposition du congrès universel.

La chance a complètement tourné aujourd'hui. Les Anglais se sont mis, à propos du Danemark, dans un embarras semblable à celui où nous nous trouvions, il y a quatre mois, à propos de la Pologne. Il était manifeste pour l'Europe entière qu'entre eux et nous une alliance active immédiate était impossible. Cette conviction générale a fait beau jeu aux petites cours allemandes, à la Prusse et à l'Autriche. Quand les deux puissances occidentales sont séparées, lorsqu'elles sont coupées, le reste de l'Europe peut passer au travers, et l'on se permet bien des fantaisies. C'est donc en vain que lord Russell a pris en main la cause du Danemark; c'est en vain qu'il a accumulé les démarches, les représentations, les propositions. A Francfort, à Berlin, à Vienne, même à Dresde, on s'est ri de lui. L'Allemagne, bien sûre que la France ne remuerait pas, s'est sentie émancipée, s'est jetée dans l'action avec une rare gaillardise, et a montré à l'Angleterre le cas que l'on fait dans le monde de l'autorité morale des conseils lorsqu'ils ne doivent pas être soutenus par un supplément de force matérielle. La diplomatie anglaise a été couverte de confusion : elle est poursuivie par les sarcasmes des cours secondaires d'Allemagne; elle est narguée par M. de Bismark. C'est une déroute. Voici que les Grecs et les Turcs s'en mêlent à leur tour et se demandent à quoi sert l'amitié d'une puissance qui n'est bonne qu'à compromettre ses alliés et non à les défendre. Par contre, c'est de l'attitude de la France que l'on commence à s'inquiéter. De Vienne à Berlin, dans les petites cours de la confédération, quand il s'agit de prendre un parti, on s'interroge sur nos intentions. « Que fera la France? » c'est la question qui est sur toutes les lèvres. Notre position extérieure, un peu dérangée par la conclusion de la négociation polonaise, est donc bien rétablie. Nous avons eu notre revanche, nous avons rendu la pareille à l'Angleterre, nous sommes quittes envers elle; mais ne nous paierions-nous point d'une puérile et vaine satisfaction, si nous demeurions trop longtemps à nous amuser des déboires de la diplomatie anglaise? En vérité, les Anglais ont remporté une bien utile victoire sur nous, lorsqu'ils ont dit : Tant pis pour la France, s'il n'y a plus de Pologne! Et nous nous glorifierions d'un beau triomphe, en disant à notre tour : Tant pis pour l'Angleterre, s'il n'y a plus de Danemark! Une politique de petites niches peut-

elle convenir à l'intelligence, aux intérêts, à l'honneur des deux plus grands états, des deux plus grands peuples du monde?

L'enseignement qui sort donc avec une lumineuse évidence de la confusion politique dont nous sommes témoins, c'est que le maintien de la paix et de l'ordre en Europe, c'est que la conservation du prestige et de l'influence des deux nations occidentales sont au prix de la bonne entente de la France et de l'Angleterre. Ni la France ni l'Angleterre ne peuvent s'engager avec succès en Europe dans des entreprises politiques importantes, si d'avance elles ne sont sûres de leurs bons sentimens mutuels, et si l'influence de leur accord ne domine pas et ne contient point les autres puissances. Cet enseignement, nous l'espérons, ne sera perdu ni pour les Anglais ni pour nous. Nous croyons que l'œuvre du rapprochement des deux politiques fait des progrès réels. Les faits déplorables qui se sont passés entre l'Allemagne et le Danemark auraient été prévenus assurément, si la mort du roi Frédéric VII eût trouvé la France et l'Angleterre décidées à marcher d'accord; mais les pires conséquences que l'on peut redouter du conflit dano-allemand ne seront conjurées que par l'alliance intime et active des deux pays.

Un des traits les moins curieux de ce temps-ci ne sera pas le silence qui a été gardé au sein de notre corps législatif pendant la discussion de l'adresse sur la question dano-allemande. C'était l'affaire critique du présent, c'était la difficulté de laquelle, suivant la juste indication de M. Thiers, la guerre, échappant au libre arbitre de la France, pouvait sortir à l'improviste, — et cependant, sur cette question actuelle et brûlante, qui émeut depuis un mois les intérêts industriels et financiers de l'Europe, on s'est complètement tu. Il eût été pourtant très utile que des voix autorisées fussent venues éclairer l'opinion, fort peu édifiée sur cet obscur litige. Il eût été utile que l'on eût appris au public dans quelle mesure et jusqu'à quel degré les intérêts, les traditions, l'honneur de la France, étaient engagés dans la question. Il eût été utile que l'on eût jeté un aperçu sur la façon dont la question danoise se mêlait à la politique générale de l'Europe et au système de nos alliances. L'esprit public eût été tiré d'incertitude par une discussion semblable, et peut-être la politique du gouvernement en eût été affermie. Mais, et c'est un inconvénient que nous avons plus d'une fois signalé, nos discussions de l'adresse sont des débats rétrospectifs; il serait à désirer que la chambre pût être associée par une autre combinaison parlementaire à la délibération des affaires courantes, des affaires qui sont en train de se développer et vis-à-vis desquelles le pays conserve encore sa liberté d'action. On fait un autre reproche aux débats de l'adresse, on se plaint de leur durée; c'est trop de temps, dit-on, perdu pour les affaires. Le reproche est fondé, mais il est telle autre partie de l'organisation du travail parlementaire, qui ne présente pas un moindre défaut. N'abuse-t-on point par exemple du système des commissions? Voici à peu près un mois

que les séances du corps législatif sont suspendues. Tout le travail parlementaire est concentré dans le huis clos des commissions. C'est là que l'on étudie le budget, c'est là qu'on prépare l'amendement de la loi sur les coalitions, c'est là qu'on remanie encore une fois la loi des sucres. L'importance des questions ainsi élaborées est incontestable; mais cette longue étude des commissions n'est-elle pas exagérée? n'entraîne-t-elle pas d'inutiles pertes de temps? n'empiète-t-elle pas un peu sur les discussions publiques, qui sont la véritable affaire et le vrai procédé d'élaboration des assemblées représentatives?

On doit féliciter l'honorable ministre de l'intérieur, M. Boudet, de n'avoir point attendu l'expiration du délai légal pour convoquer les électeurs de Paris appelés à remplir les deux sièges laissés vacans par les doubles élections. La perspective des nouvelles élections parisiennes a provoqué de la part d'un certain nombre d'ouvriers une manifestation qui est à cette heure vivement discutée par la presse quotidienne. Cette manifestation a été la publication d'un programme où l'on réclame les candidatures ouvrières. Il y a dans ce programme deux choses à distinguer : on y voit les traces de doctrines économiques et sociales erronées, de doctrines qui tendent à partager la société en deux camps antagonistes, le travail et le capital; on y remarque aussi le désir d'une portion considérable de la population qui voudrait participer, par quelques-uns de ses membres, à la tâche et à l'honneur de la représentation nationale. Il importe, à notre avis, de ne point perdre de vue cette distinction, si l'on veut apprécier avec équité et sans préjugé la réclamation qui vient de se produire. Dans l'examen de cette question délicate, ce qu'il faut en effet s'efforcer d'éviter avant tout, c'est d'aigrir et d'irriter toute une catégorie intéressante de citoyens laborieux en condamnant des prétentions politiques qui pourraient être justes sous le prétexte qu'elles se produisent avec un bagage d'opinions économiques dangereuses et fausses.

Il faut être franc et net envers les rédacteurs du programme des candidatures ouvrières. S'ils considèrent les ouvriers comme une classe au sein de la nation, ayant des intérêts distincts de classe opposés à ceux d'autres catégories de citoyens, ils commettent une grave erreur, et ils entrent sans s'en douter dans une voie rétrograde. La fortune et l'honneur de la démocratie française sont d'avoir fait disparaître dans notre pays les odieuses et blessantes distinctions de classes; ceux qui voudraient faire revivre ces distinctions au nom même de la démocratie commettraient le contre-sens le plus monstrueux et le plus déplorable. En invoquant pour eux-mêmes des préjugés qui n'ont rien dont leur dignité bien entendue se puisse honorer, ils iraient réveiller ailleurs des préjugés, heureusement détruits, dont ils auraient à souffrir les premiers. Ils déferaient de leurs propres mains l'œuvre de la révolution française. Ils travailleraient à troubler cette condition fondamentale de notre paix publique qui repose dans le sentiment universel de l'égalité. Leur faute ne serait pas moins funeste,

si, déçus par une mauvaise routine de langage, ils allaient transporter sur le terrain économique et social un antagonisme que notre droit politique n'admet plus. Il est faux que la société se prête à la division simple et arbitraire que quelques auteurs de systèmes se sont plu à établir entre ceux qui travaillent de leurs mains et les détenteurs des capitaux. Deux camps aussi positivement tranchés n'existent point dans la société : le capital et le travail sont partout mêlés; le capital est la réserve des instrumens de travail et des produits à consommer, dont vit le travail lui-même. Rien de variable et de mobile d'ailleurs comme les classes de ceux qui détiennent les capitaux et de ceux qui en vivent par le travail. Avec l'épargne, qui est le produit réservé du travail, des capitaux se forment sans cesse en de nouvelles mains, tandis qu'en d'autres mains, par l'inconduite, la négligence, l'inhabileté, les erreurs commerciales, des accumulations de capitaux se dispersent et s'évanouissent. Ce n'est donc point sur une opposition normale des intérêts du capital et des intérêts du travail que des hommes intelligens et fiers peuvent fonder leur prétention à être représentés par des ouvriers dans les assemblées politiques.

Une fois ces points écartés énergiquement, il nous semble que la question des candidatures ouvrières n'a rien dont on doive s'offusquer outre mesure. Nous vivons sous le suffrage universel; il ne nous paraît guère possible que, sous le régime du suffrage universel pratiqué librement, il ne se produise point dans de grandes agglomérations des candidatures ouvrières. Le suffrage universel, qui est notre maître, n'admet pas plus d'exclusion pour les éligibles que pour les électeurs. Le premier devoir des électeurs est de confier la députation à ceux qu'ils jugent le plus dignes et le plus capables d'en remplir les fonctions, en se plaçant au point de vue des intérêts les plus élevés et les plus généraux du pays. Une fois faite la part de l'intérêt politique et national dans le choix des candidats, il est naturel que les électeurs consultent aussi des convenances secondaires et se décident en vue d'intérêts spéciaux et locaux. Personne ne s'étonnera que certaines circonscriptions nomment des députés protectionistes, que d'autres nomment des députés partisans de la liberté commerciale. Il peut arriver ainsi que l'influence d'intérêts collectifs, mais d'une nature particulière, se fasse sentir dans une élection, soit par la façon dont les votes se grouperont, soit par le choix d'un candidat qui se recommandera par une aptitude spéciale. Qu'à la veille d'une élection générale, une question soit agitée qui intéresse une catégorie influente ou nombreuse de citoyens, supposez que cette question soit celle de l'abolition de la vénalité des offices, on verra tous les officiers ministériels se réunir pour agir sur le corps électoral, et plusieurs même briguer la candidature pour mieux défendre leurs légitimes intérêts. Si la question à l'ordre du jour est ou une taxe sur un objet de grande consommation, ou la réglementation des heures de travail dans les ateliers, il sera fort naturel que des ouvriers se concertent pour se faire représenter par un ouvrier. Au-dessus de ces circonstances spéciales, il y a une considération

plus élevée, une considération d'un ordre moral qui peut faire souhaiter la députation à des ouvriers. La députation est à la fois un moyen de servir le pays et un honneur public. Une émulation généreuse peut bien inspirer à un ouvrier le désir de remplir ce devoir et de mériter cet honneur. Et qui oserait dire que ceux qui travaillent de leurs mains ne se sentiraient point moralement élevés en se voyant ainsi représentés par un homme de leur profession, en ayant sous les yeux ce saisissant exemple d'égalité politique? La société n'aurait, croyons-nous, rien à perdre au succès de pareilles candidatures, qui ne feraient au contraire que resserrer les liens de la solidarité sociale. Ainsi comprises, et nous croyons que nous en avons donné la seule interprétation légitime, la question des candidatures ouvrières ne peut pas soulever d'objections. Les candidatures demandées par les ouvriers se réduisent, comme les autres, à une affaire de convenance temporaire ou locale; elles sont soumises aux combinaisons que comporte le système électoral; elles dépendent des chances pratiques de succès, et doivent enfin se subordonner à l'intérêt politique et patriotique supérieur du moment. Si des candidatures ouvrières ne devaient obtenir qu'une impuissante minorité, si elles devaient affaiblir en le divisant le parti libéral et démocratique, les ouvriers, en y persistant, n'agiraient point patriotiquement, se donneraient devant l'opinion les torts d'une classe égoïste et exclusive, et travailleraient en réalité contre eux-mêmes; mais nous ne croyons pas nous tromper en disant que l'intelligence et le patriotisme des ouvriers de Paris, de ces ouvriers d'élite qui sont de délicats artistes dans les jours de paix et d'héroïques soldats quand un péril national les appelle, les mettent à l'abri d'une si fâcheuse méprise.

Nous sommes en retard pour annoncer la publication du livre remarquable de M. Dupont-White : *La liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration*. Le titre de cet ouvrage, dont les diverses parties sont connues des lecteurs de la *Revue*, dit clairement que M. Dupont-White s'est attaqué résolument au problème politique le plus délicat et le plus difficile de l'organisation de la France. M. Dupont-White est un des rares esprits que préoccupent parmi nous la vertu théorique et le progrès pratique des institutions. Partisan de la centralisation française, il est en même temps un des amis les plus décidés et les plus éclairés de la liberté. Il a en outre cet avantage sur ceux qui n'opposent trop souvent que des déclamations à notre système centralisateur, qu'il connaît à fond le mécanisme des pays organisés d'après le régime municipal, et surtout les institutions anglaises. Quant à nous, nous sommes de ceux qui croient qu'en matière de centralisation ou de décentralisation la franche liberté rectifie les abus et donne l'essentiel. Les gouvernements libres qui vivent par la parole et par l'opinion possèdent la meilleure des centralisations, la centralisation morale, celle qui corrige les excès d'un mécanisme bureaucratique trop rigide, ou qui supplée aux défauts d'un lien administratif trop relâché.

REVUE MUSICALE.

La saison s'avance, et l'année s'écoulera probablement sans laisser un bien vif souvenir dans les annales de l'art et surtout de la musique dramatique. Rien en effet ne s'annonce; aucun homme, aucune œuvre ne s'élève au-dessus de l'horizon, et les théâtres, nous l'avons déjà dit, ne vivent que de leur ancien répertoire, dont les chefs-d'œuvre sont bien souvent défigurés par une exécution misérable. Il faut avoir assisté à quelques représentations de *Robert le Diable*, des *Huguenots*, du *Comte Ory*, il faut entendre *Zampa* à l'Opéra-Comique et *le Barbier de Séville* aux Italiens pour se faire une idée de l'état où se trouve aujourd'hui le goût de ce public composite, qui remplit les salles de spectacle. Il ne juge plus, ce public formé d'éléments divers, où domine le voyageur des chemins de fer; il s'amuse ou il s'ennuie de ce qu'il voit et de ce qu'il entend, il se laisse aller à la sensation qu'il éprouve sans se soucier de l'apprécier en lui assignant un rang dans la hiérarchie des émotions qu'éveille l'art dramatique dans ses diverses manifestations. Il y aurait bien d'autres réflexions à faire sur un sujet qui touche à toute l'économie des plaisirs publics. Faute de mieux et pour varier un peu son répertoire, l'Opéra a donné le 19 février un nouveau ballet, *la Maschera ou les Nuits de Venise*, en trois actes et six tableaux. Le *scenario* est de M. Saint-George et de l'Italien M. Rota. La scène se passe à Venise, et voici sur quelle donnée quasi historique les auteurs ont bâti leur *scenario*. Dans l'année 1730, il y avait à Venise une célèbre danseuse qui portait le nom de *la Zanzara*. Elle était l'idole du public, qui accourait chaque soir au théâtre où elle produisait son merveilleux talent. La Zanzara, devenue riche grâce à la munificence de ses nombreux admirateurs, acheta un beau palais où elle recevait les premiers personnages de Venise. On dit qu'il se leva une rivale, une *zingara* de Bohême, qui parut sur la place de Saint-Marc le visage couvert d'un loup de velours noir qu'elle ne quittait jamais. Un jeune seigneur voulut un jour, à ce qu'il paraît, soulever le masque de cette ballerine mystérieuse qui excitait la curiosité générale; mais la *zingara* se défendit en repoussant le téméraire par un coup de poignard qui aurait blessé grièvement le jeune seigneur; mais ce qui paraît encore plus plaisant dans cette historiette, c'est qu'on aurait découvert, quelques années après l'événement, que la mystérieuse bohémienne était *la Zanzara* elle-même, qui, éprise d'un gondolier, se déguisait et se masquait pour voir avec plus de sécurité son obscur amant. *Se non è vero*, je ne me charge pas de prouver le contraire. Voici en quelques mots comment est distribué le *scenario* de MM. Saint-George et Rota. Le rideau se lève sur une place de Venise où une foule joyeuse attend Donato Rizzi, jeune peintre qui revient dans sa patrie après avoir été couronné aux concours de Rome et de Florence. Lorsque Donato

traverse la place où ses amis se groupent autour de lui, il voit tomber à ses pieds un bouquet qu'une main invisible lui a jeté du haut d'une fenêtre. L'artiste ramasse le bouquet, et cherche du regard d'où peut lui venir ce témoignage de galanterie.

Après d'autres incidens sur lesquels il est inutile de s'arrêter, on voit arriver sur la place une troupe de bohémiennes commandées par une reine qui porte un masque en velours noir. Tout à coup elle aperçoit le jeune peintre occupé à reproduire les traits d'un pauvre vieillard qui mendie dans les rues. Curieuse comme le sont toutes les femmes, l'inconnue s'approche du peintre en lui disant : — Veux-tu faire mon portrait? — Volontiers, répond l'artiste, pourvu que tu ôtes ton masque. — C'est impossible. — Alors tu es laide, puisque tu crains de montrer ton visage. — Si tu veux absolument voir mes traits, réplique la ballerine, viens au rendez-vous que je vais te donner. Lorsque la nuit couvrira de ses ombres la belle Venise, tu suivras les gens que je t'enverrai, et que tu reconnaitras à cette écharpe. — Et elle lui montre sa ceinture, qu'elle vient de détacher. Le peintre Donato va se trouver dans une position critique. Fils d'une famille honorable de bourgeois, il devait épouser sa cousine Marietta, à qui il était fiancé depuis son enfance. C'est entre ces deux femmes, Marietta et l'inconnue, que va s'engager une lutte violente qui est le nœud de la fable. Il nous suffira de dire qu'après une suite d'épisodes où la féerie intervient dans le jeu des passions d'une manière absurde, Donato finit par épouser sa cousine Marietta grâce au dévouement héroïque de la virtuose. Une scène charmante, et je dirai même touchante, est celle du bal masqué, à la fin du troisième acte. La danseuse Lucilla, touchée de la douleur de la pauvre Marietta, qui, par désespoir de se voir abandonnée par Donato, s'est jetée dans le canal, sacrifie son amour au bonheur de la jeune fille qu'elle vient de sauver. — Rassure-toi, mon enfant, lui dit-elle en la pressant contre son cœur, tu épouseras celui que tu aimes. — Mais, lui répond en sanglotant la jeune fiancée, peut-il m'aimer après vous? — Il t'aimera, je le jure devant Dieu. — Voilà un mot bien éloquent pour une *zingara*. Quoi qu'il en soit, les deux femmes, déguisées avec le même costume et portant le même masque noir, se rendent au bal où doit se trouver Donato, à qui les deux rivales ont donné un rendez-vous particulier. Voilà le peintre au milieu de la foule, cherchant à reconnaître la personne chérie, et il s'approche d'un masque qu'il croit être Lucilla. Au moment où il prend la main de cette femme survient un masque tout à fait semblable, qui fait à Donato les mêmes signes d'intelligence. Ce jeu dure assez longtemps, et rien n'est plus comique que l'indécision du peintre, qui va de Charybde en Scylla, et qui ne sait à quel masque il doit promettre un amour éternel. Enfin, ceci est touchant, en embrassant, en étreignant contre son cœur tantôt l'une et tantôt l'autre de ces deux femmes, il sent tout à coup une émotion si profonde qu'il est persuadé que le masque qu'il tient pour le

moment dans ses bras est celle qui l'aime le plus. A cette réflexion, elle ôte son masque, et Donato reconnaît Marietta, sa fiancée. — Voilà celle que tu dois aimer! — dit la ballerine en se découvrant le visage. Pâle, tremblante et désespérée de ce grand sacrifice, elle se sauve, tenant à la main un laurier d'or que vient de lui remettre un grand admirateur de son talent, et elle s'écrie : « Plus d'amour! L'art et la gloire, voilà ma seule pensée désormais! » Avouons que Mignon, la divine *zingarella*, ne se serait pas mieux conduite que la Zanzara dans une pareille circonstance.

J'avouerai, en finissant cette analyse rapide, que le ballet est intéressant, et qu'il y a dans ces trois actes des situations dignes vraiment d'une œuvre d'art. Les décors sont beaux, les costumes très variés, et il y a parmi les tableaux qui se succèdent dans ces trois actes une scène vraiment originale : c'est le bal masqué de la fin, où apparaissent sous leur costume pittoresque tous les types de l'ancienne *commedia dell'arte*, les pierrots, les pantalons, les arlequins, les colombines, dont chaque groupe danse sur un rythme particulier; l'ensemble est gai et d'un effet vraiment comique. La musique, sans être bien distinguée de style, est facile, suffisamment colorée et bien rythmée surtout, qualité indispensable dans l'accompagnement d'un ballet. C'est l'œuvre d'un compositeur italien très fécond, M. Giorza, qui a écrit la musique d'un grand nombre de ballets accueillis toujours avec beaucoup de succès en Italie. Quant à M. Rota, qui est le véritable auteur de *la Maschera*, c'est un artiste plus célèbre encore que le musicien, car, dans les nombreux *scenari* qu'on a représentés de lui, il a mis de la poésie et une entente habile de l'ordonnance de groupes dansans. L'auteur de *la Maschera*, qui se présente pour la première fois au public parisien, a produit un ballet : *les Blancs et les Noirs*, qui a été reçu avec enthousiasme dans toutes les grandes villes de l'Italie. Amina Boschetti, pour qui je crois a été tracé le rôle de la Zanzara, jouissait aussi d'une grande réputation dans son pays. C'est une femme d'une taille moyenne, bien prise et vigoureuse. Douée d'une physionomie mobile, elle exprime avec énergie et vérité les divers sentimens qu'elle éprouve, et sa pantomime vraiment italienne rappelle la ferme accentuation de la Ristori. Ceux qui n'ont pas peur de l'originalité et qui savent apprécier les forces vives de la nature dirigées par un art incontestable, ceux-là trouveront dans M^{me} Boschetti un talent curieux et piquant. Elle va, elle vient, elle bondit comme une lionne et retombe sur ses pieds solides avec une rapidité vertigineuse. Elle est aussi étonnante de précision quand elle se suspend au cou de son partenaire, M. Mérante, et quand elle exécute un point d'orgue d'*entrechats*, dont les mouvemens sont aussi serrés qu'un trille aigu de M^{lle} Patti; mais ce que la cantatrice ne pourra jamais réaliser, c'est de courir à reculons sur la pointe de ses orteils et de faire ainsi des voltiges qui excitent l'étonnement même de cette minorité de la *fashion* qui juge en premier et dernier ressort les danseuses qui passent sur la scène de l'Opéra. Reconnaissons aussi que les plus célèbres danseuses qu'on a admirées à Paris de-

puis cinquante ans venaient de l'Italie. M^{me} Boschetti peut être classée parmi les danseuses réalistes qui rappellent un type de l'ancienne comédie *dell'arte* dont l'origine remonte aux atellanes, que les Romains avaient empruntées aux Étrusques. On voit par ces rapprochemens que la Zanzara de Milan vient de loin.

Le Théâtre-Italien a montré depuis quelque temps une activité dont il faut tenir compte à l'administration de M. Bagier, qui a compris qu'il faut bien des efforts pour relever une institution sur son déclin. Nous l'avons dit souvent : ce n'est pas le public qui manque à Paris pour faire réussir une entreprise d'art qui lui offre un plaisir certain. Voyez les concerts populaires de musique classique où se rendent, tous les dimanches, trois mille auditeurs, puisés dans toutes les classes de la société, pour entendre les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale ! N'est-ce pas là un signe éclatant des progrès immenses qu'a faits en France cet art éminemment civilisateur ? Les sociétés consacrées à l'exécution de la musique instrumentale dans toutes ses formes sont très nombreuses à Paris, et toutes ont un public affidé qui chaque jour devient plus nombreux. Le Théâtre-Italien, auquel il faut revenir, a pu se convaincre aussi que l'exécution soignée d'un ouvrage connu obtient un succès fructueux et durable, parce qu'on ne se fatigue pas d'entendre un délicieux chef-d'œuvre comme *Don Pasquale*, où M^{lle} Patti est ravissante de naturel, de *brio* et d'espièglerie piquante.

Ce rôle de Norina a été écrit pour la Grisi, puissante et admirable cantatrice, auprès de laquelle M^{lle} Patti n'est qu'une enfant mutine. M. Mario, qui paraissait aussi dans ce rôle d'Ernesto qu'il a chanté jadis avec un charme que les femmes n'ont pas oublié, a retrouvé dans le duo et dans la délicieuse sérénade du troisième acte quelques accens émus que le public a salués comme un souvenir d'une époque incomparable dans l'histoire du Théâtre-Italien. C'est pour Lablache, Tamburini, Mario et même Grisi que Donizetti a composé *Don Pasquale* en 1843. Le rôle si difficile du vieil amoureux est rempli avec talent par M. Scalsese, et M. Delle-Sedie est dans le personnage du docteur ce qu'il est partout, un chanteur de goût et un comédien intelligent. On a repris aussi tout récemment la *Semiramide* de Rossini pour les deux sœurs Marchisio, que nous avons vues sur la scène de l'Opéra il y a deux années. Depuis lors, elles ont beaucoup voyagé et chanté sur plusieurs théâtres de l'Italie. Elles viennent aujourd'hui directement d'Espagne, où elles ont été fort appréciées, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque M^{me} de Lagrange y fait merveille avec une voix acérée et de faux transports. La nature a fait de ces deux filles de l'Italie, — elles sont nées à Turin, — un soprano et un contralto d'une inégale beauté, mais dont elles ont appris à fondre les timbres dans un harmonieux accord. C'est Barbara, le contralto, qui est montée la première sur la scène et débuta sur le théâtre de Madrid. Carlotta, le soprano, qui s'était vouée d'abord à l'étude du piano sous la direction de son frère, suivit bientôt l'exemple de Barbara, et toutes deux parurent ensemble au théâtre San-Benedetto à Ve-

nise. Quoi qu'il en soit de ces commencemens modestes des deux sœurs, elles sont aujourd'hui parvenues à une certaine célébrité. Carlotta, plus grande et plus agréable, possède une voix de soprano fort étendue et d'une flexibilité naturelle que l'art a perfectionnée. Elle réalise sans trop d'efforts les difficultés vocales les plus compliquées, et les sons supérieurs sont aussi justes et presque aussi nourris que les notes de la partie moyenne de son échelle. C'est une artiste d'un vrai talent, mais elle manque un peu de passion. Elle chante en honnête femme qui ne veut pas éveiller de trop fortes émotions sur un public qui l'accueille du reste avec une juste estime. La voix de Barbara au contraire est un contralto fort inégal, dont les deux registres qui composent son clavier sont mal joints. Elle est d'ailleurs moins bien douée au physique que Carlotta, et elle ajoute à ce désavantage un défaut de prononciation qui rend sa voix plus sourde que ne l'a faite la nature. On ne sait vraiment dans quelle langue elle chante, et c'est aussi le reproche qu'on peut faire à M^{me} Meric-Lablache, qui, par ce défaut d'articulation, affaiblit une partie de l'effet que produirait son talent vraiment dramatique. Carlotta a chanté avec un très grand éclat l'air *Bel raggio lusinghiero*, et dans le duo *Eh ben!* elles ont été admirables par la perfection avec laquelle les deux voix s'unissent et se fondent en un accord ravissant. On leur a fait répéter ce duo, et si les autres chanteurs qui contribuent à l'exécution de ce grand ouvrage étaient moins médiocres, la reprise de *Semiramide* aurait eu plus de succès. M. Agnesi, qui est un Belge, je crois, a été chargé du rôle d'Assur. M. Agnesi, qui a une grosse voix de basse assez étendue, ne sait pas encore s'en servir, et il a grand besoin d'étudier l'art de phraser, qu'il paraît ignorer. Je mentionnerai seulement le nom d'une cantatrice émérite, M^{me} Spezzia, qui a débuté dans *il Trovatore*, où elle a crié tant qu'elle a pu, car sa voix ruinée ne lui permet plus de chanter. Enfin le Théâtre-Italien a repris aussi *Marta*, de M. de Flottow. Nous l'avons déjà entendue plusieurs fois, cette musique agréable, qui manque absolument de style et d'originalité. M^{lle} Patti a chanté la fameuse romance de *la Rose* avec une simplicité d'accent qui a étonné et charmé le public. M. Mario est aussi agréable à voir et à entendre dans le rôle de Lyonnell, et en général l'opéra de M. de Flottow est assez bien interprété.

P. SCUDO.

LES FINANCES DE LA RUSSIE. ¹

On ne saurait traiter des finances de la Russie sans s'exposer à de vives réponses, et notre modération même en pareille matière a été présentée comme suspecte. A quelles amères critiques ne faudrait-il donc pas s'attendre, si, au lieu de se contenter de l'éloquence des faits, on empruntait

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1864.

le langage des fonctionnaires russes les plus considérables! Ce langage est significatif, on en jugera par un seul exemple, emprunté à une récente correspondance de Saint-Pétersbourg. Il y a un mois à peine, on offrait au général Tchevkine, l'ancien ministre des travaux publics, de le charger de l'administration des finances; il répondit : « Pour accepter le portefeuille des finances dans l'état de choses actuel, il faut être un homme de génie ou un fou, et, comme je ne suis ni l'un ni l'autre, je le refuse. »

En essayant d'exposer ici l'état réel des finances russes, nous n'étions pas, malgré notre soin scrupuleux de n'admettre que des faits sévèrement contrôlés, à l'abri de quelque inquiétude. Une erreur involontaire, n'eût-elle porté que sur des données d'une faible importance, risquait, auprès d'esprits prévenus, de répandre quelque ombre sur le travail tout entier; nous dirons naïvement ce que nous avons fait pour éviter cet écueil. Chaque fois que les calculs ne nous semblaient point décisifs, nous avons adopté le chiffre le moins défavorable à la Russie. C'est une faute que de vouloir dissimuler ou abaisser les ressources de ceux qu'on peut avoir à combattre; c'est une faute non moins grande que d'exalter outre mesure les forces de son pays : on arrive ainsi à créer une fausse sécurité, ou à susciter de téméraires espérances. Rien n'est beau que le vrai, dit le poète; l'on peut ajouter que rien n'est utile en dehors de la vérité. Aussi devons-nous remercier les nombreux organes de la presse russe qui, au lieu de contester le résultat numérique de nos recherches, n'ont réussi qu'à l'affermir. Ils nous ont délivré de toute appréhension au sujet des données que nous avons recueillies. « Le ton de l'article est modéré, dit le plus compétent des écrivains qui ont pris la plume pour nous répondre, M. de Thoerner (1), les chiffres sont exacts et puisés à des documens officiels; » mais il ajoute : « Cependant, pour être impartial, il ne suffit point de tenir un langage modéré et de s'abstenir de citer des faits qui pouvaient être facilement contestés. En puisant aux sources officielles des faits et des données qui parlent en notre défaveur (et quel est le pays qui peut se flatter d'en être exempt?), l'auteur prend soin de passer sous silence tout ce qui peut donner l'explication de ces faits. En relevant ainsi l'état de la Russie seulement d'après les points obscurs, il tend à produire par cette apparente modération une impression d'autant plus désavantageuse. »

Nous connaissons M. de Thoerner, nous apprécions son mérite et sa compétence; aussi aurions-nous désiré qu'il fit ressortir les *points lumineux* destinés à éclairer d'une nouvelle splendeur la situation des finances russes. Nous nous serions empressé de rectifier les indications erronées qui auraient pu se glisser dans notre étude. Pourquoi faut-il que tout se borne à un plaidoyer de circonstances atténuantes au sujet de l'émission désordonnée du papier-monnaie, que M. de Thoerner n'approuve point, et à l'annonce d'un surcroît de 8 millions de roubles dans la perception de l'impôt sur l'eau-de-vie en 1863? Nous n'avions parlé que des prévisions budgétaires; quant au résultat final de l'exercice, il nous aurait été difficile de le connaître à Paris dans les premiers jours de janvier 1864. Ce résultat ne suffit

(1) Dans *l'Invalide russe*.

point d'ailleurs pour effacer un déficit avoué de 15 millions de roubles sur l'ensemble du budget, et l'on ne saurait en reprocher un excès de prudence en disant qu'il faut attendre le compte général pour arrêter la balance. Il est en effet probable que d'autres branches du revenu n'auront pas atteint en 1863 les chiffres inscrits; ce qui est certain, c'est que les dépenses auront singulièrement dépassé les prévisions budgétaires. On en trouve la preuve dans une nouvelle émission de douze séries de billets du trésor pour une somme totale de 36 millions de roubles (144 millions de francs), qui aggrave d'autant la dette flottante de l'empire. L'oukase du 16 janvier 1854, qui prescrit cette émission, fournit, ce semble, un commentaire significatif à nos observations du 15 janvier. Nous ne demandons pas mieux que d'être éclairé sur la situation financière de la Russie; aussi prions-nous les écrivains qui ont bien voulu s'occuper de nos recherches, et cela même au risque de paraître indiscret, de nous apprendre quel est le véritable chiffre des billets du trésor en Russie. Nous ne l'avions porté qu'à 135 millions de roubles, y compris les 15 millions émis pour combler le déficit de 1863; mais nous trouvons, dans le *budget pour le service de la dette publique* imprimé au commencement de 1863, que les *bons du trésor* s'élevaient dès lors à 138 millions de roubles: nous en aurions donc atténué le chiffre de 18 millions de roubles. En y ajoutant les 15 millions créés l'année dernière et les 36 millions actuellement décrétés par l'oukase du 15 janvier, on arrive à un total de 189 millions de roubles, c'est-à-dire de plus de 750 millions de francs. De ce chef, le chiffre de la dette flottante se trouve dépasser de moitié celui que nous avons admis. Quant à la prétendue confusion que nous aurions commise en portant les 268 millions de roubles de billets à 5 pour 100 au compte de la dette de l'état, alors que ce serait une *dette hypothécaire* couverte avec un excédant par les 356 millions de roubles que les propriétaires doivent à la banque, nous en demandons pardon à M. de Thoerner, mais nous n'avons rien omis ni rien confondu. Les *obligations* sont dues par l'état, que les propriétaires paient ou ne paient point; aussi disions-nous: « Comment lui rentreront dans les circonstances actuelles les 357 millions de roubles (1), solde des emprunts faits par des particuliers, et payables en divers termes de quinze à trente-sept ans? » Cette rentrée est fort aventureuse: en grande partie, les créances de la banque se compenseront avec les indemnités dues aux propriétaires par suite de l'émancipation des paysans. Loin d'être en état de se libérer du surplus, les propriétaires ont un besoin urgent de nouvelles avances pour transformer les anciens procédés de culture, assis sur le servage, et toutes les sources du crédit sont taries!...

« Personne n'ira contester à M. Wolowski, ajoute M. de Thoerner, que la dette flottante ne soit considérable et que le pays ne souffre d'une surabondance de papier-monnaie. » Le publiciste russe va plus loin que nous-même: il avoue que le goût de l'économie est peu développé en Russie,

(1) On voit que nous n'avons pas atténué le chiffre. M. de Thoerner oublie de faire figurer à côté des obligations 5 pour 100 celles à 4 pour 100, qui proviennent de la même source, et qui font aussi compensation à la dette des propriétaires fonciers.

qu'on y est habitué à vivre largement, que l'accumulation des capitaux s'y produit avec lenteur. Il compte, pour modifier cette situation, sur les effets de la crise pénible que la Russie traverse en ce moment; la nation y puisera, dit-il, une leçon d'économie et de travail. Tels doivent être en effet partout les résultats de la liberté; mais il faut que celle-ci ne se borne point à être inscrite sur le papier : il faut qu'elle vivifie les institutions, qu'elle épure les mœurs, qu'elle relève les âmes, qu'elle éclaire les intelligences. La liberté n'agit point avec une baguette magique, et ne dispense ni d'efforts ni de sacrifices. Elle se borne à briser les entraves, pour permettre à l'homme de conquérir la destinée dont il sait se rendre digne; elle ne dispense ses bienfaits qu'à ceux qui savent secouer les tristes traditions de l'esclavage, l'indolence et l'apathie; elle veut des cœurs énergiques et des bras robustes; elle exige tout un ensemble de réformes dont la Russie possède à peine le germe. Si elle n'excite point à faire plus et mieux, le mal qu'elle prétend guérir s'aggrave encore. Le parallèle qu'on essaie d'établir entre les résultats de la révolution française et ceux de la mesure prise par l'empereur Alexandre II, et à laquelle nous avons été les premiers à rendre pleine justice, est donc entièrement inexact : 1789 n'a fait que traduire en droit le progrès accompli déjà dans les esprits. En Russie, l'émancipation doit seulement servir de point de départ au progrès; elle n'a pas le pouvoir de tout changer du jour au lendemain.

Nous ne sommes pas de ceux qui refusent de croire à l'avenir de la nation russe; mais il faut qu'elle accomplisse un long et pénible travail qui finira par la rendre plus forte et plus riche qu'elle ne l'a jamais été, à la condition toutefois de savoir faire face aux difficultés de l'époque de transition. Ces difficultés sont assez nombreuses pour que M. de Thoerner convienne lui-même avec nous qu'en présence des réformes intérieures qui s'y accomplissent, la Russie a besoin de la paix. Il va même plus loin, il montre comment, par suite de sa position, de l'étendue de ses frontières, de sa population clair-semée, la Russie ne saurait jouer un rôle agressif dans la politique européenne. « Dans toute lutte agressive, dit-il, elle serait nécessairement faible; » mais les mêmes conditions seraient pour elle une cause de force et de puissance *dans une guerre défensive conduite sur son propre terrain*, et où ses intérêts nationaux seraient en jeu. C'est un ordre d'idées étranger à notre premier travail, et dans lequel nous ne voulons pas nous engager. Il ne nous en coûterait pas de dire que notre pensée se rapprocherait à cet égard de celle de M. de Thoerner, *pourvu qu'on s'en tint à la lettre même* des termes où il a posé la question, et que la Russie n'eût à défendre que le territoire *qui lui est propre*, sans contestation aucune.

Nous ne voulons pas abandonner l'écrit de M. de Thoerner sans ajouter que si, comme il le reconnaît, les faits et les données produits dans notre premier travail sont exacts (et comment ne le seraient-ils pas, puisque nous n'avons eu recours qu'aux sources officielles?), nous n'avons rien passé sous silence de ce qui pouvait servir à une appréciation sincère. Pourquoi le dissimuler? Oui, c'est avec un sentiment de vive satisfaction qu'on arrive à reconnaître, non que le colosse devant lequel beaucoup s'inclinent

avait des pieds d'argile, mais qu'il ne possédait point cette force d'action ni cette constitution robuste devant lesquelles le droit public de l'Europe devrait s'effacer. La grandeur prépondérante de la Russie est une question d'avenir, elle n'est point du domaine de la réalité présente. Il faudrait, pour qu'elle pût jamais s'établir, beaucoup de faiblesse et d'imprévoyance de la part des autres nations. S'il est un reproche auquel nous nous soyons sciemment exposé, c'est celui de rester au-dessous de la réalité. Nos contradicteurs, s'ils ont lu notre travail autrement que sous l'empire d'une idée préconçue, n'ont pu y voir autre chose qu'un avertissement sérieux : le pays le plus intéressé à se bien connaître, c'est la Russie elle-même; elle ne doit point agir comme ces enfans qui croient éviter le péril en fermant les yeux. Si elle a cessé d'être l'empire du silence, si les discussions extérieures peuvent y pénétrer, qu'elle ne se laisse point égarer par un faux sentiment d'amour-propre; constater le mal, c'est empêcher des fautes nouvelles qui s'aggravent, c'est préparer le remède. Nous repoussons le procès de *tendance* qu'on prétend nous intenter; ce n'est pas notre faute si les faits parlent aussi haut, et nous laissons l'art de les grouper avec une habileté que n'accompagne peut-être pas toujours la conviction à ceux qui essaient de pallier le mal et de voiler la situation véritable.

Avant M. de Thoerner, le gouverneur de la banque de Saint-Pétersbourg, le baron Stieglitz, avait essayé d'expliquer les mesures prises par ce grand établissement à l'égard de l'échange des billets contre espèces. Tous ceux qui ont lu sa lettre du 22 janvier 1864 comprendront pourquoi nous n'avons pas cru qu'il fût urgent d'y répondre, d'autant plus que M. Stieglitz déclarait qu'il ne voulait point continuer une discussion à ce sujet. Le gouverneur de la banque de Saint-Pétersbourg commence par dire qu'il ne s'arrêtera pas à l'énumération des fautes commises dans l'administration des finances russes, « car quel état n'a pas commis quelques graves erreurs, avec leur cortège de circonstances fâcheuses? » Il reconnaît l'énorme accroissement du papier-monnaie; mais il le présente « comme une nécessité absolue dont il serait injuste de critiquer les conséquences, car les guerres ne se laissent jamais arrêter par des considérations pécuniaires. On est obligé d'y pourvoir quand même. » On pourrait répondre que c'est un motif de plus pour ne point nourrir des velléités injustes et envahissantes. Quant à la situation des finances russes, rien dans les explications données par M. Stieglitz n'infirmes l'exactitude de nos renseignemens. Comme nous l'avons expliqué, la Russie a conclu en 1862 un emprunt de 15 millions de livres sterling (375 millions de francs) dans le dessein d'arriver à l'échange des billets de banque contre du numéraire. Soit dit en passant, cela prouve qu'elle n'appréciait pas les avantages et la nécessité du papier-monnaie *non remboursable* que célèbrent, aujourd'hui que la reprise des paiemens a échoué, certains écrivains.

Le point essentiel, le seul qui ait réellement engagé M. Stieglitz à nous répondre, c'est la singulière opération en vertu de laquelle, sachant à merveille qu'elle ne pourrait point continuer le remboursement en espèces, la banque de Pétersbourg a devancé le moment indiqué pour le paiement au pair, sauf à ne plus payer les billets à aucun prix au bout de

deux mois. « Et que serions-nous devenus, remarque vivement M. Stieglitz, si nous avons suivi l'échelle progressive jusqu'au 1^{er} janvier 1864, au lieu d'en rapprocher le terme au 1^{er} septembre, comme nous en avons le droit, je le répète? On nous aurait enlevé tout notre encaisse métallique! De mois en mois, cette échelle ne faisait qu'exciter la spéculation. Le seul moyen d'arriver était de devancer l'échelle... Il n'y avait aucune position obscure, puisque nous avons atteint le pair, et pendant comme après l'échelle il n'y avait personne qui fût mieux instruit ou plus avisé que le public. Chacun pouvait se présenter au guichet de la banque, et la faculté d'y puiser était égale pour tous. »

Nous avons voulu laisser parler M. Stieglitz lui-même. Il se rejette sur les embarras financiers de l'Europe entière; mais, si ces embarras pouvaient servir d'excuse à un échec trop prévu, comment y puiser un motif pour accélérer la reprise du paiement au pair? N'était-ce point, en essayant ainsi de faire bonne mine à mauvais jeu, risquer d'induire en erreur les gens moins initiés dans les arcanes de la finance? Nous n'avions fait à cet égard que reproduire les critiques dont cette mesure a été l'objet en Russie : il ne nous semble point que la lettre de M. Stieglitz soit de nature à les écarter.

Le gouverneur de la banque de Pétersbourg craint encore pour son pays des *allures trop fiévreuses*. « Ne détruisons pas, dit-il, notre ancienne demeure avant d'avoir construit la nouvelle. » Nous ignorons ce qui suscite ses alarmes et quelles sont les innovations qui les justifient : jusqu'à présent au contraire, en finances comme en politique, on ne paraît que trop fidèlement s'attacher aux errements du passé. La Russie demeure toujours voisine d'un état d'enfance dont le tableau fidèle aurait sans doute été taxé d'exagération, s'il s'était présenté sous notre plume. Nous en avons rencontré les traits curieux dans une réponse à notre travail publiée par le *Journal de Saint-Petersbourg* du 13 février, et annoncée immédiatement à l'Europe entière par une dépêche télégraphique! Notre surprise a été grande en lisant cet écrit, signé par un banquier d'Odessa. Franchement, on aurait pu s'épargner les frais du télégramme. Une citation presque intégrale permettra d'apprécier la valeur de ces observations, sur l'effet desquelles on paraît avoir beaucoup compté en Russie; nous sommes sans doute mauvais juge, car l'écrit de M. de Thoerner nous semble beaucoup plus digne d'attention.

« M. Wolowski, dit le publiciste de la feuille russe, prétend que la circulation du papier-monnaie s'élevant en Russie à 635 millions de roubles (environ 2 milliards et demi en francs) est fort exagérée. A son avis, il en résulte pour la Russie de grands périls financiers. En Angleterre, dit-il, il n'y a que 1 milliard de papier-monnaie, en France 900 millions de francs. En approfondissant les besoins et les lois de la circulation en Russie ainsi que la marche des transactions commerciales du pays, on arrive à des conclusions d'une tout autre nature. Il ne faut pas perdre de vue en premier lieu que ces 635 millions de roubles de papier-monnaie circulent dans un empire dont l'étendue est immense, qu'ils sont distribués parmi une population de 70 millions d'hommes auxquels la plupart des inventions mo-

du crédit sont inconnues. Il faut prendre également en considération que cette masse de papier-monnaie supplée à toutes les autres valeurs pécuniaires qui existent ailleurs, et qu'elle constitue en Russie une espèce de dette consolidée qui, sans être obérée d'intérêts, répond à peine, déduction faite des 72 millions de fonds d'échange, aux exigences du pays. Les caisses d'épargne n'existent presque pas en Russie; le crédit n'est pas démocratisé comme en France et en Allemagne. Les paysans, les bourgeois, les petits employés, les domestiques, en un mot toute la masse de la nation ne sait pas encore ce que c'est qu'une action ou un coupon de rente. Il faut observer à cette occasion que tandis qu'il y a en France des coupons de 40 francs et même de 6 francs maintenant (soit une valeur de 200 et 130 fr.), en Russie le plus petit coupon était de 500 roubles de capital (soit 2,000 fr.). Ce n'est que depuis quelque temps qu'il y a été émis des billets de 100 roubles à 5 pour 100 (soit 400 francs). Toute l'épargne nationale est placée en billets de crédit. Il serait difficile d'évaluer exactement le chiffre auquel elle s'élève; mais 70 millions d'habitans, dont l'épargne est assez considérable, doivent absorber une quantité de billets de crédit s'élevant en minimum au tiers, sinon à la moitié, de tout le papier-monnaie circulant.

« Le crédit n'est pas développé en Russie, nous le répétons, comme dans les pays cités par M. Wolowski. Pour tous les paiemens de ville en ville, on se sert d'un moyen abandonné par tout le reste de l'Europe. On envoie l'argent en papier-monnaie par la poste. Les traites et les remises sont inconnues, et il n'est pas un seul pays au monde où d'aussi considérables envois d'argent se fassent par la poste. A peine s'il y a dans cinq ou six villes des comptoirs de la banque d'état qui délivrent des transferts. Encore la banque est-elle obligée de munir les succursales de fonds envoyés par la poste ou par une expédition au comptant escortée d'un caissier de la banque. En France, les banquiers, la Banque même et ses succursales, en dernier lieu aussi les mandats de la poste, remplacent, au grand avantage du public, les moyens primitifs dont se servent encore les Russes. Il n'en résulte pas moins qu'une grosse somme de papier-monnaie se trouve mise en dehors de la circulation, et l'on doit le reconnaître, si l'on prend en considération la lenteur des communications et les immenses distances à parcourir. C'est à peine s'il existe maintenant en France des trajets de plus de deux ou trois jours de durée; mais en Russie les distances sont de dix, vingt, trente et même soixante jours, ce qui fait que de fortes sommes sont soustraites à la circulation, et que les besoins financiers du pays en réclameraient peut-être le remplacement.

« Aussitôt perçues, les recettes du trésor français sont versées au crédit de l'état à la Banque de France ou dans ses succursales. C'est ce qui n'existe pas encore en Russie. Il y a de six cents à sept cents caisses de district et de province qui reçoivent les impôts; chaque administration de gouvernement ou de ville a sa caisse à elle, et comme cet argent ne rentre au trésor qu'à certains intervalles, il y a de très fortes sommes mises hors de circulation de cette manière-là aussi. Ces trois considérations prises dans leur ensemble amènent à réduire de 400 ou 450 millions le chiffre

réel du papier-monnaie circulant, qui ne s'élève par conséquent qu'à 200 ou 250 millions de roubles, chiffre restreint plutôt qu'exagéré, et qui explique la pénurie numéraire ainsi que le taux élevé de l'escompte à l'intérieur et même à la bourse de Saint-Pétersbourg et d'Odessa.

« La trop grande abondance de papier-monnaie se manifeste par la dépréciation de ce papier. Or à l'intérieur la confiance qu'il inspire est inébranlable. Ce qui le prouve, c'est que, depuis le 1^{er} septembre jusqu'aux derniers jours d'octobre 1863, alors que la banque donnait l'argent au pair, le pays n'a rien échangé. Toutes les demandes étaient pour l'extérieur et affectées au solde des importations étrangères. La hausse du change en 1862-1863 a donné une prime de 5 à 10 pour 100 aux importateurs de marchandises, et la bonne récolte en 1862-1863, en France et en Angleterre, ayant ralenti les expéditions des céréales russes, il fallait payer à l'étranger, en or ou en traites de la banque, le déficit de notre bilan commercial. Voilà tout le mystère de cette mesure non réussie d'échange dans laquelle le pays même n'est entré pour rien...

« Tandis qu'en France les transactions commerciales se font à trois mois de terme tout au plus, en Russie elles se font ordinairement à six, neuf, quelquefois même à douze mois de terme. La plupart du temps les paiements sont fixés à l'époque de réunion des grandes foires, telles que celles de Nijni, de Kharkov, de Poltava, d'Irbit, etc. Dans le cas même où l'argent est disponible deux ou trois mois avant le terme désigné, le négociant russe ne le fait pas valoir, le gardant jusqu'à échéance, en sorte que si un billet de la Banque de France circule constamment et rapidement, le papier-monnaie russe suit une voie tout opposée, ce qui fait qu'il en faut beaucoup plus. En France, chaque boutiquier, chaque négociant se sert de la Banque de France ou de l'intermédiaire des banquiers. Ces derniers font aussitôt valoir les dépôts qu'ils ont reçus. Tout cela est complètement inconnu en Russie, de même que la lettre de crédit. En Russie, les habitudes sont autres. Tous les produits agricoles se paient au comptant, et l'acheteur doit emporter les sommes qui lui sont nécessaires en billets de crédit qui restent en portefeuille pendant toute la durée d'un long voyage...

« M. Wolowski ne cite, il est vrai, que des chiffres officiels et produits par le gouvernement russe lui-même, mais il les groupe et les interprète de manière à en déduire les conclusions les plus arbitraires. Affirmer d'abord que la Russie est un pays pauvre, le répéter plus de trois fois à la même page, c'est commencer par prouver qu'on s'est laissé entraîner par des sympathies politiques qu'expliquent le nom et l'origine de l'auteur... Les richesses nationales de la Russie avec ses 70 millions d'habitans sont, toutes proportions gardées, équivalentes à celles des pays les plus favorisés. La seule différence réelle, c'est que ces richesses n'ont pas atteint le même degré d'exploitation, de développement et surtout d'imposition. Les magnifiques provinces situées entre le Volga et la Dvina, le Dniester et le Bug, dont la superficie égale celle de la moitié de l'Europe, possèdent un sol admirable, qui n'a même pas besoin d'engrais pour produire les plus riches récoltes... Jamais les paysans n'ont autant ensemencé et récolté qu'en 1862-1863. Quant aux propriétaires, M. Wolowski se trompe encore en affirmant

que leurs ensemencemens ont diminué de beaucoup. Peut-être serait-il juste de dire qu'ils n'ont pas cultivé autant de terrain qu'auparavant; mais en limitant la culture ils ont pu, grâce au travail libre, l'améliorer considérablement et récupérer ainsi par la qualité ce qu'ils ont pu perdre sur la quantité. Pour l'application des forces mécaniques à l'agriculture, la Russie, dans ces derniers temps surtout, a fait des progrès immenses. En dehors de l'Angleterre, il est peu de pays peut-être qui soient munis d'un plus grand nombre de locomobiles, de batteuses et de moulins à vapeur. Cela est si vrai que l'achat de ces machines à l'étranger a fait sortir de Russie des sommes immenses, ce qui a pesé fort lourdement sur le bilan commercial de l'empire. Nulle part les impôts ne sont aussi modiques qu'en Russie. Si M. Wolowski voulait établir un parallèle entre les impôts d'un contribuable français et ceux d'un contribuable russe, il serait frappé du contraste qui en résulterait tout à l'avantage des Russes. »

Nous avons tenu à reproduire dans ce qu'elle a d'essentiel la réponse du *Journal de Saint-Petersbourg*; chacun peut juger de la puissance des argumens qu'on y développe. Dans notre premier travail, nous avons laissé parler les données officielles; ici nous avons cédé la parole aux défenseurs avoués de l'administration russe. Que voudrait-on de plus? Sommes-nous responsable du triste état des choses dont témoignent des chiffres reconnus exacts, ou de ce qu'une défense trop difficile peut laisser à désirer? Il est vrai que, dans un premier article du 25 février 1864 (1), un professeur d'économie politique connu par des travaux estimables, M. Bunge, s'exprime ainsi : « Conclure à l'absence des moyens pour nous faire sortir des difficultés contre lesquelles lutte notre administration financière, n'est-ce pas proclamer hautement la stérilité de son savoir? » Ce reproche, nous l'acceptons. Oui, notre savoir est stérile pour une pareille œuvre, et nous admirerons l'habileté de M. Bunge, s'il réussit à l'accomplir. Ce sera l'homme de génie attendu par le général Tchevkine, et l'empereur Alexandre II devra se hâter de lui confier le portefeuille des finances.

Dans la multitude d'écrits russes sur la question soulevée par notre étude, c'est toujours le même argument qui reparaît. Personne ne conteste les chiffres, mais on s'attaque aux inductions, et l'on prétend que nous n'avons pas tout dit. Le *Journal de Saint-Petersbourg* et M. de Thoerner insistent sur les nécessités qu'imposent à la circulation monétaire de la Russie l'étendue de l'empire, l'absence des voies de communication et l'absence plus complète encore du crédit; mais tout s'équilibre, et ce triste reflet de la barbarie, qui jette une ombre si épaisse sur la Russie, n'exerce-t-il point aussi quelque influence sur la formation de la richesse? L'amour-propre national se révolte contre ces paroles : « La Russie est pauvre. » Certes ce ne sont pas des peintures comme celles du *Journal de Saint-Petersbourg* qui sont de nature à inspirer une conviction contraire. Dans sa naïveté, l'aveu est instructif : il ne faut point être pessimiste pour éprouver une surprise peu agréable en présence de ces procédés rudimentaires, qui dénotent une société se dégageant à peine des langes de la barbarie : tout

(1) Réponse à M. Wolowski, publiée dans le journal *le Nord*.

ce qui fait la force de l'Occident y reste inconnu, tous les rouages sont d'une grossièreté primitive.

Il est un moyen dont les écrivains russes usent volontiers quand ils veulent se soustraire aux embarras d'une discussion sur les ressources et sur l'administration financière de leur pays. « C'est bien pis en Autriche, disent-ils. Et puis la France et l'Angleterre n'ont-elles pas eu leur papier-monnaie? » L'Autriche a le droit de se trouver humiliée d'un semblable parallèle; si elle souffre du papier-monnaie, elle s'applique à s'en débarasser, au lieu de chercher à masquer par un faux système une situation déplorable. L'Autriche travaille, elle produit bien et beaucoup; aucune des forces de la civilisation moderne ne lui demeure étrangère, et les producteurs de blé en Russie savent combien leur devient périlleuse la concurrence des céréales de la Hongrie, aidée par les voies perfectionnées de communication.

La révolution française a souffert de la grande erreur des assignats, mais ses idées ont labouré le monde, mais son génie a plus créé que ses fautes financières n'ont pu détruire. Celles-ci n'ont été qu'un détail secondaire dans le majestueux ensemble d'une œuvre de géans.

L'Angleterre a eu son papier-monnaie; mais sait-on dans quelle quotité? A l'époque même où les assignats russes se multiplièrent par milliards, les billets à cours forcé de la banque de Londres ne dépassèrent le chiffre de 20 millions sterling (500 millions de francs) qu'en 1810, et ils n'ont jamais atteint 28 millions sterling (700 millions de francs) jusqu'au moment de la reprise des paiemens en espèces en 1822. Cependant les mécaniques anglaises, grâce au génie de Watt et d'Arkwright, filaient de l'or. Où se trouvent donc les nouvelles et abondantes sources de la richesse en Russie pour faire équilibre à la masse écrasante du papier-monnaie? Il est vrai que le *Journal de Saint-Petersbourg* nous rassure. « Les richesses nationales de la Russie sont, dit-il, toutes proportions gardées, équivalentes à celles des pays les plus favorisés. *La seule différence réelle, c'est que ces richesses n'ont pas acquis le même degré d'exploitation, de développement et surtout d'imposition.* » En d'autres termes, la seule différence réelle, c'est que ces richesses n'existent pas, car que sont-elles à l'état brut, quand le génie de l'homme ne les a pas encore fécondées, quand elles ne sont ni exploitées, ni développées? A ce titre, les contrées les plus riches seraient les déserts du Nouveau-Monde. Il est vrai que le *Journal de Saint-Petersbourg* promet un nouveau degré d'imposition, et c'est certainement l'avantage le plus facile à décréter.

Faisons justice en passant des idylles qui nous présentent le bien-être de la Russie comme soudainement accru par l'abolition du servage. On sait à quoi s'en tenir sur les effets d'une mesure digne de respect, mais sujette aux dangers inséparables d'un régime de transition. Les paysans continuent de travailler sur leurs propres sillons, d'accord; mais c'est pour se nourrir, et non pour enrichir le pays. Quant aux propriétaires, nous n'avons entendu qu'un concert unanime de plaintes sur les pertes subies, à n'envisager que le côté matériel de la question. Ils sont forcés de réduire leurs cultures, et le prix de la main-d'œuvre renchérit au point d'affecter d'une manière sensible le prix du blé.

Pour en revenir au papier-monnaie non remboursable, nous nous bornerons à demander à ceux qui l'exaltent aujourd'hui pourquoi ils applaudissaient, il y a un an, aux efforts tentés pour guérir cette plaie, aux emprunts contractés en numéraire pour reprendre le paiement en espèces. Ils voulaient donc appauvrir la Russie en la privant de ce *précieux instrument* dont elle a pu à plusieurs reprises apprécier déjà le principal bienfait, la *hideuse banqueroute!* Il est vrai qu'ils n'avaient pas fait encore la découverte que l'on *thésaurisait* des billets sans valeur intrinsèque aucune et dépourvus de tout revenu! Il faut bien le reconnaître, si les Russes se livrent à cette fantaisie et s'ils y consacrent des milliards, la Russie n'est pas un pays comme un autre, et le capital n'y rencontre guère d'emploi. En admettant pour le moment, d'accord avec une fiction hardie, que près de 2 milliards de billets se trouvent ainsi gardés en réserve, que deviendrait la circulation le jour où ils en tripleraient la masse effective, alors que, lassés de leur inactivité, ils ne pourraient ni s'écouler sur les marchés étrangers, ni être utilisés sur le marché intérieur? De toutes les suppositions, celle imaginée par l'article du *Journal de Saint-Petersbourg* est sans contredit la plus extraordinaire et la plus périlleuse.

Vers la fin de décembre 1863, les hommes qui s'occupent des questions d'économie et de finance se sont réunis à Saint-Petersbourg pour discuter ces graves problèmes. Ils n'ont point partagé des illusions naïves, si elles sont sincères. Ils ont déploré la nouvelle nécessité qui faisait suspendre l'échange des billets, et ils en ont indiqué la cause première (1). L'emprunt contracté à Londres devait être intégralement employé à remplacer une somme équivalente de billets; mais les besoins du trésor, accrus par la guerre de Pologne, l'ont conduit à ce que le correspondant du *Times* nomme *this secret financial operation* : ils ont fait donner une autre destination à l'argent produit par l'emprunt. On comprend les embarras qui en sont résultés.

La nécessité de plusieurs milliards de papier-monnaie *non remboursable* est une invention de date récente; elle fait peu honneur à ceux qui s'en rendent les éditeurs responsables, et nous acceptons la condamnation sous laquelle ils croient nous accabler en prétendant que nous ignorons les *causes réelles des effets financiers dont nous avons fait l'analyse*. Nous espérons les ignorer toujours et n'avoir jamais à faire valoir de pareils arguments. Le plus curieux, c'est que l'on arrive jusqu'à dire que la baisse du change est étrangère à l'existence du papier non remboursable. On invoque le souvenir de 1856 et de 1857 pour rappeler que le change est monté alors jusqu'à 416. Il n'aurait pas été superflu d'ajouter pendant combien de temps, et si ce météore accidentel n'a point été amené par la vente soudaine des réserves de blé accumulées pendant la campagne d'Orient.

Enfin on répète avec insistance que nulle part les impôts ne sont aussi modérés qu'en Russie. Ce raisonnement n'est pas plus sérieux que si l'on disait qu'ils sont encore plus modérés parmi les tribus sauvages de l'Amérique. Il ne s'agit point de savoir quel est le *chiffre absolu* de la redevance

(1) Voyez la correspondance du *Times* datée de Saint-Petersbourg le 27 décembre 1863, et publiée le 8 janvier 1864.

payée par tête à l'état (ce chiffre se réduit réellement à environ 20 francs en Russie, tandis qu'il s'élève à plus du double en France), mais de connaître la part relative ainsi prélevée sur chacun, ce qui renverse la proportion, et certes aucun contribuable français ne voudrait, toutes choses égales d'ailleurs, échanger sa position contre celle d'un contribuable russe.

On parle d'*income-tax* et d'octrois qui n'existent pas en Russie. Ignore-t-on que l'*income-tax* est un obstacle à la formation des capitaux, ce premier besoin de la Russie, et qu'elle ne saurait être productive là où le revenu national est si restreint? Quant aux octrois, oublie-t-on qu'ils constituent une source de profits pour les villes, mais qu'ils rapportent fort peu à l'état? Le tabac et le sel sont, dit-on, faiblement imposés en Russie; ce n'est pas la bonne envie, mais la possibilité qui manque pour accroître cette branche de revenu. En revanche, l'impôt des boissons devient de plus en plus productif, et le prix de l'eau-de-vie baisse, ce qui fait qu'on en consomme des quantités de plus en plus effrayantes. C'est là un profit que la richesse nationale paie cher par l'abaissement intellectuel et moral de la population livrée à de pareils excès!

Quant aux doléances du *Journal de Saint-Petersbourg* sur la balance du commerce, une feuille russe, la *Gazette de la Bourse*, nous dispense de nous y arrêter; elle a suffisamment prouvé tout le vide de cette argumentation (1). La même feuille constate que, dans l'appréciation des forces matérielles de la Russie, notre point de départ est celui de presque tous les publicistes russes. Au lieu d'exagérer l'expression de leur pensée, nous l'avons adoucie. C'est en vain que nos contradicteurs essaient de jeter de la confusion dans le débat en mêlant tout, pour empêcher une vue nette du sujet; c'est en vain qu'ils nous accusent, en termes qui ne perdraient rien quelquefois à être plus polis, d'*omissions volontaires* et d'*oublis prémédités*. Nous en avons vainement cherché la preuve dans leurs réponses (2). Qu'ils nous vantent complaisamment l'abondance des récoltes, et qu'ils y voient une mine féconde pour la Russie; il nous suffira de leur demander quelle transformation s'est opérée depuis l'époque où un économiste dont on ne déclinera pas la compétence, M. de Tengoborski, estimait *au-dessous de quatre grains* le rendement moyen des cultures. Nous nous bornerons

(1) Son article a été reproduit dans *le Nord* du 21 février 1864.

(2) Le dernier venu, M. Bunge, se montre le moins réservé dans son langage et le moins décisif dans ses critiques. On aurait mieux attendu d'un économiste dont les écrits ont été souvent remarqués. Nous lui demanderions surtout à l'avenir, s'il veut encore nous faire parler, de citer ce que nous avons dit, au lieu d'en présenter un résumé de fantaisie : ce sera plus exact et plus concluant. Nous n'avons jamais confondu l'actif et le passif de la banque avec l'actif et le passif de l'état; mais, nous sommes bien obligé de le dire, sauf une portion minime, l'actif de la banque consiste presque en totalité en sommes qui sont dues par le trésor. Du reste, il faudrait avoir les *tableaux* sous les yeux pour saisir d'un coup d'œil l'ensemble de la situation. Bornons-nous à une seule remarque pour le moment : il est un chapitre des revenus actuels de la Russie que M. Bunge aurait mieux fait de passer sous silence, ce sont les contributions qui ont frappé, comme il le rappelle, les propriétaires des gouvernements de l'ouest et du sud-ouest de l'empire, c'est-à-dire des provinces lithuaniennes et polonaises. L'Europe ne sait que trop que ces contributions ont été productives.

aussi à rappeler les jugemens portés sur l'agriculture russe par M. de Molinari, adversaire décidé de la cause polonaise et plein de bon vouloir pour la Russie. Dans le *Rousski Viestnick* (novembre 1862), il en présente un tableau très sombre. « Que fera, dit-il, le propriétaire *sans lumières, sans capital, sans main-d'œuvre?*... La récolte est toujours chétive! »

Est-il besoin de répondre à d'autres observations, aux reproches de ceux qui nous accusent de n'avoir pas tout dit? C'est dans le *Nouveliste de Moscou* que nous trouvons ces reproches, et nous pouvons lui assurer que nous n'avons rien omis d'essentiel. Ainsi nous ne nous sommes pas contenté d'invoquer le témoignage autorisé de M. Kolb dans notre appréciation des forces militaires de l'empire, nous l'avons contrôlé, et nous avons admis qu'elles s'élèvent à environ 600,000 hommes avec le corps des Cosaques et la cavalerie colonisée. Le journal russe présente un chiffre pareil comme le résultat d'armemens récents; mais il laisse en dehors 90,000 Cosaques et l'armée du Caucase. Nous persistons à penser qu'il y a exagération dans ces données, bien qu'elles soient loin encore d'atteindre le fameux *million de soldats* dont on a si souvent parlé! Il y avait un moyen fort simple de lever tous les doutes : c'était de publier les états de l'armée. Aurait-on craint les rapprochemens que permettent de faire les documens peu nombreux, mais significatifs que le gouvernement russe a déjà mis au jour? Ce qui est certain, c'est que les finances de la Russie doivent se ressentir rudement du surcroît de dépense amené par la levée de nouvelles troupes et pour la construction hâtive de fortifications plus solides. Nous désirerions fort voir l'état au vrai du règlement des recettes et des dépenses de 1863; après l'avoir étudié, on cessera de nous taxer de pessimisme.

En définitive, la situation ne s'améliore pas pour la Russie, quoi que puissent prétendre les apologistes d'un ordre de choses qui ne saurait faire désormais illusion à personne. Serait-il vrai que, vers la fin de 1863, le gouvernement a consenti une remise notable aux détenteurs d'eaux-de-vie en dépôt pour les engager à payer le droit d'accise avant le 1^{er} janvier? On ne saurait voir l'indice d'une grande prospérité dans l'émission de nouveaux bons du trésor pour 36 millions de roubles (144 millions de francs) avec la clause que les caisses du gouvernement ne peuvent les recevoir en paiement, à moins que la somme à payer n'égale au moins le principal et les intérêts des billets. On a beau épuiser les palliatifs et multiplier les démonstrations destinées à éblouir le monde, l'abîme du déficit se creuse de plus en plus, la force des choses et la vérité ne perdent point leur empire, et la Russie risque fort d'être amenée trop tard à le reconnaître.

L. WOLOWSKI, de l'Institut.

V. DE MARS.

LE

PÉCHÉ DE MADELEINE

I.

La première fois que je vis Robert Wall, ce fut un soir du mois de décembre. Il était environ sept heures; ma cousine et moi, blotties sous les rideaux de la fenêtre, nous regardions avec impatience tomber la neige, qui ensevelissait sans bruit la cour de l'hôtel.

J'avais vingt-deux ans, et Louise dix-sept. Elle était vêtue, — je la vois encore, — d'une robe de soie d'un rose pâle; ses épaules délicates et sa jolie tête blonde sortaient de cette robe comme un lis blanc d'un bouquet de roses. Elle était bien charmante, et je le lui disais : alors elle courait en riant s'admirer dans la glace, puis elle revenait, et, appuyant son visage contre les vitres, « il ne viendra pas, » disait-elle avec un soupir.

Pour tromper son ennui, je lui parlais du bonheur qui l'attendait, de ses toilettes, de la vie de plaisir qu'elle pourrait mener après son mariage; mais elle m'écoutait à peine. — S'il allait ne pas me plaire! disait-elle; songe donc, Madeleine, nous sommes presque mariés déjà, et nous ne nous connaissons pas. — Tout à coup elle tressaillit. — Le voici, s'écria-t-elle, c'est lui, c'est Robert!

La porte cochère venait de s'ouvrir lourdement; une voiture entra dans la cour et s'arrêta au perron, juste au-dessous de nos fenêtres. Un homme descendit rapidement; mais la marquise qui protégeait le perron nous empêcha de le voir. Une rougeur fugitive éclairait le visage ordinairement pâle de Louise. — Je n'ose pas descendre, murmura-t-elle d'une voix émue : dire que c'est ma

destinée qui est là, sous les traits de cet homme, et que dans un instant je vais le voir face à face !

— Que crains-tu ? lui répondis-je : n'es-tu pas libre ?

Pourtant je tremblais comme elle. Le mariage de Louise et de Robert Wall, résolu depuis si longtemps, annoncé à demi-voix à tous nos amis, avait à mes yeux l'autorité d'un fait accompli, et cependant Louise et Robert ne s'étaient jamais vus. Leurs pères, amis d'enfance et associés au début de leur carrière, avaient ensemble commencé leur fortune. Plus tard, à la suite de quelques revers, ils s'étaient séparés sans que leur amitié en ressentit nulle atteinte. M. Wall était allé s'établir à New-York avec son fils, alors âgé de quatre ans. Mon oncle, resté en France, lui rendit à plusieurs reprises, et malgré la distance, quelques-uns de ces services qu'une âme élevée ne saurait oublier. La naissance de Louise, qui coûta la vie à sa mère, créa entre mon oncle et M. Wall, veuf lui-même depuis quelques années, un nouveau lien, puissant et douloureux. La petite orpheline fut dès son premier jour, dans la pensée de ces deux hommes, la compagne prédestinée de Robert, et ce mariage qui devait fondre en une seule famille ces deux vies si pareillement éprouvées devint leur rêve, le but unique de leurs efforts. Louise et Robert apprirent à s'aimer en apprenant à vivre.

Les affaires toujours embarrassées de M. Wall le retinrent loin de France pendant de longues années, et lorsqu'enfin il se croyait libre de partir, la mort le surprit. Robert, obligé de faire face aux difficultés de cette lourde succession, dut rester plusieurs mois encore seul à New-York ; mais il ne perdait pas de vue le dernier vœu de son père, et dès que les obstacles furent aplanis, sa première pensée fut pour la France, pour sa jeune fiancée, pour cette famille inconnue qui l'attendait avec impatience.

Louise, habituée à entendre chaque jour parler de Robert, s'était insensiblement attachée à lui par tant de liens subtils et forts, qu'elle se fût sentie malheureuse et comme dépossédée de son bonheur, si on lui eût annoncé que ce mariage était impossible. Et pourtant une angoisse soudaine s'emparait d'elle au moment de voir Robert. — Qu'allait-il rester de son cher idéal ? Ce jeune homme, qui l'attendait tout près de là, était-il bien tel qu'elle l'avait rêvé ? Était-ce bien celui qu'elle aimait depuis si longtemps avec tant d'ignorance et de foi ? Elle était libre encore, il est vrai ; mais cette liberté, pouvait-elle en user ? Avait-elle réellement le pouvoir de répudier tout à coup tant de songes et d'espoirs qui formaient la trame même de sa vie ? Elle sentait confusément, et je sentais comme elle, que sa destinée lui avait échappé à son insu, et qu'il était bien tard pour tenter de la reprendre.

Je l'aimais tendrement. Il y avait dix ans et plus que nous vivions comme deux sœurs, depuis le jour où j'avais été recueillie, orpheline et pauvre, par la pitié de mon oncle. Aucune des pensées de Louise ne m'était étrangère, et mon cœur battait de la même émotion que le sien. Nous nous regardions sans parler. — Allons, dit-elle enfin, autant tout de suite que plus tard. — Elle me prit la main, et nous descendîmes lentement. Elle s'arrêta néanmoins, hésitante encore, sur le seuil du petit salon où quelques parens et quelques vieux amis se trouvaient réunis; mais j'écartai la portière, et je la poussai en avant.

Robert Wall était devant nous, debout au coin de la cheminée et un peu penché vers mon oncle. Il ne me sembla point au premier coup d'œil qu'il fût beau, et pourtant cette figure irrégulière, encadrée par d'épaisses torsades de cheveux noirs, me frappa par un caractère de volonté et de force. Mon oncle le présenta à sa fille, et ils causèrent tous trois. Je ne crois pas que le regard de Robert se soit arrêté sur moi une seule minute pendant la première moitié de la soirée; je pus donc l'examiner à l'aise. Il avait une taille moyenne, souple et nerveuse, l'air un peu hautain; mais par momens quelque chose de tendre et de velouté voilait tout à coup l'éclat un peu froid de ses yeux. Son sourire aussi avait une douceur particulière et imprévue qui lui donnait beaucoup de charme. Mon oncle l'interrogea sur sa vie aux États-Unis, et il répondit avec cet accent de sincérité scrupuleuse qui inspire la confiance. Il raconta en termes simples et pourtant pittoresques plusieurs aventures qui lui étaient personnelles, les unes burlesques, les autres sanglantes, toutes de nature à nous donner une idée exacte de ces mœurs étranges où la force individuelle vaut souvent mieux que le droit, et où chacun lutte seul, à ses risques et périls, au milieu de cette mêlée d'hommes et d'intérêts confus. Un trait qui me frappait en lui, c'était son indifférence, son mépris même pour la vie humaine. Jeté dès l'enfance au milieu de ces combats sans merci où l'égoïsme le plus féroce n'est souvent que l'instinct de la conservation surexcité par le péril, il s'était habitué à ne craindre la mort ni pour lui ni pour les autres; c'était un enjeu, rien de plus.

Certes Robert Wall tombant inopinément dans notre salon parisien était bien le contraire du banal : sans avoir rien d'excentrique, sans viser à l'effet, il y avait en lui une étrangeté piquante, une saveur à demi sauvage qui éveillait l'intérêt. Parfois, au récit d'un épisode de sa vie passée, ses yeux s'allumaient tout à coup, un pli profond se creusait entre les sourcils, et l'on sentait que d'ardentes passions se cachaient sous la calme gravité de ce visage. Je me tournais alors instinctivement vers Louise, et je pensais malgré moi qu'elle était bien frêle pour marcher dans la vie d'un pas égal à

celui de ce jeune homme. Je me l'étais figuré tout autrement, moins robuste, moins résolu, plus semblable à Louise, qui était la grâce même et la faiblesse. Que de fois Louise et moi nous nous étions dépeint mutuellement Robert ! Les lettres de M. Wall, toutes triomphantes d'orgueil paternel, avaient fourni plusieurs traits de ce portrait idéal ; mais notre jeune imagination l'avait complété, ou plutôt refait à sa fantaisie. Aussi avec quelle curiosité je l'observais ce premier soir !

Il était assis près de Louise, et je souriais involontairement à voir comme celle-ci m'oubliait vite en l'écoutant. Qu'avait-elle besoin de moi en effet ? C'est à cette heure que se place le premier sentiment vif de mon isolement dans la vie, de ma profonde inutilité dans l'avenir. Jusqu'alors ma reconnaissance pour mon oncle, ma tendresse pour Louise, avaient rempli tout mon cœur : il ne me semblait pas qu'il pût admettre une affection nouvelle ; mais à l'aspect de ce jeune bonheur naissant à mes côtés une inquiétude étrange s'empara de moi. Appuyée sur le fauteuil de mon oncle, je suivais d'un œil distrait la silencieuse partie de whist ; je regardais tomber une à une les cartes que les joueurs ramassaient sans bruit, et j'écoutais les murmures des voix de Louise et de Robert, qui se confondaient ou se répondaient. Que pouvaient-ils se dire ?

Un temps bien long s'écoula ainsi ; puis, mon oncle m'ayant priée de chanter, je me levai avec empressement, heureuse d'échapper à mon inexplicable ennui, et, ouvrant un cahier au hasard, je tombai sur un fragment d'*Alceste*. Je ne sais quelle émotion puissante, quelles facultés endormies s'éveillèrent alors au souffle du génie de Gluck dans mon âme troublée de pressentimens ; je trouvai, pour rendre les immortels sanglots d'*Alceste*, des accens que je ne me connaissais pas, et les larmes me gagnaient, lorsque, levant par hasard les yeux vers la glace à demi noyée dans l'ombre qui se trouvait en face, j'aperçus les yeux de Robert fixés sur moi avec une expression profonde de surprise et d'admiration : j'en ressentis un frisson d'orgueil, puis une insurmontable timidité s'empara de mon esprit, et je m'arrêtai brusquement. Bien des années se sont écoulées depuis ce jour, d'irréparables événemens se sont accomplis, des déchiremens cruels ont emporté mon âme en lambeaux ; mais je ne puis oublier ce premier regard, surpris dans un miroir obscur, et dont je ne soupçonnais pas alors le fatal pouvoir.

Dès le lendemain, Robert revint, puis le surlendemain et les jours suivans. Il prit ainsi en peu de temps, au milieu de la famille, l'attitude d'un prétendant déclaré. Mon oncle ne songea point à élever la moindre objection contre ces visites assidues. Ne fallait-il pas que ces deux jeunes gens se connussent avant de se lier l'un à l'autre ? Louise, du reste, ne cherchait ni à combattre ni à cacher la vive

sympathie qui l'entraînait vers Robert. — Pourvu qu'il m'aime! disait-elle quelquefois avec un demi-sourire, et cette défiance d'elle-même me semblait le premier symptôme de l'amour.

Chaque jour, Robert nous devint plus cher à tous; chacun de nous subit l'influence de cette nature vive et tendre, de cette volonté forte, mais douce, qui dominait sans combattre. Sa vie s'écoulait au coin de notre feu; c'est à peine si dans les heures inévitablement désœuvrées du matin il daignait jeter un coup d'œil sur les splendeurs de Paris : les seuls instans qui lui semblassent dignes d'être comptés étaient ceux qu'il passait dans le petit hôtel de la rue de Grenelle, entre Louise et moi. Il arrivait d'ordinaire vers trois heures; à peine entré, il lui fallait raconter en détail les courses ou les flâneries de sa matinée. De son côté, il exigeait le récit des grands événemens survenus depuis la veille. Quelquefois nous prenions un livre, et l'un de nous lisait à voix haute; mais bientôt mille questions, les folies et les rires, se croisaient entre nous, et la lecture restait inachevée; toute visite était malvenue, qui dérangeait notre chère intimité. Je garde encore de ces heures écoulées d'impérissables souvenirs dont toute l'amertume de ma vie ne saurait me faire maudire la douceur.

Quand le soir était venu, nous allions au spectacle ou au concert, ou bien, si nous ne sortions pas, je me mettais au piano, et Louise et moi nous chantions, tandis que mon oncle faisait son invariable partie de whist. C'étaient nos meilleurs momens. Plus d'une fois il m'arriva, pendant que je chantais, de rencontrer de nouveau les yeux de Robert fixés sur moi avec une expression singulière; mais c'étaient de rapides instans, et le trouble qu'ils faisaient naître ne leur survivait guère. Robert néanmoins me donnait peu d'éloges et parlait rarement de ma voix. Un jour seulement, comme je lui reprochais sa froideur distraite quand Louise chantait, il sourit. — C'est que la musique pour moi n'est pas un art, dit-il, c'est une passion; vous aussi, Madeleine, vous avez la passion... — Louise était près de nous, et il n'ajouta rien.

Peu à peu j'en vins à attendre l'arrivée de Robert Wall avec la même impatience que Louise elle-même; je reconnaissais son pas longtemps avant tout le monde. Une sensation indéfinissable m'avertissait de son approche. Comment il se fit que de si vives émotions, et si nouvelles, n'éveillèrent en moi aucune sérieuse inquiétude, c'est ce que je ne puis dire. Sans doute mon inexpérience de l'amour contribuait à m'abuser : je n'avais nulle défiance contre le sentiment qui grandissait en moi; Robert ne devait-il pas être le mari de Louise, presque un frère, et ne devais-je pas l'aimer? Peut-être aussi quelque secrète faiblesse prolongea mon erreur : je cédaï sans doute à ce lâche instinct qui nous porte à fermer les yeux

devant un danger qu'on pressent et qu'on n'ose pas définir. Notre vie d'ailleurs coulait si doucement : les semaines succédaient aux semaines, sans que personne songeât à les compter. Mon oncle faisait préparer à petit bruit le second étage de l'hôtel, qu'il destinait au jeune ménage; les apprêts du mariage se faisaient discrètement, on en parlait à demi-voix, comme si on eût craint d'effaroucher le bonheur en le nommant trop haut; mais à tout moment d'involontaires allusions venaient rappeler à chacun la pensée de tous. Louise était radieuse, et moi j'aurais voulu éterniser cette paix enchantée.

II.

Un soir nous étions, ma cousine et moi, dans notre appartement, occupées à notre toilette : nous allions aux Italiens; mais, tout animées par je ne sais quelles folies, nous avons laissé fuir l'heure sans y songer, et notre confusion fut grande quand mon oncle nous fit avertir qu'il nous attendait. Je m'enfuis dans ma chambre, et en peu d'instans je fus prête. Louise, moins prompte, plus coquette peut-être, était loin d'être aussi avancée. Je lui proposai de l'aider, mais elle refusa. — Envoie-moi Justine, dit-elle; vite, vite! et va faire prendre patience à ces messieurs.

Je descendis en fredonnant, et, après avoir averti la femme de chambre que Louise l'attendait, je traversai rapidement le premier salon et j'entrai dans le boudoir. A ma grande surprise, il n'y avait pas de lumière, et je pensai que mon oncle et Robert étaient restés à fumer dans la serre. J'entrai en tâtonnant, et, m'accoudant sur la cheminée, j'étendis le pied vers les tisons épars. J'étais là depuis un instant à peine, quand un bruit léger me fit tressaillir, et tout près de moi je vis une forme indécise se mouvoir dans l'obscurité, tandis qu'une voix, si basse que je la reconnus à peine, murmura ces mots : — Madeleine, chère Madeleine, il faut que je vous parle; il en est temps. Peut-être ai-je déjà trop tardé...

— Quoi! c'est vous, Robert? m'écriai-je après la première surprise; vous m'avez vraiment fait peur. Que faites-vous donc là, dans l'ombre, comme un conspirateur?

— Je pensais à vous, dit-il d'une voix sérieuse, et je crois en vérité que c'est Dieu même qui vous amène ici. Quand je vous ai vue venir vers moi tout à l'heure, comme si vous répondiez à mon secret appel, lorsque j'ai reconnu votre démarche souple et lente, ces grands yeux qui éclairent pour moi jusqu'aux ténèbres, je me suis dit que c'était l'heure de parler, et que toutes les incertitudes devaient cesser. Et pourtant, voyez comme je tremble, Madeleine... Mon Dieu! n'avez-vous donc rien deviné?... Si vous savez mon se-

cret, par pitié dites-le. Est-ce que vous n'avez pas compris? Est-ce que vous n'avez pas lu tout mon cœur dans mes yeux?

J'étais frappée de stupeur; je n'osais comprendre.

— Que dites-vous?... balbutiai-je dans mon trouble; Louise, Louise vous aime,... vous le savez. Vous êtes fou!...

— Peut-être, dit-il doucement; mais n'aurez-vous pas pitié de ma folie? Si vous saviez ce que j'ai souffert en sentant naître et grandir en moi cet amour!

— Robert, dis-je d'un ton sévère et en essayant d'affermir ma voix malgré les battemens précipités de mon cœur, pas un mot de plus! Chacune de vos paroles est une offense... Comment ne l'avez-vous pas compris? comment osez-vous me parler d'amour?

— Pardon, murmura-t-il, je suis un pauvre fou, vous l'avez dit; mais je vous respecte et je vous adore. — Écoutez-moi; consentez à m'entendre... Puis-je offrir à Louise un cœur qui est à vous? Serait-ce loyal, dites? Le puis-je? Sais-je seulement si elle tient à moi? C'est une enfant; est-ce qu'on aime à son âge? est-ce qu'on sait aimer? Madeleine, je suis libre encore, songez-y, et je vous aime à en mourir.

— Assez! m'écriai-je en le repoussant, car il était presque à mes pieds; je ne veux pas vous entendre. Tout cela est une trahison envers ma sœur, et pour moi un outrage.

Je fis un mouvement pour sortir.

— Vous ne voulez pas m'entendre! s'écria-t-il avec un éclat subit dans la voix et en saisissant mes deux mains, qu'il retint fortement dans les siennes. Vous êtes cruelle, Madeleine; mais, sachez-le, mon amour n'est pas de ceux qu'on décourage. Je vous aimerai malgré vous, et je vous forcerai à m'aimer... Oh! vous allez me railler, je le sais; mais vous ne connaissez pas la passion. Vous croyez qu'on peut nouer et dénouer ces chaînes en souriant ou en secouant dédaigneusement la tête!... Vous croyez qu'on peut dire à un homme : Aimez ici, et n'aimez pas là! L'amour ne choisit pas, Madeleine; il vient d'en haut et nous terrasse. Ne riez pas, imprudente, cela vous porterait malheur.

Tandis qu'il parlait, je me sentais troublée, à demi vaincue déjà. Ces paroles enflammées, cet emportement jusqu'alors inconnu trouvaient un secret complice dans la faiblesse de mon cœur; mais je me raidis contre moi-même, et, affectant une froideur hautaine, je dégageai mes mains, qu'il tenait encore. A cet instant, un rayon de lumière qui glissa entre les deux portières et le frôlement d'une robe sur le tapis du salon voisin nous avertirent de l'approche de Louise. — Madeleine, dit-il précipitamment, un mot encore, un seul! En quoi mon amour vous offenserait-il, si Louise y consentait? Laissez-moi...

— Silence au nom du ciel! m'écriai-je avec effroi. La portière soulevée nous laissa voir la tête souriante de Louise.

— Comment! vous êtes là, tous deux, dans l'obscurité? dit-elle naïvement; puis, sans remarquer notre trouble: — Mon père attend; vite, dépêchons-nous! Je suis sûre qu'ils dormaient là tous les deux, ajouta-t-elle en prenant le bras de Robert, qu'elle entraîna gaiement.

Je les suivis plus lentement, heureuse de cet instant de solitude qui me permettait de cacher ma rougeur.

Cette soirée des Italiens fut l'une des plus pénibles dont je me souviens. L'étincelante musique du *Barbier*, sa folle gaieté, irritaient mes nerfs ébranlés; la sécurité de Louise me navrait. Robert affectait de ne s'occuper que de moi, de ne regarder que moi, comme s'il lui était indifférent que cela fût remarqué. Je tremblais que mon oncle et Louise elle-même ne finissent par s'apercevoir de cette affectation; quelquefois il me semblait que mon oncle était d'une tristesse inaccoutumée, et je me persuadais qu'il soupçonnait déjà notre secret: dans ses mots les plus simples, je croyais voir une allusion ou un reproche. Je regardais Louise, et, en la voyant sourire, un attendrissement involontaire me gagnait; puis, au milieu de tout cela, c'était comme un ravissement intérieur dont je m'indignais. Je souffrais, et j'étais heureuse. Une joie sans nom remplissait tout mon être, et pourtant quelque chose d'aigu et de poignant se mêlait à mon bonheur.

Enfin le spectacle s'acheva. J'avais besoin de silence, d'obscurité, de solitude surtout. A peine de retour à l'hôtel, je prétextai la fatigue, et je courus m'enfermer dans ma chambre. Là, je tombai à genoux, et, cachant ma tête dans mes mains, j'essayai de recueillir mes pensées. Ce n'était pas un conseil divin que j'implorais ainsi: mon cœur orgueilleux ne demandait point de secours. Ce qui m'accablait, c'était le poids soudain d'émotions écrasantes, c'était le besoin irréflecti de prendre Dieu à témoin d'une félicité que je ne pouvais confier à personne. Je ne sais s'il se produisit jamais une plus violente révélation de l'amour; ma pensée bondissait, emportée dans un tourbillon de joies folles, d'allégresses sans nom. Aimer! être aimée! Ces mots m'ouvraient des espaces infinis où mon âme fuyait comme une chose ailée, et je m'épuisais en efforts pour la suivre ou la retenir. En un instant, j'eus honte et pitié de ma vie passée, de ces années lentement esfeuillées dans la paix et le silence du cœur. Il me semblait que je venais seulement de comprendre le prix de la vie, et que tout, devoir, dignité, bonheur, se résumait dans la joie d'être aimée. La nuit entière s'écoula ainsi. Vers le matin seulement, je m'assoupis.

Que se passa-t-il en moi pendant ces courts instans d'un sommeil agité? quelle mystérieuse révolution s'accomplit à mon insu?

A mon réveil, mes impressions étaient toutes changées. L'exaltation de la veille faisait place à une lassitude humiliée, et un singulier malaise m'oppressait. Je me levai, et j'ouvris la fenêtre. Le ciel était gris, et une pluie glacée me frappa au visage. Je refermai la fenêtre et me jetai en frissonnant sur mon lit; mes paupières appesanties s'abaissèrent d'elles-mêmes, mais je ne parvins pas à me rendormir. Mille idées confuses s'agitaient lourdement dans mon cerveau, sans que je pusse arrêter ce travail incessant de la fièvre. Parmi les pensées qui s'entre-choquaient ainsi, la plus importune, la plus douloureuse, c'était le souvenir de Louise. Je voulais en vain l'écarter; elle revenait toujours, et je rougissais d'avoir pu songer à être heureuse à sa place; je me reprochais amèrement cet espoir presque criminel, auquel mon âme s'était soudainement livrée, et pourtant je ne pouvais me résoudre à lui sacrifier mon cœur, car je savais enfin que j'aimais, et de quel amour... Je me rappelais une à une toutes les heures écoulées depuis l'arrivée de Robert parmi nous; je suivais Louise pas à pas durant cette longue suite de jours, cherchant des indices, épiant des symptômes et voulant me persuader qu'elle n'aimait pas autant que j'aimais moi-même. Je me redisais ces mots de Robert dont j'avais été frappée : — C'est une enfant; est-ce qu'on aime à son âge? — Mais je ne parvenais pas à me rassurer. Je connaissais trop la tendre et délicate nature de Louise, cette sensibilité profonde qui souvent, pour des peines légères, nous avait fait trembler, et en songeant à toutes ces choses des larmes brûlantes tombaient de mes paupières fermées.

En ce moment, un souffle léger passa sur mon front; j'ouvris les yeux, et je vis Louise qui se penchait vers moi. — Qu'as-tu donc? tu pleures? me dit-elle avec une douce inquiétude. As-tu quelque chagrin? es-tu malade?

— Non, répondis-je en essayant de sourire. Je pensais à toi, ma petite Louise. Sais-tu qu'il faudra nous séparer bientôt? Un sentiment nouveau va sans doute diviser nos vies comme nos cœurs.

— Tais-toi, méchante! s'écria-t-elle vivement; est-ce que je pourrais vivre sans toi, sans t'aimer, sans te confier, comme autrefois, toutes mes pensées? — Tenez, ingrate, voyez quel moment vous choisissez pour me dire de si dures paroles... Je vous apporte mon cadeau de noces.

Et elle mit dans mes mains une liasse de papiers que je pris machinalement. Chacune de ses paroles, sa sécurité, son air joyeux et tendre me navraient. — Si je lui prends son bonheur, me disais-je, qui la consolera? Elle, sans soupçonner l'amertume de mes pensées, s'empara doucement de mes deux mains. — Écoute, reprit-elle avec son charmant sourire, te rappelles-tu une petite maison grise, toute tapissée de vigne et cachée sous des châtaigniers, pour

laquelle tu t'étais prise de si folle passion pendant notre séjour à Vannes?

— Oui, répondis-je, je la vois encore.

— Et la lande qui s'étend tout alentour, et le maigre ruisseau qui parfois s'égare au milieu du sentier?

— Oui, je me souviens. J'aimais l'air triste et recueilli de ce pauvre logis.

— Eh bien! s'écria Louise en frappant joyeusement dans ses mains, ta chère maisonnette, la voilà! Je te l'apporte avec son petit jardin de curé qui avait fait ta conquête; elle est dans ce rouleau de papiers. Mon père s'est adressé au propriétaire, qui a consenti à la lui vendre. Qu'en pouvait-il faire?... Un vrai nid à rêves!... C'est bon pour une tête romanesque comme la nôtre. Quel bonheur, n'est-ce pas? quand j'irai avec Robert te visiter dans ton domaine! Tu nous en feras les honneurs avec cette grâce de reine qui vous distingue, mademoiselle... Ah! je voudrais être déjà mariée! — Et sais-tu? ajouta-t-elle d'un ton de confiance, je crois que cela ne tardera guère; mon père me disait hier qu'il désirait que ce fût fait avant l'été.

Je froissai les papiers épars sur mon lit.

— Oh! tout est bien en règle, continua-t-elle croyant que je voulais les lire. Voilà les titres de vos propriétés, mademoiselle... Embrasse-moi donc, Madeleine; dis-moi que cela te fait plaisir, dis-moi que tu m'aimes. Oh! moi, je t'adore, vois-tu; je voudrais que tu fusses heureuse,... heureuse comme moi, mon amie!

Je serrai contre moi sa jolie tête en pleurant; mais cette fois mes larmes ne l'inquiétèrent pas, elle les attribuait à la joie.

— Louise, dis-je tout à coup en la regardant fixement comme pour lire au fond de son âme, il y a une idée, une folie, quelque chose qui m'obsède. Il faut que tu m'aides à sortir de cette angoisse. Songe bien qu'il y va du bonheur de ma vie, de la tienne aussi. Réfléchis avant de répondre.

— Tu m'effraies! s'écria-t-elle en essayant de fuir mon regard; mais je la retins fortement.

— Louise, repris-je d'une voix grave, es-tu bien sûre d'aimer Robert?

Elle resta interdite, cherchant à deviner où j'en voulais venir.

— Pourquoi me demander cela? Ne le sais-tu pas comme je le sais moi-même? Ne te l'ai-je pas dit mille fois? — Si je l'aime!... oh! de toute mon âme! A quoi bon cette question, cet air solennel?

Elle me regardait à son tour avec de grands yeux brillants d'inquiétude. — Qu'as-tu à m'apprendre? parle!... Est-il malade? Sais-tu quelque chose?... Crois-tu donc qu'il ne m'aime pas, lui?

Sa voix était altérée : on eût dit qu'elle attendait la sentence qui devait la faire vivre ou mourir.

— Eh bien ! dis-je lentement, si en effet il en aimait une autre?...

Elle jeta un cri, et devint toute tremblante et pâle comme une morte. — Il vaudrait mieux mourir, balbutia-t-elle d'une voix étouffée et avec un accent qui me déchira le cœur. O Madeleine !...

Elle joignit les mains, et sans pouvoir ajouter un mot elle me regardait avec un effroi suppliant.

Je ne pus résister à ce regard. — Rassure-toi, dis-je en l'attirant sur mon cœur ; je vois bien que tu l'aimes ; pardonne-moi d'en avoir douté, de t'avoir effrayée... Oui, toute incertitude doit cesser... Tu seras heureuse, ma Louise ; va, sois tranquille.

Je l'embrassai à plusieurs reprises et la calmai aisément. La sereine confiance de la jeunesse remplaça vite cette passagère inquiétude que j'avais fait naître. Peu d'instans après, Louise me quittait, légère et déjà consolée. Restée seule, je me dis que j'étais bien perdue. Je devais tout à mon oncle, à Louise elle-même ; pouvais-je ravir à ma sœur celui qu'elle aimait ? — Car elle l'aime ! — me disais-je. Je me dois cette justice que je ne faiblis pas devant le sacrifice. Quand je crus comprendre quel était mon devoir, je l'acceptai sans lâcheté. Je repoussai courageusement toute pensée qui eût pu m'attendrir sur moi-même, et je songeai résolument à mettre l'impossible entre Robert et moi.

L'heure de rejoindre la famille me surprit au milieu de ces réflexions. Je ramassai tristement les titres de propriété que Louise m'avait apportés et que j'avais laissés tomber sur le parquet, et je me dis que peut-être un jour j'irais ensevelir dans cette solitude mon cœur anéanti ; mais je chassai vite cette pensée avec un fier sourire : je me sentais l'âme si bien trempée, qu'il ne me semblait pas que la douleur pût me vaincre. J'avais hâte de revoir Robert pour fixer irrévocablement mon sort. La douleur du sacrifice disparaissait presque dans l'orgueil du devoir accompli.

A trois heures, Robert vint comme chaque jour. Il était fort pâle, et Louise le plaisanta sur ce qu'elle appelait son air fatal. Pour moi, je n'osais ni le regarder, de peur de faiblir, ni parler. Chez Robert, une légère contraction des lèvres et des sourcils trahissait une préoccupation inaccoutumée. Il attendait, comme moi sans doute, l'instant où nous nous trouverions seuls ; mais l'occasion ne venait pas. Mon oncle était sorti ; comment éloigner Louise ? Les heures se traînaient péniblement. La causerie languissante, l'air inquiet de Louise, qui ressentait notre malaise sans le comprendre, ma propre émotion, tout rendait l'attente insupportable. Si ma volonté ne fléchissait pas, je sentais du moins mes forces faiblir. Enfin Louise se leva, fatiguée peut-être à son insu par le poids de

cette longue journée; un nuage obscurcit ma vue quand la porte se referma derrière elle : nous étions seuls. Je levai involontairement les yeux sur Robert, et je rencontrai les siens fixés sur moi avec une expression inquiète qui me toucha. — Eh bien ! dit-il, qu'avez-vous résolu, Madeleine ? que dois-je craindre ?

Je gardai le silence : une chaîne de fer semblait sceller mes lèvres. Je voulais lui dire : — Je ne vous aime pas, — et je ne pouvais me résoudre à prononcer de tels mots ; je les repoussais, et il ne m'en venait point d'autres. Un lourd silence pesait sur nous, le temps passait, et Louise pouvait revenir.

— Madeleine, reprit-il, n'avez-vous donc rien à me dire ?

— Que vous dirai-je ? répondis-je en essayant de sourire. Cet amour dont vous me parliez hier, cet amour si récent n'est pas encore, grâce à Dieu, de ceux qui ne peuvent mourir. Oublions-le...

— Oublier ! et le puis-je ? s'écria-t-il avec l'accent d'une douleur véritable. Qu'avez-vous dit ? Est-ce là votre sentence ? Ne me laissez-vous aucun espoir ?

Il s'arrêta, et comme je gardais le silence : — C'est donc vrai que vous ne m'aimez pas ? Ah ! quel mal vous me faites !... Si je pouvais croire que c'est Louise qui nous sépare !... Laissez-moi tenter... Si elle me déliait de mes engagements, consentiriez-vous ?...

— Non, non ! Louise ne saurait rien changer à ce qui est...

— Mais c'est de la haine, murmura-t-il ; que vous ai-je fait ?

— Vous venez trop tard, répliquai-je en détournant la tête.

— Trop tard !

— Je vous dois la vérité, repris-je avec effort ; aussi bien il faut en finir !... Sachez donc que ce cœur, auquel vraiment vous attachez trop de prix, je l'ai donné.

Je ne sais comment ce mensonge s'échappa de mes lèvres. J'étais, il est vrai, décidée à ôter à Robert toute espérance ; mais je n'avais rien imaginé, rien résolu pour cela. Ce fut comme une inspiration subite, et l'effet fut plus grand que je ne pouvais l'attendre.

— C'est impossible, dit-il, c'est impossible ! Quoi ? ces yeux limpides et profonds m'ont à ce point trompé ! Ils ont si bien caché vos secrets ! Comment n'ai-je rien su, rien soupçonné ?

— Tout le monde l'ignore, répondis-je précipitamment, tant j'avais hâte d'échapper à cette nécessité de faire mentir mon cœur et ma bouche. Robert, c'est à votre honneur que je confie cet aveu.

Il s'inclina sans répondre ; nous gardâmes le silence longtemps.

— Allons ! reprit-il, tout est donc fini ! Adieu, mon beau rêve !

Il fit quelques pas vers la porte, puis, revenant soudain : — Je le connaîtrai, s'écria-t-il, celui que vous me préférez ; je le connaîtrai !

— Et quand cela serait, dis-je avec calme, vous vous souvien-

drez, je pense, qu'en vous confiant mon secret, je ne vous ai pas donné le droit d'en abuser contre moi.

Il se laissa tomber sur un siège. — Je partirai, dit-il, vous n'aurez rien à redouter de moi.

— Pourquoi partir? Qu'irez-vous chercher loin de nous? N'avez-vous pas une famille ici? N'avez-vous pas une douce et adorable femme, la meilleure, la plus parfaite que vous puissiez rêver? Et une sœur loyale, Robert, ajoutai-je en lui tendant la main, — une fidèle amie, croyez-le! Laissez-vous aimer, restez.

— Pour être témoin de votre bonheur, n'est-ce pas?

— Oh! m'écriai-je imprudemment, Dieu sait que le spectacle de mon bonheur ne vous offensera sans doute jamais.

— Est-ce possible?... Vous aimez sans espoir, dites-vous? Oui, je resterai; qui sait si l'avenir...

— Non, n'espérez rien, Robert, car, sachez-le, il y a plus de bonheur pour moi dans cette seule attente, dût-elle être éternelle, qu'il n'y en aurait dans toutes les félicités de la terre...

— Assez, assez! murmura-t-il d'une voix étouffée; tant de cruauté n'est pas nécessaire. — Et il sortit.

Robert ne revint pas le lendemain. Dans un billet très laconique, où le nom de Louise était assez froidement amené, il écrivit qu'il était malade. Mon oncle alla le voir, accompagné du médecin de la famille; ils le trouvèrent levé, mais avec un peu de fièvre. Ce malaise, feint ou réel, se prolongea; mon oncle le visitait chaque jour, mais Robert s'informait à peine de nous et ne parlait pas de nous revoir. Louise commença bientôt à s'inquiéter. Cette froideur subite après tant d'empressement était inexplicable pour tout autre que moi. Mon oncle aussi devint soucieux, et jè tremblais que, dans une de ses visites matinales, il n'abordât franchement une explication. Que voulait Robert? Faire pressentir sa retraite sans doute? Cette idée, la seule vraisemblable, me torturait. En cette anxiété, je résolu de lui écrire; forte de mes intentions et de mon dévouement, je me lançai sans hésiter en dehors des usages et des routes battues. « Revenez, lui écrivais-je, Louise vous aime, et meurt de votre absence. Vous avez laissé croître et s'enraciner, sans souci de ce qu'elle en pourrait souffrir, un amour que tout encourageait en elle; vous n'avez pas le droit maintenant de fuir en emportant la paix de sa jeune âme. » Et je continuai ainsi, écrivant sans ordre tout ce que la tendresse la plus profonde pour Louise pouvait m'inspirer. Cette flamme nouvelle, cette ardeur inconnue que je sentais circuler dans mes veines depuis que j'étais aimée, je la laissai déborder à flots au nom de Louise et pour elle. « Qu'attendez-vous de l'avenir? disais-je encore. Qu'irez-vous chercher par le

monde? Le bonheur est là : il vous sourit et vous tend la main, le bonheur tel que votre père l'a rêvé pour vous, celui-là même que vous êtes venu chercher, plus beau, meilleur que vous ne pouviez le rêver, et vous le dédaignez pour une chimère, car je ne suis pas telle que vous l'avez cru : vous aimiez en moi une âme neuve, ignorante de l'amour; j'en connais les douceurs et les tourmens. Qu'avez-vous donc aimé? et que ferez-vous maintenant de votre vie? Vous la jetterez aux quatre vents du ciel peut-être? Ah! Robert, vous ne serez pas heureux, et vous aurez tué une enfant innocente! Comment n'avez-vous pas songé, imprudent, qu'elle ne pourrait vous voir chaque jour sans vous aimer? »

J'écrivis plusieurs lettres qui restèrent sans réponse, et que je dus, bien malgré moi, confier aux gens de la maison pour être remises à leur adresse. Je n'avais pas l'habitude de sortir seule, et Louise ne me quittait guère; puis le temps pressait. Ce ne fut pas sans répugnance et sans appréhension pourtant que je me résignai à mettre les domestiques dans la confiance de cette démarche. Il était impossible qu'ils n'eussent pas remarqué l'absence prolongée de Robert, et la coïncidence de mes lettres mystérieuses avec cette absence pouvait donner lieu à de malveillans soupçons. Un air d'intelligence impertinente que je surpris au moment où Justine recevait mon dernier billet me prouva que je ne m'étais pas inquiétée à tort. Je ne me repentis pas cependant, et la droiture de mes intentions me rassura.

Ce qui me tourmentait bien plus, c'était le silence singulier de Robert et la tristesse croissante de Louise. Elle l'attendait toujours : le moindre bruit la faisait tressaillir; chaque fois que la porte du salon s'ouvrait, une rougeur brûlante couvrait son visage; je ne savais que dire, que répondre à ses questions, à son regard inquiet, douloureusement fixé sur moi, comme si elle eût deviné, pauvre enfant, que je savais seule le secret qui la faisait souffrir.

Mon oncle aussi devenait de plus en plus préoccupé; il y avait plusieurs jours qu'il n'était allé voir Robert, et il évitait de prononcer son nom. La situation était intolérable, et je sentais qu'elle ne pouvait se prolonger. Que faire? J'étais découragée. Je me voyais impuissante à sauver Louise; mais l'idée ne me vint pas d'élever mon bonheur sur les débris du sien : je sentais crouler l'édifice de nos joies intimes, et, ne pouvant rien conjurer, je m'ensevelissais résolument sous les ruines.

Un soir, nous étions tous les trois au salon. Louise, agitée et souffrante, s'était jetée sur une causeuse et tenait les yeux fermés; peut-être voulait-elle échapper par le sommeil à la longueur du temps; peut-être, en feignant de dormir, espérait-elle seulement se

soustraire à la nécessité de prendre part à la vie commune. Mon oncle lisait, et moi je brodais en songeant. Un profond silence régnait parmi nous, quand vers dix heures la porte s'ouvrit, et Robert entra. Je ne pus retenir un cri de surprise, et Louise se leva en proie à une émotion si vive qu'elle m'effraya, tant elle révélait de craintes et de souffrances passées. Rien ne peut rendre l'expression de joie qui illumina son visage : je ne sais si la fille de Jaïre éprouva une telle ivresse quand la voix du maître la fit sortir des ombres de la mort.

Robert ne me parut pas changé : il causa avec son aisance et son naturel accoutumés, et aux timides reproches que lui adressait Louise : — J'étais malade, répondit-il simplement, je souffrais, chère Louise ; mais tout est fini, et je ne vous quitterai plus. — Il baisa en souriant le bout de ses doigts.

L'accueil de mon oncle fut d'abord très froid ; mais sa rancune ne tint pas devant l'émotion radieuse de son enfant. Pauvre et chère Louise ! elle aimait trop pour savoir feindre ; elle n'en eut même pas la pensée. Robert revenu, elle oublia ce qu'elle avait souffert, et se montra aussi joyeuse, aussi douce qu'autrefois. A les voir ensemble, on eût dit qu'ils s'étaient quittés la veille, et que rien d'étrange ne s'était passé entre eux. La soirée s'écoula familièrement, comme tant d'autres toutes semblables, mais avec un sentiment plus vif de ce bonheur que nous avions cru perdu.

A partir de cette soirée, Robert revint comme autrefois : tout reprit le train habituel, et ces jours douloureux furent comme s'ils n'avaient pas existé. Il me semblait même que Robert était plus gai, plus expansif qu'auparavant ; je l'observais, ne sachant si je devais m'en réjouir ou m'en effrayer.

— Vous aviez raison, me dit-il la première fois que nous nous trouvâmes seuls, je poursuivais une chimère ; mais tout est fini, bien fini, je vous jure. Un instant j'ai songé à m'enfuir ; puis, au moment de partir, je me suis aperçu qu'en dehors de vous quelque chose me retenait encore dans cette France que vous m'avez fait aimer. Ma vie est désormais liée à celle de Louise, à la vôtre, à cet ensemble d'êtres et de sentimens que j'ai connus ici, et que je ne retrouverais plus... Vos lettres sont venues, et je les bénis ; elles m'ont ouvert les yeux. Oui, j'aimerai Louise, je l'aime déjà. Ne serais-je pas insensé et criminel de fuir cette charmante créature, cette âme blanche où mon regard peut plonger sans crainte de rencontrer même une ombre étrangère ? Merci, Madeleine, de m'avoir éclairé ; vous m'avez tout confié loyalement, sans fausse pruderie ; vous êtes un brave cœur, et vous aurez en moi le plus dévoué et le plus respectueux des frères.

Il souligna de la voix ces derniers mots, comme pour me rassu-

rer sur l'avenir et effacer le passé. — Je vous crois, dis-je en lui tendant la main.

Le soir même, il demanda officiellement Louise en mariage.

III.

Je ne m'appesantirai pas sur les jours qui suivirent. Les préparatifs du trousseau, le choix de la corbeille, dont je fus chargée, me fournirent de continuel prétextes pour m'absenter sans affectation et laisser souvent les deux jeunes gens seuls. Je présidai moi-même à l'installation de leur appartement, et je surveillai tous les détails avec la sollicitude d'une mère. Grâce à la générosité de mon oncle, je leur préparai un nid d'une merveilleuse élégance; rien ne me semblait assez beau, assez parfait de formes, assez harmonieux de couleur.

Plus d'une fois pourtant, alors que les ouvriers s'agitaient autour de moi, attendant et exécutant mes ordres, je sentis des larmes monter tout à coup à mes yeux. Plus d'une fois aussi, quand, fatiguée de la journée, j'allais me reposer près de Louise et de Robert, j'éprouvai un douloureux serrement de cœur en les surprénant doucement inclinés l'un vers l'autre et causant à demi-voix. Cependant Robert n'affectait point près d'elle une passion qu'il ne ressentait sans doute pas encore; mais il lui témoignait une tendresse attentive et indulgente. Louise en était heureuse, ignorant dans sa candeur que l'amour pût avoir d'autres regards et parler un autre langage. Moi, je mettais tous mes soins à réprimer certains retours de faiblesse qui surprenaient parfois mon courage; j'aurais voulu me les cacher à moi-même. Entre Robert et moi, tout était oublié; nos rapports furent ce qu'ils devaient être, affectueux et simples.

Le mariage était fixé au 20 juillet. Je l'appelais de tous mes vœux, espérant retrouver le calme dans le sentiment de l'irréparable. Ce jour arriva enfin. J'habillai Louise moi-même, je la parai des flots de dentelles de sa robe de mariée, et je posai sur sa tête sa couronne blanche. Je ne l'avais jamais vue si belle.

On partit pour l'église. Je n'essaierai pas de raconter ce que je souffris pendant cette cérémonie religieuse. Ces douleurs-là passent la parole humaine. L'espèce d'enthousiasme qui m'avait soutenue jusqu'alors tomba tout à coup, et je me trouvai brusquement en face d'une réalité effroyable. Robert était là, devant moi; je l'aimais, et il était perdu pour moi. Son calme, son front impassible et hautain m'irritaient; j'aurais voulu surprendre au moins quelque trace de doute, quelque ombre de regret. J'en voulais à Louise de n'avoir pas su deviner ce que je faisais pour elle; j'accusais le monde entier. Je me disais que le ciel ne permettrait pas qu'un tel mariage

s'accomplit, et j'appelais à mon aide un coup de foudre divin. A genoux, la tête cachée dans mes deux mains, je semblais prier tandis que toutes les puissances révoltées de mon être se soulevaient en moi. Et pourtant ce mariage s'accomplit au milieu de la joie de tous et sous les bénédictions du prêtre. Dieu n'intervint pas pour l'empêcher, le soleil continua de répandre à flots ses rayons sur nous, et personne ne soupçonna mon désespoir.

Le reste du jour s'écoula dans les préparatifs du bal pour le soir. Malgré la saison avancée, Louise avait tenu à réunir autour d'elle toutes ses amies, et les invités se trouvèrent nombreux. L'hôtel et le jardin furent splendidement illuminés. Louise avait, sous les diamans dont elle était chargée, un éclat vraiment surnaturel; son regard et son sourire étincelaient. Je n'ai gardé de cette fête qu'un souvenir confus; je circulais parmi les groupes comme une somnambule, sans voir et sans penser; j'avais une lourdeur de tête insupportable.

Vers la fin du bal, je me retirai, brisée, dans un coin du boudoir, de ce même boudoir où Robert un soir m'avait fait l'aveu de son amour, et là, seule, cachée à demi par d'immenses vases de fleurs, oubliée de tous, au bruit de la fête, je me retraçai cette scène rapide et funeste. De quel espoir insensé mon âme s'était un instant enivrée! Était-il donc vrai que tout était perdu, perdu sans retour, et que je l'avais voulu? Ma tête s'égarait; tout ce qui m'entourait m'apparaissait comme revêtu de deuil, et la valse, qui entraînait dans son tourbillon un flot de couples joyeux, retentissait dans mon cerveau malade comme un air funèbre; mes artères battaient avec violence, et il me semblait entendre le bruit répété des cloches. Au milieu du nuage qui s'épaississait sur mes yeux, j'aperçus mon oncle, qui me cherchait; je fis un effort pour aller vers lui, mais je ne parvins pas à me lever, et je fus obligée de m'attacher à son bras pour me soutenir. — Qu'as-tu donc, ma bonne fille? me dit-il tendrement; tu parais souffrante?... C'est la fatigue, n'est-ce pas?

— Oui, la fatigue,... sans doute, balbutiai-je sans savoir ce que je disais.

— Il faut aller te reposer, ma pauvre Madeleine, tu ne te soutiens plus. Aussi bien cette rude journée est passée, bien passée, grâce à Dieu, et nous allons te gâter maintenant; tu t'es donné tant de peine, tu as été parfaite, admirable... Dieu te bénira, mon enfant, et ton vieil oncle passera sa vie à te rendre heureuse.

Il me semblait que j'allais mourir. — Écoute, ma fillette, dit-il encore en baissant la voix, Louise est bien fatiguée aussi, la pauvre petite! Va, ma bonne Madeleine, lui tenir lieu une fois encore de la mère qu'elle n'a plus. Emmène-la, et conduis-la chez elle.

Je n'eus pas la force de répondre; cependant j'en trouvai encore pour obéir. J'appelai Louise, et la conduisis jusqu'au seuil de son appartement; mais là une puissance invincible m'arrêta : je voulus qu'elle entrât seule dans ce royaume où seule elle devait régner, et que rien de moi n'y pût pénétrer, pas même le fugitif parfum de mon bouquet. Je l'embrassai et m'enfuis dans ma chambre, où je tombai sans connaissance.

La nuit, une maladie grave se déclara et me tint, pendant plusieurs semaines, plus près de la mort que de la vie; j'eus presque constamment le délire, et dans mes rares instans lucides j'étais obsédée par la crainte d'avoir trahi mon secret; mon oncle et Louise ne me quittaient guère : au sortir de mes crises, je les trouvais toujours près de moi, épiant les symptômes du mal. Deux ou trois fois aussi il me sembla voir Robert. Quand je revenais à moi, et que je rencontrais leurs yeux inquiets fixés sur les miens, loin de leur être reconnaissante, je m'irritais d'avoir tant de témoins des transports de mon esprit. La douleur, les larmes de ceux qui m'entouraient ne me touchaient pas : elles m'annonçaient le danger sans que j'en fusse émue; je voyais la mort approcher sans éprouver ni plaisir ni regret. Au milieu des symptômes d'une dissolution prochaine, une seule idée me restait, c'est que j'aimais Robert et que je devais le taire éternellement.

La maladie diminua, mais la crainte d'avoir parlé dans mon délire m'était insupportable. J'interrogeai ceux qui m'entouraient; j'observai surtout mon oncle et Louise, croyant toujours saisir sur leurs visages quelque expression inaccoutumée, quelque signe révélateur. Je recommençai sans fin mes investigations avec cette ténacité et ces ruses particulières aux monomanes. Ils ne comprenaient rien à ma singulière préoccupation, et me répondaient avec une complaisance infatigable, n'accusant que la fièvre du désordre de mes facultés. J'eus beau les interroger ensemble ou séparément, tourner et retourner leurs réponses, essayer mille manières de les surprendre : je ne découvris rien, et je finis peu à peu par me rassurer. Cette conviction hâta ma convalescence. Je me laissai aller enfin à la douceur de revivre, à cet incomparable état de bien-être que connaissent seuls ceux qui viennent d'échapper aux étreintes de la mort. Aussitôt que je pus me lever, les médecins conseillèrent de me transporter à la campagne.

On était arrivé au mois de septembre. Ce fut par une belle et tiède journée que nous partîmes pour Ville-Ferny. Mon oncle, craignant pour moi la fatigue, ne voulut pas que nous prissions le chemin de fer, et il me fit conduire avec Louise en calèche. Lui-même, retenu par des affaires, ne devait nous rejoindre que le lendemain;

Robert prit les devans dès le matin. Il nous attendait au perron quand nous arrivâmes le soir, vers sept heures; il m'aida à descendre de voiture et me conduisit à mon appartement. On avait, par son ordre, dressé le couvert dans le petit salon de travail qui précédait ma chambre à coucher. Les candélabres, chargés de bougies allumées, donnaient à l'appartement un air de fête. Je remarquai qu'on avait rempli les jardinières de mes fleurs préférées, et que des livres, choisis parmi ceux que j'aimais, étaient placés sur un guéridon, à portée de ma chaise longue. On apporta le souper. Robert et Louise renvoyèrent les domestiques et prirent plaisir à me servir eux-mêmes, attentifs à prévenir mes désirs et à m'épargner jusqu'à la fatigue d'un mouvement. Cette soirée est parmi les plus belles dont j'aie gardé mémoire. Je ne pouvais me résoudre à quitter mes deux amis et à prendre du repos; je les retenais avec des instances d'enfant gâté; je m'attachais à Louise; j'inventais mille prétextes pour rester encore : il fallut pourtant se séparer.

Plusieurs semaines s'écoulèrent dans un état de délicieuse langueur; ma faiblesse m'ôtait la faculté de penser et de me souvenir. Peu à peu cependant les forces revinrent, et avec elles un sentiment aigu de mon existence. Je commençai à observer; tout naturellement ce furent Louise et Robert qui fixèrent d'abord mon attention : ils me semblèrent l'un et l'autre parfaitement heureux. J'essayai de m'en réjouir; mais j'eus à lutter souvent contre des accès d'amer découragement qui me rendirent à charge à moi-même.

Ce fut dans ces dispositions que je revins à Paris. Louise et Robert, jeunes et beaux tous les deux, furent fêtés et recherchés du monde élégant : chaque soir, de nouveaux plaisirs les enlevaient à la famille. Je voulus d'abord les suivre; mais cette vie bruyante et banale me fatiguait sans me distraire, et j'y renonçai bientôt. Je prétextai le mauvais état de ma santé, et, tandis que Louise et son mari brillaient dans des fêtes sans cesse renaissantes, je tins compagnie à mon oncle. C'est ainsi qu'obstinément repliée sur moi-même, je passai mes longues soirées d'hiver dans la contemplation de mon mal. L'altération visible de ma santé inquiéta ceux qui m'entouraient. Ils redoublèrent de soins; mais la source du mal était inconnue et profonde, leurs efforts demeurèrent stériles.

Le printemps reparut; les salons se fermèrent tour à tour, et la campagne rajeunie attira de nouveau ses hôtes inconstans : moi seule, je ne changeai pas. J'allais et venais, j'agissais, je riais même; mais l'âme était absente. Tandis que mes forces semblaient renaître dans la paix embaumée des champs, au souffle rafraîchissant d'un air plus pur, mon être moral se dissolvait rapidement, aux prises avec ma secrète et unique pensée : les instincts égoïstes qui dorment dans l'âme se dressaient, chaque jour plus mollement

combattus, et pervertissaient à mon insu ma volonté. Moi, qui m'étais si follement complu dans le silence de mon sacrifice, je m'abandonnais maintenant aux plus lâches regrets. L'orgueil seul me restait : ce fut seulement quand je le sentis prêt à me trahir à son tour que je compris avec terreur à quel degré d'abaissement moral j'étais pas à pas descendue.

Un jour, j'avais fait à cheval une assez longue promenade en compagnie de Louise et de Robert, et nous revenions au pas, sans nous presser. Je leur avais laissé prendre les devans, et les suivais à quelque distance. Depuis longtemps déjà je m'imaginai que Robert, après avoir cru m'aimer, s'était pris pour moi d'une aversion véritable; je remarquais qu'il me fuyait. Plusieurs fois je l'avais surpris me regardant avec une expression si sombre que j'en avais été saisie; mais il avait aussitôt détourné les yeux avec impatience. Il me semblait d'ailleurs qu'il était plus tendre, plus expansif avec sa femme, s'étudiant à multiplier près d'elle les preuves de son affection. Aussi était-ce avec intention que j'étais restée en arrière, mettant autant de soin à l'éviter qu'il en mettait à me fuir. Avant de rentrer dans le parc, il fallait traverser un petit pont fort raide, jeté, à une grande hauteur, sur la voie du chemin de fer. Robert venait de le franchir ainsi que Louise : j'allais m'y engager à mon tour, quand mon cheval, effrayé peut-être par le sifflement d'une locomotive qui approchait, fit un brusque écart. Je voulus le ramener et l'obliger à passer, mais il se cabra en se renversant contre le parapet du pont, et j'allais sans nul doute être précipitée, quand Robert accourut, saisit le cheval à la bride et le maintint d'une main ferme. En cet instant, l'expression de son visage me frappa; il avait pâli, et il me sembla que ses lèvres frémissaient de colère. — En vérité, dit-il brusquement, on dirait que vous voulez vous tuer, et que vous prenez plaisir à nous voir trembler pour vous.

Sans répondre, je donnai un coup de cravache à mon cheval, qui en deux bonds franchit la passerelle. Louise, effrayée, attendait immobile; elle me reprocha doucement mon imprudence. — Tu es un enfant, lui dis-je avec un peu d'impatience, suis-je jamais tombée? Laisse à d'autres ces frayeurs ridicules. — Robert entendit ces mots, mais il ne les releva pas, et nous rentrâmes silencieusement au château.

Le soir, quelques voisins de campagne dînaient à Ville-Ferny, et je me rappelle qu'on parla d'une aventure scandaleuse qui occupait tout Paris. Une jeune femme, riche et belle, tenant par sa naissance aux plus nobles maisons du faubourg Saint-Germain, venait de s'enfuir avec son amant. La fureur du mari trompé, le désespoir de la famille, le triomphe de ses ennemis, tout était noté, raconté, détaillé. Nous avions autrefois connu cette jeune femme, et, quoique

nous l'eussions depuis longtemps perdue de vue, ce drame de famille, à la fois vulgaire et terrible, nous causa une impression douloureuse. Ce qui aggravait encore la faute de Charlotte de L....., c'est qu'elle avait un enfant, une petite fille de quelques mois, dont les sourires auraient dû l'arrêter au bord de l'abîme. Aussi n'était-ce de tous côtés qu'une réprobation : Louise elle-même osait à peine lui chercher des excuses. Pour moi, je gardais le silence; humiliée par de secrètes défaites, je ne me sentais le courage de condamner personne. J'écoutais toutes ces voix indignées, et j'enviais à ces femmes le calme de leur conscience, qui leur donnait le droit de juger et de flétrir.

Peu à peu la conversation dévia, comme il arrive toujours en pareille circonstance, et l'on entama une grande discussion sur le mariage; quelques hommes soutenaient que c'était une institution contre nature, presque immorale, et qui rapetissait l'âme humaine en restreignant sa liberté. Les femmes et Louise surtout défendaient avec vivacité la cause contraire. Tous les lieux communs en usage dans ces sortes de querelles furent mis en avant de part et d'autre. — Il n'y a de vraie dignité, disaient les uns, que dans l'union libre de deux êtres attachés l'un à l'autre par le lien idéal d'un amour partagé; quant à ces époux maussades, résignés de mauvaise grâce, et qui souvent éludent en secret les obligations que la loi leur impose, ils n'inspirent et ne méritent aucun égard; ils sont grotesques, voilà tout.

— Quoi! s'écriait Louise, ne voyez-vous aucune grandeur dans cette téméraire promesse d'aimer pour toujours, pour la vie, pour l'éternité, dans cet abandon sans retour, sans arrière-pensée? Cela n'est-il pas plus noble, plus digne de respect que cette prudence mesquine qui calcule si savamment les hasards de l'inconstance?

— Ma chère enfant, répondait en souriant M. de Chervière, l'un de nos voisins, qui peut promettre de bonne foi qu'il ne changera jamais? Autant vaudrait jurer de ne point vieillir.

— Qu'en pensez-vous, monsieur Wall? demanda tout à coup la douairière de Briare.

Robert, qui jusqu'alors n'avait point pris part à la conversation, tressaillit en s'entendant interpeller, et j'attendis avec quelque émotion sa réponse.

— Je pense, dit-il après une légère hésitation, qu'il n'y a dans ce monde qu'une chose grande et vraie, c'est l'amour. Heureux ceux que la société unit quand le cœur le désire! c'est un rêve du ciel réalisé; mais heureux aussi ceux qui savent aimer malgré les obstacles, les contradictions et les lois imaginaires de la morale! La vérité est d'aimer; le reste est pure convention. — Et, se tournant vers sa femme : Vous aimerais-je moins, mon enfant, aurais-je pour vous

moins de respect, si vous aviez sacrifié famille, honneur et repos pour moi ! Si, condamnée par tous, vous vous étiez jetée, confiante et résolue dans mes bras, croyez-vous, Louise, que vous me seriez moins chère ?

— Voilà, mon cher Robert, dit en riant mon oncle, des principes de morale que je ne vous conseillerai pas de transmettre à vos fils.

— Mes fils sauront bien les trouver d'eux-mêmes, n'en doutez pas. Quand même ma sagesse vieillie parlerait un jour un autre langage, s'ils ont le cœur sincère, ils penseront comme moi...

— S'ils sont sincères, m'écriai-je malgré moi, s'ils ont le courage de regarder en eux et autour d'eux, ils sauront vite que l'amour n'est que le rêve de la vie, si plutôt il n'en est pas l'éternel mensonge. Et s'il m'était permis de guider un jour vos fils, Robert, je leur dirais, moi : Ne croyez pas à l'amour, mais faites-y croire les autres; ne donnez pas votre cœur et gardez-vous d'oublier les trompeuses paroles dont vous aurez bercé quelque âme ingénue; d'autres encore s'y laisseront prendre. Ne vous attardez pas à regarder en arrière; jouez sans remords l'éternelle comédie de votre passion; faites aujourd'hui les sermens que vous faisiez hier. Ne gardez du passé que le souvenir de vos triomphes; tant pis pour qui les paie de ses larmes ou de sa vie !

— Tudieu ! quelle harangue ! s'écria mon oncle en riant.

— Ma chère, dit M^{me} de Chervière, votre thèse n'est pas neuve, elle traîne dans tous les mauvais romans, et franchement elle est un peu passée de mode pour de jolies lèvres roses comme les vôtres.

— Eh ! mademoiselle, dit galamment M. de Chervière, laissez-nous vous assurer que l'amour existe; veuillez nous croire sur parole en attendant qu'un autre, plus heureux, soit admis à vous le prouver. Votre jeune misanthropie n'a pas le droit de contredire notre expérience.

— Mon Dieu, messieurs, repris-je, je ne demande pas mieux que de vous croire; mais regardez autour de vous. Qui donc sait aimer ? Est-ce Charlotte de L... par exemple ? Mais qui aime-t-elle ? Son mari ou son amant ? Avant de répondre, laissez passer un an sur sa fuite, moins encore peut-être. Et vous, messieurs, vous maudissez le mariage, et vous trouvez la vie trop longue pour qu'un seul amour puisse la remplir ? Je n'ai pas d'expérience, dites-vous ? soit; mais j'ai regardé autour de moi, j'ai écouté, j'ai compris. Est-ce ma faute ? Et, si vous ne savez pas aimer, est-ce que je vous accuse ? Je vous plains, voilà tout. Le monde est vieux et a tout usé; nous naissons vieux, et nous trouvons toutes choses finies. Le nom seul des choses nous reste, triste héritage : on parle d'amour, mais personne n'aime.

— Et moi? dit tout doucement Louise.

Je tressaillis; je l'avais oubliée.

— Toi, oui, toi seule, répondis-je après un court silence, et je sortis du salon, laissant chacun fort scandalisé de cette liberté de tout dire que m'accordait mon oncle.

J'allai m'accouder sur la balustrade de la terrasse, et je donnai libre cours à mes larmes. L'air était lourd; pas un souffle de vent. Les fleurs, alanguies par la chaleur du jour, n'envoyaient que d'âcres parfums; un malaise orageux pesait sur la nature entière. Le ciel, où mes yeux cherchaient en vain un encouragement, était sombre, et par momens un éclair silencieux rayait les masses noires des nuages, qui s'amoncelaient lentement. Je me laissai glisser sur un banc, à l'angle de la terrasse.

— C'est blasphémer que de nier l'amour quand on aime, Madeleine! me dit Robert, qui s'était approché sans que je le visse, et qui s'assit près de moi. Avez-vous songé à ce qu'aurait souffert celui... dont vous m'avez parlé un jour,... celui que vous aimez, s'il vous avait entendue tout à l'heure reniant sa foi et brûlant ce que votre cœur adore?

— Vous prenez trop de soin pour lui; rassurez-vous, répondis-je. Celui que j'aime ne s'inquiète guère de moi, je vous jure; il est heureux, il m'oublie.

— Vous l'aimez donc toujours? dit-il tout bas.

— Si je l'aime? m'écriai-je avec désespoir; mais j'en meurs!... Vous ne le voyez donc pas? Personne ne le voit, personne ne le comprend... Ah! que ne suis-je déjà un atome de cette poussière que je foule à mes pieds!...

— Madeleine, on ne doit pas parler de la mort à votre âge.

— C'est vrai, repris-je amèrement; il faut rire, n'est-ce pas? et ne pas importuner les heureux... Qu'ai-je fait pour tant souffrir?... Mais la paix se fera un jour, bientôt, je le sens... Peut-être alors comprendrez-vous, Robert, de quoi l'on meurt à mon âge...

Je m'arrêtai éperdue devant le regard qu'il attacha sur moi, et je m'enfuis dans ma chambre. — Qu'ai-je fait? me dis-je en tombant sur mes genoux, écrasée par la honte; me suis-je trahie? En suis-je donc à ce point d'abaissement?... Ah! ce regard, il me brûle; si je pouvais l'effacer de tout mon sang! Cœur misérable, tu t'es livré!... Eh bien! il faut fuir, partir à tout prix; je ne m'exposerai pas à rencontrer de nouveau ces yeux... Je ne veux pas rougir devant lui.

Je réfléchis quelque temps, puis, prenant une résolution soudaine, je me levai, et j'écrivis au docteur Bruneau, que je connaissais depuis mon enfance et qui m'aimait comme un père: « J'ai besoin de vous; venez! » Quand ce billet fut parti, je me sentis plus calme. Je me couchai, bien décidée à garder la chambre le lende-

main et les jours suivans, jusqu'à ce que j'eusse arrêté un plan de conduite.

Le lendemain, de très bonne heure, le docteur arriva. Il recula en m'apercevant.

— Vous le voyez, dis-je en lui tendant la main, je m'en vais de ce pas au cimetière.

— Que se passe-t-il donc? dit-il en me faisant asseoir à ses côtés. Ce changement est incroyable; avouez tout de suite que vous avez commis quelque imprudence, ou bien vous me cachez un gros chagrin?... Dites-moi la vérité, ma bonne fille...

— Rien, docteur, rien de tout cela.

Il me regardait en secouant la tête, tandis que ses doigts compaient les folles pulsations de mes artères.

— Venez, docteur, dis-je brusquement; si vous voulez me sauver, vous le pouvez. Cela ne dépend que de vous... Dites un mot, et votre Madeleine revient à la santé.

— Voyons! Qu'est-ce que c'est?... Quelque folie?

— Oui, une folie, mais une folie inoffensive, qui ne fera de mal à personne, au contraire... Je voudrais voyager... Ne riez pas, docteur; ce que je dis là est la vérité même. L'ennui me tue; il dévore mes jours et mes nuits; un ennui lourd comme le plomb, voyez-vous?... Vous ne connaissez pas cette maladie-là, vous!

— Si, si, elle a un vilain nom, ma pauvre Madeleine.

— Ah! la maladie est plus laide que le nom, croyez-le. Docteur, si vous êtes mon ami, vous persuaderez à mon oncle de m'emmener, n'importe où, pourvu que ce soit bien loin, en Espagne, en Italie, en Chine, si vous voulez.

— Allons! allons! la chose n'est pas impossible, et le moyen n'est pas mauvais.

— Oui, mais, docteur, il faut que ce soit tout de suite; je ne veux pas rester ici quatre jours; je serais morte avant...

— Quel volcan! Et pourquoi n'arrangez-vous pas cela vous-même avec votre oncle? Il ne sait rien vous refuser.

— Ah! mon bon, mon excellent ami, c'est que ce n'est pas tout encore... Il faut persuader aussi à mon oncle que ce voyage, nécessaire pour moi, serait funeste à Louise.

— Mais non; je ne peux pas dire cela. Louise est fraîche comme l'aurore, et se porte à merveille. D'ailleurs, je la connais, rien au monde ne pourrait la décider à vous laisser partir sans elle, souffrante comme vous l'êtes.

— Voilà ce que je craignais, m'écriai-je avec découragement; eh bien! renonçons à tout cela. Autant rester ici et en finir tout de suite.

— Mais, mon enfant...

— Tenez, docteur, repris-je avec effort, pensez de moi ce que vous voudrez, que je suis une mauvaise âme, une ingrate, que sais-je? mais c'est elle, c'est Louise, puisqu'il faut l'avouer enfin, c'est ma sœur dont la présence me tue. Vous ne soupçonnez pas ma misère, n'est-ce pas? Ah! je suis bien malade, mon bon docteur. Oui, Louise, ma chère Louise, que j'aimais tant autrefois, je ne peux plus la voir...

— Madeleine, que dites-vous? Est-elle donc changée pour vous?

— Plus tendre, plus parfaite que jamais... Je vous fais horreur? Si vous saviez ce que ce mal odieux m'a fait souffrir, vous auriez pitié de moi... Faites-moi partir; je reviendrai guérie. Je vous ramènerai votre Madeleine d'autrefois, celle que vous aimiez, celle que tout le monde aimait.

Je pleurais; il s'efforça de me calmer, et alla trouver mon oncle. Je ne sais ce qu'il lui dit, ce qu'il dit à Louise; mais le soir même mon oncle m'annonça que nous partirions tous les deux dans quelques jours pour l'Italie.

IV.

Je commençai tout de suite mes préparatifs de voyage, mais sans quitter la chambre; Louise était avec moi. Je craignais que Robert ne demandât la permission de me voir; il n'en fit rien, et je lui en sus gré.

Nous atteignîmes ainsi le 2 septembre. Il avait été décidé que le soir même Robert et Louise quitteraient Ville-Ferny et iraient m'attendre à Paris, où je devais les rejoindre avec mon oncle dans la matinée du lendemain. Nous partions pour l'Italie deux jours après. Je n'avais donc plus que quelques heures à vivre à Ville-Ferny, et Louise insista pour que je descendisse, et que cette dernière journée fût passée en famille. Mon départ était si proche, que je me crus assez forte pour revoir Robert, et je cédaï. Quand j'entrai au salon, appuyée sur le bras de mon oncle, il était assis dans l'embrasure d'une fenêtre, près de mon métier à tapisserie, et roulant les soies d'une main distraite. Il leva la tête au bruit de mes pas.

J'arrivai, cuirassée d'orgueil, décidée à ne montrer que la joie du départ jusqu'à ce qu'il en vînt à douter de ce qu'il avait cru comprendre. Mon oncle me conduisit vers la fenêtre où se tenait Robert, et m'installa doucement dans un grand fauteuil.

— Vous sentez-vous mieux? me demanda Robert, quand je me fus assise, et que Louise eût mis à ma portée des livres et ma broderie; vous semblez bien faible pour vous mettre en voyage?

— Je suis plus forte que je ne le parais, répondis-je d'une voix

assez ferme; le changement d'air d'ailleurs et la distraction me remettront vite... Nous ferons de longues courses à pied dans les montagnes, n'est-ce pas, mon oncle?

— Dans moins de huit jours, Madeleine aura escaladé le Mont-Blanc, répondit-il en souriant.

Nous nous mîmes alors à tracer tous ensemble l'itinéraire de notre voyage à travers les Alpes et l'Italie; d'après nos projets de séjour dans diverses villes, nous ne devions pas arriver à Naples avant cinq mois.

— Et après que ferez-vous? demanda Robert avec hésitation.

— Après? dit mon oncle. Madeleine veut m'emmener en Afrique, en Asie, je ne sais où, à la recherche du soleil. Pourquoi ne ferions-nous pas le tour du monde?

— Nous permettrez-vous du moins d'aller vous embrasser à Naples, quand vous prendrez votre vol vers l'Orient? dit Louise.

— Si vous êtes bien sages,... nous verrons, répondit mon oncle en nous quittant pour faire sa promenade de chaque jour. Il proposa à Robert de l'accompagner, mais celui-ci refusa.

Louise, très occupée de mes derniers apprêts de voyage, dont elle voulait m'épargner la fatigue, allait et venait, donnant des ordres sans cesser de causer avec nous. Il vint un moment néanmoins où elle fut obligée de monter dans sa chambre pour écrire quelques lettres, et nous nous trouvâmes seuls, Robert et moi. Autour de nous, dans les clairs rayons du soleil, quelques insectes bourdonnaient joyeusement, et les profondeurs du ciel, un peu pâli par l'approche de l'automne, invitaient à la confiance et à la paix.

— Quand nous reverrons-nous? murmura Robert.

— Mais... demain, répliquai-je en essayant de sourire.

— Oui, et après?

Je n'eus pas le courage de répondre. Il me regardait tristement, sans détourner les yeux, comme s'il eût voulu graver l'un après l'autre mes traits dans sa mémoire.

Parmi les fleurs qui ornaient la terrasse, un gros bouquet de pois odorans blancs et roses, détaché de son appui par quelque folle brise et mollement balancé sur sa tige trop frêle, se penchait à la fenêtre entr'ouverte. Robert me l'offrit, et comme j'étendais la main pour le prendre, il saisit mes doigts, et les contempla longtemps; on eût dit qu'il cherchait dans le réseau bleuâtre des veines une réponse à quelque douloureux problème. Puis, se penchant tout à coup vers moi et relevant les yeux : C'était donc moi? dit-il si bas que je l'entendis à peine; c'était moi que vous aimiez, Madeleine, et vous partez, et nous sommes séparés à jamais !...

J'aurais voulu protester, que mes lèvres glacées m'en eussent

ôté le pouvoir; mais je voyais trop bien qu'il possédait mon secret pour tenter de le défendre. Je retirai la main qu'il tenait encore, et je m'en couvris le visage.

— Pourquoi détourner la tête? reprit-il. Pourquoi me cacher vos pleurs? A quoi bon nous tromper encore? Ah! quel courage vous avez eu! Pourquoi donc n'avoir pas parlé avant que tout fût irréparable? Nous aurions été si heureux!... Je vous ai tant aimée!... Si vous aviez su combien je vous aimais, vous n'auriez pas osé ce que vous avez fait. Ah! cruelle et adorée, à quel dieu inconnu avez-vous sacrifié ma vie avec la vôtre? Quelle fausse grandeur vous a séduite?

Il s'était laissé glisser à mes genoux. Moi, je pleurais; mes larmes s'échappaient sans secousse comme d'une source trop pleine, et tombaient goutte à goutte sur ses cheveux.

— Quand je songe, continua-t-il, que vous allez partir, que je ne vous verrai plus, et qu'à l'abîme qui nous sépare vous allez ajouter le supplice de l'absence, je suis prêt à vous maudire... Le jour où vous m'avez dit que vous en aimiez un autre, j'ai cru qu'une souffrance égale à celle-là ne m'atteindrait plus en ce monde; mais je me trompais. C'est à mesure que la lumière s'est faite, quand des mots sans suite, échappés au délire, qui n'avaient un sens que pour moi, m'ont mis sur la trace de votre héroïque folie, c'est plus tard, quand j'ai vu votre beauté pâlir dans les regrets, quand votre grandeur et surtout votre faiblesse m'ont été révélées, c'est alors, Madeleine, que j'ai appris ce que c'est que souffrir. Et j'ai dû me taire, j'ai refoulé mon désespoir; je voulais être digne de vous, le ciel m'en est témoin... Si je parle en ce moment, Madeleine, c'est que mes forces m'ont trahi, c'est que mon courage est vaincu comme le vôtre. Je vous adore et je vais vous perdre... Ah! laissons une fois au moins nos larmes et nos cœurs se confondre... Madeleine, n'est-ce pas que vous m'avez bien aimé?

— Robert, par pitié! m'écriai-je douloureusement, je suis lâche; mais ne vous faites pas une arme de ma faiblesse pour m'enlever le peu qui me reste de ma propre estime. Laissez-moi quitter cette maison sans remords. Que le souvenir de cette heure ne s'élève pas un jour entre Louise et moi!... J'en appelle à votre honneur...

Je voulais me dégager de son étreinte; mais il me retenait avec force. — Ne me repoussez pas, disait-il; mon respect est profond. Vous ai-je jamais offensée par un mot? Ne me suis-je pas fait violence à chaque minute de ma vie? N'ai-je pas mis la froideur dans mon regard, l'indifférence dans mon sourire, à tel point que vous avez été jalouse, pauvre enfant? Oh! ne niez pas: j'ai tout lu heure par heure, tout entendu soupir par soupir, et chaque jour vous m'êtes devenue plus chère... Laissez-moi un instant à vos pieds;

ne m'enviez pas ce triste et dernier bonheur, le seul que vous puissiez me donner, le seul que je veuille vous demander.

— Robert, au nom du ciel, laissez-moi ! N'entendez-vous pas ? Il y a quelqu'un là, sur cette terrasse...

Je m'étais levée, pâle d'effroi, car j'avais cru saisir un léger bruit de branches froissées près de la fenêtre, et il m'avait semblé voir passer une ombre sur le rideau.

— Il n'y a personne, vous vous trompez, dit Robert en me forçant à me rasseoir.

— J'ai entendu pourtant, répétai-je avec terreur. Si c'était Louise, ô mon Dieu ! ou seulement quelque domestique !...

— Chère folle ! comme vous tremblez ! dit-il après avoir, pour me calmer, parcouru de l'œil toute la terrasse. — Quel mal croyez-vous donc avoir fait ? Votre âme est pure comme le ciel.

— Vous étiez à mes pieds, Robert !...

— Que craignez-vous donc ? Il n'y a jamais personne à cette heure de ce côté du château. Voyons, souriez-moi ; ce regard effrayé me fait trop de peine. Avez-vous songé, Madeleine, qu'un jour viendra où nous pourrons nous revoir sans péril, où nos cœurs auront vieilli ? Croyez-vous que ce soit possible, dites ? Croyez-vous vraiment que nous puissions jamais nous serrer la main sans frémir et nous raconter l'un à l'autre les orages de notre vie, comme deux voyageurs échappés au naufrage ? Ah ! vous ne l'espérez guère, n'est-il pas vrai, Madeleine ? Et vous avez raison de me fuir. Vivre l'un près de l'autre sans être l'un à l'autre, est-ce que cela se peut ? Nous lutterions quelque temps, puis un beau jour je vous prendrais dans mes bras, et je vous emporterais dans mon pays à demi sauvage ; j'irais cacher mon bonheur au plus profond de nos forêts... Ah ! Madeleine, quel rêve ! S'il était temps encore !...

Il continua de parler ainsi, tantôt à demi calmé, tantôt entraîné par sa fougueuse nature, mais soumis pourtant à notre rude destin.

Le jour tomba peu à peu, et l'heure de dîner arriva. Mon oncle n'était pas rentré. Il était parti tard, à cheval, nous dit le valet de chambre, et avait recommandé qu'on ne l'attendît point pour se mettre à table, parce qu'il avait à terminer le soir même une grave affaire. Pierre ne put pas nous dire de quel côté il s'était dirigé, et nous fûmes un peu étonnés de cette affaire si grave qui l'éloignait de nous si inopinément.

On sait que Louise et Robert partaient le soir même pour Paris. Louise était toute triste de ne pas voir son père et de ne pas l'embrasser avant de quitter Ville-Ferny. — Il faut qu'il ait eu quelque sérieuse contrariété, disait-elle en montant en voiture ; gronde-le bien fort de ma part... A demain, Madeleine ! ajouta-t-elle, comme les chevaux partaient, en m'adressant un baiser de sa petite main

blanche. Pauvre chère Louise, elle ne se doutait guère, et moi non plus je ne le croyais pas, que nous nous étions embrassées pour la dernière fois, et que je ne devais plus la revoir!

Je la suivis longtemps d'un œil rêveur, même après que la calèche eut disparu dans les détours du parc; j'écoutai longtemps le bruit des roues et le pas des chevaux, qui allaient s'éteignant peu à peu : la fraîcheur et le silence de la nuit m'avertirent enfin de rentrer. J'attendis mon oncle très avant dans la soirée, mais il ne revint pas; cela me préoccupa, quoique je fusse loin de soupçonner la catastrophe que préparait son absence. Quand la fatigue m'obligea de me coucher, je recommandai à la femme de chambre de me prévenir aussitôt que mon oncle serait de retour. Bientôt je m'assoupis, et je ne sais si je rêvai ou si je l'entendis réellement rentrer; mais la réalité se confondit avec le rêve, et mon sommeil était si profond que je ne parvins pas à m'éveiller. Dieu m'accorda cette trêve entre les douleurs du passé et le coup qui m'attendait à mon réveil.

V.

Au moment de retracer ce qui va suivre, je me sens faiblir. Quand je songe à ce qu'aurait pu être ma vie, si cette chose ne fût pas arrivée, la révolte et le désespoir étouffent presque mes remords. Oui, à ce moment encore, je le déclare, mon cœur était pur malgré ses défaillances; je n'avais plus la force de combattre, il est vrai, mais j'avais la volonté de fuir.

Quand j'ouvris les yeux après quelques heures de ce calme sommeil que je ne connais plus, les rayons du soleil matinal glissaient dans ma chambre à travers les rideaux; des bruits vagues, ces allées et venues discrètes qui annoncent le réveil d'une maison quand les maîtres dorment encore, arrivaient jusqu'à moi sans que je cherchasse à m'en rendre compte : je m'efforçais de prolonger cette demitorpeur bienfaisante, et de m'attarder dans une dernière rêverie avant de m'avouer à moi-même que le soleil avait lui, car depuis longtemps chaque jour nouveau m'apportait tant de peines que je le redoutais instinctivement comme un ennemi. Tout à coup le bruit d'une voiture roulant sur le sable et le pas d'un cheval s'éloignant au grand trot me tirèrent de ma somnolence; je sautai hors du lit et courus à la fenêtre juste assez tôt pour voir l'américaine disparaître au tournant d'une allée, mon oncle lui-même conduisant, et Pierre, son valet de chambre, à côté de lui. Ce fut comme une vision rapide, et je restai quelque temps immobile, cherchant en vain à me rendre compte de ce départ matinal. Enfin je sonnai. — Mon oncle est donc sorti? dis-je à la femme de chambre.

— Oui, mademoiselle, monsieur a laissé cette lettre, et Pierre reviendra tout à l'heure prendre les ordres de mademoiselle.

Je la congédiai d'un signe, et, m'asseyant sur le bord du lit, j'ouvris la lettre. Plusieurs billets de banque s'en échappèrent, mais je ne les vis que longtemps après. Dès les premiers mots, j'étais restée comme frappée de la foudre, recommençant chaque phrase sans arriver à en saisir le sens : ce que je comprenais pourtant, c'est que j'étais perdue. Voici cette lettre, telle que la colère et l'indignation l'avaient dictée à mon oncle; elle était datée de la veille.

« Je sais tout, j'ai tout compris enfin! Je vous ai surprise tantôt dans les bras de votre amant, et si je ne vous ai pas écrasés tous les deux au milieu de votre honte, c'est que j'aurais tué Louise en vous frappant. C'est pour elle seule que je veux épargner votre complice; mais vous, que j'aimais comme une fille et qui trahissez votre sœur, je ne veux plus vous voir. Était-ce le caprice ou le remords qui vous avait décidée à ce long voyage? Étiez-vous lasse de votre amant, ou quelque honte vous était-elle venue enfin de tromper ceux qui vous aimaient et qui se livraient à vous sans défiance? Ah! j'ai vu hier de mes yeux ce que je n'aurais pu croire quand le monde entier se fût levé pour l'attester...

« Vous quitterez Ville-Ferny ce matin même, et vous ferez connaître à mon notaire le lieu de votre retraite; il aura soin que vous puissiez vivre à l'abri de toute gêne et honnêtement, s'il se peut; mais lui seul, lui seul, entendez-vous, doit être informé de ce que vous deviendrez. Que Louise, que son mari l'ignorent à jamais! Ceci, je l'exige, Madeleine, au nom de tout ce qui doit vous être sacré : la mémoire de votre mère, votre sœur innocente, un reste d'honneur, qui survit peut-être encore à votre chute.

« LOUIS DE LIVOY. »

Et en *post-scriptum* il ajoutait : « Épargnez-vous toute tentative de justification; je dois vous prévenir que vos lettres seraient brûlées sans être ouvertes. »

Je ne sais combien de temps je restai atterrée, sans pensée et sans larmes.

Je fus arrachée à ma torpeur par l'arrivée de la femme de chambre. Elle venait me prévenir que Pierre attendait mes ordres. — Qu'il monte quand je sonnerai! — dis-je avec une sorte d'égarement. Je m'habillai en toute hâte, et, prenant une plume, j'écrivis à mon oncle les choses incohérentes qui me vinrent à l'esprit dans cette heure de défaillance. « Oui, j'ai souffert, j'ai lutté, j'ai aimé et je me suis trahie, disais-je. Je voulais que Louise fût heureuse; je lui ai sacrifié mon bonheur, mon amour, ma vie entière, et puis j'ai tout perdu dans une heure de faiblesse. Robert m'aimait, je l'ai

repoussé pour le donner à Louise; j'ai assisté chaque jour au spectacle de leur bonheur, j'ai vécu près d'eux la mort dans l'âme et le sourire aux lèvres, et si je voulais fuir avec vous loin d'eux, ce n'était pas devant le remords, mais devant le péril. Comment il s'est fait qu'au moment du départ mon fatal secret s'est échappé de mon cœur, je ne puis le dire... Vous étiez là, vous avez surpris ma première faiblesse... Dites vous-même si le châtiment n'est pas égal à la faute! Louise ignore tout et doit tout ignorer. Jamais un mot de moi ne viendra troubler sa vie ni la vôtre. Adieu. Pardonnez si je refuse vos dons : ils seraient trop lourds pour mon cœur, quand le vôtre me repousse... Adieu, vous qui m'avez recueillie, protégée, aimée. Je ne puis croire que vous vieillirez sans moi; mon courage se brise à cette pensée. »

Je ramassai les billets de banque épars à mes pieds et les joignis à cette lettre. Je choisis ensuite, parmi les caisses toutes préparées pour notre voyage d'Italie, une petite malle où j'entassai du linge et quelques objets de toilette fort simples. De tous mes bijoux, je ne gardai que ma montre; c'était celle de ma mère : elle était bien à moi. J'avais dans une bourse à part une faible somme prélevée sur mes dépenses de toilette et destinée à mes aumônes particulières; je la pris pour faire face à mes premiers frais de voyage, car je voulais quitter Paris à l'instant et fuir au plus loin. Je brûlai quelques lettres, quelques papiers sans importance, mais où j'avais tracé, dans de meilleurs jours, bien des pensées sereines, bien des rêves de bonheur; je fis lentement le tour de cette petite chambre où j'avais vécu si longtemps heureuse, m'arrêtant devant chaque objet, contemplant chaque meuble avec un attendrissement douloureux; puis j'appelai Pierre. Il prit la petite caisse que je lui désignai. Je parcourus ensuite l'un après l'autre les appartemens du château, disant à chacun un adieu éternel. Dans la chambre de Louise, je m'arrêtai devant un petit portrait aux deux crayons représentant Robert en habit de chasse : un instant j'eus la tentation de détacher ce tableau et de m'enfuir avec mon trésor; mais non, rien de lui ne m'appartenait. Je sortis lentement, le regardant toujours; arrivée à la porte, je ne pouvais me décider à la franchir : il me semblait que ses yeux me rappelaient et que ses lèvres muettes s'ouvraient pour prononcer mon nom. Dans le salon, je m'assis une fois encore dans ce fauteuil où j'étais la veille quand il se tenait à mes pieds... Enfin il fallut partir.

Personne ne m'attendait à mon arrivée à Paris. Pierre fit approcher une voiture, et comme il se disposait à monter sur le siège : — Allez de votre côté, lui dis-je, je ne rentre pas à l'hôtel.

Il me regarda avec étonnement. — Mademoiselle n'a pas besoin de moi? Où faut-il faire conduire mademoiselle?

J'hésitai un instant. — A Saint-Roch, répondis-je à tout hasard.

Il transmit mon ordre, et pendant que le cheval se mettait en mouvement, je pus le voir, immobile et comme pétrifié, me suivre d'un œil hébété.

Au premier détour de la rue, j'arrêtai le cocher et lui ordonnai de me conduire à la gare d'Orléans. Là, je dus attendre quelques heures. Le train de Bretagne ne partait que dans la soirée. Il s'ébranla enfin et m'emporta loin de Paris. Dans l'abandon et la détresse où je me trouvais, l'idée m'était venue de me réfugier provisoirement dans cette petite maison de La Roche-Yvon que Louise m'avait donnée en cadeau de noces, non pas que je la considérasse comme ma propriété définitive, car j'avais à dessein laissé mes titres de possession avec les bijoux que je tenais de la libéralité de mon oncle; mais je voulais d'abord et à tout prix mettre une longue distance entre moi et ceux que je quittais. Je pensais d'ailleurs qu'on n'aurait pas l'idée de me chercher là, en supposant que quelqu'un s'intéressât encore à moi, et les rapports de mon oncle avec la vieille femme chargée de la garde du petit logis étaient si rares qu'il devait, selon toute probabilité, s'écouler un temps assez long avant qu'il fût averti de mon apparition dans le pays. Dans l'intervalle, j'espérais bien avoir pris un parti et m'être créé des ressources.

Au milieu de la catastrophe qui bouleversait ma vie, j'étais plus calme que je ne l'avais été depuis longtemps. Devant l'injustice de ma destinée, mon cœur altier protestait; l'énormité du châtement me rendait l'énergie. J'avais à combattre contre des obstacles matériels, la pauvreté, l'abandon. Cela me semblait chose aisée après cette lutte éternelle contre une secrète passion qui grandissait chaque jour; j'éprouvais, malgré ma détresse, comme un sentiment de délivrance, et je dormais assez paisiblement, quand le train s'arrêta à Nantes. Je me fis conduire aussitôt au bureau de la diligence pour Vannes, qui partait le soir même. Je passai une grande partie de la journée dans le bureau, assise sur des paquets, un peu effrayée de me trouver pour la première fois sans protection, regardée curieusement par les employés et heurtée par les portefaix. Aussitôt que la diligence fut chargée, je montai dans le coupé, où j'étais seule heureusement; la présence d'un être riant, respirant, agissant à mes côtés, m'eût été odieuse.

A peine arrivée à Vannes, je me procurais une voiture et me mis en route pour La Roche-Yvon. Une pluie fine et pénétrante s'étendait en épais brouillard sur la campagne; les feuilles immobiles des arbres ruisselaient silencieusement; les branches des ajoncs emmêlés de fils de la Vierge, les bruyères et les herbes étaient chargées d'une lourde rosée; des flaques d'eau brillaient au loin d'un éclat terne sur la lande brune; le ciel était bas, gris, sans profon-

deur. Mon guide, jeune garçon de dix-huit à vingt ans, au visage maigre, encadré de cheveux longs et plats cachés en partie sous le chapeau de feutre à larges bords, chantait à demi-voix une chanson mélancolique sur un air monotone. Le jour tombait si vite qu'il était nuit close quand nous arrivâmes à La Roche-Yvon.

Nous eûmes beaucoup de peine à nous faire ouvrir par la vieille Marie-Anne, et plus de peine encore à lui faire comprendre qui j'étais. Elle était un peu sourde, et je serais peut-être même demeurée plus longtemps à parlementer sur le seuil, si le garçon qui déchargeait la voiture n'eût apporté de la cuisine une torche de résine enflammée. Elle me regarda un instant avec surprise, puis elle me reconnut. C'était la veuve d'un ancien fermier de mon oncle, à laquelle il avait, sur ma demande, accordé la garde de la petite maison, et la pauvre vieille femme ne savait plus comment me témoigner sa joie de me revoir. Je lui expliquai que j'avais été malade, que je venais en Bretagne pour rétablir ma santé, que je désirais ne voir personne, et que je la priais de ne pas parler de mon arrivée. Elle me demanda si mon oncle et Louise ne me rejoindraient pas bientôt; je lui fis comprendre qu'ils ne pouvaient venir maintenant : je comptais d'ailleurs ne demeurer à La Roche-Yvon que le temps de reprendre quelques forces.

Tandis qu'elle s'empressait à l'étage supérieur pour préparer ma chambre et que j'entendais ses pas, appesantis par l'âge, faire craquer le plancher mal joint, je m'assis dans la cuisine, au coin de la vaste cheminée, et je réchauffai devant une flamme claire mes membres raidis par l'humidité. Au bout d'un certain temps, Marie-Anne reparut. Ma chambre était prête. C'était une pièce fort grande, éclairée par deux fenêtres ouvrant sur le petit jardin, et tellement envahie par les rameaux d'une vigne antique qu'au premier coup de vent l'on entendait les feuilles et les menues branches gratter les étroits carreaux et heurter doucement, comme si elles cherchaient à entrer. Le plancher se composait de larges ais de châtaignier brunis et lustrés par le temps; les poutres du plafond étaient de même bois et de même couleur. Dans un coin de la chambre se trouvait le vieux lit de chêne à baldaquin paré d'étoffe de laine foncée à glands et passementeries bleuâtres; dans un autre coin, un bahut à la serrure démantelée, une table et quelques sièges de forme massive : tel était le mobilier. Un vieux miroir, au cadre richement sculpté, mais dont la dorure avait disparu, ornait la haute cheminée. L'aspect de cette chambre me plut; rien ne pouvait m'y distraire de mes graves pensées. Je souhaitai le bonsoir à la vieille Marie-Anne, mais je ne dormis guère : un froid humide me pénétrait dans cette grande pièce, depuis longtemps inhabitée. Les

énormes dimensions de cette chambre, accrues encore par les ténèbres et le sentiment de ma solitude, me causaient une sorte d'effroi. Le vent s'était élevé, et, s'engouffrant dans la large cheminée, agitait jusqu'aux lourds rideaux de mon lit; ses sifflemens à travers la lande me faisaient frissonner : il me semblait que j'entendais quelqu'un pleurer autour de moi.

Le jour parut enfin, triste et pluvieux comme la veille; je courus à la fenêtre. A travers les branchages de la vigne, j'aperçus le petit jardin et les plates-bandes bordées de buis. Des roses pâles à demi effeuillées, de maigres dahlias et quelques arbustes traînant leurs branches indisciplinées dans les allées étroites, voilà ce que je vis du premier coup d'œil. A droite, la lande immense que nous avons traversée la veille; à gauche, l'épaisse châtaigneraie plantée sur le revers du coteau et descendant en pente rapide jusqu'au ruisseau grossi par la pluie. Au loin, l'horizon, noyé dans la brume, ne laissait rien deviner de l'aspect du pays. Je regagnai mon lit et j'y restai à songer tristement jusqu'à l'heure où Marie-Anne entra dans ma chambre.

La pluie tombait toujours. J'essayai de sortir, mais je rentrai bientôt, découragée par la boue et la brume. J'avais emporté quelques livres; je voulus lire, je ne pus fixer ma pensée, et le livre glissa de mes mains. L'incertitude de l'avenir m'oppressait : j'étais sans ressources, il fallait à tout prix m'en créer, car j'aurais mieux aimé mourir que d'avoir recours à mon oncle. Cependant ma résolution de cacher à tout jamais mon passé m'interdisait de songer à aucune de ces positions toutes de confiance où l'honorabilité personnelle et les recommandations importent autant que le savoir. Que me restait-il, si ce n'est le travail des doigts? Le courage ne me manquait pas; mais quand le soir je me retrouvai dans ma grande chambre, mal éclairée par une lumière chétive, et que, jetant un regard autour de moi, je me sentis si abandonnée, si bien perdue pour tous ceux que j'aimais, quand je réfléchis que cette solitude serait éternelle, je tombai dans un indicible abattement. Au dehors, tout n'était que confusion et ténèbres. Le vent de mer, traversant la lande déserte, venait se heurter aux angles de la maison avec des sifflemens aigus; la pluie, qui n'avait pas cessé durant tout le jour, tombait alors à flots. Je me tenais blottie dans le coin de la vaste cheminée, et je suivais des yeux la fumée, qui s'élevait en lentes spirales, souvent repoussée par les rafales du dehors, mais recueillant ses nuages dispersés, et montant, montant toujours.

Marie-Anne dormait depuis longtemps sans doute, car j'avais laissé fuir l'heure sans y songer, lorsque je crus entendre un faible bruit mêlé au tumulte du dehors. J'écoutai : le bruit se renouvela;

c'était comme un pas léger sous ma fenêtre. Qui donc était là par cette nuit affreuse? Quelque paysan sans doute attardé dans les mauvais chemins et sans abri contre la tempête. Je m'approchai de la croisée et m'efforçai de pénétrer du regard l'effrayante obscurité de la nuit. En ce moment, on frappa un coup à l'un des volets du rez-de-chaussée; je savais que de la cuisine, où elle couchait, Marie-Anne ne pouvait entendre cet appel. J'ouvris la fenêtre et me penchai au dehors : un flot de pluie impétueux et glacé vint m'aveugler en me frappant au visage, et le vent, pénétrant à l'intérieur, éteignit la lumière. Tandis que je m'efforçais de la rallumer, la vigne qui tapissait la maison s'agita violemment : j'entendis un bruit de feuillages et de branches froissées, et comme je me retournais avec effroi vers la fenêtre, demeurée ouverte, un homme la franchit hardiment et se tint debout devant moi. Je jetai un cri, et, tombant à genoux, je tendis les bras vers lui, car je l'avais reconnu à travers ses cheveux en désordre et la pluie qui ruisselait sur son visage. Il ferma la fenêtre, puis, me soulevant dans ses bras, il m'emporta près du feu.

— N'ayez pas peur, c'est moi, dit-il, en rejetant son manteau souillé de boue et s'agenouillant à mes pieds sur la pierre de l'âtre; me voici près de vous, Madeleine. Je vous ai retrouvée; rien au monde ne nous séparera plus.

— Robert! comment êtes-vous là? Qui donc vous a dit de venir? Mon oncle?...

Il secoua la tête tristement.

— Il est arrivé quelque malheur, dis-je en me levant toute pâle. Louise?...

La voix expira sur mes lèvres.

— Rassurez-vous; votre oncle, votre cousine ne courent aucun danger... Je suis parti pour vous rejoindre, Madeleine... J'ai quitté, pour n'y revenir jamais, la demeure d'où l'on vous a chassée...

— C'est impossible; vous me trompez... Il faut retourner, Robert, partir sur le champ. Vous me perdez, mon Dieu! j'ai juré à mon oncle de ne vous revoir jamais. Qui donc a pu vous dire?...

— Ah! que vous aimez faiblement, Madeleine! Je viens partager votre abandon, et vous me parlez de vous quitter!

— Mais j'ai juré, Robert, j'ai juré d'être morte pour tous... Et plutôt à Dieu que je le fusse en effet! Mon oncle va me maudire, s'il sait que vous êtes ici! Et Louise!...

— Votre oncle a pris soin lui-même de briser les liens qui m'unissaient à sa fille, dit Robert d'une voix dure et brève. Jamais je ne le reverrai.

— O mon Dieu! et Louise?

— Louise! reprit-il avec un léger frémissement. Le ciel m'est té-

moins que j'aurais voulu lui épargner cette douleur. Vous le savez, je voulais pour elle étouffer notre amour, car nous nous aimions, Madeleine; mais son père vous a chassée, chassée honteusement. Et moi, il m'a insulté... Je ne m'exposerai pas à subir de nouveau d'odieux soupçons. Votre oncle m'a rendu libre par ses outrages, et je vous apporte ma liberté.

Je l'écoutais avec stupeur.

— Que vous êtes pâle, pauvre enfant! continua-t-il en me regardant avec une tendre pitié. Quel ravage en si peu de temps! Laissez-moi vous contempler, mon amie, et baiser vos petites mains amaigries. Nous ne nous quitterons plus, Madeleine; comprenez-vous? La fatalité, la Providence, si vous l'aimez mieux, Dieu lui-même nous réunit malgré les hommes, malgré nous, insensés qui voulions nous fuir!

— Ah! Robert, ne mêlons pas Dieu à nos tristes passions. Que parlez-vous de vivre l'un près de l'autre sans nous quitter jamais? Ne savez-vous pas que mon devoir est de vivre et souffrir seule, que votre place n'est point ici?

— Quoi! s'écria-t-il, offensés et méconnus tous les deux, sans famille désormais, quand la destinée s'obstine à nous pousser l'un vers l'autre, serons-nous assez fous pour nous fuir? N'avons-nous pas trop lutté déjà, trop souffert?... Ah! Madeleine, laissez-vous aimer...

Il s'assit près de moi, et, mêlant à son récit les transports de sa fougueuse tendresse, il me raconta le drame qui avait suivi mon départ : comment mon oncle, pour expliquer mon inexplicable disparition, avait persuadé à Louise que ma raison, ébranlée depuis longtemps, avait succombé le matin à un subit accès d'égarement, — que, sous le coup de cette crise mentale, j'avais refusé de suivre Pierre à l'hôtel. — L'altération évidente de ma santé, quelques étrangetés d'humeur dans les derniers temps donnaient du crédit à cette fable. J'appris que mon oncle, prêtant l'oreille à certains propos échangés entre les domestiques, les avait interrogés et avait su par Justine que j'avais eu une correspondance secrète avec Robert avant son mariage. Convaincu alors que nous nous aimions dès cette époque, il accusa Robert de nous nous aimions dès cette époque, il accusa Robert de nous avoir sacrifiées toutes les deux à de vils calculs. J'étais pauvre en effet, et Louise était riche. Dans une explication qu'il eut avec son gendre, il ne put lui cacher ses soupçons, il lui jeta cet outrage à la face. Robert pâlit sous cette mortelle injure; mais, dédaigneux d'y répondre, il sortit d'un pas assuré, descendit les escaliers, traversa la cour et quitta l'hôtel, sans même regarder en arrière. Au moment où il franchissait le seuil, il aperçut Pierre, et, l'appelant aussitôt, il le questionna sur ma fuite. Par un hasard étrange, celui-ci avait gardé le numéro du fiacre que j'avais pris le matin même. Robert s'en empara, et put

ainsi, après quelques heures de recherches, ressaisir mes traces. Un peu de réflexion, un secret pressentiment peut-être lui fit deviner le reste. Vingt-quatre heures juste après moi, il prenait la route de la Bretagne. A Vannes, il eut quelque peine à se renseigner sur la situation exacte de La Roche-Yvon, et ne put même pas se procurer de guide; mais, résolu et confiant en son instinct de demi-sauvage, il se lança seul, malgré l'obscurité, dans le dédale des chemins creux et des landes, tantôt arrêté par les ronces et les buissons, tantôt se heurtant à des roches de granit. Il courait le risque d'errer ainsi jusqu'au matin, et la lande commençait à lui sembler sans issue, lorsqu'il distingua au loin la faible lueur que projetait ma fenêtre éclairée. Il marcha dans cette direction et se trouva bientôt au pied du logis. Quoique rien ne l'assurât que cette masse confuse, dont il ne pouvait distinguer les formes à travers la nuit, fût La Roche-Yvon, il était résolu à demander là l'hospitalité et à y attendre le jour. C'est alors qu'il avait frappé. J'avais ouvert la fenêtre, et lui, me reconnaissant, avait saisi le tronc noueux de la vigne, et s'était en un instant trouvé près de moi.

Après ce long récit, il me fut évident que mon malheureux oncle, dans son imprudente colère, avait creusé entre Louise et son mari un abîme qu'il serait bien difficile désormais de combler. La funeste passion de Robert se faisait d'ailleurs dans cette circonstance complice de son orgueil.

— Il faut partir, — lui disais-je; mais il secouait la tête d'un air résolu.

— Ma vie est où vous vivez, répondait-il : je resterai; si vous me chassez, je me réfugierai dans le bois voisin, dans une chaumière, n'importe où. Je respirerai le même air que vous, je vous verrai de loin. Quelquefois je passerai près de vous, et je vous saluerai comme font les paysans qui vous rencontrent sur la route. M'envierez-vous cette joie des pauvres et des indifférens ?

J'aurais dû le repousser, refuser de l'entendre, lui interdire l'accès de ma demeure; mais les sophismes de la passion, les défaillances d'une volonté séduite se réunissaient pour me perdre. — Je saurai le décider à partir, pensais-je; il ne me faut qu'un peu de temps. Moi seule je puis faire ce miracle de fléchir son orgueil. C'est ainsi que je cédai aux artifices de mon cœur, et je consentis à revoir Robert. Je lui indiquai dans la châtaigneraie un endroit écarté où je devais le rejoindre vers le milieu du jour. Les premières lueurs de l'aube blanchissaient l'horizon; il était temps de se séparer. Des bruits confus encore et rares annonçaient le retour de la vie active dans l'immense étendue. Les coqs enroués s'appelaient déjà d'une ferme à l'autre. Nous échangeâmes un adieu avec l'assurance de nous retrouver dans quelques heures, et Robert, enjambant leste-

ment la fenêtre, disparut bientôt derrière une haie touffue de houx et de noisetiers.

VI.

Plusieurs jours se passèrent pendant lesquels nous nous vîmes en toute liberté. L'humeur chagrine de l'automne semblait s'être dissipée, et ses tièdes splendeurs nous invitaient aux longues promenades. Nous nous fatiguions à gravir les coteaux parés de bruyères roses et d'ajoncs à fleurs d'or; quelquefois nous nous asseyions à l'abri d'un buisson, au milieu des grandes fougères jaunies qui craquaient doucement sous nos pas. Nous nous racontions l'un à l'autre nos souffrances, nos combats, ou bien, remontant plus loin dans le passé, nous nous faisons confiance de nos premiers rêves, nous étonnant de les trouver si pareils. Les heures s'envolaient vite. Le soir, nous revenions lentement sur nos pas; grâce aux premières ombres de la nuit, Robert osait approcher plus près de ma demeure, et il me suivait des yeux jusqu'à ce que je fusse rentrée. Alors seulement il s'éloignait et allait chercher un gîte dans quelque ferme écartée. Moi, je m'enfermais pour rêver en attendant le lendemain; j'évitais de regarder au-delà : l'avenir n'existait pas pour nous. Je savais que Robert devait partir, que je devais hâter son départ. Je me promettais d'employer à le convaincre le jour suivant; mais, lorsque le moment de le revoir était venu, tout mon courage tombait, une angoisse affreuse arrêtait les paroles sur mes lèvres, et la journée passait sans que j'eusse rien dit.

Nous n'avions aucune nouvelle de Paris; il semblait que nous fussions seuls au monde, et par instans il m'arrivait d'oublier les souffrances du passé, aussi bien que les menaces de l'avenir, dans l'enchantement rapide de l'heure présente. L'attitude respectueuse et discrète de Robert me rassurait et calmait mes remords. Je buvais ainsi à longs traits à la coupe perfide, je m'enivrais du subtil poison, et dans ces douces ivresses, auxquelles nul ne prend part impunément, mon âme perdait sans retour sa force avec sa pureté. La flamme de la jeunesse, l'incertitude du lendemain, les dangereux conseils de la solitude et de l'amour, tout augmentait le péril. Je me félicitais de ma victoire, et je ne m'apercevais pas que j'étais vaincue d'avance.....

Le châtement ne se fit pas attendre.

S'il est une infortune digne de pitié, c'est pour une âme fière le sentiment de sa déchéance. Avoir eu l'ambition du sublime, l'orgueil d'un grand dévouement, tant de dédain pour les destinées simples et communes, tant de hauteur pour juger les défaillances d'autrui, et se trouver sous le coup du mépris, quel châtement! Ce fut là désormais le supplice de ma vie. Le soleil me devint odieux,

il éclairait ma honte. Je n'osais plus regarder en face la vieille Marie-Anne, ce visage d'honnête femme me troublait. Je sus alors quelles sont les vraies misères de ce monde, celles dont on rougit et qu'on n'ose avouer; je sus qu'il n'est pas de plus cruel abandon que celui d'une âme qui a perdu le respect d'elle-même, qui se juge et se fuit. Il me semblait que Robert lui-même devait me mépriser; souvent je le lui disais, et tous les efforts de sa tendresse ne réussissaient pas à me rassurer. Sitôt qu'il me quittait, je tombais dans de cruels désespoirs; il me semblait presque que je le haïssais. J'aurais voulu être morte, et la mort me faisait peur. Que n'aurais-je pas donné pour croire au néant!

Tant que j'avais été pure, je m'étais crue invincible; les obstacles mêmes accroissaient mon orgueil, et j'affrontais le péril avec une témérité hautaine; je croyais n'avoir d'autres conseils à prendre que les miens, d'autre juge à redouter que moi-même. Cet immense orgueil ne survécut pas à ma chute; moi tombée, il ne me resta rien. Je passai subitement d'une confiance insensée à un abattement désespéré, et je commençai à flotter, comme une chose inerte, au gré des plus folles terreurs, des contradictions les plus douloureuses. J'essayais de regarder au ciel; mais Dieu ne m'apparaissait que pour me condamner.

Mes nuits s'écoulaient dans de mortelles insomnies ou d'effrayans cauchemars; j'arrivais au matin baignée d'une sueur froide, brisée de corps et d'âme, pour reprendre le lourd fardeau de mes remords. Mon mal ne fit qu'augmenter, et Robert s'en alarma malgré les efforts que je faisais pour le cacher. J'avais perdu le gouvernement de ma volonté: parfois j'accablais Robert de tendresse passionnée, puis l'instant d'après tout était changé; je l'accueillais d'un air irrité, ou bien je le repoussais et tombais en de longues crises de larmes. Je ne pouvais rester seule dans ma chambre sans ressentir une frayeur malade; il me semblait que la vengeance divine m'attendait dans ce lieu. La vie me devint intolérable, et je suppliai Robert de m'emmener. — Allons plus loin, lui dis-je; la mer est devant nous, là-bas; marchons vers elle. Je retrouverai le calme peut-être au spectacle de sa grandeur et de ses orages.

Nous partîmes dès le lendemain. Quand je dis adieu à Marie-Anne, elle m'embrassa les larmes aux yeux. — Vous avez raison de retourner à Paris, dit-elle avec sa naïve rudesse; l'air du pays n'est pas bon pour vous, mademoiselle. Je n'osais pas vous le dire, mais je crois bien que vous n'auriez pas vu les neiges, si vous étiez demeurée ici plus longtemps.

Je la quittai sans la détromper et sans lui dire que je restais en Bretagne. Nous nous arrêtâmes, Robert et moi, dans un hameau de pêcheurs où de braves gens consentirent à nous recevoir. Pendant

les premiers jours, j'éprouvai, grâce à la nouveauté des lieux, à la présence continuelle de Robert, un véritable soulagement. Robert fit venir des livres, des journaux, des crayons; il m'obligeait à m'occuper, à sortir de moi. Nous fîmes de longues promenades, tantôt à pied sur la grève ou les falaises, tantôt en mer, dans une barque de pêcheurs. Dans une de nos excursions, nous découvrîmes une grotte creusée par les vagues dans les rochers, où nous prîmes l'habitude de venir chaque jour; quelquefois la marée montait, pendant que, paresseusement couchés sur le sable, nous suivions du regard le rapide progrès des lames, qui s'amoncelaient avec fracas à l'entrée de la grotte; quelques-unes même, s'allongeant sur le sable, venaient lécher nos pieds.

Nous étions alors prisonniers pour de longues heures, et rien ne nous plaisait plus que cette roche creuse où nous passions nos journées, séparés du reste du monde. Je ne pouvais me lasser de contempler la mer, cette immensité vivante, qui semblait, par sa plainte éternelle, s'associer à nos peines sans les troubler. Trop faible pour m'élever jusqu'à Dieu, je m'adressais à la nature comme à un intermédiaire secourable, et je puisais quelque douceur dans ces épanchemens. J'ai retrouvé un jour, dans un porte-feuille oublié, une de ces confidences, poésie sans art, où débordait mon cœur douloureux. Je la transcrivis ici parce qu'elle peint assez fidèlement l'état de mon âme :

La nuit vient de tomber sur la plage endormie;
 Pas un rayon au ciel, pas une étoile amie!
 Dans leurs folles fureurs les rafales du vent
 Tordent les tamaris sur leur terrain mouvant,
 Et de tes profondeurs un flot sombre s'élève,
 Et vient, tout éperdu, se briser sur la grève,
 Avec de longs soupirs, des cris et des sanglots,
 Comme si tu roulais, enchaînés sous tes flots,
 Meurtris par ta colère, ô mer impitoyable,
 Des milliers de captifs dans leur prison de sable,
 Rien ne peut t'arrêter. Les vagues de la mer
 Montent, montent toujours... Pareil au flot amer
 Qui creuse le rocher en ces grottes profondes,
 Un mortel souvenir a, sous ses lourdes ondes,
 Plus lourdes chaque jour, enseveli mon cœur.
 Moins clément que la mer pourtant, le flot vengeur
 Ne s'apaise jamais, jamais ne se retire,
 Et, quand d'un souffle égal ton sein calmé respire,
 Que dans ta couche, ô mer, tu rentres pas à pas,
 Sur mon cœur sans repos la paix ne descend pas!...
 Si tu pouvais du moins effacer ma souillure,
 Je te dirais : Accours, prends cette vie impure,
 Réveille tes fureurs! Dans ton flot indompté
 Je veux trouver la mort avec la liberté.

J'essayai vainement d'exprimer de moins cruelles pensées; je ne

savais chanter ni l'amour ni le bonheur, et ne trouvais des mots que pour exprimer mes souffrances. Bientôt je devins incapable même de ce léger effort. Mon mal se réveillait avec une effroyable intensité. La vue d'un enfant, celle du pauvre ménage qui nous avait accueillis, me faisaient fondre en larmes. Félicités perdues pour moi, comme elles me semblaient douces ! Notre hôte avait une petite fille de trois ans que j'embrassais parfois à la dérobee ; elle se débattait, effrayée par l'ardeur de mes caresses.

Il arrivait aussi qu'irritée de tant souffrir, je me révoltais contre l'injustice de mon sort. — Si le ciel me repousse, si les hommes me maudissent, me disais-je, jouissons au moins des jours qui me restent à vivre. Je suis jeune, j'aime et je suis aimée ; épuisons les joies de l'amour : ne les ai-je pas assez chèrement achetées ? Mais l'amour lui-même semblait me trahir ; j'avais trop souffert et trop longtemps ; mon cœur était aride, et n'avait plus la force d'être heureux.

Alors j'accusais Robert. — L'amour n'est pas ce que j'ai rêvé, disais-je. Il m'écoutait sans colère : cette impétueuse nature se transformait pour moi ; mais je m'aperçus qu'il devenait triste, et, quand je le vis souffrir, je me fis horreur. — Écoute, lui dis-je un jour que je le voyais plus abattu, partons encore ; allons plus loin. Veux-tu m'emmener dans ton pays, dans cette Amérique qui t'est si chère ? Mettons l'infini entre le passé et nous. Nous serons heureux là-bas. — Il me serra dans ses bras. — Tu as raison, dit-il, l'air de France te tue, et je meurs de ton mal. Envolons-nous bien loin, seuls, tout seuls au monde ; nous commencerons une vie nouvelle ; nul ne saura ce qui nous touche, et nous l'oublierons nous-mêmes. Il y a longtemps que j'avais ce désir, je n'osais pas te le dire.

Il paraissait si heureux que je me sentis calmée. Nous nous mîmes aussitôt à faire des rêves et à nous enchanter par avance d'une félicité idéale. Robert écrivit au Havre, où il avait eu autrefois des correspondans, pour s'informer des prochains départs. En attendant la réponse, nous continuâmes à nous entretenir de notre grand projet, à choisir la province où nous irions nous établir et les forêts qui abriteraient notre destinée fugitive. Je retrouvai de l'activité et comme une élasticité de vie pour faire nos préparatifs. La réponse arriva, nous annonçant qu'un paquebot devait partir pour New-York le 30 octobre, et Robert fit aussitôt retenir notre passage. Il nous restait sept jours encore ; mais nous avions tant de hâte de nous mettre en route que nous résolûmes de quitter sur-le-champ le hameau que nous habitons et de voyager à petites journées.

Je poussai un soupir de soulagement, lorsque le lendemain je me plaçai, à côté de Robert, au fond de la carriole qui nous emportait. C'était une fraîche et claire matinée d'automne. Une légère gelée blanche couvrait les buissons et les herbes, et se changeait,

à mesure que le soleil s'élevait, en brillantes gouttes de rosée. Nous plongions de longs regards au creux des vallons noyés dans un brouillard transparent, tandis que la cime des coteaux baignait dans l'air pur. En étendant le bras, nous pouvions cueillir au passage des touffes de houx ornées de baies rouges, ou bien nous arrachions une feuille aux chênes trapus et mutilés qui se penchaient comme des sentinelles au bord du chemin. Notre petit cheval efflanqué marchait d'un pas joyeux, en secouant ses grelots, tandis que son maître sifflait à demi-voix une chanson mélancolique. La paix de la campagne me gagnait; il y avait longtemps que je ne m'étais senti l'esprit si léger. Nous voyageâmes ainsi à travers la Bretagne, puis la Normandie, évitant les voitures publiques et les grandes routes, et nous faisant conduire de préférence par les chemins détournés. Nous pouvions échanger librement nos impressions : le plus souvent un regard ou un sourire suffisait. Nous goûtâmes pendant ces quelques jours comme une ombre de bonheur; mais l'âme humaine est ingénieuse à se créer des tourmens : elle a mille manières de souffrir d'une même blessure.

A mesure que le terme de notre voyage approchait, un souvenir déchirant se dressait devant moi. Louise m'apparaissait partout : je croyais la reconnaître dans chaque femme inconnue qui passait près de nous. La nuit, je l'entendais gémir à mes côtés. Cette chère image me devint une vision vengeresse... Je n'avais plus entendu parler d'elle depuis l'arrivée de Robert à La Roche-Yvon. En quittant Paris, j'avais résolu d'écrire à mon oncle malgré sa défense. La nécessité de fixer un plan de vie et l'arrivée de Robert firent ajourner cette lettre. Plus tard, je n'osai plus : qu'aurais-je pu dire?

Pendant notre station au bord de la mer, je m'étais, à l'insu de Robert, adressée au curé de Ville-Ferny pour avoir des nouvelles; je n'avais pas eu de réponse. Peut-être le paysan chargé de porter ma lettre à la poste du village voisin l'avait-il perdue; peut-être aussi le curé de Ville-Ferny n'avait-il pas daigné m'écrire. Je me figurais souvent que Louise était morte, et cette idée me rendait presque folle.

Vers le milieu du sixième jour, nous nous arrêtàmes dans une vieille cité normande accroupie dans la plaine, un peu noire, un peu triste malgré les flèches élancées de ses églises gothiques. C'est là que nous devons prendre le bateau à vapeur pour nous rendre au Havre; le *steamer* partait le surlendemain. Robert me proposa de sortir; mais je me sentais fatiguée, et il me laissa en promettant de revenir bientôt. Quand je fus seule dans cette chambre d'hôtel, froide, un peu sombre, n'ayant d'autre horizon que les maisons voisines, noircies par le temps, et une rue tortueuse, bruyante sans gaieté, mes fantômes familiers revinrent m'assaillir. Je voulus les

repousser : mes efforts ne servirent, comme il arrive d'ordinaire, qu'à leur donner plus de prise sur mon imagination ébranlée; bientôt je n'y pus tenir, et la tête en feu, la poitrine oppressée, je pris à la hâte un chapeau, et, m'enveloppant d'un châle, je sortis.

Je marchai droit devant moi, rapidement, sans rien voir; peu à peu l'air et le mouvement rafraîchirent mon front : le bouillonnement intérieur se calma dans mes veines. J'étais sur d'immenses avenues plantées d'arbres séculaires, entourant comme d'une ceinture une vaste prairie, dont l'extrémité se perdait au loin dans la campagne. Le vent, plus humide que froid, détachait les larges feuilles des platanes et les roulait devant moi en soulevant des tourbillons de poussière. Au ciel, de grands nuages noirs couraient, rapidement emportés. Ces longues avenues étaient désertes, et cette solitude me plut; je ralentis un peu ma course. Le jour baissait, je ne le remarquais point, et, quand je m'en aperçus, il y avait longtemps déjà que j'avais quitté l'hôtel. Je voulus revenir sur mes pas; mais je ne pus retrouver mon chemin, et, marchant toujours, j'arrivai sur le port.

La marée montait; elle refoulait la rivière, qui se gonflait en soulevant les vaisseaux à l'ancre; de petites vagues bruyantes clapotaient contre les murs du quai. Je restai à les considérer longuement; l'eau noire reflétait la lueur terne des réverbères et la lumière rouge des feux de charbon allumés sur les navires. Je voyais tout autour les matelots s'agiter comme des ombres. Nul ne s'occupait de moi, nul ne semblait me voir. Le ciel se couvrait de plus en plus, et l'obscurité devenait complète. A mesure que le jour baissait, mes pensées s'amoncelaient en orages. Je regardais alternativement le ciel, qui semblait se dérober sous les brumes, et l'eau noire et profonde du canal. — Fermer les yeux, pensais-je, et marcher en avant, tout droit, deux pas, trois au plus, puis disparaître pour toujours! et trouver le repos peut-être!... Qui sait?... Nul n'entendrait plus parler de moi. Une malheureuse qui se noie, c'est vulgaire et triste; mais se sauver avec un amant, est-ce moins triste et moins vulgaire?... Il souffrirait, lui, je le sais : du moins je ne le verrais plus souffrir; d'ailleurs les regrets sont-ils éternels? Il est jeune; la vie est longue... Mais le repos est-il là en effet, sous cette eau froide? Est-il vrai que nous ayons ainsi, à portée de notre volonté, un remède à tous nos maux, un refuge assuré contre le remords et la responsabilité de nos actes? Oh! si je savais que rien de moi ne dût survivre! Je l'ai entendu affirmer autrefois : comment se fait-il que je n'y peux croire? Quelle est donc cette partie de mon être qui proteste contre le néant, comme elle protestait hier, tout à l'heure encore, contre ma vie criminelle? Est-ce que la chair doit s'élever contre les œuvres de la chair? Est-ce qu'elle doit re-

fuser de se soumettre à ses lois?... Ah! mystère cruel, pourquoi me tentes-tu?

La pluie tombait maintenant en larges gouttes, comme des larmes tièdes; les rares passans se hâtaient, glissant le long des maisons pour se mettre à l'abri. Appuyée sur une borne de bronze autour de laquelle s'enroulait le câble d'un navire, je n'avais pas le courage de faire un mouvement. Robert pourtant m'attendait, je devinais son inquiétude; mais que faire? — Lui porter un amour empoisonné de remords, les lâches amertumes d'un cœur sans énergie! N'avoir la force ni de vivre, ni de mourir! me disais-je. Que vais-je devenir?...

La pluie tombait toujours, et je commençais à frissonner sous mes vêtemens mouillés; je regardai autour de moi pour chercher un abri. Apercevant une faible clarté à quelque distance, je me dirigeai de ce côté et me trouvai bientôt à l'entrée d'une petite cour pavée et dallée, et éclairée par une lanterne fumeuse. De hautes murailles percées d'étroites ouvertures l'entouraient de trois côtés. A droite, une porte basse était entre-bâillée; je la poussai, et j'entrai dans une chapelle. L'autel était éclairé, et un vieux prêtre officiait; mais l'assemblée, peu nombreuse, restait dans l'ombre. A droite de l'autel, une haute grille, derrière laquelle tombait à plis raides un rideau de serge, annonçait la présence de religieuses cloîtrées. Bientôt leurs voix, un peu traînantes et plaintives, se mirent à psalmodier l'office du soir. Je m'agenouillai dans le coin le plus obscur de l'étroite nef, et je me laissai bercer par ces chants qui s'élevaient et s'abaissaient d'une façon monotone sur chaque verset des psaumes. Il y avait bien longtemps que je n'étais entrée dans une église : la dernière fois, Louise m'accompagnait. Quels abîmes s'étaient creusés depuis ce jour!... Au bruit des chants et des prières, une sorte d'apaisement se faisait en moi : à genoux, les paupières fermées, les lèvres muettes, j'osais à peine respirer; mais bientôt le silence se fit, on éteignait les cierges, et les assistans commençaient à se disperser. Il fallait partir. — O Dieu! m'écriai-je dans un élan suprême, Dieu vivant qui entendez nos plaintes, qui pardonnez tous nos égaremens, Dieu de Madeleine et de la femme adultère, plus miséricordieux que les hommes, plus indulgent que ma propre conscience, Dieu saint, j'ai profané vos dons, je n'ai su faire que le mal... J'ai vécu d'orgueil, et l'orgueil m'a perdue. Je crie vers vous, Seigneur; sauvez l'ouvrage de vos mains.

Un léger coup frappé sur mon épaule me fit tressaillir : c'était une femme vêtue d'un costume moitié laïque, moitié religieux. — On va fermer, dit-elle.

— Comment se nomme cette église?

— La Charité.

— Un hospice sans doute?

— Non, madame, c'est une maison de refuge pour les filles repenties.

Je reculai d'un air égaré comme si elle m'eût frappée en pleine poitrine. — Ah! balbutiai-je, c'est là qu'on enferme ces... malheureuses?...

— Oui, madame; il y en a pourtant quelquefois qui viennent ici d'elles-mêmes.

Et, sans s'occuper de moi davantage, elle se mit à ranger les chaises. Je sortis en chancelant, et, arrivée dans la petite cour d'entrée, je fus obligée de m'appuyer contre le mur. En dehors de la cour, par la porte encore ouverte, j'apercevais le quai désert et l'eau du canal, à l'intérieur s'élevaient des bruits vagues qui ressemblaient à l'écho affaibli des psalmodies. — Y a-t-il vraiment des femmes qui viennent en ce lieu d'elles-mêmes, sans y être contraintes? Mais quand? sous l'empire de quels remords, de quels déchirements? Y a-t-il donc un moment précis où une âme se dit : Voilà l'heure? Y a-t-il quelqu'une de ces pauvres créatures qui, aimée et le cœur plein d'amour, soit entrée là volontairement? — J'étais si absorbée que je tressaillis en entendant marcher à côté de moi. — Êtes-vous malade? qu'attendez-vous? dit la tourière, qui, près de fermer les portes, m'avait aperçue dans l'obscurité.

Je fis un mouvement pour sortir; puis, obéissant à je ne sais quelle force mystérieuse : — Pourrait-on parler à la supérieure ce soir? demandai-je, tandis que mon cœur battait à se rompre en attendant la réponse. Je me disais : Voilà l'arrêt de la fatalité. Si elle dit non, je partirai : Robert m'attend; si au contraire... Eh bien! ce sera ma sentence.

Il me sembla que des siècles s'écoulaient avant qu'elle ouvrit la bouche, et, quand elle eut parlé, je fus obligée de lui faire répéter sa réponse : je ne l'avais pas entendue. — A cette heure! avait-elle dit, c'est impossible. — Je respirai avec force; pourtant je ne sortis pas.

— Il s'agit, ajoutai-je, d'une âme à sauver. Que Dieu vous pardonne, ma sœur, si, pouvant m'introduire, vous m'avez repoussée!

Je m'éloignai. Elle me rappela. — Entrez, dit-elle. Je vais demander si ce que vous voulez est possible.

Un nuage passa sur mes yeux. La terre me paraissait tourner autour de moi, et je fus tentée de m'enfuir; mais elle avait ouvert une porte, elle marchait devant moi : je la suivis. Elle m'introduisit dans un parloir, posa une petite lampe sur la table de bois blanc, puis elle sortit. Je me laissai tomber sur une chaise de paille, et j'écoutai. Une cloche tinta à l'intérieur : un coup, deux coups, puis quelques pas discrets et des murmures de voix, puis le silence

et un peu après une autre cloche, plus éloignée, répétant le signal. Je ne sais combien de temps je restai là, frémillante et n'entendant que les battemens de mon cœur. Enfin le bruit d'une porte tout près de moi me fit tourner la tête vers une double grille noire qui coupait en deux parties la petite pièce où j'étais. Derrière cette grille, j'entendis le frôlement d'une robe sur les dalles; une clé grinça dans une serrure, et les lourds volets qui garnissaient la grille à l'intérieur s'ébranlèrent et se replièrent lentement. Une femme vêtue d'une tunique de laine blanche et d'un voile noir m'apparut à travers les étroits barreaux, et se tint debout devant moi, sans parler. Alors, sous l'empire de cette puissance inconnue à laquelle j'obéissais malgré moi, je lui racontai ma triste histoire, cette tentation de mourir qui m'obsédait, et le hasard qui m'avait conduite dans cette demeure, et qui me poussait encore en ce moment à lui demander conseil. Elle m'écouta sans m'interrompre.

— Dieu vous cherche, ma fille, dit-elle quand j'eus fini. Écoutez-le, abdiquez à ses pieds cette liberté dont vous avez fait un si mauvais usage; donnez-vous à lui, mais librement, non par surprise. Allez et méditez; quand votre résolution sera prise, vous viendrez, et notre maison vous sera ouverte.

— Si je pars, je sais que je ne reviendrai pas, m'écriai-je en me mettant à genoux au pied de la grille. Ma mère, décidez pour moi : je suis faible, car j'aime. Je sens mon cœur qui m'échappe, retenez-moi. Fermez vos grilles sur celle qui doit disparaître du monde... Qui sait si je rencontrerai jamais une heure comme celle-ci?

Je la priais, elle méditait sans répondre, et j'espérais lâchement qu'elle ne me garderait pas. A la fin, elle céda. — Souvenez-vous, dit-elle, que vous serez libre de sortir le jour où vous le voudrez. — Et remarquant ma pâleur : — Pauvre fille, ajouta-t-elle doucement, vous avez raison de venir à nous, personne ne vous réclame, et vous êtes pour tous une occasion de chute et de scandale. — Elle me demanda alors si je n'avais aucun adieu à faire; je lui sus gré de cette pensée, et je traçai d'une main défaillante les lignes qui suivent.

Ceci est mon testament.

« Je vous lègue Louise à consoler.

« Je vous ai trop aimé, Robert : cet amour a été notre malheur à tous. Vous avez bien souffert à cause de moi, pauvre ami, et souvent je me suis maudite en vous voyant si triste et si pâle. Pardonnez-moi le mal que je vous ai fait et celui que je vais encore vous faire. Je n'avais plus la force de vivre ainsi; les larmes de Louise m'étouffaient.

« J'ai tenté le sublime et j'ai échoué misérablement; j'ai été un

être inutile et malfaisant. A vous, Robert, de réparer le mal que j'ai causé; à vous de faire que mon âme, cette âme dont vous avez été la trop chère idole, repose un jour en paix! »

Bien des larmes coulèrent sur ces lignes, et dans ma hâte d'en finir j'étouffai les choses que j'aurais voulu dire. La supérieure attendait : je lui présentai le papier; mais elle refusa de le lire. — Vous êtes encore libre, dit-elle. Je mis l'adresse, et la priai de faire remettre cette lettre le même soir à Robert, mais de façon qu'il ne pût voir le messenger; puis je quittai le parloir, et la tourière m'introduisit dans l'intérieur du refuge, où je retrouvai la supérieure. Elle me prit la main et me conduisit à travers d'étroits corridors et de longs escaliers. — La règle de la maison est bien austère, me dit-elle, et les exercices vous sembleront durs. Je voudrais les alléger; mais ceci dépasse mon pouvoir. Pour vous donner du courage, mon enfant, vous songerez que la vie est courte, et que vous avez beaucoup à expier.

Je ne répondis pas. Que m'importait? Ma pensée était ailleurs : elle suivait les pas du messenger, elle le devançait même. Ah! comme je tremblais pour Robert! Je m'aperçus à peine que nous entrions dans un dortoir, et que nous nous arrêtions devant une petite couchette nue et froide; je ne sais comment il se fit que je me trouvai déshabillée et couchée. La supérieure s'était retirée, une veilleuse seule m'éclairait, et la respiration des femmes endormies dans cette immense salle faisait autour de moi comme un épais murmure.

Quelle nuit! Que de fois je me soulevai, décidée à reprendre mes vêtemens et à courir vers Robert! Puis, songeant que tout le monde dormait et que je ne pouvais sortir, je retombais découragée.

VII.

J'appris le lendemain que Robert m'avait attendue longtemps la veille sans concevoir d'inquiétude. A mesure pourtant que la soirée avançait, il devint soucieux, et bientôt, persuadé que je m'étais égarée, il était sorti dans l'espoir de me rencontrer. A plusieurs reprises, il était rentré à l'hôtel, et, ne m'y trouvant pas, il sortait chaque fois plus agité; il avait aussi envoyé au-devant de moi dans différentes directions. Ce fut pendant une de ses absences que ma lettre arriva, et, quand il rentra, on ne put lui donner aucun renseignement sur la personne qui l'avait apportée. A peine l'eut-il lue qu'il s'élança comme un fou hors de l'hôtel, et passa toute la nuit à errer dans les rues de la ville. Dès le matin, il fit commencer les plus actives recherches, et obtint même la permission de faire sonder le canal et la rivière jusqu'à une assez grande distance.

Tout le temps qu'il passa dans cette ville, c'est-à-dire près d'une semaine, j'eus régulièrement de ses nouvelles, grâce à la supérieure, qui, par pitié pour moi, le fit surveiller discrètement. Pendant enfin tout espoir de me retrouver et convaincu sans doute que j'avais attenté à mes jours, il partit.

Je priai le chapelain de la maison d'écrire secrètement au curé de Ville-Ferny, et je sus ainsi que Louise vivait à la campagne, avec son père, fort retirée, ne voyant pas même ses plus proches voisins; quelques vieux amis seuls étaient admis de temps à autre. Louise d'ailleurs était fort souffrante et ne quittait pas la chaise longue. Elle commençait à l'époque de notre fuite une grossesse que personne n'avait soupçonnée, et qu'elle-même peut-être ne soupçonnait pas encore. On devine le coup que notre cruelle trahison dut porter à cette âme si tendre au moment même où une double vie s'éveillait en elle. Elle ne faisait que dépérir, et l'on doutait qu'elle pût mener à terme son précieux fardeau. Si mauvaises que fussent ces nouvelles, elles me calmèrent un peu. Louise vivait. Le curé ajoutait qu'on lui avait assuré que M. Robert Wall était à Paris; mais il ne savait rien de plus.

De longs mois s'écoulèrent, pendant lesquels je m'initiai douloureusement à ma nouvelle vie. J'étais bien seule. La sainteté des religieuses me décourageait, et le respect me tenait éloignée d'elles. Les femmes qui m'entouraient au contraire, mes compagnes de misère, m'inspiraient une répugnance invincible; ces visages vulgaires, flétris pour la plupart, frappés d'effronterie, me faisaient horreur. Elles avaient essayé d'abord de m'attirer à elles en provoquant une confiance par le récit de leurs infortunes; mais devant mon sauvage silence elles s'étaient lassées, et maintenant elles me fuyaient. Aucun bruit du dehors ne m'arrivait; il me semblait que j'étais dans ces lieux d'expiation où les bruits de la terre expirent et où les âmes criminelles attendent l'heure du pardon. J'appris à travailler. Courbée dès le matin sur un métier ou appliquée à un grossier ouvrage de couture, je tuais la pensée par l'activité matérielle. Les nuits surtout m'étaient odieuses; cette communauté de vie avec des êtres moins coupables que moi peut-être, mais plus dégradés, m'inspirait une invincible répulsion. Ces femmes sont réparties en plusieurs classes : les plus jeunes, celles qu'on enferme seulement par prudence, sont soigneusement préservées du contact des autres. Il y a une classe spéciale aussi pour les filles réellement repenties, celles qui depuis de longues années donnent aux autres le bon exemple, et qui refusent de quitter la maison.

Moi, j'étais parmi les *Thaïs*, comme on les appelle, c'est-à-dire les nouvelles venues, toutes palpitantes encore de leurs passions à peine vaincues, et agitées pour la plupart du désir de recouvrer la

liberté. C'est le vice encore frémissant : à les voir, à les entendre, le dégoût me prenait; mais je devais rester parmi elles : ce spectacle m'était salutaire. Ah! si l'on savait ce que deviennent dans les bas-fonds de la société ces passions que nous idéalisons trop souvent dans le monde! Je fus longtemps avant de m'avouer que l'orgueilleuse Madeleine était, elle aussi, une parcelle de cette fange où le vice mal assoupi fermentait sourdement autour de moi. Peu à peu pourtant je courbai la tête, et j'appris à prier...

Un matin, je reçus une lettre du curé de Ville-Ferny. « Les voies de Dieu sont mystérieuses, écrivait-il; il fait jaillir la lumière des ténèbres et la consolation de la source même de nos larmes. Votre cousine a donné le jour à un fils. Jusqu'au dernier moment, on craignait qu'elle ne pût vivre assez pour voir son enfant; mais Dieu lui a accordé cette grâce.

« L'épreuve a été terrible; on m'appela en toute hâte. Son père était là, pâle comme un marbre : je n'oublierai jamais l'expression de ce visage. Il contemplait sa fille d'un œil sans larmes et suivait sur son front le progrès des ombres mystérieuses qui l'envahissaient. Je priais au pied du lit. Dans la pièce voisine, on entendait par intervalles le faible vagissement de l'enfant nouveau-né et des voix de femmes chuchotant entre elles. Dans la chambre de la malade, il régnait au contraire un silence effrayant. Tout à coup elle se souleva, et, fixant sur nous un regard assuré : — Mon mari! dit-elle avec une fermeté inusitée, je voudrais voir mon mari. — Son père, sans répondre, me jeta un regard plein d'angoisses. Nous nous étions rencontrés dans la même pensée : c'était le délire qui commençait; mais elle, se dressant tout à fait et de la même voix nette et calme : — Je veux le voir et lui remettre moi-même son fils, dit-elle. Puis, cherchant sous son oreiller un petit portefeuille dont elle ne se séparait jamais, elle y prit un papier soigneusement plié, et me le tendit. C'était l'adresse de M. Wall, et je ne sais encore comment elle se l'était procurée. — Monsieur le curé, reprit-elle, je vous en prie, partez sur-le-champ; dites-lui que je le demande : il viendra, je le connais. Allez vite, le temps presse; je tâcherai de vivre jusqu'à votre retour.

« Elle se laissa retomber sur ses oreillers; je consultai son père du regard : il hésitait et semblait sous l'empire d'un violent combat intérieur. Enfin il fit un signe, et je partis. Il était nuit quand j'arrivai à Paris; je courus à la demeure de M. Wall. Je tremblais qu'il ne fût absent, ou qu'il ne refusât de me recevoir. On m'introduisit sur-le-champ. M. Wall me parut vieilli, quoique l'expression de son visage fût la même qu'autrefois. Je ne sais s'il me reconnut, mais il ne laissa paraître aucune émotion; il se leva et se tint de-

bout, sans parler, attendant que je lui expliquasse le motif de ma visite. J'avais songé à le préparer peu à peu à ce que j'avais à lui dire; son attitude impatiente et hautaine me fit changer d'avis. Quand il apprit que sa femme était mourante et le demandait, il tressaillit : une pâleur subite couvrit son visage, et ses lèvres frémissèrent; mais, lorsqu'il sut qu'il avait un enfant, il cacha son front dans ses mains. — Un fils! s'écria-t-il, j'ai un fils! — Puis, d'une voix profonde : — Ah! pauvre femme! pauvre Louise!

« Tout à coup il releva la tête. — Partons, monsieur, partons vite. — Et, sans parler à personne, sans tarder un instant, il marcha devant moi.

« Pendant la route, il m'adressa de nombreuses questions sur sa femme et son enfant; il semblait en proie à une véritable fièvre. Sans cesse il se penchait à la portière du wagon et plongeait dans la nuit des regards inquiets; puis il se rassoyait avec un de ces soupirs où semblent se concentrer toutes les énergies et les angoisses de l'âme. — Pensez-vous que j'arrive à temps? me demandait-il alors. Si elle allait croire que je lui ai refusé de la voir dans un tel moment! — Elle vous attend, répondais-je.

« Deux heures de la nuit sonnaient à l'église du village lorsque nous arrivâmes au perron du château. Avant d'entrer, il s'arrêta, et, me prenant le bras : — Croyez-vous qu'elle sache, ... qu'elle soit informée?... — Il hésitait et ne pouvait achever. Je compris sa pensée. — J'ai lieu de croire qu'elle sait tout, lui dis-je; des crises de larmes plus fréquentes dans ces derniers temps, et sur lesquelles elle refusait de s'expliquer, se rattachaient sans doute à la nouvelle de cette mort funeste, très répandue dans le pays.

« Il frémit, et, lâchant mon bras, il traversa d'un pas rapide la terrasse jusqu'à un angle où il s'appuya comme pour se soutenir, et resta la tête penchée : on eût dit qu'il cherchait sur un banc voisin quelque trace connue, quelque signe familier que l'obscurité lui dérobaient.

« Je l'appelai. Il passa la main sur son front à plusieurs reprises, comme pour chasser le souvenir qui l'arrêtait ainsi au seuil de cette demeure; puis ses yeux se fixèrent sur une fenêtre faiblement éclairée au premier étage. Il se rapprocha lentement. Nous entrâmes. Rien n'était changé dans la chambre de la malade depuis mon départ. Elle semblait dormir. Son père, assis près d'elle, gardait une immobilité de statue; il ne parut pas nous voir.

« Pendant un temps assez long, on n'entendit d'autre bruit que celui de notre respiration oppressée. Aucun de nous ne parlait ni n'osait faire un mouvement. Enfin M^{me} Wall ouvrit les yeux, et, voyant son mari penché vers elle, elle le regarda fixement, comme

si elle eût craint d'être dupe d'un songe ; puis une faible rougeur passa sur son visage, elle se souleva, et, lui tendant la main : — Pauvre Robert!... dit-elle. — Il saisit cette petite main, et, tombant à genoux, il pleura comme un enfant. Elle se fit alors apporter son fils, et appelant votre oncle : — Père, dit-elle, voici l'heure de pardonner : c'est ma faute, vois-tu, je n'ai pas su me faire aimer. Mon fils, j'espère, sera plus heureux que moi. — S'adressant alors à son mari : — Robert, vous n'avez pas vu mon père? — Tous les deux comprirent. Ils osèrent se regarder pour la première fois et se saluèrent.

« Peu d'instans après, la fièvre vint, puis le délire. Il semblait que l'agonie allait commencer ; mais la frêle créature résistait à la mort. La nuit, le jour suivant s'écoulèrent dans de cruelles alarmes. D'autres nuits et d'autres jours, des semaines entières ont passé. Son père et son mari ne l'ont pas quittée. Le mieux est venu et a ramené l'espoir et la confiance... Ils partent tous ensemble pour l'Amérique dans la seconde semaine de ce mois. »

Il allait donc s'accomplir, ce voyage autrefois rêvé par Robert ; mais celle qui avait dû l'accompagner d'abord restait seule en arrière, ombre ignorée du passé.

Je regardai la date de cette lettre : il y avait deux semaines déjà qu'ils étaient en mer.

Mars 18...

Neuf années ont passé, neuf années toutes semblables, où pas un jour n'a différé de l'autre : j'ai vécu de la vie de mes compagnes, accomplissant comme elles, dans un ordre calculé et à des heures invariables, la monotone série de nos travaux et de nos prières. Aujourd'hui pourtant je vis à part : des évanouissemens subits et prolongés ont causé de l'inquiétude autour de moi, et on m'a retirée des salles communes. J'ai une cellule où je vis seule le jour, où je dors seule la nuit. C'est un adoucissement que je n'ai pas demandé, mais dont je jouis avec bonheur.

J'ai employé ce temps à recueillir mes souvenirs, à écrire cette longue confession. Peut-être sera-t-elle pour d'autres un enseignement profitable. Peut-être le récit de mes misères, de mes remords, de mon expiation, désarmera-t-il ceux que j'ai scandalisés par mes égaremens, et m'obtiendra-t-il l'aumône d'une prière : l'indulgence est aisée envers les morts, et quand on lira ces lignes, celle qui les écrit aura depuis longtemps disparu de ce monde.

Il m'en a coûté de remuer toutes ces cendres ; je l'ai fait pourtant sans rien dissimuler. Ma tâche est terminée. Il y a des états de

l'âme sur lesquels le temps passe en vain : il n'apporte et n'enlève rien. Je vivrais vingt ans que je n'ajouterais à ce qui précède ni un sentiment nouveau, ni un événement digne de remarque. Je ne désire plus rien, pas même de mourir...

8 mai 18...

Je croyais tout fini; je me trompais. Une nouvelle inattendue m'a tirée de ma torpeur : ils reviennent! Louise écrit à Ville-Ferny pour annoncer leur arrivée, qui suivra de près son message. Ils sont heureux, c'est elle qui le dit.

Pourquoi ce trouble? Je croyais mon cœur mort à toutes choses, et je le sens frémir à leur approche. Louise, me dit-on, parle de son père, qui les accompagne et qui se fait vieux, puis longuement de ses enfans. Ils en ont trois maintenant.

J'étouffe dans cette cellule; je voudrais pouvoir marcher, courir même... Vain effort! je retombe sur cette chaise, que je ne quitte plus. Par ma fenêtre ouverte, je vois plusieurs religieuses qui se promènent dans les allées du jardin; leurs visages sont paisibles; elles rient, même les plus âgées, d'un rire frais et jeune. Que c'est beau, la pureté! une vie pure, un cœur pur!

Plus près de moi, d'autres bruits me frappent : des métiers s'agitent, et des voix rudes et grondeuses... Ce sont les *Thais* qui travaillent... C'est ma famille, à moi! O Dieu juste!...

10 mai 18...

Non, je ne sortirai plus de cette cellule; je ne peux même plus me traîner à la chapelle.

Mon horizon se resserre. Je le trouvais si borné déjà quand je pouvais encore parcourir l'enceinte du refuge. Les limites se sont bien rapprochées. Les quatre murs de ma cellule et une étroite échappée sur les arbres du jardin, voilà ce qui me reste de l'immense univers! Il ne semble pas qu'un être humain puisse tenir moins de place : il faudra se réduire encore pourtant; l'espace se rétrécira de plus en plus jusqu'à prendre l'exacte mesure de ce corps amaigri. Ce sera ma dernière demeure. Quelquefois, dans l'obscurité de mes nuits sans sommeil, je crois sentir comme l'approche des murs qui vont m'enserrer dans leur étreinte.

Mon heure n'est pas éloignée... Tantôt j'étais près de ma fenêtre ouverte, seule comme toujours, et je poursuivais dans les profondeurs sans tache du ciel je ne sais quelles visions qui m'emportaient loin de la terre. En abaissant les yeux sur la vitre appuyée contre la boiserie noire, j'ai aperçu, se reflétant comme dans un miroir,

une figure dont l'aspect m'a saisie : des yeux agrandis outre mesure, une bouche sévère et douloureuse, un visage aminci, dont les contours se confondaient avec les linges blancs de sa coiffe. Où donc avais-je autrefois rencontré cette femme? Elle était vêtue de l'habit des pénitentes : comment ne l'avais-je pas vue déjà dans la maison?...

Par un brusque mouvement de curiosité, je me suis retournée; le pâle fantôme s'est retourné comme moi.

Je n'ai pu retenir un sourire. — Quoi! c'est vous, Madeleine? Qu'avez-vous fait de votre jeunesse et de votre beauté, pauvre fille?...

Ce visage oublié depuis dix ans, je l'ai regardé de nouveau : il ne semble plus appartenir à un être vivant. Personne au monde ne pourrait maintenant me reconnaître, — non, personne!...

Ai-je dit que le temps passait sans rien enlever?

Il a tout emporté au contraire, sauf la douleur.

12 mai 18...

Si j'allais attendre leur arrivée au Havre? Je suis libre : aucun vœu ne me retient. Je me cacherais pour les voir une dernière fois; ils ne se douteront pas de ma présence, et, quand même ils passeraient tout près de moi, que pourrait leur dire ce visage foudroyé? Pas un seulement ne tressaillerait en me coudoyant dans la foule. Il me semble les voir : mon oncle un peu courbé, un peu blanchi; Louise toujours belle, avec ces formes un peu plus amples que la seconde jeunesse apporte aux femmes; ces trois beaux enfans, avec des têtes d'anges... Et lui?... Non, je n'irai pas!

Quand ils mettront le pied sur la terre de France, j'aborderai, moi, d'autres rivages...

13 mai 18...

Je ne quitte plus mon lit. On ne me laisse plus seule : il y a toujours une religieuse priant à mes côtés. Le chapelain est venu ce matin, il reviendra ce soir pour les dernières prières. C'est moi qui l'ai demandé...

Il y a une pensée qui m'obsède et que je ne peux chasser. Je voudrais savoir s'il m'a réellement aimée! M'a-t-il aimée, hélas! comme je l'aimais? Mais qu'importe?... Tout est fini : dors en paix, pauvre Madeleine!

P. ALBANE.

LA GRÈCE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1862

II.

LA SOCIÉTÉ GRECQUE ET LA CHUTE DU ROI OTHON (1).

La Grèce est le plus petit des royaumes de l'Europe ; elle n'a pas 1,200,000 habitans, et ses revenus montent à peine à 20 millions. Si on ne devait la considérer qu'au point de vue de la puissance matérielle, elle serait à peine digne de l'attention des hommes d'état. Aujourd'hui ce petit royaume traverse une crise grave, à laquelle malgré tout il faut prévoir dans l'avenir une heureuse issue, mais qui a temporairement le résultat de toutes les révolutions, celui d'affaiblir le pays et de gêner son action en dehors de ses frontières. Avec ses finances délabrées et son armée désorganisée, la Grèce ne saurait de longtemps donner à la Turquie des inquiétudes directes au point de vue militaire. Elle n'aurait pas les moyens d'entreprendre une campagne pour affranchir l'Épire, la Thessalie, la Macédoine ou la Crète, ou même de fomenter et de soutenir une insurrection sérieuse dans ces provinces contre l'autorité de la Porte. Aussi bien des gens, après avoir cru la Grèce capable de conquérir à elle seule une grande partie de l'empire ottoman, après s'être fait une idée trop haute de ses forces, en sont venus, par l'excès contraire, à la considérer comme un pays nul, sans influence et sans avenir, condamné à végéter dans l'anarchie sur son étroit territoire. La nation grecque paie durement aujourd'hui, bien plus encore que certaines fautes de ses chefs de partis, l'exagération de

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

l'enthousiasme dont elle a été l'objet en 1821. Ce qu'on reproche aux Grecs, sans peut-être y avoir bien réfléchi, c'est de n'avoir pas réalisé un espoir chimérique et recommencé le siècle de Périclès au lendemain de l'indépendance. Le plus grand malheur de ce peuple est que, tout en parlant beaucoup de lui, on ne l'a jamais suffisamment étudié ni compris. Et cependant les races, comme les hommes, gagnent toujours à être connues dans l'exacte mesure de leurs défauts et de leurs qualités, telles que les ont faites leur naissance, leur éducation, les vicissitudes qu'elles ont traversées, les influences qu'elles ont subies.

La faiblesse, nous dirions même l'impuissance matérielle de la Grèce, n'est pas un fait nouveau, conséquence de la dernière révolution. Le royaume hellénique a toujours été hors d'état d'engager avec des chances de succès une guerre contre la Turquie; depuis qu'il a repris sa place parmi les nations européennes, on l'a constamment vu déchiré par les factions, plongé dans le chaos de sa formation sociale, sans finances et sans armée. Tout impuissante qu'elle est, la Grèce n'en a pas moins été depuis trente ans et n'en est pas moins encore aujourd'hui un des points les plus importants de la politique européenne; incapable d'enlever violemment une province à la Turquie, elle tient pourtant dans ses mains une des clés de la question d'Orient. Il importe de rechercher les causes de ce phénomène étrange, de préciser quelle est dans l'Orient contemporain la situation morale de la Grèce indépendante, d'étudier le caractère de la nation hellénique avec ses qualités et ses défauts, enfin de jeter un coup d'œil rapide sur le gouvernement qui pendant trente ans a présidé aux destinées de ce pays, car c'est dans le passé seulement qu'on peut trouver les moyens de préjuger l'avenir et de mieux comprendre le présent.

I.

Le rôle de la race grecque dans l'Orient contemporain offre une étroite ressemblance avec celui qu'elle y jouait dans l'antiquité. Qu'étaient-ce, au point de vue des ressources matérielles, que les républiques de Sparte et d'Athènes, qui, sans cesse en guerre l'une contre l'autre et troublées de plus dans leur propre sein par des dissensions continuelles, comptaient à peine deux cent mille citoyens chacune? Ne se trouvaient-elles pas, à l'égard du colossal empire des Perses, dans la même situation que la Grèce d'aujourd'hui vis-à-vis de la Turquie? Par un sublime effort de patriotisme, elles avaient pu, en s'unissant, repousser l'invasion de Xerxès, comme la Grèce moderne a pu secouer le joug des sultans; mais la Grèce antique eût été incapable, par ses propres forces, de renver-

ser la puissance des Achéménides, si elle n'avait appelé à son aide le bras de barbares hellénisés, qui commencèrent par l'asservir. Peuple essentiellement marin, les Hellènes s'étaient répandus le long des rivages de la mer sur des étendues assez vastes, mais étroites, où ils formaient une couche sans profondeur. Toutes les fois que la population prenait un trop grand accroissement dans les cités helléniques, un besoin inné poussait cet excédant loin du sol natal; des troupes d'émigrans s'en allaient fonder des villes nouvelles, véritables greffes de civilisation entées sur des souches barbares, au sein desquelles pénétrèrent bientôt l'esprit et les mœurs de la Grèce. A la suite des conquêtes macédoniennes, et déjà même avant cette époque, les Grecs se sont dispersés sur un espace de terrain immense, agissant partout à l'aide de leur double supériorité intellectuelle et commerciale, modifiant par leur simple contact les tribus les plus différentes et les conquérant à l'hellénisme, laissant en un mot l'empreinte indélébile de leur passage jusque dans les régions les plus éloignées du monde antique. Cette supériorité, ils la devaient non à la vigueur ou la pureté physique de leur race, à la puissance effective de leurs cités, mais aux forces de leur âme et de leur génie. De tout temps, ce peuple vraiment privilégié a été disséminé par les décrets de la Providence au milieu des masses passives des autres peuples comme un levain qui provoquait en elles le développement, comme une âme qui leur communiquait la vie et le mouvement. Il en est encore ainsi de nos jours. Établis en colons sur les côtes de Syrie, les Grecs ont mis les Maronites en communication avec la mer, ils sont maîtres d'une grande partie du commerce de l'Égypte, et de là ils se tendent la main sur une ligne non interrompue depuis Damas et Alexandrie jusqu'à Stamboul, donnant à chacune des cités marchandes du Levant le caractère d'une ville avant tout grecque, comme l'étaient sans exception toutes les cités du littoral asiatique dans l'antiquité. Le commerce de la Mer-Noire est pour eux presque un monopole, et les grandes villes commerciales de la Russie du midi, telles qu'Odessa et Taganrog, sont réellement des colonies helléniques établies au milieu des Moscovites, de même qu'Olbiopolis, Théodosie et Panticapée étaient jadis des établissements grecs au milieu des Scythes.

La race grecque représente la force motrice dans l'empire turc, comme, il y a vingt-deux siècles, elle la représentait dans l'Asie des Perses; elle la représente même dans tout ce vaste empire russe auquel elle a donné sa foi, sa civilisation, ses arts, de telle façon que, dans un sens moral, il y a eu presque une sorte de transformation des Slaves en Grecs. Là où le commerce, l'industrie et la civilisation ont été portés à un certain degré de développement dans les pays orientaux, c'est aux Grecs qu'en revient l'honneur. Ecclésiast-

tiques, médecins, changeurs, marchands, secrétaires des pachas, employés de finances, interprètes dans toute la Turquie, les Grecs ont jeté sur ce pays comme un immense réseau qui leur permet d'accaparer toutes les affaires, de prendre en main le fil de toutes les intrigues gouvernementales et de toutes les tentatives populaires. Ils sont même destinés à raviver le sentiment national des autres races chrétiennes. En Servie, les germes d'émancipation et de renaissance ont été jetés par Rhigas et par l'hospodar Constantin Ypsilantis bien avant que l'on n'aperçût les premiers symptômes du mouvement qui s'est manifesté de nos jours au sein des populations slaves. Les Roumains de la Moldavie et de la Valachie, n'ont commencé à se sentir une nation qu'après avoir été relevés de leur ignorance et de leur abaissement par les princes phanariotes, après avoir reçu pendant plus d'un siècle une éducation exclusivement grecque, après que Bucharest eut été le premier centre reconstitué de vie hellénique. Encore aujourd'hui, quelques progrès qu'ils aient accomplis, ils parviendraient difficilement à se passer de l'élément d'activité et d'intelligence que maintiennent les colonies d'Hellènes établies dans presque toutes leurs grandes villes, où elles ont su se mettre en possession du commerce et d'un grand nombre de professions libérales, telles que la médecine. Là où l'hellénisme a fait pénétrer son influence, les Bulgares ont aussi été relevés à leurs propres yeux; dans l'état de décadence où la servitude les avait réduits, ils n'avaient eux-mêmes presque plus l'amour de la patrie, et leurs seuls patriotes sont sortis des écoles grecques. Il serait facile de montrer l'action des Grecs, aussi grande et aussi féconde, pénétrant par une sorte d'infiltration latente dans l'Asie-Mineure et dans la Syrie, au sein des Maronites du Liban, et même plus d'une fois auprès des chefs musulmans qui, comme Ali-Bey et l'émir Daher, essayèrent d'y élever le drapeau d'une nationalité arabe contre la Porte-Ottomane.

De toutes les races qui habitent la Turquie, la race grecque est la plus intelligente et celle qui possède le plus remarquable ensemble de qualités. Seuls dans l'empire ottoman, les Grecs s'occupent activement de fabriquer; ils sont plus laborieux qu'aucun autre peuple du midi. Dès les premiers débuts de leur régénération, ils se sont montrés tellement supérieurs dans le commerce et dans la navigation, que les Anglais, bons juges en pareille matière, et tout étonnés de leur habileté, de leur persévérance, de leur esprit d'économie, ont prédit à leur marine un succès extraordinaire. Et cette prédiction, nous la voyons aujourd'hui réalisée, puisque les Grecs, tant du royaume hellénique que des ports de la côte de Turquie, ont actuellement entre leurs mains tout le cabotage du Levant et font même une concurrence victorieuse aux autres pavillons dans la

grande navigation entre ces contrées et les ports de l'Europe occidentale. Les Grecs ont une vie de famille plus intime, plus unie et plus pure que bien des peuples méridionaux plus avancés qu'eux; ils traitent les femmes avec respect, et par cette seule raison il est permis d'affirmer que la perspective d'une civilisation supérieure leur est ouverte. Ce sont là les traits les plus caractéristiques qui distinguent le Grec du Turc, paresseux et craignant la mer, de l'Albanais, sauvage, grossier et perfide, qui avilit sa femme jusqu'à en faire sa servante et presque sa bête de somme, du Slave, courageux, mais sans intelligence politique, et jusqu'à présent incapable de dépasser un certain degré de civilisation, du Roumain, plongé dans toutes les fanges de la corruption byzantine, du Juif et de l'Arménien, cupides tous les deux, et ne sachant pas faire du produit de leur travail un usage profitable aux autres. Ce sont ces qualités qui, même dans la servitude, rapprochent les Grecs des sociétés occidentales, et qui leur ont valu des sympathies que l'on a pu ébranler, mais non jamais entièrement déraciner.

Pour quiconque étudie la situation de la Turquie depuis trente ans, deux faits dominant les graves événemens qui s'y sont accomplis sans amener encore la solution de la question d'Orient : c'est la décadence de plus en plus irrémédiable des musulmans et en même temps les progrès de la population chrétienne. Ces progrès se sont réalisés dans toutes les branches. Depuis trente ans, les chrétiens de la Turquie ont grandi en nombre, en intelligence, en moralité, en instruction, en richesse. Ce ne sont plus les rayas abaissés et tremblans du début de ce siècle : si les tanzimats, les hattî-cherifs et les hattî-houmayouns sont demeurés lettre morte, si rien n'a été réellement fait pour établir l'égalité politique tant de fois promise des religions et des races, ils ont aujourd'hui le sentiment de leur force et de l'impuissance croissante de leurs dominateurs; ils comprennent que la prépondérance passera bientôt entre leurs mains. Ainsi se prépare l'unique solution praticable et juste du grand problème oriental, celle qui s'accomplira par la régénération et l'affranchissement des races de l'Orient sur le sol qu'ont possédé leurs ancêtres. Dans ces deux faits de premier ordre, l'initiative et l'action principale appartiennent incontestablement à l'élément grec. Lorsque l'empire turc s'écroulera définitivement, et que de ses débris sortiront de jeunes nations chrétiennes, la part territoriale des Grecs ne sera sans doute pas celle que supposaient les philhellènes de 1821, celle que les Grecs eux-mêmes rêvent dans leurs aspirations d'avenir : elle sera peut-être la plus restreinte de toutes; mais la race hellénique n'en aura pas moins à s'enorgueillir d'avoir semé une moisson dont elle ne recueillera pas tous les fruits. Elle aura su accomplir en Orient une œuvre aussi grande et aussi

féconde que celle de ses ancêtres, et elle gardera toujours la primauté d'intelligence, de civilisation et d'influence morale sur les peuples qu'elle aura contribué à délivrer. La race grecque est en effet l'intermédiaire obligé par lequel les idées et la civilisation de l'Europe pénètrent au sein des peuples chrétiens de l'Orient. Le contact direct des Européens ne produit pas sur ces peuples un effet aussi heureux : il corrompt plus qu'il ne civilise, il porte la mort plutôt que la vie. C'est, dans le grand travail de décomposition et de recomposition dont les contrées qui ont été le berceau de nos connaissances sont aujourd'hui le théâtre, un réactif trop puissant, qui brûle tout ce qu'il touche, qui détruit sans reformer. Pour avoir une action salutaire, il faut peut-être qu'il se soit affaibli, qu'en passant par l'intermédiaire d'une race qui tient autant de l'Orient que de l'Europe, il soit devenu plus propre au milieu dans lequel il doit agir.

L'œuvre des Grecs dans les contrées orientales, la mission qui leur est dévolue et qu'ils s'appliquent à remplir sans peut-être en comprendre eux-mêmes toute la portée, est donc grande et belle; mais une nation ne saurait travailler avec succès à une œuvre semblable, si elle ne possède pas un centre de vie intellectuelle et morale, un point d'où rayonnent tous les efforts et qui leur donne à la fois l'impulsion et l'unité. Ce centre, c'est le royaume hellénique. C'est pour cela que le microscopique état de la Grèce, tout faible, tout troublé qu'il est, demeure d'une importance capitale dans les affaires de l'Orient, et ne saurait trop attirer l'attention des politiques. C'est dans ce sens que l'on peut affirmer, en dépit du découragement et des déceptions de quelques-uns des philhellènes, que l'œuvre commencée à Navarin n'a pas été perdue, qu'elle a été au contraire le point de départ d'une ère nouvelle pour les chrétiens de la Turquie. Si la race grecque est l'intermédiaire et comme la distributrice des idées de l'Europe parmi les Orientaux, c'est à Athènes qu'elle les reçoit, qu'elle se les approprie; c'est de là que, passant du rôle de disciple à celui de maître, elle les répand parmi ceux qui sont moins préparés qu'elle à les recueillir de première main.

Pour se convaincre du rôle important que joue la race grecque en Orient, il ne faut pas se borner à visiter les échelles des côtes de l'Asie-Mineure et de la Turquie, à suivre la ligne des bateaux à vapeur; il faut pénétrer dans l'intérieur du pays et vivre au sein des populations. Alors on verra que chaque ville possède un médecin, un Grec élevé à Athènes, que chaque ville possède un maître d'école, un Grec élevé à Athènes. Si on rencontre un avocat capable de soutenir les procès devant les tribunaux consulaires, un industriel, un commerçant riche et faisant de grandes affaires, un prêtre s'élevant au-

dessus de l'ignorance commune, un homme à qui son instruction a valu l'influence prépondérante sur ses compatriotes, ce sera encore un Grec élevé à Athènes. Et chez les personnes qui ont quelque teinture des choses de l'esprit, que trouvera-t-on toujours et partout? Des livres grecs imprimés à Athènes. On comprend dès lors ce qu'est en réalité ce royaume de Grèce que les diplomates affectent de dédaigner. Autant il est impuissant dans les faits de chaque jour, autant il est puissant sur les âmes et les intelligences. La Grèce d'aujourd'hui n'a ni argent, ni soldats, ni flottes; mais elle possède une force plus grande et d'une sphère plus haute, une force plus redoutable pour la Turquie : c'est l'université d'Athènes.

L'université d'Athènes est à peine connue des nombreux voyageurs qui traversent chaque année en courant l'antique cité de Minerve. C'est pourtant le plus beau et le plus précieux fruit de l'affranchissement du sol classique des Hellènes. Elle compte parmi ses professeurs des hommes tout à fait éminens, elle peut supporter sans crainte la comparaison avec les meilleures universités allemandes de second ordre; mais ce qui fait son extrême importance, c'est qu'elle est la seule institution d'enseignement supérieur qui existe en Orient. Chaque année, près de neuf cents jeunes gens, dont plus des deux tiers sortent de l'empire ottoman, viennent y recevoir les notions du droit, de la médecine, des lettres, des sciences et de la théologie. Athènes, comme ville d'enseignement, offre un spectacle unique aujourd'hui dans le monde, et qui rappelle l'université du Paris du moyen âge et de la renaissance, aux temps fameux des écoles de la rue du Fouarre et du parvis Notre-Dame. Comme ceux du Paris d'autrefois, les étudiants y jouissent de privilèges qui leur permettent de former une sorte de petite république à part. Comme eux, ils sont turbulens, indociles, souvent gênans pour leurs professeurs et même pour le gouvernement. On voit éclater chez eux ces émeutes universitaires qui tiennent une si grande place dans l'histoire de notre cité parisienne; mais ils ont la même soif d'apprendre, la même ardeur, la même application, le même héroïsme de l'étude. Combien n'en voit-on pas, fils de pauvres rayas des provinces les plus reculées de la Turquie, à qui leurs familles ne peuvent rien donner pour les aider à vivre, supporter, comme jadis les *capets* de Montaignu, les plus dures privations, pour arriver à se repaître du pain de l'intelligence! Il y en a qui se font ouvriers, qui manient la varlope du menuisier ou le marteau du forgeron, et qui viennent avec leurs mains calleuses et leurs habits de travail s'asseoir sur les bancs pour entendre les cours où se développent les hautes spéculations de la philosophie et de l'histoire. D'autres s'engagent comme domestiques, et se réservent dans chaque journée quelques heures seulement, pour suivre les

cours. Nous en avons vu qui se réduisaient pendant des mois entiers au pain et à l'eau pour acheter les livres nécessaires à leurs études. Ce n'est qu'à l'université d'Athènes qu'on voit se renouveler presque tous les jours le trait de Ronsard et de Baïf veillant des nuits entières dans leur mansarde, et se passant tour à tour leur unique chandelle pour mener à bonne fin le travail commencé. Quand ils ont terminé les trois ans de leur cours d'études, ces vaillans étudiants retournent dans leur pays natal pour y répandre la civilisation, les sciences et les idées modernes. Certes le vieux Colotronis avait bien raison quand il disait le jour de l'inauguration de l'université d'Athènes : « Voilà un palais qui donnera quelquefois de l'embarras à celui du roi; mais c'est lui qui dévorera la Turquie, et il fera plus pour la patrie que nous autres klephtes ignorans nous n'avons pu faire avec nos sabres et nos fusils. »

Il y a peu de villes en Europe qui soient le théâtre d'un mouvement intellectuel plus actif que celui d'Athènes. Le premier travail des Grecs a porté sur leur propre idiome. Ils n'ont pas été plus tôt délivrés du joug ottoman qu'ils ont affranchi leur langue des mots turcs qui l'avaient envahie, et, par la même occasion, des mots francs qui en altéraient l'unité. Jamais décret de souverain absolu ne fut plus ponctuellement obéi que ne l'a été ce vœu de quelques puristes, et cela non pas seulement dans la conversation des hommes éclairés, mais dans le langage même des classes inférieures. Ce qui est remarquable, c'est que les hommes du barreau, regardés dans les autres pays comme les plus grands corrupteurs de la langue, en ont été en Grèce les réformateurs. Le peuple d'Athènes a été de tout temps, il est encore aussi ami de la chicane que les Normands les plus processifs; les tribunaux ne désemplissent pas d'acteurs et de spectateurs. Les avocats ont tous étudié avec amour la langue grecque ancienne et fait une fréquente lecture de ses grands prosateurs, du facile Isocrate en particulier : leurs discours deviennent donc comme une école pour leurs cliens et leurs auditeurs. En même temps l'église est une autre école de bon langage, grâce à la récitation des admirables offices de saint Jean Chrysostome et de saint Basile, à la lecture journalière de l'Évangile dans le texte original. Le vieux Coray avait commencé, avant l'affranchissement de la Grèce, la réforme de la langue. A leur rentrée dans leur pays, ses admirateurs et ses disciples ont voulu la continuer, et leurs efforts ont été encouragés par le goût général pour la philologie, car la philologie est la passion de tous les étudiants grecs, non-seulement de ceux qui se vouent au professorat, mais de ceux qui veulent se consacrer aux lois, à la médecine, à l'église et à l'administration publique : le beau parler grec est souvent là ce qu'a été chez nous à certaines époques la faconde de la tribune. En France,

la grammaire, dans toutes ses difficultés, n'est bien enseignée qu'aux femmes; quant aux hommes, ils n'apprennent guère leur langue que par l'intermédiaire d'une autre langue savante. Il en est autrement en Grèce, et la grammaire grecque y siège en maîtresse à la base et au faite de tout enseignement. De là un dédain beaucoup trop grand dans la génération actuelle pour les ouvrages en grec moderne imprimés avant la guerre de l'indépendance.

Les efforts ne se bornent pas néanmoins à reconstruire la langue. Pour donner une idée de l'importance du mouvement littéraire dans le royaume de Grèce, il est utile de citer le nombre des établissements industriels qu'il alimente. Entre Athènes et le Pirée, on compte quatre fonderies de caractères et vingt-cinq imprimeries; d'autres ateliers typographiques existent à Syra, Nauplie, Tripolitza, Calamata, Patras, Missolonghi et Lamia. Athènes a dix-huit journaux politiques, et une dizaine d'autres se publient dans le reste du pays. Il est vrai que bien des plaintes s'élèvent en Grèce même contre ce développement de la presse politique. Elle n'est que trop souvent animée d'un dangereux esprit révolutionnaire, violente, injurieuse pour les hommes les plus respectables, dénuée de tout sentiment de respect et de convenance; mais un mauvais journal, toute fâcheuse que puisse être son action, n'en est pas moins un progrès dans un pays qui ne connaissait, il y a quarante ans, ni discussion, ni publicité, ni vie intellectuelle ou politique d'aucune sorte. D'ailleurs il serait injuste de condamner en bloc la presse athénienne d'après de misérables folliculaires. Elle compte aussi des hommes honorables et des organes dignes d'estime : *la Légalité* (Εὐνομία), *la Régénération* (Παλιγγενεσία), *l'Ami du Peuple* (Φιλόλαος), *le Grec patriote* (Φιλόπατρις Ἕλληγ), *la Grèce* (journal français), défendent avec beaucoup de courage et de vrai talent la cause de l'ordre et de la liberté constitutionnelle contre les attaques du parti révolutionnaire; puis, dans un ordre plus élevé de publications périodiques, on rencontre un journal archéologique, trois recueils littéraires, deux de médecine, un de jurisprudence et un de théologie. Toutefois le nombre des recueils sérieux qui paraissent à Athènes est trop considérable pour que le public en soit restreint dans un petit état de douze cent mille âmes; c'est en pays turc que se trouve la majorité des lecteurs de ces publications, qui apportent un concours des plus puissans à la propagande intellectuelle que la Grèce poursuit dans le Levant.

C'est le grand malheur de la littérature néo-hellénique que le grec soit aussi peu connu qu'il l'est en Occident, particulièrement en France. Un bien petit nombre de personnes sont en état de lire dans le texte original, et sans l'aide d'une traduction, les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque; on ne saurait donc s'étonner que

nul pour ainsi dire chez nous, à cinq ou six exceptions près, n'ait ouvert un seul volume des écrivains de la Grèce contemporaine. La langue d'Homère commence pourtant à retrouver une riche littérature, et, si elle était mieux connue, la Grèce se relèverait dans l'opinion publique, car il serait facile de voir, par ce qu'elle a produit depuis trente ans de liberté, qu'avant un siècle elle aura reconquis dans le mouvement des lettres et des sciences en Europe la place qui convient à son nom et à ses souvenirs. Aucun pays, dans les trente dernières années, n'a produit plus de poètes et de meilleurs. Les noms de Solomos, d'Alexandre Soutzo, de Zalacosta, de Rhangabé, de Valaoritis, sont dignes d'être cités avec honneur. Le style de la prose, comme il arrive toujours dans l'enfance des littératures, est jusqu'à présent moins fixé que celui de la poésie, bien qu'il y ait déjà dans ce genre des œuvres qui ne disparaîtront pas. L'*Histoire de la Guerre de l'Indépendance* de M. Tricoupis, l'*Histoire de la Nationalité grecque* de M. Constantin Paparrhigopoulos, la *Vie de Washington* de M. Dragoumis, les *Études byzantines* de M. Zambelli, le *Cyrille Lucaris* de M. Renieris, sont d'excellens travaux historiques, qui auraient été fort remarquables, s'ils avaient paru dans quelqu'une des langues de l'Occident. La lutte de la délivrance nationale a donné naissance à toute une bibliothèque de mémoires, parmi lesquels se distinguent ceux de Colocotronis, écrits sous la dictée du vieux chef péloponésien par M. Tertzéti, ainsi que l'*Histoire de Souli* et les *Mémoires militaires* du général Perrhévos, objets de l'admiration de Niebuhr, qui, sous la barbarie de la langue, y découvrirait une ressemblance avec le livre de Thucydide. La science des antiquités, comme il était naturel en Grèce, s'y est développée la première et y compte de nombreux adeptes. MM. Coumanoudis, Papadopoulos, Rhousopoulos, Pervanoglou, M. Rhangabé surtout, à qui son beau livre des *Antiquités helléniques* a ouvert les portes de l'Institut de France, seraient considérés partout comme des archéologues de mérite. Les études ne se bornent même pas aux antiquités nationales; l'hébreu est enseigné dans l'université d'Athènes, dans cette ville où les lettrés des siècles classiques professaient un si absolu dédain pour les langues des barbares. Déjà la Grèce a possédé un sanscritiste habile, Galanos, et plusieurs ouvrages de la littérature indienne n'ont encore été traduits que dans l'idiome des Hellènes. M. Braïlas, de Corfou, renouvelle, sur les traces de l'école spiritualiste française, la science de la philosophie dans le pays de Platon et d'Aristote. Les études de jurisprudence ne sont pas moins développées dans la capitale de la Grèce. Le livre de MM. Rhallis et Potlis sur le droit ecclésiastique oriental a eu cette rare bonne fortune d'être proclamé, dès son apparition, par les canonistes des pays catholiques et des pays protes-

tans, un des classiques de la matière. Les ouvrages de M. Calligas sur le droit romain tel qu'il est encore en vigueur en Grèce, de M. Pierre Paparrhigopoulos sur les obligations, de M. Phréarris sur les Institutes de Justinien, de M. Navtis sur le droit commercial dans l'antiquité et dans les temps byzantins, sont cités avec estime par les jurisconsultes de l'Allemagne. Tout cela, sans doute, n'est que l'analogie de ce que l'on voit dans les autres pays de l'Europe; mais ce qui serait tout naturel ailleurs frappe à bon droit en Grèce, lorsqu'on songe au point de départ, encore si rapproché. Aussi l'une des impressions les plus vives de nos voyages a-t-elle été d'assister, à Athènes, aux séances d'une commission de jurisconsultes indigènes discutant la rédaction d'un code civil sur les bases de la législation française adaptée aux mœurs du pays, dans cette ville où trente ans plus tôt le chef des eunuques noirs imposait ses caprices à de tremblans esclaves.

Dans la carrière des sciences physiques et mathématiques, en exceptant la médecine, le développement est moins marqué. Il semble que ces aptitudes ne se soient pas encore réveillées comme celles dont nous venons de parler. La Grèce a des médecins d'un vrai mérite, quelques anatomistes, un botaniste, un astronome; mais ni dans les mathématiques, ni dans la chimie, ni dans la physique, elle n'a jusqu'à ce jour produit de travaux originaux. La littérature de cette vaste portion des connaissances humaines se compose exclusivement de traductions. C'est en effet là une nature d'ouvrages dont il faut tenir grand compte lorsqu'on veut apprécier le mouvement intellectuel du royaume hellénique. Les traductions dans toutes les langues présentent peu d'intérêt pour les étrangers, bien qu'il y en ait quelquefois qui s'élèvent au rang de classiques; cependant elles ont une importance particulière en un pays qui, comme la Grèce, remplit à l'égard de nombreuses populations le rôle d'intermédiaire entre la civilisation et la barbarie. Les livres les plus importans qui paraissent en France, en Allemagne, en Angleterre, sont immédiatement traduits à Athènes, et c'est sous cette forme qu'ils se répandent dans le Levant.

Toute médaille ici-bas a son revers. Ce mouvement d'études libérales, qui fait la véritable force de la Grèce à l'extérieur, est en même temps une des causes de sa faiblesse intérieure. Le royaume hellénique est en réalité une tête sans corps, et le contraste de son impuissance matérielle avec l'étendue de son influence morale doit être compté comme une des premières sources de l'agitation presque perpétuelle où il se débat. Après les pays scandinaves et l'Écosse, la Grèce est peut-être l'état européen où l'instruction est la plus répandue dans le peuple. Les écoles primaires des deux sexes, tant celles du gouvernement que les écoles privées, y sont au

nombre de 830, et sont annuellement fréquentées par 64,000 élèves. Lorsque nous faisons, il y a trois ans, des fouilles à Éleusis pour le compte du gouvernement français, sur 70 ouvriers que nous employons, et que nous avons uniquement choisis pour leur vigueur à manier la pioche, 6 seulement ne savaient pas lire, écrire et compter. Quand la génération qui s'élève aujourd'hui sera arrivée à l'âge d'homme, on ne rencontrera plus dans le pays un seul individu absolument illettré. L'avidité des connaissances est incroyable parmi les rangs populaires. « As-tu jamais rencontré un Grec qui ne fût pas capable de tout apprendre? » nous disait avec une vanité naïve un matelot chez lequel nous étions étonné de trouver des notions tout à fait étrangères à son état. On lit énormément dans le peuple des villes et même des campagnes, mais on lit un peu indistinctement, le mauvais comme le bon, le mauvais en politique, voulons-nous dire, car la Grèce a le bonheur d'être préservée jusqu'à présent des publications obscènes qui inondent nos campagnes. Les journaux surtout sont dévorés. L'instruction supérieure est distribuée par 102 écoles secondaires dites *écoles helléniques*, où l'on enseigne les classiques de l'antiquité grecque et le français, et 7 gymnases, correspondant à nos lycées. Vient ensuite l'université d'Athènes, dont les cours sont si fréquentés. Ajoutons que plus de 200 jeunes Grecs se rendent chaque année dans les universités de France et d'Allemagne, où partout on les range au nombre des élèves les plus intelligents et les plus studieux.

C'est un beau spectacle que cette passion des choses de l'esprit, mais elle est poussée en Grèce à un degré fâcheux. Chacun aspire aux carrières libérales et néglige les occupations moins relevées, et en même temps l'exiguïté du territoire rend, pour les gens du pays qui n'iront pas ensuite s'établir en Turquie, ces carrières sans débouchés. La Grèce possède des littérateurs, des avocats, des médecins, des journalistes, des théoriciens politiques, en nombre suffisant pour défrayer un grand empire; mais, bien que l'on ait importé dans le royaume hellénique les rouages compliqués des bureaucraties occidentales et que l'on y ait multiplié les places du gouvernement sans proportion avec les ressources du budget, le pays est si petit que le nombre de ces places ne suffit pas aux compétiteurs. Toutes les voies qui y conduisent sont encombrées de candidats dont les chances de succès, en temps régulier, seraient presque nulles. Il n'y a pas non plus d'avancement possible dans l'armée par ordre réglementaire. Tous ces jeunes gens, qui ne trouvent pas un emploi de leurs facultés et de l'instruction qu'ils ont reçue, et qui ne se résignent pas à revenir à l'exercice d'une profession manuelle, souffrent et s'agitent. De là dans la jeunesse d'Athènes

et des autres villes le désir continuel de changemens qui renouvellent l'administration le plus souvent possible, de là l'assaut du pouvoir, l'âpre avidité des ambitions personnelles. Les avocats sans causes, les médecins sans malades, les bacheliers sans carrière, les sous-lieutenans sans perspective d'avancement, constituent par tous pays les premiers élémens du parti révolutionnaire, et la Grèce ne fait pas exception sous ce rapport à la règle commune.

II.

Un négociant français, établi depuis longues années à Athènes, disait plaisamment des Grecs à lord Byron : « C'est toujours la même canaille qu'au temps de Thémistocle. » Il n'y a pas, en bien et en mal, de meilleur jugement sur le peuple hellène. Jamais caractère national n'a moins changé que celui des Grecs au travers des siècles et des vicissitudes sans nombre qu'ils ont subies. Ils ont la même intelligence que leurs ancêtres, la même rapidité de conception, la même justesse d'esprit, le même patriotisme; mais ils ont conservé leurs défauts comme leurs qualités. La légèreté, la turbulence inquiète, la vanité, l'esprit personnel, la finesse souvent tortueuse, la jalousie démocratique, sont aussi développés dans la Grèce de nos jours que dans les républiques de Sparte et d'Athènes. Le paysan qui bannissait Aristide par la seule raison qu'il était fatigué de l'entendre appeler *le juste* se retrouverait à un grand nombre d'exemplaires dans l'Athènes contemporaine. Les Grecs sont toujours et avant tout ce peuple essentiellement complexe que personnifiait le *démos* de Parrhasius, figure célèbre, dont le visage portait à la fois l'expression de tous les vices et de toutes les vertus. Ils unissent les défauts et les qualités en apparence les plus opposés; ils sont à la fois avides d'argent et prodigues de celui qu'ils ont acquis, cupides et généreux, égoïstes et disposés au sacrifice, obséquieux et fiers, calculés et capables d'entraînemens, doués de bon sens pratique et se laissant aller à des chimères insensées, turbulens et faciles à conduire pour celui qui sait agir sur leur esprit. Le même homme chez eux sera capable des plus nobles dévouemens patriotiques et n'hésitera pas à conduire le pays aux abîmes lorsqu'ils s'agira pour lui d'une question d'orgueil ou d'ambition personnelle. C'est pour cela que l'on a porté sur eux tant de jugemens contradictoires, qui contiennent tous une part de vrai et une part de faux. Il n'y a pas de peuple plus difficile à bien comprendre pour un étranger; seul un long séjour au milieu des Grecs permet de pénétrer dans la connaissance intime de leur caractère et de les juger équitablement.

Non-seulement le fond du caractère du peuple grec est resté le

même, mais on retrouve dans chaque province les traits saillans qui dans l'antiquité en distinguaient les habitans. Le Béotien est toujours pesant et laborieux, l'Acarnanien belliqueux et pillard, l'Arcadien simple et droit dans sa vie pastorale, le Spartiate rude et brave, persévérant, mais sans finesse; l'indulgence des lois de Lycurgue pour le vol dans lequel on a déployé du courage est restée empreinte dans les mœurs des Maïnotes; le guerrier de la Phthiotide et de la chaîne du Pinde a la violence et la loyauté de ses ancêtres; l'habitant des îles montre toute la délicatesse du génie ionien, mais en même temps son penchant à la duplicité.

Les Grecs modernes ont conservé le souvenir de leur histoire et jusqu'à ces traditions poétiques qui peuplaient de divinités les sites les plus isolés, les forêts les plus profondes et les solitudes de la mer. Même de nos jours, où le christianisme a depuis bien des siècles réduit l'antique Olympe en poussière, la nature n'est pas la nature pour ce peuple inventif et ingénieux : c'est le séjour de divinités fantastiques, murmurant avec le ruisseau, soupirant avec la brise et bruissant dans le feuillage des arbres. Saint George et saint Démétrius ont recueilli la succession des Dioscures, saint Nicolas celle de Neptune; saint Élie remplace l'antique Hélios sur les sommets des montagnes. L'imagination populaire place encore des néréides dans toutes les fontaines. Les paysans d'Éleusis racontent la légende de sainte Déméter et de sa fille, qui fut enlevée par un aga turc de la Morée; ceux de Corinthe, l'histoire de M^{me} Aphrodite et de ses nombreux amans. Charon est toujours le messager de la mort, qui emporte les âmes dans les sombres demeures; Pluton n'a pas encore cédé à Lucifer l'empire des régions infernales, qui s'appellent, comme dans l'antiquité, *Hadès* ou le Tartare. Le berger voit encore des fantômes se dresser dans la plaine de Marathon; les malades offrent des bandelettes à une colonne anciennement consacrée à Esculape. Vous verriez des gens curieux de l'avenir se diriger vers l'endroit où s'élevaient les chênes prophétiques de Dodone, et vous pourriez rencontrer des femmes stériles en pèlerinage pour aller s'asseoir, afin d'obtenir des enfans, sur un rocher qui était autrefois compris dans l'enceinte d'un temple de Diane. Les capitaines de pallikares demandent à l'omoplate du mouton, comme les anciens guerriers aux entrailles, des indices sur l'issue d'un combat, pour lequel leurs hommes se parent et se peignent, comme faisaient les Spartiates aux Thermopyles, leurs cheveux ramenés en arrière à la mode des Abantes. Dans les fêtes populaires, la profusion des couronnes de fleurs et des guirlandes, les chœurs d'hommes et de femmes, les danses conservées par une tradition bien des fois séculaire, tout rappelle les descriptions des écrivains classiques.

Qu'importent après cela les laborieuses recherches par lesquelles

un savant célèbre de l'Allemagne, Fallmerayer, a cru pouvoir prouver que le sang des habitans de la Grèce avait été profondément changé pendant le cours du moyen âge par des invasions multipliées, et qu'il y avait aujourd'hui parmi eux plus de Slaves que de véritables Grecs? S'il en était ainsi, la nation hellénique présenterait le plus merveilleux phénomène de l'histoire; la seule force de l'esprit aurait donné de nos jours aux grands hommes de l'antiquité grecque des enfans qui leur seraient étrangers, et cependant les rappelleraient par tant de traits! N'est-il pas plus raisonnable de croire que, malgré des mélanges incontestables, le fond de la population de ces contrées célèbres n'a pas essentiellement été modifié? Les Grecs ne sont devenus ni Albanais par l'influence des colons arnautes, ni Osmanlis par l'influence des conquérans turcs, ni Italiens par celle des Vénitiens, ni Romains par celle des Français et des Catalans; ils ne sont pas non plus devenus Slaves. Non-seulement ils ont fait preuve d'une ténacité extraordinaire dans la résistance qu'ils opposaient aux nationalités étrangères, mais encore ils ont montré qu'ils possédaient la force morale nécessaire pour les absorber, force que ne possédaient ni les Ottomans ni aucune autre tribu chrétienne de la Turquie. Leur langue a vaincu au moyen âge la langue slave; plus tard, dans un grand nombre de provinces, elle a vaincu la langue turque, même dans la bouche des Turcs, ainsi que la langue albanaise, privée de règles et d'alphabet. La population albanaise, telle qu'elle se trouve actuellement renfermée dans l'état grec, est sur le point d'être entièrement assimilée aux Grecs, comme, dans un contact plus immédiat, les Slaves aussi seraient absorbés par eux. Parmi les hommes de la guerre de l'indépendance, il y en avait de presque toutes les races chrétiennes de l'Orient européen : Colettis était un Valaque du Pinde, Hadji-Christos un Bulgare, Vasso un Monténégrin; les hardis marins d'Hydra, les indomptables palikares de Souli, Miaoulis, Tombazis, Botzaris, Tzavellas, appartenaient à la race albanaise, et cependant tous ces hommes, sans distinction d'origine, étaient Grecs de sentimens, d'esprit, de génie : ils combattaient pour la patrie grecque, et ils se seraient tenus pour offensés, si l'on avait contesté leur nationalité. C'est qu'en effet l'hellénisme a conservé jusqu'à nos jours son plus remarquable et son plus précieux apanage, la faculté d'absorption et d'assimilation des élémens étrangers, que son contact sait rendre grecs.

Les philhellènes de 1821 avaient donc raison dans leur enthousiasme, lorsqu'ils croyaient s'intéresser aux véritables descendans des Grecs anciens; mais ils se trompaient en s'imaginant que ces Grecs étaient ceux de Miltiade et de Périclès. Rétrogradant vers la barbarie pendant quatre siècles de domination turque, le peuple hellène est revenu aux mœurs de l'âge d'Homère. Ce n'est pas en

effet Xénophon, ni Thucydide, ni même Hérodote, dont le souvenir revient à chaque pas dans la pensée lorsque l'on parcourt aujourd'hui la Grèce; les scènes qui se reproduisent sous les regards du voyageur sont celles de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On rencontre dans toutes les montagnes des cabanes habitées par des pâtres comme Eumée, on y est accueilli, comme Ulysse déguisé en mendiant, par des chiens féroces de la vraie race antique des molosses; mais, comme lui, on y trouve une réception d'autant plus hospitalière de la part des bergers, qui ne demandent le nom et la patrie de leurs hôtes qu'après les avoir admis à leur foyer. Le pallikare descendu des monts de la Thessalie est vêtu à peu près comme les anciens rois de la Phthiotide: il a leur caractère belliqueux, emporté, hardi jusqu'à la témérité; comme eux, il provoque ses ennemis par des injures, et engage un dialogue avec ceux-ci avant d'entamer le combat. Seulement, quand son ancêtre Achille marchait à la bataille, il avait des armes ciselées par Vulcain, et il mettait en fuite les guerriers de l'Asie au seul bruit de sa voix; de retour au camp, il fallait un bœuf entier pour apaiser sa faim et celle de ses compagnons. L'Achille moderne s'abrite derrière un cippe antique ou derrière un rocher pour faire usage de sa carabine, qui tient lieu du frêne du Pélion; l'étoffe a remplacé le métal dans son costume. De retour au *liméri*, c'est-à-dire au bivac, il égorge et fait rôtir lui-même un mouton de la même manière que son aïeul s'y prenait pour sacrifier un bœuf; la proportion est gardée. Le farouche Diomède revit dans les Maïnotes; le souvenir de la race tragique des Atrides se réveille lorsque l'on entend l'histoire de cette puissante famille des Mavromichalis, qui laisse la pensée incertaine entre l'horreur et l'admiration, tant son nom rappelle à la fois de crimes et de gloire: d'un côté les meurtres de Capodistria, de Plapoutas et de Korphiotakis, de l'autre douze fils tombés sur les champs de bataille de l'indépendance! Mais, de tous les héros d'Homère, celui qui personnifie le mieux les Grecs d'aujourd'hui, dans leurs qualités et dans leurs défauts, est sans contredit Ulysse, l'intrépide navigateur qui se joue des flots et des tempêtes, marchand dans l'âme, madré comme un vieux renard, amoureux des fables à tel point qu'il finit par ajouter foi lui-même à ses plus invraisemblables récits, beau parleur, brave comme pas un quand la nécessité le réclame absolument, mais préférant toujours se tirer d'affaire par la ruse plutôt que par le courage.

L'état de société que l'on désigne par le nom d'*âge héroïque* est un état de violence. C'est ce qui arrive dans certaines parties de la Grèce. La *vendetta* ravage la Laconie et la Messénie comme la Corse il y a cinquante ans. Le brigandage reparait périodiquement dans quelques provinces malgré la gendarmerie, malgré les efforts du

gouvernement, secondés par la population paisible, pour extirper du pays cette plaie, que les progrès de la prospérité matérielle feront seuls entièrement disparaître en intéressant tous les citoyens au maintien de la tranquillité publique. L'existence du brigandage est le grand reproche que l'on adresse toujours à la Grèce; mais il faut reconnaître qu'on l'exagère singulièrement. A en croire certains récits, on ne pourrait faire un pas hors d'Athènes sans être attaqué et dépouillé; rien n'est plus inexact. La Grèce vient de traverser douze mois entiers sans gouvernement, sans administration, sans armée, et dans cet espace de temps qui lui eût été si favorable, le brigandage s'est développé sur une échelle infiniment moindre qu'il n'existait, il y a douze ou quinze ans, dans la situation normale des choses. On parlait beaucoup de brigands en 1863 dans les journaux de l'Occident, on en parlait beaucoup aussi à Athènes, surtout dans la colonie européenne; mais en fait de crimes de ce genre bien avérés, on ne pouvait en citer que neuf dans toute l'étendue du pays et dans l'année entière. Sortiez-vous d'Athènes pour aller dans les provinces, vous trouviez sur les routes une complète sécurité, et nous pouvons en parler pertinemment, car trois mois se sont à peine écoulés depuis que nous avons parcouru une grande partie de la Grèce, seul, sans escorte, et sans y faire une mauvaise rencontre. Il serait d'ailleurs bien difficile que le brigandage fût complètement déraciné dans le royaume hellénique. Il y a quarante ans, la vie de klephte, c'est-à-dire d'*outlaw*, de bandit sinon de brigand, était la seule ouverte à l'homme d'un caractère assez généreux pour ne pas courber patiemment la tête sous le joug des dominateurs étrangers, elle était la seule forme de la résistance nationale : elle est donc entourée d'une auréole de gloire chevaleresque. Les pères de ceux qui arrivent maintenant à l'âge d'homme l'ont tous menée, et bien des anciens klephtes sont encore vivans et pleins de vigueur, racontant à la jeunesse leurs exploits, héroïques sans doute et ennoblis par la grandeur de la cause qu'ils servaient, mais où souvent les conditions et les nécessités d'une guerre de cette nature les ont amenés à des aventures peu compatibles avec un état de société régulier, quelquefois même avec le code pénal. La durée d'une génération ne suffit pas pour effacer des impressions de ce genre, pour faire complètement pénétrer dans toutes les couches de la population l'idée bien nette que, la condition politique du pays ayant changé, la révolte contre l'état social a aussi changé de nature, et pour lui faire comprendre que ce qui était action patriotique chez les pères est devenu crime chez les fils. Cela est encore plus difficile dans les provinces limitrophes de la Turquie; de l'autre côté de la frontière (que ne marque dans toute son étendue aucun obstacle naturel), la situation des choses est la même qu'en Grèce avant 1821. Ainsi la

même action prend un caractère moral différent des deux côtés d'une ligne purement idéale; ce qui est patriotisme et courage généreux au-delà est en-deçà brigandage. On ne saurait s'étonner si quelques-uns s'y trompent encore. Au reste, lorsque nous parlons de brigands, nous employons une expression impropre pour nous conformer à l'usage : nous devrions nous servir des mots de partisans politiques. C'est toujours en effet au nom d'un parti ou d'une passion politique qu'ont lieu en Grèce les actes de violence contre les personnes ou les propriétés et que se forment les bandes; elles n'attaquent presque jamais que les individus du parti contraire. Le brigandage proprement dit, celui qui n'a que le vol pour mobile, s'il se rencontre quelquefois en Grèce, n'y est pas indigène; il vient des frontières du nord, c'est-à-dire de la Turquie, car ce n'est pas la Grèce, mais la Turquie, qui est infestée par des nuées de malfaiteurs armés courant les campagnes et rançonnant les voyageurs. Il n'y a plus de brigands proprement dits dans le Péloponèse et dans les îles de l'Archipel, parce que le Péloponèse et les îles ont des frontières naturelles et peuvent se défendre. On en voit dans le nord de la Grèce, parce qu'il n'y a point là de frontières naturelles. Mais qui parle des brigands des environs de Constantinople ou de Smyrne? La mode est de parler de ceux de la Grèce. « Attendons la fin de la mode, » comme écrivait un jour M. Saint-Marc Girardin.

Ce que nous venons de dire de l'état social de la Grèce paraîtra sans doute en contradiction avec les faits et les chiffres que nous avons donnés sur la diffusion de l'instruction dans ce pays; mais ce n'est pas la première fois que la Grèce aura présenté le contraste d'un développement intellectuel très remarquable avec un état de société dans l'enfance, et l'on peut même presque dire dans la barbarie. A une époque où l'on ne savait pas encore travailler le fer, qui n'est pas nommé une seule fois dans les poèmes d'Homère, et où l'on immolait des hommes aux dieux pour obtenir des vents favorables, l'instrument de l'intelligence, la langue, avait devancé si rapidement par ses progrès les autres instrumens humains, que déjà Hésiode et Homère pouvaient faire parler toutes les passions et décrire toutes les œuvres des dieux et des hommes. Ainsi la culture intellectuelle avait précédé, chez les anciens Grecs, toutes les autres cultures. Le même phénomène se reproduit aujourd'hui chez leurs descendans. La charrue est encore celle de Triptolème, le vin continue à être renfermé dans les outres et mêlé de résinè; toute voiture, même l'utile brouette, est inconnue hors des environs d'Athènes et de deux ou trois autres villes; à peine existe-t-il vingt-cinq lieues de routes dans le pays; partout, excepté dans les villes, les matelas sont une invention qui ne s'est pas fait jour, et on couche par terre sur un tapis ou enveloppé dans son manteau. Au bas de l'é-

difice de la civilisation, il n'y a presque rien encore; mais il en est autrement du faite : la Grèce semble vouloir avant tout des académiciens, des philosophes, des poètes, plus tard elle fera des ingénieurs et des mécaniciens.

La Grèce d'ailleurs, on ne saurait trop le dire, telle qu'elle est aujourd'hui, travaillant à se débrouiller du chaos de barbarie où l'avait jetée la domination turque, est le pays des contrastes. Il n'y a pas de meilleure image de l'état de la Grèce que l'aspect des rues d'Athènes. Près d'une boutique à la turque, dans laquelle le marchand s'assied sur ses genoux en déroulant gravement entre ses doigts les grains de son chapelet, on voit une marchande de modes de Paris ou un café à la française avec un billard d'acajou. Ici un groupe de Maltais accroupis dans la rue attendent l'emploi de leur activité, là des pallikares à la blanche fustanelle, à la veste dorée, aspirent la fumée du narguileh; des marins de l'Archipel, portant leurs gilets rouges et leurs larges pantalons, se promènent en se tenant par le petit doigt avec le dandinement qui leur est particulier, tandis que d'autres Grecs, vêtus à l'européenne, finissent une bouteille de bière en fumant la cigarette et en dissertant en français sur les journaux de Paris. Celui-là porte le costume grec avec un chapeau de paille, celui-ci une redingote française avec la fustanelle et les grandes guêtres qui ont remplacé les cnémides antiques. Il n'y a pas, nous le répétons, une plus juste image de la société grecque dans son état actuel. A côté de la civilisation la plus raffinée, on y rencontre des mœurs presque sauvages; à côté d'un instinct aussi démocratique que celui des Américains, on y voit des existences féodales pareilles à celles des barons du x^e siècle, fondées sur la violence et soutenues par la rapine. Comment s'étonner ensuite de voir ce pays dans des crises si fréquentes? La Grèce est comme une chaudière où fermentent les élémens d'une société nouvelle; il faudra peut-être un siècle avant que l'amalgame de tous ces élémens divers soit consommé, avant qu'une harmonie parfaite s'établisse entre eux. Jusque-là on verra périodiquement se répéter des agitations et des crises dont on ne comprendra pas toujours la cause, mais qui sont celles qu'ont traversées tous les pays avant d'arriver à la constitution régulière de leur état social. Par momens elle semblera reculer, comme elle le fait depuis un an; mais quand les angoisses et les difficultés de la transition seront passées, on verra toujours un progrès sortir de la crise qui effrayait les amis de la Grèce et la faisait presque douter d'elle-même.

En essayant ainsi de donner une idée exacte du caractère des Grecs, nous avons négligé le reproche qui leur est peut-être le plus souvent adressé, celui d'une improbité générale dans la nation; mais nous n'avons jamais, pour notre part, pu parvenir à concilier

ce reproche avec les faits que nous révélait une expérience personnelle. Nous avons trois fois voyagé en Grèce, nous y avons fait de longs séjours dans les villes et dans les campagnes, et nous n'y avons jamais rencontré un homme qui nous ait fait tort d'un centime. C'est au point de vue commercial, il est vrai, que l'on élève le reproche de friponnerie contre les Hellènes. Cependant nous avons vu d'assez près le commerce du Levant pour savoir quelles en sont les habitudes, combien l'improbité y est générale, et pour affirmer que ce ne sont pas les négocians européens établis dans les Échelles qui ont le droit de reprocher aux négocians grecs que toutes leurs opérations ne soient pas marquées au coin de la plus scrupuleuse honnêteté. Lorsque l'on voit d'ailleurs la situation que tiennent les maisons grecques dans toutes les grandes villes de commerce de l'Occident, il est impossible d'admettre que l'improbité soit la loi constante du commerce hellénique, et qu'il ne compte pas des hommes aussi honorables que celui de toutes les autres nations.

Il y a certainement beaucoup de corruption en Grèce, principalement dans les villes, comme il y en a dans tout le Levant. Il y en a parmi les commerçans et les gens d'affaires, parmi les hommes politiques et dans les habitudes de l'administration. Une partie de cette corruption découle de la servitude, une autre provient, comme en Russie, du contact prématuré de la civilisation européenne avec des élémens qui n'étaient pas encore suffisamment préparés à se trouver sous son action directe. Nous comprenons que les voyageurs et les diplomates qui n'ont été en contact qu'avec certaines catégories de personnes et certaines classes de la société grecque en rapportent des impressions défavorables; mais ceux qui connaissent plus à fond la Grèce savent que les vices et la corruption qui se voient à la surface n'existent pas dans la masse du pays, et disparaissent à mesure que l'on descend dans les rangs de la société. Il semble que ce soit surtout l'exercice du pouvoir qui, faute d'une bonne organisation et de principes solides, produise un effet de démoralisation, justifiant ainsi le proverbe grec qui dit : « C'est par la tête que pourrit le poisson. »

Les classes populaires demeurent étrangères aux agitations politiques; depuis trente ans, le paysan ou l'ouvrier grec a pendu au croc dans sa chaumièrè le fusil de pallikare avec lequel il a combattu dans les légions de l'indépendance, pour reprendre sa charrue ou ses outils. Ami de l'ordre et fermement attaché au principe monarchique, sentant le besoin de la tranquillité et plein de bon sens, il suit d'un œil dédaigneux les luttes de l'ambition des chefs de partis, et il s'abstient de s'y mêler. C'est lui qui l'année dernière, organisé spontanément en garde nationale, a sauvé la Grèce de l'anarchie, empêché la guerre civile, étouffé le brigandage et contenu

les soldats débandés, prêts à se livrer aux plus honteux excès. Pendant cinq mois, à la suite des journées de juin 1863, Athènes a été exclusivement gardée par sa milice citoyenne, sans un soldat, un gendarme ou un sergent de ville ; dans ses annales, on ne compte peut-être pas une époque où l'ordre et la sécurité aient été plus grands, où il y ait eu moins de crimes et de délits, et tous ceux qui ont alors visité la capitale de la Grèce peuvent attester comme nous avec quel zèle, quelle discipline, quelle intelligence et quelle politesse les gens du peuple accomplissaient leur service, infiniment actif et pénible, de gardes nationaux. Les classes populaires dans le royaume hellénique sont laborieuses, patientes, sobres, d'une chasteté extraordinaire pour une population méridionale. Dans un état de société plein encore de rudesse et de violence, leurs mœurs sont douces et leur caractère vraiment bon. Affectueux et simples, les gens du peuple, surtout dans les campagnes, accueillent le voyageur avec un empressement touchant ; ils le soignent comme un frère, s'il est malade ; ils cherchent à le distraire, s'il paraît triste ; ils s'attachent vite à celui qui leur témoigne de l'intérêt, et ces hommes qu'on accuse de toujours calculer se donnent sans réserve et sans arrière-pensée. L'honnêteté est extrême dans les rangs inférieurs ; un Anglais, qui est établi depuis trente ans à Athènes et qui est loin de se montrer favorable aux Grecs, nous faisait remarquer que le vol domestique était inconnu parmi eux. Descendez dans l'intérieur des familles, vous y rencontrerez des sentimens religieux sans hypocrisie, des vertus réelles sans ostentation, un grand respect pour la pureté des jeunes filles et les cheveux blancs des vieillards, beaucoup d'union entre les frères, une confiance réciproque, un grand calme d'existence et très peu de tracasseries domestiques. Ne vous croiriez-vous pas alors transporté dans un de ces pays où le froid amortit la fougue des passions et resserre les liens qui unissent les hommes par le sentiment de leurs besoins réciproques ? Et cependant jamais un azur plus serein n'a brillé sur votre tête, jamais une atmosphère plus douce et plus pure n'a caressé vos organes : c'est la zone de Sybaris et de l'Ionie, c'est le climat où Cadix et Naples retentissent de leurs fêtes éternelles,

Littora quæ fuerunt castis inimica puellis,

où le Turc, indifférent à tout le reste, ne conserve d'ardeur que pour ses impures et insatiables voluptés, où la nature enfin, lasse de produire des tempéramens énergiques, semble engourdie dans une corruption raffinée, obstacle éternel aux conquêtes de la vertu, aux efforts du patriotisme et de la liberté. Il faut donc qu'un travail bien étrange se soit opéré sur cette terre, il faut que l'homme qui l'occupe y ait subi un renouvellement bien complet pour qu'il ait

échappé à tant de périlleuses influences. Et cet homme est le Grec; il parle la langue des Hellènes, la race la plus anciennement civilisée de l'Occident; il en a conservé le génie et les usages. Par quel étrange phénomène se montre-t-il aujourd'hui, malgré tous les défauts qu'on peut lui reprocher, non-seulement supérieur aux maîtres qui l'ont tenu depuis quatre siècles sous leur fêrule, mais comme régénéré dans les souffrances de la persécution et de l'esclavage, et relevé en grande partie de l'état de dégradation où il était tombé sous la domination romaine, puis dans les siècles de l'empire byzantin?

III.

On ne saurait condamner une nation tout entière sur la conduite de deux ou trois cents hommes qui font métier d'intrigues politiques, et qui sont à l'intérieur la plaie du pays autant qu'ils lui nuisent dans l'opinion de l'extérieur. Ces hommes n'ont d'autre pensée que de renverser leurs rivaux et de saisir le pouvoir pour en savourer les jouissances d'amour-propre et les avantages matériels. Le gouvernement qui voudra résolument s'appuyer sur le peuple grec pour mettre fin à leur règne aura une force immense et les brisera sans rémission. D'ailleurs, pour juger équitablement ce qu'on appelle la classe politique de la Grèce et ses vices, il est nécessaire de tenir compte de trois faits : le petit nombre d'années qui se sont écoulées depuis que l'état hellénique jouit d'une vie indépendante, la conduite qu'ont tenue depuis cette époque dans les affaires intérieures du pays les trois puissances protectrices, enfin la nature du gouvernement qui a présidé pendant trente ans aux destinées de la Grèce.

Il faut que, malgré tout ce qu'on dit et ce qu'on écrit sur les Grecs, on ait d'eux en Occident une bien haute idée, puisqu'on s'étonne toujours qu'un peu plus d'un quart de siècle après être sortis du plus dur esclavage auquel nation puisse être soumise, ils n'aient pas encore la sagesse, l'expérience et la moralité politique des peuples qui depuis une longue suite de générations vivent de la vie indépendante et civilisée. En leur demandant pareille chose, on demande tout simplement aux Hellènes d'être le premier peuple du monde. Nous ne saurions, pour notre part, être aussi exigeant. Une nation esclave peut trouver dans son désespoir, dans sa foi, dans son patriotisme, les vertus héroïques qui servent au jour des combats, briser ses fers et chasser l'étranger : de 1821 à 1830, la Grèce en a fourni au monde un admirable exemple, que l'on a trop vite oublié; mais il faut aux esclaves pour régler leur liberté, pour apprendre à en user avec la sagesse des hommes libres de naissance,

un temps plus long que pour s'affranchir. Jadis la loi romaine n'assimilait définitivement les anciens esclaves aux hommes libres de race qu'à la seconde génération née depuis l'affranchissement. C'était une loi profondément philosophique et qui doit s'appliquer aux peuples comme aux individus. En Grèce, l'indépendance est encore de date bien récente : les chefs de partis politiques, les hommes en possession d'occuper les ministères à tour de rôle, appartiennent presque tous à la génération qui a vécu jusqu'à l'âge d'homme sous l'esclavage ottoman, et ont conservé le pli moral reçu dans leur enfance; la nouvelle génération qui commence à poindre est née au lendemain même de l'affranchissement, et son éducation, loin de se faire à la forte école de la liberté constitutionnelle, s'est faite sous un gouvernement qui redoutait avant tout les aspirations libérales, qui semblait prendre à tâche d'éloigner la jeunesse de la pratique des choses de l'état. Aussi les Grecs ne sont-ils, à proprement parler, que des affranchis. Ils ont la ferme volonté de s'inscrire d'une manière définitive au rang des peuples libres, et ils font, pour y arriver, de louables efforts; mais ils ont encore les défauts des affranchis, leur inexpérience, leur ruse soupçonneuse, traversée de temps à autre par des entraînemens de crédulité irréfléchie, leur passion de se sentir maîtres à leur tour; ils en ont les erreurs, ils en commettent les fautes. Le temps seul et l'expérience, acquise souvent à leurs propres dépens, effaceront chez eux ces restes de la condition servile sous laquelle ils ont languï pendant quatre siècles.

L'Europe, qui avait prêté à leur délivrance un généreux appui, avait une noble mission à remplir envers eux, celle de tutrice désintéressée, de guide de leurs premiers pas. Tout au contraire, les intrigues rivales des gouvernemens occidentaux ont été une triste école pour les hommes d'état de la Grèce. Dès les premiers jours de l'insurrection grecque, on avait vu se former ce que l'on a nommé les trois partis étrangers. Il était évident que la Grèce ne pourrait pas indéfiniment combattre avec ses seules forces contre les forces immensément supérieures de la Turquie, et qu'un jour viendrait où un appui extérieur serait la condition indispensable de son salut. En conséquence, tous ceux qui avaient à cœur l'œuvre entreprise de reconstituer la nation, qui possédaient quelque connaissance des affaires politiques, cherchaient, chacun selon ses idées ou ses sympathies individuelles, à lui procurer au dehors l'amitié et le concours d'une des grandes puissances européennes. L'existence des trois partis était donc un résultat presque nécessaire des circonstances que traversait alors la Grèce, et des dangers auxquels elle était chaque jour exposée; mais les partis russe, anglais et français auraient cessé avec la crise qui leur avait donné naissance, si les gouvernemens de ces trois puissances avaient compris que les de-

voirs de l'honneur et de l'humanité leur imposaient de ne pas déchirer par leurs intrigues le malheureux pays qu'ils se décidaient à sauver, et de ne pas y armer les factions les unes contre les autres. Loin de là, dès le début de la guerre de l'indépendance, ils semblèrent ne voir dans la Grèce qu'un nouveau champ de bataille pour leurs luttes d'influence.

Aussi des guerres civiles où les intrigues étrangères avaient une part prépondérante éclatèrent-elles en présence même de l'ennemi. La Providence avait, au commencement de ce siècle, suscité dans la race hellénique un grand homme d'état : il fut, à la fin de la lutte de l'indépendance, appelé au gouvernement de la Grèce; mais il avait antérieurement dirigé les affaires d'une des premières puissances de l'Europe. Tandis que la Russie lui était sympathique, que le gouvernement du roi Charles X le soutenait moins chaudement, mais d'une manière loyale, l'Angleterre ne voyait en lui que l'ancien ministre de l'empereur Alexandre, au lieu d'y voir l'homme dont le génie administratif et l'expérience politique pouvaient seuls organiser un état qui semblait n'avoir échappé au joug des Ottomans que pour tomber dans une inextricable anarchie. Poussées avec une prodigieuse activité, les intrigues anglaises soulevèrent contre le président une opposition d'abord imprudente et bientôt criminelle, excitèrent des révoltes et déchaînèrent les passions qui mirent le poignard à la main du meurtrier de Capodistria. L'assassinat de Nauplie fut le signal d'une anarchie plus effroyable que celle qui avait précédé l'élection du président, et dans laquelle les influences européennes eurent encore une triste part. Il fallut, pour sauver alors la Grèce, toute l'énergie de Coletti, jointe à l'intervention d'un généreux philhellène allemand, d'un érudit et d'un philologue célèbre, M. Thiersch, qui, par une noble inspiration, s'était arrogé à lui-même le rôle de pacificateur que les représentans de l'Europe ne savaient pas remplir.

Pendant que ces événemens se passaient en Grèce, la conférence de Londres avait fait définitivement entrer la constitution du royaume hellénique dans le droit public européen; mais c'était en restreignant son territoire à des proportions qui empêchèrent l'acceptation de la couronne par le prince Léopold de Saxe-Cobourg, devenu depuis roi des Belges, dont la maturité et la sagesse politique eussent été si utiles à la monarchie grecque dans les débuts de son existence. Le choix de l'Europe tomba alors sur un enfant, et condamna la Grèce, pour l'inauguration de sa vie monarchique, aux hasards d'une régence. C'était une grave imprudence que d'envoyer un prince allemand gouverner un peuple méridional. Rien de plus opposé que le caractère germanique et le caractère grec : l'un flegmatique, lent et réfléchi, l'autre ardent, tout de passion et de

premier mouvement. Il y avait vingt chances contre une que la sympathie ne pût jamais s'établir entre le pays et son nouveau souverain. C'était une beaucoup plus grande imprudence de mettre à la tête d'un état qui demandait par-dessus tout une main ferme pour le guider dans la voie de la renaissance un prince trop jeune pour régner par lui-même. Enfin, puisque le choix qu'on avait fait obligeait de commencer par une régence, les puissances signataires du traité de Londres témoignaient d'une condescendance bien regrettable en laissant le roi Louis de Bavière confier exclusivement la régence à des Allemands qui n'avaient jamais habité la Grèce, et ne savaient rien ni de ses besoins ni de son caractère.

On a rarement vu plus mauvais gouvernement que ne le fut celui de la régence : les Bavaois semblaient vraiment ne voir dans la Grèce qu'une ferme à exploiter ; ils achevaient de l'épuiser au lieu de travailler à la relever de ses ruines. La régence compta d'abord dans son sein quelques hommes profondément respectables, comme Maurer et d'Abel ; mais au bout de peu de temps ces hommes furent obligés de se retirer : l'influence funeste du comte d'Armanberg et de Ruydhart demeura seule maîtresse du terrain, et se maintint pendant les premières années de la majorité du roi. Le triomphe du système de germanisation de la Grèce fut alors complet : l'administration était devenue presque entièrement allemande ; l'armée, en immense majorité, était composée de Bavaois, tandis que les officiers de la guerre de l'indépendance n'avaient pour la plupart ni pensions ni grades reconnus par l'état ; l'absolutisme était la règle du gouvernement ; l'emprunt de 60 millions, garanti par les puissances protectrices, était dilapidé presque sans profit aucun pour la Grèce. Et cependant l'Europe ne faisait rien ; elle laissait la régence agir à sa volonté, et les puissances se bornaient à nouer des intrigues pour faire prédominer tel membre de cette régence qu'elles croyaient leur être favorable.

Vint enfin le moment où le roi prit réellement en main les rênes du pouvoir, et voulut constituer un gouvernement indigène. Ce moment par malheur coïncida avec les événemens de 1840 ; la Grèce devint plus que jamais le terrain des luttes d'influence entre les diverses puissances de l'Occident, luttes qui avaient pris tant de vivacité à l'occasion des affaires égyptiennes. Non-seulement on intrigua pour faire arriver tel ou tel parti à la direction des affaires, mais plusieurs gouvernemens, oubliant le devoir que leur imposait le titre de protecteurs du royaume hellénique, travaillèrent à jeter la Grèce dans les périls d'une révolution. Ainsi dans les années 1839 et 1840 la Russie organisa la vaste conspiration des *philorthodoxes* ; en 1843, la Russie et l'Angleterre coalisées poussèrent énergiquement au mouvement du 3 septembre, que le bon sens et le patrio-

tisme du peuple grec surent arrêter à temps et faire tourner au profit du pays, mais qui, dans la pensée des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, devait se terminer par le renversement d'Othon I^{er}. Ainsi en 1847 l'Angleterre excita les formidables révoltes de l'Eubée, de la Phthiotide et de l'Achaïe; en 1850, lord Palmerston envoya la flotte britannique devant le Pirée, sous prétexte d'appuyer les réclamations ridicules du juif Pacifico, mais en réalité pour amener une tentative contre la couronne, et en 1852 la Russie arma contre le gouvernement grec l'insurrection religieuse du moine Christophe Papoulakis. Nous ne nous appesantirons pas sur les faits plus récents; mais lorsqu'une série de fautes déplorables eut amené la révolution d'octobre 1862, chacun sait si les intrigues étrangères ont peu contribué à l'état de désordre et d'impuissance où le pays s'est débattu pendant douze longs mois.

L'existence politique de la Grèce, depuis que le traité du 7 mai 1832 l'a définitivement introduite dans la grande famille des états européens, se divise en deux périodes, celle du pouvoir absolu et celle du gouvernement constitutionnel. Dans la première phase, la tâche de la royauté était plus facile que dans la seconde. La nation grecque, épuisée par sa guerre héroïque contre les Ottomans, lassée par dix ans de troubles et surtout par l'inextricable anarchie qui avait suivi la mort du président, sentait dans tous ses rangs le besoin d'une autorité forte et concentrée. On sortait d'un chaos où rien n'était resté debout, et on avait devant soi table rase pour tout édifier. Les résistances s'effaçaient devant le prestige monarchique, encore sans atteinte et tout puissant sur les hommes rudes, mais naïfs, qui avaient fait l'indépendance; chacun s'empressait de seconder le gouvernement dans l'œuvre commune du rétablissement de l'ordre et de la création d'un régime normal. Cette lune de miel de la royauté bavaroise, qui donnait les plus belles espérances, ne dura pas un an, et les fautes de la régence perdirent une situation qui ne s'est jamais représentée sous un jour aussi favorable. Il ne servirait de rien d'insister sur l'époque où le gouvernement de la Grèce fut celui de la monarchie absolue : cette époque, flétrie par les Hellènes du nom de *Bavarocratie*, a légué un bien lourd héritage à celle qui lui a succédé; mais ni le pays ni le roi ne doivent en être tenus pour responsables : le pays n'avait point de part sérieuse aux actes d'une autorité entièrement étrangère, et pour le souverain, sa jeunesse à cette époque ne permet pas de faire remonter jusqu'à lui la responsabilité de ce que ses ministres faisaient en son nom.

Une ère nouvelle commença en 1843 pour l'état hellénique avec l'expulsion des derniers Bavares; ce fut le début et en même temps le plus beau moment de sa vie politique. La conviction de l'insuffi-

sance de la royauté à gouverner seule, sans contrôle, avec les traditions de ses débuts, décida des hommes d'un esprit aussi pratique, d'une intelligence aussi clairvoyante et d'un caractère aussi désintéressé que Londos, Mavrocordatos et Metaxa, à lui imposer une charte malgré les difficultés que devait rencontrer la marche régulière du régime constitutionnel dans un pays en voie de formation. Guidé par leur main ferme et prudente, le peuple d'Athènes se leva dans la nuit du 3 septembre 1843, et vint au palais réclamer du souverain une constitution. Après quelques hésitations, Othon I^{er} céda, et le peuple grec, une fois ses légitimes demandes obtenues, eut la sagesse de ne pas verser dans l'ornière de la révolution. Une assemblée constituante fut immédiatement convoquée, et arrêta d'accord avec le pouvoir royal les dispositions du pacte qui devait désormais servir de base au gouvernement de l'état. Les délibérations de cette assemblée resteront l'honneur de la nation hellénique; on est étonné, lorsqu'on en lit les procès-verbaux, du bon sens, de l'honnêteté, du vrai patriotisme, qui animaient alors les représentans de ce peuple encore à demi sauvage. Dominés par les trois puissantes figures de Colettis, de Metaxa et de Mavrocordatos, les débats ont une gravité solennelle et une maturité que l'on n'a plus revues dans les luttes parlementaires de la Grèce; les hommes les plus indisciplinés et les plus corrompus semblent comme apprivoisés et relevés par le seul nom de la liberté et par l'influence des chefs qui dirigent les partis; on ne découvre ni esprit d'anarchie, ni logomachie stérile, ni rêves creux de théoriciens; les discussions sont sobres et pratiques, à tel point que trois mois suffisent pour les nombreux travaux de cette assemblée. En un mot, les actes de la constituante de 1843 sont dignes des nations les plus avancées de l'Europe, et semblent promettre à la Grèce à peine naissante l'avenir politique le plus brillant. Si la charte rédigée par cette assemblée avait été réellement pratiquée de part et d'autre, et par le pouvoir et par le pays, la Grèce aurait joui depuis vingt ans d'un gouvernement qui eût suffi pour changer la face du royaume. Quand les assemblées chargées d'établir le pacte fondamental d'un pays se réunissent à la suite d'une insurrection victorieuse, elles ne sont que trop souvent portées à multiplier les précautions constitutionnelles contre la royauté : elles défendent aux ministres de siéger dans les chambres, où elles imposent au souverain de ne les prendre que parmi les députés; elles ne donnent au roi qu'un veto suspensif; elles instituent une seule chambre, élective, afin de mettre le prince constamment en présence du vote populaire, et elles assurent à cette chambre une part du pouvoir exécutif en lui faisant décider les questions de paix et de guerre, en lui donnant un contrôle sur le choix des fonctionnaires supérieurs, etc. Les constituans

grecs de 1843 surent ne pas abuser de leur triomphe, et n'adoptèrent aucune de ces dispositions ultra-révolutionnaires. Aussi y eut-il un sentiment unanime d'enthousiasme et d'espérance pour saluer la promulgation de la charte constitutionnelle. Tout souriait alors à la Grèce : les puissances de l'Europe lui donnaient un appui sympathique et s'exagéraient même ce qu'elle était capable de faire ; la nation et le roi, réconciliés après une crise heureusement traversée, semblaient devoir marcher désormais dans un complet accord ; le pays, justement fier de sa conduite, avait foi en lui-même : toutes ses aspirations d'avenir s'étaient réveillées ; il se sentait digne de la liberté qu'il avait conquise et capable de la supporter ; il saluait dans l'établissement de cette liberté l'aurore d'une ère d'agrandissement et de prospérité. L'état hellénique eut alors une de ces heures brillantes et sans nuages qui ne se rencontrent que rarement dans la vie des peuples.

Mais les espérances de 1843 devaient être déçues. Le gouvernement constitutionnel ne s'est pas encore réellement naturalisé en Grèce ; après vingt ans d'une marche troublée et imparfaite, il s'est écroulé dans une catastrophe qui a mis le pays au bord de l'abîme. Le soulèvement du 22 octobre 1862 a révélé les plaies d'un état politique bien inférieur à celui qui s'était manifesté après le 3 septembre 1843. Au lieu d'un mouvement légal, on a vu se produire une révolution ; l'ordre qui avait été conservé alors a fait place à l'anarchie ; l'armée, demeurée intacte après le mouvement constitutionnel, est tombée en dissolution ; l'administration s'est désorganisée, les questions de personnes se sont substituées aux questions de principes. Où la différence des deux époques est la plus frappante, c'est dans la comparaison de la constituante actuelle avec celle de 1843 ; les vices et les fautes dont l'assemblée d'il y a vingt ans avait su se préserver ont formé les caractères les plus saillans de la conduite de celle qui cherche maintenant à s'éterniser, bien que son mandat soit expiré depuis l'installation du nouveau roi. Les nobles débats de la première constituante ne se sont pas renouvelés ; on n'a pour ainsi dire assisté qu'à des scènes de déplorable tumulte, dégénéralant plus d'une fois en pugilat ; les anarchistes sont en majorité parmi les représentans, chez qui le patriotisme semble éteint par l'avidité la plus vulgaire. C'est avec raison que le sentiment public proteste contre les actes et l'esprit d'une assemblée de cette nature, qui n'est qu'une fausse représentation du pays, et nous doutons qu'aucun des membres qui la composent puisse ouvrir sans confusion le recueil des procès-verbaux de la constituante de 1843. Pour conserver la conviction que la race grecque est apte à la liberté, il faut depuis un an détourner

les yeux d'Athènes pour les reporter sur les Iles-Ioniennes; mais dans le royaume hellénique on ne saurait se dissimuler l'infériorité politique de la génération élevée sous la royauté, si on la compare à celle qui s'était formée dans les souffrances de la tyrannie étrangère et les épreuves de la guerre de l'indépendance. Sur ce point, il y a eu décadence, tandis qu'il y avait progrès dans l'ordre matériel et dans l'ordre intellectuel. Quelle peut être la cause d'un semblable contraste? D'où vient l'échec si complet de l'expérience du régime constitutionnel tentée de 1843 à 1862 et terminée par la catastrophe du 23 octobre? Les intrigues étrangères y ont eu sans doute une part considérable; cependant elles ne suffisent pas pour l'expliquer : il faut qu'il y ait eu des causes intérieures dont la responsabilité, comme il arrive toujours, doit peser en partie sur la royauté et en partie sur le pays, du moins sur ses hommes politiques.

Le roi Othon était un prince honnête, qui aimait la Grèce, qui voulait le bien de son pays d'adoption, qui agissait consciencieusement dans ce qu'il croyait son devoir et son droit; mais il suivait un système funeste qu'il n'avait pas créé, qu'il avait reçu tout organisé de la régence, et il n'avait pas assez de fermeté pour rompre avec les traditions de ce système. Élevé dans un pays où le régime de la liberté politique n'était pas encore en vigueur, formé à gouverner sans contrôle et sans constitution d'après le mode absolutiste des administrations d'Armanberg et de Ruydhart, il n'avait jamais, quoiqu'il en eût la bonne volonté, pu comprendre le rôle véritable et les obligations d'un roi constitutionnel. Il se méprenait sur la nature et l'étendue de sa prérogative royale à tel point qu'il croyait y trouver le droit de prendre et de laisser ce qu'il voulait dans la charte jurée par lui, laquelle ne contenait cependant pas d'article 14. Resté Allemand en dépit de tous ses efforts pour devenir Grec, et bien qu'en 1854 il eût un moment donné des gages de son désir de s'associer aux aspirations nationales, depuis le jour de son avènement jusqu'à celui de sa chute, il n'avait pas réussi à sortir de la situation d'un prince étranger superposé à la nation hellénique sans s'être fondu dans ses rangs.

La justice oblige de reconnaître qu'en appelant le prince Othon de Bavière au trône de Grèce, l'Europe lui avait créé de sérieuses difficultés. En se décidant à constituer chez les Hellènes un royaume indépendant, une partie au moins des puissances qui siègèrent aux conférences de Londres semble avoir cherché à placer ce royaume dans des conditions où il ne fût pas viable. On a forcé la Grèce à restituer aux Turcs des contrées qui s'étaient affranchies du joug musulman; on n'assignait qu'un million de citoyens au royaume grec, avec un territoire dont la moitié n'est pas susceptible de culture,

tandis qu'on laissait dans la part des Ottomans tous les cantons fertiles dont les produits auraient pu devenir une source de revenus pour le gouvernement hellénique. Cependant on pouvait vivre, et tout ce que la nation est parvenue, durant ces trente années, à créer en dehors du gouvernement par l'initiative des particuliers et par la puissance de l'esprit d'association, aussi développé chez les Grecs que chez les Anglais, donne la mesure de ce qu'aurait pu faire le pouvoir.

Au lieu de dépenser une partie très considérable du budget à entretenir une armée inactive, trop nombreuse pour le chiffre de la population et pour les revenus de l'état, trop faible pour enlever une seule province à la Turquie, on pouvait, en adoptant le même système que la Suisse, en ayant seulement un très petit nombre de soldats en service permanent et une *landwehr* bien exercée par des manœuvres annuelles, décupler les forces militaires du pays et en même temps conserver plusieurs milliers de bras à l'agriculture, accroître les forces productives, créer, avec une partie de l'argent dépensé pour une armée insuffisante, des routes qui auraient répandu dans les provinces les plus reculées l'abondance et la prospérité. Au lieu d'entretenir à grands frais une frégate, trois corvettes et quelques petits bâtimens à voiles et à vapeur, on pouvait développer par des subventions intelligentes la marine à vapeur de commerce, qui se fondait dans le port de Syra, et qui, comptant déjà douze grands navires à vapeur, en aurait eu bientôt vingt ou trente avec un concours actif du gouvernement, de telle sorte qu'en cas de guerre elle eût fourni bien plus de ressources en bâtimens, en officiers et en matelots expérimentés, que ne pouvait en donner la petite marine royale. Au lieu de copier la centralisation française et de couvrir le pays des rouages compliqués d'une bureaucratie qui, après l'armée, absorbe la presque totalité des recettes, la royauté pouvait créer une administration simple et peu coûteuse, former ses sujets à la vie politique en favorisant le développement de la vie municipale, à laquelle les Grecs sont éminemment aptes, et qui, préservée sous la domination turque, a été détruite par la régence. En agissant de cette manière, elle eût notablement augmenté la puissance morale du pays, et lui eût acquis plus de sympathies en Europe. Elle eût ouvert sans violence l'avenir d'agrandissement que rêve la Grèce en ajoutant à tous les élémens de dissolution qui minent l'empire ottoman l'exemple, donné à ses portes, d'un bon gouvernement, auquel toutes les provinces esclaves auraient tendu à se réunir; elle eût opposé enfin un argument irréfutable aux politiques qui croient à la nécessité du maintien de la Turquie pour l'équilibre de l'Europe en prouvant la possibilité de former avec les populations orientales elles-mêmes des états forts et prospères qui

puissent garantir le Bosphore contre les tentatives de toute ambition conquérante.

Convaincu que son devoir de souverain était d'empêcher toute opposition, même l'opposition légale, le roi Othon n'a jamais voulu laisser au peuple grec la liberté des élections. Non-seulement le système des candidatures officielles florissait dans le royaume hellénique, mais l'administration ne se bornait pas, quand elle voyait l'opposition prendre des forces sur un point, à une simple pression morale : elle allait jusqu'aux actes matériels. En 1857, un Anglais distingué, M. Nassau Senior, donnait à ce sujet quelques détails qu'il est utile de reproduire, et nous pouvons, ayant assisté à des opérations électorales en Grèce dans l'automne de 1859, attester l'exactitude de ses assertions. « Il est avéré que pendant la nuit on viole le secret des urnes ; si on craint qu'elles ne contiennent pas le nom du candidat officiel, on y introduit des bulletins plus corrects. Quelquefois on glisse dans l'urne des bulletins qui portent les noms des candidats bien pensans avant que le vote ait commencé. Lors de la dernière élection, on s'y est pris si grossièrement, dans certaines circonscriptions, que les urnes ont contenu plus de bulletins qu'il n'y avait d'électeurs inscrits. On s'est arrangé pour empêcher toute candidature gênante... Je sais beaucoup d'élections dans lesquelles les salles du vote étaient assiégées par des bandes de gens armés qui empêchaient les électeurs favorables aux candidats ennemis de la cour d'approcher des urnes. »

Les ministres n'étaient réellement que des commis d'un rang supérieur, travaillant sous les yeux du roi et d'après ses ordres. A part un ministère de quelques mois présidé par M. Metaxa, et qui suivit la révolution du 3 septembre, ainsi qu'un autre ministère, également court, dirigé par M. Mavrocordatos, à part les premiers temps du ministère de Colettis avant sa rupture avec M. Metaxa, le ministère de l'amiral Canaris en 1848, et le nouveau ministère de M. Mavrocordatos, imposé en 1854 par l'occupation anglo-française, la Grèce, en dix-neuf ans de possession nominale du régime parlementaire, n'a jamais vu fonctionner un cabinet vraiment constitutionnel, gouvernant par lui-même et sous sa propre responsabilité. Préoccupé par-dessus tout du droit, qui lui appartenait en effet d'après la constitution, de choisir ses ministres lui-même, le roi Othon, pour les appeler au pouvoir, ne consultait ni les chambres ni le pays. Il prenait à droite et à gauche des hommes sans rapports antérieurs les uns avec les autres, mais qui lui paraissaient propres à diriger telle branche de l'administration, et formait ainsi des cabinets sans homogénéité, ne représentant ni partis ni idées. Aussi ces ministères laissaient-ils toujours apercevoir la personne du prince agissant derrière eux ; la responsabilité ministérielle était

devenue une fiction à laquelle personne n'attachait de valeur, et l'on avait vu se poser une question bien grave, qui conduit infailliblement les peuples à de grandes crises politiques, la question de la part qui doit revenir au souverain dans le gouvernement.

Quoique amoureux de la liberté autant que l'étaient leurs ancêtres, les Grecs (nous parlons ici de la nation même et non de quelques brouillons), sentant parfaitement le besoin d'ordre et d'autorité dans une époque de formation comme celle qu'ils traversent, se seraient facilement soumis pour un certain temps au gouvernement absolu, s'ils avaient senti découler de ce gouvernement des bienfaits réels; mais il eût fallu pour cela une intelligence des intérêts du pays plus juste que ne se l'était formée la royauté bavaroise. Othon I^{er}, qui eût pu faire, s'il l'eût voulu, un excellent roi constitutionnel, n'avait d'ailleurs aucune des qualités ni aucun des vices qui permettent aux despotes de réussir et de durer. Il n'avait ni la promptitude de résolution ni l'énergie nécessaire au rôle d'un monarque absolu. Sans doute son gouvernement a donné à la Grèce une prospérité matérielle qu'elle ne connaissait pas depuis quatre siècles, mais cette administration ne valait que par comparaison avec celle qui l'avait précédée. C'était le type d'un bon gouvernement à la turque; or ce n'est pas ce que la Grèce espérait en demandant un roi à l'Europe. Le principal défaut du pouvoir royal c'était l'absence de tout système régulier et de principes fixes; il vivait au jour le jour, faisant face à la difficulté du moment sans rien prévoir et sans rien fonder. Au lieu de chercher à diminuer l'esprit de personnalité dans les hommes politiques, il l'excitait en laissant de côté les questions plus élevées, en opposant les personnes aux personnes, en s'efforçant uniquement de neutraliser et d'user les ambitions par les ambitions. Le pouvoir s'abaissait en devenant le prix de l'intrigue, au lieu d'être la récompense des services administratifs, des capacités politiques ou même des talens oratoires. Le prestige de la royauté s'affaiblissait par son immixtion dans les affaires journalières, même les moins dignes. Comment le respect de la loi aurait-il passé dans le peuple, puisqu'il n'était pas dans le gouvernement? La moralité publique ne s'élevait pas non plus, puisque les protestations les plus mensongères de dévouement à la personne du souverain suffisaient pour couvrir de toute punition les fonctionnaires prévaricateurs. L'impunité était assurée à ceux qui savaient se rendre assez puissans pour se faire craindre. Une déplorable habitude d'amnisties continuelles rendait la répression des crimes illusoire; les recommandations de personnages politiques dont on avait besoin dans le moment arrachaient presque toujours les coupables au cours régulier de la justice, et par contre, si les mauvais demeuraient impunis, les bons étaient sans récompense. Impuissant à réprimer, le

gouvernement pactisait à toute heure avec le brigandage et la rébellion; à la fois obstiné et faible, il n'accordait rien aux demandes légales et céda tout à la révolte. Lorsqu'un chef de parti voulait être appelé dans le cabinet, il soudoyait des bandes; lorsqu'un officier désirait de l'avancement, il insurgeait ses soldats. On le voit, si le gouvernement de la Grèce était absolu sous une apparence constitutionnelle, les rênes en étaient tenues par une main sans force qui voulait tout faire et ne faisait rien, qui tentait de diriger et n'y réussissait pas. Les vices de la royauté bavaroise n'étaient autres, il est vrai, que ceux de la classe politique de la Grèce, et une large part de responsabilité retombe ainsi sur les hommes d'état indigènes; mais c'est justement en prenant l'empreinte des défauts de son peuple que cette royauté a complètement manqué à la mission qui lui avait été confiée. Dans un pays naissant, une royauté d'origine européenne avait à remplir le rôle d'initiatrice et de guide de la nation; elle devait conduire le peuple grec et le former, non se mettre à sa remorque en se modelant sur ses vices. Si elle eût, en suivant cette voie, rencontré des difficultés sérieuses et de graves résistances, la masse du pays, qui veut l'ordre et le progrès dans la civilisation, l'aurait soutenue et lui aurait permis de triompher des obstacles : dans une durée de trente ans, elle eût pu faire beaucoup pour moraliser les classes supérieures et pour diminuer les défauts des hommes politiques en leur donnant de meilleures habitudes; au contraire, elle n'a fait que développer les vices de ces hommes, en leur laissant le champ libre et en leur permettant de continuer toutes les mauvaises traditions du régime turc.

Ce n'est point du reste les hommes qui se sont emparés du pouvoir après la révolution d'octobre 1862, et sur lesquels pèse la formidable responsabilité de tous les excès des dix-huit derniers mois, qui ont le droit de jeter la pierre au roi Othon et à son gouvernement. A part quelques jeunes écervelés à peine échappés du collège et imbus d'idées révolutionnaires incompatibles avec l'existence de tout gouvernement régulier, ils avaient été jadis les principaux organes du système contre lequel ils déclamaient avec tant d'ardeur, et leur opposition venait seulement de ce que le roi les avait laissés de côté pour prendre d'autres instrumens. Maîtres de l'autorité, ils en ont honteusement abusé; ils ont écrasé la Grèce sous une dictature tyrannique, sans justifier leur despotisme par une administration régulière et par le maintien de l'ordre; ils ont faussé les élections avec impudence et repris à leur profit toutes les mauvaises traditions du pouvoir déchu, en les poussant à un degré d'audace inconnu jusque-là. D'ailleurs ces hommes, qui s'intitulent pompeusement les libérateurs du pays et veulent exclure tous les autres des affaires, s'attribuent bien à tort un événement qui n'a été.

l'œuvre exclusive d'aucune faction. Ce ne sont ni les conspirateurs ni les étudiants ameutés, ni les quelques centaines de soldats avinés par lesquels a été proclamé M. Boulgaris, qui ont renversé la royauté bavaroise : c'est le pays tout entier, sans distinction de partis.

Si le roi Othon avait montré plus de fermeté dans l'exercice du pouvoir, plus de respect des principes constitutionnels, s'il avait accordé les réformes libérales que réclamait la Grèce quand il pouvait encore le faire avec honneur, s'il n'avait pas rejeté l'opposition dans la rue en l'excluant violemment des chambres, s'il avait su réprimer l'indiscipline de l'armée et tenir les promesses qu'il avait faites après l'insurrection de Nauplie, il serait encore aujourd'hui paisiblement assis sur son trône. Les révolutionnaires, le voyant appuyé sur le sentiment national, n'auraient pas levé la tête, ou, s'ils l'avaient tenté, le peuple grec se serait armé contre eux, comme il l'avait fait lors des soulèvemens successifs de l'Acarnanie, de Lépante, de la Phthiotide et de l'Eubée, de la Messénie, du Magne, de Nauplie enfin et des îles de l'Archipel en 1862. Il n'y avait pas, il est vrai, de dévouement pour la personne du roi Othon, pas d'affection pour son gouvernement : le mécontentement était partout; mais la nation, avec un grand bon sens, maintenait, sans l'aimer, le pouvoir par attachement à l'ordre légal et dans l'espoir d'un avenir meilleur. On espérait que le malentendu qui, depuis le premier jour de la monarchie, existait entre le prince et le peuple, irait en s'effaçant de plus en plus, que le roi, éclairé sur les dangers de sa situation, finirait par entrevoir l'abîme qui s'ouvrait sous ses pieds, qu'en un mot il réformerait son gouvernement. Après trente ans d'attente, lorsque la patience fut lassée, lorsque l'espoir d'un changement de système eut disparu, la plupart des hommes honnêtes et capables se retirèrent de la vie publique, le pays cessa de soutenir la royauté, et la révolution s'accomplit sans combat : les « hommes du 23 octobre » n'eurent d'autre peine que de s'emparer par surprise du pouvoir tombé sous le poids de ses propres fautes.

Les avertissemens n'avaient pourtant pas manqué à la royauté bavaroise : dans l'espace d'une année, on avait vu se succéder trois conspirations, comptant dans leurs rangs quelques-uns des officiers les plus distingués de l'armée et des hommes politiques les plus considérables ; l'attentat commis sur la personne de la reine, s'il ne pouvait en bonne justice être attribué à aucun parti, prouvait du moins à quel degré d'exaltation en étaient venus les esprits. Au commencement de 1862, la garnison de la plus importante place de guerre du royaume hellénique s'était soulevée au nom des réformes constitutionnelles, avait derrière ses remparts tenu en échec trois mois entiers toutes les forces de la monarchie, et n'a-

vait été réduite à l'obéissance que par une transaction ; des mouvemens graves à Syra, c'est-à-dire dans la première cité commerciale de la Grèce, à Athènes même, avaient coïncidé avec la révolte de Nauplie. Le cabinet Miaoulis avait dû se retirer après de vaines tentatives pour faire comprendre au roi Othon, dont il partageait l'impopularité, la nécessité de sortir d'une voie qui menait infailliblement à la catastrophe. Le ministère Colocotronis, qui lui avait succédé, se débattait à la fois contre les partis de plus en plus animés et contre l'obstination royale, sans arriver à faire plus que ses prédécesseurs. Depuis que l'insurrection de Nauplie s'était terminée sans amener aucun changement, l'imminence d'une crise encore plus grave ne pouvait être méconnue de personne. Aussi les intrigues les plus contradictoires se croisaient, poussées avec une inconcevable activité. Le roi lui-même conspirait avec le parti d'action italien pour détourner vers une entreprise extérieure l'agitation des esprits et pour éviter ainsi la nécessité d'accorder des réformes libérales. Des agens parcouraient la Turquie afin d'y préparer un soulèvement, tandis qu'une correspondance suivie s'échangeait entre Caprera et le palais d'Athènes. Lorsqu'en 1862 Garibaldi se rendit en Sicile, une portion de la flotte grecque vint jusqu'à la pointe méridionale du Péloponèse pour l'attendre et l'escorter en Orient ; mais le célèbre agitateur changeait bientôt de projets et se lançait dans la folle entreprise qui le conduisit à l'échec d'Aspromonte. Une autre intrigue, ourdie aussi dans le palais même, tendait à faire passer le sceptre de la maison de Wittelsbach dans celle d'Oldenbourg, à laquelle appartenait la reine Amélie. En revanche, la légation de Bavière était en relations étroites avec les révolutionnaires : elle les flattait, les encourageait, s'efforçait de leur servir de centre ; espérant sauver la dynastie en sacrifiant le roi, elle poussait à un mouvement qui contraignit Othon à abdiquer en faveur d'un de ses neveux, fils du prince Luitpold. Les autres ambassades, au lieu de chercher à détourner la crise, travaillaient à en tirer parti. La Turquie fomentait le désordre uniquement pour le désordre, son intérêt étant d'entraver le progrès, qui, en se développant en Grèce, devient un danger pour elle ; la légation d'Italie accueillait les mécontents qui parlaient d'appeler au trône un prince de la maison de Savoie. Quant à la Russie, elle intriguait en faveur du duc de Leuchtenberg, un prétendant de religion grecque, neveu du roi Othon, proche parent du tsar et de l'empereur des Français, et la légation de France, si elle ne s'associait pas activement à toutes ces intrigues, les voyait du moins d'un œil favorable. Enfin l'Angleterre ne s'endormait pas non plus ; inactive en apparence, elle ourdissait une trame encore plus serrée et préparait sous main la candidature du prince Alfred. Partis intérieurs et gouvernemens

étrangers, tous étaient d'accord pour porter le dernier coup à une monarchie qui se mourait; mais les divisions commençaient dès qu'il s'agissait d'édifier quelque chose à la place.

L'Europe a vu tant de révolutions depuis soixante-dix ans que les événemens de ce genre n'offrent plus rien de nouveau et reviennent toujours à deux types bien connus, les mouvemens partant de la capitale à la façon française et les *pronunciamentos* débutant dans les provinces à la mode espagnole : c'est à ce dernier type qu'appartient la révolution de Grèce. Dans le courant du mois d'octobre 1862, on apprit à Athènes, avec certitude, qu'un mouvement était sur le point d'éclater en Acarnanie. Aussitôt le roi Othon, comptant que sa seule présence suffirait pour déjouer les projets révolutionnaires, résolut, malgré les conseils de ses ministres et ceux des légations étrangères, de se rendre à Missolonghi avec une frégate et quelques petits bâtimens, en visitant sur sa route les villes des côtes du Péloponèse. Il était à peine arrivé à Calamata, lorsque, le 14 octobre, le général Théodore Grivas, vieux capitaine de partisans, indiscipliné, ambitieux et avide, véritable seigneur féodal d'une grande portion de l'Acarnanie, que Colettis appelait jadis son « tigre en laisse, » insurgea la garnison de Vonitza, la réunit à ses pallikares, puis marcha sur Missolonghi, où il entra le lendemain sans coup férir et proclama la déchéance d'Othon I^{er}. Lépante et les deux châteaux de Roumélie et de Morée se *prononcèrent* en même temps, comme on dit en Espagne. Une barque porta à Patras la nouvelle des événemens d'Acarnanie; cette importante place de commerce n'hésita point à se joindre au mouvement, et le 17 les principaux négocians, s'étant réunis, formèrent un gouvernement provisoire à la tête duquel fut placé M. Benizelos Roufos, l'un des plus grands propriétaires du Péloponèse. L'insurrection s'étendit de proche en proche sur les rivages du golfe de Lépante, sans rencontrer d'opposition nulle part, et atteignit enfin Corinthe, où le gouvernement avait intercepté le télégraphe électrique pour empêcher les nouvelles des provinces occidentales de parvenir à Athènes avant le retour du roi, que le ministre de l'intérieur, M. Chatziskos, était allé chercher en toute hâte sur les côtes de la Messénie.

Aussitôt maîtres de Corinthe, les révoltés envoyèrent à leurs amis d'Athènes des dépêches qui se répandirent immédiatement dans la ville. C'était le 22 octobre au matin; toute la journée, la capitale de l'état hellénique présenta l'aspect de la plus vive agitation. Des rassemblemens tumultueux se formaient dans les rues, sur les places, et des orateurs montés sur des chaises y donnaient lecture des nouvelles reçues de Missolonghi, de Patras et de Corinthe. L'attitude des troupes était si peu douteuse qu'on n'osait pas les faire sortir de leurs casernes; le cabinet, réuni au ministère de la guerre, dé-

libérait, mais il ne parvenait à prendre aucune mesure de résistance, car il ne trouvait nulle part un point d'appui, et le bâtiment qui portait le roi, toujours attendu, n'apparaissait point à l'horizon. A sept heures du soir, les soldats donnèrent le signal de la révolte ouverte; malgré les efforts des officiers supérieurs pour les retenir, ils parcoururent les rues en criant : « Vive la liberté! à bas Othon! » et fraternisèrent avec la population, qui commençait à s'armer. La révolution était accomplie.

En ces jours de péril, le peuple sut ne point se prêter aux excitations de certains hommes qui voulaient le pousser à d'autres excès. On n'eut à déplorer qu'une seule mort, celle du commandant du Pirée, M. Karayannopoulos, tué d'un coup de pistolet par un des conspirateurs de l'armée au moment où il essayait de haranguer ses soldats en faveur du roi. Malgré le désordre inévitable d'une crise de cette nature, on ne vit se produire aucun des faits honteux ou sanglans qui ont trop souvent souillé les troubles politiques de diverses nations. Le palais ne fut pas pillé comme les Tuileries en février 1848; la nuit même du mouvement, tous les objets appartenant au roi et à la reine, argenterie et diamans, furent inventoriés par les chefs des insurgés, conjointement avec le secrétaire du roi, M. le baron de Wendland, et rendus aux souverains déchus. Les fermes de Liosia et de Tabakika, propriétés particulières de la reine, ne furent ni menacées de pillage, ni confisquées; encore aujourd'hui elles sont paisiblement administrées pour elle par un homme d'affaires. Les serviteurs de la couronne et les ministres ne furent l'objet d'aucune violence personnelle; tous les Allemands qui s'étaient établis dans le pays à la suite des souverains et qui voulurent y rester conservèrent leurs positions; la colonie bavaroise d'Hiraklion ne fut point inquiétée. Au milieu même de la confusion du premier jour, des élémens de résistance à l'anarchie se groupaient spontanément et veillaient à la sûreté publique. Les étudiants de l'université formaient sous le commandement de leurs professeurs, et d'après le conseil de M. Mavrocordatos, une légion académique, occupaient les portes de la ville, faisaient la police et contenaient les soldats débandés. En même temps la garde nationale s'organisait.

A côté de ces faits sérieux et honorables pour le peuple grec, on vit, dans la révolution d'Athènes, éclater le côté d'enfantillage dont est encore empreint le caractère de cette nation. A entendre la fusillade désordonnée dont la ville retentit sans interruption pendant la nuit du 22 au 23 octobre et la journée suivante, on eût pu croire qu'un combat des plus vifs se livrait dans les rues. Il n'en était rien cependant; mais les Grecs, comme tous les Orientaux, ont la passion du bruit et surtout des coups de feu : pour eux, la révolution était un jour de fête, ils brûlaient de la poudre en signe de

réjouissance et prenaient pour cibles les cheminées des maisons, ainsi que les lanternes à gaz, récemment établies (1). Les plus à plaindre sans contredit pendant ces journées d'octobre, ce furent les cochers de fiacre, qui se virent forcés de promener gratis et en armes les gens du peuple et les soldats.

Nous avons déjà fait remarquer que la révolution d'Athènes se rattachait beaucoup plus au type des *pronunciamentos* espagnols qu'à celui des révolutions françaises. La principale différence entre ces deux espèces d'évolutions violentes dans l'ordre politique réside en ce point, que les influences diplomatiques ont une grande part à la naissance et à la direction des *pronunciamentos*, tandis que les révolutions du type français, bonnes ou mauvaises, sont plus sociales que politiques, et sortent par conséquent du pays lui-même, sans que l'action étrangère puisse les entraver ou en changer la tendance. On vient de voir dans quel chaos d'intrigues les puissances européennes s'étaient jetées à l'approche de la chute du roi Othon; dans une semblable situation, le succès et le pouvoir devaient être le prix de la course, et bien habile eût été celui qui le matin du 22 octobre eût pu prévoir lequel des projets de l'Italie, de la Russie ou de l'Angleterre allait triompher quelques heures plus tard. Théodore Grivas, l'ancien ami de Colettis, avait toujours appartenu au parti français, et s'était montré un adversaire déterminé de l'influence de la Grande-Bretagne : ce n'était donc pas l'intrigue anglaise qui s'était mise à la tête du mouvement à son début dans l'Acarnanie. Lorsque Athènes se souleva à son tour, il n'y avait pas encore de direction politique déterminée, et les différens partis avaient des chances égales d'arriver au pouvoir. Pourtant, la crise une fois ouverte, les amis de l'Angleterre furent le plus vite prêts et montrèrent le plus d'activité. Le vieil amiral Canaris, qui était de tous les opposans le plus populaire et eût pu diriger le mouvement dans un sens favorable à la France, hésita devant la responsabilité d'une révolution complète; pendant qu'il délibérait avec ses amis, M. Boulgaris, plus audacieux avec moins de scrupules, le gagna de vitesse, et, soutenu par quelques soldats en désordre et par les hommes du parti le plus avancé, se proclama chef du gouvernement provisoire. La nécessité d'une autorité quel-

(1) C'est ce que racontait sous une forme plaisante une chanson qui était encore très populaire à Athènes au mois d'octobre 1863 : « En une seule nuit, ne trouvant pas de résistance, ils ont taillé en pièces au lieu d'ennemis tous les réverbères de la capitale. »

Ἐν μιᾷ νυκτὶ καὶ μόνῃ,
Ἀντιστάσεως μὴ οὔσης,
Ἔσπασαν ἀρεϊμανίους
Τοὺς φανούς τῆς πρωτεύουσας.

conque le fit aussitôt reconnaître, et c'est ainsi que la révolution de Grèce tomba sous l'influence exclusive de la légation britannique.

Le 24 au matin, la frégate royale mouilla dans le port du Pirée. Le roi apprit en y arrivant que la révolution était accomplie, et qu'il lui était impossible de rentrer dans son palais. Il vit bientôt venir à son bord les représentans des puissances européennes accrédités auprès de lui, qui, loin de l'encourager, lui donnèrent tous, et celui de Bavière plus vivement que les autres, le conseil de partir en renonçant à la lutte. Tout cependant n'était peut-être pas fini pour le roi Othon. Les paysans de certaines provinces se seraient levés à sa voix, plusieurs garnisons importantes, entre autres celle de Nauplie, demeuraient fidèles; en s'enfermant dans cette place, la royauté bavaroise pouvait conjurer encore la mauvaise fortune, ou du moins donner à sa chute un éclat chevaleresque. La reine, avec son énergie virile, et les officiers qui entouraient le roi le pressaient de prendre ce parti; mais la bonté faible et timide d'Othon recula devant l'effusion du sang : il considéra sa cause comme perdue, et, acceptant l'arrêt de déchéance prononcé par l'insurrection, il passa sur une frégate anglaise qui le transporta bientôt à Trieste.

Qu'a gagné jusqu'à présent la Grèce à cette révolution qui l'oblige à recommencer, avec beaucoup plus de difficultés qu'à ses débuts, l'essai d'une nouvelle royauté? Peut-être une expérience salutaire, — un des proverbes les plus répandus dans le peuple hellène ne dit-il pas que « les souffrances sont des leçons, » τὰ παθήματα μαθήματα? — puis l'annexion des Iles-Ioniennes. Cette adjonction de territoire apportera en Grèce des élémens nouveaux; elle fera entrer dans ses assemblées délibérantes des hommes formés à la vie parlementaire, et qui relèveront le drapeau des principes de la vraie liberté. Ce qui manque aujourd'hui à la Grèce, ce n'est ni la bonne volonté ni les forces nécessaires pour réagir contre l'anarchie révolutionnaire : ce sont des chefs qui lui montrent le vrai chemin et qui pensent au pays, au lieu de se préoccuper exclusivement de leurs intérêts. Les sept îles les lui fourniront, car les Ioniens ont fait leurs preuves dans une lutte inégale de dix ans, sur le terrain de la légalité constitutionnelle.

FRANÇOIS LENORMANT.

AUSTIN ELLIOT

ÉTUDE DE LA VIE ARISTOCRATIQUE ANGLAISE.

VIII.

Au moment où nous reprenons cette histoire, en 1846, — un an après la mort de James Elliot (1), — Eleanor Hilton habitait la maison que son père avait si longtemps occupée dans Wilton-Crescent. La résidence était petite, le domestique peu nombreux. La riche héritière y menait une existence très retirée, n'allant jamais dans le monde, et recevant à peine de temps à autre la visite de quelque ancienne camarade de pension. Encore ces visites étaient-elles tout à fait spontanées, car elle n'invitait personne à venir la voir, et n'insistait jamais pour retenir ceux qui se rendaient près d'elle sans être appelés. La vie de miss Hilton avait un but unique, un but sérieux, qui l'absorbait tout entière. Elle y marchait résolument à travers mille obstacles, mille difficultés humiliantes, soutenue par une grande tendresse et par un esprit d'absolu dévouement. Pourvu que la confiance d'Austin ne lui manquât jamais, elle se croyait certaine de réussir; mais à quelle rude épreuve ne fallait-il pas mettre cette confiance! Mainte fois depuis quelque temps il l'avait suppliée de réfléchir aux inconvénients de la position où elle s'obstinait à demeurer : ces inconvénients n'étaient que trop visibles, et ils allaient s'aggravant toujours. La tante Maria devenait de plus en plus capricieuse, de plus en plus tyrannique. Aux yeux de bien des gens, elle passait pour folle; beaucoup d'autres la regardaient comme simplement adonnée à d'ignobles habitudes d'intempérance. Ni les uns ni les autres ne se trompaient tout à fait. N'en gardant pas moins quelques dehors et maîtresse d'elle-même dans les circonstances les plus décisives, la tante Maria conservait sur sa nièce

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars.

une domination qu'Austin ne pouvait s'expliquer. Il ne comprenait pas cette patience infatigable, cette douceur à toute épreuve que la jeune fille opposait aux éternelles récriminations, aux durs reproches, aux insistances agressives de cette insupportable parente. Il ne comprenait pas non plus qu'Eleanor se condamnât à subir les assiduités du capitaine Hertford, assiduités qui la gênaient évidemment, mais contre lesquelles protestaient seuls sa physionomie résignée, ses airs de découragement et d'ennui. Une délicatesse chevaleresque lui imposait à cet égard toute espèce de réserve. Il ne voulait ni paraître manquer de confiance, ni affecter une jalousie qui n'était pas dans son cœur. Comment douter de l'affection d'Eleanor, qui lui en prodiguait chaque jour, avec une candeur enfantine, les témoignages les moins équivoques? Comment ne pas se fier à l'engagement qu'elle avait pris envers lui, et dont elle rappelait sans cesse le souvenir, tout en ajournant à des temps meilleurs la réalisation désirée? En attendant, elle le recevait chaque jour et ne semblait vivre que pour lui.

Lord Charles Barty, qui venait d'entrer au parlement après une élection vivement disputée, et lord Edward Barty, un de ses cadets, étaient seuls en tiers dans cette douce et fraternelle intimité. Lord Edward était un beau jeune homme de dix-neuf ans, aveugle de naissance et doué par la nature des dispositions musicales les plus éminentes. Malheureusement il avait perdu, dès l'âge de quinze ans, une voix de premier ordre, déjà célèbre dans les salons de Londres. Depuis lors, incapable de jouer d'aucun instrument, mais toujours absorbé par le culte de son art favori, sa vie se passait à chercher l'occasion d'entendre ces harmonies sublimes dont il ne pouvait plus se faire l'interprète. La musique religieuse l'attirait surtout, et comme Eleanor portait volontiers au pied de l'autel le fardeau de ses tristesses intimes, de ses continuelles préoccupations, il lui arrivait souvent de choisir lord Edward pour compagnon de ses pieuses sorties. En les voyant passer au bras l'un de l'autre, on ne pouvait refuser une sympathie attristée à l'infirmité du jeune homme, au zèle inquiet, aux craintes sans cesse éveillées de celle qui le guidait ainsi, choisissant pour lui les routes les moins périlleuses et lui frayant passage parmi les rangs de la foule affairée. Ils allaient effectivement toujours à pied, marchaient d'ordinaire assez vite, et prenaient les parcs de préférence aux rues, afin d'éviter la rencontre des voitures. Il y avait sans doute là de quoi donner prise à des interprétations malveillantes; mais la médisance la plus hardie reculait devant la grâce modeste et sérieuse, la tenue correcte et simple de cette nouvelle Antigone. Bien des gens d'ailleurs la connaissaient : on la savait fiancée au jeune Elliot, qu'on estimait fort heureux d'avoir su lui plaire. On avait vu la

noble mère de lord Edward et de lord Charles attendre à la porte de Saint-Paul le passage de miss Hilton pour l'aborder amicalement et lui donner en public une marque de son estime. Personne après cela n'aurait osé se permettre le plus léger propos, car la duchesse de Cheshire n'était rien moins que prodigue de ces sortes de faveurs, et on lui reconnaissait en certaines matières une véritable infaillibilité. A compter de ce moment, Eleanor eût pu frapper sans crainte aux portes les mieux fermées, réclamer son admission dans les sociétés les plus exclusives; mais elle n'y songea même pas, et, comme par le passé, ne se montra publiquement qu'à l'église, à Saint-Paul le dimanche matin, à Westminster-Abbey toutes les fois qu'un organiste célèbre s'y faisait entendre.

C'est dans ce temple magnifique, à l'issue d'une solennité musicale où lord Edward n'avait pu l'accompagner, qu'Austin vint la chercher par une belle soirée de printemps. Ils renvoyèrent d'un commun accord le vieux James, et s'en revinrent du côté de Wilton-Crescent en traversant le Parc (1), qu'envahissaient déjà les ombres légères du crépuscule. A peine échangèrent-ils une parole avant d'arriver par les sinueuses allées des *shrubberies* au bord de la pièce d'eau qu'on désigne sous le nom de lac; mais, une fois là, Austin se sentit enfin le courage nécessaire à une explication complète. Avec beaucoup de douceur et de ménagement, il plaça sous les yeux d'Eleanor le résumé fidèle de leur situation réciproque : — d'un côté, le tort qu'elle se faisait en continuant à vivre sous l'apparente protection d'une femme que le désordre de son esprit et de sa vie signalait au mépris public, les fausses interprétations auxquelles pouvait donner lieu la tolérance dont elle usait vis-à-vis du capitaine Hertford, personnage suspect, mais redouté, que sa réputation de duelliste maintenait seule dans un certain monde; — de l'autre, la singulière position que lui faisait, à lui Austin, la présence de ces deux êtres dans une maison appelée à devenir la sienne, mais où il n'avait provisoirement aucune espèce d'autorité... Tandis qu'il exposait éloquemment ses griefs, Eleanor l'écoutait sans mot dire, les yeux baissés, dissimulant de son mieux une souffrance intérieure que révélait néanmoins sa physionomie. — Voyons, lui dit-elle enfin, profitant d'un intervalle de silence, croyez-vous que toutes ces idées ne soient pas les miennes? Me supposez-vous moins accessible que vous ne l'êtes aux sentimens pénibles que vous venez d'exprimer?... Cette séquestration que je m'impose, cet isolement où je vis, avez-vous jamais pensé qu'ils fussent volontaires?... En ce cas, mon ami, vous vous trompez... Je me sens au contraire attirée vers ce monde où ma fortune m'assure une place éminente... J'ai

(1) *Saint James's Park*, qu'on désigne ainsi par une abréviation familière, de même qu'à Paris « le Bois » signifie le bois de Boulogne.

l'esprit plus ouvert, l'humeur plus sociable, j'ai aussi plus d'instincts ambitieux que vous ne semblez l'admettre... Ces deux personnages dont vous me parlez me pèsent comme à vous et plus qu'à vous, soyez-en sûr.

— Donnez-moi donc le droit de vous en débarrasser !... Au lieu de ces ajournemens qui lassent ma patience, au lieu de ces retards que vous me forcez d'accepter les yeux fermés, consentez à devenir ma femme sans plus de délai... Dès le lendemain, ils seront bannis l'un et l'autre... Les anciens amis de mon père viendront se grouper autour de vous, et dans ce monde que vous aimez, dans ce monde prêt à vous accueillir, vous aurez le rang qui vous est dû.

— Je sais tout cela, je le sais de reste, mon bon Austin ;... mais, comme je vous l'ai dit, il m'est impossible de vous épouser avant le printemps de l'année prochaine... Ne me demandez pas ce qui s'y oppose, continua-t-elle avec une hâte fébrile au moment où il s'apprêtait à l'interrompre ; j'ai besoin que vous vous en remettiez aveuglément à ma foi... Vous devez aborder la vie publique, et j'en dois partager avec vous toutes les chances... Peut-être serez-vous un jour assis sur les bancs de la pairie... Dans tous les cas, vous occuperez une position élevée... Mais avant de nous mettre en route il faut voir clair devant nous et dégager notre voie de tout ce qui peut l'obstruer... C'est à cela que je travaille, *Austin dear!*... un travail souterrain, un vrai travail de taupe auquel je songe nuit et jour...

— D'autres en ont le secret...

— Ceux-là, nous pouvons les acheter... Quant à vous, si vous consentez à l'ignorer toujours, vous comblerez le plus cher de mes vœux... Chaque famille, vous le savez, abrite quelque mystère... La nôtre, vous le savez aussi, n'a pas toujours été épargnée par les propos du monde... Mon père, mon malheureux frère, ma tante, ont servi tour à tour de pâture à sa malveillante curiosité... Je vous le répète, Austin, laissez-moi le soin d'étouffer ces fâcheuses rumeurs, d'enlever toute souillure au nom que je vous apporte... Votre bonheur, le mien, dépendent de la confiance implicite que vous m'accorderez aujourd'hui... Je ne puis vous dire pourquoi, mais il me la faut tout entière... Dans un an, si vous invoquez encore ma promesse, — et si vous exigez de moi, comme époux, une révélation complète, — j'en serai réduite à ne vous rien laisser ignorer... Et même alors cependant il vaudrait mieux pour vous ne pas me contraindre à rompre le silence... Acceptez-vous mes conditions, cher Austin ?

— Je les accepte, répondit-il lentement, et je ne vous adresserai plus une seule question... Il me semble qu'agir autrement serait vous flétrir et me flétrir moi-même.

— Maintenant, reprit-elle, songez que j'ai besoin de vous, que vous voir sans cesse est nécessaire à mon courage, et que, faible par nature, toujours près de fléchir, je me retrempe quand vous êtes là... N'oubliez pas ce que je vous ai dit bien souvent : il est des jours où je me sens lâche et où cette femme obtient de moi, par la violence de ses paroles, une obéissance dont je ne sais pas me défendre.

— Serait-il donc impossible de vous affranchir ?

— Rien de plus impossible, du moins jusqu'à nouvel ordre... C'est de silence que j'ai besoin, et vous savez combien sa colère est tapageuse; mais le temps viendra peut-être, Austin, où vous briserez vous-même ce joug odieux... Seriez-vous très étonné, reprit-elle après un moment de silence, seriez-vous choqué de me voir embrasser un jour la foi catholique ?

— Mais cette question...

— Oh ! rassurez-vous !... Mon abjuration n'est pas encore chose faite... Ce qui me tente, ce sont ces églises toujours ouvertes où l'on trouve accès chaque fois que l'âme fatiguée a besoin de prières... Si vous étiez femme, Austin, et si, avec une tante comme la mienne, vous aviez dans le cœur une amertume secrète dont vous ne pourriez faire part à l'être que vous aimez le mieux au monde, vous comprendriez ce que je viens de vous dire... En ce moment, par exemple, je voudrais entrer avec vous dans ce temple dont nous sépare une grille inexorable... Je voudrais parler à Dieu, vous ayant à mes côtés... Et, tenez, si cela ne vous déplaît point, venez me chercher demain matin... C'est dimanche,... nous retournerons ensemble à Westminster-Abbey !...

IX.

Austin n'eut garde de manquer à ce pieux rendez-vous, mais il n'y porta pas, nous devons le dire, tout le recueillement que les circonstances semblaient commander. Tandis qu'Eleanor s'abandonnait tout entière aux élans de sa religieuse nature, Austin, d'abord ému par la tristesse, l'anxiété, qui semblaient la dévorer, finit par s'absorber peu à peu dans la contemplation du réseau lumineux que formaient au sein de l'atmosphère épaisse du temple les rayons du soleil matinal. Vaguement il ruminait mille indécises pensées, songeant aux merveilles de l'architecture monastique, à la foi naïve des siècles qui l'ont fait éclore, — et cela jusqu'à un moment donné où les usances de la liturgie l'obligèrent à se lever. Ce mouvement, tout à fait machinal, changea le cours de ses idées en lui rappelant l'orateur qui prend la parole. Il n'eut plus en tête que le discours d'abjuration récemment prononcé par sir Robert Peel, et qui fut le

grand événement de cette époque agitée. Il se rassit, pensant à la colère du duc de Wellington contre le *renégat* qui allait faire crouler la solide forteresse du protectionisme et provoquer l'adoption du fameux *bill* sur le retrait des lois céréales... Bref, il était en pleine politique lorsqu'il fut rappelé à lui-même (en rougissant un peu de sa distraction) par un doigt mignon qui lui montrait sur le *prayer-book* ouvert entre les deux jeunes gens le passage de la litanie que le prêtre entonnait à ce moment-là même : « Qu'il te plaise sauver de tout péril celui qui voyage par terre et par mer, les femmes en travail, les infirmes et les petits en bas âge ! Qu'il te plaise manifester ta miséricorde à tous les prisonniers et captifs !... » Cette formule, apprise par cœur dès l'enfance, il ne se doutait pas qu'elle pût jamais le concerner directement, et dès qu'Eleanor eut retiré le doigt, dès qu'il ne sentit plus sur son bras la légère pression de la main qu'elle y avait posée, il retomba dans sa distraction première. L'image qui lui revint à l'esprit fut celle de lord Charles Barty cédant au transport d'indignation qu'avaient provoqué chez lui les terribles révélations de ces femmes du Wiltshire, obligées par la disette à nourrir leurs enfans de plantes réputées vénéneuses. Devant ce fait énorme, le nouveau membre de la chambre des communes avait littéralement rûgi de colère, appelant la malédiction du ciel sur les défenseurs du monopole, ces « mangeurs de peuple, » ces « buveurs de sang humain. » Eleanor ne pensait ni aux paysannes du Wiltshire ni aux harangues du duc de Richmond ou de M. Miles, les champions de « l'intérêt agricole. » Appuyée à l'épaule de son fiancé, cela seul la calmait et lui rendait la joie. Encore triste, elle se sentait heureuse. Elle n'aurait pas mieux demandé que de rester ainsi toujours, de s'envoler ainsi vers Dieu dans le calme de l'extase aimante... Le service finit cependant. Il fallut se lever et reprendre son fardeau. — Mon Eleanor me semble bien fatiguée et bien soucieuse, lui dit Austin quand ils furent sortis de l'antique chapelle.

— En effet, je me sens un peu abattue, ... mais cela passe, et demain il n'y paraîtra plus.

— Pourrai-je venir dans la matinée ?

— Non, pas demain... Demain est un jour de pénitence... Vous vous êtes moqué de ma rigidité, cher Austin, ... mais je fais pénitence une fois par mois.

— Peut-on savoir en quoi cela consiste ? demanda-t-il, essayant une innocente plaisanterie.

— Un pèlerinage, et c'est tout.

— Où donc ?

— Je ne suis pas libre de vous le dire, et du reste il vous est interdit de me suivre.

— Je ne vous suivrai certainement pas, si vous me le défendez.

— Je vous le défends expressément.....

Et là-dessus ils se séparèrent sans qu'Austin conservât à cet égard la moindre arrière-pensée : non qu'il eût pleine satisfaction, il est aisé de le voir, non qu'il abdiquât l'aversion profonde dont il était animé contre les deux misérables êtres qui semblaient se placer entre lui et son bonheur, mais tout simplement parce qu'il était saisi depuis peu d'une fièvre nouvelle, la fièvre de la politique et de l'ambition. Jusqu'alors les leçons et les conseils de son père avaient pu sembler perdus : il ne s'était occupé qu'en simple *amateur* des affaires contemporaines; mais l'élection de son ami, à laquelle il avait pris part d'une manière très active, et surtout l'importance vitale des questions qu'avait soulevées la soudaine conversion de sir Robert Peel, venaient de faire éclore dans son âme les germes que le vieil Elliot y avait déposés jadis avec tant de zèle. Les intérêts de son amour, l'attention qu'il donnait aux affaires d'Eleanor, l'impatience causée par les visites d'Hertford, le sentiment d'insécurité qu'éveillaient en lui les sourdes menées de la tante Maria, tout cela, momentanément primé par des préoccupations d'un autre ordre, n'avait plus à ses yeux la même importance.

Eleanor, à peine rentrée, se trouva aux prises avec l'implacable tante.

— Ça, disait celle-ci, quand finiront vos momeries amoureuses et ces continuels tête-à-tête sous prétexte de religion ?

Eleanor ne se défendait jamais des insultes que par le silence. Elle ne répondit rien ; mais elle n'en resta pas moins en butte à un déluge d'acrimonieuses censures et de brutales railleries. Assise, les deux mains sur ses genoux, drapée dans son manteau gris qu'elle n'avait pas eu le temps de quitter encore, et qui l'enveloppait de la tête aux pieds, gardant une attitude impassible qui lui était particulière, nous l'avons dit, et qui semblait l'idéal de la grâce résignée, elle laissait passer le torrent injurieux.

— Vous savez que nous sommes le *quatorze*? finit par lui dire la tante Maria, lasse de parler et lasse de la voir se taire.

— Comment voulez-vous que je l'oublie ?

— Eh bien ?...

— Eh bien ! ma tante, j'irai comme toujours... J'ai prié le capitaine Hertford de m'accompagner.

— Vous devriez plus souvent recourir à lui... Voilà ce que j'appelle un homme !... Et cet homme est à vous de cœur et d'âme.

— C'est sans doute un grand honneur qu'il me fait ; mais je le tiendrais quitte à meilleur marché... Du reste, ma tante, je lui sais gré de sa conduite dans cette malheureuse affaire... Sans me permettre d'apprécier ses motifs, je reconnais que ses actions ont été

celles d'un galant homme... J'ai fait, je ferai de mon mieux pour ne pas me montrer ingrate...

— Vous y venez donc enfin?...

— Oh! ma tante, permettez!... Il s'agit simplement d'une récompense pécuniaire... Informée des embarras où le jetait l'ambition qu'il a eue d'entrer au parlement, j'ai prévenu le capitaine qu'il pouvait s'adresser à mon homme d'affaires, chargé de solder les comptes de son élection à Glenport.

— Mais, petite sotte, c'est au moins trois ou quatre mille livres sterling que vous jetez ainsi par la fenêtre!

— Que voulez-vous, chère tante? la tranquillité ne saurait se payer trop cher. Si le capitaine a le moindre cœur, ou même, pour peu qu'il ait droit au titre de *gentleman*, il doit, une fois payé de ses peines, renoncer à certaines obsessions dont je suis lasse.

— Ce dédain vous sied en vérité!... Un homme de son espèce ne vaut-il pas?...

— Laissons cela, ma bonne tante, et ne commencez pas à me gronder; ce serait aujourd'hui du temps perdu. Austin m'a promis de revenir.

— Je le voudrais à six pieds sous terre, votre Austin... et Charles Barty... et ce lord Edward que vous transformez en valet de pied.

— Le fait est, ma tante, que si ce vœu charitable venait à être exaucé, ou si seulement j'étais abandonnée de ces trois excellents amis, les seuls que j'aie ici-bas, vous auriez bon marché de moi...

Imprudentes paroles qui ne devaient pas être perdues! La tante Maria les souligna précieusement dans sa mémoire, et, transmises à qui de droit, elles coûtèrent la vie d'un homme.

X.

Jamais Eleanor et les trois jeunes amis n'avaient été plus heureux que pendant ces mois de mars et d'avril 1846. La tante grondait encore, il est vrai; mais le capitaine Hertford, absorbé par les débuts de sa vie parlementaire, se montrait bien plus rarement à Wilton-Crescent. D'ailleurs l'agitation politique allait croissant et laissait moins de prise aux soucis individuels. Au lieu de tourmenter Eleanor des inquiétudes que lui causait l'impénétrable mystère de son pèlerinage mensuel, Austin lui racontait les luttes ardentes dont la chambre des communes était devenue le théâtre, et qui, gagnant de proche en proche d'abord les *clubs* où l'élite de la société se donne rendez-vous, puis les masses populaires ameutées par les orateurs de carrefours, semblaient présager des troubles imminents. Le fameux *corn-bill*, présenté par sir Robert Peel, combattu avec fureur par lord George Bentinck et M. Disraeli, subissait alors ses

dernières épreuves. On croyait la chambre des lords disposée à le rejeter; elle l'était, en effet, et personne ne peut dire ce qui fût arrivé en 1848, si au lieu d'écouter la voix de la prudence, elle avait obéi à cette fatale inspiration.

Dans un de ces débats qui, aux premiers jours du mois de mai 1846, prirent de part et d'autre un caractère de violence hostile, le capitaine Hertford imagina de venir en aide à lord George Bentinck, dont M. Goulburn, — sur une question toute spéciale, comportant beaucoup de statistique et de chiffres, — venait de rectifier avec maints sarcasmes les assertions erronées. A peine l'honorable député de Glenport s'était-il rassis, que lord Charles Barty, qui avait demandé la parole pour lui répondre, entama une philippique des plus amères et des plus personnelles. Il ne parla pas aussi bien que de coutume, égaré par l'irritation que lui causaient la voix et l'aspect de cet odieux personnage; s'emportant peu à peu, il passa toutes les bornes, et parmi les whigs eux-mêmes, — bien qu'ils l'écoutassent ordinairement avec faveur, — suscita des rumeurs hostiles. « Barty, vous êtes allé trop loin, lui dit son voisin au moment où il se rasseyait, réduit au silence par de violens rappels à l'ordre... Cet homme ne manquera pas de vous demander raison. »

Le capitaine Hertford cependant ne parut pas prendre en mauvaise part l'avanie qu'on lui avait infligée. Ces sortes de virulences étaient devenues à la mode, et lord Charles après tout n'avait pas pris plus de licences avec le capitaine que M. Disraeli n'en prenait chaque jour avec sir Robert.

Pour s'expliquer la longanimité du « sabreur indien, » longanimité si contraire à ses habitudes, il aurait fallu être en tiers dans une conversation qu'il eut au sortir de la séance avec un de ses amis étonné de le trouver si patient. — Vous tuerez sans doute ce blanc-bec? lui disait ce dernier au moment où ils entrèrent dans une salle de billard voisine du parlement, et que fréquentaient volontiers les membres des communes soit pendant la suspension des séances, soit lorsqu'un orateur fastidieux était « sur ses jambes... » Il vous a traité de Turc à More...

Hertford regarda de tous côtés et constata qu'ils étaient seuls avec le garçon chargé de marquer les points. — Pour le moment, dit-il ensuite, prenant soin de s'exprimer en français, sa seigneurie ne court aucune espèce de danger... D'autres affaires plus essentielles m'empêchent de songer à ce qui la concerne.

— Je comprends,... repartit l'autre dans la même langue; le mariage dont vous m'avez parlé,... ce mariage tant désiré de vos créanciers, et de moi par conséquent... Mais, prenez-y garde, on prétend que vous avez un dangereux rival...

— Je le sais aussi bien que vous, et c'est justement de lui que je

m'occupe, répliqua le capitaine, qui ne put s'empêcher, abordant un sujet si délicat, de jeter du côté du marqueur un coup d'œil inquiet.

Son interlocuteur saisit la portée de ce regard furtif, et, s'adressant à ce subalterne, toujours en français : — Monsieur, lui dit-il, vient de faire un joli coup...

Il eût parlé chinois que le garçon interpellé de la sorte n'aurait pas eu l'air plus ahuri. — *I beg your pardon, sir*, répondit-il avec un embarras évident, et il se tourna du côté d'Hertford comme pour lui demander la traduction de cette apostrophe inintelligible. Les deux joueurs, désormais rassurés, continuèrent à parler librement, mais sans trop élever la voix.

— Oui, reprit le capitaine, je sais parfaitement à qui vous faites allusion... C'est précisément cet Elliot de malheur qui m'empêche de punir comme je le voudrais l'insolence de lord Charles Barty... Une affaire avec lui, vous en devinez d'avance le résultat, me forcerait à quitter le pays, et je laisserais le champ libre à mon plus dangereux adversaire... C'est au contraire Elliot que je guette, c'est de lui que je veux me débarrasser tout d'abord.

— Êtes-vous bien certain de vous mettre ainsi dans les bonnes grâces de sa prétendue?

— Non, mais j'ai toute chance de me réconcilier plus tard avec elle... Vous ne savez pas de quel précieux auxiliaire je dispose, et par quel secret je la domine... Ce secret-là, voyez-vous, en supposant même qu'elle s'obstine à refuser ma main, la met absolument à ma discrétion tant qu'elle n'est pas mariée... J'ai là, bon an mal an, trois ou quatre mille livres sterling de rentes bien assurées...

— Mais, objecta l'autre, en supposant même qu'Austin Elliot soit... écarté, ne trouvera-t-elle pas un protecteur assidu dans la personne de lord Charles?...

— Vous oubliez que, selon toute apparence, il aura été le témoin de mon rival, et que, comme tel, il devra s'exiler pour quelques mois... C'est ce temps-là que je compte mettre à profit.

— Joli plan de campagne, et d'une conception grandiose!... Le moins qu'il puisse valoir est bien certainement une statue que nous vous élèverons en cas de succès : *Au grand homme ses créanciers reconnaissans!*... Qu'est-ce donc, et pourquoi ricaner? ajouta notre personnage se retournant brusquement vers le marqueur, et, comme cette fois il avait parlé anglais, celui-ci, reprenant aussitôt l'impassibilité qui convenait à son rôle : — Je riaais, répondit-il, d'une erreur que vous venez de commettre... Vous avez joué avec la bille de votre adversaire...

Un débat s'engagea là-dessus, la partie continua de plus belle, et les joueurs, se ravisant, ne parlèrent plus que leur langue natale.

Malheureusement pour eux, il était trop tard. L'humble témoin devant lequel ils s'étaient expliqués si librement se trouvait être un ancien élève d'Oxford très versé dans la langue de M. Paul de Kock, un camarade d'Austin et de lord Charles, momentanément déclassé par sa mauvaise conduite, et qui n'avait pas eu vainement recours à leur protection. Le métier qui le faisait vivre, il le devait à leur généreuse entremise. Aussi ne manqua-t-il pas, dès le lendemain, de s'aller embusquer à la porte de Cheshire-House, et lorsqu'il vit sortir lord Charles, cigare aux dents, rose à la boutonnière, fredonnant je ne sais quelle chansonnette et cherchant évidemment à bien employer cette radieuse matinée de printemps, il lui fit part de la conversation nocturne qu'il avait surprise, ou tout au moins de ce qu'il en avait compris et retenu.

XI.

Avant d'avertir Austin, lord Charles crut devoir conférer avec son frère au sujet de cet incident, qui modifiait la situation d'une manière si grave, et ce fut lord Edward qui se chargea d'en parler à leur ami. En passant successivement par tant de bouches, l'entretien des deux joueurs de billard s'était quelque peu dénaturé. Les propos attribués au capitaine se résumaient en ceci, « qu'Eleanor lui avait promis de l'épouser, et qu'il guettait une occasion de chercher querelle à Austin pour se défaire de lui. »

La première de ces assertions n'obtint du jeune homme ainsi menacé qu'un sourire dédaigneux. — Je ne saurais douter d'Eleanor, dit-il simplement; mais, reprit-il ensuite, la menace de ce drôle a quelque chose de plus sérieux... Il est dur de se sentir à la merci de cette dextérité cruelle qu'un *soubadhar* indien (1) pourrait en quelques leçons communiquer à mon groom... Le duel est une coutume absurde... Maudit soit l'imbécile qui l'inventa! maudits les imbéciles qui la suivent!... Notez bien que je suis compris dans ma propre malédiction, car enfin, s'il me pousse à bout...

— Oh! ne parlez pas ainsi, cher Austin, interrompit vivement lord Edward, dont les mains, par un mouvement familier, se portèrent au visage de son ami comme pour scruter l'expression de ses traits... Songez à ce que nous deviendrions, *elle* et moi, si vous tombiez sous la balle de ce misérable!... Cela ne se peut pas, cela ne doit pas être... Si je croyais ne pouvoir l'empêcher autrement, je prendrais des mesures...

— Des mesures qui m'obligeraient à me brûler la cervelle, interrompit Austin à son tour... Songez-y bien, la moindre démarche

(1) Brigadier de cavalerie cipaye.

qui aurait pour but d'empêcher une rencontre entre moi et cet homme tournerait à ma ruine complète, à ma honte irrévocable...

— Je le sais... Malheureusement je ne le sais que trop... Mais promettez-moi de veiller sur vous.

— Soyez tranquille, répondit Austin; ma fureur s'est évaporée dans ce dernier éclat... Si vous pouviez me voir, vous ne garderiez aucun doute à ce sujet.

Il parlait ainsi en toute sincérité; mais le soir-même, une fois dans son lit, je ne sais quelle inexorable hallucination évoqua devant lui l'image abhorrée du capitaine. Il ne s'endormit que fort tard, agité de mille pressentimens sinistres.

Lord Edward de son côté, cherchant une issue dans l'espace de labyrinthe qui semblait se resserrer autour d'eux, venait de concevoir un projet singulier que pouvait seule expliquer sa complète inexpérience des choses de ce monde. Le visage d'Hertford était pour lui un livre fermé; sa voix, qu'il avait à peine entendue en trois ou quatre occasions, et toujours chez Eleanor, — devant laquelle le capitaine atténuait soigneusement les âpres intonations de cette voix discordante, — ne lui avait pas révélé l'esprit obtus, l'âme haineuse, l'inflexible cruauté, qui formaient l'apanage moral du célèbre duelliste. Aussi crut-il pouvoir s'adresser à lui directement, ce qui donna lieu à une scène étrange, dont la maison de Wilton-Crescent fut quelques jours après le théâtre.

Eleanor s'y trouvait seule avec le capitaine Hertford, qui venait de lui apporter des jasmins du Cap. Elle l'avait remercié poliment, et tous deux, en face l'un de l'autre, n'ayant plus grand'chose à se dire, avaient laissé tomber la conversation. Ce silence semblait gêner le capitaine, mais ne pesait aucunement à Eleanor, qui, tranquillement assise, avec cette grâce indifférente dont elle avait le secret, eût été capable de rester ainsi deux heures de suite sans accorder aucune attention à son hôte et sans lui donner aucun signe d'impatience ou d'ennui. Fort heureusement pour tous deux la porte du salon s'ouvrit, et le vieux James annonça : « Lord Edward! lord Charles! » Ce dernier, en apercevant Hertford, s'arrêta sur le seuil. Son frère, qui, guidé par lui, le suivait la main posée sur son épaule, dut nécessairement s'arrêter aussi. Leurs deux têtes se touchaient presque, et semblaient la contre-épreuve l'une de l'autre; mais l'honnête et brillant regard qui animait les yeux bleus de lord Charles manquait à ceux de lord Edward. Impassibles et fixes dans leur cécité native, ceux-ci faisaient éprouver, à qui contemplait alternativement les deux frères, la même impression pénible, le même désappointement inquiet dont on est saisi en face d'un buste de marbre juxtaposé au visage humain que le sculpteur s'est donné mission de reproduire.

— Miss Hilton, dit lord Charles, je vous amène Eddy (1). Ce brave garçon a compté sur vous pour le conduire à l'église, et maintenant permettez-moi de prendre congé, car j'ai fort à faire...

Hertford, déjà debout, regardait du côté de la porte; Eleanor l'arrêta par un mot, et il se rassit avec la docilité la plus méritoire. Un moment après, l'office vint à sonner, et comme Charles Barty était déjà loin, Eleanor, s'excusant auprès du capitaine, monta chez elle pour se préparer à sortir.

Les deux hommes restèrent seuls. Hertford regardait avec une sorte d'ébahissement le jeune aveugle, qui, cherchant son chemin à tâtons et se rapprochant du piano, laissait au hasard courir ses doigts sur le clavier sonore. Il ne se souciait guère d'adresser la parole au frère de l'homme qui l'avait insulté récemment et se bornait à le regarder en se demandant à lui-même ce que pouvaient être les idées, les sensations de ces infortunés dont l'existence entière s'écoule au sein d'impénétrables ténèbres. Tout à coup, après avoir ébauché quelques fragmens de musique sacrée, le jeune aveugle se leva. Ses mains, errant dans l'espace, cherchèrent une table qu'il savait placée près de lui; sur cette table étaient divers menus objets, filigranes et porcelaines, parmi lesquels se promènèrent avec précaution les longs doigts du jeune homme. Son visage, attristé par quelque pensée mystérieuse, restait invariablement tourné d'un seul côté, comme s'il eût cherché ces mains blanches, ses guides habituels, ces mains que jamais il n'avait vues, que jamais il ne devait voir. Ce contraste, ou, pour mieux dire, cette inconséquence, frappa le capitaine et le fit presque frissonner. Il éprouvait une espèce d'horreur à voir se rapprocher insensiblement de lui, le long des meubles tour à tour *essayés* et reconnus, ce pâle aveugle avec ses mains de fantôme effilées et blafardes. Sur la table où elles glissaient maintenant parmi les livres entr'ouverts, les presse-papiers, les couteaux d'ivoire ou de nacre, Hertford avait posé une des siennes, un poing robuste et velu. Il l'y laissa malgré la menace d'un contact qui lui répugnait, malgré l'espèce d'angoisse qui gênait déjà sa respiration, dompté par les grands yeux sans regard qui le fascinaient irrésistiblement. Lord Edward enfin toucha cette main et la saisit. Hertford le laissa faire. Lord Edward prit la parole, Hertford l'écouta, et, tout courageux qu'il fût, demeura muet de terreur dès les premiers mots.

— A travers les ténèbres qui m'entourent, disait le jeune aveugle, j'ai fini par rencontrer la main d'un homme... Cette main a souvent tenu l'épée... Aux portes même de la tombe, elle la tenait encore et frappait... C'est la main d'un brave... Et bientôt néan-

(1) Abréviation d'Edward.

moins elle ruissellera du sang innocent... Bientôt ce sera la main d'un assassin!...

Avant que le capitaine Hertford se fût bien rendu compte de cette apostrophe solennelle, et tandis qu'il se demandait encore s'il avait affaire à un fou, lord Edward continua : Capitaine, je ne puis vous empêcher de tuer Austin Elliot; avec les sentimens d'honneur que je lui connais, mon intervention, si elle mettait obstacle à une rencontre, lui ferait une vie pire que la mort... Je ne parle donc pas de lui, mais de vous... Votre plan m'a été révélé dans tous ses détails. La personne à qui vous en avez fait confiance, je sais où la trouver... Je puis donc l'amener au pied des tribunaux et vous convaincre ainsi d'une préméditation de meurtre... Il m'est interdit de sauver Austin, mais, vous devez le voir, j'ai de quoi le venger... Si malheur lui arrivait, votre perte est assurée... Tenez-vous-le pour dit, capitaine Hertford, et faites-moi connaître dès maintenant à quel parti vous vous arrêtez...

La physionomie du capitaine indiquait assez clairement que sa résolution, prise en toute liberté, aurait été de sauter sur lord Edward et de lui briser la tête contre la muraille; mais il se contenta de balbutier à demi-voix : Un moment, mylord! laissez-moi le temps de la réflexion... Vous vous prévalez un peu trop de votre faiblesse... Il examinait, tout en parlant ainsi, les mauvais côtés de sa position. Nul doute que, trahi par son interlocuteur de la veille, il ne pût être impliqué dans un procès criminel pour « complot de meurtre (1), » procès bien autrement dangereux que celui auquel donne ouverture un duel pur et simple. Ses projets relativement à Austin se trouvèrent par là même annulés : il y renonça immédiatement, et la victime désignée devint inviolable pour lui, du moins sur le sol anglais. Mais il avait eu peur, peur de cet enfant désarmé qui se traînait silencieusement vers lui les mains étendues : or chacun sait que chez ces pervers la réaction de la peur engendre une âpre soif de vengeance. Il eût voulu prendre lord Edward à partie, et ceci était tout simplement impossible. En revanche... en revanche il y avait le frère de lord Edward, et par là du moins il pouvait l'atteindre. On parlait bien de rigueurs nouvelles à introduire dans les lois qui répriment le duel; mais des acquittemens nombreux, dont quelques-uns étaient tout récents, garantissaient une impunité relative aux rencontres armées des législateurs eux-mêmes. Canning et Londonderry, Wellington et Winchelsea, bien d'autres encore frayaient la voie aux duels politiques. Or, en pleine séance du parlement, lord Charles Barty lui avait adressé de ces paroles qu'un homme n'accepte pas sans laisser un accroc à sa renommée. Hertford les

(1) Le mot légal est *conspiracy*.

avait tolérées en vue d'un combat maintenant impossible; il était libre désormais de s'en souvenir et d'en demander réparation. Bien mieux, dans cette nouvelle combinaison, il entrevoyait pour Austin la nécessité absolue de quitter momentanément l'Angleterre, et une fois sur le continent, ne trouverait-on pas moyen de lui détacher quelque bonne lame?... En vertu de cette vague hypothèse, le capitaine prit son parti sur-le-champ : — Lord Edward, dit-il...

— Je vous attends, répondit le jeune homme.

— Pesez bien l'engagement que je prends vis-à-vis de vous! Quelles que puissent être les provocations d'Austin Elliot, je ne me battraï pas avec lui, à moins qu'il ne passe en pays étranger. Ceci peut-il vous suffire?

— Je n'en demande pas davantage, et je m'estime heureux de n'avoir pas vainement compté sur vous... Acceptez cette main que je vous tends...

— Jamais, interrompit le capitaine; vous m'avez lâchement insulté, sachant que mon ressentiment ne pourrait vous atteindre... Vous être trop habile pour moi, lord Edward; je n'aurai plus rien à démêler avec vous...

XII.

Austin, depuis deux ou trois jours, se sentait irrité contre lui-même. Il attribuait ce vague malaise intérieur aux retards que subissait en ce moment l'adoption du *bill* des céréales; mais au fond le capitaine Hertford en était cause... Suivant les règles strictes du point d'honneur, le prétendu d'Eleanor se sentait en faute. Le bruit de menaces proférées contre lui était arrivé jusqu'à ses oreilles, et il n'en avait point tenu compte. La chose venant à s'ébruiter, que penserait-on de pareille négligence? D'un autre côté, ses deux amis avaient reçu de lui une promesse formelle de garder la paix jusqu'à des provocations plus directes. Tout ceci l'agitait, le tourmentait au dernier point. Sur ces entrefaites, un matin qu'il était dans sa chambre avec lord Charles, tous deux virent entrer un de leurs anciens camarades d'Eton, un de ces officieux à contre-temps qui, fort peu attentifs à ce qui les regarde, ne semblent avoir de goût que pour les affaires d'autrui. Sans trop se rendre compte du résultat possible de sa démarche et persuadé, d'après quelques mots échappés à lord Edward, que le capitaine Hertford reculerait toujours devant un duel avec Austin, il venait prévenir ce dernier de quelques propos indiscrets tenus au club universitaire (*United-University-Club*), et où son nom se trouvait compromis en même temps que celui de miss Hilton. Austin écouta ses commérages et ses conseils avec le plus beau sang-froid, mais quand il eut tourné les talons : — Vous

voyez, dit-il à lord Charles... Vous voyez qu'il n'y a pas moyen de reculer?

— J'ai bien peur que vous n'ayez raison, répartit l'autre. Il est clair que de telles paroles demandent explication... Seulement vous ne devez aller sur le pré qu'en vertu d'une provocation directe, et il est possible qu'elle ne vous soit pas adressée...

— Arrive ce qui pourra, reprit Austin avec un soulagement manifeste; depuis deux jours, je menais l'existence d'un galérien. A présent que l'affaire se dessine, je me retrouve moi-même... D'ici à dix minutes, le tort fait à ma réputation sera complètement réparé... Attendez-moi là, je suis à vous dans l'instant...

Lord Charles, resté seul pendant que son ami vaquait à quelques soins de toilette, plongea sa tête dans ses mains et se mit à réfléchir profondément. Réfléchir n'est pas le mot : il pria. Et ce n'était pas la lumière qu'il demandait au ciel, c'était le pardon. Il venait en effet de prendre une résolution décisive, qui était d'empêcher à tout prix la rencontre projetée. Il voulait, dût-il lui en coûter la vie, arracher Austin, sa félicité présente, son magnifique avenir, à un impitoyable bourreau. Ces dévouemens extraordinaires, apanage exclusif de la première jeunesse, sont difficiles à expliquer; mais on les voit se produire, sous mille formes diverses, à tous les degrés de l'échelle sociale. Et s'ils ont leur raison d'être pour le pauvre diable qui se laisse condamner à dix ans de fers plutôt que de révéler le nom d'un complice, ils doivent se concevoir mieux encore quand il s'agit d'un noble enthousiaste comme lord Charles. Austin, au retour, le trouva moins gai qu'il ne l'eût voulu et lui en fit un reproche amical. — Déloyal ami, lui disait-il, à quoi sert de prendre cette mine effarée?... Je ne suis pas mort, que je sache.. Est-ce ainsi que vous relevez mon courage?... Au surplus, je comprends ce qui se passe en vous, car j'aurais quelque peine à sourire, si je devais, d'ici à vingt-quatre heures, vous servir de second.

Il allèrent au club, où, par voie préliminaire, Austin manifesta devant un groupe nombreux l'intention formelle de « laver la tête » au capitaine Hertford, et cela dans le plus bref délai. Jusqu'à nouvel ordre, on ne pouvait lui rien demander de plus. Lord Charles, se dérobant à petit bruit, alla frapper, dans Pall Mall, à la porte du capitaine. Ce dernier était parti dans la matinée; mais on l'attendait le soir même.

Le lendemain, lord Charles, levé plus tôt que de coutume, s'habilla longuement et avec un soin minutieux; puis, à travers un dédale de corridors et d'escaliers intérieurs, il monta jusqu'à la *nursery*, où son arrivée fut saluée par les cris joyeux de trois ou quatre bambins éparpillés sur les tapis comme autant de pommes vermeilles. L'un d'eux, qu'on allait plonger dans une baignoire, s'é-

chappa tout nu pour courir au-devant de son « grand frère, » et ensuite, voyant la porte entr'ouverte, profita de l'occasion pour gagner le corridor, où un laquais galonné lui barra fort heureusement le passage. Pendant qu'on était à sa poursuite, les autres petits espiègles, à qui donnait beau jeu l'absence momentanée de leurs gardiennes, se hâtèrent de « baigner » une magnifique poupée qui resta du coup hors de service. Lord Charles, souriant tristement à leurs ébats tumultueux, les embrassa l'un après l'autre. Son frère George était à Eton, et leur aîné à tous, lord Wargrave, voyageait en Italie. Il ne lui restait donc plus qu'à prendre congé de son père et de sa mère.

Le duc venait d'acheter à l'un de ses collègues de la pairie une jument pur sang de la plus rare beauté. Cette emplette le comblait de joie; il ne pouvait ce matin-là ni penser à autre chose, ni parler d'autre chose. Lord Charles, selon lui, aurait dû fausser compagnie à la chambre des communes pour aller secrètement à Esham vérifier par lui-même les qualités hors ligne de cet animal remarquable. Quant à la duchesse, elle était encore dans son cabinet de toilette, et par conséquent inabordable. A la voix de son fils, elle se montra cependant et le pria de cueillir dans les serres un beau bouquet de camélias pour « la petite fiancée d'Elliot. » Lord Charles, venu simplement, disait-il, pour lui souhaiter le bonjour, n'osa pas l'embrasser en la quittant.

Il demanda aux domestiques où était son frère Edward, et il lui fut répondu que « sa seigneurie venait de partir pour l'église. » Somme toute, cela valait mieux. En quittant la maison de son père, cette résidence bien ordonnée où les affections de famille, les traditions d'honneur, la renommée d'autrefois, la discipline, la dignité actuelles, formaient en quelque sorte une atmosphère spéciale, — et cela pour s'aller commettre avec un misérable bravache méprisé de tous les honnêtes gens, — il se demanda malgré lui ce que cette maison pourrait être le lendemain, à la même heure,... et cette pensée lui serra le cœur, mais ne le fit pas reculer.

Dans cette demeure patriarcale, les serviteurs prenaient rang immédiatement après les enfans. Tous ou presque tous provenaient des domaines héréditaires; à tous l'intervention protectrice de lord Charles imposait quelque bon et reconnaissant souvenir. Il était adoré d'eux, et attachait un certain prix à leur dévouement affectueux. Ne nous étonnons pas s'il voulut, avant de partir, échanger quelques paroles bienveillantes avec ceux que le hasard plaça sur son chemin; il fit même le tour des écuries, passant en revue chaque stalle et caressant de la voix ou du geste ses animaux favoris. Puis il retourna chez le capitaine Hertford.

Celui-ci, revenu la veille au soir, était sorti le matin de très

bonne heure. Il ne restait plus qu'à rejoindre Austin et à ne pas le perdre de vue pendant le reste du jour; mais Austin était sorti, lui aussi, et son domestique ne put indiquer où on le trouverait. Lord Charles alla déjeuner au club dans un état de vive impatience... Qu'arriverait-il si ces deux hommes venaient à se rencontrer? Peut-être même se cherchaient-ils. Quelques-unes de ses connaissances vinrent lui parler. « Le *corn-bill* passerait sans doute ce soir-là... On prévoyait une discussion orageuse, de nouvelles passes d'armes oratoires; mais le *bill* serait lu très certainement. » C'était là, jusqu'à nouvel ordre, le moindre souci de lord Charles.

Où était Austin cependant? Rentré la veille chez lui et fort tard, il avait appris avec un chagrin véritable la disparition de son cher Robin, de ce beau chien d'Écosse que lui avait donné miss Cecil. Le matin, à peine éveillé, il envoya savoir à Wilton-Crescent si Robin, compagnon assidu de ses fréquentes visites, n'aurait pas pris sur lui d'y aller tout seul. La réponse, donnée en l'absence d'Eleanor par un domestique maladroit et inavisé, fut « que le chien n'avait pas été vu, et que sa maîtresse était sortie. » — Au fait, se dit Austin en se frappant le front, j'aurais dû songer que nous sommes aujourd'hui le quinze du mois, le jour du mystérieux pèlerinage auquel on ne manque jamais... — Si quelqu'un lui eût annoncé, au moment où il mit le pied dans la rue, qu'il allait se jeter sur les pas d'Eleanor, ce quelqu'un-là très certainement se fût mal trouvé de sa prescience; il n'en est pas moins vrai que machinalement, et sous l'influence d'une sorte d'agitation fiévreuse, il se dirigea vers le quartier où s'élève la prison de Millbank. Il y avait bien alors dans ces parages un de ces personnages équivoques dont l'apparente mission est de faire retrouver les objets perdus, mais qui sont au fond pour une bonne moitié dans la perte de ces mêmes objets. Le métier de celui-ci, métier vulgarisé depuis lors, consistait à faire disparaître les animaux d'une certaine valeur pour les rendre ensuite, moyennant prime, à leurs propriétaires désolés. Était-ce bien chez lui qu'allait Austin? Peut-être le croyait-il et de bonne foi; mais nous ne pouvons nous dissimuler que, d'après certains mots recueillis çà et là dans les conversations d'Eleanor, il savait aussi, à n'en pouvoir douter, qu'elle prenait la même direction chaque mois, quand revenait son « jour de pénitence. » Ceci dit, nous laisserons à de plus pénétrants le soin de décider quelles pensées le poussaient, peut-être à son insu, le long de Belgrave-Road et vers Wauxhall-Bridge. Il y a là tout un quartier, au sud-est de Belgrave-Square, qui était encore, à l'époque dont nous parlons, et malgré le voisinage presque immédiat des rues aristocratiques, un des plus mal habités, un des plus immondes qu'on pût rencontrer à Londres. Austin hésitait à se plonger dans ce dédale de maisons lézardées et

de ruisseaux fangeux, lorsqu'il vit déboucher à l'angle d'une de ces ruelles étroites qui descendent vers la rivière, lancé après une poule effarouchée, le chien même dont il était en peine, Robin en personne, plus triomphant et plus folâtre que jamais, puis, avant qu'il fût remis de sa surprise, Eleanor. Elle donnait le bras au capitaine Hertford et lui parlait avec une certaine animation... Eleanor, son Eleanor, fiancée à lui par le plus solennel des sermens, auprès de cet homme qui s'était promis de le tuer!... Eleanor partageant avec ce coupe-jarret, cet assassin, un secret honteux sans doute, dont il n'avait pu obtenir la confiance!... Ah! désormais plus de doutes, plus d'hésitations, plus de scrupules!... Ils étaient, cet homme ou lui, de trop en ce monde... Ainsi du moins pensait-il, et pour penser autrement il avait besoin d'une leçon sévère.

Inutile au surplus de les suivre. Il savait où retrouver Hertford le soir même. Revenu chez lui tout à loisir, il y reçut bientôt la visite de lord Charles, dans le sein duquel il épancha ses colères, et qui se porta vainement garant envers lui de l'inaltérable loyauté d'Eleanor. La journée fut longue; elle passa cependant. Vers cinq heures et demie, par un accord tacite, ils se rendirent ensemble à Westminster, lord Charles pour prendre son siège aux communes, Austin pour se frayer à grand'peine l'accès des galeries publiques. La suite des événemens était livrée au hasard; voici comment le hasard en disposa.

Le capitaine Hertford et lord Charles cherchaient avidement, nous le savons, l'occasion d'un choc quelconque; mais ce dernier vers dix heures, se rappelant que son père devait quitter la chambre des lords pour se rendre à je ne sais quelle fête, voulut tenter de le revoir encore. Il jeta cependant les yeux du côté d'Austin, qu'il aperçut solidement encadré dans la vivante muraille des spectateurs de la galerie; le capitaine Hertford, plus sombre que de coutume, siégeait à son banc, du côté opposé : on pouvait donc, sans aucun risque, disposer de cinq ou six minutes. Austin vit son ami se lever et sortir; il vit le capitaine Hertford se lever à son tour et le suivre sans perdre un instant. Aussitôt, se faisant jour à coups de coude, il se précipita lui-même hors de la galerie. Une fois descendu, et quand le vent froid de la nuit, passant sur ses tempes fiévreuses, lui eut rendu la perception nette de ce qui se passait, il se trouva parmi les groupes inquiets et remuans que l'importance des débats avait appelés autour de la chambre, et qui spéculaient en sourdine sur le résultat probable du vote. Un *policeman* auquel il s'adressa pour savoir si le capitaine Hertford s'était montré de ce côté porta poliment la main à son chapeau, et lui désigna du doigt l'entrée de la chambre des lords. C'était, dans le temps dont nous parlons, un misérable couloir bordé à droite par une palissade en planches, à

gauche par je ne sais quelle construction provisoire grossièrement charpentée. Austin s'y jeta d'un pas rapide; mais un bruit de voix montées au diapason de la querelle l'avertit qu'il était déjà trop tard. Un groupe de trois personnes lui barra le passage : c'était d'abord un des pairs qu'il connaissait d'aspect et de nom, puis lord Charles Barty, adossé à la palissade dont nous venons de parler; le capitaine Hertford se tenait debout en face de lord Charles. Il avait la parole au moment où Austin arriva sur le théâtre de l'altercation. — Vous avez entendu, mylord? disait-il... J'ai donné à monsieur le démenti le plus formel.

— Vous savez aussi, lord Sayton, reprit lord Charles, que, me trouvant à votre bras et voyant cet homme marcher sur nos talons, je lui ai dit, sans aucune provocation de sa part, que je le tenais pour un misérable drôle... Je suppose que cela suffit, à moins que nous ne voulions nous injurier et nous battre comme deux croche-teurs.

— La querelle m'appartient, dit Austin, encore tout haletant de sa course précipitée.

— Je serais assez de cet avis, observa lord Sayton; mais vous arrivez un peu tard.

— J'attends ce soir votre second, reprit lord Charles, s'adressant à Hertford... Veuillez l'envoyer à Elliot; je ne rentrerai pas chez moi.

XIII.

Arrivé chez Austin, lord Charles se mit au lit sans se trop faire prier. Son ami veilla pour attendre le témoin du capitaine. C'était un officier de l'armée des Indes, un certain major Jackson, célèbre chasseur de tigres, *shikaree* de premier ordre, avec qui Austin était assez familier. — Voyez-vous, lui demanda-t-il dès l'abord, une manière quelconque d'arranger les choses?

— A mon grand regret, je n'en vois aucune. Insultés publiquement une première fois, nous n'avons pas cru devoir relever l'injure. En se réitérant, elle s'aggrave, et nous devons exiger aujourd'hui des excuses publiques.

— Vous n'espérez certainement pas les obtenir, répondit Austin; mais voici ce que je compte faire... Barty est couché là-haut, et demain matin, avant qu'il ne s'éveille, j'irai proposer à Hertford d'échanger une ou deux balles avec moi.

— Ceci a été prévu, répartit aussitôt le major Jackson, car nous connaissons la noblesse de votre caractère; mais vous n'obtiendrez aucune satisfaction de ce genre... Avant toutes choses, il nous faut les excuses de lord Charles Barty; à défaut de ses excuses, le plaisir de le voir face à face; à défaut de ce plaisir...

— Ah! Jackson, taisez-vous!... et que Dieu nous vienne en aide!

— *Amen!* dit l'autre, et laissez-moi faire!... Vous ne vous êtes jamais trouvé à pareille fête... Peut-être n'avez-vous pas de pistolets?

— Non vraiment.

— Je m'en doutais... Les miens sont à votre service... Et je vous dirai tout bas qu'ils ne valent rien... Peut-être nous tireront-ils d'affaire... Vous êtes-vous occupé de vos passeports?

— Nous n'en avons point.

— L'étourderie est un peu forte; heureusement nous sommes à même d'y pourvoir. Prévenu hier de ce qui pourrait arriver, j'en ai pris un pour M. Jones père et ses trois fils... M. Jones, c'est le capitaine... Si l'un de ses « enfans » est indisposé, nous trouverons un prétexte à sa maladie. Hertford, vu sa réputation en ces matières, prétend déployer toute espèce de chevalerie... Moyennant ce passeport de famille et l'usage qui doit en être fait, c'est à nous de régler la question de temps et de lieu... Voulez-vous sept heures et demie?... Voulez-vous le petit bois de sapins sur la colline d'Hampstead?... L'affaire a déjà fait quelque bruit, et il faut se presser, si nous ne voulons être empêchés... En cas d'obstacle, et pour peu qu'il y eût de notre faute, la réputation de votre ami serait compromise de la manière la plus grave...

Ceci ne pouvait se nier. Tout fut donc réglé comme l'avait voulu le major, et Austin, après s'être assuré d'un cabriolet pour le lendemain cinq heures, revint s'asseoir au chevet du lit où son ami dormait d'un sommeil profond. Il y passa le reste de la nuit, songéant avec stupeur à ce qui venait de se passer et à la position critique où il se trouvait. Quelle que fût l'issue de l'affaire engagée, il voyait sa réputation compromise, son honneur flétri, et cette pensée le rendait fou. Un autre, son ami intime, allait s'exposer à sa place dans une querelle qui, en définitive, était sienne. Averti par les menaces réciproques des deux antagonistes, le monde avait l'œil ouvert. Il s'attendait à voir combattre Austin et le capitaine; or le monde allait apprendre qu'Austin avait laissé prendre les devans à lord Charles, exposant ainsi aux balles de l'un des meilleurs tireurs d'Angleterre un ami dont le dévouement héroïque devait ajouter encore au scandale d'une pareille substitution. Sans doute, si lord Charles n'était que blessé, le fût-il grièvement, la situation ne serait pas absolument sans remède. Il pourrait faire appeler le vainqueur, il pourrait se battre à son tour, et il y était bien décidé; mais alors même, si lord Charles avait péri, pourrait-il jamais marcher tête haute?... Il se promit bien dans tous les cas de ne pas laisser renouveler le feu, dût-il se jeter au-devant de la seconde balle.

La nuit s'achevait; l'aube pointait derrière les vitres, les oiseaux se mirent à gazouiller : que n'aurait pas donné le malheureux jeune homme pour se laisser aller au sommeil, qui l'envahissait malgré lui? Mais à quoi bon? ne fallait-il pas, dans une demi-heure, qu'ils fussent debout l'un et l'autre? Et il regarda son ami, qui dormait toujours. Il dormait d'un sommeil d'enfant, le visage tourné du côté d'Austin. Un de ses bras nus pendait hors du lit; l'autre, replié sous la tête du dormeur, disparaissait à moitié sous les boucles de ses cheveux bruns. Il souriait, il balbutiait quelques paroles joyeuses. Austin se souvint que bien des fois, à Eton, il l'avait ainsi arraché à des rêves d'écolier pour le conduire, soit au bain, soit à quelque promenade dans les bois. Et maintenant il fallait l'éveiller encore; mais où cette fois le mènerait-il?

Cependant il le fallait; l'aiguille sur le cadran bondissait de minute en minute. Aucun retard n'était plus permis. N'importe : toucher à ce sommeil sacré, porter la main sur cette victime, cela était au-dessus des forces d'Austin. Un phénomène bizarre de sa mémoire lui fournit l'expédient que réclamait la situation. Il se souvint d'avoir lu, dans je ne sais quel vulgaire traité de *sport*, que les par-rains des boxeurs, le jour du combat, pour leur épargner toute inutile secousse, évitent de les réveiller directement : ils se contentent d'ouvrir la fenêtre, et au bout de peu d'instans la fraîcheur de la brise matinale suffit pour que ces pauvres diables reviennent sans autre provocation au sentiment de l'existence. Ainsi fit Austin, et lord Charles effectivement, après s'être une ou deux fois retourné dans son lit, se dressa tout à coup sur son séant. Son premier regard, dirigé vers son ami, s'anima d'un affectueux sourire; mais ce sourire ne dura guère : il fut remplacé, à mesure que la connaissance lui revenait, par une expression de physionomie où perçaient une anxiété contrainte, une horreur mal dissimulée. Austin eût préféré toutes les malédictions du monde à ce témoignage de muette angoisse.

Ils étaient pourtant en retard, et durent partir en toute hâte, ce qui fut une circonstance atténuante. On remit le déjeuner au retour. Les adversaires s'étant chargés d'amener un médecin, il ne s'agissait plus que de pousser vivement le cheval. Austin tenait les rênes; ils parlèrent fort peu, et de sujets tout à fait indifférens. Lord Charles se tourna une seule fois vers l'arrière du *cab*, où le groom était assis, pour commander qu'on lui amenât, à un moment donné de l'après-midi, dans un endroit qu'il désignait, son trotteur favori. Le groom fit respectueusement observer que « sa grâce (le duc), ayant un de ses chevaux de selle chez le vétérinaire, emprunterait peut-être le *hack* de sa seigneurie, » sur quoi « sa seigneurie »

s'impacienta quelque peu, et, s'adressant à Austin, se plaignit des emprunts perpétuels qu'on faisait à son écurie.

Décidément ils étaient en retard. En arrivant sur la lande, ils virent, groupés derrière un *dog-cart*, leurs adversaires qui les attendaient, ainsi que le médecin. — « Dépêchons-nous, Elliot ! » dit le major Jackson à Austin, et les préparatifs en effet furent lestement menés. Les deux antagonistes, séparés par une distance de douze pas et placés dos à dos, reçurent leurs pistolets de la main des témoins. C'était au major à donner le signal. Austin et lui s'écartèrent. — « Êtes-vous prêts, messieurs ? » demanda-t-il, puis immédiatement il commanda le feu. Tous deux se retournèrent par un seul et même mouvement. Charles Barty ne connaissait pas l'arme imparfaite dont il se servait ; le coup releva d'un demi *yard* au bas mot. Le capitaine Hertford, mieux au courant, il est permis de le croire, visa tout à son aise et ne fit feu qu'après deux secondes écoulées. Lord Charles bondit à un pied du sol, puis, retombant sur ses talons, qui laissèrent leur double empreinte sur le gazon trempé de rosée, il fut lancé en avant, et une fois étendu sur le côté gauche, demeura complètement immobile.

Il était déjà mort quand Austin accourut près de lui. En retournant, pour l'exposer au jour, cette tête pesante, il y constata un dernier, un fugitif vestige de la vie qui s'éteignait. Deux nerfs, au-dessous de la paupière inférieure, gardèrent encore pendant une demi-seconde leur contractilité frémissante, puis ils s'arrêtèrent, et tout fut dit.

Austin se trouvait pour la première fois en face de la mort. Sur cette belle tête qu'il tenait à deux mains, sur ces yeux ouverts qui ne le voyaient plus, il attachait un regard effaré où le doute et l'horreur s'exprimaient en même temps. Hertford et son témoin étaient penchés à côté de lui. — Tout s'est passé selon les règles, disait le premier... Je pars maintenant pour la France... Jackson, ce tueur de tigres, pleurait à chaudes larmes. — Pourquoi, balbutiait-il, me suis-je mêlé de cette affaire ? jamais, non jamais, je ne m'en consolerais... Austin, lui, ne disait rien. Appuyé sur un genou près du cadavre, tenant toujours à deux mains la tête de son ami, le malheureux sentait son cœur dans une espèce d'étau et comme palpitant sous la serre d'un aigle. Il finit par comprendre qu'on le pressait de partir. — Non, répondit-il, je resterai où je suis... Sur de nouvelles instances, il releva la tête et répéta les mêmes paroles, accompagnées d'un regard dont le capitaine Hertford n'avait pas perdu mémoire depuis cette journée où ils étaient partis ensemble de Tyn-y-Rhraiadr. — J'ai fait mon devoir, dit le capitaine, et maintenant, Jackson, nous n'avons plus qu'à décamper au plus vite... A quelques instans de là, le major, revenant sur ses pas,

crut devoir insister de plus belle. — Venez, Elliot, venez, disait-il. Songez aux suites d'une pareille affaire... Nous avons un passeport; profitez-en!

— Non, répondit encore Austin, je ne bougerai pas d'ici.

— C'est insensé!... Vous n'avez plus la tête à vous! repartit l'autre.

— Je le sais fort bien... Laissez-moi!...

Le major s'éloigna de nouveau, quoique à regret.

Puis ce fut le tour du groom, qui appartenait, nous l'avons dit, à lord Charles. Il posa la main sur l'épaule d'Austin. — Monsieur Elliot, disait-il, mylord serait-il blessé?

— Il est mort! répondit Austin en le regardant au visage.

Cet homme s'agenouilla, dénoua la cravate de son maître et glissa la main sous la chemise entre-bâillée, pour voir si le cœur ne battait plus, après quoi, par un singulier instinct, il ferma ces yeux ternis qui ne devaient plus se rouvrir. — Maintenant, ajouta-t-il, que faut-il faire?

Question bien simple, bien naturelle, mais à laquelle Austin ne trouva pas de réponse. Le problème à résoudre était l'enlèvement de ce cadavre, sans trop de scandale, avant qu'une foule indiscreète n'eût été appelée sur le lieu du désastre. Deux *policemen* intervinrent fort à propos. Austin ne leur dissimula rien et se constitua volontairement leur prisonnier. Il obtint en revanche, d'un inspecteur qui arriva presque aussitôt, que le groom restât libre, et pût aller porter la fatale nouvelle aux parens du mort. Quant à lui, suivant à pied la charrette de boulanger sur laquelle on emportait le cadavre, — ce cadavre dont les jambes, pendant au dehors, balayaient presque la terre, — il arriva ainsi jusqu'au bureau de police. Tout le reste de son existence lui apparaissait en ce moment comme un vain mirage, une illusion chimérique, et pour la première fois, à l'âge de vingt-trois ans, il prenait la réalité corps à corps. La réalité, c'était ce cortège ignominieux, ces gens de police, cette charrette vulgaire, ces voleurs de bas étage, ces prostituées à côté desquelles il lui fallut s'asseoir et attendre son tour. Il écouta machinalement l'instruction sommaire d'un ou deux délits sans importance. On interrogeait entre autres la femme d'un ramoneur, à peu près assommée par son brutal mari. La tête encore enveloppée de bandages et pouvant à peine se tenir debout, cette misérable créature, livrée, on le voyait, à tous les excès de l'ivrognerie, essayait de revenir sur ses premières dépositions, et, pour sauver l'espèce de brute auquel le sort l'avait unie, entassait mensonges sur mensonges avec un entêtement héroïque, malgré les menaces du magistrat, qui allait, disait-il, la faire arrêter comme faux témoin. Austin se comparait à elle, à ce rebut des cabarets, à cette

abjecte hargène, et relativement se trouvait petit. — Elle mourrait, se disait-il, pour cet abominable vaurien, tandis que moi,... moi, grand Dieu!...

Son tour arriva. On exigea de lui deux cautions de cinq cents livres sterling. Une douzaine au moins des amis de son père accoururent pour offrir ces garanties pécuniaires, et Austin, devenu libre, put s'occuper aussitôt des préparatifs de son départ. Prévoyant une condamnation, qui était, à vrai dire, inévitable, il enjoignit à son avocat de rédiger un acte qui transférerait tous ses biens à Eleanor (1), acte qu'il promit de revenir signer en temps utile. Pour le cas où il succomberait avant d'être condamné, il dressa un testament sommaire par lequel il laissait tous ses biens à la même personne, la priant de compenser, sur le produit du legs, le dommage subi par les personnes qui avaient bien voulu lui servir de caution. Son domestique, chargé de veiller sur Robin, eut ordre de le conduire chez miss Hilton, si quelque malheur arrivait. Cet homme, effrayé, demandait en pleurant à son maître la permission de l'accompagner. Austin, très pâle, mais très résolu, la lui refusa formellement.

XIV.

Ce fut un voyage bizarre, une course haletante, une chasse effrénée, — d'abord à Calais, où le capitaine Hertford n'était point, où il n'avait jamais paru, puis à Boulogne, où trois jours furent perdus en quêtes inutiles. De Boulogne, Austin revint à Douvres et de là courut à Brighton, d'où le capitaine avait pu s'embarquer soit pour Dieppe, soit pour le Havre. Réduit à opter entre ces deux hypothèses, il se décida pour la première, et prit passage à bord du *Venezuela*, que les flots cléments ont englouti, je l'espère, car jamais plus odieux *steamer* n'a fait la traversée de la Manche. A Dieppe, mêmes résultats ou plutôt même absence de résultats; mais au moment de quitter la partie, Austin rencontra un de ses camarades d'université qui, par grand hasard, lui fournit le renseignement dont il avait besoin. — Vous avez tort, lui dit ce jeune homme, de prendre si fort à cœur les bruits qu'on a fait courir sur votre compte; nous vous connaissons trop bien, moi et beaucoup d'autres, pour vous soupçonner d'avoir mis en avant, comme champion de votre

(1) Ceci demande explication : les propriétés que le duelliste possède au moment de la condamnation demeurent dévolues à la couronne. Il est douteux, au surplus, que la transmission de biens souscrite au profit d'un tiers par un prévenu sous caution (*under bail*) puisse être regardée comme valide. Cette question n'est pas résolue dans le remarquable article que M. Samuel Warren, l'avocat romancier, écrivait il y a plusieurs années dans le *Blackwood* à propos de l'affaire entre lord Cardigan et le capitaine Tuckett, article qui renferme un exposé complet des mesures législatives adoptées en Angleterre contre le duel.

querelle, ce pauvre don Quichotte si malencontreux... Quant au capitaine, il est désolé... Un de mes cousins qui s'est trouvé avec lui sur le bateau d'Anvers...

Austin n'en écouta pas davantage. Sous les fenêtres de l'hôtel chauffait un paquebot prêt à partir. Il y arriva pour ainsi dire au dernier coup de cloche. Le lendemain, il était à Brighton, à Londres dans l'après-midi, et le soir même il se rembarquait pour Anvers, où il arriva vingt-quatre heures plus tard. Au bureau de police de cette ville, on put enfin lui donner des nouvelles d'Hertford, sur la piste duquel il allait s'acharner comme un limier altéré de sang. Le capitaine et le major, arrivés avec fort peu de bagages, avaient pris leurs billets pour Aix-la-Chapelle. Une fois là, sur le territoire prussien, Austin trouva la police beaucoup moins communicative; mais un obligeant personnage, anciennement en relations avec son père, voulut bien s'entremettre sans savoir au juste de quoi il s'agissait, et on finit par découvrir que les deux voyageurs étaient repartis pour Cologne, où aboutissait à cette époque l'extrémité des chemins de fer allemands. A Cologne, un valet de place infiniment officieux se chargea de découvrir le capitaine Hertford et le signala bientôt dans un des hôtels de Deutz. Austin s'y rendit sans retard; mais ce fut pour y trouver un vieux colonel de l'armée des Indes, — Hanford était son nom, — qu'il déranger inutilement de son dîner. Au sortir de l'hôtel, complètement découragé, las de la vie, le jeune homme s'assit sur le quai du Rhin, et ne traversa que plus tard le pont de bateaux pour rentrer dans la ville endormie à l'ombre de sa vaste cathédrale.

Aux renseignemens qui lui faisaient défaut, il suppléa tant bien que mal par les calculs de son esprit. Sachant que le capitaine avait la passion du jeu, il se dit qu'on le trouverait sans nul doute dans un de ces établissemens dont la prospérité repose sur le fonctionnement régulier de la roulette et du *trente et quarante*; mais son inexpérience était si grande qu'il dut recourir au fils de l'aubergiste pour se faire indiquer une institution de ce genre. Après Aix-la-Chapelle, sur la route suivie généralement par les touristes, c'est à Ems, dans le duché de Nassau, que les joueurs s'arrêtent d'ordinaire. Austin s'enquit de l'itinéraire à suivre pour s'y rendre, et partit pour Coblenz, dévoré de mortelles inquiétudes. Il risquait en effet sa dernière chance. Dans une quinzaine expirait le délai qui lui était laissé pour dégager ses cautions, et moins que jamais il se voyait en passe de retrouver son antagoniste fugitif, moins que jamais il pouvait compter sur une rencontre qui devait seule lui fournir le moyen de se réhabiliter aux yeux de tous. Cette pensée le bourrelait et enlevait toute espèce d'attrait aux spectacles qu'il avait sous les yeux. Les charmans paysages qui bordent le Rhin à partir de

Bonn lui parurent absolument insipides malgré l'enthousiasme d'un jeune poète américain, décidé à les lui faire admirer. Après une nuit passée à l'hôtel du *Géant* (*Riese-hof*), il traversa, cahoté dans un fiacre, la jolie vallée qu'arrose la Lahn, tandis que la brume matinale remontait lentement vers les hauteurs boisées qui l'enveloppent de toutes parts. Il trouva les « sources » envahies par une foule de buveurs groupés autour du *Kesselbrunnen*, du *Kranchen*, du *Furstenbrunnen*. Un individu le heurta par hasard dans cette cohue, et lui adressa aussitôt des excuses polies. C'était un Tyrolien dont le costume pittoresque et la haute taille frappèrent notre jeune voyageur, qui fut pris du désir de continuer leur conversation, commencée en français sous de si favorables auspices. Peu à peu il découvrit que son interlocuteur, nonobstant sa remarquable prestance et sa mise d'opéra, n'était qu'un marchand de curiosités indigènes. — N'auriez-vous pas une tête de chamois? lui demanda-t-il après avoir fait emplette de deux ou trois bagatelles insignifiantes.

— Pas pour le moment, répondit l'autre; mais mon frère cadet, dont l'étalage est ici près, pourra vous en offrir plusieurs à choisir...

Devant l'étalage du « frère cadet, » Austin reconnut le capitaine Hertford, qui marchandait une paire de gants.

Pris à court et ne sachant que décider immédiatement, il se tourna vers son guide, et par un geste expressif lui recommanda le silence. Le Tyrolien comprit, salua, et s'en retourna dans sa stalle. Le capitaine Hertford, ses gants achetés, remonta dans la grande salle du Kurhaus évidemment avec l'intention d'aller prendre les eaux. Déjà il portait à ses lèvres le verre de cristal rouge quand Austin, arrivé derrière lui, dit simplement de sa voix la plus calme : — Capitaine Hertford, j'ai à vous parler.

Il était brave, le capitaine; mais il ne méconnut pas cet organe vibrant et se retourna plus pâle que la mort. A l'aspect du visage d'Austin, de ce front chargé d'orages, de ce regard éperdu, le verre qu'il tenait tomba de sa main et s'éparpilla sur les dalles en mille fragmens qu'on eût pu prendre pour autant de rubis. — Vous savez, je crois, ce que j'attends de vous, lui dit Austin.

— Serait-ce encore un duel? demanda le capitaine Hertford à voix basse; il y a méprise bien certainement... Cette dernière rencontre a eu des suites assez terribles... Est-ce bien un duel que vous voulez?

— Précisément... Il me serait pénible d'avoir à le répéter.

— Soit... Et que le sang versé retombe sur votre tête!... Nous sommes, Jackson et moi, logés à l'hôtel d'Angleterre... C'est là que nous attendrons votre témoin...

Mais Austin ne savait à qui s'adresser, et dut recourir au major Jackson, qui le présenta lui-même à un touriste français, arbitre

émérite en ces matières. La rencontre fut convenue pour le soir même, près d'un petit village appelé Dausenau. Les impressions d'Austin, pendant qu'il traversait par cette belle soirée de juin, au fond d'une étroite vallée, les vertes prairies qu'on trouve sur la gauche de ce village gothique, participaient malgré lui du charme paisible qu'offrait le riant paysage, traversé d'eaux babillardes, empourpré de lueurs roses, perdu par endroits sous le feuillage, ailleurs révélé par de brusques éclaircies. L'amertume de son désespoir s'en trouvait atténuée; ses pensées vindicatives s'apaisaient; l'espèce de rage folle qui le tourmentait naguère à l'idée de son honneur flétri, de son avenir ruiné, avait fait place à un immense besoin de repos, — ce repos dût-il être celui de la tombe. Dix minutes après, face à face avec son ennemi mortel, il goûtait, pour la première fois depuis la mort de son meilleur ami, un calme parfait, une sérénité absolue, un bien-être intime que les circonstances rendaient vraiment singulier... On se l'expliquera peut-être bientôt.

Le capitaine Hertford tira le premier. Austin entendit la balle siffler à deux pouces de sa tête. Jusqu'alors il avait tenu son adversaire en joue; mais en ce moment, fidèle à une résolution qu'il avait prise, à un serment solennel qu'il s'était fait le soir même du jour fatal où lord Charles avait succombé, il se détourna et fit feu dans la direction d'un rocher qui pointait sous le taillis à la droite des combattans. Le capitaine insista pour une nouvelle épreuve, et dans la discussion soulevée à ce sujet on put s'assurer qu'il n'était pas tout à fait de sang-froid. Les vins du Rhin portent quelquefois à la tête malgré leurs dehors inoffensifs. Devant ses instances réitérées, les témoins, bien à regret, se crurent obligés de fléchir. Austin, cette fois comme l'autre, tira évidemment de côté. Par un bonheur singulier, la balle de son adversaire ne fit que lui effleurer la jambe. L'affaire devait nécessairement en rester là. Tel fut le premier et le dernier duel de notre jeune héros, bien décidé à se faire sauter la cervelle plutôt que de souiller ses mains du sang d'un homme.

XV.

Quand Austin, de retour à Londres, reparut chez son *attorney* trois jours avant l'expiration du délai fixé par la loi, ce fut dans l'étude une stupéfaction générale. Le moins étonné de tous n'était pas l'*attorney* lui-même, qui se mit presque à genoux devant son client pour l'engager à repartir au plus vite. — Mille livres sterling ne sont rien auprès de la condamnation qui vous attend et que je regarde comme infaillible, lui disait-il, grossissant à dessein le danger. Je ne crois pas que la peine capitale soit prononcée contre vous malgré le déchaînement de l'opinion et la disposition des juges

à user de rigueur; mais en l'abaissant d'un degré nous trouvons la transportation à vie, au-dessous la transportation pour vingt et un ans, au-dessous encore la transportation pour quatorze ans... Vous êtes jeune sans doute, mais quatorze ans sont bien longs, et Boulogne en revanche est bien près... Vous pourriez être à Boulogne demain matin.

— Votre conseil serait bon, repartit Austin, si je n'étais aussi dégoûté de moi-même et de la vie, aussi fermement décidé à expier le mal que j'ai fait... Savez-vous bien que, pour obéir aux lois chimériques du point d'honneur, je suis allé sur le continent provoquer une nouvelle rencontre, autant vaut dire commettre un nouveau crime?... Je ne voulais pas, Dieu m'en est témoin, m'exposer à tuer mon adversaire; mais, s'il m'eût tué, lui, n'étais-je pas responsable de sa mauvaise action?... Tenez, il faut en finir, il faut aligner mes comptes avec tout le monde... J'ai violé la loi, c'est une dette à payer, et je m'acquitte...

— Voyez miss Hilton, reprit l'*attorney* à bout d'argumens; elle vous persuadera peut-être mieux que moi.

— Je ne dois pas, je n'ose pas, je ne veux pas la voir, répondit Austin... C'est elle, avec ses façons mystérieuses, qui est l'origine de tout le mal... Si elle veut son pardon, qu'elle vienne me le demander dans mon cachot... Le prisonnier verra ce qu'il peut faire pour elle...

Austin, en parlant ainsi, anticipait déjà sur cette scène pathétique. Il voyait Eleanor courbée sous ses reproches, honteuse de sa trahison, effrayée du désastre causé par elle. Il l'accablait de sa miséricorde, et repoussait fièrement l'idée de donner suite à l'engagement mutuel qui les liait. Il avait le cœur trop haut pour unir ses destins compromis au brillant avenir de l'opulente héritière. C'est ainsi qu'il lui parlerait, après quoi ils se sépareraient pour jamais.

Ce plan si dramatique péchait par la base. Il fallait, pour le réaliser, qu'Eleanor vînt tomber aux pieds du prisonnier, et c'est justement ce qu'elle ne fit pas. S'il part de là pour l'accuser de perfidie, le lecteur porte sur elle un jugement téméraire, et c'est bien évidemment notre faute : nous ne la lui avons pas fait connaître telle qu'elle était.

L'*attorney* ne s'était pas trompé sur l'issue de l'épreuve judiciaire que son client avait voulu affronter. Les esprits étaient montés, l'opinion publique reprochait à Austin d'avoir laissé lord Charles Barty s'exposer à sa place. On faisait peser sur lui la responsabilité de cette mort précoce que l'illustration du nom, la naissante popularité du personnage rendaient encore plus tragique. Vainement les jurés furent-ils sommés de n'écouter que leur conscience, de ne céder à aucune pression extérieure. Cette recommandation, toujours

inutile, ne contre-balança nullement dans leur esprit l'influence des mauvais bruits qui circulaient sur le compte d'Austin. Non-seulement le duel était avéré, non-seulement les jurés pouvaient se retrancher sur l'aveu même du coupable; la preuve en outre semblait acquise qu'il ne s'était pas conduit honorablement, et ceci dispensait de toute indulgence. Le *verdict* fut donc aussi sévère qu'il pouvait l'être. Le juge, moins facile à égarer, jeta sur le banc du jury un regard passablement dédaigneux alors que, lié par son devoir, il allait prononcer l'arrêt de condamnation. — Il ignorait, disait-il avec cette solennité traditionnelle que revêt chez nos voisins l'éloquence de la magistrature assise, — il ignorait par suite de quels insondables desseins le Tout-Puissant avait voulu frapper l'accusé au début d'une carrière qui promettait tant de bonnes et utiles œuvres, tant de nobles et glorieux succès. Éclairé par les lumières de l'expérience, il croyait pouvoir rappeler à ce jeune homme que les châtimens du ciel sont souvent des bénédictions déguisées... Je n'ajouterai rien, continua-t-il d'une voix émue, aux remords dont je vous sais pénétré. Je voudrais au contraire pouvoir en alléger le fardeau... C'est à regret que je vais prononcer contre vous une sentence qui, vous le savez, dans un pays comme le nôtre, en vertu de cette rigidité morale qui fait notre orgueil, vous retranche de la vie politique et sociale. Sur votre existence jusqu'ici revêtue de tant d'éclat, un nuage passe aujourd'hui dont elle ne sera plus affranchie, si ce n'est à l'heure de la transformation suprême. Le jury a fait ce qu'il regardait comme son devoir. A moi de remplir le mien, si pénible qu'il puisse me paraître.... Et alors, mitigeant la peine autant qu'il le pouvait sans porter un périlleux défi au ressentiment populaire, il prononça l'arrêt qui condamnant Austin à un an de prison le frappait en même temps d'une irrévocable déchéance.

Le malheureux avait eu beau se raidir d'avance contre les émotions de cet instant décisif, il sentit le cœur lui manquer, et, pris tout à coup d'une soif ardente, demanda, aussitôt après être sorti du banc des accusés, un grand verre d'eau qui rafraîchit à peine un moment ses lèvres arides; puis, heureusement pour sa raison, il tomba presque immédiatement dans une sorte d'atonie morale qui ne lui laissait plus l'intelligence bien nette de sa situation. Ses sens fonctionnaient à peu près seuls et ne transmettaient à son esprit que des perceptions incomplètes. Il se prit à rire d'un rire idiot en apercevant parmi les témoins appelés pour l'affaire qu'on allait juger une pauvre femme, évidemment sous l'influence du *gin*, laquelle était chaussée de deux brodequins, l'un en peau jaune, l'autre en peau noire, et tous deux du même pied. Cette incongruité de costume lui semblait éminemment comique.

Parmi les prisonniers que la curiosité attira sur son passage au

moment où il traversait les préaux de Millbank, il vit un adolescent encore imberbe dont le regard lui entra dans la poitrine comme un fer aigu. — Eh quoi! se disait-il, *elle* ici!.. Eleanor sous ce déguisement!.. — Puis il s'arrêta stupéfait devant cette énormité de son imagination en délire. — Ah! se disait-il, c'en est trop!.. Ma raison se perd... Si je ne parviens à maîtriser ces chimères, je demeure atteint et convaincu de folie...

Cette crainte fut bien près de se réaliser, car dès le lendemain la fièvre le prit, et pendant près de trois mois, de juin à septembre 1846, il n'eut que par intervalles la pleine conscience de sa situation. Alors lui revenaient, comme un glas funèbre, ces terribles paroles du juge qui lui présageaient « sa mort politique et sociale; » alors aussi une grande amertume et une cruelle déception, en songeant qu'il n'avait pas entendu parler d'Eleanor.

Il s'enquit un jour de Robin. Un des porte-clés lui rappela qu'il avait donné l'ordre de le conduire chez miss Hilton le lendemain même de sa condamnation. — Eh bien? demanda Austin avec une ardente curiosité.

— Miss Hilton venait de partir pour le continent, elle et toute sa maison.

— Ah! s'écria le prisonnier, plus déconcerté qu'il ne le voulait paraître... Et qu'a-t-on fait de mon chien?

— Les réglemens de la prison défendaient de l'admettre ici, et le pauvre animal se morfondait aux portes de l'établissement, lorsqu'un jeune Écossais, un montagnard des *highlands*, étant venu à passer dans la rue, l'a reconnu pour être à vous, et nous a déclaré qu'il s'en chargeait provisoirement. La pauvre bête affamée a suivi cet homme sans trop de façons; nous avons d'ailleurs le nom et l'adresse du personnage.

Ce nom était familier à Austin. Gil Macdonald, bien que simple berger de son état, lui avait jadis servi de guide, et comptait parmi ses meilleurs amis de Ronaldsay. Il lui manda aussitôt de le venir voir en compagnie de Robin, et l'un des premiers services qu'il réclama de son amitié fut de porter lui-même à Cheshire-House une lettre adressée à lord Edward Barty. « Je sais, mylord, lui disait-il, qu'entre nous toute liaison est devenue impossible. Je sais que mon souvenir, mon nom même, doivent vous être odieux. Veuillez cependant écouter ce que j'ai à vous mander — dans un intérêt qui n'est pas le mien. Vous étiez l'ami d'Eleanor Hilton : elle est partie et partie sans protecteur. Sa tante l'a conduite en pays étranger, pour la mettre mieux à la merci de l'homme qui a causé toutes nos infortunes. A vous, qui tant de fois, agenouillé près d'elle, confondues vos prières avec les siennes, je demande de lui venir en aide...

Edward, Edward, vous que j'ose encore aimer malgré tout, si vous laissez s'accomplir sans obstacle une pareille abomination, j'aurais pour vous la même haine, le même mépris que vous devez maintenant éprouver pour moi. »

Ce touchant appel n'obtint aucune réponse, et cela par une bonne raison, c'est que jamais il ne passa sous les yeux de celui à qui on l'avait adressé; mais lord Edward ne l'avait pas attendu pour courir sur les traces d'Eleanor : il était avec elle à Ems, paralysant par sa seule présence une bonne partie des machinations de la tante Maria... Celle-ci, dont le désordre mental s'aggravait de jour en jour, n'avait plus les mêmes facultés à mettre au service de ses mauvais desseins, et ne rencontrait plus d'ailleurs chez le complice de son ambition rapace la même résolution, la même bonne volonté que jadis. Cependant elle persistait, comme par routine, dans cette aversion qu'Austin lui avait inspirée, et à tout événement, en prévision de quelque rivalité future, elle s'était arrangée pour supprimer une correspondance qui lui portait ombrage. Grâce à la connivence d'une rusée soubrette qu'elle dominait par l'espoir d'une libéralité testamentaire à chaque instant révocable, elle empêchait l'arrivée ou le départ de toute lettre suspecte. Quant à son autorité de tante, elle la maintenait, comme jadis, par un mélange de violence et d'astuce auquel la timide et patiente Eleanor ne savait opposer qu'une résistance purement inerte.

Austin ignorait absolument tout cela. Le rigoureux silence qu'on observait à son égard lui parut le résultat d'une condamnation sans appel. Il s'en étonnait peut-être, mais peut-être aussi la trouvait-il à un certain point méritée. Du reste, il s'affermissait chaque jour dans la conviction que l'honneur ne lui permettait pas de songer à devenir le mari d'Eleanor. Quand bien même il pourrait oublier la déception mystérieuse dont elle l'avait rendu victime, il n'avait plus ni position sociale ni même une patrie à lui offrir, car l'idée de rester en Angleterre à l'expiration de sa captivité lui inspirait une répugnance invincible. Sa déchéance lui serait plus pénible que partout ailleurs dans ce pays où il avait rêvé, presque touché du doigt une destinée de premier ordre... Aussi songeait-il à partir pour le Canada. Les démarches tentées après sa condamnation par les amis de son père lui avaient valu remise complète de la confiscation dont il était légalement passible. Avec ce qui lui restait de fortune, mille ou douze cents livres sterling de rente, il irait tenter, sur cette terre encore à demi vierge, une de ces entreprises agricoles qui n'absorbent pas toujours en vain l'existence d'un homme de talent, et qui d'ailleurs, son caractère étant donné, devait l'exposer à moins de tentations, lui promettait moins de re-

vers que la carrière politique à laquelle il avait un moment aspiré. Gil Macdonald était associé à ce nouveau plan, et avec eux devait aussi s'embarquer le jeune prisonnier dont la physionomie et le regard avaient si vivement frappé le fiancé d'Eleanor dès le premier jour de son entrée à Millbank. C'était un être singulier dont les manières habituellement distinguées contrastaient avec ses antécédens fâcheux et la situation qu'ils lui avaient faite, d'ailleurs plein de mystères et de contradictions, fécond en détours subtils, en réponses évasives, mais possédant aux yeux d'Austin, outre tous les droits de l'infortune, le charme de cette ressemblance à laquelle il ne voulait plus s'arrêter depuis qu'elle avait failli compromettre sa raison.

S'appelait-il Goatley, comme il le prétendait, ou Charlton, comme l'assuraient quelques-uns des prisonniers? Était-il à bon droit inscrit sous le nom de Browning sur les registres de Millbank? C'est ce qu'Austin dut renoncer à savoir, tant il y avait de réticences capricieuses, de mensonges inconciliables, dans les dires de cet être dégradé qu'il s'agissait de ramener peu à peu, et dont la guérison morale devait être, parmi les expiations d'Austin, la plus efficace en même temps que la plus difficile.

XVI.

Un nouveau lien s'établit entre ces deux prisonniers le jour où, une révolte éclatant parmi leurs compagnons de captivité, ils prirent tous deux le parti de l'ordre, et dans le moment le plus critique, sauvèrent d'une mort imminente le directeur du pénitencier. La récompense ne se fit pas attendre longtemps. Huit jours après cet incident remarquable, un ordre ministériel leur apportait remise absolue du restant de leur peine, et contre toute attente ils se trouvaient libres à la même heure, au même moment. Goatley-Charlton-Browning (choisissez le nom qu'il vous plaira) osa à peine compter sur les bonnes paroles qu'Austin lui avait parfois adressées, et ce fut avec une certaine réserve qu'il vint prendre congé de lui; mais son erreur ne dura guère. L'établissement au Canada était plus que jamais un projet arrêté. Plus que jamais, Austin s'entêtait à poursuivre son travail de réhabilitation, et par conséquent il était loin de renoncer à sa mission charitable. Seulement il craignait fort que le nouveau converti ne vint à lui échapper, et le surveillait d'un œil jaloux tout en se livrant avec Gil aux préparatifs de leur pacifique croisade.

Ils en étaient là quand il reçut, quelques jours après sa sortie de prison, un billet dont l'écriture, le pli et le parfum lui donnèrent

une sorte de vertige. « Cher Austin, lui mandait Eleanor, arrivée d'avant-hier seulement, j'ai envoyé James s'informer de vous. On lui a dit que vous étiez libre. Tout ceci doit-il continuer? Sommes-nous condamnés à ne nous revoir jamais? » — « Chère Eleanor, répondit Austin sans se donner le temps de réfléchir sur une décision qu'il avait prise après l'avoir longtemps mûrie, il est impossible, tout bien considéré, que je me retrouve jamais devant vous ou devant Edward Barty. D'ici à peu de jours doit sonner l'heure de notre séparation finale. N'en augmentons pas l'amertume par une inutile entrevue. »

Les termes de cette réponse annonçaient un parti bien pris, une résolution définitivement arrêtée, et néanmoins, si on avait scruté dans ce qu'elles avaient de plus intime les pensées d'Austin Elliot, peut-être eût-on découvert avec quelque surprise qu'il espérait, — espérer est trop dire sans doute, — qu'il pressentait vaguement une réponse malgré le soin qu'il avait pris de la rendre sinon impossible, du moins bien délicate et bien difficile. La réponse n'arriva point, lord Edward s'étant formellement opposé à ce qu'Eleanor s'abaissât jusque-là. — Trop de concessions ont déjà été faites à cet implacable orgueil! s'était-il écrié avec une noble colère, et, puisqu'après avoir si longtemps gardé le silence, quand nos lettres allaient le chercher au fond de sa prison, il le rompt aujourd'hui par un refus aussi blessant, laissons-lui le soin, laissons-lui l'honneur de réparer lui-même sa conduite insensée!... — Raisonement et conclusion plausibles, mais qui reposaient par malheur sur une fausse donnée. — Jamais Austin n'avait reçu les lettres dont parlait lord Edward, et il en avait écrit au moins une bien essentielle, bien significative, laquelle était restée sans réponse. Aussi prit-il pour une abdication définitive de son amitié le silence qui de nouveau se faisait autour de lui, et les préparatifs de l'expédition canadienne recommencèrent avec plus d'activité que jamais.

Le jour du départ étant déjà fixé, les machines et outils de toute espèce qu'Austin avait achetés à profusion allaient être envoyés à bord. Gil Macdonald et Goatley s'employaient sans relâche du matin au soir à tous les détails que comporte un embarquement de cet ordre, quand ce dernier demanda tout à coup la permission de disposer d'une demi-journée. Il avait, prétendait-il, à prendre congé d'un parent. Ce parent, qui lui tombait du ciel tout à fait à l'improviste, semblait, à vrai dire, quelque peu mythologique, et Austin n'était pas précisément payé pour prendre au pied de la lettre les assertions de son fantasque néophyte. Il supposa donc que le rendez-vous de Goatley avait pu être convenu avec quelqu'un de ses anciens compagnons, quelqu'un de ces bohémiens dont le contact

corrupteur l'avait perdu jadis, et il se promit de contrôler, sans en faire semblant, la mystérieuse entrevue du lendemain.

Le prétendu Goatley quitta vers midi le navire dont les trois passagers futurs surveillaient l'aménagement, pour se rendre, comme il l'avait du reste annoncé, dans une *public-house* de Commercial-Road. Austin, escorté de son fidèle Robin, prit la même direction une demi-heure plus tard, et, après s'être assuré, en interrogeant l'hôtesse du *Taureau-noir*, que son jeune protégé se trouvait en conférence avec une personne qu'il disait être de sa famille, demanda un cabinet où il pût attendre, en compagnie d'un pot d'ale et d'un biscuit, la fin de cet entretien suspect. Comme il s'engageait dans les étroits couloirs du premier étage, sur lequel ouvraient les diverses chambres, Robin, s'arrêtant tout à coup devant l'une des portes, se prit à gémir, le nez collé contre terre, et à gratter assez rudement cet huis fragile. Son maître, qui crut deviner le motif de cette indiscrete manœuvre, le prit par le collier pour l'obliger à passer outre; mais Robin, décidé à n'en pas démordre, se dégagera par une secousse énergique, et d'un brusque élan, d'un robuste coup d'épaule, ouvrit la porte en question. Austin, accouru pour le reprendre et l'emmener, ne put s'empêcher de jeter un regard curieux dans le cabinet. C'était une misérable pièce à peine meublée; mais sur le canapé de crin noir, au-dessous de l'inévitable portrait de la reine, il aperçut, à côté de Goatley et la main doucement posée sur sa tête, Eleanor Hilton en personne.

Ceci constituait pour lui la révélation la plus complète. Ébloui par le trait de lumière qui, dissipant si brusquement les ténèbres du passé, jetait sur l'avenir des clartés encore indéçises, il s'élança tout palpitant aux genoux de sa fiancée. — Pourrez-vous jamais me pardonner mes soupçons?... Pourrez-vous oublier combien je fus injuste? s'écriait-il en paroles entrecoupées.

XVII.

Pourquoi insister longuement sur des explications que chacun devine? Robert Hilton, — on l'a reconnu sous le nom de Goatley, — cédant aux instances pressantes de sa sœur, raconta lui-même à Austin (en supprimant, il est vrai, quelques détails), l'histoire de son prétendu suicide. Serré de près par Hertford, il avait voulu le dérouter en faisant répandre à Namur le bruit de sa mort, bruit auquel le capitaine s'était hâté d'ajouter foi, « n'ayant aucun intérêt, disait Robert, à me traîner sur le banc des assises. » Ces dernières paroles eussent peut-être demandé un commentaire; mais le frère d'Eleanor s'expliquait volontiers à la façon des oracles antiques. Nous en sommes donc réduits à conjecturer que le capitaine

était peut-être complice du faux pratiqué au détriment de lord Mewstone, à moins qu'il n'y eût entre lui et Robert Hilton, — connivence tout aussi coupable, — un contrat d'assurance réciproque contre les pertes au jeu; mais ceci n'a jamais pu être tiré au clair, par la raison que le jeune libéré, outre la duplicité qui était un des instincts de sa nature, n'avait déjà plus la pleine possession de ses facultés intellectuelles. Une affection cérébrale qui l'emporta quelques mois plus tard exerçait déjà chez lui des ravages funestes.

Le compte rendu d'Eleanor était beaucoup plus satisfaisant. Selon elle, le capitaine Hertford, à peine rentré en Angleterre, lui avait apporté la nouvelle du tragique événement dont Namur venait d'être le théâtre. La tante Maria le présentait d'ailleurs comme un ami de vieille date. Depuis cette époque (l'été de 1844) jusqu'au mois d'octobre 1845, elle l'avait reçu fréquemment. Il vint lui dire alors un beau jour que Robert vivait encore, mais qu'il était détenu à Millbank pour délit d'escroquerie, ajoutant qu'il avait tout à craindre de la rancune de lord Mewstone, auquel il fallait, par tous les moyens possibles, dissimuler l'existence de ce malheureux jeune homme. Le capitaine, nous l'avons déjà dit, pouvait avoir d'excellentes raisons pour tenir un pareil langage. Quand elle apprit ces terribles nouvelles, Eleanor résolut de n'épouser Austin que lorsque son frère, tiré des mains de la justice, aurait pu être mis à l'écart, soit qu'on l'expédiât en Amérique ou aux Indes, soit qu'on s'arrangeât pour lui faire, en Angleterre même, une existence ignorée. L'union du jeune ambitieux avec la sœur d'un condamné pour vol aurait en effet porté le coup de mort à ses hautes visées, à ses légitimes espérances. Ce fut donc par tendresse et par égards pour lui qu'elle lui dissimula obstinément ce secret, connu seulement d'elle, de la tante Maria, du vieux James et du capitaine Hertford. Ce dernier, qui lui témoignait de temps en temps une véritable compassion, était quelquefois invité à l'accompagner lorsque, le *quinze* de chaque mois régulièrement, elle allait porter au malheureux condamné le tribut de ses consolations fraternelles. Ainsi s'expliquait l'inopportune rencontre qui, en suscitant chez Austin un terrible élan de jalousie indignée, avait eu de si fatales conséquences.

Quant à la tante Maria, elle était désormais hors d'état de nuire. La violence de son tempérament, développée par les fâcheuses habitudes dont nous avons déjà parlé, s'était manifestée dans plusieurs scènes consécutives qu'elle avait faites, soit en public, soit en particulier, à son ancien *confédéré*, dont l'indifférence, le dégoût, le découragement, semblaient augmenter tous les jours. Privé par une mesure légale de son siège au parlement et trouvant chez Eleanor une résistance passive, mais insurmontable, le capitaine

voyait ses affaires en fort mauvais train. Entre lui et la misère, — la misère absolue, la ruine complète, — il n'y avait plus que l'épaisseur de quelques cartes biseautées. Un soir, au *kursaal* d'Ems, il se trouva placé en face de la tante Maria, qui perdait et perdait encore, tandis qu'il gagnait et gagnait toujours. Plus d'une fois il voulut se lever; mais avec un accent à la fois impérieux et ironique elle le sommait de rester en place. A la fin, complètement exaspérée par les constantes rigueurs du sort, elle se leva soudain et l'accabla des plus cruelles injures qu'un homme ait jamais dû écouter de sang-froid. « Sa commission, il la lui devait, criait-elle; pendant des années entières, il n'avait vécu que de ses dons; il la trahissait maintenant, et pour comble d'ingratitude il la rendait victime de ses tours de passe-passe... » A peine donnons-nous une faible idée de cette virulente apostrophe qui, accompagnée de gestes d'énergumène, mit en fuite les joueurs timides. Les autres déclarèrent à l'unanimité, fidèles échos du capitaine, que « la vieille Anglaise était décidément folle, et qu'il fallait l'expulser sans retard, » ce qui fut fait malgré ses cris et sa résistance.

Le capitaine n'en était pas moins perdu dans l'opinion, et, vu l'état de son esprit, ce coup de massue devait l'achever. Il rentra chez lui, écrivit quelques lignes à son ami Jackson, et se coupa la gorge avec une résolution stoïque, tout à fait digne de l'armée anglo-indienne. Eleanor quitta Ems trois jours après, emmenant avec elle dans une voiture à part la tante Maria, revêtue d'une camisole de force et gardée à vue par deux paysannes robustes. Le bonheur voulut qu'une fois revenue en Angleterre on pût la placer à Esher, dans la villa jadis habitée par M. Hilton, villa transformée récemment en un asile d'aliénés, mais où la malheureuse femme, dupe de ses illusions et de ses souvenirs, se croyait toujours chez elle.

XVIII.

Je voudrais rencontrer un poète assez hardi pour inscrire en tête d'une ode quelconque ce vers sublime : *La pomme de terre a manqué!*... Jamais en moins de mots n'auraient été résumées plus de craintes, d'angoisses et de souffrances. Les Hébrides en général, — l'île de Ronaldsay en particulier, — subirent deux années de suite, en 1845 et 1846, les horreurs de cette disette. Je ne veux pas, après tant d'autres, insister sur de poignans détails; mais Gil Macdonald, moins discret que moi, n'avait rien omis dans les récits qu'il faisait à Austin de la profonde misère qui décimait ses compatriotes et du terrible hiver qu'ils venaient de passer. L'île appartenait à un brave homme; malheureusement « le Mac-Tavish, »

comme on l'appelait, obéré lui-même et sans crédit, demeurait impuissant à conjurer tant de désastres. Après bien des efforts inutiles, il finit par se décourager, et les montagnards de Ronaldsay apprirent un beau matin qu'ils venaient d'être « vendus » à un riche Anglais. Je ne sais pourquoi, passant de bouche en bouche, ce bruit se dénatura peu à peu; mais le fait est que « le riche Anglais » devint tout d'abord un « boutiquier de la Cité, » puis, se détériorant toujours, un « marchand de fromage dans Piccadilly. » Ces vains propos aboutirent à l'arrivée d'un petit yacht à vapeur, — qui n'était plus, hélas! notre cher *Pélican*, — mais qui n'en amenait pas moins dans ces eaux connues le fils de l'ancien inspecteur des « bas-fonds et sables mouvans. »

Le ministre de la paroisse était accouru au-devant du nouveau propriétaire. C'est avec une véritable surprise et une joie sincère qu'il reconnut Austin dans le « marchand de fromage » annoncé. En lui présentant Eleanor, que Gil Macdonald venait de transporter sur la grève, et qui frissonnait sous les plis de son manteau gris, Austin Elliot lui dit simplement : — Voici ma femme, cher monsieur Monroë; nous venons vivre et mourir parmi vous. — Gloire et reconnaissance au Seigneur! répondit le bon ecclésiastique, dont la voix tremblait d'émotion, mon pauvre troupeau désormais ne connaîtra plus la faim!... Notre père a jeté sur nous un regard de clémence.

.

C'est presque toujours au moment où nos récits pourraient porter l'enseignement le plus utile que nous sommes condamnés, par la poétique des temps modernes, à les interrompre brusquement. J'ai pu insister sur les fautes et les souffrances d'Austin Elliot, je l'ai suivi pas à pas dans le domaine des chimères et de l'erreur. Maintenant que, mûri par l'infortune et revenu à des idées plus saines sur le rôle qu'il avait à jouer ici-bas, il accepte humblement, loin de la scène politique, une mission de dévouement et de charité sociale, le moment est venu de lui dire adieu. Raconter tout ce qu'Austin fit de bien avec l'aide d'Eleanor, ce serait nous écarter du cadre de ce récit. Il nous suffira d'indiquer les changements heureux qui transformèrent peu à peu leur domaine insulaire, — de montrer de loin, tranchant sur l'or des bruyères, le vert émeraude des plantations de laryx, — les pentes de la montagne, disputées pied à pied aux ravages des eaux qui les minent, se couvrant de seigles et de luzernes, — la famine bannie, les soucis rongeurs éliminés graduellement, — bref l'argent du vieil Hilton (cet argent acquis par des voies plus ou moins légitimes) devenu, dans des mains plus pures, un instrument de progrès, un trésor de bienfai-

sance, et le désert de Ronaldsay s'épanouissant, grâce à lui, comme la rose sauvage sous les pluies de mai.

Qui a fait tout cela? C'est ce *gentleman*, ce *cockney* de Londres que les pauvres montagnards voyaient arriver jadis avec tant de préjugés et d'appréhensions défavorables. C'est cette petite dame, habituellement vêtue de gris, que nous pourrions vous montrer sur sa terrasse, les pieds dans la rosée, soignant ses fleurs et donnant la main à un beau petit garçon de trois ans. — Allons, Charles, allons au-devant de votre père!... Le voilà qui descend la montagne!... Et Austin arrive, déjà un peu las, quoique la cloche du déjeuner n'ait pas encore tinté, le visage couvert de hâle, le front trempé de sueur, laborieux artisan de toute cette prospérité naissante. On le connaît à présent, on l'honore et on l'aime, ce prétendu « marchand de fromage. » Et lorsque les barques de pêche rentrent au port, si on ne voyait pas à l'extrémité du quai sa belle tête brune, soucieuse et souriante à la fois, il manquerait quelque chose à la joie du retour. Ceci ne vaut-il pas la poignée de main d'un ministre, les complimens d'un adversaire politique, les *cheers* approbatifs d'une fraction de la chambre des communes, toujours tempérées par les murmures du parti contraire?...

Revenant, il y a une dizaine d'années, d'un *tour* aux Hébrides, un de nos amis se rappelait avoir rencontré à Ronaldsay, sur un des contre-forts du Ben-More, un groupe assez pittoresque. — C'était, nous disait-il, une espèce de géant, un montagnard au *kilt* bariolé, face carrée et pensive, qui se reposait appuyé contre un rocher; à côté de lui, recevant en plein, et sans sourciller, sur ses yeux grand ouverts les rayons du soleil levant, un *gentleman* également de haute taille, mais parfaitement aveugle, mis d'ailleurs avec une suprême distinction. A leurs pieds, assis parmi les bruyères dans cette pose de lion que Dante prête à l'un de ses damnés, un chien superbe, quoique déjà vieux, qui, lui aussi, regardait du côté de l'orient. Moins discret, ajoutait-il, je leur aurais demandé de rester ainsi pour les dessiner tout à mon aise. — Si vous aviez obéi à cette inspiration, lui répondis-je, il me semble que j'aurais pu me charger de mettre une légende à votre tableau... Et je ne suppose pas mes lecteurs plus embarrassés que moi. Ils auraient infailliblement reconnu Gil Macdonald, lord Edward Barty et le fidèle Robin.

E.-D. FORGUES.

LES

INDUSTRIES CHIMIQUES

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LE GAZ D'ÉCLAIRAGE.

HISTOIRE ET PROGRÈS DE LA FABRICATION. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

Péclet, *Traité de l'Éclairage*; — Samuel Clegg's, *Practical and mechanical Treatise on the manufacture of Gas*; — Trébuchet, *Recherches sur l'Éclairage de Paris*; — R. D'Hurecourt, *Éclairage au Gaz*, etc., 1827-1863.

Il est peu de grandes cités autour desquelles ne s'élèvent aujourd'hui de vastes ateliers consacrés spécialement à la fabrication du gaz d'éclairage. Nul n'a pu contempler avec indifférence ces usines où s'accomplit, avec tant d'ordre et de régularité, toute une série d'opérations délicates au moyen d'appareils aussi variés qu'ingénieux. Et pourtant sait-on bien quels humbles et difficiles débuts ont précédé l'essor d'une industrie aujourd'hui si active et si puissante? Née de nos jours et presque condamnée en naissant, la fabrication du gaz d'éclairage occupe en 1864 le sixième rang, et vient immédiatement après nos plus productives industries : l'*exploitation de la houille*, la *métallurgie du fer*, la *construction des machines*, la *filature et le tissage*, les *sucreries indigènes et coloniales*. Et ce n'est point seulement en France que cette fabrication a pris un développement si considérable; c'est, à peu d'exceptions près, dans tous les pays de l'Europe, où elle a transformé de la façon la plus heureuse l'aspect nocturne des villes et merveilleusement accru les conditions de bon ordre et de sécurité. Une telle in-

dustrie, d'origine française, mérite assurément qu'on s'occupe à la fois de ses progrès et des applications si diversement intéressantes dont elle est devenue en quelques années le point de départ.

I.

Tant qu'ils ne sont pas entièrement décomposés et réduits aux seuls élémens minéraux, tous les corps organisés d'origine végétale ou animale, les débris même de ces corps, donnent lieu par la calcination au dégagement de gaz et de vapeurs complexes. Les principes constitutifs, — carbone, hydrogène, oxygène et azote, — en formant alors des combinaisons nouvelles, — acides, alcalines ou neutres, — produisent toujours certains composés gazeux de carbone et d'hydrogène, certains gaz carburés qu'on peut regarder comme des sources de lumière artificielle. On les obtient en chauffant jusqu'au rouge, en vases clos, non-seulement les corps organisés, végétaux ou animaux, mais encore les anciens débris de ces corps enfouis au sein de la terre, les tourbes, les lignites, les schistes bitumineux, les différentes houilles dites *grasses*, *flambantes* et *sèches*. Il faut néanmoins faire une exception pour l'antracite, la plus ancienne des houilles, qui, presque uniquement composé de carbone, ne peut par la calcination dégager en quantité sensible ces gaz carburés (1).

C'est en concentrant sa pensée sur l'observation de ces faits déjà introduits dans le domaine de la science qu'un ingénieur des ponts et chaussées, Philippe Lebon, créa vers la fin du dernier siècle la fabrication économique du gaz d'éclairage, obtenu par la décomposition des bois et des houilles. Cette belle invention produisit une vive impression sur le public, lorsque de 1785 à 1800 on la vit réalisée par l'apparition du *thermolampe*. Cet appareil d'une assez grande simplicité de construction, sorte de poêle muni de quelques accessoires, développait en effet à la fois, comme l'indique le nom même, la chaleur et la lumière. Un troisième résultat que ne révélait point la dénomination de *thermolampe*, c'était de produire en même temps soit du charbon de bois, soit de la houille épurée, fournissant un chauffage sans fumée à l'économie domestique. Complète en principe, l'invention fut pratiquée dans des expériences

(1) Tous ces combustibles doivent être considérés comme les débris plus ou moins complètement désorganisés des végétaux et des animaux des anciens âges, depuis les tourbes, qui se forment encore sous nos yeux, jusqu'aux lignites et aux houilles proprement dites. On sait qu'en étudiant les empreintes, parfois très nettes, des plantes intercalées dans les schistes limitant les couches de houille et dans les filets schisteux interposés, les botanistes ont pu reconnaître les familles végétales auxquelles ces plantes appartiennent et reconstituer ainsi une partie de la flore des époques antédiluviennes.

publiques sur plusieurs points de Paris. Lebon avait entrevu tout l'avenir de cette nouvelle industrie et se préparait à l'exploiter en grand. Il avait indiqué la production de l'acide pyroligneux par la distillation du bois, les moyens de purifier le gaz du bois et de la houille, et annoncé la possibilité de le transmettre dans des tubes souterrains jusqu'à de grandes distances, afin d'en disposer pour le chauffage ou pour l'éclairage public et privé. Si l'inventeur a échoué, c'est surtout parce qu'il s'est trop attaché à présenter son appareil comme applicable à la production, dans chaque maison, du gaz éclairant, de la chaleur et du charbon épuré. On a vu depuis lors la même idée fautive se reproduire fréquemment sans plus de succès (1).

Sauf quelques essais de peu d'importance, les choses en étaient restées là, et l'on eût pu croire la question abandonnée, lorsqu'en 1792 une première tentative heureuse fut faite à Londres par Murdoch. Ce ne fut néanmoins que dix ans plus tard, c'est-à-dire vingt-six ans après l'invention primitive, que Murdoch fonda une grande usine pour l'éclairage au gaz des vastes ateliers de construction des machines à vapeur de Watt et Bolton, à Soho, non loin de Birmingham. Les succès, jusque-là contestés, de l'éclairage au gaz en Angleterre fixèrent dès lors l'attention du public français, et le préfet de la Seine s'en occupa un des premiers. Ancien élève de l'École polytechnique, le comte Chabrol de Volvic aimait à s'entourer de savans : Fourier, Poinsoy, Cagniard de Latour, Darcet, étaient ses amis. Cette question de l'éclairage au gaz lui semblait avec raison d'une importance majeure pour les intérêts de la ville de Paris; il la fit donc étudier à fond. Un appareil destiné à l'éclairage de l'hôpital Saint-Louis fut construit par ses ordres en 1812, et il servit aux nombreuses expériences qui, sous la direction d'une commission spéciale, devaient résoudre les principaux problèmes relatifs à la production, à l'épuration, à la distribution du gaz dans Paris, et surtout à l'économie du nouveau système comparativement à l'ancien mode d'éclairage par les lampes à huile (2).

(1) Par la difficulté à peu près insurmontable de surveiller convenablement, à peu de frais, une opération aussi délicate, on serait sans cesse exposé à des explosions ou à des incendies. Il a fallu cependant que, sur l'avis des conseils d'hygiène, l'autorité intervint plus d'une fois dans l'intérêt de la sécurité générale pour empêcher l'installation de ces petits appareils dans l'intérieur des habitations, partout en un mot où le fourneau, les appareils épurateurs et le gazomètre, ne pouvant être suffisamment isolés, deviendraient un danger.

(2) Ce fut à cette occasion que Cagniard de Latour, depuis membre de l'Institut, inventa l'ingénieuse machine à laquelle son nom a été donné. La *cagniardelle* est une transformation de la vis d'Archimède. Le mouvement de rotation s'accomplissant en sens inverse, elle refoule les gaz, au lieu d'élever l'eau. Elle peut servir encore à mesurer le gaz écoulé, lorsque, recevant du gaz lui-même le mouvement de rotation, elle

Cependant vers 1813 Windsor forma une grande compagnie pour l'éclairage par le gaz de la ville de Londres, et bientôt la fabrication prit en Angleterre, si l'on peut s'exprimer ainsi, son aplomb manufacturier. Les choses avaient marché moins vite chez nous, et cette industrie n'offrait que des avantages douteux, lorsqu'en 1820 le gouvernement fit établir, sous la direction de Pauwels, une usine destinée à l'éclairage du palais du Luxembourg, dans une ancienne église dépendante autrefois du séminaire Saint-Louis et située près de la rue d'Enfer, derrière la fontaine de Médicis. Cette usine introduisit l'emploi du gaz dans le théâtre de l'Odéon. Ce fut le premier exemple de ce mode d'éclairage dans un théâtre. L'usine dite du Luxembourg, après avoir fonctionné régulièrement pendant douze ans, fut supprimée en 1833. Peu de temps après, le même ingénieur manufacturier Pauwels, gérant de la Compagnie française, fonda deux grandes usines, l'une à Vaugirard, l'autre faubourg Poissonnière, à Paris; MM. Manby et Wilson, directeurs de la Compagnie anglaise, en élevaient une à la barrière de Courcelles. Cinq autres établissemens importans furent ensuite formés par autant d'associations sous les noms suivans : Compagnie parisienne, Compagnie royale, Compagnie Lacarrière, Compagnie de l'Ouest, Compagnie Payn. Depuis 1850, toutes ces vastes usines ont été réunies en une seule et puissante administration générale, la Compagnie parisienne. Disposant d'immenses moyens d'action, affranchie d'ailleurs des entraves que rencontraient les établissemens rivaux dans la distribution du gaz sur des périmètres distincts, la Compagnie parisienne a donné à la production un développement rapide en harmonie avec les remarquables progrès du nouveau système d'éclairage dans les divers pays de l'Europe. Bien peu d'industries ont déterminé un pareil mouvement d'inventions (1), et, si l'on passe de l'histoire de nos usines aux travaux qui s'y accomplissent chaque jour, on verra que bien peu d'industries aussi appelaient sous des formes plus diverses et plus délicates le concours de la science.

Un court exposé des lois théoriques qui président aux conditions du développement économique de la lumière artificielle est un préambule indispensable à une étude sur la fabrication du gaz. On doit remarquer tout d'abord qu'au point de vue théorique de la production de la lumière, il n'y a qu'une différence bien légère entre les

transmet par des roues d'engrenage l'indication précise du volume qui la traverse à des aiguilles tournant sur des cadrans gradués : la *cagniardelle* devient alors un *compteur de gaz*.

(1) Depuis 1820, plus de huit cents brevets ont introduit autant de modifications, les unes importantes, les autres éphémères, se succédant à de courts intervalles, dans la construction des fours et des cylindres distillatoires, dans la disposition des appareils et des machines à extraire, conduire, épurer, compter et distribuer le gaz, et dans les moyens d'en accroître la puissance lumineuse.

substances solides (cire, suif, spermacéti, paraffine) et les huiles. En effet, si ces dernières substances sont toujours à l'état fluide dans les lampes, les premières, avant la combustion, se liquéfient à la partie supérieure des bougies ou chandelles allumées. Dans les deux cas, la substance arrive liquide au contact de la mèche. Or, à cet instant, la matière liquéfiée s'infiltré par capillarité entre les fibres textiles, absolument comme la matière oléiforme; elle s'approche également de la flamme, et dès lors, sous l'influence de la forte chaleur qu'elle éprouve, se transforme en gaz et vapeurs qui, en brûlant, développent la flamme lumineuse.

La démonstration expérimentale de ces phénomènes est à la portée de chacun. En effet, si l'on approche une allumette enflammée de la traînée blanchâtre de vapeur globulaire exhalée d'une bougie qu'on vient d'éteindre à l'instant, cette traînée entre aussitôt en combustion à une distance assez grande de la mèche, et rallume la bougie. On voit donc que, dans tous les modes usuels d'éclairage, la flamme est engendrée soit par les gaz et vapeurs formés dans les appareils des usines, soit par de semblables produits gazéiformes que dégage la haute température aux approches des parties de la mèche où s'opère la combustion. En dernière analyse, ces flammes sont toujours le résultat de la combustion des produits gazéiformes; mais comment la flamme devient-elle plus ou moins éclairante dans l'acte de la combustion? A cette question, la réponse est facile, si l'on prend pour base la théorie émise par Humphry Davy, en y ajoutant quelques données plus récemment acquises à la science. Ainsi complétée, cette théorie rend même compte des variations considérables observées entre les quantités de lumière obtenue de la même substance, suivant les circonstances où la combustion a lieu.

Lorsque par exemple ces gaz et vapeurs sont allumés au sortir d'un bec, les parties extérieures de la flamme qu'ils produisent, brûlant au contact de l'air, forment avec l'oxygène atmosphérique des composés gazeux, — la vapeur d'eau et le gaz acide carbonique, — tous deux invisibles, par conséquent dépourvus de pouvoir éclairant; mais dans l'intérieur de la flamme, où l'air n'a pas accès, les choses se passent tout autrement. L'effet seul de la chaleur suffit pour séparer de l'hydrogène, resté à l'état gazéiforme, le carbone ou charbon à l'état solide, en très fines particules, comme une sorte de poussière. Chacune de ces particules solides, immédiatement portée à une haute température, émet des rayons lumineux à la manière de tous les corps solides fortement chauffés. Il en est ainsi des divers objets en poterie ou porcelaine dure dans les fours au moment de la cuisson *au grand feu*, et dont les yeux ne sauraient supporter l'éclatante lumière, si l'on n'en affaiblissait l'intensité par l'interposition d'une lame de verre teinte en bleu. Telle se montre encore une

barre de fer chauffée au *blanc soudant*, et dont la très vive lumière blesse les regards au moment où on la retire du feu de la forge; telles sont enfin les parcelles enflammées étincelantes qui s'échappent de l'acier en combustion dans le gaz oxygène.

Quelle que soit donc la substance, solide, liquide ou gazeuse, communément employée pour l'éclairage, la cause de la lumière ainsi produite est la même, et chacune de ces substances se trouve toujours aussi à l'état de gaz au moment où, par la combustion, elle engendre une flamme. Enfin la lumière artificielle est toujours due à la présence des particules charbonneuses précipitées dans l'intérieur de la flamme. La quantité de lumière émise est donc proportionnée à la quantité de ces particules de charbon qui rayonnent simultanément comme autant d'astéroïdes microscopiques suspendus dans le courant ascensionnel de la flamme éclairante.

Des expériences curieuses, faciles à répéter, offrent une élégante démonstration de cette théorie fondamentale. Que l'on insuffle par exemple dans la flamme d'une bougie un mince courant d'air avec le bec du chalumeau en usage dans les laboratoires, au moment même la flamme perd tout son éclat, parce que le carbone, brûlé simultanément avec l'hydrogène, disparaît sans laisser en suspension ses particules solides éclairantes. Cependant alors la température s'est élevée davantage, car si l'on présente au dard horizontal de la flamme, devenue pâle et bleuâtre, un corps solide réfractaire, il s'échauffera promptement au rouge vif, et deviendra lumineux à son tour. C'est ainsi que l'on a pu produire une éclatante lumière à l'aide d'un courant de gaz *oxy-hydrogène* enflammé projeté sur un globule de chaux. On a même fondé sur cette méthode un éclairage spécial, sans autre matière combustible que le gaz hydrogène obtenu de la décomposition de l'eau par le fer ou le charbon chauffé au rouge. Au-dessus d'un bec alimenté par ce gaz, et dans la flamme isolément dépourvue de pouvoir éclairant, on fixait par un support un léger réseau cylindrique en fil de platine; presque aussitôt ce petit manchon métallique, s'échauffant au rouge clair, développait une lumière brillante, douce et tranquille, mais moins économique en somme que celle du gaz de la houille (1).

Si l'on élevait au-delà des limites ordinaires la température, en activant la combustion par le tirage que peut produire une haute cheminée en verre posée sur un bec de gaz, la flamme aussitôt de-

(1) Rien en définitive n'est plus facile que de constater la présence des particules charbonneuses dans une flamme éclairante ordinaire, celle du gaz ou d'une bougie : il suffit de placer un instant au milieu de cette flamme un corps froid, tel par exemple qu'une soucoupe de porcelaine blanche, pour produire aussitôt une large tache noire due au carbone déposé, et dont le corps froid a fait cesser l'incandescence en arrêtant la combustion aux points de contact.

viendrait plus blanche et jetterait un plus vif éclat. La lumière de la flamme peut ainsi être doublée à volume égal; mais comme le volume réel de cette flamme, par la combustion rapide, se trouve amoindri des quatre cinquièmes, il en résulte une perte nette des deux cinquièmes environ de l'intensité lumineuse totale ou de la quantité primitive de lumière. Par une série d'expériences dont les détails ne sauraient trouver place ici, je suis arrivé à cette conclusion, que le maximum de lumière économiquement réalisable correspond à une combustion tellement bien ménagée à l'aide d'un accès d'air convenable et d'une vitesse modérée, qu'une quantité déterminée de gaz donne le plus grand volume possible de flamme, sans toutefois laisser échapper ni gaz, ni carbone non brûlé. Pécelet, le savant et regrettable professeur de physique industrielle à l'École centrale des arts et manufactures, ayant constaté des faits semblables pour l'éclairage avec l'huile brûlée dans des lampes, on a dû considérer comme très générale cette théorie qui peut être encore formulée en ces termes : la quantité de lumière produite par une flamme est proportionnée à la quantité et à la température des particules charbonneuses en suspension dans cette flamme.

Tels sont, pour la production des gaz d'éclairage, les principes indiqués par la science : il faut rechercher encore si, en se conformant à ces principes, on arrive à une production économique. Dans l'état actuel de l'industrie, le moins dispendieux de tous les moyens connus de fabriquer la lumière, c'est en général la distillation de la houille, car on obtient ainsi, outre le gaz, plusieurs produits accessoires longtemps négligés ou au-dessus des besoins de la consommation, mais qui tous aujourd'hui ont un emploi utile, grâce à d'ingénieuses innovations. Il est toutefois des pays où la houille est loin de présenter les mêmes avantages, les contrées par exemple de l'Allemagne et de la Russie où, dans l'état actuel des moyens de transport, les bois résineux fournissent à plus bas prix le charbon, le gaz et le goudron. Il en serait de même sans doute de la Pensylvanie et du Canada, où les sources abondantes d'huile de *petroleum* (1) offrent une matière éclairante d'un usage très économique, soit employée directement dans des lampes spéciales, soit transformée en gaz.

Les espèces de houille propres au développement des gaz éclairants sont assez variées. Dans les usines, on accorde la préférence, comme présentant le plus d'avantages, aux houilles grasses à *longue flamme*, par exemple à celles qui sont connues sous les noms de houilles de Mons et de Commentry et au *cannel-coal* du Lancas-

(1) L'exploitation des huiles minérales provenant des sources de Pensylvanie s'est considérablement développée depuis qu'il en a été question ici même. Elle représente actuellement un commerce annuel d'environ 2 milliards de kilogrammes.

hire. Quant aux houilles grasses dites *maréchaies*, plus fusibles, qui s'agglomèrent dans la combustion et forment voûte sous le vent du soufflet, elles sont surtout employées par les forgerons. On en trouve le type en France à Rive-de-Gier et en Angleterre à Newcastle.

Il ne reste plus aujourd'hui le moindre doute sur les conditions à remplir pour extraire des houilles et du *cannel-coal* le plus grand volume d'un gaz doué du plus fort pouvoir lumineux, ou, en d'autres termes, d'obtenir d'une quantité donnée de houille le maximum de lumière. Il faudrait que dans le vase distillatoire (cornue cylindrique en fonte moulée ou construite en terre à creuset) toutes les parties de la masse de houille fussent simultanément chauffées au rouge cerise clair, correspondant à la température de 1,000 degrés. A cette température, la décomposition, qui s'opère en vase clos, produit le plus grand volume de gaz riches en hydrogène bicarboné et en carbures très volatils; mais en chauffant, — comme on l'a fait jusqu'à ces derniers temps, — les cornues à ce degré, convenable pour les parties de la houille qui touchent les parois du vase distillatoire, on laissait les portions plus centrales, graduellement atteintes par la chaleur, trop longtemps soumises aux températures inférieures qui font passer à la distillation beaucoup plus de vapeurs huileuses et goudroneuses que de gaz riche en carbone. D'un autre côté, on avait à craindre, si l'on portait plus haut la température, de décomposer les vapeurs et gaz éclairans en les forçant ainsi à déposer leur carbone dans la cornue : on savait effectivement par expérience que lorsque le gaz ordinaire d'éclairage passe lentement dans un tube assez long, chauffé au rouge vif, la plus grande partie du carbone, véritable source de la lumière, se dépose sur les parois de ce tube, et il n'arrive à l'autre extrémité que de l'hydrogène privé de carbone, dépourvu par conséquent de pouvoir lumineux. Toutefois, mettant à profit la propriété bien reconnue qu'offrent les cornues en argile, généralement en usage aujourd'hui, de résister mieux à la chaleur que les cylindres en fonte, exclusivement employés naguère, on a essayé dernièrement d'opérer à une température plus élevée (1,200° environ). La distillation dès lors est devenue plus rapide, et cette rapidité même s'est trouvée suffisante pour éviter un trop long contact avec les parois rougies, en conservant ainsi au gaz presque tout son carbone et son pouvoir éclairant. D'ailleurs une brusque distillation régularise la température, grâce aux courans gazéiformes qui traversent la masse demi-fondue; elle produit, en somme, un gaz de meilleure qualité et présente en outre cet avantage, que, la durée totale de chaque opération se trouvant amoindrie, on peut pratiquer une ou deux opérations de plus en vingt-quatre heures dans toutes les cornues de chaque fourneau.

A ce moment même de la fabrication, plusieurs problèmes inté-

ressans restent encore à résoudre. On est, il est vrai, parvenu à rendre l'extraction du coke incandescent, résidu de chaque opération, plus prompte et moins pénible en le faisant tomber directement, au sortir des cornues, dans un sous-sol largement ventilé, où l'on achève de l'éteindre par aspersion au moyen d'un tube flexible terminé par une pomme d'arrosoir. C'est là une amélioration heureuse dans l'intérêt de la santé des ouvriers (1); mais il y a encore des inconvénients à faire disparaître. Après le déchargement des cornues, la haute température qu'elles ont acquise, et qui est utile tout à la fois au succès de l'opération suivante et à l'incinération de la couche interne de charbon, très adhérente aux parois, n'en a pas moins de sérieux inconvénients lorsqu'il faut procéder à un nouveau chargement. En effet, la longueur des grandes cornues à section elliptique dépasse 4 mètres, et chacune d'elles doit recevoir à la fois par les deux extrémités une charge de 200 kilogrammes de houille. Or, malgré la force et l'adresse des ouvriers, il s'écoule quelques minutes avant que le chargement soit complet et que les obturateurs en tôle fermant les deux ouvertures aient pu être solidement fixés. Pendant cette difficile manœuvre, la décomposition de la houille commence, et il se dégage en pure perte un volume considérable de vapeurs fuligineuses et insalubres. En outre la surabondance du dégagement gazeux, continuant après la fermeture des cornues, entraîne beaucoup de goudron et de poussières charbonneuses. Ainsi se produisent dans les premiers tubes de dégagement des obstructions qui déterminent des fuites par tous les joints. On entrevoit bien les moyens d'améliorer cet état de choses, mais il reste à faire sur ce point de sérieuses et importantes études.

Les doubles cornues dont nous venons de décrire le service sont établies au nombre de sept sous une des voûtes de chaque four : chauffées par un seul foyer, elles produisent en quatre heures environ 350 mètres cubes de gaz, ce qui correspond à une production moyenne de 2,100 mètres cubes en 24 heures. Chaque massif de maçonnerie, renfermant 10 fours semblables, peut donc produire

(1) Il y a quelques années encore, j'ai pu voir à l'*usine royale* de la rue Rochechouart les ouvriers des fours, après avoir été exposés à la chaleur rayonnante intense du coke incandescent qu'ils retiraient des cornues, courir, aussitôt leur rude tâche accomplie, encore demi-nus et tout ruisselans de sueur, se courber au-dessus de baquets disposés à cet effet, où un de leurs camarades versait immédiatement sur leur dos un seau d'eau froide. Chose remarquable, la réaction produite par l'extrême chaleur qu'ils venaient d'endurer était telle que l'abondante et froide aspersion ne produisait pas en eux un abaissement de température nuisible à leur santé. Toutefois ce n'est jamais sans quelque danger que l'homme se trouve journellement soumis à de pareilles épreuves, et il est fort heureux que cette manœuvre si pénible soit amenée aujourd'hui à des conditions bien plus supportables.

journallement 21,000 mètres cubes de gaz, alimentant (pour une consommation journalière de 625 litres par bec durant 5 heures) 33,600 becs, donnant chacun une quantité de lumière égale à celle d'une lampe carcel qui brûlerait 42 grammes d'huile par heure ou 210 grammes en 5 heures (1).

Un remarquable perfectionnement appliqué, il y a un an à peine, avec succès semble devoir se généraliser et procurer à la Compagnie parisienne une économie d'un tiers du combustible. Le point de départ de cette heureuse innovation est une pensée émise à peu près simultanément par Ebelmen, enlevé récemment à la science, et par M. Laurens, ingénieur de l'École centrale. M. Siemens a su depuis réaliser cette pensée à l'aide de dispositions spéciales pour le chauffage des fours de verrerie et des usines à gaz : on fait brûler la houille ou le coke avec une quantité d'oxygène inférieure de moitié à celle qu'exigerait la combustion complète. On engage ainsi le charbon dans une combinaison gazeuse, *oxyde de carbone*, combustible elle-même, et donnant à volonté par un nouvel accès d'air atmosphérique une flamme bleue capable de transmettre quatre fois autant de chaleur que la première quantité produite par la formation de l'oxyde de carbone (2). Cette flamme volumineuse, dirigée sous chacune des voûtes, supprime le foyer, qu'on remplace par une huitième cornue ; elle donne un chauffage régulier en enveloppant les huit vases distillatoires. Dès lors les ateliers ne sont plus embarrassés par les amas de combustible ni par le service des foyers anciens, car la production du gaz oxyde de carbone destiné au chauffage a lieu dans des fours spéciaux que l'on établit à une distance variable à volonté de l'atelier de distillation. Cette méthode nouvelle permet le facile emploi des houilles ou cokes de qualité inférieure contenant de fortes proportions de matières terreuses. La disposition des appareils, qu'il nous reste à décrire, n'est d'ailleurs pas changée ; les perfectionnements nouveaux sont indépendans de ce mode particulier de chauffage économique.

Comme autrefois, à chaque extrémité des cornues, un tuyau de fonte vertical, ascendant, puis recourbé en siphon, conduit le gaz vers un *barillet* commun. C'est un gros tube horizontal, en tôle ou en fonte, d'environ 1 mètre de diamètre, d'abord à moitié rempli d'eau, qui, bientôt évaporée, se trouve remplacée par le goudron le moins volatil, entraîné par le courant gazeux et condensé au pas-

(1) Ainsi donc quatre massifs de ces fours fournissent une quantité de gaz qui alimente 134,000 becs ; ceux-ci, dans le cours d'une année, c'est-à-dire pour une moyenne de 5 heures pendant 365 jours, consomment 30,660,000 mètres cubes de gaz.

(2) Telle est aussi la cause de la production des flammes légères, bleuâtres, que chacun a pu remarquer au-dessus du coke incandescent amoncelé sur les grilles des foyers d'appartement.

sage. La plus importante fonction du barillet, outre le premier refroidissement du gaz, consiste à prévenir, par la couche liquide qu'il force le gaz à traverser, toute communication des cornues entre elles, et à isoler ainsi les fuites de gaz et les explosions partielles que la fracture accidentelle d'une cornue pourrait occasionner. Sortant du barillet, le gaz, très chaud encore et impur, est dirigé vers des appareils réfrigérans et épurateurs. Ce sont d'abord des séries de tubes dressés à l'air libre et refroidis à volonté par un courant d'eau, entre lesquels on distribue le gaz, animé d'une vitesse de 2 à 3 mètres par seconde, qu'une pompe aspirante lui imprime (1). Dans cette première circulation, le gaz rencontre une surface refroidissante égale à 10 mètres carrés pour 1,000 mètres cubes. La même pompe refoule successivement le gaz dans de vastes colonnes creuses, hautes de 12 à 15 mètres, remplies de coke en fragmens peu volumineux, où le gaz, par l'effet du refroidissement et des lavages, laisse déposer la plus grande partie du goudron et des sels ammoniacaux (2). Après cette première épuration toute physique, le gaz contient encore des composés ammoniacaux, des hydrocarbures très volatils, du gaz oxyde de carbone et de l'hydrogène sulfuré (acide sulfhydrique, formé de soufre et d'hydrogène et répandant une odeur infecte). Il est alors dirigé par la pression acquise dans deux séries de larges caisses en tôle, munies de trois étages de filtres chargés d'une couche épaisse de sesquioxyde de fer hydraté, au travers desquels il passe successivement.

Durant cette filtration multiple, le gaz sulfhydrique est décomposé : le soufre se dépose à mesure que l'hydrogène s'unit avec une partie de l'oxygène du peroxyde métallique, laissant engagés dans les interstices, outre le soufre éliminé et l'eau produite, inodores tous les deux, des *essences sulfurées* à odeur nauséabonde, enfin quelques composés qui se prêtent à diverses applications. Le gaz, après cette épuration et à la sortie de la deuxième série des filtres à l'oxyde de fer (3), se trouve débarrassé du principal composé infect. On s'en assure en dirigeant pendant quelques minutes un mince filet de ce gaz sur un papier blanc imprégné d'acétate de plomb. Si le gaz est suffisamment pur, le papier reste blanc; lorsque au contraire l'épuration est imparfaite, le papier devient brun, car le soufre

(1) Cette aspiration est tellement bien réglée à l'aide d'un régulateur, que les cornues ne supportent aucune pression sensible à l'intérieur, et l'on évite ainsi les fuites par les joints entre les vases distillatoires et les premiers réfrigérans.

(2) On a depuis peu de temps substitué dans plusieurs usines aux colonnes pleines de coke des colonnes semblables vides munies à l'intérieur de lames de tôle ou *chicanes* entre lesquelles le gaz circule en montant, tandis que l'eau versée en arrosage facilite le dépôt des vapeurs globulaires.

(3) 4 mètres carrés de ces surfaces filtrantes sont nécessaires pour épurer au passage 1,000 mètres cubes du gaz de la houille.

de l'hydrogène sulfuré, s'unissant au plomb de l'acétate, forme un sulfure de plomb noir, opaque (1). Dans ce cas, on doit diriger le gaz vers un dernier filtre épurateur contenant de l'oxyde neuf ou revivifié. Après toutes ces épurations, le gaz, retenant encore des hydrocarbures à odeur forte, est envoyé aux gazomètres, qui continuellement l'emmagasinent pour le répartir jour et nuit dans les tubes de distribution et les becs des ateliers, laboratoires, théâtres, voies publiques et habitations où il sert soit au chauffage soit à l'éclairage. Avant d'indiquer divers perfectionnemens dans la construction des gazomètres, des appareils régulateurs, des compteurs de gaz et des becs usuels, il est une particularité de l'épuration économique du gaz sur laquelle on nous permettra d'entrer dans quelques détails, car elle a un haut intérêt pour les populations agglomérées dans le voisinage des usines. Avec le développement qu'a pris la production du gaz, il y a là une question de salubrité publique d'une véritable gravité.

On vient de voir comment le gaz s'épure en traversant le peroxyde de fer hydraté, mais on comprend sans peine que celui-ci perd graduellement sa propriété désinfectante à mesure qu'il cède de l'oxygène et se réduit à l'état de protoxyde de fer, composé inerte à l'égard de l'hydrogène sulfuré. On parvient dans les usines à lui rendre sensiblement son énergie première en l'exposant pendant quelques heures à l'air atmosphérique, sur les dalles d'un vaste hangar, en couches peu épaisses et dont on renouvelle de temps à autre les surfaces. Dans ces conditions, l'oxygène de l'air, assez promptement absorbé, transforme le protoxyde de fer humide en peroxyde hydraté, prêt à servir de nouveau à l'épuration du gaz. Cette sorte de revivification naturelle est évidemment fort avantageuse pour l'industrie du gaz, mais elle a de graves inconvéniens pour le voisinage : cette matière poreuse, au moment où elle est extraite des caisses d'épuration, se trouve sursaturée d'hydrogène sulfuré et surtout d'huiles empyreumatiques très volatiles, à odeur forte très désagréable ; les courans d'air utiles à la revivification ou pour mieux dire à la réoxydation, emportant la plus grande partie de ces produits infects, volatils ou gazeux, répandent aux alentours, dans la direction des vents, une odeur nauséabonde qui s'ajoute aux émanations des vapeurs pyrogénées sortant des cornues à chaque enfournement successif.

Ces inconvéniens, dès longtemps signalés à la sollicitude de l'autorité administrative, ont fait décider en 1855 la translation hors de

(1) Tel est aussi l'effet qui se produit lorsque des fuites de gaz mal épuré brunissent dans les appartemens les peintures à la céruse (carbonate de plomb) ou donnent à l'argenterie une teinte irisée, brune ou noirâtre, en formant alors un sulfure d'argent, noir comme le sulfure de plomb.

Paris des quatre usines à gaz existant alors dans son enceinte; mais à peine étaient-elles reconstruites sur une plus vaste échelle, dans les conditions qui leur étaient assignées, qu'une autre mesure, ajournée jusqu'alors, a reculé les limites de la capitale jusqu'aux fortifications. Dès lors quatre des six usines à gaz, renfermées dans l'enceinte ainsi agrandie de la ville, ont vu surgir autour d'elles une foule de constructions, dont le nombre augmentera nécessairement de jour en jour avec le développement de la population. D'un autre côté, cette situation s'aggravera encore par l'extension immense de la production. En effet, tandis que dans un intervalle de quatorze années, de 1848 à 1862, la population de Paris, en y comprenant celle du territoire annexé, ne s'était guère accrue que de moitié, la consommation du gaz se trouvait quintuplée (1). En présence d'une semblable progression, il est temps d'aviser, car on peut prévoir que, dans un avenir peu éloigné il n'y aurait pas un seul arrondissement de Paris absolument à l'abri des émanations de ces usines.

Il n'y a que deux moyens pour résoudre complètement cette question : ou transporter les usines à gaz en dehors de la ligne des fortifications et même de la nouvelle banlieue, ou bien détruire dans le sein de chaque usine la cause principale des émanations infectes.

Un exemple qui nous est fourni par l'Angleterre semble indiquer la voie à suivre pour arriver à une solution favorable. On a vu comment la réoxydation à l'air libre des oxydes de fer était actuellement la principale cause des émanations. C'était là également le sujet des plaintes des habitans domiciliés autour d'une grande usine établie presque au centre de la Cité de Londres. En de pareilles occasions, chez nos voisins, on ne s'adresse guère à l'autorité administrative, qui laisse volontiers les parties s'entendre entre elles, et d'ordinaire celles-ci s'arrangent en effet, au moins devant les tribunaux. C'est qu'aussi les Anglais ont généralement l'habitude, assez

(1) En 1848, le nombre total des becs alimentés par les usines qui distribuent le gaz à l'aide de conduites souterraines, en y ajoutant les becs qu'alimente le gaz portatif (transporté dans des cylindres en tôle et réduit au dixième de son volume sous la pression de 10 atmosphères) ne s'élevait encore qu'au chiffre de 87,055. Ce nombre est plus que quintuplé aujourd'hui, et la progression est loin de s'arrêter : on peut s'en convaincre par la comparaison entre deux années consécutives dans Paris, communes annexées comprises.

Années.	Nombre de mètres cubes.	Nombre des becs de la ville.	Nombre des becs des particuliers.
1861.....	84,250,676	20,807	462,875
1860.....	75,518,922	17,538	396,004
Augmentation...	8,731,754	3,269	66,871

On voit que, de 1860 à 1861, l'augmentation du volume consommé dépassait un dixième, et que, la progression continuant ainsi, la fabrication serait doublée avant dix ans.

commode d'ailleurs, d'évaluer en argent les préjudices de toute nature. Telle fut en effet la première solution du litige entre les voisins de l'usine à gaz de la Cité de Londres et la compagnie d'éclairage; mais bientôt les indemnités, en se multipliant, menaçaient d'absorber tous les bénéfices. Devenus plus industriels sous le coup d'une nécessité suprême, les directeurs de l'usine trouvèrent un procédé simple d'affranchir leur entourage des émanations nuisibles tout en se libérant des lourdes indemnités que dans le principe ils avaient dû subir.

Après avoir recueilli ces premiers renseignements en 1850, dans le cours d'une mission en Angleterre, je m'empressai d'aller examiner dans l'usine de la Cité de Londres les dispositions nouvelles qui avaient amené un si heureux résultat. Elles étaient des plus simples. Au lieu de laisser les oxydes ferrugineux exhaler spontanément les gaz et vapeurs à l'air libre, on maintenait ces résidus en vases clos, et l'on faisait succéder à la filtration du gaz, dont l'arrivée était momentanément interrompue, une filtration forcée d'air atmosphérique : celui-ci, en opérant la réoxydation utile, entraînait avec lui les gaz et vapeurs au travers d'un large foyer chargé de coke incandescent. Ces produits infects et combustibles, hydrocarbures et acide sulfhydrique, brûlés à cette haute température par l'excès d'oxygène de l'air qui les avait entraînés, se trouvaient aussitôt transformés en eau, acide carbonique, etc., et aucune odeur sensible ne s'en dégageait. Dès lors le préjudice causé au voisinage disparaissait, et avec lui les lourdes indemnités imposées à la compagnie. Si l'on adoptait chez nous cette méthode, on parviendrait probablement à en rendre l'application plus économique. Il suffirait d'utiliser la chaleur développée dans le foyer désinfectant pour le chauffage des générateurs. On pourrait, après quelques études expérimentales, organiser un système de canalisation amenant à volonté, par des valves faciles à manœuvrer, les courans d'air chargés des produits gazeux et volatils de cette épuration aux divers foyers de l'usine.

II.

Le gaz d'éclairage, une fois produit, commence une autre série de travail : il s'agit de le faire circuler dans les villes et de le distribuer.

Une disposition spéciale, généralement appliquée en France et en Angleterre, est l'installation dans un pavillon isolé d'un double compteur de gaz, interposé entre les derniers épurateurs et les gazomètres. En jetant un coup d'œil sur les indications transmises, à l'aide de roues d'engrenage, par l'arbre horizontal du compteur aux aiguilles de plusieurs cadrans, on connaît à chaque instant le volume

du gaz envoyé en douze ou vingt-quatre heures au gazomètre. Il suffit de comparer ensuite ce volume avec les quantités de houille soumises à la distillation pour s'assurer du rendement normal ou constater les déperditions et y remédier.

De semblables compteurs (également accompagnés d'indication de pression), interposés entre les gazomètres et les larges conduites qui livrent passage au gaz expédié aux consommateurs, permettent de comparer le volume du gaz emmagasiné dans les gazomètres avec celui qu'indiquent les compteurs de sortie, et de s'assurer ainsi qu'aucune déperdition anormale n'a eu lieu, soit à la surface de la cloche du gazomètre, soit par les joints ou fissures des conduites intermédiaires.

Enfin, entre les compteurs de sortie et les divers points d'arrivée du gaz, les fuites se trouvent signalées dès que le volume expédié aux consommateurs dépasse notablement les quantités nécessaires. C'est alors dans le parcours des conduites principales, des embranchemens et des tubes de distribution qu'il faut rechercher les fuites. On les trouve en interceptant par des valves, de proche en proche, la communication, jusqu'à ce que l'on ait rencontré l'intervalle où se manifeste la déperdition.

Quant aux gazomètres eux-mêmes (1), les améliorations principales consistent dans une ingénieuse disposition inventée en France par Pauwels, puis généralement adoptée en Angleterre. Cette modification consiste à maintenir l'immense cloche en tôle par deux longs tubes articulés, l'un introduisant, l'autre évacuant à volonté le gaz, et se prêtant tous deux, comme d'énormes bras flexibles, aux mouvemens tantôt ascendants, tantôt descendans, de ces vastes réservoirs mobiles, à mesure qu'ils s'emplissent ou qu'ils se vident. Les gazomètres ainsi disposés ont été d'année en année construits sur de plus grandes dimensions. Ils ont atteint chez nous un diamètre de 37 mètres et une hauteur de 15 mètres environ; ils contiennent à peu près 15,000 mètres cubes. En Angleterre, ces dimensions se trouvent encore dépassées : j'en ai vu plusieurs ayant 50 mètres de diamètre, 24 mètres de hauteur, chacun d'eux offrant une contenance de 28,000 mètres cubes. En tout cas, les cloches des gazomètres construites d'après ce système ne sont plus équilibrées par des contre-poids : soulevées naturellement par le gaz, qui pèse moitié moins que l'air atmosphérique, on les surcharge une

(1) Ce nom indiquerait, à proprement parler, un appareil mesureur du gaz, tandis que la principale fonction des gazomètres (bien que chacun d'eux porte un simple indicateur du volume renfermé) est de contenir ou d'emmagasiner le gaz. Aussi la dénomination adoptée en Angleterre semble-t-elle préférable, puisque le mot composé *gas-holder* signifie récipient ou réservoir de gaz.

fois pour toutes d'un poids tel que le gaz en reçoive la pression, — variable suivant les différences de niveaux entre l'usine et les points d'arrivée, — suffisante en tous cas pour vaincre les résistances de frottement dans les tubes et les quelques centimètres d'eau que le gaz traverse dans les nombreux compteurs indiquant les volumes dépensés par chaque consommateur. Profitant d'ailleurs de l'excès de pression dont on dispose maintenant à volonté dans toutes les usines depuis l'installation des pompes aspirantes et foulantes mues par des machines à vapeur, on a partout aussi supprimé les contrepoids naguère adaptés aux cloches des gazomètres, et l'on a fait disparaître du même coup les chances d'irrégularité dont les chaînes de suspension et les poulies de renvoi étaient fréquemment la cause.

Nous ne saurions quitter ce sujet sans dire un mot des graves embarras qu'occasionnent parfois aux entreprises d'éclairage au gaz et aux propriétaires du voisinage les citernes des gazomètres. On construit en général ces immenses réservoirs en maçonnerie épaisse, douée d'une résistance proportionnée aux pressions inégalement contre-balancées qu'elles reçoivent de l'eau intérieure, et à l'extérieur de la poussée des terres. Toutefois il arrive souvent que, sous le fond de la citerne, le sol, trop peu résistant sur quelque point, cède à l'énorme charge, et, pour peu qu'il fléchisse, détermine dans la maçonnerie des fissures par lesquelles l'eau s'infiltré dans les terres environnantes. Dès lors se trouve de plus en plus compromise la solidité de la massive construction, qui bientôt exige des réparations difficiles et coûteuses. Parfois, avant que l'on ait pu reconnaître les fuites et procéder aux réparations, le liquide s'échappe de la citerne, gagne les parties déclives des terrains environnans, et s'introduit dans les puits, dont il rend l'eau impropre aux usages ordinaires. En effet, les produits sulfurés, ammoniacaux, et les parties solubles du goudron que ces liquides contiennent toujours, communiquent à l'eau une odeur désagréable et des propriétés dangereuses pour les hommes, les animaux, les plantes, et nuisibles dans les opérations de teinture ou de blanchiment.

Pour échapper à ces graves inconvéniens, MM. Manby et Wilson, en établissant leur première usine près de la barrière de Courcelles, avaient construit, à l'imitation des ingénieurs de Londres, des cuves en fonte destinées à contenir l'eau de leurs gazomètres. Ces cuves, formées de plaques boulonnées et reposant sur des piliers, étaient accessibles de toutes parts; les fuites, très rares, étaient immédiatement reconnues et facilement réparées; mais à cette époque, les dimensions des gazomètres, bien moindres qu'aujourd'hui, permettaient l'emploi de la fonte, ce qui maintenant serait trop dispendieux malgré la réduction considérable qu'ont subie les prix.

Des inconvéniens du même genre, d'autres même plus graves encore, accompagnent l'établissement des conduites souterraines où circule le gaz sous les voies publiques, ainsi que l'installation à demeure des tubes de distribution dans les maisons habitées. Il faut les signaler, avant de décrire les procédés ingénieux employés dans ces dernières années pour s'en garantir presque complètement. A l'époque du premier établissement des conduites à gaz dans Paris, les tuyaux en fonte alors en usage, moulés dans des conditions peu favorables, présentaient souvent quelques fissures inaperçues ou des parois amincies par l'interposition de bulles gazeuses au moment de la coulée. Ces regrettables, exposés dans le sol humide des rues à une oxydation extérieure, rongés intérieurement par quelques produits volatils acides condensés dans le parcours du gaz, ne tardaient guère à laisser fuir les gaz et liquides en telle quantité qu'entre le point de départ des usines et l'arrivée aux tubes de distribution chez les habitans et dans les lanternes de l'éclairage public, la déperdition totale s'élevait par degrés à 15 et jusqu'à 25 pour 100. C'était là non-seulement une cause d'amointrissement considérable des bénéfices pour les compagnies, mais encore une source continuelle d'accidens regrettables. Le gaz échappé des conduites, pénétrant à une assez grande distance, déposait dans les interstices du sol des hydrocarbures volatils, des produits sulfurés et ammoniacaux communiquant aux masses des terres environnantes l'odeur fétide et la teinte brune que tout le monde a pu remarquer chaque fois qu'on ouvre des tranchées dans les rues de Paris. De là encore le dépérissement des arbres exposés à l'action délétère du gaz, qui semblait devoir par degrés atteindre toutes les plantations publiques de la capitale. Plusieurs perfectionnemens nouveaux ont été appliqués avec succès pour mettre un terme à ces déperditions et aux fâcheux résultats qu'elles produisent. Les plus larges conduites en fonte ayant un diamètre d'environ 90 centimètres, plus soigneusement moulées, ont été en outre soumises, avant la réception, à un examen attentif et à des épreuves rigoureuses, qui garantissent une complète imperméabilité sur tous les points. Les joints ont été rendus étanches à l'aide de colliers en fer sous lesquels une couche de plomb a été coulée et fortement refoulée. Puis est venue l'invention remarquable de M. Chameroy, qui a permis de substituer aux anciens tuyaux en fonte, et jusqu'aux dimensions de 80 centimètres de diamètre, des tubes en tôle de fer étamée au plomb sur ses deux faces, rendus extérieurement inoxydables par une couche épaisse de mastic bitumineux incrusté de sable. La longueur de ces conduites, deux ou trois fois plus grande que celle des tuyaux de fonte, a diminué de moitié ou des deux tiers le nombre des joints; ceux-ci sont d'ail-

leurs hermétiquement clos à l'aide d'une vis moulée en alliage solide, terminant un des bouts de chaque tube et s'adaptant à l'écrou qui termine le tube suivant, ce qui permet de comprimer entre eux une torsade de chanvre ainsi rendue imperméable (1). Dès ce moment, les déperditions de gaz ont été réduites des neuf dixièmes, et tous les fâcheux effets de ces fuites ont diminué dans les mêmes proportions. Pour les annuler complètement, on a disposé les conduites principales dans les nouveaux égouts à large section et ventilés, évitant ainsi les infiltrations des gaz et vapeurs dans les terrains sous le sol des voies publiques, tout en ménageant un accès facile près de ces conduites, afin de rechercher les fuites et de les réparer aussitôt qu'elles sont reconnues. Une mesure plus récente promet de mieux garantir encore les racines des arbres contre les infiltrations délétères, en faisant passer les petits tubes de distribution dans des manchons en poterie dont on cimente les joints, et qui, débouchant sous les colonnes supportant les lanternes, font écouler à l'air les produits gazeux des fuites accidentelles. Ces moyens d'assainissement de la terre végétale ont été complétés par un drainage spécial, qui égoutte dans des tubes d'argile les eaux pluviales et entretient sous le sol un renouvellement de l'air très favorable à la respiration des radicelles.

Les déperditions de gaz sous le sol occasionnent quelquefois de graves accidens. Pour reconnaître les fuites, on recourt volontiers au moyen le plus commode, désigné sous le nom de *flambage*; on promène une mèche allumée en contact avec le tube qui amène le gaz aux becs d'éclairage. La moindre fissure suffit pour donner lieu au passage d'un filet gazeux qui s'allume et décèle la fuite. L'ouvrier s'empresse d'éteindre avec un tampon les petits jets de flamme et procède à la réparation. Cette manœuvre facile et rapide n'offrirait aucun danger en plein air, si la fuite était peu considérable, ni même dans les habitations, si par l'ouverture des issues l'air avait pu se renouveler en totalité. Comme il en est le plus souvent ainsi, les ouvriers s'abandonnent d'ordinaire à une fausse sécurité. Malheureusement les choses se passent quelquefois dans d'autres conditions. C'est tantôt la fuite qui, plus abondante qu'on ne le croyait, ou se développant avec une rapidité inattendue au moment de l'inflammation d'essai, fait fondre la soudure du tube, élargit la fissure, et produit une longue flamme qui allume et propage rapidement

(1) Depuis quelque temps, la jonction hermétique a été rendue plus économique et plus facile en préparant une rainure circulaire à l'un des bouts, où s'engage une corde en bourre de chanvre enduite de suif et de plombagine. On introduit cette extrémité dans le renflement du tube suivant, et on la fait pénétrer à coups de maillet frappant sur un mandrin en bois.

l'incendie. D'autres fois la pièce, incomplètement ventilée, contient un mélange détonant ou bien une certaine quantité de gaz (un volume de gaz pour une quantité d'air de sept jusqu'à quatorze volumes). Dans ces conditions, la bougie allumée détermine une inflammation subite dans tout l'espace, et l'énorme volume de vapeur d'eau et de gaz acide carbonique engendrés instantanément à une haute température par la combustion de l'hydrogène carboné fait voler en éclats les vitres et renverse les cloisons. Malgré les avis des conseils d'hygiène publique et les sages prescriptions de l'autorité administrative, on a encore quelquefois à déplorer des explosions de ce genre.

Une autre source de nombreux accidens tenait aux dispositions des tubes de distribution que l'on avait la fâcheuse habitude de faire passer, pour les dissimuler, dans des cavités closes, sous les planchers, à l'intérieur des plafonds ou dans les comptoirs des magasins. Le gaz introduit par quelque fuite dans l'air de ces espaces clos y pouvait former des mélanges détonans que la moindre fissure dans le voisinage d'un bec allumé suffisait à enflammer. Ces chances redoutables n'existent plus depuis que par mesure de sécurité générale on a imposé aux *appareilleurs* (1) l'obligation de poser tous les tubes de distribution apparens, c'est-à-dire à la surface des murs et des plafonds, même dans les plus somptueuses demeures; cette utile prescription ne nuit en rien à l'élégance des appartemens ou des divers établissemens publics, car nos architectes-décorateurs ont su y trouver des motifs d'ornementation en répétant les formes saillantes des tubes à l'aide de tringles pleines, peintes ou dorées, symétriquement disposées de la même manière.

En plusieurs occasions, on est parvenu à découvrir l'origine singulière de larges fuites qui ont déterminé des explosions accidentelles à l'intérieur des habitations. Le premier exemple de ce genre a été observé à Paris après une explosion de gaz qui avait renversé toute la devanture vitrée d'une des étroites boutiques installées provisoirement rue Vivienne contre une muraille remplacée aujourd'hui par les constructions neuves et l'une des grilles de la Bibliothèque impériale. En retirant sous les décombres et les débris du parquet le tube en plomb distributeur de gaz, on reconnut, non sans quelque étonnement, qu'une ouverture latérale, large d'un centimètre environ, y était pratiquée. Dès lors l'explication de l'accident était toute simple, car le passage du gaz par ce trou avait dû, un instant avant l'arrivée de l'allumeur, produire le mélange explosif qui avait

(1) Nom donné aux entrepreneurs qui se chargent d'établir les appareils de distribution du gaz dans les habitations.

renversé tout le vitrage ; mais la cause de l'ouverture du tube n'était pas aussi facile à trouver. La première pensée fut que ce large trou avait été fait à dessein dans une intention criminelle, et sans doute, disait-on, à l'aide d'une forte râpe en acier comme les plombiers en emploient, car on apercevait distinctement des rayures serrées analogues à celles que produisent ces sortes d'outils. Toutefois, après un examen plus attentif, on reconnut que les rayures sur les deux bords du trou n'étaient ni parallèles entre elles ni dans les mêmes plans, qu'enfin elles n'avaient pu être pratiquées que par la dent d'un petit animal rongeur. C'était un rat qui seul avait produit tout le dommage.

On parviendrait facilement à prévenir de pareils accidens, si l'on substituait chez nous, comme cela souvent a lieu en Angleterre, dans la fabrication des tubes, au plomb, relativement mou, l'étain exempt d'alliage, métal bien moins lourd, mais beaucoup plus dur. On éviterait ainsi une autre cause de fuites accidentelles qui s'est révélée lorsqu'un ouvrier, croyant enfoncer un clou dans la maçonnerie ou dans une tringle en bois, avait percé un de ces tubes en plomb. C'est peut-être là une des raisons du moindre nombre d'explosions observées dans les maisons de Londres, mais ce n'est point la plus importante. La cause principale de ce fait remarquable doit être attribuée aux habitudes, très générales en Angleterre, d'une ventilation constante qui prévient, par un continuel renouvellement de l'air dans tous les locaux habités, l'accumulation du gaz et la formation des mélanges détonans. Toutes les dispositions usuelles des constructions urbaines dans les trois royaumes concourent à ce résultat : ce sont les fenêtres à coulisses, qui jamais ne peuvent être hermétiquement closes, les cheminées d'un grand tirage, opérant un énergique appel de l'air extérieur, les ustensiles tournans à petites ailes de moulins qu'on remarque dans les vitres d'un grand nombre de maisons de commerce, de larges persiennes en verre moulé au milieu des glaces extérieures de quelques hôtels publics, enfin les châssis tendus de fines toiles métalliques, tamisant l'air et servant toute la journée de fenêtres à la devanture des tavernes et d'un grand nombre de magasins. Ces dispositions très hygiéniques existaient dans les maisons anglaises avant l'introduction du gaz ; elles avaient été adoptées pour obvier autant que possible aux inconvéniens des émanations fuligineuses de la houille et du dégagement de l'acide sulfureux du coke pendant l'allumage et l'entretien des feux de cheminée. On nous permettra d'ajouter à ce propos que les nouvelles méthodes de ventilation récemment mises en pratique dans plusieurs de nos grands établissemens publics, et dont on trouve les plus parfaits modèles disposés avec succès par le général Morin

dans les amphithéâtres des cours du Conservatoire des arts et métiers, offrent toutes les garanties désirables contre l'accumulation du gaz d'éclairage (1).

Divers procédés et appareils imaginés dans ces derniers temps pour déceler les fuites de gaz ont utilement complété les mesures de sécurité antérieurement prises par l'administration, et que l'on vient de rappeler. Un des moyens les plus simples de constater les déperditions du gaz, à la portée de tous les consommateurs qui disposent d'un compteur mécanique, ressemble à celui que les compagnies elles-mêmes emploient pour trouver les points des conduites où les fuites se déclarent. Dans ce cas, laissant la communication établie entre le gazomètre, le compteur et la conduite à vérifier, on intercepte successivement le passage du gaz dans celle-ci à l'aide de valves spéciales, en s'éloignant par degrés du compteur jusqu'à ce que l'on arrive à l'une de ces valves, qui, quoique hermétiquement fermée, n'empêche pas le gaz de s'écouler dans une certaine mesure que détermine le compteur de l'usine : c'est précisément le volume ainsi écoulé et mesuré qui représente la quantité perdue par la fuite. Or cette déperdition ne peut avoir lieu dans la conduite qu'entre la valve précédente et celle que l'on vient de fermer. Dès lors la recherche devient facile, puisqu'elle est ainsi restreinte à un espace peu étendu. Quant aux fuites qui se manifestent à l'intérieur des habitations, on les peut constater de même, après avoir fermé les petits robinets de tous les becs, en donnant accès au gaz dans les tubes de distribution. S'il n'existe aucune déperdition, le compteur ne sera pas mis en mouvement; dans le cas contraire, le gaz qui s'introduit dans ces tubes, à mesure que les quantités perdues lui font place, imprime au compteur un mouvement de rotation que les aiguilles traduisent en mesures apparentes, à l'extérieur, sur les cadrans.

Un ingénieux appareil inventé par M. Maccaud sert à découvrir à la fois les fuites et les points du parcours où elles ont lieu sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours au compteur : il suffit d'adapter près de l'origine du tube distributeur un petit ajustage qu'on maintient habituellement clos par un obturateur à vis. Lorsqu'on veut faire une vérification, le gros robinet extérieur qui amène le gaz étant d'abord fermé, on substitue à l'obturateur une petite pompe foulante à l'aide de laquelle on comprime de l'air simultanément dans le tube distributeur et dans toutes ses ramifications. Alors le mano-

(1) Grâce à l'appel d'une puissante cheminée d'aérage, l'air nouveau, porté à une température douce et régulière, arrive en telle abondance dans le haut de ces salles, qu'il représente pour chaque personne un volume de 60 mètres cubes ou 30,000 mètres pour 500 auditeurs.

mètre annexé à la pompe indique une pression constante, s'il ne survient aucune déperdition; dans le cas contraire, la colonne manométrique baissant dès que le mouvement de la pompe cesse, on continue de faire agir celle-ci pendant qu'un ouvrier appareilleur, suivant avec attention le parcours des tubes, reconnaît sans peine le petit sifflement que fait entendre l'air comprimé en s'échappant par les fissures. L'ouvrier répare celles-ci successivement, et l'on constate enfin que toutes les soudures utiles sont terminées lorsque le manomètre indique que la pression se maintient invariable dans les tubes.

On doit à M. Perrin un appareil plus simple encore et donnant des indications exactes; il se compose d'une sphère creuse en cuivre que l'on adapte à volonté sur l'ajustage à vis du tube de distribution : on chauffe quelques instans avec une petite lampe cette sphère, l'air qu'elle contient se dilate, et la pression ainsi transmise dans les tubes distributeurs manifeste son action sur le manomètre annexe et se maintient, s'il n'y a pas de fuites. En laissant alors refroidir la sphère, la colonne manométrique s'abaisse au-dessous de la pression extérieure, et confirme ainsi la première indication : ces mouvemens alternatifs en effet n'auraient pas lieu, si la moindre issue existait sur quelque point du parcours des tubes.

En général on est tout d'abord averti des fuites de gaz par l'odeur qui se répand dans les locaux habités, quoique tous les robinets correspondans aux becs soient fermés : à ce point de vue, on peut dire que l'odeur désagréable du gaz d'éclairage a bien son utilité; ce serait à tort néanmoins que l'on craindrait de la voir disparaître par suite d'une épuration plus parfaite éliminant en totalité l'hydrogène sulfuré et les produits ammoniacaux, car il reste toujours dans le gaz des hydrocarbures ou *huiles volatiles* dont l'odeur forte suffit pour dévoiler les fuites. En tout cas, ces vapeurs, composées de carbone, d'hydrogène et de traces de soufre, lorsqu'elles arrivent aux becs allumés, se brûlent complètement, et se trouvent transformées en acide carbonique, acide sulfureux et vapeur d'eau, trois produits gazeiformes exempts de toute odeur infecte. Si même il restait dans le gaz des traces d'hydrogène sulfuré, l'odeur nauséabonde disparaîtrait dans la combustion, et la flamme ne laisserait échapper qu'une trace de vapeur d'eau inodore et de gaz acide sulfureux doué d'une odeur piquante rappelant celle qui s'exhale d'une allumette soufrée au moment de la combustion.

On a exposé plus haut sur quels principes se fonde la production économique de la lumière. Depuis longtemps, j'avais reconnu par des expériences comparatives et signalé les conditions qui permettent d'accroître le volume de la flamme du gaz et sa puissance lumineuse en élargissant les sections de passage et diminuant la vi-

tesse du courant gazeux. Le bec inventé par M. Parisot, qui substitue aux petits trous isolés une ouverture circulaire continue, satisfait à ces conditions, et l'on vient d'adopter, pour l'éclairage public de la ville de Paris, des dispositions fondées sur le même principe. On a augmenté ainsi d'un tiers environ le pouvoir éclairant du gaz à volume égal (1). Plusieurs inventeurs, et le premier de tous, M. Chausenot, avaient réalisé de différentes manières un des principes de l'augmentation de l'intensité lumineuse en échauffant l'air atmosphérique avant qu'il eût accès vers la flamme; mais l'emploi gênant d'une double enveloppe en verre a fait abandonner ce système malgré quelques perfectionnemens introduits par l'ancien directeur du conservatoire et du musée de l'industrie à Bruxelles.

En se reportant à ce que nous avons dit de la production de la chaleur par la combustion du gaz, on comprendra que la réalisation économique en soit toute différente de celle qui correspond au développement du maximum de lumière, et qu'en vue de brûler simultanément le carbone et l'hydrogène on doit diviser les jets de flamme et en diminuer le volume, sauf à les multiplier. Si l'on veut produire un jet lumineux, la disposition favorable généralement adoptée en effet consiste à introduire dans l'axe, et suivant la direction de la flamme, un tube amenant un courant d'air suffisant pour faire brûler à la fois les deux élémens du gaz et produire une flamme bleuâtre. On accélère encore cette combustion en insufflant avec force le jet d'air, et l'on produit ainsi les flammes plus ou moins volumineuses des chalumeaux à gaz, appliquées dans l'industrie à souder ou fondre les métaux. Ce fut en substituant à l'air atmosphérique l'oxygène pur dans ces sortes de chalumeaux et en projetant les flammes rapides à l'intérieur d'une cavité creusée dans une masse de chaux vive, que M. Henri Sainte-Claire Deville réussit à mettre en fusion le platine, naguère encore considéré comme étant infusible industriellement, et produisit un lingot de ce métal du poids de 400 kilogr., que l'on admirait l'année dernière à l'exposition universelle de Londres.

III.

On a vu comment se produisait le gaz et comment on arrivait à le distribuer en se conformant aux règles fixées par la science. Il

(1) On a en outre mis à la disposition du public une plus grande quantité de lumière en abaissant d'un mètre la hauteur des colonnes portant les lanternes à gaz. Il est facile de se rendre compte de l'efficacité de ce moyen si simple en se rappelant que l'intensité lumineuse est en raison inverse du carré de la distance entre la flamme et les objets à éclairer. Un réflecteur au-dessus de la flamme, renvoyant vers le sol les rayons lumineux qui naguère étaient perdus dans l'espace, a complété les dispositions économiques récemment adoptées.

reste à parler de cette industrie au point de vue économique, en recherchant quelles circonstances peuvent agir sur son développement.

J'ai donné plus haut le chiffre de la consommation actuelle du gaz dans Paris. Chacun peut s'expliquer les variations qui y sont apportées par les différentes saisons. On compte, toute compensation faite, sur une consommation dont la durée moyenne serait de cinq heures par jour pendant chaque mois de l'année; mais il se présente des circonstances où la dépense de gaz s'accroît dans les plus vastes proportions, à l'occasion des fêtes publiques et des illuminations générales. Il faut doubler alors la production dans les usines. S'il était nécessaire de recourir à des fours et appareils supplémentaires qui ne serviraient qu'à de si rares intervalles, les frais généraux seraient accrus dans une proportion qui réagirait défavorablement sur le prix de revient du gaz. On en était pourtant là, il y a quelques années. Maintenant cette augmentation exceptionnelle dans la consommation du gaz, lors même, comme cela est arrivé, qu'elle est annoncée à peine quelques heures à l'avance, n'impose plus aux compagnies d'accroissement notable dans les frais généraux. C'est plutôt une source de bénéfices additionnels, car les recettes augmentent alors dans la même mesure que les livraisons de gaz.

A première vue, la solution du problème semble bien difficile; rien n'est plus simple cependant. Tout le secret consiste dans l'emploi d'une matière première dont on s'approvisionne pour d'autres circonstances accidentelles encore, et qui, dans un espace de temps égal relativement à la même capacité des cornues, peut subvenir à une production de lumière douze fois plus grande : c'est le schiste bitumineux d'Écosse, désigné sous le nom de *bog-head*. Il contient plus des trois quarts de son poids (77 centièmes) d'une substance bitumineuse particulière, car elle est presque entièrement insoluble dans les liquides dissolvants ordinaires des bitumes (le sulfure de carbone, l'essence de térébenthine et la benzine).

La substance bitumineuse du *bog-head* peut être obtenue, partiellement décomposée, à l'aide d'une distillation ménagée, sans élever la température au-delà de 350 à 400 degrés. On recueille ainsi de 35 à 40 centièmes d'une huile goudronneuse qui, rectifiée par l'acide sulfurique, par des lavages et des distillations, donne des hydrocarbures très volatils, propres à l'éclairage dans les *lampes à schiste*. Les hydrocarbures plus lourds s'emploient pour extraire la quinine des quinquinas; on brûle les autres pour recueillir du noir de fumée : il reste des goudrons épais, d'où l'on peut extraire de la paraffine applicable à la préparation des bougies demi-translucides.

Depuis quelque temps, on obtient plus économiquement ces divers produits en traitant les huiles de *petroleum* de Pensylvanie.

La principale application actuelle du *bog-head* se fonde sur la grande quantité de gaz éclairant qu'il peut fournir lorsqu'on le chauffe brusquement dans des cornues en argile portées à la température du rouge clair ou de 900 à 1,000 degrés. Ce gaz, facile à épurer, représente, pour une égale contenance du vase distillatoire et dans le même temps écoulé, douze fois plus de lumière que le gaz provenant de la houille, puisque la distillation du *bog-head* est trois fois plus rapide, et qu'à volume égal le gaz qu'on en retire développe, en brûlant, une intensité lumineuse quatre fois plus grande. On est récemment parvenu à obtenir des résultats qui approchent de ceux-ci en substituant au *bog-head* du *cannel coal*, espèce particulière de lignite dont il a déjà été question, qui se distille plus vite que les houilles proprement dites, donne un plus grand volume d'un gaz de meilleure qualité, et présente, comparativement avec le *bog-head*, l'avantage de laisser après la distillation un coke applicable au chauffage domestique, tandis que le résidu d'argile charbonneuse que l'on obtient du *bog-head* est à peu près sans valeur.

A la fabrication du gaz se rattachent d'ailleurs, comme autant d'annexes productives, les applications nouvelles des produits accessoires suivans : le coke, substance charbonneuse fixe restée dans la cornue; — les eaux ammoniacales engendrées par la décomposition des substances azotées renfermées dans la houille; — le goudron, qui recèle un grand nombre d'hydrocarbures provenant de la partie bitumineuse partiellement volatilisée après des transformations diverses. Le plus important de ces produits, le coke, représente environ les trois quarts du poids de la houille distillée. Exempt de fumée, il développe, en brûlant sur des grilles bien construites, plus de chaleur rayonnante utile dans les appartemens que tout autre combustible; mais il est trop léger pour convenir aux opérations métallurgiques et servir au chauffage des locomotives. On employait à la vérité, pour chauffer les cornues, un tiers de la quantité de coke journalièrement produite; mais le chauffage domestique ne consommait pas le surplus, le coke s'accumulait en tas énormes dans les usines, subissant des déperditions journalières et représentant un capital mort considérable. On en était venu depuis quelques années à distiller une partie de la houille dans de grands fours recevant chacun à la fois une charge de 6,000 kilogrammes afin d'obtenir un coke compacte et lourd vendable aux manufacturiers métallurgistes et aux entrepreneurs de la traction sur les chemins de fer; mais les usines recueillaient ainsi du gaz moins dense, moins riche en carbone et moins

éclairant. Ce fut au milieu de ces difficultés qu'on s'avisa d'un moyen bien simple, mais qui suffit à développer rapidement la consommation. Jusque-là le coke des usines, seulement débarrassé à la claie des plus menus morceaux, contenait, en très grand nombre, des fragmens trop volumineux pour être facilement brûlés dans les foyers de petite et de moyenne dimension. Il n'y avait pas une grande difficulté à vaincre cet obstacle, il suffisait de procéder à la façon de Christophe Colomb faisant tenir un œuf debout; mais personne n'y avait encore songé. Qui en eut l'idée première? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, à dater de l'époque où, à très peu de frais, le coke, concassé dans un moulin, puis spontanément trié dans sa chute au travers de blutoirs gradués, fut approprié aux dimensions de toutes les grilles, et l'usage s'en répandit si promptement dans le chauffage domestique, que le commerce spécial organisé à cette occasion eut bientôt enlevé les tas amoncelés dans les cours des usines.

Quant à ce qui concerne les eaux ammoniacales provenant de la condensation des vapeurs aqueuses du gaz traitées par la chaux éteinte (hydratée), elles dégagent de l'ammoniaque directement épurée dans l'appareil et donnent, à la volonté de l'opérateur, soit de l'*alcali volatil* (eau saturée d'ammoniaque), soit des sels ammoniacaux revenant à plus bas prix que les produits similaires obtenus par la distillation des matières animales (débris d'os, de laine, de soie, de cornes, sang desséché, etc.), en sorte que cette dernière industrie fondée à Grenelle, en 1792, par mon père, et qui fit durant cinquante années une concurrence victorieuse à l'antique industrie égyptienne de la province d'Ammonie (1), est à son tour supplantée par l'extraction moins dispendieuse encore de l'ammoniaque des eaux du gaz. Les produits ammoniacaux sont devenus d'année en année plus abondans, et le cours commercial s'en est abaissé à mesure que la fabrication du gaz a pris une extension plus grande. Dès lors il est devenu possible de les appliquer à la nutrition des plantes, car ils recèlent un des élémens utiles, autrefois méconnu, du développement de la vie végétale. En Angleterre, où le prix des sels ammoniacaux est très bas, cet engrais sert à des applications plus fréquentes et plus étendues que chez nous.

Autrefois dans les usines le goudron était plus embarrassant que le coke : ne sachant comment s'y prendre pour l'emmagasiner sans des frais trop considérables, on essaya d'abord de le brûler pour

(1) On sait qu'en Égypte la fabrication du sel ammoniac est basée sur l'emploi des excréments des chameaux. Ces déjections solides desséchées, puis employées comme combustible, laissent dégager des sels ammoniacaux volatils qu'on recueille dans les cheminées traînantes, et que l'on épure en les faisant sublimer dans des pots en terre à col étroit.

chauffer les cornues. Le succès fut douteux ; des difficultés presque insurmontables firent abandonner cette application dans plusieurs usines, et en attendant que des procédés nouveaux permissent d'en tirer parti, le goudron le plus épais fut enfoui dans des terrains isolés où l'humidité l'empêchait de s'infiltrer. Plus tard, des débouchés nouveaux avaient été ouverts au goudron, et l'on ne songeait plus à ces anciens dépôts, lorsqu'une circonstance bizarre vint en rappeler le souvenir. On était alors lancé dans un mouvement de spéculations effrénées où toutes sortes d'entreprises industrielles servaient de prétexte à des sociétés par actions. Un jour parut une annonce signalant la découverte d'un nouveau gisement de bitume, dont l'exploitation devait être d'autant plus profitable que la mine se trouvait située aux environs de Paris. Les affleuremens avaient été reconnus dans le département de la Seine. Ceux-ci, on le devine, n'étaient autre chose que les bords d'une grande fosse remplie depuis dix ans de goudron de gaz, et toutes les espérances fondées sur une concession de cette mine imaginaire s'évanouirent aussitôt.

La situation est aujourd'hui bien changée. Plusieurs grandes et sérieuses industries récemment créées utilisent toutes les quantités de goudron qui sortent des usines d'éclairage en Angleterre, en France, en Belgique, et leurs produits viennent en aide à d'autres fabrications. Quelques résultats montreront l'importance de ces créations nouvelles.

On employa dans l'origine une assez grande quantité de ces goudrons pour préparer les huiles distillées applicables soit à l'éclairage des ateliers, soit à des peintures grossières dans les campagnes; les résidus épais, dits brais gras, servirent à imprégner des briques et autres matériaux de construction, à fabriquer par le mélange avec la craie sèche des mastics fusibles à chaud, propres à garantir des infiltrations de l'eau les constructions sous le sol et à assainir les rez-de-chaussée humides. On en fit des enduits imperméables; malheureusement ils résistaient moins aux changemens de température que les mastics bitumineux de Seyssel et de Lobsann. L'excès des résidus goudronneux encombrait toujours les usines, et l'on s'en débarrassait sans profit, comme on l'a vu plus haut. Cependant, depuis plus de quinze ans, on avait réussi à tirer un meilleur parti des goudrons des usines en les soumettant à une distillation partielle dans de grands alambics en tôle (1) : on en tirait le quart

(1) L'industrie, qui transforme les poussières de charbon de bois en charbon moulu sous forme cylindrique et aggloméré par l'interposition du goudron qui se carbonise, cette industrie, fondée par M. Popelin-Ducarre, emploie une certaine quantité de goudron de houille.

de leur poids de produits très fluides destinés à être injectés dans le bois, qu'ils garantissent contre la pourriture et les attaques des insectes ou des végétations cryptogamiques, d'après la méthode de Bréant, réalisée en grand par Bethel. Ces produits, désignés sous la dénomination inexacte de *créosote*, furent dès lors et sont aujourd'hui même appliqués avec un succès incontesté à la préparation des traverses en bois de hêtre et de sapin, dont ils triplent la durée, et qui servent à soutenir les rails des chemins de fer. Peu de temps après, on parvint en France à séparer des mêmes produits de la distillation les parties les plus volatiles, qui, successivement épurées par l'acide sulfurique, les solutions alcalines et l'eau, puis deux fois rectifiées à l'alambic, donnèrent les hydrocarbures très liquides, blancs, diaphanes, volatils à l'air sans résidu, généralement connus sous le nom peu justifié de *benzine* et appliqués avec succès soit à rendre plus siccatives les peintures à l'huile, soit à donner plus de clarté au gaz ou à dégraisser les étoffes.

Quant au résidu goudronneux de la distillation, bien que l'emploi en fût graduellement développé dans la confection des mastics bitumineux, on n'en consommait encore qu'une quantité insuffisante. Il n'en est plus de même depuis l'extension rapide d'une industrie spéciale fondée par M. Marsais, mais qui, perfectionnée à l'aide du lavage mécanique des houilles menues, suivant les systèmes de MM. Bérard et Évrard, et des machines à mouler de MM. Middleton et Mazeline, modifiées en dernier lieu par M. Dehaynin, a pris sous l'impulsion énergique de cet habile manufacturier de telles proportions que les résidus goudronneux recueillis en France sont devenus insuffisants, et qu'on en importe maintenant d'Angleterre et de Belgique.

Voici dans quelles conditions fonctionne, sous la même direction en Belgique et en France, l'industrie remarquable qui a produit une si heureuse transformation. On obtient, par voie de distillation et de rectification, de chaque tonne (pesant 1,000 kilogr.) de goudron de houille, d'abord 30 kilogr. d'*huiles* légères qui, à l'aide de plusieurs réactions chimiques, nous donnent les couleurs magnifiques appliquées aux teintures sur soie en violet, en rouge et en bleu, les plus brillantes que l'on connaisse aujourd'hui (1). Un deuxième produit, pesant 160 kilogr., qui passe à la distillation, ce sont des *huiles lourdes* qu'on laisse déposer; la plus grande partie qui surnage est décantée; elle sert à imprégner les traverses de

(1) Ces couleurs à la vérité sont moins durables, surtout exposées simultanément à la lumière vive et à l'air humide, que celles que l'on obtient avec les anciennes matières tinctoriales.

chemins de fer (1). Le dépôt, contenant beaucoup de naphthaline cristallisée, est réservé pour obtenir, par la combustion dans des appareils spéciaux, un très beau *noir de fumée*, applicable aux impressions typographiques et lithographiques, à la peinture, etc. Il reste enfin dans la chaudière de l'alambic 750 kilogrammes de goudron épais, désigné sous le nom de *brai gras*. Cette sorte de résidu, naguère produit en excès, constitue aujourd'hui, surtout en raison des masses considérables de houilles menues auxquelles il donne un emploi utile, la partie la plus intéressante de la grande exploitation nouvelle (2).

Les houilles menues en général ont une si faible valeur, soit à cause des substances étrangères terreuses, des schistes et pyrites qu'elles contiennent, soit par la difficulté de les faire brûler, que la plus grande partie reste invendable aux alentours des puits de mine. Il s'en trouve en ce moment plus de 800,000 tonnes (800 millions de kilogrammes) qui encombrant l'exploitation de Charleroi. Or ces menus, débarrassés par une lévigation mécanique des substances étrangères, ont la même puissance calorifique que l'excellente houille de cette exploitation. Après les avoir ainsi purifiés, on leur donne les formes et les dimensions les plus favorables à la combustion sur les grilles des locomotives en les agglomérant avec 8 de brai gras pour 92 de menus épurés. Le mélange, porté à la température de 300 à 350 degrés par la vapeur surchauffée, devient pâteux; on le refoule mécaniquement, sous une forte pression, dans des moules cylindriques ou rectangulaires, et l'on obtient après le refroidissement, soit des cylindres solides compacts mesurant 13 centimètres de diamètre et 5^c,5 de hauteur, pesant 8^k,950^g, soit des blocs prismatiques (parallépipèdes rectangles) dont la base a sur un côté 14^c,75, sur l'autre 18^c,5 et 29^c de hauteur; chacun de ces blocs pèse 10^k. On voit, en adoptant ces dimensions pour base de calcul, que la densité de ces menus fragmens agglomérés est à très peu près de 1,300, c'est-à-dire égale à la densité réelle de la houille.

Tels sont les morceaux volumineux et denses que l'on désigne sous le nom d'*agglomérés*. On les charge très facilement sur les grilles des foyers de locomotives; ils s'enflamment aussitôt au con-

(1) Cette huile, en ce moment plus complètement épurée d'après les procédés de M. Lemire, brûle facilement dans les lampes Carcel et donne une très belle et très économique lumière; dans quelque temps, il n'en restera plus pour imprégner les bois. Déjà l'on peut y suppléer en employant du sulfate de cuivre, suivant le système perfectionné de MM. Legé et Fleury-Pironnet.

(2) La différence de 60 kilogr. entre le poids total des trois produits principaux obtenus et le poids initial des 1,000 kilogr. de goudron brut employé représente la déperdition éprouvée dans cette opération distillatoire.

tact du charbon incandescent; le goudron interposé, tout en brûlant, s'agglutine aux menus fragmens tuméfiés eux-mêmes, puis se transforme partiellement en un coke qui se soude avec le coke simultanément produit par la houille menue : il en résulte que la combustion s'achève sans que les gros fragmens soient désagrégés, et sans qu'ils puissent mettre obstacle à l'accès de l'air entre les barreaux de la grille. Ce nouveau combustible, vendu sous la garantie d'un maximum de cendres de 6 pour 100, est maintenant très recherché par les compagnies de chemins de fer. Il représente en effet une puissance calorifique un peu plus grande sous le même poids que la houille en *gaillettes* ou en gros fragmens de première qualité. Ce fait est facile à expliquer, si l'on se rappelle que les substances étrangères à la houille, inertes comme combustible, ont été d'abord en grande partie éliminées, et que d'un autre côté l'on a introduit dans le mélange, fait à chaud, 8 pour 100 d'un goudron épais, dont le pouvoir calorifique est moitié plus grand, en raison de l'hydrogène qu'il contient, que celui du carbone pur.

Cette ingénieuse méthode, ainsi perfectionnée et mise en pratique sur une grande échelle, donnant un combustible plus énergique à un prix moindre que la houille ordinaire, a trouvé de larges débouchés. Déjà les usines de M. Dehaynin jeune et d'une compagnie rivale peuvent livrer annuellement 255,000 tonnes de 1,000 kilogrammes ou 255 millions de kilogrammes de ces houilles agglomérées. Le résultat définitif, doublement utile au point de vue de l'intérêt général, c'est de supprimer l'encombrement sur le carreau de la mine, tout en produisant avec des débris autrefois négligés une houille de première qualité sous des formes régulières bien appropriées au chauffage des chaudières à vapeur. Une conséquence directe de cette transformation des débris des mines de houille en un combustible puissant, livré à 13 ou 14 francs la tonne, c'est de réduire les frais de traction sur les chemins de fer. Il est inutile de faire ressortir l'importance d'un pareil résultat. En résumé, l'examen de cette industrie, où un résidu provenant du goudron, en s'ajoutant aux menus débris des mines de houille, compose un combustible plus puissant et plus économique à la fois que la houille elle-même, conduit à cette proposition, absurde en apparence et néanmoins exacte, que tout fabricant de gaz d'éclairage est en définitive un producteur de combustible (1).

(1) Voici la simple démonstration de ce fait. 100 kilos de houille distillée produisent en France 6 kilos, en Angleterre 7 kilos de goudron; la moyenne proportionnelle est au minimum de 6^k,5, dont on obtient, après extraction des *huiles volatiles*, 4^k,875 de brai gras suffisant à la fabrication nouvelle de 60^k,93 de houille agglomérée. Si l'on y ajoute 50 kilos de coke disponible dans les usines comme en excès sur la quantité utile au

Parmi les industries annexes qui se sont formées autour de la grande industrie du gaz, il faut encore compter celle qui s'est attachée spécialement à la rendre transportable. Le problème était d'emmagasiner le plus grand volume possible dans des vases hermétiquement clos. Les inventeurs qui s'en occupaient ne pouvaient atteindre leur but que par une forte compression. On évitait ainsi les frais considérables et les chances de fuite des longs parcours dans des conduites souterraines, les altérations du sol et des plantations sur les voies publiques; mais il fallait trouver les moyens de contenir le gaz sous cette énorme pression dans des enveloppes solides sans que le poids en fût trop considérable : Arago et Dulong étudièrent la question à ce point de vue et parvinrent à la résoudre provisoirement en limitant le diamètre des vases cylindriques, sauf à multiplier le nombre de ces récipients.

Il restait à trouver une autre disposition qui permît de faire à volonté sortir le gaz, au moment de l'allumage, sous la pression faible et constante qui convient au développement d'une flamme lumineuse exempte d'oscillations. Plusieurs mécaniciens habiles, à l'aide d'ingénieuses combinaisons de robinets dont la pression elle-même réglait l'ouverture très minutieusement graduée, atteignirent le but; mais en somme la construction de tous ces récipients et appareils était trop dispendieuse, le pouvoir éclairant du gaz trop limité pour que l'industrie dans ces conditions devînt profitable. Déjà quelques établissemens fondés sur ces principes avaient succombé lorsque deux inventions remarquables, dues à Houzeau-Muiron, ingénieur-manufacturier à Reims, changèrent la situation. Mettant à profit une invention antérieure de Taylor, qui donnait, par la décomposition ignée des huiles, un gaz trois ou quatre fois plus éclairant, à volume égal, que le gaz de la houille, Houzeau-Muiron rendit cette préparation économique en extrayant la matière grasse des eaux savonneuses, rejetées d'ordinaire après le lavage des laines; d'un autre côté, le même inventeur parvint à transporter le gaz nouveau, sans compression, dans d'immenses sacs cylindriques en toile imperméable (d'une contenance de 25,000 litres) qui, flexibles comme des soufflets entre deux disques en bois, étaient fa-

chauffage des cornues, il est évident que pour 100 de houille distillée on obtient directement et indirectement 110 de combustible minéral livrable à la consommation pour les usages domestiques et le chauffage des générateurs. Cette production totale, ou, si l'on veut, la reconstitution d'un combustible rendu usuel, s'élèverait à 135 kilos pour 100 kilos de houille distillée, si l'on employait pour le chauffage des cornues, par le procédé de l'oxyde de carbone que nous avons décrit, des houilles menues ou terreuses impropres à d'autres usages. Ainsi donc la fabrication du gaz, considérée jusqu'ici comme la cause d'une effrayante consommation de houille, devient une source de reproduction du combustible minéral.

cilement transvidés dans des gazomètres ordinaires chez les consommateurs, car il suffisait de rapprocher, à l'aide d'un simple mécanisme, les deux fonds solides pour faire sortir la presque totalité du gaz, après avoir établi une communication avec le gazomètre par des tubes flexibles.

Dans ces conditions nouvelles, l'industrie du gaz portatif, fondée en 1836 à Paris, eut d'abord quelque succès. Cependant les faibles bénéfices que réalisait l'entreprise, les embarras qu'occasionnait la circulation de ces énormes voitures dans les rues de la capitale firent chercher une autre solution; on y arriva par une double modification dans la production du gaz et dans les dispositions relatives à l'emmagasinement, au transport et à la distribution à domicile. Les inventions nombreuses qui s'étaient succédé de 1818 à 1845 avec le concours de MM. Déodore et Baradère, Manby, Wilson et Henry, Piquet, Hanchett et Smith, Houzeau-Muiron et Rohaut de Fleury, avaient avancé l'étude de ce difficile problème, dont la solution définitive était réservée à MM. d'Hurcourt et Hugon. Ce n'est qu'à dater de l'époque où ces savans ingénieurs, appliquant les notions chimiques primitives de Selligie sur la distillation des schistes, les données fournies par Jeanneney sur le gaz riche du *bog-head* d'Écosse, imaginèrent eux-mêmes et améliorèrent par degrés tout un système d'emmagasinement du gaz sous une pression limitée à 10 ou 12 atmosphères (au lieu de 30 à 40 anciennement essayée) et ajoutèrent enfin de nouveaux moyens de distribution régulière, ce n'est qu'alors seulement que l'industrie du gaz portatif devint prospère, et se propagea sous la direction de la même compagnie dans plusieurs villes de France et de l'étranger (1).

Tels ont été les progrès scientifiques ou économiques de la fabrication du gaz d'éclairage, telles ont été les inventions auxquelles cette industrie de date si récente a donné l'essor, et l'on ne peut mieux terminer cette étude qu'en rappelant à quelle cause sont dus de si importans résultats. Cette cause, qui agira de plus en plus, il faut l'espérer, au sein des sociétés modernes, c'est le bienfaisant accord de la science et des arts utiles.

PAYEN, de l'Institut.

(1) L'usine centrale de la rue de Charonne produit journallement 4,600 mètres cubes du gaz en question, équivalant à près de 4,800 mètres cubes du gaz ordinaire de la houille. Sans doute la distillation du *bog-head*, ne laissant qu'un résidu charbonneux et argileux à peu près sans valeur, ne peut produire le gaz aussi économiquement que le traitement de la houille, car celle-ci donne en outre plusieurs produits accessoires, dont la valeur diminue le prix coûtant du produit principal; mais les bénéfices sont encore assez rémunérateurs pour que l'industrie spéciale ait sa raison d'être et vienne combler une importante lacune.

L'ILE DE CRÈTE

SOUVENIRS DE VOYAGE

II.

LES HABITANS : TURCS, GRECS ET SFAKIOTES. — L'ILE DEPUIS
LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Quand on voit sortir des flots de la Mer-Égée les côtes fuyantes de cette étroite et longue terre qui porte encore son antique nom de Crète, quand, après un premier regard jeté sur l'île, on en parcourt les rivages et qu'on en remonte les vallées, on est frappé des difficultés qu'opposait ici la configuration même du sol à la formation d'un grand état et à la création d'une véritable unité politique (1). Si, comme nous avons essayé de le faire, on étudie ensuite l'histoire de la Crète ancienne dans les monumens du passé, ce n'est pas sans un secret plaisir que l'on y trouve une éclatante confirmation de ces involontaires conjectures et de ces rapides impressions du premier moment. Nulle part la race grecque, telle qu'elle se présente à nous dans sa liberté primitive, avant la conquête romaine, ne se fixa et ne se répandit sur une terre qui favorisât plus dangereusement un de ses instincts les plus chers et les plus profonds; nulle part elle ne devait pousser et ne poussa plus loin son attachement à l'autonomie de la cité, son goût pour l'isolement municipal; nulle part enfin n'apparaissent plus hautement les périls et les inconvéniens de ce système et de cet esprit. Rien ne fait mieux comprendre que l'histoire de la Crète pourquoi Rome devait, un jour ou l'autre, triompher de la Grèce et l'asservir.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

Cette belle île n'est pas moins intéressante, si je ne me trompe, à parcourir et à étudier de près pour ceux qui ne sont pas résolus à se renfermer dans les âges classiques et dans ce lointain passé, mais qui aiment assez la Grèce pour s'enquérir de son état présent et pour se préoccuper de son avenir. A ce point de vue aussi, il y a beaucoup à observer dans le caractère, les mœurs et la langue de la population actuelle de la Crète. Dans aucune contrée de l'empire turc, la conquête musulmane et sa puissance oppressive d'une part, — de l'autre cette étrange vitalité et cette force de résistance qu'a partout conservées la race grecque, — n'ont produit, en se mêlant et en se heurtant sans cesse, de plus singuliers phénomènes et des résultats plus curieux. Ce que l'on voudrait exposer ici, ce sont quelques-uns des plus remarquables épisodes de cet éternel combat, c'est cet effort de réaction par lequel le vaincu a repris peu à peu l'avantage sur son vainqueur, et a même fini par changer les rôles.

Après que Constantinople, en 1453, fut tombée au pouvoir des Turcs ottomans, Mahomet II et ses successeurs s'occupèrent d'ajouter à leurs possessions continentales d'Europe et d'Asie toutes les îles que renferme le bassin oriental de la Méditerranée. A la fin du xvii^e siècle, ils avaient réussi dans cette entreprise; Rhodes avait été enlevée en 1522 aux chevaliers de Saint-Jean, et Candie avait capitulé en 1669; il ne restait aux Vénitiens que les Îles-Ioniennes, qui ne furent jamais sérieusement attaquées. Néanmoins dans presque toutes les îles grecques la population demeura exclusivement chrétienne. C'est que l'Osmanli, laboureur et cavalier, ami de la plaine et des eaux courantes, ne pouvait guère être tenté de s'établir sur un sol inégal et le plus souvent aride, parmi ces âpres rochers où les sources et la verdure sont choses si rares. Les musulmans d'ailleurs ne se sentaient pas en sûreté au milieu de cette mer qui semblait se jouer de leurs grandes et lourdes flottes pour se faire la complice des légères escadrilles vénitiennes et de tous les corsaires chrétiens; à vivre sur ces rivages découverts, on risquait de se voir tout d'un coup surpris, enlevé, chargé de fers, condamné enfin à ramer toute sa vie sur une galère génoise ou maltaise. Dans beaucoup des petites îles, il n'y avait pas un seul Turc, et chaque année, lorsque le capitán-pacha faisait avec sa flotte le tour de l'Archipel, c'étaient les primats grecs qui allaient le trouver à Paros et lui remettre l'impôt; dans quelques autres, un aga, assisté de quelques soldats albanais, représentait le sultan et était censé maintenir l'ordre, mais ce pauvre fonctionnaire vivait dans des transes perpétuelles. A Thasos, on me racontait que jadis, quand les vigies signalaient à l'horizon quelque navire suspect, le *voyvode* (c'est ainsi que l'on appelait dans le nord de l'Archipel ces gouverneurs au petit pied) se hâtait de s'enfuir dans les forêts de pins qui couvrent les

montagnes de l'île; il se cachait au plus épais du fourré jusqu'à ce que tout sujet de crainte eût disparu. Dans quelques îles plus importantes, comme Chypre, Rhodes, Mételin et Chio, un certain nombre de familles musulmanes s'étaient établies dans les villes fermées et sous le canon des forteresses; mais toute la population agricole et commerçante éparse dans les villages de l'intérieur et des côtes était chrétienne. Il n'y eut guère que deux îles où les musulmans se hasardèrent à sortir des enceintes crénelées, à se répandre dans les campagnes et à habiter les villages : je veux parler de l'Eubée et de la Crète, de *Négrepont* et de *Candie*, comme disaient les Italiens. C'est que la Crète et l'Eubée étaient, par places du moins, assez bien arrosées, assez fertiles, assez ombragées, pour attirer et retenir les Turcs, ces indolens contemplateurs auxquels il faut des moissons qui ne coûtent pas trop de fatigue, et après le travail, afin de bercer leur rêverie, le frémissement du feuillage et le murmure des eaux. En même temps ces îles étaient assez vastes pour que des musulmans s'y crussent presque aussi en sûreté que sur le continent, pour qu'ils pussent s'y distribuer en groupes nombreux et serrés, toujours prêts à se soutenir les uns les autres et à repousser toute tentative de débarquement.

Dans ces conditions si favorables aux mahométans, tout conspirait à les appeler et à les fixer de bonne heure en Eubée. De ces plaines thessaliennes et béotiennes, où s'étaient répandus en quelques années les premiers conquérans, un pas suffisait pour enjamber le détroit et se trouver dans l'île. Aussi, dès que les Vénitiens, en 1470, eurent perdu Négrepont, l'Eubée fut bientôt partagée tout entière, au profit des vainqueurs, en *timars* ou fiefs militaires. Les Vénitiens tentaient-ils un retour offensif, d'autres ennemis menaçaient-ils l'île, on n'avait, pour gagner le continent, qu'à traverser le pont de Chalcis ou à se jeter dans une barque et à donner quelques coups de rames; c'est que l'Eupe, tant il est resserré, et si calmes sont ses belles eaux bleues, ressemble moins à un bras de mer qu'à un grand fleuve sans courant ou plutôt à courant variable : à Chalcis, il est moins large que la Seine à Paris.

La situation de la Crète diffère sensiblement de celle de l'Eubée. C'est de toutes les îles grecques la plus éloignée du continent et la plus isolée aussi, celle où des familles turques auraient le plus de peine à se transporter, parce qu'il faut toujours compter, pour faire le trajet, un ou plusieurs jours de mer, et que les Turcs n'ont pas le pied ni les goûts du marin; c'était enfin celle où ils se verraient, en cas d'attaque, forcés d'attendre le plus longtemps les secours envoyés par leurs frères de terre ferme et exposés à les recevoir le plus tardivement. Comment s'expliquer alors que les musulmans soient si nombreux en Crète qu'on les y trouve, d'un bout à l'autre

de l'île, non pas seulement dans les villes, mais dans des villages mêlés aux villages chrétiens, dans les districts de l'intérieur, au cœur même des hautes montagnes? Comment se fait-il qu'en Crète, avant la guerre de l'indépendance, les musulmans aient formé une part bien plus forte de la population totale que dans l'île d'Eubée? Vers les premières années de ce siècle, d'après le témoignage de plusieurs voyageurs, la moitié des habitans de la Crète appartenait à l'islamisme, tout au moins d'apparence et de profession extérieure (1). Il y a là une anomalie qui s'explique par l'histoire de la conquête et de la domination turque, par l'étude de la situation qu'elle faisait aux raïas; mais où chercher cette histoire et les traits épars de ce tableau? On se trouve là en présence d'une difficulté sérieuse que rencontre devant lui quiconque veut embrasser d'un regard les destinées de la race grecque, et en suivre jusqu'à nos jours, à travers les âges, l'indomptable et vivace génie.

Pendant les trois cents ans et plus qui se sont écoulés entre la conquête turque et le réveil de la Grèce, vers la fin du siècle dernier, les chrétiens d'Orient, à proprement parler, n'ont pas d'histoire. N'ayant plus d'existence nationale, soumis à une dure et capricieuse oppression, privés de tout ce qui fait le charme de la vie, tombés d'ailleurs partout dans une profonde ignorance, ne voulant pas songer au passé, honteux et désespérés du présent, ne s'étant pas repris encore à beaucoup compter sur l'avenir, quels souvenirs auraient-ils eu à confier au papier? quel intérêt eût présenté à eux-mêmes ou aux étrangers le monotone récit de leurs misères et de leurs humiliations, des avanies toujours les mêmes que leur prodiguait l'insolent et fantasque orgueil de leurs maîtres? A peine quelques couvens, quelques églises, comme celles de Janina et de Constantinople, ont-ils tenu de sèches chroniques où ne se trouvent guère que de longues listes de noms et de dates, la série des higoumènes, des évêques et des patriarches; quant à des détails sur l'état des personnes et des terres, sur ce que sentaient et pensaient ces foules muettes courbées sous le joug, il ne faut rien demander de pareil à ces arides et maigres annales. L'empire turc avait bien ses historiographes officiels, dont quelques-uns paraissent avoir été des hommes d'un vrai mérite, à en juger du moins d'après l'ouvrage de M. de Hammer, tiré presque uniquement des sources orientales; mais ces fiers musulmans daignaient-ils s'inquiéter de la condition de ces *ghiaours*, de ces *raïas*, qu'ils méprisaient et qu'ils détestaient? Pendant ces trois siècles, les chrétiens,

(1) Un voyageur français, Olivier, qui avait eu communication des registres servant à la perception du *haratch*, évaluait en 1795 la population de l'île à 240,000 habitans, dont 120,000 musulmans environ. Je croirais volontiers, d'après d'autres données, ces chiffres un peu exagérés.

les Grecs particulièrement, ont vécu et duré néanmoins; ils ont opposé à la conquête une passive, mais infatigable résistance, puisqu'ils ont conservé leur foi, dans beaucoup de localités l'usage de leur langue, partout la mémoire de leur origine, le sentiment de leur nationalité. Il faut bien remplir cette grande lacune de l'histoire, et rattacher au glorieux passé le présent plein d'espérances et de promesses. La tâche est malaisée, et beaucoup d'anneaux en sont rompus et perdus sans retour. Pour en ressaisir et en retrouver quelques-uns, on s'adressera souvent avec succès à la tradition orale, telle que l'ont conservée les chants populaires ou la mémoire fidèle des vieillards, ces vivantes chroniques du passé; mais ces souvenirs seront souvent vagues et décousus : c'est surtout aux récits des voyageurs européens qu'il faut demander des détails exacts et des renseignements précis. Malgré les préjugés étroits dont quelques-uns se montrent entachés, malgré les préventions que le schisme leur inspirait, la plupart d'entre eux ne peuvent s'empêcher de s'intéresser à ces malheureux qui portent, eux aussi, le titre de chrétiens; ils racontent avec plus ou moins d'émotion et de sympathie ce qu'ont à supporter et à souffrir ces tristes descendans d'un peuple dont le nom n'avait pas cessé de parler à toutes les imaginations. Il y aura donc à citer souvent, pour les temps antérieurs à la guerre de l'indépendance, Belon, Tournefort, Pococke, Olivier, d'autres encore qui ont touché les rivages de la Crète à différentes époques, et leurs témoignages se compléteront par les anecdotes et les récits que nous avons recueillis, il y a quelques années, de la bouche des Séliniotes et des Sfakiotes, assis, par les longs soirs d'automne, autour de leur foyer, où les femmes et les jeunes filles jetaient de grandes brassées de sarmens pour enflammer les énormes souches d'olivier, les troncs de châtaignier ou de cyprès.

I.

Bien avant que les Turcs, par la reddition de Candie, en 1669, ne devinssent les maîtres de toute la Crète, les Grecs de l'île les avaient appelés de leurs vœux, et leur avaient même, en différentes occasions, fait passer d'utiles avis : à plusieurs reprises, ils avaient provoqué et favorisé des tentatives de débarquement par lesquelles les Ottomans tâtaient les forces de Venise et cherchaient à s'assurer du degré de résistance que pourrait leur opposer la république, quand la Porte se résoudrait à un sérieux effort, à une suprême et décisive attaque. C'est que le plus mauvais des maîtres, c'est toujours, on se le figure du moins, le maître actuel et présent, c'est que l'esclave, surtout quand il a, comme le Grec, la tête légère et l'imagination vive, se persuade aisément que la nouvelle servitude sera

moins dure à porter que l'ancienne : changer de chaînes, cela lui semble un soulagement et une distraction. N'y a-t-il d'ailleurs pas la joie de voir humilié et vaincu l'insolent oppresseur devant qui on a tremblé si longtemps, que l'on n'a pu renverser et châtier soi-même ? Il faut dire aussi que la seigneurie n'avait guère pris à tâche de s'attacher la population grecque : l'administration vénitienne, à ne la juger que d'après les rapports mêmes de ses agens, se montrait sans doute bien plus intelligente et plus habile que ne l'a été depuis celle qui lui a succédé, et qu'il faut bien, faute d'un autre mot, appeler l'administration turque ; mais elle ne ménageait pas mieux les intérêts des Grecs, elle n'était point plus avare de leurs sueurs et de leur sang, elle ne témoignait pas plus d'égards à leurs croyances religieuses (1). Sous les Vénitiens, la Crète, le *regno di Candia*, comme on disait alors, n'était qu'un vaste domaine d'outre-mer exploité pour le compte de la métropole par les magistrats qu'elle y envoyait ; la plupart des paysans grecs étaient réduits à la condition de serfs de la glèbe. Quand l'excès de l'oppression amenait un soulèvement, comme cela arriva en 1283 et en 1363, ces rébellions étaient punies avec une impitoyable rigueur. Venise ne se contentait pas de frapper de mort les chefs de la révolte ; des cantons entiers, dans la province de Sfakia et dans celle de Lassiti, étaient dépeuplés ; défense était faite, sous peine de la vie, d'y semer du blé, et ces plateaux, comme nous l'attestent plusieurs contemporains, restaient déserts et stériles pendant près d'un siècle. Jamais enfin les musulmans ne traitèrent les chrétiens avec plus de mépris que les catholiques n'en montraient en toute occasion aux orthodoxes ; le clergé grec, le seul que reconnussent les neuf dixièmes des habitans de l'île et dont ils sollicitassent les prières, s'était vu dépouillé de presque tous ses biens au profit du clergé latin, qui n'officiait que pour quelques étrangers, et dont les hauts dignitaires résidaient presque tous hors de la Crète, mangeant tranquillement en Italie leurs énormes revenus. Ce qui rendait encore plus insupportable cette oppression, c'est qu'elle était conduite avec cet ordre, cette

(1) L'ouvrage capital pour l'histoire de la domination vénitienne en Crète, c'est la *Creta sacra* de Flaminio Cornaro, en latin Cornelius, Venise, 1755, 2 vol. in-4°. Ce Cornaro appartenait à une famille dont une branche importante s'était établie en Crète et y avait tenu un rang considérable pendant plusieurs siècles ; un de ces Cornaro candiotes a écrit en grec moderne un poème chevaleresque qui, depuis le xvi^e siècle, est resté populaire en Orient et a été très souvent réimprimé : je veux parler de l'*Erotocritos*, dont l'auteur, Vincent Cornaro, a été proclamé par Coray « l'Homère de la langue vulgaire. » — On peut consulter aussi avec fruit les différentes pièces tirées par M. Pashley de la bibliothèque de Saint-Marc, et publiées par lui à la suite de ses *Travels in Crete* (Londres, 1837, 2 vol. in-8°). Il donne de nombreux extraits d'anciennes chroniques manuscrites et de rapports officiels adressés par des provéditeurs vénitiens à la seigneurie.

méthode et cette suite que portait dans toute sa politique coloniale le froid et dur génie du gouvernement vénitien; les Turcs seraient tout au moins des maîtres plus indolens, plus distraits, plus faciles à endormir et à tromper! En cet état de choses, on comprend que les Grecs candiotes, à part quelques soldats de fortune attachés aux drapeaux de Venise depuis de longues années et retenus par l'appât d'une haute paie, aient comme tendu la main aux Turcs pour les aider à prendre pied dans l'île, qu'ils aient vu sans regret, avec un sentiment même de joie et de secret triomphe, s'éloigner et disparaître à l'horizon la flotte qui emmenait sans retour loin des plages crétoises Morosini et tout ce qui restait de ses héroïques compagnons.

Les Turcs se hâtèrent d'organiser leur conquête, autant du moins qu'ils savaient le faire. L'île fut partagée en quatre pachaliks ou *sandjaks*, qui furent bientôt réduits à trois par la suppression de celui de Sitia; les trois pachas, en général à peu près indépendans l'un de l'autre, résidaient l'un à Khania (c'est là le vrai nom grec de la ville appelée par les Vénitiens La Canea), l'autre à Retymo, le troisième à Candie, ou, comme on l'appelle encore en Crète, Megalo-Kastro. Quelquefois un de ces personnages, plus élevé en dignité que les autres, exerçait momentanément sur ses deux collègues une suprématie et un contrôle assez mal définis. Chacun de ces sandjaks contient un certain nombre de grands et de petits fiefs viagers, nommés les uns *ziamets* et les autres *timars*. La province de Candie fut censée renfermer 8 grands et 1,400 petits fiefs; on compta 5 ziamets dans la province de La Canée et 4 dans celle de Retymo, tandis que la première fournissait 800 et la seconde 350 timars (1). La possession de ces domaines obligeait ceux qui en étaient investis à fournir au sultan, en cas de guerre, un nombre d'hommes déterminé à l'avance suivant les temps et les provinces.

Les fiefs crétois furent formés sans doute surtout des terrains qui, avant la conquête, faisaient partie du domaine public, ou appartenaient aux nobles vénitiens et au clergé latin. Ils furent distribués à tous ceux des agas et des beys d'Anatolie et de Roumélie qui, après avoir pris part aux dangers et aux longues fatigues du siège, désirèrent se fixer dans l'île, dont ils avaient appris à connaître les ressources et à goûter le climat. Une fois les Vénitiens expulsés, le bruit de cette grande victoire, répandu dans tout l'empire, dut attirer aussi en Crète plus d'un aventurier, plus d'un janissaire ou spahi ruiné par les guerres du Danube et avide de refaire sa fortune en recevant de la munificence du sultan, dans sa nouvelle conquête, des maisons, des oliviers et des terres. Quant à des femmes pour

(1) Finlay, *History of Greece under the ottoman and venitian domination*, p. 5.

peupler leur harem, quant à des bras pour cultiver leurs domaines, ce serait affaire aux nouveau-venus d'en trouver. Les campagnes les plus voisines des villes et de la mer, les plaines les plus fertiles furent les premières occupées; enivrée de l'orgueil du triomphe récent, une soldatesque brutale se répandit d'un bout à l'autre de l'île, étendant à son gré et suivant son caprice les limites des fiefs qui lui avaient été concédés par le gouvernement impérial, enlevant par la force aux Grecs leurs vergers et leurs champs, les contraignant de se faire métayers à des conditions onéreuses, leur arrachant enfin leurs filles et leurs sœurs.

Quand les Grecs se virent ainsi traités, un grand désespoir les prit. Ils n'avaient plus la ressource d'espérer du changement de régime une amélioration de leur triste sort : les maîtres qu'ils avaient contribué à se donner ne laisseraient pas échapper de sitôt une conquête qui leur avait coûté tant d'or et de sang; d'ailleurs, sous des vizirs comme les Kupruli, la fortune de l'empire ottoman semblait grandir tous les jours. Alors on vit se renouveler un curieux phénomène qu'avait déjà offert au moyen âge l'histoire de la Crète. Pendant la domination des Sarrasins, au ix^e et au x^e siècle, le christianisme avait presque complètement disparu de l'île. Quand Nicéphore Phocas l'eût reconquise sur les infidèles, il fallut envoyer aux Grecs crétois, tombés dans de bizarres superstitions et adonnés à des rites singuliers où se mêlaient les deux religions, des missionnaires chargés de les ramener au culte et à la foi de leurs pères. A la tête de ces missionnaires se trouvait un moine arménien célèbre par sa sainteté, nommé Nicon, qui ne réussit pas sans peine à relever les autels chrétiens, à purifier les églises, à rétablir la liturgie, à reconstituer le clergé, et à remettre en vigueur les saints canons et la discipline ecclésiastique. Après la seconde conquête musulmane, les choses se passèrent presque de même qu'après la première : des cantons entiers apostasièrent; c'est ce que nous attestent tous les voyageurs qui visitèrent la Crète pendant le cours du siècle qui suivit la prise de Candie, Chevalier, Tournefort et R. Pococke (1). Tournefort, pour ne citer que lui, affirme que « la plupart des Turcs de l'île sont renégats ou fils de renégats. »

A défaut de ces témoignages, les habitudes, le caractère, le langage des Turcs crétois suffiraient à révéler leur origine à un observateur attentif et sagace. Ils n'ont des Turcs que le nom; de figure, de mœurs et de parole, ils sont restés tout Grecs. C'est qu'il est fa-

(1) Le voyage de Louis Chevalier se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal; c'est d'après l'archevêque de Candie que Chevalier note et constate le fait de ces nombreux changemens de religion. Pococke dit de même : « Il y a plusieurs villages dont les habitans, anciennement chrétiens, sont devenus presque entièrement mahométans. »

cile de changer de religion : on n'a pour cela qu'à prendre le chemin de la mosquée au lieu de celui de l'église ; mais on ne change pas d'idiome aussi aisément et aussi vite, on n'oublie pas en quelques années la langue de son enfance pour en apprendre une autre qui, pour les Grecs du moins, présente de grandes difficultés. Certains sons en effet, qui reviennent sans cesse dans la prononciation turque, comme le *ch* et le *j*, manquent complètement à l'alphabet grec. Il n'y a donc jamais eu, il n'y a point aujourd'hui d'autre langue parlée dans l'île de Crète que la langue grecque ; les fils des vrais Turcs établis ici par la conquête ont dû apprendre bien vite le grec vulgaire, qui seul leur permettait d'entrer en relations avec les nouveaux frères que leur donnait l'apostasie, et avec les raïas, leurs sujets. Les musulmans de Crète, à part quelques-uns que les circonstances ont amenés à résider plus ou moins longtemps à Stamboul ou en Anatolie, savent à peine une vingtaine de mots turcs, quelques formules de salutation ou de prière, et ne parlent ou n'écrivent jamais que le grec. C'est dans cette langue que sont lus et affichés tous les firmans de la Porte, tous les arrêtés et décrets des pachas (1).

Les Grecs crétois, en embrassant l'islamisme, ne se crurent pas non plus obligés de renoncer à celles de leurs habitudes que proscrivait leur foi nouvelle : leurs passions profitèrent de la tolérance qu'accorde le Coran à certains de nos appétits, sans se résoudre aux sacrifices auxquels il prétend en contraindre d'autres. C'est ainsi qu'ils purent unir les vices des chrétiens à ceux des mahométans, l'ivrognerie à la polygamie. Tous les musulmans de l'île avaient conservé l'habitude de faire et de boire publiquement du vin, comme des *ghiaours*, habitude qui scandalisait fort leurs coreligionnaires de terre ferme. « Le Turc candiote, dit un voyageur, est peu estimé dans les autres parties de l'empire. Cette mauvaise réputation est fondée, chez les musulmans, sur sa négligence à observer certains préceptes du Coran (2). » Cette impression ne s'est pas encore effacée. En 1857, un Turc de Constantinople, officier distingué, ne me parlait qu'avec un mépris déclaré des musulmans de Crète, avec lesquels son service l'avait mis en relations suivies depuis quelques mois. « Ils ne savent, me disait-il, que s'enivrer et chanter à tue-

(1) C'est ce qu'un Grec crétois rappelle aux Turcs dans un curieux petit écrit de quatre pages qui a été publié en Crète dans le courant de 1858, et que M. Saint-Marc Girardin a traduit en partie (Voyez le *Journal des Débats* du 27 août de la même année) : « Il y en a bien peu parmi vous, dit aux Turcs le Grec auteur de cette pièce, qui connaissent la langue des Turcs. Par-ci par-là il peut bien y avoir quelque petit seigneur qui peut avoir lu jusqu'à l'*Amen-Tzoutzou*, mais le reste ne connaît pas même l'*Elif-be-Tzou-tzou* (abécédaire), et si vous faites quelquefois votre *namaz* (prière), vous dites bien *Allaha-Ekber*, *Allah-Ekber*, mais du diable si vous savez ce que cela veut dire ! »

(2) Tancoigne, *Voyage dans l'Archipel et dans l'île de Candie*, t. 1^{er}, p. 99.

tête en méchant grec toute sorte de folies. Pas un n'a voyagé, pas un ne connaît sa langue et n'a le désir de l'apprendre. Si l'on veut causer ici raisonnablement, si l'on veut parler turc, c'est encore à un Grec qu'il faut s'adresser. »

Quoique les vrais Turcs se refusassent à reconnaître des frères dans ces musulmans improvisés qui faisaient si bon marché du Coran, quoique le sang grec coulat ainsi dans les veines du plus grand nombre de ceux qui se paraient, il y a cent ans, du nom de Turcs, nulle part les dominateurs musulmans ne furent pour les chrétiens plus insolens et plus cruels que dans l'île de Crète. Aucun chrétien n'était maître ni de sa terre, ni de sa maison, ni de sa femme et de ses filles. Il suffisait, pour lui ravir tout ce qui fait aimer la vie, du caprice d'un mahométan. Tous les Turcs que contenait l'île étaient inscrits dans l'un des quatre régimens de janissaires qui résidaient en Crète, et, grâce à ce titre, ils foulaient aux pieds toute justice et tout droit, ils bravaient effrontément toute autorité. Dans le cours du siècle dernier, le sultan, auquel on désobéissait partout, n'était nulle part moins obéi qu'en Crète. Plusieurs fois, révoltés contre le pacha que la Porte leur avait envoyé, les Turcs candiotes forcèrent Constantinople à reconnaître le chef qu'ils s'étaient donné, à sanctionner par un firman le choix des rebelles. Il était donc impossible aux gouverneurs de rien tenter avec quelque suite et avec quelque succès pour défendre contre des agressions chaque jour plus brutales la vie et la propriété des chrétiens, pour relever l'agriculture et le commerce, que l'absence de tout ordre et de toute sécurité faisait d'année en année tomber et décroître lentement.

Dans la cruauté avec laquelle les nouveaux musulmans avaient commencé tout d'abord à traiter ceux qui, la veille encore, étaient leurs frères, il entra sans doute beaucoup de cette haine que les renégats témoignent presque toujours à la religion qu'ils ont quittée et à ceux qui continuent de la professer. La persévérance de tant de chrétiens à rester fermes dans leur foi, malgré tout ce qu'elle leur attirait de souffrances, était pour ces transfuges un amer et continuel reproche. Ils s'en vengeaient en accablant les chrétiens d'humiliations et d'injures. Ce même remords, il est vrai, ne tourmentait plus les fils de ceux qui avaient fait défection; mais l'habitude était prise, et l'habitude du mal s'acquiert moins aisément, comme elle se perd moins vite, que celle du bien.

Il est difficile d'imaginer à quels excès s'emportait communément cette fantasque et violente tyrannie partout où elle n'était point retenue, comme dans les districts montagneux de l'intérieur, par la crainte des muettes embuscades et des nocturnes vengeances. On en jugera par quelques anecdotes que j'entendais raconter dans une famille française fixée depuis longtemps en Crète, et qui avait

recueilli beaucoup de détails curieux sur la guerre de l'indépendance et sur les tristes années qui ont précédé l'insurrection. La maison de campagne qu'habitait à Khalepa, près de La Canée, le chef de cette famille appartenait, il y a une cinquantaine d'années, à un bey fort riche, vrai seigneur du pays. Comme presque tous les Turcs crétois, celui-ci buvait du vin, et souvent, pour arriver plus vite à l'ivresse, de l'eau-de-vie. Assez bon diable, dit-on, tant qu'il était à jeun, il n'était rien, une fois ivre, qu'il ne se permit et qu'il n'osât. Un jour, après boire, il apprend qu'une chrétienne, une des plus jolies filles du pays, devait, le lendemain même, épouser un jeune Grec, le plus agile, le plus fort, le plus élégant des garçons du village. Il envoie aussitôt deux de ses serviteurs chercher la fiancée et son père : « c'était, disait-il, pour les féliciter du mariage qui se préparait. » Il fallut bien obéir; le fiancé, qui serait peut-être intervenu, était allé à la ville pour ses cadeaux de noce. Les pauvres diables arrivent donc tout tremblans; le bey les fait approcher, et adresse à la jeune fille des complimens grossiers, dont chaque mot est une insulte. Malheureusement pour elle, sa frayeur, sa honte, la rougeur qui monte à ses joues, ne font que la rendre plus belle encore; enflammé de luxure, le maître ordonne aux bandits qui lui servent de valets d'emmener le père et de le laisser seul avec la fille. On entraîne donc le vieillard, qui se débat en vain entre les bras robustes d'une demi-douzaine de Turcs; on le jette dehors roué de coups et plus mort que vif. Quand le bey a satisfait son caprice et déshonoré la jeune Grecque, il monte à cheval pour prendre l'air et dissiper les fumées du vin; suivi de ses coupe-jarrets, il s'élançe au galop sur la route qui de Khalepa mène à La Canée. En chemin, il rencontre le fiancé, qui, ne sachant encore rien de tout ce qui s'était passé, revenait tranquillement avec les présens destinés à sa future. Aussitôt il fond sur lui, et, tirant un pistolet, il le décharge à bout portant sur le jeune homme, qui tombe mort à ses pieds. Ces crimes, est-il besoin de le dire? restèrent impunis; c'étaient là jeux de prince, et les maîtres du pays, aux mains de qui étaient les tribunaux et la justice, ne songeaient pas à s'indigner pour si peu. Ce misérable ne fut tué que plusieurs années après, dans la guerre de l'indépendance.

Voici une autre anecdote que je tiens aussi de bonne source. Il existe encore dans l'île de Crète bien des vieillards qui ont vu ces choses, et qui, on le comprend, ne les ont ni oubliées, ni pardonnées. Il y avait à La Canée, vers le commencement de ce siècle, un chrétien, boulanger de son état, renommé pour son talent à faire je ne sais quel gâteau du pays. On parlait beaucoup aussi de la beauté de sa femme, très vantée parmi les Grecs; mais aucun Turc n'avait pu l'apercevoir : par prudence, comme presque toutes les

femmes grecques de la ville, elle ne sortait jamais de sa maison. Un matin, un bey de La Canée, un de ceux auxquels on osait le moins désobéir, entre dans la boutique du boulanger. « Fais-moi pour ce soir, dit-il au pauvre homme, un beau gâteau; je viendrai, avec quelques amis, le manger chez toi; que la table soit mise à deux heures de nuit, et donne-nous de bon vin et de forte eau-de-vie. Tu seras bien payé. » Le boulanger se confond en remerciemens : « il était confus de l'honneur que lui faisait sa seigneurie, sa seigneurie serait satisfaite. » La chose d'ailleurs l'ennuyait plus qu'elle ne l'alarmait. Ceux des beys qui n'avaient point perdu tout respect humain et qui n'aimaient point à violer la loi du prophète devant leurs femmes et leurs serviteurs faisaient assez souvent de ces parties fines, la nuit, derrière les auvents bien fermés de quelque café solitaire; tout ce que leur hôte avait à craindre, c'était de n'être que peu ou point payé de sa peine. Sans trop s'inquiéter, notre homme prépare donc son gâteau, et, le soir venu, dispose tout pour flatter le palais de ses convives. A l'heure dite, les beys arrivent, s'assoient sur le tapis et commencent à boire. Bientôt, comme le maître de la maison, pour achever sa cuisine, retournait à ses fourneaux : « Fais venir ta femme pour nous servir, » lui dit impérieusement le chef de la bande. Le malheureux, qui commence à comprendre, se récrie, jure ses grands dieux qu'il lui est impossible de se conformer aux désirs de leurs seigneuries, que sa femme n'est pas au logis. On ne l'écoute pas : « s'il n'obéit sur-le-champ, on va le tuer et fouiller sa maison; si au contraire il est docile, on ne fera de mal à personne. » Étourdi par ces menaces, le boulanger cède et va chercher sa femme; à peine l'a-t-il amenée plus morte que vive, on frappe à la porte de la rue. « Va ouvrir, dit-on au mari, c'est encore un convive que nous attendons. » Il y court en toute hâte, pour être plus tôt revenu et veiller autant que faire se pourrait sur sa femme. Il ouvre donc, et sur lui se jettent aussitôt des gens apostés, qui le percent de coups de poignard et laissent son cadavre étendu dans la rue. Cela fait, on referme la porte. Alors commença l'orgie, et elle dura jusqu'au matin. Quant à la jeune femme, livrée sans défense à ces scélérats, je laisse à penser comment elle passa la nuit et quelles insultes lui furent prodiguées.

Nous avons voulu, par ces douloureux récits, faire connaître le caractère et les habitudes des Turcs crétois avant de raconter les cruels châtimens qui les frappèrent, d'abord sous le gouvernement d'Hadji-Osman-Pacha, dont le nom est resté redouté dans l'île, et plus tard, dans les luttes de la révolution grecque. Pour que l'expiation ne parût pas trop sévère, il fallait montrer combien les crimes avaient été grands, insupportables, inouis. Ce fut par la main d'un Turc que furent portés les premiers coups à ce sanglant

despotisme. Les beys crétois, encouragés par l'impunité, devenaient de plus en plus indisciplinés et insolens; leurs exactions, leurs cruautés, les avanies qu'ils prodiguaient aux chrétiens dépeuplaient peu à peu le pays, et la Porte voyait avec inquiétude approcher le jour où, de cette île si riche autrefois et si féconde, elle ne tirerait pour ainsi dire plus aucun revenu. Quatre pachas, nommés par le sultan, venaient d'être déposés l'un après l'autre par les janissaires candiotes et renvoyés à Stamboul. Le divan se décida en 1813 à envoyer à Candie, avec le titre de gouverneur-général, Hadji-Osman-Pacha, qui s'était fait connaître, dans les postes qu'il avait remplis, par l'énergie de son caractère, par une fermeté qu'il poussait au besoin jusqu'à la cruauté. Habitué à se faire obéir, Hadji-Osman eut bien vite jugé la situation et pris son parti. Il savait qu'aux grands maux il faut les grands remèdes, et il n'était pas homme à hésiter sur le choix des moyens. La principale difficulté, c'est qu'il n'avait pas de troupes à sa disposition : ces beys et ces agas turcs, ceux-là mêmes qu'il voulait abattre et châtier, formaient la seule milice de l'île; quant à faire venir du dehors des Albanais ou d'autres soldats, il n'y fallait pas songer. Avertis par là même des secrètes pensées du pacha et de ses projets, les Turcs n'auraient point laissé débarquer ces nouveau-venus; les batteries des ports, les canons des murailles, les clés des portes étaient en leur pouvoir, et la vie du pacha entre leurs mains. Il fallait donc chercher plus près de soi, dans l'île même et jusque dans le cœur de ces villes fortifiées dont les janissaires se croyaient les maîtres, une force que l'on pût armer sans donner l'éveil et le jour du combat amener en un instant sur le terrain; il fallait se tourner vers les chrétiens et se servir d'eux. Hadji-Osman ne recula point devant cette nécessité; il s'entendit secrètement avec les primats grecs; par leur entremise, il fit distribuer des armes aux raïas, et les avertit de se tenir prêts. Ceux-ci, qui avaient bien des comptes à régler avec leurs oppresseurs, acceptèrent aisément l'alliance et la vengeance qui s'offraient à eux. Pendant qu'ils se préparaient et s'armaient en silence, leur visage, habitué par la servitude à la dissimulation, sut rester humble et calme; il ne trahit rien des confidences qu'ils avaient reçues, ni de leurs espérances cachées.

Pour l'exécution de son projet, le pacha avait choisi Khania, où les musulmans étaient moins nombreux et moins forts qu'à Megalo-Kastro. A Megalo-Kastro d'ailleurs et à Retymo, il avait mis des hommes à lui, sur qui il pouvait compter. Quand donc il eut terminé tous ses préparatifs et donné le mot d'ordre à ses affidés, Hadji-Osman attira, sous divers prétextes, à Khania, où il avait établi sa résidence, les plus remuans et les plus redoutables des beys crétois. A mesure qu'ils se présentent, il les accueille le plus gracieusement

du monde, et réussit, à force de politesses et d'avances, à endormir les plus soupçonneux; puis, quand ils sont tous réunis dans la ville, il les convoque un matin au sérail pour entendre la lecture de je ne sais quel firman arrivé de Constantinople. Ils se rendent, sans défiance aucune, à cette invitation; mais à peine sont-ils rassemblés dans la salle d'audience, que les domestiques du pacha et quelques aventuriers albanais dévoués à sa fortune se précipitent sur eux et les renversent, les garrottent avant qu'ils aient pu se reconnaître. En même temps les chrétiens en armes paraissent aux portes, et s'en emparent au nom du pacha et du sultan. D'autres bandes, conduites par des chefs sûrs, se dirigent vers les maisons des Turcs qui s'étaient le plus signalés dans les derniers désordres : on les saisit, on les entasse dans les prisons. Quelques heures après, vers le soir, sur la digue qui ferme le port de La Canée, on amène une vingtaine des prisonniers les plus notables, on les décapite tous l'un après l'autre, et à chaque tête qui tombait, un coup de canon annonçait à la ville la mort du condamné. D'après l'ordre formel du pacha, ces exécutions devaient être, pour les Turcs comme pour les Grecs, le motif et le prélude de réjouissances publiques : au moment où tonnait le canon vengeur, les jeux et les danses devaient commencer, et malheur à celui qui ne montrerait pas assez d'allégresse ! Puisqu'il regrettait les ennemis du sultan, les rebelles qui venaient de périr, il partagerait leur sort, il irait les rejoindre !

Le même jour, et par les mêmes moyens, les pachas de Retymo et de Candie avaient, eux aussi, fait leur coup d'état. Ils envoyèrent leurs prisonniers à Khania, car Hadji-Osman voulait jouir de sa justice, de sa vengeance. Pendant près de deux mois, le sang ne cessa de couler à La Canée. Vers l'heure où se couchait le soleil, une lente et funèbre salve apprenait à la ville combien de têtes avait tranchées le bourreau. Aussitôt éclataient les acclamations et la fête. Les Turcs avaient trop peur, ils tremblaient trop devant Hadji-Osman pour ne pas crier bien haut; quant aux Grecs, ils triomphaient, et passaient la nuit à s'enivrer et à danser.

C'est là sans doute une justice bien expéditive et bien cruelle, qui songe à le nier ? Il y a surtout quelque chose de barbare dans cette joie commandée par le juge aux spectateurs de la peine, comme pour rendre par cet outrage la mort plus cruelle aux condamnés; mais, si l'on veut être équitable pour Hadji-Osman, il faut bien se dire qu'à très peu d'exceptions près tous ceux qu'il a frappés méritaient leur sort. Si d'ailleurs il se montra impitoyable, lui-même en retour ne trouva ni justice ni pardon. Il avait trop bien servi la Porte pour rester longtemps en faveur. Ses rigueurs n'avaient pu manquer d'atteindre des parens ou des amis d'hommes puissans

à Stamboul, de lui faire des ennemis redoutables et acharnés. On profita d'un changement de vizir, on fit parler une femme ou un eunuque, et l'on réussit à rendre suspect au sultan cet intrépide et fidèle sujet. C'était encore le temps où l'on annonçait aux fonctionnaires leur destitution en leur envoyant le cordon (1). On l'expédia donc à Hadji-Osman. Celui-ci, en vrai musulman de la vieille roche, reçut ce message très dévotement, fit ses ablutions et sa prière, et tendit sa tête au lacet. Lui mort, tous les anciens abus reparurent, et l'île retomba au pouvoir d'une aristocratie factieuse et sanguinaire.

Sous le poids écrasant de cette tyrannie et de ces misères, la population chrétienne aurait sans doute fini par s'enfuir, s'éteindre ou apostasier tout entière, et le nom grec aurait disparu de l'île, si tous les raïas avaient été soumis au même joug et au même régime que les habitans des villes et du bas pays. Heureusement, dans les hautes terres et surtout dans les Monts-Blancs, plus élevés que le Dicté, plus larges et plus épais que l'Ida, formés d'un système bien plus compliqué de chaînes secondaires et de vallées profondes séparant des plateaux d'un accès difficile, les chrétiens avaient conservé une tout autre attitude et une situation beaucoup plus digne. C'étaient ces Grecs des Monts-Blancs qui, sous les Vénitiens, fournissaient les meilleurs soldats aux milices de l'île, qu'une ou deux fois par an des officiers étrangers passaient en revue et faisaient manœuvrer au chef-lieu du district. Ces montagnards n'avaient jamais perdu l'habitude des armes : pendant la paix, si l'on peut appeler ainsi un état toujours troublé et précaire, ils entretenaient par la chasse leur force et leur adresse. La vigueur de leurs corps endurcis à la fatigue, la position, toujours facile à défendre, de leurs villages, situés sur les hauteurs, le voisinage des bois, des cavernes, des inaccessibles ravins, qui pouvaient, en cas de collision, leur offrir aussitôt un sûr asile, la crainte de représailles et de surprises qu'il serait plus difficile encore de prévenir que de châtier, tout contribuait à imposer aux musulmans, à l'égard de pareils voisins, une certaine retenue et quelques ménagemens. Tout en ayant donc, eux aussi, à lutter et souvent à souffrir, les Riziotés, c'est-à-dire ceux qui habitaient les versans septentrionaux, la *racine* des Monts-Blancs, les Séliniotés, les Sfakiotes, menaient une vie plus supportable que les autres raïas, et conservaient dans l'île le nom, les traditions et les espérances de la race grecque.

(1) C'est sous Mahmoud qu'a enfin disparu cet usage barbare. Le dernier vizir à qui la vie ait été enlevée en même temps que le pouvoir, c'est Pertew-Pacha en 1837. Depuis lors, les relations avec l'Europe et l'adoucissement des mœurs ont rendu tout à fait impossibles ces exécutions arbitraires.

Mieux protégés que tous les autres par l'étrange configuration du sol qu'ils habitaient, retranchés derrière ces murs de roche et de neige, couverts par ces torrens, par ces étroits et tournans ravins, par ces redoutables escarpemens que nous avons déjà essayé de décrire, les Sfakiotes, depuis le temps où nous les voyons apparaître dans l'histoire, jouissaient d'une indépendance de fait que ne supprima point la conquête turque (1). La première mention que j'en rencontre dans les annales de la Crète, c'est chez le voyageur florentin Buondelmonti, au commencement du xv^e siècle. « Là, dit-il, se voit Sphichium, très ancienne cité, maintenant ruinée et sans murailles. Des paysans habitent une partie de l'espace qu'elle occupait; à cause de l'aridité de leurs montagnes, ces hommes n'ensemencent pas la terre, ils vivent du produit des planches de cyprès qu'ils façonnent et du laitage que donnent leurs troupeaux de chèvres. Ils sont de grande taille, d'une incroyable agilité dans leurs montagnes et redoutables à la guerre; ils arrivent jusqu'à l'âge de cent ans sans être atteints par aucune infirmité; au lieu de vin, ils ne boivent presque jamais que du lait. » On voit, d'après ces paroles de Buondelmonti, confirmées par un curieux passage de Cornelius, que les Monts-Blancs étaient bien plus boisés alors qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'historien ajoute, en s'appuyant sur une chronique manuscrite d'un de ses aïeux, « qu'un incendie, s'étant allumé, de ce côté de l'île, dans un grand bois de cyprès, dura trois années continues, sans que l'on pût l'éteindre. » En admettant qu'il y ait là quelque exagération, il n'en reste pas moins certain que toute cette région ne possède plus que de faibles débris des forêts d'autrefois, et que cet épais rideau de verdure devait contribuer à rendre encore plus facile aux Sfakiotes la défense de leur territoire. Quand Belon, vers 1550, visita la *Sphachie*, comme il l'appelle, les Sfakiotes ne se servaient point d'armes à feu; ils en étaient encore à l'arc et aux flèches de leurs ancêtres. « Ils portent derrière le dos, écrit-il, une trousse où il y a cent cinquante flèches environ, bien ordonnées, et un arc bandé pendant au bras ou en écharpe, et une rapière au côté. » Ils dansent, sous les yeux du voyageur, sans déposer leurs armes, et Belon s'empresse aussitôt de voir la *pyrrhique* dans cette danse d'hommes armés.

Les Vénitiens vivaient d'ordinaire en assez bons termes avec les

(1) L'étymologie du nom de Sfakia est incertaine. Cornelius semble y voir une autre forme ou une corruption du nom de *Psychium*, qui se trouve dans Ptolémée appliqué à un point situé à l'ouest de Port-Phœnix; mais de la comparaison de Ptolémée et du *Stadiasmus* il semble résulter que Psychion était hors du pays connu au moyen âge et de nos jours sous le nom de Sfakia. Peut-être ferait-on mieux de tirer ce nom du verbe *sphiggo*, serrer, étrangler. *Sphakia*, ce serait le pays des gorges resserrées, des défilés, et cette étymologie serait certes bien fondée sur la nature des lieux.

Sfakiotes, à la condition de les laisser tranquilles chez eux et de ne guère leur imposer qu'un hommage de pure forme et un tribut insignifiant. En temps de guerre, ils savaient utiliser leur humeur belliqueuse et leur amour du butin; ils en formaient des bataillons qui, encouragés par une haute paie, étaient employés avec succès contre les Turcs. Ils eurent beaucoup de peine à faire quitter aux Crétois l'arc, leur arme antique et familière, pour leur faire prendre l'arquebuse. Les succès que quelques Grecs obtinrent à la chasse en se servant d'armes à feu tentèrent les autres, qui en demandèrent à la seigneurie; des commissaires vénitiens envoyés dans l'île en 1586 pour en étudier la situation, et dont M. Pashley a publié le remarquable rapport, distribuèrent un certain nombre de fusils à ceux des sujets qu'ils croyaient fidèles. Pourtant l'usage de l'arc ne disparut point de sitôt; en 1596, un autre inspecteur vénitien, Foscarini, écrit en parlant des Sfakiotes : « Ils vont toujours avec l'arc sur les épaules et avec un carquois attaché au flanc, carquois plein de flèches, qu'ils excellent à lancer au but; beaucoup d'entre eux aussi sont d'excellens arquebusiers. » Soixante ans plus tard, dans les relations du siège de Candie, il est encore souvent question de blessures faites avec l'arc, et l'arsenal de cette ville contient, comme nous l'avons dit, des provisions de flèches qui remontent à cette époque.

Un des commissaires vénitiens de 1586 avait été très frappé du caractère et de l'attitude des Sfakiotes. « C'est, dit-il, une population plus courageuse que celle du reste de l'île. Ce qui lui donne cette supériorité, c'est, avec son tempérament et avec la nature du pays qu'elle habite, la conviction qu'elle a de descendre des Romains. Tout cela lui inspire je ne sais quoi de généreux dans ses actions que l'on ne trouve pas chez les autres Crétois. Les Sfakiotes dans le principe ne se soumirent pas, comme le reste de leurs concitoyens, au joug des cavaliers de Venise; soit que leur farouche bravoure ait arrêté les conquérans, soit que la stérilité de leur pays les ait rebutés, ils ne sont jamais tombés aux mains de cet ordre des seigneurs, si abhorré dans tout le duché... Certainement, n'était que le territoire de Sfakia n'est pas habité tout entier par des familles également jalouses de l'insolente gloire de désobéir, et que les Sfakiotes ne sont pas unis entre eux, il serait très difficile de les contenir. »

Les Sfakiotes, en dépit des démêlés qu'ils avaient souvent avec les Vénitiens, ayant peu à souffrir de la domination étrangère, semblent ne pas s'être joints aux autres indigènes pour appeler les Turcs, mais avoir au contraire, autant qu'il était en eux, résisté à la conquête musulmane. Dans les premières années de la guerre de Candie, les Sfakiotes firent sentir rudement leur valeur aux Turcs,

malgré l'offre que ceux-ci leur avaient faite du libre exercice de la religion chrétienne et du maintien de leurs franchises pour le cas où ils consentiraient à servir contre les Vénitiens. Les chefs sfakiotes Zymbi, Balsamo et Calamo, se distinguèrent en plusieurs rencontres. Les Sfakiotes n'en furent que plus respectés après le triomphe définitif du croissant. Pendant tout un siècle, les gouverneurs n'exigèrent d'eux d'autre tribut qu'une certaine quantité de glace qu'ils devaient, chaque année, apporter de leurs montagnes à Megalo-Kastro, à Retymo et à Khania, pour l'usage des pachas et de leurs maisons. Sfakia était censé faire partie de l'apanage de la *sultane-validé* ou sultane-mère, à qui les habitans de ce district envoyaient chaque année quelques présens. On se contentait de cette marque de sujétion, et l'on ne réclamait point des Sfakiotes l'impôt appelé *haratch* ou capitation, que payaient tous les autres raïas de l'île; ils eussent été gens à mal prendre la chose et à répondre à cette demande par des coups de fusil.

✱ Ce qui entretenait chez les Sfakiotes des habitudes belliqueuses, et ce qui empêchait leurs armes de se rouiller pendant qu'ils étaient en paix avec le Turc, c'étaient les haines héréditaires qui divisaient chez eux les familles et les villages, c'étaient les guerres civiles qui trop souvent désolaient leurs vallées. Comme presque tous les montagnards, comme les Maïnotes et les Monténégrins, les Sfakiotes poussaient au dernier point la superstition et le fanatisme de la *vendetta*. Le rapport de l'un des commissaires vénitiens, Foscarini, signale parmi eux un usage qui se retrouve en Corse : un homme avait-il été frappé par son ennemi, son plus proche parent jurait de ne pas changer de linge, de ne point se séparer de la chemise ensanglantée du mort, que l'on n'eût vengé son trépas en frappant son assassin ou quelqu'un de sa famille. C'était quelquefois au bout de quarante ou cinquante ans que se payait cette dette de vengeance. Peu d'hommes à Sfakia, disent encore les vieillards, mouraient autrefois de mort naturelle; « c'étaient là nos coutumes, » ajoutent-ils, non sans regretter secrètement l'ancienne énergie. Des querelles qui s'engageaient souvent sous le plus léger prétexte faisaient sortir de la ceinture couteaux et pistolets; celui qui succombait avait-il beaucoup de parens, il ne restait guère au meurtrier d'autre chance de salut que de s'enfuir et de quitter l'île, et c'est le parti qu'il s'empressait presque toujours de prendre. La famille de la victime se portait aussitôt à la maison de l'assassin, la brûlait et s'emparait de tous ses biens. Le canton d'Anopolis était divisé en deux groupes ennemis, à la tête desquels se trouvaient les deux hameaux de Gyro et de Kampi, et qui échangeaient souvent des balles. De même les gens de Kallikrati et d'Askyfo étaient presque toujours en guerre avec ceux de Nipros et d'Asfento. Quand un Sfakiote ne

trouvait pas à brûler sa poudre dans ces querelles de famille et de voisinage, il faisait quelque expédition nocturne dans les campagnes voisines des Monts-Blancs, il allait enlever des femmes, de l'argent ou des troupeaux. Pour se soustraire à ces déprédations, il arrivait souvent que des chrétiens ou des mahométans du bas pays concluaient une sorte de traité avec les plus redoutés des chefs sfakiotes; ils leur donnaient, à titre de prime d'assurance contre le brigandage, un mouton par dix que comptait le troupeau, et, ce tribut une fois payé, le Sfakiote se chargeait de veiller lui-même sur les biens de ceux qu'il appelait désormais avec orgueil ses sujets, ses *raïas*; un châtement terrible attendait quiconque eût osé leur dérober un agneau.

Malheureusement pour les Sfakiotes, qui ne s'étaient jamais sentis plus aguerris et plus fiers que dans le courant du siècle dernier, ils furent entraînés dans la désastreuse insurrection de 1770. Cette entreprise, provoquée par l'inquiète ambition de l'impératrice Catherine, pompeusement annoncée à l'Occident et brillamment commencée, ne devait aboutir, grâce à la sotte présomption d'Alexis Orlof, qu'à d'humiliants échecs et à une lamentable effusion de sang chrétien. La révolte fut décidée et conduite dans l'île de Crète par un certain maître Jean (*daskalos Iannis*), dont le nom et le souvenir se sont conservés dans un chant populaire que j'écrivis à Sfakia même sous la dictée des vieilles femmes. Maître Jean devait sans doute le titre que lui donne la tradition à quelque supériorité intellectuelle qu'il aurait acquise je ne sais où; peut-être avait-il, dans sa jeunesse, voyagé hors de l'île. Quoi qu'il en soit, c'était le plus riche propriétaire de Sfakia; il semble avoir eu une tête politique, capable de former de vastes plans ou du moins de les comprendre et d'en poursuivre l'exécution avec patience et résolution. Il voulait, comme dit le poème populaire qui perpétue sa mémoire, rétablir la nationalité hellénique, *tin Romiosynin* :

A chaque Pâques, à chaque fête de Noël, il mettait son chapeau — et il disait au *protopappas* : « J'amènerai le Russe. » — « Maître Jean de Sfakia, silence! Il ne nous convient pas de parler ainsi. — Si le sultan vous entendait, il nous enverrait des Turcs. » — « Qu'il envoie son armée, et toute sa flotte! — Sfakia a des hommes de cœur, de vrais pallikares; — qu'il envoie son armée avec tous ses étendards! — Sfakia a des hommes de cœur, aussi nombreux que les ramiers de ses bois. »

Aussi, dès que l'apparition de la flotte russe et les premiers succès de l'insurrection de Morée furent connus en Crète, maître Jean souleva Sfakia. Il était en relations, depuis plusieurs années déjà, avec Benaki, le primat messénien, et avec les chefs maïnotes; des armes et des munitions avaient été amassées de longue main. Les

Sfakiotes réussirent d'abord; ils se répandirent dans la plaine, pillèrent beaucoup, tuèrent un certain nombre de Turcs, et réduisirent les autres à s'enfermer dans les places fortes. Ce fut alors que maître Jean fit un voyage à Paros pour se concerter avec Orlof, et lui demander une coopération active, une attaque sur l'une des forteresses de l'île. Orlof, qui avait l'ambition d'un grand rôle, mais qui n'en avait pas le génie, ne sut rien comprendre, et ne voulut rien faire; il attendit, et pendant qu'il se donnait de grands airs et qu'il tranchait du souverain, la Morée fut reconquise à l'aide de la soldatesque albanaise. La partie était perdue; partout en Crète les raïas étaient restés tranquilles : Sfakia seul était en armes. Les pachas rassemblèrent des troupes et marchèrent avec des forces imposantes contre les Sfakiotes. Ceux-ci étaient divisés; les uns voulaient se soumettre, les autres résister; pendant qu'on discutait, les Turcs franchirent les défilés, ravagèrent et incendièrent les villages d'Askyfo et d'Anopolis, et ne se retirèrent qu'en emmenant de nombreux prisonniers et un riche butin. Maître Jean n'avait cessé de conduire la résistance; mais, mal secondé, il fut partout battu et repoussé, son frère même tomba aux mains des Turcs. Ceux-ci, malgré leur succès, ne regardaient point la rébellion comme supprimée tant qu'ils n'en auraient point le chef entre les mains. De Megalo-Kastro, le pacha fit porter à maître Jean des paroles de pardon et de réconciliation, en l'engageant à venir le trouver pour faire sa paix et rentrer en grâce. Pour mieux assurer l'effet de ces promesses trompeuses, on força par des menaces de mort le frère du chef à lui écrire une lettre où il se portait garant de la bonne foi du pacha et pressait maître Jean de céder. Tout en se conformant aux ordres de celui dont un signe pouvait faire tomber sa tête, le rusé Sfakiote trouva moyen de donner un avertissement à son frère. Au bas de sa missive, il écrivit trois fois la lettre μ , dans un endroit où, sans frapper les yeux, elle pouvait, avec un peu d'attention, être aisément distinguée. Cette lettre signifiait dans sa pensée $\mu\eta$ ($\epsilon\rho\theta\eta\varsigma$), $\mu\eta$, $\mu\eta$, « ne viens pas, ne viens pas, ne viens pas. » Il espérait que son frère comprendrait ce langage, resterait dans la montagne, et se déroberait à la mort qui l'attendait; mais celui-ci, las du rôle qu'il jouait et des maux qu'il attirait sur son pays, conseillé d'ailleurs par de faux amis vendus au pacha, n'examina point la dépêche, s'empressa d'accepter ce qu'on lui proposait, et donna tête baissée dans le piège. On l'accueillit d'abord avec beaucoup d'amitié et d'honneurs; puis, dès qu'on fut sûr de le bien tenir, on changea de ton : il fut pendu à Candie comme brigand, et l'île entière retomba sous un joug plus dur que jamais. Les Sfakiotes furent pour la première fois soumis au *haratch*, humiliation qu'ils ressentirent vivement et dont ils jurèrent de se venger dès que l'oc-

casion serait favorable (1). Quelques-uns des plus hardis et des plus braves se joignirent à ce Lambro dont les aventureux exploits ont frappé l'imagination de Byron. C'est à Lambro, tel que le lui représentaient les récits qu'il aimait à écouter pendant son voyage en Orient, que Byron a emprunté quelques-uns des traits dont il peint son *Corsaire*, et il l'a mis lui-même en scène dans les deux plus beaux chants de son *Don Juan*, dans l'épisode d'Haydée. D'autres Crétois préférèrent chercher un asile dans le pays même d'où était parti le signal de l'insurrection. Établis à Odessa, dans cette cité nouvelle dont la Russie doit à un Français, le duc de Richelieu, l'essor brillant et la prospérité rapide, ils s'enrichirent par le commerce, et quand l'hétairie vint à s'organiser, ils entrèrent avec ardeur dans le mouvement. Grâce aux relations qu'ils avaient conservées avec leurs compatriotes, ils les avertirent de se tenir prêts, et préparèrent le soulèvement dont Sfakia donna le signal en juillet 1821. Parmi les plus opulens de ces Crétois établis en Russie, parmi ceux qui se dévouèrent le plus passionnément et de leur bourse et de leur personne à la délivrance de leur pays, se trouvait la famille Kalergi, qui, au XIII^e siècle, était déjà la première de l'île. En 1299, un Kalergi, après avoir balancé pendant dix-huit ans la fortune de Venise, traitait d'égal à égal avec la république, et recevait pour lui et ses descendans le titre et les privilèges de noble vénitien.

II.

On ne peut entreprendre de retracer ici les événemens militaires dont la Crète a été le théâtre pendant ces luttes de l'indépendance, qui ont duré environ neuf ans : ils sont racontés dans toutes les histoires générales de cette guerre, et d'ailleurs n'y aurait-il pas quelque monotonie dans le récit assez peu varié de ces combats où le courage déployé de part et d'autre éloigne tout résultat décisif, de ces entreprises hardies qui finissent toujours par échouer faute d'unité dans le commandement, faute aussi d'approvisionnement réguliers et d'artillerie de siège? En Crète comme dans la Grèce continentale, ce furent les mêmes alternatives de succès et de revers, des débuts brillans qui ne tenaient pas leurs promesses, des coups de main heureux que rendaient stériles l'insuffisance des

(1) Ces détails sur un personnage dont le nom n'est mentionné dans aucune histoire publiée en Occident m'ont été donnés, dans le pays même, par la tradition populaire et les chants qui la conservent, puis confirmés à Athènes par un des Crétois qui connaissent le mieux l'histoire moderne de leur île, M. Antoniadis, un courageux combattant de la guerre de l'indépendance et le rédacteur, pendant de longues années, de l'un des journaux les plus estimés qui se soient publiés à Athènes, l'*Athina*.

moyens d'attaque et les rivalités des chefs chrétiens. Pourtant, en 1823, les musulmans ne tenaient plus la campagne et s'étaient d'un bout à l'autre de l'île renfermés dans les forteresses. L'une d'entre elles, Kissamo-Kasteli, avait capitulé après qu'eurent péri, par la famine et par la peste, presque tous les Turcs qui s'y étaient réfugiés avec leurs familles. Déjà même la garnison de Megalo-Kastro parlait de se rendre, et les Grecs étaient sur le point de se trouver ainsi maîtres de la plus forte place de l'île; Khania et Retymo auraient sans doute bientôt suivi cet exemple, et la Crète eût été tout entière aux mains des chrétiens. Le sultan semblait hors d'état de continuer la lutte; les Russes le menaçaient sur le Danube, et en Grèce ses armées, mal commandées et mal nourries, harcelées par les klephtes, poursuivies par la peste et les fièvres à travers les déserts qu'elles faisaient devant elles et qui les dévoraient, fondaient et disparaissaient l'une après l'autre, comme des boules de neige lancées dans une fournaise ardente. Les chrétiens n'y gagnèrent rien. Le sultan, à bout de forces, appela à son aide et se substitua son puissant vassal le pacha d'Égypte. Méhémet-Ali saisit avec empressement l'occasion que lui offrait la fortune d'essayer son armée, d'aguerrir ses officiers et ses soldats, et surtout de se poser aux yeux de tout l'Orient, en cette heure critique, comme le seul défenseur efficace et le véritable champion de l'islam. Un lieutenant d'Ibrahim-Pacha débarqua donc en Crète avec une flotte qui portait plusieurs régimens égyptiens, soumis à une discipline sévère et dressés par des instructeurs européens. Les places furent débloquées, et les Sfakiotes rejetés dans leurs montagnes, où les suivit une partie de la population de l'île. L'ennemi ne put pénétrer dans la vallée d'Haghia-Roumeli; mais les familles qui s'y étaient réfugiées manquaient de vivres et souffraient de la disette. Beaucoup de Crétois s'expatrièrent, les autres se soumirent. Quelques tentatives faites pour rallumer la guerre en 1825 et 1826, pendant que les meilleures troupes d'Ibrahim étaient occupées en Morée, n'eurent qu'un succès momentané. La Crète était donc à peu près tranquille quand, malgré les efforts et les sacrifices des chrétiens, malgré la supériorité qu'ils avaient conquise et qu'ils avaient gardée tant que les Turcs avaient été abandonnés à leurs propres forces, le protocole de Londres du 2 février 1830 et les traités qui en furent la conséquence laissèrent l'île en dehors du nouveau royaume qu'ils constituaient et la rendirent ainsi à la domination ottomane.

Nulle part plus de sang n'avait coulé, nulle part la lutte n'avait été plus acharnée, plus cruelle, plus implacable qu'en Crète. C'est ce qui me frappait dans les récits auxquels je provoquais mes hôtes ou les paysans que je rencontrais dans les sentiers de la montagne, et qui cheminaient à côté de moi, tout surpris de voir un étranger

comprendre leur langue et s'intéresser à leurs ressentimens, à leurs luttes, à leurs souffrances. Dans les villages de la Riza, on se souvient d'avoir, en 1821, après que les musulmans eurent été mis en déroute dans le défilé de Krapî, chassé sur les montagnes, « comme des chèvres sauvages, » les pauvres fuyards qui s'étaient jetés de côté et d'autre dans les taillis, et qui, ne marchant que la nuit, cherchaient à gagner Retymo. Quelques-uns, domptés par la faim et par la soif, plus fortes que la peur, finissaient par entrer dans un village, et, se jetant aux pieds du premier Grec qu'ils rencontraient, lui demandaient la vie et une goutte d'eau. On croira peut-être que la pitié prenait le vainqueur en voyant à ses genoux son ennemi désarmé et à demi mort. C'est mal connaître les Sfakiotes et tout ce qu'avaient amassé de haine et de colère dans le cœur des chrétiens de l'île les atrocités dont ils avaient été les victimes depuis deux siècles. Le chrétien, s'il avait à sa ceinture un pistolet, reculait d'un pas en se dégageant de ces mains tremblantes qui voulaient s'attacher à lui, répondait aux prières par quelque sarcasme, cassait la tête au malheureux, et abandonnait son corps aux vautours. Quelques jours après la bataille, me racontait-on, un Turc entra vers midi dans un village sfakiote. Il était épuisé de fatigue et de besoin, mais encore armé. C'était vers midi, et tous les hommes étaient aux champs. Les femmes, qui se trouvaient seules à la maison, firent bon accueil au fugitif, parurent touchées de sa misère, lui apportèrent à boire et à manger, et promirent de lui sauver la vie. Reconnaissant et un peu rassuré, il céda au sommeil et s'endormit sur un tapis. Dès qu'elles le virent privé de sentiment et immobile, après lui avoir enlevé doucement ses armes, elles le tuèrent à coups de hache.

Les femmes mêmes, les Grecs ne craignent point de l'avouer, n'étaient pas épargnées. Au moins pendant la première année de la lutte, avant que les deux partis, voyant leurs succès se balancer et la guerre se perpétuer, n'eussent eu l'idée de prendre des gages et de conserver leurs prisonniers pour les échanger, les chrétiens mettaient à mort sur-le-champ toutes les musulmanes qui leur tombaient entre les mains. Chose singulière, en versant tout ce sang innocent, c'est un devoir religieux qu'ils prétendaient accomplir ! S'ils agissaient ainsi, me répétaient plusieurs d'entre eux, c'était, comme autrefois les Israélites, pour épargner des tentations et des chutes aux soldats de la bonne cause (1). Il leur semblait commettre un

(1) Les choses s'étaient passées de même quand, au x^e siècle, les troupes byzantines reconquirent la Crète sur les Arabes et en reprirent la capitale. Il y eut à Candie un massacre général des habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, et le poète chrétien Theodosius Diaconus, qui nous raconte ces événemens, loue l'empereur d'avoir ordonné ce massacre et d'avoir empêché ainsi les vainqueurs d'user, à l'égard des femmes, des

moindre péché en égorgeant de sang-froid leurs captives qu'en se laissant séduire par des lèvres et des yeux que n'avait point touchés l'eau du baptême. On éprouve une vive surprise, mêlée de quelque humiliation, à retrouver ainsi tout près de nous, dans notre siècle et chez un peuple chrétien, puissans encore et meurtriers, des préjugés aussi barbares, tout semblables à ceux qui, il y a près de deux mille ans, arrachaient à la grande âme de Lucrèce ce cri de douloureuse indignation :

Tantum religio potuit suadere malorum!

Tout odieux et révoltant que nous en paraisse l'effet, ils étaient sincères, on n'en saurait douter, ces étranges scrupules de conscience qui firent tant de victimes. Un autre fait, qu'on nous attesta de divers côtés, prouve encore quelle forte prise avait le sentiment religieux sur ces vives imaginations dirigées et excitées par un clergé ignorant et fanatique. Quand s'engagea la guerre sainte, la plupart des chrétiens firent vœu de ne point approcher de leurs femmes que la lutte ne fût terminée, que les Turcs ne fussent chassés de l'île. Par ce sacrifice, par cette renonciation volontaire à des droits qu'ils tenaient de la main même du prêtre, ils pensaient se rendre propice le Dieu des armées et l'intéresser davantage à combattre pour eux. Presque tous tinrent leur serment, assure-t-on, pendant les quelques mois d'été et d'automne que dura la première campagne. L'hiver vint sans que des résultats décisifs eussent été atteints; alors seulement, quand il fut bien certain que les hostilités se prolongeraient et dureraient peut-être encore des années, Sfakiotes et Séliniotes, ramenés et retenus à leurs villages par le mauvais temps, oublièrent l'un après l'autre leur résolution; mais aussi longtemps que les Grecs restèrent fidèles à leur vœu, la contrainte qu'ils s'imposaient, venant s'ajouter à cette soif de vengeance qui les dévorait, ne dut pas peu contribuer à passionner la lutte dès le début, à la rendre plus meurtrière et plus implacable qu'elle ne l'était ailleurs. Exaltés par l'abstinence même, fermant leur âme à toute tendresse, transportés par la voix de leurs prêtres, qui eux aussi avaient pris le fusil et marchaient au premier rang, ces farouches croisés n'étaient point apaisés et désarmés par la victoire; pour calmer la fièvre de leur sang et détendre leurs nerfs surexcités, il leur fallait, après les émotions du combat, le délire et les emportemens du massacre (1).

droits de la guerre. « Autrement, dit-il, l'auguste sacrement du baptême aurait été profané par le contact de filles non baptisées, et toute ton armée eût été souillée. »

(1) J'ai eu l'occasion d'observer chez les brigands de la Roumélie des croyances analogues à celles qui avaient inspiré aux Sfakiotes leur vœu d'abstinence. J'étais en Grèce en 1855 et 1856, quand le brigandage prit, à la suite des insurrections manquées

Dans les récits que me faisaient volontiers de ces coups de main et de ces rencontres tant d'acteurs survivans, je remarquai bien des traits d'un caractère tout antique, et qui, sous leur forme originale et naïve, me rappelaient à chaque instant Homère et Hérodote, la guerre de Troie et la guerre médique. C'était par exemple la manière dont on parlait des chefs, les qualités par lesquelles ils se recommandaient, et dont le souvenir est resté vivant dans la tradition populaire. L'un se faisait reconnaître de loin à sa haute stature et dépassait de toute la tête ceux qui combattaient sous ses ordres; tel autre, chasseur renommé, était plus rapide à la course que tous les montagnards de Sfakia, et la chanson célébrait l'agilité de ce nouvel Achille *aux pieds légers*; un troisième se distinguait par la sonorité de sa voix claire et perçante, qui retentissait au loin dans la montagne pour presser la marche des trainards, et qui, sur le champ de bataille, dominait le bruit de la mousqueterie. Ainsi, devant Troie, « Stentor, au grand cœur et à la voix d'airain, criait à lui seul aussi haut que cinquante hommes réunis. » Dans ces luttes quotidiennes entre gens qui se connaissaient tous et parlaient la même langue, entre habitans du même district et souvent du même village, se croisaient, quand on se retrouvait en présence les armes à la main, des apostrophes et des défis semblables à ceux qu'échangent les héros d'Homère. C'est, le jour où il devait tomber frappé par une balle chrétienne, un chef musulman, Ali-Ghlemedi, qui, voyant les Grecs s'enfuir devant lui, les interpelle ainsi : « Arrêtez-vous donc ! Lâches, où fuyez-vous ? Arrêtez-vous, que je vous montre comment combattent les hommes de cœur ! » C'est le capitaine grec Anagnostis qui lui répond, en termes que la tradition a conservés parce qu'ils contenaient, comme les dernières paroles de Patrocle mourant, une prédiction bientôt réalisée : « Tu es sorti aujourd'hui, Ali-Aga, pour combattre; j'espère pourtant de Dieu qu'il ne te laissera pas rentrer chez toi, que ta mère ne te reverra point vivant, et que le jour d'aujourd'hui sera ton dernier jour. » Un autre chef chrétien, Antoine Melidoni, avait, dans la première année de la guerre, fait de tels prodiges d'énergie et d'activité que le pacha de

d'Épire et de Thessalie, un tel développement que la France et l'Angleterre songèrent un moment à se substituer au gouvernement grec et à occuper tout le royaume. Il n'était pas d'atrocités devant lesquelles reculassent Davelis et sa bande; mais il était à peu près sans exemple qu'ils abusassent des jeunes filles et des femmes qui tombaient entre leurs mains. Si on refusait de les racheter au prix qu'avait fixé le chef, les misérables les faisaient périr, quelquefois dans d'affreux tourmens, mais jamais ils ne les déshonoraient. Ils étaient convaincus, me disaient les soldats chargés de les poursuivre et dont quelques-uns avaient fait jadis le même métier, que tout brigand qui aurait fait violence à une femme serait infailliblement tué à la première rencontre. Les exemples ne manquaient pas pour prouver que ce n'était point là une superstition vaine, et que le châtement suivait de près la faute.

Megalo-Kastro, émerveillé de tant de valeur et de succès, sollicita de Melidoni la permission de le voir. « Dans quelques jours, répondit le Crétois comme aurait pu le faire un Spartiate du vieux temps, tu seras prisonnier dans ma tente, et tu auras le loisir de me contempler. » Ce ne fut pas une vaine bravade; bientôt après le pacha devint captif des Grecs. Les exploits de Melidoni lui portèrent malheur; il périt avant la fin de cette première année, victime de la jalousie que ses triomphes avaient inspirée au farouche capitaine Roussos, le chef des Sfakiotes. Antoine Melidoni était d'un village situé au pied du mont Ida. Après avoir essayé vainement de se défaire de son rival en l'envoyant combattre des forces très supérieures, Roussos, furieux de le voir grandir dans l'opinion des chrétiens à chaque nouvelle rencontre, convia le montagnard à un festin; celui-ci accepta sans défiance. Insulté par le chef sfakiote, accusé d'ambition et de sourdes menées, Melidoni se justifia en quelques paroles pleines de noblesse adressées aux soldats, et se retira au milieu des acclamations des Sfakiotes eux-mêmes, qui lui promettaient solennellement de combattre et de mourir pour lui. La colère et la haine de Roussos, abandonné des siens, ne connurent plus de bornes; il feignit de vouloir une réconciliation, et dans l'entrevue il fendit la tête à Melidoni. Ne reconnaît-on pas là ces violentes jalousies, ces vanités passionnées qui éclatèrent sur la flotte et dans l'armée des Grecs avant les batailles de Salamine et de Platée, et qui faillirent si souvent rompre le concert et livrer la Grèce à l'ennemi?

Un trait curieux, propre, si je ne me trompe, à la Crète, et qu'on ne retrouverait point sur le continent grec, ce fut le rôle que jouèrent dans la guerre de l'indépendance certaines familles converties en apparence, depuis la conquête, au mahométisme, mais restées en secret fidèles de cœur et de pensée à la religion de leurs pères. Aussitôt que parut se présenter l'occasion longtemps attendue d'abattre le croissant et d'affranchir la Crète, elles s'empressèrent d'abjurer une dissimulation qui leur pesait, de revenir publiquement au christianisme, et de verser leur sang pour cette foi qu'elles se reprochaient d'avoir pu renier un moment même du bout des lèvres. La plus célèbre de ces familles dans le souvenir et la reconnaissance des Crétois, c'est celle des Kurmulides, maintenant dépouillée et presque détruite. C'était une riche et vieille maison de nobles ou d'*archontes*, comme on dit dans les îles, qui avait sa demeure patrimoniale à Kusé, dans la fertile plaine de la Messara, dont elle possédait la plus grande partie. Les chefs du clan, peu de temps après la prise de Candie, avaient feint d'embrasser l'islamisme; mais en cachette ils continuèrent à baptiser leurs enfans et à leur donner des noms chrétiens. Quand les rites du baptême avaient été

mystérieusement accomplis par quelque prêtre dévoué à la famille, l'enfant était circoncis par l'iman, et recevait un nom musulman, Ibrahim, Hussein ou quelque autre, le seul par lequel il fût connu et qu'il portât publiquement. Cette opulente famille, tout le monde l'atteste, ne manquait jamais d'employer le crédit dont elle jouissait auprès du pacha et l'influence qu'elle exerçait dans le district à protéger, du mieux qu'elle pouvait, les pauvres raïas, et à les défendre contre les vexations et les avanies qui les menaçaient sans cesse. Parfois cependant l'inquiétude prenait les Kurmulides, lorsqu'ils songeaient à l'autre vie et au châtement qui les y attendait peut-être en retour de leur apparente apostasie (1). Sous l'empire de ces craintes, un d'entre eux se décida, vers le commencement du siècle, à faire un pèlerinage au saint sépulcre, et à demander au patriarche si un chrétien sincère, qui professait extérieurement l'islamisme, avait quelque chance d'être sauvé. Le patriarche répondit sans hésitation qu'un chrétien qui cachait sa foi et qui rendait de publics hommages aux faux prophètes des infidèles devait renoncer à tout espoir de salut. Sur cette réponse, le vieillard prit aussitôt sa résolution, qu'à son retour il fit adopter à la plus grande partie des membres de sa famille. Trente Kurmulides résolurent d'aller ensemble trouver le pacha à Megalo-Kastro, pour déclarer devant lui qu'ils étaient chrétiens, et pour subir la mort ignominieuse qui ne pourrait manquer de suivre cet aveu. Quand ils furent entrés en ville, par respect pour l'archevêque, ils se présentèrent chez lui avant de se montrer au pacha, et lui firent part de leurs intentions. Le métropolitain, on le comprendra aisément, ne vit pas la chose sous le même jour que le patriarche de Jérusalem, et combattit vivement leur projet. Il n'eut pas de peine à leur prouver que ce n'était pas eux seulement qu'ils condamnaient ainsi au martyre, et que leur mort entraînerait fatalement celle de beaucoup d'autres chrétiens qui n'étaient nullement préparés à ces extrémités. On sévirait contre tous les prêtres qui avaient consenti à les marier et à baptiser leurs enfans, contre les évêques qui, à différentes époques, avaient accordé les dispenses nécessaires pour la célébration de pareils mariages; les soupçons s'égareraient même sur beaucoup de personnes qui n'étaient point dans le secret, et la démarche des Kurmulides aurait pour conséquence inévitable de faire couler des flots de sang chrétien. L'archevêque termina en les assurant que sa pensée différait complètement de celle du pa-

(1) C'est un voyageur anglais, M. Pashley, qui a recueilli quelques-uns de ces détails; il les tenait de celui qui, après la guerre, était resté le chef de la famille, Iannis Kurmulis, qu'il connut en 1833, exilé à Nauplie. Ce personnage, dont le nom se trouve aussi dans les chansons populaires de la Crète, s'appelait avant la révolution Ibrahim-Aga.

triarque; il ne doutait point, leur dit-il à plusieurs reprises, qu'ils ne pussent aller au ciel après s'être extérieurement conformés, dans leur vie et dans leur mort, aux exigences de la loi musulmane. — Ce ne fut pas sans peine qu'ils se laissèrent convaincre, et qu'ils se décidèrent à quitter la ville sans avoir fait au pacha la déclaration projetée.

Un des membres les plus remarquables de cette famille fut Hussein-Aga, qui s'était déjà signalé avant la révolution par le rôle brillant qu'il avait joué dans plusieurs des guerres où la Porte se trouva engagée vers le commencement du siècle. Dans la première période de l'insurrection, il se distingua sous son nom chrétien de capitaine Michali Kurmulis. C'était l'*archegos* ou chef grec de toute la province de Megalo-Kastro, et il mourut à Hydra en 1824. Sa place fut prise par son fils, Riswan-Aga, redevenu le capitaine Démétrios, qui fut tué à Athènes. Son frère, Mustapha-Aga (le capitaine Manolis), succomba un peu plus tard à Mokho en Crète. De soixante-quatre hommes que comptait la famille en 1821, deux seulement ont survécu à cette lutte meurtrière. On raconte qu'en 1824 trois Kurmulides furent exécutés sous les murs de Retymo par l'ordre du général turc Mustafa-Bey. On leur avait offert de racheter par l'apostasie leur propre vie et la liberté de leurs femmes et de leurs enfans, faits prisonniers en même temps qu'eux; mais, devant le pacha comme sur le lieu même du supplice et sous le tranchant du glaive, ils avaient rejeté cette offre avec indignation. Pendant trois nuits après l'exécution, l'évêque de Retymo se rendit au lieu où ils avaient été frappés et où leurs restes gisaient encore abandonnés sans sépulture; chaque fois il vit une flamme, sans doute allumée par Dieu même, descendre et se poser, brillante auréole, sur les corps des saints martyrs. Instruits de ce miracle, les chrétiens enlevèrent et se partagèrent comme des reliques les vêtemens ensanglantés des trois victimes. De précieux avantages étaient attachés à la possession de ces dépouilles enviées : tombait-on malade, on n'avait qu'à faire brûler dans sa chambre, auprès de son lit, une parcelle de ces tissus sacrés, et l'on revenait aussitôt à la santé.

On le voit, dans cette lutte inégale et opiniâtre que les chrétiens soutinrent pendant plusieurs années contre un ennemi supérieur en nombre et qui se renouvelait sans cesse, ce fut pour eux un efficace et puissant soutien que cet enthousiasme religieux, d'autant plus ardent qu'il discutait et qu'il raisonnait moins. C'était encore une force que ces superstitions mêmes dont la naïveté nous fait presque sourire : elles donnaient à ceux qui combattaient et qui mouraient pour la foi la ferme assurance que le Dieu qu'ils invoquaient

les entendait et ne les abandonnerait point; elles lui montraient, dans ces vertus miraculeuses et salutaires conférées au dernier vêtement des martyrs, un signe visible de la protection divine, un gage certain d'une prochaine et triomphante délivrance. A ce sentiment de chrétienne confiance venait s'en ajouter un autre qui se confondait presque avec lui : en dépit de tant de siècles d'oppression et de misère, le Grec n'avait jamais cessé d'avoir foi en l'avenir de sa race, et d'espérer secrètement qu'un jour ou l'autre sonnerait pour lui l'heure de la résurrection et des revanches. Les événemens de la guerre, par quelque douloureuse déception qu'elle se fût terminée, avaient pourtant, dans l'ensemble, été de nature à relever le moral des Grecs crétois, à leur donner conscience de leur force, à leur faire bien augurer du lendemain. Poursuivie des deux parts avec un acharnement farouche dont nous avons essayé de donner une idée, cette guerre de neuf ans laissait l'île ruinée, appauvrie, dépeuplée; la peste, l'incendie, le trafic des marchands d'esclaves, avaient aidé le glaive à vider cités et villages et à enlever les bras à la culture. D'immenses étendues de terre, couvertes jadis de riches moissons, restaient en friche. Là où s'offraient autrefois à l'admiration du voyageur de belles plantations d'oliviers, on ne voyait plus que des troncs noircis par la flamme, qu'un sol jonché de cendres et de rameaux flétris. Il semblait que le plus impitoyable de tous les fléaux, la famine, dût se charger de perpétuer les maux de la guerre et d'enlever à l'île le peu d'habitans qui lui restaient. Le voyageur français Olivier, en 1795, évaluait la population de l'île, d'après des renseignemens qui paraissent dignes de confiance, à 240,000 âmes, à peu près également partagées entre les deux religions. En 1834 au contraire, M. Pashley, s'appuyant sur une sorte d'enquête instituée et poursuivie par lui avec un soin minutieux pendant son séjour dans l'île, y trouvait environ 129,000 habitans; sur ce nombre, 40,000 au plus étaient musulmans.

Ainsi, malgré tout ce qu'avaient enduré les chrétiens, la proportion numérique était changée à leur avantage, et, au terme de cette lutte d'où ils semblaient sortir vaincus, ils formaient les deux tiers de la population totale de la Crète. C'est que, tenant la campagne, ils avaient après tout moins souffert que les musulmans, enfermés dans les places, où les maladies et la disette avaient fait d'affreux ravages. C'est surtout que, plus sobres, plus actifs, plus laborieux, plus âpres à l'épargne, plus fidèles au vœu du mariage, ils étaient bien plus capables de réparer leurs pertes, de remplacer en peu de temps les générations détruites par la guerre, et de réveiller au sein de la terre sa fécondité endormie. Ils avaient d'ailleurs bon courage; ils étaient fiers d'eux-mêmes, et les victoires de

la veille leur répondaient des progrès du lendemain : tant que l'île avait été livrée à elle-même et que les Grecs crétois n'avaient eu en face d'eux, comme en un champ clos, que les Turcs indigènes, les Grecs n'avaient-ils pas pris sur leurs adversaires une supériorité marquée? N'avait-il pas fallu, pour reconquérir l'île déjà presque affranchie de ses oppresseurs, que le pacha d'Égypte, dont la puissance était alors irrésistible, intervînt avec une armée nombreuse et disciplinée? L'Europe avait bien paru abandonner la Crète, elle avait pu même la remettre aux mains de la Porte; mais ce n'avait pas été sans stipuler en sa faveur certaines conditions qu'elle tiendrait sans doute à faire observer. On n'était plus au temps où le pacha de La Canée faisait impunément, comme en 1765, abattre et fouler aux pieds le pavillon d'une grande nation européenne, pendant que le consul lui-même était traîné devant lui et traité par son ordre avec le dernier mépris. Tout était bien changé : de brillantes escadres promenaient dans les mers du Levant le drapeau des puissances qui avaient détruit à Navarin la flotte égyptienne et forcé la Turquie à reconnaître le royaume de Grèce. Désormais, partout où ces puissances auraient un agent, les raïas se sentiraient protégés, les Turcs surveillés et contenus. Dans la capitale le sultan et ses vizirs, dans les provinces les pachas, caïmacams et mudirs trouveraient toujours en tiers, entre eux et les raïas, ici les ambassadeurs, là les consuls.

Cette situation, les Grecs, avec leur vif esprit et leur subtile pénétration, en avaient saisi tout d'abord les avantages, et les Turcs eux-mêmes, quoiqu'ils eussent l'intelligence plus lente et qu'ils fussent moins au courant des choses de l'Occident, soupçonnaient confusément que l'ancien régime ne pouvait se recommencer, que les pays mêmes qui leur faisaient retour, ils ne les possédaient plus au même titre qu'avant l'insurrection. Les Turcs crétois surtout étaient profondément découragés; ils se souvenaient des rudes échecs que leur avaient infligés leurs compatriotes; ils se voyaient diminués de nombre, appauvris, affaiblis de tout point. De beaucoup de familles, il ne restait que des enfans ou des vieillards : pendant tout le temps que les musulmans avaient passé captifs dans les places fortes, leurs domaines étaient restés incultes; quand la fin de la lutte leur permit de rentrer chez eux, ils trouvèrent leurs champs couverts de broussailles et leurs oliviers arrachés. L'argent et les bras leur manquaient également pour remettre ces terres en valeur; beaucoup d'entre eux s'empressèrent alors de les céder à vil prix, pour un peu d'argent comptant, à ceux des chrétiens qui se trouvaient avoir quelque petit capital disponible. Quant à forcer les raïas, comme on l'avait souvent fait autrefois, à travailler sans salaire pour le compte

des agas et des beys, quant à les dominer par la violence et l'intimidation, il n'y fallait plus songer. Les troupes égyptiennes, qui avaient conservé la Crète à l'islam, continuaient à l'occuper, et en 1830 l'accord des puissances alliées, bientôt consacré par un firman de la Porte, réunissait la Crète à la vice-royauté de Méhémet-Ali. L'Europe avait adopté cette combinaison, parce qu'elle savait le gouvernement égyptien plus fort et plus habile, plus capable de se faire obéir que le gouvernement turc, et le sultan n'avait pu refuser un aussi faible dédommagement au généreux vassal qui avait sacrifié pour lui tant d'argent et tant d'hommes, qui pour lui avait enseveli dans les eaux du golfe de Navarin la plus belle flotte qui depuis longtemps eût fait flotter au vent la bannière ottomane. L'administration égyptienne se montra en Crète ce qu'elle était sur les bords du Nil, ce qu'elle fut en Syrie, âpre, impitoyable, sans entrailles, avide de gain, mais souvent intelligente, toujours ferme, très décidée à tout faire plier sous sa dure volonté, par intérêt enfin dégagée de tout fanatisme et suffisamment impartiale entre les musulmans et les chrétiens. D'ailleurs il était plus facile à ceux qui gouvernaient la Crète au nom de Méhémet-Ali de ramener les chrétiens que de s'attacher les musulmans. Ceux des Turcs qui avaient survécu à la guerre ne se courbaient qu'en frémissant sous la main sévère d'un gouvernement impérieux et fort; ils dissimulaient mal les regrets que leur inspiraient l'ancienne anarchie et l'autorité purement nominale qui la tolérait si patiemment. Méhémet-Ali n'hésita point à faire des exemples. Plusieurs Turcs de distinction, ayant laissé éclater leur mécontentement et tenté de renouveler les vieux abus, furent, en 1830 et 1831, les uns décapités, les autres jetés en exil ou en prison. Ces rigueurs firent sensation. Les Grecs, dont beaucoup avaient quitté l'île à la nouvelle du traité qui la rendait aux musulmans, revinrent en foule. Deux conseils, chargés de décider en appel de tous les procès, furent établis à Megalo-Kastro et à Khania; ils étaient composés mi-partis de Turcs, mi-partis de Grecs, et il sembla que si quelquefois leurs arrêts manquaient d'équité, c'était du côté des Grecs que l'influence du pacha faisait pencher la balance. D'autres conseils semblables, destinés à juger en premier ressort, furent constitués dans chaque district; une gendarmerie irrégulière, formée surtout d'Albanais, fut chargée d'assurer l'exécution des ordres souverains, et l'île, au bout d'une année de ce régime, jouissait d'un ordre et d'un calme qu'elle n'avait pas connus depuis bien longtemps. Jamais, depuis la chute de la domination vénitienne, aucun chrétien n'avait pu se croire aussi sûr du lendemain; n'avait senti sa vie et ses biens aussi efficacement protégés.

Les bienfaits de ce régime furent dus surtout à deux hommes, Osman-Noureddin et Moustafa-Pacha, qui organisèrent la nouvelle province égyptienne. Osman-Noureddin-Bey, l'un des hommes les meilleurs et les plus éclairés que le vice-roi ait eus à son service, ne remplit en Crète que des missions temporaires; mais Moustafa, qui était entré dans l'île en 1824 avec les premières troupes d'Ibrahim, la gouverna pendant vingt-deux ans, de 1830 à 1852 : il mérite donc qu'on parle de lui avec quelques détails. C'était un Albanais des environs de Cavala, comme Méhémet-Ali lui-même, à la famille duquel il était allié, dit-on, par des liens de parenté éloignée et de voisinage. Quand il arriva en Crète, c'était un sauvage qui ne savait ni lire ni écrire, et qui payait vingt-cinq piastres par oreille grecque que lui apportaient ses soldats. Heureusement il rencontra un Français, le docteur Caporal, homme intelligent et capable, qu'il attacha à sa fortune. Il avait le sens naturellement juste et fin, et il se laissa guider. Son conseiller ne lui donna point de leçons et ne lui enseigna ni le français ni les mathématiques; mais il lui ouvrit l'esprit, il sut lui apprendre les affaires tout en le faisant valoir. Ainsi dirigé, Moustafa-Pacha eut le talent de se rendre nécessaire; il plut aux Européens, et malgré quelques fautes, en dépit de quelques cruautés inutiles, il réussit, tout en servant les intérêts de son gouvernement, à se faire presque aimer de la population chrétienne. Après avoir pacifié l'île, il fit accepter aux Grecs et aux Turcs une sorte de trêve, et les força, au moins provisoirement, à vivre en bonne intelligence. Il n'oublia d'ailleurs pas de se récompenser de ses propres mains, en pacha qui connaît son monde et qui songe à l'avenir. Retiré maintenant à Constantinople, où il a été plusieurs fois grand-vizir, il possède de vastes domaines dans toutes les parties de l'île, et c'est un des plus riches propriétaires de tout l'empire.

Le principal moyen qu'employa Moustafa-Pacha pour se faire obéir, ce fut de ne donner en quelque sorte aux Turcs indigènes aucune part dans l'administration du pays. Presque tous les *mudirs* ou administrateurs cantonaux étaient des Albanais, et en 1857 on ne comptait que cinq ou six Turcs crétois dans le corps des *zaptiès* ou gendarmes irréguliers, qui est chargé de la police de l'île. Ces étrangers, n'ayant pas de possessions et d'intérêts dans le pays, ne vivant guère que de leur paie et ne pouvant rien attendre que de la faveur du pacha, sont plus dévoués au pouvoir souverain et le servent mieux. Tous les petits gouverneurs que j'ai trouvés dans les villes et villages crétois étaient de ces soldats de fortune fixés dans l'île depuis plus de trente ans. Ils n'avaient jamais revu leur patrie, mais ils n'en avaient point oublié la langue. Les Arnauts forment en Crète une colonie si nombreuse que l'idiome le plus

parlé dans l'île après le grec, ce n'est certes pas le turc, mais l'albanais. Les vieux chefs ont fait venir de leurs montagnes les fils de leurs parens et de leurs amis, et ils les ont placés parmi ces *zaptiés*, que l'on trouve répartis dans les principaux villages par troupes de dix, quinze, vingt, suivant les cantons. Ces malheureux sont fort peu payés; aussi la plupart sont-ils en guenilles. Dans certaines provinces de l'empire, ils feraient beaucoup de mal et vivraient aux dépens des habitans; mais ici, isolés au milieu d'une population belliqueuse qui joue volontiers du couteau et du fusil, ils ont peur et restent tranquilles. L'autorité d'ailleurs, qui n'a point envie d'avoir des révoltes à apaiser, leur tient la bride assez serrée.

Nous avons souvent fait halte au milieu du jour et quelquefois passé la nuit dans ces corps de garde albanais; c'étaient des abris qui n'avaient rien de séduisant, mais dont il fallut pourtant se contenter, faute de mieux, en certains lieux déserts. La chambre est basse et enfumée; le long des murs sont suspendues des armes mal tenues. Les lits de camp, avec leurs petits matelas tachés et troués et leurs couvertures en loques, sont d'une saleté révoltante. Ça et là quelques Arnauts dorment ou fument sur ces grabats. Ils sont tous en négligé; une calotte qui fut jadis blanche leur couvre le haut de la tête à défaut du fez, que l'on réserve pour la grande tenue. Sur leurs épaules pendent leurs longs cheveux, qui semblent n'avoir jamais connu le peigne. Pour tout vêtement, ils ont une chemise déchirée et un large pantalon bouffant. Des souliers percés ou de vieilles bottes molles, semblables à celles que portent les autres habitans de l'île, leur couvrent à peu près les pieds. Sauf quelques rares exceptions, toutes les figures ont un air de famille qui frappe tout d'abord; c'est sur toutes la même expression, non pas de méchanceté, mais de sauvagerie étonnée et d'ignorante apathie. Pour la plupart, les officiers sont dignes des soldats. En trois mois, nous avons vu deux mudirs qui nous ont plu par une physionomie intelligente, par des manières gracieuses et dignes; mais en revanche combien les agas ou chefs des villages, car tout village de quelque importance a un de ces administrateurs albanais, nous ont presque toujours paru bornés et stupides, profondément inférieurs en tout point à la population qu'ils sont chargés de gouverner!

On le voit, le régime établi par Moustafa-Pacha pendant les premières années de la domination égyptienne n'a pas encore été modifié dans ses parties essentielles et ses caractères généraux. En 1840, lorsque Méhémet-Ali, malgré la France, eut été contraint, par la triple alliance, de renoncer à la Syrie et de se renfermer

dans l'Égypte, la Crète fit aussi retour au sultan; mais Moustafa-Pacha était trop avisé pour n'avoir pas pris à l'avance toutes ses mesures, pour ne pas s'être assuré, par d'adroites démarches et des raisons sans réplique, la bienveillance des plus grands personnages de l'empire. Il fut maintenu dans ses fonctions, qu'il remplit sans encombre jusqu'en 1852. Des révoltes partielles, déterminées par des ordres venus d'Alexandrie ou de Stamboul à l'effet d'augmenter les impôts, avaient été apaisées presque sans effusion de sang, et le gouvernement avait toujours cédé, au moins sur quelques points. Après cet habile administrateur, qui partit pour prendre à Stamboul possession du grand-vizirat, la Crète fut gouvernée pendant trois ans par Mehemed-Emin-Pacha. C'était un très honnête homme, chez qui l'on trouvait toutes les vertus patriarcales des vieux Turcs sans aucun de leurs préjugés haineux contre l'Europe et les réformes. Moins ingénieux peut-être et moins rusé que Moustafa-Pacha, il avait la volonté ferme et l'esprit droit, il était bienveillant et juste pour tous. Sous sa main respectée, l'île fut tranquille malgré les espérances données aux raïas par la guerre de Crimée, et tout se réduisit à quelques manifestations hostiles que les Grecs se permirent à l'égard de bâtimens anglais ou français qui relâchèrent à La Canée. Il eut pour successeur en 1855 Véli-Pacha, fils de Moustafa, qui était né, qui avait été élevé dans l'île, et pour qui le grec était la langue de son enfance. Son ambassade à Paris, où il avait eu l'honneur de signer le traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et la Turquie, lui avait fait une réputation qui ne se soutint ni en Bosnie, où il échoua complètement, ni dans l'île de Crète, d'où un soulèvement général le chassa au bout de trois ans. Annoncées avec fracas à toute l'Europe avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution, les réformes qu'il tenta n'eurent d'autre effet que de fatiguer et d'indisposer toute la population de l'île, les musulmans aussi bien que les chrétiens. Quelques-unes même des améliorations projetées trahissaient une fâcheuse ignorance de l'état du pays. Pour ne citer qu'un exemple, le pacha voulait ouvrir entre Candie et La Canée une route carrossable, aussi large que nos plus belles routes impériales, quand il n'y avait pas dans l'île une autre voiture que sa calèche française, quand les sentiers de montagne, par lesquels seuls les denrées de l'intérieur peuvent arriver jusqu'aux ports d'embarquement, devenaient de jour en jour plus dangereux et plus impraticables. Il eût mieux valu, tout le monde le sentait, aller au plus pressé, refaire çà et là les chaussées, réparer les ponts vénitiens, dont chaque hiver emportait quelque lambeau; mais quel bruit aurait fait en Occident ce modeste labeur? J'éprouve quelque regret de ne pas avoir plus

de bien à dire de celui qui nous a fait en Crète, à mon compagnon et à moi, un excellent et presque fastueux accueil; mais, puisqu'il me faut parler d'événemens que je ne pourrais passer tout à fait sous silence, je ne saurais dissimuler que Véli, sans avoir commis tous les crimes dont la presse d'Athènes le prétend coupable, me semble avoir été puni assez justement par où il avait péché. Il s'est perdu pour avoir trop ambitionné les applaudissemens et les éloges de Paris; *recepit mercedem suam, vanus vanam.*

Ce soulèvement de l'île de Crète, dont nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux épisodes, débuta, au mois de mai 1858, par la démarche de deux cents Grecs qui se réunirent en armes à Perivolia, tout près de La Canée. De là, sans commettre aucun acte d'hostilité ni de déprédation, ils envoyèrent aux consuls une protestation contre toutes les mesures du gouverneur-général, en les priant de la faire parvenir à Constantinople. Véli-Pacha menaça, le rassemblement grossit et compta bientôt de sept à huit mille hommes. Le commandant des quelques troupes dont disposait le gouverneur refusa d'attaquer des gens qui se déclaraient les fidèles sujets du sultan, et assuraient n'en vouloir qu'au pacha. Les Turcs s'étaient d'abord associés, de cœur tout au moins et d'intention, à la résistance des Grecs; mais bientôt cette concentration de forces les inquiéta: excités d'ailleurs par Véli, qui, pour venger son orgueil blessé, cherchait à pousser les choses à l'extrême, ils quittèrent leurs villages, ils affluèrent avec leurs femmes et leurs enfans, avec une partie de leur bétail, dans les villes fermées. Là, cette foule oisive et désaturée, que ce déplacement irritait en l'appauvrissant, faillit plusieurs fois se porter contre les chrétiens à des excès qui auraient aussitôt allumé dans toute l'île une violente insurrection. Plusieurs fois les chrétiens se crurent, non pas à la veille, mais à l'heure même d'un massacre général: de nombreuses familles grecques se réfugiaient chaque jour à Syra; d'autres, quand les Turcs devenaient plus menaçans, qu'ils poussaient par les rues des cris de mort et qu'ils déchargeaient leurs armes, se précipitaient vers les consulats, qui tous, hors le consulat d'Angleterre, s'ouvraient devant eux. A La Canée, la loyale et ferme attitude de M. Derché, alors gérant du consulat de France, ne contribua pas peu à tenir les Turcs en respect; à Megalo-Kastro, notre agent consulaire, un vieillard, M. Itard, rendit des services analogues. On apprit, le 21 juin, la destitution de Véli-Pacha. La commission envoyée par le divan, au premier bruit des troubles de Crète, pour examiner l'affaire, avait conféré avec les chefs des insurgés, et son président, l'amiral Achmet-Pacha, s'était prononcé contre le gouverneur-général; mais Sami-Pacha, le nouveau *vali* de Crète, se

faisait attendre, et Véli-Pacha ne se décidait point à quitter La Canée, où sa présence et les menées de ses créatures entretenaient une redoutable agitation. Achmet-Pacha de son côté, malgré sa modération et sa prudence, avait toutes les peines du monde à retenir les passions qui s'exaspéraient de plus en plus, et à prévenir l'explosion redoutée. On respira quand le 12 juillet arriva enfin Sami-Pacha, et surtout quand le lendemain il eut réussi à embarquer, comme par surprise, son malheureux prédécesseur, qui ne pouvait se résoudre à fuir en disgracié, en vaincu, cette terre où, trois ans auparavant, il débarquait triomphalement, annoncé et salué par toutes les fanfares de la renommée.

Les chrétiens, sans tirer un coup de fusil, avaient obtenu ce qu'ils demandaient, ils avaient même profité de l'occasion pour faire accepter encore plusieurs autres réclamations relatives à l'impôt et à la constitution des conseils provinciaux ou *medjilis*. L'excellente discipline qu'ils avaient su observer pendant trois mois, sous des chefs improvisés, dans une situation pleine de périls, le soin avec lequel ils avaient su éviter de blesser les commissaires impériaux et de donner aux Turcs le moindre prétexte pour commencer la lutte armée, tout cela faisait honneur à leur sens politique et au tact de leurs capitaines. Aussitôt Véli parti, ils se dispersèrent, ils retournèrent chez eux faire la moisson et cueillir les olives. On eut plus de peine à renvoyer les Turcs dans leurs villages; il fallut que l'ancien gouverneur de l'île, Mehemed-Emin-Pacha, alors ministre de la police à Constantinople, vint aider Sami de ses conseils et de son influence. Ce n'était pas que les Turcs tinsent à Véli et le regrettassent; mais il leur était impossible de ne pas être intérieurement froissés, de ne pas s'inquiéter pour l'avenir de ce nouveau succès des chrétiens, de cette victoire que les Grecs avaient su remporter sans brûler une amorce.

Sous Sami-Pacha, homme avisé et adroit, sous son successeur Ismail-Pacha, qui est en ce moment gouverneur-général de Crète, l'île est restée à peu près tranquille. Une petite expédition militaire a été faite en 1863 contre Sfakia, par les ordres du gouverneur, pour punir des actes de brigandage et de rapt dont s'étaient rendus coupables plusieurs Sfakiotes. Dans le bas pays et dans les villes, l'opinion, chez les Grecs eux-mêmes, poussait le pacha à ces mesures de rigueur, et si elle lui faisait un reproche, c'était de trop ménager les Sfakiotes. Ceux-ci, après d'assez longs pourparlers qui donnèrent aux coupables le temps de s'enfuir de l'île, cédèrent, laissèrent traverser leurs défilés et occuper militairement quelques-uns de leurs villages, puis rendirent une partie des objets volés. Sfakia, on ne saurait se le dissimuler, est en pleine décadence. Ces âpres

montagnes, ces froids et pierreux plateaux, ne donnent qu'à grand-peine, à ceux qui n'y épargnent pas leur sueur, une maigre et insuffisante nourriture. Autrefois les Sfakiotes ajoutaient au chétif produit de leurs terres ce que leur pillage leur donnait de butin dans une société sans cesse troublée par des guerres publiques ou privées. Aujourd'hui qu'il règne dans l'île de Crète quelque chose qui ressemble à de l'ordre, les Sfakiotes ne pourraient plus, sans danger pour eux-mêmes, compter sur ce genre de revenus. Aussi beaucoup d'entre eux achètent-ils des terres à blé et des oliviers à Selino, à Kissamo, Apocorona ou Mylopotamo, et finissent-ils par s'établir à demeure dans les plaines et sur les rivages, ne remontant plus, même l'été, dans leurs montagnes natales. C'est ainsi que beaucoup de maisons restent fermées dans les villages d'Askyfo, d'Haghia-Roumeli et d'Anopolis; Sfakia est certainement moins peuplé qu'avant la guerre de l'indépendance, et ne pourrait, en cas d'insurrection, envoyer au combat autant de fusils qu'autrefois.

En revanche, dans tout le reste de l'île, la population chrétienne grandit sensiblement, en nombre aussi bien qu'en richesse. En 1834, M. Pashley croyait trouver en Crète 129,000 âmes, dont 40,000 musulmans; en 1847, un des hommes qui ont le mieux étudié l'état actuel de la Crète, M. Hitier, alors consul de France à Khandia, évaluait la population à 160,000 âmes, sur lesquelles il ne comptait encore que 40,000 musulmans. L'augmentation, on le voit, ne se serait produite qu'au profit des chrétiens. A la suite d'un recensement commencé en 1857 par les ordres de Véli-Pacha, on a publié les résultats partiels obtenus pour la province de Khandia (1). En prenant ces chiffres pour exacts et en admettant que dans les autres provinces l'accroissement de la population ait eu lieu dans la même proportion, on obtient pour toute la Crète, dix ans après l'évaluation approximative de M. Hitier, une population totale de 172,000 âmes. Si maintenant on suppose, dans les autres provinces de l'île, la même différence numérique relative entre les Turcs et les Grecs, il y aurait eu, en 1858, 123,000 chrétiens contre 49,000 musulmans. Ainsi en vingt-trois années la population grecque soumise serait arrivée de 90,000 à 123,000 âmes; elle aurait donc augmenté de plus d'un tiers, tandis que les musulmans, qui de nom du moins sont encore les maîtres, n'ont pas augmenté seulement d'un quart, de 40,000 à 49,000 (2).

(1) *La Vérité sur les événemens de Candie*, Paris, 1858. Cette brochure, sans nom d'auteur, a été rédigée par un ami, par un ancien secrétaire de Véli-Pacha.

(2) J'emprunte ces chiffres et les résultats que j'en tire à l'ouvrage de M. V. Raulin, savant français qui explora l'île de Crète en 1845, sous les auspices du Muséum d'histoire naturelle. Il a publié en 1858 une *Description physique de l'île de Crète* (Bor-

La propriété du sol échappe aux mains des Turcs, comme la proportion numérique varie à leur désavantage. Depuis 1829, il n'y a pas eu dans l'île, à proprement parler, de lutte ouverte et armée, il n'y a pas eu effusion de sang; mais depuis la pacification les Grecs ont continué la guerre avec ardeur : seulement ils en ont changé la méthode et la forme. Leur arme nouvelle, dont ils savent se servir mieux encore que des anciennes, c'est l'argent. Ici, comme dans toutes les parties de l'empire où les raïas sont nombreux et jouissent de quelque liberté, les Turcs vendent toujours et n'achètent jamais. Depuis 1829, une grande partie des terres autrefois possédées par les musulmans dans les plaines les plus fertiles ont passé dans les mains des chrétiens. La complète dépossession des Turcs par cette révolution pacifique et graduelle n'est donc qu'une affaire de temps. Les agas et les beys, dépouillés de leurs biens par ces ventes, qui sont faites presque toujours dans un moment d'embaras et par suite à vil prix, affluent dans les villes, où ils cherchent à vivre de quelqu'une de ces sinécures que l'administration turque prodigue aux musulmans, sans pouvoir satisfaire tous les fainéans qui l'implorent (1). Une race réduite à ces extrémités ne se reproduit plus, diminue peu à peu, et finit par s'éteindre.

Cette infériorité et cette décadence, les Turcs crétois mêmes en ont conscience, et beaucoup d'entre eux, m'assurait-on, seraient prêts à chercher le remède au mal dans une conversion ou plutôt dans un retour au christianisme. En 1856, après la proclamation du *hat-humaioun* et l'arrivée de Véli-Pacha, qui avait fait les plus belles professions de tolérance religieuse, dans le district de Megalo-Kastro, six cents musulmans environ revinrent au christianisme. Dans l'éparchie de Pediada, un village entier, Piscopi, quitta le Coran pour l'Évangile. Véli-Pacha donna quelques marques de déplaisir, et le mouvement s'arrêta; mais beaucoup d'autres musulmans, prétendent les Grecs, seraient disposés à suivre cet exemple, s'ils ne craignaient l'autorité, qui voit ces changemens d'un mauvais œil, et qui trouve toujours moyen de punir la désertion en dépit du *hat* impérial et de toutes les déclarations officielles. Plusieurs personnes m'ont affirmé avoir reçu à cet égard de nombreuses confidences; mais il faut en ces matières se défier un peu

deux, in-8°, 292 pages), qui contient beaucoup de faits intéressans, même pour les personnes étrangères aux sciences proprement dites.

(1) Voici ce qu'on lit dans une correspondance de La Canée adressée au *Courrier d'Orient* du 25 juillet 1863 : « Je vous ferai observer à ce sujet qu'avant 1830 les Grecs ne possédaient pas un pouce de terre dans notre province; aujourd'hui la plus grande partie de nos campagnes leur appartient. Dès qu'un Turc manifeste le désir de vendre un morceau de terre, vite un chrétien se présente comme acheteur. »

des Grecs, si prompts à l'exagération et toujours enclins à croire fait ce qu'ils désirent.

Les Turcs crétois sont d'ailleurs, d'habitudes et de manières, aussi peu Turcs que possible, et le voyageur est exposé à s'y tromper sans cesse. Les musulmans portent ici le même costume et parlent la même langue que les chrétiens. Accroupis autour d'une dame-jeanne de malvoisie, ils leur font raison, sans balancer, le verre à la main. Leurs femmes mêmes se montrent souvent non voilées, sinon aux étrangers, du moins aux hommes qu'elles connaissent. Quand nous logions dans la maison d'un Turc, les femmes sans doute ne venaient pas à nous : c'étaient les hommes de la famille qui allaient chercher les plats dans le harem et qui les en rapportaient; mais que de fois j'ai vu de loin des Grecs entrer dans la maison des Turcs avec qui ils étaient liés, et les femmes les recevoir sur le seuil sans mettre leur voile! Dans les champs, à la fontaine, nous avons rencontré souvent des femmes turques qui, prises à l'improviste, ne faisaient pas, comme elles l'auraient certainement essayé ailleurs, mine de détourner la tête ou d'aller se cacher derrière un arbre : elles restaient en face de nous le visage découvert, et fort tranquillement nous regardaient passer.

Les mariages entre Turcs et Grecs étaient fréquents avant la guerre de l'indépendance : il n'était pas facile à un chrétien de refuser sa fille à l'aga ou au bey qui la lui demandait; mieux valait la donner pour éviter qu'on ne la prit. Les enfans étaient élevés dans l'islamisme, mais la femme conservait toute liberté de suivre les offices et de pratiquer sa religion. Depuis que le règne de la violence a cessé, ces unions sont devenues très rares, presque sans exemple. Les Turcs, souvent peu nombreux dans un canton et par là même plus bornés dans leurs choix, ne demanderaient pas mieux que d'épouser les belles Grecques qui abondent dans les villages de l'île; mais les chrétiennes ne veulent pas entendre parler de s'unir à un musulman, et elles répondraient au besoin par le chant populaire qu'a déjà cité Fauriel, et qui se répète encore d'un bout à l'autre de l'Orient : « J'aimerais mieux voir mon sang — rougir la terre — que de sentir mes yeux — baisés par un Turc. » A peine, me disait-on, arrive-t-il tous les cinq ou six ans qu'une passion inspirée par un jeune Turc à quelque fille grecque amène une de ces unions, qui choquent et irritent vivement les chrétiens.

La race, chez les deux sexes, est en général saine et forte dans toute la Crète; mais surtout chez les habitans des Monts-Blancs, musulmans ou chrétiens. Les Turcs du district d'Abadia, sur les pentes méridionales de l'Ida, et ceux de Selino, dans l'ouest de l'île, les Grecs sélinotes et sfakiotes offrent à chaque instant des

types qui feraient la joie du peintre et du sculpteur. Les Sfakiotes surtout sont taillés pour faire d'admirables soldats. Presque tous sont de très haute taille; leur vigueur, que nous les avons vus déployer à la course et à la lutte, s'accuse plutôt par la surprenante agilité des mouvemens que par une musculature exagérée, tandis que ce dernier caractère m'a souvent frappé chez les Turcs de l'Anatolie. La plupart d'entre eux sont blonds, leurs longs cheveux tombent sur leurs épaules, ils ont de grands yeux clairs, le nez marqué sans être fort, la bouche fine, les dents brillantes et bien rangées; on sent dans toute leur personne je ne sais quoi d'ardent et de nerveux qui fait songer au cheval pur sang. Leur costume est à peu près le même que celui des autres Crétois : il se compose d'une chemise à larges manches, d'un gilet bleu ouvert sur la poitrine, d'une veste brodée, d'une épaisse ceinture de laine rouge plusieurs fois enroulée autour du corps, d'un large pantalon bleu dont le bas se cache dans de grandes bottes de cuir jaune. Une épaisse capote blanche, dont le Sfakiote ne se sépare guère, complète ce costume. Il est rare aussi qu'on le trouve sans sa longue carabine; tout au moins, s'il l'a laissée à la maison, a-t-il gardé à la ceinture, par mesure de précaution, son grand couteau et ses lourds pistolets, toujours chargés jusqu'à la gueule.

Le costume des femmes ressemble fort à celui que portent les Albanaises d'Éleusis et des villages de l'Attique ou de la Béotie. Ce qui en forme le fond, c'est un caleçon de toile blanche par-dessus lequel tombe une longue chemise qui est de toile l'été et de laine l'hiver; elle est serrée à la taille par des cordons, et s'ouvre sur la poitrine par une fente que les jeunes filles seules prennent quelque soin de tenir close. Dès que la Crétoise est mariée, comme il y a presque toujours quelque enfant à nourrir, elle ne se donne pas la peine de rattacher des agrafes que la main se lasserait à défaire et à rajuster sans cesse. L'habitude une fois prise, on la garde, et Tournefort remarquait déjà « que l'habit des dames de Crète est très simple et qu'il leur laisse le sein tout découvert. »

En attendant le moment où elles seront nourrices, les femmes grecques, presque toujours jolies, quoi qu'en dise Tournefort, et souvent fort belles, font naître chez les jeunes gens de vives passions, qui ont inspiré toute une poésie amoureuse propre à la Crète, celle des *madinades* ou quatrains chantés en dansant. Nous en donnerons quelques échantillons, pris un peu au hasard parmi ceux que nous retrouvons dans nos notes de voyage, tels que nous les dictaient en riant, à Sfakia, jeunes filles et jeunes gens. On y trouvera, je l'espère, quelques traits qui ne manquent point de charme et de grâce. Voici d'abord les plaintes d'un amant malheureux :

« Mon cœur, ma pensée, ne visent qu'à toi, et je reste immobile et privé de sens, écoutant si j'entendrai prononcer ton nom.

« Mon cœur est fermé, comme la nuit la grande porte de Khania, et il ne s'ouvrira plus, il ne sourira plus, comme il souriait autrefois.

« Hélas! j'ai perdu le sens pour l'amour d'une fille grecque, que j'ai aperçue une fois seulement à sa fenêtre!

« Je t'aime, ô mes yeux, et personne ne s'en aperçoit, et de l'amour que tu m'as inspiré, puisse Dieu me délivrer!

« Tes yeux brillans, lorsque tu les tournes de mon côté, des étincelles me volent au visage, des étincelles qui me piquent et me brûlent! »

Voici maintenant les images que trouve le poète pour peindre à lui-même et aux autres la beauté de sa maîtresse, voici les cris de joie et les langueurs de l'amour heureux :

« O toi que je chéris, tu es élancée comme le cyprès, et, quand tu parles, de ta bouche tombent des mots doux comme le miel.

« Le fleuve entraîne des branches, et la mer des navires, et le regard de la vierge que j'aime entraîne les pallikares.

« Je sens l'odeur du basilic, et je ne vois pas le vase où il fleurit; c'est mon amie qui l'a dans son sein, et c'est de là que vient ce parfum.

« Tes yeux sont noirs, tes cheveux sont blonds, et la neige de nos cimes est noire en regard de toi, ô mon amie.

« J'ai parcouru tout l'univers, j'ai parcouru un à un tous ses villages, et nulle part je n'ai rien vu, je n'ai rien rencontré d'aussi beau que mes amours.

« J'ai parcouru tout l'univers, pour trouver un doux raisin; mais je n'en ai pas trouvé un aussi doux que ta lèvre.

« Ta lèvre rose, je suis venu pour la baiser; mais arrêtons-nous: ce vin, j'ai peur qu'il ne m'enivre.

« Mets du miel dans le verre, pour qu'il fonde et que nous buvions, afin que notre lèvre soit douce quand nous nous embrasserons.

« Mon jasmin élancé, ma rose de Sitia, ta beauté même, la lointaine Venise en a entendu parler.

« Ta beauté enflamme les pachas, tes sourcils enflamment les vizirs, les charmes de ton corps angélique les patrons de navires.

« Ah! si je pouvais, une fois seulement, mettre ma main dans ton sein de marbre, — puis mourir! »

N'y a-t-il pas là une riante imagination, une veine heureuse et originale? n'y a-t-il pas surtout bien de la sincérité et de la passion? Ce que la traduction ne peut rendre, c'est la légèreté du tour, ce sont les mots vifs et colorés empruntés au meilleur fonds de l'ancienne langue, ce sont tous ces gracieux composés qui sortent sans effort de l'instinct populaire. L'idiome dans lequel sont écrites ces poésies est intéressant aussi à un autre point de vue; c'est ce dia-

lecte sfakiote où l'on a déjà signalé plusieurs particularités qui le distinguent des autres formes du grec moderne, et qui, par une filiation directe, le rattachent à l'ancien dialecte dorique de la Crète, tandis que la langue usitée dans le reste de l'île ne diffère que par quelques expressions locales de celle qui est parlée dans l'Archipel et sur le continent de la Grèce.

Les Grecs crétois, à tout prendre, tiennent beaucoup de leurs frères de la Roumélie et des autres îles; ils sont aussi rusés, aussi retors, aussi menteurs dès que le mensonge leur paraît utile, aussi intéressés, pour ne pas dire avides. Avec tout cela, ils ont dans le langage et les manières quelque chose de plus digne, de plus franc, de plus noble que les autres Grecs soumis au sultan. Dans leur attitude à l'égard des Turcs, leurs maîtres, il n'y a rien de cette crainte instinctive qui perce presque toujours dans les paroles, dans les gestes, dans toute la physionomie du raïa lorsqu'il approche d'un musulman. On sent, à les voir et à les entendre, que ce sont des hommes qui savent se battre et qui l'ont montré, qui ont confiance en eux-mêmes, et qui se font craindre plutôt qu'ils n'ont peur. Les Grecs de la Crète sentent de plus en plus qu'ils sont en mesure d'exiger des privilèges, des ménagemens tout particuliers, et que l'on compte avec eux. Depuis plus de vingt ans, non-seulement ils sont autorisés à avoir des cloches, comme le sont maintenant tous les raïas de l'empire, mais ils en ont partout, qu'ils sonnent à toutes volées. Les *medjilis*, ces conseils mixtes dont nous avons essayé d'expliquer ailleurs la composition et le rôle (1), ne sont, dans beaucoup de provinces de la Turquie, qu'une sorte de fiction constitutionnelle; mais en Crète ils rendent de véritables services, et les chrétiens prennent très au sérieux le droit qui leur a été conféré d'y être représentés par leurs primats. Ailleurs les raïas introduits dans le conseil tremblent devant leurs collègues turcs, se font le plus petits qu'ils peuvent, et se bornent à opiner du bonnet; ils se garderaient bien d'être d'un autre avis que le fonctionnaire turc qui les préside. Ici il n'en est pas de même, et les séances sont souvent orageuses. Comme me le disait un Grec, ici l'on parle au Turc le fez sur le coin de l'oreille.

C'est en effet une chose remarquable que la franchise et la liberté des Grecs crétois dans leurs conversations avec les Turcs; ils s'entretennent volontiers, devant les Turcs et même avec eux, des évènements de la guerre de l'indépendance, et, au lieu de chercher à faire oublier leurs révoltes, ils semblent se proposer de les rappeler sans cesse au souvenir de leurs maîtres. Pendant que nous étions à Kis-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1863.

samo-Kasteli, nous reçûmes, dans la maison grecque où nous étions logés, une visite du *mudir*; la chambre se remplit bien vite d'oisifs, attirés par le désir d'assister à la conversation qui s'engagerait entre le premier magistrat du lieu et les grands personnages européens arrivés la veille! Ces intrus se mêlèrent aussitôt à l'entretien et ne tardèrent pas à y prendre la part principale. On parla surtout des incidens de la lutte pendant les neuf ans qu'elle a duré, et des différentes rencontres auxquelles tel ou tel des interlocuteurs s'était trouvé. Le *mudir* était un vieux soldat qui était venu en Crète, il y avait plus de trente ans, avec les premières troupes qu'y avait envoyées le pacha d'Égypte. « Combien étiez-vous à tel combat? lui demandait un Grec. — Nous étions tant. — Et combien avez-vous perdu de monde? » Il ne faisait aucune difficulté de le dire; il reconnaissait que sept ou huit cents Sfakiotes avaient, je ne sais plus où, tenu tête à une armée de douze mille hommes, dont lui-même faisait partie, et avaient fini par la battre. On causa des montagnes de Sfakia et de leurs infranchissables défilés, et un Grec alors, tout en souriant : « C'est là, effendi, que nous nous retirerons encore la première fois que vous nous tourmenterez, et vous viendrez, si vous voulez, nous y chercher! »

Quelle juste confiance que puisse avoir la population chrétienne en ses propres forces et en son énergie tant de fois éprouvée, quelque droit qu'elle ait de compter sur le rempart et l'asile de ses hautes montagnes, elle ferait, je crois, fausse route en recherchant ou même en n'évitant pas soigneusement toute occasion d'engager une lutte ouverte et armée contre le gouvernement turc. Le premier résultat, le résultat immédiat et certain d'une insurrection, d'une nouvelle guerre de religion déchaînée à travers l'île, ce serait la rapide destruction de l'œuvre lente et laborieuse des trente dernières années, ce serait une effroyable effusion de sang et l'anéantissement de presque tout le capital qui s'est accumulé dans l'île depuis 1830 par l'agriculture et le commerce, par ce génie de l'épargne qui est une des puissances de la race grecque. Dans quelle pensée d'ailleurs les Crétois braveraient-ils ces souffrances et cette ruine, courraient-ils volontairement le risque de ce périlleux temps d'arrêt dans le désordre et l'anarchie? J'admets que les Grecs crétois débuteraient encore par de brillans succès, et qu'ils auraient bien vite rejeté les Turcs dans les forteresses; mais cela trancherait-il la question? La Turquie n'a-t-elle pas maintenant toute une flotte à vapeur au moyen de laquelle, en quelques heures, elle pourrait jeter dans l'île des troupes régulières bien supérieures en nombre et en discipline à l'armée égyptienne de 1824, mieux commandées et mieux pourvues d'artillerie? D'ailleurs le dénoûment de la guerre de l'indé-

pendance n'a-t-il point prouvé aux Crétois que leur sort, s'il s'agit d'un remaniement politique de l'Orient, est moins entre leurs mains qu'entre celles des puissances, et qu'aucune province ne sera désormais détachée de l'empire turc sans le concours et le consentement de l'Europe? Les Grecs crétois, à en juger d'après la conduite qu'ils ont tenue dans les troubles des dernières années, ne manquent pas de sens et d'instinct politique. Si des conseils venus du dehors et des suggestions intéressées ne leur troublent point l'esprit, ils sauront, on doit l'espérer, ne rien tenter qui puisse compromettre l'excellente situation que leur ont faite leurs souffrances et leurs victoires d'il y a quarante ans, les calculs et les projets de Méhémet-Ali, les qualités de certains gouverneurs turcs, les fautes de certains autres, surtout enfin leur propre énergie, leur industrieuse activité. Qu'ils continuent à mettre en valeur toutes leurs terres qu'ils développent les relations commerciales de leurs ports, qu'ils s'enrichissent de plus en plus, et que, la bourse à la main, ils refassent, année par année, arpent par arpent, la conquête de l'île entière. Quand ils seront maîtres de tout le sol, dusent-ils envoyer à Stamboul, au lieu de l'envoyer à Athènes, la dîme de leurs champs et de leurs vergers, ils seront de fait, en dépit des apparences contraires, maîtres chez eux, maîtres par le moyen du *medjilis*, où ils ont aujourd'hui déjà la prépondérance, de l'administration et de la justice. Auront-ils alors beaucoup de peine à obtenir de la Porte, en saisissant quelque occasion favorable, des privilèges analogues à ceux de Samos, qui se gouverne elle-même sous le contrôle d'un prince grec nommé par le sultan, qui a sa constitution particulière et son drapeau flottant à toutes les brises de l'Archipel?

Lorsque dans les derniers jours de l'année nous quittâmes l'île de Crète, lorsque nous vîmes disparaître à l'horizon les pics des Monts-Blancs déjà tout chargés de neige, ce n'était pas sans tristesse que nous nous arrachions à cette terre où nous avons passé trois mois de l'une des plus belles époques de notre vie, à ces montagnes où la nature s'était montrée à nous sous des traits si étranges et si originaux, où de si augustes ruines nous avaient fait entrevoir par momens les splendeurs du passé. Nous songions surtout avec quelque serrement de cœur à toutes les mains que nous avons pressées, à tant d'adieux et de souhaits échangés, à cette race intelligente et fière que nous avons si souvent entendue regretter de n'avoir pas obtenu en 1830 le prix espéré de tant de misères et de sacrifices, de tant de combats et de victoires. Quelque justice qu'il puisse y avoir dans cette plainte, nous partions sans inquiétude, certains que l'avenir, quoi qu'il arrive, sera meilleur que le passé pour les Grecs

crétois. Comment d'ailleurs cesserions-nous de nous intéresser à la Crète? Comment oublierions-nous ces braves gens qui, dans leur simplicité, nous ont fait un soir, de la meilleure foi du monde, une proposition que je ne puis rappeler ici sans sourire? Nous avons, pendant plusieurs heures, causé avec des chefs sfakiotes; nous nous étions fait raconter leurs vieilles traditions, leurs combats d'autrefois; nous avons paru nous associer à leurs douleurs et à leurs espérances, et sans doute notre sympathie les avait émus. Nous les vîmes alors, pendant le repas, causer entre eux à voix basse et se consulter longuement; puis, quand ils revinrent s'asseoir auprès de nous, notre hôte, le plus âgé de la bande, nous expliqua qu'ils étaient tout prêts pour un soulèvement, que, dans des cavernes qu'ils nous montreraient, ils avaient des dépôts d'armes et de poudre. Si nous voulions nous mettre à leur tête, ils entreraient dès le lendemain en campagne contre Véli-Pacha, et, une fois le Turc chassé, ils nous proclameraient leurs souverains; nous nous partagerions l'île comme nous l'entendrions, et la France ne pourrait manquer de reconnaître des princes français qui rattacheraient à son influence et placeraient sous son protectorat une si belle province. Tout en les remerciant cordialement, nous eûmes beaucoup de peine à les convaincre que la chose n'était pas aussi facile qu'ils le croyaient, et que le temps était passé de pareilles aventures. C'eût été beau pourtant de porter le sceptre d'Idoménée et d'être les successeurs de Minos, ce mortel « qui causait familièrement avec le grand Jupiter! »

GEORGE PERROT.

AMOURS

CHANSONS ET POÈMES.

L'IDOLE.

Mon âme a respiré le doux parfum des roses,
Des soleils enivrans elle a bu la liqueur,
Elle a surpris, la nuit, sur ses lèvres décloses,
Le rêve de la vierge incessant et vainqueur.

Mon âme a pénétré bien par-delà le chœur
Des nuages d'opale, au bleu séjour des causes;
Elle a vu l'Immuable, — et de toutes ces choses
Elle a fait une idole et l'a mise en mon cœur.

Elle a mis en mon cœur l'idole qu'elle adore,
Et, comme un prêtre avare enrichissant son dieu,
Sa piété cupide entasse dans ce lieu,
Entasse des amours et des amours encore.

Elle attend. — Quelquefois, sur le seuil radieux
De l'extase où sans cesse elle reste abimée,
Passe une ombre, elle y court, met les yeux dans ses yeux,
Et revient en pleurant devant la bien-aimée.

NIAISE.

A MADEMOISELLE X.

Niaise! vous trompez-vous pas?
Niaise! en êtes-vous bien sûre?

Si le mot fut dit, je m'assure
Qu'il vint d'une femme en tout cas.

Quoi qu'il en soit, que vous importe?..
Des propos qu'un murmure apporte
Quand ces propos sont insultans!..
Ne faut-il pas que l'on se venge
De vous voir belle comme un ange
Et de vos yeux couleur du temps?

Puis, après tout, va pour niaise!
Ont-elles de l'esprit, tant mieux!
Qu'elles bavardent à leur aise.
Vous, parlez-nous avec vos yeux.
En amour, ce profond mystère,
Le difficile est de se taire.
Qu'a vraiment à faire, entre nous,
Votre altesse blonde et vermeille,
Si d'autres femmes ont l'oreille,
Puisque tout le reste est à vous?

Va, Louison, laisse-les dire,
Et refais à nos yeux ardents,
Dans la pourpre de ton sourire,
Éclater l'émail de tes dents!
Ah! que sont les paroles vaines
Auprès des chants de volupté
Que les cent voix de ta beauté
Font vibrer jusque dans nos veines?

Loi mystérieuse et profonde,
Désir! c'est toi qui réunis
L'homme à l'homme, le monde au monde,
Dans des transports indéfinis!
C'est toi dont la puissance allume
L'amour radieux du soleil,
Quand, levant la gaze de brume
Qui voilait pendant son sommeil
Terra, sa maîtresse éternelle,
Il promène, tout enflammé,
Sur les charmes de l'astre aimé
Son incandescence prunelle...

Aussi, vois-tu, sur ton passage,
 Si ce mot s'éveillait encor,
 Ne dis rien, enfant, — c'est plus sage ; —
 Mais, dénouant tes cheveux d'or,
 Calme et superbe d'insolence,
 Ouvre ta tunique en silence,
 Lève ton bras, rond, ferme et blanc,
 Souris à leur parole amère,
 Et, comme la Phryné, ta mère,
 Montre ton sein étincelant !

JAMAIS.

Donc nous aurons passé, l'un à l'autre inconnu,
 Raillant l'amour d'autrui pour mieux cacher le nôtre,
 L'un et l'autre muets, attendant l'un et l'autre
 L'aveu pénible et doux qui n'est jamais venu.

Pourtant nous nous aimions. — Sous ces paroles lentes
 Qui tombaient une à une, à regret et si bas,
 Que d'autres se pressaient à nos lèvres tremblantes,
 Et comme nous parlions... quand nous ne parlions pas !

Sur notre cœur ému, qui fermait donc nos lèvres ?
 Comment, même à l'heure où les molles voluptés
 Tendent leurs pièges d'or, sommes-nous donc restés
 Rebelles à leurs voix et calmes dans leurs fièvres ?

Qui nous faisait railler ? qui nous faisait sourire ?
 Nous pouvions être heureux sans notre orgueil maudit,
 Nous n'avions pour cela qu'un seul mot à nous dire,
 Madame, et ce mot-là, nous ne l'avons pas dit...

En est-ce assez, et quand plierons-nous les genoux ?
 Qui tromper à présent, connaissant qui nous sommes ?
 Voudrons-nous nous aimer ? Parler, l'oserons-nous ?
 Hélas ! — Jamais. — Hélas ! qui maudiront les hommes,

Si le bonheur n'a pas plus souvent pitié d'eux ?
 Tu m'aimes, je le sais, tu sais que je t'adore,
 Eh bien ! nous passerons l'un près de l'autre encore,
 Souriant l'un et l'autre et muets tous les deux.

R É V E I L .

Effronté, joyeux et vermeil,
Comme un écolier loin du maître,
Qui saute ainsi par ma fenêtre?..
Ah! te voilà; bonjour, soleil!

Tout mouillé des larmes de l'onde,
D'où venez-vous, beau libertin?
D'où venez-vous si bon matin?
Courez-vous donc toujours le monde?

Rayon au front, rosée aux pieds,
Viens d'où tu veux et que m'importe?
Quand un ami frappe à la porte,
Lui demande-t-on ses papiers?

Eh quoi! sans escorte et sans gardes,
Radioux prince, roi de l'air,
Monseigneur, vous n'êtes pas fier
De descendre dans nos mansardes.

Hélas! il fait par charité
(Amis, le soleil vous assiste!)
Chaque jour l'aumône au cœur triste
Et de lumière et de gaieté.

Et de janvier jusqu'en décembre
Il parcourt ainsi l'univers,
Jetant l'or à tort, à travers,
A travers le monde... et ma chambre.

Viens, soleil! viens sur l'oreiller
Où repose encor ma maîtresse,
Viens l'éblouir d'une caresse,
La paresseuse, et l'éveiller!

Promène tes baisers de flamme
Sur sa lèvre au duvet soyeux,
Sur son sein blanc et sur ses yeux,
Sur ses yeux, soleil de mon âme!

Entr'ouvre-les, ces yeux si beaux
Devant qui je pleure et je rêve...

C'est quand cet astre-là se lève
Que j'entends chanter les oiseaux!

MELANCHOLIA.

De tes yeux qui s'ouvrent à peine
Des larmes emperlent les cils.
Autant de jours, autant d'exils!
Pauvre enfant, c'est d'où vient ta peine.
De ton matin c'est la rosée;
Pleure, la plante du malheur
Pour fleurir veut être arrosée.
La vie, enfant, est la douleur.

Qu'a-t-elle fait de ta pensée,
Cette femme aux baisers ardents?
Ton cœur a séché sous ses dents,
Sa cendre aux vents est dispersée.
Ton bonheur a fui goutte à goutte.
L'âme sans foi, les yeux sans pleur,
Raille, souffre, maudis et doute!
L'amour, jeune homme, est la douleur.

Ne regarde pas en arrière,
Marche! le vent sèche les yeux.
Ta vie est bien pleine d'adieux,
N'importe! Longue est la carrière.
Chaque adieu, c'est une conquête.
Marche, sublime bateleur,
Sang au côté, pourpre à la tête!
Le génie, homme, est la douleur.

Mais toi qu'enfin le temps délivre,
Ris ton rire innocent et doux,
Vieillard; bientôt, plus tôt que nous
Tu vas être guéri de vivre.
Souris à ta vie écoulée,
Comme le soleil des coteaux
Sourit le soir à la vallée.
La mort, vieillard, est le repos.

AU HASARD.

On marche, on va sans but, — un pas emporte l'autre ;
La vie en vous fermente ainsi qu'une liqueur.
On mord du pied le sol, et l'on se sent au cœur
Des fiertés de monarque et des douceurs d'apôtre.

Et l'infini vous dit ses secrets radieux,
Et le soleil pétille, et la terre se pâme,
Et les fleurs du chemin ont des regards de femme.
L'azur est dans le cœur, l'azur est dans les yeux.

Quel espoir vous agite et quel hasard vous mène ?
On ne sait, mais on va d'une ardeur surhumaine ;
On marche, on va ; — l'on fait à chacun de ses pas
Envoler des oiseaux qui ne se sauvent pas,

Et des projets aussi, — confus et pleins de charmes,
De purs désirs au front, sans nuage et sans pli,
Des souvenirs cruels, et plus doux que l'oubli ;
On pleure son sourire et l'on sourit ses larmes.

Et cependant que l'âme, en ses rêves sans fiel,
Monte et s'élève ainsi loin des bas-fonds du doute,
Comme on jette du lest pour s'élever au ciel,
On jette son argent aux pauvres de la route.

Et dans ce monde immense, auberge ou bien prison,
Où l'homme un instant passe étranger à lui-même,
Le plus dépaysé se croit de la maison,
Et l'on se sent aimer, et l'on sent qu'on vous aime !

ÉDOUARD PAILLERON.

LE

THÉÂTRE CONTEMPORAIN

LE MARQUIS DE VILLEMER. — L'AMI DES FEMMES.

En assistant l'autre soir à la représentation du *Marquis de Villemer*, je faisais cette réflexion que les hommes sont encore presque aussi ignorans des lois auxquelles obéit le vrai génie qu'ils l'étaient au moyen âge des lois auxquelles obéissent les astres. Autrefois, lorsque le soleil se voilait ou qu'une comète apparaissait dans le ciel, ils criaient au prodige et au miracle; aujourd'hui, toutes les fois qu'un écrivain de génie se montre sous un aspect que nous ne lui connaissions point encore, ou nous touche par d'autres moyens que ceux qui lui étaient habituels, nous nous étonnons et nous prononçons le mot de surprise. Ces surprises pourraient cependant être aussi infailliblement calculées que le retour des éclipses et la marche des planètes, et la seule chose surprenante en cette occasion est notre étonnement. Il n'y a là ni prodige ni miracle, il y a l'accomplissement d'une loi naturelle qui, mieux que les prodiges et les miracles, peut nous faire mesurer la distance qui sépare les écrivains d'un vrai génie des talens artificiels nés des influences échauffantes de la civilisation, ou des talens pénibles et gauches nés des efforts d'une volonté laborieuse. Le talent formé par les influences sociales ou acquis par le travail a des limites, le vrai génie n'en a pas, parce qu'il est un don de la nature, et qu'il en possède la puissance et la fertilité. Vous vous étonnez chaque fois que cet écrivain, qui vous a ému vingt fois peut-être, vous émeut de nouveau, et vous vous demandez quand donc il perdra ce pouvoir qu'il exerce sur votre âme? Mais ce qui serait extraordinaire, c'est qu'étant ce qu'il est, il ne vous eût pas ému encore. Demandez donc au prin-

temps quand il se lassera de succéder à l'hiver; demandez à ce ruisseau, qui déjà coulait avant que vous fussiez né, quand donc il s'arrêtera, et comment il se fait que ses eaux soient aussi fraîches qu'au jour où pour la première fois vous y avez trempé vos mains. Le génie, comme la nature, est entretenu dans une jeunesse éternelle par une métempsychose incessante, et le seul étonnement véritable qu'il pût nous réserver, ce serait de le voir s'épuiser et vieillir. M^{me} Sand par exemple vient de remporter à la scène un des triomphes les plus incontestés qu'il y ait eu depuis longtemps; mais vraiment cela était dans l'ordre inévitable des choses, et il devait arriver infailliblement un jour où elle battrait les dramaturges les plus experts et les plus rompus à toutes les ruses du métier rien que par le seul choix de son sujet et le seul instinct de son génie. Nous avons donc joué avec une pleine sécurité du nouveau plaisir qu'elle nous a donné, comme on jouit d'une belle matinée ou d'un beau coucher de soleil, en réservant notre étonnement pour le jour où ses inspirations heureuses s'arrêteront, et où elle cessera d'être pathétique comme le cœur humain son maître et féconde comme la nature sa mère.

Vous qui demandez ce que c'est que le génie, à quels signes on le reconnaît et comment il faut s'y prendre pour le séparer du simple talent, allez à l'Odéon voir représenter *le Marquis de Villemér* le lendemain du jour où vous aurez vu jouer quelque une des pièces nouvelles de nos jeunes auteurs en vogue, productions ingénieuses de l'esprit de paradoxe et de l'observation morale sophistiquée. Je comparerais volontiers le spectateur qui entre au théâtre à un patient d'une nouvelle espèce qui consentirait à livrer l'organe le plus précieux de la vie aux expériences d'un opérateur en renom. Il livre son cœur aux pinces, au scalpel, aux aiguilles du chirurgien dramatique, pour qu'il y réveille la vie, qu'il y entretienne la sensibilité des fibres et la tendresse des tissus. Combien de fois cette opération que vous allez chercher par plaisir ne vous a-t-elle pas paru douloureuse! Combien de fois n'avez-vous pas eu envie de crier ou même n'avez-vous pas crié à l'opérateur: Mais faites donc attention, brutal! vous coupez le nerf que vous devez seulement toucher; mais prenez garde, maladroit, vous vous trompez de fibre, et les tâtonnemens de votre main me font horriblement souffrir! Le rire que vous m'arrachez est spasmodique et résulte de la douleur convulsive que vous me faites éprouver, les larmes que vous appelez s'arrêtent à la gorge et refusent de jaillir, et quant aux paradoxes et aux sophismes que vous me présentez en manière d'excuse, elles n'ont d'autre effet que d'ajouter l'indignation à ma souffrance. Avec M^{me} Sand, au contraire, vous pouvez vous livrer sans crainte; vous n'avez à redouter ni ces tâtonnemens, ni ces maladresses, ni ces sophismes et ces paradoxes par lesquels

l'ignorance aime à s'excuser et à se justifier. C'est une volupté délicate que de sentir cette main sûre d'elle-même se porter sur votre cœur et aller droit à la fibre précise qu'elle veut et qu'elle doit faire vibrer à travers les obscurités de la nature et le labyrinthe inextricable du réseau nerveux de la sensibilité. Elle ne fait pas le siège de votre cœur, elle n'essaie pas de le contraindre par des alarmes grossières ou de le surprendre par des ruses indiscretes et malséantes : elle le touche légèrement, et soudain le rire éclate franc et spontané, et les larmes jaillissent en abondance des yeux heureux de les répandre. Vous voulez savoir la différence du génie au talent, écoutez avec quelle sonorité votre rire éclate et regardez de quelle manière vos larmes ont coulé.

Ce n'est pas assez de dire que le génie est un don de la nature; il serait plus exact de dire qu'il est la nature dans l'âme humaine. Leurs moyens de conservation et de renouvellement sont les mêmes, le secret de leurs éternelles métépsychoses est le même. C'est ainsi qu'il n'y a pas de vrai génie qui ne possède cette faculté d'absorption et d'assimilation par laquelle la nature transforme tout ce qui tombe dans son vaste sein. Or personne de notre temps ne possède cette faculté au même degré que M^{me} Sand. Sous ce rapport, elle est comparable à une riche terre pleine de sucS généreux, qui réalise à toute heure le miracle du grain de sénevé. Tout atome de matière qui tombe en elle produit un arbre magnifique, tout germe y fait éclore une plante. Anecdotes, impressions de lectures, souvenirs, observations morales, combinaisons fantasques et passagères d'une rêverie en apparence sans objet, tout cela, échauffé par sa puissante imagination, s'ouvre, se développe, grandit, et se transforme en œuvres éloqu岸tes et pathétiques, sans qu'elle-même le plus souvent puisse dire comment ce miracle de l'assimilation s'est opéré, car le génie est un alchimiste inconscient comme la nature, et il crée et engendre en ignorant les lois de sa propre fécondité. Quelquefois le lecteur clairvoyant et subtil parvient à surprendre les germes de ces œuvres qui se déroben't la plupart du temps à ses regards, et alors son étonnement est extrême en voyant combien ils sont imperceptibles et en apparence stériles. Ce roman est né d'une rêverie passagère que vous auriez chassée de votre esprit avec dédain, ce drame est né d'une impression de lecture qu'une impression nouvelle aurait bien vite effacée de votre imagination. Pour nous, il n'est pas douteux que *Leone Leoni*, par exemple, soit né d'une lecture de *Manon Lescaut*, que le charmant *Teverino* soit sorti des rêveries qui ont suivi la lecture de *Wilhelm Meister*, que *la Mare au Diable* et toute la série des petits romans champêtres soient issus d'un enthousiasme passager pour le style du bon Amyot ou de tel autre conteur français. Comment ces œuvres sont-elles sorties

de tels germes si imperceptibles, si microscopiques? C'est là le secret de cette puissance d'assimilation, dont *le Marquis de Villemer*, récit et drame, nous offre une double preuve. D'où croyez-vous que provienne ce charmant récit du *Marquis de Villemer*, qui a fait couler tant de larmes flatteuses pour ses héros et pour son auteur? Je crois avoir découvert ce secret, et je vais vous le confier. Parmi les romanciers contemporains, un seul a eu jusqu'à présent le don de piquer l'émulation de M^{me} Sand, et l'heureux auteur sur qui s'est portée cette faveur d'une personne de génie est le romancier délicat auquel ne saurait manquer aucune bonne fortune, M. Octave Feuillet. Il n'a échappé à personne que *Mademoiselle La Quintinie* était la contre-partie de *Sybille*; mais tout le monde a admiré *le Marquis de Villemer* sans se douter què ce récit était la contre-partie du *Roman d'un Jeune Homme pauvre*. Vous étiez-vous douté de rien de pareil? Vous aviez lu *le Marquis de Villemer* sans plus songer au *Jeune Homme pauvre* que s'il n'avait jamais existé, tant les fables et les caractères des deux récits sont différens, tant leurs données sont dissemblables. M^{me} Sand aura lu le roman de M. Feuillet, et se sera dit tout en rêvant : « Mais pourquoi ne ferais-je pas à mon tour le roman de la jeune fille pauvre? » Et de ce point d'interrogation est sorti le chef-d'œuvre que vous avez lu.

La transformation du récit en drame nous donne un nouvel exemple de cette incroyable puissance d'assimilation. Si j'en crois les propos des coulisses et des salons, M^{me} Sand, avant de composer son drame, aurait consulté un jeune auteur dramatique connu par de nombreux et solides succès, celui-là même qui a eu l'honneur de partager avec elle dans cette quinzaine l'attention du public, M. Alexandre Dumas fils. M. Dumas a construit, dit-on, la charpente des premiers actes, disposé les scènes, prodigué les mots, taillé les chevilles, préparé les mortaises devant M^{me} Sand, qui avait consenti, avec la docilité d'une apprentie avide de savoir et de comprendre, à travailler sous les ordres de cet ingénieux patron. Ce travail préparatoire une fois terminé, M^{me} Sand s'est hâtée de le défaire : il n'est pas resté une seule disposition du plan primitif, pas une entrée, pas une sortie, pas un seul trait. Ce travail a donc été inutile? Non certes. En vertu de cette puissance d'assimilation qui la caractérise, M^{me} Sand avait retenu pour ainsi dire l'âme de ce travail tout en en rejetant le corps. Elle savait tout ce qu'elle avait besoin de savoir, comment on fait marcher une action avec un mot placé à propos qui change brusquement la marche du dialogue, et comment on obtient un effet pathétique avec un geste muet, un mouvement de corps, une joue présentée au baiser avec une vivacité expressive. L'emploi du baiser surtout, comme moyen dramatique, est une des nouveautés les plus charmantes du drame de M^{me} Sand, et

peut-être, sans son association passagère avec M. Dumas, n'eût-elle pas aperçu toute la valeur de cet aimable ressort d'action. Il y en a deux qui sont du plus heureux effet : celui par lequel la marquise de Villemer absout toutes les sottises de son fils le duc d'Aléria au premier acte, celui par lequel, au dernier, M^{lle} de Xaintrailles déclare qu'elle accepte M^{lle} de Saint-Geneix pour sa belle-sœur. Qui donc a songé, devant ces deux baisers chastes et honnêtes, expressions d'une sensibilité contenue et loyale, aux mouvemens équivoques des personnages du *Demi-Monde* et du *Fils naturel*? Personne assurément, et pourtant cet emploi judicieux des vivacités physiques de l'âme remplaçant la parole par l'acte est une des originalités les mieux marquées du talent de M. Dumas. Si donc, comme on l'a dit, le jeune auteur a donné des conseils à M^{me} Sand, son travail achevé, il aurait été bien inspiré d'en prendre d'elle à son tour, et de lui demander sa collaboration amicale pour sa pièce nouvelle de *l'Ami des Femmes*; elle lui aurait appris des secrets plus précieux que ceux qu'il pouvait lui enseigner, et sa comédie aurait gagné en bienséance sans rien perdre en franchise.

La bienséance, tel est le charme principal et le grand caractère de la pièce nouvelle de M^{me} Sand. Grâce en soient rendues au ciel, enfin nous trouvons une pièce où les sentimens sont d'accord avec la morale, où les passions sont d'accord avec le bon sens, où l'honnêteté ne nous révolte pas par sa brutalité et son cynisme, où la vertu ne nous fatigue pas par son pédantisme, où les pensées que l'on cache sont aussi avouables que celles qu'on exprime. Nous sommes chez d'honnêtes gens, appartenant à la saine nature humaine, aussi irréprochables dans leurs paroles que dans leurs actes, et qui considéreraient à juste titre un mot grossier comme l'équivalent d'une mauvaise action, et un geste improprie comme une infraction à la morale. Tous les personnages sont également sympathiques, et le cœur va de l'un à l'autre sans décider lequel il préfère et sans même avoir envie d'exprimer une préférence, tant leurs mobiles sont également clairs, avouables, naturels, tant leurs préjugés sont honorables, leurs scrupules légitimes ou leurs folies excusables, tant en un mot leur conduite est expliquée par l'auteur avec une impartialité intelligente et judicieuse. Le duc d'Aléria, qui a ruiné gaîment sa famille, ne nous scandalise pas plus qu'il ne scandalise ses proches, car nous comprenons que les folies de sa jeunesse ont bien pu dissiper sa fortune, mais non pas entamer son honneur, — et les préjugés nobiliaires de la marquise, — préjugés bien légers, bien à fleur d'âme, bien tempérés par les délicatesses de la conscience et de l'éducation, — nous semblent tout naturels, tant ils se confondent avec les scrupules légitimes d'une mère de famille qui est chargée de veiller à l'honneur de son nom

et au bonheur de ses enfans. Les personnages sont si bien d'accord avec eux-mêmes, si bien d'*aplomb*, d'une si parfaite logique, que leurs actions les plus extrêmes nous semblent une conséquence toute simple de leurs caractères, et que leurs sentimens les plus nobles ne nous étonnent pas plus qu'ils ne les étonnent eux-mêmes. Le marquis de Villemer se réduit à la pauvreté pour payer les dettes du duc d'Aléria, et ce sacrifice, qu'il accomplit sans effort, comme il l'annonce sans emphase, ne nous donne aucune envie de crier à l'héroïsme. Nous approuvons M^{lle} de Saint-Geneix, la jeune gouvernante, lorsque nous la voyons taire des sentimens que son devoir lui défend de laisser échapper de son cœur, et s'éloigner d'une maison où son honneur pourrait être soupçonné, sans qu'il nous vienne à l'esprit de penser un seul instant qu'elle pourrait agir autrement qu'elle n'agit. D'ordinaire l'héroïsme, la vertu, le désintéressement, le sacrifice, sont un peu raides et durs, parce qu'ils servent d'antithèses à l'égoïsme, à la cupidité et au vice, parce qu'ils sont présentés comme des exceptions au train ordinaire de la réalité; mais ici l'héroïsme et le désintéressement semblent l'élément même de la nature humaine en bonne santé, ils sont comme dissous dans l'air que respirent les personnages. L'humanité peut être ailleurs ce qu'elle voudra; dans ce château de Villemer, la noblesse est son élément naturel, et nous ne comprendrions pas qu'elle pût en avoir un autre. Que vous dirai-je? Cette noblesse d'âme et de cœur est si parfaite qu'on ne la sent pour ainsi dire qu'à la longue, par l'effet d'un rayonnement insensible et lent, et qu'elle émane des personnages comme la chaleur émane des corps lumineux. La noblesse est leur manière d'être, d'exister, leur volonté n'a rien à voir dans leurs vertus, et pour agir comme ils font, ils n'ont qu'à suivre leurs instincts. Aussi ces raffinés d'honneur et de délicatesse ont-ils le charme qui émane de tous les êtres instinctifs et fidèles sans efforts à leur loi morale, c'est-à-dire la naïveté.

La nouvelle œuvre de M^{me} Sand rend bien difficile la tâche de la critique, car elle la réduit à l'admiration. La critique est volontiers un peu pessimiste et malveillante, et elle a même été instituée en partie pour être pessimiste et malveillante. Il ne lui déplait pas de trouver un auteur en faute, de relever les côtés faibles d'un ouvrage, et toute erreur qui lui donne une occasion de discuter est pour elle une bonne fortune. Or M^{me} Sand nous refuse jusqu'à la plus petite de ces bonnes fortunes, et nous condamne à l'approbation depuis le commencement jusqu'à la fin de sa pièce. L'esprit le plus subtil chercherait vainement un prétexte de chicane. La logique des caractères est irréprochable, la beauté des sentimens sans tache, le langage pur et sans fausse note, la morale n'y reçoit pas le moindre accroç, et le cœur humain la moindre offense. Sans doute il y a au

théâtre des œuvres plus fortes, mais il n'y en a guère de plus aimables. Tous les spectateurs, de quelque âge qu'ils soient, quelque expérience qu'ils aient acquise, à quelque condition qu'ils appartiennent, peuvent également s'y plaire; car par un privilège heureux les personnages réunissent la candeur la plus pure à la passion la plus vive, et la vérité de leurs sentimens n'en altère pas l'honnêteté. Leurs passions pourraient être présentées comme des exemples à suivre, si jamais on pouvait proposer les passions comme objets d'imitation, et cependant elles ne font aucun sacrifice à la morale systématique, et l'observateur le plus expérimenté ne pourrait découvrir en elles la plus petite inexactitude, la plus légère infraction à la réalité, le moindre accent artificiel. Il y a dans cette aimable pièce je ne sais quelle transparence qui ravit l'âme sans la tromper, et qui, loin d'atténuer la vérité, lui laisse au contraire tout son éclat. C'est un drame qui se passe dans un milieu de cristal limpide, en sorte que les sentimens qu'il met en jeu resplendissent d'autant mieux que leur prison est plus nette et plus claire. L'honnêteté de ces âmes, au lieu de nuire à la vérité de leurs passions, en montre au contraire avec plus de franchise les mouvemens ordinaires et les jets de flammes, et leur candeur, au lieu d'être un embarras pour le dramaturge, lui sert au contraire d'auxiliaire. Ainsi la morale dans cette pièce joue le rôle qu'elle devrait toujours jouer, et que si peu de romanciers et de dramaturges savent lui faire jouer; loin d'éteindre et de cacher la nature, elle ne sert qu'à la montrer et à la faire resplendir.

La vertu est, dit-on, toujours récompensée; cet axiome fréquemment menteur, je le crains, aura du moins été une vérité pour la pièce de M^{me} Sand. Sa première récompense a été d'être interprétée comme elle méritait de l'être. La sympathie qu'elle est faite pour inspirer a gagné les acteurs chargés de la représenter, acteurs qui, à trois exceptions près, auraient pu parfaitement se passer la permission d'être médiocres, sans que personne songeât à leur en faire un reproche. O contagion des bons sentimens! ils se sont tous permis d'être excellens, et les moindres rôles sont tenus d'une manière si irréprochable que le meilleur souhait que nous puissions former pour les acteurs du *Marquis de Villemer*, c'est que le talent dont ils ont fait preuve dans cette pièce les suive dans leurs rôles futurs et ne les abandonne plus jamais.

Nous n'avons pas à analyser ce drame que tout Paris ira voir, et qui a respecté toutes les scènes essentielles du beau récit que les lecteurs de la *Revue* ont naguère accueilli avec tant d'émotion. Qu'est-ce que notre analyse pourrait leur apprendre sur les caractères et les aventures de la marquise et du marquis de Villemer, du duc d'Aléria, de la baronne d'Arglade, de Caroline de Saint-

Geneix? Abandonnons à leur nouveau succès, après les avoir salués une dernière fois, ces nobles et sympathiques personnages, et conduisons le lecteur dans le monde beaucoup moins pur où nous appelle M. Dumas. Cette fois toutes les ressources de l'analyse seront nécessaires pour lui faire comprendre les caractères et les sentimens de la nouvelle pièce de l'auteur du *Demi-Monde*, et nous craignons qu'elles ne soient insuffisantes pour les lui faire goûter.

Une jeune femme du meilleur monde, M^{me} la comtesse de Simerose, s'est mariée au seul homme qu'elle ait jamais aimé. Cependant, par suite de certains froissemens d'amour-propre que l'auteur nous a expliqués sans que nous ayons réussi à les comprendre, elle s'est dérobée avec obstination à l'accomplissement du devoir conjugal. Excusez ce détail, nous devons chercher à être clair, et la pièce n'est pas facile à raconter. Le mari, indigné des mépris de sa femme, et assez justement s'il ne les comprend pas mieux que nous ne les comprenons, s'est vengé avec une femme de chambre, qui l'a rendu père au bout d'un an, après quoi les deux époux se sont séparés. Voilà donc M^{me} de Simerose, jeune fille et femme à la fois, qui a trouvé moyen de combiner les inconvéniens du célibat avec les inconvéniens du mariage. Que va-t-elle faire dans cette situation? Son cœur est vide et inquiet, son âme est honnête; la nature lui dit d'aimer, le devoir lui conseille la sagesse; le monde, qui connaît sa position équivoque et périlleuse, lui ordonne la prudence. C'est ici que se présente une idée digne de Marivaux, et dont il aurait suivi les développemens avec cette subtilité précise que vous lui connaissez. A force de rêver aux moyens d'aimer sans manquer à son devoir, d'occuper son cœur sans engager son âme, M^{me} de Simerose s'est arrêtée à un moyen terme ingénieux, qui lui paraît concilier toutes ces difficultés, l'amour platonique : elle voudrait une amitié qui eût toutes les ardeurs de l'amour et un amour qui eût toutes les chastes réserves de l'amitié. Elle se flatte de pouvoir maintenir cet équilibre impossible de sentimens, et au moment même où elle s'en flatte le plus, elle n'aperçoit pas la bonne nature, qui rit sous cape des tricheries qu'elle médite de lui faire, et qui s'appête à renverser tout l'édifice de sa casuistique sentimentale. Elle croit avoir trouvé dans un jeune homme qui s'est épris d'elle, M. de Montègre, l'homme qui peut réaliser sa chimère d'amitié qui soit un amour, et elle lui propose hardiment sa combinaison. M. de Montègre accepte avec un empressement fiévreux qui est tout près de la passion physique cette obligation de continence platonique, tandis qu'à demi pâmée M^{me} de Simerose écoute ses sermens avec un trouble qui est tout près de l'ivresse amoureuse. Ce qu'il y avait de piquant dans cette donnée, c'était de montrer comment la nature allait les déloger peu à peu de cette situation impossible où ils

avaient entrepris de la défier, démolir leur citadelle paradoxale, et les conduire pas à pas dans la grotte où l'orage conduisit Énée et Didon, dans le bois où s'accomplit l'*Oaristys* de Théocrite et d'André Chénier. L'auteur pouvait le faire sans rien changer à son dénoûment, et tout simplement en réveillant la jeune femme de son rêve impossible au moment où il va se transformer en une réalité brutale. Certes c'était là une jolie et piquante idée de comédie. Le sentiment de M^{me} de Simerose ne se tire pas, il est vrai, directement de la nature; mais c'est bien un de ces sentimens artificiels sans être faux qui germent dans les âmes raffinées et civilisées, et il est bien l'image de la situation compliquée et délicate de l'héroïne. Malheureusement cette idée, qui d'ailleurs se présente assez tard, à l'avant-dernière scène du troisième acte, a été abandonnée par l'auteur aussitôt qu'aperçue. M. Dumas, pour ramener son héroïne au bon sens, s'est servi de moyens beaucoup plus violens que ceux qu'aurait employés un Marivaux; mais, pour être violens, ces procédés n'en sont pas moins fort alambiqués et fort entortillés.

Le médecin de l'âme de M^{me} de Simerose est un certain M. de Ryons, qui prend le titre d'*ami des femmes*, et qui s'acquitte de ses fonctions comme vous allez voir. Lorsque le rideau se lève, nous voyons ce personnage occupé à soutenir devant une M^{me} Laverdet, femme d'un membre de l'Institut, les théories les plus désobligeantes sur le sexe féminin, l'amour et le mariage. M. de Ryons a deux infirmités : il se défie des femmes, et il est affecté d'une pléthore, ou, si vous aimez mieux, d'une incontinence d'esprit qui ne lui permet pas de prononcer une parole sans faire une pointe ou un bon mot. Voulez-vous quelques échantillons de cet esprit? M. de Ryons ne se marie pas parce qu'il n'aime pas à monter en omnibus; le mariage est un fardeau si lourd qu'on se met d'ordinaire à trois pour le porter; il y a plus d'honnêtes femmes qu'on ne croit, mais moins qu'on ne le dit, etc. Vous vous étonnez qu'un tel personnage s'intitule l'*ami des femmes*, ayant pour elles si peu d'estime; voici l'explication de ce mystère. Il est leur ami précisément parce que l'amitié est le seul sentiment que lui permette d'éprouver la défiance qu'elles lui inspirent. Aussi ne leur demande-t-il point des affections sérieuses qu'il sait, par l'expérience des autres, qu'elles ne pourraient lui donner; il se contente de faire les intérim de leurs grandes passions, situation modeste qu'il a trouvée pleine de charmes, et qui lui a permis de recevoir une foule de confidences féminines. En retour de ces services, il donne aux femmes de sa connaissance quantité de bons conseils, et les empêche le plus qu'il peut de commettre les sottises auxquelles, selon lui, leur nature est invinciblement encline. Il y avait une idée réellement ingénieuse dans

ce personnage, assez vrai par certains côtés, mais qui dégénère trop vite dans l'aimable plaisant que nous allons vous présenter.

Pendant qu'il débite ses fadaïses cyniques devant M^{me} Laverdet, qui l'écoute avec la patience hypocrite d'une vieille femme qui a eu l'adresse d'entretenir pendant vingt-cinq ans une liaison secrète sans donner à son mari l'ombre d'un soupçon, M^{me} de Simerose fait son entrée. « Eh bien! vous qui êtes un si grand connaisseur des femmes, quel est l'état du cœur de cette dame? » dit à peu près M^{me} Laverdet à M. de Ryons. Là-dessus M. de Ryons, le contempteur du sexe féminin, s'approche résolument de M^{me} de Simerose, et avec cette audace que donne toujours le mépris, justifié ou non, qu'on se permet envers ceux auxquels on s'adresse, il lui dit à brûle-pourpoint : « Madame, savez-vous l'anglais? — Pourquoi cela, monsieur? — Parce que je vous prierais de me dire dans cette langue : Arriverons-nous bientôt à Strasbourg, monsieur? » La belle dame, un peu étonnée de cette indiscretion qui ressemble à une impolitesse calculée, satisfait à la demande de M. de Ryons et le prie de lui dire le sens de cette singulière plaisanterie. Alors M. de Ryons raconte qu'allant à Strasbourg, il a fait route avec une dame voilée dont il n'a pu voir le visage, mais dont il a entendu la voix, car, ayant ramassé son gant, elle lui a dit avec le timbre le plus limpide et le plus vibrant : *i thank you, sir*. Lorsqu'il a vu entrer M^{me} de Simerose, le souvenir de la dame voilée s'est présenté aussitôt à sa mémoire; c'était la même taille, le même port, les mêmes gestes, le même son de voix, et sa demande n'avait d'autre motif que de vérifier l'identité des deux personnes. Nous résumons de notre mieux cette plaisanterie aussi obscure que peu séante, qui traverse les trois premiers actes de la pièce comme un rébus indécent dont on cherche vainement le mot, et qui n'a d'équivalent au monde qu'une certaine mystification bien connue dans l'argot des ateliers et des coulisses sous le nom de *la diligence de Lyon*. Vous ne comprenez pas, n'est-il pas vrai? mais M. Dumas me comprendra certainement, et ne désavouera pas la parenté qui existe entre les deux plaisanteries.

Pour avoir le mot de l'énigme, il faut sauter à pieds joints par-dessus le second acte, qui n'est qu'une longue conversation fort spirituelle sans doute, mais qui ne fait pas marcher la pièce d'un seul pas. Les interlocuteurs s'y renvoient les bons mots comme des balles et y combattent avec la langue comme des gladiateurs avec l'épée. C'est une de ces longues séances de salles d'armes de l'esprit auxquelles M. Dumas se complait, et qu'il conduit avec toute l'autorité d'un prévôt de régiment. Ces assauts sont fort intéressants pour ceux qui sont ferrés sur l'escrime parisienne, mais ils

perdent beaucoup de leur intérêt pour le reste du genre humain.

C'est, il faut en convenir, une assez singulière maison que celle de M^{me} la comtesse de Simerose. On y entre comme dans un moulin, on en sort comme d'une salle de conversation, on s'y installe et on s'y met à l'aise comme dans une chambre d'hôtel garni. Voilà ce qui peut s'appeler une maison bien tenue et une personne qui a l'intelligence de sa dignité. Des gens qu'elle connaît de la veille, comme M. de Ryons, s'imposent à elle avec une effronterie sans égale, la tyrannisent de leurs conseils, l'insultent de leurs plaisanteries, et il ne lui vient pas un seul instant la pensée de sonner pour qu'on leur ouvre la porte et qu'on les reconduise. Pendant ce troisième acte, par exemple, M. de Ryons joue à cache-cache dans son salon avec M. de Montègre; quand l'un sort par le cabinet de droite, l'autre entre par le cabinet de gauche. M. de Montègre, l'adorateur platonique accepté, qui est d'un caractère irascible et jaloux, s'irrite de ces allées et venues perpétuelles de M. de Ryons, dans lesquelles il imagine découvrir une trahison, et vraiment, si nous ne pouvons excuser sa colère, nous comprenons son étonnement. M. de Montègre suppose un rival dans M. de Ryons, et il faut avouer que les apparences lui donnent raison. Pourquoi a-t-on négligé de lui apprendre que M. de Ryons était tout simplement le professeur de rébus de madame, et qu'il n'était là que pour lui enseigner l'énigme du wagon de Strasbourg?

Les deux dernières scènes de ce troisième acte, qui sont les scènes vraiment dramatiques de la comédie, révoltent comme une de ces mystifications qu'inventent parfois ces mauvais plaisans qui s'arrogent le droit de disposer au profit de leur belle humeur de la vie et du bonheur de leurs semblables. M. de Montègre est un amant sincère, mais impoli, qui aurait besoin de prendre quelques leçons de logique. Il vient d'accepter la combinaison d'amour-amitié inventée par M^{me} de Simerose. Il a consenti à rester dans les limites d'une adoration respectueuse, il a renoncé aux prétentions ordinaires des amans, et voilà que tout à coup cet homme entre dans une colère sans pareille, comme s'il avait acquis déjà des droits sur M^{me} de Simerose. Il ne lui vient pas à la pensée de se dire qu'il manque à la première des conditions que lui a imposées M^{me} de Simerose, c'est-à-dire le respect de sa liberté, que l'amour platonique ne donne aucun des droits de l'amour véritable, et qu'il est en ce moment aussi absurde que mal appris. Cependant la colère de M. de Montègre est le premier châtiment de M^{me} de Simerose, car ce rêve d'amour platonique qu'elle venait de bâtir s'est évanoui en moins d'un quart d'heure, et il a suffi d'un incident futile pour lui révéler qu'elle se donnait un tyran, lorsqu'elle croyait ne se donner

qu'un ami respectueux. Ainsi déçue, elle prend bravement son parti, et sur l'heure même elle se retourne vers M. de Ryons, qui lui impose par son audace froide et sa tranquille impertinence, et qui lui plaît d'ailleurs beaucoup plus que M. de Montègre, car il y a cette singularité dans la situation de cette jeune femme, que celui qu'elle voudrait pour ami veut être amant, et que celui qui lui plairait comme amant ne veut être qu'ami. Émue, troublée, les larmes aux yeux, le feu au cerveau, elle prie M. de Ryons de lui ramasser son gant, ce qu'il s'empresse de faire. — *I thank you, sir.* — C'était donc vous la dame du wagon de Strasbourg? — Eh bien! oui, c'était moi! — Mais, madame, ce voyage est une pure invention. — M^{me} de Simerose s'affaisse sur elle-même, anéantie par les deux outrages qui viennent de frapper l'un après l'autre son cœur léger et inquiet. Elle vient d'être insultée deux fois en un quart d'heure de la manière la plus révoltante, et cela par des gens qui n'ont pas sur elle le moindre pouvoir. M. de Ryons n'est guère moins absurde que M. de Montègre, et la brutalité de l'un ne se comprend guère mieux que la violence de l'autre. Si c'est ainsi que l'*ami des femmes* remplit d'ordinaire ses fonctions, je doute qu'il en retire des bénéfices bien considérables.

M^{me} de Simerose a été insultée une troisième fois dans le courant de ce même troisième acte, insultée sans qu'elle y prît garde, et cela par son propre mari. Y aura-t-il donc toujours dans les pièces de M. Dumas, quel que soit le sujet qu'elles traitent, un détail équivoque qui les marque de son cachet? Ce détail qui ne manque jamais est comme cette petite queue de souris blanche à laquelle on reconnaît les jolies sorcières du Brocken. M. de Simerose entre chez sa femme pour lui faire ses adieux; il part pour l'Amérique, et va essayer de se créer une vie d'action, puisque sa femme lui a refusé une vie d'amour. D'abord sa tenue est excellente et son langage irréprochable: c'est un parfait homme du monde que nous avons sous les yeux; mais voilà que tout à coup apparaît le petit signe équivoque que nous attendions. Savez-vous ce qu'il propose à sa femme? D'adopter un certain enfant qui bientôt n'aura plus de père, de lui donner ses soins et de l'aimer. Sa jeune femme ne se révolte pas, elle trouve la chose toute simple et promet ce qu'on lui demande: bien mieux, cette proposition inconvenante attendrit tellement son cœur sentimental qu'elle le dispose favorablement envers son mari et qu'elle est le premier anneau de leur réconciliation. Ah! le drôle de beau monde et les drôles de gens!

Shakspeare a fait une pièce intitulée *la Mégère mise à la raison*; celle de M. Dumas pourrait justement s'appeler *la Femme sensible corrigée*. Après la double correction que vient de recevoir M^{me} de Simerose, que lui reste-t-il de mieux à faire que de se réconcilier

avec son mari? Quel sujet de plainte en effet un mari peut-il donner qui ne se rencontre aussi bien dans un amant? La jalousie? Mais l'époux le plus jaloux ne sera pas un tyran plus insupportable que ce M. de Montègre, qui la fatigue de ses surveillances et de ses espionnages, qui l'effraie de ses menaces et de ses violences. La brutalité? Mais l'époux le plus brutal ne dépassera jamais en insolence, en paroles blessantes, en sarcasmes cruels, ce M. de Ryons, qui sauve les femmes en les maltraitant, et qui semble dire à M^{me} de Simerose, en la ramenant vers son mari : Voyez de quels périls je vous sauve! Vous étiez exposée à vous perdre pour des gens aussi grossiers que moi, qui vous auraient outragée, maltraitée, tyrannisée. Moi, ami sincère, je vous ai outragée une seule fois pour vous dispenser de l'être toujours. Retournez vers votre mari, et sachez désormais qu'un amant n'est autre chose qu'un mari dont le joug est plus pesant encore, parce qu'il est moins légitime. » C'est là la moralité de *l'Ami des femmes*, s'il est permis de tirer une moralité de cet écheveau embrouillé de scènes qu'on ne sait comment dénouer. M^{me} de Simerose se réconcilie avec son mari, et nous applaudissons d'autant plus volontiers à ce dénouement que nous n'avons jamais compris pourquoi ils s'étaient séparés, à moins que ce ne soit pour fournir un prétexte de pièce à M. Dumas.

Voilà la pièce; nous l'avons racontée de notre mieux, et ce n'était pas une tâche facile, car elle est aussi obscure que paradoxale, et les chandelles romaines du feu d'artifice habituel de M. Dumas n'y répandent pas la clarté. Le sujet s'y dérobe à chaque instant à l'attention du spectateur, et l'action y marche avec une inégalité qui finit par engendrer une impatience et une fatigue singulières. M. Dumas continue, dans cette pièce, à commettre l'erreur qu'il avait déjà commise dans ses deux précédentes comédies, erreur qui consiste à prendre une succession de scènes pour une œuvre dramatique. Comme dans les pièces précédentes de l'auteur, les épisodes abondent, épisodes dont on ne voit pas clairement le lien avec le sujet. Le principal de ces épisodes est celui de la mystification que M. de Ryons fait subir à une charmante fille qui s'appelle M^{lle} Hackendorf. M^{lle} Hackendorf, fille d'un millionnaire étranger, est une de ces brillantes comètes exotiques que nous voyons de temps à autre traverser le ciel parisien, dont on parle tout un hiver et qu'on a oubliées l'hiver suivant aussi complètement que si elles n'avaient jamais apparu. Tout n'est pas roses dans cette vie d'éclat et de fêtes perpétuelles; M^{lle} Hackendorf en sait quelque chose. Elle est jeune, belle, riche, élégante, et cependant personne n'aspire au bonheur d'être son époux; tout le monde l'admire, personne ne la désire. Elle se rend parfaitement compte de ce qu'il y a de blessant dans cette situation et se compare ingé-

nieusement à ces poupées qui portent en guise d'écriteau : « Je dis papa et maman, et je coûte cinq cents francs. » Tout le monde les regarde et personne ne les achète. M. de Ryons, par manière de plaisanterie, lui ayant proposé de l'épouser, elle l'a pris au mot avec d'autant plus d'empressement que son insolence lui en impose autant qu'elle en impose à M^{me} de Simerose. Aussi, lorsqu'on ne le voit pas venir, elle s'étonne, et, avec une liberté et une hardiesse vraiment charmantes, elle lui demande pourquoi il n'a pas encore tenu sa parole. M. de Ryons rejette l'offre qu'elle lui fait de sa personne et de sa fortune, et lui avoue que sa promesse était une simple plaisanterie. Décidément ce prétendu philosophe n'est qu'un triste mystificateur. Passe encore pour M^{me} de Simerose : son insolence avait une manière d'excuse, puisqu'elle avait pour but de sauver la vertu d'une femme dont il s'était constitué le protecteur de l'autorité de son titre d'*ami des femmes*; mais à quel propos inflige-t-il cet outrage à cette franche et charmante fille? Son impertinence est aussi gratuite qu'incompréhensible. Il prétend qu'il ne peut pas épouser M^{lle} Hackendorf; le spectateur se demande pourquoi il ne peut pas l'épouser, et, comme il ne trouve aucune raison, il conclut que l'ami des femmes ne l'épouse pas parce qu'une fois marié il lui faudrait renoncer à ses tirades contre le mariage, qui font le plus bel ornement de son insupportable, bien mieux encore, de son odieuse personne.

A toutes nos critiques, M. Dumas et ses amis peuvent, il est vrai, opposer une objection triomphante qui leur permet de transformer tous les défauts que nous avons signalés en autant de qualités. De quoi s'agit-il en effet dans cette pièce? De prouver que les femmes usent et abusent du droit que la nature leur a donné de n'avoir pas le sens commun. Vous vous plaignez, nous dira-t-on, que la pièce soit obscure et décousue; mais elle n'est pas plus décousue que la logique des femmes et pas plus obscure que les mobiles qui les mènent. Vous vous plaignez par exemple de ne pas comprendre les motifs de la séparation de M^{me} de Simerose; il ne faut pas que vous compreniez, car la déraison ne doit pas pouvoir s'expliquer. Les épisodes dont vous dites ne pas apercevoir clairement le lien avec le sujet sont cependant le sujet même, car ils sont autant d'*illustrations* de la folie propre aux femmes et des idées baroques qui leur traversent le cerveau. L'objection serait bonne, si les personnages masculins de la pièce étaient plus sensés que les personnages féminins; mais en vérité ils se valent, et les deux sexes n'ont rien à s'envier. M. de Simerose n'a guère été moins absurde que sa femme, et je doute qu'on puisse facilement dépasser M. de Montègre en sottise. La démarche de M^{lle} Hackendorf est hardie sans doute, mais elle est plutôt faite pour honorer le sexe féminin que pour

l'amoindrir. M^{me} Laverdet, commère sensée et prudente, vaut bien son vieil amant Des Targettes, j'imagine, et si M^{lle} Balbine Laverdet s'est éprise de la barbe d'un élégant ridicule, il faut rejeter cette sottise sur le compte de ses quatorze ans, comme dit son père; la pauvre enfant n'a pas l'âge de la responsabilité, et la folie que l'auteur lui reproche n'est qu'une puérité. Si la pièce est obscure et décousue, ce n'est donc pas au sujet qu'il faut s'en prendre, mais bien au plan de l'auteur.

Une certaine misanthropie sèche parcourt toute la pièce et lui donne son accent. Je ne reprocherais pas à l'auteur cette misanthropie, si elle avait un autre caractère que celui qui la distingue. La misanthropie est une manière de juger la nature humaine qui en vaut une autre, et qui littérairement peut produire de très grands effets; mais, quand on est misanthrope, il ne faut pas l'être à demi. Une misanthropie entière est féconde; la demi-misanthropie est stérile, et l'on pourrait dire de cette maladie de l'âme ce qu'on dit de l'amour, qu'elle n'admet pas les moyens termes. Si vous voulez que votre misanthropie soit puissante, allez hardiment jusqu'à la cruauté; mais ne vous arrêtez pas aux taquineries brutales. « Ah! s'écrie lord Byron en parlant de l'amour, la singulière passion! Elle voit avec bonheur couler son sang, et elle recule devant l'application d'une serviette chaude! » Faites donc couler le sang, mais n'ayez plus recours désormais aux serviettes chaudes de l'honnête et insupportable M. de Ryons.

Cette pièce est la moins fortement conçue que M. Dumas fils ait encore produite, car elle n'a pas, comme *la Question d'Argent*, le mérite de posséder au moins un sujet net, franc et se laissant facilement saisir. Elle a cependant un intérêt auquel M. Dumas n'a pas songé : c'est qu'elle marque le dernier terme, les colonnes d'Hercule du voyage d'exploration parisien qu'il a commencé il y a quelque chose comme quinze ans, et qu'elle est le dernier mot du genre d'observation qu'il a inauguré et mis en vogue. Nous nous en félicitons et pour nous et pour l'auteur lui-même; le voilà forcé désormais d'ouvrir un nouveau champ d'analyse et d'observation, le voilà contraint à cette métamorphose à laquelle tout artiste, tout poète est condamné au moins une fois dans sa carrière sous peine de déchéance. Qu'il ne s'attarde pas plus longtemps dans les voies de cette observation exclusivement parisienne, qu'il ne s'entête pas dans son parti pris de pessimisme railleur et de misanthropie sèche; il n'y a plus rien à glaner dans ce champ, semé et moissonné par lui, dont il vient de ramasser les derniers épis pour en composer sa gerbe quelque peu mêlée et confuse de *l'Ami des femmes*.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1864.

Nous nous efforcions, avant l'ouverture de la session, de discerner les grands courans qui allaient gouverner avec une puissance supérieure la marche des esprits et des choses en France, et nous montrions, nos lecteurs ne l'ont peut-être point oublié, la coïncidence qui, dans la période où nous entrons, unirait le mouvement des affaires étrangères au réveil de la vie politique intérieure. Notre opinion était que dans cette phase il ne serait plus possible de séparer la politique du dedans de celle du dehors, de faire par préférence de l'une en rejetant arbitrairement l'autre dans l'ombre, qu'il n'y avait plus là une simple question de choix, que les progrès de la vie publique intérieure s'accompliraient parallèlement aux agitations des questions européennes, que les chocs qui éclateraient dans l'une de ces régions retentiraient sur-le-champ dans l'autre. Ce qui se passe depuis quatre mois n'est point de nature à modifier cette façon de voir. De très grandes difficultés ont continué à subsister ou ont éclaté dans la politique générale de l'Europe; la gravité et l'incertitude des questions étrangères, au lieu d'absorber les esprits et de les détourner de tout le reste, leur ont communiqué un ébranlement, une émotion dont les signes sont de plus en plus visibles dans les manifestations de notre vie intérieure. Oui, l'Europe est en travail, elle est atteinte d'un profond malaise, elle traverse une série de complications dont nul ne voit le terme : l'intelligence, les intérêts, le patriotisme, s'inquiètent des difficultés et des obscurités de la politique étrangère; mais on dirait que maintenant les problèmes et les soucis de la politique étrangère éveillent, stimulent, aiguissent parmi nous le sentiment de la vie intérieure. Le spectacle de cette renaissance nationale commence à devenir très curieux et très intéressant.

Nous serions fort embarrassés, si nous étions mis en demeure de tracer une description précise de la situation morale et politique toute nouvelle qui se trahit chez nous par mille symptômes. La France est le pays des longs sommeils et des réveils subits. Le premier trait de la situation présente,

c'est le sentiment intime dont chacun est pénétré que la nuit où nous nous sommes silencieusement endormis touche à sa fin. Les yeux se sont ouverts; on se remet sur son séant, on parle, on écoute les voix, les bruits; on se cherche les uns et les autres comme à tâtons. Le fait important et salubre dans le vague de ces premiers momens, c'est que l'on se sent très positivement éveillé. La diane de cette aube morale et politique a été sonnée par les dernières élections générales. Un long frémissement a depuis lors parcouru la France : la plupart des réélections ont eu lieu au profit du libéralisme. A côté de la politique, mais dans une sphère qui en est bien voisine, celle des idées religieuses, des publications hardies ont imprimé aux croyances de fortes secousses et ont provoqué de vives agitations. Puis, car il ne faut négliger aucun indice, l'impatient besoin de vie intellectuelle dont le public est possédé s'est manifesté tout à coup par ces lectures, par ces leçons du soir, qui en un clin d'œil sont devenues la mode passionnée de Paris. L'esprit souffle où il veut, disait-on autrefois; aujourd'hui il souffle où il peut. A la façon dont il s'échappe par les fissures qui viennent de lui être ouvertes, sur l'histoire, sur les sciences, sur la critique littéraire, dans ces réunions nombreuses où la parole vivante se met en contact avec les âmes, on peut espérer que nous ne sommes plus loin du moment où il pourra souffler enfin comme il voudra. La vue de ces choses, ces premiers fourmillemens et bruissements de la vie ont de quoi plaire à ceux qui n'ont point fermé l'œil durant l'épreuve, et qui ont fait consciencieusement leur métier de veilleurs nocturnes, comme ces *serenos* que l'on rencontre encore dans les villes d'Espagne, chantant les heures dans le silence de la nuit et balançant mélancoliquement dans les ténèbres des rues étroites leur lanterne au bout d'un bâton.

Nous retrouvons dans les faits dont nous avons à nous occuper aujourd'hui ces divers aspects du mouvement intellectuel et politique de la France.

Ce sont d'abord les deux élections de Paris qui doivent avoir lieu le 20 mars et qui sont depuis quinze jours l'occasion d'un mouvement politique très original. Le gouvernement a eu le bon esprit, en cette circonstance, de ne point mettre en avant de candidats officiels; nous voudrions qu'il nous fût permis de voir dans cette abstention du gouvernement l'inauguration d'un principe général de conduite et une renonciation au système des candidatures officielles. Il ne nous est malheureusement pas possible de pousser si loin la candeur de nos espérances. Il est probable que la certitude seule du triomphe de l'opposition a empêché l'administration de mettre des candidats officiels en avant dans les première et cinquième circonscriptions de Paris. La conduite du gouvernement en cette circonstance a tracé celle des organes de l'opposition. Aucun comité d'opposition ne s'est formé pour guider le choix des électeurs et rallier leurs voix autour de candidats désignés d'avance. De là le curieux caractère des élections auxquelles nous allons assister. Pour fonctionner avec liberté et assurance, le suffrage universel a besoin d'un mécanisme assez compliqué.

Dans le système de ce suffrage, il est impossible que les candidats puissent se faire connaître individuellement de chaque électeur, aillent solliciter les voix à domicile, fassent en un mot ce travail préliminaire personnel que les Anglais appellent *canvass*. Avec le suffrage universel, les rapports de candidats à électeurs ne peuvent guère s'établir d'une façon efficace que par l'exercice du droit de réunion. Dans le débat des candidatures en réunions publiques, l'action des comités pourrait puiser une autorité naturelle. Les comités formeraient alors sous le contrôle de la discussion une sorte d'intermédiaire régulier, un second degré normal entre les candidats et la masse des électeurs. Le droit de réunion faisant défaut, ce ressort manque chez nous au mécanisme du suffrage universel. La nécessité de suppléer à cette lacune d'une façon quelconque peut seule autoriser une réunion de députés et de journalistes à s'ériger elle-même en comité supérieur et à décréter en quelque sorte une liste d'opposition, comme cela est arrivé aux dernières élections de Paris. Cette nécessité, qui n'apparaît que lorsque l'opposition a en face d'elle des candidats officiels, n'existait pas aujourd'hui. On a donc vu se produire, dans les deux circonscriptions parisiennes qui ont des députés à élire, un grand nombre de candidatures spontanées. La nomination ne pouvant avoir lieu au premier tour que lorsqu'un nom rallie la majorité absolue, si les voix se partagent entre plusieurs candidats, le premier tour de scrutin n'est en quelque sorte qu'une épreuve préparatoire, et il faudra recourir à un second tour. La multiplicité des candidatures spontanées donne une animation d'un caractère nouveau aux élections qui vont avoir lieu. Une candidature ouvrière y a pris place : nous n'avons, quant à nous, aucun préjugé à l'endroit des aspirations qui peuvent entraîner les ouvriers aux honneurs et aux responsabilités de la députation. A propos des candidatures ouvrières et d'autres même, il a été publié des circulaires semées d'expressions qui rappelaient nos anciennes guerres de partis, et qui ont fait dresser l'oreille à quelques-uns. Pour nous, nous ne sommes ni émus ni surpris de ces résurrections du vieux vocabulaire politique ; nous avons toujours prévu que lorsque la vie politique renaîtrait en France, il était impossible que l'on ne vît reparaître quelques-unes des locutions qui étaient en vigueur au moment où a commencé la léthargie de la liberté. C'est l'histoire des paroles gelées, c'est aussi l'histoire du cortège de *la Belle au bois dormant* se réveillant vêtu à l'antique mode. Cette friperie pourrait faire sourire, elle ne peut pas faire peur : elle ne peut être désormais de plus d'usage dans la vie réelle que les déguisemens historiques qui ont servi aux bals costumés du dernier carnaval. Soyons indulgens d'ailleurs, à la pensée que presque tous nous avons été du cortège de *la Belle au bois dormant*, et que presque tous nous portons dans notre accoutrement de prodigieux anachronismes. La petite mêlée de noms propres et de mots vieillots qui s'est formée autour des élections parisiennes du moment nous paraît au contraire devoir produire un effet utile : elle excite l'émulation politique. Nous y assistons, pour

notre compte, sans professer pour les personnes ni préférence ni antipathie.

Cette scène épisodique des réélections de Paris se détachera donc comme un incident tout à fait isolé sur le fond de notre régime électoral. M. Antonin Lefèvre-Pontalis vient de publier un volume très opportun sur *les lois et les mœurs électorales en France et en Angleterre*. Ce livre, pour ce qui concerne la France, est le résumé très exact de l'expérience que nous venons de faire dans les dernières élections générales et dans la vérification des pouvoirs. M. A. Lefèvre-Pontalis y examine la législation électorale et son application, les candidatures du gouvernement et leurs abus, la jurisprudence électorale et ses conséquences. Il y a là de précieux enseignemens dont il faudra faire son profit dans la routine de nos élections départementales; mais les leçons de M. Lefèvre-Pontalis ne sont point applicables aux prochaines élections parisiennes. Paris, à qui quelques utopistes réactionnaires parlaient naguère de retirer le droit électoral, présente une exception éclatante quant aux pratiques électorales de ce temps-ci. « La France, disait M. Disraeli dans *Coningsby*, est une monarchie gouvernée par une république. » Paris reste et sera toujours une république.

On vient d'avoir dans des camps religieux bien différens des émotions fort extraordinaires et fort piquantes. Parmi les catholiques, on a failli assister à la condamnation par le pape des doctrines du *Correspondant*, organe des catholiques libéraux, et cette condamnation a été sur le point d'atteindre M. de Montalembert. Nous n'aurions point parlé de la disgrâce qui a menacé, chez nous, les catholiques les plus militants et les plus méritans, si le coup, à l'heure qu'il est, n'était point conjuré. Nous eussions fait du tort, à Rome, à M. de Montalembert, si nous avions plus tôt pris sa défense: le client eût été compromis par l'avocat. Le crime dont M. de Montalembert a failli être puni par l'autorité pontificale est d'avoir émis au congrès de Malines de trop libérales idées. Joignez donc les lumières de votre temps à une fidélité chevaleresque aux institutions religieuses du passé, consacrez de vaillans efforts à marier à de nobles croyances des instincts généreux, soutenez pendant une vie entière la gageure paradoxale de rester libéral en étant ultramontain: voilà la récompense qui vous attend! Ceux que vous défendez vous renient, vos apologies impossibles sont repoussées par ceux même au nom desquels vous les aviez vaillamment entreprises; vous n'êtes plus en fin de compte qu'un libéral suspect et un catholique désavoué. Si extraordinaires qu'elles puissent paraître au premier abord, des péripéties de ce genre ne nous surprennent point. Nous avons toujours respecté l'illusion de ceux qui ont cru qu'on pouvait faire pénétrer dans la cour de Rome un rayon de sentiment libéral; mais nous savons bien les conseils de Rome, jamais nos catholiques éclairés, cultivés et généreux, ne balanceront le crédit de tel rustaud énergique répétant avec une grossièreté opiniâtre les rubriques de l'ancien absolutisme.

Un incident non moins étrange est survenu au sein de l'église protestante de Paris, et celui-ci est arrivé jusqu'à l'éclat. Nous voulons parler de la continuation de la suffragance refusée à M. Coquerel fils par le conseil presbytéral de Paris. Le protestantisme condamnant le libre examen, voilà ce qui a excité l'étonnement des libéraux dans la décision du conseil presbytéral; un pasteur prêchant des doctrines contraires aux croyances de la majorité présumée du troupeau, telle a été l'anomalie à laquelle le conseil a voulu mettre fin. Nous voudrions juger ce différend avec impartialité. Or, si l'on veut être impartial, on est forcé de reconnaître que les récriminations échangées entre les deux partis qui divisent en France l'église protestante, le parti orthodoxe et le parti libéral, ne sont que la conséquence de la position faite à cette église par ses rapports avec l'état. La position que l'état fait aux églises en France nous paraît fausse pour le catholicisme lui-même; elle est bien plus fausse encore pour le protestantisme. L'exercice n'est permis chez nous qu'aux cultes reconnus par l'état; ces cultes sont salariés par l'état, et leur administration intérieure fonctionne d'après des règles convenues avec l'état et sanctionnées par lui. Que le concordat et les articles organiques qui en sont l'interprétation politique établie par l'état gênent en plus d'un point très grave les libertés de l'église catholique, les protestations réitérées des évêques et des écrivains catholiques sont là pour nous l'apprendre; mais les contradictions qui existent au sein du protestantisme organisé en église officielle sont plus choquantes encore. Au sein du catholicisme, les dissidences dogmatiques ne sont point possibles; prêtre ou laïque, le catholique qui conteste le dogme sort par cela même de l'église et cesse d'en faire partie. Le catholicisme est fondé sur l'autorité et l'unité. Le protestantisme au contraire est fondé sur la liberté d'examen, et aboutit par conséquent à la diversité des interprétations dogmatiques. De là cette tendance du protestantisme, qui en est la vie même, à se diviser, suivant les convictions diverses qui naissent du libre examen, en églises, en congrégations, en sectes différentes. Or l'organisation politique que le protestantisme a reçue en France est pour cette forme du développement des idées chrétiennes un véritable lit de Procuste. Elle produit cette double et contradictoire conséquence, ou de faire de l'église constituée une sorte de corporation sceptique admettant sous une apparence d'unité artificielle les croyances les plus variées et les plus contraires, ou bien d'exclure des libertés et des avantages d'un culte publiquement reconnu des groupes importants de personnes qui, tout en voulant rester protestantes, chrétiennes, unies par un lien religieux, seraient en dissentiment avec l'église constituée touchant le corps des doctrines adoptées et professées par elle. Nous trouvons un exemple frappant de cette contradiction dans le différend qui est survenu entre le corps presbytéral de Paris et M. Coquerel et ses nombreux adhérens.

Observé philosophiquement, le protestantisme admet les variations les

plus multipliées. Il serait cependant absurde et injuste de considérer la masse des protestans comme livrée à des vicissitudes indéfinies de croyances. Dans la vie pratique et réelle, la foi d'un protestant ne peut être soumise à d'incessantes variations et demeurer dans cet état de mutation continue que la philosophie allemande appelle le *devenir*. Chaque église, chaque section du protestantisme se fixe à un certain corps de doctrine, à certains dogmes arrêtés. La politique latitudinaire, indifférente aux dissidences dogmatiques, a toujours été désavouée et combattue par les sectes protestantes les plus zélées, les plus religieuses. La liberté et la tolérance protestantes ne consistent point à couvrir sous une unité relâchée des divergences de croyances; elles consistent à laisser les dissidens maîtres de sortir de l'église établie pour en aller former une autre. Ainsi sont respectées à la fois et la liberté de ceux qui veulent s'en tenir à l'ancien dogme et la liberté de ceux qui adoptent un symbole nouveau; mais, pour que cette liberté subsiste réellement, il importe que l'état reconnaisse la liberté des cultes et n'en favorise aucun d'une organisation privilégiée et salariée. Qu'arrive-t-il en effet chez nous? Le conseil presbytéral de Paris ne veut pas être latitudinaire; il a son orthodoxie, et il y tient: c'est à ce titre qu'il se sépare de M. Coquerel. Rien de plus naturel, de plus légitime, si l'état n'avait pas chez nous établi un protestantisme officiel. Dans ce cas-là, M. Coquerel, avec les adhérens que lui ont gagnés les qualités de son esprit et de son caractère, pourrait fonder une autre église, l'église de l'union libérale, à côté de l'église orthodoxe; mais notre état politique et les mœurs que nos institutions nous ont faites rendent cette entreprise impossible. Pour défendre sa foi, le conseil presbytéral s'expose donc à laisser sans église, sans lien religieux, une portion des protestans de Paris. Ceux qui savent l'heureuse influence que la conservation des cadres religieux exerce sur la société ne peuvent voir sans regret une politique qui aboutit à une pareille conséquence. En d'autres pays, les intelligences les plus affranchies du dogme ont pu, grâce à la liberté des cultes, se maintenir dans un milieu religieux et garder à leur action morale une puissante efficacité. Channing était unitarien; s'il eût existé en France, les chaires dont dispose le conseil presbytéral lui eussent été fermées. La féconde mission de l'une des âmes les plus religieuses, d'un des plus grands chrétiens de ce siècle, eût été perdue pour l'humanité, ou se fût consumée en de froids et stériles essais de philosophie et de philanthropie. Les chrétiens scrupuleux du conseil presbytéral feraient bien de réfléchir à l'étrange situation que notre politique en matière de culte crée au protestantisme français. Il faut de deux choses l'une: ou bien qu'ils réclament l'entière liberté des cultes, qu'ils répudient les avantages d'une église privilégiée et salariée, qu'ils protestent contre le régime des concordats, dont la résurrection a été une des œuvres les plus rétrogrades de Napoléon, qu'ils travaillent avec une énergie convaincue à l'émancipation religieuse de la France, — ou bien

qu'ils suivent la politique des églises d'état couvrant du privilège dont elles jouissent des doctrines qui effarouchent l'orthodoxie, qu'ils imitent l'église d'Angleterre, dont la tolérance s'étend depuis le catholicisme archaïque et mystique du docteur Pusey jusqu'à l'exégèse hardie des auteurs des *Essays and Reviews*, — qu'ils se résignent en un mot à être latitudinaires.

Ce qui a lieu de surprendre, c'est que l'activité d'opinion qui commence à se faire jour sur plusieurs points ne s'applique pas encore chez nous à la grave question extérieure qui trouble aujourd'hui l'Europe. L'esprit public en France demeure à l'égard du conflit dano-allemand dans un état d'incertitude passive, dans une incertitude plus grande encore que celle où paraît être notre gouvernement. A en juger par les correspondances diplomatiques publiées dans le *Blue Book* anglais, notre diplomatie garde le silence et demeure inactive; mais son silence a l'air de cacher des réticences. M. Drouyn de Lhuys, dans ses causeries avec lord Cowley, réserve la liberté d'action de la France, ce qui permet de supposer que nous n'entendons point nous renfermer dans la force d'inertie. Quoi qu'il en soit, l'opinion publique parmi nous n'essaie pas même de mesurer la situation que font à la France les mouvemens de l'Allemagne et les combinaisons de la Prusse et de l'Autriche. On ne s'interroge point sur la question des alliances; on demeure attaché aux incidens qui peuvent naître du travail de négociations auquel le cabinet anglais se livre sans relâche et sans découragement, ou de la continuation des hostilités dans le Jutland.

Ce que l'on attend surtout à l'heure qu'il est, c'est la réponse du Danemark à la proposition d'une conférence. Lord Russell, en annonçant la semaine dernière que cette conférence était acceptée en principe par la Prusse et par l'Autriche, et devait même à de certaines conditions être accompagnée d'un armistice, a fait espérer que le Danemark enverrait avant peu de jours sa réponse. Dans l'état présent des choses, le Danemark ne semble avoir rien de mieux à faire que d'accepter l'ouverture d'une négociation européenne. Cet intéressant pays ne peut que gagner à la substitution de l'action diplomatique à l'action militaire. Les avantages de cette politique ressortent avec tant d'évidence qu'ils sont de nature à frapper le patriotisme du peuple danois, qui a fait amplement ses preuves de fermeté et de courage. Si les hostilités continuent, le Danemark se trouve aux prises avec des ennemis trop redoutables pour qu'il puisse leur opposer une longue résistance; il est obligé de soutenir cette lutte disproportionnée seul et sans aucune chance d'être secouru. De nouvelles et plus cruelles calamités, voilà tout ce que peut lui promettre la poursuite de la guerre. Au contraire, en acceptant la conférence, le Danemark voit finir son isolement, il n'est plus réduit pour se défendre à ses seules et insuffisantes forces; sa cause passe dans les mains des grandes puissances signataires du traité de 1852, qui sont demeurées ses amies; les questions qui l'ont brouillé avec l'Allemagne perdent le caractère local et particulier qu'elles ont en ce mo-

ment, elles deviennent européennes. Il est moralement invraisemblable, du jour où la France, l'Angleterre et la Russie auront mis les mains dans ce débat, que la guerre puisse recommencer, ou qu'en tout cas les Danois puissent être seuls à la soutenir. Toutes les bonnes raisons se réunissent pour engager le Danemark à consentir à la conférence; on est en général si convaincu à Paris que le Danemark n'a pas de meilleur parti à prendre, qu'un refus de sa part exciterait une pénible surprise.

La réunion d'une conférence aurait pour effet immédiat, en France et en Angleterre, de dissiper les craintes de guerre. La tâche de cette réunion diplomatique serait loin cependant d'être facile. La Prusse et l'Autriche, après avoir conclu leurs derniers arrangemens militaires et décidé l'invasion du Jutland, ont eu le bon sens de déclarer récemment pour la seconde fois qu'elles entendaient maintenir l'intégrité de la monarchie danoise. Après une telle assurance, si l'on cherche la satisfaction morale et politique que devront réclamer les deux grandes puissances allemandes, on voit qu'il ne peut y en avoir qu'une seule : fusion administrative du Slesvig et du Holstein, et union personnelle des deux duchés à la couronne de Danemark. Que les puissances amies de la paix voulussent accepter une telle solution, c'est possible; mais les difficultés viendront à la fois et du Danemark et de la diète de Francfort, représentant les moyens et petits états allemands. La substitution du lien personnel au lien réel concernant le Slesvig serait pour les Danois une profonde blessure, et léguerait à l'avenir de graves embarras. — Nous ne nous battons point pour une question dynastique, disent les Danois; peu nous importe que notre roi soit duc d'un état allemand. Nous ne faisons point la guerre pour le Holstein, mais nous luttons pour la possession du Slesvig, qui a toujours été terre danoise; nous combattons pour l'indépendance et l'autonomie du Danemark-Slesvig. — D'un autre côté, l'Allemagne qui n'est ni la Prusse ni l'Autriche, cette Allemagne qui se cherche à travers ces complications, qui poursuit le triomphe du principe des nationalités, et non un succès pour la politique prussienne ou autrichienne, recevrait de cette solution un amer désappointement.

L'impartialité nous oblige à reconnaître que tous les argumens puisés dans le sentiment et les intérêts vraiment allemands s'élèvent contre la politique de la Prusse et de l'Autriche. Les Allemands des duchés, disent les ministres des états secondaires et les organes de la politique de la diète, les Allemands des duchés ne veulent pas plus que les Danois de l'union personnelle. Après ce qui s'est passé, Danois et Allemands ne peuvent plus vivre ensemble. D'ailleurs jamais entre eux il n'a existé de véritable paix : ils ont toujours été divisés par des jalousies querelleuses, par des rivalités de cour, par la compétition des places; ils diffèrent par le caractère, par la langue, par les mœurs. Copenhague est le foyer intellectuel des Danois; les Allemands sont entraînés dans l'orbite de la civilisation germanique, la

jeunesse des duchés va étudier dans les universités allemandes. Copenhague est la métropole du commerce danois; Hambourg est le marché commercial des duchés. Quand même, en replaçant ces populations sous le sceptre du roi de Danemark, on ferait un nouveau replâtrage, on n'aurait réussi qu'à créer dans cette partie de l'Europe une situation précaire où les troubles renaîtraient sans cesse. Ce qui rend les partisans de la politique des états secondaires et de la diète plus vifs dans leurs protestations et leurs doléances, c'est la défiance que leur inspirent M. de Bismark et l'ambition prussienne.

Si M. de Bismark a jamais eu le désir passionné de faire retentir son nom dans le monde et d'occuper l'Europe de lui, ses vœux aujourd'hui doivent être comblés, et il peut goûter dès à présent le plaisir du succès. Il n'y a pas en ce moment sur la scène politique de personnage plus original et qui pique plus vivement la curiosité. Il serait Alcibiade, il aurait coupé la queue de son chien, qu'on ne parlerait pas de lui davantage. On le tient pour un homme d'initiative, d'aventures, nourrissant de mystérieux projets. On connaît ses liaisons avec la Russie. On vient de le voir entraînant par un mouvement rapide de conversion M. de Rechberg, son ancien adversaire de Francfort. La réaction, la politique féodale, le génie des vieilles ligues absolutistes se figurent avoir trouvé en lui leur Cavour. C'est surtout dans l'Allemagne des états secondaires que M. de Bismark est redouté et surveillé. On y croit que le ministre prussien convoite le Holstein, que s'il a l'air de vouloir le laisser encore au roi de Danemark, ce n'est que pour le réserver à la Prusse et se ménager l'avenir. Pour couper court à ces aspirations prussiennes, on soutient la candidature du duc d'Augustenbourg, et la Saxe réclame la convocation immédiate des états du Holstein. Les Danois ne tenant point au Holstein, les petites cours pensent qu'on pourrait régler la question de succession sans trop irriter le Danemark, en donnant satisfaction au sentiment allemand et en frustrant l'ambition prussienne. Pourra-t-on faire valoir et faire réussir une combinaison semblable dans la conférence? Cela ne nous paraît guère probable; mais pour la diète et les petits états, l'effort vaut peut-être la peine d'être tenté. C'est un motif pour la diète d'accepter la place qu'on se propose de lui offrir dans la conférence. Les états secondaires de la confédération n'ont point été heureux jusqu'à ce jour dans leur campagne anti-danoise. Ce sera un dédommagement pour leur amour-propre de voir un de leurs représentans s'asseoir dans la conférence à côté des ambassadeurs des grandes cours et participer enfin en leur nom à la délibération d'une affaire européenne.

Le nouveau tour diplomatique que prend l'affaire du Danemark a coïncidé avec des voyages de princes qui devraient être regardés comme des événemens très heureux, s'ils pouvaient en effet contribuer à l'arrangement pacifique des difficultés pendantes. Le roi des Belges est en Angleterre; le frère du roi de Danemark va aussi à Londres, le duc de Saxe-Cobourg-

Gotha est à Paris. Quels que soient les motifs apparens du déplacement de ces personnages, les questions agitées en Europe ne peuvent être étrangères à de tels mouvemens, et laisseront des traces dans les impressions de voyage de ces princes. Le roi Léopold est le grand médiateur de notre époque, et nous voudrions que son influence équitable et sensée fût appelée à s'exercer sur le conflit dano-allemand. Le duc de Cobourg-Gotha joue depuis longtemps un rôle d'initiative en Allemagne. Il a été des premiers, dit-on, à concevoir l'idée d'une troisième Allemagne qui pourrait faire équilibre à la Prusse et à l'Autriche. C'est autour de cette conception que gravitent les cours secondaires de la confédération; le roi Max de Bavière, qui vient de mourir si subitement, était désigné pour prendre la tête de cette sorte de *Sonderbund*. Cette utopie a dû récemment encore occuper les représentans des petites cours dans leur réunion de Würzburg. Nous ne voudrions pas, quant à nous, que la politique française attachât une trop grande importance à cette idée d'une troisième Allemagne. La diplomatie peut badiner autour de ce plan lorsque la tranquillité publique lui fait des loisirs; mais dans les temps difficiles, quand on voit remuer de grands corps tels que la Prusse et l'Autriche, avec la Russie dans le lointain, chercher dans les fractions mobiles du fédéralisme excessif de l'Allemagne les élémens d'une fragile unité, ce serait, à notre avis, ressembler à un homme qui, tandis que sa fortune serait en jeu, s'amuserait à faire des patiences. Que le duc de Cobourg-Gotha ait à proposer à la France une combinaison où les droits des Danois et les aspirations germaniques se puissent réunir en se faisant mutuellement le moins de tort possible, dût M. de Bismark en être contrarié, nous le souhaitons de tout notre cœur. Il est un autre voyage étranger aux affaires d'Allemagne, mais qui touche plus directement aux intérêts français, et que nous aurions mauvaise grâce à ne point mentionner. Nous voulons parler de la visite que l'archiduc Maximilien vient de faire à l'empereur. Décidément l'archiduc Maximilien devient empereur du Mexique. Ici encore nous n'avons que de bons souhaits à former, car demander un bon succès pour l'entreprise du jeune prince autrichien, c'est demander du même coup que la France soit dégagée le plus tôt possible du fardeau du Mexique. Si nous étions une fée et si nous étions invités à l'inauguration du nouvel empire, nous donnerions au nouveau souverain le talisman du crédit. Nous voudrions qu'à l'aide de notre amulette, le Mexique pût contracter à bon prix un très gros emprunt, qu'il pût se donner une banque à l'instar de la Banque de France, des institutions perfectionnées de crédit, et qu'après avoir tiré tant d'argent de l'empire des Incas, la France et l'Angleterre reconnaissantes, représentées par des banquiers enthousiastes et des capitalistes généreux, y voulussent bien renvoyer quelques centaines de vrais millions. La fée du crédit, l'empereur Maximilien la trouvera peut-être dans les *lanes* de la Cité de Londres, si par hasard elle n'était point venue à lui des riches hôtels de notre Chaussée-d'Antin.

On avait eu, ces temps passés, quelques inquiétudes du côté de l'Italie. On craignait que, l'Autriche s'étant engagée dans la presqu'île danoise, l'Italie n'allât lui chercher querelle dans la Vénétie. Nous ne savons si c'est parce que l'Autriche n'est point assez engagée encore, mais le fait est que les Italiens se montrent fort sages. Le gouvernement italien s'occupe avec une louable persévérance des questions financières. M. Minghetti est en train de mener à bonne fin son œuvre de la péréquation de l'impôt foncier. Cette loi financière, qui touche à tant d'intérêts, devait soulever bien des contestations dans un pays où l'unité est si récente, et où par conséquent les méthodes de taxation avaient jusqu'à présent été si diverses. Aussi un nombre prodigieux d'amendemens avait-il été présenté sur le projet de péréquation. Tous ces amendemens ont disparu, excepté celui auquel le gouvernement s'était rallié. M. Minghetti a dû être utilement servi en cette circonstance par la dextérité que le ministre de l'intérieur, M. Peruzzi, apporte dans la manœuvre parlementaire et dans la conduite de la chambre. Le gouvernement italien ne se borne pas à fonder les bases du revenu ordinaire du trésor; il s'occupe encore de réunir efficacement les ressources extraordinaires qui lui sont nécessaires pendant la période de transition qu'il traverse. Il y avait à placer le reliquat de 200 millions du dernier emprunt, il y avait aussi à aliéner les chemins de fer qui appartenaient à l'état dans l'ancien Piémont : ces deux opérations sont conclues ou à la veille de l'être dans des conditions qui assurent le présent financier de l'Italie.

Rien n'est plus facile, comme c'est de mode aujourd'hui, que de se livrer à de banales déclamations contre ce qu'on nomme les partis, de les représenter comme une superfétation ennemie ou stérile, comme une combinaison malfaisante d'ambitions purement personnelles. Il n'y a qu'un malheur, c'est que les partis sont l'organisme même de la vie publique; leurs luttes sont la condition naturelle d'un régime réellement libre, et si par eux, lorsqu'ils sont puissamment organisés, les gouvernemens sont quelquefois tenus en échec, sans eux, ou lorsqu'ils sont affaiblis et décomposés, les ministères n'ont plus ni force, ni point d'appui, ni même souvent raison d'être : la vie constitutionnelle n'est plus qu'une succession de combinaisons arbitraires qui paraissent et disparaissent. C'est l'expérience qui se fait en Espagne. Depuis plus de dix ans, au-delà des Pyrénées, les partis décomposés en sont à retrouver un camp, un drapeau, une discipline, une idée organique. Aussi, depuis un an, quatre ministères se sont succédé, et le dernier date de quelques jours à peine.

Il y a eu, il est vrai, un cabinet, celui du général O'Donnell, qui a duré près de cinq ans; il n'a résolu ce problème qu'en fondant, par l'autorité d'un chef énergique, une multitude d'éléments disparates de tous les partis sous le nom d'*union libérale*, et il n'a réussi à maintenir cette fusion artificielle qu'en agissant le moins possible, en bornant le plus souvent son ambition à vivre. Le cabinet O'Donnell est tombé au commencement de

1863 par les dissidences inévitables et croissantes d'un parti factice. Après lui est venu un ministère présidé par le marquis de Miraflores, et des élections générales se sont faites. Quelle était la couleur de ce ministère? Il avait de la peine à définir lui-même sa propre couleur; il avait adopté pour programme, selon ses déclarations, « une politique éminemment conservatrice et éminemment libérale, » ce qui est plus facile à mettre sur un programme qu'à pratiquer. Le fait est que le jour où, après les élections, les chambres se sont réunies de nouveau, lorsqu'une question sérieuse s'est élevée, le ministère Miraflores a sombré, et il est tombé pour avoir voulu résoudre une question qui est restée dans la politique intérieure de l'Espagne comme un perpétuel embarras. Il y a sept ans, un ministère qui ne se croyait conservateur qu'à ce prix eut l'étrange idée de vouloir réformer la constitution. Il fit voter quelques nouveaux articles constitutionnels, qui introduisaient l'élément héréditaire dans le sénat, en attendant une restauration des majorats à l'appui de cette hérédité nouvelle, et qui fixaient que les réglemens des deux chambres seraient l'objet d'une loi. Ce n'était pas tout de voter le principe de cette modification fondamentale; il fallait en venir au rétablissement des majorats et au règlement des deux chambres. C'est ce qui s'est appelé depuis quelques années au-delà des Pyrénées la question de la réforme constitutionnelle. Le cabinet O'Donnell a toujours hésité à la résoudre. Le ministère Miraflores proposait tout simplement d'en finir en maintenant l'hérédité telle qu'elle existait dans le sénat et en écartant définitivement tout le reste. C'est sous le poids de cette difficulté qu'il tombait il y a moins de deux mois, et à sa place venait un ministère présidé par un magistrat éminent, quoique peu désigné pour la direction des affaires, M. Lorenzo Arrazola. Celui-là s'annonçait comme le promoteur de la réorganisation des partis constitutionnels et comme représentant, quant à lui, le *parti modéré historique*, suivant un mot récemment imaginé. Cela ne voulait pas dire grand'chose, et lorsque ce ministère a essayé de faire un pas, il est allé rejoindre le ministère Miraflores; il est tombé même avant toute discussion publique. Alors est venu, et il y a de cela quinze jours, un cabinet nouveau formé par M. Mon, où figurent des hommes d'un passé considérable, comme M. Joaquin Francisco Pacheco, et d'autres plus jeunes dans la politique, comme M. Canovas del Castillo.

Voilà donc quatre ministères. Le premier avait duré cinq ans lorsqu'il est tombé; le ministère Miraflores a duré dix mois, le ministère Arrazola a vécu quelques jours. Le ministère de M. Mon entre à peine au pouvoir. Pour que chacun de ces cabinets ait sa politique distincte, il faut assurément qu'il y ait bien des politiques en Espagne. Au milieu de toutes ces confusions néanmoins, il y a un fait sensible et éloquent : c'est la nécessité d'un gouvernement libéral pour l'Espagne. Tout ce qui s'en éloigne est un péril et ne rencontre qu'un médiocre appui. Un ancien ministre, M. Nocedal, a prêché un semi-absolutisme dans le congrès il y a deux mois, et il a

réuni 13 voix. Le ministère Arrazola est tombé pour avoir paru avoir trop d'affinité avec ce semi-absolutisme, qui se cache sous le nom de *parti modéré historique*. Le général Narvaez s'est rendu peut-être impossible pour avoir plaidé dans le sénat la cause de la réforme constitutionnelle avec toutes ses conséquences. La moralité de tout cela, c'est qu'il faudrait conduire hardiment l'Espagne dans une voie nouvelle. Les premières déclarations du cabinet de M. Mon devant les chambres ont été toutes libérales, et plus il sera sincèrement et résolument libéral, plus il aura sans doute de force dans les chambres d'abord, dans le pays ensuite, si la situation anormale des partis faisait une nécessité de la dissolution du congrès. Des hommes comme M. Mon, M. Pacheco, M. Canovas del Castillo, sont faits pour ne pas reculer devant cette politique, où il semble y avoir de la hardiesse et où il n'y a que de la prévoyance.

E. FORCADE.

LES ASSOCIATIONS ANTI-DOUANIÈRES EN BELGIQUE.

Dans ces dernières années, la Belgique a été le théâtre d'un mouvement économique remarquable, et qui, après avoir semblé n'offrir qu'un intérêt purement local, en est venu peu à peu à se manifester au dehors. Il mérite en effet de fixer l'attention des pays voisins. Fondée il y a sept ans, en 1856, l'*association douanière belge*, qui ne s'était proposé d'abord que la réforme des tarifs protecteurs, devint en 1863 une *association internationale pour la suppression des douanes*, et, dans les récents congrès de Bruxelles et de Gand, qui avaient réuni des hommes distingués de tous les pays, réussit à faire publiquement discuter les graves questions soulevées par son programme. Ce programme, conçu dans un esprit sincèrement libéral, se recommande à l'étude moins encore peut-être par le but que par les moyens employés pour l'atteindre. Montrer ce qu'il est possible de faire en se servant des armes pacifiques et puissantes de la libre discussion, de l'association, quand on sait les manier avec fermeté et prudence, ce ne sera point sans doute remplir une tâche inutile dans notre pays, où l'on a pu voir, au début même de cette année, la politique commerciale de la France donner lieu à de si vifs débats au sein du corps législatif.

Chez nous, les doctrines protectionnistes sont loin d'être abandonnées, et nos industriels se montrent plus disposés à combattre les réformes libérales qu'à les défendre. La Belgique présente un spectacle tout contraire. Aussi protectionniste d'abord que la France, ce pays en est venu à réclamer le libre échange absolu. Ce n'est plus seulement pour une réduction de droits, c'est pour la suppression radicale de la douane que les chambres de commerce se prononcent presque à l'unanimité. Comment s'est produite

une transformation si radicale? Les nombreux documens publiés par l'*Association internationale* nous permettent de raconter ce curieux épisode, sinon en détail, au moins dans ses phases principales.

Pendant les premières années qui suivirent les événemens de 1815, l'Europe entière était au pouvoir du parti qui se disait conservateur. Partout maîtresse, l'aristocratie gouvernait partout dans son intérêt exclusif, et, dans l'impossibilité de recouvrer complètement ses privilèges d'autrefois, demandait une compensation au système protecteur, dont elle comptait bien recueillir seule les bénéfices. Le gouvernement des Pays-Bas avait fait exception, car en 1822 il proposa aux chambres néerlandaises l'adoption d'un tarif fort modéré, dont les droits les plus élevés ne dépassaient pas 6 pour 100. Ce tarif, contre lequel avaient d'ailleurs protesté les députés belges, ne resta malheureusement pas longtemps en vigueur, car la législation douanière de la France, en harmonie avec les principes économiques qui prévalaient alors chez nous, provoqua entre les deux pays une guerre de tarifs qui dura jusqu'en 1830. Chacun d'eux se protégeait à l'envi contre les produits de l'autre, comme si leurs intérêts, pendant si longtemps confondus, étaient devenus du jour au lendemain absolument inconciliables. La révolution qui venait de fonder le royaume de Belgique fit succéder à cet état de guerre le régime du droit commun; les deux gouvernemens, issus d'une même origine, ne pouvaient continuer plus longtemps un système d'hostilités avouées. Il fut même question d'aller plus loin et de contracter une union douanière franco-belge; mais les résistances des manufacturiers français firent avorter ce projet. On était donc de part et d'autre en plein régime protecteur.

Or on sait que ce régime a pour effet, dans la répartition du prix des produits, d'accroître d'une manière factice la part du capitaliste et celle de l'entrepreneur au détriment de celle de l'ouvrier. Tout le monde, il est vrai, finit bien par y perdre à la longue, puisque, faute de débouchés, la production se ralentit nécessairement tôt ou tard. Toutefois, dans un moment donné, ce régime ne tend pas moins à favoriser les classes qui vivent de profits et de rentes au détriment de celles qui vivent de salaires. On connaît la réponse de celles-ci en 1848. Trop peu éclairées pour avoir confiance dans la liberté, elles exigèrent à leur tour un privilège qu'il fallut leur accorder, et le droit au travail fut proclamé. Cet acte, il ne faut pas l'oublier pour la justification de ceux qui l'ont commis, n'était que la conséquence logique des lois douanières que la bourgeoisie avait, de la meilleure foi du monde, fait peser pendant trente ans sur le pays tout entier. En Belgique, les mêmes fautes s'étaient succédé sans avoir eu néanmoins les mêmes conséquences; mais, comme en France, les grands industriels s'étaient ligués pour repousser les produits étrangers. Le tarif belge était même à certains égards plus compliqué que le nôtre, ce qui n'est pas peu dire. C'est en 1846 que les amis de la liberté commerciale essayèrent de

commencer la lutte. Les réformes de Huskisson, le triomphe de la ligue contre les lois céréales en Angleterre avaient ranimé l'ardeur des économistes. Cobden parcourait l'Europe pour allumer les courages et prêcher la guerre sainte contre le système protecteur. Des ligues se formèrent de tous côtés : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Bruxelles, etc., eurent les leurs, et, grâce à la prodigieuse activité de Bastiat et de ses amis, le mouvement gagnait de proche en proche, quand la révolution de février vint l'arrêter court. Cependant, avant de se dissoudre, l'association qui s'était constituée en Belgique sous la présidence de M. de Brouckère provoqua en 1849 la réunion à Bruxelles d'un congrès international qui, après trois jours d'une discussion animée, se prononça en faveur de la liberté commerciale.

Peu après, en 1852, M. de Brouckère, alors bourgmestre de Bruxelles, fonda au Musée de l'Industrie de cette ville un cours d'économie politique qui devait tenir l'opinion publique en éveil, en attendant le moment opportun de rentrer en campagne. M. de Molinari fut chargé de ce cours. Il commença par créer un journal, *l'Économiste belge*, qui eut un rapide succès, et devint en quelque sorte le point de ralliement autour duquel se rangèrent tous ceux qui avaient des opinions libérales, et qui formèrent le noyau d'une nouvelle *association douanière*. Cette association se constitua le 20 janvier 1856, sous la présidence de M. Corr van der Maeren, négociant et juge au tribunal de commerce de Bruxelles. Le but auquel on tendait alors était la réduction successive des droits d'importation, la suppression des prohibitions à la sortie, et la transformation successive du tarif jusqu'alors *protecteur* en un tarif *fiscal*, c'est-à-dire destiné seulement à accroître les revenus du trésor et non à protéger l'industrie nationale. L'association avait, comme partout, deux ennemis à combattre, l'ignorance et la coalition des intérêts favorisés par le régime en vigueur. Pour exercer sur tous les points une action plus efficace, elle se divisa en sous-comités locaux chargés d'agir chacun dans un rayon déterminé sur l'opinion publique. Un grand nombre d'adhérens lui vinrent de tous côtés, et dès la première année l'association disposa d'un budget qui servit à publier des journaux et des brochures. Elle organisa en outre à Bruxelles un bureau de renseignemens pour y centraliser toutes les publications et tous les documens statistiques susceptibles d'éclairer le public et le gouvernement sur la situation industrielle et commerciale du pays. Elle créa des conférences pour demander non-seulement la révision des tarifs, mais la suppression de tous les abus, l'abrogation de toutes les lois surannées qui paralysaient le commerce et entravaient l'expansion du travail. Enfin elle provoqua en 1856 la réunion à Bruxelles d'un nouveau congrès international pour la réforme douanière. A la suite de ce congrès, il fut décidé que des comités spéciaux seraient établis dans différens pays, afin d'agir avec ensemble sur l'opinion; mais, les circonstances ne se prêtant pas à un

mouvement général, l'*association belge* dut continuer seule l'œuvre qu'elle avait entreprise.

Elle avait d'ailleurs affaire à forte partie, car les protectionnistes s'étaient groupés à leur tour pour repousser ses attaques. Les argumens dont ils se servaient, nous les entendons encore chaque jour dans la bouche de nos propres fabricans; ils forment une espèce de catéchisme dont les réponses stéréotypées s'appliquent à tous les temps et à tous les pays. C'est à vaincre l'opiniâtreté de cette résistance que l'association s'attacha tout d'abord. Sans négliger de traiter la question douanière au point de vue du consommateur, qui est le plus important, elle chercha à prouver aux fabricans que le système protecteur, tout en pesant lourdement sur le pays, leur était en réalité très préjudiciable à eux-mêmes. S'adressant tour à tour aux fabricans de drap de Verviers, aux filateurs de Gand, aux maîtres de forges du Hainaut, aux agriculteurs des Flandres, elle leur prouva que l'incidence des taxes les unes sur les autres surélève, dans toutes les industries, les frais de production, et qu'aucune d'elles ne reçoit jamais par la protection l'équivalent des sacrifices qu'elle fait pour être protégée. Les droits sur les houilles font hausser le prix du fer; les droits sur le fer retombent sur les produits agricoles et manufacturés, qu'il faut par suite protéger à leur tour, et tous ensemble pèsent de tout leur poids sur l'ouvrier, qui voit les prix hausser autour de lui sans que son salaire suive la même progression. Il résulte de cette hausse générale que, si la protection a bien pour effet de réserver à la fabrication indigène le marché intérieur, elle grève en revanche les produits destinés à l'extérieur de frais énormes qui les mettent souvent dans l'impossibilité de soutenir la concurrence étrangère. C'est là un des résultats les plus fâcheux pour la prospérité industrielle d'un pays comme la Belgique, qui, n'offrant qu'un marché restreint, doit chercher ses principaux débouchés au dehors. Les négocians, plus particulièrement intéressés au développement des transactions, avaient été les premiers auxiliaires de l'association; mais en présence d'argumens aussi péremptoirs un certain nombre de fabricans ne tardèrent pas à se ranger parmi ses adhérens, et devinrent eux-mêmes d'ardens promoteurs de la réforme.

Les années 1857 et 1858 furent consacrées par les membres de l'association à se transporter dans les différens centres industriels pour y traiter la question du libre échange au point de vue des intérêts spéciaux de chacun d'eux. Les questions des fers, des houilles, des draps, des tissus de coton, furent successivement abordées dans des *meetings* tenus à Bruxelles, Charleroi, Mons, Verviers, Namur, Anvers, Liège, Tournai, Gand, etc. Dans cette dernière ville, centre de l'industrie cotonnière et foyer principal de la protection, la séance fut des plus orageuses; interrompus par des cris et des sifflets, les orateurs purent à peine se faire entendre, et l'on fut sur le point de se porter sur eux à des voies de fait.

A Tournai, l'émotion publique fut plus vive encore; on menaça de jeter à l'eau ces apôtres de la liberté, et la municipalité, pour éviter de plus grands désordres, empêcha la réunion qui devait avoir lieu. Il y eut à cette occasion, à la chambre des députés, des interpellations qui servirent à montrer combien le ministère avait le sentiment de sa responsabilité. Sans se prononcer sur les doctrines en cause, il blâma énergiquement les citoyens qui avaient eu si peu de respect pour la liberté de discussion, et désavoua sans hésiter les autorités locales qui, par mesure d'ordre, s'étaient opposées à l'exercice d'un droit formellement reconnu par la constitution du pays. Ces tentatives d'ailleurs, bien loin de nuire aux travaux de l'association, ne firent qu'en accroître la force et l'importance. Parmi les orateurs qui se firent remarquer dans ces discussions, il en est plusieurs qui montrèrent une véritable éloquence; tels sont MM. Masson, secrétaire de la chambre de commerce de Verviers, Snoeck, fabricant de draps, et plusieurs autres. Ce qui faisait surtout l'originalité de leurs discours, c'est le caractère pratique qu'ils s'attachaient à leur donner. Que pouvait-on répondre par exemple quand ils venaient démontrer que, par l'effet de la protection, la houille belge coûtait plus cher en Belgique même qu'en Hollande, ou quand M. Gouvy, filateur de laine à Verviers, prouvait chiffres en main que les droits sur les fers surélevaient de 8,700 fr. le prix de ses machines, et que, sous prétexte de favoriser le travail national, on lui imposait ainsi une amende annuelle de 435 francs?

Cette agitation porta ses fruits; les chambres de commerce, d'abord ultra-protectionnistes, se mirent peu à peu de la partie, et, par leurs incessantes réclamations, finirent par obtenir du gouvernement des réductions nombreuses, notamment sur les houilles et les fers. Une refonte complète du tarif douanier était même promise quand la France, modifiant sa politique commerciale, entra elle-même dans la voie des réformes. Comme elle y procédait par des traités de commerce, force fut bien à la Belgique de la suivre momentanément sur ce terrain. La suppression des octrois, ces douanes intérieures, si impopulaires partout, peut également être considérée comme une des plus heureuses conséquences de cette agitation.

L'association ne s'en tint pas là (1), et ses premiers succès lui en firent bientôt ambitionner d'autres. Non contente d'avoir atteint le résultat pour lequel elle s'était constituée dans l'origine, c'est-à-dire la réforme dou-

(1) Outre le concours qu'ils apportaient à l'œuvre commune, les membres de l'association douanière agissaient encore en quelque sorte chacun pour son propre compte et dans sa sphère particulière. C'est ainsi que M. E. Séve, négociant à Bruxelles, entreprit à ses frais, mais sous les auspices de la chambre de commerce, un voyage en Russie, en Suède, en Norvège et en Danemark, pour y étudier la situation industrielle et commerciale de ces pays. Les renseignements intéressans qu'il a recueillis ont été publiés dans un ouvrage intitulé *le Nord industriel et commercial* (3 vol. in-8°, 1862. Bruxelles, Lacroix et compagnie; — Paris, Guillaumin).

nière, elle veut aujourd'hui poursuivre, non plus seulement la diminution des droits, mais l'abolition complète et absolue de la douane. En se constituant en 1856, elle avait pris le nom d'*Association pour la réforme douanière*, et avait inscrit sur son drapeau : *Transformation des tarifs protecteurs en tarifs fiscaux*. Fidèle à son programme, elle n'avait combattu la douane que comme instrument de protection industrielle, mais elle l'acceptait comme une source de revenus pour le trésor. Dans cette campagne, elle avait eu le fisc avec elle, et sans nul doute un tel auxiliaire avait contribué à son triomphe. Aujourd'hui c'est cet auxiliaire lui-même qu'elle attaque, et pour qu'il n'y ait aucun doute sur le but qu'elle poursuit, elle a changé son nom primitif en celui d'*Association internationale pour la suppression des douanes*; en même temps elle a chargé son bureau de travailler par tous les moyens légaux à l'abolition des droits de douane et d'accise, non-seulement en Belgique, mais dans tous les pays.

Cette question, c'est la chambre de commerce d'Anvers qui l'a posée la première en 1861, sur la proposition d'un de ses membres, M. A. Joffroy, et qui, après six séances d'une discussion très animée, s'est la première prononcée dans le sens d'une liberté absolue. Le vœu émis par elle, adopté par 12 voix contre 9, est ainsi conçu :

« La chambre de commerce émet le vœu que les lignes douanières qui existent en Belgique puissent être complètement supprimées, tout en réservant les droits d'accise;

« Charge son bureau de transmettre ce vœu au gouvernement, de lui donner la plus grande publicité possible et de ne négliger aucune occasion, dans les lettres, rapports et autres pièces émanant de la chambre, d'indiquer nettement son intention à cet égard (1). »

Il n'y a pas lieu d'être étonné de l'initiative prise par les négocians d'Anvers. Autrefois port libre, cette ville comptait au xvi^e siècle cent cinquante mille habitans et jouissait d'une prospérité remarquable. A la suite du traité de Westphalie, qui ferma l'Escaut, la population diminua peu à peu et ne compta bientôt plus que trente-sept mille habitans. A partir de 1815, le commerce reprit une marche ascendante, qui s'est sensiblement ralentie dans ces dernières années. Le commerce de transit surtout, autrefois très considérable, abandonne Anvers pour les ports rivaux de Brême, Hambourg et Rotterdam. C'est aux droits de douane et à l'exagération des frais maritimes qu'on attribue ce fâcheux résultat, car la douane, par les formalités qu'elle exige, décourage les négocians, éloigne les étrangers, chasse le commerce de transit et accroît sensiblement les frais généraux. De tout temps, les ports francs ont été beaucoup plus prospères que les autres, et si Anvers ne veut abdiquer, il faut qu'il obtienne les mêmes avantages que Hambourg, dont le sénat vient de voter l'abolition des droits de douane.

(1) Séance du 6 mai 1861.

Un vœu est déjà quelque chose, mais, quand on s'en tient là, on est parfois exposé à en attendre assez longtemps la réalisation. Aussi la chambre de commerce d'Anvers pensa-t-elle que le meilleur moyen de le faire aboutir à un résultat pratique était un appel à l'opinion publique : elle commença par soumettre la question aux autres chambres de commerce de Belgique, qui pour la plupart suivirent son exemple. Celles de Bruxelles, de Liège, d'Alost, de Courtrai, de Termonde, d'Ypres, de Dixmude, formulèrent des vœux analogues à ceux de la chambre d'Anvers, et entrèrent résolument dans la voie libérale qu'elle avait ouverte. Ce n'est pas tout : sur la demande de M. Joffroy, le promoteur de ce mouvement, cette question fut inscrite sur le programme de l'*Association internationale pour l'avancement des sciences sociales*, et discutée en séance publique au congrès de Bruxelles en 1862 et à celui de Gand en 1863 (1).

Il n'est pas sans intérêt de reproduire ici les principaux argumens qui ont été développés en cette circonstance. Tous les orateurs, sans reprendre pour cela la thèse désormais épuisée de la liberté commerciale, ont fait remarquer avec raison que, si modérés que soient les droits, ils n'en agissent pas moins comme s'ils étaient protecteurs, et n'en tendent pas moins à hausser d'une manière factice le prix des produits : ils font donc dévier de son cours naturel l'industrie nationale, entravent les transactions et portent une atteinte réelle à la richesse publique. Envisagés comme impôts, ces droits ne valent pas mieux, car ils ont tous les inconvéniens des impôts indirects. Comme eux, ils sont mal assis, contraires au principe de la proportionnalité, et bien loin d'être volontaires, comme on se plaît à le répéter si souvent, ils sont de ceux qui se paient, suivant l'expression de Droz, non-seulement en argent, mais en pertes de temps et en vexations. Dire qu'on les paie sans s'en apercevoir, cela n'est pas sérieux : il n'y en a pas au contraire dont on s'aperçoive davantage, puisqu'on ne peut passer la frontière ou déplacer une bouteille de vin sans rencontrer la main du fisc et même sans la sentir sur sa personne. Ils sont plus nuisibles encore par les transactions qu'ils empêchent que par les sommes cependant très considérables qu'ils prélèvent.

Les taxes indirectes nécessitent des frais de perception considérables et sont par conséquent très onéreuses pour le public, puisqu'elles lui enlè-

(1) L'*Association internationale pour l'avancement des sciences sociales* est en quelque sorte issue du mouvement belge : elle a été fondée par l'initiative de M. Corr van der Maeren, dans la pensée de vulgariser partout l'étude des sciences sociales et de comparer entre elles les institutions des divers peuples. Chaque année, elle réunit en congrès les hommes de tous les pays qui en font partie, et provoque la discussion des diverses questions qui préoccupent l'opinion. Elle se compose de cinq sections : la législation comparée, l'instruction et l'éducation, l'hygiène et la bienfaisance, les beaux-arts et la littérature, l'économie politique. Deux congrès ont déjà eu lieu, l'un à Bruxelles, l'autre à Gand ; le prochain doit se tenir à Amsterdam, puis viendra le tour de Turin, de Genève, etc.

vent plus qu'elles ne rapportent en réalité au trésor. En France, les frais de perception pour les douanes et contributions indirectes réunies (non compris les tabacs et les poudres) s'élèvent à 64,800,000 francs pour un produit brut de 489,900,000 francs ou à 13 pour 100; en Belgique, la proportion atteint 15 pour 100, parce que les frontières y sont plus développées proportionnellement à l'étendue du pays. En Italie, elle atteindrait 42 pour 100, si l'on en croit une récente brochure de M. Semenza. En présence de ces divers inconvénients, on doit se demander si, sans procéder à une refonte complète du système d'impôts, il ne serait pas possible de remédier à une partie d'entre eux. En y réfléchissant un peu, il semble que cette tâche ne soit pas aussi difficile qu'elle paraît d'abord. Tous les économistes ont reconnu en effet que l'impôt ne pèse pas toujours sur celui qui en acquitte le montant entre les mains du fisc, et que c'est même, en matière de contributions indirectes, le contraire qui se passe le plus souvent. Lorsqu'on frappe le vin, par exemple, de droits de circulation et de débit, ce n'est pas le marchand qui les paie en réalité, c'est le consommateur, auquel il fait rembourser ses avances. Le même effet se produit avec les patentes, et dans certains cas même avec l'impôt foncier. Cette incidence est si réelle que J.-B. Say est allé jusqu'à dire que l'impôt, étant un fardeau dont tout le monde cherche à se débarrasser, retombe en définitive, quoi qu'on fasse, sur le consommateur, qui seul ne peut le repasser à personne. Il en arrive à conclure qu'à quelque moment qu'on frappe un produit, que ce soit quand on le fabrique, ou quand on le fait circuler, ou quand on le vend, le résultat est en définitive toujours le même (1).

S'il en est ainsi, il est évident que rien ne justifie la conservation du mode actuel de perception des contributions indirectes, et que, tout en en faisant supporter le poids aux mêmes individus, on pourrait les transformer en contributions directes, et économiser ainsi des frais considérables d'administration. Voulez-vous frapper le vin? Au lieu de l'exercice et du droit de circulation, augmentez l'impôt foncier des vignes et les patentes des débitans, qui sauront bien se rattraper sur leurs cliens. Voulez-vous imposer certains produits étrangers? Au lieu de percevoir à la frontière les droits de douane dont il s'agit de les grever, faites-en payer le montant aux marchands qui les revendent, en les taxant suivant l'importance de leur commerce. C'est toujours le consommateur qui en fin de compte sera atteint, car, il ne faut pas s'y tromper, ce ne sont pas les producteurs du dehors, mais bien les consommateurs du dedans qui paient les droits de douane, comme tous les autres. C'est à un expédient de ce genre que M. Verckhen, secrétaire de la chambre de commerce d'Anvers, propose d'avoir recours en Belgique. Dans une brochure qui a été distribuée à l'occasion du congrès de Gand (2), il constate avec raison qu'on ne peut tou-

(1) Voyez à sujet les *Études* de M. de Parieu sur le *système des impôts*.

(2) *Des Moyens pratiques de supprimer la douane*, par M. Léon Verckhen, secrétaire de la chambre de commerce d'Anvers.

cher à la douane sans modifier l'accise. Actuellement cet impôt est payé en fabrique; ce sont le raffineur de sucre, le brasseur, le distillateur, qui acquittent directement les droits dont leurs produits sont grevés. Si au contraire on percevait ces droits chez les détaillans, on pourrait frapper du même coup tous les similaires étrangers qui auront franchi la frontière. Le meilleur moyen, suivant lui, d'atteindre ce but serait d'exiger, comme en Angleterre, une *licence* pour débiter la bière et l'eau-de-vie, et d'établir une échelle de répartition par catégorie pour les 66,000 débits qui existent en Belgique. De cette manière, le détaillant paierait l'accise au fisc et s'en ferait rembourser par le consommateur. C'est, on le voit, un moyen fort simple d'arriver à la suppression de la douane sans porter aucune perturbation dans le système général des impôts et sans diminuer les revenus du trésor. On peut faire valoir des considérations d'un autre ordre pour résoudre la question financière que soulève cette mesure. Il n'est pas douteux que le développement commercial qui serait la conséquence nécessaire de l'abolition de toute entrave provoquerait dans le pays une prospérité dont les autres branches du revenu public éprouveraient nécessairement le contre-coup, si bien qu'au bout de quelques années le déficit causé par la suppression des douanes serait infailliblement comblé.

Ces divers expédiens suffisent déjà pour montrer la possibilité pratique de la réforme réclamée, mais la meilleure solution du problème financier serait sans contredit dans les économies à faire sur les dépenses publiques et notamment sur le budget de l'armée. Ces économies sont-elles possibles? On pourrait en douter après les tentatives infructueuses dont nous avons été plusieurs fois témoins en France même. Chaque fois en effet que nos assemblées parlementaires ont essayé de réduire le budget, elles en sont toujours arrivées, après une enquête minutieuse, à constater que la plupart des employés sont insuffisamment rétribués, et que, pour ce qu'ils ont à faire, ils ne sont pas trop nombreux, en sorte qu'au lieu d'une diminution des charges publiques c'est à une aggravation qu'elles aboutissaient le plus souvent. Faut-il cependant se tenir pour battu et admettre qu'il n'y a pas d'économies à faire? Non, mais elles ne sont pas là où on les cherche. Le point de départ de toute économie doit être l'étude consciencieuse et approfondie de tout ce qui est essentiellement du domaine de l'état et la limitation absolue de ses attributions à la sauvegarde des intérêts généraux de la société. Il n'est pas douteux que l'on ne pût se passer de bien des administrations, si l'on abandonnait à l'industrie privée le soin de nous rendre les services en vue desquels elles ont été créées. La liberté des cultes, celle de l'enseignement, celle des théâtres, etc., supprimeraient les budgets correspondans; une autre organisation communale permettrait de réduire le nombre des fonctionnaires; un autre système d'impôts rendrait sans doute les frais de perception moins onéreux, etc. Quant aux administrations jugées utiles à conserver, il suffirait, pour en simplifier les rouages, d'imposer aux agens la responsabilité de leurs actes.

Néanmoins les économies à faire par les administrations civiles sont peu importantes en comparaison de celles qu'on pourrait réaliser sur le budget de la guerre. Les Belges, qu'on ne l'oublie pas, s'imaginent toujours que leur pays doit être l'enjeu d'une conflagration européenne. Aussi redoutent-ils la guerre plus que tout au monde. N'ayant avec raison aucune confiance dans l'adage : *si vis pacem, para bellum*, ils prêchent le désarmement avec une persévérance qui, pour être intéressée, n'en est pas moins digne d'éloges. La plupart, il est vrai, entendent parler d'un désarmement général; mais il en est quelques-uns qui voudraient que la Belgique donnât l'exemple et qui prétendent que leur indépendance est mieux garantie par leur neutralité que par leur armée. Dans leur opinion, celle-ci n'est pour eux qu'un danger, car elle pourrait entraîner malgré lui le gouvernement à prendre parti dans un conflit et par conséquent attirer sur le pays les malheurs qu'elle a pour objet de prévenir. Ils ajoutent que la liberté commerciale finirait par créer entre les peuples une telle solidarité qu'aucune guerre ne serait bientôt plus possible, et que par conséquent la suppression de l'armée serait la conséquence logique de la suppression de la douane.

Quoi qu'il en soit de ces argumens pour ou contre le désarmement, il est permis, tout en écartant cette question d'un ordre trop général, de ne pas constater sans une satisfaction sincère les progrès si remarquables que l'esprit d'association et de discussion a fait faire en Belgique aux questions économiques. Si cet esprit avait plus largement présidé en France aux dernières réformes commerciales, peut-être seraient-elles mieux comprises aujourd'hui dans notre pays. C'est donc à tort qu'un orateur, tout en vantant récemment au corps législatif les bienfaits de la liberté commerciale, a dit qu'on avait eu raison chez nous d'ajourner encore les autres libertés. L'exemple de la Belgique prouve au contraire que ces libertés sont elles-mêmes nécessaires pour rallier l'opinion publique à celles dont on nous juge dignes.

J. GLAVÉ.

ESSAIS ET NOTICES.

UN ÉCRIT AMÉRICAIN SUR L'ESCLAVAGE. ¹

Depuis trois longues années déjà, une terrible guerre dont la première cause est l'esclavage des noirs sévit dans les États-Unis, des milliers d'hommes sont tombés sur les champs de bataille en expiation du crime national commis contre la race africaine, et cependant le grave enseigne-

(1) *Les États confédérés et l'Esclavage*, par M. F.-W. Sargent, de Philadelphie. — Paris, Hachette, 1864.

ment que l'histoire de la lutte apporte avec elle n'a pas suffi pour éclairer toutes les intelligences au sujet des véritables raisons de la crise. Au risque d'être confondus avec la foule des personnes qui se laissent aveugler volontairement par leurs préjugés ou leurs passions, quelques hommes vraiment sincères se demandent encore si la révolte des planteurs esclavagistes n'est pas l'explosion d'une nationalité nouvelle formée peu à peu dans les états du sud sous l'influence de causes multiples, telles que le climat, le genre de vie, la prédominance du travail agricole, l'inégalité du tarif douanier. Négligeant la servitude absolue de quatre millions d'hommes, ils donnent en revanche une importance capitale à une misérable question de droits d'entrée. A ceux qui partagent encore ces illusions, nous recommandons la lecture de l'ouvrage de M. Sargent. Les connaissances profondes de l'auteur et l'étude comparative des sociétés du nord et du sud, qu'il a pu faire dans une ville libre située sur la frontière des états à esclaves, autorisaient M. Sargent à traiter après tant d'autres les questions soulevées par la crise actuelle. Il l'a fait avec une extrême conscience, une modération parfaite; ses lecteurs pourront lui rendre le témoignage que la chaleur de ses convictions ne nuit en aucune manière à l'équité de son jugement. Il n'a rien de ce patriotisme de mauvais aloi qui consiste à pallier les fautes de ses concitoyens; il se contente de chercher la vérité, et nous croyons qu'il l'a trouvée.

Armé de citations nombreuses tirées pour la plupart des ouvrages et des discours des principaux hommes politiques du sud, M. Sargent démontre que l'esclavage est bien la raison primordiale des incessantes dissensions qui ont rempli l'histoire de la république américaine pendant les quarante dernières années, et qui ont abouti à la formidable rébellion des états du sud; il prouve que l'insurrection des planteurs, accomplie contrairement au texte formel et à l'esprit de la constitution, n'avait pas simplement pour but de leur assurer l'indépendance politique, mais qu'elle avait surtout une portée sociale. Les grands propriétaires du sud voulaient s'assurer une domination incontestée sur les noirs et sur les pauvres citoyens blancs, étendre à leur gré « l'institution particulière, » et promulguer à la face du monde ce nouveau principe, que dans toute société la servitude des faibles est une garantie nécessaire de la liberté des forts. Pendant la première ferveur patriotique qui avait suivi la guerre de l'indépendance, les planteurs du sud avaient reconnu avec tous les autres citoyens que le fait monstrueux de l'esclavage devait être aboli; ils n'avaient pas même osé, en dépit de leurs codes noirs, appuyer la servitude des nègres sur une seule loi positive : pas une seule de leurs constitutions d'état ne reconnaissait d'une manière formelle la légalité de l'esclavage; mais, lorsque l'enthousiasme révolutionnaire se fut calmé, les intérêts grossiers reprirent graduellement le dessus, la triste condition des noirs ne fut plus aux yeux des planteurs qu'un mal nécessaire, puis elle fut considérée comme un bien

véritable, et finalement la condamnation de toute une race au travail forcé devint un dogme social et religieux, la condition première de tout progrès. A la devise « liberté, égalité, fraternité, » on substitua délibérément celle de « subordination, esclavage, gouvernement. » L'élève de nègres qu'on faisait dans les états du centre, et que des esclavagistes eux-mêmes ne craignaient pas d'appeler une « récolte de chair humaine, » devint une œuvre juste, chrétienne, ennoblissant à la fois le maître et l'esclave. Emportés par le vertige que donne le triomphe, des hommes du sud voyaient dans l'esclavage une « institution divine; » ils lui rendaient « un culte comme à la pierre angulaire de leurs libertés; » ils « l'adoraient, comme la seule condition sociale sur laquelle il soit possible d'élever un gouvernement républicain durable. » Les coryphées de l'esclavage en étaient arrivés à « haïr tout ce qui porte l'épithète de libre, culture libre, travail libre, société libre, volonté libre, pensée libre, école libre; mais la pire de toutes ces abominations était pour eux l'école libre. » Sous l'influence de ces doctrines et de la diversité des intérêts, l'Union se partageait lentement en deux nationalités distinctes : l'une, au nord, composée de citoyens égaux et libres; l'autre, au sud, n'ayant que des maîtres et des esclaves. Le contact de la servitude avait avili les populations méridionales. Les petits blancs, qui formaient avec les noirs la grande majorité des habitans du sud, devenaient par degrés les simples *cliens* des riches patriciens : ignorans, misérables, paresseux, ils n'avaient plus guère rien de commun avec les énergiques *Yankees* du nord. Ainsi que le dit M. Olmsted, « un grand nombre d'entre eux étaient décidément inférieurs aux nègres sous tous les rapports intellectuels et moraux. » Au nord et au sud, les esprits des hommes d'initiative étaient si profondément divisés et les mœurs des populations étaient devenues si distinctes que le maintien du pacte fédéral semblait tout à fait impossible : pour que la guerre civile n'ait pas éclaté plus tôt entre les deux fractions de la république, il faut que les souvenirs d'un passé de gloire et de prospérité communes, peut-être aussi une secrète frayeur de l'avenir, aient arrêté les fauteurs de la rébellion dans l'accomplissement de leur acte.

Le travail forcé des noirs et ses conséquences sociales ont seuls pu diviser les États-Unis; une seule chose pourra les reconstituer, l'abolition de l'esclavage. Certainement des victoires comme celles de Gettysburg et de Missionary-Ridge exercent une grande influence sur la durée de la guerre : elles affaiblissent les armées du sud et concentrent la rébellion dans un espace plus étroit; mais tous les triomphes stratégiques finiraient par être inutiles si la population du sud gardait l'esprit et les mœurs que lui a donnés l'esclavage des Africains. Les véritables victoires sont celles qui modifient la société méridionale dans son principe en remplaçant le travail servile par le travail des hommes libres; ce sont les décrets d'émancipation, les votes d'affranchissement, le transfert des propriétés aux mains

des affranchis. Les généraux vainqueurs et leurs soldats ne sont pas les seuls qui ont bien mérité de l'Union; leurs services sont au moins égaux par ceux des maîtres d'école et des instituteurs obscurs qui se rendent dans le sud à la suite des armées, par ceux des humbles cultivateurs qui s'établissent sur les propriétés abandonnées et labourent eux-mêmes le sol qu'épuisait autrefois le travail esclave. Ce sont là les véritables conquérans, car ce sont eux qui transforment la société du sud en l'arrachant à l'ignorance et à la paresse. Grâce à leur exemple, les petits blancs apprendront la valeur de l'instruction et le prix du travail; ils n'auront plus besoin de vivre aux gages des propriétaires de nègres, et l'amour de la grande patrie américaine naîtra chez eux en même temps que le sentiment de la dignité personnelle. Déjà plusieurs états à esclaves, jadis rebelles, le Tennessee, la Louisiane, l'Arkansas, demandent à rentrer dans le sein de l'Union en abolissant la servitude des noirs et en se reconstituant sur la base du travail libre. L'esclavage, et non le climat, séparait les deux portions de la république américaine : c'est à la liberté de les unir.

ÉLISÉE RECLUS.

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE (1).

Byron a dit quelque part, dans des vers souvent cités : « Une fois commencée, la bataille de la liberté, quoique souvent perdue, est toujours gagnée. » Peut-être le contraire est-il plus vrai, et je ne sais si on n'ajouterait pas à la justesse de la pensée en en renversant les termes. La bataille de la liberté n'a jamais été si bien gagnée que la chance n'ait, au bout de quelque temps, paru près de tourner de nouveau; ce triomphe dont on était si fier semblait sur le point de se changer en défaite. Nous ne voulons penser ici qu'à la première, à la plus précieuse de toutes les libertés, à la liberté religieuse, à la liberté de conscience. Or, en dépit des certificats que nous aimons à décerner à notre siècle, des congratulations que nous nous adressons à nous-mêmes à propos des progrès accomplis, est-ce là donc une cause si bien gagnée, un principe si universellement admis, qu'il soit désormais inutile d'y revenir, pour montrer à quelles violences et à quelles cruautés conduisent nécessairement les religions d'état et l'immixtion du pouvoir civil dans les choses de la conscience? Nous ne le pensons pas. Bien des signes avertissent au contraire les défenseurs de la libre croyance et de la libre pensée que l'heure n'est point venue de se reposer sur la foi des traités. Pour répondre à l'incessante propagande de leurs adversaires,

(1) Voltaire, *Lettres inédites sur la Tolérance*, publiées avec une introduction et des notes, par M. Athanase Coquerel fils, auteur de *Jean Calas et sa Famille*. — *Sirven, étude historique, d'après les documens originaux et la Correspondance de Voltaire*, par M. Camille Rabaud, pasteur à Mazamet; Paris, Cherbuliez.

pour combattre ce persévérant effort qu'aucun échec n'a découragé, il est bon de rappeler à la mémoire des générations nouvelles quels fruits l'intime alliance de l'église et de l'état portait encore, il y a un siècle à peine, en France même, dans une de nos plus intelligentes et de nos plus fières cités; il est bon de leur montrer par combien de larmes et de sang, par quelles souffrances noblement supportées, par quels généreux travaux ont été préparés la victoire de la conscience et le triomphe du droit. C'est ce que viennent de faire deux pasteurs de l'église réformée de France, MM. Athanase Coquerel fils et Camille Rabaud, en reprenant à nouveau la douloureuse histoire des Calas et des Sirven, en examinant l'une après l'autre toutes les pièces de la procédure. Ils ont su, malgré l'émotion dont il leur était impossible de se défendre en remuant ainsi les cendres des martyrs, rester toujours maîtres de leur langage, s'interdire toute emphase, se préserver de toute déclamation. Les faits ici parlaient d'eux-mêmes. Malgré les affirmations dénuées de preuve et les insinuations mauvaises que se permet encore à l'occasion une école qui excelle à fausser l'histoire, aucun esprit sérieux ne peut aujourd'hui conserver le moindre doute sur la parfaite innocence de ce Calas qui périt sur la roue, de ce Sirven dont la fuite seule épargna aux juges de Calas le malheur de charger leur conscience et leur mémoire d'un second meurtre judiciaire.

L'étude de M. Coquerel sur *Jean Calas et sa famille* l'a naturellement conduit à s'occuper de Voltaire et du rôle glorieux qu'il a joué dans le procès en réhabilitation par lequel, en 1765, le parlement de Paris eut l'honneur de venger la mémoire du martyr, et de rendre un premier hommage au principe de la tolérance, qui se faisait jour à travers tous les obstacles. M. Coquerel s'est trouvé conduit ainsi à se faire l'éditeur d'un certain nombre de lettres nouvelles de Voltaire, toutes relatives au procès des Calas. Dispersées dans différentes collections publiques ou privées, elles étaient pour la plupart inédites, et celles qui avaient déjà été publiées l'avaient été dans des recueils rares ou peu connus en France. Ces cent vingt-huit lettres, sans rien ajouter d'important à la gloire de Voltaire, forment un supplément intéressant à tout recueil de ses œuvres complètes, et surtout nous font encore mieux comprendre, par leur rapprochement même, quelle prodigieuse activité ce vieillard mit au service de cette noble cause et de la malheureuse famille qui la représentait alors.

Il y aurait quelque chose de vraiment puéril à s'étonner de voir un membre distingué d'un clergé chrétien, un croyant sincère et convaincu, se faire l'éditeur empressé et respectueux de Voltaire, et rendre à sa mémoire un public hommage. C'est là, si je ne me trompe, une grande marque de la puissance de cet esprit de justice et d'impartialité que l'étude de l'histoire tend à développer autour de nous, et dont s'imprègnent de plus en plus, comme par l'effet de l'air même qu'elles respirent, les générations qui nous suivent. Le temps approche, nous l'espérons, où il sera enfin pos-

sible de parler de Voltaire, comme de Lucien ou d'Érasme, avec une pleine liberté de jugement. Beaucoup d'honnêtes gens, chaque fois qu'ils rencontrent sur leur chemin, dans l'histoire des lettres ou de la société, le grand nom de Voltaire, se croient encore obligés de lever les bras au ciel et de se voiler la face, ou de jeter en passant, par respect humain, une pierre à la statue. On accuse d'avoir manqué de cœur l'homme qui, jusqu'à la fin de sa vie, ne put voir commettre en Europe un acte de fanatisme et d'oppression sans se jeter aussitôt dans la mêlée pour défendre et sauver les victimes, s'il en était encore temps, pour les venger, si, comme La Barre et l'infortuné Calas, elles avaient déjà succombé. On lui reproche d'avoir été souvent injuste; mais il était passionné, et si jamais grande et nécessaire révolution n'a été faite que par les gens passionnés, peut-on demander à ces mobiles et irritables natures, à ces flammes vivantes, un calme et une froide impartialité qu'il nous est bien facile de garder, à nous qui sommes faits d'une autre argile, et dont le pouls ne bat pas aussi vite? On lui reproche d'avoir attaqué et bafoué bien des choses respectables : cela est vrai; mais ces choses respectables, l'autorité civile et religieuse, comment étaient-elles représentées? par quels bienfaits se manifestaient-elles alors? Que valaient la royauté et ses ministres, le parlement, le clergé, la Sorbonne? Le roi se plongeait dans les honteuses débauches du Parc-aux-Cerfs, tombait de la Pompadour à la Dubarry, et par le *pacte de famine* spéculait sur la faim de ses sujets; Choiseul était chassé pour d'Aiguillon; la Sorbonne condamnait tous les livres où il y avait quelque bon sens; le parlement et le clergé s'entendaient pour défendre obstinément tous les vieux abus, pour faire rouer les ministres protestans surpris dans le royaume, et pour assassiner La Barre et Calas. Et l'on s'étonne que Voltaire, engagé dans une lutte à mort contre un ordre qui n'était que du désordre organisé, contre des préjugés qui dictaient des cruautés, ait souvent manqué de mesure, qu'échauffé par sa raison révoltée et sa conscience indignée, il ne se soit pas toujours arrêté à temps sur la pente où l'emportaient sa verve effrénée et son ardente parole! En réalité, ce qu'il défendait avec tant de chaleur, c'était la cause même de la tolérance; l'intérêt des lettres inédites qu'on vient de réunir est précisément de faire mieux comprendre Voltaire, et de rappeler quels grands principes étaient engagés dans le débat où il intervenait avec une si vaillante énergie. G. PERROT.

DÉVADATTA

SCÈNES ET RÉCIT DE LA VIE HINDOUE.

I. — L'ORPHELIN.

Il y a déjà quelques années, au printemps, une épidémie meurtrière ravagea plusieurs provinces de la presqu'île indienne. Dans le Tandjore surtout, la mortalité fut si grande que les vivans ne suffisaient plus à rendre les derniers devoirs aux morts. Les pagodes ne retentissaient plus du bruit des instrumens qui accompagnent les sacrifices; la conque marine ne résonnait plus sous les voûtes des temples. Les brahmanes, fatigués d'implorer en vain la miséricorde de leurs dieux, renonçaient à déposer aux pieds des idoles les offrandes accoutumées. A la confiance la plus aveugle dans l'effet des incantations et des prières magiques succédait le plus profond découragement; on ne voyait plus les femmes et les jeunes filles prendre leurs ébats dans les eaux des étangs consacrés; sur les marches qui entourent ces piscines révérees, gisaient quelques moribonds abandonnés de leurs proches. Durant le jour, les malades tremblant la fièvre se traînaient hors de leurs demeures pour exhaler leur dernier soupir à la clarté de ce soleil ardent qui semble l'image de la vie; pendant les heures de la nuit, au milieu des ténèbres rendues transparentes par l'éclat des astres, les bêtes fauves se répandaient dans les campagnes, où tout mouvement avait cessé, et poussaient des hurlemens de joie; elles rôdaient autour des bûchers à demi éteints sur lesquels brûlaient lentement des cadavres entassés. Cependant le ciel était d'une sérénité parfaite, les oiseaux aux vives couleurs brillaient comme des fleurs animées sous l'épais feuillage. Au flanc des montagnes, les forêts arrondissaient en dômes azurés leurs robustes troncs gonflés d'une sève surabondante, et les ruisseaux,

roulant en cascades au fond des ravins sous des berceaux de lianes, portaient gaïement aux fleuves de la plaine le tribut de leurs ondes bienfaisantes. Tout paraissait allègre et florissant dans la nature; l'homme seul mourait sous l'influence mystérieuse d'un poison subtil.

Ce qui mettait le comble à l'exaspération de ces Hindous si cruellement éprouvés, c'était de voir que le fléau qui les décimait ne sévissait point avec la même intensité parmi les villages chrétiens disséminés dans le Tandjore. Cette différence tenait sans doute à la manière de vivre plus sage et mieux réglée des indigènes convertis au christianisme. Ceux-ci usaient d'une nourriture plus substantielle; résignés et confians dans la Providence, ils éloignaient de leurs esprits la crainte et le découragement en se livrant à leurs travaux habituels. Les missionnaires qui dirigeaient ces petites chrétientés allaient et venaient d'un village à l'autre, visitant les malades, leur administrant quelques remèdes, les empêchant surtout de prendre les drogues inefficaces et même dangereuses que les empiriques du pays font boire aux patients, quel que soit le mal dont ils souffrent. Il y avait donc parmi les chrétiens moins de victimes que parmi les idolâtres, et ces derniers nourrissaient contre les sectateurs de la foi nouvelle des sentimens de haine et de vengeance. Aussi un missionnaire européen, le père Joseph, qui habitait la province depuis longues années, ayant voulu traverser un village païen dans ces tristes circonstances, la population valide s'ameuta sur son passage. Le prêtre voyageait seul, monté sur un de ces petits chevaux de l'Inde, aux allures douces et rapides, que l'on nomme *tattou*. Dès qu'il parut devant les premières maisons, un vieux brahmane qui avait le front et la poitrine frottés de cendre, selon la coutume des sectateurs de Civa, lui barra le chemin avec colère.

— Que viens-tu faire ici, envoyé de l'enfer, lui dit-il, toi dont la présence sur le sol sacré de l'Inde a provoqué la vengeance de nos dieux?

— Arrière, arrière! crièrent à leur tour quelques gens de basse caste accroupis devant leurs boutiques fermées, viens-tu ici pour te réjouir du spectacle de nos maux?

— Je viendrais plutôt pour les soulager, si vous consentiez à m'écouter, répondit le père Joseph; vous ne savez pas vous traiter, et vos remèdes font autant de victimes que la maladie...

— Vous voyez bien qu'il veut nous faire périr tous avec ses drogues empoisonnées, interrompit une femme âgée qui essayait de se soulever sur son bras débile; maudit soit l'impie, l'ennemi de nos dieux! Va, et qu'à ta dernière heure la goutte d'eau que tu demanderas pour étancher ta soif te soit refusée!...

En achevant ces paroles de malédiction, elle gratta la terre avec ses mains crispées, et essaya de lancer une pincée de poussière à la face du prêtre étranger. A cette formule d'imprécations succéda une clameur générale; des pierres furent jetées au père Joseph, qui se retira lentement, sachant bien que les Hindous aiment à crier, à maudire, à gesticuler, mais en viennent rarement à des voies de fait. Bientôt les cris cessèrent, et cette population un instant surexcitée par la colère retomba dans un morne abattement. Quant au missionnaire, il poursuivit sa route en faisant le tour du village inhospitalier qui lui avait refusé le passage. Il était midi, la chaleur devenait accablante. Les palmiers sauvages qui se dressaient par bouquets sur le sol sablonneux ne répandaient au-dessous d'eux qu'une ombre étroite : c'étaient comme autant de parasols suspendus à de trop grandes hauteurs pour abriter la tête du passant. Le *tattou* et son cavalier commençaient à souffrir également de la faim et de la soif; aussi, lorsque se présenta, au tournant de la route, un petit ruisseau bordé sur ses deux rives d'une végétation plus abondante, le cheval s'arrêta, et le père Joseph mit pied à terre.

Le lieu était bien choisi pour faire halte; ce petit coin de terre couvert d'ombre et rafraîchi par une eau courante semblait une oasis au milieu d'un pays brûlé par les feux d'un soleil impitoyable. Tandis que le cheval, débarrassé de la bride, broutait quelques touffes d'herbes, le père Joseph tira de son sac un pain blanc, des bananes, avec deux ou trois de ces oranges monstrueuses, grosses comme des melons, que les créoles ont nommées des *pamplemousses*. Dans ces pays où l'homme respecte la vie des animaux même les plus nuisibles, les oiseaux se montrèrent familiers jusqu'à l'impertinence. Des corneilles au dos luisant, à l'œil avisé, descendaient des arbres voisins pour venir becqueter les miettes qui tombaient de la main du voyageur. Le coucou noir courait sur les branches, battant de l'aile, faisant la roue avec sa longue queue, et répétant sans cesse son cri assourdissant. Quelques vautours fatigués se tenaient stupidement perchés sur des arbres morts, le bec ouvert, la paupière abaissée, tandis que d'autres, flairant au loin une proie invisible, traçaient sur l'azur d'un ciel profond de grands cercles, et montaient si haut que l'œil ne pouvait plus les distinguer. Ça et là éclatait sous l'épais feuillage un bruit sec accompagné de sourds glapissements; c'étaient de petits singes au pelage fauve qui brisaient sous leurs dents les noyaux des fruits sauvages, et se poursuivaient en exécutant mille gambades. A coup sûr, ce spectacle n'avait rien de nouveau pour le missionnaire, qui parcourait depuis longtemps ces régions tropicales, dont la vieille civilisation des Aryens n'a point changé l'aspect primitif; cependant il le contemplait avec un certain plaisir :

tout homme aime à voir s'approcher de lui sans crainte et librement les créatures que la Providence a établies sur cette terre, qui est son domaine. Oubliant donc les menaces que les habitans du village avaient proférées contre lui, habitué d'ailleurs aux périls comme aux rudes labeurs de sa profession, le père Joseph savourait en paix son frugal repas. Il y a dans la vie militante du missionnaire qui va porter aux païens la bonne nouvelle des heures pleines de calme et de douceur : ce sont les instans où, livré à lui-même et voyageur sur une terre étrangère, il se sent parfaitement dispos de cœur et d'esprit au milieu de sa pauvreté et de son isolement.

Après s'être rafraîchi les pieds et les mains dans les eaux limpides du ruisseau qui coulait près de lui, le père Joseph remonta sur son cheval et continua sa route. Il avait à traverser d'épais halliers où les rayons du soleil ne versaient qu'une lumière furtive. Aucune brise n'agitait les feuilles de ces buissons gigantesques aux rameaux noirs et tortueux qui se mêlaient en tous sens. Sur le sol rampaient des plantes bizarres aux couleurs foncées, les unes hérissées de longues épines, les autres découpées en fines lanières; celles-ci, gonflées d'une sève vénéneuse, cachaient au fond d'une corolle empourprée leur suc mortel; celles-là, desséchées et à moitié réduites en poudre, exhalaient dans l'air une senteur vivifiante. Le *tattou* s'avavançait avec défiance au milieu du *djungle*; les oreilles dressées, la tête basse et flairant le sol, il se tenait en garde contre les reptiles cachés sous le feuillage sombre : tout à coup il s'arrêta et hennit. Le père Joseph regarda autour de lui, et, n'apercevant rien qui lui révélât l'apparence d'un péril quelconque, il s'efforça de pousser sa monture en avant; mais la bête sagace demeurait immobile.

— Il y a là quelque chose, se dit le père Joseph, mettons pied à terre et cherchons. — Parlant ainsi, il descendit et fit quelques pas en avant. L'instinct du *tattou* n'était point en défaut; sous un buisson épais se trouvait gisante une femme encore jeune, que ses vêtemens blancs et sa tête rasée faisaient reconnaître pour une veuve. Elle tenait entre ses bras un enfant d'un à deux ans qui paraissait dormir sur le sein de sa mère. Le père Joseph se pencha vers la pauvre femme et lui prit les mains.

— Qui êtes-vous? dit celle-ci d'une voix faible. Qui êtes-vous donc, vous qui n'avez pas horreur d'une *mounda* (1)?

— Et vous, reprit le prêtre chrétien sans répondre à sa question, d'où venez-vous? où allez-vous?

(1) Littéralement *rasée*, terme de mépris qui désigne les veuves, parce qu'elles ont les cheveux rasés à la mort de leur mari.

— Mon mari est mort il y a un mois, repartit la veuve; l'épidémie l'a enlevé à la fleur de l'âge!... Pourquoi m'a-t-il quittée? pourquoi m'a-t-il laissée seule en ce monde, où je suis condamnée à traîner une existence misérable?... Maudits soient les dieux qui me l'ont ravi!... Quand le corps de mon époux a été consumé sur le bûcher, toutes les femmes de ma famille m'ont embrassée en pleurant, puis elles m'ont arraché le cordon auquel était suspendu le bijou que je portais à mon cou... Tout était fini; de femme mariée, objet de respect pour toute ma caste, je tombais au rang méprisable de *mounda*. Le barbier est venu, il a rasé ma chevelure. Quand j'ai vu tomber ces cheveux si longs et si fins que j'avais portés depuis mon enfance relevés en natte sur le sommet de ma tête, j'ai ressenti une telle douleur que j'ai pris la fuite... J'ai couru, couru comme une folle, droit devant moi, sans m'arrêter, en proie au délire... Mais pourquoi vous raconter ces choses? pourquoi me les demandez-vous?... Je suis presque morte de faim; ma vue est troublée, je sens que je vais mourir...

— Prenez ce morceau de pain, dit le père Joseph; il faut vivre pour votre enfant et pour vous-même...

— Mais qui êtes-vous? demanda de nouveau la veuve en fixant sur son interlocuteur de grands yeux presque éteints. Ah! vous portez la robe noire d'un *padre*!... Je comprends que vous n'avez pas eu horreur d'une veuve... Vous enseignez des choses étranges, vous autres; vous êtes pires que des parias, et vous seriez capables de manger de la chair de bœuf... Éloignez-vous de moi; allez, allez, vous dis-je, la veuve d'un brahmane ne peut supporter la souillure de votre haleine...

Pendant que la brahmanie prononçait ces paroles avec une exaltation fiévreuse, le *padre* avait présenté à l'enfant le morceau de pain que sa mère refusait d'accepter. Celui-ci le mangea avidement et but à longs traits l'eau fraîche que le missionnaire était allé puiser au ruisseau voisin. La vie semblait renaître dans cette frêle créature qu'un jeûne prolongé avait mise à deux doigts de la mort. L'enfant regardait en souriant le prêtre étranger et lui tendait ses petites mains. Le père Joseph cherchait un moyen de sauver la malheureuse veuve, qui s'obstinait à périr de faim au fond de ce hallier.

— Voyons, lui dit-il après un moment de réflexion, laissez-moi vous placer sur mon cheval, et je vous conduirai dans le plus prochain village...

— Non, répondit la veuve, non, laissez-moi mourir...

— Et votre enfant, reprit le *padre*, voulez-vous qu'il expire près de vous dans ce *djungle* pour y être dévoré par les chacals?

— Mon enfant, répliqua la veuve en fermant les yeux, mon enfant!... Je ne puis plus le porter, je n'ai rien à lui donner... Pourquoi son père est-il parti pour l'autre monde malgré mes larmes et mes prières?... Ils ont rasé ma chevelure, ils ont fait de moi une *mounda!*... Allez, allez-vous-en!

— Votre enfant, répéta le *padre*, votre enfant, que va-t-il devenir?...

La veuve ne répondit rien; une fièvre ardente l'avait saisie, et tous ses membres étaient agités d'un tremblement convulsif. Elle balbutiait des paroles inarticulées, mêlées d'imprécations contre les divinités qui lui avaient enlevé son époux. Dans son délire, elle croyait être encore en face du corps de son mari, exprimant sa douleur devant la famille assemblée, et prononçant avec les accents d'une éloquence passionnée les discours incohérens, pleins d'apostrophes véhémentes et de violentes images, qui avaient servi d'oraison funèbre au défunt.

— Au moins sauvons l'enfant, — pensa le père Joseph, et, saisissant le petit Hindou entre ses bras, il repartit au grand trot. Avant la nuit, il avait atteint le village de Tirivelly, lieu de sa résidence. Son premier soin fut de dépêcher quelques femmes auprès de la veuve pour lui porter secours; mais celles-ci revinrent en disant qu'elles n'avaient rien trouvé. Il retourna lui-même le lendemain matin à l'endroit où il avait laissé la pauvre femme agonisante, et ne fut pas plus heureux dans ses recherches. Avait-elle été rencontrée par quelques Hindous de sa caste qui s'étaient intéressés à sa misère? Avait-elle repris sa course dans un accès de délire pour aller tomber à quelques lieues plus loin? Il ne put recueillir aucun indice de nature à lui faire connaître ce qu'était devenue la veuve. Selon toute probabilité, elle avait dû périr, et l'enfant orphelin restait à la charge de celui qui venait de le sauver.

— Eh bien! dit le père Joseph, ce petit brahmane fera un chrétien de plus... — Il le confia à une femme d'un âge respectable, nommée Monique, et qui jouissait d'une grande considération parmi les néophytes. Elle était chargée d'apprendre le catéchisme aux enfans et de surveiller les jeunes filles en l'absence de leurs parens. L'orphelin portait, en sa qualité de fils de brahmane, le cordon d'investiture, formé de trois brins d'une herbe appelée *kouça*, signe distinctif des castes régénérées, dont l'enfant doit être revêtu six mois après sa naissance. Ce cordon lui fut enlevé, et la pauvre créature que la Providence avait jetée dans les bras du missionnaire reçut au baptême le nom de Déodat.

II. — LA PAGODE.

Entouré des plus tendres soins par la vieille Monique, Déodat grandit sous l'œil du père Joseph. On lui apprit à lire et à écrire les caractères tamouls, qui étaient ceux de sa race, et aussi les caractères romains. A douze ans, il parlait bien sa langue naturelle, s'exprimait assez correctement en français, et savait assez de latin pour comprendre le sens des prières qu'il récitait par cœur. On eût vainement cherché parmi tous les brahmanes de la presqu'île, et même parmi ceux de Bénarès, un vieillard aussi instruit que cet enfant. Il est vrai que Déodat ne connaissait guère les légendes mythologiques des *Pouranas*, il ignorait les divers systèmes de philosophie qui ont partagé les savans hindous en écoles rivales; mais il était initié aux vérités qui ont civilisé le monde : il avait sur le bien et le mal, sur la morale et sur la vertu, des notions certaines. Dans les humbles familles au milieu desquelles il vivait régnaient des sentimens de justice et de charité qui contrastaient de la façon la plus complète avec la dégradation des idolâtres. Le jeune brahmane baptisé s'épanouissait donc, heureux et libre, au sein de ce petit monde de frères d'où les préjugés de caste étaient bannis. Parfois cependant il lui revenait à l'esprit qu'il appartenait à la puissante tribu brahmanique, parfois le démon de l'orgueil lui soufflait à l'oreille que tous ces chrétiens, issus de basse extraction, n'étaient que de viles créatures faites pour s'incliner devant lui; mais les habitudes de soumission et d'obéissance le maintenaient dans le devoir. Il occupait d'ailleurs une place à part au milieu des enfans de son âge : le père Joseph, qui lui reconnaissait plus d'aptitude qu'aux autres, s'étudiait à développer son intelligence. Il l'emmenait avec lui dans les voyages que les soins de son ministère l'obligeaient à entreprendre chaque année, et Déodat, avide d'apprendre, s'instruisait dans ce commerce de tous les instans avec un homme doué d'un esprit solide et d'un grand cœur. Quelquefois le maître s'étonnait des progrès que faisait son élève; souvent aussi il s'inquiétait de surprendre en lui des instincts impérieux, des velléités d'indépendance qui trahissaient chez le jeune Hindou une nature inquiète et égoïste. Aussi évitait-il le plus qu'il pouvait de laisser son pupille aborder de trop près ces pagodes célestes, sanctuaires de l'idolâtrie, où les brahmanes, réunis en grand nombre, passent leur vie dans une fière oisiveté, plus redoutés du reste des mortels que les divinités dont ils desservent les temples.

Mais, comme l'a dit un poète de l'Inde, « ce que le destin a écrit est écrit sur la pierre, et nul ne peut l'effacer. » Une circonstance

imprévue vint déjouer toutes les précautions que le père Joseph avait prises pour tenir son pupille à l'abri des influences brahmaniques. Les fatigues d'un ministère pénible, exercé pendant de longues années sous un climat dévorant avaient épuisé ses forces : le missionnaire reçut de ses supérieurs l'ordre d'aller à Pondichéry pour s'y reposer, et il résolut d'emmener Déodat, qui saisit avidement cette occasion de visiter l'une des plus agréables villes de la côte de Coromandel.

— Mon cher fils, dit la vieille Monique au jeune néophyte au moment de le quitter, aie grand soin du *padre*, car c'est à lui que tu dois la vie.

— Je vous le promets, répondit Déodat.

Tandis qu'elle pressait dans ses bras cet enfant qui avait grandi près d'elle, une jeune fille à peine adolescente, au regard modeste, drapée dans la longue robe blanche que portent les chrétiennes de l'Inde, se tenait immobile sur le seuil de la porte. — Tiens, ajouta Monique, voilà la petite Nanny qui vient te faire ses adieux... Ah! nous serons bien seules pendant ton absence! Qui donc nous fera la lecture chaque soir à l'ombre des cocotiers?

— Adieu, Nanny, dit Déodat en serrant la main de la jeune fille. Tu prieras pour moi, n'est-ce pas?

La jeune fille répondit par un signe de tête, et se détourna pour cacher ses larmes. Déodat avait toujours été pour elle comme un frère; leur enfance s'était écoulée dans une douce et innocente intimité, jusqu'au jour où, devenus l'un et l'autre plus avancés en âge, il avait paru sage à l'austère Monique de s'interposer entre eux comme une mère attentive.

Il fallut partir, et Déodat, en s'éloignant du village de Tirivelly, se sentit le cœur gros. Lorsque les croix plantées sur les maisons disparurent derrière le feuillage, il lui sembla qu'il laissait dans ce lieu paisible la meilleure partie de lui-même. Pour qui n'a jamais quitté le clocher natal, la moindre absence prend les proportions d'un éternel adieu, surtout quand il s'agit de traverser des pays où les moyens de locomotion sont ceux des temps primitifs. Les deux voyageurs n'avaient qu'un cheval, sur lequel ils montaient tour à tour. Ils allaient donc à petites journées. Déodat, dans toute la vigueur de la jeunesse, — il venait d'entrer dans sa dix-huitième année, — marchait assez vite pour suivre le trot du cheval; mais la pauvre bête ne pouvait courir longtemps sur les routes brûlantes sans faire halte, et quand le père Joseph cédait sa place au néophyte, il fallait que celui-ci maintînt la bête au pas, sous peine de laisser bien loin en arrière le vieillard essoufflé. C'était un spectacle touchant de voir ces deux hommes, l'un brisé par l'âge, l'autre en-

core adolescent, l'un né en Europe et représentant de la civilisation chrétienne, l'autre fils de l'Asie et appartenant à la vieille race brahmanique, cheminer côte à côte, comme un père avec son fils, et partager fraternellement une poignée de riz à l'ombre d'un buisson. Le soir, ils s'arrêtaient dans les villages et allaient prendre leur gîte de la nuit dans quelque *chauderie* (1) solitaire. Parfois il s'y rencontrait des voyageurs musulmans, des pèlerins hindous se rendant à quelque pagode célèbre, des marchands attachés à la secte dissidente des *djainas*; chacun se tenait tranquille dans son coin, récitant ses prières et s'acquittant des pratiques de son culte, sans affectation comme sans honte, avec cette parfaite liberté d'action qui s'établit d'ordinaire dans les pays où plusieurs religions ont successivement prévalu.

Cependant la santé du père Joseph, déjà fort ébranlée, s'altérait de plus en plus. Il souffrait de la fièvre; ses jambes ne pouvaient plus le soutenir, et le mouvement du cheval lui devenait insupportable. Parvenu à une vingtaine de lieues de Pondichéry, il dut renoncer à continuer sa route. Il se trouvait alors à Chillambaram, ville renommée dans toute l'Inde pour la magnificence de ses pagodes.

— Déodat, dit-il à son jeune disciple, il m'est impossible de faire un pas de plus; la fatigue m'accable.

— Qu'allons-nous faire, *padre?* demanda celui-ci. Ordonnez, je suis prêt à obéir...

— Tu vas écrire à Pondichéry pour que l'on m'envoie un palanquin... C'est pourtant un luxe que je me suis toujours interdit.

Déodat écrivit la lettre que lui dicta le vieillard; elle partit le jour même, emportée par un de ces coureurs infatigables qui font le service des dépêches à pied, tantôt au milieu des torrens de pluie que verse la mousson, tantôt sous les rayons d'un soleil assez ardent pour fendre les pierres. Étendu sur une natte dans cette misérable chauderie, le missionnaire y attendit avec résignation la venue du palanquin, qui ne pouvait arriver avant une semaine; mais Déodat trouvait les journées longues. Assis sur ses talons auprès du vieillard malade, il apercevait au-dessus des palmiers les pagodes de Chillambaram, qui découpaient sur l'azur du ciel leurs dômes revêtus de cuivre et leurs portiques gigantesques. Cette vue l'attirait; il avait tant entendu parler de ces temples incomparables, visités chaque année par des milliers de pèlerins! Un matin donc, étant sorti pour aller acheter quelques provisions au bazar, Déodat se dirigea machinalement et comme malgré lui vers les pagodes. L'aspect de ces sanctuaires consacrés à l'idolâtrie lui inspira d'abord une sorte de terreur. Il en faisait le tour avec inquiétude et jetait un regard

(1) Caravansérail, lieu de repos ouvert aux voyageurs.

furtif par les portes entr'ouvertes. Les statues placées dans les niches, images bizarres, grossières ou menaçantes, avaient l'air de le regarder avec un sourire de pitié et de colère: Il y en avait aussi d'abominables devant lesquelles il baissait les yeux en rougissant. Le néophyte voyait les brahmanes remonter les marches qui entourent les étangs sacrés, traîner sur les dalles de pierre leurs longs pagnes blancs bordés de rouge, et se perdre comme des fantômes sous les sombres colonnades. Ces personnages à la démarche grave et sereine, qui laissaient tout simplement sécher sur eux leurs vêtements humides, passaient et repassaient comme des sages plongés dans des méditations profondes. L'habitude de la domination qu'ils exercent de père en fils depuis tant de siècles sur les populations ignorantes leur a donné cette apparence de dignité qui tout d'abord inspire le respect. Occupés durant tout le jour du soin de leurs corps, ils se baignent, se frottent de diverses essences, mangent, dorment et se promènent avec une étonnante solennité, parce que ces actes naturels sont pour eux autant de pratiques religieuses.

Un peu revenu de sa première impression de frayeur, Déodat considéra avec une certaine complaisance ces prêtres idolâtres qui affectaient des airs de divinité. Il fit un retour sur lui-même et compara la douce existence de ces hommes privilégiés avec la vie précaire que lui imposait sa qualité de chrétien. Lui, fils de brahmane, il devait renoncer à jouir de la considération si enviée à laquelle sa naissance lui donnait des droits; il n'osait pénétrer dans l'enceinte de ces temples magnifiques où ceux de sa caste vivaient libres et fiers comme des demi-dieux! En versant sur son front l'eau du baptême, le père Joseph ne l'avait-il pas dépouillé de toutes les prérogatives de sa caste? N'était-il pas tombé aussi bas qu'un paria? Des larmes montaient à ses yeux tandis que ces réflexions troublaient son esprit, et il s'assit sur une pierre pour pleurer. A ce moment retentit au milieu de cet amas de pagodes séparées entre elles par des étangs la conque sonore dans laquelle soufflent les prêtres hindous pour appeler la foule aux cérémonies de leur culte; les voûtes des temples se renvoyaient en échos prolongés les vibrations de ce rauque instrument pareilles au mugissement affaibli d'un taureau. Déodat se leva et vit de loin l'idole de Dourgâ, la terrible divinité aux huit bras, se balancer dans un palanquin somptueux que soutenaient douze porteurs. Les bayadères dansaient comme des bacchantes devant la statue; l'air était imprégné de l'odeur pénétrante des parfums qui brûlaient de toutes parts, des gongs et des trompettes de cuivre terminées par des gueules de monstres résonnaient par intervalles comme des clameurs mêlées de sanglots. La splendide clarté du soleil faisait scintiller les paillettes d'or qui constellaient les robes transparentes des danseuses; sur les bras et sur les

jambes nues de ces almées à la peau noire étincelaient des bracelets et des anneaux enroulés comme des serpents. En proie à une sorte de délire, ces femmes, consacrées dès leur enfance au service des dieux, rejetaient violemment leurs têtes en arrière, agitaient les boucles suspendues à leurs oreilles, et chantaient avec une grâce nonchalante, entr'ouvrant à demi leurs bouches rougies par le bétel. Il y avait dans le tumulte de cette procession ce qui se trouve au fond de toutes les âmes tourmentées par les passions, une agitation fébrile cachée sous les dehors d'une folle joie.

Déodat était dans l'âge où l'imagination s'exalte facilement; quoique saisi d'une secrète épouvante à la vue de cette idole armée de symboles redoutables, il prêtait l'oreille aux voix des jeunes bachantes qui représentaient, par la douceur de leurs accens et la vivacité de leurs danses, toutes les séductions de la vie. Élevé dans la foi chrétienne, sous la tutelle austère du père Joseph, il ne connaissait d'autres joies que le calme d'une conscience tranquille et la douce allégresse des fêtes du culte catholique. Cette musique bruyante, cette cérémonie tumultueuse capable de jeter le trouble dans l'âme la plus recueillie, remuaient le cœur du néophyte comme le vent de la tempête secoue les arbustes mal abrités. Il oubliait, plongé dans une muette rêverie, le vieux prêtre malade qui l'avait élevé, les soins maternels dont une femme chrétienne avait entouré son berceau, et la jeune fille qui avait promis de prier pour lui. L'instinct de la race reprenant le dessus, Déodat subissait une crise douloureuse dont il n'avait pas conscience. Il était donc là, irrésolu, entraîné par de vagues pensées et comme flottant dans l'espace illimité, lorsque la foule commença de se disperser. La cérémonie venait de finir; un brahmane qui passa près de lui le regarda d'un œil de dédain et lui dit brusquement :

— Qui es-tu, toi qui ne portes au front ni la marque de Civa, ni celle de Vichnou?

Déodat baissa la tête sans rien répondre.

— Si tu n'es qu'un paria, poursuivit le brahmane d'un ton de colère, comment oses-tu approcher de cette enceinte sacrée?

— Je ne suis pas un paria, répliqua Déodat profondément blessé; le sang qui coule dans mes veines est celui des Aryens...

— En effet, interrompit le brahmane, ta peau est moins noire que celle des gens de basse extraction, et la forme de tes traits indique que tu appartiens aux castes des *deux fois nés* (1)... Pourquoi ne portes-tu le symbole d'aucune secte?... Je ne vois point non plus sur ton épaule le cordon d'investiture.

Déodat, déconcerté par ces questions, fit un mouvement pour

(1) Ceux qui ont reçu comme une seconde naissance par la cérémonie de l'investiture.

s'éloigner; mais d'autres brahmanes arrivèrent, et il se vit entouré par eux. — Sans aucun doute, dirent-ils tout d'une voix, ce jeune homme a commis quelque mauvaise action qui l'a fait exclure de sa caste... Chassons-le d'ici comme un chien...

— Attendez, reprit celui qui le premier avait interpellé Déodat; je vois une petite croix sous son vêtement : ce pauvre diable est un chrétien!...

— C'est-à-dire un idiot ou un vaurien! ajoutèrent quelques brahmanes avec un sourire de pitié; les prêtres du Christ ne recrutent-ils pas leurs adeptes parmi ce qu'il y a de plus misérable?... Parias, vagabonds, gens stupides ou déclassés, tout leur est bon!...

Ces invectives arrachèrent à Déodat des larmes de honte et de colère. Il franchit d'un pas rapide le cercle qui l'entourait et s'éloigna au plus vite. Dans sa précipitation, il heurta une femme aux yeux égarés, qui marchait comme au hasard en faisant des gestes extravagans.

— Holà! Kalavatty! eh! la folle! crièrent les brahmanes s'adressant à la pauvre femme; toi qui as perdu ton enfant et qui le cherches toujours, veux-tu prendre celui-là?... Il n'est à personne...

Cette apostrophe fit sur la folle une impression singulière. Elle ramena sur sa tête rasée le pan de sa longue tunique blanche, et, tournant ses regards vers le groupe de brahmanes qui se faisaient un plaisir d'insulter à sa misère : — Si vous l'avez trouvé, reprit-elle tristement, dites-moi où il est... C'est pour vous moquer que vous parlez ainsi...

— Tiens, vois ce grand garçon qui s'en va là-bas, repartirent les brahmanes; cours, cours donc, Kalavatty, il va t'échapper...

Déodat en effet s'était mis à courir; mais la femme en habits de veuve s'élança sur ses traces avec l'impétuosité que donne la folie. Elle voulait le rejoindre à tout prix, et Déodat, qui fuyait devant cette pauvre créature idiote, semblait, lui aussi, avoir perdu la raison. Serré de près par Kalavatty, il lui jeta quelques pièces de monnaie, espérant ainsi se dérober à ses poursuites.

— Garde ton argent, dit la pauvre folle, je ne suis point une mendicante... Est-ce vrai que tu es mon fils? Il y a longtemps que je l'ai perdu, et je le cherche dans tout le pays...

Parlant ainsi, elle le saisit par le bras et le considéra avec attention. — Si tu étais mon fils, dit-elle à demi-voix, tu porterais le trident rouge et bleu (1), symbole de la secte de Vichnou, qui brillait comme un arc-en-ciel sur le front de ton père... Va, tu n'es qu'un être dégradé, un étranger sur la terre de l'Inde...

(1) Il est formé de trois lignes, celle du milieu rouge, les deux autres blanches, qui se réunissent à leur base.

— Mon Dieu, dit en soupirant Déodat, tout le monde me repousse et me rejette parce que je suis chrétien!

— Eh bien! répondit une voix, cesse de l'être...

Déodat se retourna brusquement; il avait devant lui le chef des desservans de la pagode, un sacrificateur ou *pourohita* vénéré parmi le peuple, et considéré parmi ses collègues à cause de sa grande science.

III. — LE POUROHITA.

C'était sans le vouloir, sans en avoir conscience que Déodat avait prononcé à haute voix ces paroles amères : « tout le monde me repousse parce que je suis chrétien! » Il resta donc comme interdit en entendant la réponse que lui faisait le *pourohita*. Celui-ci avait vu de loin la petite scène qui venait de se passer; la physionomie intelligente et les traits finement dessinés de Déodat avaient attiré son attention.

— Voyons, lui dit-il avec un accent de bonhomie, par quel hasard es-tu chrétien? D'abord quel est ton nom?

— Je me nomme Dévadatta, répliqua le jeune homme, traduisant en sanscrit son nom de baptême afin de ne pas effaroucher le brahmane.... Si je suis chrétien, c'est par hasard... Un prêtre étranger m'a recueilli orphelin...

— Il t'a volé sur quelque route déserte...

— On m'a raconté que je portais sur l'épaule le cordon d'investiture, et que je suis le fils d'un brahmane... Voilà tout ce que je puis dire, n'ayant jamais su le nom de mes parens. Le prêtre qui m'a élevé me traite comme un fils; il est malade à la chaudière, et je me hâte de retourner à ses côtés.

— Très bien, dit le *pourohita*, notre loi enseigne aussi qu'il faut avoir pour son précepteur spirituel les mêmes égards que l'on doit à un père... Va, je t'accompagnerai jusqu'à la porte de la chaudière...

Ils firent ensemble quelques pas sans rien dire. Déodat se trouvait mal à l'aise avec ce brahmane, à la parole sentencieuse, qui tenait ses regards attachés sur lui comme s'il eût voulu pénétrer ses plus intimes pensées. Après un court silence, le *pourohita* reprit : — Quelle vie mènes-tu avec ton *padre*?

— Une vie simple et austère...

— Tu es confondu avec des gens de basse caste; il règne parmi vous une égalité honteuse... Fils de brahmane, n'as-tu donc jamais entendu répéter cette formule : l'univers est soumis aux dieux, les dieux sont soumis aux invocations magiques, les invocations magiques appartiennent aux brahmanes, donc les brahmanes sont des

divinités (1)? Ces invocations ne sont autre chose que la science résumée dans des formules; elles sont plus fortes que les dieux, puisque ceux-ci ne sont eux-mêmes que les puissances de la nature en qui tout se résume. Celui qui connaît les lois éternelles par lesquelles est régi l'univers ne se place-t-il pas au-dessus de la création elle-même? Il est donc véritablement dieu, puisqu'il occupe le premier rang dans cet univers destiné à se détruire et à renaître toujours! Ce sont là des secrets dont la connaissance se perpétue dans nos familles; aussi, tandis que les autres castes végètent au-dessous de nous dans l'ignorance et l'abjection, nous vivons dans une glorieuse indépendance, partageant avec les divinités symboliques de notre culte les adorations de la foule...

— Oui, répondit Déodat; mais vous ne connaissez pas la charité, qui nous fait aimer tous nos semblables comme des frères!

— Que dis-tu là? répliqua le *pourohita*. Nous enveloppons tout ce qui est créé dans une même affection. Nous nous abstenons de tuer les animaux; nous regardons comme un crime abominable de manger la chair de ces créatures animées ainsi que nous du souffle émané de la Divinité. Pour nous, la charité consiste à aimer la nature dans ses manifestations les plus éclatantes et à réjouir nos sens en cédant à nos instincts et à nos appétits... Pauvre ignorant! espères-tu donc retrouver dans une autre vie ces joies enivrantes, ces plaisirs enchanteurs sans lesquels tous nos jours ne seraient qu'une suite de souffrances et d'ennuis? Vois-tu passer là-bas ces jeunes filles qui dansaient tout à l'heure devant le palanquin de Dourgâ?... Elles appartiennent au temple, et tout ce que renferme le temple appartient aux brahmanes!...

Quel est l'adolescent qui n'a entendu des voix mystérieuses murmurer à son oreille des paroles semblables à celles que le *pourohita* prononçait en accompagnant Déodat? Celui-ci, peu habitué à ce langage hardi et mal préparé pour y répondre, baissait la tête et restait muet. Tout en parlant, le brahmane épiait l'effet que ses discours produisaient sur le néophyte. Enfin il reprit le chemin de la pagode, et fit signe à Déodat de continuer sa route. Celui-ci s'éloigna lentement, agité de pensées contraires. Les doctrines énoncées par le *pourohita* n'avaient pas produit une grande impression sur son esprit, mais elles avaient réveillé en lui les instincts orgueilleux de sa race et rempli son cœur d'aspirations inconnues. Il ressentait un vague ennui, un abattement profond, comme il arrive à celui qui voit s'évanouir sa plus chère espérance. Quand il traversa le bazar pour y prendre les provisions dont il avait besoin, il lui sembla que les marchands de fruits le prenaient en pitié. En un

(1) Devādinām Djagat sarvam, Mantrādinam tā Dévatā, Tan Mantram Brāhmanādīnām Brāhmanā nama Dévatā.

instant, il eut terminé ses emplettes, et, nouant dans son mouchoir une douzaine de mangues et de bananes, il retourna à la chaudière. Le père Joseph, à demi couché sur sa natte, le dos appuyé contre la muraille, dormait d'un sommeil agité. Le bruit que fit Déodat en entrant le réveilla en sursaut.

— Mon enfant, lui dit-il, le soleil est bien haut; tu as été longtemps dehors, et je craignais qu'il ne te fût arrivé quelque malheur.

— Je n'ai pas beaucoup tardé, répliqua Déodat avec humeur; le bazar est loin d'ici.

— Il y a eu du côté des pagodes, reprit le vieillard, un grand vacarme de gongs et de trompettes qui a troublé mon sommeil... N'as-tu pas eu la curiosité de voir quelque cérémonie païenne?

— *Padre*, répondit le néophyte, je ne suis pas comme vous un étranger sur la terre de l'Inde; est-il étonnant que j'aie eu le désir de voir ces belles pagodes dont j'ai entendu parler si souvent?...

— Et tu as assisté aux cérémonies de ce culte abominable?

— De loin, dit Déodat.

— Mon fils, reprit le vieillard, viens ici, mets ta main dans la mienne. Il se passe en toi quelque chose qui m'inquiète... Tu t'ennuies peut-être de suivre un vieux prêtre malade, de partager sa pauvreté et son abandon? Je t'ai recueilli dans la forêt mourant de faim sur le sein de ta mère, à demi morte elle-même. Pendant dix-sept années, tu as fait ma joie et ma consolation... Encore un peu de patience, et je t'établirai dans quelque ville, à Pondichéry, si tu le désires; là, tu jouiras d'une existence indépendante et honorable...

Le père Joseph fut interrompu par l'arrivée du *pourohita*, qui franchissait le seuil de la porte. — Que demandez-vous? dit le vieillard.

— Toi-même, répliqua l'Hindou.

Déodat lâcha la main du vieux *padre* et se cacha dans un angle de l'appartement.

— Viens ici, Dévadatta, dit le *pourohita*, c'est de toi qu'il s'agit; puis, se tournant vers le missionnaire: Où as-tu volé cet enfant? demanda-t-il d'une voix menaçante.

— Je ne l'ai point volé, reprit le vieillard. La Providence, qui gouverne toutes choses en ce monde, ou, si tu l'aimes mieux, le Dieu suprême, qui prend soin de ses créatures, a jeté cet enfant dans mes bras... Sa mère, en proie à une fièvre délirante, ne pouvait plus ni le nourrir ni le porter... Je l'ai ramassé comme un fruit tombé de l'arbre!...

— Qu'est devenue sa mère?

— La pauvre femme était mourante quand je l'ai rencontrée, et j'ai vainement essayé de retrouver ses traces. Elle aura péri dans le *djungle*...

— Cet enfant portait le cordon d'investiture?

— Oui, dit le missionnaire, et je le lui ai enlevé pour lui donner le baptême.

— Puisses-tu périr comme un chien! s'écria le *pourohita* avec indignation. Vous ne respectez plus rien, vous autres étrangers. Prends des *chaikilyas* (1), des *chandalas*, des *parias*; ramasse sur les routes les lépreux, les paralytiques, tous les êtres hideux qui expient dans cette vie les fautes d'une existence antérieure, peu nous importe; mais dégrader l'enfant d'un brahmane!...

— Mon cher fils, dit le missionnaire en s'adressant à Déodat, il faut pardonner ces injures; cet homme ne sait ce qu'il dit... Te trouves-tu dégradé parce que tu portes la croix sur ta poitrine?

Le *pourohita*, exaspéré par ces paroles, arracha la croix que Déodat portait sous son vêtement. — Ce jeune homme ne t'appartient pas! s'écria-t-il; il est à nous, tu n'as aucun droit sur lui...

— Cela est vrai, dit le prêtre: il s'est attaché à moi librement, et je ne lui ferai aucune violence; mais toi, respecte aussi sa volonté.

— Dévadatta, reprit le brahmane, si tu renies ta caste, si tu es parjure envers les dieux de ton pays, puisses-tu parcourir les sept cercles de l'enfer!... Puisses-tu être plongé dans une nuit éternelle où tu n'entendras que des cris et des gémissemens! Que deux pointes aiguës de rocher t'écrasent et t'aplatissent sans que la mort vienne détruire ta souffrance! Que tes yeux soient éternellement rongés par des vautours au bec crochu!...

Ces imprécations, prononcées d'une voix que la colère rendait plus vibrante, causèrent à Déodat une véritable terreur. Le *pourohita* se tenait debout, drapé dans son pagne comme un augure de l'ancienne Rome enveloppé des plis de sa toge; son regard étincelait, sa main étendue sur la tête du néophyte appelait sur celui-ci la vengeance des dieux avec un geste de conviction et d'autorité. Voyant le jeune homme agité d'un trouble secret, le brahmane reprit avec un accent de tendresse paternelle: Si tu reviens parmi nous, Dévadatta, ta présence réjouira toute la caste des deux fois nés!... Tu seras rétabli dans tous les honneurs auxquels ta naissance te donne le droit de prétendre... Viens, viens, ô mon fils! tu consoleras ma vieillesse... Il ne me reste plus de postérité, et je t'adopterai pour mon enfant. Tous mes biens t'appartiendront, mon nom sera le tien... Une grande joie deviendra ton partage dès cette vie... Viens!

— Déodat, dit doucement le père Joseph, tu es libre, choisis. Écoute la voix de ta conscience; décide-toi...

(1) Savetiers, gens dégradés parce qu'ils travaillent le cuir. *Chandala* est une épithète injurieuse qui s'applique à tous les hommes avilis et n'appartenant à aucune des quatre castes; il est à peu près synonyme de *paria*, qui signifie *étranger*.

Ces quelques mots ramenèrent la sérénité dans l'âme de Déodat; il tomba à genoux auprès de la natte sur laquelle était étendu le *padre*, prit ses mains brûlantes et les couvrit de larmes.

— Pauvre enfant! dit le brahmane avec un geste de pitié, il n'a plus de volonté; ce *padre* fait de lui ce qu'il veut. Patience! il ne sera pas dit qu'un *pourohita* aura été vaincu par un vieillard hébété. Nous verrons bien si la corneille saura garder la proie que l'aigle veut lui enlever.

Le brahmane se retira, cachant sous une impassibilité apparente son désappointement et sa colère. Fatigué par cette scène violente, le père Joseph se recueillit et garda le silence; de son côté, Déodat, en proie à une vive émotion, sentait s'agiter au dedans de lui des pensées tumultueuses. La journée s'acheva lentement pour le néophyte. Il se passait en lui quelque chose d'inexplicable; l'ennui l'accablait. Un coup d'œil indiscret sur la vie bruyante du dehors avait suffi à lui ravir sa tranquillité d'esprit, et les suggestions du *pourohita*, quoique repoussées avec un effort courageux, ne s'effaçaient pas de son souvenir. Quand le soir vint, il vit passer les épouses et les filles des brahmanes parées de bracelets d'or, le front et les joues frottés de poudre de sandal; elles marchaient avec dignité portant sur leurs hanches les vases de cuivre pleins d'eau puisée aux étangs des pagodes. Ces femmes aux traits fins et délicats, vêtues d'étoffes rayées transversalement comme le corsage de la guêpe, allaient droit devant elles, sérieuses et calmes; leurs petits pieds se posaient sans bruit sur la poussière qui en gardait la fine empreinte; à peine si le cliquetis des anneaux attachés au-dessus de leurs chevilles trahissait leur approche. Puis dans le lointain résonnait par intervalles la conque sonore, et Déodat croyait entendre la voix de la grande famille brahmanique qui l'appelait dans son sein. Peu à peu l'obscurité envahit l'horizon; les insectes bourdonnants commencèrent à voltiger dans les airs avec un murmure strident et harmonieux dans son ensemble comme les notes voilées d'une harpe dont les cordes vibrent au souffle de la brise. Déjà le vent du soir soufflant par bouffées inégales répandait à flots la senteur pénétrante des fleurs tropicales. C'est à ces heures-là surtout que la jeunesse aspire au bonheur; mais sous le climat de l'Inde les nuits versent dans l'âme des philtrés enivrants. Il semble que la nature entière vit et respire; l'homme, énervé par la chaleur du jour, reste plongé dans un état de langueur indicible qui n'est ni le sommeil ni la veille. La pensée acquiert en quelque sorte la ténuité d'un rêve, et l'imagination, rendue plus active encore par l'affaissement du corps, déploie librement ses ailes. Ces mystérieuses influences de l'heure et du climat, Déodat les subissait aussi. Pour

la première fois de sa vie, il éprouvait un besoin impérieux, irrésistible, d'entrer dans ce monde bon ou mauvais qu'il ignorait, près duquel il glissait sous la direction du père Joseph, comme passe auprès d'un séduisant rivage celui qu'emporte un courant rapide. Et c'était dans le silence de la nuit que ce monde lui apparaissait avec tous ses enchantemens, parce que ce qu'il voulait, ce qui faisait le fond de ses aspirations tenait plus de l'illusion que de la réalité.

Tandis que des rêves inquiets traversaient le cerveau de Déodat, le *pourohita* cherchait avec ardeur les moyens de faire rentrer le néophyte dans la caste brahmanique. La lutte était engagée entre lui et le prêtre chrétien; son honneur et celui de la caste tout entière eussent été compromis par une défaite. Il consulta quelques-uns de ses collègues en qui il avait le plus de confiance; ceux-ci déclarèrent qu'il fallait se porter en masse auprès du vieux missionnaire et enlever de force le jeune Déodat, qu'ils affectaient de nommer Dévadatta, comme si déjà il eût repris son rang parmi les idolâtres; mais le *pourohita* rejeta leur plan.

— Pas de violence, dit-il; ayons plutôt recours à la ruse. Vous connaissez tous Kalavatty, la folle dont l'enfant a péri dans la grande épidémie qui a fait tant de victimes il y a dix-sept ans?... La pauvre femme a failli succomber elle-même, et comme elle n'a pas eu connaissance de la mort de son fils, elle s'obstine à croire qu'il vit toujours... Eh bien! persuadons-lui que Dévadatta est cet enfant regretté qu'elle s'en va cherchant partout... Amenez-la ici, et je me charge du reste.

Au point du jour, Kalavatty fut amenée. Elle était assez calme; on eût pu croire qu'elle possédait la plénitude de sa raison. Le *pourohita*, prenant avec lui trois de ses acolytes, fit signe à la pauvre femme de le suivre. Celle-ci obéit sans hésitation, et ils arrivèrent tous les cinq à la chaudière. Couché sur la natte et toujours souffrant, le père Joseph récitait ses prières, tandis que Déodat, seul dans un coin de la cour, s'occupait à cuire le riz pour le repas du matin.

— Kalavatty, dit brusquement le *pourohita*, voilà ton fils!... — La pauvre femme secoua la tête. — Je te dis que c'est lui, reprit le brahmane.

— Non, non, répéta la veuve idiote en se détournant pour pleurer.

Le *pourohita*, s'approchant de Déodat, lui traça vivement sur le front le trident de Vichnou, lui jeta sur l'épaule le cordon fait de trois brins d'herbe, et le drapa dans une longue pièce de toile blanche à bordure rouge; puis il interpella de nouveau la veuve.

— Kalavatty, pour la troisième fois, au nom des dieux, je t'adjure de nous répondre. Ce jeune homme n'est-il pas ton fils?

Effrayée par cette sommation, que le *pourohita* prononçait d'une voix terrible, Kalavatty s'avança lentement. Elle resta quelques secondes immobile devant Déodat, que les trois brahmanes tenaient par les bras pour l'empêcher de fuir, leva les yeux vers le ciel, comme si elle eût voulu recueillir ses souvenirs, puis elle jeta un cri perçant : — C'est là l'image de l'époux que j'ai perdu ! Je reconnais ce signe qu'il portait au front !

— C'est ton fils, reprit le *pourohita* ; les dieux te l'ont rendu !

— Oh ! oui, répéta la pauvre idiote. Vous en êtes bien sûrs ?

— Elle l'a reconnu, dit le *pourohita*, cela nous suffit ; mais il faut maintenant que l'imposture du prêtre chrétien soit confondue... Entrons !

Au bruit que firent les brahmanes en s'avançant tumultueusement vers lui, le père Joseph se redressa sur son lit de douleur. — Qu'est ceci ? que me veulent ces gens ? demanda-t-il en français.

Déodat n'osait s'approcher du missionnaire. — Mon enfant, reprit celui-ci, réponds-moi : que me veulent ces païens ?... Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! répéta-t-il en joignant ses mains, que la fièvre rendait tremblantes, tu portes au front le signe de l'idolâtrie !... Que signifie ce costume ?

Les brahmanes n'avaient pas compris ces paroles, prononcées en français, mais ils en devinaient le sens. — La mère de ce jeune homme est ici, dit le *pourohita* ; elle réclame ce fils que tu lui as dérobé.

— Qu'elle vienne ! répondit le père Joseph.

Kalavatty fut introduite. — Non, reprit le vieillard, cette femme ne ressemble en rien à celle que j'ai rencontrée dans le *djungle*. Ce n'est pas elle...

— Eh bien ! interrompit le *pourohita*, il y a un moyen de connaître la vérité : quand la raison humaine ne suffit pas à éclaircir un mystère, les dieux lui viennent en aide.

Parlant ainsi, il ouvrit furtivement un panier que portait l'un de ses compagnons, et y laissa tomber une pièce de monnaie. — Quelle jonglerie veux-tu faire là ? demanda le père Joseph.

— Silence ! cria le *pourohita*. Les dieux vont faire éclater la vérité. Entre l'assertion de cette femme et tes dénégations réitérées, c'est à eux de juger.

Aussitôt il banda les yeux de Kalavatty, qui se laissa faire machinalement, et lui dit d'une voix solennelle : — Plonge ton bras au fond de ce panier, dans lequel est enfermé un serpent, et retire-en la pièce de monnaie que je viens d'y jeter. Si la bête venimeuse ne t'a pas mordue, ta parole sera reconnue vraie dans les trois mondes : ce jeune homme est bien ton fils.

La pauvre femme paraissait n'avoir pas compris le sens de ces

paroles. Quand sa main toucha la peau froide du reptile, qui tordait ses anneaux en cherchant à fuir, elle la retira précipitamment, arracha le bandeau qui couvrait ses yeux, et tomba évanouie aux pieds du *pourohita*.

— Malheureuse idiote! murmura celui-ci, elle n'a pas deviné que ce serpent est aussi inoffensif qu'un lézard!

Puis, se redressant avec dignité : — Je prends sur moi les périls de l'épreuve, ajouta-t-il; que les dieux me protègent!

Il se mit alors à prononcer d'une voix rauque et gutturale la formule magique à laquelle les Hindous attachent une puissance irrésistible : *I'hom, h'rhom, sh'hrum, sho'hrim, ramaya, namaha!* En achevant cette incantation, il plongea lentement la main dans le panier.

Les assistans paraissaient attendre avec anxiété les résultats de l'épreuve, à l'exception du père Joseph, qui, connaissant de longue date les supercheries des brahmanes, s'indignait qu'on le forçât d'être témoin d'une scène aussi dérisoire. La pauvre idiote, que l'on ne songeait pas à relever, demeurait sans mouvement sur le sol. Quant à Déodat, bien qu'il eût reçu une éducation chrétienne, il ne pouvait s'empêcher de croire à la vertu diabolique de ces paroles bizarres, que pour rien au monde il n'eût voulu répéter, de peur d'évoquer le malin esprit. Le serpent, maudit par la Bible et considéré par les Hindous comme un animal surnaturel, lui inspirait à la fois de la répulsion et du respect. Dans cette circonstance, qui pouvait avoir pour lui des suites si sérieuses, le néophyte redevenait aussi crédule qu'un idolâtre. Aussi, quand il vit le *pourohita* retirer tranquillement sa main et montrer d'un air triomphant la pièce de monnaie qu'il tenait entre ses doigts, il fut ébahi. La pensée que Kalavatty l'idiote était sa mère pénétra profondément dans son esprit, et, saisi de pitié, il s'élança vers elle pour lui prodiguer ses soins.

— Tout cela n'est que mensonge et jonglerie, répéta avec énergie le père Joseph. Apportez le serpent, et je risque l'épreuve, moi aussi!... Déodat, tu es la victime d'un odieux complot!

— *Padre*, dit le néophyte à voix basse, cette femme est ma mère, n'est-ce pas?... Je dois la suivre.

— Non, répondit le vieillard, cette femme ne peut être ta mère, j'en ai la conviction. La mère ou plutôt la marâtre qui te réclame, qui veut t'arracher d'auprès de moi, c'est l'idolâtrie avec ses joies mauvaises et ses plaisirs honteux, vers lesquels il te tarde de t'élançer.

— *Padre*, reprit le jeune homme, je ne fais qu'obéir au devoir... N'allez pas me maudire!

— Je ne te maudirai pas, enfant, répondit le missionnaire; je

laisse aux païens les malédictions et les formules magiques qui te font si grand' peur... Non, je ne puis maudire celui que j'ai tant aimé, mais je dois pleurer sur lui...

Déodat était ému jusqu'aux larmes. Prêt à franchir le cercle étroit dans lequel son existence avait été circonscrite, il se sentait encore retenu par les liens du respect et de l'obéissance. Il voulut, à ce moment suprême, se jeter dans les bras du vieillard qu'il allait quitter. — Non, non, lui dit celui-ci, tu ne peux toucher avec le signe de réprobation qui souille ton front la croix attachée sur ma poitrine.

— Dévadatta, crièrent du dehors les brahmanes impatiens, ta mère t'attend; il faut partir!

Le jeune homme, répondant à ce nom qui devait être le sien désormais, sortit pour rejoindre Kalavatty. Celle-ci marchait lentement, la tête basse, sans paraître avoir conscience de ce qui venait de se passer; mais les brahmanes et surtout le *pourohita* se montraient pleins de joie : il y avait un chrétien de moins sur le sol de l'Inde.

IV. — L'ÉTANG DE COMBACONAM.

Le premier devoir pour un Hindou est de se marier afin d'obtenir une postérité et de laisser après lui quelqu'un qui offre à son intention des sacrifices aux dieux. Les brahmanes surtout tiennent à perpétuer leur race, et ceux d'entre eux qui n'ont pas d'enfants ou qui les ont perdus s'empressent d'en adopter un, choisi dans leur propre caste. Le *pourohita* avait vu mourir les siens; devenu vieux et se trouvant sans héritier, son choix se porta sur Dévadatta. Ce fut cet orphelin, solennellement réintégré dans la tribu brahmanique, qu'il lui prit fantaisie de s'attacher par les liens de l'adoption, ainsi qu'il le lui avait promis. Dans les cérémonies qui accompagnent ce grand acte, le rôle principal revient à la mère, parce que, d'après la loi indienne, c'est à la mère qu'appartient l'enfant : elle a seule le droit de l'accorder à celui qui veut le faire entrer dans sa propre famille. Voilà pourquoi le *pourohita* avait eu recours au mensonge et à la supercherie pour établir que Dévadatta était bien réellement le fils de Kalavatty l'idiote. Celle-ci répéta machinalement et sans les comprendre les paroles sacramentelles qui constituent l'abandon de l'enfant entre les mains du père adoptif. On lui donna en échange et à titre de gages de nourrice, selon l'usage consacré, un habillement neuf et une centaine de pièces d'argent, après quoi la pauvre femme, se trouvant de nouveau abandonnée, retomba plus profondément que jamais dans sa folie. Elle se mit à courir, comme auparavant, de village en village, s'arrêtant aux portes des

pagodes pour redemander ce fils un instant retrouvé, disait-elle, et qui lui avait été ravi une seconde fois. Dévadatta se montra tout d'abord sincèrement affligé de sa disparition; il fallut que les brahmanes, pour calmer son chagrin, lui avouassent qu'il n'existait aucune parenté entre lui et la malheureuse idiote. C'était pourtant à cause d'elle, et pour obéir aux sentimens de la piété filiale, qu'il avait abandonné son véritable père adoptif, le vieux prêtre à qui il devait la vie!

— Qu'as-tu à regretter? lui dit le *pourohita*; hier encore tu n'étais rien qu'un être déclassé, aujourd'hui te voilà élevé au premier rang parmi les hommes. Il nous fallait une femme qui jouât le rôle de mère, et j'ai pris cette folle... Elle est partie, que t'importe, puisque tu n'es pas son fils?... Ta vraie mère est morte; elle a péri dans le *djungle* où ton *padre* l'avait rencontrée. Il y a longtemps que nous le savons... Quant à ce vieux fou qui avait fait de toi son disciple, il mourra sans doute avant d'arriver à Pondichéry, et tu n'entendras plus parler de lui... Oublie-le donc... N'as-tu pas retrouvé ici une famille? et quelle famille!

Le *pourohita* en effet comptait parmi les brahmanes de Chillambaram beaucoup de parens qui témoignaient à Dévadatta une certaine bienveillance. Les transfuges sont toujours bien accueillis dans le camp opposé. Chaque jour, le nouvel adepte du polythéisme allait avec ses collègues laver les idoles des pagodes et vaquer aux autres cérémonies du culte païen; puis venaient les ablutions dans les étangs sacrés, les soins à donner à ce corps mortel que les brahmanes traitent si délicatement, les repas succulens et la sieste sur les bancs de pierre, à l'ombre des toiles tendues devant les maisons. Ces occupations très peu pénibles, ces pratiques purement extérieures, qui n'exigent ni recueillement ni contrainte des sens, ne tardèrent pas à produire leur effet sur Dévadatta. Les scrupules qui d'abord avaient troublé sa conscience s'assoupirent peu à peu. Il prit plaisir à étudier les légendes relatives aux divinités avec lesquelles il vivait dans un commerce de tous les instans, et les traditions qui attribuent à notre globe une antiquité si reculée. Ces fictions extravagantes, mais souvent grandioses et toujours empreintes d'un naturalisme mystique rehaussé de poésie, les brahmanes les lui racontaient avec enthousiasme. Dévadatta les écoutait d'une oreille attentive; elles agissaient sur son imagination naïve et peuplaient son esprit de vagues symboles. Entre le *pourohita* et lui s'établissaient des conversations sérieuses et animées dans lesquelles les grands problèmes de la destinée humaine étaient franchement abordés. Doué d'une intelligence vive et facile à séduire, Dévadatta ouvrait son âme à des doctrines à demi fatalistes, incohérentes, souvent contradictoires, qui excusent les faiblesses humaines tout en

prêchant la vertu. Peu à peu ce jeune homme, élevé dans les principes austères du christianisme, se laissa aller sans résistance à une vie molle et contemplative, rêvant à l'aise sous les voûtes silencieuses de ces temples où des milliers de statues, les unes colossales et monstrueuses, les autres finement sculptées et réduites aux proportions de la nature humaine, représentent, sous une forme visible et palpable, toutes les hallucinations du paganisme. Dans l'enceinte de ces pagodes où les brahmanes ne cèdent le pas qu'aux taureaux sacrés, nonchalamment étendus sous les longues colonnades, les bruits du dehors ne pénétraient guère. Il régnait parmi les hôtes de ces lieux tranquilles une sorte de fraternité, celle qui résulte de l'égalité de naissance et de l'esprit de corps. Ces prêtres païens, qui naguère encore inspiraient à Dévadatta tant d'horreur, étaient donc au demeurant d'assez bons diables, un peu menteurs peut-être, fort insoucians, mais instruits, amis du beau langage, distingués dans leurs manières, une race intelligente et choisie à laquelle on pouvait être fier d'appartenir. Sortir des rangs infimes de la société et se trouver tout à coup porté au premier rang, c'était, à tout prendre, un beau rêve, et ce rêve venait de se réaliser pour Dévadatta. Aussi, quoiqu'il lui fût impossible de prendre au sérieux les chimères de l'idolâtrie, dont chaque jour il accomplissait les pratiques, il voyait s'obscurcir dans son esprit les croyances de sa jeunesse. Il y avait d'ailleurs dans ce milieu indolent et vaniteux qui l'entourait une atmosphère d'épicurisme capable d'énerver les natures les mieux trempées. Dévadatta en vint à se créer une philosophie à lui, dans laquelle il mit un peu de tout ce qu'il avait appris depuis son enfance, et ce système informe, qui manquait de base, se résumait tantôt en un doute immense, tantôt en un panthéisme absolu dont il était lui-même le centre.

Cependant la contemplation de ses propres perfections ne peut convenir longtemps à un simple mortel que sa faiblesse ramène sans cesse au sentiment de son impuissance. Élevé dans le village chrétien de Tirivelly, dans ce petit monde à part dont tous les membres éprouvaient les uns pour les autres une affectueuse et tendre sympathie, Dévadatta se trouvait isolé au sein de cette société brahmanique, égoïste et altière, qui l'avait adopté. Là, pas d'épanchement, pas d'intimité; chacun vivait pour soi, cherchant dans la fréquentation de ses égaux une distraction et un aliment à son orgueil. L'état d'infériorité presque dégradant auquel les femmes hindoues sont réduites dans les castes supérieures inspirait à Dévadatta une pitié profonde; lui qui avait vu la femme, réhabilitée par le christianisme, prendre part aux cérémonies du culte, adoucir par sa présence la rudesse naturelle à l'homme et se vouer au service de ses frères souffrants, il ne pouvait s'habituer à la morne attitude, à

la démarche solennelle des brahmanes, qui passaient silencieuses, avec des visages peints et enlumines comme ceux des idoles. Sous les dehors imposans, sous l'apparente dignité qui l'avaient séduit tout d'abord, il ne trouvait rien qu'une vie factice, et comme une image de la mort. Aussi, quand il se fut bien repu de la satisfaction vaniteuse qui consiste à s'élancer vers l'avenir le front haut, sans joug et sans frein, il commença de sentir au fond de son cœur un grand vide. Parfois, dans le silence des nuits tièdes et sereines, il songeait à la vieille Monique, la pieuse matrone qu'animait une charité ardente; il se voyait près d'elle, côte à côte avec la petite Nanny, priant tous les trois devant l'image du Christ; la figure du père Joseph se multipliant pour soulager toutes les misères lui apparaissait également, comme une douce vision. Dans ce temps-là, il était rejeté, honni à cause de sa croyance; mais son âme se dilatait, et il y avait jusque dans les souffrances de l'amour-propre blessé un charme secret. Désormais les joies pures que donne le devoir courageusement accompli n'existaient plus pour Dévadatta. Il n'avait plus à lutter; tout se courbait, tout s'humiliait devant ses pas, et il s'engourdissait dans une torpeur malade. Les ressorts de son esprit se détendaient; il vivait d'une existence machinale et apathique. Peu à peu l'ennui s'empara de tout son être, et il demeurait des jours entiers plongé dans une mélancolie profonde. Il n'y avait pas autour de lui un seul être à qui il pût dévoiler ces mystérieuses angoisses d'un cœur aimant et comprimé. Personne, parmi les brahmanes de Chillambaram, ne comprenait pourquoi ce fils adoptif d'un *pourohita* respecté s'abandonnait à de pareilles tristesses.

Depuis deux ans qu'il habitait la pagode, Dévadatta éprouvait les effets de cette souffrance morale, lorsqu'un jour le *pourohita*, le prenant à part lui dit d'un ton sérieux : Mon fils, il reste en toi quelque trace des souillures que tu as contractées parmi les chrétiens, et dont les effets se manifestent de plus en plus.

Dévadatta leva les épaules sans répondre.

— Prends garde, poursuivit le *pourohita*, quand on est brahmane, on doit donner l'exemple. Nous avons un proverbe qui dit : « Le rat de la pagode n'a pas peur des dieux ! » Nous-mêmes nous ne les craignons pas beaucoup; mais il y a des gens simples, ignorans, qu'il ne faut pas blesser par des dehors d'incrédulité... Je te conseille d'entreprendre un pèlerinage...

— Aux sources du Gange, à Bénarès? demanda Dévadatta.

— Non, pas si loin. Dans le Tandjore, il existe un étang sacré, celui de Combaconam, dont tu as entendu parler; il n'est qu'à quelques lieues du village de Tirivelly, où tu as été élevé. Tous les douze ans, l'eau de cet étang a le pouvoir de purifier tous ceux qui s'y baignent des souillures spirituelles et corporelles les plus invétérées;

elle enlève jusqu'aux maladies du corps produites par les péchés des existences antérieures. Voici l'époque où cette source fameuse jouit de son entière efficacité... D'innombrables pèlerins iront s'y plonger ; pars, mon fils, et tu nous reviendras délivré du malaise dont tu souffres...

Poussé par le désir de chercher au dehors un peu de distraction, Dévadatta se montra docile aux conseils de son père adoptif. Il se sentait à l'étroit dans ces pagodes, jointes entre elles par une muraille épaisse, qui donne à leur ensemble l'apparence d'une forteresse. La saison d'hiver, si délicieuse dans l'Inde par sa sérénité et sa fraîcheur comparative, rendait d'ailleurs le voyage moins pénible. Il s'agissait de faire une cinquantaine de lieues tout au plus au milieu d'un grand concours de peuple qui rendait la route moins ennuyeuse et plus sûre. — Peu m'importent l'étang de Combacnam et ses eaux merveilleuses, se disait Dévadatta ; ce que je veux, c'est changer d'air et contempler encore à mon aise ces campagnes tranquilles que j'ai parcourues si souvent dans mon enfance. — Par-delà l'étang et le village de Combacnam, lui apparaissait, sans qu'il se l'avouât, le gracieux et pur visage de Nanny, toujours présent à son souvenir. Une fois sorti de l'enceinte des pagodes de Chillambaram, il reprit l'entière possession de lui-même, et marcha d'un pas léger sur ces chemins poudreux que remplissait déjà un nombreux cortège de pèlerins de tout âge et de tout rang. Il se trouvait enfin au milieu de ses semblables, dans la véritable acception du mot : c'était l'humanité et non plus une caste privilégiée qui s'agitait autour de lui.

A mesure qu'il s'avavançait, le flot des voyageurs allait grossissant. Toutes les misères, toutes les hideuses maladies de l'Inde étaient représentées dans cette foule avide de guérison qui se hâtait vers la piscine miraculeuse. Il y a dans le cœur de l'homme un invincible besoin de croire à une vertu surnaturelle, de se confier en une Providence qui veille sur lui et qui doit exaucer ses prières. La différence qui existe sur ce point entre les chrétiens et les idolâtres, c'est que ceux-ci exigent des dieux auxquels ils offrent des sacrifices l'accomplissement de leurs souhaits à heure fixe, sous peine d'invectives et de révolte, tandis que ceux-là s'humilient par la prière, et, se courbant sous la main qui les afflige, tâchent de mériter par l'exercice des vertus les grâces qu'ils demandent. Dévadatta avait connu et pratiqué la prière qui s'élève du fond d'un cœur contrit et touché ; aussi considérait-il avec des sentimens de compassion ces milliers de pèlerins courant en désordre, avec des cris confus et des chants licencieux, vers le point désiré où une divinité mal définie devait opérer tant de miracles. Au fond de son âme, il rougissait de cette crédulité stupide qu'il avait l'air de par-

tager avec la foule. Tout ce monde semblait en proie au vertige; une force aveugle poussait en avant ces voyageurs harassés et poudreux qui encombraient la route, pareils à un troupeau sans pasteur, peuple abandonné à qui jamais il n'avait été adressé une parole de consolation. Ému par ce spectacle, Dévadatta s'assit au pied d'un arbre, et le *discours sur la montagne* lui revint à la mémoire. L'Évangile, renié par lui, se montrait à son intelligence dans sa serene grandeur, dans sa majesté divine. La vie facile et en apparence si heureuse qu'il avait menée pendant deux ans dans les pagodes de Chillambaram lui faisait l'effet d'un songe pénible. Depuis le jour de son entrée au milieu des brahmanes, il ne lui était pas arrivé d'accomplir une seule action noble et désintéressée, dont le souvenir l'élevât à ses propres yeux. Et les pèlerins souillés de tant de fautes honteuses dont ils n'avaient pas conscience, dont ils ne songeaient pas à se purifier, défilaient pêle-mêle, bruyans, hébétés, prodiguant les marques de leur respectueuse déférence à ce jeune homme soucieux et attendri, qu'ils prenaient pour un brahmane orthodoxe remerciant les dieux de l'avoir créé si puissant et si sage.

Aux voyageurs que la dévotion conduisait vers l'étang de Combaconam s'étaient joints des marchands venus des provinces les plus reculées de la presqu'île indienne. Ils établirent dans le voisinage un bazar qui prit bientôt les proportions d'une ville commerçante, avec ses longues rues, son mouvement et son bruit. Les milans affamés s'y abattirent de toutes parts, cherchant à enlever jusque dans les paniers des vendeurs les débris de poisson salé que leur disputaient les corneilles, et de la pagode du village sortaient les singes familiers qui commettaient mille larcins dans les boutiques. Au jour fixé par l'almanach brahmanique, la foule se précipita avec empressement dans les eaux sacrées, qui ne tardèrent pas à devenir horriblement troubles : tant de pécheurs y avaient laissé les souillures de leurs âmes et de leurs corps! Puis, comme il arrive toujours en pareille circonstance, le choléra fit son apparition au milieu de cette population agglomérée sur un espace étroit. Bien des pèlerins moururent à quelques pas du lieu où ils étaient venus chercher la santé; les autres ne tardèrent pas à reprendre le chemin de leur pays, et le silence régna de nouveau dans le village de Combaconam, dont l'étang devait rester durant douze années privé de sa vertu miraculeuse.

V. — LE PONGOL.

Tandis que le *pourohita* se félicitait avec ses collègues de la pieuse résolution qu'avait prise Dévadatta, celui-ci restait à Combaconam assez indifférent à la sainteté du lieu, et tout simplement

pour s'y reposer des fatigues d'une longue marche. Il s'était bien donné de garde de se plonger dans les eaux malpropres de l'étang; il ne se croyait entaché d'aucune souillure, et d'ailleurs il lui devenait de plus en plus impossible de se conformer aux préceptes de l'idolâtrie. La pensée de se remettre sous le joug de la religion chrétienne se présentait quelquefois à son esprit; mais il la repoussait comme une faiblesse, et il évitait de diriger ses pas du côté du village de Tirivelly, dont le nom seul troublait son cœur. Dévadatta avait alors vingt ans, et il y a dans la jeunesse de ces momens où la liberté d'agir et de penser apparaît comme le plus grand des biens. Cependant il fallait prendre un parti, rentrer à Chillambaram parmi les brahmanes, ou chercher ailleurs des moyens d'existence. Dégoûté de tout au début de la vie, inquiet de l'avenir, ennuyé du présent, Dévadatta s'abandonnait à des accès d'une mélancolie sauvage qui s'exaltait encore dans la solitude. Il éprouvait le besoin de se créer un rôle actif au milieu de ses semblables; mais dans ce monde qui l'entourait il ne rencontrait que des intelligences assoupies et comme embourbées dans les traditions confuses que les siècles ont accumulées sur le sol de l'Inde.

Un soir, errant au bord d'un ruisseau, il aperçut un Hindou agenouillé dans l'herbe, qui se penchait pour aspirer l'eau au travers d'un linge posé sur sa bouche. Il s'approcha de lui. — Tu appartiens à la secte des *djaïnas*, toi qui crains d'avalier quelque être vivant contenu dans l'eau de ce ruisseau?

— Oui, répondit l'étranger sans se troubler, tout ce qui a vie est divin; la matière ne possède-t-elle pas la qualité d'être éternelle, puisque ce qui existe a toujours existé et existera toujours? Vous autres brahmanes qui vous dites orthodoxes, vous avez inventé des symboles ridicules et repoussans!... Vous fatiguez de vos prières vos dieux inutiles... Dieu, — car il n'y en a qu'un, — Dieu, qui est l'âme suprême, ne prend nul souci de nos actions; que lui font nos vertus et nos vices?

— Après la mort que devient l'homme? demanda Dévadatta.

— L'homme ne meurt pas, répliqua le *djaïna*, il recommence une autre vie, et selon que ses actions ont été bonnes ou mauvaises, il monte ou descend dans l'échelle des êtres... Celui qui pourrait atteindre à un état parfait de pureté, — mais il n'y en a plus de nos jours! — finirait par s'absorber dans le grand Tout, et alors il cesserait de tourner dans le cercle des existences terrestres...

Ayant ainsi parlé, le *djaïna* s'éloigna à pas lents, dans l'attitude d'un sage qui a le sentiment de sa supériorité. — Si ce que dit ce sectaire est vrai, pensa Dévadatta, le dernier mot de cette vie sans cesse renouvelée sera le néant, et la vertu n'aura d'autre récompense que de nous y faire arriver plus vite! Idée consolante en vé-

rité, et bien faite pour soutenir l'homme dans ses jours d'angoisses et de douleurs!

Ainsi songeait Dévadatta, en proie au découragement. Il écrasait sous ses pieds avec une colère concentrée les petits insectes qui se mouvaient dans l'herbe, comme si ces pauvres êtres étaient responsables du dogme de l'anéantissement final tant prôné par les *djâinas*. — Mourez, disait-il avec un sourire ironique, mourez, créatures informes, pour renaître encore; en vous détruisant ainsi, je hâte le moment de votre délivrance!

Et il allait toujours, suivant le bord du ruisseau profond et encaissé qui roulait au milieu des pierres ses eaux écumeuses. Une solitude profonde l'entourait, la nuit s'étendait sur les campagnes coupées de buissons arrondis et de palmiers élancés, dont les panaches, agités par la brise, semblaient autant d'oiseaux battant de l'aile. Les chacals commençaient à glapir autour des villages; c'était l'heure où une vague terreur s'empare de l'esprit des timides Hindous, et Dévadatta, qui cherchait à s'élever par la pensée au-dessus de ce monde de misères en sondant les problèmes de la vie et de la mort, éprouvait, lui aussi, une secrète épouvante. Tout à coup des feux de joie éclatèrent du milieu des pagodes que renferme l'étang de Combaconam, et des cris joyeux se firent entendre: on célébrait la grande fête du solstice d'hiver, la fête du *Pongol*. Le mois qui précède cette époque si vivement attendue, mois entièrement composé de jours néfastes, venait enfin de s'achever, et les Hindous, délivrés des craintes qui les avaient assiégés durant ces terribles semaines, s'abandonnaient à la plus bruyante allégresse. Le premier des trois jours consacrés à cette fête, on se visite, on se fait des présents; ce ne sont partout que divertissemens et plaisirs. — Il y a donc des gens heureux, des gens qui s'amuse dans ce monde de douleur et d'ennui? se dit Dévadatta en se dirigeant vers le village. Une nouvelle année va commencer, qu'y a-t-il donc là de si réjouissant?

Il se mit à parcourir le village, et l'aspect des visages rayonnans de bonheur lui fit faire un retour sur lui-même. Deux fois j'ai connu la joie, pensa-t-il, dans l'austérité et dans les plaisirs, auprès du père Joseph et dans les pagodes de Chillambaram, dans le bien et dans le mal... L'homme peut donc se lasser de tout, de la vertu et du vice?... Aujourd'hui toutes ces démonstrations me fatiguent et m'irritent. Je n'ai plus de famille, je suis sans amis; aucun lien sérieux ne m'unit au *pourohita*, qui a voulu m'attacher à lui par un mensonge; celui qui m'unissait à mon premier maître et aux gens de Tirivelly est à jamais rompu... Sur cette terre de l'Inde, qui est ma patrie, me voilà seul...

Ces amères réflexions lui arrachèrent quelques larmes; quand

tout était en fête autour de lui, il demeurait plongé dans une rêverie douloureuse. Le lendemain, il y eut dans le village une animation plus grande encore; c'était le jour où l'on célèbre le premier pas que fait le soleil vers l'hémisphère boréal. Les femmes mariées vont se purifier dans des étangs où elles se plongent avec leurs vêtements, et, sortant de l'eau toutes mouillées, elles font cuire en plein air du riz mêlé avec du lait. Il faut voir toutes ces mères de famille, penchées sur le vase qui chauffe, guetter le premier signe d'ébullition. Dès que le riz commence à bouillir, de grands cris retentissent, et les mots *pongol, o pongol!* (il bout, oui, il bout!), répétés par toutes ces voix féminines, annoncent à la population impatiente la fameuse nouvelle. Chaque femme alors enlève le vase où le riz a bouilli, on le porte dans le temple, devant l'idole, à qui l'on offre une partie de cette nourriture sacrée; une autre partie est donnée aux vaches, et les gens de la maison se partagent le reste. Alors on se visite encore, on s'aborde en se demandant si le riz a bouilli, et chacun de répondre avec exaltation : *Pongol, pongol!* (il a bouilli!) Le jour suivant, les femmes cèdent la place aux hommes, et une nouvelle cérémonie s'accomplit, plus variée, plus divertissante que celle de la veille. Dans un grand vase rempli d'eau, on jette de la poudre de curcuma, de la graine de l'arbre appelé *paraty* et des feuilles de margousier; après avoir bien mêlé ensemble ces trois substances, on en arrose les bœufs et les vaches, dont on fait trois fois le tour.

Tous les habitans de la maison, — moins les femmes, qui sont exclues, — se placent successivement aux quatre points cardinaux et exécutent quatre fois devant les animaux qu'ils viennent d'asperger la grande salutation, qui consiste à se prosterner à terre tout de son long. Puis on s'applique à peindre les cornes des vaches de toute sorte de couleurs, on leur suspend au cou des guirlandes de feuillages verts entremêlés de fleurs; à ces guirlandes sont attachés des gâteaux, des cocos, des fruits de diverses espèces. Les vaches, troublées par les honneurs qu'on leur rend, épouvantées par les objets sans nombre dont on a chargé leurs cornes, se débattent et dispersent autour d'elles les fruits, les gâteaux, les fleurs, les branches d'arbres. Alors la foule ramasse ces précieux débris et les mange avidement comme une manne sacrée. Il y a dans cette fête quelque chose de touchant et de grotesque. N'est-il pas juste que les bœufs, après les travaux du labourage, reçoivent les hommages de ceux dont ils ont préparé la récolte? Et les vaches, qui par leur lait fournissent une nourriture abondante et saine aux populations si sobres de l'Inde, n'ont-elles pas le droit de se voir parées, attifées, traitées avec égard au moins un seul jour dans l'année

par les laboureurs dont elles font la richesse? Mais ces pauvres animaux, que ne tourmentent ni le sentiment de la vanité ni celui de la coquetterie, se montrent peu sensibles aux honneurs qu'on leur rend. L'œil hébété, la langue pendante, ils s'en vont au hasard, beuglant et galopant, embarrassés dans leur course par ces ornemens importuns qu'ils ont hâte de jeter au vent. Les idolâtres ont beau les honorer comme des divinités, se prosterner dans la poussière devant eux et regarder comme sacré tout ce qui sort de leur corps : ces honnêtes quadrupèdes ne se montrent ni plus fiers, ni moins gauches dans leurs allures.

Mêlé à la foule, Dévadatta suivait d'un œil moins attristé cette fête pastorale, naïve et décente à ses débuts : il caressait au passage les vaches effarouchées qui s'arrêtaient par instans, baissaient la tête et frappaient la terre de leurs pieds fourchus; mais bientôt de nouveaux cris se firent entendre : Aux champs, aux champs les vaches! C'était la folie qui succédait à la joie. Les vaches, conduites en troupe hors du village par toute la population rassemblée, furent poussées de droite et de gauche à travers la campagne. Un tapage assourdissant de gongs, de trompettes, de tambours de toute forme, ébranla les échos des collines, et les pauvres bêtes épouvantées se dispersèrent en désordre, foulant les récoltes, culbutant les clôtures des champs. Qu'elles s'en aillent paître où bon leur semble, qu'elles commettent toute sorte de dégâts dans les cultures; elles sont libres, personne n'osera les arrêter dans leur fuite. Puis, quand les vaches ont disparu, chassées à grand bruit par ceux-là mêmes qui se prosternaient devant elles quelques heures auparavant, les idoles sont retirées du sanctuaire et promenées solennellement sur leurs chars au son de cette même musique infernale qui a effrayé le bétail. Les danseuses du temple marchent en tête du cortège. Cette fois la folie fait place au délire, qui se trahit dans les poses effrontées de ces femmes, devenues le point de mire de tous les regards, car elles sont toujours choisies parmi les plus jeunes et les plus jolies. Tandis qu'elles édifient la foule par leurs chants voluptueux, on s'occupe de ramener les vaches à l'étable, puis l'idole est remise, et la fête du *pongol* se termine au milieu des acclamations de ce peuple idolâtre, fatalement épris d'un culte qui n'omet jamais dans ses cérémonies de flatter la sensualité et d'exciter les passions.

Le lendemain, tout rentrait dans le calme, et les laboureurs allaient reprendre leurs travaux interrompus depuis trois jours, lorsqu'une rumeur sinistre se répandit dans le village de Combaconam. Un grand crime, disait-on, avait été commis durant la nuit. Parmi les vaches décorées la veille avec tant de soin, puis lancées dans la campagne, il en manquait une, et la bête sacrée avait été tuée par

les chrétiens de Tirivelly! Les brahmanes, prenant parti pour l'animal objet de leur vénération, jetèrent des cris de détresse, la population s'assembla tumultueusement. Il fut résolu que, pour venger les dieux outragés par le meurtre d'une vache, on marcherait contre les chrétiens auteurs de cet odieux sacrilège. L'indignation était à son comble; une animation extraordinaire régnait dans le village et dans les environs. Dévadatta ne put s'empêcher de sourire d'abord à la vue de cette colère subite qui changeait en furieux les paisibles habitans de Combaconam au lendemain de la joyeuse fête du *pon-gol*; mais il ne tarda point à se convaincre que la foule, excitée par les brahmanes, pourrait bien se porter aux dernières extrémités. Cette pensée l'effraya, et il sortit spontanément de la neutralité dans laquelle il trouvait plus facile de se tenir renfermé. Pour qui allait-il prendre parti dans cette lutte du plus fort contre le plus faible?

La population exaspérée se disposait à se mettre en marche pour aller châtier les chrétiens, lorsque Dévadatta s'avança hardiment : — Êtes-vous sûrs que les gens de Tirivelly ont commis le crime dont vous les accusez? demanda-t-il. De sauvages clameurs lui répondirent, et il comprit tout de suite qu'il était impossible d'arrêter ce peuple excité par ses brahmanes et avide de vengeance. Faisant alors un geste solennel : — Eh bien! dit-il, suivez-moi... Dévadatta était jeune, alerte; d'un pas rapide il s'avance seul en avant, poussé par le courageux désir non d'attaquer le premier, mais de sauver, s'il se peut, les gens de Tirivelly. Ne les connaît-il pas tous? ne les a-t-il pas longtemps nommés ses frères?... N'a-t-il pas appris au milieu d'eux que la vraie grandeur consiste à se dévouer pour le salut d'autrui?... Il ne se demande point si la foi qu'il a désertée s'est tout à coup ranimée dans son cœur, si ce n'est pas la charité qui le guide. Il vole vers ce village sans défense, qu'une horde aveugle dans sa haine veut envahir et saccager. Là est Nanny, la jeune fille qu'il n'a pu oublier, et devant laquelle il n'osait plus réparaître, et lui, qui, la veille encore, découragé, ennuyé du présent et redoutant l'avenir, flottait au gré de ses rêves attristés, le voilà plein d'énergie : il n'hésite plus. Du fond de sa conscience qui sommeillait, une voix s'est élevée qui lui crie : Déodat, tes frères t'appellent!

Les habitans de Tirivelly ne soupçonnaient rien de ce qui se tramait contre eux; ils n'avaient pas même repoussé les vaches errantes que le vacarme de la musique païenne avait chassées jusque sur leur territoire. C'était fête aussi chez eux ce jour-là, c'était la grande fête de la Noël, et, tous réunis dans l'église, ils la célébraient pieusement. L'office allait finir, lorsque Dévadatta, qui n'avait pas un seul instant ralenti sa course précipitée, parut devant la porte du

temple chrétien. A ce moment, le père Joseph levait la main pour bénir les fidèles agenouillés; sa voix défaillante se faisait à peine entendre au milieu du silence, il tenait les yeux levés vers le ciel. Quand il les abaissa sur la foule, un cri s'échappa de sa poitrine : — Pas d'idolâtre ici!...

Dévadatta haletant, le front couvert de sueur, inclina sa tête, et d'une voix émue : — *Padre*, s'écria-t-il, et vous tous, frères, écoutez-moi ! L'ennemi arrive, vous êtes perdus !

En un instant, l'église fut vide : Déodat, c'est Déodat, répétait-on de tous côtés, et les chrétiens se pressaient autour du père Joseph, qui s'entretenait avec son ancien disciple. La vieille Monique était là, debout, transie de crainte, serrant dans ses bras la petite Nanny, qui fixait ses yeux troublés sur Dévadatta.

— Nous n'avons pas tué la vache dont tu parles, dit tout à coup un laboureur; arrivée sur le territoire de notre village, elle s'est embarrassée dans un buisson, et cette nuit les chacals l'ont attaquée, voilà la vérité...

— Le temps presse, mes enfans, interrompit le père Joseph; nous ne ferons pas entendre raison à ces païens... Que chacun de vous s'enfuit dans la campagne en emportant ce qu'il a de plus précieux.

— *Padre*, dit Dévadatta, vous êtes accablé par l'âge, comment pourrez-vous fuir ?

— Moi, répondit le vieillard, je resterai; que mon troupeau échappe à la mort, et je mourrai tranquille...

Tandis que les gens de Tirivelly se dispersaient au loin, ceux de Combacanam commençaient à paraître; un nuage de poussière enveloppait la troupe ennemie, conduite par les brahmanes. Quand l'église du village chrétien se montra à leurs regards, ceux-ci éclatèrent en invectives.

— Voilà leur prêtre, s'écrièrent-ils en montrant du doigt le père Joseph, voilà celui qui a fait tout le mal ! Tiens-le bien, Dévadatta ! Mort à celui qui a tué la vache...

— Mais toi, demanda le père Joseph à son ancien disciple, que fais-tu à mes côtés ? Ne vois-tu pas qu'ils vont tourner contre moi toute leur fureur ? Retire-toi...

— Ote-toi de là, Dévadatta, s'écrièrent à leur tour les brahmanes; les pierres lancées par ceux qui nous suivent vont pleuvoir sur toi.

— Qu'ils frappent, répondit Dévadatta en couvrant de son corps le vieux prêtre, et vous-mêmes, frappez aussi; je ne bougerai pas de cette place. En vérité, je vous dis que les chrétiens n'ont pas commis la faute que vous leur reprochez, la vache a été dévorée par les bêtes sauvages.

— Mensonge, mensonge! répétèrent les brahmanes et ceux qui les entouraient. C'est une ruse pour nous éloigner... Dévadatta, tu n'es qu'un traître!...

Les gens de Combaconam n'étaient pas venus de si loin pour renoncer à leur vengeance; quelques-uns mirent le feu aux premières cabanes du village, d'autres ramassèrent des pierres pour les lancer sur le père Joseph. Une grêle de cailloux siffla dans l'air, mais aucun ne porta; cette foule aveuglée par la passion dirigeait ses coups au hasard. Le père Joseph fit le signe de la croix.

— Il a fait un geste pour invoquer son Dieu, dirent quelques Hindous; mais nos divinités sont plus puissantes que la sienne! — Parlant ainsi, ils renouvelèrent leur attaque, et Dévadatta, atteint au front, tomba aux pieds du père Joseph, rougissant la terre de son sang.

A cette vue, les assaillans épouvantés prirent la fuite; celui qui gisait sanglant devant eux était lui-même un brahmane, et pour venger la mort d'un animal sacré ils avaient frappé un *deux fois né*, une image vivante de la divinité! Ils abandonnèrent donc le champ de bataille, honteux et déconcertés comme des vaincus. Une terreur superstitieuse s'était emparée de ces Hindous à l'esprit mobile, plus sujets que les autres peuples aux paniques subites.

Dès que l'ennemi commença de battre en retraite, les chrétiens se hâtèrent de rentrer au village pour éteindre le feu qui consumait çà et là quelques chaumières. Penché sur le blessé, le père Joseph cherchait à étancher le sang qui coulait du front de celui-ci. Monique accourut vers le *padre*, et, voyant le jeune homme à terre et sans mouvement, elle appela quelques femmes qui l'aiderent à l'emporter dans sa maison.

— Déodat, mon cher enfant, toi que j'ai bercé tout petit dans mes bras! disait-elle en versant des larmes...

Déodat rouvrit les yeux et prit les mains de la vieille Monique, qui, à force de laver le sang dont son front était couvert, en avait effacé les trois lignes symbole de l'idolâtrie. — Ma mère, dit-il d'une voix faible, vous m'aimez donc toujours?...

— Mon cher fils, dit le père Joseph en s'approchant de lui, il ne s'est pas passé un seul jour que ton nom n'ait été prononcé dans nos prières!... Mais garde le silence; ta blessure demande du repos et des soins.

Pendant une semaine, la vie de Déodat fut en danger. Monique, assise près de lui, le veillait avec une sollicitude maternelle, et souvent, lorsqu'il était endormi, Nanny, s'approchant doucement de la porte, venait demander des nouvelles de celui qu'elle n'osait plus nommer son frère. La jeune fille était devenue grande; mo-

destement vêtue de la longue pièce de toile qui couvre les chrétiennes de l'Inde depuis l'épaule jusqu'à la cheville, elle se faisait remarquer au milieu de ses compagnes par la grâce naïve de son maintien. Cette dignité un peu sauvage, particulière aux femmes de l'Inde, était tempérée en elle par l'effet d'une éducation chrétienne; on eût dit une antilope des *djungles*, mais apprivoisée, quoique timide encore. Sa peau d'un brun foncé avait juste assez de transparence pour que la rougeur causée par l'émotion se laissât deviner sur ses joues. Aussi, lorsque Dévadatta, — redevenu le Déodat des premiers jours pour tous ses anciens amis, — commença enfin à se remettre de sa blessure, il demeura comme ébloui par les charmes de la jeune fille : la convalescence est un temps propice aux sentimens doux et affectueux. Les furtives et discrètes apparitions de Nanny ne firent que rendre plus vif encore l'amour qu'il éprouvait pour elle.

Cependant on s'inquiétait à Chillambaram de l'absence prolongée de Dévadatta. Un jour qu'il était assis sur le seuil de la porte, auprès de la vieille Monique, le *pourohita* se montra tout à coup devant lui. — Salut à toi, Dévadatta! lui dit-il; je suis venu pour t'emmener... Es-tu en état de me suivre?

— Ma blessure est en voie de guérison, répondit le jeune homme; mais je ne vous suivrai pas.

— Insensé, dit le *pourohita*, n'es-tu pas mon fils par la voie de l'adoption?... Nous t'attendons tous là-bas.

— Non, répliqua Déodat, aucun lien sérieux ne m'unit à vous... Vous avez usé de fraude pour me retenir dans vos pagodes.

— Ingrat, fils ingrat! s'écria le *pourohita*, ne t'ai-je pas déclaré héritier de mes biens? N'as-tu pas joui près de moi de tous les bonheurs de la vie?

— Hélas! ce que vous dites est vrai, répondit le jeune homme : vous m'avez associé à votre existence agréable et facile; mais encore une fois je ne puis vous appartenir...

Puis, le père Joseph ayant paru sur le seuil de la porte : — Tenez, ajouta-t-il, voilà mon père, et cette femme vénérable qui m'a élevé avec tant de tendresse, cette femme est vraiment ma mère.

— Il est fou! murmura le *pourohita*... On l'a ensorcelé ici!... Voyons, Dévadatta, fils de brahmane par la naissance et par l'adoption, veux-tu pourrir dans ce misérable hameau?

— Je veux y vivre. Ici on sait aimer ses semblables...

— Prends garde, interrompit le *pourohita* d'un ton de colère, nous saurons bien t'arracher de ce lieu où tu as causé tant de scandale à toute notre caste!... Ceux de Combaconam avaient raison de le dire : tu as perdu la tête, et tu as juré de nous couvrir de honte.

— Je vous l'ai déclaré au nom de ma conscience et avec la plénitude de ma raison, reprit tranquillement Déodat, j'ai retrouvé ici la famille que vos conseils perfides m'avaient fait abandonner, je ne la quitterai plus désormais. Oui, j'ai près de moi dans ce village un père et une mère; tous les habitans de Tirivelly sont pour moi des frères, entendez-vous?

Le *pourohita* demeurait confondu de tant de folie et d'audace. A ses yeux, Déodat n'était qu'un fou, et il s'éloigna en répétant : — Pauvre insensé! Tu renaîtras dans le corps d'un hibou, et tu puseras la nuit à travers les forêts ce cri sinistre qui ressemble à la voix d'un désespéré.

— Ma mère, dit Déodat à la vieille Monique, tandis que le brahmane se retirait avec une lenteur affectée, et vous, *padre*, vous avez entendu mes paroles... Voulez-vous de moi? me pardonnez-vous ma fuite en pays ennemi?... Oui; eh bien! un mot encore... Nanny a été pour moi une sœur; dites-lui que je l'aime autrement désormais...

— Mon fils, dit le père Joseph, tu ne serais pas en sûreté parmi nous; il faut que tu t'éloignes pour quelque temps...

— Oh! mon Dieu, répliqua Déodat, m'en aller d'ici!

— Oui, pour un temps, il le faut. Tu reviendras, mon enfant... Si je suis mort, car ma fin approche, la bonne Monique te recevra une fois encore sous son toit... Mais non, ton absence ne sera pas longue; tu reviendras bientôt, Déodat, et j'espère que je pourrai, avant de fermer les yeux, bénir ton union avec celle que tu choisis pour ta compagne.

Les prévisions du père Joseph se réalisèrent. Après quelques mois d'absence, Déodat revint à Tirivelly. La colère des brahmanes s'était apaisée; d'ailleurs, pour se consoler de leur défaite, ils firent semblant de croire que Déodat était réellement fou. Ils le répétèrent si souvent qu'ils finirent peut-être par se le persuader. Le père Joseph, accablé d'années, put unir par le lien indissoluble du mariage Déodat et Nanny, et peu de jours après il s'éteignit doucement au milieu des larmes et des bénédictions de tous ses chers enfans de Tirivelly. Avant de mourir, il avait songé à placer convenablement le jeune couple. Un emploi honorable attendait Déodat dans la ville de Pondichéry. Le jour fixé pour le départ, un petit chariot couvert, attelé de deux bœufs blancs aux fines cornes, au dos bossu, fut amené devant la porte : c'était l'équipage qui allait conduire Déodat et sa femme dans la capitale des établissemens français. La vieille Monique, désormais trop âgée pour continuer à Tirivelly ses pieuses fonctions de mère des pauvres et des orphelins, suivit les jeunes époux. Elle prit place au fond du chariot, à côté de Nanny.

Déodat, assis sur le timon, les jambes croisées, excitait les bœufs du geste et de la voix. De temps à autre il tournait la tête en arrière pour regarder Nanny, qui lui répondait par un sourire. Ils voyagèrent ainsi à petites journées. Chillambaram se trouvait sur leur route; mais Déodat eut soin d'y passer pendant la nuit : le souvenir du séjour qu'il y avait fait lui était devenu insupportable. Après avoir traversé le gros village de Cuddalore, planté de beaux arbres, et la rivière d'Ariacouppam, dont les rives sablonneuses sont semées de palmiers sauvages, le chariot roula sur la grande route ombragée qui annonce les abords de Pondichéry. Tout à coup un sourd murmure retentit aux oreilles de Nanny, et une immense étendue, aussi bleue que le ciel, se déploya à ses regards surpris.

— Qu'est cela? demanda-t-elle en se penchant vers Déodat.

— C'est la mer, répondit-il.

— Et ce qui flotte là-bas?

— C'est le pavillon de la France, du pays qui nous a envoyé notre meilleur ami. Pauvre père Joseph!...

Quelques momens après, le chariot débouchait sur la magnifique place au milieu de laquelle s'élève le palais du gouverneur. Déodat, faisant tourner à gauche ses petits bœufs fringans, se dirigea vers cet assemblage confus de maisons blanches et de huttes sombres, à moitié cachées sous les cocotiers et les manguiers, que l'on nomme la *ville noire*, et il s'arrêta tout près de l'église des missions, devant une porte marquée d'une croix. C'était la demeure de l'évêque et le presbytère. La vieille Monique y fut accueillie avec les égards dus à ses vertus et à son âge, Déodat et Nanny avec l'intérêt qu'inspire un jeune couple qui s'aime; puis on les conduisit dans la maison qui leur avait été préparée, habitation gracieuse et simple, adossée à un jardin où mûrissaient les bananes, les pamplemousses et les cocos. Il y avait là encore autour d'eux des pagodes où se célébraient les fêtes tumultueuses du paganisme; mais le bruit de ces cérémonies extravagantes ne troublait plus l'imagination calmée du néophyte. Déodat, installé tout le jour chez un négociant dont il écrivait les comptes en tamoul et en français, maniant le calame et la plume avec une égale aisance, rentrait chaque soir plein de joie dans sa paisible retraite, où il était sûr de retrouver les deux grands biens de la vie, l'affection d'une mère et la tendresse d'une femme aimée.

TH. PAVIE.

NAPLES

ET LE BRIGANDAGE

DE 1860 A 1864

I.

L'ancien Môle de Naples, avant la chute du gouvernement des Bourbons, était le rendez-vous des *lazzaroni*, qui s'y assemblaient après la pêche et le repas quotidien pour se reposer, faire leurs dévotions, se distraire, attroupés autour du prêtre ambulante ou de Polichinelle, quand ils ne dormaient pas au soleil dans leurs grands paniers d'osier; mais si l'improvisateur, le *chante-histoires* arrivait, brandissant sa béquille en signe de commandement, Polichinelle et le prêtre perdaient aussitôt leur auditoire. Les enfans quittaient leurs jeux, le pêcheur était debout, son panier sur l'épaule; la fille du bord de l'eau, la *marinarelle*, accourait avec sa chaise et sa quenouille, et cette foule bruyante, apaisée par enchantement, se pressait autour du conteur merveilleux, suspendue tout entière à ses paroles, tandis que derrière elle, à travers la forêt de mâts sortant du port, bleissait la double tête immobile et comme attentive du Vésuve, qui fumait toujours. Que racontait donc le *chante-histoires*? Souvent les poèmes de l'Arioste, mais plus souvent encore des aventures de brigands, les hauts faits des Titta Grieco, des Spicciarelli, des Angelo del Duca, des Bartolomeo Romano, des Pietro Mancini, tous malandrins illustres. L'assistance écoutait des oreilles et des yeux, avec une sorte d'angoisse, et poussait des cris d'admiration à chaque nouveau meurtre commis par un des *héros* que j'ai nommés. Le peuple de Naples a cela de commun avec

beaucoup d'autres, bien plus policés : il aime les histoires où l'on s'entre-tue. Ce peuple s'améliore cependant, il s'éclaire surtout, et le jour approche où l'improvisateur aura grand'peine à réunir ses crédules auditeurs d'autrefois. Quant aux brigands qui pourraient lui fournir le sujet de tragiques histoires, ils auront bientôt disparu à leur tour. Les trois années qui viennent de s'écouler ont vu le brigandage tenter, pour prendre un rôle politique, un effort qui l'a conduit à sa perte. Réprimé par d'énergiques moyens militaires, il voit aujourd'hui s'achever sa ruine, grâce à un heureux concours de progrès matériels et de progrès moraux.

Pour connaître ce qu'était le brigandage sous l'ancien régime, il n'est pas besoin d'aller sur le Môle de Naples. Plusieurs des bizarres histoires qu'enrichissait de mille détails la verve infatigable des improvisateurs nous ont été conservées par l'impression. Ce sont en général des poèmes en octaves, violant toutes les lois de la syntaxe et de la prosodie, écrits dans une double langue, mi-partie d'italien et de patois, que ne comprendraient certes pas les étrangers. Je prends au hasard un de ces poèmes, l'histoire des aventures d'Agostino Avossa : il suffira pour donner une idée de l'ancien brigandage et aussi de ces épopées de carrefour qui ont charmé longtemps les oisifs du Môle.

Le poète commence par *proclamer* ce qu'il chante, à la manière des classiques; jamais il n'y aura rien de comparable aux aventures de son héros. Vient alors l'invocation habituelle, qui ne s'adresse point aux dieux de l'Olympe, mais à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il nous apprend ensuite qu'Agostino Avossa fut Napolitain, fils d'un riche boucher. Il avait deux chiens élevés avec grand amour. Un grand seigneur nommé l'Erario (le fisc, l'autorité joue toujours le rôle odieux dans la poésie populaire), rencontrant un jour Avossa, lui dit : « Mon ami, donne-moi, s'il te plaît, un de tes chiens pour ma chasse. » Avossa refuse. « Ce chien, répond-il, est le cœur de ma vie; prenez mon sang, si vous voulez, mais cette bête est à moi. » Quelques jours après, les deux chiens sont tués par l'ordre du grand seigneur. Cet acte de l'Erario, dans la langue du peuple napolitain, s'appelle un *tradimento*, une trahison. Au *tradimento* répond la *vendetta*, la vengeance. Dans l'opinion du lazzarone, le *tradimento* est infâme, la *vendetta* généreuse (1). Avossa se venge donc

(1) Sous les Bourbons, le plébéien ne croyait ni aux commissaires ni aux magistrats; il se faisait justice lui-même. La justice faite, le meurtre commis, il avait pour lui toute sa caste, il passait pour un homme de cœur. Un procès criminel et même le baigne ne le flétrissaient point. Je rencontrai un jour un forçat libéré depuis plusieurs mois, il portait encore sa veste rouge. Je lui demandai pourquoi il ne la quittait pas; il me répondit qu'elle était encore bonne.

en tuant l'Erario; dès lors il devient *fiorgiudicato*, c'est-à-dire bandit, *outlaw*, et prend la fuite. Il vit d'abord à Rome, où il continue son métier de pourfendeur; ayant *détruit* deux de ses ennemis, il doit quitter la ville éternelle. Il revient à Naples, bien muni de poudre et de balles, et doit s'arrêter en chemin, dans un monastère, où il est bien traité par tous les religieux, qui sous tous les régimes, on ne sait trop pourquoi, ont protégé les bandits. Cependant Agostino Avossa s'éprend bientôt d'une jeune fille de Borgo di Loreto. Ils s'aiment tant, dit le poète, qu'ils paraissent mari et femme; c'est le plus haut point de la passion : tout est singulier dans ce pays. Avossa sort souvent du saint lieu pour aller voir sa bien-aimée. Avertie du fait, la *cour* (on nomme ainsi le gouvernement dans les poèmes du Môle) envoie quatre capitaines et quarante soldats pour arrêter le bandit. A partir de ce moment, toute la vie de ce terrible homme n'est qu'une suite d'étranges prouesses; il tue un des soldats de l'escouade, saute par une fenêtre, chasse trois sbires en brandissant son fusil et enfonce la porte d'un couvent. Les moines tremblent. « Ne craignez rien, leur dit-il, vous devez me connaître : je suis Agostino. » Rassurés, les religieux l'accueillent; mais survient la *cour* (toujours la force armée), et le fugitif est prisonnier. On le conduit aux prisons de l'archevêché, et le peuple accourt en foule pour le voir, en disant avec admiration que cet homme seul remplissait le monde de son nom. A peine enfermé, Agostino s'aperçoit que deux autres détenus veulent le faire mourir (c'est un *tradimento*); il les tue (c'est une *vendetta*). « Comme Judas trahit Jésus pour un peu d'argent, ces deux traîtres voulaient me donner la mort; je les ai châtiés, dit Agostino à l'abbé des prisons, qui l'attendait pour se mettre à table : maintenant dinons ! » Mais la *cour*, en apprenant ces nouvelles prouesses, est assez barbare pour mettre des fers aux pieds du héros; il les brise, il enfonce les murs et va échapper encore une fois, quand il est repris par malheur et jeté dans un fossé du château Saint-Elme. Avossa ne se décourage pas pour si peu de chose; il suborne un factionnaire allemand qui gardait la forteresse et s'évade avec lui un beau matin. On voit que les désertions, si fréquentes aujourd'hui, datent de loin; le peuple les trouve toutes naturelles. A peine libre, que fait le brigand? Il se rend à Bosco, chez un curé de ses amis, qui le serre dans ses bras en le couvrant de baisers et de larmes. « Mon cher fils béni (*caro figlio benedetto*), lui dit le prêtre avec un pur amour (*con puro amore*), pense à ta vie ! » Cette première visite faite, Agostino va voir ses parens et ses amis, reçoit de l'argent, des armes et des munitions, et court les montagnes. Attaqué par les troupes royales, il fait des prodiges de valeur. Il se précipite enfin du haut d'un rocher et tombe de chute

en chute au fond d'une gorge, tout meurtri, mais vivant encore. Trahi par un paysan, il est pris, garrotté, conduit à Naples en voiture; les caporaux, les soldats tirent des coups de fusil en signe de joie, et le peuple proteste par ses larmes. La justice s'assemble et prononce l'arrêt de mort, qui s'exécute presque aussitôt devant une foule désolée.

Ce récit populaire, choisi entre mille, montre bien quel singulier prestige entourait le bandit il y a quelques années. On ne le regardait pas comme un malfaiteur, mais comme un poétique déclassé pareil aux flibustiers de Byron. Aimé par les femmes, béni par les prêtres, il était acclamé par le peuple. Maintenant même, dans bien des campagnes, contre les parois blanchies à la chaux des maisons de paysans, s'étalent de grossières lithographies qui rappellent les hauts faits de Mammone ou de Fra-Diavolo (1). Le bandit ménageait les pauvres et attaquait les riches; il trouvait partout des complices et des adhérens. Quelquefois il mourait de faim, il était alors secouru par les indigens ses confrères. Il arrivait même que les gens de la campagne exerçaient le brigandage comme un métier et ne s'en cachaient pas devant les autorités civiles. Un préfet napolitain (c'est Stendhal qui raconte le fait) reproche à un paysan de ne pas payer ses impôts. « Que voulez-vous que je fasse, monsieur? » répond le paysan : la grande route ne produit rien, il ne passe personne, j'y vais cependant tous les jours avec mon fusil; mais je vous promets d'y aller chaque soir, jusqu'à ce que j'aie ramassé les 13 ducats qu'il vous faut. » Très souvent, après quelques années de cette vie irrégulière, le bandit rentrait dans son village, où il vivait impunément de ses rentes. Le soir, il s'asseyait dans la rue pour prendre le frais, et toutes les filles et les enfans de l'endroit faisaient cercle autour de lui quand il voulait bien raconter ses expéditions qu'il appelait ses campagnes.

Des brigands de cette famille rôdaient autrefois un peu partout, seuls ou par bandes; les déserteurs, les réfractaires, les repris de justice, connaissaient le chemin de la Sila, du Matese et cette fameuse route de Rome, qui eut de tout temps une mauvaise réputation; ils s'y rencontraient en nombre et formaient une compagnie anonyme exploitant le pays en dépit des gardes urbaines et des gendarmes. Quelques-unes de ces bandes ne purent jamais être dé-

(1) Le général La Marmora me racontait qu'un jour, dans une tournée militaire à travers le pays de Bénévent, il rencontra un bourgeois qu'il fit causer, lui demandant ce qu'on disait de Caruso, de Schiavone, que l'on confond souvent à tort avec Chivone, et d'autres brigands qui venaient de désoler la province. « Eux des brigands! s'écria le bourgeois indigné d'entendre ainsi profaner ce beau nom, ce sont tout bonnement des scélérats et des misérables! »

truites par le gouvernement des Bourbons, qui fut réduit à traiter avec elles : on sait par quelle trahison fut massacrée celle de Vandarelli, et par quelle honteuse capitulation celle de Talarico fut dissoute (1). Une autre demeura plusieurs années sur le Vésuve, où les voyageurs ne se risquaient pas vers 1845 sans être escortés par un gendarme. L'ancien gouvernement ne se donnait pas beaucoup de peine pour combattre ces petites troupes de malfaiteurs; il n'armait de soldats contre elles que lorsqu'elles grossissaient au point d'inquiéter, non plus seulement les particuliers, mais l'état, comme il arriva en 1856 et en 1857 dans les Calabres. Le général Vial fut alors envoyé dans ces provinces avec des forces considérables; mais cet adroit officier ne fatigua point ses soldats dans une chasse ingrate, qui les aurait exténués sans profit : il se servit des gardes urbaines et des propriétaires, il organisa les unes en fortes escouades et menaça les autres de les arrêter, si les brigands ne se rendaient pas. Le système réussit complètement; seulement il arriva quelques années après que ce furent les escouades de gardes urbaines qui désolèrent les campagnes.

Tel était donc le brigandage ordinaire, celui qui exista de tout temps dans l'ancien royaume de Naples à l'état sporadique en quelque sorte. Pour qu'il tournât en épidémie, il fallait une excitation quelconque, un désordre social, une révolution politique où le parti vaincu ne dédaignât pas d'ameuter les bandits sous son drapeau. Il n'est pas besoin de rappeler que le fait s'est reproduit à plus d'une époque dans l'histoire napolitaine. Les vieillards de notre temps ont vu à trois reprises ce fléau terrible suscité par le gouvernement des Bourbons, la première fois en 1799 contre la république de Naples, la seconde fois en 1808 contre l'occupation française, la troisième fois en 1861 contre l'unité de l'Italie. Ces excitations ont donné aux soulèvements une apparence de guerre civile, qu'ils ne peuvent plus garder depuis que de curieux et authentiques documens (2) sont venus montrer quel est le vrai caractère du brigandage napolitain, quelles sont les causes de sa faiblesse comme arme politique, de sa funeste persistance comme danger social.

Dès que le pouvoir italien se fut établi à Naples, dès que l'armée régulière eut balayé les assiégés de Capoue jusque dans Gaète,

(1) Voyez à ce sujet une étude de M. Maxime Du Camp, *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} septembre 1862.

(2) Parmi ces documens, citons en première ligne le remarquable rapport de M. Mas-sari : *Relazione letta alla camera nel Comitato segreto dei 3 e 4 maggio 1863*, le dossier des brigands recueilli par le député Castagnola, les brochures de MM. Carcani et de Honestis, enfin une étude instructive et judicieuse publiée en français à Turin sous ce titre : *Des Causes du brigandage dans les provinces napolitaines*, par C. L. R.

François II, sans prévoir les calamités inutiles dont il allait accabler son pays, permit l'organisation de bandes armées; mais ces premières bandes, formées surtout de soldats et de gendarmes, furent nettement politiques et commandées par des hommes qu'on peut avouer. On peut citer parmi ces derniers le comte Émile de Christen. Le général napolitain Luvarà ne dédaigna pas de diriger une de ces expéditions où quelques royalistes de bonne foi se battirent en gens de cœur. Des élémens mauvais s'étaient déjà glissés sans doute dans ces troupes de partisans, les saccageurs (*saccheggiatori*) de Giorgi se recrutèrent en partie dans les bagnes; mais l'on n'en doit pas moins distinguer cette première explosion des tristes équipées qui se succédèrent plus tard. Quant à la guerre de partisans qui fut tentée près des frontières romaines pendant le siège de Gaëte, elle ne se rattache pas directement à l'histoire du brigandage. Ce fut une diversion, une longue sortie des assiégés, et non pas un soulèvement d'assassins et de voleurs. Aussi le mouvement fut-il réprimé très vite, et les chefs de guérillas, rejetés dans les états pontificaux, posèrent les armes après la reddition de Gaëte. Leur tâche était accomplie, le roi proscrit les avait relevés de leur serment.

Le véritable brigandage napolitain, qu'on essaya plus tard de transformer et d'astreindre à une organisation militaire, se recruta d'abord parmi d'anciens galériens. Plusieurs d'entre eux s'étaient évadés pendant la révolution, d'autres avaient été graciés par le dernier décret du dernier roi; quelques-uns s'étaient faits garibaldiens, et on les avait vus se battre devant Capoue. Après la guerre, ils demandèrent des gratifications et des places; le pouvoir régulier examina leurs titres et voulut les renvoyer en prison: alors ils se sauvèrent dans les bois et formèrent des bandes. Ainsi commencèrent plusieurs brigands, entre autres le fameux Crocco, qui est devenu chevalier de Saint-George et général en chef de tous les malandrins du pays. Il fut des premiers à se mettre en campagne. Le licenciement des troupes après la reddition de Gaëte renforça les bandes, moins pourtant qu'on ne l'a cru. Bon nombre de soldats bourbonniens, en rentrant dans leur village, incapables désormais de reprendre la bêche et le marteau, se joignirent aux bandits qui couraient déjà les grandes routes. Bien plus, ceux qui consentaient à servir encore et qui se présentèrent aux autorités de leurs villages, aussitôt qu'ils furent appelés ou rappelés, durent souvent retourner chez eux, faute de dépôts où l'on pût les recevoir; il y en eut qui furent renvoyés jusqu'à trois fois et qui se firent brigands parce qu'on ne voulait pas d'eux comme militaires. D'autres s'enfuyaient munis de congés que des faussaires habiles leur fa-

briquaient pour un écu. Lorsque l'ordre fut rétabli et la fraude découverte, on se mit à compter le nombre de ces exemptions apocryphes; il y en avait trente mille. Toutes ces circonstances grossirent les bandes; cependant les deux élémens qui les composèrent d'abord ne purent jamais se fondre ni s'accorder. La plupart des militaires, il faut le dire à leur éloge, quittèrent la campagne; il n'y resta que des malfaiteurs de race, ceux qui étaient nés voleurs.

C'est dans cet état que la réaction trouva les bandes quand elle résolut de les exploiter et de les conduire; elle fut exploitée par elles et ne les conduisit pas. Les montagnards ne refusèrent pas l'argent de Rome et de Naples, et consentirent à arborer des drapeaux blancs; mais ils n'acceptèrent jamais ni frein ni discipline: leur unique pensée était le pillage. Jamais les comités bourbonniens ne purent leur imposer un plan quelconque, une combinaison d'efforts, une action commune. Jamais ils ne purent les retenir dans un village ni même sur une pointe de rocher où le drapeau blanc demeura huit jours. Il arriva un moment, en septembre 1861, où, pour les réunir sous un chef reconnu, le comité de Rome eut l'idée de leur envoyer un capitaine. Aucun Napolitain ne voulut se charger de l'entreprise. Il ne manquait cependant pas de généraux à Rome, mais les généraux bourbonniens, qui connaissaient le pays, ne voulaient point y risquer leur honneur. Il fallut recourir au zèle d'un Espagnol, rude soldat et honnête homme, qui ne demandait qu'à marcher. Il se nommait Borjès. On connaît son histoire, écrite par lui-même en courant, au jour le jour, sur des pages volantes, en courtes notes qu'il nous a été permis de publier. Rien de plus curieux ni de plus instructif que ce journal saccadé, haletant, rien de plus péremptoire contre cette opinion erronée qui assimilait et assimile encore le voleur de grand chemin, Crocco par exemple, au partisan royaliste, à Borjès. L'Espagnol partit sur la foi d'un faux rapport qui lui annonçait l'existence d'une armée en Calabre; il n'y trouva qu'une bande de voleurs qui refusèrent de le suivre, qui le retinrent prisonnier pendant plusieurs jours. Échappé de leurs mains, il se sauva dans les montagnes, où il vécut à grand'peine, sans trouver de secours ni d'appui nulle part; il gagna ainsi péniblement la Basilicate, où Crocco se fit prier longtemps pour se joindre à lui. La jonction opérée, Crocco fut le maître, et, loin de céder à l'autorité du plus digne, il traîna d'incendie en incendie, de pillage en pillage, ce malheureux Borjès, qui devint brigand lui-même, brigand malgré lui, jusqu'au jour où la bande de Crocco, battue, affamée, se jeta sur celle de l'Espagnol, et lui vola ses fusils et ses piastres, puis s'enfonça dans les bois, où elle rôde encore, tandis que le vrai royaliste, quittant avec horreur cette compagnie infâme, alla se faire fusiller dans les Abruzzes, à quelques pas du sol romain.

Depuis l'exécution de Borjès (décembre 1861), aucun partisan ne s'est plus montré dans l'intérieur de l'ancien royaume. Le brigandage y put prendre ses coudées franches sans être gêné par les scrupules de la faction qui aurait voulu le discipliner et le moraliser. Aussi, depuis lors, toute la conspiration royaliste ne fut-elle plus qu'une honteuse spéculation, non pas au profit, mais aux dépens du prince déchu qu'il s'agissait de rétablir sur son trône. Les procès publics des conspirateurs plus ou mieux sérieux arrêtés en divers temps par la police et jugés par les cours d'assises ont révélé toutes les vulgaires escroqueries qui se commettaient à Naples et à Rome sous prétexte de royalisme et de *nationalité*. Tantôt c'était un prélat qui organisait des souscriptions pour la bonne cause et qui en dépensait le produit en petits soupers dans une villa du Paussilippe avec des faquins et une fille de joie, tantôt c'était un industriel quelconque promettant au roi une armée de quatre-vingt mille hommes, si on lui envoyait beaucoup d'argent, de fusils et de décorations, tantôt un immense complot aboutissant à jeter dans les rues, devant les théâtres ou dans la cour des palais de gros pétards dont l'explosion effrayait les femmes. D'autres fois quelques placards étaient affichés nuitamment, quelques imprimés séditieux étaient jetés dans les carrefours; le plus souvent les agitateurs se bornaient à répandre d'absurdes nouvelles : une levée de boucliers dans le nord, l'entrée des Français dans la terre de Labour ou des Autrichiens dans les Abruzzes, que sais-je encore? C'était pour obtenir ces résultats qu'on entretenait des comités partout : chaque chef-lieu de province avait le sien, dépendant de celui de Naples, et celui de Naples obéissait à celui de Rome; il y avait une hiérarchie de conspirateurs, des degrés d'affiliation, toute une fantasmagorie maçonnique, des épreuves, des sermens, des gestes mystérieux; il y avait surtout (c'était l'important) des centaines d'agens soudoyés, sans compter les prêtres, et tout l'argent de Rome s'en allait ainsi, pièce à pièce, dans les poches de misérables intrigans sans foi ni loi. Le conspirateur faisait son métier d'un côté, le brigand de l'autre, chacun pour son compte et à son profit. Il existait bien quelques rapports entre eux : les comités enrôlaient des hommes, donnaient des avis, prodiguaient les excitations et les encouragemens; mais ces rapports étaient si minces, si décousus, qu'on n'en a jamais pu découvrir parfaitement la trace. Parmi les liasses de papiers saisis dans les maisons suspectes ou sur les bandits arrêtés, on a trouvé beaucoup d'hyperboles, de cadres fantastiques et de burlesques énormités destinées à tromper la crédulité du roi ou l'ignorance du peuple, mais jamais rien qui révélât clairement des intelligences suivies entre les hommes qui manœuvraient dans les villes et ceux qui se battaient dans les bois. Aux frontières seulement, il y

eut toujours des bandes en communication directe et constante avec le comité de Rome. On sait exactement de quelle manière elles étaient recrutées, équipées, entretenues, quel marchand du Ghetto fournissait les uniformes, par quel subterfuge ces capotes militaires se vendaient publiquement et impunément, quel apothicaire très connu tenait un bureau d'enrôlement dans sa boutique, et comment dans Rome même était organisée toute cette conspiration bourbonnienne entre la famille détrônée, les émigrés actifs, la police pontificale et tous les principaux coryphées de la réaction. Des lettres interceptées prouvent la connivence des autorités romaines, dénoncent les prélats qui secondaient ces entreprises insensées, désignent les couvens où les bandes étaient accueillies, hébergées et cachées dans des asiles inviolables, dont l'accès était interdit aux troupes françaises aussi bien qu'aux troupes italiennes. On a même des dépêches officielles de gendarmes pontificaux, portant les armes du pape, dans lesquelles tel brigadier traite d'excellence le signor don Luigi Chivone, général en chef des armées de François II; tel autre communique à son commandant le soin qu'il a pris d'escorter un convoi de bandits en échappant à la vigilance des soldats français. Tout prouve enfin que les comités bourbonniens et la cour de Rome assistaient de toute manière cette légion sacrée d'aventuriers venant de tous les pays du monde et rôdant sur toute la ligne des frontières, d'où elle s'élançait à l'improviste tantôt sur quelque point dégarni de troupes, tantôt sur quelque village où les autorités étaient souvent du complot (1).

Malgré l'insuccès de Borjès, on ne renonçait pas cependant à discipliner les brigands. Le comité leur envoya un autre Espagnol,

(1) On n'assistait pas seulement les bandes, on les *affichait* en quelque sorte. « C'est la *bande montre* (écrivait un habitant du pays) que l'on fait passer en revue par les amis qui viennent à Rome et veulent avoir une idée de l'armée des fidèles en campagne : elle compte beaucoup plus d'officiers que de soldats; les colonels et les capitaines d'état-major y foisonnent; c'est à elle que sont attachés tous les brigands amateurs de la légitimité; elle se maintient sur les hauteurs entre Frosinone et Sora, mais sur le territoire romain, afin d'être à l'abri de toute surprise et de permettre à ces messieurs de dormir sur leurs deux oreilles. Les beaux officiers sont en courses continues de la montagne à Rome et de Rome à la montagne (affaire de quelques heures de voiture) pour porter les dépêches échangées entre le général Chivone et sa majesté François II. On sait ce qu'est Chivone : une plaisante invention de l'évêque de Sora, derrière laquelle se cachent les sommités militaires du brigandage officiel, qui ont toujours tenu à ne pas s'éloigner de la caisse et de Rome. Cela vaut à Chivone de pouvoir arracher de temps à autre quelques sommes au ministre de la guerre *in partibus* de François II, et franchement on les doit bien au pauvre diable, car sa bande, plus prudente que les autres, fût morte de faim, si elle n'avait eu pour se soutenir que ses propres exploits; les deux ou trois fois qu'elle a eu la malencontreuse idée d'en tenter elle en a rudement payé les frais. »

Tristany, qu'il avait chargé de cette tâche difficile. C'était au *général* Chiavone que Tristany devait avoir affaire. Désespérant d'exercer jamais quelque ascendant sur cet homme inculte, sur ce bandit incorrigible, qui brigandait jusque dans les états du pape, il le fit juger militairement et fusiller. Cet acte de justice lui valut beaucoup d'ennemis dans la bande, même à Rome, et l'officier espagnol dut abandonner la partie (1).

Que conclure de ces expériences faites avec Tristany et Borjès? C'est que le *brigandage militaire* n'a rien de redoutable. Il est permis de sourire de ces équipées de légitimistes qui arrivaient en voiture jusqu'aux frontières, et les franchissaient étourdiment l'épée à la main. C'était sans doute un vif crève-cœur pour les Piémontais (ainsi qu'on les appelle à Rome) d'être attaqués chez eux à tout moment par des poignées d'étrangers qui leur tuaient quelques hommes et se sauvaient ensuite impunément dans les états romains, où il leur était permis de rentrer, mais où il était défendu de les suivre, si bien que les soldats de l'Italie devaient revenir sur leurs pas quand ils étaient arrivés à la frontière et reculer comme des vaincus devant les fuyards. Malgré cette humiliation, si l'armée italienne n'avait rencontré d'autres bandes sur son chemin que celles qui venaient de Rome, le brigandage eût été détruit d'un coup, dès la première année, par la vigoureuse répression du général Pinelli. Par malheur il n'en est point ainsi : les étrangers, les partisans, on ne le répétera jamais assez, car il s'agit de détruire une erreur très répandue non-seulement en France, mais en Italie, ne ressemblaient d'aucune sorte et n'étaient attachés par aucun lien sérieux aux brigands de l'ancien royaume de Naples; ils ont tous été battus, chassés, détruits en quelques rencontres; ils n'ont fait que passer dans le pays. Le vrai brigandage, celui qui persiste et qui reste, est indigène. Ce n'est pas une guerre de partisans, c'est une guerre de paysans. Il faut donc quitter les frontières et s'enfoncer dans l'intérieur de l'ancien royaume pour étudier cette anarchie permanente qui trouble depuis trois ans plusieurs provinces dans l'Italie du

(1) Je tiens d'un général italien que Tristany était un vieux soldat, très sensé, très ferme : il essayait sérieusement de discipliner les bandes. Il n'y réussit point; mais l'insuccès ne l'avait jamais découragé. On lui attribuait ce mot généreux : « quand on a juré de défendre une cause aux jours heureux, c'est un crime de l'abandonner, fût-elle perdue. » Il était en perpétuel mouvement le long de la frontière. Il fit sonder plusieurs fois le Liri (rivière qui sépare les deux états) pour chercher un endroit guéable, mais il ne le traversa jamais. Un jour, une vingtaine d'hommes commandés par un Espagnol poussèrent une reconnaissance jusqu'au Monte-Cesima; mal vêtus, mal armés, ils furent battus; quelques-uns restèrent prisonniers; deux d'entre eux portaient des brevets d'officiers tout neufs délivrés au nom de François II par « Tristany, maréchal-de-camp de sa majesté sicilienne. »

midi. Or, comme un désordre pareil ne peut être expliqué que par la connivence ou du moins par un extrême relâchement des populations, il importe de rechercher avant tout les causes de cette complicité morale.

II.

Quelle est donc cette guerre de paysans? Quels sont les faits qui l'ont provoquée et maintenue? Avant tout, l'état affligeant des campagnes, l'ignorance, la misère, la haine contre la bourgeoisie, puis les folles espérances fondées sur la révolution, les excitations venues de Rome, enfin et surtout la peur. Ce sont autant de points à développer pour que l'on connaisse mieux l'origine du mal, et que l'on soit moins surpris de le voir résister à des efforts dont le succès définitif n'est pas moins certain.

Commençons par l'état des campagnes, et rappelons ce qu'elles étaient il y a trois ans. A mesure qu'on s'éloignait de Naples, on voyait disparaître peu à peu non-seulement la magnificence d'une grande ville, mais l'apparence même d'un pays civilisé. Les voies ferrées s'arrêtaient au bout d'une heure ou deux, et débouchaient dans de grandes routes poudreuses; les routes se resserraient au pied des montagnes en chemins difficiles, les chemins se transformaient en sentiers que les mulets seuls pouvaient gravir. Au bout d'une vingtaine de lieues, on rencontrait des provinces entières où, à l'exception de la grande route de Naples, n'existait aucune voie de communication. Il était et il est encore impossible au moindre cabriolet de s'aventurer dans la partie méridionale de la Basilicate et de gagner par là le bord de la mer. Cette province, aussi grande que la Toscane, est en quelque sorte isolée des autres. Sur 124 communes, elle en compte 91 dépourvues de routes, et d'autres provinces, encore plus négligées, envient son sort. Dans celle de Cantanzaro par exemple, les routes manquent à 92 communes sur 108, et à 60 sur 75 dans celle de Teramo. Pas le moindre chemin ne descendait en 1861 des Abruzzes dans les Pouilles : on devait venir à Naples pour aller de Chieti à Foggia. Supposez qu'il faille passer par Bordeaux pour aller de Paris à Lyon, ce serait exactement le même détour. L'inconvénient n'était pas énorme pour le voyageur qui avait de l'argent à dépenser, mais il était grave pour les bergers qui, deux fois par an, mènent leurs troupeaux d'une province à l'autre. Ils devaient faire ce trajet en escaladant des rochers. Un chef de brigands, nommé Tamburrino, les attendait avec sa bande, et percevait un péage en têtes de bétail. Conçoit-on bien l'état de ces campagnes désertes où, pour aller d'un village à l'autre, il fallait souvent une journée de chemin? Le lien social était brisé dans

cette dispersion farouche, et des rivalités haineuses qui durent encore, qui comptent parmi les principales causes du brigandage, se substituaient à ces relations d'intérêts et de famille qu'on voit s'établir dans d'autres pays entre les villages voisins. Chaque commune du royaume ressemblait à une forteresse et presque à un couvent où la population se trouvait confinée. Que pouvait-on espérer d'une claustration pareille, où rien ne pénétrait pour éclairer ces foules inertes ? Le roi Ferdinand l'a écrit de sa propre main, il ne voulait pas d'écoles primaires dans les endroits habités par de simples paysans. Voilà pour les villages; mais que dire des campagnes où les bergers nomades vivaient seuls, bestialement, au milieu de leurs troupeaux, et passaient ainsi des saisons entières sans trouver une âme vivante à qui parler ?

L'ignorance est sans doute une plaie grave; une autre, plus profonde, est la misère. Le paysan, le *cafone*, comme on l'appelle par dérision, est d'une pauvreté qui révolte. — Dans les Pouilles par exemple, à Foggia, à Cerignola, à San-Marco in Lamis, existe une classe infime de prolétaires qu'on appelle les *terrazzani*, gens sans feu ni lieu qui, s'ils ne volaient pas, ne pourraient pas vivre. « Dans la seule ville de Foggia, dit M. Massari, le nombre des *terrazzani* s'élève à plusieurs milliers d'hommes. Grande culture, aucun fermier et beaucoup de misérables qui ne savent où trouver leur pain... — Les *terrazzani* et les *cafoni*, nous disait le directeur des domaines de Foggia, ont du pain de telle qualité que les chiens n'en mangeraient pas... » Je pourrais ajouter qu'aux environs de Naples j'ai connu des ouvrières pour qui le pain même était un mets de luxe. Or les classes pauvres odieusement exploitées par les classes riches couvent une haine profonde contre les *galantuomini*, c'est-à-dire contre les bourgeois. Cet antagonisme est surexcité dans certains endroits par des abus qui datent de loin, par tout ce qui reste, en un mot, de la féodalité mal détruite. Lorsqu'on abat les grands barons et qu'on morcela leurs baronies, le partage de ces propriétés, improvisé dans un moment de crise et suspendu sans être fixé définitivement, donna lieu à des usurpations et par suite à des procès qui durent depuis un demi-siècle. Les propriétaires, les prêtres, les communes, les villages entre eux, se disputent depuis lors des lambeaux de terrain auxquels ils ont tous quelque droit; les paysans surtout, à qui l'on avait promis depuis longtemps, à qui l'on promet toujours le partage des biens communaux, demandent que la *cour*; quelle qu'elle soit, tienne enfin cette promesse. Lorsque la commission parlementaire envoyée pour étudier le brigandage parcourut en février 1862 les provinces napolitaines, les campagnards lui criaient partout en la voyant passer : « Nous voulons des terres ! » Et ils avaient raison, ces pauvres serfs non encore affranchis dans

des contrées à moitié barbares, où le moyen âge n'est aboli que de nom, où les grandes propriétés continuent les envahissemens des grandes baronies, où les anciens abus se perpétuent sous de nouvelles formes, en vertu d'une sorte de droit coutumier qui maintient l'ancien droit féodal. Pour le paysan, rien ne semble changé : c'est toujours lui qui travaille et qui souffre. Seigneur ou bourgeois, le maître est toujours un tyran pour lui (1)!...

Dans de pareilles conditions, ce qui doit étonner les esprits sérieux, ce n'est pas que le brigandage endémique ait tourné en guerre sociale, mais que cette guerre sociale ait éclaté si tard. Les mêmes élémens de dissolution existaient déjà sous Ferdinand II; pourquoi donc ce monarque, heureux entre tous, demeura-t-il trente années et mourut-il sur le trône? Pour répondre à cette question, quelques mots suffisent, et nous laisserons parler le roi lui-même : « Si je dois quitter mon royaume, dit-il un jour au prince Dentice, je léguerai à mes successeurs cinquante ans d'anarchie. » Ferdinand sentait le mal, mais il ne fit rien pour le combattre, il se contenta d'en ajourner l'explosion. Il persécuta les bourgeois, caressa les pauvres, soutint les prêtres, et, enrôlant les hommes d'énergie qui seraient devenus brigands, il en composa son armée, sa police et ses milices rurales. Il en résulta que ces tyranneaux embrigadés firent à peu près ce que feraient les loups, si on leur confiait la garde des moutons.

(1) Il est si vrai que le brigandage est un soulèvement de pauvres, une guerre sociale, qu'il n'a éclaté dans aucun endroit où un certain bien-être régnait parmi les populations. Dans les Abruzzes par exemple, où le propriétaire et le paysan s'associaient pour la culture du sol et s'en partageaient les produits équitablement, les embaucheurs trouvèrent peu de recrues. On peut citer encore deux villages de la province de Chieti, Bomba et Montazzoli : dans le premier, les pauvres étaient bien traités, mal dans l'autre. Bomba fournit à peine quelques hommes aux bandes, Montazzoli leur offrit une grande partie de ses habitans. Bien des pays relativement heureux, tels qu'Erchia et San-Vito, dans la terre d'Otrante, repoussèrent eux-mêmes les agressions; Atina, dans la terre de Labour, ne voulut même point de soldats pour la défendre. Orsara (Capitanate), où le partage des biens communaux s'était fait depuis longtemps, n'a donné que deux bandits. Encore une fois, ce cri jeté par les paysans aux députés qui venaient étudier leurs besoins : « Nous voulons des terres! » ce n'est pas une exclamation de socialistes, c'est une réclamation de pauvres gens qui rappellent humblement ce qu'on leur a promis. — « Donnez un morceau de terrain à ces campagnards, disait M. Castagnola, le député conservateur, au parlement de Turin, et vous en ferez les hommes les plus heureux du monde. » Ces paroles furent couvertes d'applaudissemens, la chambre sentit que l'orateur avait touché juste. Un fait tout récent vient à l'appui de cette idée. On sait que la culture du coton a pris cette année un grand développement dans l'Italie méridionale, et qu'en Sicile, dans les Pouilles, autour du Vésuve, elle a quintuplé les revenus des fermiers. Eh bien! ces paysans, qui ne sont pas des héros, mais qui tenaient aux récoltes, ont veillé tous les jours et toutes les nuits dans leurs champs, le fusil sur l'épaule, et pas un maraudeur n'est venu les attaquer. Le souci de leur bien les a rendus intrépides. Tous deviendront socialement et même politiquement conservateurs, si l'Italie leur donne quelque chose à conserver.

Ferdinand mourut, et François II fut forcé de donner une constitution. La guerre sociale éclata aussitôt sur plusieurs points de son royaume. A Bovino par exemple, un mouvement populaire eut lieu contre les riches : il y eut déjà du pillage et du sang versé. Garibaldi, qui avait enlevé la Sicile en trois victoires, passa sur le continent; aussitôt le magnifique échafaudage soutenu par le roi mort s'écroula, le clergé même adora la lumière nouvelle. Ce fut dans tout l'ancien royaume une explosion de joie; le peuple, qui voyait en Garibaldi l'homme de son rêve, le pauvre devenu roi, se jeta tout entier sur les pas du vainqueur et lui fit une apothéose éclatante. La victoire sociale était obtenue aux yeux des lazzaroni et des paysans : on donna aux premiers du pain, des illuminations et le droit de vivre à leur aise; on ne supprima la loterie qu'en paroles et on abaissa le prix du sel; on promit aux seconds le partage des biens communaux, et on leur dit : Plus de misère !

Le peuple, habitué à ne voir dans les révolutions que des complots de bourgeois réclamant des libertés politiques dont pour sa part il n'avait que faire, crut que son heure était enfin venue, et que cette fois du moins on s'était soulevé pour lui. Il fut donc franchement garibaldien, il l'est encore. L'avènement du pouvoir régulier trompa toutes ses espérances. Il assista tristement, à l'écart, sans toucher sa part du butin, à l'installation de toute sorte de choses étrangères qu'il ne pouvait comprendre et qui ne le regardaient pas. Il avait attendu je ne sais quelle réparation sociale, et il voyait venir un remaniement politique. Au lieu de Garibaldi et des tuniques rouges, on lui donnait une armée grise et un roi absent; au lieu de pain assuré pour tous les jours, d'un coin de terre au soleil, et, pour égayer ses loisirs, d'une procession ou deux par semaine avec des torches et des drapeaux, on lui donnait un parlement à Turin, des ordonnances contre les attroupemens, le suffrage restreint, le jury pour les causes criminelles et mille autres bienfaits dont il ne se souciait nullement; on lui donnait de plus la liberté de la presse, et il ne savait pas lire ! Il se dit avec amertume : Encore une révolution de bourgeois ! et il retomba dans cette apathie, frondeuse chez les citadins, stupide chez les campagnards, qui en temps ordinaire est son attitude politique.

Une révolution de bourgeois ! Ce fut le principal grief des plébiens contre le mouvement de 1860, qui continuait pour eux le mouvement de 1848. Un seul fait les frappa, l'installation d'un certain nombre d'habits à basques (des *giamberghe*, comme les appelaient Ferdinand) s'étalant sur les sièges du pouvoir. C'était une opinion très accréditée dans la rue que ces révolutions n'étaient que simples débats entre la bourgeoisie et le souverain, si accréditée

même que lorsqu'en 1859 la conspiration libérale fit quelques pas pour se concilier l'appui des lazzaroni, les chefs de ceux-ci répondirent très nettement : « Nous serons des vôtres à la condition que vous ne recommencerez pas l'affaire de 1848, et qu'il y ait aussi quelque chose pour nous ! » On le voit, les idées ne comptaient guère dans les ambitions de la plèbe; celle-ci demandait nettement des piastres et vaguement son droit dans les émeutes, celui de piller une heure ou deux.

La plèbe napolitaine n'obtint rien de tout cela, mais elle vit partir le héros populaire qui lui avait promis tant de choses et arriver le *regalantuomo* (le « roi-monsieur, » le « roi des messieurs, » comprenait-elle), qui lui ordonnait de se tenir tranquille, et qui distribuait des places et des décorations aux hommes bien vêtus. Ce fut donc un amer désenchantement; mais dans les provinces, dans les campagnes surtout, il y eut des oppositions provoquées par des mécontentemens plus justes. Le bourgeois y devint bien réellement le roi du village; il se forma une oligarchie de petits seigneurs autrefois opprimés et opprimant à leur tour avec toute l'aigreur d'une colère longtemps refoulée. Cependant le simple villageois, le paysan, le berger, restaient aussi pauvres qu'autrefois; l'ancienne ignorance n'avait pu se dissiper en quelques jours, l'ancienne misère persistait avec toutes ses excitations sinistres. En même temps le frein était rompu, la circulation était libre, des colporteurs vendaient de la poudre et des balles, des carabines et des *revolvers*; puis toutes les vieilles haines contenues par la ruse ou la force venaient de se réveiller tout à coup, secouées et débridées par la révolution; elles s'exaltèrent jusqu'à la rage. — Les villages qui se disputaient un champ ou un bois depuis cinquante ans, les familles qui s'exécraient pour des questions de préséance, profitèrent de l'agitation générale pour en venir aux mains; toute rancune privée prit un masque politique, toute vengeance personnelle s'assouvit au nom de Victor-Emmanuel ou de François II. Les anciennes mœurs (il faut le dire, hélas! en mots violens) se maintinrent longtemps dans toute leur infamie. Quand un hobereau sans courage avait un ennemi sous les Bourbons, il le dénonçait comme libéral, et par ce moyen l'envoyait aux galères; les mêmes dénonciations furent continuées sous le nouveau régime : seulement l'homme dont on voulait se défaire était accusé d'être bourbonien. Il en résulta beaucoup d'injustices commises, beaucoup de persécutions et de lâchetés; or les bois étaient proches, les montagnes offraient un refuge aux opprimés, qui ne songeaient qu'à fuir, et des bandes s'y formaient déjà, grossissaient d'heure en heure, appelaient toutes les victimes de la société, malfaiteurs ou indigens, galériens ou soldats, leur offrant des fêtes, des piastres, des filles, des armes, des moyens de vengeance, du sang à

verser, tout ce qu'ils voulaient. Ainsi se forma ou plutôt se réveilla ce brigandage indigène, le seul qui soit vraiment sérieux, vraiment terrible, et qui, n'étant politique que d'occasion, se perpétuera, plus ou moins développé, sous toutes les dynasties, tant que le peuple aura faim.

Si Ferdinand II avait pu ajourner la crise, c'est qu'il tenait dans sa main la police et le clergé : ces deux recours manquèrent au nouveau régime. Abattue dans les villes et dans les campagnes par la rancune des *lazzaroni* et des paysans, l'ancienne police fournit ses renforts au brigandage; on vit les sbires et les gardes urbaines se jeter dans les bois avec les malfaiteurs qu'ils avaient autrefois combattus. La police nouvelle, improvisée pendant la révolution, fut détestable. Elle se recruta dans les villes parmi les *camorristes* et dans les campagnes parmi des hommes sans ressources et sans valeur, qui se laissaient trop aisément tromper ou corrompre. Jamais policier ne sut dire aux soldats italiens en quel endroit étaient cachés les brigands, qui entretenaient impunément des intelligences partout, et qui disparaissaient, à peine entrevus, comme dans des trappes. Quant au clergé, au lieu de servir la société contre le brigandage, il se tint à l'écart, dans une abstention coupable, et servit plutôt le brigandage contre la société. Il est vrai que le pouvoir se comporta avec lui d'une façon forcément embarrassée, ne sachant s'il devait le combattre ou le ménager. Tantôt caressé, tantôt maltraité, le clergé comprit qu'il avait affaire à une hostilité tempérée par la faiblesse. Rien ne rend plus hardi qu'une agression irrésolue; les prêtres subissaient d'ailleurs l'influence de Rome. De force ou de gré, par devoir ou par rancune, ils en vinrent donc à déclarer la guerre au nouveau maître. La guerre une fois déclarée, ils ne tardèrent point à seconder le brigandage, au moins par une sorte de complicité passive qui se bornait à le laisser faire; mais dans bien des endroits cette tolérance alla jusqu'à l'absolution, et dans quelques autres, activée par le fanatisme, elle tourna en excitation violente; on enrôlait des bandits au confessionnal. Bien plus, on vantait leurs tristes exploits du haut de la chaire (1). Il y a tou-

(1) En décembre 1862, dans une des églises de Naples, devant une foule compacte, un prédicateur osa dire : « Nos frères les brigands remportent la victoire dans plusieurs provinces de l'Italie, et ils la remporteront toujours, parce qu'ils se battent contre le roi usurpateur. La Madone nous fera le miracle de chasser l'usurpateur du royaume. » A Naples encore, dans une autre église, durant la neuvaine de l'*immaculée-conception*, un autre prédicateur se laissa entraîner à cette apostrophe : « Vierge immaculée, je ne te croirai plus vierge, si tu ne fais pas revenir nos souverains adorés, Marie-Sophie et François II. » Les bandits avaient quelquefois des aumôniers; l'un des chefs les plus connus, Pasquale Romano, qui exerçait son métier dans la terre de Bari, faisait dire une messe régulière et périodique (il la payait exactement) dans une chapelle rurale; on l'appelait dans le pays la *messe des brigands*. Un autre, surnommé le prince Louis

jours sans doute des exceptions honorables, je pourrais nommer bien des pasteurs, notamment des évêques des Calabres, qui ont fait des efforts sérieux contre le brigandage et obtenu la soumission de bandes entières; j'en connais d'autres qui font le coup de feu contre les malfaiteurs; j'en pourrais nommer un qui partait bravement, son fusil sur l'épaule, en quête des scélérats du pays, qu'il connaissait tous. S'il en avisait quelque part, il les couchait en joue et les manquait rarement; puis, voyant tomber son homme, il courait à lui, recevait sa confession, si le moribond pouvait la faire encore, et lui donnait l'absolution catholique, après quoi il l'achevait. Ces exemples sont rares. Le plus souvent c'est le bandit qui est le favori du prêtre, et le bandit mérite en général cette faveur par une dévotion vraiment édifiante. Les jours maigres, il tue sans scrupule un homme, mais il ne mangerait certes pas de viande. Il a de saintes images sur la poitrine, il chante des litanies dans les bois, se confesse exactement et fait pénitence. Avant de se mettre en campagne, il se courbe sous la bénédiction d'un prêtre, et ce prêtre le rend invulnérable par l'inoculation d'une parcelle d'hostie consacrée qui lui est insinuée dans le pouce de la main.

Ainsi les deux puissances dont s'était servi Ferdinand pour maintenir l'ordre dans son pays, la police et le clergé, travaillèrent, depuis la révolution, pour le désordre. Les anciens sbires se firent brigands; les nouveaux, par maladresse ou par mauvaise foi, furent inutiles. Les prêtres s'éloignèrent du feu : loin de l'éteindre, quand ils s'en approchaient, ce fut trop souvent pour le raviver. On vit des capucins fournir aux bandits non-seulement un asile, mais des vivres et des munitions. Des soldats se déguisèrent en brigands pour les surprendre; ils furent reçus dans le couvent (c'était l'an dernier, dans la province de Salerne) avec des effusions de joie et d'amour. « Nous avons ici, leur dit-on, assez de provisions pour accueillir une bande de quatre cents hommes. » On vit même en novembre 1862, aux environs de Lucera (Capitanate), dans un combat où les lanciers de Montebello défirent une forte bande, quelques prêtres furieux dans les rangs des malandrins. Avec de pareilles excitations, faut-il s'étonner que tant de paysans incultes et farouches, n'ayant d'autre frein religieux et moral que la peur de l'enfer, se soient jetés dans la campagne? En guerroyant à leur manière, ils se vengeaient des bourgeois, prenaient leur argent, leurs chevaux, leur bétail, au

(il prince Luigi), ayant échappé aux lanciers de Montebello, fit peindre un tableau où il était représenté lui-même arraché d'entre les mains des Piémontais par la vierge des Carmes, qui accourait à son secours. Il se trouva un peintre pour exécuter la scène; il se trouva même un prêtre qui reçut l'image sacrilège et la fit solennellement placer dans une église publique, celle de Monte-Sant'Angelo. Le peintre et le prêtre furent appelés devant les juges de Lucera, qui les acquittèrent.

besoin leurs femmes, et par-dessus le marché gagnaient le ciel.

Outre les prêtres, les anciens sbires, les anciens forçats, les réfractaires, les paysans énergiques, les conspirateurs bourbonniens, les bandes avaient encore d'autres complices : elles en comptaient même parmi les propriétaires, qui, le voulant ou ne le voulant pas, leur *tenaient la main*, comme on dit à Naples : d'où leur nom de *manutengoli*. Ces riches bourgeois, souvent à contre-cœur, fournissaient des armes, des vêtements, des munitions, et ravitaillaient ainsi perpétuellement les corps-francs de l'incendie et du pillage. On a prétendu que ces secours étaient offerts avec enthousiasme, et que ces tributaires se laissaient périodiquement rançonner par fidélité au roi déchu; il n'est pas besoin de discuter cette assertion. Il en était sans doute qui, déplacés et amoindris par la révolution, poussèrent au désordre; mais ce fut le petit nombre : un propriétaire ne peut sympathiser de bonne foi avec les ennemis de la propriété. Les *manutengoli*, pour la plupart, étaient des hommes très malheureux, qui, n'ayant pas assez d'énergie pour repousser les sommations des bandits, leur cédaient par faiblesse. Ils tenaient à leurs champs et à leurs maisons, ils tenaient surtout à la vie, ils savaient qu'on leur prendrait de force ce qu'ils n'auraient pas donné de bonne grâce, et qu'on leur couperait la gorge après les avoir dépouillés violemment; ils ouvraient donc leurs tiroirs avec un air de bonne humeur et de complaisance. Quelques-uns payaient des tributs réguliers pour n'être point inquiétés; d'autres, que j'ai connus, prenaient les parens des brigands à leur service; on vit même des libéraux déclarés, des gardes nationaux, des autorités communales (1) entretenir des relations secrètes avec les voleurs de grand chemin. On cite, il est vrai, de nobles exceptions à cette règle déshonorante de poltronnerie : le prince de San-Severo, par exemple, qui ne permit jamais que sur ses terres on donnât une seule piastre aux gens de Caruso; les propriétaires des Calabres, qui armèrent leurs paysans et se défendirent eux-mêmes en prenant sur eux toute la peine et tout l'honneur de la répression; le syndic d'Anzano, qui, recevant

(1) Parmi ces autorités, on pourrait citer tel syndic qui accueillit les brigands, les retint, assure-t-on, deux ou trois jours, et les pria enfin de s'en aller, puis, quand ils furent partis, relevant aussitôt les écussons italiens, appela contre eux les troupes. On pourrait citer le municpe de Camerota (province de Salerne) qui, à l'approche d'une bande (celle de Tardio), adressa la dépêche suivante, du 4 juillet 1862, — portant la signature de tous les officiers municipaux, — à un assesseur nommé don Paolo Ambrosano : « Monsieur, on vous envoie deux femmes que vous chargerez en toute hâte de la plus forte provision de pain possible devant servir à la troupe armée prête à venir dans cette commune; bien entendu que la commune en paiera la valeur. » Toute l'administration d'ailleurs, horriblement corrompue, n'a commencé à se moraliser qu'en ces derniers temps. Le jour où éclata la révolution, les anciens employés de tous grades avaient adhéré en masse au nouveau régime et prêté serment à Victor-Em-

des brigands une forte réquisition d'argent à payer sous peine d'incendie, leur envoya un paquet d'allumettes. Cependant, si la connivence volontaire des uns était rare, la résistance courageuse des autres l'était davantage encore, et la conduite générale des populations envers les brigands fut une sorte de complaisance inspirée par la peur.

Oui, la peur, voilà ce qui perpétue le mal. La peur abattait les populations, les autorités, même les juges. On a vu des magistrats pâlir devant des criminels plus terribles, mieux armés que la loi. Sans cette honteuse complicité, le brigandage aurait disparu depuis longtemps des campagnes. Partout où il a rencontré, je ne dis pas des patriotes et des citoyens, mais des hommes à combattre, il n'a rien pu tenter; il est tombé en Calabre sous les balles du simple paysan qui défendait sa famille et sa maison. La douceur même des populations rurales, leurs habitudes de dissémination et d'isolement, les traditions de l'ancien régime, qui avait brisé le lien social en détruisant l'union, c'est-à-dire la force, voilà ce qui maintint si longtemps cet affreux déchaînement de toutes les passions mauvaises débridées par la réaction et soulevées contre l'Italie ou plutôt contre la société. Avec tant d'excitations politiques, religieuses, légitimant, sanctifiant ses ravages, et ces encouragemens plus efficaces encore qui venaient de l'inertie et de la peur, ce n'est pas la violence et la durée du fléau qui étonnent, c'en est plutôt l'impuissance et la vanité. Il devait envahir l'ancien royaume tout entier, et il n'a pu demeurer trois jours dans le moindre village. Il faut le réduire à ses vraies proportions par l'histoire de ses prouesses.

III.

Le brigandage indigène éclata dans plusieurs provinces à la fois après le siège de Gaëte. Parmi ses premiers chefs, on rencontre Ciproiano La Gala, ancien gardeur de vaches de Rionero en Basilicate, ancien voleur, ancien meurtrier, repris de justice, puis Crocco Do-

manuel; ils lui furent fidèles comme ils l'avaient été à François II. Dépouillés peu à peu de leurs passe-droits, ils ne tardèrent pas à regretter l'ancien maître. Il y eut presque une émeute à Foggia, chez les huissiers de la préfecture, quand on leur défendit d'accepter le pourboire qu'ils avaient reçu jusqu'alors pour procurer des audiences ou transmettre des pétitions. Les employés subalternes avaient conservé leurs habitudes de malversation. A Casalvieri, les secrétaires municipaux délivraient des passeports pour faciliter l'émigration des réfractaires. A Pico, tel chancelier communal acceptait des parens de ceux qui devaient tirer à la conscription une gratification de 6 ducats, dont il donnait quittance en promettant de faire tout son possible pour empêcher les fils de partir; en cas de réussite, le père s'engageait à rendre la quittance au chancelier « avec quelque autre rémunération qui lui parût équitable et nécessaire. »

natelli, un moment garibaldien, car il avait espéré obtenir l'impunité sous la tunique rouge, mais bientôt contre son attente enfermé dans les prisons de Cerignola, d'où il s'échappa pour reprendre son métier. Cet homme fut un des premiers à lever le drapeau blanc. Il réunit une grosse bande en Basilicate dès le mois d'avril 1861; il entra dans plusieurs villages et même dans deux petites villes, Venosa et Melfi, où il changea l'administration et vida les caisses. Ce furent les plus grands succès du brigandage, qui depuis n'obtint et ne tenta rien de pareil. Crocco resta trois jours à Melfi, puis, apprenant que les troupes arrivaient, disparut en toute hâte. On ne le revit que plusieurs mois après avec Borjès.

Cependant la plupart des bandes s'étaient formées. On ne peut ici les nommer toutes, on ne peut préciser le nombre et l'importance de celles qui prirent les armes à la première heure. Les documens de 1860, incertains et vagues, jettent peu de lumière. Tout au plus pouvons-nous nommer les principaux chefs qui un peu plus tôt ou un peu plus tard désolèrent le pays. Dès 1861, Chiavone était aux frontières; Centrillo, Conte, Cuccitto, Maccherone, Fuoco, Tamburrino, dans les Abruzzes et dans la terre de Labour; Cimino, le *Padre Santo*, Albanese, d'Agostino, Nunzio di Paola, de Lillis, opéraient dans le Matese, vaste système de montagnes commandant quatre ou cinq provinces, et offrant un sûr refuge aux bandits. Sur les montagnes du Vitolanese et du Taburno, dont le groupe principal forme un large cratère, un excellent point d'appui pour les bandes qui, chassées des Pouilles, veulent se jeter dans le Matese, à Ariano ou à Bénévent, passaient continuellement les hommes de Marzanella, de Martini, de Plensich (tué par la garde nationale de Guardia, un jour qu'il était entré dans ce pays, déguisé en femme), de Marco de Masi, d'Elia, de Struzzo. Dans les bois de Petacciato, Demanio et Tecchio s'enfonçaient avec leurs gens le fameux Pizzolungo, les Abruzzais Casalanguida et Primiano, sans compter un repris de justice, Pinzio. Dans la forêt de la Grotte, *selva della Grotta*, se jetaient les malandrins des Pouilles et du comté de Molise : Minelli, Vanarelli, Pizzi, Cascione, Layala. La plupart de ces chefs n'avaient avec eux que vingt compagnons. Ce chiffre marque l'importance moyenne des bandes. La Capitanate, moins ravagée qu'elle ne le fut plus tard, était pourtant déjà menacée par les malfaiteurs du Gargano. Dans la terre de Bari, un sergent nommé Romano entra le 28 juillet 1861 dans Gioia, sa ville natale, et s'y campa si bien qu'il fallut pour l'en chasser un siège en règle, où cinquante-quatre brigands périrent. Plus bas, dans la terre d'Otrante, se réunirent bientôt les *comitives* (c'est le nom consacré) de Pizzichicchio, de Capraio, de Carbone. Dans le massif de la Sila, en Calabre, aire d'oiseaux de proie sous tous les régimes, terrain tour-

menté, hérissé de grands bois (1), régnait le fameux Muraca, ancien chef urbain et chasseur de bandits, puis bandit lui-même; dans d'autres parties des Calabres rôdaient Mittica et Monaco. Dans la province de Salerne, un débarquement jeta au pied du Cilento le jeune Tardio, qui venait de Civita-Vecchia avec vingt-sept hommes : c'était un étudiant en droit, le seul lettré du pays qui se fût trouvé parmi les brigands, et connu par des proclamations ridicules. L'arrondissement de Campagna fut infesté presque en même temps par Ricci et Marcantonio. Sur les hauteurs qui dominent Amalfi se montraient force paysans armés; Barone et Pilone inquiétaient les pentes du Vésuve; des voleurs s'embusquaient dans les bois des Camaldules. Aux environs de Nola se maintenaient audacieusement Cipriano La Gala et d'autres chefs de bandes, qui venaient attaquer jusqu'aux stations du chemin de fer de Caserte; mais les provinces les plus maltraitées par l'éruption du brigandage furent toujours celles de l'intérieur. Les rives de l'Ofanto et du Fortore virent s'amasser bientôt les plus fortes bandes. Des bords de l'Ofanto, elles se jetèrent dès lors en ordre dans les arrondissemens de Melfi, de Sant' Angelo de' Lombardi, d'Altamura et de Barletta, de Foggia et de Bovino, menaçant ainsi et ravageant quatre provinces. Des bords du Fortore, elles se précipitèrent d'un côté sur les Pouilles, de l'autre sur le comté de Molise et l'ancienne principauté de Bénévent. Crocco, Coppa, Sacchitiello, finirent par résider dans la vallée de l'Ofanto, d'où ils allaient joindre de temps en temps Ninco-Nanco, qui occupait le bois de Lagopesole. Schiavone (qu'il ne faut pas, comme on l'a déjà dit, confondre avec Chiavone) allait et venait, toujours en marche, entre Ariano et Bovino. Caruso et Titta Varanelli se tenaient sur les rives du Fortore, d'où ils firent plus tard de nombreuses expéditions en tout sens, mais principalement en Capitanate. Coppelone et Serravalle erraient dans l'arrondissement de Matera, en Basilicate; au midi de cette province galopait avec ses cavaliers le féroce Cavalcante; Tortora se cachait dans les bois de Ripacandida. Les autres bois de la contrée, ceux de Policoro, de Montemilone, de San-Cataldo, de Monticchio, servaient de refuge et d'asile à des centaines de malfaiteurs. Enfin, pour compléter tout ce désordre, encouragé par l'impuissance ou l'indécision des premiers lieutenans du roi, la réaction se mit de la partie, et le 7 juillet 1861, dans la seule province d'Avellino, trente et une communes se soulevèrent à la fois en arborant le drapeau blanc.

C'est alors que le général Cialdini arrivait à Naples (juillet 1861). La *santa-fede*, c'est-à-dire la populace déchaînée, triomphait dans

(1) Parmi ces bois, on compte le Cariglione, qui fut toujours appelé le *Château des brigands*.

la province d'Avellino, promettant le pillage aux vainqueurs, l'incendie aux vaincus. Le général porta au brigandage par quelques actes énergiques un coup décisif. Il lui enleva son caractère politique, et depuis sa lieutenance aucune bande indigène ne put passer aux yeux des hommes de bonne foi pour une troupe d'insurgés. Les comités bourbonniens ne siégeaient plus que pour la forme, et ne servaient qu'à inquiéter la police italienne. Ils sont demeurés sans doute en rapport avec quelques chefs, notamment avec Crocco (1), mais ils ne peuvent ni les arrêter ni les conduire : ils les poussent au feu, voilà tout.

Le commandement du général La Marmora fut inauguré, comme celui de Cialdini, par de brillans résultats. La formidable bande de Borjès et de Crocco fut détruite. On pouvait croire le brigandage vaincu, et il ne tarda cependant pas à reparaitre en 1862 avec une sorte de plan concerté. Il paraît certain qu'un débarquement de bourbonniens recrutés à Malte ou à Trieste devait s'opérer sur les côtes de la Basilicate, où le Basente et l'Agri se jettent dans le golfe de Tarente. Crocco et Cavalcante avaient donné rendez-vous à toutes leurs forces, disséminées pendant l'hiver, dans le grand bois de Policoro, qui s'allonge et s'épaissit non loin du rivage. Le premier de ces chefs, le généralissime, quittant sa résidence habituelle, s'avança jusqu'à la campagne San-Basile, sur la rive gauche du Basente, à quatre milles des côtes; on le vit plusieurs fois, sa lunette à la main, interroger la mer. Trompé dans son attente et chassé par les troupes, il rôda quelque temps entre l'Agri et le Basente, puis se jeta dans les Pouilles, qui furent le champ de bataille du brigandage en 1862. Au mois de juin, Coppa, Niconanco, Caruso, étaient en Capitánate, et ravageaient ces vastes plaines qu'ils parcouraient à cheval. Ils y commirent des atrocités sans nom, mais ils prouvèrent par ces excès mêmes et par l'inexplicable caprice de leurs mouvemens que le brigandage avait tout à

(1) On a trouvé dans les papiers de Crocco une correspondance curieuse, entre autres la lettre que voici : « Très respectable monsieur le général, après vous avoir chèrement embrassé, je viens en peu de lignes vous faire part de ce qui suit. Les affaires de la cause à laquelle nous appartenons tous en travaillant pour notre auguste roi François II, que Dieu garde, ont été déjà décidées par les puissances du Nord, et François II a été reconnu comme roi des Deux-Siciles. Le motif pour lequel nous ne l'avons pas encore vu revenir est que précisément on attend la chute de Napoléon dans le Mexique et la révolution populaire en France. Tout ce qui se fera de beau en notre faveur sous d'autres signes (?) vous sera connu; je vous en tiendrai au courant de Naples, où je vais. Je partirai mardi, s'il plaît à Dieu, sans quoi j'aurais fait mon devoir en allant vous embrasser et vous parler de vive voix; mais en attendant vous pouvez pleinement disposer de moi et de ma maison à Naples, et ne craignez rien, car ici sont les vrais hommes et les vrais amis. — J'attends vos ordres précieux, et, vous embrassant et vous serrant contre mon cœur, je signe votre serviteur, *Gaetano Clemente.* »

fait perdu son caractère politique. Il cessa de raisonner ses déprédations et ses ravages, attaquant indifféremment les propriétés de tous les partis : il ne menaça plus les villes et n'assaillit plus ou presque plus les villages; il s'inquiéta beaucoup moins du pape et de François II, mais il brûla les fermes et les récoltes.

Tels furent les principaux exploits des bandits en 1862 dans les provinces qui souffrirent le plus de leurs incursions, c'est-à-dire dans le centre du royaume et particulièrement sur le versant oriental des Apennins déclinant vers l'Adriatique. Les Calabres restèrent tranquilles : un hardi chasseur d'hommes, le colonel Fumel, qui faisait cette guerre en amateur avec une poignée de Calabrais, y suffisait pour contenir les brigands. Aux environs de Naples, Pilone se promenait toujours autour du Vésuve, où son fameux *corps d'observation* faisait plus de peur que de mal. Un autre chef beaucoup plus redoutable, nommé Varrone, qui rôdait non loin de là, fut tué par un de ses hommes. Dans la province de Salerne, Tardio reparut tout à coup et traversa quelques villages; mais sa forte bande fut mise en pièces au premier choc, et trois cents brigands se laissèrent prendre en un moment. Au mois de septembre 1862, la fatale entreprise de Garibaldi dégarnit un instant de troupes l'intérieur du pays : il s'ensuivit une légère recrudescence du brigandage; mais après Aspromonte l'état de siège permit d'arrêter les *mantengoli*, c'est-à-dire les complices, recéleurs ou banquiers des voleurs, et ces derniers se soumirent. A la fin de la même année, Crocco, Ninco-Nanco, battus dans plusieurs rencontres, — une fois entre autres par les volontaires hongrois, qui leur firent beaucoup de mal, — étaient rentrés dans leurs bois. Cavalcante, dégoûté du métier, s'était fait prendre dans Naples même, à la préfecture de police, où il était venu effrontément demander un passeport; il comptait aller vivre de ses rentes en France. Les forces des prétendus insurgés dans la Principauté-Citérieure et dans la Basilicate se réduisaient à une quarantaine de vieux routiers sur le territoire de Melfi, quelques vagabonds dans les districts de Sala, de Campagna, et une vingtaine de voleurs entre Amalfi et Castellamare. Il y en avait eu deux cents en campagne au commencement de l'année 1862 et douze cents vers la fin de l'année 1861, réunis sous les ordres de Crocco et de Borjès. Plus haut, autour de Bénévent et de Campobasso, les innombrables troupes de malandrins avaient disparu : treize chefs sur dix-neuf étaient morts. Dans les Fourches-Caudines, l'illustre Picciocco, qui, après avoir tué son collègue Zappatore, avait perdu dans un combat son ami Calabrese, ne traînait plus derrière lui qu'une dizaine de pauvres diables, derniers débris de la fameuse *brigade* du général Cipriano La Gala. Dans la terre de Bari, rès effrayée un moment par une incursion de Caruso, la forte

bande de Romano, mise en pièces et en déroute, avait laissé soixante-quatorze chevaux au pouvoir des soldats. Enfin les plus terribles *condottieri* de la terre de Labour, Cuccitto, Conte, Centrillo, etc., qui s'étaient réfugiés dans les états romains, avaient été arrêtés par les Français et livrés aux autorités italiennes. Tous les rapports militaires que j'ai pu consulter, — rapports très sincères et très affligeans pour la plupart, — ont constaté cette décroissance du brigandage, et si les faits ne suffisent pas et qu'on veuille des chiffres, voici ceux qui sont donnés par des documens officiels et encore inédits : ils marquent les pertes des brigands, le nombre total ou partagé en diverses catégories de ceux qui furent tués, fusillés, arrêtés, ou qui se soumirent volontairement, dans les sept zones ou divisions militaires, durant le second semestre de 1861 et le cours entier de l'année suivante.

« Terre de Labour (Gaëte). — 1861, second semestre : 109 morts, 46 exécutions, 120 arrestations, 106 présentations volontaires. Chiffre total : 381. — 1862, année entière : 61 morts, 45 exécutions, 88 arrestations, 135 soumissions volontaires. Chiffre total : 329.

« Terre de Labour (Caserte), Molise et Bénévent. — De septembre 1861 à décembre 1862, chiffre total : 533 (les détails manquent dans les rapports).

« Abruzzes. — 1861, second semestre, chiffre total : 1184. — 1862, année entière, 452.

« Salerne et Basilicate. — 1861, second semestre : 508 morts, 258 exécutions, 887 arrestations, 620 soumissions volontaires. Chiffre total : 2,273. — 1862, année entière : 327 morts, 249 exécutions, 767 arrestations, 546 soumissions volontaires. Chiffre total : 1889.

« Capitanate. — 1861, dernier trimestre : 30 morts et 7 exécutions. — 1862, année entière : 322 morts, 136 exécutions, 9 arrestations, 281 soumissions volontaires. C'est la seule province où le mal ait empiré dans la seconde année.

« Terre de Bari. — 1861, second semestre, chiffre total : 168. — 1862, année entière, 173.

« Calabres. — 1861, second semestre : 75 morts, 97 exécutions, 360 arrestations, 814 soumissions volontaires. Chiffre total : 1346. — 1862, année entière : 59 morts, 27 exécutions, 100 arrestations, 31 soumissions volontaires. Chiffre total : 217. »

L'année 1863 fut marquée par de nouveaux progrès dans la répression du brigandage. En 1861, les bandes entraient dans les communes, en pillaient les caisses, désarmaient les gardes nationaux et emportaient leurs fusils : c'était presque une guerre civile attaquant les autorités nouvelles. — En 1862, les bandes s'éloignèrent des endroits habités pour dévaster les campagnes et couper les arbres, égorger les bestiaux, brûler les moissons : ce ne fut plus qu'une guerre sociale contre les riches. — En 1863, les récoltes

furent sauvées, et les actes ordinaires des prétendus bourbonniens se réduisirent à des enlèvemens de personnes emmenées dans les bois et rendues contre rançons : ce n'étaient plus que des spéculations violentes, des coups de main de hardis voleurs. Aux frontières, le brigandage politique ou étranger a cessé presque complètement, grâce au concours loyal de l'armée française. On n'a entendu parler que de deux expéditions, qui se sont terminées par une double déroute, celle des chefs Stramenga et Serragante. Dans l'intérieur du royaume, le brigandage indigène diminue sensiblement, et l'armée italienne, après trois ans de campagne, peut aujourd'hui être rappelée dans le nord.

Nous avons parcouru le champ de bataille ; ne voudra-t-on pas maintenant jeter un regard sur les combattans ? Le lecteur sait déjà que les bandits appartiennent tous aux classes incultes et pauvres, parce que l'ignorance et la misère sont les principales causes du mal. Les rancunes qui poussent au mal varient suivant les provinces. Ainsi, dans les Calabres, les manans s'insurgent à peu près comme les anciens plébéiens de Rome, réclamant l'exécution des lois agraires promulguées contre les envahissemens du patriciat. Ailleurs, dans les Pouilles, le berger et le laboureur ne gagnent pas de quoi vivre ; c'est la faim qui leur donne de mauvais conseils. Plus haut, dans les Abruzzes, ceux qui se soulèvent sont surtout les contrebandiers ruinés par la suppression des frontières entre Ascoli et Teramo. En réalité, le brigand indigène ne porte un drapeau que pour se donner une contenance ; il s'enrôle quelquefois par dévotion, plus souvent par force. Emmené violemment sur la montagne et compromis par quelques expéditions criminelles, il reste alors avec les autres, craignant d'être fusillé, s'il retourne dans son pays ; mais au bout d'un mois ou deux, horriblement dépravés par l'exemple, les meilleurs ne sont plus que des gens de sac et de corde qui disent à leurs prisonniers avec un cynisme révoltant : *Vulimmo sangue e denaro* (nous voulons du sang et de l'argent). Quand ils se battent, ils n'en veulent pas même aux soldats, qu'ils évitent ; ils ne tuent que des paysans. Jamais on ne les voit suivre un plan ; ils vont au hasard, chacun pour soi, ne cherchant qu'à inspirer la terreur, et se faisant par là d'innombrables complices. Leur police est cependant admirable. « Quand nous nous mettons en marche contre eux, me disait un officier italien, ils en sont avertis par le vent qui passe ; ils ont disparu avant que nous soyons à cheval. Nous avisons un paysan dans la campagne ; nous lui demandons : « Où sont les brigands ? » L'homme hausse les épaules, lève les yeux au ciel et avance la lèvre inférieure avec une indéfinissable expression de niaiserie : *Non saccio* (je ne sais pas). Nous passons outre. Surviennent les brigands, qui, avisant le même paysan, lui demandent où

sont les troupes. Si l'homme leur répond son fameux *non scaccio*, ils le tuent. » Ayant des espions dans tout le pays, ils obtiennent des secours, des munitions, des vivres. Le métier est excellent, et tente les pauvres : il est des endroits où tous plus ou moins s'y livrent, même ceux qui ont d'autres moyens d'existence, le berger, le moissonneur ou le bûcheron. Ils gardent leurs vaches, fauchent leurs blés ou coupent du bois pendant le jour; mais ils ont leur fusil caché dans un sillon ou sur un arbre : ils joignent les bandes à la brune, ou courent seuls les grandes routes pour leur propre compte. Malheur aux passans attardés! Ces brigands d'occasion sont cependant connus, enregistrés; ils travaillent, ils vont le dimanche à la messe; le curé les patronne et répond d'eux; puis leurs fusils sont si bien cachés! Quant aux bandits de profession dans l'ancien royaume, vous en aurez deux ou trois cents au plus; mais si vous voulez compter la tourbe flottante des *dilettanti*, peut-être en aurez-vous jusqu'à dix mille.

Et parmi ces dix mille scélérats, c'est à peine si l'on trouvera de quatre à cinq hommes qui ne soient pas des bêtes fauves. L'ancien étudiant Tardio, qui écrivait sottement, mais qui du moins savait écrire, est une de ces rares exceptions; encore, à force de hurler avec les loups, finit-il par mordre comme eux : il mit au pillage le bourg de Saccq, dans la province de Salerne. Cipriano La Gala, arrêté sur l'*Aunis*, puis livré à la France et rendu à l'Italie, passait pour l'un des moins féroces; il était cependant accusé de dix-sept crimes divers, meurtres, incendies, vols qualifiés, etc. C'est lui qui un jour habilla ses hommes en gardes nationaux et osa se présenter à la prison de Caserte en feignant d'y amener un prisonnier. Or Caserte, grande ville et résidence d'un préfet, est exactement à Naples ce que Versailles est à Paris. La prison s'ouvrit aussitôt, et Cipriano eut l'audace d'y entrer avec ses compagnons et de rendre la liberté aux détenus, parmi lesquels se trouvait son propre frère. Les prisonniers délivrés, il les emmena sur les montagnes avant que la force publique eût le temps de se rassembler pour lui barrer le chemin. Ce fut un coup de maître hardiment conçu et vaillamment exécuté. Cipriano par malheur avait d'autres titres à une triste célébrité : il séquestrait les gens et les mutilait sans pitié pour hâter le paiement de leur rançon; il les faisait même rôtir, ont dit des témoins devant la cour de Santa-Maria, qui l'a récemment condamné à mort.

Un autre chef beaucoup moins connu valait mieux, c'était Centrillo ou plutôt Domenico Coja (tous les bandits ont un nom de guerre). Ce villageois de Cardito, ancien soldat dans un régiment de ligne, avait en 1848 crié : vive la liberté! un peu plus fort que les autres. On le mit en prison; il en sortit royaliste et devint chef

urbain. Destitué en 1861, il se mit en campagne l'année suivante, au mois d'avril, avec soixante hommes. Il pratiquait modérément le brigandage, ne volant que le strict nécessaire et ne tuant point ceux qui lui refusaient de l'argent. Rien de plus singulier que son expédition de Vallerotonda. Il entra une nuit dans ce village sur la prière de quelques habitans; il n'avait avec lui que vingt-cinq compagnons, tous sans armes. Il se rendit au corps de garde, qu'il trouva par hasard ouvert et désert; il y prit dix-huit fusils, après quoi, sans colère, sans violence, il alla visiter un à un dans leurs maisons tous les gardes nationaux, les priant de lui livrer leurs armes. Tous obéirent, et Centrillo rassembla ainsi cinquante-sept mauvais fusils, la plupart hors de service, qu'il emporta tranquillement. Il fit ensuite une réquisition de pain, de fromage et de vin pour sa bande, prit fort peu d'argent (50 ducats en tout), et s'en alla comme il était venu, sans faire de mal à personne. La troupe était à quelques milles de Vallerotonda : elle fut avertie de ce qui était arrivé par le syndic d'un village voisin trente-six heures après. L'entrée de Centrillo à Cardito, son village natal, n'est pas moins curieuse. Il s'y rendit en plein soleil un beau jour de juillet, et ne demanda que du pain, du fromage et du vin, qu'il but tranquillement avec ses hommes; puis il fit le tour du village, confisqua en passant des fusils et accepta quelque argent du caissier communal, qui voulut bien le lui offrir; il en donna quittance. Apercevant le portrait de Victor-Emmanuel, loin de le décrocher et de le mettre en pièces, comme eussent fait Chiavone et les autres, il le salua poliment. Après sa promenade, il resta deux heures encore à Cardito, trinquant avec ses amis, puis il remonta sur les hauteurs de Mainarde. Il attaqua bien deux ou trois maisons de campagne, mais je ne crois pas qu'il ait commis d'autres méfaits. Battu par les troupes, il se réfugia dans les états romains, où les Français le prirent et ne voulurent pas le rendre au général Govone, qui le réclamait; cependant ils le consignèrent plus tard à la frontière toscane. En visitant, il y a quelques mois, la prison de la Vicaria, il m'a été permis de le voir et de causer avec lui; j'avoue qu'il m'a gagné par un air de bonne humeur et de franchise. Avec son front carré, ses yeux très vifs, il paraît alerte et résolu, mais rien en lui ne repousse.

Parmi les bandits honnêtes, on cite encore Pasquale Romano, surnommé le sergent de Gioia; sa bande fut détruite le 5 janvier 1864 par une charge brillante de cheval-légers de Saluces, admirablement secondés par les gardes nationaux. Pasquale Romano tomba mort avec vingt et un de ses compagnons; on trouva sur lui divers papiers, une formale de serment très étendue et une suite de notes intitulées mélancoliquement *le mie Disgrazie* (mes malheurs). J'en extrais textuellement les lignes suivantes :

« Après un an environ de solitude dans les bois, je vis venir un jour treize brigands (*masnadiéri*) plus ou moins armés, qui se présentèrent à moi comme défenseurs de François II et de la sainte église catholique romaine. Désireux de former une compagnie pour l'*exacte* défense de ces droits à laquelle j'étais tout disposé depuis longtemps, comme il est connu de tout le monde, j'accueillis ces hommes, et je me mis sur-le-champ, de tout mon zèle, à m'occuper de tout ce qui me convenait, si bien que ceux-ci m'acceptèrent pour leur chef. Ils devaient rester *sous mon obéissance dans tous les commandemens émanés de moi pour le bien de notre roi et de leur propre vie*; mais comme en ces gens (je traduis mot à mot) existait le seul *sentiment de voler, et non, conformément au mien*, celui de se faire honneur, ils commencèrent à s'agiter contre moi, se permettant de dire entre eux : « Nous sommes entrés en campagne, nous sommes appelés voleurs et nous devons voler, et si notre chef ne fait pas comme nous disons, il finira mal ou il restera seul. » — Une pareille conspiration se tramait contre moi sans que j'en fusse informé. Ils se permettaient aussi de commettre des vols à mon insu, quand j'ordonnais de marcher régulièrement et militairement, *avec éducation*; mais voici que Dieu, n'ayant jamais permis la fausseté, a démontré soudain que celui qui croyait tromper est trompé lui-même. — Et comme ceux-là me trompaient et me trahissaient, moi qui cherchais à me faire honneur, ainsi, par un traître encore plus mauvais qu'eux, ils ont été trahis amèrement et défaits à mon grand déplaisir, et presque tous ont péri de mort atroce... Et cependant Dieu, toujours loué, permit que, resté seul dans le plus affreux et cruel combat, je fusse sauvé par sa protection, etc. »

Si le sergent de Gioia n'était qu'un fanatique, que dire de ses compagnons? Lâches presque tous et fuyant à l'approche des troupes, ces hommes ne se jetaient sur elles, comme il arriva cinq ou six fois en trois années de campagne, que lorsqu'ils étaient pour le moins dix contre un. Ils n'ont ni stratégie, ni discipline, se battent à l'aventure, à la débandade, se réunissent pour un mauvais coup, et, le coup fait, se disséminent par les campagnes, où ils s'évanouissent en un clin d'œil. Leur habileté suprême est dans la dispersion; leur triomphe, c'est la déroute. Les troupes leur donnent la chasse et combinent contre eux leurs mouvemens; des détachemens partent de tous les points et marchent les uns vers les autres; la bande doit être cernée, le cercle se resserre de moment en moment; on crie déjà : Victoire! Tous les détachemens se rejoignent; ils n'ont pas rencontré un seul brigand, la bande entière a disparu. De pareils mécomptes se répètent tous les jours. La seule *comitive* vraiment courageuse et aguerrie était celle de Caruso et de Schiavone, maintenant détruite : ces deux chefs, tantôt réunis, tantôt séparés, avaient passé plusieurs fois de Bénévent en Capitanate et de Capitanate en Bénévent à travers les troupes qui les enveloppaient. Ils se battaient comme des vétérans, mais frappaient en aveugles.

Ceux qui restent suivent leur exemple : vieillards, enfans, paysans, bourgeois, tout ce qu'ils rencontrent, ils le tuent sans pitié; s'ils trouvent une femme sur leur chemin, ils lui sautent à la gorge et l'étranglent. Caruso frappa un jour de sa main avec un rasoir dix-sept pauvres paysans qui ne lui avaient rien fait. Interrogé sur le motif de cette cruauté, il répondit : « Pour faire peur aux autres ! »

Voilà les hommes de la réaction; tournons-nous maintenant vers ces soldats italiens qu'on traite à leur tour de brigands, et qui se livrent à une chasse ingrate, pleine de fatigues et de périls, sans repos ni trêve, avec des alertes continuelles, des courses incessantes dans les ravins, dans les broussailles, des escalades effrayantes sous un soleil de feu, avec de longues nuits dans la neige et dans la boue. Veut-on des chiffres désolans pour apprécier les joies de ces « bourreaux » qui excitent tant de colères : un colonel commandait l'an dernier 1,800 hommes en Capitanate; il avait quelquefois 500 hommes malades à la fois. Chaque compagnie aurait dû se composer de 100 fusiliers, mais n'en fournissait que 35 au plus capables de marcher. Dans un seul mois périrent exténués 3 officiers et 80 soldats. Les hôpitaux manquaient; pendant des mois entiers, les malades eux-mêmes ne purent ni quitter leurs vêtemens, ni seulement coucher sur un peu de paille. Ce régiment avait un périmètre de cent milles de circonférence à garder, sans compter les prisons de Lucera, où veillaient continuellement 60 hommes. Une nuit, le nombre des malades s'accrut à tel point qu'il fallut mettre les tambours et les trompettes en sentinelle devant ces prisons. Dans le temps des semailles et des moissons, les soldats devenaient gardes champêtres et passaient leurs nuits dans la campagne. Cependant les marches sans fin, les perquisitions, les battues, les escarmouches, les embuscades, la petite guerre en un mot, cent fois plus pénible que la grande, continuait de l'aube au soir et du soir à l'aube, sans un moment de relâche, du printemps jusqu'à l'hiver. Et ce que faisait ce régiment, toute l'armée devait le faire aussi : plus de 65,000 hommes, parmi lesquels 5,000 malades, étaient en mouvement au printemps de 1863, partagés en zones et en sous-zones fractionnées en subdivisions et en détachemens, dont chacun avait sa liberté d'action et sa responsabilité personnelle : tous ainsi, sur tous les degrés de la hiérarchie, depuis le dernier fusilier jusqu'au commandant suprême, étaient chargés d'une lourde tâche, sous laquelle ils n'ont jamais fléchi. A la tête de ces troupes excellentes, dont l'organisation est en grande partie son œuvre, le général Alphonse de La Marmora, qui s'était habitué, sur d'autres champs de bataille, à combattre des ennemis plus dignes, et qui, après une longue carrière noblement parcourue, élevé aux premières

fonctions du royaume, ne pouvait attendre ni surcroît de crédit, ni surplus d'honneur des campagnes commandées contre le brigandage, n'en a pas moins accepté la peine et le souci, le travail incessant, l'énorme responsabilité de cette humble mission, et la remplit avec une infatigable abnégation, qu'il a su communiquer jusqu'aux derniers rangs de son armée. Sous lui, les généraux Villarey, Reccagni, Mazé de La Roche, Avenati, Sirtori, Franzini, Pallavicino, se multiplient modestement dans d'innombrables expéditions.

Un seul épisode suffira pour montrer comment savent agir les soldats italiens aux prises avec les brigands. C'était en 1862, le 6 avril; deux cents bandits environ, ramassés dans les états romains, ayant passé les frontières à l'improviste, étaient tombés sur le petit village de Luco, au bord du lac Fucin. La garnison se composait de vingt soldats de ligne, dont cinq étaient absents; le sergent qui les commandait se barricada dans la caserne. Survinrent les brigands, qui leur crièrent de se rendre. Le sergent répondit : « Venez nous prendre ! » Aussitôt la porte fut attaquée; mais elle résista aux coups de fusil comme aux coups de hache. Les brigands montèrent alors sur le toit et enlevèrent les tuiles, puis, par une brèche, ils jetèrent des fascines allumées dans la caserne. La fumée devint étouffante, le toit flamba; les soldats, invités à faire leur soumission, ne répondaient qu'en tirant sur leurs adversaires, sachant qu'ils allaient mourir. Le combat dura trois heures; le toit brûlant allait crouler sur les assiégés, quand arriva une patrouille sortie du village voisin de Trasacco. Le caporal qui la conduisait s'était, au bruit de la fusillade, dirigé vers Luco, et, avant d'y entrer, avait demandé ce qui s'y passait; on lui avait dit que quinze soldats attaqués par des milliers de brigands allaient être brûlés vivans dans une caserne. Alors il s'était tourné vers ses hommes en leur demandant : — Allons-nous? — Allons! avaient répondu ces braves, et au cri de « Savoie ! » ils étaient entrés dans le village. Les sentinelles des brigands, frappées de stupeur, donnèrent l'alarme; ceux qui étaient sur le toit roulèrent dans la rue, ceux qui étaient devant la caserne s'enfuirent dans la campagne, et tous pêle-mêle, chassés dans tous les sens, jetant derrière eux leurs fusils et leur butin, se précipitèrent au hasard. Les quinze soldats délivrés se mirent à les poursuivre. La bande dispersée et décimée ne repassa plus jamais les frontières; l'homme qui la commandait, lieutenant de Chiavone, fut pris et fusillé; Chiavone lui-même ne se montra plus nulle part depuis lors : tout cela grâce à un coup d'audace tenté par une patrouille qui passait d'aventure près de Luco, et cette patrouille se composait de cinq hommes!

Ce seul exemple montre que les brigands ont affaire à une armée *vraiment héroïque*; le mot est d'un ancien conseiller de François II, Antonio Spinelli. Cette armée, c'est l'Italie déjà faite; c'est l'unité nationale organisée, disciplinée, prête à combattre et réunissant déjà trois cent mille hommes de toutes les provinces étroitement serrés par la fraternité des armes et par la religion du drapeau. L'armée cependant n'est pas seule contre les brigands. Les gardes nationales, formées à la hâte aux premiers jours de la révolution, étaient quelquefois timides, au moins dans les villages, ou violentes comme les gardes urbaines qu'elles remplaçaient, parfois même complices des malfaiteurs qu'elles avaient à combattre. Elles laissaient désarmer les postes et piller les maisons, quitte à partager le butin. Elles sont maintenant réformées, aguerries, elles se battent. La garde nationale de Naples réunit vingt mille jeunes gens, la fleur du pays, admirablement assidus, dévoués et fidèles depuis trois ans, trois années d'épreuves où ils ont subi de rudes corvées et traversé de mauvais jours : celles des Calabres et des Abruzzes se défendent toutes seules, celles de Pietragalla, de Gioia, etc., ont fait vaillamment leur devoir. Partout d'ailleurs s'éveille une émulation de zèle et de bon vouloir : ne fût-ce que le point d'honneur, c'est quelque chose. Dans la plupart des provinces, notamment dans celle de Molise, autrefois cruellement ravagée, aujourd'hui tranquille, l'esprit public est tout à fait relevé, le pouvoir a décidément le dessus. L'administration réformée se conduit presque bien; les tribunaux épurés rendent la justice; les maires rassurés se mettent eux-mêmes à la tête de leurs hommes quand il y a une agression à repousser. La complicité des autorités dans le brigandage est un scandale qui ne se reproduit plus nulle part. La police dans les provinces n'a pu encore s'organiser fortement, mais elle est remplacée par la vigilance des populations et par le zèle admirable des carabinieri royaux.

Enfin le terrain même, si propice au brigandage, se réforme peu à peu sous l'influence du nouveau régime. Ainsi le Gargano (l'épéron de la botte italienne), autrefois peuplé de larrons, en est maintenant complètement délivré, grâce aux routes militaires que le général Mazé de La Roche a fait ouvrir par les sapeurs du génie dans ces montueuses solitudes. La *selva della Grotta*, forêt vierge qui aurait pu couvrir une armée en déroute, est maintenant praticable, percée de clairières et défendue par une sorte de blockhaus dont le parapet et le fossé suffisent pour arrêter les brigands. La province de Bénévent sera bientôt sillonnée de larges voies qui partent déjà dans toutes les directions et qui la défendront contre les incursions à venir, car les brigands évitent toute espèce de chemin frayé; ce qui gêne le plus leur circulation, ce sont les routes. Enfin le railway

de Turin à Foggia (1) a rendu non-seulement la paix, mais la vie à tout le littoral de l'Adriatique.

Il ne faut pas se hâter cependant de crier victoire : le fléau décroît chaque jour, mais dure encore, et on ne peut malheureusement contester la nécessité de mesures exceptionnelles pour le combattre énergiquement. Ces rigueurs ont diminué toutefois sous le commandement du général La Marmora; l'on n'a plus fusillé, depuis son avènement, que les brigands pris les armes à la main, et le parlement italien, en exigeant la formation de conseils de guerre appelés à juger tous les prisonniers, a fort diminué le nombre des condamnations capitales (2). Tout porte à croire que le système des jugemens militaires sera bientôt abandonné. C'est à la cause permanente du mal qu'il importe de s'attaquer, si l'on veut abréger la lutte, et pour atteindre ce but il faut autre chose qu'une vaillante armée et une répression vigoureuse; il faut une œuvre de civilisation et de moralisation que l'unité italienne est seule capable d'accomplir. La misère, l'ignorance, voilà ses véritables ennemis, et c'est à l'Italie seule qu'il appartient de les détruire. Pourquoi n'a-t-elle point réussi encore dans l'œuvre commencée? Essayons de l'expliquer.

Lorsqu'il s'établit à Naples, à la fin de 1860, le gouvernement italien se trouva fort embarrassé. Il succédait à une révolution inachevée qu'il devait à la fois arrêter et accomplir. Cette œuvre double, qu'il poursuivit longtemps à travers toute sorte de difficultés et de trop visibles perplexités, l'empêcha de trouver d'un côté ou de l'autre un appui solide, et souleva contre lui le parti de l'action et celui de la réaction. Ce n'est pas tout, et il y eut un motif plus sérieux de mécontentement chez les populations méridionales, qui virent bientôt une sorte de malentendu dans le plébiscite. Les Italiens et les Napolitains ne s'étaient pas compris. Les Napolitains avaient vu dans Garibaldi un sauveur qui venait les affranchir des Bourbons et leur apporter la liberté et le bien-être. Les Italiens suivaient une idée patriotique rêvée dès le moyen âge, dès l'anti-

(1) Victor-Emmanuel, qui est venu l'inaugurer solennellement, a pu traverser toutes les provinces les plus ravagées l'an dernier sans rencontrer un seul malfaiteur embusqué dans les bois pour l'attendre. Du Tronto jusqu'à Naples, le chemin parcouru par le cortège royal était peuplé comme une rue immense, et des groupes de paysans armés s'y montraient à chaque pas. Les ministres étrangers qui étaient du voyage regardaient avec surprise, et peut-être même avec un peu d'inquiétude, ces milliers de fusils qui auraient pu partir par mégarde ou en signe de joie et envoyer une grêle de balles dans la voiture du souverain. Il n'arriva rien de pareil, et d'un bout à l'autre de ce pays de brigands les multitudes armées s'écrièrent d'une seule voix, presque sans interruption : « Vive Victor-Emmanuel ! vive l'Italie ! »

(2) Le rapport de M. Massari compte 1,038 exécutions depuis l'explosion du brigandage.

quité même, par tous les grands esprits de leur race; ils traduisaient en réalités les poèmes de Dante et les traités de Machiavel. Ces deux intérêts très différens, l'un national, l'autre local, ne pouvaient se concilier et se fondre dès le premier jour. Il y eut donc beaucoup de vœux déçus, beaucoup de vanités humiliées, sans compter l'immense froissement d'intérêts produit par la révolution d'abord, puis par l'annexion, la suppression des douanes, etc. Le gouvernement était naturellement avec les Italiens, dont il suivait l'idée; son premier soin fut d'organiser l'unité le plus complètement possible et de couper les liens qui attachaient ensemble et qui nouaient à Naples les quinze provinces de l'ancien royaume pour les détacher l'une de l'autre et les nouer fortement à Turin. Ce travail précipité augmenta le trouble et la confusion qu'il cherchait à réparer, et fit régner quelque temps dans le pays une véritable anarchie administrative. Au lieu des bienfaits attendus, les Napolitains ne sentirent d'abord que les inconvéniens du nouveau régime, et ne virent plus dans la révolution qu'une sorte d'exploitation étrangère augmentant aux dépens du midi la richesse et l'importance du nord. De leur côté, les Italiens attendaient toujours, toujours en vain, Rome et Venise.

Tels furent les inévitables embarras de la première heure; mais depuis lors, depuis le travail d'unification, les populations méridionales ont commencé à sentir les bienfaits du nouveau régime. Le pouvoir a compris quelle mission lui était assignée dans ses provinces du midi, et que, pour fermer les deux plaies qui les déchirent, il fallait avant tout donner au peuple des écoles et du travail. Il s'est mis à l'œuvre avec une activité dont il faut lui tenir compte. Les écoles s'ouvrent partout, même dans les provinces les plus attardées. Naples en compte à elle seule plus de cinquante entretenues par la municipalité; seize écoles du soir accueillent des milliers d'artisans qui, en un clin d'œil, avec la souple intelligence du midi, apprennent les lettres et les chiffres; il en est qui au bout de deux mois non-seulement savent lire, mais encore, sur le système décimal et métrique, embarrassent leurs examinateurs. Neuf asiles arrachent des centaines d'enfans du peuple aux dangers du vagabondage et aux mauvais conseils de la rue. Chaque province a son lycée, quelques-unes en ont deux; les écoles techniques commencent à se fonder; l'université de Naples, où régnait il y a trois ans le silence dans le désert, est aujourd'hui la première de l'Italie; deux de ses facultés, celle des sciences naturelles et celle des sciences mathématiques, affronteraient la comparaison avec les plus célèbres de France et d'Allemagne; les autres comptent des professeurs éminens, celle de droit deux ministres, MM. Manna et Pisanelli. Toutes ces facultés ensemble forment enfin un magnifique

atelier de science où s'élèvent plus de soixante chaires autour desquelles se pressent jusqu'à douze mille étudiants. Voilà ce qu'on fait contre l'ignorance.

Voici maintenant ce qu'on a fait contre la misère. La mendicité d'abord est vaillamment combattue par des hommes de bien dont l'infatigable dévouement remporte chaque jour de nouvelles victoires. Lorsque François II quitta sa capitale, il y laissa de 13 à 14,000 mendiants. C'est tout au plus s'il en reste à cette heure quelques centaines. Toutes les institutions de bienfaisance, désormais réformées, ne sont plus comme autrefois d'ignobles taudis où un monde d'employés sans foi ni cœur dévorait l'argent des pauvres. L'hospice des enfans trouvés, qui tuait naguère 75 nouveau-nés sur 100, est devenu, sous la direction gratuite de M. Vincenzo Paladino, le plus beau d'Italie et peut-être du monde. La prostitution est enfin surveillée et disciplinée, le vagabondage réprimé par des lois sévères. Toutes ces abjectes manifestations du même vice social, dont le brigandage n'est que l'explosion violente, vont s'effaçant de jour en jour sous la vigilance de la police et de la charité; mais ce n'est là qu'un des côtés de la question. Ce qu'il faut aux malheureux, c'est plus que les secours passagers de l'aumône, c'est le pain quotidien, le travail de chaque jour. Eh bien! même en ce point, malgré les embarras financiers, les troubles politiques et les déchiremens administratifs, l'activité du pouvoir a décuplé sous le nouveau régime. Le chemin de fer qui s'arrêtait à Vietri va maintenant de Salerne à Eboli, jusqu'au pied des montagnes. Foggia, qui ne tenait pas même aux Abruzzes par une simple route, tient aujourd'hui à Turin par une grande voie ferrée. Les wagons, qui depuis douze ans ne dépassaient pas Capoue, roulent jusqu'à Rome. Confié à une compagnie sérieuse, le réseau ferré des Calabres occupe déjà le monde laborieux des ingénieurs. Des lignes transversales doivent couper, au moins sur deux points, la partie méridionale de la péninsule. Quelques routes nouvelles sont achevées, beaucoup d'autres sont entreprises. On en signale cinq partant de Bénévent. Les ports se creusent, les phares s'allument, les chantiers et les arsenaux travaillent; le *far niente* du bon vieux temps n'existe plus, même dans les cloîtres, convertis en vastes ateliers. Les prisons, assainies, disciplinées, moralisées, ne sont plus ces bouges honteux qu'a décrits M. Gladstone : la *camorra*, cette iniquité barbare, n'y existe plus; les détenus sont traités d'une façon chrétienne. L'état économique du pays change d'heure en heure; le prix des vivres, des terrains, des bestiaux, de la main-d'œuvre, augmente, et la valeur de l'argent diminue à vue d'œil, ce qui n'a jamais été, que je sache, un signe de dépérissement. La population des villes s'accroît dans une proportion considérable; les Italiens du nord inon-

dent le midi de la péninsule, apportant avec eux des ressources et des industries qui certes n'appauvrissent pas le pays. Les étrangers arrivent plus nombreux que jamais (1).

La civilisation, qui se répand, crée des besoins que le peuple laborieux est appelé à satisfaire : ainsi Naples veut être éclairée au gaz. Il s'agit de creuser et de placer les tuyaux pour une canalisation de 140 kilomètres : cet immense travail, entrepris il y a quelques mois, doit être achevé en 1864; je laisse à penser le nombre de bras qui y sont employés. Grâce à leur chemin de fer, les Pouilles et les Abruzzes ont pris une vie nouvelle; le voyageur qui retourne dans ces provinces ne les reconnaît plus : elles n'ont rien gardé du passé, ne comptent que par centimes et par mètres, ne veulent plus entendre parler des vieilles *cannes* ni des vieux *ducats*, et sont tout à fait détachées de leur ancienne capitale. En un mot, tout se fait peu à peu dans ces pays, où tout, hélas! était à faire, et les capitaux étrangers affluent pour seconder cette révolution matérielle, qui rendra le brigandage impossible d'ici à peu de temps. L'agriculture s'éveille, des compagnies sérieuses s'organisent pour dessécher les marais et les canaliser en rivières, les terrains abandonnés vont revivre, des colonies lombardes s'établissent déjà pour donner à de vastes plaines désolées la plantureuse apparence des environs de Milan; la culture du coton vient d'enrichir des milliers de paysans; les récoltes, qui ont quintuplé en 1863, décupleront en 1864, et sont achetées d'avance par les grands manufacturiers de l'Alsace. Enfin, quand on songe à tout ce qui est en projet ou en cours d'exécution à Naples seulement, — les maisons ouvrières entreprises par M. Marino Turchi, les hôpitaux inaugurés par le roi lui-même, — on entrevoit pour les provinces toute une suite de progrès matériels et moraux dont les amis de l'Italie ne peuvent que se réjouir.

C'est par là que s'affermir de jour en jour l'unité nationale. Un plaisant disait, il y a trois ans : « Mettez un Napolitain et un Piémontais dans la même marmite, vous aurez deux bouillons. » Cette boutade aujourd'hui n'aurait plus de sens. Le mouvement des idées et des hommes, la pacifique invasion des septentrionaux dans le midi, des méridionaux dans le nord (on comptait à Turin, au dernier recensement, plus de 20,000 Napolitains), la fusion des intérêts, l'unification de la rente, la révolution administrative, les grandes entreprises industrielles, — toutes ces circonstances rendent impossible une nouvelle dislocation, qui serait un bouleversement formidable, la ruine du pays tout entier. Les ennemis de

(1) Naples comptait en 1858 326 auberges et 166 maisons meublées; en 1863, le nombre des auberges s'est élevé à 418, celui des maisons meublées à 313.

l'unité commencent à le reconnaître, et de force ou de gré toute activité sérieuse concourt à l'œuvre italienne. Le parti de l'intelligence et du travail est pour l'Italie une et pour le roi national. Les oppositions sincères (elles n'ont pas toujours tort) ne sont au fond que des impatiences; il n'existe entre les partis qu'une différence d'allure.

Ainsi les discordes italiennes ne se produisent qu'à fleur d'eau : le courant est le même, tous y roulent, — jusqu'aux populations napolitaines, qui s'arment maintenant partout pour la défense de la patrie commune et de la société. On a beaucoup écrit contre elles en les jugeant sur de tristes apparences; on leur a demandé avec une extrême exigence les vertus acquises qu'elles n'ont point encore, sans prendre garde aux vertus natives qu'elles pourraient enseigner non-seulement aux Italiens du nord, mais aux peuples de tous les pays. Sans évoquer le glorieux contingent de héros que Naples a fournis au martyrologe de l'Italie, et pour ne parler que des classes incultes et pauvres, où en trouvera-t-on qui les vaillent? Le peuple napolitain est bon, dans la plus haute acception de ce mot, dont on abuse : il se donne volontiers avec une effusion de cœur que je cherche en vain dans les pays froids; il a des accès d'enthousiasme et de générosité qui le rendent capable de tous les sacrifices. On le dit fainéant, on se trompe; il ne demande que du travail. Lorsqu'un chef de fabrique a besoin de vingt ouvriers, il en trouve cent sous la main. Non, ce peuple n'est point fainéant, il n'est point lâche. Quand on voulut lui imposer l'inquisition, il se souleva pour ne pas la subir, et ne la subit pas; quand il se battit dans Venise assiégée, il fut héroïque; il se conduisit en Italien dans l'armée italienne. Et que dire des intrépides scélérats qui suivaient en novembre 1863 Caruso et Schiavone? Quels soldats ils feraient, si on leur avait donné l'idée de l'honneur!

C'est cette idée qu'il s'agit de répandre. L'Italie a charge d'âmes, elle doit accomplir la régénération sociale de ce pays. C'est ce qu'elle fait en détruisant le brigandage, et voilà pourquoi le brigandage résiste : il en veut à la cause de l'unité parce que c'est la cause de la société; mais on vient de voir l'impuissance de ses efforts. Il ne sera pas donné à quelques bandits d'anéantir la pensée de Dante et de Machiavel, l'œuvre de Garibaldi et de Cavour, ni d'étouffer ce rêve généreux qui fut la souffrance de tant de siècles, et dont la réalisation sera la gloire du nôtre. Ce pays n'a plus rien à craindre de la réaction, Naples est définitivement italienne.

MARC MONNIER.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

III.

LE COUP D'ÉTAT DU 19 AOÛT 1772.

I.

En traversant l'Allemagne pour rentrer dans ses états (1), le nouveau roi de Suède ne pouvait refuser à son oncle, le grand Frédéric, l'hommage d'une visite. Une vive sympathie ne l'attirait pas à Potsdam et à Berlin comme à Paris et à Versailles; il n'abordait au contraire qu'avec une défiance très légitime le redouté roi de Prusse. Catherine II et lui étaient les deux terribles voisins contre lesquels Gustave pressentait qu'il aurait à lutter, s'il ne voulait pas accepter l'abaissement et peut-être la ruine entière de son propre royaume. Frédéric, dans ses entretiens familiers, ne manqua pas d'insister sur les dangers que Gustave III, à son avis, attirerait sur la Suède et sur lui-même, s'il faisait quelque entreprise contre la fameuse constitution de 1720. On se rappelle que cette constitution, imposée après les désastres du règne de Charles XII, sous l'influence d'une impuissante et aveugle aristocratie devenue pour un temps maîtresse, était de nature à fomenter en Suède une périlleuse anarchie; les cabinets de Berlin et de Pétersbourg s'étaient empressés d'en garantir le maintien, comme ils s'étaient unis pour garantir les dé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1^{er} mars.

plorables lois polonaises, et les traités secrètement conclus entre eux dans les années 1764 et 1769, aujourd'hui connus, témoignent assez quelle était leur impatience de se partager la Suède aussi bien que la Pologne.

Frédéric II se garda bien de révéler à son neveu tout le complot; mais, faisant allusion aux efforts déjà tentés par Gustave sous le règne précédent pour obtenir une augmentation de la puissance royale, il rappela du moins les engagements contractés par la Russie et la Prusse, de concert avec le Danemark, pour conserver l'œuvre de 1720, et il rappela aussi les sermens que Gustave lui-même, comme prince royal et ensuite comme roi, avait dû prêter en vue de l'inébranlable maintien de cette constitution : politique doublement perfide, puisque Frédéric II et Catherine entendaient bien, après avoir fait durer la charte de 1720 jusqu'à ce que l'anarchie suédoise fût devenue extrême, laisser naître ou susciter quelque violation de ce même acte qui leur donnât le prétexte d'une intervention active. Destiné à basouer, en les ruinant, ces hypocrites desseins, Gustave opposa aux dangereux conseils du roi de Prusse une égale dissimulation : il affirma sur tout ce qui lui était le plus sacré qu'il n'avait contracté avec le cabinet de Versailles aucune liaison nouvelle, qu'il ne formait pas de projets hostiles contre les lois fondamentales de son pays, et que sa ferme intention était de vivre en paix avec ses voisins : il avait seulement à cœur de réconcilier les partis en Suède, et d'y rétablir le gouvernement sur le même pied où l'avaient mis les législateurs de 1720. Frédéric II, malgré sa vieille expérience, paraît avoir été trompé : plusieurs lettres, qu'il écrivit peu de temps après le départ de son neveu, le montrent renouvelant auprès du jeune roi ses équivoques assurances d'affection, et se portant auprès de l'impératrice Catherine garant de la résignation inoffensive qu'on lui avait témoignée.

Gustave III avait pu déjouer pour un instant la vigilance de ses ennemis du dehors; de retour dans sa capitale le 30 mai 1771, il se trouva en présence des difficultés intérieures. La mort du roi Adolphe-Frédéric, au mois de février, avait surpris le parti des bonnets, toujours soutenus par la Russie, l'Angleterre et le Danemark (1), au

(1) Le chargé d'affaires de Danemark à Stockholm écrit en date du 12 avril 1771 : « Le comte d'Ostermann (ministre de Russie) m'ayant fait l'honneur de passer hier chez moi, je lui ai fait confidence de la volonté du roi de payer les 10,000 écus que sa majesté avait promis de vouloir fournir pour sa part à la caisse commune, selon le plan concerté à Stockholm en avril dernier. Je lui témoignai en même temps que c'était vis-à-vis de la Russie plutôt qu'avec l'Angleterre que sa majesté se croyait engagée à concourir aux opérations en Suède. » Il parle aussi des « pensionnaires » que le roi de Danemark avait à Stockholm. (Archives des affaires étrangères à Copenhague, correspondance de Suède.)

moment où ils croyaient obtenir un triomphe définitif. Ils avaient tout à craindre de Gustave et ne doutaient pas que son voyage à Paris ne lui eût procuré contre eux des forces nouvelles. Ils avaient donc tenté, dès la mort du roi, d'empêcher que le prince royal montât sur le trône; leurs émissaires s'étaient répandus parmi le peuple en insinuant une absurde accusation de parricide : un poison lent avait été administré au feu roi, disaient-ils; on parlait tout bas de ce que l'autopsie, pratiquée par le célèbre docteur Acrell, avait révélé (1); Gustave s'était éloigné à dessein jusqu'à l'entier accomplissement du crime; il n'oserait pas revenir dans la capitale, et on pressait le prince Charles, son frère, de prendre la couronne. « Envoyez-nous vite de l'argent, écrivait un ami de Gustave au comte de Creutz, ministre suédois à Paris, afin que nous puissions déjouer les plans de nos adversaires, et que le roi, à son retour, ne trouve pas la Suède vendue à la Russie. » Proclamé en dépit de ces viles intrigues, Gustave III avait encore devant lui la perspective d'une diète qui pouvait lui devenir fatale, si une puissante majorité y était acquise à ses ennemis : c'était sur cette assemblée qu'ils reportaient leurs espérances; ils comptaient empêcher le couronnement, et forcer tout au moins Gustave à une abdication en découvrant de graves illégalités dans ses actes antérieurs, ou bien en lui imposant une série de conditions absolument inacceptables.

Pour résister à leurs suprêmes efforts, quels étaient les secours dont le nouveau roi disposait? Son meilleur allié devait être M. de Vergennes. Doué d'un esprit étendu et solide, d'une grande sûreté de caractère et d'une probité reconnue, appliqué aux affaires, attentif aux grands intérêts, soucieux des bonnes traditions dans un temps où l'insouciance, qui devenait générale, commençait à les mettre en oubli, M. de Vergennes fut un des derniers grands représentants de notre ancienne diplomatie. Ses mémoires sur la Louisiane et sur le Canada montrent qu'il savait prévoir et avertir; mais sa gloire principale a été de remplir dignement le poste difficile d'ambassadeur à Constantinople. Dès cette époque, c'était par l'impulsion qu'elle imprimait aux ministres de la Porte-Ottomane que la France communiquait à la politique du reste de l'Europe le mouvement le plus conforme à ses vues. Vergennes fut alors pour le cabinet de Versailles un interprète prudent et sûr. Ses lenteurs mesurées impatientaient quelquefois l'impétueux Choiseul, ministre des affaires étrangères, qui toutefois ne tardait pas à reconnaître son dévouement en lui rendant justice. « Le comte de Vergennes trouve toujours des raisons contre ce qu'on lui propose, disait-il, mais jamais des difficultés pour l'exécuter. Si nous lui demandions

(1) Archives royales à Dresde, correspondance de Suède, 22 février 1771.

demain la tête du grand-vizir, il nous écrirait que cela est dange-reux, mais il nous l'enverrait. » Une solidarité constante unissait la Turquie et la Suède, toutes deux menacées par de communs enne-mis, surtout par les Russes, et liées entre elles par un échange né-cessaire de diversions réciproques. Aussi M. de Vergennes, après avoir combattu de Constantinople la ligue du Nord, se trouva-t-il naturellement désigné pour aller lutter en Suède contre les mêmes adversaires. Le crédit de Choiseul avait récemment procuré cette ambassade à M. d'Usson, fort accueilli de Gustave III lors de son voyage en France; mais le duc d'Aiguillon, qui cédait volontiers à ce plaisir secret de défaire tout ce qu'a fait un prédécesseur, ne confirma pas le choix de M. d'Usson, qui déjà se préparait à partir, et M. de Vergennes, que Choiseul avait depuis deux années rappelé de Constantinople, fut nommé à sa place (mars 1771). Ses instruc-tions, probablement rédigées par lui-même, étaient ainsi con-çues (1) :

« ... Bien que les deux partis qui ont divisé la Suède aient concouru presque également à l'avilissement et à la décadence de leur patrie, ces maux ne seraient cependant pas incurables, si la nation voulait enfin se réunir sous les auspices de son roi dans des principes uniformes de zèle pour le bien général. Il faudrait, pour cet effet, déraciner les partis, et qu'ils ne s'occupassent de concert que des moyens de rétablir l'ancienne considération de leur royaume soit au dehors soit dans l'intérieur. C'est un objet important que le comte de Vergennes ne doit pas perdre de vue. Il doit travailler à rapprocher les esprits et à faire sentir aux deux cabales, qui ont violé tour à tour les lois d'une saine politique, détruit la confiance et le crédit, ruiné le commerce, découragé l'industrie, que tous ces désordres sont le fruit honteux de leur diversité d'opinions et de sentimens, qu'il est plus que temps qu'on ne connaisse plus les Suédois par ces noms ridicules de chapeaux et de bonnets, et qu'on y substitue la dénomination naturelle de zélés et vertueux citoyens. A cette condition seulement, le roi consent à regarder toujours la Suède comme son ancienne amie et son alliée la plus constante... Sa majesté a résolu de payer les arrérages des subsides qui restaient dus à la Suède et qui avaient été suspendus; elle a destiné pour cela une somme de 1,500,000 francs par an, qui seront acquittés successi-vement, à commencer du quartier de janvier 1772. Indépendamment de cela, le roi appuiera de ses finances le succès de la prochaine diète. — M. le comte de Vergennes passera à Copenhague. Il serait de l'intérêt réci-proque de la Suède et du Danemark de se tenir étroitement unis pour main-tenir l'équilibre du Nord contre les vues de la Russie et pour mettre un frein à ses projets d'ambition et de despotisme. La France avait autrefois efficacement contribué à établir entre ces deux anciennes couronnes une liaison si analogue à leurs avantages; il serait fort à désirer que leur union politique fût une suite des liens du sang qui subsistent entre les deux sou-verains. »

(1) Archives des affaires étrangères à Paris.

On voit que le cabinet de Versailles ne savait pas jusqu'où le Danemark était engagé dans la ligue formée contre la Suède; ses projets sincères de conciliation allaient échouer contre des haines héréditaires que les ambitieux voisins de Gustave III avaient su raviver et envenimer. — Le 7 juin 1771, quelques jours seulement après que le nouveau roi était de retour à Stockholm, M. de Vergennes écrivait de cette même ville au duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères de France :

« Je suis arrivé à Stockholm aujourd'hui vers le midi. J'ai fait toute la diligence qui était en mon pouvoir pour me rendre un moment plus tôt à ma destination ; mais les postes sont si mal servies en Allemagne et les chemins y sont si détestables que, malgré le sacrifice de plusieurs nuits, je n'ai pas avancé autant que je l'aurais désiré. J'ai aussi essuyé quelques contradictions sur la mer. J'ai surmonté toutes celles qu'il dépendait de moi d'aplanir; mais il en est qui sont supérieures à ma volonté et à mon zèle. Je me trouve ici sans équipages, sans aucune nouvelle du vaisseau qui me les apporte, et peut-être sans moyens de suppléer à ce qui me manque. »

La plus grande promptitude avait été en effet recommandée au nouvel ambassadeur, parce que les préparatifs de la prochaine diète, déjà engagés, allaient offrir des circonstances critiques, dont il fallait s'emparer habilement. D'ailleurs un parti de la cour, détaché de l'ancien parti des chapeaux, s'était formé depuis quelques années déjà, grâce aux efforts intelligens de Gustave et à la coopération du cabinet de Versailles. Déjà le comte de Modène, ministre de France à Stockholm de 1768 à 1770, avait eu au château, dans les appartemens de Beylon, lecteur de la reine Louise-Ulrique, plusieurs entretiens secrets et nocturnes avec le prince et les chefs de ce parti, pour préparer une révolution. Choiseul avait même plus d'une fois cru voir ces desseins aboutir; il était pressant et s'irritait des retards. « Le moment favorable pour la révolution est arrivé, mandait-il dès le 4 décembre 1768; c'est de cette cour que nous doivent venir les projets d'exécution. » Le 7 septembre 1769, il écrivait avec une visible mauvaise humeur : « On a manqué le moment de faire la révolution. La France ne veut pas se ruiner pour ses amis, qui ne veulent pas se sauver. La France avait donné de l'occupation à la Russie en Pologne et contre les Turcs... Si la révolution ne se fait pas dans un mois, on ne donnera plus un sou (1). » Mais le péril était plus grand que ne le pensait Choiseul; l'échafaud de 1756 pouvait se relever entre les mains du parti des bonnets, et le prince royal pouvait perdre à ce jeu sa couronne : il fallut que Choiseul se résignât à attendre. Beylon, tout dévoué à Gustave, et par qui

(1) Archives des affaires étrangères.

notre gouvernement était informé des lettres dangereuses que la reine recevait du roi de Prusse son frère, vint à Versailles conférer avec Choiseul lui-même et prépara le voyage du prince royal en France. Tels furent les commencemens du parti de la cour ou des patriotes, comme ils s'appelaient. Ce parti, en faveur duquel la France avait consenti à de nouvelles largesses, était encore imparfaitement uni. Une dépêche de M. de Vergennes nous apprend quels en étaient les principaux chefs dans les premiers temps de la diète nouvelle; nous connaissons déjà quelques-uns d'entre eux, que nous rencontrerons plus d'une fois encore dans la suite de notre récit. Cette dépêche montre aussi avec quelle sérieuse attention la correspondance diplomatique, ranimée sous Choiseul, était encore écrite, ce qu'elle devenait sous la plume du nouvel ambassadeur de France en Suède, et quel désordre s'offrait à lui lors de son arrivée à Stockholm.

Le premier chef du parti de la cour était le comte Charles-Frédéric Scheffer, qui avait accompagné Gustave pendant son voyage à Paris. M. de Vergennes loue son honnêteté, son dévouement, ses talens supérieurs; mais tant d'éminentes qualités étaient compromises, dit-il, par une légèreté et une indiscretion qui lui faisaient perdre tout ascendant. Ce témoignage de Vergennes est grave; il est d'accord avec ce que nous avons dit du comte Scheffer comme gouverneur du prince royal, et il nous fait prévoir quelles pourront être plus tard l'inconsistance et la mobilité de Gustave III ayant auprès de lui un tel conseiller.

« Le baron Ulric Scheffer, son frère, n'a pas des qualités aussi brillantes, continue Vergennes, mais il en a de plus solides; ses vues sont justes et profondes; personne, à mon avis, ne saisit mieux que lui le vrai point d'une affaire, ses rapports, ses conséquences, et n'est plus capable d'une résolution ferme et courageuse; mais un fonds de paresse et d'indolence, le goût du plaisir et de la dissipation, l'éloignent le plus souvent de son objet. Ces deux frères, l'un pour être trop ouvert et trop franc, l'autre pour ne l'être pas assez, n'ont pas, à beaucoup près, dans le parti toute la considération et tout le crédit qu'ils devraient avoir. Le seul dessein sur lequel leur activité ne s'endort point est de s'assurer exclusivement la confiance du roi leur maître, ou du moins de ne la partager qu'avec des gens qui ne puissent leur faire ombre, et surtout d'empêcher que le maréchal comte de Fersen n'y fasse trop de progrès.

« Le maréchal comte de Fersen (1), le citoyen le plus illustre par le rôle principal qu'il a joué si longtemps dans sa patrie comme chef du parti des chapeaux, est l'homme peut-être le plus difficile à bien définir. C'est avec regret que je me vois dans l'obligation de tracer une esquisse d'un caractère qui me semble réunir bien des contrastes. Pour ne rien donner au hasard,

(1) Père du célèbre et malheureux Axel Fersen, si dévoué à Louis XVI et à Marie-Antoinette, et que nous connaissons plus tard.

je réunirai sous un même point de vue les reproches qu'on lui fait, et je récapitulerai sommairement tout ce qu'on peut dire à sa justification ou à son avantage. On ne l'attaque ni dans sa capacité ni dans son intégrité, mais on lui reproche une faiblesse de caractère qui le porte à négocier lorsqu'il faudrait agir, et qui lui a fait perdre en plus d'une rencontre des momens précieux et décisifs. On l'accuse d'une déférence aveugle pour quelques amis qui ne devraient pas avoir sa confiance, et que l'on dit plus zélés pour leurs intérêts particuliers que pour l'avancement du bien public. On lui soupçonne un orgueil indomptable qui ne lui laisserait voir dans l'accroissement de la prérogative royale qu'un maître dont l'autorité lui serait insupportable; ce sont ses créatures, dit-on, qui, ayant eu la direction principale des élections dans les provinces, y ont fait des dépenses considérables qui n'ont produit, pour la plupart, que peu ou point de succès. On attribue à une autre de ses créatures la défection des paysans au moment de l'élection de l'orateur de leur ordre; la veille, on était assuré de 130 voix : plus de 60 ont manqué à leur engagement et à leur parti. On veut aussi que ce soit un autre de ses amis, chargé de la négociation avec les prêtres, qui nous ait fait perdre la supériorité dans cet ordre en pressant l'élection de l'orateur et en retardant la formation du comité secret, le tout à contre-temps. On en conclut les soupçons les plus odieux sur les intentions du maréchal et de ses amis. Cependant je dois dire que ces traits conviennent peu à l'idée que je me fais de son caractère. Il a quelquefois très bien su tirer parti des conjonctures; il a un grand fonds d'amour-propre, peut-être même d'orgueil, cela est vrai; mais je crois qu'il ne manque pas de droiture et d'honnêteté. Attaché à sa patrie, il en connaît assez les vrais intérêts pour ne pas se méprendre sur les liaisons étrangères qu'il lui convient de préférer. — Il n'a pas le cœur du roi, qui voit en lui un rival dont il faut circonscrire le crédit. »

Telles étaient les divisions du parti de la cour; elles avaient exercé une influence funeste sur les élections de la diète, qui s'était réunie le 25 juin 1771 avec des dispositions fort peu favorables envers le pouvoir royal. Heureusement pour Gustave III, une extrême anarchie régnait aussi parmi ses adversaires, chacun des quatre ordres dont la représentation nationale se composait voulant escompter le triomphe commun, qu'il estimait prochain, pour usurper d'importans privilèges : les paysans réclamaient la possession des *hemman* ou anciennes terres domaniales de la couronne, sur lesquelles la noblesse élevait également des prétentions, et de graves questions sociales venaient ainsi créer des inimitiés redoutables entre les différentes classes de la nation. La riche correspondance de M. de Vergennes contient encore à ce sujet d'utiles remarques, fruits d'une étude consciencieuse et dévouée (1). La

(1) « Ces anciennes terres domaniales formaient, dit-il, la plus grande partie du pays. Jusqu'à l'avènement de Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, les paysans ne tenaient ces *hemman* en ferme qu'à titre d'économes; ils pouvaient en être dépouillés à volonté. En 1723, ils obtinrent qu'en payant six années des fruits de la terre ils en auraient la

bourgeoisie, de son côté, voulait qu'en dehors de ses corporations étroites, qui ne dépassaient pas les murailles des villes, il n'y eût ni industrie ni commerce; elle exigeait par exemple que la cour prît l'engagement de ne commander aucune fourniture ni aucune emplette, fût-ce pour la vie de chaque jour, qu'en s'adressant directement à elle. Bien plus, les rivalités enfantent ici encore d'absurdes haines, la bourgeoisie, devenue plus riche que la noblesse, entendait qu'il fût interdit aux filles de bourgeois de se mésallier en contractant mariage avec des nobles. — Quant aux ordres inférieurs, ils affectaient une complète indépendance, dit M. de Vergennes, et ne respiraient que la démocratie : ils réclamaient leur part des privilèges, prétendaient à l'égalité avec la noblesse, et voulaient l'avilir.

Ainsi une animosité commune réunissait contre la noblesse les trois derniers ordres, car le clergé ne s'était pas en cela distingué des paysans ni des bourgeois. La passion d'une révolte longtemps préparée contre les prérogatives traditionnelles du premier ordre de l'état commençait à se répandre; une presse exaltée, enchérissant sur les lieux communs mis en faveur par l'école philosophique française du XVIII^e siècle, revendiquait l'égalité politique et l'égalité civile. Cette agitation funeste enfanta bientôt l'esprit d'insurrection jusque dans les rangs de l'armée; les soldats exprimèrent, eux aussi, leurs griefs, et d'insolens pamphlets rédigés en leur nom dénoncèrent avec violence l'orgueil des officiers, qui, pour la plupart, étaient nobles. Une de ces publications, qui avait beaucoup échauffé les esprits, fut traduite en justice; mais le procès traîna plus d'une année, pendant laquelle l'auteur, ayant à l'insu du gouvernement une libre entrée aux archives des tribunaux militaires, fit paraître en brochures mensuelles, avidement recherchées, des extraits de récits et de rapports plus ou moins officiels qui, au milieu du désordre, passaient pour des preuves authentiques à l'appui des accusations émises. L'importation anglaise des clubs préparait enfin des échos aux scandales et aux divagations politiques, et érigeait en face du pouvoir royal des puissances dangereuses bien qu'éphé-

possession mobilière pour eux, leurs enfans et leur postérité à l'infini, sans pouvoir en être déplacés, s'ils payaient exactement le prix de la ferme suivant le contrat primitif. D'autre part, les privilèges de la noblesse, qui datent de la même année 1723, lui assuraient non-seulement le droit de posséder des *hemman* aux mêmes conditions que les paysans, mais encore celui de pouvoir les obtenir par voie d'échange et les réunir à leurs terres. Or il arriva que, des paysans ayant acquis de tels *hemman*, quelques gentilshommes qui avaient acquis ultérieurement la possession foncière de ces mêmes terres par voie d'échange en voulurent faire déguerpir les paysans. Ceux-ci prétendirent que la noblesse renonçât à la possession de ces domaines, ce qui était contraire à ses privilèges; il était injuste également que les paysans ne pussent jouir en paix d'avantages tout à fait légaux... »

mères. Il fallait à Gustave III et à M. de Vergennes, en présence d'une telle anarchie, des précautions extrêmes; tout pouvait être perdu sans retour, s'ils découvraient imprudemment leurs projets et leur plan de conduite.

Gustave se montra fort habile. En dépit des cabales, il avait été bien accueilli à son retour de France par le peuple de Stockholm; son affabilité, son facile accès, même sa première harangue aux états assemblés, avaient confirmé cette heureuse impression. La foule applaudissait volontiers un prince né Suédois et parlant enfin, après deux rois allemands, la langue nationale. Aux excès parlementaires, dans le moment où ils étaient encore pour lui très dangereux, Gustave savait fort bien opposer l'apparente indolence d'un prince bienveillant qui se voyait avec plaisir déchargé d'une partie de son fardeau, ou bien la légèreté feinte d'un étourdi livré à de petites choses : on le voyait alors s'occuper de dessin, de broderie, de costumes de théâtre, tout au plus de quelque cérémonial à régler; c'est ainsi qu'il dessina lui-même, dans ces premiers mois, la décoration de l'ordre de Vasa, qu'il venait d'instituer. S'il se mêlait des affaires, c'était uniquement, semblait-il, pour réconcilier les partis, remplir le rôle de médiateur et sauvegarder la liberté. « Le dernier terme de mon ambition, disait-il le 25 juin, à l'ouverture de la diète, est de gouverner un peuple libre. Ne croyez pas que ce soient là de vaines paroles que démentiraient mes secrets sentimens; elles sont le fidèle langage d'un cœur trop sincère pour n'être pas de bonne foi dans ses promesses, et trop fier pour y manquer jamais. » Cinq mois plus tard, le 28 novembre 1771, l'anarchie étant à son comble entre les différens ordres de la diète, il réunit le sénat et les présidens des quatre chambres : « Si mes intentions étaient moins droites et moins pures, leur dit-il, je pourrais attendre les événemens et profiter de vos divisions aux dépens des lois et de la liberté; mais la première fois que je saluai les états en qualité de roi, je contractai avec eux un engagement d'autant plus sacré qu'il était libre, engagement trop solennel pour me permettre d'oublier ce que mon honneur m'impose, et, bien plus, ce qu'exigent de moi les sentimens de mon cœur... Je ne demande rien pour moi-même; dégagé de tout intérêt personnel, j'aspire à faire revivre entre le roi et les sujets cette mutuelle confiance que les derniers temps ont détruite. »

À ces paroles conciliantes Gustave mêla toutefois, dans cette circonstance même, d'assez vifs reproches sur les dissensions intestines, sur l'anarchie qui en résultait, et sur la misère du peuple, dont il rendait les représentans de la nation responsables. Cette partie de sa harangue, habilement préparée, s'adressait à l'opinion

publique : il voulut la faire imprimer, mais ses adversaires lui opposèrent alors une équivoque légalité; l'impression dut se faire en secret, ainsi que la distribution d'innombrables exemplaires. Les états poursuivirent l'éditeur sans oser monter jusqu'au roi, et le but que Gustave se proposait commença d'être atteint : il passa dès lors pour le vrai protecteur du peuple contre ses nombreux tyrans. La presse politique, dont ses adversaires faisaient un perpétuel usage, était un organe trop puissant pour qu'il négligeât de s'en servir; il eut, lui aussi, ses pamphlétaires anonymes, qui réfutaient pied à pied les doctrines des états. Thiébaud, l'auteur des *Souvenirs sur Frédéric le Grand*, raconte que la mère de Gustave III, présente à Berlin, le chargea un jour, bien à l'improviste, de lui composer très vite une brochure destinée pour la Suède, et où serait démontrée la nécessité d'une royauté forte pour le bonheur des peuples. Son embarras était grand, dit-il, vu qu'il n'avait jamais réfléchi aux théories politiques; mais la sœur du grand Frédéric le sermonna si bien, avec une telle énergie d'expression et de pensée, qu'il n'eut pas de peine à lui apporter après quelques jours un pamphlet très convenable. Thiébaud ne dit pas qui des deux fit les frais d'invention pour le titre : *Les adieux du duc de Bourgogne et de Fénelon, son précepteur, ou Dialogue sur les différentes formes de gouvernement*. Une première édition fut imprimée clandestinement à Berlin pour être aussitôt envoyée et distribuée en Suède; une seconde parut plus tard à Paris, en 1788, pour préparer les voies à un second coup d'état de Gustave III. Parmi les pamphlets composés en Suède même sous l'inspiration immédiate du roi et le plus souvent en français, il faut signaler celui qui a pour titre : *Réflexions sur la corruption des mœurs des Romains vers la fin de la république, et sur le renversement de leur gouvernement républicain, qui en fut la suite naturelle*. Une lettre d'un des frères de Gustave III, datée du mois d'août 1771, et qu'on a imprimée, félicite l'auteur pour l'à-propos et la dextérité des allusions mêlées à sa prédication indirecte, et prouve en même temps que dès cette époque le jeune roi, épiant l'occasion d'opérer quelque grande et subite réforme, faisait provision d'argumens pour présenter une telle entreprise comme fondée en droit et comme autorisée par des précédens historiques.

Gustave eut soin surtout d'entretenir les bonnes dispositions du cabinet de Versailles; au milieu de sa lutte patiente contre les états, il écrivait à Louis XV (1) :

(1) Les originaux autographes de cette lettre de Gustave III et de celles qui vont suivre sont conservés dans la correspondance politique de Suède, aux archives des affaires étrangères de France.

« Stockholm, 24 octobre 1771. — Monsieur mon frère et cousin, j'avoue sincèrement à votre majesté que j'avais besoin d'une consolation comme celle que j'ai trouvée dans la lettre que son ambassadeur m'a remise de sa part. J'ajouterai encore à cet aveu que si j'ai pu montrer quelque courage dans les conjonctures difficiles où je me trouve, ce n'est que parce que j'ai été persuadé qu'avec une bonne cause et un allié tel que votre majesté, on doit triompher enfin de tous les obstacles. Si j'y réussis, ce sera un grand avantage pour mes affaires, mais ce sera un plus douce satisfaction encore pour mon cœur de sentir toutes les obligations que j'aurai à votre majesté. Quant à la situation politique dans ce moment, je m'en rapporte aux relations de l'ambassadeur de votre majesté, dont je ne puis assez louer la sagesse et la bonne conduite. Rien ne peut être ajouté à l'étendue des sentimens avec lesquels je serai toute ma vie, etc... »

On le voit, deux mois après, implorer de Louis XV le paiement par avance du premier quartier des subsides, car c'était toujours l'argent qui manquait pour agir sur la diète et contre-balancer les largesses des ministres étrangers.

« Stockholm, 19 décembre 1771. — Monsieur mon frère et cousin, je prie votre majesté de se faire rapporter par le duc d'Aiguillon le mémoire que je lui fais adresser aujourd'hui pour être mis sous les yeux de votre majesté. Elle verra que j'ai besoin dans ce moment de toute son autorité et de toute l'assistance que votre majesté m'a fait espérer dès les premiers instans de mon règne avec une tendresse paternelle dont mon cœur restera pénétré tant que je vivrai. La nature de l'affaire dont il s'agit ne me permet pas d'en dire davantage ici ; seulement je puis assurer votre majesté qu'elle n'en aura plus jamais de pareille à agiter pour moi ni par rapport à moi. J'ai pris la ferme résolution de ne plus consentir qu'on emploie, pour avancer mes intérêts, des moyens qui ne servent qu'à perpétuer le mal au lieu de le déraciner. J'attends tout de votre majesté elle-même, de sa sagesse à prévoir toutes les suites dont je suis menacé, et de l'intérêt qu'elle prend à ma sûreté personnelle, qui pourrait être compromise. Plein de cette confiance, je ne porte mes regards que sur un avenir plus heureux et qui me donnera sans doute les moyens de convaincre votre majesté des sentimens avec lesquels, etc. »

Cependant une dépêche écrite par le comte de Creutz, ministre de Suède en France, au commencement de janvier 1771, montre qu'on ne voulait pas à Paris avancer inutilement les fonds, et qu'on réclamait toujours avec impatience la révolution tant de fois promise. Creutz, qui était tout zèle, tout ardeur, tout enthousiasme pour son roi, s'ingéniait à inventer les moyens de surmonter les obstacles.

« C'est le désespoir, dit-il, qui me fait expédier ce courrier. M. d'Aiguillon m'a assuré qu'il était impossible d'accorder ce que demandait votre majesté, que l'argent manquait absolument; que tout ce qu'on dépensait en Suède ne servait qu'à perpétuer la corruption, à détruire l'esprit national,

à intéresser la cupidité. Le duc d'Aiguillon a insisté sur la nécessité de mettre fin à cette déplorable diète; il supplie votre majesté d'y employer tous les moyens qui sont en son pouvoir. Il a même dit que si votre majesté vient à bout de terminer immédiatement la diète, le roi de France voudra bien alors avancer le premier quartier des subsides. Dans cette terrible position, voici les expédiens que je propose à votre majesté : c'est, en renvoyant le courrier, 1° d'écrire une lettre très touchante au roi, une très flatteuse à M^{me} Du Barry, et une pleine de confiance et d'amitié à M. le duc d'Aiguillon : cela est de la dernière nécessité; 2° en cas que tout cela fût sans fruit, de m'envoyer par le même courrier une lettre pour M. de Laborde (le banquier), dans laquelle votre majesté lui rappellera ses offres de service, et le priera de lui faire, pour un temps déterminé, l'avance de 375,000 livres, laquelle somme répond à celle du premier quartier des subsides (1). »

Enfin, le 16 janvier, Creutz mande, tout joyeux, que les lettres écrites par Gustave III ont produit l'effet désirable; même « la dame qui a la confiance du roi » prend l'intérêt le plus vif à tout ce qui intéresse le roi de Suède. « Elle m'en parle sans cesse, dit-il, et m'a chargé d'exprimer ses vœux à votre majesté. » Mais si le cabinet de Versailles faisait une concession, il en devenait plus exigeant, et demandait en échange l'accomplissement du coup d'état, qui devait, selon ses vœux, mettre à néant les projets conçus par la ligue du Nord, et rendre quelque efficacité à l'ancienne alliance de la France avec la Suède. On écrivait donc de Versailles au comte de Vergennes dès le 23 février 1772 :

« Les choses en sont venues, à un point si critique qu'il n'y a peut-être que des moyens violens qui puissent y remédier. Vous en avez assez dit au roi de Suède pour lui faire sentir tous les inconvéniens auxquels il s'exposerait en prenant prématurément des partis de vigueur, et votre conduite ne saurait être trop sage ni trop circonspecte : vous devez continuer de lui donner, dans l'occasion, des conseils de modération, mais sans contredire les mesures que vous aurez lieu de juger qu'il se propose de suivre pour parvenir à son but. »

En réalité, Gustave III lui-même était très résolu. Il avait déjà communiqué plusieurs plans à M. de Vergennes. « Le roi est fort actif, mandait celui-ci; il ne m'a pas caché que son penchant est pour les cas hasardeux... Il n'aspire pas au pouvoir absolu de Charles XI et de Charles XII, mais il veut avoir, comme le roi d'Angleterre, les mains liées pour le mal, libres pour le bien... Il se rapproche adroitement de l'armée. » Les préparatifs de Gustave étaient fort avancés quand plusieurs circonstances extérieures vin-

(1) Archives royales à Stockholm; correspondance de France. — Les volumes 35, 36, 37, in-4°, de la collection des papiers de Gustave III à Upsal sont aussi composés des lettres de Creutz.

rent l'émouvoir et le déterminer à brusquer l'entreprise qu'on attendait de lui.

II.

De graves changemens, qui avaient dû attirer l'attention de Gustave III, étaient survenus en Danemark. Ce royaume était alors cruellement avili. Nous avons dit que l'influence de la Russie et de la Prusse y avait été toute-puissante, et avait fait du cabinet de Copenhague, dans les dernières années du règne de Frédéric V et au début de celui de Christian VII, un mortel ennemi de la Suède. La nationalité danoise subissait une de ces périodes d'asservissement à l'influence allemande et de dissolution intérieure contre l'effet desquelles nous la voyons réagir et se débattre aujourd'hui. Le malheureux Christian, dont le triste et long règne avait commencé en 1766 (1), n'était pas capable d'affranchir son pays de cette dangereuse vassalité. C'est dans les mémoires de Reverdil, devenu son précepteur après le Genevois Mallet, qu'il faut lire les incroyables détails de sa triste enfance. Devenu roi à dix-sept ans, il avait donné depuis longtemps déjà des signes d'imbécillité. L'homme de cour qui, suivant l'usage de ce temps, avait les fonctions de gouverneur, M. de Reventlow, lui avait infligé la plus brutale éducation : il le meurtrissait de coups, et le malheureux prince, dans sa démence, avait pour suprême idéal de voir son corps devenir invulnérable et endurci ; il palpa son ventre pour savoir s'il *avançait*, disait-il, vers cet état de perfection. Nul délassement, nul plaisir conforme à son âge ne lui était offert. « Les amusemens d'hier, disait-il un jour à son précepteur, ont considérablement ennuyé mon altesse royale ! » Vers la fin de 1770, un favori allemand, le célèbre Struensée, prit en main le pouvoir que ces débiles mains ne pouvaient retenir. Bien que son administration ait été souvent inspirée par l'esprit libéral de son temps, on ne peut lui savoir beaucoup de gré de réformes accomplies avec une précipitation qui jeta partout le désordre, et l'on ne saurait oublier qu'après avoir déshonoré la cour et la maison royale, Struensée laissa après lui les germes d'une profonde corruption.

Gustave III était le beau-frère de Christian VII ; il avait vu de ses yeux, lors de son passage à Copenhague, commencer l'insolente domination du favori. « La cour, dit Reverdil, était devenue une maison bourgeoise où l'on voyait la société du comte Struensée. Gustave, ayant appris qu'il était invité chez le roi avec une ou deux femmes de négocians, demanda s'il n'y avait point aussi de juifs dans la compagnie ; une de ces femmes lui reprocha obli-

(1) Il devait se prolonger jusqu'en 1808.

geamment de ne lui avoir point fait visite. On voulut qu'il fût témoin des merveilles de l'éducation du prince royal de Danemark (1). Struensée le mena sans façon au travers de la cour du palais, sous la pluie, dans l'appartement du petit Fritz... En un mot, ajoute Réverdil, Struensée était chez lui, et le gouvernement de l'état était un accessoire de sa position. » Ce spectacle avait inspiré au prince de Suède un réel dégoût. Cette cour prostituée, qui n'avait rien conservé ni du luxe ni de la dignité royale, ce roi faible d'esprit et ne rachetant sa honte par aucun retour de volonté virile, cette reine alors déjà soupçonnée, sinon coupable, ce parvenu qui régnait en maître, qui traitait avec lui sur un pied d'égalité et lui faisait avec une insolente aisance les honneurs du palais des rois de Danemark, tout cela avait profondément blessé Gustave. Le cabinet de Copenhague lui était déjà suspect pour ses anciennes liaisons avec les ennemis de la Suède; il souffrit plus que jamais d'être allié par le sang à une telle cour, et, devenu roi, il ne dissimula pas les expressions de son mépris. Et pourtant la politique de Struensée s'était éloignée de la Russie pour se rapprocher de l'alliance française et suédoise. Ce fut donc pour Gustave III, quand il apprit qu'une révolution de cour avait renversé en Danemark ce qu'une faveur de cour y avait fait naître, à la fois un soulagement et un nouveau péril, et dans tous les cas un avertissement, une excitation puissante. Il avait suffi, pour mettre un terme à une domination honteuse, de l'énergie d'une femme, de cette reine qui, avec quelques serviteurs seulement, à la suite d'un bal, avait fait arrêter Struensée et quelques complices. Des supplices barbares avaient suivi cette révolution de palais (17 janvier — 28 avril 1772); Gustave se flattait de n'avoir pas besoin de sévir de la sorte, et son caractère assurément y répugnait, mais il se promettait bien d'avoir au moins autant d'énergie qu'on en avait eu à Copenhague, et le spectacle d'un si prompt changement acquis par un seul coup de vigueur lui inspirait, en vue d'une cause meilleure et plus haute, un ferme espoir. D'ailleurs le nouveau gouvernement du Danemark allait reprendre sans aucun doute ses anciennes traditions d'alliance étroite avec la Russie et la Prusse, et c'était à Gustave d'empêcher un nouveau rapprochement entre ses ennemis.

Un autre incident politique, le premier partage de la Pologne, irrévocablement décidé par le traité signé à Pétersbourg le 25 juillet (5 août) 1772, fut pour lui l'avertissement suprême. Avant même que la Prusse et la Russie eussent préparé par des négociations secrètes le démembrement de la Suède comme celui de la Pologne, la communauté de péril pour ces deux pays était évidente; elle n'a-

(1) Plus tard Frédéric VI; il avait alors trois ans.

vait pas échappé à Gustave : dès sa jeunesse, il avait suivi avec une grave attention les douloureuses péripéties de l'anarchie polonaise. On lit déjà dans son journal de 1768 :

« 18 avril. — Les nouvelles arrivées de Pologne parlent d'une grande confédération à Kaminieç. On a tenu à Varsovie deux conseils, et le résultat des délibérations a été que le roi et le sénat de la république invoqueraient la protection de l'impératrice de Russie. C'est une infamie !... Ah ! Stanislas-Auguste, tu n'es ni roi ni même citoyen ! Meurs pour sauver l'indépendance de ta patrie, et n'accepte pas un joug indigne dans le vain espoir de conserver une ombre de puissance qu'un ordre venu de Moscou suffira pour faire évanouir ! »

« 7 novembre. — Nouvelles de Pologne toujours pareilles : anarchie et corruption ! Voilà notre sort à nous-mêmes, si des mesures vigoureuses ne viennent bientôt nous secourir ! »

Gustave n'était pas le seul à comparer les destinées des deux pays ; un journal très répandu à Stockholm s'écriait au commencement de 1772 :

« Il est temps de regarder à notre lendemain. Nous sommes menacés du même sort que les Polonais, mais nous pouvons aussi retrouver un Gustave-Adolphe. Qui a fait le malheur de la Pologne ? L'instabilité des lois, l'abaissement continu du pouvoir royal, et par suite l'intervention inévitable de puissans voisins dans les affaires intérieures. La Suède est à l'abri de telles destinées tant que nous n'aurons pas renié notre roi et notre patrie : nous avons une antique patrie à défendre et un grand roi à sauver. Concitoyens ! si la mémoire de Gustave-Adolphe est encore présente dans vos cœurs, tournez-vous vers son tombeau. De sa cendre, que recouvrent les trophées de la guerre civile et ceux de la guerre étrangère, sort une voix qui crie à chacun de vous que l'heure est enfin venue ! »

Dès le 21 mai de cette année, M. de Vergennes reçut la confiance d'une partie du plan qui fut exécuté trois mois après, dans la fameuse journée du 19 août 1772 :

« Gustave III m'a fait ces jours-ci, écrit-il à cette date, la révélation d'un projet véritablement hardi. Quoique j'aie promis à ce prince le plus profond secret, mon devoir me prescrit, monsieur le duc, de vous le dévoiler. — La forteresse de Sveaborg, en Finlande, vis-à-vis d'Helsingfors, située au milieu de la mer, est l'arsenal destiné à la défense maritime de cette province. Elle est gardée par une garnison de 1,500 hommes, tous étrangers. Les officiers et les soldats, que la parcimonie de la diète menace d'une réforme, sont mécontents et disposés à toute entreprise. Il s'agit de les soulever, et, à la faveur des bâtimens dont ils disposent, de les faire arriver en vue de Stockholm avant qu'on puisse y avoir avis du soulèvement ; la chose est possible pour peu que les vents d'est, ordinaires dans cette saison, soient favorables. On profitera de la surprise pour s'assurer des personnages les plus suspects dans l'assemblée des états, puis on proposera

à la diète un plan de constitution très modéré, qui, réservant la liberté civile et tous les droits des différens ordres, ne leur ôtera que le pouvoir de faire le mal et de trahir l'intérêt public. On s'attend que la frayeur leur fera tout accepter; la chose faite, on les renverra chez eux, en reculant de quatre années l'ouverture d'une nouvelle diète. Si les révoltés de Sveaborg étaient empêchés ou détournés par les vicissitudes de la mer, le roi de Suède ferait mine de marcher contre eux à la tête de son régiment des gardes, sous prétexte d'empêcher leur débarquement; il réunirait à son régiment de la garde plusieurs corps armés, postés à quelque distance de Stockholm et gagnés d'avance, puis il reviendrait en force avec eux sur la capitale et mettrait la dernière main à son entreprise. »

Une autre insurrection devait coïncider avec celle de Sveaborg. Un jeune capitaine nommé Hellichius, commandant la garnison de Christianstadt, forteresse importante de Scanie (1), s'engageait à soulever ses soldats au nom du roi, et promettait d'entraîner toutes les campagnes voisines, qui attribuaient au mauvais gouvernement des états leur misère et la cherté des grains. Les deux frères du roi, Charles et Frédéric, se trouveraient dans les provinces : le prince Frédéric en Ostrogothie pour prendre les eaux de Medevi, le prince Charles en Scanie pour attendre le retour de la reine sa mère, en visite à Berlin. L'un et l'autre s'appliqueraient à préparer les esprits. Le prince Charles, dès qu'il apprendrait le mouvement de Christianstadt, en prendrait immédiatement prétexte pour réunir sous ses ordres les régimens les plus voisins et ceux que le prince Frédéric pourrait lui amener, ce que la constitution ne lui eût permis en aucun autre cas; il tiendrait secret son but réel et ne parlerait que de marcher en toute hâte contre les révoltés jusqu'à ce que Gustave III lui-même eût réussi dans la capitale. En même temps on ferait circuler dans les provinces des bruits de complot contre le roi. De la sorte, si la tentative de Stockholm venait à échouer, les mesures que les états prendraient infailliblement contre la personne même du roi paraîtraient une confirmation de leurs desseins supposés, et on pourrait encore espérer, par un autre coup de main, délivrer Gustave et réparer son échec. Le prince Charles, en quittant Stockholm, emporta la moitié d'un petit écu de France, dont l'autre moitié resta entre les mains de Gustave III, qui devait la joindre à tout message non suspect qu'il voudrait adresser à son frère. C'était une précaution utile, en cas d'échec, contre l'exécution possible d'ordres imposés par les états (2).

Ce plan fort habile paraît, à la vérité, avoir eu pour premier auteur, non pas Gustave III lui-même, mais un énergique ennemi des

(1) La province de Scanie est située à l'extrémité sud-ouest de la péninsule suédoise.

(2) Cet écu brisé a été conservé depuis au cabinet des médailles, au château de Drottningholm.

bonnets, le colonel Sprengtporten. Depuis le mois de juin 1772, cet officier en discutait tout le détail avec le roi, qui lui communiquait aussi ses projets de constitution; mais les deux révoltes de Finlande et de Scanie, ainsi que les mesures confiées aux princes Charles et Frédéric, n'étaient après tout que des annexes de la principale entreprise, c'est-à-dire du coup d'état dans la capitale, que Gustave III semble bien avoir seul médité et qu'il a seul exécuté, avec toute la dissimulation et toute la bravoure nécessaires.

Dès le milieu de juillet, les états commençaient à soupçonner vaguement ses projets; mais, déjà livrés à ce vertige qui présage et prépare les défaites, ils commettaient à leur insu les fautes les plus grossières. Une lettre où Gustave s'ouvrait à Louis XV, en termes généraux il est vrai, tomba entre les mains de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui informa par l'agent anglais à Stockholm les chefs des bonnets. Cet avis coïncidait avec de sourdes rumeurs et avec de violens pamphlets, où s'exhalait le mécontentement public. Les états résolurent donc de surveiller de très près Gustave III, déterminés qu'ils étaient à user de violence envers lui, s'ils découvraient dans sa conduite quelque démarche tendant à renverser la constitution. Leur plus grave mesure fut de désigner, pour remplacer prochainement la garnison du château, le régiment d'Upland, commandé par le baron Cederström, un des leurs, et auquel ses soldats auraient obéi. Heureusement l'activité de Gustave III prévint l'arrivée de ces hommes dans la capitale; le régiment se trouvait toutefois à quatre heures de Stockholm quand le coup d'état s'achevait : ce fut le plus sérieux danger que courut le roi de Suède. Les états furent plus mal inspirés quand ils éloignèrent le colonel Sprengtporten, dont les fréquentes visites au château ne leur avaient pas échappé; on savait d'ailleurs qu'il était à la tête d'un club de jeunes officiers fort dévoués à Gustave. Ils crurent faire un coup de parti, dit M. de Vergennes dans sa dépêche du 23 juillet, en le désignant pour aller rétablir le calme dans la Finlande, où le mécontentement paraissait augmenter de manière à inquiéter la diète. Sprengtporten feignit de recevoir cet ordre avec mécontentement; mais il partit sans retard : les états lui procuraient de la sorte le moyen d'aller mettre le feu à la mine qu'il avait préparée lui-même, et ils entraînaient dans le jeu du roi, qui de son côté s'empressait de calmer leurs alarmes, rendant plus rares, après qu'elles lui avaient fait de nombreux amis, ses entrevues avec les jeunes officiers de la garnison, et se livrant en apparence tout entier aux fêtes et aux plaisirs.

Sprengtporten avait quitté Stockholm emportant un plein pouvoir signé du roi, auquel était joint ce billet :

« 29 juillet 1772. — Je remets entre vos mains le secret de ma vie, et

je n'ai sur ce point aucune crainte. Je vous prie encore une fois de vous épargner et de ne point exposer vos jours, qui en ce moment sont si intimement liés au bien de l'état. Si vous rencontrez de la résistance, il vaut mieux abandonner l'entreprise que d'exposer votre sort au hasard. J'espère que vous anéantirez en ce cas le papier que je vous ai remis, comme aussi dans le cas où vous auriez cessé d'en faire usage. »

Sprengrporten et Hellichius une fois partis de Stockholm avec les ordres relatifs aux révoltes de Scanie et de Finlande, tout était dit : il fallait que la destinée de Gustave s'accomplît et qu'il ne se manquât pas à lui-même. L'ambassadeur russe, comte Ostermann, étant venu le saluer, il l'entretint avec bonhomie d'un projet de voyage ; il lui annonça qu'il allait immédiatement demander au sénat l'autorisation de s'absenter quelques semaines, et dépista de la sorte ses premiers soupçons.

Sauf l'entreprise de Finlande, qui fut retardée et se trouva inutile, le plan adopté par Gustave III réussit de tous points. Le capitaine Hellichius n'eut pas de peine, dans une province fort mal disposée d'avance, à souffler la révolte : la garnison de Christianstadt se déclara le 12 août ; son chef publia un manifeste refusant fidélité aux soi-disant états du royaume, coupables envers le pays, qu'ils avaient ruiné, et envers le roi, dont ils avaient usurpé les droits légitimes. « Braves Suédois, disait-il en s'adressant aux habitans de la ville et des campagnes voisines, le sort en est jeté. Aussi longtemps que le roi et la patrie n'auront pas recouvré ce qui leur appartient, chacun de nous fait serment de mourir plutôt que de déposer les armes. Venez à nous, croyez à notre loyauté, et faisons cause commune ! » Hellichius avait pris soin d'expédier aussitôt un message vers le prince Charles, qui, sans expliquer autour de lui ses intentions, avait réuni promptement sous ses ordres jusqu'à cinq régimens, qui stationnaient dans la province. Cependant le baron Rudbeck, envoyé par les états pour s'assurer si rien ne se tramait en Scanie, avait voulu visiter en passant la forteresse de Christianstadt. Quel ne fut pas son étonnement en se voyant refuser l'entrée de la place et en lisant le manifeste d'Hellichius ! Il reprit en toute hâte le chemin de Stockholm, où il rentra dans la soirée du 16. L'extrême péril commençait pour Gustave III ; le sénat et les états n'avaient aucune preuve de sa complicité, et néanmoins plusieurs voix s'élevaient déjà pour demander qu'on s'assurât de sa personne. Le baron Rudbeck alla dès le 17 au matin lui apprendre lui-même ce qui était arrivé. Le roi témoigna d'une telle indignation, l'embrassa et lui serra les mains avec tant d'effusion, et le remercia si bien d'avoir sauvé le pays en apportant le premier une telle nouvelle, que le vieux général se retira très convaincu de la parfaite innocence de Gustave. Le soir même, au souper de la cour, le duc

d'Hessenstein et le sénateur comte Ribbing firent tomber la conversation sur la révolte de Christianstadt. Comme le roi répétait ces seuls mots : « cela est étrange, cela est singulier, » le comte Ribbing, fixant sur lui de hardis regards, osa dire à haute voix que le plus singulier et le plus étrange était le récit de l'officier de garde à la porte de la forteresse, lequel avait affirmé que rien ne s'était fait que par l'ordre du roi lui-même. « Vous vous trompez, répondit aussitôt Gustave sans se troubler un instant; j'étais présent quand Rudbeck fit son rapport devant le sénat : c'est la sentinelle qui a dit cela et non l'officier; le mieux informé devait être certainement l'officier. » Le lendemain 18, nouvelle et longue visite du baron Rudbeck. Gustave lui parut cette fois évidemment distrait : il était tout occupé d'un point de broderie dont il avait promis le dessin pour le soir même à une dame de la cour. Rudbeck ne manqua pas de rapporter ce détail aux chefs du parti, en leur assurant du fond de son âme que « le personnage ne serait jamais dangereux. »

Ce fut seulement dans la journée du 18 que Gustave III reçut le message du prince Charles, qui lui apprenait la réunion sous ses ordres de cinq régimens, sans l'appui desquels rien ne pouvait être sagement tenté dans la capitale. Les états, de leur côté, avaient pris de graves mesures : envoi de troupes pour châtier Hellichius, ordre à deux bataillons casernés dans les provinces voisines d'accourir, rappel des deux frères du roi, invitation formelle à Gustave lui-même de ne pas quitter la ville; de plus, le régiment de Cederström devait être à peu de distance : chaque parti observait l'autre, et il ne s'agissait plus que de savoir lequel agirait le plus sûrement et le plus vite. Gustave prit donc une résolution définitive pour le lendemain. Sa dissimulation fut parfaite pendant les dernières heures qui précédaient l'acte suprême d'où sa destinée et sans aucun doute celle de son pays dépendaient. Le soir même du 18, il assista à la représentation du premier opéra donné en langue suédoise : *Thétis et Pélée*; un brillant souper réunit ensuite toute la cour; Gustave témoigna une insouciance gâtée, joua gros jeu pendant le reste de la soirée, et gagna une forte somme à la baronne Pechlin, femme du plus redoutable d'entre ses adversaires. La nuit fut bien employée : une fois ses invités partis, Gustave écrivit quelques lettres; par celle qu'il destinait à son frère Charles, il exprimait son espoir du succès, mais il le conjurait, dans le cas contraire, de ne pas venger sa mort. Un billet avertissait M. de Vergennes de la décision prise irrévocablement pour le lendemain. Gustave sortit ensuite du château pour aller, comme il le faisait depuis quelque temps, visiter les différens postes de la ville; nul ne pouvait apparemment lui reprocher de veiller de sa personne aux précautions de sûreté publique, et il y gagnait de connaître par lui-même les dispositions de ses ennemis.

Les événemens du 19 sont bien connus : vers dix heures du matin, Gustave monte à cheval et se rend à l'arsenal, où il assiste à quelques exercices; entouré d'un grand nombre de jeunes officiers dévoués qu'il a fait prévenir, il traverse la ville en saluant avec grâce partout sur son passage, puis rentre au château. La garde montante venait d'arriver, celle qu'elle devait relever n'était pas partie encore. Gustave rassemble les officiers dans le poste, il les harangue; sauf trois d'entre eux, ils prêtent immédiatement un nouveau serment de fidélité. Il s'adresse ensuite aux soldats; une seule réponse négative est couverte par les exclamations favorables. Le bruit avait attiré le peuple, qui, après avoir entendu les dernières paroles de Gustave, mêle ses cris à ceux de la garde. Les sénateurs étaient déjà réunis comme à l'ordinaire dans le château même; ils veulent accourir pour savoir la cause d'un si grand tumulte, mais ils trouvent aux portes une trentaine de grenadiers qui, croisant la baïonnette, leur apprennent qu'ils sont gardés à vue. Pendant ce temps, Gustave, suivi d'une grande foule d'officiers et de citoyens, avec un mouchoir blanc au bras en signe de ralliement, se dirige vers les principaux postes de la ville, et partout on l'accleime sans nulle résistance. Il adresse la parole aux groupes populaires, répétant qu'il s'agit seulement de mettre fin à l'anarchie, qu'il refuse le pouvoir absolu, et qu'il veut mériter la confiance, l'amour de ses sujets : tout cela dit avec chaleur, avec entraînement, et en langue suédoise, chose inaccoutumée avec une cour qui était depuis si longtemps française ou allemande. Il arrive enfin au parc d'artillerie et y prend quelques mesures militaires qui seront inutiles, car il suffit qu'il ait fait arrêter les principaux chefs ou partisans des états, y compris le baron Rudbeck, devenu un instant redoutable par une tentative de résistance armée; les sénateurs sont prisonniers dans la chambre du conseil pour trois jours, et les membres du comité secret, loin de chercher à se réunir, ne songent qu'à leur propre salut; en moins d'une heure, toute la capitale a fait sa soumission.

La journée du 20 fut consacrée à recueillir les sermens et à prévenir les dangers les plus pressans hors de la capitale. Il restait à faire accepter une constitution nouvelle; Gustave en avait trois dans sa poche quand il parut en costume royal devant les membres de la diète, convoqués pour le 21 dans la grande salle du château; le choix de l'exemplaire, c'est-à-dire probablement d'une constitution plus ou moins libérale, devait dépendre des dispositions qu'il rencontrerait. Le projet dont il donna lecture avait été préparé par lui-même; à la manière dont il fut accueilli, on eût dit que cette assemblée n'avait jamais compté que des partisans dévoués de la cause royaliste. Sauf un amendement qu'un membre de la noblesse

proposa et qui ne fut pas écouté, nul signe d'opposition n'apparut, et la nouvelle charte, en 57 articles, fut adoptée au milieu des applaudissemens, puis signée du maréchal de la diète, président de l'ordre de la noblesse, ainsi que des orateurs des trois ordres inférieurs. Cela fait, Gustave III se leva et dit : « Puisqu'il a plu à la divine Providence de renouer les liens qui unissaient anciennement le roi et son peuple, il est de notre devoir à tous de lui rendre ici de justes actions de grâces. » Otant alors de sa tête la couronné, il tira son livre de prières, et ordonna à l'évêque placé à ses côtés d'entonner le *Te Deum*, que toute l'assemblée continua avec lui; la séance se termina par un baise-main royal. Le consentement de la diète une fois obtenu, celui des provinces ne se fit pas attendre, et la révolution se trouva tout entière accomplie sans une seule goutte de sang versée. Gustave ne manqua pas d'écrire dès le 21 une lettre à Louis XV pour lui annoncer sa victoire :

« Monsieur mon frère et cousin, je serais bien ingrat, si, dans ces premiers momens de la révolution la plus heureuse pour moi et mon état, je ne témoignais à votre majesté ma sensible et vraie reconnaissance pour la part qu'elle a bien voulu y prendre. Le temps ne me permet pas de rien ajouter davantage; je me rapporte entièrement à ce que l'ambassadeur de votre majesté lui marquera sur le détail d'un événement dont je me flatte que les suites convaincront votre majesté bien pleinement des sentimens avec lesquels je suis, etc. »

Gustave III, au moment décisif, ne s'était donc pas manqué à lui-même; M. de Vergennes avait été tout surpris d'un si rapide succès, et les récits anecdotiques nous le représentent, dans la journée du 19 août 1772, debout sur une échelle appliquée au mur du parc d'artillerie, suivant d'un regard inquiet les mouvemens de Gustave et des troupes, et se rassurant aux exclamations enthousiastes qui allaient décider le succès. Il restait néanmoins à soutenir l'acte vigoureux du jeune roi, à défendre la révolution contre les rancunes étrangères. La vieille alliance du cabinet de Versailles, qui avait encouragé et soutenu Gustave dans la préparation de son œuvre, ne lui fit pas défaut non plus quand il fallut, par un nouvel effort, consolider l'entreprise commune.

III.

Gustave III avait tout à craindre du ressentiment des cours dont il venait de déjouer les secrètes espérances, et leurs réponses aux messages officiels qui leur avaient porté la nouvelle du coup d'état ne laissaient pas que d'être fort peu rassurantes. Catherine II accusa simplement réception, sans ajouter un seul mot de compliment

ni de blâme. Elle se bornait à exprimer sèchement le vœu qu'il fût encore possible de maintenir la paix; mais sa mauvaise humeur était visible, et se montre tout entière dans sa correspondance, où on la trouve balancée, il est vrai, à cette date, par la satisfaction qu'elle ressent de l'affaire de Pologne. Il faut voir de quel ton dégagé, avec persiflage et colère, elle parle, à travers cent nouvelles, littéraires ou autres, des deux graves épisodes qui préoccupaient les contemporains. « Je viens d'acheter, écrit-elle à Voltaire (1) le 1/12 septembre 1772, la collection de tableaux de feu M. de Crozat, et je suis en marché d'un diamant de la grosseur d'un œuf. Il est vrai qu'en augmentant ainsi ma dépense, d'un autre côté mes possessions se sont accrues un peu par un accord fait entre la cour de Vienne, le roi de Prusse et moi; nous n'avons pas trouvé d'autre moyen de garantir nos frontières que de les étendre. — A propos, que dites-vous de la révolution de Suède? Voilà une nation qui perd en moins d'un quart d'heure sa constitution et sa liberté. Les états, entourés de troupes et de canons, ont délibéré vingt minutes sur cinquante-sept points, qu'ils ont signés, comme de raison. Je ne sais pas si cela peut s'appeler une douce violence, mais je vous garantis la Suède sans liberté et son roi aussi despotique que celui de France, et cela deux mois après que le souverain et la nation s'étaient juré réciproquement la stricte conservation de leurs droits. — Le père Adam (2) ne trouve-t-il pas que voilà bien des consciences en danger? »

Le roi de Prusse dissimula moins encore que l'impératrice quel était son dépit. Suivant M. de Vergennes, Frédéric II, avant même d'être informé entièrement, assurait à sa sœur, la mère de Gustave III, en répondant à ses vœux en faveur d'une révolution, que si les choses tournaient à l'avantage du roi de Suède, il ne pourrait se dispenser de joindre ses armées à celles de la Russie pour s'y opposer, ses engagements avec cette puissance lui en faisant un devoir indispensable. Quant à Gustave III, il s'attendait à de telles dispositions, et dès les premières menaces il avait adressé la lettre suivante au vieux roi Louis XV, son unique allié.

« 18 septembre 1772. — Monsieur mon frère et cousin, il m'est bien agréable de pouvoir saisir toutes les occasions qui se présentent pour renouveler à votre majesté les assurances de la vive amitié et de la sincère reconnaissance dont je suis pénétré pour elle... Vous êtes déjà informé du

(1) Voyez le supplément de la *Correspondance de Grimm et Diderot*, in-8°, Paris, 1814, où se trouvent ces lignes parmi les morceaux de ses lettres supprimés par Catherine elle-même dans les précédens recueils, et qui sont restitués dans ce volume.

(2) On sait que ce jésuite avait à Ferney le joli métier d'aumônier de Voltaire, qui faisait avec lui sa partie d'échecs.

premier succès de mon entreprise; la suite en a encore été heureuse, et la main de la Providence, qui m'a si visiblement soutenu, m'a conduit jusqu'à ce moment. Il n'y a personne dans tous mes états qui ne témoigne la joie la plus marquée et la confiance la plus entière en ma personne. Il serait heureux que mes voisins fussent dans les mêmes sentimens; mais il ne me reste que trop d'incertitude sur leur façon de penser. Le roi de Danemark, à la vérité, a déjà témoigné une satisfaction entière sur le grand changement qui vient de se faire ici; mais pour les sentimens de l'impératrice de Russie et du roi de Prusse, je les ignore encore, n'ayant point eu de réponse aux lettres que je leur ai d'abord écrites après l'événement du 21 août dernier, et qui étaient pleines d'assurances de mes vœux pacifiques à leur égard. Je dois pourtant juger, par les éclaircissemens qui me sont venus par la reine ma mère, que le roi de Prusse est médiocrement content de ce qui s'est fait ici. On parle même d'un traité conclu en 1769 entre lui et la Russie, qui doit les engager mutuellement à perpétuer les désordres dans mon royaume en soutenant la constitution anarchique que je viens d'abolir. Malgré cela, j'ai trop bonne opinion de la sagesse et de l'équité de ces deux cours pour imaginer qu'elles voudront m'inquiéter, dans la situation où elles se trouvent en ce moment, au sujet d'un arrangement qui ne regarde que l'administration intérieure de mes états, dans laquelle elles n'ont aucun droit de se mêler. Je suis résolu d'user envers elles de la modération la plus parfaite, afin de les convaincre encore davantage de la droiture de mes vœux; mais si, malgré mon attente, malgré mes soins, malgré l'équité, le droit des gens et les liens de la nature, elles voulaient m'inquiéter, forcé à une juste défense, je me trouverais contraint à opposer la force à la force. Je me flatte que votre majesté ne m'abandonnera pas à la fureur d'ennemis qui ne le sont que parce qu'ils connaissent mon attachement inviolable pour elle, et que je trouverais toujours dans son cœur les mêmes sentimens dont elle m'a si souvent donné des preuves si évidentes, et dont l'assurance a soutenu mon courage parmi tous les dangers que j'ai courus. Il me sera toujours doux de pouvoir y compter, tout comme je ne désire rien avec plus d'ardeur que de pouvoir convaincre votre majesté de la haute estime et de la tendre amitié avec lesquelles je suis, etc. »

Quelques jours après, des bruits de préparatifs hostiles arrivaient au cabinet de Stockholm, et Gustave se hâtait d'en faire part à Louis XV.

« 8 octobre. — J'avoue que je ne comprends rien à la conduite du roi de Danemark à mon égard. Il a, par son ministre, donné à votre majesté des assurances qui, dans d'autres circonstances, devraient paraître suffisantes; il vient d'en donner également au mien, et, malgré cela, il fait faire des préparatifs si formidables en Norvège, que tous mes sujets sur la frontière en sont alarmés. Si c'est de concert avec quelque autre cour, ou si l'on se flatte de pouvoir exciter quelques mécontentemens dans l'intérieur de mes états, je l'ignore; mais en attendant j'ai cru essentiel de me présenter moi-même sur la frontière. »

Les soupçons de Gustave contre ses voisins ne purent qu'être augmentés par les lettres amères et menaçantes que Frédéric II et le prince Henri lui adressèrent ainsi qu'à Louise-Ulrique. Nous avons déjà cité plus d'une fois ici même ces lettres, qui sont maintenant bien connues. On se rappelle que Frédéric II et son frère y faisaient enfin connaître les stipulations secrètes par lesquelles, de concert avec la Russie et le Danemark, la Prusse avait garanti la constitution de 1720. Frédéric II y protestait de son désintéressement. « Ce n'était assurément pas ce petit morceau de la Poméranie, disait-il, bon tout au plus pour un cadet de famille, qu'il pouvait ambitionner; mais le moyen de ne pas remplir ses saints engagements et de souffrir une révolution grâce à laquelle, si la Suède conservait la paix pendant dix ans, elle deviendrait puissance prépondérante! » On perçait le cœur de Frédéric II et celui du prince Henri en les mettant dans l'obligation de combattre un neveu qui leur était si cher, et la nature répugnait en eux à l'accomplissement de devoirs que leur loyauté rendait inévitables! Double hypocrisie et double mensonge : outre les sentimens que lui inspirait sa politique, Frédéric II détestait personnellement Gustave; il écrit maintes fois à son frère que les fils de sa sœur ne lui ont jamais plu, qu'il n'a jamais rien senti pour ces princes de Suède, et il n'est pas rare qu'il traite fort lestement dans sa correspondance Gustave III en particulier, jusqu'à s'emporter contre « ce monsieur Gustave, cette vipère envenimée, cette créature atroce. » Bien qu'il se contraignît dans ses premières réponses, le roi de Prusse y montrait un dépit qui ne laissait pas d'être fort redoutable; une guerre pouvait renverser tout l'édifice qui venait d'être élevé, et creuser pour la Suède et pour son roi un profond abîme. Aussi M. de Vergennes exprimait-il tout d'abord à sa cour, avec l'indignation qu'il ressentait de la perfidie des puissances confédérées, l'inquiétude que lui inspiraient la faiblesse de la Suède et la nécessité où se trouverait la France de supporter à peu près tout le fardeau.

« Je crois, monsieur le duc, qu'il est sans exemple que des puissances se soient avisées de faire des transactions entre elles sur le compte d'un tiers sans en être requises et sans l'en prévenir. La Russie ni la Prusse n'ont aucun titre pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la Suède; leur prétendue garantie clandestine n'est donc qu'un attentat aux droits imprescriptibles d'une nation libre, et même une violation de la constitution dont on prétend être les gardiens et les garans. Les états de Suède, en faisant la constitution de 1720, ne se sont-ils pas réservé le droit d'y changer et d'y ajouter ce qu'ils croiraient convenable? Et on leur fera la guerre parce qu'en 1772 ils trouvent bon de substituer à des lois versatiles, source intarissable d'abus, des lois fixes et nerveuses d'où doit dé-

couler le bien public!... Mais on invoquerait vainement des sentimens de justice de la part de deux puissances qui paraissent en avoir abjuré les notions les plus communes; leur convenance fait leur droit public : c'est elle qui, après avoir déterminé le démembrement de la Pologne, voudra aussi déchirer la Suède et se partager ses plus belles provinces, si l'on n'y oppose les obstacles les plus puissans. — La Poméranie est étrangère au changement fait en Suède; elle conserve les lois allemandes qui l'ont régie avant et depuis la conquête. Le roi de Prusse ne peut donc en emprunter aucune cause, aucun prétexte d'inquiétude; mais, quoi qu'il dise, ce « petit coin de terre » qu'il affecte de dédaigner est à sa bienséance : il pique son ambition. — Le roi de Suède demande s'il ne faut pas faire quelques démarches à Vienne. L'impératrice-reine est engagée, par la convention de 1757, à la garantie de la Poméranie et des autres états suédois en Allemagne. Le roi espère beaucoup des offices que M. Durand a ordre de lui rendre à Pétersbourg...

« Le roi de Suède compte avoir avant quelques mois quarante mille hommes en état d'entrer en campagne et une escadre de quatorze ou quinze vaisseaux de ligne; il aura quelques magasins en Finlande et près de la frontière de Norvège... J'avoue toutefois, monsieur le duc, que je suis effrayé quand je considère tout ce qu'il faudrait pour donner de la consistance à un corps qui est impuissant par lui-même à faire un effort vigoureux et salutaire. La Suède n'est aujourd'hui qu'un squelette gigantesque dont les membres disproportionnés sont incapables de se prêter un secours et un appui mutuels. Minée par cinquante ans d'anarchie, elle se voit accablée par la misère la plus affreuse : la famine dévore la plupart de ses provinces; les ravages en sont effrayans; la rentrée des contributions ordinaires se fait très difficilement. Il faut donc des coups de vigueur; la Suède ne peut traîner longtemps sans être épuisée. Cronstadt n'est qu'en bois, et quelques boulets rouges le détruiraient; il est vrai que la Russie n'a pas de marine ou l'a mauvaise. Si du moins la Suède était délivrée de l'épine du Danemark!... »

Les craintes exprimées par Vergennes n'étaient pas sans raisons : de jour en jour, les périls semblaient s'accumuler. Le comte d'Ostermann, ministre russe à Stockholm, avait pris une attitude très menaçante; il avait déclaré au cabinet suédois, par ordre de son gouvernement, que l'impératrice regarderait toute agression contre le Danemark comme dirigée contre elle-même; il continuait à entretenir dans Stockholm des clubs où se réunissaient encore quelques désœuvrés dont il payait la turbulence et les calomnies; il ne s'abstenait pas enfin de dire et de faire répéter autour de lui qu'il y avait lieu de soudoyer des révoltes dans chaque province de Suède, si les confédérés ne s'entendaient pas pour organiser la guerre extérieure (1), car il fallait à tout prix relever la liberté suédoise,

(1) L'envoyé danois à Stockholm écrit le 22 août 1772, immédiatement donc après la révolution : « Le comte d'Ostermann m'a communiqué confidemment le projet d'entre-

rétablir cette constitution de 1720, qui en était le plus sûr rempart, et châtier l'imprudent souverain qui avait osé dépouiller un peuple. On ne doit point oublier que la Russie n'avait pas seulement en vue, par ses traités avec la Prusse et le Danemark, un prochain démembrement de la Suède; elle avait aussi ambitionné l'honneur de former une puissante ligue du Nord, d'où l'influence française fût entièrement exclue. Si Gustave III avait consenti à répudier l'alliance française, il eût conjuré le danger présent : M. de Vergennes, dans sa correspondance, répète à chaque instant que M. d'Ostermann ne perdait aucune occasion d'insinuer cette pensée non-seulement à Gustave III, mais à ceux qui entouraient le roi, et, s'il était possible, à la nation suédoise elle-même. Aussi Gustave était-il écouté à Versailles lorsqu'il réclamait directement auprès de Louis XV notre secours pour une cause qui était plus que jamais commune.

« Ulricsdal, 17 mars 1773. — Monsieur mon frère et cousin, des circonstances dont l'ambassadeur de votre majesté lui rendra compte m'obligent à réclamer aujourd'hui de nouveau et de la manière la plus pressante cette amitié que votre majesté m'a accoutumé à regarder comme le plus sûr et le plus ferme appui de mon trône. Je dois y compter dans ce moment avec d'autant plus de confiance qu'il ne s'agit pas de mon intérêt seul, mais que ma cause est réellement celle de l'Europe entière, menacée des efforts réunis d'une ligue qui paraît avoir une domination universelle pour objet. La puissance de votre majesté seule peut mettre des bornes à des vues si ambitieuses et si injustes. C'est d'elle que j'attends et les conseils et l'assistance dont j'ai besoin, étant du reste, avec des sentimens fortifiés tous les jours par la reconnaissance, monsieur mon frère, etc. »

Le gouvernement français ne refusa pas de reconnaître l'évidente solidarité qui l'unissait à la Suède, et entama de nouvelles négociations. En février 1773, une convention de subsides vint s'ajouter à celle que Gustave III avait personnellement conclue lors de son voyage à Versailles, et le mois suivant on lui proposa un traité défensif : la France fournirait 12,000 fantassins ou un secours en argent avec une escadre de douze vaisseaux et de six frégates. Suivant une dépêche de Creutz, le quatrième article stipulait formellement que le *casus fœderis* aurait lieu, si quelque puissance attaquait la Suède « en haine de sa nouvelle constitution, » qui devenait ainsi la base de

tenir une fermentation dans les provinces : sa cour agirait en Finlande, la mienne en Scanie, celle de Prusse en Poméranie. Ce concert éclaterait partout en même temps, au moment décisif, avec l'appui de manifestes et de déclarations signés des trois puissances. — 23 octobre. Je crois me conformer aux ordres du cabinet en m'abstenant de toute démarche qui pourrait démasquer les intentions secrètes de nos maîtres. Je ne désespère pas au reste d'un mécontentement dans ce pays dont nous pourrions tirer parti en notre faveur. »

tout le traité. De plus, une partie de la négociation devait rester secrète. Voici ce qu'on écrivait de Versailles à ce propos : « Si la France attaquait les Russes dans la Baltique, il pouvait en résulter une guerre entre elle et l'Angleterre; pour éviter ce grave danger, il valait mieux, dans l'intérêt de Gustave III lui-même, que l'escadre française fût employée dans l'Archipel contre les vaisseaux russes, qui infestaient depuis trois ans ces parages au détriment du commerce européen dans le Levant et au grand dommage de la Porte-Ottomane en particulier. Le grand-seigneur, encouragé par cette entreprise de la France, redoublerait d'efforts contre la Russie, et aiderait efficacement la Suède. Le ministère français proposait à Gustave III d'inscrire cette diversion dans un article secret; toute la convention serait en outre antidatée de six mois, afin de lui donner à l'égard de la Russie ou des autres cours un caractère moins agressif. » On a vainement cherché dans les archives diplomatiques l'instrument de ce traité; l'examen comparé des dépêches de M. de Vergennes et du comte de Creutz donne à penser qu'il n'a pas abouti. Je lis en effet dans la correspondance française : « 5 avril 1773. M. de Scheffer (qui dirigeait les affaires étrangères à Stockholm) croit qu'il serait prématuré de signer le traité définitif; il croit utile de ménager l'Angleterre, qui paraît bienveillante, et représente que des traités signés restent difficilement secrets. — 24 avril. Le roi de Suède, lié par l'article 6 de la constitution à ne faire aucun traité sans le communiquer au sénat, ne peut garantir le secret. » La vérité est que la conclusion de ce traité devint finalement inutile. La France fit de sérieuses promesses de secours en cas d'attaque contre la Suède; l'ordre fut envoyé à Toulon d'équiper douze vaisseaux de ligne et six frégates; la flotte de Brest dut aussi se tenir prête à partir. En même temps notre diplomatie intervenait partout pour empêcher toute entreprise contre Gustave III. L'Espagne, notre alliée, avait adopté sa cause et contribuait même aux subsides. M. de Martange fut envoyé en Angleterre, et, si ce diplomate n'obtint pas l'assentiment du cabinet de Londres à une expédition maritime dans la mer Baltique, les dissensions qui agitaient alors la Grande-Bretagne détournèrent du moins l'attention jalouse de ses hommes l'état. Entre une opposition conduite par le premier Pitt, Burke et Fox, et des ministres égoïstes comme lord North et ses collègues, tout était désordre chez les Anglais et tout passait inaperçu, sauf la haine contre la France, qu'on n'aurait pour rien au monde laissé emporter des victoires navales dans la Baltique. A Pétersbourg, notre chargé d'affaires, M. Durand, multiplia ses déclarations et ses notes; on contint le Danemark par des menaces formelles. M. de Saint-Priest surtout, depuis quatre ans ambassadeur à Constanti-

nople, soutint les efforts opiniâtres des Turcs contre la Russie, les détourna de traiter, quand s'assemblèrent, en août et octobre 1773, les congrès de Fokschani et de Bucharest, et parvint de la sorte à entretenir une guerre ardente qui força Catherine II à réunir vers le même objet toutes ses forces; elle dut renoncer absolument à toute prochaine entreprise contre la Suède dès que la révolte de Pugatchev vint s'ajouter pour elle aux difficultés extérieures.

Quant à Frédéric II, il n'avait pas fait tout d'abord de préparatifs militaires, parce qu'il comptait sans doute, pour s'emparer sans grand effort de la Poméranie suédoise, sur les occupations que donnerait à Gustave III la mauvaise volonté de l'impératrice de Russie. Il ne s'était pas soucié d'ailleurs de concerter une action commune avec Catherine, parce que, n'aspirant pour cette fois qu'à une province qui se trouvait sous sa main, il n'avait nulle raison de travailler à la conquête de la Finlande pour le plus grand profit des Russes. De profondes jalousies divisaient donc les adversaires de Gustave III, et c'est ce qui ne contribua pas médiocrement à son salut. Il y avait eu jusqu'alors, il est vrai, des liens étroits entre Frédéric II et Catherine; le roi de Prusse avait beaucoup fait pour s'assurer l'amitié de l'impératrice : « petits soins, éloges directs ou détournés, attentions fines et délicates, enthousiasme joué, condescendances, respects, déférences aveugles, tout avait été dirigé par le grand Frédéric, dit un diplomate contemporain (1), vers ce but en apparence unique. Je doute vraiment, ajoute-t-il, que l'homme le plus consommé dans le commerce des femmes ait jamais déployé tant d'art pour subjuguier une maîtresse coquette que n'en a montré le roi de Prusse pour triompher ici. » Tout cela n'empêchait pas que Frédéric II, lors du premier partage de la Pologne, trouvât désormais la frontière russe trop voisine de ses états, et Catherine de son côté, avertie par les prétentions du roi de Prusse sur la Courlande, le soupçonnait de vouloir reprendre pièce à pièce tout ce que l'ordre teutonique, dont il se disait le représentant, avait possédé en quelque temps et à quelque titre que ce fût. Ces divisions entre les ennemis de la Suède et les haines qu'enfantait déjà parmi eux le démembrement de la Pologne, la ferme attitude du jeune roi de Suède, les efforts du gouvernement français, les embarras suscités à la Russie du côté du Danube, l'égoïste indifférence enfin de Frédéric II, qui savait faire céder son amour-propre à sa politique, voilà ce qui sauva l'œuvre de Gustave III. Il n'est pas bien sûr que la France des dernières années de Louis XV, si épuisée, eût procuré

(1) Voyez *Catherine II, sa Cour et la Russie en 1772*, par Sabathier de Castres, Berlin 1862.

à la Suède, en cas de guerre, une assistance bien efficace. « Cette cour n'aura de longtemps, disait Voltaire à Catherine II, assez d'argent pour seconder ses bonnes intentions, à moins qu'on ne vous vende, madame, le diamant nommé *le Pitt* ou *le Régent*; mais il n'est gros que comme un œuf de pigeon, et le vôtre est plus gros qu'un œuf de poule. » Mais enfin, les complications de l'Europe orientale aidant, il avait paru dans les mesures prises par le duc d'Aiguillon assez de vive énergie pour qu'on pût leur attribuer une grande part du succès. « Nos voisins ont été confondus de l'armement de Toulon, mande Gustave III au comte de Creutz le 14 mai 1773; il a déconcerté tous leurs desseins. Je vous charge d'en témoigner au roi toute ma reconnaissance. Quoique, dans le moment présent, je puisse me flatter de n'avoir pas besoin de son puissant secours, j'espère pouvoir y compter dans des occasions où il me deviendrait indispensable. La fermeté et la vigueur que sa majesté très chrétienne met dans sa conduite m'obligent à une reconnaissance sans bornes. Elles deviendront une barrière formidable contre l'oppression et l'injustice et feront respecter de toutes les puissances de l'Europe une monarchie si fidèle à ses alliés. » Quelques mois plus tard, Gustave III adressa à Louis XV la lettre suivante, qui peut servir à marquer la fin du remarquable épisode par où s'inaugura son règne :

« 2 novembre 1773. — Monsieur mon frère et cousin, on vient actuellement d'achever la médaille que les derniers états assemblés me demandèrent la permission de frapper, en mémoire du jour où ils convinrent unanimement avec moi de rétablir les anciennes lois, et jurèrent la nouvelle constitution. Cette époque m'est trop intéressante pour que je puisse perdre le souvenir d'aucune des circonstances qui l'ont amenée. J'ai senti alors combien votre majesté se plaît à concourir à l'avantage de ses alliés; c'est dans cette vue que j'ai la satisfaction d'envoyer à votre majesté une de ces médailles que la banque, au nom des états, vient de me présenter, afin que, si vous jugez à propos de lui donner une place dans votre médaillier, votre majesté y puisse conserver un monument de plus de sa gloire, rappelant à la postérité un événement auquel votre majesté a eu tant de part. Je suis, etc. »

Ici se terminerait le récit de l'intervention française dans les affaires suédoises au commencement du règne de Gustave III, si un autre épisode, fort curieux, de notre histoire diplomatique ne s'y rattachait encore. On sait aujourd'hui ce que fut sous Louis XV la fameuse « diplomatie secrète; » ce malheureux roi, dont l'insigne faiblesse étouffait la réelle intelligence, avait, à côté de son ministre avoué des affaires étrangères, un pareil ministre non déclaré, avec des agens secrets répandus dans les diverses cours de l'Europe. A

l'aide de ce personnel inconnu, Louis XV aimait à diriger lui-même avec une certaine attention les principales affaires; peut-être, jaloux de tous ceux qui l'entouraient, favoris et maîtresses, goûtait-il le plaisir de pouvoir les contrarier et les combattre sans s'imposer l'effort de leur résister ouvertement. Sa politique cachée se trouva fréquemment plus honorable que la politique avouée du cabinet de Versailles, comme si, ressentant l'humiliation de son gouvernement officiel, Louis XV eût voulu se réserver les moyens de céder quelquefois, sans permettre qu'on le sût, à des vellétés qui le ramenaient vers le bien. A ce qu'on savait de cette singulière histoire, les dépêches du comte de Creutz, ministre suédois à Paris, ajoutent de nombreux détails. La diplomatie secrète faillit être découverte en 1773, précisément par suite des efforts que le roi voulait tenter en faveur de Gustave III. Il s'agissait de savoir comment on ferait passer en Suède, si cela devenait nécessaire, les secours qui avaient été promis. Le duc d'Aiguillon, soucieux avant tout de ne point blesser l'Angleterre, se résignait à embarquer nos soldats sur des navires britanniques; d'autres conseillers de Louis XV et le roi lui-même voyaient au contraire dans cette démarche un aveu de faiblesse trop humiliant. Le duc d'Aiguillon, devenu ministre par la seule faveur de M^{me} Du Barry, n'avait jamais été initié à la diplomatie secrète et n'en savait absolument rien; mais son collègue M. de Monteynard, ministre de la guerre, en faisait partie, et tenta par ce moyen de rendre inutiles toutes les mesures de d'Aiguillon, en faisant lever en Allemagne un régiment étranger qu'on enverrait de là directement en Suède. Dumouriez, qui préludait à sa célébrité prochaine par une vie d'aventures, chargé de se rendre pour ce dessein à Hambourg et dans le Nord, vint demander à Creutz des lettres de recommandation, sans révéler son but secret, prétextant au contraire un voyage de plaisir ou d'affaires personnelles. Creutz conçut fort maladroitement des soupçons et avertit le premier ministre, que certains autres indices, particulièrement des lettres détournées par M^{me} Du Barry, avaient déjà mis en garde. D'Aiguillon aperçut une partie de la vérité, mais ne put se dissimuler que le roi était derrière ces intrigues. Voulant néanmoins satisfaire son dépit en arrêtant, s'il le pouvait, des menées qui lui étaient contraires, assuré d'ailleurs par M^{me} Du Barry de n'avoir rien à redouter pour lui-même de la faiblesse de Louis XV, qu'elle surveillerait, il se détermina à frapper ceux que le hasard offrit à ses coups.

Sous le prétexte d'un grave complot découvert, il fit arrêter Dumouriez avec deux ou trois autres personnages qui furent enfermés à la Bastille. Le comte de Broglie, sur le témoignage de quelques

lettres qui paraissaient se rapporter aussi aux affaires de Suède, fut accusé publiquement de s'être mis à la tête de la conspiration, dans laquelle d'Aiguillon parvint à envelopper son ennemi dans le cabinet, M. de Monteynard. Louis XV, comme toujours, céda devant l'orage, quel qu'il fût. Le comte de Broglie fut exilé dans sa terre de Ruffec, mais un billet du roi tout confidentiel l'informait en même temps qu'il n'avait rien perdu de la confiance royale. Bien plus, il devait continuer, du fond de son exil, la direction de cette diplomatie secrète à laquelle, malgré de nombreux déboires, Louis XV ne voulait pas renoncer. Quant à Monteynard, Creutz ne revenait pas de son indignation et de son étonnement en le voyant rester en place. Louis XV hésitait à frapper celui qui n'avait été que son serviteur intime et dévoué; il assurait toutefois qu'il l'allait remplacer incessamment, et disait avec son habituelle insouciance: « Monteynard est le seul honnête homme de mon conseil, mais il ne résistera pas longtemps, il n'y a que moi qui le soutiens. » D'Aiguillon triompha en effet à la fin du mois de janvier 1774, et réunit, par le renvoi de Monteynard, les deux portefeuilles de la guerre et des affaires étrangères; au mois de mai suivant, Louis XV mourut, et la diplomatie secrète s'interrompit. Le comte de Broglie, qui en avait été le ministre dirigeant, fut rappelé de son exil et justifié, et l'on sut alors quels avaient été le mécanisme et l'histoire de cette mystérieuse institution. Elle avait commencé vers 1740, quand le prince de Conti avait entretenu avec le roi une correspondance secrète concernant la succession de Pologne, à laquelle ce prince aspirait. Le comte de Broglie avait été chargé en 1756 de continuer cette correspondance, qui s'était alors étendue: il y avait eu bientôt des agens affidés dans toutes les cours; quelquefois c'était le ministre résident lui-même, à l'insu du ministre titulaire des affaires étrangères; plus souvent c'était un employé subalterne de légation, qui devenait ainsi l'espion de son chef immédiat. M. d'Ogny, directeur du bureau secret à la poste, reconnaissait à un signe extérieur les dépêches des diplomates initiés; elles étaient envoyées au comte de Broglie par Guinard, garçon du château, déchiffrées dans le cabinet du comte, puis renvoyées à Louis XV avec les projets de réponses, auxquels le roi mettait chaque fois son visa après corrections. Le duc de Choiseul, le comte Desalleurs, ambassadeur à Constantinople, le baron de Breteuil, ambassadeur en Suède en 1766, et à qui le roi avait recommandé de suivre avec beaucoup d'attention les affaires de ce pays, M. de Saint-Priest, M. de Vergennes enfin, avaient fait partie de la diplomatie secrète; mais elle avait compté parmi ses agens inférieurs, comme on peut le croire, beaucoup d'aventuriers, notamment le chevalier d'Éon. La diplomatie secrète s'était occupée de toutes

les grandes affaires contemporaines. Le comte de Broglie était en correspondance avec les *insurgens* d'Amérique, et les excitait à proclamer leur indépendance; la cause de la Pologne surtout avait été sans cesse défendue auprès de Louis XV par son conseil secret : les avis généreux ne coûtent rien aux agens irresponsables, et l'occasion de donner un avis honorable était cette fois trop belle pour qu'on la laissât échapper (1).

En résumé, malgré les craintes imaginaires de Creutz, la diplomatie secrète du règne de Louis XV s'était trouvée d'accord avec sa politique déclarée pour offrir à la Suède un prompt secours en cas d'agression étrangère contre l'œuvre accomplie de concert avec Gustave III. Ce qui restait au cabinet de Versailles de son vieil ascendant, un instant ranimé par Choiseul et soutenu soit par les vellétés secrètes que ce dernier épisode diplomatique vient de nous révéler, soit par des agens tels que M. de Saint-Priest et M. de Vergennes, avait écarté les suprêmes périls : la Suède était délivrée de l'anarchie; la France avait maintenu l'indépendance d'une ancienne alliée, rompu la ligue du Nord, rétabli l'équilibre si gravement menacé. Par malheur il n'y avait là qu'un effort partiel, auquel l'habileté de quelques hommes avait assuré le succès. C'était contre le démembrement de la Pologne, accompli précisément à la même époque, qu'il eût fallu être habile et résolu; ce dernier mal une fois commis, la balance de l'Europe, comme on disait alors, avait perdu son contre-poids. L'œuvre accomplie en Suède était insuffisante au point de vue de la politique générale; considérée en elle-même, elle était incomplète aussi : le cabinet de Versailles donna, par cette intervention, un témoignage d'énergie qui fut le dernier avant la guerre d'Amérique, et Gustave III ne sut ni étouffer entièrement les germes funestes que laisse d'ordinaire à sa suite un coup d'état, ni s'abstenir d'un rôle irréflecti dans les affaires de l'Europe. Il est vrai que les temps devenaient singulièrement difficiles et allaient offrir des complications inouïes, où nous verrons Gustave III s'embarrasser et se perdre.

A. GEFFROY.

(1) Voyez les études de M. Alexis de Saint-Priest sur *le Partage de la Pologne* dans la *Revue* du 1^{er} et 15 octobre 1849. Voyez aussi, pour l'histoire de la diplomatie secrète, les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, et l'ouvrage publié par M. de Ségur sous ce titre : *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, 2 vol. in-8°, 1793, ou 3 vol. in-8°, 1802. On y trouve, au tome 1^{er}, un mémoire sur les avantages qui résulteront de la révolution de Suède. Parmi les desseins particuliers auxquels la diplomatie secrète avait été employée, se trouve un curieux projet de mariage, en 1770, entre l'archiduchesse Élisabeth, sœur de Marie-Antoinette, et le vieux Louis XV, que le parti des dévots voulut aussi marier, en 1772, à la princesse de Lamballe.

LES

CARTES GÉOGRAPHIQUES

LA MESURE ET LA REPRÉSENTATION DU GLOBE TERRESTRE.

Certaines sciences se présentent sous une forme modeste, et ne se révèlent que par des résultats simples et clairs, où il ne reste plus aucune trace des grands travaux qui en ont assuré le développement. De ce nombre est la science géographique. Les cartes qui en expliquent jusqu'aux plus récentes découvertes sont entre toutes les mains. Le touriste les consulte pour ses voyages, le général pour ses plans de bataille, l'ingénieur pour ses projets; l'homme du monde y jette souvent les yeux, car la géographie est une des études les plus familières et les plus attrayantes. Néanmoins on ignore en général comment ces cartes se font et quel degré de confiance il est permis d'accorder aux indications qu'elles fournissent. On sent bien, il est vrai, qu'il a fallu des observations délicates pour relever les principaux linéamens du globe, mers, vallées et plateaux, et pour les reporter à leur place sur une feuille de papier, pour espacer les villes dans une juste mesure et représenter d'une façon correcte les sinuosités des fleuves ou la forme des montagnes; mais on ne saurait apprécier l'exactitude du dessin, si l'on ignore les procédés qui sont en usage pour ces diverses opérations. Il y a d'ailleurs dans le dessin topographique des signes de convention dont il importe de connaître la valeur pour savoir lire sur le papier tout ce que le géographe y a mis; les cartes ont leur alphabet et une langue qui leur est propre. Faire connaître ces côtés trop négligés de la

science géographique, ce n'est peut-être pas la montrer sous un de ses aspects les moins attrayans : on verra qu'elle repose sur les observations les plus minutieuses de l'astronomie, et qu'elle pousse la précision jusqu'aux plus extrêmes limites que nos sens puissent atteindre.

Les cartes ont été pendant longtemps des dessins d'imagination où l'on figurait, avec des procédés empruntés à la perspective, les villages par des clochers et les montagnes par des masses d'ombre fortement accusées; la belle carte de France de Cassini nous offre encore une application de ces méthodes imparfaites. Sous l'influence de nouveaux besoins que faisait sentir plus vivement l'extension donnée aux grands travaux publics, routes, canaux et fortifications, on reconnut qu'il était utile de peindre les mouvemens de terrain avec plus de vérité. La carte dut devenir assez parfaite pour donner la position d'un village à quelques mètres près, et non plus avec une approximation grossière. Il ne suffisait plus à l'ingénieur de savoir qu'un pays est montagneux, il fallait encore qu'il connût les moindres replis du sol et les limites exactes des vallées. Ces perfectionnemens dans le dessin topographique sont l'œuvre des géographes français, qui fixèrent, au commencement de ce siècle, les bases de tous les travaux exécutés depuis cette époque. En faisant de la géographie une science exacte, ils ont préparé des matériaux pour la solution d'un problème agité depuis longtemps : la vraie forme de la terre.

I.

Homère, on le sait, considérait la terre comme un disque rond entouré par la mer océane et supporté par une colonnade que gardait Atlas. Hérodote en faisait une plaine d'une immense étendue. L'observation des astres conduisit peu à peu vers des idées plus saines. Après avoir remarqué qu'il existe dans le ciel une étoile qui reste seule immobile et sert de pivot, de pôle, au mouvement apparent des globes célestes, les premiers astronomes ne tardèrent pas à reconnaître que cette étoile s'abaissait d'autant plus que l'on s'avavançait vers le sud, et qu'elle s'élevait au contraire sur l'horizon à mesure que l'on se dirigeait vers le nord. Ce changement d'horizon ne pouvait se concilier avec l'idée d'une surface terrestre plane : la terre devait donc être circulaire. On ne tarda pas à s'apercevoir aussi que le soleil se lève plus tôt pour les peuples qui habitent plus à l'est : c'était encore une preuve de la rondeur de la terre. Au temps d'Aristote, on en était déjà venu à considérer la terre comme un globe d'immense dimension isolé dans l'espace. On peut faire re-

monter à la même époque la division de la surface terrestre par des méridiens qui s'étendent d'un pôle à l'autre et par des cercles parallèles à l'équateur, et comme les contrées connues des anciens étaient supposées, peut-être à tort, s'étendre beaucoup moins du nord au sud que de l'est à l'ouest, les premières divisions reçurent le nom de degrés de longitude, et les secondes furent appelées degrés de latitude. Dans l'un et l'autre sens, la circonférence fut divisée en trois cent soixante parties. C'est ce qu'on appelle les *coordonnées* géographiques, dont on fait encore usage aujourd'hui. La situation d'une ville, d'une montagne ou d'un port de mer est déterminée sur le globe et sur la carte lorsqu'on en connaît la longitude et la latitude.

L'un des premiers sujets d'étude que devait se proposer l'activité des astronomes était de mesurer les dimensions du globe terrestre, c'est-à-dire de mesurer le diamètre ou la circonférence de cette sphère immense sous la forme de laquelle on se figurait la terre. Le premier essai de ce genre remonte loin. Ératosthène avait remarqué qu'à Syène le soleil ne projetait aucune ombre au moment du solstice d'été, et il en avait conclu avec raison que cette ville était située sous le tropique. Ayant mesuré en outre la longueur d'ombre que donnait le soleil à Alexandrie à la même époque de l'année, il avait calculé qu'Alexandrie est à 7° 12' au nord de Syène; puis en évaluant assez arbitrairement la distance de ces deux villes, qu'il supposait être sous le même méridien, il était arrivé à donner à la circonférence terrestre une longueur de 250,000 stades environ. D'autres astronomes contemporains obtinrent par des observations analogues des résultats un peu différens. Ces mesures grossières manquaient naturellement de précision, et l'on peut d'autant moins en apprécier l'exactitude que la vraie valeur du stade, unité de mesure employée par les Grecs, nous est inconnue.

Les observations astronomiques dont dépendent les mesures géodésiques ne purent faire de progrès sensibles jusqu'à l'invention des lunettes. Il s'agit, dans les opérations de ce genre, de mesurer avec une extrême justesse certains angles, et la lunette est indispensable, moins pour grossir les objets que pour en donner avec une parfaite netteté la direction. Au xvi^e siècle, Tycho-Brahé mesurait les angles à l'œil nu à une minute près; ses contemporains, moins habiles, étaient loin d'obtenir cette approximation, tandis qu'aujourd'hui il est aisé de pousser jusqu'aux secondes et même aux très petites fractions de la seconde la précision des mesures angulaires.

L'invention des lunettes datant de 1609, la mesure de la terre ne fut reprise avec succès qu'au xvii^e siècle. Avant d'énumérer

les tentatives nombreuses qui ont été faites en vue de résoudre ce problème, il importe d'exposer le principe même de la méthode que l'on emploie. On choisit deux points de repère suffisamment distans; on détermine, séparément pour chacun de ces points, la longitude et la latitude au moyen d'observations astronomiques; on en conclut la distance en degrés, minutes et secondes. Si l'on mesure ensuite la distance réelle à la surface du sol, on sait aussitôt combien un degré contient de fois le mètre, et par suite quelle est la longueur totale de la circonférence terrestre; mais comme il serait trop long et trop pénible de mesurer en ligne droite à la surface du sol la distance des deux points, que l'on choisit d'habitude à des centaines de kilomètres l'un de l'autre, on se contente de mesurer une *base* de quelques milliers de mètres, on prend cette base pour origine d'une série de triangles qui s'enchaînent les uns aux autres sur toute l'étendue de la distance à franchir, et l'on n'a plus qu'à mesurer les angles de ces triangles. Telle est la méthode qui fut adoptée dès les premiers travaux géodésiques et qui est encore en usage, sauf des modifications légères dont l'expérience a montré l'utilité.

La première opération géodésique fut entreprise en 1669 par Picard, de l'Académie des sciences de Paris, qui prit pour lieux extrêmes d'observation Sourdon en Picardie et Malvoisine dans le Gâtinais. Le résultat qu'il obtint fut que le degré terrestre avait 57,060 toises de longueur. Ce travail, exécuté avec des soins minutieux, semblait définitif, lorsqu'on vint à douter que la terre fût rigoureusement sphérique. Une horloge qui avait été réglée à Paris sur le mouvement moyen du soleil ayant été transportée à Cayenne par l'astronome Richer, ce savant reconnut qu'elle retardait de deux minutes et demie par jour. Il découvrit aussi que le pendule, pour battre juste la seconde, devait être plus court à Cayenne qu'à Paris. Il en résultait que la force de la pesanteur devait être plus intense en France qu'à l'équateur, et par conséquent que la terre était aplatie vers le pôle. L'hypothèse de l'aplatissement des pôles paraissait d'ailleurs rationnelle aux géomètres, comme conséquence naturelle de la rotation de notre planète, masse semi-fluide, autour de son axe. Huyghens émit le premier cette idée, et Newton la confirma bientôt par des raisonnemens appuyés sur des observations purement astronomiques.

Ceci compliquait singulièrement les recherches relatives à la mesure de la circonférence terrestre et infirmait les calculs établis par Picard. Du moment qu'il fallait considérer la terre comme un sphéroïde et non comme une sphère, tous les degrés n'étaient plus de la même longueur; ils s'allongeaient d'autant plus que l'on se rapprochait du pôle. Il ne suffisait donc plus d'en mesurer un à la sur-

face de la France; il fallait en mesurer un autre près de l'équateur, puis un autre dans les régions polaires. Par ces opérations comparées entre elles, on espérait déterminer la vraie figure du méridien terrestre, que l'on supposait pour le moment être une ellipse. Le but qu'il s'agissait d'atteindre était double : il fallait connaître le grand axe de cette ellipse, c'est-à-dire le diamètre terrestre dans le plan de l'équateur, et en outre le petit axe, qui est le diamètre d'un pôle à l'autre.

Cette question de la mesure de la terre fut au siècle dernier l'une des grandes préoccupations des savans, et surtout des savans français. Il n'est que juste de rappeler que la géodésie est une science éminemment française, et que les astronomes de notre pays furent à peu près seuls pendant longtemps à s'en occuper. Maintenant encore les étrangers ne font qu'appliquer sans modifications importantes les procédés inventés par nos compatriotes. En 1736, l'Académie des sciences reprit avec persévérance l'examen de la question; plusieurs de ses membres furent chargés d'expéditions lointaines, Maupertuis en Laponie, Bouguer et La Condamine au Pérou, tandis que Cassini prolongeait la triangulation de Picard d'une extrémité à l'autre de la France. Vers la même époque, l'abbé Lacaille mesurait un degré au cap de Bonne-Espérance, et des opérations analogues étaient faites en Amérique, dans l'état de Pensylvanie, et en Italie. Par malheur les résultats de ces travaux s'accordaient mal. Maupertuis, contrarié par la rigueur du climat, n'avait pas prolongé ses triangles assez loin. L'arc mesuré par Lacaille était aussi trop court. Bref, l'incertitude était telle sur la valeur véritable du méridien terrestre qu'en 1792, lorsque la convention nationale voulut créer le nouveau système de mesures décimales, dont le mètre (dix millionième partie du quart du méridien terrestre) devait être la base, il fut indispensable de recommencer avec plus de soin les opérations antérieures qui se contredisaient. L'arc mesuré au Pérou par Bouguer et La Condamine étant admis comme bon, on résolut de reprendre la mesure de l'arc français entre Dunkerque et Barcelone. Delambre et Méchain furent chargés de ce travail. C'est d'après leurs calculs que fut fixée la longueur légale du mètre. Il faut remarquer à ce sujet que la convention s'était assigné un but quelque peu illusoire lorsqu'elle se proposait d'adopter une unité de mesure prise dans la nature qui ne fût ni spéciale à une contrée, ni variable avec le temps. D'abord la détermination rigoureuse de cette unité présentait de si grandes difficultés qu'il est presque certain qu'on obtiendrait aujourd'hui un résultat un peu différent avec des instrumens et des méthodes perfectionnés. Il faut encore tenir compte des erreurs de calcul qui se glissent involontairement dans un tra-

vail si ardu. On sait que Puissant a relevé une erreur de cette nature dans les travaux de Delambre et Méchain, erreur telle que la valeur positive du mètre devrait être augmentée d'un sixième de millimètre. Enfin il a été reconnu que les méridiens terrestres paraissent avoir des longueurs inégales : celui qui passe par Paris serait plus grand que celui qui passe par New-York. — L'invariabilité de la base n'est donc pas un argument à invoquer en faveur du système métrique, qui possède au reste assez d'autres avantages pour qu'il soit indifférent de renoncer à celui-là.

Les travaux géodésiques dont il a été question jusqu'ici sont assez anciens pour qu'il ait suffi de les rappeler brièvement. On aurait même pu croire que la question était épuisée, et qu'après les opérations si minutieuses de Delambre et Méchain sur la grande méridienne de France entre Dunkerque et Barcelone, la vraie figure de la terre était suffisamment connue. Il est probable en effet que personne n'eût entrepris une nouvelle triangulation uniquement pour étudier la courbure d'un méridien terrestre; mais peu à peu tous les gouvernemens européens sentirent le besoin de dresser rigoureusement une carte correcte de leur territoire. La France commençait ce vaste travail dès le premier empire; après elle vint l'Angleterre, puis l'Allemagne et la Russie; l'Espagne ne s'est mise que récemment à l'œuvre. Ce n'est pas en Europe seulement que la topographie faisait des progrès. Aux Indes, au cap de Bonne-Espérance, aux États-Unis, dans l'Amérique centrale et en Égypte, partout enfin où la civilisation s'est étendue, partout où la colonisation fait naître les routes, les chemins de fer et les canaux, le lever du terrain est considéré comme le début nécessaire des travaux publics. Or les grandes triangulations qui servent de canevas à la topographie sont précisément ce que le géomètre met en œuvre pour étudier la forme du globe terrestre. Il ne faut donc pas s'étonner que les opérations géodésiques aient été continuées sans interruption et se poursuivent encore de nos jours.

Le désaccord que les astronomes du XVIII^e siècle observèrent entre les indications fournies par les arcs de la France, du Pérou, de la Laponie et du Cap pouvait tenir pour beaucoup à la faible étendue de ces arcs. Il est aisé de concevoir que les résultats sont d'autant moins justes que la longueur mesurée est plus courte, car les irrégularités locales jouent un plus grand rôle sur un petit arc que sur un grand. Les savans cherchèrent donc d'abord à étendre leurs observations sur un plus long parcours. Ainsi la méridienne française, qui s'arrêtait à Barcelone, fut prolongée par Biot et Arago vers le sud jusqu'aux îles de Formentera et d'Iviça; au nord, elle fut reliée à la triangulation que les Anglais ont terminée depuis la Manche

jusqu'aux îles Shetland, en sorte que cet arc total, mesuré avec une extrême précision, s'étend aujourd'hui sur 22 degrés de latitude. Au lieu du petit arc de Laponie, mesuré par Maupertuis en 1737, on possède maintenant un arc de 25 degrés de longueur qui traverse toute la Russie et la presqu'île scandinave. Les Anglais ont encore mesuré 21 degrés aux Indes et 5 au cap de Bonne-Espérance. Ces travaux permettent de traiter la question à un point de vue plus général; mais trop de contrées restent inexplorées pour qu'il soit possible d'obtenir dès à présent une certitude complète. Après avoir démontré que la terre est aplatie vers les pôles, il est bizarre que les académiciens du XVIII^e siècle aient admis sans contestation qu'elle était parfaitement circulaire à l'équateur. Ils ne paraissent pas avoir soupçonné que notre globe pourrait bien avoir aussi dans sa zone tropicale des renflemens et des aplatissemens. Cependant c'est cette dernière hypothèse qui paraît aujourd'hui la plus probable et la plus conforme aux faits observés. Au lieu d'être un ellipsoïde de révolution, la terre serait un ellipsoïde à trois axes inégaux; l'équateur et les sections parallèles qui tracent à la surface les degrés de latitude deviendraient des ellipses et ne seraient plus des cercles, comme on l'avait cru jusqu'à ce jour. On peut objecter, il est vrai, à cette nouvelle théorie, qu'aucune considération mécanique prise en dehors de la géodésie ne vient la confirmer. Quoi qu'il en soit, l'idée des trois axes inégaux, émise par le général russe de Schubert, a été discutée de nouveau par le capitaine Clarke, ingénieur anglais attaché à la géodésie des îles britanniques. D'après les calculs de ce savant, le plus grand méridien terrestre serait situé par 12 degrés de longitude est, et le plus petit méridien, perpendiculaire à celui-là, par 102 degrés de longitude. Ici il faut citer des chiffres pour faire comprendre la valeur approximative de ces aplatissemens. L'axe polaire ayant une longueur de 6,522,362 toises, le plus grand diamètre de l'équateur aurait 6,545,088 toises, et le plus petit 6,543,428 toises. Entre les deux diamètres extrêmes de l'équateur, il n'y aurait ainsi qu'une différence de 1,660 toises (1). Si la terre n'est pas une sphère parfaite, elle s'en rapproche du moins de très près. Sur un globe d'un mètre de diamètre, l'aplatissement polaire se modèlerait en enlevant une couche de 3 à 4 millimètres d'épaisseur aux extrémités d'un diamètre, et on figurerait le renflement elliptique de l'équateur en ajoutant aux extrémités d'un diamètre perpendiculaire au précé-

(1) Dans la géodésie, tout est français, les méthodes et les instrumens. L'unité de mesure universellement adoptée par les savans de toutes les nations, sauf en Angleterre, est la toise du Pérou, qui a conservé ce nom depuis que Bouguer et La Condamine l'employèrent à la mesure d'un méridien terrestre dans l'Amérique du Sud.

dent une couche d'un centième de millimètre d'épaisseur. Aussi les géographes peuvent-ils négliger cette correction sur les mappemondes et les cartes d'ensemble; l'effet n'en devient sensible que sur les cartes topographiques à grande échelle qui embrassent une vaste étendue de pays.

Cette hypothèse, assez séduisante en apparence, de considérer le globe terrestre comme un ellipsoïde à trois axes inégaux, repose jusqu'à présent, il faut l'avouer, sur des observations trop incertaines et surtout trop restreintes pour que les savans s'en contentent. Comme complément indispensable des observations délicates et des calculs arides sur lesquels le géodète s'appuie, il faut toujours considérer l'approximation du résultat qu'il a obtenu, c'est-à-dire l'amplitude de l'erreur que les défauts des instrumens et l'incertitude des calculs font naître. On sait, à n'en pouvoir douter, que l'aplatissement des pôles, tel qu'on l'a calculé jusqu'à ce jour, est exact à moins d'un centième près, tandis que l'aplatissement hypothétique de l'équateur n'a pu être déterminé qu'avec une approximation tellement insuffisante qu'il est même encore permis de douter que cet aplatissement existe. Au reste, il est assez singulier que ces calculs purement théoriques, qui signalent à notre attention particulière les méridiens de 12 et de 102 degrés de longitude orientale, reçoivent une première confirmation par l'aspect physique du globe. En jetant les yeux sur une mappemonde, on remarquera que le méridien de 12 degrés coupe l'Europe et l'Afrique sur une petite longueur, et que sur tout le reste de son parcours, y compris l'hémisphère qui nous est opposé, il traverse des océans. De tous les méridiens terrestres, c'est à peu près celui qui est le plus océanique. Au contraire, le méridien de 102 degrés coupe l'Asie parallèlement aux longues chaînes de montagnes de l'empire birman, il passe près de l'Australie, et, dans l'autre hémisphère, côtoie les deux Amériques en coïncidant presque avec le système montagneux des Andes, que les géologues considèrent comme le produit le plus récent des cataclysmes terrestres. Ce méridien traverse les continens sur une plus grande longueur qu'aucun autre. Il y a dans ces faits un rapprochement peut-être fortuit, mais à coup sûr ingénieux, entre deux sciences, la géodésie et la géologie, qui étudient l'une et l'autre notre planète à un point de vue très différent. Il ne serait pas téméraire de supposer que les dernières révolutions du globe ont altéré la figure circulaire de la terre primitive, et lui ont donné à son équateur cette forme elliptique que les géographes semblent découvrir aujourd'hui.

Il reste cependant un doute à écarter avant d'admettre le principe même de l'ellipticité de l'équateur. Cette hypothèse repose tout

entière sur la différence de longueur qu'auraient les méridiens terrestres, et le moyen de connaître la longueur de ces méridiens, c'est, on l'a vu plus haut, de mesurer d'une part la distance en mètres ou en toises qui en sépare les points extrêmes, d'autre part de déterminer la latitude de ces points, ou autrement de déterminer l'angle que font les verticales. Or il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer de reconnaître la verticale. Lorsque Newton eut établi les lois de la gravitation universelle, il en conclut comme une conséquence immédiate que le fil-à-plomb devait être dévié par l'attraction des montagnes voisines. Par des observations très précises faites au Pérou, près du Chimborazo, Bouguer et La Condamine s'assurèrent que le fait était vrai; mais, la déviation observée dans ce cas étant très faible, ils furent portés à croire que ces montagnes volcaniques renferment d'immenses cavités. L'attraction des montagnes fut reconnue postérieurement par beaucoup d'autres astronomes, et, ce qui est plus curieux, on a remarqué récemment que le fil-à-plomb peut même être dévié de la verticale dans un pays plat, comme s'il existait à l'intérieur de la terre des parties lourdes et des parties légères qui attirent plus ou moins énergiquement les corps situés à la surface. M. de Struve, géomètre russe, a signalé récemment une perturbation de ce genre qui vient d'être remarquée aux environs de Moscou, au milieu d'une vaste plaine dont le sol n'est caractérisé que par des ondulations très faibles. On ne peut expliquer ces anomalies que par l'existence dans les régions souterraines de grandes cavités ou de masses très pesantes qui rompent l'homogénéité du globe. Quoi qu'il en soit, les observations astronomiques qui ont pour but de déterminer la longitude et la latitude d'un lieu sont fatalement entachées d'erreurs assez considérables. La déviation du fil-à-plomb a atteint 54 secondes près du Caucase. Toutes les conséquences qui résultaient de la comparaison des arcs de méridien mesurés en divers pays se trouvent infirmées par l'inexactitude des observations premières, si l'observateur n'a pas tenu compte de cette cause de perturbation. Ces discordances locales, où l'on croyait reconnaître l'effet d'une déformation générale du globe, peuvent s'expliquer aussi bien par des variations inattendues dans l'intensité et la direction de la pesanteur.

Cette grande question de la forme du globe terrestre, le problème le plus élevé que comporte la géographie, n'est donc pas encore résolue après plus d'un siècle de travaux assidus. Les astronomes ont pensé plusieurs fois qu'ils avaient enfin obtenu des chiffres définitifs; mais les difficultés naissent à mesure que les méthodes d'observation s'améliorent et que les instrumens, en se perfectionnant, se prêtent à des études plus délicates. Les expériences qui se pour-

suivent encore à cette heure en Allemagne, en Angleterre, en France, donneront sans doute avant peu d'années des résultats plus complets; dès à présent, on peut admettre que notre planète n'est pas un globe parfait, et qu'il y a, soit dans sa forme, soit dans sa constitution géologique, des irrégularités partielles ou générales dont l'influence s'exerce sur toutes nos mesures géodésiques.

II.

Que la terre soit une sphère parfaite, comme le supposaient les anciens, ou un ellipsoïde de révolution autour de l'axe des pôles, ainsi que l'admettaient les astronomes du dernier siècle, ou bien encore un ellipsoïde à trois axes inégaux, suivant la théorie suggérée par les dernières observations, il n'en est pas moins certain qu'il est impossible de représenter fidèlement sur une feuille plane une portion un peu étendue du sol. La courbure de la surface ne permet pas de conserver sur un plan les véritables distances des lieux et l'étendue relative des diverses régions. La forme ou la grandeur des contrées se trouve nécessairement altérée sur les cartes géographiques. Les géomètres ont inventé un nombre infini de méthodes pour remédier à ce défaut et tracer le canevas des cartes, méthodes qui ont toutes quelques inconvénients et des avantages qui leur sont propres. Ainsi, pour le planisphère en particulier, on peut employer la *projection orthographique*, inventée par Hipparque, qui rétrécit les bords de la mappemonde et en élargit le milieu : elle est rarement appliquée par les géographes, quoiqu'elle fasse ressortir la rotondité du globe avec une vérité saisissante. Il y a encore la *projection stéréographique*, non moins ancienne, et d'un usage plus général aujourd'hui, qui produit une déformation précisément contraire, et la *projection homalographique*, qui est due au géomètre Mollweide, et qui a obtenu dans ces dernières années un succès mérité, parce qu'elle renferme dans l'intérieur d'une seule ellipse l'ensemble de la terre, qui était autrefois séparé dans les deux cercles d'une mappemonde. Cette dernière méthode conserve, il est vrai, l'étendue relative des parties du globe, mais en produisant sur les bords de la carte une déformation très sensible à laquelle l'œil a peine à s'habituer. Le tracé du canevas des cartes géographiques est une question purement théorique, et qui intéresse surtout les mathématiciens. Il s'agit de choisir pour chaque région de la terre le tracé qui en altère le moins les formes et les dimensions. Pour la mappemonde, il est assez indifférent que les régions polaires n'aient pas leurs justes proportions, pourvu que

les zones équatoriales et tempérées soient rendues avec fidélité. Pour les cartes moins étendues, une méthode de tracé avantageuse à la France ou à l'Angleterre peut être mal appropriée à la Russie. C'est ainsi que le dépôt de la guerre a fait choix pour la grande carte de France, qui s'achève en ce moment, d'une projection particulière qui ne pourrait être étendue aux états limitrophes sans quelques modifications.

Quelle que soit la projection adoptée, le tracé du canevas se borne à figurer sur la carte les méridiens et les parallèles qui en divisent la surface en quadrilatères curvilignes ou mixtilignes entre lesquels le géographe inscrira les villes, les montagnes, les routes et les fleuves, tous les accidens du sol, toutes les constructions faites de main d'homme, même les diverses cultures, et en particulier les bois, les prairies, les terres labourables. La place qu'occupent ces détails est proportionnée aux dimensions mêmes du cadre; mais en principe toutes ces indications doivent se retrouver sur les cartes à grande échelle, et les cartes à petite échelle, qui ne sont ou qui ne devraient être qu'une réduction des précédentes, conservent seulement les détails qui peuvent s'y introduire sans confusion. Les cartes à grande échelle sont donc l'expression la plus correcte de la géographie et la peinture la plus fidèle du territoire que nous habitons.

Au commencement de ce siècle, l'empereur Napoléon I^{er}, qui attachait une extrême importance à la topographie en raison des services qu'elle rend aux opérations militaires et stratégiques, résolut de faire exécuter une carte de la France à grande échelle. Il s'agissait de représenter fidèlement le sol de notre pays avec les moindres détails, comme le plan d'un jardin, et avec l'exactitude rigoureuse que permettent les observations astronomiques les plus délicates. On ne possédait alors, en fait de cartes à grande échelle, que celle des Cassini, œuvre remarquable à bien des égards pour l'époque à laquelle on l'avait pu terminer; mais, exécutée en grande partie au moyen d'anciens plans d'une authenticité douteuse, elle était insuffisante par les détails comme par l'ensemble; d'ailleurs elle avait vieilli, et n'indiquait plus qu'imparfaitement le tracé des voies de communication. On prenait déjà l'habitude d'exécuter de bons travaux topographiques. Il existait un corps d'ingénieurs géographes qui étaient attachés aux états-majors des armées en campagne pour lever le plan des contrées peu connues où nous conduisaient les hasards de la guerre. Pendant la paix, ces officiers pouvaient se livrer en France à des travaux de même nature, en y apportant le savoir et la ponctualité qu'exigeaient les besoins actuels. Ce projet, entravé d'abord par les événemens politiques, fut ajourné jusqu'en

1817, époque à laquelle le gouvernement, voulant faire étudier à l'avance les bases et le mode d'exécution d'une telle entreprise, en confia l'examen à une commission présidée par l'illustre Laplace, et composée de quatorze membres appartenant aux divers services publics qu'intéressait la description topographique du pays. Il fut décidé par cette commission que la nouvelle carte serait faite de toutes pièces, sans qu'on s'aidât en aucune manière des anciens plans ou dessins dont l'authenticité était contestable. L'arpentage des géomètres du cadastre, commencé depuis 1808 dans tous les départemens de l'empire, pouvait seul être utilisé comme moyen accessoire d'obtenir à moins de frais la planimétrie du terrain. Le canevas trigonométrique devait avoir pour base la grande méridienne mesurée par Delambre et Méchain entre Dunkerque et Barcelone; d'autres chaînes de triangles, déterminées avec le même soin et les mêmes garanties, seraient espacées de 200 kilomètres, tant du nord au sud que de l'est à l'ouest. C'était là la triangulation de premier ordre; puis les quadrilatères ainsi formés seraient remplis par une triangulation secondaire, exécutée avec des instrumens moins parfaits et plus expéditifs, et enfin ces triangles secondaires seraient divisés à leur tour en triangles de troisième ordre, qui seraient encore moins soignés, comme ayant moins d'étendue et d'importance, et qui donneraient des points de repère aux ingénieurs chargés des derniers détails du lever. Tout était étudié et calculé pour que chaque partie de l'opération eût un degré d'exactitude proportionné à son importance, et ainsi pour que les erreurs ne s'accumulassent pas d'un bout à l'autre de la France. La carte d'un grand pays doit être en effet une œuvre d'ensemble. Lorsqu'en Angleterre on voulut faire séparément la topographie de chaque comté, on reconnut bien vite que toutes ces feuilles isolées manquaient de symétrie, et qu'elles ne pouvaient être rapprochées l'une de l'autre sans présenter dans leurs parties communes des anomalies choquantes.

Les travaux de la carte de France, commencés en 1818, ont été poursuivis sans interruption depuis cette époque, d'abord par les ingénieurs-géographes seuls, puis, à partir de 1831, grâce au concours des officiers d'état-major avec lesquels les premiers se virent fusionnés. La triangulation du premier ordre, base primordiale de l'œuvre, fut terminée en 1845, après vingt-sept années de travaux. Le lever du terrain serait aujourd'hui complet, si l'on n'avait eu depuis 1860 à y comprendre les trois départemens annexés. Les premières feuilles gravées parurent en 1833, et les dernières ne seront probablement pas publiées avant sept ou huit ans. Il aura donc fallu plus de cinquante années pour exécuter la topographie com-

plète de la France, quoiqu'il y ait eu souvent jusqu'à quatre-vingts officiers employés à ce travail (1).

La partie la plus importante et la plus délicate d'une carte géographique est la triangulation du premier ordre qui a pour but de fixer les positions relatives des points les plus éloignés. Il a été dit plus haut que, pour exécuter ce travail, on part d'une *base* mesurée à la surface du sol et qu'on s'avance de triangle en triangle, en mesurant seulement les angles, jusqu'à l'extrémité opposée du territoire, où l'on mesure une nouvelle base qui sert de vérification à l'exactitude de toutes les opérations intermédiaires. Cette manière d'opérer repose sur ce principe que l'on peut calculer tous les côtés d'un triangle lorsqu'on en connaît seulement un côté et deux angles. De plus, la somme des angles d'un triangle étant de 180° , il suffirait de mesurer deux angles pour en déduire le troisième; mais dans les réseaux géodésiques de grande étendue on a pris l'habitude de mesurer directement les trois angles de chaque triangle, afin d'avoir une première vérification qui permette d'apprécier la justesse des opérations. La géodésie a donc à mesurer des bases et des angles; quelques détails feront apprécier les difficultés qui se présentent dans la pratique.

L'exactitude de tout l'ensemble dépend de la précision avec laquelle la base a été mesurée, cette base étant la seule longueur déterminée par l'observation directe. Pour la méridienne française, Delambre et Méchain firent usage de quatre règles en platine qui sont encore conservées comme étalons au bureau des longitudes pour servir à la comparaison des règles géodésiques employées dans les travaux plus récents. Ces règles étaient posées bout à bout sur des supports le long de la ligne à mesurer; mais, comme la dilatation du métal en fait varier la longueur, il fallait regarder chaque fois le thermomètre et corriger en conséquence la longueur observée. Depuis, on a employé des règles formées de deux métaux différens, cuivre et fer, qui, se dilatant inégalement, constituent un véritable thermomètre métallique. Les Anglais ont essayé des tubes en verre, qui ont l'avantage de se dilater très peu. En France, l'état-major a dans ces dernières années adopté des règles en bois de sapin imprégnées d'huile bouillante et de vernis; elles ont quatre mètres de longueur

(1) Il serait difficile de se rendre compte des frais de l'opération, car il y est pourvu sur divers chapitres du budget de l'état. A raison de 40,000 ou 50,000 francs par feuille, on peut évaluer que la dépense totale est de 10 ou 12 millions; mais il est certain qu'elle a déjà été largement compensée par les économies réalisées sur les avant-projets des voies de communication. Les ingénieurs chargés de l'étude d'une route, d'un canal, d'un chemin de fer, trouvent sur ces feuilles les renseignemens et les indications qu'il leur faudrait relever sur le terrain pour chaque entreprise particulière.

et sont terminées par des languettes mobiles, afin d'éviter, au moment où l'on met deux règles successives en contact, les chocs et les mouvemens brusques qui pourraient déranger le système. Bien d'autres précautions sont nécessaires pour assurer le succès : il faut que l'horizontalité des règles soit parfaite; il faut éviter que les rayons du soleil les frappent directement. La mesure d'une base est un travail long et fastidieux, même quand on a trouvé un terrain favorable. S'il fallait maintenant recommencer une opération de cette nature dans un pays civilisé, le tracé des chemins de fer fournirait aisément de longs alignemens droits qui simplifieraient le travail. D'ailleurs on a reconnu que les bases peuvent être beaucoup plus courtes qu'on ne le supposait autrefois. Au commencement de ce siècle, les géographes français croyaient qu'il était indispensable de mesurer une longueur de 15 à 20 kilomètres; dans les travaux très récents exécutés en Espagne pour le lever de ce pays, on a reconnu qu'il suffit d'opérer sur 3,000 ou 4,000 mètres. Par compensation, l'exactitude est devenue plus grande. On se contentait d'une approximation d'un centimètre sur la longueur totale, et maintenant on détermine la longueur à un millimètre près. Pour faire comprendre à quelle précision on est arrivé, un seul exemple suffira. On eut dernièrement à mesurer en Espagne une base de 2,838 mètres au moyen d'une règle construite par M. Brunner. L'opération, faite d'abord dans un sens, fut ensuite recommencée en sens contraire; les deux résultats obtenus s'accordèrent à deux dixièmes de millimètre près. Cet accord vraiment merveilleux prouve combien les travaux géodésiques ont été perfectionnés depuis cinquante ans.

La mesure des angles, opération qui se présente le plus fréquemment dans les travaux géodésiques et astronomiques, a été poussée à un degré d'exactitude qu'il serait difficile de se figurer, de même qu'on ne peut guère concevoir, sans les avoir manœuvrés soi-même, les précautions infiniment délicates qu'exigent les instrumens dont on fait usage pour cet objet. Ces instrumens consistent en une lunette, pour viser alternativement les deux directions dont on veut connaître l'angle, et en un cercle divisé, sur lequel on lit le nombre des degrés, minutes et secondes, à l'aide de plusieurs verniers (1) systématiquement espacés sur la circonférence. Tel était le principe du cercle répéteur de Borda, qui, après avoir été longtemps employé par les géodètes, a été remplacé par le *théodolite*, appareil un peu différent, dont l'invention est due au physicien anglais Ramsden. Les ingénieurs anglais se servent encore d'un de ces in-

(1) Sorte de micromètre ou instrument de réduction ainsi nommé du nom de l'inventeur.

strumens construit par l'inventeur lui-même, et qui se trouve, après soixante-quinze ans de service, aussi bon que le premier jour; mais les théodolites de Ramsden sont d'une dimension colossale qui en rend l'usage et le transport incommodes. Ce fut un des principaux titres de gloire de notre compatriote Gambey d'avoir perfectionné cet appareil en le réduisant à des proportions plus appropriées au service extérieur. Les nombreux instrumens construits par Gambey ont beaucoup contribué aux progrès de la géodésie; la précision inouïe qu'ils conservent sous un volume restreint fait l'admiration de tous ceux qui en font usage et le désespoir des constructeurs modernes qui essaient de les imiter.

Les erreurs que l'on peut commettre en mesurant un angle sont de plusieurs sortes. D'abord se présente l'erreur du pointé. Quoique la lunette avec laquelle on vise porte à son foyer un réticule de fils très fins sur lesquels on amène l'image du signal, il est admis qu'avec un théodolite de dimension commune, dont la lunette grossit de vingt à trente fois les objets, le pointé ne peut se faire qu'à deux secondes près à droite ou à gauche de la vraie direction. En lisant sur le cercle divisé l'angle décrit entre les deux directions que l'on a visées, on commettra encore une erreur de 2 à 3 secondes. Enfin les divisions du cercle ne peuvent être parfaitement régulières; elles sont un peu plus grandes ou un peu plus petites qu'elles ne devraient être. L'amplitude de l'erreur qui en résulte dépend, on le conçoit, de la qualité de l'instrument que l'observateur a entre les mains, et dans les meilleurs théodolites de Gambey cette erreur peut encore s'élever à 5 secondes. En récapitulant ces trois causes d'erreur qui peuvent s'ajouter les unes aux autres, on voit qu'il serait impossible de mesurer directement un angle avec une approximation plus petite que 9 secondes. Ce degré de précision serait insuffisant pour les besoins de la géodésie, où les grandes triangulations doivent fournir des angles exacts à moins d'une seconde près. Les astronomes, qui ont dans leurs observatoires de grands cercles divisés de 2 mètres de diamètre avec des lunettes qui grossissent de deux cents à deux cent cinquante fois, arrivent aisément à une plus grande perfection; mais les instrumens gigantesques dont ils disposent ne pourraient être transportés tour à tour dans tous les observatoires provisoires d'un réseau géodésique. Il faut donc recourir à des méthodes détournées.

Borda, marin et astronome français du XVIII^e siècle, eut recours, pour remédier à ce défaut d'exactitude, à la méthode de répétition qui avait été inventée par un astronome allemand, Tobie Mayer, et il en fit la base de tous les instrumens géodésiques. Le principe de cette méthode est bien simple : quand on mesure un angle, on ne

commet d'erreur qu'aux deux extrémités de cet angle, quelle qu'en soit la grandeur, en sorte que, s'il était possible de l'ajouter un grand nombre de fois à lui-même, la mesure de l'angle total ne serait ni plus ni moins exacte que celle de l'angle simple : on l'obtiendrait par exemple à 9 secondes près; mais, comme pour avoir l'angle simple, il faudrait diviser l'angle total par le nombre de fois qu'il a été répété, l'erreur serait divisée dans la même proportion, et ne serait plus que de 0,9 seconde, si l'angle a été répété dix fois. Cette méthode fut acceptée comme bonne pendant longtemps, et les ingénieurs géographes l'appliquèrent avec persévérance, malgré la monotonie fastidieuse des opérations qu'elle leur imposait (1). On s'aperçut au bout de quelques années que la précision des mesures n'augmentait pas en proportion du temps que l'on y consacrait. Les erreurs que l'on commet sont les unes accidentelles, c'est-à-dire qu'elles influent tantôt en plus, tantôt en moins sur le résultat, et celles-là, la répétition les fait décroître indéfiniment; mais il y a d'autres erreurs, que l'on nomme systématiques, qui influent toujours en plus ou toujours en moins, et la répétition n'a pas le pouvoir de les corriger. Ces erreurs systématiques tiennent soit à l'instrument, soit à l'observateur lui-même. Par exemple, tel observateur, par aberration ou par mauvaise habitude de l'organe visuel, visera toujours un peu à gauche du signal réel.

Le désir d'échapper à ces erreurs systématiques a fait abandonner la méthode de répétition des angles dans la géodésie. On y a substitué la méthode de réitération, qui consiste simplement à recommencer dix fois ou cent fois, suivant la précision exigée, la mesure du même angle, en changeant un peu chaque fois la position du cercle divisé pour éviter l'influence des mêmes causes d'erreur. Ces procédés de répétition et de réitération, au moyen desquels l'ingénieur géographe corrige les erreurs qu'il commet, ne sont au fond que l'application rationnelle des principes dont chacun de nous se sert pour contrôler son propre travail. Toute œuvre matérielle que l'homme, servi par des organes imparfaits, veut entreprendre est entachée d'erreurs régulières ou accidentelles. Éliminer les unes en réitérant ou répétant les opérations, annuler les autres par l'emploi de méthodes ou d'instrumens convenables, ce sont des procédés pour ainsi dire instinctifs, que nous appliquons souvent sans en avoir conscience et sans nous en rendre compte. Les astronomes ont systématisé les principes d'observation. Ne pouvant s'affranchir de l'influence exercée par l'aberration des sens et par les vices des

(1) Certains angles de la grande triangulation française ont été répétés des milliers de fois.

instrumens, ils ont étudié les lois qui régissent ces erreurs inévitables. C'est ainsi que l'astronomie et les sciences qui en dérivent sont arrivées à la plus exquise perfection.

Du reste, il est admis maintenant que la précision des mesures dépend surtout de l'étude approfondie que l'ingénieur géographe a faite de son appareil, et de la scrupuleuse sincérité qu'il apporte dans ses observations individuelles. L'œil, armé d'une lunette, est en réalité le plus parfait des sens; c'est un organe d'une subtilité merveilleuse qui dépasse peut-être en délicatesse la limite de nos besoins. Les mouvemens les plus faibles ne peuvent lui échapper. En veut-on des preuves? Il a été possible de mesurer par expérience la quantité dont un canon suspendu par ses deux bouts fléchit en son milieu. Il n'y a plus moyen de trouver l'immobilité dans la nature. L'astronome Bouguer, voulant un jour prendre pour repère une des lignes verticales du dôme du Val-de-Grâce, reconnut avec étonnement que ce dôme tourne, comme l'héliotrope, avec le soleil; il se déplace infiniment peu, il est vrai, mais cette rotation infinitésimale est appréciable. Que serait-ce de nos jours dans Paris avec la circulation croissante de nos lourds véhicules? On peut affirmer qu'il n'est pas au centre de la capitale un monument assez solide pour échapper aux agitations continuelles de la voie publique, assez ferme pour donner un point d'appui immuable aux appareils géodésiques. Aussi les hommes initiés à la délicatesse des opérations trigonométriques s'étonnèrent-ils quand, il y a quelques années, furent élevés en divers points de Paris de hauts échafaudages en charpente du sommet desquels on devait lever le plan de la ville. Il était aisé de prévoir que les trépidations du sol rendraient les mesures imparfaites.

Dans les campagnes, il est moins difficile d'organiser un observatoire où l'on puisse asseoir solidement le théodolite et faire des observations dignes de confiance. En général, les points que l'ingénieur choisit comme sommets de triangle sont situés au faite d'une montagne, à une grande élévation, afin que la vue puisse porter au loin. L'installation se borne alors à consolider le sol, qui se trouve parfois trop mobile, et à dresser une espèce de cabane en charpente de 7 à 8 mètres de haut, qui sert à la fois d'abri à l'ingénieur et de signal pour reconnaître au loin cette station. Ces observatoires sont les meilleurs, parce que rien n'ébranle l'instrument; mais dans les pays très accidentés c'est souvent un séjour pénible, dangereux même pour l'opérateur que le sentiment du devoir et l'amour de la science y retiennent pendant plusieurs semaines. Qu'on se figure l'existence de ces officiers qui, dans les Alpes notamment, passaient quelques mois sous la tente à 2,500 et même à 3,000 mètres de

hauteur, au milieu des torrens, des glaciers et des précipices (1)! Dans les contrées où les montagnes sont peu élevées, où les arbres interceptent les rayons visuels, il est nécessaire d'édifier des échafaudages en charpente de 20 à 30 mètres de haut. Ces échafaudages sont quelquefois composés de deux parties s'emboîtant l'une dans l'autre sans se toucher. La première porte l'instrument, et l'autre les observateurs, qui peuvent circuler tout autour, monter et descendre sans que l'ébranlement produit par la marche se communique au théodolite. D'autres fois on s'établit sur un monument public, au sommet d'une tour d'église. Dans le tableau des coordonnées géographiques que reproduit chaque année l'*Annuaire du bureau des longitudes*, la position de chaque ville est déterminée par la longitude et la latitude du clocher qui a servi de signal pendant la triangulation. A Paris, quoique l'Observatoire soit le point de départ de toutes les longitudes françaises, c'est au sommet de la lanterne du Panthéon que fut placée la station géodésique. Il importait que la situation de tous ces observatoires temporaires fût soigneusement conservée, car on aura sans doute besoin par la suite de vérifier à nouveau une partie de la triangulation. Dans les villes, l'emplacement des signaux placés sur les édifices sera aisé à reconnaître tant que ces monumens resteront debout. Dans les campagnes, on a marqué le point où les signaux avaient été dressés par une borne en pierre à la surface supérieure de laquelle sont tracées deux lignes dont l'intersection correspond mathématiquement à la pointe du fil-à-plomb descendant de l'instrument. Au-dessous de ce même point, on a enfoui du charbon, substance inaltérable, qui servirait de repère au cas où la borne serait déplacée. En dépit de toutes ces précautions, on a reconnu, dans une occasion récente, où l'on eut besoin de rechercher les sommets des triangles primitifs, que les repères ont souvent disparu. Des clochers ont été déplacés ou démolis sans que les architectes aient pris soin d'en indiquer l'ancien emplacement; les bornes ont été arrachées par les agriculteurs dont elles gênaient les travaux. Le dépôt de la guerre dut prendre, sur les instances de l'Académie des sciences, de nouvelles mesures pour conserver à la surface du sol les traces du réseau géodésique.

Dans la triangulation de premier ordre, les sommets des trian-

(1) Dans l'œuvre collective d'un corps savant, il est difficile de discerner la part individuelle de tous ceux qui ont coopéré aux travaux. Cependant il n'est que juste de citer, parmi tant d'officiers du corps d'état-major qui ont été employés à la carte de France, M. Brousseau, dont les observations géodésiques sur le parallèle moyen de Cordouan à Belley se distinguent par une originalité et une précision remarquables, M. Bonne, inventeur du système de figuré du terrain qui est encore en usage, MM. Corabœuf, Henry, Peytier, etc., qui ont consacré presque toute leur carrière à la géodésie.

gles sont choisis de telle sorte que les côtés aient de 20 à 50 kilomètres de long. Cependant il semble démontré maintenant qu'on obtient plus d'exactitude en augmentant le nombre des triangles, dont l'étendue est ainsi diminuée. Quelquefois la disposition du terrain exige que les signaux soient bien plus espacés. Lorsque Biot et Arago prolongèrent la méridienne française jusqu'aux Baléares, ils formèrent entre la côte d'Espagne et les îles d'Iviça et de Formentera de grands triangles dont un côté mesurait plus de 160 kilomètres. Dans la triangulation anglaise, les signaux du mont Snowdon (pays de Galles) et du Bérule (île de Man) sont distans de plus de 120 kilomètres. Dans les contrées où l'atmosphère est généralement brumeuse, en Angleterre par exemple, il serait impossible de reconnaître à de telles distances un signal obscur, quand bien même on disposerait des lunettes les plus puissantes. On fait usage alors de l'héliostat, miroir tournant qui réfléchit les rayons du soleil dans la direction du point d'où l'observateur veut être aperçu. C'est au moyen du même instrument que l'on a pu relier les côtes d'Angleterre à celles de France et de Belgique en envoyant des rayons lumineux par-dessus la Manche; mais la surface de la mer émet en toute saison des brouillards tels qu'il s'offre à peine dans un mois quelques heures d'atmosphère sereine dont l'ingénieur géographe puisse profiter. Confiné dans son observatoire pendant des journées entières, il attend patiemment que les nuages se dissipent, et il épie le moment où la brume donnera passage au rayon lumineux sur lequel il doit viser sa lunette.

Quels sont maintenant les résultats de ces opérations si longues et si délicates? La précision que l'on obtient est-elle en rapport avec les soins minutieux qui ont été pris? Quelques chiffres permettront d'en juger. Sur la chaîne de triangles qui s'étend de Brest à Strasbourg, on a mesuré trois bases : l'une d'elles étant seule nécessaire pour calculer la longueur des côtés de tous les triangles, les deux autres ont servi de vérification. Si, partant de la base de Melun, qui est au milieu du parallèle dont il s'agit, on chemine de sommet en sommet jusqu'à la base d'Ensisheim, en Alsace, on trouve que cette dernière doit avoir $19,044^m 13$; la mesure directe a donné $19,044^m 40$: la différence n'est que la $70,535^e$ partie de la longueur totale. En s'avancant de Melun vers Brest, la base de Plouescat, près du cap Finistère, a été trouvée par le calcul de $10,527^m 16$, et par la mesure directe de $10,527^m 33$; la différence n'est que la $61,924^e$ partie de la longueur totale. Toutes les autres chaînes de triangles du réseau géodésique français ont été contrôlées de même par des bases de vérification, et ont donné un accord aussi satisfaisant. On croyait à cette époque qu'une telle approximation était suffisante; mais avec les méthodes et les instrumens perfectionnés qui ont été

mis en usage depuis quelques années, il est permis d'exiger un accord plus parfait entre les résultats du calcul et ceux de l'observation directe. Aussi a-t-on déjà senti la nécessité de reprendre en beaucoup de points les mesures géodésiques terminées il y a vingt ans environ.

On connaît donc, à un mètre près, la longitude et la latitude de tous les points géographiques qui font partie de la triangulation principale. On sait au juste quelle position il faut donner sur la carte à Paris, Brest, Strasbourg, Bordeaux, Rhodéz, enfin à deux ou trois cents localités éparses sur toute la surface du pays. Les intervalles entre ces points de premier ordre ont ensuite été remplis par la triangulation secondaire, qui exigeait moins de soin, parce que les distances étaient moins grandes, et que les erreurs d'observation ne pouvaient plus s'accumuler autant. L'excessive précision des mesures précédentes n'étant plus nécessaire, on a pu choisir des méthodes plus expéditives, répéter moins souvent les angles et faire usage d'instrumens plus portatifs. Il est à remarquer qu'on n'a trouvé dans toute l'étendue de la France qu'un très petit espace où la triangulation fût d'une exécution difficile : c'est la plaine très plate qui s'étend entre Meaux, Châlons et Reims. Comme il eût fallu élever des signaux d'une hauteur démesurée et d'un prix exorbitant, on a laissé là un vide qui est sans importance dans le réseau général. La triangulation de deuxième ordre a donné environ quatre cents points toujours très exacts, et de chacune de ces stations on a relevé enfin avec moins d'application et plus rapidement encore tous les clochers que l'on pouvait viser, tous les lieux remarquables qui, reportés sur la carte, servent de repère et de canevas pour le lever définitif des détails du terrain.

On s'étonnerait de l'extrême minutie de ces divers travaux, si l'on ne savait par expérience combien d'erreurs contiennent les cartes qui n'ont pas eu pour canevas un bon réseau trigonométrique. Il y a encore peu de pays qui aient été levés par des procédés géodésiques, et la plupart des cartes que nous avons entre les mains ont été dressées à l'aide de méthodes beaucoup moins parfaites. Lorsqu'il n'est pas indispensable d'obtenir une exactitude rigoureuse, on peut se contenter en effet de reporter sur le papier les localités importantes d'une contrée au moyen de la longitude et de la latitude telles que les fournit l'observation des astres. Les marins fixent par ce procédé la situation des ports de mer, des caps, des phares, des embouchures de rivière, des hautes montagnes, de tous les lieux en un mot qui attirent le plus directement l'attention du voyageur. En réalité, les cartes d'ensemble des continens et les planisphères ne sont pas établis sur d'autres données; mais ces observations, auxquelles il manque un contrôle commun, sont toujours douteuses.

Le navigateur, perdu à la surface de l'Océan, peut bien se contenter d'indications approximatives, parce qu'une erreur de quelques kilomètres en plus ou en moins est insignifiante à ses yeux tant qu'il est en pleine mer, et que dans le voisinage des terres il rectifie sa position d'après l'aspect de la côte; on comprend qu'il n'en est plus ainsi sur la terre ferme, et qu'une erreur de 100 mètres sur la distance de Paris à Orléans ne laisserait pas d'avoir de l'importance. Ce n'est pas que les observations astronomiques ne soient excellentes lorsqu'elles se font avec des instrumens bien montés et qu'on a le temps de les prolonger suffisamment. La latitude, qui ne dépend que d'une mesure relativement facile, celle de la hauteur du soleil ou d'une étoile au-dessus de l'horizon, est en général assez exactement indiquée. Sur la longitude au contraire, les erreurs sont souvent graves. On a découvert récemment qu'il y a une erreur de 30 à 35 secondes, c'est-à-dire de 700 à 800 mètres, sur la longitude que toutes les cartes modernes assignent à Madrid par rapport au méridien de Paris.

Les horloges de deux villes, dont l'une est située plus à l'ouest que l'autre, ne marquent pas, on le sait, la même heure, et la différence d'heure est d'autant plus grande que ces deux villes sont plus éloignées dans le sens de la longitude. La marche des chemins de fer, réglée uniformément en France sur l'heure de Paris, a rendu ce phénomène très sensible; à la frontière rhénane, l'heure du chemin de fer français est à Wissembourg en retard de 27 minutes et à Kehl en retard de 32 minutes sur l'heure du chemin allemand. De même les horloges de Berlin avancent de 50 minutes sur celles de Paris, et celles de Saint-Petersbourg de 1 heure 7 minutes sur celles de Berlin. Mesurer cette différence d'heure est une des méthodes que l'on emploie pour déterminer la longitude, et l'un des moyens les plus simples de la mettre en pratique consiste à transporter successivement en divers lieux une montre bien réglée. C'est ainsi qu'agissent les marins; ils ont d'habitude à bord de leur bâtiment deux chronomètres qui se contrôlent mutuellement et se suppléent en cas d'accident; mais, lorsqu'une grande précision est nécessaire, il faut des soins infinis. Aussi, quand on a voulu connaître par ce procédé la différence de longitude entre deux points éloignés et importants, on a dû faire de véritables expéditions chronométriques. Telle est celle que le gouvernement russe a fait exécuter en 1843 entre l'observatoire impérial de Poulkova, près de Saint-Petersbourg, et l'observatoire danois d'Altona. On fit quinze voyages en transportant chaque fois soixante-huit chronomètres d'une station à l'autre.

On peut encore déterminer la longitude en observant de deux stations différentes l'heure à laquelle se produit un phénomène cé-

leste, tel qu'une éclipse, dont l'effet est instantané pour tous les lieux de la terre. Les éclipses des satellites de Jupiter fournissent d'utiles indications aux navigateurs; mais, les phénomènes de ce genre n'étant pas assez fréquens pour les usages de la géodésie, on y supplée au moyen de signaux artificiels, comme une fusée que l'on fait partir pendant la nuit entre deux observateurs qui pointent l'heure où elle leur est apparue. Cette méthode fut essayée en France en 1824 et 1825 par les ingénieurs géographes qui déterminèrent les longitudes sur le parallèle moyen et sur le parallèle de Paris à Brest. On en fit une autre application en 1825 entre les observatoires de Paris et de Greenwich. Aujourd'hui les fusées sont remplacées par des signaux télégraphiques. Il n'est pas, on le conçoit aisément, de procédé plus parfait que le télégraphe électrique pour produire des signaux instantanés en deux localités éloignées, fussent-elles distantes de plusieurs centaines de kilomètres. C'est un système très expéditif et moins coûteux que la triangulation géodésique. Les Américains du nord n'ont pas employé d'autre méthode sur leur immense continent, et ils prétendent être arrivés à connaître la longitude aussi exactement que la latitude. En Europe, où les réseaux géodésiques étaient achevés en général avant que l'on eût songé à transmettre les signaux par l'électricité, la méthode télégraphique ne peut que vérifier les résultats déjà connus. En France, on en a déjà fait quelques applications; mais les opérations entreprises en dehors des deux corps savans, le bureau des longitudes et le dépôt de la guerre, qui conservent les saines traditions géodésiques, ne sont que des essais sans importance, plus propres à mettre en relief les avantages du système qu'à contrôler systématiquement les calculs de l'ancienne triangulation.

Les ingénieurs disposent donc de plusieurs méthodes propres à contrôler les mesures de triangles qu'ils ont faites sur la surface du pays. La géodésie, qui fournit la longitude et la latitude de chaque signal, a encore l'avantage d'en donner l'altitude, c'est-à-dire l'élévation au-dessus du niveau moyen des mers. La hauteur des montagnes s'obtient ainsi avec autant de rigueur que par les nivellemens les plus délicats. Dans le lever de la carte des îles britanniques, la hauteur d'un des principaux sommets de l'Écosse, le Ben-Macdui, fut trouvée par le calcul géodésique de 1,300^m,16, et deux nivellemens opérés sur la même montagne, l'un de bas en haut et l'autre de haut en bas sur un autre versant, donnèrent le même chiffre à 4 ou 5 centimètres près. La mesure des altitudes est une des parties les plus importantes de la géographie, car il ne suffirait pas de dessiner sur le papier l'emplacement des villes, le tracé des routes, le cours des rivières; il faut encore peindre les accidens du terrain et rendre sous une forme sensible à l'œil le creux des val-

lées et le soulèvement des montagnes. Les nivellemens à grande distance présentent au reste un autre intérêt : ils permettent de comparer le niveau relatif des différentes mers. On avait cru pendant longtemps que la Méditerranée est à quelques mètres plus haut que l'Océan. La triangulation de la carte de France a prouvé que ces deux mers, en les supposant dans un état de repos absolu, ne formeraient qu'une seule et même surface de niveau. Cette surface, que l'on suppose, par une conception idéale, prolongée sans interruption au-dessous du sol de la France, est le repère auquel sont rapportées les altitudes de tous les autres points du territoire.

C'est après que la géodésie a fixé les coordonnées géographiques des points principaux du pays que commence le travail de la topographie proprement dite, d'abord la planimétrie, que l'ingénieur exécute en explorant le pays et dessinant à mesure sur le papier, puis le modelé du sol, qui a pour but de représenter les pentes des montagnes et les ondulations des plaines. Ce travail, nécessairement moins parfait que la triangulation qui lui sert de canevas (les erreurs sont locales et ne peuvent s'ajouter), doit néanmoins donner une image du terrain aussi fidèle que possible. C'est sur le terrain même que se dessinent les cartes à grande échelle que nous avons entre les mains; mais, pour rendre sur une feuille de dimension très restreinte l'infinie variété d'apparence du sol, il a fallu établir des signes conventionnels, une sorte de dessin figuré dont le sens n'est pas assez généralement connu pour que la lecture en soit toujours facile. Pour lire les cartes et y déchiffrer toutes les indications qu'elles contiennent, il faut une étude préliminaire et la connaissance des signes qui ont été employés par le topographe.

III.

Lorsqu'on examine les cartes anciennes, l'attention se porte d'abord sur quelques bizarreries de dessin. Des monstres marins d'une forme fantastique nagent sur la surface blanche de la mer, de petits clochers figurent les villages; les montagnes sont posées en perspective au milieu des plaines, avec des contours nets et bien arrêtés, comme si la nature ne procédait pas toujours par pentes douces et par gradations presque insensibles. On ne saurait mesurer sur ces cartes la largeur d'une vallée, fixer l'emplacement d'un col, ni tracer les limites du bassin d'une rivière. Les cartes topographiques étaient un tableau, une sorte de paysage; elles sont devenues un plan géométrique aussi vrai dans les détails que le plan d'un édifice. C'est aux géographes français que revient surtout le mérite de cette transformation. Le principe posé étant que la carte doit être une figure semblable au terrain que l'on veut représenter, des in-

structions très minutieuses ont été rédigées par le dépôt de la guerre, et ont prescrit, pour tous les travaux qui s'exécutent dans cet établissement, la largeur à donner aux routes et aux chemins de communication de toute classe, le mode de représentation des villes et des villages, des châteaux et des fermes, les dessins conventionnels qui figurent les bois, les prairies, les rochers et les sables. La forme et la dimension des écritures à placer sur la carte ont été rigoureusement fixées suivant l'échelle et l'importance des objets. Les limites des états sont indiquées par d'autres traits que les limites des départemens. Grâce à ces conventions très claires et très nettes, on peut réunir sur une carte de petit format tous les traits saillans, tous les caractères distinctifs d'une grande étendue de terrain. Il importe seulement que celui qui consulte la carte ait la clé de ce système conventionnel.

C'est surtout par l'expression des formes du terrain que les cartes modernes diffèrent des cartes anciennes. Dans le système qui était autrefois en usage, les montagnes étaient figurées par de petites élévations de profil qui supposaient l'œil du spectateur dans le plan de la carte; la direction des chaînes était mal indiquée; les cols et les sommets se devinaient à peine. Les géographes du dernier siècle rendirent cette méthode plus expressive en changeant la position du centre de perspective d'où l'œil du spectateur est supposé regarder le tableau. Ils inventèrent la topographie à lumière oblique, où les montagnes sont dessinées avec un côté éclairé et l'autre dans l'ombre, et ils obtinrent des effets pittoresques des plus heureux par cette opposition de l'ombre et de la lumière.

Vers la même époque, Buache, géographe français, indiqua un procédé tout différent pour exprimer les ondulations du sol. Ayant à faire comprendre ses idées sur la topographie sous-marine du Pas-de-Calais, il imagina, dans un mémoire qui date de 1744, de tracer sur la carte la limite qu'occuperaient les eaux, si le niveau s'en abaissait de 10 toises, puis de 20, de 30 toises, etc. Il obtint par ce moyen des courbes horizontales très espacées lorsque le terrain était faiblement incliné, et très rapprochées au contraire lorsque la pente était rapide. Sur les continens, on peut obtenir le tracé de ces mêmes courbes en supposant que les eaux de l'Océan s'élèvent peu à peu au-dessus du niveau actuel. C'est en quelque sorte une représentation géométrique et mathématiquement exacte des ondulations du sol; aussi les ingénieurs civils et militaires lui ont-ils unanimement donné la préférence pour tous les plans topographiques où l'on trace les projets de routes, de canaux et de fortifications; mais les cartes dessinées d'après cette méthode ne conviendraient peut-être pas pour l'usage habituel.

A l'époque où l'on préparait les premières feuilles de la nouvelle

carte de France, de graves discussions s'élevèrent au sujet du système qu'il convenait de suivre pour figurer le relief. Le soin de terminer le débat fut confié à une commission nommée en 1826 par le ministre de la guerre. Il fut décidé que les minutes des cartes, c'est-à-dire le travail fait sur le terrain, seraient toujours dessinées avec des courbes horizontales, mais que sur les cartes gravées, ces courbes disparaîtraient, et que l'intervalle qui les sépare serait rempli par des hachures dont l'espacement et la grosseur seraient gradués suivant l'inclinaison des pentes (1). Tel est le système de représentation du sol qui a été mis en pratique pour le dessin de la carte de France qu'achève le dépôt de la guerre. Quoique la conception en soit rigoureusement exacte, on est forcé de reconnaître que cette méthode est trop conventionnelle, et contribue à rendre les cartes confuses. Il est permis de croire que, si la question était de nouveau soumise à la discussion, on accorderait la préférence à une méthode différente. L'éclaircissement du sol par lumière oblique, dont la commission de 1826 n'a pas voulu, a été adopté en pays étrangers, particulièrement en Suisse et dans les états sardes, ce qui donnerait à croire que ce procédé convient très bien aux pays de montagnes (2).

Il n'y a donc pas uniformité dans les méthodes que les géographes des divers pays emploient pour exprimer, par des signes conventionnels, les formes du terrain et les accidens du sol. L'uniformité n'existe pas davantage, on le sait, dans l'orthographe des noms que l'on inscrit sur les cartes. Combien de villes, de rivières, de montagnes, dont le nom varie d'une langue à l'autre? Pour n'en prendre qu'un exemple, le fleuve qui pour nous se nomme le Rhin est appelé par les Allemands *Rhein*, par les Anglais *Rhine*, par les Hollandais *Rijn*, par les Espagnols *Rin*, et par les Portugais *Rheno*. Autant de peuples, autant de mots différens. Encore cette terminologie multiple s'expliquerait-elle lorsqu'il s'agit d'un cours d'eau qui appartient successivement à plusieurs puissances : on comprendrait même que chaque peuple se fit une orthographe à part pour

(1) Pour que des pentes égales dessinées par des mains différentes sur deux feuilles séparées fussent toujours exprimées par des teintes uniformes et des hachures de même force, on adopta l'échelle des teintes proposée par le colonel Bonne.

(2) On peut citer notamment, parmi les travaux exécutés suivant cette méthode, la carte de Suisse dressée par le bureau topographique fédéral sous la direction scientifique du général Dufour. Des effets de lumière en blanc marquent avec une grande netteté le sommet des montagnes, et si l'on combine ce système avec des teintes bistrées étendues sur le creux des vallées, on peut obtenir quelquefois un effet de relief surprenant. En France même, bien des ingénieurs conservent encore, malgré ses défauts, l'ancienne carte de Cassini, parce que le figuré du terrain y ressort d'une façon plus saisissante que sur la carte nouvelle.

les mots empruntés aux idiomes persans, arabes ou indiens qui ont un alphabet différent du nôtre; mais ces bizarreries de la nomenclature géographique n'ont plus de raison d'être au sein de l'Europe entre des populations dont les rapports sont fréquens. Sans encourir le reproche de chercher à outrance la couleur locale, on peut désirer que Londres, Vienne, Cologne, reprennent sur nos cartes le nom qui leur est propre, et dans le discours la prononciation que les indigènes leur donnent. Il résulte des habitudes orthographiques actuelles que les cartes exotiques sont quelquefois indéchiffrables pour des lecteurs français.

Il y a aussi un désaccord regrettable entre les travaux topographiques des divers états en ce qui concerne l'échelle des cartes. On admet que le terrain ne peut être représenté avec assez de détails, si l'échelle n'est plus grande que le 100,000^e. Au-dessous de cette limite, on n'a plus que des cartes d'ensemble, des cartes chorographiques, qui sont utiles sans contredit lorsqu'on veut étudier la surface entière d'une contrée ou l'aspect général d'une province, mais qui ne peuvent contenir toutes les indications propres à faire apprécier la nature et la configuration du sol. En France, on a d'une façon absolue adopté les échelles décimales (1). La surface entière de la France comprend deux cent soixante-huit feuilles, à l'échelle du 80,000^e, dont sept sont consacrées aux départemens récemment annexés, chaque feuille représentant une surface de 40 kilomètres de haut sur 64 kilomètres de large. L'ensemble de cette carte, si l'on en réunissait toutes les parties bout à bout, couvrirait un espace de 11 mètres sur 13; mais les feuilles sont faites pour être consultées isolément, pour être examinées de près, et non pour être réunies les unes aux autres.

Le cadastre français, qui fut une entreprise locale poursuivie avec les fonds que votaient chaque année les conseils-généraux des départemens, n'a rien eu de commun avec les travaux géodésiques. Il en résulte peu d'inconvéniens, car il n'importe guère que le plan d'ensemble du cadastre soit imparfait, pourvu que l'arpentage des parcelles soit juste et que le plan de chaque commune ne contienne pas d'erreur sensible. En Angleterre, ces deux opérations, topographe et lever des plans cadastraux, ont été confondues. Après de longues discussions et plusieurs enquêtes parlementaires, il fut dé-

(1) Le cadastre est au 1,000^e; les plans spéciaux d'une ville, d'une place forte, se font au 2,000^e ou au 2,500^e; pour la carte de l'état-major, les levés ont été faits dans l'origine au 10,000^e, puis au 20,000^e et enfin au 40,000^e; les feuilles gravées, réduites d'après les minutes, sont au 80,000^e. On s'accorde à reconnaître que cette dimension est bien suffisante pour les usages habituels, pour les travaux publics et pour les opérations militaires.

cidé que la carte des îles britanniques serait publiée à trois échelles différentes : d'abord à l'échelle de 25 pouces par mille (soit au 2,500^e environ), pour servir à l'établissement de l'impôt et à la délimitation des héritages, puis à l'échelle de 6 pouces par mille, pour les opérations militaires et les travaux publics, et enfin à l'échelle de 1 pouce par mille (c'est-à-dire au 63,360^e), ce qui donne une véritable carte topographique dans des conditions analogues à la nôtre (1).

L'exécution de cette carte à triple échelle est confiée à une administration spéciale (*ordnance survey office*), sous l'habile direction d'un ingénieur, sir Henry James, qui, pour accélérer le travail sans en diminuer la précision, a su mettre en pratique d'heureux perfectionnements. Il est de principe que les cartes-minutes dressées sur le terrain ne peuvent être amplifiées, parce qu'en élargissant le dessin on risquerait d'en altérer les proportions. Elles peuvent seulement être réduites à une échelle moindre, pourvu qu'à chaque réduction on supprime tous les détails trop minutieux qui surchargeraient une feuille de moindre étendue et y produiraient la confusion. Les minutes sont par conséquent levées à l'échelle cadastrale et subissent des réductions successives. Jusqu'à ce jour, les réductions d'échelle étaient faites au moyen du pantographe, instrument sûr, mais lent, dont les graveurs font un usage fréquent pour reproduire les dessins avec des dimensions variables. On s'est servi pour les cartes anglaises d'une méthode différente qui donne d'excellents résultats. — Voici, en résumé, la série complète des opérations. Après que la triangulation de troisième ordre a donné la position de tous les objets remarquables d'une contrée, clochers, arbres isolés, etc., des arpenteurs retournent sur le terrain pour relever avec la chaîne, qui est le plus simple des instrumens topographiques, les détails de tous ces petits triangles que forment les signaux géodésiques. Les distances, ainsi mesurées et inscrites sur

(1) Il a été reconnu qu'il était avantageux de posséder de bonnes cartes à l'échelle cadastrale, avec des indications complètes sur les pentes du terrain et tous les accidens du sol, parce que les ingénieurs sont alors dispensés de lever les plans spéciaux dont ils ont besoin pour les travaux de drainage, de mines, de fortifications, etc. Par malheur, le gouvernement anglais ne s'est décidé à entreprendre le plan cadastral de tout le royaume qu'en 1862, à une époque où la plus grande partie du territoire était déjà levée à l'échelle de six pouces, ou même seulement d'un pouce par mille. Tous les travaux topographiques exécutés plus anciennement devront être recommencés, et l'opération entière, dont la dépense est évaluée à 35 millions de francs, ne peut durer moins d'une vingtaine d'années, quelque activité que déploient les ingénieurs géographes, et quelque régulières que soient les allocations budgétaires. Il n'est pas hors de propos de rappeler que le comité d'enquête, dont le rapport a provoqué l'adoption de cette mesure, s'exprimait ainsi à l'occasion de la dépense qu'il prévoyait : « Si considérable que soit le prix de revient d'une carte cadastrale, les avantages en sont si grands pour le pays que c'est un judicieux emploi de la fortune publique. »

un carnet, sont vérifiées par des procédés très simples, puis reportées sur le canevas que l'on a préparé. Le dessin en est fait à l'encre lithographique. On inscrit en même temps, avec des timbres préparés à l'avance, les indications qui se représentent le plus fréquemment, et tout ce travail est si simple qu'il peut être fait par de jeunes enfans. Il ne reste au dessinateur qu'à introduire les détails spéciaux qui réclament une main exercée. Ensuite la feuille est décalquée sur une plaque de zinc, ce métal ayant sur les pierres lithographiques l'avantage du bon marché et de la légèreté. On en tire autant d'épreuves qu'il est nécessaire. Voilà donc le plan cadastral établi, lithographié et mis à la disposition de tous les propriétaires intéressés qui veulent l'acheter, ce qui est déjà une amélioration notable. Les feuilles du cadastre français n'ayant pas été reproduites par l'impression, on ne peut s'en procurer une copie qu'avec des frais assez considérables.

Pour passer du plan cadastral, qui est à l'échelle de 25 pouces par mille, à la carte topographique à l'échelle de 6 pouces, l'*ordnance survey* emploie les procédés de la *photozincographie*, application nouvelle de la photographie. Comme il eût été impossible de construire un objectif d'assez grand diamètre pour donner, sans déformation appréciable, l'image d'une grande planche, la feuille est divisée en petits rectangles qui viennent passer tour à tour, par une disposition ingénieuse, devant l'appareil photographique. L'image négative réduite que l'on obtient sur le collodion est reportée sur une plaque en zinc, puis sur une planche de cuivre, que le graveur burine à la manière habituelle. On a pensé que l'impression sur zinc donnerait des résultats imparfaits pour ces feuilles déjà surchargées de détails délicats, et que la touche moelleuse et fine des planches en cuivre pouvait seule produire des lignes nettement accentuées. Du reste, certains perfectionnemens accélèrent et simplifient le travail de la gravure. Ainsi les semis de points qui représentent les sables, les signes conventionnels qui indiquent les arbres, les rochers, sont exécutés avec une machine à style d'acier que peut manœuvrer un enfant, au lieu d'être fouillés par le graveur lui-même. Ces procédés expéditifs diminuent assurément le prix de revient du travail; mais il est à croire que la perfection y perd. On a remarqué en effet que les artistes qui s'adonnent spécialement à la gravure topographique acquièrent un sentiment instinctif des formes du terrain en vertu duquel ils rectifient bien des erreurs qui avaient échappé au géographe. La carte de 6 pouces par mille est à son tour réduite par la photographie pour donner l'échelle d'un pouce, après qu'on a eu soin d'y figurer les hachures qui simulent les ondulations du sol.

Un perfectionnement nouveau, non moins ingénieux et plus utile

encore que les précédens, est la reproduction galvanoplastique des planches elles-mêmes. Les planches en cuivre de la carte de France, qui coûtent chacune, — lever, dessin et gravure, — de 40,000 à 50,000 francs, ne peuvent fournir qu'un nombre très limité d'épreuves, 2,000 ou 3,000 au plus; pour obtenir un nouveau tirage, il faudrait graver la feuille une seconde fois. Cet inconvénient, qui s'était fait sentir depuis longtemps non-seulement pour les cartes topographiques, mais aussi pour toute sorte de plans et de dessins gravés a été habilement surmonté en ces dernières années au moyen de l'électrotypie. Maintenant on peut, quand les planches sont encore neuves, en obtenir un fac-simile identique (1). Les reproductions galvanoplastiques ont encore l'avantage de faciliter les corrections que l'on doit, d'année en année, faire subir aux planches pour que les feuilles de chaque nouveau tirage soient modifiées d'après les changemens survenus à la topographie du pays. Il est long et pénible, on le sait, de corriger une planche gravée en creux, tandis que les corrections se font très promptement sur le cliché en relief que l'on obtient du premier coup par l'immersion dans un bain galvanique. Pour toutes les cartes de grande valeur, pour les plans topographiques que font exécuter les gouvernemens européens, on en viendra à ne considérer la planche type, œuvre du graveur, que comme un étalon qui doit être conservé précieusement aux archives et d'où l'on tire successivement, à mesure que le besoin s'en fait sentir, autant de clichés qu'il est nécessaire. On peut espérer que ce perfectionnement amènera une réduction notable dans le prix des feuilles de ces cartes, qui est encore beaucoup trop élevé pour les usages habituels, quoiqu'elles soient vendues en général bien au-dessous de la valeur réelle. Il n'est pas à craindre d'ailleurs que ces reproductions successives altèrent en quoi que ce soit la pureté du dessin. Le dépôt de la guerre montrait à l'exposition universelle de 1855 deux épreuves d'une même carte, l'une tirée sur la planche-mère et l'autre sur la planche électro-typique, et l'observateur le plus attentif ne pouvait découvrir la plus légère différence entre ces deux spécimens.

Pour compléter l'énumération des perfectionnemens industriels introduits dans la fabrication des cartes, il faut dire quelques mots

(1) On vient d'essayer en France un procédé plus simple et moins dispendieux qui permet de multiplier presque indéfiniment l'impression sans user la planche. Il consiste à aciérer la surface gravée, c'est-à-dire à la recouvrir par la galvanoplastie d'une couche d'acier, ou plus probablement de fer, qui est si faible que les traits les plus fins de la gravure n'en sont pas altérés. Les planches en cuivre qui ont subi cette préparation ont autant de durée que les planches en acier, et conservent néanmoins le ton et le moelleux qui font que l'on préfère pour les œuvres d'art la gravure sur cuivre à la gravure sur acier.

de la chromo-lithographie ou impression en couleur. Les teintes de diverses couleurs rentrent dans la classe des signes conventionnels dont il a été question plus haut. Elles ont été employées depuis longtemps sur les cartes vulgaires pour marquer les limites des états. On a été amené peu à peu à en faire un usage plus délicat et plus complexe. Ainsi les teintes servent à indiquer sur les cartes géologiques la nature variée des sols. Dans les pays montagneux, un coloris léger étalé sur les vallées fait ressortir plus nettement les ondulations du territoire. On commence même à introduire le dessin en couleur dans les œuvres topographiques les plus soignées, afin d'éviter que trop d'indications réunies dans un cadre restreint ne nuisent à la clarté. Il devient possible, grâce aux nuances, de diminuer la dimension des feuilles sans sacrifier des détails essentiels. La fabrication matérielle des cartes n'a pas fait en définitive moins de progrès que la science topographique proprement dite : il reste à examiner dans quelles limites ces perfectionnements ont été appliqués.

IV.

La topographie fut dans l'origine une branche accessoire de l'art militaire. Pour combiner les mouvemens stratégiques d'une armée, choisir un champ de bataille favorable, apprécier les travaux de défense les plus propres à couvrir une frontière, le général doit connaître le terrain où il opère. Il faut qu'il soit renseigné sur la raideur des pentes, sur le tracé et la viabilité des routes; il faut même qu'il sache quelles cultures recouvrent le sol. Les cartes furent donc tout d'abord dressées au point de vue de l'utilité qu'elles ont pour la guerre, et, conséquence naturelle, on crut longtemps qu'elles devaient être conservées secrètement comme les documens qui importent à la défense du territoire. Les cartes réduites, qui représentaient une grande contrée sur une feuille de médiocre étendue, ne pouvaient être établies que sur des observations astronomiques souvent imparfaites, et plus souvent encore sur des évaluations arbitraires qui ne méritaient aucune confiance. On a maintenant des idées moins exclusives sur l'utilité des études topographiques. Elles sont encore d'un usage fréquent à la guerre, et la preuve en est que dans presque tous les états de l'Europe les ingénieurs géographes appartiennent à l'armée; mais on a senti que les cartes doivent être livrées à la publicité pour le profit de toutes les classes de la société, pour l'ingénieur qui y étudie les projets de route, pour l'industriel qui fait construire une usine sur le cours d'une rivière, pour l'administrateur et le magistrat dont elles guident les inves-

tigations, et même pour le propriétaire terrien qui retrouve sur un plan cadastral les titres les plus clairs, et l'inventaire, en quelque sorte, de sa propriété. La topographie à grande échelle satisfait à tous ces besoins, et elle fournit encore, après que le dessin en a été réduit dans de justes proportions, le canevas mathématiquement exact des feuilles d'ensemble ou cartes réduites sur lesquelles nous étudions la configuration d'une province, d'un état ou même d'un continent tout entier. Il est à peine besoin de dire qu'il n'y a encore qu'une très petite portion de la surface terrestre qui soit décrite sur le papier avec la précision des méthodes géodésiques modernes; mais les progrès accomplis depuis cinquante ans sont déjà considérables et répondent aux besoins les plus pressans.

En France, la carte de l'état-major, dont les premiers travaux remontent à 1818, dont les premières feuilles gravées parurent en 1833, et qui, après avoir été poursuivie sans interruption pendant cette longue période, n'est pas encore achevée, — la carte de l'état-major n'est pas la seule œuvre topographique de notre pays. Des plans spéciaux, à l'échelle du 20,000^e, représentent avec des détails plus complets les environs des villes importantes. La grande carte a aussi été réduite et copiée sous différentes formes par les départemens ou par les divers services publics, qui en ont extrait des plans mieux appropriés à leurs exigences particulières. Le dépôt de la guerre exécute lui-même une réduction au quart, c'est-à-dire à l'échelle du 320,000^e, qui rentre dès lors dans la classe des cartes chorographiques. On trouve encore sur cette réduction le tracé des cours d'eau, les principales formes du terrain et toutes les indications locales qui ont pu prendre place, sans l'encombrer, sur une feuille de moindre format. Enfin cette carte, déjà réduite au quart, sera encore réduite de façon à donner une carte géographique portative, où la rigueur du dessin et la multiplicité des détails seront proportionnés à la grandeur du format.

En même temps que s'accomplissait l'exploration topographique du territoire continental de la France, les officiers du corps d'état-major exécutaient, à la suite des armées, des travaux d'égale importance en divers pays. Pour l'Algérie, il n'y eut pendant longtemps que des cartes très imparfaites, dressées pour ainsi dire à vol d'oiseau. On a levé d'abord les environs des villes, puis on a entrepris de faire la topographie complète de cette colonie en s'appuyant sur des mesures géodésiques aussi rigoureuses que celles qui ont servi de base à la topographie de la France; la triangulation du premier ordre est déjà terminée. A la suite des expéditions de Chine et de Syrie, il a aussi été dressé des cartes du terrain occupé par les troupes. Ce ne sont, il est vrai, que des ébauches topographiques

rédigées d'après les itinéraires que dessinent les officiers en parcourant le pays dans tous les sens. Ne pouvant exécuter une triangulation régulière, ils prennent pour base quelques observations astronomiques; ils mesurent les hauteurs avec le baromètre, ils évaluent les distances d'après le temps employé pour les parcourir. Pour les cantons qu'ils ne peuvent visiter eux-mêmes, ils mettent en œuvre les renseignemens fournis par les habitans. Néanmoins ces reconnaissances militaires sont toujours précieuses pour la géographie et sont d'autant plus utiles qu'elles se font en général dans des contrées presque inconnues auparavant.

La triangulation géodésique de l'Angleterre, commencée en 1783, n'a été terminée qu'en 1858. Après de nombreux levers partiels qui sont devenus inutiles faute d'avoir été coordonnés et rapportés à un plan commun, après de longues hésitations quant à l'échelle qu'il convenait d'adopter, il a été décidé, comme on l'a dit plus haut, que des cartes cadastrales et topographiques à trois échelles différentes seraient publiées simultanément. Cette vaste entreprise exigera bien des années de travail. Quelques feuilles en sont déjà publiées. Quoique dessinées avec un certain luxe, il faut reconnaître qu'elles ne sont pas aussi satisfaisantes d'aspect que les cartes françaises. Il y a toujours dans la gravure quelque chose de dur et de heurté, et lorsque les couleurs y sont employées, en particulier dans les cartes géologiques, on y remarque une crudité de tons qui fatigue l'œil. Les Anglais poursuivent en outre des travaux topographiques considérables dans leurs colonies, et notamment aux Indes orientales. Après avoir exécuté dans cet immense empire une triangulation très étendue, et après avoir mesuré des arcs terrestres d'une grande amplitude, tant du nord au sud que de l'est à l'ouest, ils ont résolu de continuer leurs opérations géodésiques vers le nord, à travers le Turkestan chinois, jusqu'aux frontières des possessions russes. On ne pourra manquer d'obtenir ainsi d'importantes notions sur la géographie encore obscure de l'Asie centrale.

Les états qui composent le centre de l'Allemagne se sont entendus récemment pour entreprendre en commun des mesures géodésiques, afin d'étudier les irrégularités de forme du globe terrestre. Outre les conséquences purement théoriques qu'on pourra en tirer sur une question si souvent débattue, les observations nouvelles auront l'avantage de relier entre elles les triangulations de diverses contrées. On se propose de déterminer avec beaucoup de soin, par la méthode télégraphique, les longitudes des principales villes, Leipzig, Berlin, Prague, Vienne. Grâce aux travaux persévérans du général de Bayer, le territoire prussien est déjà couvert d'un réseau géodésique dont l'exécution ne laisse rien à désirer, et qui s'étend

de la Silésie à la frontière rhénane. L'Autriche a aussi à peu près terminé sa triangulation; mais les ingénieurs de l'institut impérial et royal de géographie militaire ont reconnu qu'il était devenu nécessaire d'en recommencer certaines parties d'une exactitude douteuse, et ils ont senti surtout qu'il serait utile de contrôler leur travail en se reliant vers le midi au réseau italien, de même qu'ils se joignent vers le nord au réseau prussien. Les cartes topographiques que publient les gouvernemens de l'Allemagne seront ainsi rattachées les unes aux autres. Il est à regretter qu'elles soient dressées en général à des échelles différentes. La Prusse a dessiné au 80,000^e les feuilles des provinces rhénanes, et au 100,000^e les feuilles des provinces orientales; l'Autriche a adopté les échelles du 144,000^e et du 288,000^e, qui sont assurément trop petites pour des plans topographiques. Les états de moindre importance, le grand-duché de Bade, la Saxe, le Wurtemberg, qui n'avaient à explorer qu'un territoire restreint, ont, pour la plupart, fait choix d'une échelle plus grande, le 50,000^e ou même le 25,000^e, et ont, pour la même raison, terminé promptement leurs travaux. Les petites principautés ont presque toutes pris des arrangemens avec leurs puissans voisins pour que leur surface fût levée et publiée en même temps que celle des royaumes où ces principautés sont enclavées. Toutes ces cartes sont les unes achevées, les autres très avancées, et la topographie allemande sera complète d'ici à quelques années.

De tous les pays, c'est peut-être la Russie qui dans ces derniers temps s'est montrée le plus favorable aux travaux géodésiques. On doit ce résultat principalement au zèle et à l'habileté de quelques savans astronomes, parmi lesquels il est juste de citer spécialement M. le général de Schubert et M. de Struve, directeur de l'observatoire impérial de Poulkova. Mesure d'un arc de méridien de 25° 20' entre Ismaïl, à l'embouchure du Danube, et Fugleuaes, à l'extrémité septentrionale de la presqu'île scandinave, nivellement des pays compris entre la Mer-Noire et la Mer-Caspienne, observations astronomiques nombreuses en Sibérie et au Caucase, expéditions chronométriques entre Poulkova, Altona et Greenwich, triangulation presque complète des provinces européennes et d'une partie du pays transcaucasien, tels sont les immenses travaux, d'une valeur scientifique incontestable, par lesquels se sont signalés les astronomes de l'empire des tsars. Quelque vastes que soient les possessions russes en Europe, la topographie en est déjà très avancée, et la publication de l'œuvre totale ne se fera pas beaucoup attendre. En même temps, la Société impériale de géographie de Saint-Pétersbourg coopère aux explorations topographiques, et fait lever une carte de la Sibérie orientale jusqu'à l'embouchure du fleuve Amour.

L'Espagne, dont le sol montagneux présentait bien des difficultés, n'en est encore qu'à la géodésie. La Hollande a presque terminé sa carte, où les nivellemens sont l'objet d'un soin tout particulier, en raison de la nature presque plate du territoire, qui l'expose à de grandes inondations. Il faut encore citer la Suède, dont le réseau géodésique présente cette particularité intéressante, que l'une des bases fut mesurée en hiver sur la surface glacée d'un lac. En Italie, les anciens états sardes sont entièrement levés à l'échelle du 50,000^e. La Lombardie et les provinces centrales l'ont été par le gouvernement autrichien au 86,400^e. Le royaume de Naples était resté seul en dehors de ces travaux; mais les études topographiques viennent d'être reprises par le gouvernement du roi Victor-Emmanuel sur toute l'étendue de la péninsule. La Belgique, qui s'était longtemps contentée de cartes particulières, vient aussi d'entreprendre sa carte officielle. En résumé, les deux tiers de l'Europe sont déjà représentés sur le papier, et dans quelques années la topographie aura terminé son œuvre sur ce continent. Dès à présent, la triangulation des états de l'Europe forme un canevas continu qui s'étend en hauteur, du nord au sud, sur 35 degrés de latitude, et en largeur, de l'est à l'ouest, sur 70 degrés de longitude. Ce n'est guère pourtant que la cinquantième partie de la surface totale du globe.

La topographie est, on le voit, presque exclusivement l'œuvre des gouvernemens, sauf un petit nombre de cas exceptionnels où les sociétés savantes ont pris une part directe dans ses travaux. La raison principale en est sans doute dans la dépense considérable qu'occasionnent la géodésie et le lever du terrain. On ne peut évaluer le prix de revient d'une bonne carte topographique à moins de 20 ou 30 francs par kilomètre carré, la dépense étant plus ou moins grande suivant la nature du sol. Les cartes détaillées sont d'ailleurs d'une utilité incontestable dans les pays civilisés pour les questions de propriété et de travaux publics; aussi aucune nation ne saurait-elle s'en passer. En dehors de ces œuvres officielles qui s'exécutent aujourd'hui chez toutes les nations européennes et dans leurs colonies, on n'a plus pour guides et pour renseignemens que les itinéraires des voyageurs, documens consciencieux sans doute, mais souvent imparfaits. Les hommes qui consacrent leurs loisirs et leur fortune à des voyages lointains ne possèdent pas toujours les connaissances indispensables à qui veut faire de bonnes observations astronomiques, ou ils n'ont pas entre les mains les instrumens nécessaires. Les trois quarts du monde habitable ne nous sont connus que par les récits des voyageurs. De là proviennent tant d'erreurs grossières qui se sont conservées sur les cartes géographiques. On

s'en fera une assez juste idée en comparant une carte ancienne de l'Afrique avec celles plus récentes qui ont été rectifiées d'après les explorateurs modernes. Une critique judicieuse sait faire un choix entre les renseignemens topographiques qui lui sont offerts, et elle élimine ou signale comme douteuses les indications qui ne paraissent pas dignes de foi. C'est en cela, plus que dans la perfection du dessin, que consiste le mérite d'une bonne carte géographique (1).

Il n'a été question jusqu'ici que des cartes terrestres qui montrent la surface des continents; mais les océans ont aussi leur géographie. L'hydrographie, tel est le nom qui a été donné à cette étude, a pour but d'explorer et de représenter sur le papier la surface et les profondeurs de l'Océan, et en particulier les rivages de la mer. De même que la topographie terrestre a pour mission spéciale de faciliter l'exécution des travaux publics à faire sur le terrain solide, de même l'hydrographie est principalement destinée à guider les navigateurs. Elle signale à leur attention les roches sous-marines et les bas-fonds dangereux; elle leur trace la route à suivre pour entrer dans une rivière ou dans un port. Combinée avec la météorologie, elle s'occupe encore des vents et des courans qui contrarient ou facilitent la marche des bâtimens. Cette science fut en honneur dès les premiers temps de la navigation lointaine. Les anciens pilotes consignaient les observations qu'ils avaient recueillies sur des cartes qu'ils nommaient *Flambeau de la mer*, *Routier de l'Océan*, parce qu'en effet ces documens semblaient éclairer et jalonner en quelque sorte la course aventureuse des marins. Les études hydrographiques, auxquelles le développement de la marine commerciale a donné plus d'importance, sont devenues l'une des grandes préoccupations des nations maritimes, et ont été confiées à des ingénieurs spéciaux, savans modestes dont les travaux restent presque inconnus en dehors du petit nombre d'hommes qui en profitent directement.

Les cartes marines diffèrent beaucoup par l'aspect des cartes terrestres. Sur celles-ci, les continents occupent la plus grande place; sur les autres, c'est la surface des mers qui domine. Des accidens du sol, montagnes et vallées, il ne reste que ce que le marin peut apercevoir de la haute mer; le reste ne lui est d'aucun inté-

(1) Il ne manque pas en France, en Angleterre, en Allemagne, d'éditeurs instruits, qui soumettent à un contrôle rigoureux les renseignemens inscrits sur les feuilles qu'ils publient, et qui rectifient les anciennes erreurs à mesure que les découvertes nouvelles se produisent. Par malheur, ce travail, dont les résultats sont en quelque sorte latens, ne frappe pas les yeux et peut passer inaperçu. Aussi voyons-nous fréquemment des cartes défectueuses, grossièrement reproduites d'après des documens anciens, obtenir autant de succès que celles dont le dessin a été soumis à une critique scrupuleuse.

rêt. Le système de projection est aussi différent, car on n'emploie pour les cartes à petite échelle que la projection de Mercator, qui élargit démesurément les contrées éloignées de l'équateur. Il ne s'agit plus de figurer la terre telle qu'elle est; l'objet principal est que la position du navire puisse être marquée chaque jour par sa longitude et sa latitude, et que le pilote voie immédiatement la route qu'il doit suivre. Sur les cartes à grande échelle que l'on dresse pour les côtes fréquentées, pour les îles et les archipels, en un mot pour toutes les portions de l'Océan où des détails spéciaux sont utiles, la forme des rivages est dessinée avec le plus grand soin, les roches isolées sont marquées à leur place précise, la profondeur des eaux est indiquée par de nombreuses cotes de sondage; enfin des vues de la côte en perspective complètent les indications dont le marin a besoin pour reconnaître où il se trouve et pour savoir où il doit se diriger.

Les états qui possèdent des marines puissantes ont senti qu'il ne suffisait pas d'explorer leurs propres rivages, et qu'il fallait encore lever le plan de tous les parages où les navires peuvent être poussés par les vents ou les courans. Ainsi on a fait l'hydrographie de tout le pourtour de la Méditerranée, même des côtes inhospitalières du Maroc, où l'on ne pouvait descendre à terre, ni faire une triangulation, ni mesurer une base. On supplée alors aux mesures directes par divers artifices : on évalue les distances en observant de loin la hauteur du mât d'un navire ou le temps que le son met à franchir l'intervalle entre deux stations. Dans les parages inconnus, l'hydrographe est souvent réduit à esquisser un croquis du terrain devant lequel le navire passe rapidement.

Ce fut après les événemens politiques de 1815 que l'hydrographie, comme la topographie terrestre, reçut une vigoureuse impulsion. Les cartes anciennes de nos côtes étaient fautive : les ingénieurs de la marine débutèrent donc par une reconnaissance minutieuse de toutes les côtes de France, et ce grand travail les occupa pendant près de trente ans. Pour faire apprécier l'exactitude et l'utilité des opérations hydrographiques, il suffira de dire que l'on découvrit pendant cette exploration un grand nombre de bancs de sable et de roches sous-marines que les pilotes du pays ne connaissaient même pas. Les côtes de nos colonies ont ensuite été relevées avec le même soin. En Angleterre, l'amirauté a aussi consacré plusieurs navires et a dépensé des sommes considérables pour les reconnaissances hydrographiques de ses côtes et des rivages les plus fréquentés du globe. Aux États-Unis d'Amérique, le *coast survey*, sous l'habile direction du professeur Bache, a exécuté des travaux importans. Possesseurs de rivages étendus sur le Pacifique

et l'Atlantique, les Américains ont senti la nécessité d'une prompte exploration des rivières, des ports et des rades que leurs bâtimens de commerce parcourent sans cesse. Ils se sont mis à l'œuvre sur tous les points à la fois, dans les états du nord, en Californie et dans le golfe du Mexique : ils ont exécuté une foule de triangulations partielles qui se relient et se contrôlent mutuellement, et dont l'ensemble donnera plus tard, si les événemens politiques permettent que l'œuvre s'achève, les positions géographiques des principaux points de ce vaste continent. Le lever des côtes de l'Union américaine est commencé depuis 1832, et n'était encore qu'à moitié fait lorsque la guerre actuelle éclata, quoiqu'on ait mis en usage les méthodes les plus promptes et les procédés les plus expéditifs.

Malgré l'activité imprimée depuis cinquante ans aux travaux géodésiques et à l'exploration topographique de la surface terrestre, la planète que nous habitons est, on a pu s'en convaincre par cette étude, encore peu connue. En dehors de l'Europe et des colonies européennes, nous ne pouvons tracer sur le papier que les grands linéamens du terrain ; la configuration du sol, la hauteur et la direction des montagnes ne sont que grossièrement représentées sur les cartes. Quelques portions centrales des continens restent même encore en blanc. Ces lacunes se comblent de jour en jour ; mais les travaux topographiques entraînent des lenteurs telles qu'il n'est pas permis d'entrevoir encore l'achèvement de cette entreprise immense, — la mesure et la représentation du globe terrestre. Les travaux de nos topographes modernes sont-ils au moins définitifs, ou bien deviendra-t-il nécessaire de recommencer dans un avenir plus ou moins proche la carte de France de l'état-major, de même qu'on a recommencé la carte de Cassini ? Il n'y a pas de doute que les méthodes et les instrumens, en se perfectionnant progressivement, permettront d'atteindre une exactitude plus grande. On ne se contente plus aujourd'hui des approximations qui suffisaient à Delambre et à Méchain au commencement de ce siècle. Il est question déjà de réviser les longitudes au moyen de signaux électriques. On a reconnu que les hauteurs, sauf celles des points géodésiques, n'étaient pas assez bien fixées, et l'on a entrepris un nivellement général du territoire, qui est déjà terminé sur les grandes voies de communication et s'étendra plus tard sur toute la surface du pays. Les cartes seront refaites peu à peu et maintenues au niveau des besoins de l'époque.

Ce qu'il y a peut-être de plus regrettable à cette heure, c'est l'isolement dans lequel se renferment la plupart des nations qui contribuent aux opérations de ce genre. Autant de pays, autant de mesures différentes, autant d'échelles et de conventions variables

pour les cartes. Cependant la géodésie ne peut être une entreprise locale; elle franchit aisément les frontières, et gagne en précision en même temps qu'en étendue. La coordination des travaux topographiques exécutés par les divers états dépend en partie de l'uniformité des poids et des mesures, question que la géodésie elle-même a essayé de résoudre, et qui est des plus graves pour les progrès de la science, pour l'extension du commerce et de l'industrie. Le système décimal des mesures, des poids et des monnaies, dont l'existence légale en France remonte déjà loin, n'a encore été accepté que par quelques nations européennes, la Belgique, la Hollande, la Suisse et l'Italie, et par des états nouveaux de l'Amérique du Sud, qui l'ont en partie modifié et accommodé à leurs usages locaux. On attribue volontiers à des préjugés nationaux le retard que mettent les autres nations à s'approprier le système métrique. Cette opinion peut avoir quelque fondement; mais les préjugés et même les habitudes ne sont pas le seul obstacle à la généralisation de nos mesures décimales. La géodésie nous a fait voir qu'il y a un certain degré d'arbitraire dans l'évaluation primitive de l'unité de longueur métrique. Enfin une nouvelle théorie vient d'apparaître, qui considère les forces physiques comme des manifestations variées d'un seul et unique pouvoir (1). A ce titre, les unités de temps, de longueur, de force, de chaleur, de lumière, d'électricité, sont connexes, et doivent s'enchaîner l'une à l'autre au moyen de certains nombres appelés *coefficiens* ou *équivalens*, que l'observation fera connaître. Nous avons pris dans la nature l'unité de longueur; d'autres, y prenant l'unité de force, créeront un système de mesures différent du nôtre et cependant aussi naturel. Par malheur, la détermination des équivalens physiques est un problème trop complexe et trop délicat pour que la solution en soit prochaine. Il faut, pour le moment, que nous nous contentions de poids et de mesures arbitrairement fixés. Malgré ses imperfections, notre système décimal peut donc encore réclamer la suprématie, et tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences géographiques doivent faire des vœux pour qu'il se propage, car on comprend aisément quelle force elles puiseraient dans une meilleure coordination des travaux si délicats et si variés qui leur servent de base.

H. BLERZY.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai 1863.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN NÉERLANDE

SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE.

IV.

LES CULTURES ET LA PRODUCTION HOLLANDAISES.

La Hollande était autrefois, avec Venise, l'état européen qui devait la plus grande part de sa richesse au commerce et la moindre à l'agriculture. Ce qui permettait au pays de subsister, ce n'était pas la charrue ouvrant à grand effort le sein d'une terre trop humide et sans cesse menacée par les eaux, c'était le navire sillonnant librement les flots de toutes les mers. Un ancien écrivain hollandais, pour dissimuler l'infériorité de sa patrie au point de vue agricole, disait dans ce latin relevé d'antithèses qu'on aimait alors : « *Hollandia non floret agricultura, sed agricultura floret in Hollandia* (la Hollande ne prospère pas par l'agriculture, mais l'agriculture prospère en Hollande). » Un de ses compatriotes, esprit éminent et trop peu connu, un des précurseurs de l'économie politique au xvii^e siècle, l'ami et le collaborateur de Jean de Witt, Pieter de La Court, avoue, lui, franchement, que, sans le commerce, le sol de son pays ne vaudrait pas la peine d'être mis en culture, et cette idée revient sans cesse dans les publications du temps. Ni l'état ni les particuliers ne songent à encourager ou à protéger cette branche de la production nationale, complètement abandonnée aux mains des paysans.

Il faut arriver à une époque récente pour voir la disposition des esprits changer à ce sujet : cette époque est celle du déclin, de la chute même de la république des Provinces-Unies. Elle qui avait vaincu l'Espagne, glorieusement résisté à la France et à l'Angleterre coalisées, succomba lentement, on le sait, sous les mortelles atteintes d'une guerre de tarifs. Les droits différentiels et l'acte de navigation repoussèrent ses navires de tous les ports; son commerce fut anéanti, sa marine détruite. A la fin du xviii^e siècle, la Hollande était arrivée au plus affligeant degré de faiblesse, et la conquête française, sous l'empire, acheva de la ruiner en livrant ses colonies à l'Angleterre. C'est précisément alors cependant que l'agriculture, autrefois si dédaignée, vint lui ouvrir de nouvelles sources de prospérité et de richesse. On a vu souvent des hommes politiques, ministres ou même souverains, trouver dans la vie rurale une nouvelle jeunesse et cette pensée consolatrice, que, pour son humble part, on contribue à fertiliser le sol de la patrie et à augmenter le bien-être de ses semblables. Il en est des nations comme des hommes. Le sort leur a-t-il été contraire, ont-elles succombé dans une lutte inégale, leur commerce, leur industrie, ont-ils décliné sous l'empire de circonstances adverses, il est encore à leur disposition une source inépuisable de profits et de bien-être qui compensera toutes leurs pertes, qui guérira leurs blessures, et que ne pourront jamais tarir les hasards de la guerre ou les vicissitudes des traités : c'est la terre mise en valeur et toujours prête à récompenser au décuple tous les sacrifices intelligents qu'on consent à lui faire; en un mot, c'est l'agriculture. C'est elle en effet qui a soutenu autrefois la Lombardie et la Belgique, asservies à l'étranger et privées de leurs anciennes industries, et c'est elle aussi qui, plus récemment, a relevé la Hollande déchue de son antique grandeur commerciale. Peu à peu, à l'insu de l'étranger et du pays lui-même, sans bruit, sans éclat, mais par des améliorations poursuivies de tous les côtés à la fois, la Néerlande, qui ne vivait jadis que par le trafic, est devenue une des nations agricoles les plus avancées de l'Europe, et celle qui relativement exporte le plus de produits de son sol. Le café et le sucre de ses belles colonies, le beurre, le fromage et le bétail de ses gras pâturages, voilà maintenant les éléments solides de sa prospérité. Déjà (1), en parcourant le pays, en décrivant ses différentes régions, la région *verte* de la Frise et de la Hollande, les riches cultures de la Zélande et de la Groningue, en constatant le bien-être répandu dans beaucoup de fermes, nous avons signalé les symptômes de cette grande révolution économique.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et 1^{er} novembre 1863, et du 15 janvier 1864.

Nous voudrions en chercher les preuves directes et irréfutables dans les chiffres et dans les faits qu'ont pu recueillir les statistiques officielles. Au retour d'un voyage entrepris pour étudier l'économie rurale d'un état étranger, on aime à contrôler ses observations personnelles en les comparant aux données les plus exactes émanées du pays même qu'il s'agit de faire connaître. C'est le meilleur moyen de se rapprocher de la vérité et de présenter au lecteur un tableau fidèle, dont il peut lui-même apprécier les élémens.

I.

Quelle est d'abord l'étendue du domaine agricole de la Néerlande, et quelle place y occupe chaque genre de culture? Le territoire du royaume des Pays-Bas mesurait 3,275,533 hectares en 1858; mais il faut remarquer que ce chiffre change d'année en année : il s'accroît en moyenne de 1,000 hectares par an, grâce aux conquêtes faites sur les eaux. La terre, on le sait, est encore ici en voie de formation, et les fleuves travaillent de concert avec l'homme à étendre le fonds productif dont celui-ci peut disposer. Les chemins, les lacs, les canaux, les maisons, prennent 169,000 hectares; reste donc pour la superficie susceptible de livrer quelque produit à l'agriculture un peu plus de 3 millions d'hectares, ce qui fait dix-sept fois moins que la France, qui compte environ 50 millions d'hectares imposables, et 400,000 hectares de plus que la Belgique, qui n'en a que 2,600,000. D'après un document dont les données restent encore aujourd'hui opportunes et significatives, le domaine agricole de la Néerlande en 1859 se partageait ainsi :

Froment.....	85,000	hectares.
Seigle et sarrasin.....	255,000	—
Avoine et orge.....	129,000	—
Légumineuses, panais, racines.....	80,000	—
Pommes de terre.....	100,000	—
Plantes industrielles.....	60,000	—
Jachère.....	21,000	—
Prairies permanentes.....	1,352,000	—
Bois.....	225,000	—
Terres vagues.....	702,000	—

Ce tableau montre qu'avec la Suisse, la Néerlande est le pays où les herbages occupent le plus de place. En y ajoutant les racines fourragères et les prairies artificielles, on trouve que la superficie consacrée à nourrir les animaux domestiques est de 1,400,000 hectares, c'est-à-dire deux fois aussi grande que celle destinée à des

produits servant immédiatement à satisfaire les besoins des populations. La terre arable est très peu étendue, puisqu'elle ne comprend que 700,000 hectares environ, soit moins du quart de la superficie totale susceptible d'être mise en valeur. Sauf les contrées couvertes de hautes montagnes, on ne rencontre guère en Europe de pays où la charrue joue un rôle aussi secondaire.

Les bois occupent également une place très restreinte : tandis qu'en France et en Belgique ils s'étendent sur le sixième du territoire, ici ils n'en prennent que la quatorzième partie. C'est très peu à coup sûr. A l'époque anté-historique, la plus grande partie de la contrée semble avoir été couverte d'épaisses forêts de chênes, de pins et d'aunes, car au fond des tourbières on trouve une couche pour ainsi dire continue de gros troncs d'arbres étendus presque tous dans le même sens. On suppose que ces arbres poussaient sur un terrain peu consistant, et que les tempêtes les auront renversés dans les eaux des marais, qui les auront conservés et où ils se seront ensevelis peu à peu sous les détritiques accumulés. C'est un phénomène naturel dont on peut suivre encore la marche dans les grandes forêts marécageuses de la Louisiane et dans le *dismal swamp* de la Virginie, où les ouragans abattent parfois par milliers les gigantesques *taxodiums* aux fûts élancés comme des mâts de navire et aux racines en forme d'arcs-boutans. Même jusqu'au commencement du moyen âge, la plus grande partie de la région sablonneuse, maintenant presque tout à fait dépouillée et transformée en landes nues ou en sables mouvans, était occupée par de grands bois dont il ne reste plus que quelques lambeaux. Les hagiographes et les anciennes chroniques nous représentent les apôtres de l'Évangile et les chasseurs égarés à la poursuite du gros gibier marchant des journées entières en de vastes forêts qui ont disparu sans laisser de traces. Aujourd'hui il y a des provinces où les bois font complètement défaut. Ainsi la Drenthe n'en possède que 5,000 hectares, et la Groningue qu'un millier d'hectares seulement. Cela est d'autant plus regrettable que la Hollande a besoin de beaucoup de bois, d'abord pour ses constructions navales, ensuite pour tous ses travaux de défense contre la mer et les fleuves, enfin pour ses bâtimens de tout genre où le bois entre dans une grande proportion, à cause de la difficulté de se procurer d'autres matériaux et aussi de la mobilité du terrain, qui, en beaucoup de localités, ne supporterait pas des murs trop pesans. L'importation du bois, qui vient principalement du Nord, s'élève, année moyenne, à 15 ou 20 millions de francs, somme énorme pour un si petit pays.

En examinant encore le tableau de la répartition des cultures, on peut remarquer que les pommes de terre entrent pour une large

part dans l'alimentation des classes les plus nombreuses, car on leur destine autant de terrain qu'au froment. Prise dans son ensemble, cette répartition des cultures est extrêmement favorable. Comme en Angleterre, et par suite aussi de la prédominance des herbages, elle assure aux cultivateurs de riches produits sans exiger beaucoup de travail, car dans les prairies c'est la fertilité du sol et l'humidité du climat qui font naître spontanément les plantes dont les animaux se nourrissent, et qui produisent ainsi le lait et la viande, dont les prix augmentent bien plus rapidement que ceux des céréales. En effet, les régions les plus lointaines, les fertiles plaines de l'ouest des États-Unis ou du sud de la Russie peuvent envoyer des blés sur les marchés de l'Europe occidentale, et empêcher en conséquence les prix de cette denrée de s'élever en raison de l'accroissement rapide de la population; mais il n'en est pas de même pour le beurre et la viande fraîche, qui ne supportent pas d'aussi longs trajets. Le cercle des pays producteurs est beaucoup plus limité, et l'offre ne peut s'accroître aussi rapidement que la demande, qui va sans cesse s'étendant à mesure que l'augmentation si rapide des capitaux crée de nouveaux consommateurs. Les contrées où les pâturages dominent profitent donc plus largement que les autres des progrès économiques des sociétés modernes.

Si l'agriculture néerlandaise jouit ainsi d'incontestables avantages, on regrette d'autant plus de rencontrer de si vastes étendues de landes qui ne lui livrent pour tout produit que quelques mottes de pruyère employées à former des fumiers de *composts*. Les terres vagues prennent encore le quart du domaine agricole, tandis qu'en France elles n'en occupent que la sixième partie, et en Belgique la neuvième seulement. Ces lacunes, ces taches de terrains improductifs qui frappent désagréablement quand on étudie la belle carte rurale du pays dressée par M. Staring, s'expliquent par l'action de deux causes qui, réunies, ont dû arrêter ou au moins retarder singulièrement toute nouvelle conquête de la culture. La première de ces causes est la qualité détestable du sol : ainsi qu'on l'a vu, il est en général formé d'un sable aride qui, abandonné à lui-même, se couvre à peine d'une maigre végétation, et qu'on ne parvient à mettre en valeur qu'au prix de beaucoup de sacrifices et des plus persévérans efforts. La seconde de ces causes, nous la trouvons dans l'ancienne constitution de la propriété. — Aussi longtemps que la lande demeurait le bien commun et indivis des cohéritiers de la *mark*, aucun de ceux-ci, et nul autre à plus forte raison, ne pouvait songer à employer à cette terre rebelle le capital considérable nécessaire pour la défricher. Comme la stérilité naturelle ne peut être vaincue que peu à peu, à force d'engrais et de travail, il faut

que l'énergique stimulant de la propriété privée intervienne. Maintenant du moins l'obstacle qui résultait des institutions locales a disparu en grande partie, et déjà l'étendue des terrains improductifs diminue chaque année.

L'examen de la répartition des cultures suffit pour faire deviner que les produits végétaux entrent dans le chiffre total de la production agricole pour une moins forte part que les produits animaux, et en effet les statistiques montrent que la Hollande récolte peu de céréales, surtout extrêmement peu de froment. Comme le froment n'est cultivé que dans la région fertile, le produit moyen est élevé : il monte à 22 hectolitres par hectare; mais dans la région basse il est peu de terres qui conviennent à cette céréale : les terres légères sont trop maigres et les terres grasses des polders sont trop fortes, surtout quand elles sont nouvellement endiguées. Il y a même des provinces entières qui n'en cultivent pour ainsi dire point du tout, comme la Drenthe et l'Over-Yssel. La récolte totale du froment ne dépasse pas 1,800,000 hectolitres, ce qui fait à peine un demi-hectolitre par habitant. C'est moitié moins qu'en Belgique, et seulement le quart de la proportion qu'on a constatée en France. Il est vrai que le pain de froment est un aliment de luxe qu'on ne rencontre que dans les maisons riches, et encore en très petite quantité. On consomme généralement du pain de seigle, non-seulement dans les campagnes, mais encore dans les villes. Aussi la récolte de cette céréale est-elle deux fois plus considérable que celle du froment : elle dépasse 3 millions 1/2 d'hectolitres, soit environ 1 hectolitre par habitant. Quoique en Hollande on mange relativement peu de pain, et qu'il faille encore tenir compte d'environ 1 million 1/2 d'hectolitres de sarrasin, dont une grande partie sert à l'alimentation des populations rurales, la récolte totale des céréales est insuffisante pour faire face aux besoins de la consommation. Cette insuffisance de la production nationale date de l'affranchissement des Provinces-Unies, et du prodigieux développement de population et de richesse qui en fut la suite. Les grandes villes commerciales étaient toutes placées le long des côtes, dans la région des pâturages, qui ne produisaient guère de céréales; les communications avec l'intérieur du pays étaient rares, difficiles, et il était bien plus aisé aux marchands d'Amsterdam de tirer les approvisionnements de la Baltique et même de la Mer-Blanche que de la région haute, qui d'ailleurs avait peine à suffire à ses propres besoins. Les navires hollandais transportaient les grains de la Russie en Flandre, en France, jusque dans la Méditerranée, et pendant le xvi^e et le xvii^e siècle on put dire sans exagération que la Hollande, qui ne cultivait pas de blé, n'en était pas moins le grenier d'abondance de toute l'Europe. L'ambassadeur

d'Angleterre, le chevalier Temple, cet excellent et profond observateur, croyait même que la Hollande de son temps ne produisait pas assez de grain pour nourrir les ouvriers employés à la conservation de ses digues. D'autres affirmaient que la production agricole répondait environ au cinquième des besoins de la consommation. Les opulentes cités de la région basse et même les campagnes, dont le beurre et le fromage constituaient les seuls produits, s'habituèrent ainsi à puiser dans les vastes approvisionnements que le commerce de transit mettait à leur disposition, et elles pouvaient se vanter avec raison de manger du pain à meilleur compte que les autres nations, surtout à un prix moins variable, elles qui n'en récoltaient pas elles-mêmes. Depuis le XVIII^e siècle heureusement, la production des céréales a beaucoup augmenté dans les Pays-Bas; des terres nouvelles, propres à cette culture, ont été conquises sur les eaux; on a ouvert de bonnes routes, reliant l'intérieur du pays aux marchés de la côte, et l'on peut prévoir le temps où la Néerlande se suffira sous ce rapport à elle-même. Déjà elle ne demande plus à l'étranger, année moyenne, que de 800 à 900,000 hectolitres de céréales. C'est à peu près la même proportion qu'en Angleterre; mais c'est quatre fois moins qu'en Suisse, où l'importation s'élève à 4 hectolitre par tête.

La pomme de terre, avons-nous vu, entre pour une grande part dans l'alimentation publique; aux repas de midi et du soir, elle tient lieu de pain. Dans les dîners mêmes qui se composent de plusieurs plats, elle sert d'accompagnement obligé à chaque mets. Aussi le chiffre de la récolte totale est-il très élevé; il monte à plus de douze millions d'hectolitres, ce qui fait environ quatre hectolitres par tête. On cultive encore beaucoup d'avoine et d'orge. Le produit de la première de ces céréales est de trois millions et demi d'hectolitres, et celui de la seconde d'un million et demi. Parmi les plantes industrielles, les plus importantes sont le colza; le lin, la garance et le tabac, qui donnent une valeur annuelle de trente à quarante millions de francs; mais il est d'autres produits dont s'enorgueillit avec non moins de raison l'agriculture néerlandaise et qui donnent lieu à un immense commerce d'exportation : ce sont ceux des innombrables et magnifiques troupeaux répandus dans ses vastes et riches pâturages. Je n'ai trouvé nulle part une estimation satisfaisante de la valeur de ces produits; il faut donc se résoudre à la fixer approximativement et par voie de comparaison. Je crois qu'on peut porter la quantité de lait que donne une vache en Hollande à environ 2,000 litres par an (1), ce qui, au prix de 10 centimes, ferait un

(1) Je sais parfaitement qu'il n'est pas rare de trouver en Hollande des vaches nouvellement vélées qui donnent la quantité énorme de 24, même de 30 litres par jour, et

total annuel de 200 francs : comme on comptait dans le pays, en 1860, 856,000 vaches, on arriverait de cette façon à un produit de 170 millions. On peut contrôler ce résultat en le comparant à celui qu'on a constaté dans les autres pays pour lesquels le laitage est aussi le principal produit de l'espèce bovine. En Lombardie, on a estimé que les vaches, au nombre de 256,000, livraient en 1854 une valeur annuelle de 80 millions de francs, ce qui ferait 350 fr. par tête. Sans doute les animaux qui paissent dans les gras pâturages des bords du Pô sont d'origine suisse et de première qualité, les herbages sont excellents et en grande partie arrosés, et le fromage de Parmesan se vend très cher; mais néanmoins le chiffre de 350 fr. paraît trop élevé. En Belgique, on a porté le produit de 680,000 vaches à 90 millions, soit 132 fr. par tête, et en Suisse on a inscrit 100 millions pour 525,000 vaches, ce qui fait 190 fr. par tête. Le chiffre adopté pour la Hollande se rapprocherait donc beaucoup de celui qu'on a cru pouvoir constater en Suisse; il le dépasserait même un peu, parce que si la nourriture est de moins bonne qualité que celle des pâturages alpestres, elle est beaucoup plus abondante. Il serait notablement supérieur à celui de la Belgique, parce que, sauf en Flandre et dans la Campine, les vaches y sont mal nourries l'hiver et donnent ainsi peu de lait pendant le tiers de l'année.

Si l'on veut maintenant se faire une idée suffisamment exacte du produit brut de la Néerlande considérée comme territoire agricole, il ne reste plus qu'à former un tableau dont les détails qui viennent d'être exposés ont fourni la base.

Produits végétaux.

Céréales (semence déduite).....	90,000,000 fr.
Plantes industrielles, fruits, etc.....	50,000,000
Pommes de terre, légumes.....	70,000,000
Bois.....	10,000,000

Produits animaux.

Lait, beurre, fromage.....	170,000,000
Viande.....	60,000,000
Laines, volailles, peaux, etc.....	18,000,000
Jeunes chevaux.....	13,000,000
Total.....	481,000,000 fr.

qui arrivent au bout de l'année à 4,000 ou 5,000 litres; mais ce sont là des exceptions. J'ai sous les yeux des tableaux faits avec soin qui indiquent le produit annuel de chaque vache dans différentes étables des deux provinces de Hollande, et les chiffres varient entre 5,000 et 2,000 litres. On pourrait donc me reprocher de m'être arrêté au chiffre le plus bas et de ne pas avoir pris la moyenne; mais les deux Hollandes sont les provinces où se rencontrent évidemment les vaches les plus lactifères, et ce n'est pas d'après celles-ci qu'il faut juger celles de la Drenthe, de l'Over-Yssel, de la Gueldre et du Brabant. Les animaux de dernière qualité de la Hollande ou de la Frise peuvent être pris, me semble-t-il, comme moyenne pour tout le pays.

Ces résultats méritent, à plus d'un égard, de fixer l'attention. Ils montrent que l'agriculture de la Néerlande, si peu connue de l'étranger, la classe dès aujourd'hui parmi les nations les plus avancées sous ce rapport, car le produit brut s'élève à 150 francs par hectare de la superficie totale, tandis que dans les îles britanniques il ne va qu'à 135 francs, et en France à 100 francs. Les Pays-Bas ne le céderaient donc qu'à l'Angleterre proprement dite, prise indépendamment de l'Écosse et de l'Irlande, à la Belgique et à la Lombardie. Si l'on ne considérait que la superficie productive, déduction faite des terrains vagues, on arriverait au magnifique résultat de 240 francs par hectare. Ce sont les belles prairies de la Hollande et de la Frise, les riches terres d'alluvion de la Zélande et de la Groningue, qui compensent la stérilité naturelle de la région sablonneuse et qui contribuent principalement à élever la moyenne aussi haut. Il est encore un fait qui vient confirmer les données précédentes, et qui étonnera ceux qui sont habitués à considérer la Néerlande comme un pays qui tire sa principale richesse du commerce : c'est que nul autre état en Europe n'exporte relativement une égale quantité de produits agricoles. Le chiffre de ces exportations s'est élevé en 1860 à plus de 100 millions de francs. Dans ce total, le fromage entrainait pour 18 millions, le beurre pour 21, la garance pour 13, le lin pour 13, l'avoine pour 5, et le bétail pour 21 millions.

L'accroissement de la population est encore un indice qui permet de mesurer les progrès de l'agriculture, principalement quand l'importation des denrées alimentaires a diminué sans que la condition des classes inférieures ait empiré. Or les Pays-Bas présentent sous ce rapport des faits extrêmement remarquables : il y a telles provinces qui ont été pour ainsi dire créées par le travail agricole, la Groningue et l'Over-Yssel par exemple. Il ne faut pas oublier que tout le poids des formidables luttes contre l'Espagne d'abord, puis contre l'Angleterre et la France, a été supporté presque en totalité par trois provinces, la Hollande, la Zélande et la Frise. Dans les dépenses de la fédération, sur 100 florins, la Hollande seule en payait 58, et la Gueldre, la Groningue, l'Over-Yssel ensemble, à peine 18, c'est-à-dire moins du tiers. Ces quatre provinces formaient en grande partie de vastes déserts, des landes à moitié recouvertes de tourbières, de marais et de dunes de sables mouvans. On rencontrait de distance en distance, au milieu de la *marke*, une oasis, un village qui se suffisait à lui-même, mais qui n'avait rien à exporter, et qui manquait par conséquent de capital disponible et de numéraire. Même vers la fin du siècle dernier, la province de Groningue ne comptait que 110,000 habitans, et celle d'Over-

Yssel 120,000 ; la Drenthe n'en avait pas 40,000, dont 6,000 seulement dans les villes. Dans cette dernière région, la population a plus que doublé en un demi-siècle, tandis qu'en même temps la condition des habitans s'améliorait beaucoup, et cet accroissement s'est produit, non comme dans d'autres pays par le développement de l'industrie et du commerce, mais uniquement par les progrès de l'agriculture. On sait comment le sol arable de certaines régions de la Néerlande a été conquis pas à pas sur la mer, sur les sables et sur les tourbières, offrant au cultivateur ici une argile d'une merveilleuse fécondité, là un terrain tout à fait artificiel, mais composé avec tant d'art et si convenablement fumé que ses produits égalent ceux de la région la plus favorisée. La population ne s'est donc pas accumulée sur une superficie immuable en s'avancant ainsi, comme le prophétisent les économistes, vers une gêne croissante : elle s'est répandue sur des espaces nouveaux tirés du néant, pour ainsi dire, par son propre labeur, elle a colonisé le territoire même du pays. L'étendue de la surface productive s'est accrue plus rapidement encore que le chiffre de la population, circonstance qui ne peut manquer de favoriser le bien-être de la nation tout entière (1). Maintenant les Pays-Bas figurent parmi les états les plus peuplés relativement à l'étendue du territoire. Au 30 décembre 1860, la Néerlande comptait 3,336,000 habitans, ce qui fait exactement un habitant par hectare. C'est la même proportion qu'en Angleterre, soit environ un tiers de plus qu'en France et un tiers de moins qu'en Belgique. La population des villes forme le tiers du chiffre total, les deux autres tiers appartiennent aux classes rurales, de sorte qu'on trouve à la campagne précisément un habitant par hectare de terrain productif, ce qui ferait une moyenne de 4 hectares 1/2 par famille. Si l'on tient compte de la fertilité exceptionnelle d'une partie du royaume, cette proportion prise comme moyenne paraît suffisante. Aussi la condition des populations rurales est-elle en général assez heureuse : elles consomment une grande quantité de produits animaux sous forme de lard, de poisson, de lait et de fromage. Les boissons seulement laissent beaucoup à désirer. Les habitans des campagnes néerlandaises n'en ont point de généreuses ou de forti-

(1) Il est bien remarquable que malgré le déclin si rapide de son énorme commerce de transports maritimes, la ville d'Amsterdam n'ait point vu sa population diminuer pendant le xviii^e siècle, tandis qu'en des circonstances analogues Anvers, Gand, Bruges, perdaient les deux tiers de leurs habitans ; c'est qu'elles avaient cessé d'être libres, tandis qu'Amsterdam l'était restée malgré ses revers. Avant l'époque de la réforme, ce n'était qu'une insignifiante bourgade perdue dans les marais de l'Y ; en 1657, elle avait 145,000 habitans, en 1685 185,000, et en 1743 241,000, chiffre qui s'est maintenu jusqu'à la fin du siècle. Cela fait supposer que l'accroissement de la production intérieure compensait la décadence du commerce extérieur.

fiantes comme le vin ou la bière; ils boivent du café et du thé très faibles et du genièvre, dont souvent ils abusent. Les petits tableaux de l'école hollandaise, les Ostade, les Téniers, les Wouvermans, m'avaient fait croire, comme à tout le monde, que les compatriotes de ces peintres si exacts, si minutieux dans tous les détails, devaient être grands buveurs de bière. En réalité, soit que les habitudes aient changé, soit que les peintres qu'on appelle *flamands* s'inspirassent plutôt de la Flandre, il est certain que la bière est en Hollande une boisson de luxe qui se vend relativement cher, et il m'est arrivé souvent de n'en point trouver d'aucune sorte dans les villages de la Groningue et de la Frise (1).

Ce qui frappe l'étranger, c'est la part relativement très forte que chaque famille, même parmi les moins aisées et dans les campagnes les plus reculées, consacre à l'entretien de son habitation et de tout ce qui la garnit. Tandis que souvent ailleurs les demeures des ouvriers, et même celles des fermiers ou des métayers, ne présentent que quelques meubles grossiers et sales et des ustensiles ébréchés, ici on trouve jusque dans les plus humbles chaumières tous les bois parfaitement peints, frottés, lustrés, époussetés, les ustensiles de cuivre et d'étain brillans comme de l'or ou de l'argent. Il est peu de ménages qui ne conservent quelque ancien bahut datant de l'époque de la splendeur de la république, c'est-à-dire du xvii^e siècle, et des porcelaines de Chine du même temps. Ce trait de mœurs date de loin, car l'excellent observateur qu'il faut toujours citer quand il s'agit de l'ancienne Hollande, le chevalier Temple, l'a déjà noté. « De ce qu'ils peuvent épargner, dit-il, après la dépense nécessaire de la maison, ils emploient une partie à augmenter leurs fonds et revenus, et l'autre à embellir et meubler leurs demeures, et de cette façon non-seulement ils accroissent la fortune de leur famille, mais ils contribuent aussi à la beauté et à l'ornement du pays. » Tous les économistes sont d'accord pour donner la préférence à ce genre de dépenses, qu'ils appellent des consommations lentes, par opposition aux consommations rapides, qui sont celles qu'exige la satisfaction des besoins journaliers. Dans le nord, et surtout dans un climat humide comme celui des Pays-Bas, la demeure, le *home*, a une bien autre importance que dans le midi, où l'on vit en plein air, et déjà les anciennes lois frisonnes parlent avec amour et respect de la chaude habitation où l'on se réfugie quand au dehors tombe la neige et souffle la tempête.

(1) Ce fait, en apparence accessoire, est pourtant d'une grande importance, car le défaut d'une bonne boisson pour le peuple est une regrettable lacune dans l'alimentation publique : il a pour effet de favoriser la consommation des liqueurs alcooliques, si nuisibles en même temps à la santé et à la moralité.

Si l'on consulte les données fournies par la statistique, on voit qu'elles viennent confirmer ce que nous avait révélé l'observation directe, c'est-à-dire que la population en Hollande est en moyenne un peu mieux pourvue que celle des autres états européens, l'Angleterre exceptée. En effet, le chiffre du produit brut, divisé par celui qui représente le nombre des habitans, donne pour résultat 150 francs par tête. C'est plus qu'en France, où la répartition par tête ne donne que 140 francs, et bien plus aussi qu'en Belgique, où l'on n'arrive qu'à 110 francs. Toutefois il ne faut pas oublier que la Néerlande exporte en Angleterre une notable partie de ses produits agricoles, en échange desquels elle reçoit, il est vrai, du numéraire ou des marchandises, mais qui sont néanmoins enlevés à la masse des denrées alimentaires que le pays consomme. On peut donc conclure de ces faits que si l'abondance et le haut prix de ses produits agricoles permettent à la Néerlande d'augmenter son capital, néanmoins, sous le rapport de l'alimentation publique, elle ne s'élève qu'un peu au-dessus de la moyenne des états de l'Europe occidentale.

II.

On vient de voir toute l'importance de la production agricole de la Néerlande; un seul fait suffit pour expliquer cette prospérité : c'est le nombre considérable d'animaux domestiques qu'on trouve dans les Pays-Bas, et qui, relativement à la superficie, surpasse celui qu'on rencontre dans les autres pays, sauf en Belgique. En 1859, on comptait dans les onze provinces néerlandaises 239,000 chevaux, soit 7 par 100 hectares de superficie totale. C'est encore un de plus que dans les îles britanniques, où l'on n'en a que 6 sur la même étendue. Si l'on se rappelle que la moitié du territoire est en prairies permanentes, on sera fondé à conclure que le chiffre de 7 chevaux par 100 hectares est très élevé. Plusieurs causes tendent à produire ce résultat. D'abord, sauf en Zélande, les chevaux ne sont pas très forts; ce ne sont pas de ces puissans animaux de trait comme en produisent le Boulonnais et la Flandre : il faut donc en atteler davantage pour disposer de la même force. Ensuite, comme on l'a vu, les cultivateurs entretiennent beaucoup de chevaux pour leur usage personnel, et enfin, dans plusieurs provinces, on élève des poulains pour l'exportation. Parmi les races de chevaux hollandais, celle qui présente les caractères distinctifs les plus marqués est la race frisonne. Elle a la robe noire, luisante comme l'aile du corbeau, et le col de cygne toujours gracieusement recourbé. Quoique les chevaux de cette race aient les pieds trop plats, ils sont excellens trotteurs, et les plus rapides forment ces fameux

hard drawers si recherchés dans tout le nord du pays. La conformation de la race indique qu'elle s'est perpétuée depuis longtemps dans une région marécageuse, et qu'elle doit fournir d'excellens nageurs; elle descend probablement de ces coursiers bataves qui, sous les ordres de Cariovalda, traversaient le Rhin à la vue des légions romaines étonnées. Le bœuf n'est employé au labour que dans le Brabant septentrional, le Limbourg, la Gueldre et l'Over-Yssel, et encore en très petit nombre : on n'en trouve en tout dans le royaume que 11,000 employés comme bêtes de trait; mais l'orgueil, la richesse de l'agriculture néerlandaise, ce sont ses vaches, de cette race renommée à juste titre pour la quantité de lait qu'elle produit : lourdes, flegmatiques, la tête petite et les cornes fines, la panse rebondie, ces bêtes paisibles sont de véritables machines lactifères. Elles engloutissent des quantités incroyables de fourrages qui se transforment aussitôt en lait et en crème. Le chiffre total des vaches est de 856,000. Malheureusement toutes ne valent pas les magnifiques animaux de la Hollande ou de la Frise : la petite vache de la région sablonneuse, *zandkoetje*, donne moitié moins de profit; elle se contente aussi, il est vrai, de moitié moins de nourriture. On essaie depuis quelques années de communiquer à la race hollandaise, au moyen de croisemens avec les durham, plus d'aptitude à l'engraissement. On comprend que les éleveurs s'efforcent d'obtenir un pareil résultat, car presque tous les pâturages de la zone basse sont assez nourris sans pour engraisser des animaux de boucherie, et plus vite on arrive à leur faire acquérir le poids voulu, plus le profit est grand et peut se renouveler souvent.

Le chiffre total de l'espèce bovine monte à 1,220,000 têtes, ce qui fait 37 têtes par 100 hectares de superficie totale et 53 têtes par 100 hectares de superficie productive. Les provinces néerlandaises entretiennent en outre environ un million de moutons et de chèvres et 300,000 porcs. En réduisant les têtes du jeune et du petit bétail au type commun d'une bête adulte de l'espèce bovine, on arrive encore à un total de 1,361,000, ce qui fait 41 têtes par 100 hectares de surface totale et 59 par 100 hectares de superficie productive. Ce sont là des proportions très élevées et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, sauf en Belgique. D'après ces chiffres, on serait disposé à placer la Néerlande au tout premier rang des nations agricoles, puisqu'on mesure généralement l'intensité de la culture sur la quantité du bétail; mais il ne faut pas oublier que la prédominance des herbages place les Pays-Bas dans des conditions exceptionnelles sous ce rapport, et que dans les régions où domine la terre labourée on a trop souvent lieu de regretter que les étables ne soient pas plus garnies.

Le prix des terres est encore un indice assez exact de l'avancement de l'agriculture, aujourd'hui que, grâce à la facilité des communications et à la mobilité des capitaux, une moyenne générale tend à s'établir en Europe. Malheureusement les publications hollandaises contiennent bien peu de renseignements à ce sujet. Il faut donc nous contenter d'une estimation approximative et appliquée à de grandes divisions du territoire. La zone argileuse, formée par les alluvions de la mer et des fleuves, est à peu près partout d'une très grande fertilité; elle se vend de 3,000 à 5,000 fr. l'hectare, ce qui donnerait une moyenne de 4,000 fr. pour les 1,500,000 hectares de la région basse. Les 1,500,000 hectares qui forment la zone sablonneuse sont loin cependant d'atteindre à une telle valeur, d'autant plus que la moitié à peu près en est encore inculte. Comme une partie de ces landes contient de la tourbe, on ne pourrait cependant les porter au-dessous de 300 fr. l'hectare. En attribuant aux terres cultivées une valeur de 1,600 francs, on arriverait pour la superficie totale du domaine agricole à une valeur d'environ 9 milliards, chiffre énorme relativement à l'étendue du territoire, et qu'on ne rencontre guère ailleurs. Ce qui explique ce total si considérable, c'est la merveilleuse fécondité du limon que les fleuves ont apporté ici, et qui est formé de la fine fleur de la terre d'une partie de l'Europe. L'Escaut, la Meuse et le Rhin, semblables à trois divinités bienfaisantes, enlèvent aux contrées plus élevées les éléments les plus précieux de leur fertilité, et viennent les déposer aux pieds de la Hollande, qui hérite par là des dépouilles des nations voisines. Ainsi procède la nature, fée toute-puissante et toujours active, qui, par d'invisibles opérations, ravit aux uns ce qu'elle donne aux autres.

Il n'est point de pays où le prix de la terre ait plus augmenté qu'en Néerlande, et la raison n'en est pas difficile à découvrir. Outre les causes générales, conséquences de la paix et du progrès de l'industrie, qui ont agi partout en Europe, telles que l'accroissement de la population, l'avalissement du numéraire, l'augmentation des produits, l'amélioration des moyens de communication, il est des circonstances particulières aux Pays-Bas, et qui les ont singulièrement favorisés. D'abord, tandis que le prix des céréales augmentait très peu, celui de la viande, du beurre et du fromage doublait, et au-delà. Or, comme la plus grande partie du territoire néerlandais est consacrée à la production de ces denrées si recherchées, il a dû participer plus que tout autre à la hausse générale du prix des terres. Ensuite, jusqu'à présent, le capitaliste hollandais n'achetait la terre que quand elle lui rapportait 4 pour 100, tandis qu'ailleurs on se contentait de 3 et de 2 1/2. A un placement qui le soumet-

tait au paiement de l'impôt foncier, des droits de succession et des frais d'entretien de tout genre, il préférerait les rentes sur l'état, ne lui produisant que 3 pour 100, ou des fonds étrangers, qui donnaient un plus fort intérêt. Il n'était habitué à porter en compte ni la dépréciation certaine et continue du numéraire, ni la hausse rapide des fonds de terre. Il s'en est suivi que tous ceux qui, il y a quelques années, ont acheté des biens ruraux touchent aujourd'hui 6 et 7 pour 100 de leur capital; mais déjà il n'en est plus ainsi : l'attention s'est portée de ce côté, et la concurrence des pères de famille économes, en quête d'un bon placement pour leurs épargnes, continuera à faire monter le prix des terres. Remarquons toutefois que cette hausse ne sera féconde en bons résultats que si elle est accompagnée de travaux d'amélioration ayant pour but d'augmenter en même temps la production agricole.

Il est à peine nécessaire de rappeler ici l'influence vraiment merveilleuse que de bonnes routes exercent sur l'agriculture. On sait aujourd'hui à quel point elles favorisent ses progrès en ouvrant de nouveaux débouchés à ses produits; mais comment améliorer les routes dans un pays où les matériaux nécessaires manquent complètement, et où la terre n'est qu'une boue figée, encore noyée pendant une partie de l'année? C'est cette boue même qui en a fourni les moyens : cuite dans des fours fermés avec un feu de tourbe, elle donne des briques excellentes et si dures qu'elles résonnent comme du métal, d'où leur vient le nom de *klinkers*. On a exhaussé les routes au-dessus du niveau des eaux en creusant un canal à côté, et on les a pavées de ces *klinkers*, ce qui fait des voies admirables. Un gazon fin, uni et très productif, parce qu'il est toujours arrosé l'engrais, encadre ce pavé de briquettes, sur lequel on roule aussi doucement que sur les dalles de Naples et de Florence. On n'est jamais incommodé par la boue ou par la poussière, et le chemin lui-même n'est point perdu pour la nourriture du bétail, car le foin qu'il produit, et qu'on fauche deux fois, est loué à un très haut prix. Impossible, on le voit, de mieux joindre en ce genre l'utile à l'agréable, car il n'est pas de chemins, même dans un parc anglais, qui pour l'état d'entretien valent ces routes de la Néerlande. Les côtés en sont partout plantés d'arbres et souvent aussi d'un taillis qui, scrupuleusement respecté par le passant, est coupé tous les huit ou neuf ans. Dans mes courses à pied jusque dans les provinces du nord, en Frise, en Drenthe ou dans les îles de la Zélande, je ne pouvais me lasser d'admirer ces voies charmantes, fraîches et ombragées, qui forment un si frappant contraste avec les routes tour à tour poudreuses ou boueuses de la plupart des autres pays; mais ces chemins ne servent qu'aux voitures légères, les seules qui, à

vrai dire, existent en Hollande. Les gros transports se font tous par eau, et dans toute la région basse il n'est pas une ferme qui n'ait creusé son bout de fossé, afin de se mettre en communication avec le canal le plus rapproché. Comme les statistiques ne tiennent pas compte de ces innombrables fossés navigables, on ne peut, d'après les chiffres qu'elles donnent, se faire une idée des facilités de transport dont jouit l'agriculture dans cette contrée. Au xvi^e et au xvii^e siècle, quand ailleurs les charrois ne se faisaient qu'à grand renfort de chevaux, et que les marquises en voyage devaient en atteler huit à leur carrosse, qui ne s'en embourbait pas moins, alors déjà les étrangers s'étonnaient de voir ces routes si admirablement entretenues, ces canaux sans cesse animés d'une foule innombrable de bateaux, et très semblables pour le mouvement aux rues d'une grande ville.

Malheureusement la région haute était restée dans son isolement, et, faute de matériaux, ses seules voies de communication étaient l'ancien chemin de sable serpentant à travers la bruyère; mais récemment on a songé à tirer parti des pierres et du gravier que le *diluvium* du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut avait enfouis dans le sol, et avec ces petits fragmens roulés de silex, de granit et de basalte, on fait d'excellentes routes macadamisées (*grindwegen*). Partout ailleurs c'est dans les régions argileuses qu'on trouve les chemins de terre les plus défoncés, les plus coupés d'ornières et les plus impraticables. Ici on a trouvé moyen de les rendre aussi durs, aussi unis, aussi bons qu'un dallage d'asphalte, grâce à la bonne entente des cultivateurs et à leur esprit de prévoyance. De temps en temps, dès que de petites ornières se forment, et surtout au printemps, on donne aux chemins un léger labour avec une forte herse de fer, on les dispose en dos d'âne, puis on les foule avec de grands rouleaux de bois ou de pierre; l'eau s'écoule, le soleil durcit l'argile et la transforme en une sorte de ciment, sur lequel on roule comme sur le meilleur macadam. Pour obtenir cet excellent résultat, auquel on pourrait arriver dans toutes les régions de terre forte, le travail à exécuter est, on le voit, extrêmement facile et peu dispendieux; mais il doit être fait à temps. On comptait dans les Pays-Bas, à la fin de 1861, 8,716 kilomètres de routes pavées ou empierrées, 362 de chemins de fer et 2,916 de canaux, sans compter les innombrables fossés navigables de la région basse. Ce grand golfe intérieur, le Zuyderzée, et les grands estuaires des fleuves offrent aussi à l'agriculture des facilités extrêmes. Les rivières ne sont pas seulement ici, comme dit Pascal, des chemins qui marchent; ce sont des chemins qui, grâce à la marée, vont et viennent dans les deux sens, de sorte qu'on peut toujours partir avec le flux et reve-

nir avec le reflux. Jusqu'à présent, les chemins de fer ont fait défaut dans la plus grande partie du pays; mais, quand le réseau sera terminé, l'agriculture néerlandaise se trouvera, sous le rapport des voies de communication, dans les meilleures conditions.

Ce qui fait encore bien présumer de l'avenir, c'est le nombre vraiment étonnant des membres que comptent les différentes associations agricoles qui existent en Néerlande; ce nombre dépasse 20,000. La Société d'agriculture des deux provinces de Hollande, *de Hollandsche Maatschappij van landbouw*, avait à elle seule en 1860 plus de 7,000 associés sur une population de 1,141,000 âmes, tandis que la *Société royale* d'agriculture d'Angleterre n'en avait que 5,000, et tous les comices et sociétés belges réunis que 6,000. Chaque province de la Néerlande possède au moins une société, ordinairement divisée en autant de sections qu'il y a de régions distinctes. Ces sections se réunissent plusieurs fois dans l'année, pour examiner les questions à l'ordre du jour. S'agit-il d'une amélioration nouvelle, chacun apporte le tribut de ses lumières, expose les résultats de ses expériences, et s'instruit en prenant connaissance de ceux qu'on a obtenus ailleurs. Petits et grands cultivateurs, fermiers et propriétaires se rencontrent; la fusion des classes tend à s'établir; des notions pratiques appuyées d'exemples et présentées sous une forme vivante pénètrent peu à peu dans les campagnes; tous les griefs peuvent se produire, se discuter librement; une opinion publique éclairée se forme parmi l'élite des populations rurales. L'esprit de routine est attaqué sur son propre terrain, et ne tarde pas à perdre son empire; les bons effets de ces modestes institutions sont donc incalculables, et on ne saurait trop en encourager la multiplication. Une ou deux fois par an, l'association centrale réunit les membres des sections en une assemblée générale ordinairement suivie d'une exposition de produits agricoles ou d'animaux domestiques, d'un concours ou d'essais d'instrumens aratoires. Ce sont là les fêtes utiles et instructives de l'agriculture moderne. On parle maintenant dans les Pays-Bas de réunir en une puissante fédération ces 20,000 membres des associations provinciales, dont le nombre s'élèverait bientôt, espère-t-on, à 40,000, si la cotisation annuelle n'était que de 1 florin. On arriverait ainsi, sans l'intervention de l'état, à disposer d'une somme importante qu'on pourrait consacrer à distribuer des primes, à récompenser des inventions nouvelles ou des livres utiles à l'agriculture, et à organiser de magnifiques expositions. Dès ce moment, le congrès agricole néerlandais, qui tient ses séances une fois par an, tour à tour dans chaque province, répond au but qu'on a en vue; mais ce serait un moyen de lui donner plus d'éclat, de ressources et d'action.

Parmi les influences qui tendent à favoriser les progrès de la cul-

ture, il ne faut pas oublier non plus celle des publications agricoles. On compte beaucoup de ces publications en Néerlande, et cela ne doit point surprendre, car chacun sait combien le goût de la lecture est répandu dans ce pays. Beaucoup d'associations agricoles font paraître un bulletin de leurs travaux. Toutes les questions qui se rattachent à l'économie rurale sont traitées dans une quantité de brochures et de livres hollandais, et les ouvrages importans de l'étranger sont traduits. On publie aussi plusieurs recueils et journaux d'agriculture, parmi lesquels il faut citer en première ligne : *de Vriend van den Landman* de M. Enkelaar, le *Landbouw-Courant* et le *Boeren-Goudmyn* de M. L. Mulder, professeur de botanique à Deventer et directeur du jardin d'essais (*Proefstuit*), qui rend de si grands services en étudiant les plantes et les variétés nouvelles et en multipliant les graines de toutes les espèces reconnues réellement utiles, — enfin le *Magazyn voor landbouw en kruidkunde* de M. J.-C. Ballot, qui paraît à Utrecht. Le nombre croissant des lecteurs que comptent la plupart de ces publications périodiques prouve bien que les cultivateurs comprennent de plus en plus la nécessité de suivre attentivement ce qui se fait ailleurs et de modifier les pratiques vicieuses ou arriérées, en adoptant les réformes qui ont déjà donné de bons résultats.

J'ai essayé de montrer, en m'appuyant sur des chiffres, la transformation économique qui a fait de la Néerlande un des pays agricoles les plus productifs de l'Europe. J'ai indiqué les progrès accomplis et les facilités qui existent pour en réaliser de nouveaux. Maintenant il faudrait en terminant porter un jugement d'ensemble sur l'agriculture néerlandaise au point où elle s'est élevée; mais elle s'exerce sur un sol d'une nature si spéciale et dans des conditions si exceptionnelles qu'il est presque impossible de la comparer à celle des autres pays. La région *verte*, la zone des herbages, est d'une extrême fécondité : seulement cet avantage est dû tout entier à la nature. L'exploitation pastorale est simple et ne comporte pas de grands perfectionnemens. Le point principal est le choix du bétail; or ici la race qui s'est développée dans la contrée, sous l'action des influences locales, est parfaitement adaptée au climat et à la qualité de la nourriture, et elle répond complètement au but qu'on s'est surtout proposé, la fabrication du beurre et du fromage. Ce qu'on peut reprocher aux cultivateurs de toute la région basse, c'est leur négligence à recueillir les engrais. Je sais qu'il ne peut être question de fumier proprement dit, puisque l'on n'a pas de paille pour donner une litière au bétail, lequel, étant d'ailleurs nuit et jour au pâturage, depuis mai jusqu'en novembre, engraisse naturellement les prés qu'il pâture; mais il faudrait des fosses maçonnées pour recueillir le purin l'hiver, quand les animaux restent à l'étable. Que de fois j'ai vu

ainsi de précieux élémens de fertilité s'écouler dans le fossé voisin, dont ils gâtaient les eaux! On cite dans le pays le mot d'un agronome hollandais à une fermière trop avare de son beurre : « Ne voyez-vous pas, lui disait-il, que votre mari laisse se perdre beaucoup plus de crème qu'il n'en faudrait pour la consommation de toute la famille? » Le conseil de mieux recueillir les engrais liquides a été répété si souvent dans les publications agronomiques et au sein des associations et des congrès agricoles qu'il commence à être écouté et suivi. — Dans la région haute, l'engrais est beaucoup mieux soigné, et on l'augmente en préparant des *composts* avec toute sorte de détritux végétaux; mais dans cette zone si rebelle et si maigre, ce qui est vicieux, c'est l'assolement, qui tend à lui enlever toujours le peu de fertilité qu'on lui communique à grand-peine. Les céréales reviennent trop souvent sur la même terre, les prairies artificielles sont à peu près inconnues, et ainsi l'hiver on n'a pas assez de nourriture pour augmenter le chiffre du bétail, ce qui serait le premier pas à faire, si l'on veut marcher décidément en avant. La culture du trèfle semble tout à fait ignorée; on croit généralement que ce précieux fourrage ne peut prospérer sur les terres légères du *diluvium*, et néanmoins dans le pays limitrophe, en Belgique, on en obtient des récoltes magnifiques sur des terres exactement pareilles; seulement on y met du purin et des cendres, des cendres de tourbe notamment, qu'on achète en Hollande. Quand les cultivateurs hollandais auront appris à faire usage de cet excellent amendement au lieu de le laisser sortir du pays, ils auront des trèfles tout aussi bien que leurs voisins.

Il est temps aussi que la Néerlande se mette sérieusement à l'œuvre pour rendre productifs les 700,000 hectares de terrains vagues qu'elle possède encore. Le quart du territoire, livré à la vaine pâture et ne donnant que quelques mottes de bruyère tous les dix ou douze ans, c'est une lacune qui ne peut continuer à subsister dans un pays qui a de si admirables ressources et où le sol tend à acquérir une si grande valeur. Seulement, qu'on y fasse attention, il ne faut point prétendre brusquer la marche naturelle des choses. Deux économistes allemands, von Thunen et M. Roscher, et un agronome français, M. Royer, ont montré les premiers qu'à mesure qu'un pays se peuplait, la culture devenait plus *intensive*, c'est-à-dire employait plus de capital sur une même étendue, passant ainsi par une série de périodes très nettement caractérisées. La première époque est celle des forêts, la seconde celle des pâturages; à la troisième apparaît la culture des céréales avec jachère, à la quatrième la culture des céréales avec engrais remplaçant la jachère, à la cinquième les plantes industrielles; enfin arrive la

culture maraîchère. Ces économistes ont très bien démontré que, lorsqu'il s'agit de mettre des terres en valeur dans une contrée isolée et peu peuplée, on ne peut intervertir cet ordre et commencer par la culture de la quatrième ou de la cinquième époque sans s'exposer à de cruels mécomptes, ou en tout cas à des sacrifices très longtemps prolongés. Or c'est ce qu'on a fait assez fréquemment dans les Pays-Bas, où l'on a trop négligé la plantation des bois dans les landes. A cet effet, le pin sylvestre offre cependant d'incontestables avantages; il permet d'établir des massifs forestiers à peu de frais. La création, l'entretien, l'exploitation de ces massifs appellent quelques familles d'ouvriers qui forment peu à peu la colonie dont les bras mettront plus tard le sol déboisé en culture. Le chiffre énorme auquel monte l'importation des bois étrangers montre suffisamment qu'il y a là un besoin que la production forestière du pays devrait s'efforcer de satisfaire, car les forêts de la Suède et de la Norvège commencent à s'épuiser; le prix des poutres du Nord s'élève d'année en année, et d'autre part les progrès de l'industrie et de la richesse publique augmentent la consommation du bois dans toute l'Europe. Il est donc temps de songer à l'avenir. Les propriétaires prévoyans qui auront établi des plantations sur leurs domaines seront assurés de laisser à leurs enfans des biens dont la valeur s'accroîtra rapidement, et ils pourront en outre se rendre ce témoignage, qu'ils auront contribué à la prospérité de leur patrie. Quand il s'agit de hautes futaies, le choix de l'essence à propager offre, il est vrai, d'assez grandes difficultés. En Hollande comme ailleurs, on avait cru tout concilier en prenant le mélèze, qui semblait réunir tous les avantages, puisque le bois en est aussi durable que celui du chêne et qu'il pousse quatre fois aussi vite; mais cet arbre, originaire des hauteurs de la Suisse, où on ne le trouve que sur les rochers de formation cristalline et au-dessus de 5,000 pieds d'altitude, semble, comme les montagnards, regretter partout le souffle froid des glaciers et le repos des longs livers; il ne peut s'habituer au printemps précoce et à l'air épais des plaines. Atteint d'une sorte de nostalgie, après quelques années de croissance rapide, il languit et cesse de grossir (1). Heureusement la syl-

(1) La section de l'Over-Veluwe de la Société d'agriculture de la Gueldre s'est occupée, dans sa réunion du 26 janvier 1864, de la culture du mélèze, qui a tant d'importance pour cette partie du pays, et il résulte des intéressantes discussions auxquelles cette question a donné lieu que cet arbre n'a réussi que dans quelques endroits qu'on cite à titre d'exception. Le mélèze ne semble prospérer que dans le nord de l'Écosse, où il trouve un sol et un climat plus analogues à ceux des Alpes. On ne saurait trop s'occuper du choix des essences forestières, car il s'agit pour l'avenir d'un produit du sol dont la valeur se comptera par centaines de millions, si on établit les plantations avec soin.

viculture a fait de nouvelles conquêtes, et l'une des plus précieuses est le pin d'Autriche (*pinus nigra austriaca*), qui se développe aussi très vite et qui se contente des plus maigres terres. Avec ces deux résineux, le pin sylvestre pour les bois légers et le pin d'Autriche pour les hautes futaies, la Hollande doit faire la conquête de ses landes et les transformer peu à peu en forêts assez étendues pour répondre en grande partie aux besoins de la consommation intérieure.

En résumé, un meilleur assolement dans la région des sables, plus de soin à recueillir les engrais dans la région de l'argile et plus de plantations dans les landes encore trop étendues, voilà les améliorations principales que réclame l'économie rurale de la Néerlande. Déjà de divers côtés on travaille dans ce sens, et tout indique que les efforts seront couronnés de succès. Par suite de la configuration du pays et plus encore des circonstances, les classes aisées s'étaient vouées presque exclusivement au commerce, et cependant le Hollandais, non moins que l'Anglais ou l'Allemand, aime la campagne; il est, comme on dit de l'autre côté du Rhin, *naturfreund*, c'est-à-dire ami de la nature. Sa littérature même le prouve, car on y rencontre tout un groupe spécial de poésies destinées à célébrer les délices de la vie champêtre et les caractères propres de chaque province, de chaque district. Ces bucoliques s'appelaient des *arcadias*, et quoique la plupart soient d'un goût suranné et un peu trop surchargées de souvenirs mythologiques, il s'en trouve dans le nombre quelques-unes qui sont naïves et vraies. Le nombre immense des maisons de campagne et le soin minutieux qui y préside à l'entretien des fleurs et des bosquets révèlent aussi le goût de la vie rurale. Sans doute on ne trouve guère ici de ces châteaux accouplés à une vaste ferme dont ils dominent la cour, comme on en voit tant encore en France et dans le sud-est de la Belgique; mais il ne faut pas oublier que la noblesse féodale a disparu de bonne heure, et que les riches commerçans qui lui ont succédé tiraient leurs profits du trafic avec l'étranger et non du sol de leur pays. La terre était restée ainsi entre les mains des paysans, qui s'enrichissaient sans aspirer à changer d'état et sans songer à vendre leurs biens. Toutes les grandes villes étaient d'ailleurs situées dans la zone des herbages, qui ne comportait qu'une exploitation pastorale extrêmement simple et peu de nature à tenter l'activité des capitalistes qui auraient pu s'occuper d'améliorations agricoles. On se contentait d'avoir près des villes, à l'abri des dunes ou sur quelque relèvement sablonneux au-dessus du niveau des hautes eaux d'hiver, une maison des champs, ou même un petit pavillon, *koepeltje*, refuge verdoyant et tout orné de fleurs, où l'homme d'affaires venait se reposer du mouvement trop aride des transactions commerciales et financières.

Comme on ne pouvait aller chercher les arbres dans la forêt, on les amenait jusque dans l'intérieur des villes, on en plantait les rues, les bords des canaux, et on aménageait aux portes de la cité des bois tels que ceux de Harlem et de La Haye, où des foules silencieuses et paisibles viennent respirer la fraîcheur sous les vastes rameaux des hêtres et des chênes. Depuis qu'elles ont pu abattre leurs murailles, élevées autrefois pour repousser les Espagnols, les villes hollandaises ont pris un caractère tout à fait agreste. Les remparts sont convertis en promenades, en pelouses vertes qui se marient par échappées aux prairies des environs; les bastions démolis se sont changés en petites collines plantées d'arbres exotiques aux feuillages des teintes les plus variées; les fossés, de divers côtés réunis aux canaux qui traversent le pays, reflètent ces gracieux paysages dans le miroir de leurs eaux immobiles, qu'animent de temps à autre un bateau aux vives couleurs ou quelques cygnes que les jeunes filles apprivoisent et nourrissent comme dans les légendes du Nord. Partout des corbeilles de plantes rares, que les écoles publiques apprennent aux enfans à respecter, embaument l'air ou charment les yeux et donnent à l'ensemble un cachet de soin et d'élégance qui ravit. La campagne embrasse et envahit la ville, qui, tout enfouie sous ses verts ombrages, ressemble avec ses vieux clochers à quelque antique manoir féodal de l'Angleterre posé au milieu d'un parc immense. Ce n'est qu'en donnant un caractère champêtre aux lieux de leur résidence habituelle qu'a pu se manifester ici l'amour de la nature, si prononcé même chez les populations urbaines de la Néerlande; mais quand le chemin de fer aura relié les différentes parties du pays, il faudra que le capital accumulé dans la zone de l'argille aille féconder la maigre région des sables. Trop longtemps ce capital est allé chercher dans les emprunts des états étrangers un placement hasardeux, souvent suivi de pertes effectives et toujours atteint d'une dépréciation inévitable et continue; appliqué à la mise en valeur du sol national, il donnera des profits bien plus sûrs et non moins élevés.

Tel est, dans ses traits généraux, le spectacle qu'offre le domaine agricole de la Hollande. On le voit, dans le grand mouvement de progrès matériel qui caractérise notre époque, la Néerlande marche au premier rang. Pour s'y maintenir, elle a tout ce qu'il faut : la liberté, la prévoyance, l'esprit d'association, l'instruction, le capital, des bras, et des espaces à conquérir, non l'épée à la main sur des peuples voisins, mais avec la bêche et la charrue sur la stérilité des sables et des landes.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA FIN

DE

LA LIBERTÉ A ROME

POMPÉE, CICÉRON ET CÉSAR

Fin du consulat de Cicéron. — César consul, sa loi agraire, scènes dans la Curie et dans le Forum. — Cicéron pendant son exil toujours à Rome par la pensée. — César en Gaule, Pompée à Rome. — Violences de Clodius, rappel de Cicéron, son retour triomphal. — Cicéron plaide pour rentrer en possession de sa maison du Palatin. — Villa de Tusculum. — Union de César, de Pompée et de Crassus. — Pompée et Crassus élus consuls, bataille dans le Champ-de-Mars. — Guerre de César en Gaule, enthousiasme populaire, protestation de Caton, soumission de Cicéron. — Cicéron écrivain. — Théâtre de Pompée. — Pompée impopulaire et mécontent. — Guerre de Milon et de Clodius dans le Forum. — Milon tue Clodius sur la voie Appienne. — Plaidoyer de Cicéron pour Milon. — Le sénat veut s'opposer à l'ambition de César. — César achète Curion et Æmilius Paullus. — Cicéron préteur en Cilicie. — César fait des conditions au sénat. — Pompée quitte Rome; César poursuit Pompée, qui passe en Épire. — César revient à Rome et prend le trésor. — Terreurs dans la ville. — Incertitudes de Cicéron, il finit par aller rejoindre Pompée. — Le camp de Pompée. — Bataille de Pharsale, Pompée assassiné en Égypte, son tombeau près d'Albano. — Caton, sa vie et sa mort. — La morale dans la politique.

I.

A l'approche des dernières luttes où allait succomber la liberté romaine, trois hommes qui devaient tenir une grande place dans ces luttes (1) se trouvaient à Rome. Pompée était revenu d'Orient avec une immense gloire. Absent, il semblait devoir être l'arbitre

(1) Cette étude est en quelque sorte le testament littéraire de notre cher et regrettable collaborateur. En même temps que M. Ampère la préparait à Pau pour la *Revue*, il mettait la dernière main à son nouveau volume sur *l'Histoire romaine à Rome*, qui doit paraître prochainement à la librairie Michel Lévy, et dans lequel ce travail aura sa

de la république; mais sa présence le diminuait. Il ne savait pas se rendre populaire, et les efforts qu'il faisait pour le devenir blessaient de plus en plus le sénat. Cicéron avait joué le premier rôle pendant son consulat, un coup hardi avait un moment ébloui la foule et lui-même tout le premier; mais il lui était impossible de rester au rang où les événemens et son courage l'avaient porté. Les patriciens ne subissaient qu'à regret la reconnaissance qu'ils ne pouvaient lui refuser. Les hommes de guerre n'étaient pas disposés à prendre pour drapeau la toge du consulaire, à laquelle ils n'admettaient pas que dussent *céder les armes* (1). César, jusque-là, n'avait pas joué un rôle militaire qui pût être comparé à celui de Pompée, ni un rôle politique égal à celui de Cicéron. Il n'avait pas été consul; mais, par une habileté toujours sûre et qu'aucun scrupule n'arrêtait, il avait miné le terrain sous les pas de ses rivaux, compromis Cicéron et le sénat, enfin attiré à lui la popularité, que Pompée, ce grand conquérant, n'avait pas su conquérir.

Le jour où expirait son consulat, Cicéron se présenta au pied de la tribune pour y monter et, suivant l'usage, rendre compte au peuple de ce qu'il avait fait pendant la durée de sa charge. Le tribun Metellus y avait pris place et lui défendit de parler : celui qui avait fait mettre à mort des citoyens romains sans les entendre ne méritait pas d'être entendu. Cet outrage était un avant-coureur des récriminations qui attendaient le consul dès qu'il aurait déposé le pouvoir; mais ce fut pour Cicéron un dernier triomphe. Il insista sur son droit de jurer que dans l'office qu'il venait de remplir il n'avait point démerité; il fallut y consentir. A la tribune, à côté d'un ennemi acharné, en présence de ce peuple ébranlé, Cicéron eut un mouvement sublime, et, changeant la formule ordinaire du serment, il s'écria : « Je jure qu'à moi seul j'ai sauvé la république et cette ville! » Ce cri d'un noble orgueil alla au cœur du peuple, qui lui répondit par des acclamations, et quand, simple citoyen, il rentra dans la maison des Carines, où il logeait encore, la foule l'escorta comme au jour où il avait triomphé de la conjuration de Catilina. A partir de ce moment, Cicéron cesse de jouer un rôle politique; pénétré du sentiment de sa faiblesse, il se résigne à plier sous César et Pompée, mais non sans amertume. N'ayant pour se

place. Le 26 mars au matin, nous recevions les dernières corrections de M. Ampère, et le 27 la triste nouvelle d'une mort prématurée que rien ne faisait prévoir.

Voyez, pour cette série, les *Commencemens de la liberté à Rome* dans la *Revue* du 1^{er} décembre 1861 et les *Luttes de la liberté* (1^{er} septembre 1863). Voyez aussi dans la série sur *l'Histoire romaine à Rome* les *Derniers temps de la République* (15 juillet 1855).

(1) *Cedant arma togæ*, avait dit Cicéron dans le poème qui était une glorification de son consulat.

consoler de l'ingratitude qu'il sentait venir autre chose que la conscience de sa gloire, n'était-il pas excusable de revenir trop souvent sur le grand acte qui l'a justement immortalisé, et de se rendre à lui-même, avec trop de complaisance sans doute, une justice que tout le monde ne lui rendait point?

César voulait être consul; pour cela, il était revenu en toute hâte d'Espagne, il avait sacrifié le triomphe au Capitole pour le triomphe au Champ-de-Mars : il l'avait obtenu, il était consul. Maintenant, ce dont il avait besoin, c'était de triompher au Forum. Avant d'y paraître, il proposa dans le sénat une loi agraire qui n'était plus, comme au temps des Gracques, une revendication des terres usurpées par les riches sur l'état, mais une aliénation des terres de l'état au profit des plébéiens pauvres et chargés d'enfans. C'était une loi populaire, le consul se faisait tribun. La loi était sage et ses dispositions habilement combinées. Il semble que Caton eut tort de s'y opposer; mais sa clairvoyance, à laquelle on n'a pas rendu justice, découvrait le but auquel César voulait arriver par la popularité. Il vint donc dans la curie avec son intrépidité ordinaire pour le combattre; il était seul, toutes les autres voix ou approuvaient ou se taisaient. César, le traitant comme un perturbateur, donna l'ordre à un licteur de l'arrêter et de le conduire en prison. Caton se leva tranquillement pour marcher vers la prison. Ce spectacle émut et indigna; beaucoup de sénateurs se levèrent aussi et le suivirent; un d'eux s'écria généreusement qu'il aimait mieux être en prison avec Caton que dans la curie avec César. César, qui s'arrêtait toujours à temps, fit relâcher Caton. « Puisqu'on m'y force, dit-il, je vais recourir au peuple. »

Le jour des comices, César avait pris ses précautions : un grand nombre de gladiateurs, d'esclaves et de plébéiens armés de poignards occupaient le Forum. César parut sur les marches du temple de Castor et harangua le peuple. Ce jour-là, Caton n'était pas seul; le collègue de César, Bibulus, dont le temple de Castor rappelait l'impuissance (1), montra un vrai courage contre cette populace, je suis bien tenté de dire cette canaille, qui le fit rouler au bas du temple de Castor, lui jeta sur la tête un panier d'ordures, brisa les faisceaux de ses licteurs sans que son collègue César intervînt pour le protéger; ses amis le sauvèrent de la furie populaire, qu'il bravait résolument, et l'entraînèrent par la voie Sacrée dans le temple de Jupiter Stator. Caton, fendant la foule, réussit à gagner un lieu élevé et essaya de parler au milieu de ce tumulte. Les césariens le saisi-

(1) On comparait Bibulus, consul sans importance, à Pollux, auquel était aussi dédié ce temple, que dans l'usage on appelait seulement temple de Castor.

rent et l'emportèrent. Lui, rentrant par un autre côté, s'élança à la tribune, mais ne put se faire entendre. On voulut le chasser violemment du Forum; cependant il en sortit le dernier, ferme et indomptable jusqu'au bout.

Pompée avait figuré dans la scène du Forum, dans cette scène tragique mêlée d'incidens burlesques, et il y avait joué, j'en demande pardon à sa grande ombre, le rôle du niais. Tout glorieux de paraître protéger César, dont il faisait les affaires sans s'en douter, il était venu se placer à côté de lui et déclarer qu'il approuvait la loi; elle donnait des terres en Campanie à vingt mille de ses vétérans. — Et si l'on résiste à cette loi, lui demanda César, ne viendras-tu pas au secours du peuple? — J'y viendrai avec l'épée et le bouclier, répondit Pompée : rodomontade séditeuse et maladroite. Peu de temps après, César s'attachait Pompée par un lien de plus en lui donnant sa fille Julia.

Cicéron s'était prudemment absenté de Rome pour n'avoir pas à combattre en face César et Pompée. On le voit à cette époque aller d'une de ses villas à l'autre, de Tusculum à Antium, d'Antium à Formies, de Formies à Arpinum. Ses villas étaient son refuge dans les momens critiques. Les séjours qu'il y a faits tiennent une grande place dans sa vie politique; ils en marquent souvent les défaillances. Pour se consoler, il écrivait en grec l'histoire de son consulat, qu'il célébra aussi en latin. Atticus lui conseillait un ouvrage difficile comme le plus propre à distraire de lui-même son attention en l'absorbant, et le pauvre Cicéron essayait d'un traité de géographie mathématique; mais ce travail ne l'intéressait pas autant que ses mémoires, dans lesquels il se proposait, pour se venger, de faire une histoire secrète de son temps pareille à celle de Théopompe, mais encore plus remplie d'amertume. Il déclarait ne plus vouloir songer aux affaires désespérées de l'état et se mourait du désir d'avoir des nouvelles de Rome, où il vivait constamment par la pensée, et d'où, à vrai dire, durant ses visites à ses villas, ce qui me donne le droit de l'y suivre, il n'était jamais sorti. « Quand je lis tes lettres, écrivait-il à Atticus, je crois être à Rome. » A Antium, Pompée lui avait fait en passant une visite, et lui avait renouvelé, au sujet de Clodius, ces promesses qu'il ne tenait jamais; puis Cicéron revenait dans la curie, il trouvait César cherchant à le gagner par des offres qu'il était par momens tenté d'écouter, mais dont l'acceptation l'aurait compromis, et que le point d'honneur le forçait de repousser un peu à regret. Alors il s'écriait : « J'aime mieux combattre ! » Il remarquait qu'au théâtre on avait mollement applaudi César et saisi une allusion fâcheuse pour Pompée; s'il se retournait vers Pompée, les irrésolutions de celui-ci augmentaient les siennes.

César, qui, lui, n'était pas irrésolu, faisait jouer tous les jours quelque machine. Un certain Vettius parut dans le Forum, et, avec la permission du consul César, à la tribune, montrant un poignard que, disait-il, lui avaient donné Bibulus, Caton et Cicéron pour assassiner César et Pompée. C'était, à en croire Appien, un moyen dont se servait César pour exciter le peuple. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vettius, qui avait été arrêté et devait être jugé le lendemain, fut tué pendant la nuit dans sa prison. Cicéron a formellement accusé Vatinius, créature de César, d'avoir fait mettre à mort un faux témoin dont il craignait les révélations.

Cicéron allait cependant être livré à Clodius : des deux nouveaux consuls, l'un, Pison, appartenait à César, l'autre, Gabinius, à Pompée. César fit agir et Pompée laissa agir Clodius. La loi agraire de César pouvait se défendre; mais son but secret fut trahi quand on vit que la plus grande partie des terres de la Campanie était distribuée aux vétérans de Pompée. En cajolant le peuple, César voulait payer une dette de son complaisant rival et achever de le séduire. Du reste, toute sa conduite à ce moment est celle d'un démagogue accompli. Consul, il cesse de paraître dans la curie et transporte le gouvernement dans le Forum; il remet à ces traitans enrichis par le pillage des provinces qu'on appelait les *chevaliers* un tiers de leur ferme; il appuie Clodius, qui avait déshonoré sa femme, mais qui l'aida aussi à obtenir la province de la Gaule et l'Illyrie pour cinq ans avec quatre légions. C'est là ce que voulait César et ce qui relève par la grandeur du but les manœuvres peu dignes auxquelles il avait fait descendre sa politique. Par cette émeute du Forum à laquelle il avait présidé, il s'était assuré la Gaule à soumettre; il avait conquis sa future conquête.

César avait eu besoin de Clodius et avait porté la loi qui le transférait dans une famille plébéienne. Suivant la coutume antique, le père de Clodius aurait paru avec lui dans le Champ-de-Mars, devant les centuries assemblées, et aurait dit trois fois : « Je te vends (*mancipo*) ce fils qui est mien. » Et le père adoptif, mettant la main sur Clodius, eût répondu en jetant dans une balance une pièce de monnaie : « Je déclare que cet homme est mien par le droit des Quirites, et que je l'ai acheté avec cette pièce d'airain et cette balance d'airain, » car on achetait un fils à peu près comme un esclave. L'année d'avant, un tribun avait voulu évoquer l'affaire devant les centuries au Champ-de-Mars; mais tout se passa autrement. Cicéron venait de prononcer un discours sur le malheur des temps. César était consul; le discours lui déplut, et sur-le-champ, par une loi *curiata*, il déclara Clodius plébéien. Tout se passa dans le comitium, avec l'approbation des trente licteurs qui représentaient les

trente curies. Désormais Clodius ne faisait plus partie de la *gens Claudia*; il était plébéien et pouvait être tribun. C'était Mirabeau prenant une patente de drapier pour pouvoir représenter le tiers-état.

Avant de quitter Rome, César voulait en éloigner Cicéron; il ne pouvait refuser cela à son ami Clodius, auquel il devait tant. D'ailleurs il ne se souciait pas de laisser derrière lui le défenseur éloquent du sénat, dont les paroles, plus hardies que la conduite, pourraient en son absence avoir quelque danger et peut-être entraîner Pompée. César campa donc durant plusieurs mois aux portes de Rome avec son armée, qu'il avait mise sous les ordres d'un frère de Clodius, de manière à pouvoir assister aux assemblées tenues hors de la ville et soutenir de sa présence les manœuvres du factieux tribun. Clodius convoqua les plébéiens dans le cirque Flaminius, qui était hors des murs, et où César pouvait paraître; il les harangua avec sa violence accoutumée, et provoqua chez quelques-uns une désapprobation que Cicéron a peut-être exagérée. César dit qu'on savait ce qu'il pensait, que la mort des conjurés était contraire aux lois (1); puis il conseilla l'oubli des choses passées, s'en reposant sur les consuls du soin d'accuser ouvertement Cicéron. Le fils de Crassus prononça quelques mots en sa faveur, et Pompée l'abandonna. Cicéron alla implorer son appui dans sa villa près d'Albe, et, il nous l'apprend lui-même, tomba à ses genoux. Pompée, sans daigner le relever, lui répondit qu'il ne pouvait rien faire contre la volonté de César. Lorsque Cicéron se présenta de nouveau à la porte de l'*Albanum*, Pompée, pour ne pas le recevoir, à en croire Plutarque, pendant que Cicéron entrait par une porte, sortit par une autre.

Le consul Gabinius convoqua le sénat dans le temple de la Concorde, « ce temple, disait Cicéron, qui rendait présente la mémoire de mon consulat. » Le sénat était pour lui, mais timidement. Gabinius refusa l'entrée du temple à une députation composée d'un certain nombre de chevaliers, conduite par plusieurs sénateurs, parmi lesquels on aime à voir le rival de Cicéron, Hortensius. Comme ils se retiraient, Clodius fondit sur eux avec sa bande, Hortensius courut quelque danger, et un autre sénateur fut si maltraité qu'il en mourut. Dans le temple, on discutait avec violence; Gabinius, qu'irritait la résistance du sénat, s'emporta, et déclara que Cicéron était coupable. Alors les sénateurs décidèrent qu'ils prendraient le deuil. Gabinius, furieux, laisse là le sénat rassemblé par son ordre,

(1) A Rome, on avait toujours le droit, pour les crimes politiques, d'échapper à la mort par l'exil.

descend au Forum, monte à la tribune, dit que le sénat importe peu, que les chevaliers expieront leur audace, que le temps de la vengeance est venu, et, par un édit rendu avec son collègue Pison, il interdit le deuil aux sénateurs. Cicéron ne voulut pas prolonger une lutte impossible, et résolut de s'exiler volontairement; mais, avant de partir, il monta au Capitole et dédia dans le temple de Jupiter une statue de Minerve. Mettant Rome sous la protection de la déesse de la sagesse pendant qu'elle serait privée de sa propre sagesse, il sortit de la ville à pied, de grand matin, par la porte Capène, et suivit la voie Appienne pour gagner la Campanie et la Sicile. Quelles durent être ses pensées dans ce triste départ, s'il se retourna pour regarder une dernière fois le Palatin, où il laissait sa belle maison, sa femme, son fils, sa fille, qu'il aimait si passionnément, et ce Capitole où il avait obtenu, malgré César, la condamnation des complices de Catilina! César prenait aujourd'hui sa revanche. Je n'ai pas à suivre Cicéron dans son exil, et j'en éprouve peu de regrets; il y montra un abattement, une faiblesse, une occupation de soi et un oubli de la chose publique dont les témoignages arrivaient trop souvent à Rome dans ses lettres. Il se reprochait de vivre, il se regrettait et pour ainsi dire se pleurait lui-même. Cette faiblesse n'était pas suffisamment excusée par sa tendresse pour les siens et par ce besoin d'être à Rome que Cicéron trahit à chaque page de sa correspondance, tout en affirmant que nul lieu n'est plus triste à habiter pour un bon citoyen.

Dès que Cicéron eut quitté Rome d'un côté, César s'en éloigna de l'autre et partit pour la Gaule, où tant de gloire l'attendait. Cicéron avait été, après son départ, banni à perpétuité, et Clodius avait affiché sur la porte de la curie une défense de rapporter jamais la loi qui le frappait. La belle maison qu'il avait achetée après son consulat sur le Palatin fut mise au pillage, puis incendiée et renversée. Sa courageuse femme Terentia fut obligée de se réfugier dans le collège des vestales, heureusement peu éloigné de sa demeure, et dans lequel était sa sœur Fabia. Elle en fut arrachée et traînée chez un des banquiers du Forum pour déclarer qu'elle garantissait qu'il ne serait pas touché à l'argent laissé par Cicéron. Enfin, dernière insulte, une misérable créature de Clodius éleva sur l'emplacement de sa maison rasée une statue à ce patron bien digne de lui, et Clodius y érigea une statue à la Liberté; ce qui faisait dire à Cicéron : « La liberté est dans ma maison comme la concorde est dans la curie. » Cette statue de la Liberté était le portrait d'une courtisane grecque enlevé à un tombeau par le frère de Clodius. Les villas que Cicéron possédait près de Tusculum et à Formies éprouvèrent le même sort que sa maison du Palatin. A Tusculum, Gabi-

nus, son voisin, fit transporter des arbres de la villa de Cicéron dans sa propre villa.

Cicéron en Grèce, Caton dans l'île de Chypre et César en Gaule, Pompée était resté seul à Rome; mais il s'y trouva plus embarrassé que jamais. Clodius, à qui lâchement il avait livré Cicéron, ayant obtenu de sa faiblesse ce qu'il voulait, se tourna contre lui. Pompée fut assiégé dans sa propre demeure. Clodius la fit entourer par une troupe de bandits, à la tête desquels était un de ses affranchis, et que le préteur Flavius tenta en vain de repousser. Clodius menaça Pompée de jeter par terre sa maison des Carines, comme il avait fait abattre celle de Cicéron sur le Palatin. C'était un grand niveleur que ce Clodius. Gagné par Tigrane, roi d'Arménie, que Pompée gardait dans son Albanum, Clodius alla l'enlever. Le sénateur chargé de la garde du roi captif voulut le reprendre : il s'ensuivit une bataille sur la voie Appienne, au quatrième mille, et un ami de Pompée, Papius, périt dans la mêlée. On arrêta un esclave de Clodius armé d'un poignard qui confessa avoir eu le dessein de tuer Pompée dans le temple de Castor, au milieu du sénat. Clodius s'empara de ce temple, en détruisit l'escalier, y transporta des armes et en fit une forteresse de l'émeute. Devant le tribunal, siège de la justice, il enrôlait publiquement des hommes perdus. Il attaqua le consul Gabinius lui-même et brisa ses faisceaux. Pompée, soit qu'il redoutât les violences de Clodius, soit plutôt qu'il voulût paraître les craindre, ne sortait plus, restait enfermé dans ses jardins d'en haut, et s'y entourait d'une garde nombreuse.

Cicéron a fait de la situation de Rome, avant son départ et pour le justifier, une peinture oratoire sans doute, mais où il n'y a pas beaucoup d'exagération, et que l'on peut tenir pour vraie dans les principaux traits. « Dans une ville où le sénat était sans pouvoir, où tout était impuni, où on ne rendait plus la justice, où le Forum était livré à la violence et au glaive, où les particuliers étaient protégés par les murs de leur maison, non par le secours des lois, où les tribuns du peuple étaient blessés sous vos yeux, quand on marchait contre la demeure des magistrats le fer et le feu à la main, quand les faisceaux des consuls étaient brisés et qu'on incendiait les temples des dieux immortels, j'ai pensé que l'état n'existait plus. » Cicéron, pendant son exil encore plus que lorsqu'il séjournait dans ses villas, est tout entier à Rome. « Que se fait-il? que penses-tu de ce qui se fait? écrit-il sans cesse à son ami Atticus. Où en est l'affaire de mon rappel? » Telles sont les questions qui remplissent toutes ses lettres. « Reverrai-je ma femme, ma fille, mon fils? Me rendra-t-on mes biens, ma maison? » De loin il assiste avec anxiété à chaque péripétie politique; en ce qui le concerne, il voit toutes les difficultés,

toutes les complications : s'il accepte l'appui que lui offrent quelques grands personnages, cela ne le brouillera-t-il pas avec les tribuns qui ont pris son parti, et comment refuser cet appui? « Fais sonder Pompée, dit-il à Atticus, par son affranchi Théophile; informe-toi des intentions de César auprès de ses amis, des dispositions de Clodius auprès de sa sœur Clodia. » Pomponius Atticus, le correspondant principal de Cicéron, convenait admirablement à ce rôle et était très en mesure de lui apprendre ce qui se passait à Rome, car Atticus était ami de tout le monde (1). Ce fut un modéré qui sut traverser les derniers temps de la république, si remplis de luttes et de vicissitudes, sans se brouiller avec aucun parti, et qui finit par marier sa fille avec le favori d'Auguste, Agrippa; homme prudent, peu disposé à la résistance, dont il détourna trop souvent Cicéron, mais conservant une certaine dignité et fidèle à ses amis dans les disgrâces qu'il ne voulait point partager avec eux. Quand Atticus n'était pas à Athènes ou en Épire, il vivait dans une belle maison, située sur le Quirinal, à laquelle était joint un grand parc, et dans une villa aux portes de Rome. Il fut enterré dans la tombe des Cæcili, sur la voie Appienne, vers le cinquième mille, par conséquent près du tombeau de Cæcilia Metella. Atticus avait placé dans sa bibliothèque le portrait d'Aristote. Il devait goûter la morale de celui qui mit la vertu dans un sage milieu. Comptant des amis dans tous les partis, il avait aussi chez lui les portraits du premier Brutus, le fondateur de la liberté, et de Servilius Ahala, le vengeur de l'aristocratie.

L'hostilité insolente de Clodius ramena Pompée à Cicéron. Les premiers qui proposèrent de le rappeler furent des tribuns. L'un d'eux, Fabricius, vint avant le jour s'établir dans les rostres pour présenter une *rogation* en faveur de son retour; mais déjà Clodius, escorté d'hommes armés, était là : ils avaient occupé pendant la nuit le Forum, le comitium et la curie. Ils empêchent le tribun Cispus d'entrer dans le Forum, se jettent sur son collègue Fabricius et vont cherchant le frère de Cicéron pour le tuer. Quintus monte à la tribune, aussitôt on l'en précipite; il va tomber dans le comitium et s'échappe à grand'peine, protégé par les esclaves et les affranchis qui l'accompagnent. Beaucoup de personnes périrent dans cette mêlée nocturne; les cadavres encombraient les égouts et le Tibre, il fallut éponger le sang dans le Forum. Un autre jour, le tribun Sestius, favorable à Cicéron, étant venu sans suite au temple de Castor, fut attaqué par Clodius et ses sicaires, armés de bâtons, d'épées et des débris de l'enceinte en bois qu'on dressait dans le Forum pour

(1) Voyez, sur *Atticus*, l'étude de M. G. Boissier dans la *Revue* du 1^{er} juin 1863.

les élections, et qui ce jour-là fut brisée par ces furieux. Sestius, couvert de blessures, fut laissé pour mort sur la place. On conçoit que plus tard Cicéron ait plaidé pour lui.

Tandis que Sestius et Milon opposaient leurs bandes aux bandes de Clodius, le sénat se réunit dans le temple de la Vertu et de l'Honneur, élevé par Marius, le grand parvenu d'Arpinum, le compatriote populaire de Cicéron. Il y avait dans le choix de ce lieu d'assemblée une allusion bienveillante au *mérite* par lequel Cicéron, comme Marius, s'était élevé aux *honneurs*. Le sénat invita toutes les villes d'Italie à bien accueillir sa personne et les habitans des municipes à venir à Rome, unique moyen de contre-balancer l'ascendant de la populace urbaine. L'opinion, de plus en plus favorable à Cicéron, osa se manifester au théâtre : des allusions à son retour y furent saisies avec empressement; on lui appliqua un vers de tragédie sur le roi Servius, appelé comme lui Tullius et qui avait établi la liberté. Dans le *Brutus* d'Attius, l'acteur ayant prononcé le nom de Cicéron au lieu de celui de Brutus, on fit répéter plusieurs fois le vers, et l'on applaudit beaucoup. Des applaudissemens accueillirent aussi Sestius quand, remis de ses blessures, il parut dans le Forum pendant un combat de gladiateurs; ces applaudissemens s'élevèrent depuis le pied du Capitole jusqu'à l'extrémité opposée du Forum. Clodius fut hué et sifflé à son tour, et la petite rue par laquelle il descendait du Palatin au Forum appelée dérisoirement, du nom de sa *gens*, *via Appia*. Le sénat tint une séance solennelle dans le temple le plus auguste de Rome, celui de Jupiter Capitolin. Pompée, oubliant sa conduite passée, déclara que Cicéron avait agi justement. Un autre jour, le sénat décida dans la curie qu'il rappelait Cicéron. Après la séance, plusieurs sénateurs descendirent au Forum, haranguèrent le peuple et lui communiquèrent la décision du sénat. César avait fait savoir qu'il approuvait.

Vint le grand jour où les centuries, convoquées dans le Champ-de-Mars, devaient prononcer. L'assemblée, grâce aux Italiens appelés à Rome par le sénat, fut nombreuse, et, grâce aux gladiateurs de Milon, fut tranquille. Plusieurs personnages considérables surveillèrent les votes. Une seule voix, avec celle de Clodius, s'éleva contre Cicéron. Pompée fit son éloge et pria toutes les classes de ratifier la rogation appuyée par le sénat; elle fut ratifiée. Le retour de Cicéron ressembla littéralement à un triomphe, car il lui fut permis d'entrer dans Rome sur un char doré traîné par des chevaux magnifiquement caparaçonnés. Le tableau de cette entrée brillante n'a rien perdu sans doute à être retracé par Cicéron lui-même; il a peint la foule couvrant les toits et les degrés des temples, tandis qu'il s'avancait de la porte Capène, suivant la voie des triomphes,

la voie Sacrée, traversant le Forum et montant au Capitole pour y aller rendre grâces aux dieux comme un général victorieux. Il reprit la statue de Minerve, qu'il y avait déposée le jour de son départ pour l'exil, puis rentra sans doute dans la demeure paternelle des Carines, alors propriété de son frère, car dans cette ville où il triomphait il n'avait point de foyer. Sa maison du Palatin n'existait plus, mais il était dans Rome; il venait de franchir cette porte Capène par laquelle il en était sorti si tristement seize mois auparavant, par laquelle il y rentrait si glorieusement aujourd'hui. Le lendemain, il parla dans le Forum et dans la curie; il avait repris possession de ses deux anciens champs de triomphe.

Clodius, vaincu dans le sénat et dans le Champ-de-Mars, ne se découragea point; la rue lui restait. Il y avait alors une disette de blé à Rome; Clodius en rejetait la faute sur Pompée, et le peuple au théâtre l'en accusait. Clodius affirmait que les Italiens accourus dans l'intérêt de Cicéron avaient affamé la ville. Il organisa des troupes d'enfans, nous dirions de *gamins*, qui allèrent crier sous les fenêtres de Cicéron : « Du blé! du blé! » Une foule furieuse se précipita dans l'enceinte où l'on célébrait les jeux mégalésiens, et, interrompant peut-être une pièce de Térence, se rua sur la scène. Conduite par Clodius, elle assiégea le sénat dans le temple de la Concorde; mais un grand nombre de citoyens se porta vers le Capitole et la dispersa. Cicéron retrouvait Rome aussi turbulente qu'il l'avait laissée. C'est sous le coup de la terreur inspirée par de pareils désordres, c'est dans cette séance menacée du Capitole, que Cicéron proposa de conférer pour cinq ans à Pompée un pouvoir absolu en tout ce qui concernait l'alimentation publique. Cicéron s'était d'abord renfermé chez lui; mais, sommé de paraître au sénat, apprenant d'ailleurs que la bande de Clodius avait été rejetée dans le Champ-de-Mars, il vint donner cette marque de confiance et de reconnaissance à Pompée.

La grande affaire de Cicéron après son retour fut d'obtenir l'annulation des mesures qui l'avaient dépouillé. Peut-être le voit-on trop occupé à cette époque de cet intérêt particulier; mais ce n'était pas seulement pour lui une question d'argent, il y allait de sa dignité. On l'avait traité comme un *outlaw*, Clodius avait fait raser sa maison du Palatin après y avoir mis le feu; par une dérision insolente, il avait consacré le terrain qu'elle occupait à la Liberté : c'était déclarer la mort des complices de Catilina un acte de tyrannie, la plus odieuse, la plus dangereuse des accusations à Rome, et contre laquelle Cicéron se devait à lui-même de protester. D'ailleurs cette maison lui était chère; il s'écriait dans son exil : « Je regrette la lumière (de Rome), le Forum, ma maison. » C'est, écrivait-il, ce que

j'aime le plus au monde; aussi il disait s'être surpassé dans le discours qu'il prononça pour que l'emplacement du moins lui en fût rendu. Elle était le symbole de son élévation; en quittant les Carines, après son consulat, pour le Palatin, il avait passé du quartier de la finance dans le quartier patricien. Ce changement de demeure avait été comme le sceau de son anoblissement. Aussi Clodius trouvait-il que c'était une grande impertinence à un manant d'Arpinum de loger sur le Palatin. En effet, le Palatin, et surtout cette partie occidentale du Palatin, était habité par les plus grandes familles de Rome. Tout à côté de la maison de Cicéron s'élevaient celle de Catulus avec son portique triomphal orné des dépouilles des Cimbres et un toit en dôme, celle d'Æmilius Scaurus, de qui la magnificence était célèbre autant que la probité suspecte, et que Cicéron eut le tort de défendre. Celle-ci fut achetée par Clodius; elle se trouvait derrière la maison de Cicéron, qui en fit l'occasion d'un *mot* : « j'élèverai mon toit non pour te regarder d'en haut (*despiciam*), mais pour que tu ne puisses voir (*aspicias*) cette ville dont tu as voulu la ruine. » A côté de Clodius demeurait sa sœur Clodia, ce qui donnait lieu à Cicéron d'injurier son ennemi de plusieurs façons, tantôt lui reprochant trop de tendresse pour cette sœur que dans le discours pour Cœlius il peint comme une déhontée capable de tous les crimes, ayant des jardins aux bords du Tibre pour voir nager les jeunes Romains, et qu'il appelle la Médée du Palatin, tantôt accusant Clodius d'avoir élevé à travers le vestibule de Clodia un mur qui l'empêchait d'entrer chez elle.

La maison de Cicéron avait été occupée par l'orateur Crassus, un des devanciers de Cicéron dans l'éloquence, puis par Crassus le triumvir, avec Pompée et César un des trois plus grands personnages de Rome et le plus riche. Elle était ornée de colonnes de marbre grec, ce qui avait fait appeler l'orateur Crassus la Vénus du Palatin. C'était une fort belle maison, comme devait être celle de Crassus, *dives*, le riche. Elle était sans doute tournée au midi, position alors, comme aujourd'hui, désirable à Rome pendant l'hiver; l'été, Cicéron avait à choisir entre ses nombreuses villas. De ses fenêtres, il voyait le brillant quartier étrusque et le mouvement du port marchand sur le Tibre. De l'autre côté, il avait la vue du Forum et de la tribune; aussi dit-il que sa maison est en vue de toute la ville, dont elle regarde la partie la plus importante et la plus fréquentée, et cette position de sa demeure lui fournissait des apostrophes éloquentes. Les fenêtres étaient étroites, ce que son architecte Cyrus soutenait être favorable à la perspective. Cicéron y logea un fils de roi, le fils d'Ariobarzane, roi d'Arménie, selon l'usage romain de mettre ainsi ces hôtes illustres dans la demeure des citoyens con-

sidérables et sous leur garde. Si l'on en croyait une anecdote rapportée par Aulu-Gelle, certaines circonstances de l'achat de cette maison ne feraient pas grand honneur à Cicéron. Pour la payer, il aurait reçu clandestinement un prêt considérable d'un accusé qu'il s'était chargé de défendre, P. Sylla, et comme la chose transpirait, il aurait affirmé n'avoir rien reçu, « aussi vrai, aurait-il ajouté, que je n'achèterai pas la maison. » Plus tard, il eût répondu aux reproches que ce jésuitisme méritait : « Un père de famille prudent doit toujours dire qu'il ne veut pas acheter, afin d'éviter la concurrence. » Méprisons cette anecdote, et faisons comme César, qui, dans le recueil des bons mots de Cicéron circulant par la ville, reconnaissait sur-le-champ ceux qui n'étaient point de lui.

Cicéron plaida pour être réintégré dans sa propriété du Palatin devant un tribunal ecclésiastique, le collège des pontifes, probablement dans la *Curia Calabra*. Le grand-pontife César était absent, il guerroyait contre les Gaulois; sans cela, c'est lui qui aurait jugé Cicéron. Clodius, en consacrant le terrain où s'élevait la maison du consulaire à la Liberté, prétendait lui avoir donné une attribution sacrée qui devait empêcher tout retour au propriétaire. Heureusement pour Cicéron, le tribun, peu au courant de la procédure religieuse, avait négligé quelques formalités; les pontifes lui donnèrent tort sur ce qu'on pourrait appeler le point de droit canonique : au civil, le sénat prononça, dans le même sens, un arrêt en faveur de Cicéron.

Ce procès au sujet de la maison de Cicéron offre quelques détails qui peignent le temps et font connaître ce que pouvait se permettre un homme tel que Clodius. Clodius, dont la maison était placée derrière celle de Cicéron et par conséquent y touchait presque, avait voulu profiter de l'exil de son ennemi pour s'arrondir à ses dépens; mais la maison de Cicéron ne lui suffisait pas, d'ailleurs une partie du terrain avait été consacrée à la Liberté. Clodius eut envie d'une maison attenante, celle d'un nommé Sejus. Sejus déclara qu'il ne la vendrait pas, et que Clodius ne l'aurait jamais de son vivant. Clodius le prit au mot, l'empoisonna, et acheta sa maison sous un nom emprunté. Il put ainsi établir un portique de trois cents pieds qui allait rejoindre celui de Catulus et rappelait de moins glorieux souvenirs. Le portique de Catulus lui-même avait été détruit par Clodius. Catulus était dans le parti du sénat; les consuls, complices du séditieux tribun, avaient fermé les yeux. Cicéron se hâta de faire reconstruire sa maison. Il indique plusieurs fois dans ses lettres à quel point cette reconstruction est arrivée, et de sa villa de Cumes écrit à Atticus pour le remercier de ce qu'il est allé fréquemment surveiller les travaux. Après la décision des pontifes, Clodius, avec

une effronterie sans pareille, vint déclarer à la tribune qu'ils avaient jugé en sa faveur et que Cicéron songeait à s'installer par la force, qu'il fallait aller lui résister, défendre la Liberté et son temple. On ne le suivit pas. Le lendemain, il parla trois heures dans la curie contre le décret du sénat; mais l'impatience des sénateurs fut si grande, l'on fit tant de bruit, que le démagogue fut obligé de se taire et de laisser voter le décret. Le portique de Catulus devait être relevé aux frais de l'état. On n'en fit pas autant pour la demeure de Cicéron; Cicéron n'était pas un aussi grand seigneur que Catulus, il semble même qu'une aristocratie ingrate ait trouvé mauvais qu'il se permit d'habiter là où habitait un Catulus. On lui conseillait de ne pas la reconstruire, de vendre le terrain. Une indemnité lui fut accordée (environ 400,000 francs) pour cette maison du Palatin : elle lui avait coûté près du double; il reçut 100,000 francs pour sa villa de Tusculum et 50,000 francs pour sa villa de Formies. Cicéron déclare que les deux dernières sommes étaient très insuffisantes.

Clodius, lui qui ne respectait rien, voulut soulever contre Cicéron la superstition populaire. Des signes funestes avaient paru, et des aruspices, ces devins de bas étage, murmuraient que les dieux étaient irrités parce qu'on avait rendu à un usage profane un lieu consacré. Clodius s'en faisait une arme contre Cicéron. Cicéron, qui était augure et connaissait la science augurale, sur laquelle il a écrit un livre, réfuta ces accusations ridicules par un discours *sur les réponses des aruspices* qui fut prononcé dans le sénat. Clodius ne se tint pas pour battu. A la tête d'un ramas de bandits armés d'épées et de bâtons, il attaqua Cicéron tandis qu'il descendait la voie Sacrée et le contraignit à se réfugier dans le vestibule d'une maison de cette rue dont les amis du consulaire défendirent l'entrée. Quand Cicéron voulut rebâtir sa demeure, Clodius arriva avec son monde, chassa les maçons, renversa le portique de Catulus, déjà relevé jusqu'au toit, et fit même jeter des torches dans la maison du frère de Cicéron, qui fut en grande partie brûlée. Quintus avait conservé le domicile paternel dans les Carines; mais il l'avait loué et était venu habiter à côté de son frère sur le Palatin. L'amitié des deux frères les portait à se rapprocher; ils demeuraient l'un près de l'autre à Rome et à Tusculum. Cette amitié ne fut que passagèrement troublée, et ils se retrouvèrent pour mourir.

La villa de Tusculum tient une grande place dans la vie de Cicéron. Ce nom, consacré par lui dans les *Tusculanes*, nous représente son existence philosophique et littéraire, bien que nous sachions que plusieurs de ses ouvrages ont été composés dans d'autres villas. Toutes sont liées à la vie de l'écrivain et à l'existence du politique; elles virent les travaux du premier, elles recueillirent les absences

souvent calculées du second; il y reçut Pompée et Brutus. Le Tusculanum de Cicéron était sa villa préférée. « Là, disait-il, je me repose de toutes mes fatigues et de tous mes ennuis; non-seulement l'habitation, mais la seule pensée de ce lieu me charme. » Cette retraite était toujours à sa portée, il pouvait en deux heures échapper aux agitations, aux inquiétudes que lui faisaient une situation difficile, un caractère d'autant plus irrésolu que son esprit était plus pénétrant, et là, à cinq lieues de la ville, recevoir des nouvelles toutes fraîches, écouter de près tous les bruits de Rome, dont il était singulièrement avide. La villa de Cicéron avait appartenu à Publius Sylla, et probablement avant lui au dictateur. Elle était destinée à passer du plus impitoyable des hommes à l'un des plus humains. Cette villa, qui contenait un *xyste*, c'est-à-dire un parterre avec des allées couvertes, était formée de terrasses, comme l'étaient presque toujours les villas antiques, et comme le sont fréquemment aussi les villas modernes. Cicéron, plein des souvenirs d'Athènes, avait appelé la terrasse supérieure le *Lycée* et l'inférieure l'*Académie*. Il se plaisait à orner sa demeure champêtre de statues, de tableaux, de terres cuites, d'objets d'art de toute espèce, qu'il priait son ami Atticus de lui envoyer de Grèce, mais dans lesquels il semble n'avoir jamais vu qu'un moyen de décoration (1).

On montre, aux lieux où fut Tusculum, des ruines qu'on appelle *la maison de Cicéron*. Ce ne sont ni les ruines de la maison de Cicéron, ni même les ruines d'une villa; comme on n'en peut douter, quand on les voit avec M. Rosa, ce sont des conserves d'eau au-dessus desquelles était l'*area* d'un temple. La villa de Cicéron, située sur le flanc de la montagne qui domine Frascati, et non au sommet de cette montagne, était beaucoup plus bas que ces prétendues ruines; tout porte à la placer dans une des villas qui sont au-dessous de la Rufinella, laquelle aurait remplacé la grande villa de Gabinius, et quelque part dans le voisinage de la belle villa Aldobrandini, où l'eau Crabra, mentionnée par Cicéron, coule encore, et, unie aux fraîches ondes de l'Algide, chanté par Horace, forme la belle cascade qui tombe en face du Casin. C'est donc là qu'il faut aller chercher Cicéron; c'est là qu'il était tout entier avec sa double condition d'homme politique et d'homme littéraire, l'une qui lui causa tant de mécomptes, l'autre qui lui a donné tant de gloire. Là on le suit sous ses ombrages, occupé jusqu'à la passion des grands intérêts de Rome et aussi de toutes les intrigues qui viennent les

(1) Cependant il faisait passer quelquefois la beauté de l'art avant le mérite de la convenance; il avait acheté des bacchantes pour décorer sa bibliothèque: des muses auraient mieux valu, dit-il, mais les bacchantes sont bien jolies, *pulchellæ sunt*. (*Ad Fam.*, VII, 23.)

traverser, ou plongé dans l'étude de la philosophie et des lettres. La littérature le console, et la politique l'afflige presque toujours; mais, cela soit dit en son honneur et pour servir de leçon à tous ceux qui tiennent une plume, l'une ne lui fit jamais oublier l'autre.

Depuis son retour de l'exil, la situation politique de Cicéron était bien abaissée : il était rentré à Rome par la protection de Pompée et par le pardon de César; Clodius le menaçait et l'effrayait toujours. Cicéron se voyait forcé à bien des complaisances pour se ménager l'appui de deux hommes dont il avait eu à se plaindre et dont il avait besoin. Dans la première ardeur du succès, il l'avait pris d'assez haut : il était allé au Capitole arracher les tables de bronze sur lesquelles étaient gravées les lois de Clodius; il avait en toute occasion célébré à pleine voix sa conduite dans l'affaire de Catilina, ce qui ne pouvait plaire à César; il avait traité avec la dernière violence Vatinius, un de ses instrumens; il avait pris part au projet de révoquer la loi agraire de Campanie. Bientôt pourtant cette belle ardeur s'était refroidie, et pendant la discussion de cette loi il avait fait comme il faisait volontiers toutes les fois que son rôle dans la curie l'embarrassait : il était allé visiter ses villas. Cette fois il avait éprouvé tout à coup le besoin d'arranger sa bibliothèque d'Antium. Enfin il se rapprocha décidément de son ancien persécuteur. Dans le discours sur les *provinces consulaires*, Cicéron demanda qu'on laissât la Gaule à César, et profita de cette occasion pour se réconcilier avec lui en plein sénat, ce qui était se donner, après lui avoir envoyé un poème en son honneur composé en grand secret à la campagne, et dont l'auteur avait fait mystère même à son fidèle Atticus.

La situation de Pompée n'était pas meilleure que celle de Cicéron. Cette intendance des vivres qu'on lui avait accordée pour cinq ans n'était point ce qu'il lui fallait; elle ne servait qu'à le rendre aux yeux de la foule responsable de la disette et de la hausse du prix des blés. Il aurait voulu un grand commandement; mais cette proposition, mise en avant par un tribun de ses amis, déplut tellement au sénat, dont la défiance croissait toujours, que Pompée fut obligé de la désavouer. Pour avoir une flotte et une armée, il désirait être chargé de replacer sur le trône d'Égypte Ptolémée Auletès, que son frère en avait chassé. Ce roi fugitif demeurait dans la villa albaine de Pompée; il y tenait un comptoir de corruption, empruntant pour acheter les sénateurs. Un jour, il prit la fuite, tandis que Pompée était en Sicile occupé à surveiller des envois de grains, et probablement d'accord avec lui; mais l'on découvrit que les livres sibyllins défendaient la guerre, et Pompée dut renoncer à la faire. Il retrouvait Clodius toujours menaçant, le sénat toujours mal disposé. Il

finit par avoir tout le monde, même Cicéron, contre lui. De désespoir, il se jeta dans les bras de César : c'est ce que César attendait.

Pompée alla le rejoindre à Lucques, qui faisait partie de la province de Gaule et où César venait l'hiver, aussi rapproché de Rome que la loi le permettait, compléter par ses intrigues les résultats de ses victoires. Crassus y vint aussi de son côté. Un pacte fut formé entre eux, tout au profit de César : il aiderait de son influence à Rome et de l'or des Gaulois l'élection de Pompée et de Crassus au consulat, eux feraient prolonger de cinq ans son commandement en Gaule, et obtiendraient les troupes et l'argent dont il aurait besoin. Pompée et Crassus furent en effet nommés consuls; mais, après une bataille dans le Champ-de-Mars et une victoire moins glorieuse que celles de César en Gaule, Caton, jugeant avec raison qu'il y avait là un combat à livrer pour la liberté à des ambitieux ligués contre elle, se rendit, avec son candidat Domitius, dans ce même Champ-de-Mars avant le jour. Des hommes armés y étaient déjà embusqués pour les repousser; les torches qui les précédaient furent éteintes, un de ceux qui les portaient fut tué. Caton, blessé au bras droit, tint ferme et encouragea Domitius à l'imiter; mais celui-ci eut peur et se sauva. Bientôt après, ce fut Caton qui sollicita la préture pour résister aux consuls et pour empêcher qu'elle ne fût donnée à cette âme damnée de César, Vatinius, à qui son impopularité faisait cruellement expier sa bassesse, à tel point qu'il fut obligé de demander aux édiles d'obtenir du peuple qu'on ne lui jetât plus de pierres, mais seulement des fruits à la tête. La première tribu appelée ayant voté pour Caton, — l'on considérait ce vote comme très important, souvent il était décisif, — Pompée prétendit qu'il avait entendu tonner, et l'élection fut remise à un autre jour. Cette fois-là, Pompée et Crassus « ayant, dit Plutarque, répandu beaucoup d'argent et chassé du Champ-de-Mars tous les gens honnêtes, » Vatinius fut nommé par la violence. L'indignation était générale. Une assemblée populaire se forma dans le Champ-de-Mars sous la présidence d'un tribun; on voulait tuer Crassus et Pompée. Caton annonça les maux qui allaient fondre sur la république; il fut reconduit dans la ville et jusqu'à sa maison par une foule immense.

Quand on croit que pour être politique il est nécessaire de n'être pas honnête, on traite Caton de rêveur; Caton au contraire jugeait parfaitement la situation de l'état romain. Il voyait les périls, seulement il ne pensait pas que se livrer fût se sauver. Il prédit très clairement à Pompée ce qui adviendrait de sa complicité avec César, l'avertissant qu'il se mettait César sur le cou et lui annonçant le jour où il ne voudrait plus le porter et ne pourrait pas le jeter par terre. Dans la mêlée, le vêtement de Pompée fut taché de sang. Ce

vêtement, rapporté dans sa maison, fit croire à Julie que son époux était dangereusement blessé; elle était grosse, la terreur détermina un accident qui, dit-on, amena sa mort après une seconde grossesse. Il paraît que la fille de César, unie à Pompée dans un dessein politique, aimait sincèrement son mari; les sentimens naturels rencontrés au milieu des haines de parti font du bien.

Caton est un intrépide soldat de la liberté, d'une liberté sans doute orageuse et menacée, mais qui, malgré ses abus et ses dangers, valait mieux que la servitude, car, pour qui porte un cœur d'homme, tout vaut mieux que la servitude. Caton combat vaillamment et sans relâche dans la curie, dans le Champ-de-Mars, dans le Forum. Trebonius, un tribun gagné par Pompée, vint proposer de lui accorder par une loi, pour son commandement en Espagne, où il n'était pas allé, l'illégal prolongation accordée à César pour son commandement dans la Gaule, qu'il avait en partie soumise. Pompée, par vanité, voulait obtenir ce qu'avait obtenu César, sans voir que l'égalité du titre ne lui donnerait pas l'égalité de la gloire. Caton résolut de s'opposer à cette insolente prétention, que rien ne justifiait. Il alla au Forum, et demanda deux heures pour parler contre la loi proposée et faire connaître tous les maux qu'elle entraînait. C'était beaucoup attendre de la patience de ses adversaires; il fut bientôt interrompu, mais refusa de quitter les rostres. Un licteur vint l'en arracher. Il continua à parler du pied de la tribune. Le licteur le saisit et l'entraîna hors du Forum; mais il y rentra, remonta même à la tribune et invita tous les bons citoyens à le soutenir. Cette fois Trebonius ordonna, comme dans une autre occasion avait fait César, de conduire Caton en prison. Caton, en y marchant, continuait à haranguer le peuple, qui le suivait. Il fallut le relâcher.

Le lendemain, la violence consulaire triompha. Aquilius Gallus, un autre tribun, décidé à s'opposer à Trebonius, s'était caché dans la curie, qui touchait au Forum, pour être là au moment où le peuple serait rassemblé; on l'y enferma. Caton, voyant que la loi allait passer, cria qu'il entendait tonner. J'ai peine à croire qu'il ait eu recours au stratagème patricien qu'avait employé Pompée; peut-être tonnait-il en effet, ou prit-il pour le tonnerre quelque bruit du Forum. Un citoyen le souleva dans ses bras, et il répéta son affirmation. Alors le carnage commença. Le tribun Aquilius, qui était parvenu à s'échapper de la curie, fut blessé, le sang d'un sénateur coula sous les coups de Crassus, et la loi passa; mais ceux que révoltaient ces indignités se précipitèrent du côté des rostres, où était la statue de Pompée. Ils voulaient la mettre en pièces; Caton les en empêcha.

Cependant César avait trouvé dans la Gaule un théâtre digne de

lui, et il commença d'une manière brillante ces campagnes où il devait déployer le génie militaire qu'il avait reçu du ciel, comme tous les autres dons de l'intelligence. A Rome, nous n'avons guère vu que l'admirable intrigant : en Gaule, s'il nous était permis de l'y suivre, nous admirerions le grand capitaine; mais il a été mieux admiré et mieux jugé par un émule de sa gloire, Napoléon. Retenus à Rome, nous pouvons du moins y observer l'effet qu'y produisirent ses merveilleuses victoires. Du reste, César absent y était toujours par la pensée. Toutes ses victoires avaient un but, et ce but était à Rome. En conquérant la Gaule, César voulait conquérir le pouvoir suprême, et il ne subjuga les Gaulois que pour subjuguier les Romains.

César aimait la gloire, mais il aimait encore plus la puissance. La gloire était pour lui un moyen comme l'intrigue; seulement c'était un moyen plus noble. Pendant les neuf ans qu'il mit à soumettre la Gaule, César occupa constamment l'imagination des Romains par des victoires dans un pays à peu près inconnu, remportées sur un peuple belliqueux dont le nom avait laissé à Rome une grande terreur, car, seul de tous les peuples du monde, il avait occupé Rome et fait payer une rançon aux défenseurs du Capitole. Quand il commença cette suite de campagnes immortelles, César laissait à Rome beaucoup d'ennemis; mais, pour le moment, ils étaient réduits à l'impuissance. Crassus lui appartenait, Pompée était son allié. Bien qu'il se crût son rival, Pompée ne faisait plus rien de grand; Clodius soulevait le peuple contre lui; le sénat le ménageait encore, mais au fond le haïssait et le craignait. Cicéron, dégoûté de Pompée, se sentait attiré vers César. César, qui le connaissait et qui, s'il l'avait desservi comme chef d'un parti contraire, voulait bien de lui comme instrument, César commençait avec Cicéron ce manège de coquetterie auquel celui-ci ne sut jamais résister.

De cette curie où régnait une aristocratie mécontente de son chef et n'osant se brouiller avec lui, parce qu'elle n'en avait pas d'autre, de ce Forum turbulent, de ce Champ-de-Mars où le sang coulait pendant les élections, les yeux des Romains se détournèrent pour se fixer sur le théâtre d'une guerre glorieuse, et en même temps que César entretenait par des succès continuels l'admiration et l'étonnement, il ne négligeait rien pour satisfaire les ambitions qui se donnaient à lui. Après avoir arrêté les Helvétiens aux bords du Léman et repoussé Arioviste au-delà du Rhin, il revenait dans la Gaule d'Italie, et là, dit Plutarque, il *jouait le rôle de démagogue*, accordant à ceux qui allaient vers lui ce qu'il leur fallait et les renvoyant satisfaits de ce qu'ils avaient reçu ou pleins d'espérances.

A la nouvelle des succès de César, une grande joie remplit Rome.

L'enthousiasme dut être bien vif pour forcer le sénat à décréter quinze jours d'actions de grâces, ce qui était sans exemple. On n'en avait accordé que dix à Pompée après la guerre de Mithridate. Ce fut Cicéron qui demanda cette augmentation : le sénat n'osa pas la refuser ; mais son mauvais vouloir à l'égard de César ne tarda point à se montrer. Un tribun vint dans la curie proposer l'abrogation de la loi agraire de César, et en attaqua sans ménagement l'auteur. Il ne fut point interrompu. Le sénat écouta en silence ; ce silence était une approbation timide sans doute, mais c'était une approbation. Le tribun revint à la charge. Cette fois Cicéron fit un discours véhément, mais contre Clodius et non contre César. Tout à coup on entendit de la Grécostase, voisine de la curie, les cris que poussaient les gens de Clodius, et les sénateurs se retirèrent chez eux.

Pompée était allé à Lucques, où il avait trouvé César entouré de ce que Rome avait de plus considérable, et ayant déjà une cour avant d'être souverain. Ce spectacle ne le fit pas réfléchir au danger d'une alliance qui lui donnait un maître, et il revint à Rome, avec Crassus, servir sans le vouloir les plans de celui qu'il ne savait pas craindre, aveuglé par sa présomption. Il fut encore question dans la curie de l'abrogation de la loi de César, mais cette fois sans qu'on donnât suite à ce dessein. Les deux cents sénateurs qui étaient allés complimenter César à Lucques ne pouvaient lui faire une opposition bien vive. César fit rappeler à Cicéron par son frère Quintus, dont il avait fait son lieutenant, la condition qu'il avait mise au rappel de l'exil : le silence sur la loi de Campanie. Cicéron comprit le devoir que lui imposait la reconnaissance, comme il l'écrivit à Lentulus, et partit pour une de ses villas. Il reparut dans la curie pour appuyer toutes les demandes de César en hommes et en argent, ainsi que la seconde prolongation de son commandement, puis de nouveau s'absenta de Rome, où il ne se montra guère que pour assister aux jeux donnés par Pompée.

Un nouvel étonnement vint saisir les Romains. César avait passé le Rhin pour aller chercher les Germains dans leurs forêts, qu'on croyait impénétrables. En dix jours, il avait construit un pont en bois de son invention sur le fleuve. Il avait fait plus, il avait franchi la mer et abordé le premier dans cette île de Bretagne qu'on disait, encore après lui, *séparée du monde* :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Cette double expédition dans une contrée inconnue qui communique maintenant avec Rome en quelques heures, mais qui semblait alors comme un autre univers, comme une Amérique lointaine à l'existence de laquelle quelques-uns ne croyaient point, cette ex-

pédition, assez inutile, ce me semble, au point de vue militaire, fut très bien conçue au point de vue politique : elle frappa vivement les imaginations populaires. On dut en parler beaucoup à Rome dans les boutiques des barbiers et parmi les oisifs qui se rassemblaient devant la tribune, au bord du *canal*; ce fut en petit la campagne d'Égypte du Bonaparte romain. De plus, il paraît qu'on espérait trouver dans l'île de Bretagne une sorte d'Eldorado, des mines d'or et d'argent. Ces richesses, dans la pensée de César, étaient sans doute destinées à appuyer au Forum et au Champ-de-Mars les candidatures de ses partisans. L'enthousiasme à Rome allait croissant, car cette fois le sénat dut décréter non plus quinze, mais vingt jours d'actions de grâces. Durant ces vingt jours de fêtes, les travaux cessaient; tous les temples étaient ouverts; la foule allait de l'un à l'autre, chacun selon sa dévotion particulière. Certains momens de l'année romaine pendant lesquels se succèdent des solennités très rapprochées peuvent donner quelque idée de l'aspect que la ville offrait alors. Les exploits de César furent vingt jours durant racontés, commentés, exaltés de mille façons, sans doute avec accompagnement de récits merveilleux et d'aventures incroyables.

Ce transport du peuple romain pour les hauts faits prodigieux de César était bien naturel, mais il préparait l'asservissement de Rome. La gloire militaire est la plus dangereuse sirène pour les peuples libres. Caton ne s'y trompa point. Au milieu de l'enivrement général, il éleva une voix sévère. César, après avoir promis à des ambassadeurs germains de ne pas attaquer avant leur retour, avait profité d'une agression partielle et désavouée pour violer sa promesse. Peut-être y était-il autorisé par ce qu'on appelle le droit de la guerre, et qui ressemble beaucoup au droit du plus fort; mais Caton, qui n'aimait pas ces victoires (car il sentait très bien qu'elles étaient remportées sur la république, et que c'était la liberté de Rome qui périssait dans les Gaules et en Germanie), Caton se leva au sein de la curie et prononça ces paroles : « Je demande que César soit livré aux Barbares, pour que la malédiction qui s'attache au parjure soit détournée de nous et retombe sur son auteur. » Ce que rapporte Suétone des extorsions et des pillages de César dans les Gaules justifie la colère de Caton.

La mort de la fille de César fournit à ceux qui ne pensaient point comme Caton, et ils étaient en grand nombre, une occasion de montrer leur sympathie pour le glorieux conquérant. La voix des tribuns entraîna le peuple; du Forum il se précipita vers les Carines, qui en étaient très proches, et où Julie était morte dans la maison de Pompée. Le corps fut enlevé et porté dans le Champ-de-Mars, où l'on n'enterrait que les personnages considérables. Elle alla y at-

tendre son père, qui devait être porté au même lieu après elle. On vit dans ce malheur privé un présage de la division qui allait s'accomplir entre César et Pompée, et d'où sortit la guerre civile. Si Julie eût vécu, elle n'eût rien empêché sans doute; mais la multitude aime à donner de petites causes aux grands événemens. Cependant il est possible que cette mort et celle que bientôt après Crassus alla chercher parmi les Parthes aient hâté une rupture inévitable. César et Pompée se trouvèrent face à face, sans lien, sans intermédiaire, et leur dissentiment ne tarda pas à se montrer; mais avant de suivre les progrès de ce dissentiment, d'abord voilé, faisons un retour vers Cicéron et Pompée.

II.

Cicéron s'était peu à peu laissé gagner aux séductions de César; dans le discours *pour les provinces consulaires*, il avait hautement déclaré à la curie sa réconciliation. L'occasion était bonne : on voulait ôter à César l'une de ses deux provinces pour la donner à Gabinius, ennemi de Cicéron. En s'opposant à un pareil projet, Cicéron satisfaisait son ressentiment, et ne semblait céder qu'à la justice et à la gloire. Tous les plaidoyers qu'il prononça vers cette époque prouvent son envie de se rendre agréable à César sans cesser de plaire à Pompée. Il plaida pour Cornelius Balbus, ami de tous deux, en avouant que c'était surtout par déférence pour Pompée, — de qui Balbus tenait le droit de cité qu'on lui disputait avec raison, — non sans de grands éloges de César et l'expression un peu trop vive d'une résignation trop complète à ce qui n'avait pu s'empêcher. Cicéron défendit Rabirius Posthumus, un usurier chassé d'Égypte pour ses extorsions, mais que soutenait César. Il défendit, par un sentiment de reconnaissance personnelle, Plancius, qui lui avait été fidèle dans son exil. Il eut le malheur de plaider pour Vatinius, à qui il avait prodigué les dernières injures, mais que César protégeait, et à la suite d'une visite de Pompée. Cicéron avait dit dans son invective contre Vatinius que ce serait une honte de le défendre, et il le défendit; comme il l'avouait, sa haine n'était pas libre.

Les faiblesses politiques de Cicéron l'entraînaient à de singulières faiblesses oratoires; Caton avait eu raison de désapprouver Cicéron, consul, défendant Murena en dépit d'une loi dont lui-même était l'auteur. Ce fut bien pis quand il se vanta d'avoir, par un discours très élégant (*ornatissime*), fait absoudre Scaurus, qui, du propre aveu de son défenseur, avait, pour être élu, distribué de l'argent au peuple. Scaurus s'était entendu avec d'autres candidats pour

briguer le consulat à frais communs, et Cicéron disait d'eux à Atticus : « Ils seront absous; mais après cela on ne pourra plus condamner personne. » Il ajoutait : « Tu me demandes ce que je pourrai dire pour eux; que je meure si je le sais! » Malgré le désir de Pompée, il ne plaida point pour Gabinius, son ennemi mortel, tant outragé par lui, et qu'il avait accusé d'avoir sacrifié un enfant aux dieux infernaux; mais il témoigna en sa faveur : c'était déjà trop. La cause était si mauvaise que les jardins de son gendre Crassipès, situés près de la porte Capène, ayant été atteints par un débordement extraordinaire, Cicéron disait que Jupiter avait puni ainsi l'absolution de Gabinius, et lui-même avait concouru à cette scandaleuse absolution! Un tel rôle ne convient pas à Cicéron; mais il l'accepte et le subit. « Tu me demanderas comment je supporte tout cela. Très bien, et je m'applaudis d'être ainsi. Nous avons, mon cher Atticus, perdu non pas seulement la sève et le sang, mais jusqu'à l'apparence et à la couleur de notre ancienne Rome. Rien dans la politique ne me plaît, rien ne me satisfait, et je m'en arrange parfaitement, car je me rappelle combien la république était belle quand nous la gouvernions, et quel gré on m'en a su! Je ne m'afflige point qu'un seul puisse tout, car ceux qui ont vu avec peine que je pusse quelque chose crèvent de dépit... » Je ne suis pas de ceux qui insultent Cicéron, et qui, sans tenir compte à cette généreuse et brillante nature de ses intentions droites, de ses nobles aspirations, l'accablent sous l'aveu de ses faiblesses : c'est écraser un oiseau avec la pierre qu'il a fait tomber; je ne consens pas à voir son dernier mot dans une boutade échappée au découragement et au désespoir, mais j'aimerais mieux que Cicéron n'eût pas écrit cette lettre, car, si elle eût été surprise, elle eût réjoui les partisans intéressés de César, qui valaient moins que Cicéron.

On l'applaudissait encore parfois au théâtre, et il s'attachait à ces dernières marques de la faveur qui lui échappait, comme une coquette sur le retour s'attache aux derniers hommages qu'elle reçoit. « Un envieux seul, écrivait-il, a pu dire que c'était Curion et non pas moi qu'on a applaudi. » Cicéron, à cette époque de détresse où il avait besoin de tous les appuis et ne pouvait être mal avec personne, se réconcilia aussi avec Crassus, qui l'avait autrefois ménagé, quand César et Pompée l'abandonnaient, pour leur faire contrepoids, mais qui l'avait abandonné à son tour. La réconciliation fut scellée par un souper dans les jardins de Crassipès la veille du départ de Crassus pour cette expédition chez les Parthes qui lui coûta la vie, et simplifia la situation de César en ne lui laissant qu'un rival à jouer, et un rival bien maladroit. Ce départ de Crassus avait eu lieu sous des auspices menaçans. Au Capitole, le tribun Ateius Ca-

pito lui annonça des signes funestes. Arrivé à la porte de la ville, le peuple ne voulait pas le laisser partir, et il ne put la passer que protégé par les soldats de Pompée. Le tribun le somma encore de s'arrêter, ordonna aux serviteurs publics de le saisir et le voua aux dieux infernaux.

Ce furent les tristesses de sa situation politique qui firent de Cicéron un écrivain. Son premier écrit considérable est le *Traité de l'Orateur*. Cicéron a placé les interlocuteurs de ce dialogue dans la villa de L. Crassus, près de son cher Tusculanum, non loin duquel le jurisconsulte Scævola, un des personnages du dialogue, avait, lui aussi, une maison. L. Crassus, dont l'éloquence était célèbre, et d'autres Romains de la génération qui avait précédé Cicéron, discutent sur l'art oratoire sous un beau platane, tel qu'on en pourrait trouver encore aux environs de Frascati, non pas, comme les interlocuteurs du *Phèdre* de Platon, étendus avec le laisser-aller des mœurs grecques sur un gazon odorant aux bords de l'Ilissus, mais gravement assis, dans leur majesté sénatoriale, sur des coussins. Le lendemain du jour qui avait vu le premier de ces entretiens, Crassus, tombé soudainement malade, était couché dans sa villa de Tusculum. Le jeune Sulpicius et l'orateur Antonius se promenaient sous le portique quand arrivèrent de Rome Q. Catulus et C. Julius César Strabo; ayant entendu parler des conversations de la veille, ils venaient écouter et Crassus et l'autre grand orateur Antonius, qui devait ce jour-là parler sur toutes les parties de l'éloquence. Crassus y consent à la condition qu'ils passeront la journée entière chez lui. Cette invitation est faite et acceptée avec cette courtoisie grave et fine qui était l'*urbanité* romaine, qui règne dans tout l'ouvrage et qu'on aime à retrouver parmi ces grands personnages en sortant, comme eux, des violences de la curie et des turbulences du Forum. On se sépare un peu avant midi : c'est l'heure en effet où la chaleur se fait sentir le plus vivement à Rome; puis, après deux heures de repos, on se réunit dans la forêt voisine, et on reprend les discours du matin dans cet endroit ombreux et frais (*opacus et frigidus*). Cette mise en scène n'offre pas le charme exquis de celle qu'on admire dans quelques dialogues de Platon; mais elle a aussi le sien, elle est locale et vraie. Comme il est doux de lire le *Phèdre* au bord de l'Ilissus, il y a plaisir à lire le *de Oratore* sous les platanes et dans la forêt de Frascati, dont il reste un peu plus que des beaux arbres qui, au temps de Platon, ornaient les rives aujourd'hui dépouillées de l'Ilissus.

Pendant les neuf ans employés par César à soumettre la Gaule, Pompée ne fit qu'une chose, son théâtre. C'était sans doute une grande captation pour les Romains que ce premier théâtre en pierre

qui contenait quarante mille spectateurs, et était disposé de telle manière qu'il pouvait servir d'arène, se prêter aux combats de gladiateurs, aux exhibitions et aux *chasses* d'animaux étrangers, comme aux représentations moins goûtées de l'art dramatique; mais César donnait d'autres spectacles et montrait de loin au public de Rome un autre drame : la conquête de la Gaule, intermède héroïque dans la grande tragi-comédie où il jouait le principal rôle, et dont le dénouement devait être sa mort et celle de la liberté.

Le théâtre de Pompée fut un souvenir de ses campagnes d'Asie et de ses anciens succès, qu'il aimait à se rappeler pour se consoler de n'en plus obtenir d'autres. Tandis qu'il était à Mitylène, après avoir vaincu Mithridate, il y avait institué, parmi les poètes du lieu, un concours littéraire dont le thème unique était les hauts faits de Pompée. Cette circonstance lui avait rendu chère cette ville, qui était aussi la patrie de l'affranchi Théopane, un Grec auquel il était fort attaché, et qui avait auprès de lui beaucoup de crédit. Aussi ce fut le théâtre de Mitylène qu'il voulut imiter à Rome, mais en l'agrandissant et l'accommodant aux goûts des Romains. Malgré l'importance et la grande situation de Pompée, bâtir un théâtre avec des gradins était une innovation hardie. Déjà la tentative avait été faite et avait échoué devant la sévérité des magistrats, qui craignaient que, si le peuple pouvait s'asseoir au théâtre, il n'en voulût plus sortir. Pompée éluda la difficulté par un artifice bien ingénieux pour lui, et dont l'idée appartenait peut-être à son affranchi Théopane. Au dessus des gradins, il plaça un temple dédié à Vénus victorieuse : il fallait qu'il y eût du *victorieux* dans tout ce qui concernait Pompée. Les gradins se trouvèrent ainsi transformés en degrés du temple, la scène n'en fut plus qu'un accessoire, et les jeux, qui à Rome étaient toujours liés à la religion, purent être considérés comme faisant partie du culte de la déesse.

A en croire Varron, cité par Aulu-Gelle, Pompée, au moment de faire inscrire sur son théâtre : « pour la troisième fois consul, » aurait hésité entre *tertio* et *tertium*, « timidement, » dit Varron, comme pour indiquer que l'adversaire de César n'osait rien décider, pas même cela. Cicéron, consulté, pour ne mécontenter aucune opinion, aurait proposé d'écrire seulement *tert*. Cette anecdote de grammairien est suspecte, mais elle peint bien le caractère de Pompée, indécis dans les petites choses comme dans les grandes, et montre Cicéron tel qu'il était alors, très désireux de vivre bien avec tout le monde et de ne déplaire à personne.

Selon le précepte de Vitruve, le portique du théâtre était derrière la scène, et des rangées d'arbres l'embellissaient : il est cité comme un des lieux de promenade où se rassemblaient de préfé-

rence les oisifs de Rome. Cicéron met sur la même ligne une promenade sous le portique de Pompée et une promenade dans le Champ-de-Mars. Catulle dit à son ami Camerius : « Je t'ai cherché dans le cirque, dans toutes les boutiques de libraires, dans le petit Champ-de-Mars, dans le temple sacré de Jupiter, dans la promenade de Pompée. » Ovide en vante la fraîcheur pendant l'été; il conseille à celui qui veut plaire aux dames romaines d'aller *flâner* à l'ombre de ce portique et sous les arbres qui l'entouraient. Properce emploie à peu près les mêmes termes en indiquant qu'on s'y promenait en toilette (*cultus*); la jalouse Cynthie lui défend de se promener, élégamment vêtu, à l'ombre du portique de Pompée. Le portique de Pompée était bordé de deux rangs de platanes, parmi lesquels on avait placé des figures d'animaux; des tapisseries étaient suspendues entre les colonnes. On peut se faire une idée de l'effet qu'elles produisaient par les tentures qui ornent le portique de Saint-Pierre pendant la procession de la Fête-Dieu. Ce monument était l'orgueil de Pompée; il croyait s'être assuré la faveur du peuple de Rome en assurant ses plaisirs. Les applaudissemens qui l'accueillaient quand il paraissait dans son théâtre retentissaient encore de loin à son oreille après qu'il eut fui de Rome devant César pour n'y plus rentrer : il en rêva la veille de Pharsale; mais, toujours incertain, il douta du présage, parce que dans ce songe il ornait son temple de Vénus; il craignait que ce ne fût un signe favorable pour César, qui descendait de Vénus, et il lui sembla que ces applaudissemens résonnaient comme une plainte. « Il se revoyait jeune, dit Lucain, tel qu'il était quand, vainqueur de Sertorius, il recevait, simple chevalier, les applaudissemens du sénat. Maintenant il ne devait plus revoir sa patrie, et c'est ainsi que la fortune lui donna Rome! »

Pompée inaugura son théâtre par des jeux magnifiques, auxquels Cicéron, quittant la campagne, venait assister, non par goût pour le spectacle des combats d'animaux (on sait qu'il ne l'aimait point), mais parce que c'était faire une politesse à Pompée, et qu'il entraît alors dans son plan de conduite, tout en s'adoucissant pour César, de ne pas négliger Pompée. Dans ces jeux, on tua cinq cents lions et vingt éléphants. Le peuple, qui voyait avec plaisir mourir les hommes, s'attendrit aux gémissemens et aux attitudes suppliantes des éléphants. C'est que les hommes mouraient sans se plaindre. Les lamentations de M^{me} Du Barry émurent la féroce populace que ne touchait point la pieuse résignation de la reine ou la fermeté stoïque de M^{me} Roland. Et puis ce fut une occasion de maudire publiquement Pompée; l'irritation populaire se soulagea en s'en prenant à lui de la mort des éléphants.

Du reste, même les applaudissemens, et Pompée dut en recevoir quand il était encore glorieux et semblait puissant, retentissent tristement à notre oreille, à travers les siècles, parmi les ruines de son théâtre, car nous savons la fin lamentable qui l'attendait, et Lucain a eu raison de dire : « Pourquoi ceux qui remplissaient ton théâtre ne t'ont-ils pas pleuré? »

Qui te non pleno pariter planxere theatro?

Ces jeux ne plurent point à Cicéron, qui en ce moment était fort mécontent de Pompée et de tout le monde. On avait, selon lui, déployé un grand appareil pour peu d'effet. Il avait vu sur la scène des personnages qu'il croyait ne pas devoir s'y trouver, et cette vue l'avait indisposé contre le spectacle, les pièces et les acteurs; la gaité manquait. Ésope ne savait pas son rôle; la mise en scène de *Clytemnestre* avec six cents mulets, les trois mille cratères du *Cheval de Troie*, le déploiement de l'infanterie et de la cavalerie lui avaient semblé ridicules. Nous reconnaissons bien Pompée dans ce fastueux étalage. Pompée voulait la dictature : son ambition, plus lente et plus douce que celle de César, comme dit Montesquieu, n'était pas moindre; seulement il désirait qu'on lui offrît la toute-puissance, que César finit par prendre; mais le sénat, et c'est là sa gloire, ne voulait pas d'un maître. Pompée employait toute sorte de ruses pour arriver au but qu'il ne devait jamais atteindre. Des tribuns qui lui étaient dévoués, sous prétexte de signes funestes, retardaient l'élection des consuls; ils prolongèrent l'interrègne de sept mois. Un d'eux proposa enfin que Pompée fût dictateur. Caton et le sénat s'y opposèrent, et Pompée alla boudier dans sa villa d'Alsium.

A mesure que son importance réelle diminuait, il prenait des airs *plus importants*. Jusqu'à son triomphe, il avait vécu simplement dans sa maison des Carines, si modestement ornée que son successeur (c'était, il est vrai, le voluptueux Antoine) s'écria : « Où donc soupait Pompée? » Mais après ce triomphe, première date du déclin de ses prospérités, Pompée renonça vite à cette simplicité qui avait jusque-là formé un honorable contraste avec les profusions de César, et il se fit construire une maison beaucoup plus belle que la première auprès de son théâtre. C'était, à vrai dire, un *suburbanum*, car le théâtre était hors de la ville, mais très voisin de la porte Carmentale. Cette résidence convenait par là même à Pompée, qui affectait de se tenir à l'écart, et il trouvait commode, pour ses menées dans les élections, de n'être pas trop en vue. Ceux dont il achetait le suffrage savaient bien l'aller trouver dans ses nouveaux jardins, où il leur en payait le prix.

En présence des incertitudes et des mollesses de Pompée, l'ag'

tation des rues durait toujours. Cela ne lui déplaisait point; il espérait que ces désordres feraient sentir le besoin de lui donner le pouvoir de les réprimer. Une telle conduite, sans lui concilier la multitude, exaspérait tout ce qu'il y avait d'honnête dans le sénat : Bibulus, le vieux Curion et d'autres, que soutenait secrètement la jalousie de Crassus, se plainquirent hautement dans la curie des manœuvres de Pompée. Pompée était absent. Huit jours après, il assista à une séance dans le temple d'Apollon. Là le tribun C. Cato lui adressa les plus vifs reproches, auxquels Pompée répondit très aigrement. Un autre jour, il était bafoué dans le Forum par Clodius et hué par sa bande. Ce calcul peu noble de Pompée devait échouer comme tous ses autres calculs; mais, s'il désirait le trouble pour en profiter, il était servi à souhait par deux hommes, Milon et Clodius, qui aspiraient, le premier à la préture, le second au consulat, et qui soutenaient leurs prétentions aux plus hautes magistratures de l'état par la violence.

C'est alors qu'eut lieu entre ces deux hommes la rencontre où Clodius fut tué. Voici comment fut amené cet événement, que le plaidoyer de Cicéron en faveur de Milon a rendu célèbre. Milon était, comme Clodius, de race sabellique; fils d'un Samnite, il avait été adopté par un Annius, son aïeul maternel. La *gens* Annia était plébéienne, et, elle aussi, sabellique, originaire de Setia, ville du pays des Volsques. C'était le plébéien Milon qui soutenait la cause de l'aristocratie et le descendant des Claudii qui l'attaquait. Du reste, les moyens employés par tous deux étaient les mêmes : l'un comme l'autre avait à ses ordres une troupe de gladiateurs; seulement, il faut le reconnaître, Milon faisait de la sienne un meilleur emploi, et c'est pour se défendre contre Clodius qu'il avait pris le parti de l'imiter.

Clodius brigua l'édilité pour échapper aux poursuites que lui attiraient ses violences. Milon, afin de l'empêcher d'être nommé, voulait qu'il fût jugé avant l'assemblée des comices. Le jour de l'élection venu, Milon se rendit à minuit dans le Champ-de-Mars avec sa bande et y resta le lendemain jusqu'à midi. Clodius ne parut point. Le consul Metellus, qui s'entendait avec lui, se retira en annonçant que, s'il y avait opposition, le jour suivant il recevrait les réclamations dans le comitium. Milon transporta sa troupe dans le Forum pendant la nuit pour y attendre Clodius; mais il apprit qu'il avait été joué, et que le consul se dirigeait, par des rues écartées, vers le Champ-de-Mars. Il l'atteignit sur le Capitole pour lui présenter son opposition. Le consul, pris en flagrant délit de perfidie, s'éloigna au milieu des insultes. Quelques jours après, Cicéron écrivait à Atticus que Milon était dans le Champ-de-Mars, et qu'à la

porte de la maison de Clodius il n'y avait qu'un ramas de gens en guenilles avec une lanterne, tandis que dormait encore Marcellus, un des candidats, car Cicéron l'entendait ronfler. La présence de Milon empêcha qu'on tint les comices dans le Champ-de-Mars ce jour-là. Le sénat s'assembla en petit nombre. Les amis de Cicéron soutenaient que Clodius devait être jugé avant les comices, les partisans de Clodius demandaient que l'on procédât sans retard à l'élection. Cicéron et Clodius étaient en présence dans la curie : le premier parla, le second répondit. Pendant son discours, on entendit les cris des siens, qui hurlaient dans le Forum. Il n'y eut cette année-là ni jugement ni élection. Le sénat ne décida rien.

Au commencement de l'année suivante, Clodius parvint à se faire nommer édile. A son tour, il voulut accuser Milon de violences. Tous deux comparurent devant le tribunal, escortés de leurs gladiateurs. Caton et Pompée défendirent Milon. Pompée, interrompu par les clameurs des partisans de Clodius, ne se laissa point intimider; recommençant plusieurs fois son discours, il réussit à se faire écouter. Clodius parla durant deux heures, interrompu aussi à tous momens par des injures, par des quolibets et des vers satiriques sur lui et sa sœur Clodia. Pâle de colère, de sa voix furieuse, il finit par dominer les cris. Plutôt que de s'adresser à ses juges, il se tourna vers le peuple, et, montant sur un lieu élevé, probablement les marches du temple de Castor, il dit : « Qui est un autocrate impuni? Qui fait mourir le peuple de faim? Qui se gratte la tête avec son doigt? » A toutes ces questions, à d'autres encore plus injurieuses, le peuple, frémissant de rage ou éclatant de rire, répondait : « C'est Pompée! c'est Pompée! » Puis les gens de Clodius se mirent à cracher au visage de leurs adversaires; ce fut le signal d'une mêlée générale dans laquelle ils eurent le dessous et se virent forcés de vider le Forum. Dans la curie, on n'accusa ni Clodius ni Milon, mais on accusa Pompée, dont le discours avait aigri le peuple. Le sénat lui-même pardonnait tout bas à Clodius, parce qu'il gênait Pompée.

Un autre jour, celui-ci vint se défendre devant les sénateurs réunis au Champ-de-Mars, dans le temple d'Apollon. Attaqué vivement par un tribun et soutenu par Cicéron, Pompée, qui devenait énergique lorsqu'il se mettait en colère, fit entendre des menaces et s'en prit à Crassus, n'osant s'en prendre à César; mais la visite de Lucques le réconcilia avec Clodius, que protégeait César. Clodius, de son côté, se déclara l'ami et le soutien de Pompée, qu'après son enrôlement dans le parti de César il n'avait plus de raisons pour combattre. Son audace contre le sénat et les consuls s'en accrut. Un jour qu'on l'avait interrompu à la tribune, il se précipita comme

un furieux dans la curie : il fut entouré, et, doublement odieux aux sénateurs depuis qu'il prenait le parti de Pompée, il aurait pu avoir le sort de Romulus; mais la populace vint à son aide avec des cris et des torches, l'enleva du sein de la curie et le ramena au Forum en triomphe.

Par suite du rapprochement de Pompée et de Clodius, la haine de celui-ci et de Milon avait paru dormir; elle se réveilla au moment où tous deux se trouvèrent candidats, l'un à la préture et l'autre au consulat. Milon, qui était le plus riche, donnait des jeux et gardait ses gladiateurs; Clodius faisait venir de ses possessions d'Étrurie des esclaves pour les armer. Les bandes de celui qui aspirait à être le chef de la justice et de celui qui prétendait à gouverner l'état se rencontraient chaque jour et chaque jour en venaient aux mains. Les consuls ne pouvaient instituer les comices; eux-mêmes se mêlaient à ces bagarres, où l'un d'eux fut blessé.

Pompée, on le sait, aurait bien désiré qu'on lui offrît la dictature, pour pouvoir renverser la constitution sans paraître la violer. Il s'éloigna des murs de Rome pendant que deux tribuns, ses instrumens, proposaient qu'on le nommât dictateur, voulant paraître étranger à cette manœuvre. C'était encore une imitation de Sylla; mais Caton parut à la tribune et souleva l'indignation du peuple, qui menaça de déposer les tribuns. L'année précédente, un tribun, pour avoir appelé Pompée dictateur, avait failli être tué dans le Forum. Caton consentit à ce que Pompée fût seul consul. Grâce à sa coupable politique, qui consistait à empêcher sous main les élections des magistrats, pour que l'anarchie conduisît à la dictature, Rome n'avait eu pendant plusieurs mois ni consuls ni préteur. Milon et Clodius se faisaient librement la guerre dans le Forum et dans les rues. Personne ne dut être fort étonné quand on apprit qu'un de ces deux chefs de partisans avait été frappé par l'autre, et Cicéron moins que personne, car il avait écrit à Atticus : « Si Milon rencontre Clodius, il le tuera. »

Clodius était allé à Aricia pour je ne sais quelle affaire. Le lendemain, il s'était arrêté dans sa villa, voisine du mont Albain, où il devait coucher. La nouvelle de la mort de son architecte le fit partir assez tard. A peine avait-il commencé à suivre la voie Appienne, qu'il se croisa près de Bovile avec Milon. Celui-ci se rendait à Lanuvium, d'où il était originaire, pour y installer dans sa charge un prêtre de la déesse du lieu, Junon Sospita. Je crois que les deux ennemis ne s'attendaient pas à se rencontrer. Milon était en voiture avec sa femme, escorté par ses esclaves, parmi lesquels se trouvaient deux gladiateurs renommés. Dans la situation où il était vis-à-vis de Clodius, cette escorte n'avait rien d'extraordi-

naire. Clodius était à cheval, suivi de trois amis et d'une trentaine d'esclaves. Les deux adversaires s'étaient dépassés sans se rien dire. Une querelle s'engagea entre ceux qui formaient leur suite. Selon Cicéron, un grand nombre des gens de Clodius attaquèrent Milon d'un lieu qui dominait la route. Son cocher fut tué; Milon sauta à terre pour se défendre; les gens de Clodius coururent vers la voiture pour attaquer Milon, et commencèrent à frapper ses esclaves à coups d'épée. Ce fut alors que le gladiateur Birria, attaquant Clodius par derrière, lui perça l'épaule. Les serviteurs de Clodius, beaucoup moins nombreux, s'enfuirent et emportèrent leur maître dans une hôtellerie; l'hôtellerie fut assiégée par les hommes de Milon, l'hôtelier fut tué. Clodius, arraché de cet asile, fut ramené sur la route et là criblé de blessures. Milon ne fit rien pour empêcher le meurtre. On dit plus tard qu'après l'attentat il était allé dans la villa de son ennemi, qui était tout proche, pour chercher son enfant et l'égorger, que, ne le trouvant pas, il avait torturé ses esclaves; mais ces accusations n'ont aucune vraisemblance.

La suite de Clodius s'était dispersée. Un sénateur qui passait par là trouva son corps gisant sur la route, et le fit reporter dans sa maison du Palatin. La foule s'y précipita. Fulvie parut, poussant des cris et montrant au peuple les blessures de son époux. Le lendemain, la foule était encore plus grande. Un sénateur fut écrasé; deux tribuns, dont l'un, Plancus, était attaché à Pompée, firent porter le corps dans le Forum. On l'exposa, couvert de sang et de boue, devant les rostrès. Les tribuns y montèrent et haranguèrent la multitude, qui, conduite par le frère de Clodius, prit le cadavre et l'alla brûler dans la curie pour braver le sénat. On forma le bûcher d'un amas de tables, de bancs et de papiers. Le cadavre ne fut qu'à demi consumé par ce bûcher improvisé, mais le feu prit à la curie. Selon Dion Cassius, il avait été allumé dans ce dessein. La curie, monument vénérable fondé par le roi Tullus Hostilius, dont il portait encore le nom, fut brûlée; avec elle brûlèrent la basilique Porcia et d'autres bâtimens voisins de la Curia Hostilia. Pendant ce temps, les tribuns continuaient à exciter le peuple et n'abandonnèrent les rostrès que lorsqu'ils en furent chassés par les flammes; puis les partisans de Clodius dressèrent dans le Forum des tables pour le festin funèbre, à la lueur de l'incendie.

On nomma un *interrex*; ce fut Lépide. Comme il tardait à désigner des consuls, les satellites de Clodius, réunis à ceux des rivaux de Milon pour le consulat, Hypsæus et Scipion, assiégèrent la maison de Lépide, brisèrent les portes, entrèrent dans l'atrium, jetèrent à bas les images des ancêtres de la *gens Emilia*, parmi lesquelles devaient se trouver celles de Paul-Émile et de Scipion

Émilien; puis, prenant les faisceaux consulaires sur le lit funéraire de Clodius, où on les avait placés, ils allèrent les porter à Hypsæus, à Scipion, à Pompée, qu'ils furent trouver dans ses jardins, ses nouveaux jardins, près de son théâtre, hors de la porte Carmentale. Avant que Milon fût durant la nuit rentré à Rome, on avait voulu brûler sa maison; mais des sénateurs et des chevaliers l'avaient défendue. Milon était brave; il osa paraître au Forum quand la curie fumait encore, pour se justifier de toute préméditation dans le meurtre de Clodius. Il accusa intrépidement les incendiaires qui l'accusaient. Deux tribuns, deux amis de Clodius, ne lui laissèrent pas achever son discours; ils se ruèrent dans le Forum à la tête d'une bande, en chassèrent Milon et son ami le tribun Cœlius. Ayant pris des vêtements d'esclaves, tous deux parvinrent à s'échapper. Sous prétexte de les poursuivre, on entra dans les maisons particulières, on les pilla; on se jetait sur tous ceux qui étaient bien vêtus et portaient des anneaux d'or. Pendant plusieurs jours, Rome fut livrée au fer et au feu.

Pompée s'était retiré dans sa villa d'Alsium. Quand il revint à Rome, le sénat se rassembla dans le Champ-de-Mars, près de son théâtre, sans doute dans la curie qui portait son nom. C'est là que César devait être frappé. Le sénat décida qu'on donnerait la sépulture à Clodius, que la Curia Hostilia, qu'avait réparée Sylla, serait relevée par son fils Faustus, et que du nom de celui-ci elle s'appellerait cornélienne, de peur sans doute qu'elle ne s'appelât pompéienne. Effrayé du désordre populaire, le sénat semblait vouloir se réfugier derrière le nom de celui qui avait tenu le peuple sous ses pieds; mais Faustus n'acheva point la nouvelle curie, et elle ne s'appela point Cornelia. Ce retour posthume vers le nom et le souvenir de Sylla ne laissa pas plus de trace que sa sanguinaire et impuissante réaction n'en avait laissé. Pompée, qui, singulière politique pour un illustre général, jouait la peur, affecta une grande crainte de Milon. Il refusa de le voir dans ses jardins, qui bientôt ressemblèrent à un camp. Là, il délibérait avec ses amis sur ce qu'il devait faire pour sa défense et pour celle de l'état, espérant toujours qu'on lui offrirait la dictature; mais on ne la lui offrait point. Il fit répandre le bruit que Milon avait formé le dessein de l'assassiner. Un pauvre diable de vicimaire ou de cabaretier du quartier étrusque affirmait que des esclaves de Milon qui s'étaient enivrés chez lui avaient avoué ce dessein, l'avaient maltraité et menacé de la mort, s'il parlait. Milon fut obligé de montrer en plein sénat qu'il ne portait point un poignard caché sous sa tunique. Pompée vint lui-même à la tribune entretenir le peuple de ses propres dangers. Ses créatures proposèrent timidement sa dictature

dans le sénat; mais cette proposition indigna tellement que Pompée fut obligé de la désavouer. Ce fut alors que l'on consentit à le nommer seul consul. C'était fort différent. Le pouvoir d'un consul n'égalait point, à beaucoup près, la puissance absolue d'un dictateur.

Depuis que Milon avait voulu être consul sans sa permission, Pompée voulait le perdre; il institua une *question* touchant le meurtre commis sur la voie Appienne; puis il désigna les trois cent soixante jurés qui devaient juger Milon et le *quæstor* chargé de présider au jugement. Pour la première fois, le procès commença par l'audition des témoins : jusque-là elle n'avait lieu qu'après les plaidoiries; mais elle fut troublée par la fureur des amis de Clodius. Un des défenseurs de Milon se vit obligé de se réfugier dans le tribunal, et on demanda que Pompée, assis près du temple de Saturne, d'où il voyait le tumulte et semblait présider au Forum, vînt avec une force armée assurer la tranquillité des débats. Il vint en effet avec des soldats le lendemain. Ce jour-là, Rome avait un air d'émeute; toutes les boutiques étaient fermées. Pompée avait placé des soldats à toutes les issues et devant tous les temples du Forum. Cicéron prononça un discours plein d'habileté, mais où l'on sent un peu d'embarras, car tantôt il disculpe, tantôt il loue Milon d'avoir tué Clodius. On peut croire que cet embarras fut encore plus grand en présence d'une foule dans laquelle beaucoup regrettaient Clodius, et en présence de bandits contre lesquels il ne se sentait protégé que par l'ennemi de Milon. En effet, le commencement de son discours fut accueilli par d'immenses huées, et le silence ne se rétablit dans cette multitude que lorsqu'elle eut senti le fer des soldats. Cicéron put alors reprendre son exorde; mais il y avait dans cet incident de quoi troubler l'avocat.

Qu'on se figure bien la situation et le lieu de la scène. Domitius, qui préside le débat, est sur le tribunal, à la droite du Forum, devant le temple de Castor, dont trois colonnes indiquent aujourd'hui l'emplacement. Au pied du Capitole, du côté de l'Ærarium, c'est-à-dire du temple de Saturne, dont huit colonnes sont encore debout, Pompée est assis, comme la veille, entouré de soldats. En présence des lieux, on s'explique pourquoi Cicéron, s'adressant à lui, disait : « J'élève la voix pour que tu m'entendes. » En effet, il y avait entre eux plus de la demi-longueur du Forum. C'était ce même Forum dans lequel peu de temps auparavant avaient eu lieu les scènes de désordre qui suivirent la mort de Clodius; Cicéron, en l'accusant d'avoir incendié mort le temple du sénat qu'il voulait renverser vivant, pouvait montrer les ruines de la curie embrasée par ses funérailles.

On le sait, le discours que nous admirons n'est point celui que

Cicéron prononça, et probablement on peut en dire autant de la plupart de ses autres discours. En général, ils n'étaient point lus (1) et n'étaient pas non plus entièrement appris par cœur comme ceux de nos prédicateurs. Improvisés (2), au moins en partie, ils furent ensuite retouchés par l'auteur avant d'être publiés. Plusieurs allusions aux circonstances des jugemens ont dû être suggérées par l'aspect des lieux mêmes; en les voyant tels qu'ils sont, en se les représentant tels qu'ils étaient, on comprend mieux, et surtout on sent plus vivement, les mouvemens d'éloquence qu'il ont inspirés à l'orateur; on voit naître cette inspiration, on en surprend le secret. Si l'on veut se faire une idée vraie de tout l'effet oratoire produit par les discours de Cicéron, il faut placer sur cette scène, pour ainsi dire ressuscitée, les personnages qui y figurent avec leur physionomie, leur attitude; il faut voir dans le procès de Sestius un de ses témoins se lever du tabouret où il était assis près de l'accusé et jurer qu'il l'appuiera jusqu'au bout, dans le procès de Plancius une vestale sortir de sa sainte demeure pour venir embrasser son frère en pleurant devant le peuple ému de pitié et de religion, enfin, dans le procès qui nous occupe, Milon, ferme et farouche, refusant de rien faire pour attendrir ses juges, et Cicéron, éperdu, éploré, répandant devant les jurés ces larmes auxquelles dédaigne d'avoir recours la fierté de son ami.

Quand on va de Rome à Albano, on traverse le lieu de la rencontre homicide que Cicéron retrace si vivement, mais au point de vue de la défense. M. Rosa a déterminé ce lieu avec une grande précision. L'événement se passa, dit Cicéron, devant le terrain appartenant à Clodius, sur lequel il construisait une villa. Là étaient, à droite en allant à Rome, au-dessus de la route qu'elles dominaient, les substructions démesurées (*insanas substructiones*) dont parle l'orateur. Les défenseurs de Clodius cherchaient à tirer parti du hasard qui l'avait fait tomber sur cette route construite par un autre Claudius, Appius Cæcus, dont elle portait le nom, et, comme on disait, parmi les souvenirs de ses ancêtres. Cicéron répondait : « Appius Claudius Cæcus a-t-il construit cette voie pour l'utilité du peuple romain ou pour l'impunité du brigandage de ses descendans? » Et il rappelait que, sur cette même voie Appienne, lors de l'évasion

(1) On les lisait quelquefois, mais c'était une exception dont le motif est indiqué. Ainsi Suétone a soin de remarquer qu'Auguste lisait les siens : on pensait leur donner par là plus de poids; Cicéron, en parlant d'un discours prononcé par lui dans le sénat, dit qu'il l'a lu à cause de l'importance du sujet : « propter rei magnitudinem dicta de scripto est. » (*Pr. Pl.*, 30.)

(2) L'improvisation est évidente quand Cicéron fait allusion à quelque incident imprévu des débats.

de Tigrane, confié à la garde de Pompée, le noble descendant des Claudii avait donné la mort à un honnête chevalier romain. Enfin, évoquant, lui aussi, les souvenirs que cette voie faisait naître, l'orateur attestait les tombeaux, les autels enfouis des Curiaces, qui n'existaient déjà plus de son temps, et leurs bois sacrés, que Clodius avait fait disparaître sous ses substructions insensées; il adjurait ces tombeaux, qui existaient donc alors, et dont ce passage indique où il faudrait chercher les restes; enfin il adjurait, contre Clodius, le Jupiter du mont Albain, de la belle montagne où s'élevait il y a cent ans le temple de Jupiter, et qui se dresse encore au-dessus de ce lac, le lac d'Albano, que Cicéron accusait Clodius d'avoir profané par ses coupables plaisirs. Enfin Cicéron dit que le lieu est rempli de voleurs, par où nous voyons que, de ce côté, les environs de Rome étaient encore moins sûrs de son temps qu'ils ne le sont aujourd'hui.

III.

C'est à dater du procès de Milon que le parti du sénat montre plus clairement sa défiance de César et que Pompée commence contre son habile rival cette guerre sourde et maladroite qui devait le perdre. Pendant ce consulat sans partage d'autorité, Pompée prit plusieurs mesures qui sentaient le dictateur. Il mit un frein à la parole en bornant la durée du discours des orateurs, et défendit de porter des armes dans la ville, sage mesure, mais qui ne paraît point avoir été exécutée; elle a été prise il y a quelques années par un général français à Rome, où l'usage du couteau ne rappelle que trop de nos jours l'emploi de la *sica* au temps de Clodius.

A cette même époque, César livrait des batailles plus glorieuses que celles qui ensanglantaient le Forum romain. La Gaule, presque entièrement soumise, se soulevait tout entière, unie pour la première fois sous la main d'un chef suprême, Vercingétorix. César déploya dans cette nouvelle phase de sa conquête une habileté et une activité extraordinaires, et écrasa, s'il faut l'en croire, sous les murs d'Alesia, une armée de trois cent quatre-vingt mille hommes (1). A Rome, vingt jours d'actions de grâces furent décrétés; un historien dit même soixante. Cette victoire permettait de considérer la conquête de la Gaule comme terminée, et dès ce moment la pensée constante du sénat fut d'arracher à César sa province et son armée. C'était bien ce que désirait Pompée, mais il n'osait le dire ouverte-

(1) Un capitaine digne de le juger, Napoléon, ne l'a pas cru. (*Précis des campagnes de César*, p. 110.)

ment : sa vanité d'ailleurs et son peu de perspicacité concouraient à le rassurer.

Les victoires n'étaient pas le seul moyen auquel eut recours l'ambition de César : il avait soumis la Gaule, il fallait acheter Rome. Vers ce temps, il fit deux acquisitions : l'une peu importante, celle du consul Æmilius Paullus, frère de Lépide le triumvir, dont il paya cependant sept millions et demi de francs la neutralité équivoque, et qui ne gagna même pas l'argent que César lui donnait; l'autre, très considérable, celle de l'éloquent tribun Curion, qui avait été jusque-là le plus hardi champion du sénat, et qui se vendit : triste exemple de ces défections qui affligent d'autant plus qu'elles forcent à mépriser le talent ! Curion coûta à César deux millions selon Velleius Paterculus, douze millions suivant Valère-Maxime. Ce double marché fut profitable à la splendeur monumentale de Rome; Curion et Paullus employèrent une partie de ce bien mal acquis à l'orner : l'un fut l'auteur de ce double théâtre sur pivot dont les deux parties rapprochées formèrent le premier amphithéâtre romain; l'autre construisit, derrière les boutiques du Forum, une basilique qui, du nom d'Æmilius Paullus, s'appela la basilique Æmilia : deux moyens de gagner le peuple; dans ce temps-là, quand on se vendait, c'était pour l'acheter. Les deux théâtres étaient en bois, et on n'en parla plus après Curion; mais la basilique Æmilia, avec ses colonnes de marbre phrygien (*pavonazzetto*) qu'on a cru retrouver dans celle de Saint-Paul, excitait encore l'admiration de Pline. Æmilius Paullus s'était ruiné pour l'élever, il se vendit pour la continuer. La basilique Æmilia portait aussi le nom de basilique de Paullus. Il est triste d'être immortalisé par un souvenir de corruption quand on s'appelle comme Paul-Émile. Malgré les quinze cents talens reçus de César, Paullus ne put achever ce monument de sa honte : la guerre civile vint tout interrompre. Ayant abandonné le parti de César, comme il avait abandonné le parti de Pompée, il se brouilla avec son frère, qui le fit placer sur la liste des proscrits; il parvint à s'échapper et mourut obscurément dans l'exil. Son fils adoptif dédia la basilique Æmilia après sa mort.

On n'aime pas à rencontrer Cicéron dans l'histoire d'Æmilius Paullus et de sa basilique, lui qui avait gémi sur la défection d'Æmilius et de Curion. Cicéron, — dans une lettre à Atticus où il s'appelle l'ami de César, « quand tu devrais en crever de rire, » a-t-il soin d'ajouter, — parle, à propos de ce monument qu'il appelle très glorieux, des soins que lui-même a pris pour acheter le terrain destiné au forum de César. Je préférerais ne pas le voir occupé à obliger celui dont il devait applaudir les meurtriers; mais c'est, je crois, à tort qu'on lui a reproché d'avoir manié ces fonds

dont César laissait volontiers une partie dans les mains par lesquelles il les faisait passer. Dans la vie de Cicéron, il y a beaucoup de faiblesses, mais pas une trace de vénalité. Il n'était question alors que d'agrandir le Forum romain, Cicéron ne dit rien autre chose : « pour agrandir le Forum et l'étendre jusqu'à l'atrium de la Liberté, nous n'avons pas regardé à soixante millions de sesterces » (douze millions). César, proconsul de la république, ne pouvait encore mettre un forum qui portât son nom à côté de celui du peuple romain. Cela n'était possible qu'après Pharsale : aussi ne fut-il dédié qu'alors. Cependant, dès l'époque où nous sommes, César commençait à acheter le terrain destiné à son forum à venir. Si quelque chose aide à croire que dès lors César visait au pouvoir suprême, c'est bien cela. Le proconsul pouvait aussi remplacer les *septa*, où se tenaient les assemblées du Champ-de-Mars, par un édifice en marbre avec un toit et un portique de cinq mille pieds. C'est ce que César voulait entreprendre, et il avait confié encore à Cicéron l'exécution de ce projet, qui fut réalisé par Lépide. Les *septa* furent dédiés par Auguste ; les comices eurent un palais de marbre avec un toit et un portique, mais bientôt on ne les rassembla plus. Afin de rassurer sur son retour et d'endormir les craintes du sénat, comme s'il n'eût dû songer désormais qu'à jouir de son repos et de sa gloire, César faisait aussi construire près de Nemi une villa qu'il fit détruire quand elle fut achevée, parce qu'elle ne se trouva pas telle qu'il l'aurait voulue, ou plutôt parce que l'effet qu'il l'avait destinée à produire était produit. Il reste de cette fantaisie toute politique, sous les eaux du lac, une construction en bois qu'on a appelée le vaisseau de Tibère ou de Trajan. Selon les habitudes que prit le luxe romain sous les empereurs, et que César lui faisait prendre déjà, il avait voulu bâtir sa villa dans le lac même, ainsi que l'on bâtit plus tard tant de villas dans la mer.

Cicéron était alors proconsul en Cilicie. Son correspondant Cœlius lui faisait parvenir les *on dit* de Rome : « on dit tout bas que César a été battu en Gaule, qu'il est entouré ; le bruit s'est répandu que moi-même avais péri. » Les auteurs de cette nouvelle étaient les *sub-rostrani* (les oisifs qui se tenaient sous la tribune). Cœlius, pour les séances du sénat, renvoyait Cicéron à la *gazette de Rome*, dont il lui adressait plusieurs *numéros*, l'engageant à passer les inutilités qui s'y trouvaient, les listes des décès et le compte-rendu des pièces tombées. Au milieu des gorges de la Cilicie, Cicéron d'ailleurs était agréablement occupé auprès du public et auprès d'Atticus du succès de son livre sur *l'état* ou *la société politique* (c'est le vrai sens de *de Republica*). Ici le lieu de la scène est dans les jardins, nous irions la villa de Scipion Émilien, probablement près de la porte

Capène, non loin du tombeau des Scipions. C'est le temps des fêtes latines. Scipion Émilien reçoit quelques amis qui pendant ces jours de loisir viennent le visiter. Quand Furius, l'un d'eux, paraît, Scipion se lève, le prend par la main et le fait asseoir sur son lit, la place d'honneur à Rome, comme le *canapé* en Allemagne; puis, lorsqu'un esclave annonce que Lælius est sorti de sa maison et vient le voir, Scipion met sa chaussure, prend sa toge et va l'attendre sous le portique. A son arrivée, il le salue ainsi que ceux qui l'accompagnent, se retourne alors, et, debout sous le portique, présente Lælius à ses autres amis. Un nouveau personnage survient, tous le saluent, et, comme on était en hiver, la grave compagnie va chercher le soleil dans un petit pré. Les interlocuteurs de *l'Orateur* avaient cherché l'ombre à Tusculum : l'ombre et le soleil jouent un grand rôle dans la vie des peuples méridionaux et en particulier des Romains.

Cicéron revint d'Asie à Rome, tout occupé de son triomphe peu mérité, dont Caton lui refusait l'innocente satisfaction, que César par lettres et Pompée de vive voix lui faisaient espérer. Cajolé par les chefs des deux partis, sans influence sur l'un ni sur l'autre, il se flattait de la paix, qui était devenue impossible, et aspirait au rôle de médiateur, qu'il n'était pas en mesure de jouer. On vint en foule à sa rencontre, et son entrée, dit-il, fut aussi belle qu'il pouvait le désirer; mais il tomba dans le feu de la discorde civile. Le moment suprême de la vieille constitution était proche; la lutte allait s'engager entre la république et l'empire, entre Rome et César, entre la liberté, mal protégée contre la tyrannie des factions, et le pouvoir absolu d'un maître. La liberté était malade, elle allait mourir. Il était clair pour quiconque avait les yeux ouverts que César était son ennemi; mais comment la sauver de César? Si César eût été un Washington ou un citoyen de l'ancienne république romaine, à l'expiration de son commandement il fût rentré dans Rome comme un simple citoyen, protégé seulement par sa gloire et son immense popularité; mais on ne pouvait attendre cela de lui, et il semblait sage de ne pas le pousser à bout. C'est pourquoi Pompée appuya la demande que fit César d'être nommé consul, quoique absent. Cependant on comprit bientôt le danger qu'il y avait à le laisser revenir à la tête de son armée victorieuse, entouré de la faveur populaire, revêtu du premier pouvoir de l'état : c'était lui livrer la république. Pour la conserver, il fallait à tout prix lui enlever sa province et son armée; mais ce parti violent donnait à la cause de l'ennemi de l'état une apparence d'équité : on s'y prenait trop tard ou trop tôt; on devançait l'événement pour prévenir le danger. Après avoir laissé César grandir et se fortifier, on

voulut tout à coup l'arrêter et le détruire; on le mit dans la nécessité qu'il attendait de dominer pour se conserver et d'attaquer pour se défendre.

Le rappel de César devint la grande question; il fut soutenu par le consul Marcellus, ennemi acharné de César, et combattu par son collègue Sulpicius. Pompée était absent, ce qui le dispensait de se prononcer. Quand il reparut dans la curie, son langage fut évusif : il était embarrassé de son personnage, car il avait l'Espagne pour cinq ans au même titre que César avait la Gaule, et cela par la violation d'une loi dont lui-même était l'auteur. Curion, vendu à César, ne paraissait point l'être; Marcellus ayant demandé que César déposât son commandement, Curion approuva Marcellus, mais demanda que Pompée déposât le sien. Cela fit hésiter le sénat, qui ne décida rien. Pompée s'en alla en Campanie; il y tomba malade, peut-être de dépit. Quand il revint après sa guérison, tout le long de la voie Appienne, il fut accueilli par des signes d'allégresse. Dans tous les lieux qu'il traversait, on offrait des sacrifices sur son passage, on le recevait avec des couronnes et des flambeaux, on lui jetait des fleurs; ces hommages achevèrent de lui tourner la tête et de l'aveugler. En arrivant à Rome, il déclara qu'il était prêt à renoncer à sa province et ne doutait pas que César en fit autant. Curion répondit à Pompée qu'il fallait donner l'exemple en exécutant ce qu'il promettait. Personne n'était de bonne foi, chacun des deux rivaux voulait tromper l'autre, et Curion comptait peut-être sur le refus de Pompée pour autoriser celui de César. Pompée montra de l'humeur et se retira dans sa villa albaine, s'éloignant selon son usage quand il était mécontent. Le sénat s'assemble en son absence; la proposition de Curion, repoussée d'abord, est enfin acceptée. Marcellus sort furieux en s'écriant : « Eh bien ! que César soit votre maître ! » Curion alla dans le Forum, où l'on savait déjà ce qui s'était passé dans la curie; il fut reçu avec des applaudissements, et quand il eut déclamé en chaud républicain contre la tyrannie de Pompée, on le reconduisit à sa maison en lui jetant des fleurs, comme on en jetait naguère sur la voie Appienne à ce même Pompée.

Le bruit se répandit dans Rome que César avait passé les Alpes et marchait sur la ville; Cicéron même le crut déjà à Plaisance. Cette nouvelle, qui causa un grand effroi, était de celles qui ne sont pas encore vraies, mais qui ne tardent pas à l'être. Pompée était toujours hors de la ville; les consuls se rendirent auprès de lui, Marcellus lui remit un glaive en lui disant : « Nous t'ordonnons d'aller combattre César; nous te donnons le commandement des troupes qui sont en Italie et le pouvoir d'en lever d'autres autant que tu le

jugeras convenable. » Pompée répondit : « J'obéirai aux consuls, » et il ajouta : « S'il est nécessaire, » soutenant son personnage de modéré irrésolu jusqu'au bout. Curion, après avoir démenti le faux bruit de l'arrivée de César, après s'être plaint des armemens que la république faisait pour sa défense, après avoir, comme tribun, défendu d'obéir aux consuls, retourna vers César : il avait bien gagné son argent.

Le dénoûment approchait. Antoine était tribun, comme Curion l'avait été; son langage au Forum fut encore plus violent contre Pompée, ce proconsul d'Espagne qui campait aux portes de Rome avec une armée. Pompée commençait à craindre César, mais trop tard, comme disait Cicéron. On n'avait rien fait pour le désarmer, on n'avait su que l'irriter; cela ne lui donnait aucun droit, mais lui créait une grande force. De Ravenne, il se mit à traiter avec le sénat et lui fit connaître par une lettre ses conditions : Pompée et lui déposeraient le pouvoir proconsulaire, mais jusqu'à l'élection des consuls on lui laisserait deux légions, la Gaule cisalpine et l'Illyrie, au moins l'Illyrie et une légion. Si le sénat acceptait, César, sûr d'être nommé consul, ayant pour lui la faveur de l'armée et du peuple, était le maître, et la république romaine avait cessé d'exister. Tous ceux qui ne voulaient point d'un maître, qui voulaient conserver la constitution de leur pays, quoique ébranlée, et sa liberté, quoique orageuse, tous ceux-là devaient repousser des conditions qu'un général, quelque habile et quelque heureux qu'il eût été, n'avait nullement qualité pour imposer. Cette lettre était une sommation à Pompée de déposer le pouvoir, une promesse en ce cas de le déposer également, et, si Pompée n'y consentait point, une menace de venir à Rome venger les injures faites à lui, César, et à ses amis. On refusa d'abord d'entendre la lecture de la lettre; deux tribuns qui appartenaient à César, Cassius Longinus et Antoine, en obtinrent la lecture : elle fut regardée avec raison comme une déclaration de guerre à laquelle il n'y avait pas à répondre. Ici commence une suite de délibérations orageuses dont le lieu n'est point indiqué, et qui durent se passer dans différens temples, peut-être dans la curie de Pompée; la Curia Hostilia, incendiée aux funérailles de Clodius, n'était pas encore relevée. Il semblait que le sénat, quand la dernière heure de son importance politique était près de sonner, en fût averti par le sort qui lui enlevait le lieu ordinaire de ses réunions : la curie n'existait plus, et bientôt le sénat n'existerait plus que de nom. Dans ces séances agitées, un petit nombre de voix s'élevèrent en vain pour que l'on donnât du temps à César, qu'on cherchât à s'entendre avec lui. Toute entente était impossible entre ceux qui voulaient conserver la constitution et celui qui la minait depuis

si longtemps et avait résolu de la renverser. Enfin le sénat, sur la proposition de Scipion, beau-père de Pompée, décréta que César eût à revenir au terme qui lui serait fixé, sans quoi il serait considéré comme ennemi de l'état. Les deux tribuns voulurent user de leur droit d'intercession pour empêcher l'effet de la loi; on n'en tint compte. Le mot sacramentel des grands périls et souvent des grandes violences fut prononcé : « que les magistrats avisent,... la république est en danger. »

A ce moment, aucune vie n'étant plus assurée, les consuls invitèrent les tribuns à se retirer. Antoine, toujours plein d'audace, s'élança de son siège au milieu de l'assemblée et protesta contre cette atteinte portée à l'autorité du proconsul, disant que les auteurs du décret qui vient d'être rendu doivent être chassés de la curie comme des homicides et des scélérats, annonçant la guerre, les exils, les proscriptions, et dévouant aux puissances infernales les auteurs de tant de maux; puis il sortit avec Cassius et Curion. Un détachement de pompéiens entourait la curie; ils furent obligés de revêtir des habits d'esclaves pour se sauver, et allèrent trouver César dans une voiture de louage. Pompée, que l'*imperium* retenait hors des murs de la ville, n'avait pas paru dans le sénat. Rome, par son ordre, se remplit de soldats, protection dangereuse de la liberté : aussi n'entend-on pas parler en ce moment d'assemblée au Forum; le Forum est muet, tout se passe dans le sénat. Le sénat fut convoqué hors de la ville, probablement dans la curie de Pompée, près de sa maison. Cette fois Pompée parut, approuva tout, et sembla plein d'espoir; le trésor public fut mis à sa disposition. Caton tança vertement le préteur Roscius, qui demandait qu'on envoyât une députation à César. Les principaux sénateurs se rendirent dans diverses parties de l'Italie pour lever des troupes et recueillir de l'argent. Cicéron choisit la côte de Campanie, où il avait des propriétés et où étaient sa villa de Cumes et sa villa de Pompéi.

César avait passé le Rubicon et semblait marcher sur Rome. La terreur y était grande; les prodiges abondaient, on pressentait la fin de la république, on voyait déjà César vengeant ses injures par des proscriptions et livrant à ses Gaulois le Capitole; les grands personnages s'enfuyaient dans leurs villas, et des gens sans aveu accouraient dans Rome pour aider à la piller. Telle était la physionomie de la ville, *forma urbis* (1). La maison de Pompée était assiégée par les sénateurs; chacun lui apportait une nouvelle, tantôt rassurante, tantôt alarmante; chacun lui adressait une excitation ou un reproche. Cicéron, qui de loin partageait toutes ces alternatives

(1) « Formam mihi urbis exponas. » (*Ad Att.*, VII, 12.)

de confiance et de découragement, a peint la politique de Pompée en deux mots : « timidité et confusion (1), » et l'état de Rome en disant : « Tout est plein de terreur et d'aveuglement (2). » Il y a de ces momens pour les peuples.

Sans attendre César, qui était encore loin, Pompée déclara le siège du gouvernement transporté à Capoue, et, sur un faux bruit de l'approche de César, quitta précipitamment Rome avec les deux consuls et toutes les autorités, sans prendre le temps d'emporter le trésor. Rome est livrée à elle-même et dans une situation où elle ne s'était jamais vue jusque-là; Cicéron a justement appelé ce départ, auquel il tenta de s'opposer, une fuite très honteuse : *fugam ab urbe turpissimam*. Les inquiétudes de ceux qui demeureraient étaient affreuses, le désespoir de ceux qui s'éloignaient fut profond; pendant toute la nuit, ils errèrent tumultueusement dans la ville; le matin, ils allèrent dans les temples, invoquant les dieux, les priant, baisant le pavé (on se croit dans la Rome de nos jours) et pleurant leur patrie, qu'il fallait quitter. « Il y eut beaucoup de larmes aux portes, dit Dion Cassius; les uns s'embrassaient et saluaient Rome encore une fois, les autres pleuraient sur eux-mêmes et mêlaient leurs prières à celles de leurs amis qui partaient; on criait à la trahison et on en maudissait les auteurs. Vous eussiez dit deux villes et deux peuples, l'un en marche et en fuite, l'autre abandonné qui restait pour mourir. »

César laissa Rome sur sa droite, et, suivant la côte, alla chercher Pompée à Brindes. Pompée ne l'attendit pas et passa en Épire, où César, qui n'avait point de vaisseaux sous la main et ne voulait pas que l'armée d'Espagne pût menacer la Gaule et l'Italie, s'abstint de le suivre : il jugea plus prudent de revenir à Rome préparer les moyens de le vaincre. Cette marche de soixante jours à travers l'Italie presque sans coup férir, les troupes et les généraux envoyés contre lui passant de son côté, ressemble beaucoup à la marche en vingt jours de Cannes à Paris; cependant elle est moins merveilleuse. Il y a entre elles une autre différence : César était bien coupable, car il marchait sur Rome au mépris des lois; mais il ne venait pas jouer le sort de son pays contre l'Europe, encore sous les armes, hélas! et, malgré des prodiges de résistance, y amener l'ennemi.

A Rome, César convoqua ce qu'il appelle dans ses mémoires le

(1) « Nihil esse timidius constat, nihil perturbatius. » (*Ad Att.*, vii, 13.)

(2) « Plena timoris et erroris omnia » (*ibid.*, 12). L'aveuglement de Cicéron lui-même, hélas! était bien grand, car il se flattait encore de jouer le rôle de conciliateur, et demandait à Atticus de lui envoyer le livre de Démétrius Magnès sur *la Concorde* pour y chercher des argumens. (*Ad Att.*, viii, 12.)

sénat, c'est-à-dire les poltrons et les traîtres à la république qui n'avaient pas suivi les consuls et Pompée. Dans un discours conservé par lui, il se plaignait beaucoup de ses ennemis; mais parce qu'un général a de justes sujets de mécontentement, son mécontentement lui donne-t-il le droit d'attaquer à main armée les autorités régulièrement constituées et la constitution elle-même? Quoi que pût dire César, sa présence à Rome était un crime contre l'état (*violata respublica*).

Sur sa route et à son arrivée, par cette clémence calculée, *insidiosa clementia*, disait encore Cicéron, dont César savait toujours se servir à propos, comme en Gaule il se servit plus d'une fois de la cruauté, il eut bientôt rassuré ceux qui craignaient de voir dans cet ambitieux sans colère un furieux comme Marius. César pourtant montra que la violence ne lui coûtait rien lorsqu'elle lui était utile, et que les scrupules religieux ne l'arrêtaient point. Le trésor de l'état, qui s'appelait le « trésor très saint, » était renfermé dans l'*Ærarium*, attenant au temple de Saturne, dieu de l'âge d'or, âge où l'on ne volait point; mais l'âge d'or était passé, et les deux Marius avaient donné l'exemple du pillage de l'*Ærarium*. César ordonna que le trésor lui fût livré; le tribun Metellus eut le courage de se placer devant la porte du temple. César, peu clément ce jour-là, le menaça de le tuer, ajoutant : « Tu m'appartiens, toi et tous ceux qui se sont armés contre moi. » Il était difficile de fouler aux pieds plus insolemment tout droit. Les consuls, dans leur simplicité, avaient pris la précaution d'emporter la clé du trésor; César fit briser les portes. Si jamais il y eut vol, et vol avec effraction, ce fut ce jour-là. Le vol du trésor, les menaces de meurtre adressées au tribun firent un certain effet sur le peuple, qui s'irritait encore de la tyrannie en la subissant. Le sénat de César lui-même laissa voir quelque humeur, car César partit pour l'Espagne très mécontent de lui. De retour à Marseille, César apprit qu'il avait, selon son désir, été nommé dictateur de la manière la plus illégale; mais qu'importait la légalité? Le temps du droit était passé sans retour. Il fut plusieurs fois dictateur et plusieurs fois consul. Ces titres étaient peu sérieux. César fut le maître absolu de Rome jusqu'au jour où il tomba : il n'y a que cela de réel pour l'histoire.

César avait laissé Antoine à Rome pour y commander en son absence; celui-ci y avait étalé ses vices et avait paru en public précédé par les licteurs, accompagné de la courtisane Cytheris et de bouffons. Il est fâcheux que Cicéron raconte gaîment avoir assisté à un souper où était cette femme. César ne fit aucun reproche à Antoine : Antoine était dévoué, et en fait de mœurs César n'avait pas le droit de se montrer sévère. Revenu à Rome pendant un court séjour, il promulgua plusieurs lois empreintes de cette modération

qui ne justifie point le despotisme usurpé, mais qui honore l'usurpateur sans l'absoudre. On s'attendait qu'il abolirait les dettes; il ne le fit pas, et seulement adoucit la condition des débiteurs. Il distribua du blé à la multitude et se paya de ses dons avec les *ex-voto* des temples : ce ne fut pas là son plus grand crime. Quand il partit pour aller s'embarquer à Brindes, le peuple l'accompagna en criant : « La paix ! » La guerre civile allait commencer, et les enfans, divisés en pompéiens et césariens, se battaient dans les rues de Rome.

Cicéron était bien embarrassé. Fallait-il suivre Pompée, qui avait livré Rome, déserté l'Italie, et duquel il n'attendait rien de bon ? « Tous deux veulent régner, » disait-il avec raison. Fallait-il attendre César, qui apportait certainement la servitude et dont la clémence (1) le rassurait peu, car Curion l'avait averti qu'il ne devait pas s'y fier (2) ? De plus, il traînait avec lui six licteurs auxquels il ne voulait point renoncer et qui embarrassaient sa fuite. Incertain de la conduite à tenir, il s'occupait à écrire en latin et en grec les motifs de partir et les motifs de rester. Dans ses lettres, Cicéron nous peint par ses propres inquiétudes ce qui se passait à Rome dans bien des âmes. Beaucoup se disaient ainsi que lui : Que va-t-il advenir ? que veut Pompée ? pourquoi a-t-il fui devant César ? que fera César ? que deviendront nos villas ? Comme lui, on était tenté d'aller rejoindre Pompée, et l'on ne partait point : on avait une Tullie, un Atticus, une fille, un ami, qui tantôt vous exhortaient à faire votre devoir, tantôt vous conseillaient d'attendre et de voir comment les choses tourneraient. César ne demandait à Cicéron que la neutralité ; mais c'était lui demander de s'annuler. César eût bien voulu le voir à Rome dans son sénat de renégats : ceci était trop honteux, et Cicéron, qui correspondait avec le vainqueur, le suppliait de l'en dispenser. Il avait d'abord eu l'intention de renvoyer sa femme et sa fille à Rome ; mais il jugea que cela ferait parler et paraîtrait un premier pas vers son retour, et il y renonça. En attendant, il formait le projet de visiter l'une après l'autre ses villas, qu'il avait désespéré de revoir ; mais il ne sortait point de ses perplexités et ne pouvait s'arrêter à aucun parti. Rome lui apparaissait, au milieu de son incertitude, sous les aspects les plus contraires. Tantôt c'était une ville sans lois, où il n'y avait plus ni tribunal ni droit, une ville abandonnée au pillage et aux incendies ; tantôt il s'écriait : « Et cette ville est debout ! les prêteurs y jugent, les édiles y préparent des

(1) Elle charmait les municipes (*Ad Att.*, VIII, 16) ; mais quel droit avait César de pardonner ? « Sa clémence même fut insultante, » dit Montesquieu.

(2) Curion lui avait dit : « César n'est pas clément par nature ; la clémence est pour lui un moyen de popularité ; le jour où il cessera d'être populaire, il sera cruel. » (*Ad Att.*, X, 4.)

jeux, les gens honnêtes y enregistrent les intérêts payés de leur argent! » Enfin il se décida, par point d'honneur, à rejoindre Pompée avec la conviction qu'il courait à sa perte.

Dans le camp de Pompée, il trouva une apparence de Rome : les consuls, la majorité des sénateurs, un grand nombre de chevaliers, les envoyés de diverses villes de Grèce et d'Asie. Plusieurs de ces rois dont on voyait toujours quelques-uns à Rome complétaient la ressemblance, et Pompée pouvait croire, comme il le crut en effet, que Rome l'avait suivi. Le camp de Pompée était le refuge de l'émigration républicaine; on y trouvait toutes les illusions des émigrés : César allait être abandonné de ses troupes, bientôt réduites à mourir de faim! On se donnait des airs de Sylla et on se répandait en menaces à exécuter quand on serait revenu à Rome; on s'y croyait presque déjà. Les pompéiens, qui transportaient dans leurs tentes de Pharsale les recherches de la vie élégante de Rome, espéraient les y retrouver bientôt; sûrs de la victoire, ils couronnaient leurs tentes de lauriers et par avance faisaient louer des maisons dans le beau quartier, se partageaient les dignités de la république, se disputaient le titre de grand-pontife porté par César, dont Lentulus s'adjudgeait par avance les jardins et les villas; il y joignait la maison d'Hortensius, et disposait même de celle du prudent Atticus. Cicéron, mal vu pour sa lenteur à rejoindre son parti, ne jouant aucun rôle dans la guerre, reportait aussi, mais plus tristement, sa pensée vers Rome, où ses affaires étaient comme toujours assez dérangées, où ses créanciers devenaient importuns, où il ne trouvait personne qui voulût acheter ses terres, où sa fille, ruinée par un époux prodigue, était dans la gêne, où il craignait toujours que sa chère maison et ses chères villas ne fussent confisquées.

Je n'ai pas à raconter cette campagne d'Épire et de Thessalie dans laquelle César, battu d'abord à Dyrrachium, sut tirer parti de ce revers en le pardonnant à ses soldats et en leur faisant attendre comme une grâce l'occasion de le réparer, — dans laquelle Pompée, plein tout à la fois de confiance et d'irrésolution, quand son plan était d'affamer et de lasser l'armée de son ennemi, se laissa entraîner à une bataille qui fut la mémorable défaite de Pharsale. Pompée était vaincu et avec lui toute chance de liberté détruite : non que ses intentions fussent meilleures que celles de César, lui aussi voulait la toute-puissance; seulement il attendait toujours qu'on la lui offrit, et César attendait le jour où il pourrait la prendre. Pompée, grand général si l'on veut, mais pauvre politique et mauvais citoyen, était cependant le dernier espoir et comme le dernier asile de la république. Il eût sans doute cherché à la détruire, s'il eût triomphé : il rêvait la dictature de son maître Sylla; mais son inhabileté eût

mis des obstacles à sa coupable entreprise. La prodigieuse habileté de César triompha de tout. L'un et l'autre jouaient le même jeu; seulement César jouait bien et Pompée jouait mal. César ne fit pas une faute, et Pompée n'en manqua pas une.

Le parti vaincu à Pharsale était le bon parti, celui de la constitution, qu'il fallait réformer, transformer, s'il était possible, et non détruire, car en la détruisant on créait le pouvoir absolu, le mal sans remède. La corruption était partout, chez les *nobiles* comme chez les hommes nouveaux. Les premiers comptaient pourtant dans leurs rangs quelques honnêtes gens : ils avaient Caton, la vertu même; dans le parti contraire, je ne puis découvrir un honnête homme. Et il ne faut pas que ce mot *nobiles* fasse illusion; cette aristocratie n'était point fermée; la naissance n'était nullement nécessaire pour y prendre place et y jouer un grand rôle : Marius, Cicéron, Pompée même le prouvent assez. Il n'y avait alors à Rome nul privilège, nulle inégalité; toutes les fonctions étaient accessibles à tous. Les justes droits de la vraie démocratie n'étaient donc point en cause, et quant à ce que l'on confond souvent avec eux, l'empire de la multitude, il n'était que trop grand, car c'est par lui, comme il arrive presque toujours, que devait s'établir le despotisme.

Après Pharsale, Cicéron revint en Italie avec une précipitation que lui-même s'est amèrement reprochée, profondément découragé, désespérant de l'avenir, fort inquiet de la manière dont il serait traité par César et de l'opinion qu'on allait avoir de lui, attendant avec impatience le moment de rentrer à Rome, cette ville où il avait fait de grandes choses, où il retrouverait son ami Atticus et ses livres, ces autres vieux amis. Il y arriva enfin après s'être arrêté quelque temps dans sa villa de Tusculum, où sa femme vint le retrouver, se plongea et, comme il le disait, se cacha dans l'étude des lettres, cette consolation à laquelle il fut toujours sensible, mais qui ne lui avait pas toujours suffi. Maintenant il se rejetait sur la littérature, dans laquelle il croyait par momens trouver un repos agréable et complet; mais on sent que c'était un pis aller. Au sein de l'étude, il regrettait l'éloquence, la curie, le Forum, où il n'y avait plus de place pour lui; Cicéron revenait à la philosophie comme le joueur revient à sa maîtresse; lui aussi, ayant perdu la partie, s'écriait : *O ma chère Angélique!*

Pendant ce temps-là, César battait les pompéiens en Afrique, et Caton échappait à la servitude par la mort. En Asie, César triomphait de Pharnace avec une rapidité qu'a immortalisée un mot célèbre : « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » A Rome, toutes les haines n'étaient pas désarmées, puisque ses amis lui écrivaient de ne point débarquer à Alsium, dans la villa de Pompée, car là on pourrait lui faire un mauvais parti. César écouta leurs conseils et prit terre à

Ostie. Peu de jours après que Caton était mort pour demeurer libre, Cicéron, moins héroïque, tout en écrivant un livre à la louange de Caton, se consolait en soupant, c'est lui qui nous l'apprend, chez les vainqueurs. « Que faire? ajoutait-il; il faut se conformer au temps (*tempori serviendum est*). » Cicéron, et cela le relève un peu, ne pouvait éteindre dans son âme faible, mais naturellement généreuse, le sentiment de sa déchéance. Vers la même époque, il écrivait à un de ses amis : « Tu me parles de Catulus et de ces temps, qu'y a-t-il aujourd'hui de semblable?... Nous étions à la poupe et tenions le gouvernail; aujourd'hui à peine avons-nous une place dans la sentine du vaisseau. » Il ajoute tristement : « La face de Rome est changée, on ne trouve plus dans l'*urbs* aucune *urbanité*; elle prend un aspect étranger, toute remplie qu'elle est de Transalpins, de Gaulois qui portent des braies. » Il a le projet de quitter Rome et d'acheter près de Naples une villa pour s'y retirer. « A quoi sert d'aller au sénat? Tandis que je suis les débats du Forum ou que j'écris, j'apprends qu'on a reçu en Arménie, en Syrie, un sénatus-consulte pour lequel on dit que j'ai voté et dont je n'ai jamais entendu parler. » Les sénatus-consultes se fabriquaient chez César. A cet enjouement douloureux succédait l'amertume de l'humiliation, que les lettres d'Atticus cherchaient à adoucir. « Quand je les lis, lui écrivait Cicéron, je rougis moins de moi-même (*minus mihi turpis videor*). » Ce sentiment de tristesse se retrouve dans le traité de Cicéron sur les *orateurs illustres*, auquel il a donné le nom de *Brutus*. La scène de ce dialogue entre Brutus, Cicéron et Atticus est à Rome, dans le jardin de Cicéron, au-dessous d'une statue de Platon. Cicéron y fait l'histoire de l'éloquence romaine, maintenant muette; il déplore d'être né trop tard et d'être tombé dans cette nuit de la chose publique.

En effet, César était tout-puissant. Pompée était mort en Égypte et Caton dans Utique. La sépulture de Pompée est près de Rome. Avant d'entrer dans Albano, on voit, à gauche, le squelette d'un grand tombeau qui était revêtu de marbre; il est, selon Nibby, disposé comme un bûcher à quatre étages. On donnait parfois aux tombeaux cette apparence de bûcher : fut-elle choisie à dessein pour consoler l'ombre du grand capitaine qui, sur la plage d'Égypte, n'avait eu pour bûcher funèbre que quelques planches d'une vieille barque échouée comme sa fortune, auxquelles avait mis le feu la main d'un affranchi fidèle? Cornélie apporta d'Égypte les cendres de ce cadavre dont la tête manquait : elle avait été coupée par un traître et portée à César dans Alexandrie. César avait d'abord considéré cette tête avec attention pour s'assurer qu'on ne le trompait point, puis, se détournant, avait répandu des larmes, qu'en dépit de Lucain je crois sincères. César ne jouait pas la comédie pour

rien : le spectacle de cette fin misérable d'une destinée mêlée à la sienne dut le toucher; d'ailleurs

..... *Il est aisé de plaindre*

Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre.

César fit brûler la tête avec des parfums et ordonna que les cendres fussent placées dans un sanctuaire élevé par lui, devant la porte d'Alexandrie, à Némésis, la déesse inexorable qui abat toutes les grandeurs et qui devait bientôt abattre la sienne. En Égypte, des mains pieuses, celles de l'affranchi Philippe et d'un ancien questeur de Pompée, avaient construit pour ce qui restait de son cadavre, qu'ils brûlèrent après l'avoir retiré du Nil, où il avait été jeté, un petit monument sur lequel on traça cette épitaphe : « pour celui qui avait des temples, quel pauvre tombeau ! » C'est de là que Cornélie avait apporté les os de son époux dans le magnifique sépulcre d'Albano. Pompée vint donc reposer près de cette villa où il était allé si souvent chercher un asile contre les agitations de Rome, porter ses rêves ambitieux et ses éternelles incertitudes. Il avait désiré que les cendres de Julia y fussent déposées; mais le peuple les avait mises au Champ-de-Mars, dans la tombe des Jules : pour le peuple, elle était moins la femme de Pompée que la fille de César. Aujourd'hui, dans le tombeau destiné à Julia, une autre épouse déposait les restes de Pompée.

Pour Caton, aucun monument ne rappelle à Rome cette mort admirable, ce suicide que Dante, le grand poète catholique, n'a pas osé condamner, accompli avec un calme, une sérénité, une douceur qui élève l'âme et l'attendrit. Ce suicide fut cependant une erreur; tout n'était pas perdu par la prise d'Utique. L'Espagne et une armée restaient aux fils de Pompée; César, victorieux et tout-puissant, se crut obligé d'aller en personne les soumettre. Dans cette dernière lutte, la victoire et la vie faillirent lui échapper. Caton aurait dû être là; mais il avait cru la liberté anéantie et l'avènement du pouvoir d'un seul établi sans retour. Il faut tâcher de comprendre que pour une âme fière comme la sienne c'était la dernière des hontes; il n'avait pas voulu la voir. Après avoir tout disposé pour la fuite de ses amis et s'être occupé d'eux jusqu'au dernier instant, au sortir d'un souper rempli par de graves et calmes entretiens, il s'était retiré dans sa chambre, avait lu le *Phédon*, s'était endormi jusqu'à l'aube et alors s'était tranquillement percé de son épée; puis, ses amis et son fils étant accourus, l'ayant trouvé encore vivant et voulant le secourir, il avait déchiré ses entrailles et l'appareil mis sur sa blessure, sans emportement, mais parce que, Rome recevant un maître, il avait résolu de ne plus vivre. Tout cela s'était passé dans une petite ville d'Afrique; mais il n'y a rien de plus romain dans

l'histoire de Rome. D'ailleurs à Rome le souvenir de Caton est partout : dans le Champ-de-Mars, dans le Forum, où il combattit de ses discours et de sa personne la démagogie, qui, comme toujours, préparait la tyrannie, où il brava les fureurs et les insultes de la populace, et se fit traîner un jour de la curie à l'arc de Fabius, la plus grande longueur du Forum; — dans la curie, où il éleva souvent sa voix austère contre les corruptions aristocratiques qui dés-honoraient la liberté, sans être lui-même, et c'est là pour moi sa grandeur, jamais disposé à l'abandonner; — au Capitole, où il appuya de sa parole le courage que Cicéron montra cette fois contre l'abominable parti de Catilina; — enfin jusqu'au comitium, dans lequel il joua philosophiquement à la balle le jour où un autre que lui fut nommé préteur. Quand César envoya insolemment son ultimatum au sénat, Caton déclara dans la curie qu'il aimerait mieux mourir que se soumettre à ces conditions.

Tel fut Caton, inflexible et immuable jusqu'à la fin parmi la mobilité des hommes et des événemens. *Nemo mutatum Catonem toties mutata republica vidit*, a dit Sénèque. Sénèque, serviteur trop dévoué de l'empire et apologiste trop complaisant d'un empereur, a rendu justice à Caton. « Les uns, dit-il, penchaient pour César, les autres pour Pompée; Caton seul était avec la république. » Salluste, qui du moins savait admirer les vertus qu'il ne pratiquait pas, le césarien Salluste a fait de César et de Caton un parallèle qu'il termine ainsi : « Caton aimait mieux être que paraître honnête. » Horace, l'aimable courtisan d'Auguste, a célébré l'âme inébranlable et la noble mort de Caton; il pensait sans doute à l'oncle de son ancien général Brutus en peignant l'homme juste et ferme en son propos dont ni l'emportement d'une multitude voulant l'injustice, ni un tyran qui menace, ne font sortir l'âme de sa ferme assiette; *mente quatit solida*. Les historiens de tous les temps (hors le nôtre, j'en suis fâché pour lui) se sont inclinés avec respect devant ce type de la virilité morale.

Un dernier trait du caractère de Caton : il y avait dans cette âme si forte un grand fonds de tendresse, qualité si rare chez les Romains; il adorait son frère et montra un vrai désespoir quand il le perdit. Ceux à qui déplaît la constance dans les sentimens, ceux qu'irrite la fermeté du caractère, qui jugent habile d'abjurer à propos des convictions gênantes, trouvent que Caton était un esprit borné, parce qu'il a conservé les siennes : ils en ont fait une espèce de fou chimérique; mais, je l'ai déjà dit, nul ne fut plus clairvoyant que Caton : il avertit Pompée de son aveuglement quand il appuyait la démagogie de César; il lui prédit qu'en grandissant César il se perdait, et dix ans après Pompée avoua que Caton avait eu raison. A ceux qui redoutaient les divisions de César et de Pompée, il ré-

pondit avec un grand bon sens que c'était leur union qu'on devait craindre. Tous deux voulaient la ruine de la république; lui, qui voulait la conserver, résista à tous deux, sans se faire illusion sur les dangers qu'elle courait, mais ne croyant pas, parce que la liberté était en péril, qu'il fallait la trahir, y renoncer parce qu'elle était déréglée, la tuer parce qu'elle était malade.

Je demande au lecteur la permission de placer ici quelques vers qui résument la politique de Caton, et désignent nettement le point de vue moral où il faut se mettre, selon moi, pour juger l'histoire des derniers temps de la république romaine. Ils font partie d'un ouvrage sorti des mêmes études, et dans lequel j'ai cherché à faire revivre, avec leur physionomie vraie, le temps et les hommes. J'ai pu y développer ce qu'il ne m'était permis que d'indiquer ici, et il complète pour cette époque, par l'histoire romaine hors de Rome, l'histoire romaine à Rome.

CATON.

Quand j'ai vu clairement le chemin du devoir,
 J'y marche, et par-delà je ne veux plus rien voir.
 Des hommes, des partis, que fait l'ingratitude?
 D'un peuple fatigué que fait la lassitude?
 Est-ce pour le succès qu'on est honnête? et rien
 Fera-t-il que le bien soit mal et le mal bien?
 Que l'avenir inspire espoir ou défiance,
 Cela n'a rien à faire avec la conscience.
 Mais nul ne veut vraiment la grandeur de l'état!
 Mais chacun songe à soi! — Que m'importe? Un soldat,
 Lorsqu'il voit que l'armée éprouve une défaite,
 Doit-il abandonner son poste, ou tenir tête
 A l'ennemi vainqueur jusqu'au dernier moment,
 Et mourir ignoré sur le retranchement?
 Rome de liberté, dit-on, n'est plus capable.
 S'il en était ainsi, Rome serait coupable;
 Elle serait punie et l'aurait mérité.
 Mais faut-il pour cela trahir la liberté?
 Parce qu'autour de moi je la vois menacée,
 Est-elle donc moins sainte au fond de ma pensée?
 C'est le contraire, et plus je la sens en danger,
 Plus je sens qu'il la faut défendre ou la venger (1).

Un historien anglais d'une grande modération, M. Merivale, a écrit ces paroles : « On enterre les morts, et d'autres vivent à leur place; mais quand la liberté est enterrée, rien ne vit plus. » Je termine ici l'histoire de la république romaine, car, le sénat vaincu et Caton mort, pour employer un mot de notre temps et d'un homme qui est aujourd'hui l'honneur et l'espoir de la tribune française, M. Thiers, « l'empire était fait. »

J.-J. AMPÈRE.

(1) *César, scènes historiques*, p. 149.

LES

IDÉES LIBÉRALES

ET

LA LITTÉRATURE NOUVELLE

DEUX PUBLICISTES.

- I. — *Études et Portraits politiques*, par M. P. Lanfrey; 1 vol. in-8°.
II. — *Le Progrès*, par M. Edmond About, 1 vol. in-8°.
-

Ce qui arrivera de notre temps et de notre pays, la bien-aimée France, l'héroïne et quelquefois la victime de toutes les expérimentations publiques, — la prévoyance la plus sûre d'elle-même n'oserait le dire, tant une fortune variable nous promène à travers tous les contrastes et toutes les réactions. Certes cette France mobile, en apparence inconséquente et toujours irrésistible, est bien faite pour étonner par l'imprévu de ses évolutions. On la croit en pleine sécurité, en pleine et définitive possession d'une vie libre, et tout d'un coup elle tombe dans quelque fondrière inaperçue; elle se prend à oublier tout ce qu'elle pensait, tout ce qu'elle sentait la veille, ne demandant qu'un pouvoir fort pour la protéger, n'aspirant qu'aux douceurs du repos absolu et du silence. C'est à peine si pour le moment elle peut souffrir l'indépendance et le mouvement de l'esprit. On croit que, fatiguée d'agitation, ayant retrouvé enfin l'ordre auquel elle aspirait, bien protégée, bien gardée et largement pourvue de tout ce qui est luxe ou bien-être, elle va se reposer indéfiniment sans songer à rien, et aussitôt elle se relève, elle s'inquiète,

ou si elle ne s'inquiète pas, elle sent tout au moins se remuer en elle des désirs nouveaux, si bien que celui qui aurait vu la France il y a douze ans et qui la reverrait aujourd'hui se demanderait si c'est la même nation. Ce contraste est peut-être le phénomène actuel le plus saillant et le plus curieux. On n'en peut plus douter en effet : si grandes qu'aient été dans ces dernières années les révolutions d'intérêts et d'aspect matériel, il y a un changement bien autrement grave qui s'accomplit par degrés dans l'atmosphère morale. Ce n'est nullement une métamorphose capricieuse et inconséquente de génie et d'idées, et c'est bien moins encore un artifice de *vieux partis*; c'est tout simplement la France qui revient à elle-même, qui se retrouve avec la vivacité de son tempérament-souple et énergique. Elle s'intéresse de nouveau à ses propres affaires, aux directions de sa politique et aux choses de la pensée, à tout ce qui fait la dignité de la vie et à tout ce qui en fait le charme. Les fantômes se sont évanouis, elle n'a plus peur du mouvement, ni des journaux et de leurs polémiques, ni même des brochures de M. Proudhon. Le spectacle tranquille du développement des prospérités matérielles ne lui suffit plus, et elle n'a pas assez des inaugurations de boulevards grandioses. Le débat public de ses intérêts l'attire, et les luttes de l'esprit, de la science, ont pour elle un attrait excitant. Que des conférences libres s'ouvrent quelque part, formant une sorte d'enseignement indépendant à côté de l'enseignement constitué, on se presse, on accourt, même en payant et en payant de meilleur cœur encore quand c'est un moyen d'attester une sympathie pour une grande et noble cause. Il y a des livres qui deviennent tout à coup des événemens, il y a des fêtes littéraires auxquelles on prend goût et qu'on recherche. C'est un réveil, c'est peut-être le commencement d'une efflorescence nouvelle, et comme ce mouvement, plus instinctif encore que précis, a son sens politique, il a aussi sa signification dans l'ordre intellectuel.

Il ne faut pas s'y méprendre : cette sorte de renaissance, qui est un pressentiment, a tous les caractères d'une transition, elle en a les inconvéniens et les avantages. Si l'essence du génie et des instincts de la France est restée entière et vivace, que de choses sont changées, moins encore peut-être au point de vue politique que sous le rapport littéraire, au point de vue de la formation du talent et de son action ! Nous avons traversé et nous n'avons point entièrement dépassé une crise qui a transformé toutes les conditions de l'esprit, qui a commencé par la confusion et le trouble en créant, au lendemain d'une période privilégiée d'activité et d'éclat, une indéfinissable atonie, où les idées semblaient perdre de leur puissance, où tous les groupes se dissolvaient, où la vie morale et lit-

téraire se fractionnait à l'infini, où l'énergie de l'intelligence paraissait languir sans direction et sans appui. — Ce n'est pas qu'il y eût une éclipse de talent, que les sources de l'esprit fussent taries, et que nous fussions destinés à mener le deuil de toutes nos grandeurs littéraires, comme nous en avons été bien des fois menacés, comme chacun de nous a pu le craindre aux heures de découragement. Le talent n'avait point disparu, il y en avait au moins autant le lendemain que la veille; mais tout était pour le moment moins favorable, et les intelligences se sentaient dans une sorte d'isolement au sein de la dispersion universelle.

La compensation de ce mal de la dispersion et de la confusion, qui a été la dangereuse faiblesse de notre temps, c'est que les esprits vraiment bien doués se trouvaient contraints à un sérieux effort sur eux-mêmes pour garder leur intégrité. Ils ont eu à se refaire une éducation intérieure sur toute chose. S'ils n'avaient plus pour les stimuler et les soutenir l'influence d'une atmosphère propice, l'appui des groupes et des écoles, où les forces se doublent par la solidarité dans l'action et dans le succès, ils avaient l'indépendance, où se retrempe la virilité. S'ils ne vivaient plus dans une de ces époques faciles où la route est toute tracée, où la médiocrité elle-même prospère quelquefois dans la marche commune, ils étaient heureusement obligés, à leurs risques et périls, de se frayer une voie à travers les débris de doctrines, d'institutions qui encombraient leur siècle. Ce qui est vrai pour les talens qui se sont élevés depuis quinze ans et qui s'élèvent encore tous les jours, c'est qu'ils sont conduits par une fatalité de situation à ne plus accepter des idées toutes faites, à ne plus subir des fascinations consacrées, à s'émanciper des banales complaisances, à ne plus recevoir enfin l'héritage des hommes et des choses qu'avec le droit d'une révision indépendante. Il faut nécessairement qu'ils se refassent une conscience, une pensée, un jugement : œuvre difficile sans doute, ingrate souvent, semée de pièges et de tentations, mais qui n'est pas sans noblesse, qui est toujours faite pour tenter les âmes viriles, et où les esprits peuvent retrouver avec une originalité nouvelle les moyens d'un ascendant rajeuni. C'est là peut-être l'idéal compliqué et sévère des générations peu favorisées qui, succédant à des époques brillantes, qu'elles ont vues s'évanouir sans avoir pu y jouer un rôle, se trouvent jetées avec leurs incertitudes et leurs impatiences dans le tourbillonnement des transitions morales et intellectuelles. On s'est plaint quelquefois de tout ce qui a manqué à ces générations, de leurs faiblesses et de leurs entraînemens; il faudrait plutôt s'étonner de ce qu'elles ont gardé de séve et de tout ce qu'elles ont tenté, de cette lutte intime et obscure dans des condi-

tions ingrates, de ce travail qui fait que, le jour où l'instinct public se réveille, il se trouve des talens variés, habiles, prêts à reprendre l'œuvre en apparence interrompue, remuant à leur tour les problèmes de la science, de l'histoire, de la philosophie, de la politique, auxquels le monde ne cesse un instant de s'intéresser que pour y revenir bientôt avec une ardeur plus vive.

Que cette littérature, qui est aujourd'hui en voie de formation, ait déjà ses caractères et ses mœurs où les influences du temps ont laissé leur empreinte, que chez ceux qui aspirent à entrer dans ces légions nouvelles ou qui en sont les héros il y ait parfois un mélange d'indécision et d'audace, parfois de la présomption, du scepticisme et une certaine crudité intempérante de pensée ou d'observation, ce n'est point peut-être un phénomène extraordinaire dans une société momentanément alanguie et livrée à toutes les inspirations positives. Il y a aussi sans nul doute des esprits sérieusement doués et ouverts à une inspiration morale supérieure. M. Lanfrey est un des jeunes représentans de ces générations qui s'élèvent, et c'est justement parce qu'il a en quelque sorte le tourment de cet idéal dont je parlais, parce qu'il prend au sérieux le rôle intellectuel de la génération à laquelle il appartient, que l'auteur des *Études et Portraits politiques* est un des jeunes écrivains les mieux faits pour être les témoins de leur temps. Ce n'est point un nouveau venu d'hier; il a déjà fait plus d'une tentative ou livré plus d'un combat dans cette carrière de l'homme studieux et réfléchi à la recherche de la vérité dans l'histoire comme dans la politique. Un des traits de son esprit, c'est l'ardeur résolue de la conviction, la netteté vigoureuse et indépendante de la pensée. M. Lanfrey a commencé il y a bientôt dix ans, si je ne me trompe, par une étude sur *l'Église et les Philosophes au dix-huitième siècle* (1), une œuvre d'histoire passionnée où il y avait une certaine âpreté de jeunesse, une verve impétueuse dans l'interprétation et la défense des idées du dernier siècle. Lui aussi, comme bien d'autres, avant de s'engager plus avant dans les luttes de notre époque, il a voulu remonter à la grande source d'où tout découle, le bien et le mal, et après bien d'autres il a écrit un *Essai sur la révolution française*. Ce n'est point une œuvre d'historien, c'est un exposé des dogmes, des idées, des conquêtes définitives de la révolution française, et en évoquant ce redoutable passé l'auteur ne cache pas qu'il y cherche l'éclaircissement des mystérieux problèmes qui nous divisent encore, qu'il a toujours le regard tourné vers le temps présent. En entrant dans cette étude, il se souvient qu'il a coudoyé le tribun Gracchus Ba-

(1) Voyez sur ce livre la *Revue* du 15 mai 1855.

beuf, le publiciste Marat, Péthion roi de Paris, qu'il a cru vaguement reconnaître l'accent de Vergniaud, le geste de Danton, la sentimentalité et les conceptions étroites de Robespierre. Lorsque s'est élevée plus récemment cette autre grande question de la papauté temporelle qui s'agite encore et dont la solution est, à ce qu'il semble, plus facile à entrevoir dans la théorie que dans la pratique, M. Lanfrey a écrit une *Histoire politique des papes*. Je ne parle pas d'un livre qui est une sorte de roman de philosophie ou d'observation morale, de certaines *Lettres à Éverard*, méditations d'une couleur un peu sombre et d'un pessimisme parfois un peu extrême.

C'est dans cette suite de travaux que s'est formé un talent nerveux et habile, dont le dernier et le meilleur fruit est sans nul doute ce livre d'*Études et Portraits*, aussi substantiel de pensée que brillant de forme. Ce n'est pas que dans ces divers essais qui analysent, qui jugent des livres éminens tels que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, ou qui font revivre certaines figures telles que Carnot, Armand Carrel, Daunou, M. Lanfrey recherche le pittoresque, l'éclat des descriptions ou la finesse nuancée des dissertations psychologiques. Sa forme naturelle est celle de la discussion philosophique et politique; mais c'est une discussion animée, pleine de feu et de verve, hardie dans ses procédés et ses déductions, et c'est de la condensation des traits, de l'analyse morale que l'auteur fait jaillir la vérité d'une époque ou d'une figure. Tout ce qui est détail, anecdote, particularité intime, disparaît dans ce que j'appellerai le drame des opinions ou l'anatomie philosophique des événemens. Par la nature des sujets qui passent devant lui, qu'il touche à l'empire avec M. Thiers, à la révolution avec Carnot, à la monarchie de juillet avec Armand Carrel, à des questions plus récentes avec M. Guizot ou M. Proudhon, M. Lanfrey se trouve conduit à envisager presque tout entier, du moins dans ses phases critiques et décisives, le cours de l'histoire contemporaine depuis les grandes dates de la fin du dernier siècle. Parmi ces *études*, toutes n'ont pas sans doute un égal intérêt; il en est qui ne sont que des fragmens de polémique relevés de la poussière des combats d'hier; d'autres, comme celle sur Armand Carrel, sont des études d'une large et supérieure critique, d'une fermeté et d'une élévation singulières, et dans son ensemble ce livre est certainement un de ceux qui décrivent avec le plus d'animation saisissante, non les vicissitudes et les accidens dramatiques, mais le sens général de l'histoire de notre temps.

L'auteur des *Études et Portraits politiques* n'est point un historien, disais-je, quoiqu'il s'attache à saisir le caractère des événemens et que son regard ne se détourne pas de cette réalité vivante;

ce n'est pas non plus un philosophe, quoiqu'il cherche de préférence dans les révolutions les principes et les idées, ni un écrivain littéraire facilement subjugué par le côté esthétique des choses. C'est un publiciste, et c'est précisément en cela que son talent est bien le fils de la société où il vit et des mouvemens intellectuels les plus récents. Qu'est-ce donc que cette société nouvelle telle qu'elle tend à se dégager de plus en plus et à se former? C'est un monde qui ne s'est point subitement métamorphosé sans doute dans ses mobiles permanens et dans ses tendances générales, mais qui s'est prodigieusement élargi et modifié dans ses cadres, dans ses perspectives et dans toutes ses conditions morales ou matérielles, — un monde qui n'exclut pas assurément les plus savantes et les plus patientes recherches de l'histoire, ni les plus hautes spéculations d'une philosophie désintéressée, mais où les loisirs sont rares, où les goûts sont multiples, où les questions se pressent, où la vie est dévorante et rapide, où la littérature devient l'expression complexe de ce mouvement nouveau en même temps que l'auxiliaire, la complice d'une pensée universelle toujours en travail.

Qu'est-ce donc aussi qu'un publiciste? C'est un écrivain particulièrement des temps nouveaux, un homme qui, sans être exclusivement un historien ou un philosophe, est souvent l'un et l'autre, qui mêle la philosophie, la littérature et l'histoire, rassemblant sous une forme saisissante et rapide tous les élémens des questions à mesure qu'elles se succèdent, condensant parfois en quelques pages la vie d'une époque ou la vie d'un homme, suivant d'un esprit préparé par l'étude les luttes de l'intelligence, les évolutions de la pensée aussi bien que les événemens, mettant enfin un art invisible dans cette œuvre toujours nouvelle d'un enseignement substantiel et varié. De ce travail incessant que reste-t-il? Bien des fragmens disparaissent sans doute dans le tourbillon de tous les jours; il en reste assez pour former toute une littérature qui est peut-être la forme la plus originale de l'intelligence de notre temps. Il y a eu en effet, et sans sortir de notre siècle, des momens où l'imagination avait plus de fécondité et d'éclat, où l'intelligence littéraire se concentrait dans des œuvres plus achevées, plus savamment coordonnées. Je ne sais s'il y a eu bien des époques où se soient rencontrés à la fois plus de publicistes habiles à la discussion, plus d'esprits brillans ou sérieux portant dans l'étude courante des choses une sagacité délicatement ou énergiquement pénétrante, et l'auteur des *Études et Portraits politiques* est de cette légion nouvelle.

Je ne dis pas que dans cette carrière, qui a ses hasards, M. Lanfrey n'aille parfois, avec une intrépidité un peu dangereuse, jusqu'au bout de sa pensée, qu'il n'ait des vivacités extrêmes de ju-

gement, que ses exécutions sommaires soient toujours le dernier mot de l'équité appliquée aux affaires humaines. L'auteur des *Etudes* a ce qu'on pourrait appeler des lignes droites : il y a des considérations politiques et littéraires dont il tient peut-être peu de compte, ou qu'il méconnaît; mais ce qui fait le charme sévère de son talent, c'est qu'il entre dans l'étude de l'histoire contemporaine avec ces deux choses que rien ne remplace, un sens supérieur de la moralité humaine et un goût viril, réfléchi et ardent de la liberté. C'est avec ces deux flambeaux, dont la lumière est trop souvent obscurcie, que M. Lanfrey pénètre dans ce prodigieux amas d'événemens, mêlés de tant de grandeur et de tant de désastres, de tant d'héroïsme et de si crians excès. Il y a bien des années déjà, M. Royer-Collard représentait le dernier demi-siècle, à partir de la révolution française, comme une grande école d'immoralité. Ce n'est pas certainement l'humiliant privilège de ce demi-siècle; d'autres périodes, sans avoir les mêmes grandeurs, n'ont pas été des écoles de morale, et M. Royer-Collard, après tout, se servait d'une expression grossissante pour caractériser d'un trait une époque où tout a pu arriver, où tout est arrivé en effet, où la conscience publique a plié également, et souvent sans protester, sous les catastrophes les plus diverses. C'est pour que cette école d'immoralité ne se perpétue pas par une sorte de transfiguration des faits, que celui qui raconte, devenant juge, est tenu, sous peine de se faire complice, de mesurer les événemens à la règle souveraine de la justice et du droit, non selon le succès et la durée.

Quelle que soit en principe la légitimité de la révolution française, cette légitimité ne suffit pas à couvrir les excès, les crimes qui ont été commis en son nom, qui se sont parés du voile trompeur de la nécessité, et qui se sont mis quelquefois à l'abri sous la probité reconnue des hommes. Carnot est justement un des témoins qu'invoque M. Lanfrey en étudiant sa vie. C'est assurément un des hommes les plus intègres, les plus dévoués, et qui en même temps, membre du comité de salut public, prête sa signature à des exécutions contre lesquelles son honnêteté se révolte en secret, qu'il ne ratifie, comme on l'a dit pour expliquer sa conduite, que pour ne pas affaiblir le gouvernement, pour ne pas rompre le lien de solidarité du terrible comité devant l'ennemi. Les services rendus par Carnot comme organisateur militaire, sa probité et son désintéressement privé, suffisent-ils à absoudre ces ratifications muettes par patriotisme, ce stoïcisme singulier qui livre les victimes pour ne pas élever une voix discordante au sein du comité? « Que cela soit d'une grande âme, dit M. Lanfrey, je le veux bien;... mais supposez que Carnot, au lieu d'être un héros, n'eût été qu'un caractère pusilla-

nime, comment se serait-il conduit dans ces circonstances et dans les occasions si nombreuses où il ne refusa pas sa signature? Il n'eût pas agi autrement qu'il n'a fait.... Si une telle réhabilitation est acceptée, il ne faut plus parler de morale politique. » Poursuivons encore : certes Napoléon a surchargé la France de grandeur et de gloire au point de fasciner les regards du monde, et cependant ni gloire, ni grandeur, ni éblouissements, ni prodiges du génie ne suffisent à absoudre dans l'histoire des actes comme l'exécution du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne. Il n'est point de résolution humaine, si protégée qu'elle soit par les prestiges du génie, par les complaisantes nécessités d'état ou par une prétendue fatalité, qui ne vienne se heurter contre une puissance supérieure devant laquelle elle reprend son vrai caractère; cette puissance, c'est la loi morale. C'est là une vieille histoire, direz-vous; nous n'avons plus rien à voir dans le passé, occupons-nous de nos propres affaires et de notre vie présente. — Détrompez-vous : ce sont vos affaires plus que vous ne le pensez. Vous êtes-vous jamais demandé ce que les excès, les violences, les entraînemens d'arbitraire, les attentats contre le droit d'un homme ou d'un peuple ont jeté dans notre vie de troubles et d'obstacles contre lesquels nous nous débattons encore sans en soupçonner souvent la nature et les causes? Juger pour ce qu'elles sont ces scandaleuses violations de la loi morale dans l'histoire, c'est apprendre à ne plus les subir. M. Lanfrey, et c'est son mérite, a un instinct très haut, très fier, presque intraitable, de cette moralité, en dehors de laquelle la force et le hasard, de quelque nom qu'ils se déguisent, sont les dangereux maîtres des hommes.

Il y a chez l'auteur des *Études et Portraits* un autre sentiment profond et vif qui trouve son complément et sa règle dans cet instinct de la moralité dans l'histoire et dans la politique : c'est le goût, l'intelligence de la liberté, et ce n'est pas sans raison que M. Lanfrey dit dans une page qui ouvre ses essais : « Je n'ai pas été sans payer aussi mon tribut au goût de notre génération pour les apologues. Ces travaux, de ton et de sujets si divers, ont tous été écrits à la louange d'un seul et même personnage. Par lui, ce livre a son unité ni plus ni moins qu'une fiction, car chacun de ces fragmens ne reflète qu'une seule image, et par lui j'aurai eu, moi aussi, mon héros! Mon héros, c'est la liberté... » Il faut s'entendre sur ce mot, qu'il est de bon air d'invoquer, que tout le monde met sur son drapeau, car il est bien clair aujourd'hui que tout le monde n'aime et ne veut que la liberté, même ceux qui la tiendraient éternellement en lisière dans la prévoyante pensée de la préserver des faux pas. Ce que j'appelle le goût sérieux et réfléchi de la liberté, c'est le sentiment des conditions nécessaires sans lesquelles il n'y a point

de vie réellement libre. La liberté, elle n'est point certainement dans les diminutions inintelligentes du pouvoir là où le pouvoir a un rôle naturel et légitime, mais dans tout ce qui étend la sphère de l'action indépendante de l'homme, dans tout ce qui fortifie l'initiative et les garanties individuelles, dans tout ce qui réduit cette tutelle ombrageuse et absorbante de l'état, qui dévore les gouvernemens eux-mêmes. Au fond, c'est là le vrai et simple libéralisme, celui auquel se rattache M. Lanfrey. De là les sévérités de l'auteur des *études* pour le consulat et l'empire, où tout se tient à ses yeux, où entre le commencement et la fin il ne distingue pas ces nuances qui ont pourtant quelque degré de vérité, où tout réside dès le premier jour dans ce pouvoir absolu, conçu et servi par le génie, qui conduit logiquement, fatalement à l'absorption de tous les droits politiques à l'intérieur et à la dictature à l'extérieur, c'est-à-dire à la mort sous le poids des impossibilités nées de son principe même; de là encore l'antipathie de l'auteur pour les doctrines et la politique du jacobinisme dans la révolution d'autrefois aussi bien que pour les doctrines du socialisme dans les temps nouveaux. C'est un jeune girondin jugeant les événemens à cette mesure, pour ce qu'ils ont fait en faveur de la liberté, dans leur rapport avec ce grand principe qui a inspiré et dominé la révolution française, et sans lequel l'égalité elle-même n'est qu'un élément de servitude.

Sentiment supérieur de la moralité humaine, goût de la liberté, ce sont là les deux choses qui se retrouvent dans cette critique philosophique et politique, qui font son originalité et lui donnent un accent d'indépendance poussé parfois jusqu'à une certaine verdeur d'expression, et si on reproche par instans à l'auteur la sévérité de ses jugemens, il répondra que « par ce temps de critique relâchée ce qui semble excès de rigueur pourrait bien n'être que stricte justice. » Ce que le jeune écrivain poursuit donc dans l'histoire comme dans le présent, c'est la prédominance de la loi morale et de la liberté. Il a certes choisi deux clientes qui ont le droit de ne s'abaisser devant rien, ni devant le génie, ni devant le succès. Ce sont les deux nobles ouvrières de toutes les grandes choses qui se font dans le monde, et sans elles rien ne se fonde, rien ne dure; le progrès lui-même, le tout-puissant progrès, est diminué dans sa signification et redevient, je le crains, cet assemblage assez confus, un peu subalterne, auquel M. Edmond About vient de chanter un hymne en cinq cents pages, — l'hymne d'un homme positif, spirituel, content de lui et assez habile pour ne se brouiller ni avec la république, ni avec les puissances du jour, en remuant toutes les questions de liberté et de progrès. On est ici, si je ne me trompe, dans une atmosphère bien différente de celle où se complait l'énergique

et sérieuse pensée de M. Lanfrey; on est avec un écrivain qui veut s'amuser et amuser en mettant en roman les problèmes politiques et les chiffres eux-mêmes. C'est là, au demeurant, ce livre du *Progrès*, où il y a un peu de tout, où l'auteur entreprend d'éclairer et de conduire le monde en l'égayant.

De ces jeunes écrivains qui ont grandi depuis moins de quinze ans, M. Edmond About est assurément un des plus brillans, des mieux armés et des plus heureux. Né dans l'Université, nourri de sérieuses études, il a secoué un jour cette enveloppe classique comme il aurait dépoilé la robe du professeur, et il est resté un esprit hardi et piquant, ayant l'allure indisciplinée d'un émancipé de la veille, aimant le bruit et le cherchant, libre de crainte et d'enthousiasme. Il est entré dans la vie littéraire en se jouant, et le succès qu'il a trouvé au premier pas, il l'a obtenu aux dépens de cette pauvre Grèce, qui avait pourtant donné l'hospitalité à ses jeunes années. Ce fut sa première œuvre et ce fut son coup de maître. Depuis ce moment, M. Edmond About a multiplié les tentatives dans la satire et dans le roman, au théâtre et dans la polémique politique. Il n'a point été également heureux dans toutes ses campagnes littéraires; mais il a rencontré chemin faisant assez de succès et assez de défaites pour se créer une personnalité distincte. Le roman surtout l'a tenté, et assez récemment encore il racontait cette étrange histoire de *Madelon*, où un réalisme d'une crudité sinistre apparaît à travers tous les pétillemens d'un sarcasme audacieux. M. Edmond About, sans avoir une invention féconde, a certainement la hardiesse de l'observation et le don du récit. C'est un conteur facile, léger et éblouissant d'ironie. Un des côtés les plus curieux de cet esprit cependant, une des choses qui expliquent le mieux comment, à travers toutes les aventures littéraires, il revient sans cesse à la politique ou à un certain genre de politique, écrivant tantôt *la Question romaine*, tantôt *le Progrès*, c'est qu'au fond il est moins encore un romancier qu'un polémiste.

Le vrai romancier a un bien autre caractère : il est tout entier à son observation et s'absorbe dans son œuvre; il dépouille en quelque sorte sa personnalité pour vivre de la vie des personnages qu'il met en scène, pour s'identifier avec eux, et ne leur prêter que les passions, les sentimens, le caractère et le langage de leur rôle. Il arrive ainsi quelquefois, par la puissance de l'observation et de l'imagination désintéressée, à un degré de vérité saisissante qui fait du roman la simple et fidèle peinture de la vie humaine. M. Edmond About n'est point, lui, de cette nature d'artistes désintéressés qui s'effacent dans leur œuvre; il a au contraire une personnalité impatiente de paraître, de piquer la curiosité et de prospérer. Il

parle par la bouche de ses personnages, il met son cachet dans leur manière de sentir et d'agir, il les promène d'une main ironique. Toutes les fantaisies de son esprit, ses préoccupations du moment, passent dans ses fictions. Si peu qu'on l'en prie, il mettra en roman et avec la même verve courante le drainage des landes ou les merveilles de l'association agricole. Une raillerie légère, mordante, subtile et quelquefois prétentieuse est le trait essentiel de son talent. C'est une nature de polémiste qui passe de la politique à la littérature, de la fantaisie d'imagination à l'économie rurale ou sociale, de la guerre de broussailles à la réorganisation de l'Europe. Il en résulte que ses romans sont quelquefois des traités d'économie publique et que ses livres de politique sont des romans. M. Edmond About se croit évidemment le fils le plus direct et le plus légitime de Voltaire. Un fils, c'est un peu trop; un petit-fils, c'est beaucoup dire encore; un neveu, un arrière-neveu, on peut l'admettre, et c'est ainsi que par droit de famille *l'Homme aux quarante écus*, cette boutade étincelante de raison et d'ironie, qui avait déjà inspiré à l'auteur des *Mariages de Paris* l'histoire des *Échasses de maître Pierre*, se trouve aujourd'hui reprise et délayée dans *le Progrès!* Seulement *l'Homme aux quarante écus* tenait en quelques feuillets; *le Progrès* se déroule en cinq cents pages! Cinq cents pages de gaieté et d'amusement sur le budget, sur la part contributive des citoyens, sur la répartition du travail et sur le mécanisme administratif! M. Edmond About craint un peu de ne pas réussir et de n'être pas pris au sérieux parce qu'il ne *fait pas bâiller*. « Le Français, dit-il, veut être assommé, comme le lapin demande à être écorché vif : il n'estime pas ceux qui l'amuse. » Il n'est point certainement nécessaire d'instruire en ennuyant son monde, et l'esprit n'est jamais de trop, même dans les discussions les plus sérieuses. Qui sait pourtant si le badinage prolongé sur des questions qui ne prêtent pas absolument à rire ne finit pas par produire le même effet que la gravité prétentieuse?

Le malheur de M. Edmond About en réalité, ce n'est pas de traiter d'une plume vive et légère les affaires sérieuses de son temps, c'est de ne point atteindre autant qu'il le croit à son idéal d'agrément, de laisser dans l'esprit une impression tourbillonnante et confuse, d'exagérer certaines choses, d'en oublier beaucoup d'autres, de se perdre dans mille détails et de ne point faire avancer notablement en fin de compte le problème qu'il traîne après lui de sa verve fringante et agile. Qu'est-ce donc que ce livre du *Progrès?* C'est un hymne mêlé de chiffres et de calculs. M. Edmond About s'est dit sans doute que pour intéresser des hommes comme nous, des citoyens d'une société affairée, il fallait entrer dans le vif de

toute chose, et il s'est mis à nous parler commerce, industrie, budget, procédés agricoles, association, chemins de fer, colonies, et le reste. C'est un homme singulièrement instruit, plein de connaissances variées, et d'abord il commence par une profession de foi quelque peu présomptueuse peut-être. « L'école à laquelle j'appartiens, dit-il, se compose d'esprits positifs, rebelles à toutes les séductions de l'hypothèse, résolu à ne tenir compte que des faits démontrés. » M. Edmond About, pour ne point sortir du domaine des faits naturels et démontrés, vous dira donc ce que c'est que le budget et en quoi il se décompose, quelle est votre part personnelle et distincte de contribution, ce que vous payez pour la liste civile, pour l'armée, pour la magistrature, pour votre préfet, pour les arts, pour l'Institut, pour le garde champêtre, pour l'exécuteur des hautes œuvres : 3 francs pour ceci, 5 francs pour cela, 20 centimes pour le bourreau ! Il vous dira bien d'autres choses, ce que vous payez si vous consommez du sucre indigène, ce que doit et peut dépenser chaque ménage de campagne, ce que le purin a de vertu pour les terres, comment le progrès peut s'accomplir par l'association, qui centuple la richesse publique, par l'assainissement, qui diminue la mortalité, par le développement de l'initiative individuelle substituée à l'action de l'état, par les chemins de fer, qui multiplient les communications. M. Edmond About vous dira tout cela, et son idéal de progrès n'est point après tout d'un ordre démesuré : c'est un omnibus. « En vérité, je vous le dis, l'omnibus n'est pas seulement une voiture à quatre roues, c'est le char du progrès, le symbole de l'association pacifique fondée sur la liberté. On y entre quand on veut, on en sort sans demander la permission de personne, tous les voyageurs ont les mêmes droits... Le conducteur, autorité modèle, obéit poliment au public qui le nourrit... Ce fonctionnaire tout privé n'a pas d'opinion, ne fait pas de zèle, ne commet pas d'abus, attendu que l'omnibus est une association étrangère à la politique et à toutes ses absurdes conséquences. Comprenez-vous maintenant pourquoi les émeutiers, gent stupide et brutale, préludent toujours au renversement des lois par la culbute des omnibus ? »

Ce livre est vraiment plein de choses instructives et inattendues. Je ne méconnais pas assurément la haute signification morale de l'omnibus, ainsi troublé dans sa modestie par ce dithyrambe humoristique. Je ne me méprends pas du tout sur la part qu'ont dans le progrès général et définitif tous les avantages partiels et matériels qu'énumère la verve un peu prolixe de M. Edmond About. Que l'association transforme et accroisse la richesse publique, que la mortalité diminue encore après avoir diminué depuis un demi-siècle, que les perfectionnements agricoles et le bien-être se déve-

loppent dans les campagnes, que les chemins de fer et les fils électriques arrivent jusqu'aux derniers confins de la France et de l'Europe, ce seront de grands biens sans doute. Est-ce là cependant tout le progrès? S'il n'était que cela, il n'enflammerait pas tant d'esprits généreux, toujours occupés à en rechercher les lois et les conditions; il perdrait la signification qu'il a pour les intelligences viriles, — celle de l'élévation graduée du niveau moral parmi les hommes, du développement de la justice parmi les peuples, de la prédominance croissante du droit sur la force. Il n'y a plus de doute alors, le chiffre de la production et de la consommation est la mesure du progrès! M. Edmond About, de sa plume preste et tranchante, a révélé lui-même la faiblesse de son ouvrage en disant : « Vous remarquerez peut-être, si vous lisez ce livre jusqu'au bout, que j'évite le mot *devoir*, quoiqu'il soit très sonore, très clair et très noble. C'est que je me suis interdit la plus furtive excursion dans la métaphysique. » Voilà le devoir exilé dans la métaphysique, dans le domaine des choses non démontrées! Toute une partie morale de la civilisation disparaît comme une excroissance inutile, et c'est ainsi que cette liberté même, qui est l'idée-mère du livre de M. About, — puisque c'est par la liberté, par l'émancipation de l'initiative individuelle que l'auteur d' *Tolla* cherche le progrès, — c'est ainsi que cette liberté devient un fait subalterne, matériel, un moyen de dégager le bien-être universel, de tirer le meilleur parti possible « d'une humble condition et d'une courte vie. » C'est ainsi en même temps que cette œuvre sur *le progrès* est un mélange singulier où circulent une multitude d'idées justes ingénieusement mises en lumière, et où l'ensemble est indigeste et confus. Dans cette carrière où il prodigue une impatiente activité, et où il sème les fruits de son imagination, M. Edmond About a trouvé déjà plus d'une mésaventure, sans compter le demi-succès qui attend vraisemblablement *le Progrès*. Jeune, hardi, gai, aimant l'aventure, il n'a pas toujours réussi auprès de la jeunesse elle-même, et il ne s'est pas demandé d'où lui venaient ces soudaines bourrasques d'impopularité littéraire. Il y a eu bien des causes peut-être; il y en a une qui tient au talent de l'auteur du *Roi des Montagnes* : c'est qu'avec de la netteté, de la sûreté et de la verve, il n'a pas ce qui attire, ce qui popularise un écrivain se servant de l'imagination pour répandre une idée sérieuse. Son talent pétille sans éclairer et sans échauffer; il s'agit sans émouvoir, parce qu'il a plus d'habileté, de subtilité et de sécheresse que de passion et d'élan. Avec ses éclats d'ironie, ses saillies étincelantes, c'est un esprit d'un ordre moyen, de l'ordre positif, comme il le dit, un esprit qui aime le succès, qui le cherche sous toutes les formes, et qui, après l'avoir vu fuir au

théâtre, après l'avoir vivement conquis dans le roman, risque de ne pas le trouver dans l'économie sociale et la politique, même quand il cherche à répandre des idées justes, quand il s'attache à une cause qui est celle de tous. Il manquait évidemment quelque chose à M. Edmond About pour se donner le luxe d'élever en cinq cents pages un monument au dieu Progrès.

Ce qui est certain et ce qui ressort bien plus encore de toute une situation générale que de quelques œuvres jetées dans le mouvement de tous les jours, c'est qu'un souffle nouveau s'est élevé; un nouveau courant d'idées se forme, grossit à chaque instant, et ce courant porte vers la liberté. Bien des nuances peuvent se produire, bien des contestations de doctrines peuvent retentir encore; au fond, toutes les divergences s'effacent dans un sentiment unique qui se révèle à une multitude de signes, faits de la vie publique, discussions philosophiques et religieuses, travail des esprits. Ce n'est pas un ferment de révolte, c'est l'instinct gradué, tranquille et ferme de la nécessité d'une condition élargie. Si vous voulez être de votre temps, du temps d'aujourd'hui, et rester dans le vrai des choses, laïques et hommes d'église, il faut entrer sans crainte dans ce courant et y marcher avec la confiance d'esprits que la liberté n'effraie pas. Faites appel aux forces indépendantes de la raison. Agissez par la propagande du savoir, de l'éloquence, de la persuasion, et surtout n'appellez pas à votre aide la puissance des répressions, la périlleuse intervention des lois pénales. D'abord vous ne réussiriez pas; vous ne trouveriez pas même l'appui de quelque libéral en retraite converti sur ses vieux jours à l'excellence du droit de supprimer ou d'avertir les journaux. Et puis vous ressembleriez à quelque exhumation archéologique, à la résurrection étrange d'hommes reprenant un dialogue d'il y a quinze ans, d'il y a quatre-vingts ans peut-être, au sein d'une société qui se réveille et où la liberté redevient l'air vital aspiré et désiré par les âmes.

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1864.

On ne saisisait point le vrai caractère du réveil intellectuel et politique dont nous avons eu, dans ces derniers temps, à indiquer et décrire les premiers symptômes, si l'on perdait de vue un curieux phénomène au milieu duquel il se produit, et avec lequel il contraste. A mesure que le sentiment libéral redevient en France vigilant, alerte et confiant, il se passe dans les régions gouvernementales de l'Europe des choses étranges. Tandis qu'en bas les signes de vie se manifestent avec une fraîcheur pleine de promesses, en haut règnent l'indécision, l'incohérence, le décousu. Depuis une douzaine d'années, on s'était accoutumé à voir les gouvernemens donner l'impulsion aux événemens; c'était d'eux que l'on attendait une certaine direction des choses. Depuis bientôt une année, cette direction est en train de leur échapper. On ne comprend rien à leurs desseins, s'ils en ont, ou plutôt ils semblent n'en point avoir. Les gouvernemens sont atteints d'une curieuse mollesse, ne laissent percer que leurs hésitations, et paraissent avoir perdu la faculté d'établir entre eux un concert quelconque. S'il fallait définir d'un mot cet état de choses, on dirait que l'action gouvernante et dirigeante en Europe est en proie à une anarchie indolente. C'est cette simultanéité et ce contraste d'un mouvement libéral prenant son point de départ au foyer intérieur de la France et de cette anarchie indolente travaillant sourdement les sphères gouvernementales qui marquent le trait de la situation. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les principaux faits du moment pour se convaincre que nous donnons à cette situation son nom véritable.

Commençons par le fait extérieur qui en ce moment a pour la France l'intérêt le plus prochain, l'organisation de l'empire du Mexique au profit de l'archiduc Maximilien. Quand l'archiduc a eu terminé sa visite à Paris, n'aurait-on pas cru que tout était fini? Les arrangemens politiques avaient

même reçu la sanction la plus positive de notre époque, la consécration financière. Le nouvel empereur avait trouvé un banquier, et, qui mieux est, un banquier anglais. Une des plus anciennes et des plus honorables *firms* de la Cité, la maison Glyn, se chargeait de prêter au nouvel empire mexicain environ 120 millions de francs effectifs contre livraison de 12 millions de rentes mexicaines. On créait un 6 pour 100 mexicain que l'on se proposait d'émettre à 63. Pour assurer le crédit du nouveau fonds d'état, on retenait ici à notre caisse des dépôts et consignations une somme suffisante pour payer les deux premières annuités de l'emprunt et subvenir aussi au paiement pendant deux années des arrérages des anciens fonds mexicains, arrérages qui depuis dix ans ne sont plus soldés. Une portion de l'emprunt était réservée pour la France et devait être mise en souscription publique par un de nos établissemens les plus populaires, le comptoir d'escompte. Tout allait donc à merveille. Nous allions en finir avec les soucis et les charges de notre aventure mexicaine. Nous pouvions entrevoir le terme de nos sacrifices, nous pouvions espérer de revoir enfin nos soldats. Nous donnions du même coup au Mexique un empereur, une armée sous forme de légion étrangère et un trésor. Nous avions même le délicat plaisir de présenter ainsi de nos propres mains, avec la couronne de plumes des Incas, une magnifique indemnité au prince jeune, éclairé, réputé libéral, que nous avons dû déposséder de la vice-royauté lombarde en faisant en 1859 la guerre d'Italie. Candide aurait dit que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, lorsqu'un incident nouveau est venu, pour un court moment nous l'espérons, embrouiller la péripétie de ce beau roman mexicain.

Pourquoi cet incident est-il survenu si tard? pourquoi n'avait-il pas été prévu et tourné depuis longtemps? Voilà la critique que nous nous permettrons d'adresser à l'indolente anarchie qui préside à la direction de l'Europe. La famille impériale et la cour d'Autriche ont voulu, avant que l'archiduc Maximilien n'allât tenter sa nouvelle fortune, fixer la situation de ce prince en face des chances dynastiques que lui donnait sa position si voisine du trône d'Autriche. L'archiduc, en devenant empereur du Mexique, conserverait-il ou abandonnerait-il ses droits éventuels à la couronne d'Autriche? Telle était la question. Que l'archiduc Maximilien eût préféré partir en laissant la question indécise, cela se comprend. On ne comprend pas moins que le gouvernement autrichien et la famille impériale aient demandé à l'archiduc une renonciation expresse à ses droits de succession en Autriche. Si les fils de François-Joseph venaient à mourir, si l'archiduc Maximilien était appelé au trône, ce ne serait pas un mince embarras pour le gouvernement autrichien d'attendre qu'un empereur lui arrivât du Mexique. La profession d'empereur mexicain n'est probablement point le meilleur apprentissage que l'on puisse souhaiter à Vienne pour un empereur d'Autriche; puis il y a l'inconvénient d'un interrègne, lequel pourrait être

très grave pour une monarchie exposée comme la monarchie autrichienne à d'incessans périls. Enfin, et c'est l'objection politique la plus grave au point de vue des intérêts autrichiens, s'il prenait fantaisie à l'empereur du Mexique, soudainement appelé au trône d'Autriche, de cumuler les deux couronnes, dans quelles ruineuses complications la politique autrichienne ne serait-elle pas engagée! Se figure-t-on l'Autriche entraînée par le caprice de son souverain à lutter pour conserver en Amérique une domination que l'Espagne, après une possession de plusieurs siècles, a été obligée d'abandonner! Imagine-t-on l'Autriche encourant la chance d'entreprendre et de soutenir au Mexique des expéditions dans le goût de celle qui a tant pesé à la France! Nous ne sommes donc point surpris de ce qui vient de se passer à Vienne. Un conseil de famille, un conseil composé de nous ne savons combien d'archiducs, a décidé que l'archiduc Maximilien devrait, en acceptant la couronne du Mexique, faire l'abandon de ses droits héréditaires en Autriche. Cette décision nous paraît juste et sage. On prétend qu'elle a étonné l'archiduc Maximilien; on prétend qu'à la suite de la résolution du conseil des archiducs, une vive controverse s'est engagée à coups de télégrammes entre Miramar, Paris et Vienne. Au point où les choses étaient arrivées, ce subit émoi nous étonne. L'archiduc Maximilien ne peut plus refuser ni de partir pour le Mexique, ni de donner la renonciation que sa famille et son pays lui demandent. Il ne faudrait pas que l'archiduc mit en avant le sacrifice de ses prétentions dynastiques en Autriche pour obtenir comme compensation du gouvernement français des engagements positifs d'avenir qui accroîtraient encore la charge des engagements moraux que nous avons contractés envers lui. En acceptant l'œuvre qui s'offre à lui au Mexique, et qui, si elle est hérissée de difficultés, n'est point sans promesse de gloire, il convient à l'archiduc Maximilien de ne point frapper dès le début son entreprise de discrédit. Or comment l'archiduc serait-il en droit d'obtenir pour son nouvel empire la confiance des Mexicains, des capitalistes d'Europe et des gouvernemens, s'il se montrait lui-même défiant de l'avenir, et s'il laissait lire dans son cœur, en quittant l'Europe, une intime pensée de retour? — La renonciation aux droits dynastiques autrichiens, l'archiduc Maximilien la doit au Mexique et à la France bien plus encore qu'à sa famille et à l'Autriche. Lorsque l'on a voulu ou consenti à vouloir être empereur du Mexique, il faut faire de la couleur locale, il faut imiter Fernand Cortez, il faut brûler ses vaisseaux.

Nous nous refusons donc à croire que cette complication, qui semble avoir été une surprise pour les politiques de profession aussi bien que pour l'opinion publique, ajourne longtemps l'acceptation définitive de l'archiduc Maximilien, et retarde la solution au moins momentanée de l'affaire mexicaine. Si de la question du Mexique nous passons à la question dano-allemande, on nous dispensera de justifier sur ce point le reproche général d'incohérence et de confusion que nous adressons à l'action gouvernemen-

tale européenne. Toutes les conséquences de la faiblesse de cette action gouvernementale s'étalent depuis six mois dans cette triste affaire des duchés. Ici le désordre politique et le scandale d'hostilités sanglantes gratuitement entreprises touchent-ils à leur fin? Il n'est peut-être pas interdit de l'espérer. L'engagement militaire le plus grave de la campagne vient d'avoir lieu à Düppel. Les Danois ont bravement repoussé un violent et opiniâtre assaut des Prussiens. C'est au moment où cette guerre fait verser sans utilité le plus de sang que la réunion de la conférence devient enfin vraisemblable. Les invitations de l'Angleterre assignent le 12 avril prochain comme la date de cette réunion. La conférence est acceptée par les belgiques, la Prusse et l'Autriche d'une part, le Danemark de l'autre, sur la base élastique de l'intégrité de la monarchie danoise. Le consentement de la Russie et de la France ne fait point de doute. Il n'y a plus en suspens que l'adhésion de la diète de Francfort. Que fera la diète? La Prusse et l'Autriche ont-elles récemment acquis plus d'ascendant sur leurs confédérés et entraîneront-elles la majorité de la diète vers l'acceptation? Les hommes qui dirigent les états moyens et petits de l'Allemagne se trouvent en présence d'une grave responsabilité. Le courant habituel de leurs prétentions, qui les porte à vouloir jouer un rôle dans les grandes délibérations européennes, devrait les décider à bien accueillir l'invitation qui leur est adressée. L'occasion qui s'offre à eux de prendre part à une conférence européenne et de faire consacrer à ce point de vue par un précédent solennel le droit qu'ils revendiquent depuis si longtemps, cette occasion est unique, et, s'ils la laissent échapper, ils ne pourront plus désormais s'en prendre qu'à eux-mêmes de l'abaissement et de l'annulation des états secondaires. La seule objection qu'ils puissent alléguer pour se tenir à l'écart de la conférence, c'est que la base adoptée de l'intégrité de la monarchie danoise est contraire à l'opinion qu'ils ont jusqu'à présent manifestée sur la question de succession dans les duchés. C'est ici qu'on va voir si l'esprit politique l'emporte en eux sur l'esprit de pédantisme. La conférence, en se formant sur une base vague, réserve évidemment une grande latitude à ses délibérations. Son véritable objet, un objet d'humanité et de conciliation pacifique, est de mettre fin à la guerre. La question de l'intégrité de la monarchie danoise est susceptible, on le sait, de plusieurs interprétations. Nous avons déjà dit que l'une de ces interprétations, le système de l'union personnelle, ne répugne pas moins aux Danois qu'aux états secondaires : la nation danoise irait jusqu'à préférer à ce système la séparation complète du Holstein. La discussion au sein de la conférence paraît donc devoir modifier la base aujourd'hui proposée, et les états secondaires perdraient volontairement le bénéfice des modifications possibles et probables, si la diète s'excluait elle-même de la conférence. Nous ne voulons donc point nous attendre à un refus inconsideré de la diète; nous ne voulons pas croire non plus que la diète puisse

être encouragée dans une méticuleuse résistance par un grand gouvernement. Les états secondaires d'Allemagne ont été récemment représentés à Paris par un prince actif et influent. Le duc de Saxe-Cobourg est venu sans doute plaider auprès de l'empereur la thèse et la cause des cours secondaires; mais nous ne croyons point trop nous avancer en affirmant qu'il n'est pas en France une tête politique sensée qui voulût prendre la responsabilité de perpétuer le désordre en Allemagne et dans le nord de l'Europe par des encouragemens puérils donnés à toutes les prétentions vétilleuses que les petites cours ont émises à propos du règlement de la question danoise. Si la politique de la France a toujours été de soutenir les petits états allemands dans la défense de leurs droits et de leurs légitimes intérêts, ce serait tromper gravement ces petits états que de leur laisser croire que cette politique pourrait jamais être mise au service de leurs préjugés ou de leurs rancunes intestines. La France elle-même, son histoire et le sentiment de la balance des forces en Europe le lui disent assez, serait la première dupe et la première victime d'une telle aberration. La place que la politique française a donnée au principe des nationalités nous permettra peut-être, dans l'affaire du Holstein, de ménager des combinaisons compatibles avec les vœux de l'Allemagne; mais ce même principe des nationalités, si brutalement violé dans le Slesvig contre les populations de race danoise par les armées d'occupation de Prusse et d'Autriche, nous trace la limite au-delà de laquelle nous ne pouvons, en aucun cas, suivre les aspirations allemandes.

Nous avons, quant à nous, un motif particulier de souhaiter la prompte réunion de la conférence : il nous tarde en effet de voir la politique française sortir enfin de l'attitude effacée et presque boudeuse qu'elle a gardée jusqu'à ce jour devant le différend dano-allemand. Une pareille attitude peut bien, pour un certain temps, ressembler à une manœuvre diplomatique; mais à la longue la manœuvre cesserait d'être habile et finirait par paraître mesquine. Le soin de notre dignité, l'intérêt de notre autorité morale, exigent que nous ayons sur l'équilibre du Nord une politique définie, décidée, hautement avouée. De deux choses l'une : ou la conférence réussira ou elle échouera. Dans les deux cas, l'événement ne tournerait ni à notre profit ni à notre honneur, si nous avions assisté au différend bouffonnés, inertes, passifs, avec mauvaise grâce. Dans l'hypothèse du succès, comme nous aurions tout laissé faire à l'Angleterre, c'est à la politique anglaise que reviendrait tout le mérite; une réaction s'opérerait au profit de cette politique dans l'opinion européenne. Naguère elle excitait la raillerie, on la montrait s'épuisant dans une agitation stérile, on raillait ses impuis-sans efforts, on la disait déconsidérée; mais le succès changerait la physionomie des choses. On dirait alors à l'avantage de cette politique qu'elle aurait pacifié le nord de l'Europe sans risquer une guerre générale; on la louerait de ne s'être point laissé décourager par de nombreux déboires,

on vanterait sa modestie laborieuse, on lui saurait gré de n'avoir pas douté de l'esprit de notre époque et de n'avoir pas désespéré de la force morale de la discussion. En cas d'insuccès, on finirait par accuser l'abstention systématique de la France, et nous ne voyons pas quels avantages cette abstention aurait pu nous procurer au point de vue des alliances. Enfin l'esprit français, les intérêts économiques français souffrent de cette longue réserve silencieuse. C'est le premier besoin de ce pays de voir clair devant lui. Il veut savoir où on le mène. Il devient nerveux et impatient lorsqu'il est réduit à percer de ses conjectures incertaines les méditations secrètes de son gouvernement, lorsqu'il est arrêté trop longtemps devant ces trois questions comme en un carrefour : le gouvernement pense peut-être à quelque chose, peut-être à tout, peut-être à rien. La réunion de la conférence ferait cesser cette incertitude vraiment anxieuse de l'opinion publique. Une autre occasion d'obtenir des éclaircissemens nécessaires se présentera quand viendra devant le corps législatif la discussion du budget.

A mesure qu'éclatait le conflit dano-allemand, l'Italie a tenu pendant quelque temps une grande place dans les préoccupations inquiètes de l'opinion. On redoutait que l'Italie ne vît dans les opérations militaires de l'Autriche dans le Slesvig une de ces occasions que le roi Victor-Emmanuel appelait publiquement au début de cette année avec une impatience prophétique. Ces alarmes sont aujourd'hui beaucoup calmées; la bonne conduite du gouvernement italien a rassuré les esprits. Le ministère italien travaille avec une fort louable activité à l'organisation financière du pays. Aux projets de loi de M. Minghetti dont nous avons parlé, nous devons ajouter celui que le ministre du commerce, M. Manna, a présenté et fait passer au sénat. Chose curieuse, au moment où en France des financiers, soutenus en cela par des économistes qui ont des idées assez peu claires, assez peu saines en matière de crédit, cherchent à se servir parmi nous de la Banque de Savoie pour préconiser et établir le système de la pluralité ou plutôt de la dualité des banques, et tandis qu'avec cette polémique intempestive on a contrarié dans une période difficile le crédit de la Banque de France et le crédit de l'état, l'Italie et son ministre du commerce, qui est un économiste éminent, ont travaillé à réaliser l'unification des banques. Il reste au projet de M. Manna à subir l'épreuve du vote de la chambre des députés. Peut-être recevra-t-il dans cette chambre quelques modifications de détail; mais l'organisation unitaire de la Banque d'Italie est dès à présent assurée, et l'on peut prédire qu'elle fonctionnera en 1865. L'Italie est donc tranquille; la seule exception au repos intérieur dont elle jouit se présente encore dans quelques provinces napolitaines où le brigandage essaie de reparaître. Il est certain que les brigands signalés sont partis de Rome, et ont profité de l'odieux droit d'asile dont ils jouissent dans les possessions pontificales pour s'abattre de nouveau sur les provinces napolitaines. On sait aujourd'hui ce qu'est le brigandage par

les horreurs qui viennent d'être révélées dans le long procès des frères La Gala et des passagers de l'*Aunis*. Que ces monstrueux assassins aient joui de la protection du gouvernement pontifical, et que cette protection s'étende encore sur les recrues des bandes qui se reforment au sud de l'Italie, n'est-ce point le plus triste exemple de l'anarchie morale dont nous parlions en commençant? L'inquiétude la plus récente qui nous soit venue du côté de l'Italie a pour objet la santé déclinante du pape; nous croyons que les nouvelles peu rassurantes qui depuis quelque temps ont été répandues à ce sujet sont malheureusement exactes : c'est dire que les préoccupations que peut exciter un si grand et si grave intérêt sont fondées.

Un incident qui n'est point étranger aux affaires italiennes est le voyage annoncé de Garibaldi en Angleterre. L'épisode qui se prépare de l'autre côté du détroit ne nous paraît point devoir produire de conséquences politiques; il ne sera qu'un des phénomènes moraux caractéristiques de ce temps-ci. Il va sans dire que Garibaldi rencontrera en Angleterre et de la part de toutes les classes de la population un accueil enthousiaste. Les ovations qui attendent Garibaldi ne doivent pas nous surprendre, et nous ne doutons point qu'il n'en obtînt de semblables des populations des grandes villes françaises. Entre les masses et des hommes tels que Garibaldi il y a d'impétueux courans d'électricité qu'aucune puissance humaine ne peut interrompre. Une grande simplicité d'esprit, une inflexible droiture de dessein, un enthousiasme inépuisable, un désintéressement absolu, une existence d'aventures semée des péripéties les plus surprenantes, le chef traqué de 1849 conquérant dix ans plus tard un royaume en malle-poste et en chemin de fer, et deux ans après encore tombant blessé et prisonnier dans une folle entreprise accomplie pour l'idée qui est l'unité de sa vie, il y a là plus de qualités morales et de merveilleux qu'il n'en faut pour s'emparer du cœur et de l'imagination des peuples. Mais ce qui est étrange, c'est que l'homme singulier qui est aujourd'hui le saint et le héros des causes révolutionnaires soit conduit en triomphe au sein de la société la plus conservatrice qu'il y ait au monde, par le peuple le moins révolutionnaire qui ait jamais existé. Ce contraste ne sera pas l'aspect le moins bizarre du spectacle que l'Angleterre s'appête à nous donner. L'entière et imperturbable sécurité dont l'Angleterre jouit à l'endroit des révolutions est probablement une des causes de l'empressement candide avec lequel elle va saluer la plus grande figure des révolutions contemporaines. Un révolutionnaire de ce tempérament et de cette ampleur est en effet ce qui ressemble le moins aux Anglais, c'est la curiosité politique la plus extraordinaire qu'il puisse leur être donné de contempler. Garibaldi sera un peu pour eux ce que le prince de Galles fut, il y a quelques années, pour les masses républicaines des États-Unis. On est quelquefois choqué sur le continent de l'hospitalité que des révolutionnaires européens reçoivent dans la société anglaise; on y voit à tort la preuve de sympathies que l'on regarde

comme immorales et scandaleuses. C'est bien plus par les disparates que par les ressemblances que se forment souvent ces liaisons qui nous choquent. Un proscrit, un conspirateur européen devient facilement à Londres le lion d'une saison. La société anglaise ne comprend guère nos luttes et nos animosités politiques. Elle a vu souvent aussi le banni et le conspirateur de la veille devenir dans son pays le grand personnage du lendemain; on la mettrait dans un cruel embarras, si on l'obligeait à deviner d'avance ceux qui seront les favoris de la fortune, et à ne réserver ses égards que pour ceux-là. Du reste, si la société anglaise est exposée à commettre à cet égard quelques imprudences, une fois ces imprudences reconnues, elle les juge avec une juste sévérité. Garibaldi arrive en Angleterre au moment même où la société politique anglaise est encore émue de la révélation des rapports regrettables qui ont existé entre un membre du parlement et du ministère, M. Stansfeld, et M. Mazzini. Dans les circonstances actuelles, il faudra, croyons-nous, que Garibaldi fasse preuve de beaucoup de discrétion et de tact, s'il ne veut point s'exposer à perdre brusquement la faveur de la nation anglaise.

Cet incident des relations de M. Stansfeld avec M. Mazzini, remis en lumière par le procès de Greco, a paru devoir compromettre un instant l'existence du cabinet de lord Palmerston. Sans doute personne n'a cru dans le parlement que M. Stansfeld pût être le confident des conspirations auxquelles M. Mazzini est directement ou indirectement mêlé; mais l'honneur anglais a été blessé à l'idée que l'adresse d'un membre de la chambre des communes et du gouvernement pût se trouver dans la poche de misérables auteurs de complots de meurtre comme un moyen naturel de correspondre avec M. Mazzini. Que M. Mazzini soit coupable ou non des compléments qu'on lui reproche, il est un bien maladroit conspirateur, un homme bien compromettant, puisque les couvertures de lettres que lui prêtent ses amis sont à la disposition des plus vils criminels. Il suffit d'ailleurs, pour que M. Mazzini soit justement suspect et excite la défiance, de rappeler, comme l'a fait sir H. Stracey d'après la *Revue des Deux Mondes*, l'aveu ironique qu'il publia, il y a quelques années, du concours qu'il prêta autrefois à un projet de complot contre la vie du roi Charles-Albert. La découverte des relations de M. Stansfeld avec M. Mazzini a donc été pour la société anglaise une pénible surprise. M. Stansfeld a rendu cet incident plus désagréable, pour la chambre, le ministère et lui-même, en n'y coupant point court tout de suite par l'exposé complet des rapports qu'il a eus avec le conspirateur italien, par l'expression du regret qu'a dû lui laisser une complaisance inconsidérée. Cet incident a été un contre-temps douloureux pour le cabinet de lord Palmerston. M. Stansfeld représente dans le gouvernement la portion des membres radicaux de la chambre qui soutiennent le ministère. C'est un homme d'un talent réel, qui, comme lord de l'amirauté, a rendu dans le département de la marine des services positifs

en réalisant des économies goûtées par le parti radical, qui marche avec lui. La retraite de M. Stansfeld eût tendu à ébranler la majorité, déjà si faible, qui soutient le cabinet. Lord Palmerston, qui a toujours vaillamment couvert ses amis en détresse, n'a pas voulu accepter la retraite de M. Stansfeld. Nous croyons cependant que l'enseignement qui ressort de cet incident regrettable ne sera point perdu. On doit rendre au gouvernement français cette justice, qu'il s'est conduit dans cette circonstance avec une discrétion habile et de bon goût; il a laissé ainsi la société anglaise faire seule justice de l'imprudence de l'un de ses membres. Il faut encore porter cette aventure au compte de l'anarchie actuelle, anarchie dont le ministère anglais a donné plusieurs fois le spectacle dans ces derniers temps, et qui semblait annoncer sa chute prochaine. Le membre le plus brillant de ce cabinet, M. Gladstone, n'a point échappé lui-même à la mauvaise influence qui règne dans les sphères gouvernementales. M. Gladstone a présenté cette année un admirable projet de loi, une de ces mesures qui honoreront le plus son illustre carrière, en proposant en faveur des ouvriers une institution d'assurance sur la vie qui doit être administrée par l'état. Malheureusement, dans le beau discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a glissé sans utilité et sans motifs une allusion à un membre de la chambre des communes, laquelle, relevée avec vigueur et talent par le député attaqué, a donné matière à un fâcheux débat personnel qui s'est terminé par la rétractation loyale du chancelier de l'échiquier. C'est cependant sur M. Gladstone qu'il faut compter pour donner du lustre à la seconde partie de la session du parlement anglais. Il va présenter son budget : en Angleterre, un budget fait ou défait la popularité d'un cabinet. Le sort du ministère anglais est donc attaché en grande partie au prochain budget de M. Gladstone.

La politique intérieure aurait entièrement chômé chez nous depuis quinze jours sans les récentes élections parisiennes et sans une discussion importante soulevée au sénat par le rapport d'une pétition. Les élections de Paris ne peuvent donner lieu à aucune observation; il n'y avait pas de luttes de partis et de candidatures; le résultat était connu d'avance. Quant à la discussion du sénat, on ne saurait la passer sous silence, car elle montre combien les principes fondamentaux de la société moderne sont loin encore d'avoir pénétré même parmi ceux qui sont appelés aujourd'hui, par la place qu'ils occupent dans les grands corps de l'état, à influencer sur la direction de la France. L'auteur de la pétition présentée au sénat demandait que les publications récentes soutenant des doctrines contraires à la religion fussent l'objet d'une répression publique. Cette pétition était un des échos de la bruyante réaction qu'a soulevée le livre fameux de M. Renan, la *Vie de Jésus*. Un cardinal, M. de Bonnechose, n'a point hésité à demander pour le dogme catholique l'appui du pouvoir politique; M. Delangle et le commissaire du gouvernement ont victorieusement soutenu le véritable

principe moderne, la neutralité en matière de dogme. Les personnes et les opinions des orateurs n'appartiennent point à notre contrôle, puisque nous ne pourrions essayer de juger les unes et d'apprécier les autres sans nous exposer au péril d'un compte-rendu illicite; mais le fait capital de cette discussion subsiste : des chefs de l'église catholique et à leur suite des catholiques laïques s'obstinent à ne point vouloir comprendre où finissent en matière religieuse les droits de l'état et où commencent les droits de la conscience. L'état doit aux cultes sa protection contre l'injure et l'outrage, et non contre les dissidences religieuses ou scientifiques. L'état vis-à-vis de ces dissidences n'a aucun droit d'intervention, non, comme on le disait autrefois avec amertume, que l'état professe l'indifférence à l'égard des religions, non qu'il soit athée : l'état est tout simplement incompétent. Le royaume de Dieu n'est pas de ce monde, les sanctions des croyances religieuses prennent l'homme à partir de la tombe; le royaume de l'état n'est que de ce monde, ses sanctions ne suivent l'homme que jusqu'à la tombe. La puissance politique agissant au profit d'une croyance religieuse contre une autre croyance et une autre doctrine ne pourrait que faire acte d'intolérance, de persécution, d'injustice, puisqu'elle envahirait sans compétence et sans discernement le domaine de la conscience individuelle. Quand une croyance religieuse dénonce dans une doctrine qui nie ses dogmes une attaque dirigée contre elle, c'est son affaire de se défendre par la controverse, par l'évocation du sentiment religieux, par les moyens spirituels et moraux dont elle dispose; à moins de prétendre à dominer l'état, elle ne saurait l'appeler à son secours que contre l'insulte. Si un cardinal faisait partie d'une assemblée politique dans un pays jouissant de la plénitude de la liberté religieuse, aux États-Unis par exemple, jamais il ne pourrait lui venir à l'esprit d'émettre des réclamations semblables à celles que le sénat français a entendues. Comment arrive-t-il donc que malgré l'œuvre accomplie par la révolution française, malgré les principes de notre droit, malgré l'admirable clarté avec laquelle la limite des deux souverainetés et des deux compétences a été tracée par M. Royer-Collard dans son discours sur la loi du sacrilège, l'église en France maintienne des prétentions si blessantes pour la société moderne? Peut-être n'est-elle point seule coupable d'un aveuglement si obstiné et si compromettant pour elle. Le mal vient de la situation illogique de notre organisation des cultes reconnus et salariés par l'état. L'intervention de l'état dans la reconnaissance et dans le salaire des cultes est la cause de la méprise de l'église. De ce qu'elle est reconnue, l'église est toujours portée à se figurer que la vérité de ses dogmes est acceptée par l'état. Cette situation et le malentendu qui en découle sans cesse sont, à notre avis, funestes à la religion et à la science, funestes aux âmes. Dans cette situation, les âmes ne trouvent point à se classer dans la diversité naturelle et vivante des formes religieuses. Tout ce qui est perdu pour la foi catholique est également perdu pour la reli-

gion. Quiconque sort du cadre catholique n'entre dans aucun autre culte. Cet état de choses n'est point naturel, et il contribue étrangement en France à l'inertie et à la déperdition du sentiment religieux.

Une autre conséquence, c'est que la philosophie et la science perdent parmi nous, dans la position qui leur est faite vis-à-vis de l'église, quelque chose de leur sérénité et de l'impartialité qui ne devrait jamais cesser de les animer. La philosophie et la science n'ont point à traiter les religions en ennemies, leur domaine est distinct de celui des religions; leur œuvre naturelle est différente de l'œuvre religieuse, et elles ne seraient ni la science ni la philosophie, si elles méconnaissaient l'existence indestructible des sentimens et des faits religieux au sein de l'humanité, et si elles avaient la prétention de retirer à ces sentimens et à ces faits la liberté de leurs développemens. Cependant, grâce aux contradictions de notre organisation des églises, il est incontestable qu'en France le travail philosophique et scientifique présente toujours, en opposition à la religion, un caractère violent, agressif, révolutionnaire. Quand sortirons-nous de cette fausse et douloureuse position? Nous ne le savons; mais précisément parce que nous n'en sommes point sortis, nous devons défendre sans fléchir dans la personne des écrivains et des membres du haut enseignement attaqués par la réaction religieuse les droits de la science et de la liberté.

Nous sommes encore sous l'impression du procès qui vient d'être jugé à Aix, et de l'arrêt de la cour prononçant au civil qui a suivi le verdict du jury. Personne n'ignore que des faits qui n'ont point donné lieu à une condamnation au criminel peuvent justement soumettre leurs auteurs à des réparations civiles. La cour d'Aix, dans l'arrêt qu'elle vient de rendre à la suite du procès Armand, a entendu observer cette distinction, consacrée par la jurisprudence; mais la conscience publique répugne à une telle distinction dans un procès où l'existence des actes imputés à l'accusé entraînait sa culpabilité, et où le verdict du jury, déclarant l'innocence, niait implicitement la participation de l'accusé aux faits qui étaient la base de l'accusation. Entre un verdict et un arrêt qui paraissent contradictoires, la conscience publique a été, pour ainsi dire, déchirée. De telles anomalies sont faites pour troubler parmi nous la notion du juste. Il n'est pas bon que de tels conflits se produisent entre l'autorité souveraine du jury et les organes les plus élevés de la justice. Le dangereux problème posé par la cour d'Aix sera résolu sans doute par la cour de cassation; mais quand on voudra mettre la main à la réforme de notre procédure criminelle et à la réorganisation de la magistrature en France, on aura de curieux enseignemens à chercher dans les dossiers et les débats de l'affaire Armand.

Les lettres viennent de faire une perte cruelle. M. Ampère est mort subitement à Pau dimanche 27 mars. Nous ne pouvons consacrer ici qu'une parole de douloureux regret à cet éminent collaborateur, dont les lecteurs de la *Revue* ressentiront aussi vivement que nous la perte soudaine. M. Am-

père a été un des hommes les plus remarquables de ce siècle par la variété de ses aptitudes : il connaissait toutes les langues, toutes les littératures ; il avait la passion des voyages, et l'on sait quel butin d'impressions poétiques, d'observations morales, et au besoin, comme cela lui est arrivé pour les États-Unis, d'appréciations politiques il rapportait de ses excursions lointaines et multipliées. Son séjour de prédilection fut Rome. Personne n'a connu mieux que lui la ville éternelle et n'a su la mieux reconstruire dans ses divers âges. Il lisait, nos lecteurs s'en souviennent, dans ses monumens comme en de parlantes chroniques, et c'est par un dernier fragment de cette histoire de Rome illustrée par les documens de son architecture qu'il a fait, pour ainsi dire, ses adieux à la *Revue*. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le 14 mars, on a exécuté dans l'hôtel princier de M. le comte Pillet-Will une messe à quatre parties de Rossini. J'ignore à quelle époque le grand maître s'est occupé d'une œuvre qui marquera non-seulement dans la vie de l'auteur de *Moïse* et de *Guillaume Tell*, mais qui sera une date dans l'histoire de la musique religieuse. Les admirateurs les plus sincères de Rossini n'auraient pu deviner que ce génie, le plus fécond et le plus varié qui ait écrit pour le théâtre, aborderait à soixante-douze ans un genre de composition dans lequel il n'avait produit que le *Stabat*. Le *Stabat*, qui a été exécuté dans toute l'Europe, est certainement une œuvre remarquable, mais le sentiment religieux, tel que le comprend le christianisme, n'y est exprimé que faiblement, et il n'y a guère que le quatuor sans accompagnement, — *quando corpus morietur*, — qui soit pénétré un peu de l'Évangile.

Rossini donne plaisamment à sa nouvelle œuvre, qui renferme onze morceaux fort développés, le titre de *petite messe solennelle*. Dès le *Kyrie*, qui débute par un chœur vigoureux, on sent la main du maître, et le *Gloria* se termine par une fugue d'une durée peut-être un peu excessive, mais qui produit néanmoins un effet puissant, parce que Rossini a su relever cette forme scolastique d'harmonies et de modulations modernes d'une hardiesse inouïe. Dans tous les morceaux de cette grande composition, Rossini a mêlé les formes dialectiques de l'ancienne musique religieuse au coloris, aux riches développemens de l'art moderne. Le public d'élite qui écoutait cette merveille fit recommencer la fugue dont nous venons de parler ; elle se termine par le premier mouvement du *Gloria*. Un trio remarquable, pour soprano, ténor et basse, exprime d'une manière nouvelle le *Gratias* ; le *Domine* est rendu par un air de ténor dont il n'y a pas grand'chose à dire,

mais le duo pour soprano et contralto sur les paroles — *qui tollis peccata mundi, miserere nobis*, — nous a paru le plus religieux de la première partie du programme.

Le *credo* est une conception presque nouvelle par la distribution habile des effets et des épisodes. Ainsi le *Crucifixus* donne lieu à un air de soprano fort beau, où l'on remarque surtout — *passus et sepultus*, — d'un accent profond et pénétrant, et le chœur qui reprend ensuite à ces paroles — *et resurrexit tertia die* — produit un effet qu'il est impossible de décrire, tant il y a de beautés partielles qui pétillent dans l'intérieur de cette masse puissante. Après un prélude de l'orgue, qu'on exécute pendant l'offertoire, fragment symphonique d'un beau caractère, vient le *Sanctus*, suivi du *Benedictus*, intermède à deux voix, qui est d'une couleur touchante. L'œuvre s'achève par l'*Agnus Dei*, dont le motif est remarquable aussi par la suavité, car cette phrase, qui est d'abord produite par une voix de contralto, va se réunir à un chœur puissant qui a ce texte pour appui : — *miserere nobis, dona nobis pacem*.

L'exécution de cette belle œuvre était confiée aux deux sœurs Marchisio; M. Gardoni chantait le ténor, et M. Agnesi, du Théâtre-Italien, était chargé de la partie de basse. L'harmonicorde-Debain a été tenu par M. Lavignac. Malgré l'exiguité des moyens dont on a pu disposer, l'auditoire qui remplissait les salons du bel hôtel où se passait la scène a fait répéter trois morceaux, — le *Cum sancto*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. — L'émotion a été grande, et les témoignages d'admiration n'ont pas manqué à cette messe, dont les proportions exigent absolument un accompagnement d'orchestre. Le maître du coloris voudra sans doute compléter son œuvre par une instrumentation qu'il saura approprier au caractère des différens épisodes qui composent le drame de l'église. Il n'y a que de pauvres esprits qui aient méconnu et qui méconnaissent encore la faculté dramatique du plus fécond et du plus varié des compositeurs de théâtre. Qu'on prenne la partition de Rossini qu'on voudra, *Tancredi*, par exemple, qui a été son début à Venise en 1813, et l'on y trouvera des scènes, des duos, des airs et des chœurs qui ont plus de charme et de vérité de style qu'il n'y en a dans dix opéras modernes comme *Mireille* de M. Gounod, dont j'aurai bientôt à m'occuper. — *Ci rivedremo, ci parleremo!*

Puisque nous venons de parler d'un chef-d'œuvre de la musique religieuse, il n'est pas hors de propos de dire quelques mots d'une *Société académique de musique sacrée*, qui s'est fondée en 1863, sous la direction de M. Vervolte, maître de chapelle à l'église de Saint-Roch. Cette société, composée d'amateurs et de quelques artistes qu'elle s'adjoint, a pour but de concourir à une œuvre pieuse par des souscriptions et par le produit des concerts qu'elle donne chaque année. C'est le 7 mars, dans la salle de M. Herz, qu'a eu lieu la première séance de cette année. Le programme, divisé en deux parties, était assez bien composé. C'est par un *Kyrie* d'une

messe d'Haydn qu'on a inauguré la fête; un *Tantum ergo*, chœur à quatre parties, sans accompagnement, a rempli le second numéro du programme. Ce morceau original, qui a été assez bien rendu, est d'un compositeur russe Bortniansky, qui a été le réformateur de la chapelle impériale de Saint-Pétersbourg. Il a laissé, parmi des œuvres nombreuses, quarante-cinq psaumes qui lui ont valu une réputation presque européenne. Bortniansky est mort à Saint-Pétersbourg le 9 octobre 1828, âgé de soixante-quatorze ans. Nous ne dirons rien d'un fragment du *Miserere* de Jomelli, pas plus que d'un *Dominus Deus* de l'abbé Clari, deux morceaux qui, pour être bien interprétés, exigent des artistes familiers avec le style de ces maîtres du XVIII^e siècle. Après une chanson française à quatre parties d'Orlando di Lasso, *les Vendanges*, où l'on reconnaît l'imagination riante du contemporain de Palestrina, sont venus des fragmens de l'oratorio *Élie* de Mendelssohn, dont l'exécution a laissé beaucoup à désirer. En général il semble que l'honorable M. Vervoitte n'ait pas un instinct assez sûr pour indiquer les vrais mouvemens d'une grande composition; il hésite, et ses gestes sont indécis et manquent de vigueur. La seconde partie du programme contenait d'abord un fragment d'un psaume de Pergolèse, *Dixit Dominus*, sextuor avec accompagnement d'orchestre. Écrit dans le style connu de ce doux génie, qui a écrit *la Serva Padrona* et le *Stabat*, le sextuor a été chanté avec justesse et ensemble. Un chœur à quatre voix, *Gaudeamus*, est une composition originale de Carissimi, où le bel esprit a mêlé la gaité aimable avec la prière; après ce piquant badinage, on a chanté un quatuor tiré d'un psaume d'Aiblinger, compositeur allemand d'un grand mérite. Je l'ai connu à Munich vers 1826, où il remplissait les fonctions de sous-maître de chapelle. Aiblinger est allé plusieurs fois en Italie, où il s'est fait connaître par des opéras qui ont eu un certain succès; mais c'est dans la musique religieuse que ce maître a mérité la belle réputation dont il jouit en Allemagne. Un chœur de Lulli, *Après l'hiver*, et des fragmens du *Samson* de Haendel ont été les derniers morceaux de la séance dont nous venons de rendre compte. M. Bataille, à qui était confiée l'exécution d'un air magnifique, — *Reviens, dieu des combats*, — a été ridicule comme il l'est au théâtre depuis longtemps. Ce troisième concert de la *Société académique* n'a pas répondu à ce qu'on attendait du zèle de M. Vervoitte.

Nous faisons des vœux cependant pour que cette association d'amateurs distingués, qui s'est proposé un si noble but, se maintienne et continue à remplir sa mission de faire entendre à un public choisi les monumens de la musique religieuse. L'école de Choron avait été fondée en 1816, précisément pour propager et faire connaître les œuvres des maîtres des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et c'est dans cette institution célèbre qu'on entendit pour la première fois, en France, des fragmens de Palestrina, d'Orlando di Lasso, de Scarlatti, de Porpora, de Pergolèse, de Haendel, de Bach, de Graun, et de tous les compositeurs qui ont précédé l'époque où nous vi-

vons. Les exercices ou séances musicales qui se donnaient tous les quinze jours, pendant la saison d'hiver, attiraient dans la rue de Vaugirard, où était l'établissement de Choron, un public d'élite qui était composé de prélats, de gentilshommes, d'artistes de toute sorte et surtout de compositeurs et d'écrivains de goût, comme l'était M. Miel. J'y ai vu, à ces séances très courues, M. Fétilis, qui était l'ami de Choron, qu'il a souvent défendu contre le Conservatoire et d'autres adversaires jaloux des succès qu'obtenait cette célèbre compagnie. Boieldieu aussi y venait souvent, et son aimable figure s'épanouissait lorsqu'un passage lui plaisait. Rossini y est venu une ou deux fois, et le grand maître a conservé pour Choron une estime réelle. Il l'a défendu un jour contre un homme important qui voulait, je crois, supprimer l'institution de Choron. — Protégez plutôt un homme intelligent et dévoué qui seul, à Paris, sait aimer la musique, — répondit Rossini, qui fut écouté et qui eut le plaisir d'écarter le danger qui planait sur une école dont la fondation marque une date dans l'histoire de la musique classique en France.

Nous avons cette année de beaux et de nombreux concerts. Les plaisirs qu'ils nous offrent sont bien supérieurs à ceux que nous imposent les mélodrames qu'on donne aux théâtres sous le titre fallacieux d'opéras-comiques. A la cinquième séance du Conservatoire, qui a été fort brillante, on a entendu M^{me} Massart exécuter avec une bravoure admirable un morceau de piano avec accompagnement d'orchestre de Weber. Cette belle composition, où brille l'imagination chevaleresque de ce poète musicien, a produit un grand effet, et M^{me} Massart a été fort applaudie. Le concert a fini par la symphonie de Mozart en *sol mineur*, une merveille de grâce et de sentiment que l'orchestre a rendue et exécutée avec une perfection qu'on ne peut dépasser.

Les concerts populaires de musique classique attirent toujours à cette grande salle du cirque Napoléon ce public intéressant qui contient les divers élémens de la société française. Quand M. Padeloup ne cède pas à de fâcheuses influences, ses programmes sont plus variés que ceux du Conservatoire, qui reproduisent toujours des vieilleries insupportables, parce qu'on les a trop entendues. Le concert spirituel du vendredi saint qui s'est donné au cirque Napoléon à huit heures du soir a été le plus brillant de l'année. Le programme contenait d'abord l'ouverture d'*Oberon*, qui a été suivie d'un psaume de Marcello d'un beau caractère. On a exécuté ensuite un andante *religioso* de Mendelssohn, d'une douceur pénétrante, auquel morceau a succédé l'air *di Chiesa* de Stradella, que M. Delle Sedie a chanté avec un goût parfait. Je passe sur un chœur de M. Gounod, *Super flumina*, pour signaler les fragmens du septuor de Beethoven, dont le thème, les variations et le *scherzo* sont des merveilles d'imagination. L'exécution a été si bonne que le public a fait répéter le *scherzo*; mais l'événement de la soirée a été Sivori exécutant la prière de *Moïse* arrangée par Paganini.

Il serait impossible de décrire avec des paroles la bravoure de ce virtuose merveilleux, qui est le premier de l'Europe. C'est un prestidigitateur qui réalise les plus grandes difficultés avec un calme qui double le plaisir et l'étonnement. Il chante admirablement; il pleure, il rit avec un naturel qu'on ne saurait trop admirer, et il joint à ces qualités précieuses une justesse irréprochable et une sonorité que les Italiens seuls possèdent. Aussi à peine avait-il frappé le dernier accord que la salle tout entière éclata en applaudissemens frénétiques. Je n'ai jamais vu un pareil spectacle de trois mille spectateurs frappant sur leurs mains comme une armée disciplinée. Sivori a été rappelé quatre fois, et on lui a demandé de recommencer. Il s'est soumis au désir du public; mais, après quelques mesures, on a senti qu'il jouait un nouveau morceau qui était une partie de l'œuvre de Paganini. On l'a encore accompagné par de vifs applaudissemens qui n'ont cessé qu'à la disparition du virtuose merveilleux.

Ce n'est pas avec le même enthousiasme qu'un violoniste allemand, M. Beeker, a été accueilli au deuxième concert spirituel du Conservatoire, où il a abordé témérairement le concerto de Beethoven. M. Beeker, qui est de Manheim, est venu à Paris il y a quelques années. Il a donné plusieurs séances dans les salons d'Érard, où il a fait preuve d'un talent hardi et varié. Lorsque je vis le nom de M. Beeker sur les affiches de la Société des Concerts, j'espérais qu'il aurait fait des progrès depuis que je ne l'avais entendu. Hélas! que j'ai été désabusé! Ce virtuose a perdu la tête, il a succombé sous le poids d'une composition qui dépasse son talent de cent coudées. M. Beeker a un petit style, des sons maigres, et dans le fameux point d'orgue il ne savait plus comment s'en tirer. Le public, qui restait calme devant ce spectacle d'un artiste qui succombe, s'est réveillé tout à coup pour réprimer des applaudissemens qui partaient de ce groupe de prétendus amis qui sont la plaie des théâtres et de toutes les représentations publiques. La leçon a été bonne, surtout pour le comité de la société, qui a grand besoin qu'on le surveille, car il ne se distingue pas par l'activité. Malgré le désastre de M. Beeker, malgré un chœur de M. Gounod, *Ave verum*, malgré la vieille niaiserie antique *O filii* de Leisring qu'on reproduit tous les ans, le concert a été brillant. L'ouverture de *Zampa* surtout, ce chef-d'œuvre d'un vrai génie, a été exécutée avec une précision et une fougue admirables. La salle a éclaté en cris d'enthousiasme et a rendu hommage au compositeur le plus charmant qu'ait produit la France. L'ombre d'Héroid heureusement n'a point été troublée par ces éloges excessifs qui blessent la raison et la conscience publique.

Un mot maintenant sur les deux concerts spirituels qui ont été donnés au Théâtre-Italien le vendredi saint et le jour de Pâques. Le programme contenait le *Stabat* de Pergolèse, des fragmens d'Haydn, et le *Stabat* de Rossini. Les chanteurs sont trop de notre temps pour avoir compris le style de Pergolèse, ils ont été plus habiles à rendre les beautés du *Stabat* de Ros-

sini, œuvre puissante comme musique, et qui n'est pas dépourvue, comme on l'a dit, de tout sentiment religieux. Le quatuor sans accompagnement, — *quando corpus morietur*, — est l'expression profonde du texte sacré, et le duo charmant pour deux voix de femme, — *quis est homo*, — est aussi religieux que la musique de Cherubini. Les sœurs Marchisio ont chanté ce duo avec la perfection qu'elles mettent dans le duo de *Sémiramis*. Carlotta, qui possède une des plus belles voix de soprano qu'on puisse entendre, a chanté l'air avec cœur, — *Inflammatu*s, — avec un éclat de sons purs qui éblouissent l'oreille sans la blesser. Dans le finale, elle n'a pas été moins heureuse que dans les morceaux précédens, et son succès a été grand et mérité.

Les nouveautés musicales n'ont pas manqué cette quinzaine au théâtre; mais nous avons besoin de revoir, d'entendre encore ces œuvres fraîchement écloses. Pour le moment, il nous reste à dire que Fraschini est de retour et qu'il a reparu aux Italiens le 30 mars dans le rôle de Manrico du *Trovatore*. Il a été rappelé plusieurs fois, ainsi que Carlotta Marchisio, qui a déployé aussi les plus rares qualités. La soirée a été belle, et quelques parties de ce drame vigoureux ont produit un grand effet. P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

DE QUELQUES OPINIONS SUR LA JEUNESSE CONTEMPORAINE.

La jeunesse aujourd'hui donne à ses pères de grands soucis, et il faut avouer que cette inquiétude est bien naturelle à une heure où nulle chose ne semble définitive, où les hommes, déçus et mécontents, demeurent tournés vers l'avenir comme dans l'attente d'une réparation. Un livre publié il y a quelque temps reproduit cette grave préoccupation que les nouveaux-venus inspirent aux anciens. L'auteur, M. Achille Gournot, reconnaît que cette jeunesse, avec laquelle il est nécessaire de compter, paraît se présenter sous un vilain jour à ceux qui veulent l'étudier. Aussi ne se fait-on pas faute de la malmener. Ce sont les jeunes gens que le doigt désigne quand le mot décadence est sur les lèvres, et toutes les fois que l'on parle d'eux, ce n'est qu'avec cette tristesse mêlée de mépris qui achève les méchantes réputations. La jeunesse pourtant, s'il faut en croire du moins des hommes sortis de ses rangs et qui parlent en sa faveur, ne s'effraie pas trop de ces malveillans pronostics; elle pense que l'heure est venue de connaître la vérité. A-t-elle décliné la tâche qui lui revenait et le rôle qu'elle avait à prendre? ou bien a-t-elle l'attitude logique de la situation, celle de son droit et de son devoir? Ce qui est certain, c'est que l'on trouve dans le passé des comparaisons qui semblent accablantes pour elle, et que l'on évoque volontiers ses devanciers de 1830 en lui disant : « Il fallait les voir

à votre âge! Quelles luttes littéraires ils entreprenaient! Quelle flamme allumaient en eux les seuls mots d'art et de poésie! Qu'avez-vous fait de cet enthousiasme? Rien! Vous êtes comme ces champs en friche du Nouveau-Monde, sur lesquels il faut promener l'incendie pour les préparer aux nouvelles moissons! »

Le livre de M. Gournot, plaidoyer vague, abstrait et déclamatoire, n'est guère propre à ramener d'emblée vers la jeunesse ceux qui s'en éloignent en maugréant. Le côté historique de la question demeure en dehors des horizons de l'auteur; on ne voit pas assez dans son livre comment les jeunes gens sont devenus et devaient devenir ce qu'ils sont. Si l'atmosphère a ses variations, le milieu social a les siennes, dont les âmes subissent le contre-coup, et l'âme atteinte, nous le savons, ne se refait pas comme le corps. Ceux dont la jeunesse a fleuri au beau soleil de 1820 à 1830 ont pu voir comment les esprits depuis cette époque se sont assombris insensiblement avec le ciel; mais ils ne sont pas trop à plaindre : ils ont conservé de la pure lumière qui les éclairait au début je ne sais quelle lueur qui les dispense encore aujourd'hui d'aller à tâtons, là où nous trébuchons; leur oreille a gardé l'écho des féconds tumultes qui la remplirent autrefois, et en ce temps d'apparente torpeur ils se réfugient dans le passé, ils réveillent leurs jeunes impressions; ils soulèvent encore sous leurs pieds un bruit de feuilles mortes qui les rassérène, et le souvenir illumine leur vie.

Ce fut, il faut en convenir, une noble race d'hommes que cette race de 1815 à 1830. Elle eut toutes les qualités, et put les montrer à son aise. Elle vécut sans quitter la botte et l'éperon; elle eut, et c'était son droit, l'opiniâtre innocence des illusions, la magnanimité de l'effort commun, la naïveté de toutes les confiances, et par-dessus tout une triomphale entrée dans les lettres et la renommée. Écolier la veille, on était le lendemain apôtre et réformateur; après les grandes batailles de l'empire, la France était lasse de brutalités : il lui fallait, car ce n'est qu'ainsi qu'elle se délasse, de nouvelles passions pour la reposer des anciennes. Or voici que des hommes inspirés se lèvent, et elle tressaille, s'échauffe, reprend ses marches forcées, mais cette fois à travers un monde plus vaste que celui qui s'étend du Caire à Moscou, à travers le monde des idées et des utopies. Si l'on étudie, abstraction faite du milieu et des circonstances, le caractère de la jeunesse, on sent qu'elle vit avant tout de franchise et de liberté; elle veut avoir la bride sur le cou, bondir sans encombre et comme il lui plaît; mais elle a besoin aussi d'un mot d'ordre et d'émulation, d'un guide qui, sans l'asservir, l'anime et l'entraîne. De 1815 à 1830, elle eut non-seulement la faculté de se mouvoir à sa guise, mais encore elle reçut de l'art, de la poésie, le coup de fouet qui cingle l'intelligence, et trouva partout autour d'elle ce je ne sais quoi qui pince les âmes et les affriande. Dans sa fougue instinctive, elle ne savait guère où elle allait, mais elle allait, et toujours plus outre, accomplissant une loi de nature, comme le flot qui coule et le vent qui souffle. Si le but entrevu par cette jeunesse ne fut pas atteint, qu'importe, puisque l'intention mérite le respect à l'égal du fait? D'ailleurs ne vivons-nous pas dans un pays où les ailes repoussent à Icare pour tomber et repousser encore?

C'est là ce que M. Gournot aurait dû nous dire; nous aurions voulu, encore une fois, trouver dans son livre un peu moins de phrases et plus de faits; il eût pu remonter davantage dans le passé, dégager l'origine des choses et des hommes, expliquer les fils par les pères. La tâche avait son attrait, car il n'y eut peut-être jamais un siècle de physionomie aussi mobile et ondoyante que le xix^e. On pouvait croire il y a trente ans qu'il allait conquérir définitivement sa forme, son originalité, résoudre tous les problèmes. Aux messies de l'ordre littéraire succédaient les messies de l'ordre social et politique, aspirant à refondre lois, morale, religion, usages et idées : c'était donc toujours affaire d'enthousiasme et d'inspiration, et le moment continuait d'être propice pour la jeunesse. Aussi, pendant une période de quinze années (1833-1848), se produit un riche développement, suivant la ligne du sens pratique, des talens et des facultés. Le xviii^e siècle aristocratique et monarchique s'était éteint avec cette parole du neveu de Rameau : « Que le diable m'emporte si je sais au fond ce que je suis ! » A la date où nous nous plaçons dans le xix^e, les hommes ont ressaisi nettement la conscience d'eux-mêmes. Dégagés du mouvement un peu confus des premières années de la renaissance, connaissant leurs droits et leurs devoirs, ils veulent reconstruire l'édifice social : ils appliquent à coups de marteau la forme à l'idée; ils travaillent jusqu'au jour imprévu où, sur le point de toucher le but, leurs mains tendues embrassent le vide.

A ce jour s'arrête l'histoire des jeunes gens de la seconde période (de 1833 à 1848). Nous avons affaire tout à l'heure à des hommes qui portent maintenant des cheveux blancs; ici se présentent à nous des esprits de pleine maturité. A ceux-là surtout paraît étrange la léthargie de l'époque présente : pour eux, hier est encore si près d'aujourd'hui ! La transition leur a dû être d'autant plus dure, que, moins bruyans, moins démonstratifs que leurs devanciers de 1830, ils avaient, comme eux, l'audace de l'action et de la pensée. Ce sont eux qui regardent les jeunes gens du jour dans la prunelle et les interrogent en silence. Ils semblent dire : « Voilà, vraiment, de tristes lictes à faire marcher en avant du progrès. Quelles sont ces âmes paralytiques ? De quelle *mal'aria* morale sont-elles atteintes ? Leur nature a-t-elle un besoin obstiné de sommeil, ou sont-ils moins richement approvisionnés de pensées, de science et de sentiment ? » Non ; mais il faut ici prononcer un mot qui fait du ravage dans bien des consciences : c'est le mot *scepticisme*. La jeunesse a perdu, dit-on, ce qui est le propre de la jeunesse, cette foi naïve à la tradition qui, seule, assure l'avenir. Elle présente aujourd'hui, dit M. Gournot, la figure inquiète et malade d'Hamlet : « Voyez-le accablé d'événemens, essayant un pâle amour aussitôt étouffé; rien ne l'attire, le tracas des affaires et des hommes moins encore que le reste; il entrevoit la vérité, et la vérité lui échappe; il est supérieur au monde qui l'entoure, et le monde le repousse; il faudrait agir, et l'action est au-dessus de ses forces; le moindre incident l'arrête, le plus petit phénomène devient pour lui un sujet de dissertation et de rêverie. Comme un homme qui voyage dans la nuit, il s'écoute marcher, il s'émeut lui-même au bruit de ses pas; sa pensée s'exhale et s'évapore en subtilités voisines de l'hallucination. »

Tout cela cependant ne nous autorise pas à répéter, avec le héros de Shakspeare, que *le temps est hors de ses gonds*. La vérité est que, sans remonter au XVIII^e siècle, la résurrection de cet esprit d'analyse et de scepticisme date, en ce siècle même, de plus de vingt-cinq années. Dès l'an 1840, les comptes-rendus de la critique signalent la nouvelle tendance de la jeunesse. Seulement elle s'est depuis si bien fortifiée, que nous voici, à l'heure qu'il est, en face d'une jeunesse purement chercheuse, rationaliste, toujours en éveil, sans esprit public, et ne posant le pied qu'à bon escient. On se demande où aboutira cette débauche d'incrédulité et d'analyse. En effet, la jeunesse, que sa nature porte aux extrémités, exagère à plaisir en elle l'esprit critique de l'époque; mais le symptôme n'a rien d'effrayant. Les jeunes gens de 1830 n'abusèrent-ils pas, au même titre, de deux choses d'ailleurs bonnes en soi, du lyrisme et de l'enthousiasme? La nature n'a pas changé en un quart de siècle : si les prémisses se sont modifiées, les conclusions sont toujours logiques. D'ailleurs, quand on entend dire : *Les dieux s'en vont!* on est tenté de leur ouvrir la porte à deux battans, de les pousser un peu par derrière. S'ils s'en vont, c'est qu'apparemment ils n'ont rien à faire parmi nous et qu'on leur montre un méchant visage. A certaines époques de l'histoire, on a signalé de la même façon la retraite de dieux qu'on n'a plus revus et que nul n'a pu retenir. Les dieux qui s'en vont en ce moment, ne serait-ce pas le reste des superstitions et des préjugés qui ont mis tant de fois en échec le génie du progrès et de la vérité? Pascal disait : « Rien n'est sûr, donc croyons à l'absurde. » Aujourd'hui l'on dit : « Quelque chose est sûr, cherchons-le. » Et en vérité, dans cette recherche, des allures pythiques ne sont guère de mise; il faut, avant tout, se ménager un bagage de science et de patience, avoir toujours du courage de reste et ne pas prononcer prématurément le *fiat lux* qui conclut.

Puisque l'enthousiasme n'a rien fondé, la nouvelle génération veut voir sans doute ce qui sortira de la froide raison. Selon elle, il vaut mieux aller sa route, naviguer un peu plus longtemps dans les solitudes de l'océan, et qu'un coup de vent imprévu ne ramène pas derechef en arrière, par-delà les caps dangereux qu'on croyait doublés à jamais, le navire qui trace son sillon. Quand la jeunesse repasse l'histoire de notre pays, quelle impression lui en reste-t-il? Elle voit toutes nos exaltations se heurter contre une réalité qui, à cause même de notre foi, n'a pu entrer dans nos calculs; elle voit tous les grands événemens accomplis à l'issue des siècles chercheurs et incrédules, le XVIII^e siècle par exemple aboutissant à 89; elle voit au contraire l'enthousiasme guerrier et conquérant amener l'amoin-drissement matériel et moral de 1815. En remontant plus loin dans le passé, elle remarque que l'exaltation religieuse, qu'on essaie en vain de ranimer en elle aujourd'hui, n'a produit que non-sens en politique et que contre-sens en morale. Elle a vu tomber tour à tour la noblesse et la bourgeoisie, les rois et les empereurs, les monarchies de toute origine et de toute couleur, constitutionnelles et de droit divin; elle a vu crouler les autels despotiques et révolutionnaires, les dieux d'or et de boue. Elle-même a grandi parmi les décombres les plus disparates; elle a pu tenir dans sa

main d'enfant la cendre de tout ce qui avait brillé et dominé. Eh bien! est-ce indifférence ou résignation? elle n'a ni murmuré ni récriminé; mais, rejetant à haute voix toute fâcheuse solidarité, elle est rentrée en elle-même, s'est repliée sur sa conscience, a revendiqué son libre arbitre et son libre effort. Quelles que soient les leçons que l'histoire ait pu lui donner, la jeunesse n'est pas fataliste, ses défenseurs l'affirment du moins; elle pense que des fautes ont été commises, et que c'est elle qui les expie; elle est née en pleine crise, n'a recueilli pour tout patrimoine qu'amertume et désenchantement, et elle a de plus la douleur de voir ses anciens douter de son sens et de son courage. En politique, en religion, en littérature, elle n'est la fidèle d'aucun temple; elle écarte tout symbole préparé d'avance. elle aime avant tout la discussion, et son esprit, quoi qu'on dise, ne s'accorde pas du scellé. Elle est, il est vrai, en désaccord avec cette parole, tant répétée : « il faut savoir montrer l'esprit de son âge et le fruit de sa saison; » mais, ses défenseurs appuient sur ce point, quand la tête des hommes mûrs est pleine de chaos, quand les idées ont reçu des faits un démenti provisoire, la jeunesse n'a-t-elle donc qu'à rire, à chanter ou à folâtrer? Dans la situation que les choses lui font, elle montre sa force par son silence et son recueillement. Elle n'ignore pas que ce certain excédant de pensées et d'aspirations qu'elle sent fermenter en elle ne peut pas être une non-valeur; elle sait que l'âme est comme le budget d'un gouvernement, qu'elle a ses dépenses ordinaires et ses dépenses extraordinaires : les premières, c'est tout simplement cette activité que l'on déploie dans le train de la vie commune et banale; les autres, c'est ce flux intermittent d'idées et de passions qui monte en nous, comme ces grandes marées qui dépassent à de certains jours le niveau marqué dans nos ports. Ce dernier fonds, la jeunesse le tient en réserve, l'économise à dessein. En faut-il conclure qu'elle demeure indifférente à toute question, à tout intérêt d'un ordre élevé? Est-ce sa faute, à elle, dit M. Gournot dans son livre, « si la fonction réservée aux hommes mûrs ne s'est point faite? Là où la jeunesse devait trouver une œuvre commencée et d'un dessin ferme, une route ouverte, une marche décidée et sûre, elle a recueilli le vide, l'indécision, les contradictions, l'indifférence. Le patrimoine commun des générations a manqué aux dernières venues. Les mains de nos prédécesseurs étaient vides avant les nôtres : la chaîne était brisée. »

Que faire alors? Lire, étudier, observer, se pétrir le cœur et l'esprit à l'image des hommes que l'on respecte. Tel est le travail silencieux des jeunes gens d'aujourd'hui, de ceux-là du moins avec lesquels il faudra compter. Ces allures, sans fixer sur eux l'attention, ne les rendent pas moins originaux; elles permettent de les reconnaître, comme les jeunes gens de toutes les époques, à un je ne sais quoi qui leur est propre : leur attitude, leur sourire, leur silence même les désignent à qui a des yeux; ils se taisent et ils attendent : *quum tacent, clamant*, eût dit Cicéron en les regardant.

Ne jugeons donc pas une génération sans considérer le milieu social où elle vit et se meut; les âmes, pour s'affirmer au dehors, ont besoin de l'aveu des circonstances. Qui sait ce que notre jeunesse pourrait produire,

si plus d'ouverture était laissée aux intelligences, si elles étaient emportées, comme autrefois, dans un entrain libre et universel? Quelque jour, il faut l'espérer, un rayon de soleil bienfaisant traversera le nuage qui nous enveloppe; ceux qui se taisent parleront, ceux qui dorment ou semblent dormir sortiront de leur assoupissement, et, délivrés des entraves funestes qui paralysaient leurs mouvemens, montreront que ni le courage ni l'intelligence ne leur font défaut; mais que les jeunes gens s'en souviennent, ce qui trempe fortement les âmes, les revêt d'une armure solide, c'est l'alliance de l'esprit littéraire et de l'esprit politique. On ne sépare pas sans dommage deux choses qui doivent marcher de front et se prêter un mutuel appui. N'est-ce pas un des beaux côtés de l'éducation britannique que ce mélange de deux forces qui se complètent en s'équilibrant? Et nous ne parlons pas ici de cette politique haletante, de parti-pris, qui milite avec des passions, frappe d'estoc et de taille; nous prenons la science générale, absolue et spéculative, d'où naît pourtant le sens pratique, et qui dote l'esprit d'expérience sans lui ôter sa sérénité. Ces hommes de 1830, dont l'énergie nous étonne, passèrent par ce double apprentissage qui prépare à la fois à la vie d'action et d'étude. Les plus fermes d'entre eux furent non-seulement des lettrés, mais des politiques. Le secret de leur puissance fut sans doute dans ce développement parallèle de leurs facultés, et si tel talent s'arrêta court dans sa marche ou ne s'éleva pas aux hauteurs qu'il pouvait atteindre, c'est peut-être qu'il fut nourri exclusivement de la moelle des lettres. Que voyons-nous aujourd'hui? Les esprits subissent une mutilation; on a coupé en deux par une barrière ce vaste monde du savoir et de l'intelligence. Je vois là deux hémisphères qui vivent en quelque façon étrangers l'un à l'autre, et il arrive pour la culture et l'initiation intellectuelles ce qui arriverait à une partie de la terre habitée, si on la privait des ressources et des productions qu'elle emprunte à l'autre. Oubliera-t-on longtemps encore que la vie morale se soutient, aussi bien que la vie physique, par un échange et par un courant incessant de forces et de sève? Si les œuvres littéraires de notre jeunesse paraissent pâles et débiles, si les jeunes poitrines manquent de souffle, n'est-ce pas que l'air qu'elles respirent a perdu quelque principe essentiel? Parce que le forum n'a plus de tumultes et que le milieu politique n'attire ni ne forme plus, pourquoi laisser cependant retomber sa tête et ses bras? Que chacun, en vue de l'avenir, par la lecture, la méditation, l'étude de ces sciences sociales et politiques auxquelles appartient le monde futur, se refasse chez soi un forum et une vie d'affaires.

JULES GOURDAULT.

LA PHILOSOPHIE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

La philosophie du xviii^e siècle est encore aujourd'hui et sera pendant longtemps un des plus grands problèmes de la critique. Démêler le vrai du faux, le bien du mal dans cette époque extraordinaire est une œuvre d'autant plus difficile, qu'on ne l'aborde guère en général sans passion et sans prévention, soit dans un sens, soit dans l'autre. On adore le xviii^e siècle ou on l'abhorre, on ne le juge pas. Ceux qui voudront se faire une opinion

juste de la philosophie de ce temps consulteront avec fruit les ingénieux, solides et consciencieux *Mémoires* (1) qu'un de nos philosophes les plus regrettés, M. Damiron, avait publiés, il y a quelques années, sur cette époque intéressante, et dont le troisième volume posthume nous est donné aujourd'hui. Le véritable intérêt de ces *Mémoires* est précisément le partage si décidé et si sincère que l'auteur a su faire entre toutes les opinions du XVIII^e siècle. Autant il adopte avec foi, je dirais presque avec enthousiasme, les grandes idées libérales du XVIII^e siècle, autant il répudie avec énergie ses théories matérialistes et athées. Ce partage, que l'école de Rousseau, de M^{me} de Staël, de M. Cousin et de M. Jouffroy avait cru pouvoir faire au commencement de notre siècle, est de nouveau mis en question; de nouveau la liberté de penser paraît s'engager dans toutes les négations. Les conseils fermes et purs d'un noble esprit sont donc d'une parfaite opportunité. Tel est l'attrait des *Mémoires* de M. Damiron, où l'on ne trouvera pas sans doute le feu de la jeunesse et l'élan d'une pensée téméraire, mais le doux éclat d'un esprit reposé, la sérénité de l'âge, sans aucun mélange de ce désenchantement et de cette amertume qu'il apporte souvent avec lui.

L'auteur de l'*introduction* qui précède ce dernier volume, M. Ch. Gouraud, a signalé avec justesse et bonheur le remarquable caractère de ces écrits, où il semble que la réfutation du faux sorte beaucoup moins des argumens de l'auteur que de l'esprit de haute moralité qu'il a maintenu partout sans effort en présence de cette société équivoque des d'Holbach, des Lamettrie, des Diderot, dans laquelle son sujet l'obligeait à vivre : « Rien que cette attitude, dit M. Charles Gouraud, d'une âme pure et d'un esprit bien fait au milieu de ces intelligences intempérantes, faibles ou dérégées, forme un enseignement ou un spectacle dont la pureté parle au cœur et subjugué la raison. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu dans aucun livre de critique morale la police des idées basses se faire ainsi d'elle-même avec cette aisance et cette autorité, par la seule vertu de l'intervention au milieu d'elles d'une conscience parfaitement pure et d'une raison parfaitement droite. » Cet excellent jugement est le vrai. C'est bien là l'originalité de ces *Mémoires*, qui ont été le dernier ouvrage de M. Damiron, et qui resteront comme le meilleur de ses écrits. Dans cet ouvrage, M. Damiron est prêtre pour ainsi dire par l'unction, par le sentiment, par une sorte de foi pleine de candeur et de douceur; mais il est philosophe par la tolérance, par l'équité de la critique, par l'effort qu'il fait pour avoir raison, par l'absence d'anathèmes pour ses adversaires, par le respect de la pensée, même dans ses égaremens.

Le volume posthume sur *la Philosophie au dix-huitième siècle* se compose de trois mémoires, l'un sur Maupertuis, l'autre sur Dumarsais, le troisième sur Condillac. Ce troisième mémoire est le dernier de l'auteur, et, par une circonstance bien touchante, il a été en quelque sorte le dernier adieu du philosophe. Il le lisait à l'Académie le jour même de sa mort, que rien au monde ne faisait prévoir. A peine rentré chez lui, il va se reposer

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle*, par M. Ph. Damiron, de l'Institut, avec une introduction de M. Ch. Gouraud.

quelques instans dans son cabinet. Il s'assoit dans son fauteuil, penche la tête et meurt. « Nous avons perdu un sage, » dit le duc de Broglie en apprenant sa mort. La dernière phrase que M. Damiron ait prononcée ici-bas, celle par laquelle se termine le *mémoire* sur Condillac ne pourrait-elle pas, légèrement modifiée, lui être appliquée : « Avoir bien vécu, disait-il, et n'avoir eu que des pensées irréprochables, en faut-il plus pour laisser une noble et digne mémoire? »

Les trois études que contient le nouveau volume n'ont peut-être pas un aussi grand intérêt que celles des volumes déjà publiés. Cependant Maupertuis, plus connu par ses démêlés avec Voltaire que par ses propres écrits, est bien loin d'être un penseur méprisable. Il y a en lui des germes d'idées, et le travail de M. Damiron donne le désir de le mieux connaître. La prétention de démontrer l'existence de Dieu par le principe mathématique de la moindre action, principe dont il est l'inventeur, est une prétention, probablement erronée, mais qui mérite cependant d'être considérée d'un peu près. Son *Essai sur le Bonheur* contient des observations fines; enfin ses vues, quoique vagues, sur l'essence de la matière, par leurs analogies avec celles de Bonnet, de Leibnitz et de Diderot, ont de quoi nous intéresser. Le mémoire sur Condillac a aussi son intérêt. L'auteur a borné son examen au *Traité des systèmes*, et il n'a pas de peine à démontrer combien l'ignorance de l'histoire de la philosophie rendait les jugemens des meilleurs esprits courts, étroits, exclusifs, insuffisans. La lecture du *Traité des systèmes* est la meilleure justification qui se puisse donner des travaux considérables de notre temps sur l'histoire de la philosophie. Comme on se lasse de tout, on est aujourd'hui las des recherches de la philosophie sur sa propre histoire, et on lui demande d'oublier un peu le passé pour le présent et pour l'avenir. Je ne dis point que l'on ait tort, et je suis volontiers d'avis qu'il faut étudier les problèmes en eux-mêmes; mais cette nouvelle disposition ne doit point nous rendre injustes, et nous devons reconnaître qu'il était nécessaire pour la philosophie de revenir sur elle-même, de se rendre bien compte de son passé, et, par une critique exacte de ses travaux antérieurs, de bien mesurer où elle en est arrivée et ce qu'il lui reste à faire.

J'ai déjà dit que ce troisième volume de M. Damiron est précédé d'une introduction où M. Ch. Gouraud apprécie avec un grand sens les travaux d'un philosophe qu'il a aimé et vénéré. Il relève aussi avec chaleur l'importance de ces nobles travaux dans un temps où, pour employer une expression célèbre, le matérialisme coule à pleins bords. J'adhère entièrement à ce qu'il dit sur ce sujet. Seulement je ne serais pas tout à fait d'accord avec lui sur les causes qu'il assigne à ce triste phénomène. Il paraît en imputer la plus grande responsabilité à l'économie politique, et il en veut surtout à cette science, ou du moins à quelques-uns de ses représentans, de la célèbre théorie de la production immatérielle. On sait en effet que certains économistes ont considéré l'intelligence comme un capital, et ses œuvres comme des produits; mais cette théorie ne me paraît avoir rien à faire dans le matérialisme actuel. Le mal a son origine non dans l'économie politique, mais dans le développement des sciences physiques et naturelles,

et il a été surtout provoqué par l'exemple remarquable de certaines généralisations scientifiques. On a vu des phénomènes très différens ramenés à une même cause, le magnétisme à l'électricité, la chaleur à la lumière, et tous ces phénomènes au mouvement. On en a conclu qu'il pourrait bien en être ainsi de la pensée. Telle est la vraie cause scientifique du matérialisme actuel. L'économie politique n'a rien à y voir. On peut même dire au contraire que cette science s'est de plus en plus rapprochée du spiritualisme, car, en montrant que la richesse a pour principale cause le travail humain, et que le travail c'est la volonté humaine, l'intelligence, l'âme enfin, on spiritualisait la richesse. Qu'y a-t-il d'étonnant alors que l'intelligence elle-même dans un ordre plus élevé et dans ses propres œuvres puisse être une source de richesse? Et qui pourrait contester que le peintre qui fait payer son tableau, l'artiste son chant, le médecin ses visites, ne possèdent vraiment un capital, et ne soient dans toute la force du terme de véritables producteurs? Attacher tant d'importance aux mots, quand on est obligé de reconnaître les choses, ne me paraît pas un scrupule vraiment scientifique; mais, cette réserve faite, on lit avec plaisir l'introduction de M. Gouraud, où l'élévation de la pensée est en harmonie avec l'esprit de l'excellent et généreux ouvrage auprès duquel il nous introduit.

PAUL JANET, de l'Institut.

LA PRÉDICATION FRANÇAISE AVANT BOSSUET (1).

Il ne faudrait pas se laisser tromper par le titre donné au livre de M. Jacquinet sur les *Prédicateurs au dix-septième siècle avant Bossuet*, ni par la thèse que ce titre semble annoncer. Il y a là tout d'abord un nuage qu'il importe de dissiper, et dont il reste d'ailleurs fort peu de chose après la lecture; ce peu est cependant à noter et à peser, parce qu'il pourrait subsister comme prétexte d'une objection générale contre tout l'ouvrage. La thèse qui paraîtrait au premier abord impliquée dans le titre serait celle-ci : qu'une réforme de la prédication chrétienne s'étant manifestée au commencement du XVII^e siècle, avec un affranchissement progressif des défauts inhérens à la chaire pendant le siècle précédent, un progrès continu a élevé ce genre d'éloquence jusqu'à une région dont l'atmosphère purifiée aurait été préparée pour un Bossuet. Pour deux raisons, M. Jacquinet s'est gardé d'instituer dans toute sa rigueur une pareille thèse. D'abord son admiration raisonnée place trop soigneusement Bossuet hors de pair en présence des orateurs de la chaire chrétienne ses contemporains pour admettre que ses prédécesseurs immédiats, par exemple, se soient trouvés, en vertu d'un progrès commun, élevés sur des hauteurs qui fussent presque de plain-pied avec les siennes. En second lieu, M. Jacquinet n'a pas non plus entrepris de démontrer que toute la partie du XVII^e siècle qui a précédé Bossuet ait été absolument nécessaire pour débayer le terrain, bannir les locutions vicieuses, préparer les esprits et le goût, car il nous fait voir au contraire dans la prédication des pères de l'Oratoire, particulièrement dans celle de Pierre de Bérulle, une école déjà excellente,

(1) *Des Prédicateurs au dix-septième siècle avant Bossuet*, par M. Jacquinet, 1 vol. in-8°, Didier, 1863.

débarassée des vices ordinaires de celle qui l'a précédée. Bien plus, malgré la gravité et le bon sens de cette école, l'éloquence chrétienne se trouve compromise, au moment où Bossuet paraît, par d'autres défauts auxquels les récentes vicissitudes du goût littéraire ont donné naissance. Déjà en effet cette flamme qui avait animé les esprits et les âmes dans toute la première moitié du XVII^e siècle est enfermée dans des formes convenues qui menacent d'amoindrir son intensité et de nuire à son éclat; M. Jacquinet a fort bien montré l'influence de Balzac et même celle de l'Académie, risquant de faire pénétrer à nouveau dans l'éloquence chrétienne une froide rhétorique, un pédantisme étroit, une politesse affectée. Il est bien vrai qu'il avait fallu, au commencement du XVII^e siècle, un travail d'épuration de la langue et d'éducation du goût, sans lequel Bossuet, tel du moins que nous le connaissons, ne se serait pas montré; mais ce travail a été fort vite achevé, et n'a pas extirpé des imperfections, attributs inévitables de la médiocrité communément inhérente à la nature humaine, et qu'attestent les sermons des contemporains de La Bruyère et de M^{me} de Sévigné aussi bien que ceux des prédécesseurs de Bossuet. Le génie de Bossuet s'est élevé au-dessus des faiblesses de son temps, en dépit desquelles il a dédaigné ce que l'on commençait d'adorer autour de lui, et a ranimé en lui-même cette libre ardeur d'imagination qui avait déjà brillé chez le vieux Corneille; sans doute à cause de cette supériorité même, il paraît n'avoir pas été, comme prédicateur, estimé à sa juste valeur par ses contemporains. Bourdaloue, si fort admiré par M^{me} de Sévigné, qui parle à peine des sermons de Bossuet, lui a été longtemps préféré. Bussy mande le 31 mars 1687 que, suivant ce qu'il a entendu raconter, l'oraison funèbre de Condé « n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur. » La Bruyère paraît bien en certaine page du chapitre *de la chaire*, décrire avec une admiration sin, cère l'éloquence de Bossuet, lorsqu'il veut que l'orateur chrétien choisisse pour chaque discours une vérité unique, terrible ou instructive, — qu'il se rende « si maître de sa matière que le tour et les expressions naissent dans l'action et coulent de source, — qu'il se livre après une certaine préparation à son génie et au mouvement qu'un grand sujet peut inspirer, » — qu'il jette enfin, « par un bel enthousiasme, la persuasion dans les esprits et l'alarme dans le cœur, et touche ses auditeurs d'une tout autre crainte que de celle de le voir, après des efforts prodigieux de mémoire, demeurer court. » Il semble à la vérité qu'il y ait dans ces lignes un magnifique témoignage pour Bossuet et une critique de Bourdaloue, qui fermait les yeux en prêchant de peur de perdre le fil; mais, dans d'autres passages, La Bruyère paraît se conformer à l'opinion de son temps, et tenir tout au moins la balance égale entre les deux orateurs.

Ainsi deux sortes de preuves contrediraient le système qui représenterait la prédication de Bossuet comme le couronnement du progrès continu d'un genre particulier d'éloquence; le génie de Bossuet est de ceux qui ne se laissent pas classer ni préparer lentement à l'avance, et Bossuet n'est pas venu dans le temps précis où son éloquence comme prédicateur aurait été le mieux accueillie et le plus admirée. L'éloquence de Bossuet a été, dans l'histoire de la prédication chrétienne au XVII^e siècle, un de ces accidents qui déjouent toutes les théories d'histoire littéraire; aussi M. Jac-

quinet, ennemi des idées préconçues, s'est-il arrêté en présence d'un tel accident, sans tenir bon, malgré tout, pour une théorie qui l'eût conduit jusqu'à Bourdaloue, le vrai prédicateur approprié à son temps, et dont l'éloquence résume en réalité les progrès faits jusqu'à lui.

L'auteur des *Prédicateurs français au dix-septième siècle* s'est borné à montrer, par l'examen détaillé des œuvres qu'elle a produites, les vicissitudes de l'éloquence de la chaire depuis la fin du xvi^e siècle jusqu'au moment où parut Bossuet. Après avoir constaté l'abaissement de la prédication au commencement de cette période, il met habilement en relief les principaux traits de ce qu'on a justement appelé la réforme catholique, qui a produit un renouvellement fécond des croyances chrétiennes et de l'esprit chrétien au sein de la société du xvii^e siècle. Avec quelle ardeur ce mouvement s'est produit, personne ne l'ignore : c'est l'époque de saint Vincent de Paul, de César de Bus, de M^{me} de Chantal, c'est-à-dire de la charité la plus ingénieuse et la plus sincère, et de quelques-unes des plus importantes fondations religieuses, — enfans trouvés, prêtres des missions, sœurs de charité. M. Jacquinet réserve avec raison une large place aux doctrines et à l'action des grands réformateurs du clergé français : à ce titre, Pierre de Bérulle et Saint-Cyran, outre saint Vincent de Paul, figurent dans son livre à côté des plus célèbres sermonnaires qui, de 1610 à 1650, sortent de l'Oratoire, de Port-Royal ou de la société de Jésus, à côté du père Le Jeune, dont nos jeunes prêtres étudient encore assidûment les œuvres, de Singlin, de Lingendes, etc. Chemin faisant, l'auteur apprécie, dès qu'il les rencontre, les diverses circonstances et les influences extérieures qui viennent favoriser ou entraver les progrès de la chaire : domination de l'hôtel de Rambouillet ou de l'Académie française, règne de la rhétorique fastueuse à l'exemple de Balzac, et même renaissance inattendue de la prédication burlesque dans les plus turbulentes années de la régence. Le livre s'arrête vers la fin de la minorité de Louis XIV, au moment où prévalait l'esprit de ces utiles précurseurs qui, à défaut du génie et du talent créateurs, eurent la sévérité des principes, l'ardeur de la foi et la sincérité du langage.

Le cadre du livre est, comme on voit, assez beau, et M. Jacquinet l'a étendu suivant des proportions justement calculées. Le sujet même est des plus attachans : contenu habilement dans les limites du domaine littéraire, il offre une intéressante succession d'aspects, tant est varié l'accent de la parole religieuse dans cette vivante époque dont personne, avant M. Jacquinet, n'avait entrepris l'étude à ce point de vue. Le nombre est d'ailleurs considérable des pages excellentes qui pourraient être détachées des *Prédicateurs au dix-septième siècle* pour justifier ce que nous avons dit en commençant du sérieux mérite de son ouvrage. J'en choisirai deux ou trois seulement où se trouvent appréciés des orateurs fort divers, et qui par là mettront au jour à la fois l'agréable variété du livre et le talent flexible de l'auteur. La première est celle où les visibles défauts de l'éloquence charmante de saint François de Sales sont confessés et absous. « Chez lui, dit M. Jacquinet, les pensées subtiles, les images raffinées n'ont rien de pédantesque : le bel esprit dans ses sermons n'est point affecté, au sens propre du mot, et n'a rien d'ambitieux... On retrouve, on sent jusque dans

ses combinaisons d'idées ou d'images les plus singulières, dans ses paraphrases et ses paraboles les plus inattendues et les moins simples, la plus parfaite simplicité d'âme, une exquise candeur, l'oubli de soi le plus complet, une onction tendre et charmante qui gagne le cœur. Grâce à ce caractère d'affectueuse naïveté partout répandu, les défauts même de cette éloquence deviennent aimables, et quelque chose de plus encore : *dulcia et sancta vitia.* »

Après ce jugement, remarquable par la délicatesse et la mesure, voici, sous la rubrique *du goût chez les jésuites*, un arrêt spirituel et fin : « Le goût chez eux fut à l'origine, et longtemps, très au-dessous du zèle, et laissa place, dans leur enseignement public comme dans leurs écrits, à bien des grâces douteuses et à de singuliers écarts d'imagination. Rien ne rappelle leurs sermons comme certaines églises bâties alors sous l'inspiration de leur esprit. Dans l'œuvre de l'architecte comme dans celle de l'orateur, c'est la même surabondance de fleurs, la même profusion d'arabesques dévotes; c'est le même déluge de figures allégoriques et d'emblèmes représentant aux yeux, avec une réalité parfois bizarre ou peu séante, les plus intimes émotions de la vie religieuse et ses plus délicats mystères. » Devant les jésuites enfin, M. Jacquinet place l'école toute contraire de Port-Royal, et dessine d'un mot avec une heureuse fermeté la virile figure de Saint-Cyran. « Sa méthode, dit-il, est d'aller tout droit des principes les plus élevés à la pratique. » Et voici comment l'auteur, ne quittant pas de vue son sujet, interprète ensuite les leçons que recevaient les religieux de Port-Royal en vue de la prédication : « un des ennemis auxquels M. de Saint-Cyran a juré une guerre implacable, c'est cette espèce d'amour-propre, le plus subtil de tous et le plus dangereux, qui se développe dans les plus hautes et les plus saintes occupations de l'esprit, et en corrompt tout le mérite. Il connaît bien cet ennemi-là, pour en avoir étudié la fidèle image chez les meilleurs maîtres de la vie morale, surtout pour l'avoir attentivement observé chez les autres et dans lui-même, et n'ignore rien de ses pièges délicats, de ses secrètes surprises... Méditer longtemps en silence devant Dieu et prier, prière et méditation confondues, voilà la meilleure préparation, et presque la seule utile, avant de parler aux âmes. »

L'excès visible d'une telle théorie n'échappe pas à M. Jacquinet, et, après avoir rendu justice aux vertueux stoïciens du christianisme, il se garde bien d'omettre, même à leur endroit, les devoirs que lui impose la critique. C'est qu'en effet l'esprit et le goût vraiment littéraires ne sont jamais chez lui mis en défaut ou distraits de leur calme et vigilante observation par les séductions d'une théorie particulière, quelque majesté que lui donne le caractère de ceux qui la soutiennent. Aussi y a-t-il un grand plaisir en même temps qu'un grand profit à lire son livre, qui n'est pas seulement une œuvre de sérieuse et forte doctrine littéraire, fruit d'une méditation sincère et d'une critique à la fois délicate et élevée, mais qui offre encore, au point de vue de l'exécution et de la forme, un harmonieux ensemble où chaque détail occupe la place et prend le relief qui convient. A. GEFROY.

PORTRAITS DE POÈTES CONTEMPORAINS

ALFRED DE VIGNY

Je me suis dit souvent que les portraits devaient être faits selon le ton et l'esprit du modèle : si l'on appliquait ce précepte et ce procédé à l'étude de M. de Vigny, son portrait serait bien simple et tout idéal ; il est douteux même qu'on dût y employer d'autres lignes et d'autres couleurs que celles qu'a fournies le poète. Il ne permettait guère à la critique, même la plus bienveillante et la plus admirative, de prendre ses mesures, et encore moins à la biographie de s'orienter autour de son œuvre ou de sa personne ; il a défendu, même au plus pieux et au plus filial des éditeurs, qu'un seul mot de préface fût mis en tête de ses œuvres posthumes : il considérait volontiers tout appareil de ce genre comme un tréteau au pied d'une statue, comme une baraque au pied d'un temple ; mais lui-même, et ne se confiant qu'à lui seul, il dégageait et dressait amoureusement sur son socle de marbre blanc une figure élevée, pure, une image sereine, chaste, éblouissante, austère et sans tache, sa forme incorporelle, si l'on peut dire. Il a accompli de son propre ciseau cette sorte de transfiguration et d'apothéose de soi-même dans la pièce fort belle qui termine et couronne son œuvre dernière, le livre des *Destinées*, et qui a pour titre *l'Esprit pur*. Sous prétexte de ne faire aucun cas de ses nobles aïeux et de les subordonner tous dans leur ordre de noblesse à ce qui est de l'ordre de l'esprit, il les a montrés et déroulés en une longue lignée, mais pour les replonger aussitôt dans la nuit, et il s'est représenté, lui, le dernier, comme

le seul glorieux, le seul vraiment ancêtre et dont on se souviendra, car seul il a gravé son nom *sur le pur tableau des livres de l'esprit*. Il s'est promis par là une gloire immortelle et toujours renouvelée au gré de chaque jeune génération, qui reviendra de dix en dix ans, comme en pèlerinage, pour contempler et couronner son monument :

Flots d'amis renaissans! puissent mes destinées
 Vous amener à moi, de dix en dix années,
 Attentifs à mon œuvre, et pour moi c'est assez!

Ni l'oubli ni le bruit; une sorte de discrétion respectueuse jusque dans la célébrité, je ne sais quoi de rare, de fidèle et de solennel, c'était son vœu et aussi son ferme espoir.

Noble foi! noble vœu! Mais nul désormais n'a droit de s'imposer ainsi tout sculpté, façonné de ses propres mains, et une fois pour toutes, au culte des contemporains et de la postérité. Le libre examen, qui n'épargne pas même les religions et les dieux, ne saurait être interdit à l'égard des poètes. La recherche est permise, le champ est ouvert à la curiosité. Il y a près de trente ans que j'en ai fait l'essai et la tentative ici même, dans cette *Revue* (1), à l'occasion d'un écrit en prose de l'illustre poète. J'étais bien timide alors, et je ne m'approchais qu'en tremblant pour faire quelques remarques et observations à demi voilées. Je suis devenu plus hardi, plus libre avec le temps. Je vais donc repasser sur quelques-uns des mêmes traits en appuyant davantage, en insistant et en complétant partout où je le pourrai. Il en est de la pointe de l'esprit comme d'un crayon; il faut recommencer à le tailler sans cesse.

I.

Et tout d'abord j'avais été induit en erreur sur la date de la naissance. J'avais cru M. de Vigny né le 27 mars 1799; je le rajeunissais de deux années. Il était né le 28 mars 1797. Personne, pas même celui qui y était le plus intéressé, ne m'éclaira sur cette faute. Les poètes sont quelquefois jaloux de dérober une année ou deux, comme les femmes. Je n'ai guère rien trouvé à ajouter depuis aux très brefs renseignemens de famille que j'ai donnés alors. Le nom de Vigny se présente rarement dans les mémoires historiques du dernier siècle. Je le rencontre une ou deux fois dans le Journal du duc de Luynes par exemple, à la date du vendredi 8 avril 1740. « Le roi, nous dit M. de Luynes, vient d'accorder une pension de 1,200 livres à M. de Vigny, écuyer de quartier, fils de M. de Vigny, lieu-

(1) 15 octobre 1835.

tenant-général de bombardiers, à qui l'on doit l'invention des *carcasses* (espèce de bombe de forme oblongue et chargée de mitraille). M. de Vigny est écuyer du roi depuis environ trente ans. C'est lui qui a fait le voyage avec Madame jusqu'à la frontière d'Espagne... » — Dans la Correspondance de Garrick, je trouve, au tome second, une lettre adressée au grand acteur par un gentilhomme du nom de Vigny, qui, retenu pour dettes à Londres, a l'idée de recourir à la générosité de l'artiste célèbre. Cette lettre est d'un tour original et distingué. Il serait curieux qu'elle fût d'un parent, d'un oncle peut-être de celui qui fera un jour *Chatterton* et qui réhabilitera l'artiste en regard du gentilhomme (1). Élevé à l'institution Hix, d'où il suivait le lycée Bonaparte, le jeune de Vigny eut de bonne heure les instincts militaires et poétiques. « Nous avons élevé cet enfant pour le roi, » écrivait sa mère au ministre de la guerre en 1814; elle demandait l'admission de son fils dans les gendarmes de la maison rouge; il y entra avec brevet de lieutenant le 4^{er} juin 1814, à l'âge de dix-sept ans. *Le Moniteur de l'Armée*, auquel j'emprunte ces détails, nous a donné, par la plume de M. A. de Forges, le résumé des états de service du jeune officier. Au 20 mars 1815, bien que très souffrant encore d'une chute de cheval, il escorta avec sa compagnie le roi jusqu'à la frontière. Après les cent jours, à la fin de 1815, licencié avec ce corps par trop aristocratique des compagnies rouges, il entra presque aussitôt (mars 1816) dans la garde royale à pied avec le grade de sous-lieutenant. Devenu lieutenant en juil-

(1) La lettre est longue; j'en citerai quelques parties : « Monsieur, vous trouverez sans doute bien extraordinaire que quelqu'un qui n'est nullement connu de vous, vous prie de lui rendre un service; mais si je vous suis inconnu, vous ne me l'êtes point. J'ai si souvent entendu faire l'éloge de votre âme, que je vous ai trouvé aussi célèbre par vos sentimens que par vos talens. D'après cette persuasion, j'ai cru pouvoir vous confier ma peine : peut-être vous touchera-t-elle, et je craindrais de vous offenser en en doutant. Je suis ici, depuis dix mois, pour 300 p. : j'ai éprouvé tout ce qui peut affliger un cœur tendre et sensible; si vous joignez à cela de manquer du nécessaire depuis deux mois, vous jugerez de quel prix serait le service que vous me rendriez. J'ai caché à ma famille et à mes amis en France ma détention, j'ai cru devoir le faire... Étranger dans ces lieux, personne ne me tend une main secourable; victime d'un cruel préjugé contre ma nation, qui confond tous les Français, je suis obligé de le combattre par les preuves de mon éducation; j'ai beau faire, je suis souvent vaincu. Je crois en vous seul, et j'y fonde mon espoir. Si cette occasion pouvait me procurer l'honneur de vous connaître, j'en serais bien flatté; je l'ai désiré bien des fois quand j'étais heureux. L'infortune n'a changé que mon état. Si vous n'avez point de répugnance pour venir ici, faites-moi cette faveur. J'ai souvent vécu, et partout, avec les hommes célèbres. Je m'instruirai à penser comme vous, si je ne puis agir aussi grandement... » Cette lettre, qui porte la date du 5 septembre 1766, avec désignation du lieu : « King's Bench, in State-House, number 7, » est signée « Jean-René de Vigny, ancien mousquetaire et officier dans une des compagnies de la garde du roi de France. » Le nom n'est précédé d'aucun titre.

let 1822, il passa l'année suivante (mars 1823) au 55^e de ligne avec le grade de capitaine; il espérait servir dans l'expédition d'Espagne. Étant demeuré quatre années sans avancement, il se fit réformer pour cause de délicatesse de santé, le 22 avril 1827, à l'âge de trente ans. Il en avait passé treize sous les drapeaux. Est-il besoin d'ajouter que ses notes militaires le présentaient comme un officier de la plus grande distinction? « Les événemens que je cherchais, a-t-il dit lui-même, ne me vinrent pas aussi grands qu'il me les eût fallu. Qu'y faire? » Il ne lui manqua pour parvenir aux grades les plus élevés qu'une santé plus aguerrie, le temps, l'occasion, et un moindre talent qui le sollicitât ailleurs. Ses deux vocations le tiraient en sens contraire: il dut opter entre elles à une certaine heure. Il avait bien compté, ai-je dit, faire la guerre d'Espagne; mais il eut l'ennui de rester en sentinelle sur la frontière. Il se dédommagea de cette inaction forcée par quelques-uns de ses premiers et de ses plus beaux poèmes, et cette vue des Pyrénées hâta peut-être aussi l'idée du roman de *Cinq-Mars*.

Le début d'Alfred de Vigny en littérature date de 1822; son premier recueil poétique parut sans nom d'auteur (1). Il payait, par son poème d'*Hélène*, son tribut d'enthousiasme à la cause des Grecs; en même temps, par les pièces de *la Dryade*, de *Symétha*, il jouait de la flûte sur le mode d'André Chénier, ressuscité depuis quelques années et mis en lumière. La vraie date authentique de ces poèmes néo-grecs de M. de Vigny est celle de leur publication, et il n'y a pas lieu, pour l'historien littéraire qui tient à être exact, de recourir aux dates antérieures et un peu arbitraires que le poète a cru devoir leur assigner depuis. M. de Vigny en effet, en les réimprimant dans l'édition de 1829 et ensuite dans ses œuvres complètes, a jugé bon de les vieillir après coup de quelques années. Il a mis au bas de cette pièce de *la Dryade* ces mots: « écrit en 1815. » Il a mis au bas de *Symétha* la même remarque. Pour *le Bain d'une jeune Romaine*, il fait plus, il note la journée précise où elle aurait été composée « le 20 mai 1817. » *La Dryade* y prend pour second titre celui d'idylle « dans le goût de Théocrite. » Pourquoi ces minutieuses précautions rétroactives? Pour échapper sans doute au reproche (si c'en est un) d'imitation et de ressemblance prochaine, pour qu'on ne dise pas qu'il s'est inspiré directement d'André Chénier, dont les poésies avaient été données par M. de Latouche en 1819. Tout cela, c'est de la coquetterie encore. Piquante contradiction! d'une part on se rajeunit volontiers de deux

(1) Voici le titre exact: POÈMES. — HÉLÈNE, le *Sonnambule*, la *Fille de Jephthé*, la *Femme adultère*, le *Bal*, la *Prison*, etc.; un mince in-8°, 1822.

ans, et de l'autre on vieillit ses poésies de quatre ou de cinq. C'est preuve qu'on était bien précoce; les sources deviennent ainsi toutes mystérieuses. Mais le critique, qui croit le moins possible sur parole, et que cet excès même de précaution met sur ses gardes, ne considère que les dates publiques et constatées par l'impression. Notez bien que ces jolies pièces de *Symétha* et de *la Dryade* sont infiniment supérieures par le style au poème d'*Hélène*, qui ne saurait être antérieur à 1821, et il serait bien singulier qu'elles eussent précédé de plusieurs années. Le goût s'y refuse. Heureusement l'originalité de M. de Vigny ne tient pas à si peu de chose : il commença par s'inspirer d'André Chénier, il le nierait en vain, c'est évident; mais il allait trouver sa propre manière, sa propre originalité dans *Moïse*, *Dolorida*, *Éloa*, et bien d'autres poèmes qui ne sont qu'à lui et qui portent sa marque irréfragable.

Dans une jolie pièce, *le Bal*, il se montrait d'une grâce aimable, et en même temps plus moderne, plus direct d'inspiration, plus souple de ton qu'il ne se permettra de l'être dans la suite. C'est bien Alfred de Vigny dans un salon, à vingt-cinq ans; le poète s'adresse en idée aux belles danseuses :

Dancez, et couronnez de fleurs vos fronts d'albâtre;
Liez au blanc muguet l'hyacinthe bleuâtre,
Et que vos pas moelleux, délices de l'amant,
Sur le chêne poli glissent légèrement;
Dancez, car dès demain vos mères exigeantes
A vos jeunes travaux vous diront négligentes;
L'aiguille détestée aura fui de vos doigts,
Ou, de la mélodie interrompant les lois,
Sur l'instrument mobile, harmonieux ivoire,
Vos mains auront perdu la touche blanche et noire;
Demain, sous l'humble habit du jour laborieux,
Un livre, sans plaisir, fatiguera vos yeux...

Que ceux qui tiennent à étudier les nuances poétiques et les progressions fugitives du goût relisent tout le morceau; ils y verront, dans le plus gracieux exemple, cette poésie choisie, élégante, mais de transition, qui cherchait à s'insinuer dans la vie, dans les sentimens et les mœurs du jour, en évitant toutefois le mot propre : poésie des Soumet, des Pichald, des Guiraud, de ceux qui louvoyaient encore. M. de Vigny en a donné là un échantillon charmant.

Dans le poème du *Trappiste*, publié en 1823 au bénéfice des Trappistes d'Espagne, il fit acte de poète royaliste au moment où il se croyait près de faire acte de soldat en faveur de la même cause de la légitimité espagnole. Cette pièce, qui donne le degré de chaleur de ses opinions politiques d'alors, est curieuse dans sa vie morale : on peut la rapprocher de celle des *Destinées* qui a pour titre les

Oracles et qui semble une leçon à l'adresse de tous les rois : *Et nunc, reges, intelligite*. Le poète ne se montre pas plus favorable dans un cas que dans l'autre aux assemblées politiques ni aux cortès d'aucun temps; mais en dernier lieu il est évident que toute sa foi royaliste s'était retirée de lui. Légitimité ou quasi légitimité, il en avait fait pareillement son deuil. Je dis là ce que chacun sait. Ainsi M. de Vigny lui-même, cette noble nature qui n'eut d'autre visée que de rester une et fidèle à son premier mot une fois proféré, ainsi, pareil en cela à plus d'un, il vit se voiler en lui ses religions, s'éclipser et s'éteindre ses soleils, et il fut réduit comme un autre à dire *non* et *jamais* après avoir dit *oui* et *toujours*.

Éloa ou la Sœur des Anges, mystère, parut en 1824, cette fois avec le nom de l'auteur : la forme était religieuse, la forme seule; pour le fond, on était et l'on nageait en pure poésie. Le sujet pouvait sembler étrange et bien nouveau, même après Lamartine et Chateaubriand. Jésus a versé une larme en voyant Lazare mort, et bien qu'il sût en son cœur qu'il allait bientôt le réveiller. Or, cette larme donnée par l'amitié, cette larme divine du Fils, recueillie dans l'urne de diamant des séraphins et portée aussitôt aux pieds de l'Éternel, s'anime sous le rayon de l'Esprit-Saint et devient tout d'un coup une forme blanche et grandissante, un ange, qui répond au nom d'Éloa. C'est tout une chrétienne et mystique métamorphose. Faut-il chercher un sens moral, philosophique, à ce poème? faut-il n'y voir qu'un thème magnifique et neuf de poésie? Éloa, cette créature d'amour et de pitié, cette âme née d'une larme, se sent le besoin d'aimer un affligé, de consoler un inconsolable, et, parmi tous les anges, son instinct est de choisir celui précisément qui a failli, celui qu'on n'ose nommer dans le ciel, Lucifer lui-même. Elle n'en a entendu dire que du mal à ses frères les anges, qui ont eu l'imprudence de lui en parler un jour : c'est assez pour que déjà elle se destine à lui et qu'elle l'aime. Tout ange qu'elle est, Éloa est bien femme; ce n'est qu'une nouvelle Ève créée par le Fils, comme la première l'avait été par le Père, et qui, comme Ève, tombe aussi, mais de plus haut et avec infiniment plus de charme. Satan aussi cette fois se montre plus séduisant que le serpent; c'est un Lovelace enchanteur, un don Juan qui a de célestes murmures. A un moment, il s'en faut même de peu que le bon principe ne l'emporte sur le mauvais, qu'Éloa n'attendrisse son tentateur, que la vierge angélique ne rouvre le ciel au criminel repentant :

Qui sait? le mal peut-être eût cessé d'exister!

Mais elle manque l'instant propice; le démon redevient plus démon que jamais, et c'est elle-même qui tombe, qui est entraînée par le

ravisser au fond de l'abîme, non repentante malgré tout, je le crains, et heureuse jusque dans sa faute de se perdre à jamais avec lui.

Qu'est-ce que tout cela prouve? dira un géomètre ou même un moraliste. Rien sans doute; ou tout au plus un moraliste satirique, un auteur de contes et de fabliaux dirait, en tirant à soi, que cela prouve une seule chose, ce que Pope et tant d'autres avant lui ont dénoncé il y a beau jour, que toute femme est plus ou moins friponne dans le cœur et que la plus pure a un faible pour les mauvais sujets. Mais loin d'ici de pareilles malices! il s'agit bien vraiment de plaisanter! Les poètes romantiques de 1824 ne plaisantent pas, ils n'ont pas le plus petit mot pour rire; et M. de Vigny moins encore que personne. Qu'a-t-il donc voulu ce poète sérieux, exemplaire, dans ce *mystère* rajeuni et renouvelé? Encore une fois rien, si ce n'est faire acte de haute poésie. Mais aussi que de beaux tableaux! que d'admirables comparaisons! que de couplets majestueux ou pleins de grâce! Éloa, dans ses courses rêveuses à travers les mondes et les déserts étoilés, prenant l'essor avec ses jeunes ailes, est comparée au colibri qui sort tout nouvellement du nid et qui voltige à travers les forêts vierges. Je rappelle, pour ceux qui le savent moins, ce que tous nous savions par cœur autrefois :

Ainsi dans les forêts de la Louisiane,
 Bercé sous les bambous et la longue liane,
 Ayant rompu l'œuf d'or par le soleil mûri,
 Sort de son nid de fleurs l'éclatant colibri;
 Une verte émeraude a couronné sa tête,
 Des ailes sur son dos la pourpre est déjà prête,
 La cuirasse d'azur garnit son jeune cœur;
 Pour les luttes de l'air l'oiseau part en vainqueur...
 Il promène en des lieux voisins de la lumière
 Ses plumes de corail qui craignent la poussière;
 Sous son abri sauvage étonnant le ramier,
 Le hardi voyageur visite le palmier.
 La plaine des parfums est d'abord délaissée,
 Il passe, ambitieux, de l'érable à l'alcée...

Et le reste. Vous avez tous les noms d'arbres les plus harmonieux, les plus doux à l'oreille. C'est éblouissant de ton, de touche, et d'une magnificence élégante que la poésie française n'avait point connue jusqu'alors. — Et au chant II, cette autre comparaison d'Éloa se mirant dans le chaos avec la fille des montagnes se mirant dans un puits naturel et profond où l'eau pure amassée réfléchit les étoiles : elle s'y voit, comme dans un ciel, le front entouré d'un brillant diadème. — Et dans le même chant, cette comparaison encore (car les comparaisons ici se succèdent et ne tarissent pas) de

la jeune Écossaise vaguement apparue au chasseur dans la nuée, au sein de l'arc-en-ciel, avec la belle forme vaporeuse de l'ange ténébreux aperçu de loin d'abord par Éloa, — et au chant III, cette dernière image enfin, cette description si large et si fière de l'aigle blessé qui tente un moment de surmonter sa douleur, et qui ressemble plus ou moins au même archange infernal avec sa plaie immortelle :

Sur la neige des monts, couronne des hameaux,
L'Espagnol a blessé l'aigle des Asturies,
Dont le vol menaçait ses blanches bergeries ;
Hérissé, l'oiseau part et fait pleuvoir le sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend,
Regarde son soleil, d'un bec ouvert l'aspire,
Croit reprendre la vie au flamboyant empire ;
Dans un fluide d'or il nage puissamment,
Et parmi les rayons se balance un moment :
Mais l'homme l'a frappé d'une atteinte trop sûre ;
Il sent le plomb chasseur fondre dans sa blessure ;
Son aile se dépouille, et son royal manteau
Vole comme un duvet qu'arrache le couteau ;
Dépossédé des airs, son poids le précipite ;
Dans la neige du mont il s'enfonce et palpite,
Et la glace terrestre a d'un pesant sommeil
Fermé cet œil puissant respecté du soleil.
— Tel, retrouvant ses maux au fond de sa mémoire,
L'ange maudit pencha sa chevelure noire,
Et se dit.

C'est merveilleux d'essor, de grandeur et, si j'ose dire, d'envergure. *Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend*, est un de ces vers immenses, d'une seule venue, qui embrassent en un clin d'œil les deux pôles. M. de Vigny aura jusqu'à la fin, et même dans sa période déclinante, de ces beaux vers larges qui signent sa poésie. On n'avait pas encore en français, si l'on excepte quelques beaux endroits des *Martyrs*, d'aussi éclatans produits d'un art tout pur et désintéressé. S'il y a réminiscence de Milton et de Klopstock, ou encore, parmi les modernes, de Thomas Moore et de Byron, la combinaison que l'imitateur en avait su tirer montrait qu'on avait affaire ici à une maîtresse abeille et qu'un coin de génie existait. J'ai dit l'abeille, c'est le cygne que j'aurais dû dire. Cette image du cygne, volontiers employée par lui dans ses vers, était son propre emblème et revenait involontairement à la pensée en le lisant.

Un tel poète ne pouvait prétendre pourtant à être compris de tous et à se voir populaire, même dans la sphère dite éclairée. M. de Vigny le savait bien, et en donnant en 1826 ses *Poèmes antiques et modernes*, dont quelques-uns déjà connus et d'autres iné-

dits, il idéalisa sous la figure de *Moïse* le rôle du pontificat littéraire et poétique, tel qu'il le concevait avec ses prérogatives et ses sacrifices. Dans ce poème dédié à Victor Hugo, Moïse, conversant avec Dieu face à face sur la montagne, se plaignait de sa charge terrible de conducteur de nation et de sa grandeur solitaire, et il n'était pas malaisé de deviner le personnage agrandi du poète sous le masque du prophète.

Sitôt que votre souffle a rempli le berger,
 Les hommes se sont dit : Il nous est étranger,
 Et leurs yeux se baissaient devant mes yeux de flamme,
 Car ils venaient, hélas ! d'y voir plus que mon âme.
 J'ai vu l'amour s'éteindre et l'amitié tarir,
 Les vierges se voilaient et craignaient de mourir.
 M'enveloppant alors de la colonne noire,
 J'ai marché devant tous, triste et seul dans ma gloire,
 Et j'ai dit dans mon cœur : Que vouloir à présent ?
 Pour dormir sur un sein mon front est trop pesant,
 Ma main laisse l'effroi sur la main qu'elle touche,
 L'orage est dans ma voix, l'éclair est sur ma bouche ;
 Aussi, loin de m'aimer, voilà qu'ils tremblent tous,
 Et quand j'ouvre les bras on tombe à mes genoux.
 O Seigneur ! j'ai vécu puissant et solitaire,
 Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre !

Le bon sens dira ce qu'il vaudra de cette prétention ambitieuse, en supposant que l'interprétation que je donne soit juste ; il trouvera que c'est étrangement s'octroyer les droits et privilèges d'oïnt du Seigneur, et se faire à soi-même avec un suprême dédain les honneurs de la terre ; cela conduira plus tard M. de Vigny à sa théorie exagérée du poète, et finalement à cet *Exegi monumentum* des *Destinées* : je sais les abus qu'on a vus sortir et qu'a trop tôt engendrés cette doctrine superbe tant de l'omnipotence que de l'isolement du génie ; mais ici, dans ce poème de *Moïse*, l'idée ne paraissait qu'enveloppée, revêtue du plus beau voile ; l'inspiration se déployait grande et haute ; elle restait dans son lointain hébraïque et comme suspendue à l'état de nuage sacré. *Moïse*, après tout, n'exprimait dans sa généralité que « cette mélancolie de la toute-puissance, comme l'a très bien définie M. Magnin, cette tristesse d'une supériorité surhumaine qui isole, ce pesant dégoût du génie, du commandement, de la gloire, de toutes ces choses qui font du poète, du guerrier, du législateur un être gigantesque et solitaire, un paria de la grandeur. » L'arrière-pensée littéraire et personnelle, si elle y était déjà, perçait à peine et n'est sortie qu'après.

Dans *Dolorida*, dans cette scène à l'espagnole d'une épouse amante qui se venge et qui verse à son infidèle un poison sûr dont elle s'est réservé le reste pour elle-même, la forme si dramatique

est pourtant bien cherchée, bien compliquée, et le dernier vers, qui est tout un drame, a été préparé avec un art infini, mais un peu prétentieux. Le sanctuaire tend déjà à devenir un labyrinthe.

Le roman de *Cinq-Mars*, qui parut en 1826, fit plus que tous les poèmes pour la réputation de M. de Vigny : très lu dans le monde du faubourg Saint-Germain et dans la jeunesse aristocratique, ce roman eut une vogue élégante qui ne fut pourtant pas confirmée par des suffrages plus difficiles. L'école historique des Thierry, des Thiers, des Guizot et de leurs amis n'y reconnut en rien le véritable esprit du genre. Dois-je le rappeler ici ? écrivant dans *le Globe* à cette date, une censure sévère du roman de M. de Vigny, censure qui affaiblissait encore et adoucissait sur quelques points ce que j'entendais dire autour de moi, fut un de mes premiers faits d'armes en critique (1). Quoique bien novice et inexpérimenté alors en matière d'histoire et en jugement politique, quoique mal édifié sur la vraie grandeur de Richelieu, j'en savais assez déjà pour relever dans cet ingénieux roman la fausseté de la couleur, le travestissement des caractères, les anachronismes de ton perpétuels : non, quoi que de complaisans amis pussent dire, non, ce n'était pas là du Walter Scott français ; M. de Vigny n'eut jamais, pour réussir à pareil rôle, la première des conditions, le sentiment et la vue de la réalité, — j'entends aussi cette *seconde vue* qui s'applique au passé. Il n'avait que de l'imagination et de la poésie, et aussi, tout en blâmant beaucoup, je louai de grand cœur à ce dernier titre le début du xxiii^e livre, *l'Absence*, dont le mouvement est si heureux et qui ressemble à un motif d'élégie :

« Qui de nous n'a trouvé du charme à suivre des yeux les nuages du ciel ? Qui ne leur a envié la liberté de leurs voyages au milieu des airs, soit lorsque, roulés en masse par les vents et colorés par le soleil, ils s'avancent paisiblement comme une flotte de sombres navires dont la proue serait dorée, soit lorsque, parsemés en légers groupes, ils glissent avec vitesse, sveltes et allongés comme des oiseaux de passage?... L'homme est un lent voyageur qui envie ces passagers rapides ; rapides moins encore que son imagination, ils ont vu pourtant, en un seul jour, tous les lieux qu'il aime par le souvenir ou l'espérance...

« Où vont-ils les nuages bleus et sombres de cet orage des Pyrénées ? C'est le vent d'Afrique qui les pousse devant lui avec une haleine enflammée ; ils volent, ils roulent sur eux-mêmes en grondant, jettent des éclairs devant eux...

— « O madame ! disait Marie de Mantoue à la reine, voyez-vous quel orage vient du midi ? » — « Vous regardez souvent de ce côté, ma chère, répondit Anne d'Autriche, appuyée sur le balcon... »

(1) 8 juillet 1826.

Hors de là, et à part ces scènes délicates, le roman de *Cinq-Mars* est tout à fait manqué en tant qu'historique, et pour tout esprit ami de la vérité il ne saurait se relire aujourd'hui.

Il n'en était pas moins, dans sa nouveauté, un très spécieux et très brillant apanage du poète. A cette heure de 1826, M. de Vigny, âgé de vingt-neuf ans, jouissait d'un rare bonheur et d'une perspective à souhait telle que l'imagination la peut rêver. Il avait fait ses trois plus beaux poèmes, *Éloa*, *Moïse*, *Dolorida* : il avait atteint un sommet de l'art au-dessus duquel il ne devait pas s'élever. Peu connu du grand et du gros public, ignoré même entièrement de la foule (ce qui est un charme), apprécié seulement d'une noble et chère élite, il occupait dans la jeune école de poésie, entre Lamartine, déjà régnant, et Victor Hugo, qu'on voyait grandir, une position élevée, originale, à laquelle son épaulette, qu'il ne quitta que l'année suivante, ajoutait une distinction de plus. Fort lié depuis plusieurs années déjà avec le groupe de poètes qui précéda la recrue de 1829 et qui eut quelque temps son centre et son organe à la *Muse Française*, il y trouvait pour son talent une émulation pleine de caresses, un auditoire tendrement sympathique et comme à son choix. Tant qu'il avait été dans la garde royale, c'est-à-dire jusqu'en 1823, il avait vécu à Paris et dans les cercles littéraires, où il rencontrait habituellement Soumet, Guiraud, les frères Deschamps et cette charmante et merveilleuse muse, Delphine Gay, alors dans la fleur naissante de son talent poétique et dans le premier épanouissement de sa beauté. Le temps écoulé, — presque un demi-siècle, hélas! — suffit-il à justifier ici une légère confidence? M^{me} Sophie Gay écrivait, en août 1823, à son amie M^{me} Desbordes-Valmore qui était en ce moment à Bordeaux, où M. de Vigny lui-même était depuis peu en garnison :

« Je présume que M. D... (un ami d'Émile Deschamps) vous a déjà amené le poète-guerrier. Je vous le dis bien bas, c'est le plus aimable de tous, et malheureusement un jeune cœur qui vous aime tendrement et que vous protégez beaucoup s'est aperçu de cette amabilité parfaite. Tant de talent, de grâces, joints à une bonne dose de coquetterie, ont enchanté cette âme si pure, et la poésie est venue défier tout cela. La pauvre enfant était loin de prévoir qu'une rêverie si douce lui coûterait des larmes; mais cette rêverie s'emparait de sa vie. Je l'ai vu, j'en ai tremblé, et après m'être assurée que ce rêve ne pouvait se réaliser, j'ai hâté le réveil. — Pourquoi? me direz-vous. — Hélas! il le fallait. Peu de fortune de chaque côté : de l'un assez d'ambition, une mère ultra-vaine de son titre, de son fils, et l'ayant déjà promis à une parente riche, en voilà plus qu'il ne faut pour triompher d'une admiration plus vive que tendre; de l'autre, un sentiment si pudique qu'il ne s'est jamais trahi que par une rougeur subite, et dans quelques vers où la même image se reproduisait sans cesse... »

Et la mère, dans son légitime orgueil, ajoutait :

« Comment, pensais-je, n'est-on pas ravi d'animer, de troubler une personne semblable? Comment ne devine-t-on pas, ne partage-t-on pas ce trouble? Et malgré moi j'éprouvais une sorte de rancune pour celui qui dédaigne tant de biens. Sans doute il ignore l'excès de cette préférence, mais il en sait assez pour regretter un jour d'avoir sacrifié le plus divin sentiment qu'on puisse inspirer aux méprisables intérêts du grand monde. »

M. de Vigny ne se maria qu'en quittant le service : il n'épousa pas sa riche parente, mais une Anglaise qu'il avait rencontrée dans le midi et dont le père, grand original, assure-t-on, avait parfois quelque peine à se rappeler le nom du poète son gendre. Un jour à Florence, à un dîner où était M. de Lamartine, comme on parlait des jeunes poètes français du moment : « Et moi aussi, disait-il, j'en ai un qui a épousé ma fille. » — « Et son nom? » lui demanda-t-on aussitôt. Et comme il cherchait dans sa tête sans trouver, il fallut qu'on lui en nommât plusieurs pour qu'il dit au passage : « C'est lui. »

Je n'eus l'honneur de connaître M. de Vigny qu'en 1828; je m'étais fait pardonner, par l'admiration bien sincère que j'avais pour sa poésie, mon jugement antérieur sur *Cinq-Mars*. Je viens de relire une douzaine de lettres de lui qui se rapportent à cette année et aux suivantes, et j'y ai retrouvé toute une image de ces temps de vive ardeur et de sympathie mutuelle, les témoignages précieux d'une expansion trop réprimée dans la suite et trop combattue. Pourquoi, me suis-je demandé souvent, pourquoi donc suis-je un critique? pourquoi n'ai-je pas continué à demeurer le servent officieux et le défenseur dévoué des mêmes gloires? pourquoi ce besoin d'analyser, de regarder dedans et derrière les cœurs que M. de Vigny, à propos de la préface des *Consolations*, me reprochait déjà, et que j'ai appliqué aussi, pour mon malheur et pour mes péchés, à l'intime perscrutation des talens? Mais pourquoi eux-mêmes ces talens aimés, ces poètes adoptés, pourquoi les plus fidèles d'entre eux ont-ils également changé et varié avec les saisons? pourquoi l'esprit obéit-il à sa pente? pourquoi la vie a-t-elle son cours irrésistible? pourquoi, dès qu'on en sort un instant, ne saurait-on rentrer dans le fleuve au même endroit du rivage et dans les mêmes flots?

II.

Le théâtre, avec ses concurrences inévitables, fut ce qui apporta la première division sensible entre les illustres amitiés de 1829. M. de Vigny eut de ce côté de grandes ambitions; il ne les réalisa qu'en partie. Il offrit Shakspeare sur notre scène plus fidèlement

qu'on ne l'avait osé faire jusqu'alors; son *Othello*, représenté le 24 octobre 1829, précéda de peu *Hernani*. C'était, dans sa pensée, un simple prélude pour des œuvres originales; mais de plus hardis, de plus puissans le devancèrent et livrèrent les premiers le grand combat. L'idée de rivalité se glissa dès lors dans son esprit et n'en sortit plus. Sa *Maréchale d'Ancre* ne fut elle-même qu'une tentative (25 juin 1831). En général, au théâtre, M. de Vigny tâtonna jusqu'à ce qu'il eût obtenu son succès enfin, un succès des plus vifs et des plus saisissans, par son *Chatterton*, représenté le 12 février 1835. Il eut là véritablement ce qu'il appelait « sa soirée, » un triomphe public qui peut se discuter, non se contester. Il en demeura sur cette victoire unique et s'y reposa comme sur une ère mémorable et solennelle, sur une hégire de laquelle il aimait à dater.

Cependant des élémens nouveaux, et qu'on n'aurait guère prévus, s'étaient introduits dans sa vie et dans son talent. Dès 1829, M. de Vigny avait été touché et comme mis à l'épreuve par les écoles philosophiques nouvelles qui s'essayaient et qui cherchaient des alliés dans l'art. M. Buchez et ses amis avaient remarqué au sein de la jeune école romantique la haute personnalité de M. de Vigny et avaient tenté de l'acquérir : il résista, mais il fut amené dès lors à s'occuper de certaines questions sociales plus qu'il ne l'avait fait jusque là, et quand il s'occupait une fois d'une idée, il ne s'en détachait plus aisément. La chute de la royauté légitime en 1830 exerça sur lui et sur sa pensée une grande influence : cette première monarchie, si elle avait été plus intelligente, était bien le cadre naturel qui lui aurait convenu, un cadre noble, digne, élégant, orné et un peu resserré, plus en hauteur qu'en largeur. En se brisant par sa faute, elle l'obligea à chercher d'autres points d'appui pour son art, d'autres points de vue. Elle lui laissa, somme toute, moins de regrets que de réflexions de toute sorte qu'il se mit à agiter en tout sens. Il se demanda d'abord ce qu'il aurait fait en ces journées critiques et sanglantes de juillet 1830, s'il était resté dans cette garde royale où il comptait tant d'amis. La lutte de l'honneur et de la raison, du devoir et de l'humanité, se posa clairement à sa vue. De ses souvenirs de sa vie de soldat et des problèmes qu'il y rattachait, sortit ce livre de *Grandeur et Servitude militaires*, un noble livre, tout plein de choses fières, fines, maniérées et charmantes, où il sculpta d'un ciseau coquet et qu'il croyait sévère la statue de l'Honneur, le dernier dieu qu'il eût aimé à voir debout et respecté au milieu des ruines.

Rien de ce qui est histoire n'y est exact, rien n'y est vu naturellement ni simplement rendu : l'auteur ne voit la réalité qu'à travers un prisme de cristal qui en change le ton, la couleur, les

lignes; il transforme ce qu'il regarde; mais, malgré tout, la pensée comme l'expression ont à chaque page une élévation et un lustre qui attestent un écrivain de prix. Si M. de Vigny altère et fausse l'histoire, ce n'est jamais par frivolité, c'est par trop de réflexion : c'est qu'il cherche comme l'alchimiste à transmuier les métaux, à faire de l'or avec de la terre, du diamant avec du charbon.

Il est des sources dites autrefois merveilleuses, dans lesquelles si l'on plonge une baguette, un rameau vert, on ne les retire que chargés de sels brillans et à facettes, d'aiguilles diamantées, d'incrustations élégantes et bizarres : c'est à croire à une magie, à un jeu de la nature. L'esprit de M. de Vigny ressemblait à ces sources : on n'y introduisait impunément aucun fait, aucune particularité positive, aucune anecdote réelle : elles en ressortaient tout autres et méconnaissables pour celui même qui les y avait fait entrer. C'est ainsi, pour prendre un exemple saillant et qui se rapporte à un autre de ses livres, que sur André Chénier et sur sa prison à Saint-Lazare, tout le récit qu'on lui en avait fait se transforma. M. Gabriel de Chénier dans une rude brochure, M. Molé dans sa réponse académique à M. de Vigny, M. Pasquier en ses mémoires, tous ceux qui ont vu et su se sont élevés contre cette *transmutation* de la vérité. Lui, il ne pouvait comprendre pourquoi on réclamait si fort et où était la différence. On n'est jamais parvenu à l'éclairer et à le redresser sur un fait. L'idée lui faisait nuage et lui cachait tout.

Les esprits jeunes, poétiques, exclusivement littéraires, les esprits plus ou moins féminins et non critiques, lui donnaient raison aussi par leur émotion. Des divers épisodes qui composent le volume de *Grandeur et Servitude militaires*, celui de *Laurette ou le Cachet rouge*, au moment où il parut dans cette *Revue* (mars 1833), obtint un succès marqué d'attendrissement et de larmes. « Que me demandez-vous de plus? pouvait répondre M. de Vigny à ceux qui lui opposaient un goût plus difficile; on a lu, on a cru, on a pleuré. »

Un autre problème l'occupait alors et lui tenait encore plus à cœur que celui des destinées du soldat, le problème de l'homme de lettres, du poète, et de sa situation dans la société : c'est de là que naquirent les *Consultations* de son Docteur noir auprès du spleenique et vapoureux Stello. Dans ce livre, M. de Vigny essaya de tracer comme l'évangile littéraire moderne : il y posa l'antithèse perpétuelle du poète et du politique, de l'homme de pensée et de l'homme de pouvoir; celui-ci n'était que le pharisien; il assigna au premier sa mission toute sainte, toute désintéressée, toute pure. Dans les exemples de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier, il étalait complaisamment l'image du poète-martyr; il se faisait le pontife des jeunes esprits douloureux.

1830 avait suscité et voyait s'essayer de toutes parts bien des prophètes et même des demi-dieux. On ne saurait se le dissimuler, M. de Vigny, à sa manière et dans sa sphère toute pure et sereine, avait été saisi alors d'un sentiment analogue, d'un accès de cette fièvre sociale et religieuse. L'archange avait été tenté, à son tour, de se faire révélateur. Il avait cru à sa mission, à son apostolat; les uns prêchaient pour le prolétaire, les autres pour la femme; lui, il s'était dit qu'il y avait à prêcher pour le poète. On n'a qu'à lire, si l'on en doutait, la préface qu'il mit au drame de *Chatterton*, et qui a pour titre : *Dernière nuit de travail*. — Du 29 au 30 juin 1834. Le caractère et les termes en sont tout mystiques. Il avait d'ailleurs touché une corde vive. Son *Chatterton*, une fois mis sur le théâtre et admirablement servi par l'actrice qui faisait Kitty Bell, alla aux nues; il méritait les applaudissemens et une larme par des scènes touchantes, dramatiques même vers la fin. C'était éloquent à entendre, émouvant à voir; mais il faut ajouter que c'était maladif, vaniteux, douloureux : de la souffrance au lieu de passion. Cela sentait des pieds jusqu'à la tête le rhumatisme littéraire, la migraine poétique, dont le poète avait déjà décrit les pointillemens aux tempes de son Stello. L'effet n'en était que plus vif et plus aigu auprès d'une génération littéraire atteinte du même mal et très surexcitée. On aurait plus d'une anecdote curieuse à raconter à ce sujet. Une *Revue* s'étant montrée alors assez sévère, l'irritation dans le camp des néo-phytes fut extrême, et peu s'en fallut qu'un jeune auteur de sonnets ne provoquât en duel le directeur. Le ministre de l'intérieur, M. Thiers, reçut les jours suivans lettres sur lettres de tous les Chatterton en herbe, qui lui écrivaient : « Du secours, ou je me tue ! » — « Il me faudrait renvoyer tout cela à M. de Vigny, » disait-il en montrant cette masse de demandes.

Je constate la vogue et le succès : ce n'est pas le moment de discuter ici la théorie. Eh! sans doute, pour le poète, pour l'homme de lettres véritable, dans cette société où nous sommes, la tâche est rude, et il y a pour les talens plus d'une forme de suicide ou de demi-suicide. En vérité, à la bien voir, cette vie n'est qu'une suite de jous; on croit s'en délivrer en en changeant. A qui le dites-vous? aurais-je pu répondre tout le premier à M. de Vigny; poète à mes débuts, je l'ai trop éprouvé : j'y ai perdu de bonne heure non mon feu, mais mes ailes. Et combien d'autres que je pourrais nommer, esprits délicats, esprits légers, mis au régime de la corvée, en ont souffert comme moi et en souffrent encore! Et pourtant je n'ai jamais pu entrer dans cette idée, dans ce mode de prédication et d'apostolat où donna M. de Vigny à partir d'un certain jour. Le danger est trop grand, en voulant favoriser le talent, de fomenter

et d'exciter du même coup la médiocrité ou la sottise. Prenez garde qu'elles ne s'élèvent par essaims, et que la nuée des moucheron et des frelons n'évince et n'étouffe encore une fois les abeilles. Et puis, pour parer au mal, il faudrait, à la tête de cet ordre de la société et dans les premiers rangs du pouvoir, je ne sais quel personnage de tact, de goût à la fois et de bonté, qui choisît, qui devinât, qui sût, qui fût comme s'il était du métier et qui n'en fût pas, qui aimât les belles choses pour elles-mêmes, qui discernât les talents, qui les protégeât sans leur rien demander en retour, ni flatterie, ni éloge, ni dépendance..., un Mécène comme il ne s'en est jamais vu. Avez-vous rencontré jamais rien qui ressemblât à un tel homme?

Quant à M. de Vigny, dès cette époque et depuis, il ne me parut plus le même que ce poète que nous avons connu dans les dernières années de la restauration, homme du monde, aimable, élevé, solitaire, vivant en dehors des petites passions du jour, et s'envolant à certaines heures dans sa voie lactée : le militaire et le gentilhomme avaient fait place à l'homme de lettres solennel qui se croyait investi à demeure d'un ministère sacré ; il avait en lui, je le répète, du pontife. Son esprit comme sa parole avait acquis je ne sais quoi de lent, de tenace et de compassé, et aussi une sorte d'aigreur ironique qui me faisait dire que « son albâtre était chagriné. »

Cette ironie, d'une nature très fine, mérite peut-être d'être analysée dans quelques-uns de ses principes et de ses éléments. Et comment M. de Vigny n'aurait-il pas été ironique en effet?

1° Il était, par goût et par instinct primitif, le poète catholique des mystères, le chantre d'*Éloa*, de *Moïse*, du *Déluge*, des grandes scènes sacrées, et au fond il ne croyait pas. Son imagination allait d'un côté, son intelligence de l'autre. Il aurait volontiers senti par l'imagination, et aussi par aristocratie de nature, comme Joseph de Maistre, et il n'avait pas même au fond la religion de Voltaire ; il n'avait le plus souvent, en présence de l'univers et de la nature, que le regard silencieux de Lucrèce, avec l'agonie et le dédain de plus.

2° Il était le poète monarchique né à la vie sociale avec 1814 et rien qu'avec 1814 ; il avait servi, chanté même la légitimité ; il aurait aimé par les dehors du moins, par la noblesse de ses goûts, à rester fidèle à l'antique tradition, à toutes les vieilles religions de race et d'honneur : et il en était venu, par l'expérience et en respirant l'air du siècle, à ne croire que bien peu aux dynasties et aux chefs d'état, et à concevoir même un sentiment de répugnance ou d'hostilité secrète contre tout ce qui est proprement politique, contre ce qui n'est pas de l'ordre pur de l'esprit.

3° Philosophe et penseur, se rattachant à quelques égards aux

écoles du progrès et de l'avenir, à la religion de l'esprit, il repoussait, par une sorte de contradiction au moins apparente, les voies et moyens de ce progrès moderne et plusieurs des résultats; il s'en prenait aux débats publics, aux discussions éclatantes, aux chemins de fer qui accélèrent cependant les communications humaines et les échanges de la pensée, au développement accéléré et aux conquêtes de la démocratie. Il regrettait de l'ordre ancien plus de choses encore qu'il n'en espérait de l'ordre nouveau; il voulait et il ne voulait pas.

4° Il était devenu, il avait voulu devenir poète dramatique, et, malgré un succès brillant une fois obtenu et comme surpris, il sentait bien qu'il ne pouvait saisir la foule, qu'il n'était pas de taille à l'enlever, à s'enlacer à elle dans un de ces jeux prolongés, dans une de ces luttes athlétiques où la souplesse s'unit à la force et où les alternatives journalières se résolvent par de fréquens triomphes. Lui, il était resté sous le coup d'un triomphe unique; il y avait mis son signet et avait fermé le livre, ne le rouvrant plus jamais qu'à la même place et se donnant mille prétextes pour ne pas continuer et récidiver.

Enfin, s'il faut bien le dire, il était amoureux, et sans nous permettre assurément de regarder dans les choix délicats qu'il a pu faire, ni parmi les tendres beautés qu'il a célébrées sous les noms d'*Éva* ou d'*Éloa*, il est impossible de ne pas voir ce qui fait partie de sa vie de théâtre et ce qui a éclaté. Il s'était avisé un jour de porter dévotement son cœur et son culte à une personne d'un grand talent, mais des moins préparées à coup sûr pour une telle offrande, et qui elle-même, si on avait pu l'ignorer, aurait divulgué le mystère (1). L'illusion de sa part dura des années: on avait beau se dire dans ce monde des poètes que la passion explique tout, excuse tout, purifie tout, le contraste ici était trop frappant, et plus d'un ancien admirateur d'*Éloa* ne pouvait s'empêcher de murmurer dans son cœur: « Sur quel sein cette larme de Jésus-Christ est-elle allée tomber! » M. de Vigny s'en aperçut lui-même un peu tard, mais il s'en aperçut: son poème de *la Colère de Samson* l'atteste.

De tous ces élémens contradictoires combinés et pétris ensemble, et de bien d'autres que j'ignore, il était résulté à la longue dans cette nature poétique et fine une infiltration sensible, une ironie particulière qui n'était qu'à lui, — l'ironie de l'ange dont la lèvre a bu à l'éponge imbibée de vinaigre et de fiel. Pendant plus de vingt-cinq ans, à qui l'observait bien, l'auteur de *Stello* et de *Chat-*

(1) Voir au tome XVIII^e des *Mémoires* d'Alexandre Dumas, pages 157 et suivantes. M. de Vigny put lire ces pages publiées à Bruxelles en 1853.

terton, retranché dans sa discrétion hautaine, put paraître un malade lui-même, d'un genre de maladie subtile et rare, propre aux choses précieuses. « Il est malade, me disait un jour quelqu'un qui le connaissait bien, de la *maladie des perles*. On ne les guérit qu'en les portant. »

Si on le portait en effet, c'est-à-dire si on l'écoutait, si on consentait à ne rien perdre de ses paroles, si l'on perceait par-delà cette couche première et comme ce premier enduit d'un amour-propre à la fois satisfait et souffrant, on retrouvait l'amabilité, la distinction poétique infinie, les images, les comparaisons ingénieuses et méditées. Quelqu'un a dit : « Il faut écrire comme on parle, et ne pas trop parler comme on écrit. » M. de Vigny ne suivait pas le précepte : il conversait comme il écrivait; il pointillait chaque mot; il laissait peu pénétrer d'idées étrangères dans le tissu serré et le fin réseau de sa métaphore ou de son raisonnement. Mais ce qui est certain, c'est que dans le tête-à-tête il dévidait devant vous de fort jolies choses, des choses pensées et perlées, lorsqu'on lui laissait le temps de les dire et qu'on avait la patience de les entendre.

III.

Le discours de réception de M. de Vigny à l'Académie française est devenu le sujet de mille commentaires et presque d'une légende : étant parfaitement informé de tout ce qui se rapporte à cet événement littéraire, je demande à dire ce que je sais, en invoquant au besoin d'autres témoins qui pourront dire si je m'écarte en rien du vrai et si j'exagère.

Il est bon, pour bien comprendre la situation académique de M. de Vigny, de remonter un peu plus haut. L'école romantique avait forcé les portes de l'Académie, mais sans entrer en masse et tout d'un flot : la porte s'ouvrait ou plutôt s'entre-bâillait de temps en temps, puis se refermait pour ne se rouvrir que d'intervalle en intervalle. On aurait dit d'une loi cachée qui avait ses intermitteances et ses échelons. Lamartine, s'il est permis de le rapporter à aucune école, avait été accueilli dès 1829 : Charles Nodier fut admis sans difficulté en 1834; Victor Hugo, tant combattu, entra par la brèche en 1841. Le plus fort semblait fait. Deux fauteuils étaient vacans en 1844 par la mort de Casimir Delavigne et de Charles Nodier lui-même : M. Mérimée et moi, nous étions sur les rangs; M. de Vigny s'y mettait aussi. Je ne me ferai pas plus modeste que je ne le suis, mais si M. de Vigny avait eu la moindre chance d'entrer à ce moment, je me fusse volontiers et à l'instant effacé devant lui, accordant le pas à l'éminence du talent, ou même seulement à

la prééminence de la poésie; car ce n'était pas à titre de poète que mes amis me présentaient, c'était comme un simple critique et prosateur. Je me serais donc gardé d'engager la lutte avec un si noble devancier; mais M. de Vigny, à vue d'œil et malgré l'éclat de ses titres, n'avait aucune chance de succès à ce moment-là. M. Victor Hugo pourtant croyait devoir à une ancienne amitié et à l'ordre des mérites de le porter, de le mettre en avant. C'est dans cette situation que des amis de M. Mérimée et de moi, — et pourquoi ne nommerais-je pas le principal d'entre eux, celui qui nous honorait le plus hautement alors de son appui, M. le comte Molé? — c'est alors, dis-je, que ces académiciens de nos amis songèrent à promettre leur prochain concours à la nomination du poète : notre propre nomination à nous-mêmes en devenait plus assurée. M. Molé, deux jours avant notre élection, en alla causer avec M. Hugo à la Place-Royale, et, loin de se montrer contraire à M. de Vigny, il fit M. Hugo confidant de tout son bon vouloir, et lui garantit même celui de quelques-uns de ses amis pour la prochaine occasion. Cette occasion s'offrit bientôt : nous étions nommés à peine, M. Mérimée et moi, qu'un nouveau fauteuil devenait vacant par le décès de M. Étienne, et les bonnes paroles dites en faveur de M. de Vigny se réalisaient; il se voyait nommé (1845) par le concours de M. Molé et de ses amis, tant il est faux de dire qu'il y ait eu de ce côté hostilité d'école ou de principes littéraires contre lui et contre la nature de son talent.

M. Molé, qui se trouvait directeur de l'Académie, avait donc en cette qualité à recevoir M. de Vigny, qu'il avait efficacement contribué à faire nommer et pour qui il avait voté lui-même : voilà le point de départ véritable et des moins compliqués. Dans l'intervalle de l'élection de M. de Vigny à sa réception, que se passa-t-il? Le poète dut sans doute envoyer le recueil de ses œuvres à M. Molé et les accompagner de quelques visites. Je ne répondrais pas que dans ces visites M. de Vigny ne se soit pas montré plus homme de lettres qu'il ne convenait peut-être à un homme du monde, qu'il n'ait point essayé de parler de lui comme il aurait désiré qu'on en parlât, qu'il n'ait point offert peut-être de donner une clé de sa pensée et de ses écrits à l'homme d'esprit qui se croyait fort en état de s'en passer ou de la trouver de lui même. Je soupçonne fort qu'il en fut ainsi : aux yeux de M. de Vigny, toute son œuvre se présentait comme une suite de cellules plus ou moins mystérieuses ou de sanctuaires qui se commandaient et dont l'un menait nécessairement à l'autre; il y fallait, selon lui, quelque initiation. M. Molé n'était pas homme à se laisser initier, ni à recevoir de la main à la main le fil conducteur. Jeune, il avait vécu dans l'intimité de Fontanes, de Joubert, de Chateaubriand; il était resté des plus délicats

en matière littéraire, et même chatouilleux, si l'on peut dire. Il n'aurait supporté de la part de personne qu'on lui fit sa leçon sur ce chapitre, et M. de Vigny, par trop d'insistance, put bien commencer dès lors à l'agacer un peu. Quoi qu'il en soit, les discours faits, ils durent être lus avant la séance publique, et selon l'usage, devant une commission de l'Académie. Je puis assurer que, dans cette réunion qui précéda de deux ou trois jours la séance solennelle, ces deux discours, qui devaient prendre une physionomie si accentuée en public, lus sans emphase et sans mordant, et comme il convenait à des lecteurs assis en petit comité autour d'un tapis vert, ne choquèrent personne, pas même le récipiendaire. Quelques observations furent faites qui n'avaient aucune intention blessante, ni aucun caractère d'hostilité ni d'aigreur : elles portèrent uniquement sur l'exactitude de certains faits et de certaines interprétations historiques. En se levant après la lecture, M. de Vigny prit non pas la main, mais les deux mains de M. Molé, en le remerciant et en l'assurant qu'il n'avait pas moins attendu de sa courtoisie et de sa bienveillance. Bien que fort contredit dans cette réponse du directeur, il ne crut pas sans doute qu'elle pût nuire à son succès.

Comment put-il donc se faire qu'à la séance publique les discours aient rendu un effet et un son tout différens ? A cela je dirai pour réponse : Comment se fait-il que la première représentation d'une œuvre dramatique trompe si souvent la prévision et l'attente de ceux qui ont assisté à une répétition générale ? C'est une seule et même question. La séance publique fut ici, en effet, des plus dramatiques ; elle le devint, et voici comment.

Et dans ce qui suit, ou je me trompe fort, on peut trouver une leçon d'art et de goût oratoire, un petit supplément anecdotique à ajouter à toutes les rhétoriques connues. J'y voudrais un chapitre qui aurait pour titre : *Des effets d'audience*, et ceci en ferait partie.

M. de Vigny avait écrit un discours fort long, dont le sujet principal, comme on sait, était l'éloge de M. Étienne ; ce discours, le plus long qui se fût jusqu'alors produit dans une cérémonie de réception, il trouva moyen de l'allonger encore singulièrement par la lenteur et la solennité de son débit. Qui ne l'a pas entendu ce jour-là n'est pas juge. L'éloquence, on le sait, est tout entière dans le geste, dans le jeu, dans l'action. M. de Vigny était volontiers formaliste et sur l'étiquette : il le fut cent fois plus en ce jour où il semblait contracter les nœuds de l'hyménée académique. Je me rappelle que, quelques instans avant la séance, M. de Vigny en costume, mais ayant gardé la cravate noire, « par un reste d'habitude militaire, » disait-il, rencontra dans la galerie de la bibliothèque de l'Institut, et au milieu de la foule des académiciens, Spontini, également en

grand costume et affublé de tous ses ordres et cordons (1); il alla à lui les bras ouverts et lui dit d'un air rayonnant : « Spontini, *caro amico*, décidément l'uniforme est dans la nature. » Ce mot, qui de la part d'un autre eût été une plaisanterie, n'en était pas une pour lui et eût pu s'appliquer à lui-même. La cérémonie commença. Son discours élégant et compassé fut débité de façon à donner bientôt sur les nerfs d'un public qui était arrivé favorable. M. de Vigny était naturellement presbyte, et, ne voulant ni lunettes ni lorgnon, il tenait son papier à distance. Qui ne l'a pas ouï et vu, ce jour-là, avec son débit précieux, son cahier immense lentement déployé et ce porte-crayon d'or avec lequel il marquait les endroits qui étaient d'abord accueillis par des murmures flatteurs ou des applaudissements (car, je le répète, la salle n'était pas mal disposée), ne peut juger, encore une fois, de l'effet graduellement produit et de l'altération croissante dans les dispositions d'alentour. L'orateur, sans se douter en rien de l'impression générale, et comme s'il avait apporté avec lui son atmosphère à part, comme s'il parlait enveloppé d'un nimbe, redoublait, en avançant, de complaisance visible, de satisfaction séraphique; il distillait chaque mot, il adonisait chaque phrase. Le public, qui avait d'abord applaudi à d'heureux traits, avait fini par être impatienté, excédé, et, pour tout dire, irrité. Le désaccord entre l'orateur et lui était au comble. Lorsque M. Molé, qui sans doute, en sa qualité d'homme délicat, avait sa part de cette irritation générale, commença d'un ton net et vibrant, ce fut une détente subite et comme une décharge d'électricité. L'auditoire se mit à respirer, à sourire, à applaudir, à donner à chaque parole, depuis le commencement jusqu'à la fin, une intention et une portée qu'elle n'avait pas eues, et que personne n'aurait soupçonnées à la lecture devant la commission. C'était exactement le même discours, et il paraissait tout autre. Chaque auditeur était devenu un collaborateur qui ajoutait son sel le plus piquant et qui avait à se venger de son ennui. Je ne dis rien ici qui ne soit littéralement exact. Il y a dans tout succès dramatique (et ce fut un succès dramatique que celui du discours de M. Molé), il y a ce qui est dans l'œuvre même et ce qui est à côté, et cette dernière part est souvent celle qui compte le plus. Le discours de M. de Vigny, avec les circonstances du débit, fut la principale cause du succès de l'orateur rival, devenu tout d'un coup adversaire. Après un spirituel discours de M. de Vigny, débité avec bon goût et bonne grâce, on eût trouvé M. Molé trop sec et trop sobre d'éloges : on le trouva juste au contraire; que dis-je? on le trouva vengeur et charmant.

(1) Spontini ne portait pas seulement l'habit académique, il était le seul de tout l'Institut qui portât aussi le pantalon à palmes vertes.

Une circonstance particulière et que j'allais oublier avait contribué, dès les premiers momens du discours de M. Molé, à armer ce discours en guerre, à l'amorcer en ce sens. Il faut savoir en effet que les discours communiqués à l'avance, une fois lus et arrêtés, on n'y doit plus rien changer. Or M. de Vigny, ayant réfléchi à quelques-unes des objections qu'on lui avait faites devant la commission sur certains faits graves imputés par lui au premier empire, avait, tout bien considéré, supprimé au dernier moment une des phrases qu'il devait lire; il n'en avait point fait part à M. Molé, comme il l'aurait dû, et celui-ci se trouvait ainsi répondre à une phrase qui était retirée. Quand il en fut à cet endroit de sa lecture, il en fit la remarque dans une parenthèse qui fut avidement saisie; mais ce ne fut là qu'un incident, et le courant électrique se prononçait déjà dans l'assemblée, en vertu d'une influence à laquelle personne, parmi les présens, n'échappa. Voici quelques-uns des mots qu'on distinguait dans le chorus universel. Le poète Guiraud, l'ami de M. de Vigny, disait en sortant de la séance : « Mon amitié a souffert, mais ma justice a été satisfaite. » M. Mérimée disait plaisamment que « M. Molé avait sauvé la vie à M. de Vigny; car si le directeur de l'Académie n'avait pas fait cette exécution, le public était si irrité qu'il se serait fait justice de ses propres mains. » M. Droz, l'indulgent Droz, le moins épigrammatique des hommes, traduisait ainsi l'impression qu'il avait reçue de ce discours : « M. de Vigny a commencé par dire que le public était venu là pour contempler son visage, et il a fini en disant que la littérature française avait commencé avec lui. » — « On me dit que M. de Vigny a été immolé à cette séance, ajoutait un autre académicien; pour moi, je n'ai vu en lui qu'un pontife, et rien ne ressemblait moins à un martyr. »

Le récipiendaire fut quelque temps à se faire illusion et à s'apercevoir de la réalité des choses. Un de ses amis l'abordant au sortir de la séance : « Eh bien, je vous l'avais bien dit que votre discours était un peu long. » — « Mais je vous assure, mon cher, répondit-il magnifiquement, que je ne suis pas du tout fatigué. » Il en était encore à se rendre compte que c'était de l'effet sur le public qu'il s'agissait. Il n'avait donc pas entendu le murmure d'approbation qui avait salué au passage cette phrase de M. Molé s'excusant d'être un peu long : « Mais j'oublie trop, je le crains, *la fatigue de cette assemblée.* » L'assemblée avait témoigné, à n'en pouvoir douter, combien elle donnait son assentiment à cette parole, qui, dans tout autre cas, eût passé inaperçue et n'eût semblé qu'une politesse oratoire.

Cependant il n'y eut pas moyen pour lui de se méprendre plus longtemps sur l'impression générale, lorsque des amis l'eurent

éclairé de toutes parts, comme on avait éclairé autrefois M. de Noyon; mais ici il n'y avait rien eu de prémédité, comme cela avait eu lieu pour M. de Noyon, raillé et joué par l'abbé de Caumartin : la seule opposition sérieuse et réelle avait été dans la contradiction nécessaire et, s'il faut le dire, l'incompatibilité d'un esprit fin, net, positif, pratique, tel que celui de M. Molé, en face d'un talent élevé, mais amoureux d'illusions et sujet aux chimères. La malice et l'irritabilité du public avaient fait le reste. M. de Vigny, m'assure-t-on, prétendait, par suite de cette même illusion encore, que le discours devenu si désagréable pour lui n'était plus exactement le même que celui qu'il avait entendu à huis clos deux jours auparavant, et dont il avait remercié spontanément l'auteur. Il se crut mystifié, sans qu'on pût jamais le détromper là-dessus. Il refusa obstinément d'être présenté au roi, comme c'était l'usage, par le même directeur qui l'avait reçu. Pendant trois séances consécutives (février 1846), l'Académie eut à s'occuper de cette affaire et de ce refus : rien n'y fit. Nous eûmes là sous les yeux, comme matière de méditation, au besoin, et comme sujet d'étude morale, la plaie exposée à nu, l'image d'une mortification froide et incurable.

Ayant eu à rendre compte dans la *Revue* de la séance de réception (1), je le fis avec tous les ménagemens qu'on devait à un homme d'un talent aussi élevé et en passant aussi légèrement que je pus sur la blessure. Je doute qu'il m'en ait su gré.

Aujourd'hui les choses ont changé de point de vue : les deux acteurs du drame académique ont disparu de la scène du monde. Celui des deux qui n'était pas homme de lettres est volontiers sacrifié dorénavant par ceux qui sont du métier et qui prennent parti selon leurs préventions, sans savoir ni le premier ni le dernier mot de la comédie. Les discours écrits ont repris toute leur froideur sur le papier, et il est difficile, en les lisant, et même en y remarquant l'opposition constante des points de vue, d'y deviner l'occasion et le prétexte de tant de vivacité égayée et bruyante. J'ai dû, comme je l'aurais fait dans une page de mémoires, rappeler, puisque je l'avais très présente, l'*action* elle-même, et surtout ne pas laisser travestir et dénaturer le personnage de M. Molé, de l'homme d'une rare distinction, qui eut de son côté ce jour-là, comme cela lui arriva souvent, le véritable esprit français, le tact et le goût. Il n'y eut d'un peu trop acéré dans son fait que l'accent; mais que voulez-vous? une heure et demie d'impatience et d'agacement, cela se paie comme on peut : on n'est pas Français pour rien, et M. Molé l'était jusqu'au bout des ongles. Sans doute, si l'on considérait les

(1) Dans le n° du 1^{er} février 1846; la séance avait eu lieu le 29 janvier.

gens de lettres comme solidaires entre eux et faisant corps ou secte (ainsi que M. de Vigny y inclinait), il faudrait se boucher les yeux et les oreilles et se soutenir les uns les autres *quand même*, envers et contre tous. Ce n'est pas mon cas, et il y a longtemps, grâce à Dieu, que je ne suis d'aucun couvent. Aussi ai-je mon avis, et je l'exprime au naturel. Dans ce duel si fortuitement engagé avec M. Molé, les supériorités poétiques de M. de Vigny sont hors de cause et demeurent hors d'atteinte; mais dans les sphères humaines et même littéraires, c'est quelque chose aussi qu'un esprit fin, un esprit juste et un bon esprit.

IV.

Les Destinées, recueil posthume de M. de Vigny et dont les pièces, pour la plupart, avaient paru déjà dans cette *Revue*, ont été généralement bien jugées par la critique : elles sont un déclin, mais un déclin très bien soutenu; rien n'y surpasse ni même (si l'on excepte un poème ou deux) n'égale ses inspirations premières, rien n'y déroge non plus ni ne les dément. Le recueil est digne du poète. La première pièce, qui a donné le titre au volume, a quelque chose de fatidique et d'énigmatique comme les oracles. Les Destinées, ces antiques déesses qui tenaient les races et les peuples sous leur ongle de fer, régnaient visiblement sur le monde; mais la terre a tressailli, elle a engendré son sauveur, le Christ est né! Les filles du Destin se croient dépossédées du coup et vaincues; elles remontent au ciel pour y prendre le nouveau mot d'ordre et demander la loi de l'avenir; mais elles redescendent bientôt sous un nouveau titre : la Grâce les renvoie et les autorise de nouveau. Ce que le chrétien appelle la Grâce n'est en effet que la fatalité baptisée d'un nouveau nom. Les Destinées, moyennant détour, ressaisissent donc leur empire, et il reste douteux que, même sous la loi de grâce, l'homme soit plus libre et plus maître de soi qu'auparavant :

Oh! dans quel désespoir nous sommes encor tous!
 Vous avez élargi le collier qui nous lie,
 Mais qui donc tient la chaîne? — Ah! Dieu juste, est-ce vous?

La réponse ne vient pas. Le poète, dans tout ce recueil, n'obtient à ses questions aucune réponse consolante. — Cette pièce des *Destinées* est du plus grand style et rappelle les mythes antiques, ce qu'on lit dans Eschyle, dans Hésiode, ce qu'on se figure de la poésie orphique, de celle des Musée et des Linus. J'y vois encore la contre-partie de l'Églogue à Pollion : Virgile entr'ouvrait le ciel sur la terre, M. de Vigny le referme.

Les mêmes questions redoutables reviennent dans la pièce qui a pour titre *le Mont des Oliviers* et qui nous rend l'agonie du Christ. Le Christ demande à son Père le prix de sa venue : il pose les éternels problèmes du bien et du mal, de la vérité et du doute, de la vie et de la mort, de la Providence et du Hasard, tous les pourquoi possibles, en philosophie naturelle, en philosophie morale, en politique :

Et si les nations sont des femmes guidées
Par les étoiles d'or des divines idées,
Ou de folles enfans sans lampes dans la nuit,
Se heurtant et pleurant, et que rien ne conduit?.....

Ce poème est des plus beaux par la pensée. Jésus, à toutes les questions qu'il adresse au Père dans son angoisse, ne reçoit aucune réponse; et pour trancher l'agonie, au milieu de cette nature muette, c'est Judas seul qu'on entend rôdant déjà avec sa torche : d'où le poète conclut que, puisque le Ciel a laissé sans réponse le Fils de l'homme, dorénavant

Le juste opposera le dédain à l'absence
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité.

M. de Vigny, dans cette pièce écrite en 1862, dix-huit mois environ avant sa mort, gravait en quelque sorte son testament philosophique, et lui-même il a pratiqué ce silence austère dans son année finale de souffrance et d'agonie. Il a dit quelque part encore ailleurs, dans ce volume :

Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse!

Il y a trois beaux silences chez les grands auteurs de l'antiquité : celui d'Ajax aux enfers dans *l'Odyssée*, lorsqu'à jamais furieux et dans sa rancune jalouse pour l'héritage perdu des armes d'Achille il dédaigne de répondre aux avances d'Ulysse; celui d'Eurydice dans *l'Antigone* de Sophocle, lorsqu'apprenant la mort de son fils, elle sort sans dire un seul mot pour se tuer; celui enfin de Didon aux Champs-Élysées de Virgile, lorsqu'elle ne répond aux tendresses tardives d'Énée que par un muet regard de mépris. Dans les trois cas sublimes, un même effet est produit par la haine orgueilleuse d'un héros, par la douleur délirante d'une mère, par le ressentiment implacable d'une amante. M. de Vigny a trouvé un quatrième et non moins superbe silence : celui du poète.

Un grand désespoir est l'inspiration générale de ces pièces des dernières années, — un sentiment d'abnégation, combattu par je

ne sais quel autre sentiment qui dit au poète d'espérer en l'esprit, en l'avenir de l'esprit, et contre toute espérance même. *La Bouteille à la mer* exprime sous une forme saisissante cette disposition stoïque et funèbre. On est dans un grand naufrage; qui que tu sois, passager ou capitaine, lutte jusqu'au bout, fais ce que dois; qui sait?... peut-être!

La Mort du Loup, qui est dans la même intention stoïque, marque un peu trop le parti-pris de chercher partout des sujets de poésie philosophique et méditative; l'apostrophe aux *sublimes animaux* vient un peu singulièrement à propos de cet animal féroce que je n'avais jamais vu tant idéalisé que cela. Les chasseurs en savent là-dessus plus long que moi; mais ici il me paraît qu'il y a un peu trop de désaccord entre la bête prise pour emblème et la moralité trop quintessenciée.

La Sauvage, qui exprime le contraste de la vie errante primitive avec la colonisation la plus civilisée, est mieux conçue et contrastée : c'est l'éloge de la famille anglaise, du *comfort* anglais, de la religion biblique anglicane. L'idée y est supérieure à l'exécution; la pièce paraît longue, et un peu d'ennui s'y glisse. Une grave inexactitude s'y fait remarquer : Caïn y est représenté comme laboureur, et c'est à bon droit; mais Abel, le pastoral Abel, y est donné comme chasseur et hantant les forêts, ce qui n'est pas juste.

Dans le joueur de *Flûte*, le poète a essayé de la poésie familière; un sentiment d'humilité et de fraternité qui ne lui est pas habituel l'a inspiré : il explique par une image sensible, empruntée à l'instrument de buis, les désaccords, les fautes et les gaucheries de l'exécution en toute œuvre de l'esprit et de l'art. Il s'en prend, en général, des imperfections moins au joueur lui-même qu'à la flûte. Les derniers vers, où il montre le pauvre mendiant, tout réconforté et encouragé par de bonnes paroles, se remettant à jouer et jouant mieux qu'il n'avait jamais fait, sont des plus heureux :

Son regard attendri paraissait inspiré,
La note était plus juste et le souffle assuré.

Il y a pourtant quelques gaucheries dans cette pièce même. En un endroit, on se demande ce que c'est que

Le bon Sens qui se voit, la Candeur qui l'avoue,

avec leurs majuscules. Ce n'est pas seulement prétentieux, c'est au rebours de l'intention; car, précisément, *le bon sens* et la *candeur* vont tout droit leur chemin et n'ont pas de grandes lettres sur leur chapeau.

La Maison du Berger, dédiée à Éva, débute par un beau mouvement :

Si ton cœur, gémissant du poids de notre vie,
Se traîne et se débat comme un aigle blessé,
Portant comme le mien, sur son aile asservie,
Tout un monde fatal, écrasant et glacé;
S'il ne bat qu'en saignant par sa plaie immortelle,...

si tu souffres trop enfin, viens, lui dit-il; laisse là les cités; la nature t'attend dans son silence et ses solitudes. — Et c'est alors qu'il offre à la belle et pâle voyageuse, comme aux premiers jours du monde, la hutte roulante du berger. L'invective contre les chemins de fer suit de près; il s'y voit de bien beaux vers :

Évitons ces chemins. Leur voyage est sans grâces,
Puisqu'il est aussi prompt, sur ses lignes de fer,
Que la flèche lancée à travers les espaces
Qui va de l'arc au but en faisant siffler l'air.

.
On n'entendra jamais piaffer sur une route
Le pied vif du cheval sur les pavés en feu;
Adieu, voyages lents, bruits lointains qu'on écoute,
Le rire du passant, les retards de l'essieu...

Tout ce passage est charmant; il y en a de très élevés : la nature parle et dit d'admirables choses dans son impassible dédain pour la fourmilière humaine :

On me dit une mère, et je suis une tombe!

Il revient, vers la fin, à sa maison de berger, qui est, il faut en convenir, un véhicule plus poétique que commode; mais de beaux vers font tout pardonner. Il promet à Éva de lui lire ses propres poèmes, assis tous deux au seuil de la maison roulante :

Tous les tableaux humains qu'un Esprit pur m'apporte
S'animeront pour toi quand, devant notre porte,
Les grands pays muets longuement s'étendront.

Voilà un vers à joindre au *Pontum adspectabant flentes* de Virgile, à ces longues *vallées sacrées* que l'errant Ulysse voit si souvent se dérouler devant ses yeux dans les contrées désertes qu'il a à traverser chez Homère, un vers presque égal lui-même à l'immensité. C'est ce côté de M. de Vigny qu'il faut maintenir, et que tous les échecs académiques ne sauraient atteindre. Il avait du grand sous le pointillé.

Mais la pièce, selon moi, la plus belle du recueil, et au moins égale, je le crois, à n'importe lequel de ses anciens poèmes, c'est

la Colère de Samson, écrite en 1839 et restée inédite jusqu'ici. Le poète a été trompé par la femme; il a été trahi et vendu ou du moins raillé, et il le dira; il le dira à sa manière, sous un masque grandiose, hébraïque, impersonnel : c'est l'antique Samson qui parlera pour lui. Samson est assis dans sa tente au désert, et Dalila, la tête appuyée sur les genoux de l'homme puissant, repose avec nonchalance. L'heure, le moment, l'attitude, sont décrits par un poète qui a retrouvé ses plus jeunes pinceaux. Samson se plaît à bercer la belle esclave et lui chante en hébreu une chanson funèbre dont elle ne saisit pas le sens :

Elle ne comprend pas la parole étrangère,
Mais le chant verse un somme en sa tête légère.

Et cependant Samson, à ce moment où il montre tant de douceur et de complaisance, sait tout : il sait la ruse de la femme, ses perfides confidences à son sujet, ses intelligences avec l'ennemi, et que la femme est et sera toujours Dalila. Trois fois déjà il a tout su, trois fois il l'a vue en pleurs et lui a pardonné. Que voulez-vous? le plus fort, à ce jeu, est aussi le plus faible :

L'homme a toujours besoin de caresse et d'amour...
Quand ses yeux sont en pleurs, il lui faut un baiser...

Dalila pourtant, cette Dalila qui dort sur ses genoux, s'est cruellement jouée de lui; elle s'est vantée, entre autres choses, de tout lui inspirer sans rien ressentir :

A sa plus belle amie elle en a fait l'aveu :
Elle se fait aimer sans aimer elle-même;
Un maître lui fait peur. C'est le plaisir qu'elle aime;
L'Homme est rude et le prend sans savoir le donner.
Un sacrifice illustre et fait pour étonner
Rehausse mieux que l'or, aux yeux de ses pareilles,
La beauté qui produit tant d'étranges merveilles...

En un mot, Dalila est fière de Samson, voilà tout; il lui fait honneur devant le monde, il la décore et la rehausse en public; mais elle ne l'aime pas; il ne l'amuse pas : elle met ses goûts moins haut. Cette Dalila des Philistins est capable, comme une Dalila de Paris, de dire à sa meilleure amie ce mot du cœur qui a été dit bien réellement et qui peint toutes les Dalila : « Vois-tu, ma chère, plus je vais, et plus je sens qu'on ne peut bien aimer que celui qu'on n'estime pas. »

Samson est donc à bout, non de pardon, mais de courage; il a la nausée de tout; il donnerait sa vie pour rien; il ne daigne plus la

préservé ni la défendre, et il le dit en des termes d'une superbe amertume, qui rappellent en leur genre le *Moïse* du poète et ses lassitudes mortelles :

Mais enfin je suis las. J'ai l'âme si pesante,
 Que mon corps gigantesque et ma tête puissante,
 Qui soutiennent le poids des colonnes d'airain,
 Ne la peuvent porter avec tout son chagrin.
 Toujours voir serpenter la vipère dorée
 Qui se traîne en sa fange et s'y croit ignorée;
 Toujours ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr,
 La Femme, enfant malade et douze fois impur!...

M. Michelet envierait ce dernier vers. Aristophane a dès longtemps appelé les femmes *τάς οὐδεν ὑγιᾶς*, les *rien-de-sain*.

Danton disait : « Je suis saoul des hommes. » Samson, à sa manière, le dit des femmes; il a trouvé la femme « plus amère que la mort. » Il s'abandonne, de guerre lasse, à sa destinée, et Dalila le livre. Mais si sa carrière de défenseur et d'athlète d'Israël est perdue, si ses yeux sont à jamais éteints, les cheveux ont repoussé à Samson et avec eux ses forces : il renverse un jour le temple de Dagon, écrase d'un seul coup ses trois mille ennemis, et il est vengé.

Ce *Samson* va rejoindre, dans l'œuvre de M. de Vigny, son *Moïse*, et si j'avais aujourd'hui à nommer ses trois plus beaux et plus parfaits poèmes, je dirais : *Éloa*, *Moïse* et *la Colère de Samson*. Il se sent même, dans ce dernier, un feu et un mordant qui le rend bien autrement vivant que les deux autres. La forme est idéale toujours; mais elle a comme sa trempe d'amertume; le vase porté, cette fois, les marques de la flamme. Si Samson est le pendant de Moïse, Dalila est la revanche d'Éloa. — Ce Samson, me dit un connaisseur, est une belle chose; il y a la *griffe*.

Je parle au point de vue de l'art : il est un autre point de vue encore. Quand on vient de lire ce dernier volume de M. de Vigny et de s'y rafraîchir l'idée et la mémoire de son talent, on comprend le cas que les esprits élevés et ceux même des nouvelles écoles philosophiques ou religieuses font et feront de lui. Il a compris quelques-uns des grands problèmes de notre âge et se les est posés dans leur étendue. Le poème du *Mont des Oliviers* les assemble et les suspend comme dans un nuage. Il est de cette élite de poètes qui ont dit des choses dignes de Minerve. Les philosophes ne le chasseront pas de leur république future. Il a mérité que M. Littré commençât sa Vie d'Auguste Comte par une belle parole empruntée de lui : « Qu'est-ce qu'une grande vie? Une pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mûr. »

J'ai épuisé non pas tout ce que j'avais à dire, mais ce qu'il y a

d'essentiel dans ma manière propre de considérer l'homme et le poète et de les juger. Je voyais peu M. de Vigny dans les dernières années; je ne le rencontrais qu'à l'Académie, où il était fort exact et le plus consciencieux de nos confrères. On était tenté de lui en vouloir par momens de cet excès de conscience et de l'invariable obstination qu'il mettait en toute rencontre à maintenir son opinion et son idée, même lorsqu'il était seul contre tous, ce qui lui arrivait quelquefois. Il nous donnait par là tout loisir de l'observer, et souvent un peu plus qu'on ne l'aurait désiré; j'ai retenu plus d'un trait qui achèverait de le peindre, en amenant sur les lèvres le sourire; mais un sentiment supérieur l'emporte sur cette vérité de détail qui ne s'adresse qu'à des défauts ou des faiblesses désormais évanouies, et, puisque nous avons été reportés par ce dernier recueil aux sommets mêmes de son esprit, aux meilleures et aux plus durables parties de son talent, je m'en tiendrai, en finissant, à la réflexion la plus naturelle qui s'offre à son sujet et qui devient aussi la plus juste et la plus digne des conclusions.

Il est un feu sacré d'une nature particulière qui, chez quelques mortels privilégiés, accompagne et rehausse l'étincelle commune de la vie. Par malheur, ce feu divin, chez tous ceux qu'il visite, est loin d'embrasser et d'égaliser la durée de la vie elle-même. Chez quelques-uns, il n'existe et ne se dégage que dans la jeunesse, à l'état de vive flamme, et il n'excelle qu'un moment. Chez la plupart, il s'éclipse vite, il se voile trop tôt, il s'entoure de brouillards opaques; on dirait qu'il se nourrit d'éléments plus ternes, il s'épaissit. Passé la première heure si éclatante et si belle, quelque chose s'obscurcit ou se fige en nous. Il en est très peu que le feu divin illumine durant toute une longue carrière, ou chez qui il se change du moins et se distribue en chaleur égale et bienfaisante pour donner aux divers âges humains toutes leurs moissons. Mais c'est déjà beaucoup d'avoir reçu le don et le rayon à une certaine heure, d'avoir atteint d'un jet lumineux, ne fût-ce que deux et trois fois, les sphères étoilées, et d'avoir inscrit son nom, en langues de feu, parmi les plus hauts, sur la coupole idéale de l'art. M. de Vigny a été de ceux là, et lui aussi, il a eu le droit de dire à certain jour et de se répéter à son heure dernière : « J'ai frappé les astres du front. »

SAINTE-BEUVE.

LA POLICE

SOUS LOUIS XIV

NICOLAS DE LA REYNIE.

On connaît les vers pleins de mouvement et de verve où Boileau décrit les bruits, les embarras et les dangers des rues de Paris en 1660, à l'aurore de ce règne qui devait, par ses grandeurs comme par ses fautes, mais surtout grâce à sa phalange d'incomparables écrivains, prendre une si large part dans l'histoire. Expression vive et juste des aspirations d'une société désireuse d'ordre, de paix intérieure, de sécurité, ce cri d'alarme du jeune poète ne fut perdu ni pour Louis XIV, ni pour Colbert, et en 1667 Nicolas de La Reynie était nommé lieutenant de police. La création de cette charge, qui répondait à un besoin public et qui était confiée dès l'origine à des mains si habiles, fut pour la capitale du royaume, on peut le dire sans exagération, le point de départ d'une ère nouvelle. Un an auparavant, Colbert avait voulu remédier au défaut de sûreté et à l'insalubrité des rues; mais ses réformes n'obtinrent pas l'assentiment général, et, comme il arrive souvent, ceux-là crièrent le plus qui devaient en profiter davantage. Après avoir constaté, à la date du 26 septembre 1666, qu'on tenait des conseils pour la police de Paris chez le chancelier, et qu'un oncle de Colbert, le sévère Pussort, y avait la haute main, un contemporain dont le journal abonde en particularités instructives, Olivier d'Ormesson, exprimait la crainte que ce ne fût pour mettre Pussort en possession de la charge de lieutenant civil. Il ajoutait que « des conseillers d'état faisoient nettoyer

les rues, ôter toutes les pierres anciennes, ce qui faisoit murmurer le petit peuple; » mais Olivier d'Ormesson se trompait en croyant que Colbert ménageait la place de lieutenant civil à son oncle. La rigidité, la dureté de Pussort (1) auraient bientôt rendu odieux aux Parisiens le régulateur bourru, despotique, quoique très droit et très éclairé, du conseil d'état.

Dans une ville comptant déjà plus de cinq cent mille habitants, où les moyens de surveillance étaient encore si bornés, où s'élevaient chaque jour d'importantes questions de justice et de voirie, les attributions administratives et judiciaires du lieutenant civil du prévôt paraissaient excéder désormais la capacité et les forces d'un seul homme. Le sieur Daubray ayant été empoisonné par la marquise de Brinvilliers sa fille, un édit du 15 mars 1667 dédoublait sa charge; celle de lieutenant civil fut conservée, mais restreinte à un pouvoir uniquement judiciaire, et confiée à Antoine Daubray, qui devait avoir, trois ans après, le triste sort de son père. On créa en même temps un lieutenant pour la police, qui devint, quelques années plus tard, ce lieutenant-général de police dont les attributions ont été maintenues à peu près intactes jusqu'en 1789. Plus considérables que celles du lieutenant civil, qui avait cependant la préséance sur lui, mais sans commandement, elles représenteraient assez bien celles dont le préfet de police était encore investi il y a quelques années, si le lieutenant-général de police n'avait eu en outre le droit de juger sommairement les cas de flagrant délit n'entraînant aucune peine afflictive.

Au début d'une organisation dont le succès intéressait à un si haut point le gouvernement, il importait de confier les nouvelles fonctions à un homme doué de l'intelligence nécessaire pour en bien marquer les limites et d'une grande fermeté pour les faire respecter. Le corps des maîtres des requêtes de l'hôtel, distinct du conseil d'état, était alors en possession de fournir les intendants et les administrateurs pour les postes difficiles. Chargés de juger les procès des officiers de la couronne et des maisons royales, employés dans les bureaux de la chancellerie, rapporteurs des affaires sur lesquelles le conseil d'état avait à rendre des arrêts, remplaçant au besoin les présidents des sénéchaussées et des bailliages, envoyés enfin par les ministres en mission extraordinaire soit à l'intérieur, soit aux armées, les maîtres des requêtes de l'hôtel passaient par les fonctions les plus diverses et pouvaient y donner la mesure de leur capacité. Ils comptaient dans leurs rangs, en 1667,

(1) Le président de Lamoignon et le duc de Saint-Simon ont fait chacun de Pussort un portrait dont l'identité prouve que Saint-Simon ne forçait pas toujours les couleurs.

un homme déjà remarqué par ses services, Nicolas de La Reynie, que Colbert avait dû envoyer, l'année précédente, dans les ports du royaume pour réorganiser la juridiction des amirautés, entachée de mille abus. Cette mission, dont la durée fut de plusieurs années, ayant été ajournée, Colbert, qui avait reconnu le mérite du jeune maître des requêtes, le proposa pour les fonctions de lieutenant de police. C'était sans contredit un coup de fortune pour celui que le tout-puissant ministre tirait ainsi de la foule, et qui allait attacher son nom aux mesures d'ordre, de police et de réformation intérieure qui marquèrent les glorieux débuts du règne; mais ce choix ne fut pas moins heureux pour le gouvernement et pour les Parisiens, qui trouvèrent dans le nouveau magistrat un administrateur ferme et modéré, inflexible contre les vieux abus, vigilant, passionné parfois dans l'exercice de sa charge, évitant néanmoins le plus possible de faire du zèle dans une place où le zèle pouvait être si funeste, d'une intégrité enfin que les contemporains eux-mêmes ne suspectèrent pas.

Notre époque, si pauvre en beaux portraits habilement gravés, contraste avec le siècle de Louis XIV, qui nous en a légué un nombre prodigieux. J'ai là, devant moi, *messire Gabriel-Nicolas de La Reynie, conseiller du roy, maistre des requestes*, peint par Pierre Mignard, son ami, et admirablement buriné par van Schuppen. L'air du visage est sérieux sans être sombre, la physionomie ouverte; l'œil, pénétrant et scrutateur, est bien d'un magistrat; les traits, nobles et réguliers, ont une nuance de hauteur, mais de hauteur gracieuse; l'épaisseur de la lèvre et du menton annonce une volonté énergique (1). En admettant que le peintre ait idéalisé son modèle, on est encore bien loin de cette tête de diable imaginée par la vindicative duchesse de Bouillon, et devenue traditionnelle grâce à Voltaire.

L'homme que ce portrait représente était né le 25 mai 1625, à Limoges, d'une bonne famille de robe. Son père, Jean-Nicolas, sieur de Tralage et de La Reynie, exerçait la charge de conseiller du roi en la sénéchaussée et présidial de la ville. Élevé à Bordeaux, le jeune Nicolas s'y était, après ses études, établi comme avocat. Le 4 janvier 1645, il épousait, âgé de vingt ans, Antoinette des Barats, fille d'un avocat au parlement de Bordeaux, à laquelle ses parens constituèrent une dot de 24,000 livres. Quant à lui, il eut de son père le fief de La Reynie, valant 200 livres de rente, dont il se hâta de prendre le nom, plus sonore et de meilleure figure que celui

(1) L'original de ce portrait, parfaitement conservé, appartient à M. Octave de Rochebrune, à Fontenay (Vendée), par héritage de la succession du fils de La Reynie.

de Nicolas. A peine marié, il paraît avoir acheté une charge au présidial d'Angoulême. On le retrouve l'année suivante à Bordeaux président de la sénéchaussée de Guienne. Quand les troubles de la fronde éclatèrent, La Reynie, qui avait pris sagement parti pour l'autorité royale, tint tête au parlement, tout dévoué au prince de Condé; mais les rebelles eurent le dessus, et sa maison fut pillée. Dans cette extrémité, il se vit forcé de chercher un refuge chez le duc d'Épernon, gouverneur de la province, qui le présenta au roi, à la reine, et le fit son intendant. Tels sont les rares détails que nous avons sur les commencemens du jeune magistrat. Le duc d'Épernon était trop détesté dans la Guienne pour pouvoir y rester, même après la défaite des frondeurs. Appelé au gouvernement de la Bourgogne, il emmena avec lui La Reynie, qui, plein de résolution, désireux de parvenir, aspirait à montrer sa capacité sur une scène moins étroite. Au mois d'août 1657, d'Épernon, pour lui complaire, le recommandait au dispensateur de toutes les grâces, à Mazarin; mais la recommandation fut sans effet, et, bon gré, mal gré, La Reynie demeura attaché au gouverneur de Bourgogne jusqu'à sa mort. Il avait, s'il faut en croire un factum écrit à l'occasion d'un procès de famille, grandement accru sa fortune par des spéculations commerciales pendant son séjour à Bordeaux. Dès que la mort du duc d'Épernon lui eut rendu sa liberté (juillet 1661), il acheta la charge de maître des requêtes, qui ne lui coûta pas moins de 320,000 livres. Placé désormais sur un théâtre où ses qualités pouvaient se produire, apprécié par Colbert, il ne pouvait tarder à voir s'offrir l'occasion que rarement la fortune refuse à ceux qui en sont dignes. « Il avoit beaucoup d'esprit et de manége, dit le marquis de Sourches, grand-prévôt de France; il parloit peu et avoit un grand air de gravité. » Enfin son heure vint, et au lieu d'une intendance, visée ordinaire des maîtres des requêtes, qui, si importante qu'elle eût pu être, l'aurait relégué au fond d'une province, il obtint à Paris même la magistrature la plus considérable après celle de premier président et de procureur-général du parlement, et se trouva ainsi du premier coup en rapports fréquens et secrets avec le roi. Si l'attente de l'ambitieux maître des requêtes avait été longue au gré de ses désirs, le dédommagement était proportionné, et dépassait sans doute ses prévisions.

I.

L'édit du 15 mars 1667, qui avait réorganisé la police de Paris, traçait aussi exactement que possible la ligne de démarcation entre les fonctions du magistrat chargé de veiller à la sûreté publique et

celles du lieutenant civil; mais il ne suffisait pas, dans ces matières délicates où la sécurité des citoyens et le bon ordre de la capitale étaient directement engagés, de procéder à une répartition d'attributions plus ou moins bien étudiée, il fallait voir à l'œuvre l'organisation nouvelle. Une lettre du 24 juin 1667 au chancelier Séguier, la première qu'on ait de La Reynie, montre son activité ferme et prudente. Après avoir informé le chancelier que les assemblées qui jusque-là s'étaient réunies pour s'occuper de la propreté des rues de Paris lui paraissaient désormais inutiles, il ajoutait : « Nous faisons tous les jours quelque progrès dans les matières de police, et le bien qui peut en réussir est d'autant plus considérable qu'il se fait sans bruit et qu'il donne lieu à tous les habitans de cette ville d'espérer un fruit considérable de la bonté que le roi a eue de vouloir établir l'ordre et la règle dans Paris. » Établir l'*ordre et la règle*, tel fut en effet le but des premières mesures de La Reynie. Quelle était à cette époque l'organisation administrative de la police parisienne? De quel personnel disposait le magistrat placé à sa tête? La dépense affectée à ce service était-elle considérable? Autant de questions intéressantes que nous nous sommes posées; mais rien, dans les documens connus, n'y répond avec toute la précision désirable, et il est bien à craindre que les pièces qui en auraient fourni les moyens n'aient été détruites. Si l'on remonte au xvi^e siècle, on voit le guet des métiers organisé sur le pied d'une milice urbaine; mais son insuffisance, sa faiblesse peut-être, ayant été constatée, on créa un guet royal composé d'abord de 20 sergens à pied et de 20 sergens à cheval, qui fonctionna concurremment avec celui des métiers. Une organisation pareille ne pouvait durer longtemps sans amener des conflits dangereux. Henri II décida que le guet royal porté à 272 hommes, dont 32 à cheval, serait seul chargé de veiller à la sûreté des Parisiens. Réduit on ne sait pourquoi par Charles IX, modifié sans doute encore après lui, ce corps fut augmenté par Colbert de 120 cavaliers et de 160 fantassins, qui prirent le nom d'archers du guet. Les auxiliaires du lieutenant-général vers la fin du xvii^e siècle étaient des conseillers, des commissaires, des inspecteurs, des greffiers, des officiers gradués. Les derniers enfin dans la hiérarchie, mais les plus redoutables aux mal-faiteurs, étaient les exempts chargés d'opérer les arrestations. Quant à la dépense, les budgets du temps ne la donnent que pour un seul point, le pavage de Paris, qui s'éleva à 137,000 livres la première année du ministère de Colbert, et qui, déclinant sans cesse depuis, était tombée, vingt ans après, à 50,000 livres.

Deux déclarations, l'une de 1660 et l'autre de 1666, avaient interdit le port d'armes aux particuliers. Cependant les laquais et

domestiques des grandes maisons continuaient de porter l'épée. La Reynie annonça, dès le début, l'intention de faire quitter l'épée aux valets et autres personnes capables de causer du désordre, de faire sortir de Paris les gens sans aveu qui pouvaient servir le roi dans ses armées et de purger ainsi la ville de tous les vagabonds. Ces principes posés et nettement proclamés, il s'agissait de montrer qu'ils ne seraient pas lettre morte. Une occasion se présenta bientôt. Un laquais du duc de Roquelaure et un page de la duchesse de Chevreuse avaient battu et blessé un étudiant sur le Pont-Neuf. Ils furent appréhendés, condamnés à être pendus et exécutés sans miséricorde, malgré les plaintes de leurs maîtres, dont la dignité se prétendait offensée (tant les instincts féodaux étaient difficiles à refréner) par cette application du droit commun à leur domesticité. Deux ans après, le 5 juin 1669, La Reynie remettait en vigueur d'anciennes ordonnances défendant aux domestiques de quitter leurs maîtres sans congé, et aux maîtres de prendre des domestiques sans livret régulier. Si l'esprit de réglementation était en ce cas excessif, il témoigne du moins de l'état des mœurs. La violence et l'insolence des laquais de grande maison étaient en effet tellement enracinées que, le 25 mars 1673, le lieutenant-général de police dut leur défendre de nouveau de s'attrouper sous peine de la vie, et de porter des cannes ou bâtons sous peine de punition corporelle, indépendamment d'une amende de trois cents livres contre leurs maîtres. L'ordonnance était motivée sur ce que la défense d'avoir des bâtons, faite plusieurs fois aux laquais, et le châtiment exemplaire que quelques-uns avaient encouru ne suffisaient pas pour empêcher un certain nombre d'entre eux d'en porter et de se livrer à des actes de brutalité intolérables sur les bourgeois, et même sur les personnes de qualité. Cependant le désordre continua, et l'on vit en 1682 les laquais commettre de nouvelles insolences envers de jeunes filles et des dames de la cour à la porte même des Tuileries. Plus tard enfin, en 1693 et 1696, des ordonnances interdirent aux domestiques d'entrer dans les jardins publics, et il fallut encore leur réitérer la défense de porter des bâtons.

Après les crimes et les désordres de la rue, le soin de prévenir et de réprimer les pamphlets et libelles fut la partie la plus importante et la plus délicate des attributions de La Reynie, celle qui exigea de sa part, du premier au dernier jour de son administration, la surveillance la plus sévère. Malgré le prestige et la force incontestables du gouvernement, l'esprit de la fronde n'était nullement éteint, et bien des germes d'opposition couvaient çà et là. La durée excessive du procès de Fouquet et les violences faites à quelques juges, les récriminations des grands financiers soumis à des resti-

tutions qui s'élevaient pour quelques-uns à plusieurs millions de livres, la réduction arbitraire et spoliatrice des rentes de l'Hôtel-de-Ville, le mécontentement de la noblesse des provinces privée de toute influence, la défaveur des protestans de jour en jour plus marquée, les querelles sans cesse renaissantes du jansénisme et la persécution contre Port-Royal, tels étaient les motifs principaux qui excitaient les *malintentionnés* de toute sorte et provoquaient de nombreux libelles. Ces causes d'irritation, Colbert aurait pu les atténuer par d'habiles ménagemens; mais, tout entier à la poursuite de ses desseins, fier des résultats déjà obtenus, il ne tenait à cette époque nul compte des résistances, et laissait à La Reynie le soin d'y mettre bon ordre. Celui-ci n'y épargna rien et poussa souvent la répression jusqu'aux extrêmes limites.

Un arrêt de 1666 avait autorisé, par exception, « les officiers ordinaires à juger en dernier ressort ceux qui écrivoient des nouvelles et des gazettes. » D'après quels principes? sur quelles bases? On l'ignore. Ce que l'on sait, par des preuves nombreuses, c'est la multiplicité des libelles. L'arrêt de 1666 n'avait été rendu que pour une année. Quatre ans après, La Reynie conseillait à Colbert de le remettre en vigueur et de faire savoir au procureur-général Talon « de quelle importance il étoit pour le service du roi et pour le bien de l'état de réprimer par les voies les plus rigoureuses la licence que l'on continuoit de se donner de semer dans le royaume et d'envoyer dans les pays étrangers des libelles manuscrits. » C'étoit aussi l'avis de Colbert, qui ne demandait pas mieux que de *faire punir sévèrement* les auteurs et distributeurs de gazettes à la main et de libelles. Il y étoit porté tout à la fois par ses souvenirs de la fronde et par ses dispositions naturelles; les dénonciations ne manquaient point d'ailleurs pour exciter son zèle. Le 16 février 1665, un habitant de Toulouse l'avertissait de l'arrivée d'un poète, du nom de Boyer, qui débitait avec effronterie des satires contre le roi et le contrôleur général. « Ne permettez pas, disait l'honnête anonyme, que ces petits fripons se raillent plus longtems de leur roi ni de vous. » Et il désignait du même coup le premier président de Lamoignon (alors suspect d'opposition à Colbert) pour avoir chez lui un autre satirique, nommé La Chapelle, *qui poétisait aussi*. Cependant ni les amendes, ni l'exil, ni la Bastille, n'imposaient silence aux libellistes. Le 23 avril 1670, La Reynie informait Colbert qu'il venait de faire arrêter plusieurs écrivains porteurs « d'un très grand nombre de pièces manuscrites, et en général de tout ce qui avoit été fait d'infâme et de méchant depuis quelques années. » De son côté, le marquis de Seignelay stimulait sans cesse le lieutenant-général de police, et les recommandations fréquentes qu'il lui adres-

sait prouvent que l'audace toujours croissante des pamphlétaires avait fini par inquiéter le gouvernement. Si encore la politique seule eût été matière à libelles ! mais les questions purement religieuses faisaient éclore une multitude de publications non moins vives, et les prêtres eux-mêmes n'étaient pas les moins ardents à la controverse. Le 21 avril 1683, Louis XIV autorisa La Reynie à juger « plusieurs ecclésiastiques et libraires qui se mêloient de composer divers écrits et libelles diffamatoires contenant des maximes contraires au bien du service, au repos des sujets du roi, et attaquant l'honneur et la réputation de diverses personnes constituées en dignité. » Nous savons par une lettre de Seignelay que deux des prévenus (l'un d'eux était aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denis) furent condamnés aux galères. Une autre lettre de La Reynie à Louvois au sujet de Bayle prouve que, chez le lieutenant de police, la passion politique n'étouffait pas les goûts littéraires. Le gouvernement avait cru devoir empêcher la distribution de quelques opuscules du hardi penseur. En prévenant Louvois des mesures prises à cet égard, La Reynie ajoutait : « Sa lettre sur les comètes, sa critique de Calvin même et les *Nouvelles de la république des lettres* peuvent bien faire juger de son habileté ; mais la finesse et la délicatesse de ces mêmes écrits ne les rendent pas moins suspects, et, bien qu'il se soit beaucoup contraint dans son journal pour le faire recevoir en France, il n'a pu cependant si bien cacher sa mauvaise volonté et son dessein que M. le chancelier ne s'en soit aperçu. » Par malheur, les condamnations aux galères, châtement déjà bien sévère, n'étaient pas toujours jugées suffisantes. Plus d'une fois le bûcher et la potence punirent des crimes qui, si détestables qu'ils pussent être, ne méritaient pas du moins cette atroce pénalité. Un avocat du temps, Antoine Bruneau, a consigné dans un journal dont de rares fragmens sont parvenus jusqu'à nous quelques-unes de ces condamnations capitales. C'était sans doute, par une exception rare dans sa profession, un esprit très peu libéral et très inhumain ; la satisfaction naïve avec laquelle il enregistre ces rigueurs mérite néanmoins d'être notée ; c'est un renseignement dont il faut tenir compte et comme un jour ouvert sur l'opinion des contemporains.

« Novembre 1694. — Le vendredi 19, sur les six heures du soir, par sentence de M. de La Reynie, lieutenant de police, au souverain, furent pendus à la Grève un compagnon imprimeur de chez la veuve Charmot, rue de la Vieille-Boucherie, nommé Rambault, de Lyon, et un garçon relieur de chez Bourdon, bedeau de la communauté des libraires, nommé Larcher, deux condamnés à être conduits aux galères, et sursis au jugement de cinq jusqu'après l'exécution, les deux pendus ayant eu la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation des auteurs, pour avoir im-

primé, relié, vendu et débité un libelle infâme contre le roi, *l'Ombre de M. Scarron* (1), avec une planche gravée de la statue de la place des Victoires; mais au lieu des quatre figures qui sont aux angles du piédestal, c'étoient quatre femmes qui tenoient le roi enchaîné, M^{me} de La Vallière, M^{me} de Fontanges, M^{me} de Montespan et M^{me} de Maintenon. Le graveur est en fuite. J'estime qu'on ne peut assez punir ces insolences contre le souverain, puisque, par les ordonnances, le moindre particulier est en droit de demander réparation des libelles diffamatoires qui seroient faits contre lui. On a trouvé des paquets de ce libelle jetés la nuit dans la rivière, entre le pont Notre-Dame et le Pont-au-Change.

« Décembre. — Le lundi 20, le nommé Chavance, garçon libraire, natif de Lyon, fut condamné, par sentence de M. de La Reynie, à être pendu et mis à la question pour l'affaire des livres mentionnés en novembre; il eut la question et jasa, accusant des moines. La potence fut plantée à la Grève et la charrette menée au Châtelet. Survint un ordre de surseoir à l'exécution et au jugement de La Roque, autre accusé, fils d'un ministre de Vitré et de Rouen, qui a fait la préface de ces impudens livres. On dit que Chavance est parent ou allié du père La Chaise, confesseur du roi, qui a obtenu la surséance... »

Plus on s'éloigne d'une époque, surtout quand la période intermédiaire s'appelle le XVIII^e siècle, plus il importe de tenir compte de la différence des milieux et de la modification des idées sur les points fondamentaux. Il serait donc tout à fait injuste d'imputer ces condamnations capitales qui frappaient des imprimeurs et des libraires à La Reynie, simple instrument, subissant l'influence des passions de son temps, suffisamment attestées par les aveux de l'avocat Bruneau. Si La Reynie avait été naturellement dur et inhumain, ce sentiment aurait trouvé mille occasions de se faire jour dans ses nombreuses lettres, ainsi que cela est arrivé à Louvois, chez qui la pensée des scènes les plus déchirantes, triste conséquence de ses ordres barbares, n'excite jamais un mouvement de pitié. Au surplus, pendant que La Reynie, pour remplir les pénibles devoirs de sa charge, se laissait aller à trop de sévérité dans la répression des excès de l'imprimerie, il protégeait efficacement les imprimeurs zélés pour le progrès de leur art. Le 19 novembre 1671, il écrivait à Colbert au sujet du sieur Vitré : « Sa longue expérience et la connaissance qu'il a des causes qui ont maintenu ou détruit l'imprimerie dans le royaume, selon la diversité des temps, ne nous ont pas été d'un médiocre secours. » Il proposait en conséquence d'augmenter sa pension, « qui étoit médiocre, » et d'allouer aux sieurs Thierry et Petit, pour la belle impression de leurs livres,

(1) Il existe un pamphlet intitulé : *Scarron apparu à madame de Maintenon, et les reproches qu'il lui fait sur ses amours*; Cologne, Jean Le Blanc, 1694, in-12 de trente-six pages, y compris la gravure. — C'est peut-être de celui-là qu'il s'agissait.

une gratification qui produirait un excellent effet. On reconnaît là le bibliophile intelligent à qui la France doit la conservation des textes primitifs de Molière. Comme lieutenant-général de police, La Reynie devait veiller à ce que les œuvres du poète subissent, quel que fût le généreux patronage dont le roi le couvrait, certaines corrections; mais le discret appréciateur de Bayle, l'amateur de livres, le curieux conservait précieusement pour lui seul les textes originaux, et c'est grâce à son exemplaire, heureusement parvenu jusqu'à nous, qu'on possède dans leur pureté native la pensée et la forme mêmes du grand peintre de l'humanité (1).

Un des traits qui caractérisent le mieux le zèle du lieutenant de police à défendre la morale publique fut sa lutte contre les joueurs. Les désordres de la surintendance de Fouquet et les fortunes scandaleuses qui en étaient sorties avaient développé à un degré incroyable la passion du jeu. Gourville nous apprend, dans ses curieux mémoires, qu'on jouait, même en carrosse, des sommes exorbitantes. Le retour de l'ordre matériel et de la régularité dans l'administration calma pour un temps ces ardeurs de gain insensées. Louis XIV d'ailleurs était jeune, amoureux; d'autres plaisirs l'attiraient. Plus tard, quand les premières effervescences de la jeunesse furent passées, le goût du jeu lui vint et alla sans cesse grandissant. Les courtisans, cela va sans dire, suivirent l'exemple du maître. Bientôt les escrocs se mêlèrent aux parties et nécessitèrent l'intervention d'un fonctionnaire, le grand-prévôt, attaché à la cour pour juger, assisté des maîtres des requêtes de l'hôtel, tous les délits qui s'y commettaient. Le 31 mars 1671, La Reynie informa Colbert, de la part du grand-prévôt, que le roi leur avait ordonné de conférer ensemble « pour essayer de trouver quelque moyen d'empêcher les tromperies qui se faisoient au jeu. » En même temps, La Reynie envoyait à Colbert un mémoire signalant les fraudes auxquelles, donnaient lieu les jeux de cartes, de dés et le hoca (2). Pour les cartes, La Reynie conseillait d'enjoindre aux fabricans de les disposer par couleurs, pour obliger les joueurs à les mêler, et de n'employer qu'un même papier, dans le même sens. « Il y a des cartiers, ajoutait-il, qui travaillent dans des hôtels et dans quelques autres lieux privilégiés. C'est un abus considérable, et il sera bien à propos de leur défendre de travailler ailleurs

(1) Cet exemplaire était devenu, après bien des pérégrinations, la propriété d'un bibliophile distingué, M. Armand Bertin; il appartient aujourd'hui à M. le comte de Montalivet.

(2) « Le hoca, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, est composé de trente points marqués de suite sur une table, et il se joue avec trente petites boules dans chacune desquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre. »

que dans leurs maisons et boutiques. » Les fraudes du jeu de dés paraissaient à La Reynie plus difficiles à réprimer. On pouvait cependant interdire aux fabricans d'en faire de *chargés* ou de faux, avec ordre de dénoncer les personnes qui leur en demanderaient de cette qualité. Quant au jeu de hoca, il le considérait comme le plus dangereux de tous. « Les Italiens, disait-il, capables de juger des raffinemens des jeux de hasard, ont reconnu en celui-ci tant de moyens différens de tromper, qu'ils avoient été contraints de le bannir de leur pays. Deux papes de suite, après avoir connu les friponneries qui s'y étoient faites dans Rome, l'ont défendu sous des peines rigoureuses, et ils ont même obligé quelques ambassadeurs de chasser de leurs maisons des teneurs de hoca qui s'y étoient retirés... » La Reynie ajoutait que, toléré un instant dans Paris il y avait quelques années, ce jeu causait de tels désordres que le parlement, les magistrats et les six corps de marchands en demandèrent l'interdiction. Que serait-ce si la cour l'adoptait? Les bourgeois, les marchands et les artisans ne manqueraient pas d'y jouer aussi, et les désordres recommenceraient plus grands que jamais.

La demande de La Reynie ne fut pas écoutée. La cour avait besoin de distractions; le hoca y fut admis avec plusieurs autres jeux de hasard non moins dangereux, le lansquenet, le portique, le trou-madame. Il faut voir, à chaque page du *Journal de Dangeau*, la place qu'ils tenaient dans les amusemens du roi, des princes, des courtisans. Quand le dauphin eut grandi, sa passion pour le hoca et le lansquenet égala presque celle qu'il avoit pour la chasse. De son côté, la favorite y déployait toutes les audaces de son caractère. « Le jeu de M^{me} de Montespan, écrivait le 13 janvier 1679 le comte de Rebenac, est monté à un tel excès que les pertes de 100,000 écus sont communes. Le jour de Noël, elle perdoit 700,000 écus; elle joua sur trois cartes 150,000 pistoles et les gagna (1). Et à ce jeu-là (sans doute le lansquenet ou le hoca) on peut perdre ou gagner cinquante ou soixante fois en un quart d'heure. » Une autre fois un correspondant de Bussy-Rabutin lui annonce qu'en une seule nuit M^{me} de Montespan regagna 5 millions qu'elle avait perdus. N'y avait-il pas là quelque exagération? Un correspondant anonyme parle aussi de ces jeux, d'autant moins excusables qu'en cas de perte c'étoit en définitive le trésor royal qui payait. « M^{me} de Montespan, écrit-il à la date du 4 mai 1682, a

(1) La pistole valait 10 livres, ou de 40 à 50 francs de nos jours. Il y a près de trente ans, un savant correspondant de l'Institut, M. Leber, évaluait la valeur ou *pouvoir* des monnaies vers la fin du xvii^e siècle à près de quatre fois cette valeur en 1835. Tout le monde peut reconnaître aujourd'hui que, par suite de causes variées et complexes, le pouvoir des monnaies a encore baissé depuis une vingtaine d'années.

perdu, dit-on, au hoca plus de 50,000 écus. Le roi l'a trouvé fort mauvais et s'est fort fâché contre elle (1). » M^{me} de Sévigné nous apprend aussi que Louis XIV blâmait ces excès; puis elle ajoute : « Monsieur a mis toutes ses pierreries en gage. » On savait de plus que celui-ci, pendant une campagne, avait perdu 100,000 écus contre Dangeau et Langlée.

Cela n'empêchait pas de défendre les jeux de hasard partout ailleurs qu'à la cour, mais on se figure la difficulté de la répression alors que l'exemple partait de si haut. Un gentilhomme avait obtenu d'établir dans Paris un nombre illimité de jeux dits de géométrie ou de lignes; La Reynie les restreignit à deux et fut approuvé. Un sieur de Bragelonne, une demoiselle Dalidor donnaient à jouer; on le leur défendit, et le lieutenant de police eut ordre de surveiller la demoiselle Dalidor pour l'expulser de Paris, si elle continuait. Dans la même année (1678), le duc de Ventadour, dénoncé comme faisant jouer le hoca, ayant persisté malgré un avertissement du roi, Seignelay écrivit à La Reynie : « Sa majesté fera parler si fortement à M. de Ventadour sur le jeu de hoca qu'il a établi chez lui, qu'elle n'a pas lieu de douter qu'il ne finisse entièrement ce commerce à l'avenir (2). » Au lieu de cela, les parties devinrent plus animées que jamais. Pouvait-il en être autrement? Le jeu redoublait à Versailles, et Paris ne l'ignorait pas. A mesure que Louis XIV vieillissait, il cherchait dans le jeu les distractions que la galanterie ne lui donnait plus. « Sa majesté résolut, dit le marquis de Sourches (novembre 1686), pour donner quelque amusement à sa cour, de faire recommencer les *appartemens* (3) aussitôt qu'elle seroit de retour à Versailles, et même d'y jouer elle-même un très gros jeu au reversi, pour lequel chaque joueur feroit un fonds de 5,000 pistoles. Les joueurs devoient être le roi, Monseigneur, Monsieur, le marquis de Dangeau et Langlée, maréchal des logis des camps et armées du roi. » Le marquis de Sourches ajoute que, les avances étant considérables, les joueurs s'associaient entre eux, et que le roi eut la bonté de mettre de moitié avec lui quelques personnes, notamment le maître des requêtes Chamillart.

Ce que l'on devait prévoir ne manqua pas d'arriver, et les joueurs se multiplièrent à l'infini. La Reynie punissait les petits et dénonçait les plus haut placés, devant lesquels s'arrêtait son pouvoir; mais ceux-ci se tiraient toujours d'affaire et recommençaient aussi-

(1) Bibliothèque impériale, Mss. F.F. 10,265; *Lettres historiques et anecdotes sur le règne de Louis XIV.*

(2) Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 563, 571, 573.

(3) Nom donné aux jours où le roi invitait à quelque divertissement dans son grand appartement de Versailles.

tôt. En 1697, au moment de céder sa charge à d'Argenson, il insista sur les désordres qu'occasionnait le jeu et sur la nécessité d'y remédier. Le chancelier, c'était alors Pontchartrain, partageait ses idées, et il aurait bien voulu les faire prévaloir. « Sur le compte que j'ai rendu au roi de vos trois dernières lettres, lui répondit-il, sa majesté m'a ordonné de vous écrire qu'elle veut plus que jamais empêcher absolument les jeux publics. Sa volonté est donc qu'avant que vous quittiez la charge de lieutenant de police, vous m'envoyiez un mémoire exact de tous les lieux où l'on joue, de ceux qui y tiennent le jeu, et par quelle protection, afin que, par son autorité, elle renverse une bonne fois tous ces établissemens faits contre son intention. » En effet, le 14 février 1697, Pontchartrain écrivit à La Reynie que le roi avait invité le duc de Chartres, M. d'Effiat et plusieurs autres à ne plus laisser jouer chez eux; mais la seule mesure efficace, la suppression des jeux de hasard à la cour, ne fut pas prise : aussi, malgré les ordres du chancelier et quelques exemples sévères, d'Argenson fut tout aussi impuissant que son prédécesseur à corriger le mal.

Par la nature de ses fonctions, La Reynie était appelé à s'occuper des détails les plus divers. Ainsi les difficultés soulevées par les incidens des représentations théâtrales s'imposèrent plus d'une fois à son attention. Dirigés d'une manière à peu près arbitraire, les théâtres étaient souvent l'objet de sévérités extrêmes. A l'époque où La Reynie fut nommé, une question qui a pris l'importance d'un événement historique passionnait les Parisiens. Un chef-d'œuvre, le *Tartuffe*, achevé depuis 1664, ne pouvait se produire à la scène. Il eût été curieux de savoir quel rôle joua La Reynie dans ce mémorable débat, et s'il prit parti pour le grand poète. Sa correspondance est muette à cet égard. On sait qu'un troisième placet, présenté au roi le 5 février 1669, eut enfin un plein succès. Malgré l'intolérance des faux dévots et l'opposition de quelques gens de bien timorés, comme le président de Lamoignon, la comédie la plus réformatrice qui ait jamais été jouée, celle qui a le plus intimidé le vice honteux auquel elle s'attaque, était enfin autorisée. Ce jour-là, Louis XIV avait remporté une de ces victoires qui marquent parmi les plus glorieuses d'un règne et que la postérité n'oublie pas.

Les questions de théâtre n'étaient pas toutes de cette importance. Un agent de La Reynie, dépassant peut-être ses intentions, avait défendu les marionnettes. Louis XIV, à qui Brioché s'adressa, fut plus indulgent, et lui permit (16 octobre 1676) de se livrer à son industrie dans le lieu qui lui serait assigné. Une autre fois (4 février 1679), le roi autorisait le nommé Allart à représenter en public, à la foire de Saint-Germain, « les sauts, accompagnés de quelques discours, qu'il

avoit joués devant sa majesté, à condition que l'on n'y chanteroit, ni danseroit. » La police les avait donc interdits. Le 6 décembre 1690, le chancelier Pontchartrain prévenait La Reynie qu'on devait donner au premier jour une comédie où figureraient d'une manière ridicule les princes de l'Europe ligués contre la France, mais que le roi ne voulait ni le souffrir, ni le défendre ouvertement. « Il faut, disait Pontchartrain, que ce soit vous qui, de votre chef et sans bruit, mandiez quelques-uns des comédiens pour vous donner cette pièce à lire, après quoi, de vous-même et sous d'autres prétextes, vous leur direz de ne pas la jouer. » Enfin le droit de siffler au théâtre, que Boileau croyait avoir à jamais consacré, n'était pas si bien établi que les ordonnances de police n'y apportassent quelquefois des restrictions essentielles. Un nommé Caraque s'était permis de siffler à la comédie. « Le roi, écrit Pontchartrain à La Reynie (17 septembre 1696), m'ordonne de vous dire de le faire mettre en liberté, s'il n'est détenu pour autre cause. Sa détention de trois semaines, avec une réprimande que vous lui ferez, le rendront sage. »

S'il est un lieu en France où le sentiment des convenances règne aujourd'hui d'une manière absolue, c'est, grâce à la piété des uns et à la respectueuse déférence des autres, l'église et le temple. Les toilettes extravagantes osent à peine s'y aventurer, et les femmes qui s'y présenteraient la gorge et les bras nus, comme au théâtre ou au bal, seraient conspuées. Malgré son intolérance et ses prétentions à l'orthodoxie, le xvii^e siècle excitait, sous ce rapport, les justes colères des prédicateurs. L'œil ouvert sur tous les abus, la police avait informé le roi que, sous prétexte de dévotion aux âmes du purgatoire, les théatins faisaient chanter un véritable opéra dans leur église, qu'on s'y rendait pour la musique, que les chaises y étaient louées dix sous, et qu'à chaque changement on faisait des affiches comme pour une nouvelle représentation. En signalant ce fait à l'archevêque de Paris (6 novembre 1685), le marquis de Seignelay ajoutait qu'à raison des bonnes dispositions des religieux « il seroit bon d'éviter ces sortes de représentations publiques, qui leur faisoient de la peine et pouvoient augmenter leur éloignement pour la religion. » Un mandement des vicaires-généraux de Toulouse, du 13 mars 1670, constate des faits non moins regrettables. Après s'être vivement élevés contre les femmes qui, « violent pour ainsi dire l'immunité des églises, portoient, par la nudité de leurs bras et de leur gorge, le feu de l'amour impur dans les cœurs des fidèles qui s'y retiroient comme dans des asiles consacrés à la prière et à la sainteté, » les vicaires-généraux défendaient, sous peine d'excommunication, d'y entrer et de se présenter aux sacremens en cet état d'immodestie et d'indécence. On lit en outre

dans un livre curieux, imprimé pour la première fois à Bruxelles cinq ans après, et attribué à l'abbé Boileau, frère du poète : « Ce n'est pas seulement dans les maisons particulières, dans les bals, dans les ruelles, dans les promenades, que les femmes paroissent la gorge nue; il y en a qui, par une témérité effroyable, viennent insulter à Jésus-Christ jusqu'au pied des autels. Les tribunaux mêmes de la pénitence, qui devoient être arrosés des larmes de ces femmes mondaines, sont profanés par leur nudité... » Et non-seulement des femmes provoquaient de pareilles réprimandes; plus audacieuses encore, quelques-unes osaient pénétrer dans les églises avec un masque. C'est ce que fit entre autres, vers les derniers jours de février 1683, la femme du procureur-général des monnaies. Dans son indignation, La Reynie avait proposé de la mettre à l'amende. Seignelay lui répondit que « le roi ne le vouloit pas, n'y ayant point encore d'ordonnance sur ce sujet; mais sa majesté vouloit qu'il en rendit une, portant telle amende qu'il estimeroit à propos contre tous masques qui entroient dans l'église, et qu'il la fit publier incessamment. » Enfin, le 30 novembre de la même année, le pape Innocent XI crut devoir, tant le mal dénoncé par les vicaires-généraux de Toulouse était difficile à guérir, venir en aide aux évêques de France, et fulmina à son tour les mêmes peines canoniques contre les femmes qui paraîtraient dans les églises avec des toilettes inconvenantes.

Chaque jour, on a déjà pu s'en convaincre, suggérait à La Reynie de nouveaux sujets de réforme ou d'améliorations. Il avait proposé, au mois de novembre 1687, divers moyens pour arrêter le fléau toujours croissant de la prostitution à Paris. Seignelay lui répondit que le roi approuvait les conclusions de son rapport et voulait qu'il lui soumit tous ses plans « pour l'établissement du bon ordre dans cette grande ville sur toute sorte de matières, afin d'empêcher, autant que cela dépendoit de son autorité, la dépravation publique. » Le lieutenant-général de police s'était depuis longtemps fait à lui-même ces sages recommandations, et l'on peut dire que l'établissement du bon ordre dans Paris fut le but constant de ses efforts. Sa correspondance avec Colbert, Seignelay, de Harlay, montre le zèle qu'il déployait dans l'exercice de ses délicates fonctions. Ce serait une erreur de croire que la population parisienne fût alors plus facile à administrer que de nos jours. Dans maintes circonstances, elle échappait complètement à l'action de ses magistrats. Au mois d'août 1686, elle insulta l'ambassadeur de Siam, arrêta un de ses carrosses, battit son cocher. Le roi, fort mécontent, fit écrire à La Reynie de prévenir le retour de ces désordres, et de publier, si c'était nécessaire, une ordonnance à cet égard. Quelques années après, pendant la guerre avec le Piémont, la princesse de Carignan

était attaquée par la populace, traitée de *Savoyarde*, menacée d'être menée en prison. Vers la même époque, le peuple avait fait des feux de joie sur le faux avis de la mort du prince d'Orange. Bien que ces mouvemens eussent un caractère patriotique, ils déplaisaient à Louis XIV, qui avait toujours présent le souvenir des désordres de la fronde. Au sujet de l'insulte faite à la princesse de Carignan, Seignelay écrivit à La Reynie (16 août 1690) que « cela, joint à ce qui étoit arrivé à l'occasion du prince d'Orange, avoit décidé sa majesté à réprimer l'insolence du peuple; elle lui ordonnoit donc d'informer sur ce qui s'étoit passé à l'égard de la princesse de Carignan, et, si les faits étoient vrais, de poursuivre les auteurs de ces violences. » Puis le 22 il écrivait : « Le roi vient d'apprendre la nouvelle d'une victoire remportée en Savoie par M. de Catinat, et comme sa majesté appréhende que la populace ne tombe dans le même inconvénient que ces jours passés à l'occasion de la fausse nouvelle de la mort du prince d'Orange, elle m'ordonne de vous écrire de prendre vos mesures pour empêcher qu'on ne fasse aucuns feux, à moins que sa majesté n'en envoie les ordres aux magistrats en la manière ordinaire. »

Un exemple suffira pour montrer que l'action de la police sous Louis XIV avait souvent à s'exercer dans un ordre de faits où ni la politique, ni la religion, rien enfin de ce qui passionne les esprits n'étoit atteint. Pour favoriser le débit des étoffes de soie, un édit au moins singulier avait défendu, en 1694, de se servir pour les habits de boutons d'étoffe, au lieu des boutons de soie employés jusqu'alors. Le sens droit de La Reynie lui fit comprendre que la réglementation, poussée à cet excès, dépassait le but, et il écrivit en conséquence à Pontchartrain, qui lui fit cette réponse significative :

« 9 juillet 1696. — J'ai lu au roi votre lettre entière au sujet des boutons d'étoffe. Elle a fait un effet tout contraire à ce qu'il sembloit que vous vous étiez proposé, car sa majesté m'a dit et répété très sérieusement, malgré toutes vos raisons, qu'elle veut être obéie en ce point comme en toutes autres choses, et que, sans distinction, vous devez confisquer tous les habits neufs et vieux où il s'est trouvé des boutons d'étoffe et condamner à l'amende les tailleurs qui en ont été trouvés saisis. Ne proposez donc plus sur cette matière des expédiens, et condamnez avec rigueur tous ceux qui ont été ou qui pourront être trouvés en contravention. »

On est confondu de voir l'autorité d'un souverain dont le règne compte de si belles pages appliquée à de telles futilités. Qu'aurait fait Colbert, s'il avait pu prévoir que son système industriel serait exagéré à ce point et, on peut le dire, jusqu'au ridicule? Comment s'étonner après cela qu'une ordonnance du 24 février 1683 condamne à la prison tout détenteur de viandes, volailles ou gibier

pendant le carême, à moins de permission spéciale? Les hôtels des princes et seigneurs de la cour devaient être, il est vrai, visités comme les plus modestes hôtelleries; mais à qui croyait-on persuader que l'ordonnance serait exécutée envers tous avec impartialité?

II.

Malgré les excellens résultats obtenus par La Reynie, une ordonnance du mois de mars 1674 créa un second lieutenant de police et l'investit des mêmes fonctions, des mêmes prérogatives que le premier. C'était le temps où Colbert, réduit aux plus fâcheux expédiens de la guerre de Hollande, que prolongeaient la politique hautaine et les exigences imprévoyantes de Louvois, faisait argent de tout et dédoublait, moyennant finance, la plupart des grandes charges. Ici la mesure était trop directement contraire à la nature des choses; au bout de quelques semaines d'essai, les deux offices furent réunis, « par le motif, disait la déclaration du 18 avril de la même année, que la police, qui a pour objet principal la sûreté, tranquillité, subsistance et commodité des habitans, doit être générale et uniforme dans toute l'étendue de la ville de Paris, et qu'elle ne pourroit être divisée et partagée sans que le public en reçût un notable préjudice. » Ces principes, aujourd'hui élémentaires, n'auraient certes pas été méconnus, si la question d'argent n'avait paru prépondérante. La même déclaration donnait à La Reynie, jusqu'alors simple lieutenant de police, le titre de lieutenant-général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Il n'avait pas attendu cette réorganisation pour aviser aux moyens de débarrasser la capitale des coupe-jarrets qui en rendaient le séjour si peu sûr aux honnêtes gens. Un mémoire « pour remédier aux vols et assassinats qui se commettent de nuit dans la ville de Paris par le moyen de corps de garde qu'on pourra établir pour ce sujet » confirme la description de Boileau, et va même au-delà. Ce mémoire, qui remonte aux premières années du ministère de Colbert, débute ainsi : « Le plus grand désordre de la ville de Paris se rencontre dans la saison de l'hiver, pendant lequel, les jours étant courts, les habitans et étrangers sont obligés de se servir des premières heures de la nuit pour vaquer à leurs affaires, et lors se commettent plusieurs meurtres, vols et semblables rencontres, d'autant que les soldats du régiment des gardes, les cavaliers venant de leur garnison, les pages et laquais, en sont les principaux auteurs. » Quelques années auparavant (1655), Gui Patin prétendait qu'il était impossible d'empêcher le vol dans une ville où les compagnies du régiment des gardes volaient elles-mêmes impunément. Plus tard, le 26 septembre 1664, il écrivait : « Jour et

nuit on vole et on tue ici... On dit que ce sont des soldats du régiment des gardes et des mousquetaires. *Nous sommes arrivés à la lie de tous les siècles...* » Voilà comment un homme spirituel, mais passionné et atrabilaire, qualifiait la plus brillante époque du grand règne. Il faut entendre encore Gui Patin sur d'autres misères sociales, suites de la débauche et de l'immoralité. En 1655, une demoiselle de la cour, séduite par le duc de Vitry, étant morte d'un avortement, la sage-femme à qui la malheureuse avait eu recours fut pendue. « A ce sujet, disait le terrible docteur, les vicaires-généraux se sont allés plaindre au premier président que, depuis un an, six cents femmes, de compte fait, se sont confessées d'avoir tué et étouffé leur fruit. »

La création d'un hôpital des enfans trouvés à Paris (juin 1679) diminua sans doute le nombre des infanticides. Quant aux assassins et aux voleurs, La Reynie avait obtenu des résultats remarquables par l'établissement d'une garde de nuit et de lanternes publiques. « Il créa, dit Voltaire, une garde continue, à pied et à cheval, pour veiller à la sûreté des Parisiens. » Le cadre formé, La Reynie ne négligea rien pour l'agrandir. « La garde de nuit de cette ville, écrivit-il à Colbert le 21 novembre 1679, demande aussi quelque augmentation de dépense, et il est extrêmement à craindre que, dans ces longues nuits de la saison, on ne vienne à découvrir qu'il n'y a que bien peu de gens sur pied, et qu'on peut entreprendre presque sans danger contre la sûreté publique. Personne ne peut savoir aussi bien que vous de quelle conséquence il est pour le service du roi et pour la satisfaction des habitans de Paris de maintenir la tranquillité et la douceur dans laquelle ils vivent depuis quelque temps, et il est bien plus aisé de la conserver présentement qu'il ne seroit facile de la rétablir, si elle étoit une fois troublée. » Un arrêt du conseil du 28 janvier 1668 avait ordonné le dénombrement des lanternes posées l'année précédente et mis la dépense à la charge des quartiers, comme pour le nettoisement des rues. Pour consacrer et perpétuer ce souvenir, Louis XIV fit frapper une médaille avec la légende : *securitas et nitior*. Bientôt l'éclairage public se généralisa : un édit de juin 1697 constate que, de toutes les améliorations, aucune n'avait été plus utile et mieux appréciée. Considérant comme un devoir d'aviser aussi à la sûreté et commodité des autres villes du royaume, Louis XIV ordonnait « d'y faire le même établissement et de les mettre à même de le soutenir à perpétuité. » Les six mille cinq cents lanternes (1) qui éclairaient Paris vers la fin du XVII^e siècle étaient garnies de chandelles. Rien ne

(1) Le nombre des becs de gaz était, à la fin de 1363, de 24,800 pour une population de 1,700,000 habitans.

rendant exigeant comme le progrès, cet éclairage excitait souvent des plaintes, dont le lieutenant-général de police supportait le contre-coup. « On a dit à sa majesté, lui écrivait Seignelay (janvier 1688), que les lanternes de Paris sont à présent bien mal réglées, qu'il y en a beaucoup dont les chandelles ne brûlent pas à cause de leur mauvaise qualité et du peu de soin qu'on en prend : sur quoi elle m'ordonne de vous écrire d'y donner l'ordre que vous jugerez nécessaire. » Malgré ces plaintes inévitables, l'éclairage régulier et continu des rues de Paris n'en constitua pas moins une innovation des plus importantes, à laquelle le nom de La Reynie est resté attaché.

Prévenir les attaques des assassins et des voleurs, ce n'était pas tout : il fallait réprimer l'importunité et l'insolence invétérée des mendiants et vagabonds. Habités à une longue tolérance, jouissant de certaines immunités et organisés en bandes avec lesquelles la justice était obligée de compter, ils avaient, au centre même de Paris, un refuge d'où ils bravaient l'autorité. La Reynie fit, peu après sa nomination, une rude guerre à ces vieux abus. On raconte qu'après avoir envoyé par trois fois à la Cour des Miracles des commissaires et des détachemens trois fois repoussés à coups de pierres, il y alla lui-même un matin, accompagné de cent cinquante soldats du guet, d'un demi-escadron de soldats de maréchaussée, d'une escouade de sapeurs pour forcer les portes, d'un commissaire et de quelques exempts. Malgré la résistance des truands, la sape ouvrit bientôt leurs murs, et La Reynie aurait pu les prendre tous; mais il préféra les laisser fuir, se contentant de raser leur retraite, triste vestige de la barbarie d'un autre âge. Il y avait d'autres lieux de refuge plus difficiles à atteindre que les cours des miracles : c'étaient les enclos du Temple et de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, l'hôtel de Soissons, le Louvre même et les Tuileries. Un édit de 1674 supprima, il est vrai, toutes les justices seigneuriales de la capitale; mais l'esprit féodal, battu dans ses derniers retranchemens, refusait de se soumettre à la loi nouvelle. L'hôtel de Soissons, propriété de la maison de Savoie, affecta notamment, pour affirmer son droit, de donner asile à des voleurs, et la police eut souvent à lutter contre ses prétentions : peut-on s'en étonner quand on voit, en 1682, Colbert lui-même déplorer que le château des Tuileries servît de retraite à des gens que poursuivait la justice? Enfin deux ans après, c'est Seignelay qui nous l'apprend, Louis XIV recevait des plaintes fréquentes sur la difficile exécution des mandats contre les réfugiés de l'enclos du Temple : la menace d'en faire briser les portes, si les plaintes continuaient, donna sans doute à réfléchir, et peu à peu les derniers lieux d'asile disparurent.

L'ordonnance criminelle de 1670 portait que les prisons seraient disposées de telle sorte que la santé des prisonniers n'en pourrait souffrir : en fait, rien de plus contraire à la vérité. Un tableau des prisons de Paris tracé par un magistrat du XVIII^e siècle est douloureusement instructif sur ce point. Entassés dans des antres humides, privés d'air et de lumière, les détenus se communiquaient inévitablement les maladies dont ils étaient infectés. Au For-l'Évêque, le préau affecté à la promenade de quatre ou cinq cents prisonniers était dominé par des bâtimens très élevés; les prisonniers sans ressources étaient jetés dans des trous obscurs, sous les marches de l'escalier ou dans des cachots, au niveau de la rivière. Si tel était l'état des prisons de Paris au XVIII^e siècle, que devait-il être au XVII^e! De nombreuses lettres de Colbert attestent que, de son temps, le gouvernement laissait l'entretien des prisons aux communes, qui, de leur côté, prétendaient s'exonérer de cette charge. Quant à la surveillance intérieure de celles de la capitale, un document contemporain constate que, pendant la fronde, le lieutenant civil étant uniquement occupé de ses fonctions politiques et de chercher des partisans au roi, les geôliers laissaient sortir, pour de l'argent, les prisonniers confiés à leur garde. Lorsque l'ordre eut repris le dessus, ces irrégularités cessèrent, et l'on voit en 1690 des commissaires du Châtelet chargés de la visite des prisons; toutefois celles qui renfermaient les prisonniers d'état et les individus détenus en vertu d'une lettre de cachet, comme la Bastille, le For-l'Évêque, Vincennes, Bicêtre et Charenton, leur étaient interdites. Les deux dernières étaient spécialement affectées aux fous ou à ceux qu'on voulait, en raison des faits mis à leur charge, faire passer pour tels; l'Hôpital-Général et le Refuge recevaient les prisonniers malades. Par intervalles, les directeurs des prisons d'état envoyaient des notes sur leurs prisonniers au ministre, qui maintenait la détention ou prononçait l'élargissement; mais un inconcevable désordre régnait dans cette partie de l'administration. Au mois de mai 1688, Seignelay prévint La Reynie que le roi désirait savoir la cause de la détention d'un sieur Gérard, prêtre, et du nommé Pierre Rolland, enfermés à la Bastille, le premier depuis huit ans, le second depuis trois ans. « Je ne trouve point ce dernier, ajoutait-il, sur les rôles, que M. de Bésmaux (le gouverneur de la Bastille) donne tous les mois pour être payé de la nourriture; il faut qu'il y soit sous quelque autre nom. A l'égard de Gérard, il marque dans quelques mémoires, qu'il m'a ci-devant donnés, qu'il est retenu pour l'affaire du poison (1). » Seignelay terminait en demandant un

(1) L'affaire de la Voisin, jugée en 1682.

relevé général des prisonniers de la Bastille avec les motifs de leur détention. Une autre lettre de Pontchartrain du 11 novembre 1697 confirme ce désordre, auquel on voudrait ne pas croire. La Reynie n'était plus alors chargé de la police : il avait cédé la place à d'Argenson; mais sa longue expérience lui valait d'être consulté dans les affaires délicates. A la paix de Ryswick, qui semblait devoir assurer à la France les bienfaits d'une longue tranquillité et qui fut, hélas! de si courte durée, Louis XIV voulut faire participer à la joie générale les prisonniers les plus dignes d'intérêt. Or les élémens pour ce travail manquaient, et il fallut les réclamer extraordinairement à l'ancien lieutenant-général. Les détails fournis par la lettre de Pontchartrain, son inaltérable sérénité en parlant de ces prisonniers dont le motif de détention est ignoré par ceux-là mêmes qui les ont fait enfermer, paraîtront sans doute assez significatifs.

« La paix (écrivait-il) est une occasion pour mettre en liberté, autant qu'il se peut, ceux qui se trouvent dans les prisons, et le roi a ordonné à chacun des secrétaires d'état de lui rendre compte de ceux qui y sont par ordres exprès signés d'eux. Je vous envoie la liste des hommes et femmes qui sont enfermés à l'Hôpital-Général ou au Refuge, la plupart sur des ordres signés de MM. Colbert, de Seignelay et de moi. On a mis à côté de l'article d'un chacun ce que l'on a pu savoir au sujet de leur détention. Presque toutes ces personnes vous doivent être connues, et je crois qu'il en est de même de ceux qui ont été arrêtés sur des ordres signés de MM. de Louvois, de Barbézieux, de Châteauneuf et de Torcy. Sa majesté veut que vous preniez la peine d'aller sur les lieux pour examiner l'état d'un chacun, afin de juger ce qu'on peut faire à leur égard, après que vous les aurez vus et entendus, et que les directeurs vous auront rendu témoignage de leur bonne ou mauvaise conduite. Il sera nécessaire que M. d'Argenson vous accompagne à cette visite *pour s'instruire avec vous des sujets de détention de ces personnes*, et le mémoire que vous ferez sera soigneusement gardé avec les résolutions qui seront prises par sa majesté, pour s'en servir dans les occasions. »

Trois ans auparavant, le gouverneur de la Bastille ayant fait connaître que de nouvelles prisons étaient indispensables, Pontchartrain (on était alors en pleine guerre) lui avait répondu que le temps n'était guère propice, et qu'il fallait attendre. Rien de plus juste : d'abord le gouvernement s'épargnait une dépense considérable; d'autre part, en admettant que les amnistiés, faute d'espace, ne fussent pas victimes de haines privées ou d'erreurs judiciaires, n'étaient-ils pas déjà trop châtiés par une détention sans jugement, si courte qu'elle eût été? Qui sait même si, parmi ceux que les divers ministres avaient entassés dans les prisons d'état, et dont la paix de Ryswick fit lever l'érou, on n'en aurait pas trouvé plusieurs dignes

de la même pitié que ce malheureux dont parle la correspondance officielle, qui languissait depuis dix ans dans un cachot de la Bastille pour avoir voulu transporter une de nos industries à l'étranger? Soyons justes pourtant. Ces punitions terribles, empruntées au muet despotisme de Venise, qui au besoin ne reculait pas même devant le poison, la France n'était pas seule à les infliger : une nation voisine, dont Colbert eut le tort de suivre l'exemple, l'Angleterre, l'avait précédée dans cette voie et s'y était même engagée plus avant, car elle punissait de la déportation ceux qui auraient transporté de la laine à l'étranger. Pour le même crime, un Français résidant en Angleterre avait le poing coupé, et la récidive entraînait la mort. La loi britannique en vint jusqu'à punir aussi de mort l'importation d'un grand nombre de marchandises françaises : rigueurs barbares, déplorables violences que la guerre nationale la plus acharnée n'aurait pu ni justifier, ni excuser!

L'attention de La Reynie ne se portait pas toutefois uniquement sur les nécessités de la répression, et son attitude vis-à-vis de la population parisienne n'était pas toujours celle d'un justicier. Il s'occupait surtout de son bien-être. Les travaux considérables qui s'accomplissent à Paris sous nos yeux, ces grandes voies, ces îlots de verdure semés çà et là pour la jouissance de tous à la place des jardins privés, l'air et l'espace, le soleil et l'eau si libéralement prodigués, tout cet ensemble, improvisé pour notre agrément et pour celui du monde entier, ne doit pas faire oublier qu'à diverses époques des transformations analogues donnèrent à la capitale de la France le premier rang, qu'elle avait perdu depuis, et qu'elle vient de reconquérir. Au xv^e siècle, les ambassadeurs de Venise la dépeignaient comme une merveille devant laquelle s'éclipsaient les plus belles cités de l'Italie. Si les derniers Valois firent peu pour leur résidence habituelle, Henri IV et Louis XIII l'embellirent à l'envi. La Place-Royale, qui fut pendant un siècle le quartier de la cour et du monde élégant, le Pont-Neuf, la rue et la place Dauphine, les hôpitaux de la Charité, de Saint-Louis, de la Santé, et un grand nombre de couvens ornés d'églises remarquables datent de Henri IV. Près de quarante couvens, congrégations, séminaires ou hospices furent encore fondés par son successeur. Vers la même époque, le palais du Luxembourg, le Jardin-des-Plantes, le Palais-Royal, s'ajoutaient aux monumens des âges antérieurs. L'imprimerie royale, établie, non sous le règne de François I^{er} (1), mais pendant le ministère du duc de Luynes, avait été complétée par le

(1) François I^{er} avait institué des *imprimeurs royaux*, mais ce n'était pas encore l'*imprimerie royale*.

cardinal de Richelieu dans l'intérêt spécial des lettres. De splendides hôtels particuliers excitaient l'admiration, non moins par la beauté de l'architecture que par les chefs-d'œuvre de toute sorte qu'ils offraient à la curiosité des amateurs. Enfin sept théâtres, d'une importance diverse, n'étaient pas le moindre des attraits que les Parisiens, les provinciaux et les étrangers trouvaient réunis dans la même cité.

Bien que Louis XIV l'ait à peine habitée, son gouvernement fit plus encore pour elle qu'aucun autre. Le besoin de sécurité, l'accroissement de l'aisance publique, le goût de la propreté qui se répandait dans les classes moyennes, l'influence bienfaisante des grands écrivains, imposaient des devoirs nouveaux. On regrette de ne trouver aucune preuve de la part que le roi dut prendre à la rénovation administrative et matérielle du vieux Paris. Tandis que de nombreuses lettres à Colbert et à Louvois attestent la sollicitude avec laquelle il suivait les travaux de Versailles, ni sa correspondance, ni ses *Instructions au dauphin*, si curieuses à tant de titres malgré les retouches du président de Périgny et de Pellisson, ne prouvent qu'il ait donné des soins personnels et particuliers à l'embellissement de sa capitale. On sait pourtant que la place Vendôme fut heureusement rectifiée sur ses indications. Loin de nous la pensée que toute initiative à ce sujet soit partie de ses ministres; mais il semble que la passion ni le goût n'y étaient pour rien. Même pour ce qui regarde l'organisation de la police, les *Instructions au dauphin* ne contiennent que des réflexions dépourvues d'intérêt. A l'entendre, il se serait borné à rétablir quelques ordonnances tombées en désuétude et à prendre des précautions pour les mieux faire observer à l'avenir, surtout en ce qui touchait le port des armes et la propreté des rues. Quoi qu'il en soit, activement secondé par Colbert et Louvois, Louis XIV assainit Paris en l'embellissant. Il fonda l'Observatoire et les Gobelins, fit construire la colonnade du Louvre, l'hôtel des Invalides, les places Vendôme et des Victoires, les portes Saint-Denis et Saint-Martin. En même temps des travaux d'un ordre différent portèrent le mouvement et la vie dans de nombreux quartiers où s'entassaient, privés d'air et de lumière, les milliers d'individus livrés aux petits métiers que comporte l'industrie des grandes villes. Un arrêt du 15 septembre 1667 décida que la butte Saint-Roch serait aplanie; par malheur, elle ne le fut qu'à moitié, et l'insuffisance de l'opération a légué aux ingénieurs du nouveau Paris une immense difficulté. C'était néanmoins un travail considérable, et qui dura dix ans; il procura l'ouverture de dix nouvelles rues sur un point où la population se portait de préférence à cause du jardin des Tuileries et des Champs-Élysées. La belle ligne de

quais s'étendant de l'Institut à la place de la Concorde fut entreprise, et régularisa les rues qui viennent y aboutir. Sur l'autre rive de la Seine, la rue de la Monnaie ouvrit une issue directe de l'église Saint-Eustache à la rue Dauphine, du quartier des Halles à celui des Écoles. Un vieux pont en bois, souvent compromis par les crues du fleuve, reliait le quartier des Tuileries à la rue du Bac; il fut remplacé par le Pont-Royal. Baignée par un grand fleuve, la ville de Paris manquait d'eau; de nouvelles fontaines lui en fournirent. Une vaste promenade était désirée à proximité des nouveaux quartiers; c'est alors qu'on planta les Champs-Élysées. Ils étaient loin de l'élégance actuelle; mais la foule, qu'effrayait encore la distance de Boulogne et de Vincennes, accourait les jours de fête au Cours-la-Reine, où se pressaient les carrosses de la cour et de la noblesse. On a la preuve qu'au plus fort de ces travaux le gouvernement s'inquiéta de l'extrême développement de Paris. Le conseil délibéra, et le 26 avril 1672 des lettres patentes défendirent de construire au-delà des nouveaux faubourgs, par le motif « qu'il étoit à craindre que la ville de Paris, parvenue à cette excessive grandeur, n'eût le sort des plus puissantes villes de l'antiquité qui avoient trouvé en elles-mêmes le principe de leur ruine, étant très difficile que l'ordre et la police se distribuent commodément dans toutes les parties d'un si grand corps. » Que sont devenues ces appréhensions de la vieille école administrative? Les sociétés modernes n'y songent guère. Deux villes surtout, Londres et Paris, sont plus populeuses et plus riches que telles nations de l'antiquité et du moyen âge qui ont rempli le monde du bruit de leur nom. N'y a-t-il pas là, indépendamment du côté moral de la question, du vice qui engendre la misère ou qui l'exploite, du luxe provoquant le crime, du crime se dérobant plus facilement aux enquêtes de la justice, des dangers d'un autre ordre et plus graves peut-être? Le problème est posé, l'avenir prononcera.

Un point important et souvent controversé depuis fut réglé par un arrêt du conseil du 31 décembre 1672. Quand d'obscures et étroites rues étaient élargies, les propriétaires des maisons qui profitaient de ces travaux onéreux à la ville devoient-ils contribuer à la dépense? Déjà résolue plusieurs fois affirmativement, la question restait néanmoins sujette à interprétation. L'arrêt du conseil la trancha définitivement en décidant que les propriétaires de quelques maisons de la rue des Arcis, situées en face de maisons démolies, supporteraient leur part de la dépense en proportion de l'avantage qu'ils en recevaient. Prise pour un cas particulier, cette décision fit règle; quelques années après (27 mai 1678), un arrêt du conseil enjoignait aux propriétaires de la rue Neuve-Saint-Roch de payer,

d'après un rôle arrêté par le roi, la somme de 37,515 livres à distribuer entre diverses personnes « tenues de retirer leurs bâtimens et héritages et laisser la place nécessaire pour l'élargissement de ladite rue... » Une autre mesure d'une importance considérable avait été adoptée deux ans plus tôt. L'alignement des anciennes rues et la construction des nouveaux quartiers s'étaient faits jusqu'alors sans vue d'ensemble, sans plan régulier. Il en résultait que, les rues principales ne se reliant pas entre elles, Paris était plutôt la réunion de plusieurs cités juxtaposées qu'une grande et unique ville construite ou agrandie avec une certaine harmonie. Des lettres patentes du mois de juillet 1676 approuvèrent un plan de Paris qui devait désormais servir de base aux améliorations. « Après avoir, disait Louis XIV, donné la paix à nos peuples par la force de nos armes, nous avons considéré les ouvrages publics et tout ce qui pouvoit procurer les commodités à notre royaume comme un objet digne de notre application, et nous l'avons employée particulièrement pour notre bonne ville de Paris, afin que la capitale de nos états en pût mieux faire connoître la grandeur aux étrangers par le nombre et la beauté de ces ouvrages, et marquer à la postérité le bonheur de notre règne. » Colbert reconnaissait dès 1671 que la capitale donnait le mouvement au royaume, et que toutes les difficultés suscitées au gouvernement avaient leur point de départ dans les grandes compagnies dont elle était le siège. Il est incontestable que les travaux exécutés sous son ministère et la sécurité dont on était redevable à La Reynie durent augmenter l'importance politique et la population de Paris.

Quel était alors le chiffre de cette population parisienne? Un document officiel, remontant à 1670, constate qu'il y avait eu dans l'année 16,810 baptêmes, 3,930 mariages et 21,461 morts (1). Frappée de cet excédant considérable des morts sur les naissances, l'administration l'expliquait par la grande quantité d'étrangers qui faisaient de Paris leur séjour habituel. Les calculs les plus vraisemblables permettent de croire que la population ne dépassait guère, vers la fin du xvii^e siècle, le chiffre de 500,000 habitans. Il est plus malaisé de déterminer, même approximativement, le nombre de gens assistés par la charité publique, soit dans les temps ordinaires, soit aux époques de disette. En 1693, à la suite de quelques mauvaises récoltes, les mendiants de la campagne affluèrent dans la capitale. On aurait bien voulu les refouler dans leurs villages; mais, comme il s'agissait pour eux de ne pas mourir de faim, ils résis-

(1) *État général des baptêmes, mariages et mortuaires des paroisses et faubourgs de Paris en 1670.* (Bibliothèque imp., Mss. *Mélanges Clairambault*, vol. 159.)

taient à toutes les injonctions. « Peut-être, écrivait le chancelier Pontchartrain à M. de Harlay, jugerez-vous à propos de donner un arrêt qui oblige les mendiants invalides du dehors à se retirer. Peut-être croirez-vous encore qu'il faut apporter quelques autres précautions pour l'exécution sûre d'un si bon dessein. » Quelques mois après, il fallut recourir à un arrêt pour « purger Paris des pauvres du dehors; » mais on ne put l'exécuter. De Harlay ayant cru devoir recourir à la ressource extrême des ateliers publics, Pontchartrain, dont le rôle se bornait à tout approuver, lui écrivit (22 janvier 1694) : « Les ateliers publics sont sans doute un des plus efficaces moyens pour ôter la fainéantise et la mendicité. Tout ce que vous ferez là-dessus ne vous sera qu'honorable et utile au public. » Cependant les pauvres de la campagne s'obstinaient à rester dans Paris malgré le gouvernement. Les rigueurs de l'hiver, jointes à la cherté du blé, en avaient encore accru le nombre. Le 30 mars, La Reynie transmit à M. de Harlay (car Pontchartrain, découragé, s'effaçait de plus en plus) un état par quartiers du nombre de ces malheureux : le chiffre total s'élevait à 3,376, y compris les femmes et les enfans. Les détails fournis par le lieutenant-général de police montrent avec quel soin se faisaient déjà les recherches statistiques. La Reynie assurait que les visites pour connaître le nombre des pauvres du dehors répandus dans les rues et dans les églises de Paris avaient été opérées aussi exactement qu'une chose de cette nature le pouvait être, qu'il avait pris à cet égard beaucoup de précautions, et qu'une instruction ample et détaillée avait été donnée par écrit à ses agens plusieurs jours avant l'exécution. Il ajoutait que, s'il ne s'était pas trouvé plus de pauvres de la campagne, c'est qu'il en était mort une partie, que les hôpitaux en renfermaient un certain nombre, et que d'autres n'avaient pas attendu les perquisitions. Enfin, après deux années d'angoisses, les craintes de disette s'étant apaisées, les mendiants forains reprirent la route des villages d'où la faim les avait chassés, et Paris n'eut plus à nourrir que les siens. C'était bien assez pour les ressources dont la charité publique pouvait disposer.

III.

La question des subsistances joue un grand et triste rôle dans l'histoire de l'ancienne monarchie. Aux époques les plus florissantes et pendant les règnes les plus illustres, la famine apparaît avec son cortège hideux de populations hâves, désolées, frappées à mort. Le règne de Louis XIV n'échappa point à ces misères, causées par les troubles civils ou la guerre, aggravées par la difficulté des communications, et surtout, en ce qui concernait l'exportation et le com-

merce des céréales, par une législation de la plus déplorable mobilité et les préjugés les plus funestes. Dans les premiers temps du ministère de Colbert, de graves embarras, suscités par la cherté des grains, avaient exigé des mesures extraordinaires; ils se reproduisirent avec un caractère plus alarmant vers la fin de l'administration de La Reynie. La disette avait pourtant été plus grande en 1661 et en 1662; mais on était au début du règne, et nonobstant les inquiétudes généralement répandues la population de Paris se borna, avec une résignation passive, à se porter en foule aux distributions de pain. De pressans appels faits à la charité des contemporains constatent la déplorable situation des provinces. Même en faisant la part d'une pieuse exagération, les misères durent être affreuses, et dans le Blaisois, en Touraine, en Anjou, elles dépassèrent tout ce que l'imagination peut rêver de plus douloureux. « Les pauvres, disait une relation de l'année 1662, sont sans lits, sans habits, sans linge, sans meubles, enfin dénués de tout. Plusieurs femmes et enfans ont été trouvés morts sur les chemins et dans les blés, la bouche pleine d'herbes... Depuis cinq cents ans, il ne s'est pas vu une misère pareille à celle de ce pays... »

Les quinze premières années de l'administration de La Reynie s'étaient écoulées sans que l'approvisionnement de Paris lui eût créé de sérieux sujets d'inquiétude. Pour dissiper quelques craintes conçues sans motif en 1684, il avait suffi d'un achat de grains fait par le gouvernement à l'étranger. Vendu d'abord à 28 livres le setier (1 hectolitre 56 cent.), le blé du roi, comme on l'appelait, avait amené promptement la baisse du blé des marchands, qui était tombé bientôt à 16 livres. Cette concurrence faite au commerce de bonne foi n'était cependant ni juste ni prudente, car elle devait le décourager. Bonne contre un mal chimérique ou insignifiant, elle ne pouvait qu'accroître les illusions et détourner du vrai remède. Aussi, quand en 1692 on voulut y revenir, La Reynie se trouva aux prises avec les difficultés les plus sérieuses qu'il eût encore rencontrées. Ses lettres, celles du chancelier Pontchartrain, du président de Harlay, et les précieux documens recueillis par le commissaire Delamare contiennent les éclaircissemens les plus complets sur la crise des subsistances que le gouvernement allait traverser (1).

Les premières inquiétudes se manifestèrent vers la fin du printemps : le bruit courait alors que les blés avaient été niellés. Le public s' alarma; les marchands de Paris s'empressèrent d'acheter

(1) Dans la première partie d'une étude sur *le Pain à Paris* (Revue du 15 août 1863), M. André Cochut a signalé avec raison, à propos de cette crise, les fautes de l'administration et les dangers des innombrables réglemens soi-disant tutélaires qui entravaient l'industrie des marchands de blés et des boulangers sous l'ancien régime.

les restes de la récolte précédente et, ce qui était contraire aux ordonnances, d'arrher les blés en herbe. Par suite, le prix du froment ne tarda pas à s'élever, et il se vendait, après la moisson, 24 livres le setier, les autres grains en proportion. Le gouvernement recourut alors aux moyens accoutumés. Le 13 septembre 1692, il interdit l'exportation; mais, comme d'ordinaire, la mesure ne produisit pas grand effet. Le pain continua d'enchérir, et bientôt les désordres de la rue commencèrent. Le 12 novembre, la place Maubert (c'était déjà, avec le faubourg Saint-Antoine, le quartier le plus difficile à gouverner) fut le théâtre d'une sédition d'autant plus grave que les meneurs étaient des soldats aux gardes. Suivis d'une quantité considérable de menu peuple, ils ne s'étaient pas bornés à piller le pain des boulangers, ils leur avaient encore extorqué de l'argent.

Les craintes du gouvernement n'étaient, on le voit, que trop fondées. Il avait sollicité en pareille circonstance, lors de la disette de 1662, les avis d'une assemblée mixte, qui, si elle ne supprimait pas les difficultés, donnait du moins une grande force morale aux décisions prises sous son patronage. Une assemblée analogue fut convoquée et se réunit dans la chambre de Saint-Louis au Palais. Composée des présidens du parlement, de la cour des comptes et de la cour des aides, du prévôt des marchands, des échevins, de messieurs de la ville, des commissaires du Châtelet, de députés des chapitres de Notre-Dame, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, de Sainte-Geneviève, elle statua qu'il y avait lieu de pourvoir à la subsistance des pauvres, — de rétablir l'abondance sur les marchés de Paris en forçant les laboureurs et les marchands d'y amener leurs grains, avec défense expresse d'en vendre ailleurs, — de veiller à la sûreté publique et surtout à celle des boulangers. Quelques bonnes mesures furent prises pour venir en aide aux plus nécessiteux. Quant à rétablir par la force et la terreur l'abondance sur les marchés en y traînant les propriétaires de grains, si résolu qu'il fût à tout oser, le gouvernement reculait devant une pareille entreprise. Seule, la répression des vols de grains et de pain était possible, et elle ne se fit pas attendre. Le 28 novembre, La Reynie condamnait à mort trois soldats pris en flagrant délit. L'arrêt, soumis au parlement, fut confirmé en ce qui concernait l'un des coupables; les deux autres furent envoyés aux galères après avoir assisté à l'exécution. Quelques gardes furent mis au carcan ou battus de verges. On pouvait croire que ces actes de sévérité allaient prévenir de nouveaux excès; il n'en fut rien. Quatre jours après, huit soldats attaquaient, l'épée à la main, la femme d'un boulanger de Vaugirard, qui conduisait au marché une charrette de pain. Tels étaient, à la fin de 1692, les exploits des soldats français au cœur même de Paris! Louvois, à

la vérité, n'était plus ; mais toute discipline avait-elle donc disparu avec lui ? On se demande enfin ce qui devait se passer dans les provinces, puisque l'insubordination était poussée à ce point sous les yeux mêmes du gouvernement.

L'année 1693 fut plus agitée et plus difficile encore que celle qui venait de finir. Vainement la police escortait les boulangers sur les routes et les protégeait pendant la durée des marchés ; la détresse était telle que la crainte des châtimens et de la mort même n'était plus un frein suffisant. Vers la fin de mars, les soldats des gardes (toujours des soldats !) se livrèrent à de graves désordres dans divers marchés. « Ils s'attroupèrent au Marché-Neuf, dit La Reynie, et après s'être répartis par pelotons ils enlevèrent de force du pain et du poisson, et quelques-uns de ces soldats se jetèrent sur l'argent que l'on comptoit à une vendeuse de marée. » La Reynie ajoute que le blé avait été rare aux halles, et que les prix, stationnaires depuis quelques mois, s'étaient élevés de vingt sols par setier, ce que quelques personnes attribuaient au mauvais temps. « On a appris cependant, disait-il à M. de Harlay, qu'il a passé des gens inconnus aux habitans des lieux d'où il vient des blés à Paris, qui ont affecté de les enchérir, et qui ont promis d'enlever tout au même prix. Il pourroit être avantageux au public qu'il vous plût de vous en faire rendre compte. » Le fantôme des accapareurs se dressait de nouveau, et troublait toutes les têtes. Depuis le commencement de l'année, de nombreux arrêts avaient été rendus contre les marchands de blés, moyen infaillible pour empêcher que le commerce vint en aide aux populations. D'autre part, la répression ne faiblissait pas. Le 14 mai, un ouvrier avait forcé, à la tête d'un attrouplement, la boutique d'un boulanger de la rue de Lourcine, et pillé le pain et les meubles. Il fut condamné par La Reynie à être pendu au carrefour de la porte Saint-Marcel, et l'arrêt, confirmé par la cour du parlement, fut exécuté le lendemain même. Quelques jours après, le 29 mai, on ouvrait des ateliers publics aux pauvres valides, à la condition qu'ils ne sortiraient pas aux heures de repos pour aller mendier. Par malheur, la nouvelle récolte fut encore plus mauvaise que la précédente, et la situation ne fit qu'empirer. Pendant plusieurs mois, les lettres de La Reynie et de Harlay sont pleines de détails navrans et montrent que le gouvernement ne savait jamais la veille s'il y aurait du pain à la halle le lendemain. Sollicité de proposer un remède au mal, le lieutenant de police proposa d'enjoindre : — à tous les laboureurs et fermiers, à huit lieues à la ronde, d'amener sans délai leurs grains aux halles et autres marchés les plus rapprochés de leurs domiciles, *sous peine d'amende et de confiscation* ; — aux marchands de blés de déclarer

dans trois jours la quantité qu'ils en avaient, avec obligation d'envoyer incessamment à Paris les grains nécessaires. Sur ces divers points, La Reynie ne fut que trop écouté. Un arrêt du parlement du 27 juillet donna force de loi aux dispositions qu'il avait suggérées, et décida que les blés seraient vendus d'autorité, au prix moyen des marchés, du 25 juin au 8 juillet. Veut-on savoir le résultat de ces fatales mesures? Le 20 juillet, le prix du setier était de vingt-quatre livres; un mois après, il s'élevait à quarante-deux livres.

Les faits économiques obéissent en effet à des lois naturelles qu'on ne fausse pas impunément, et sur ce terrain la force brutale se brise impuissante. Comme toujours en pareil cas, les résultats obtenus furent donc bien différens de ceux qu'on avait espérés. A bout d'expédiens, le gouvernement chargea (5 septembre 1693) les conseillers d'état Pussort, d'Aguesseau, de Harlay fils et Phélypeaux d'aviser aux moyens « d'obliger sans délai ceux qui avoient des magasins de blé à le vendre, et d'en faciliter la circulation dans les provinces. » Un second arrêt ordonnait de nommer dans toutes les villes et communes du royaume des personnes de probité pour visiter les fermes, abbayes et maisons, dresser procès-verbal de la quantité de grains qui s'y trouveraient et les faire porter aux marchés. S'il eût été possible d'ajouter au mal, de telles mesures l'eussent fait; elles restèrent à peu près partout lettre morte. La défense aux brasseurs, ceux des Flandres exceptés, d'employer du blé ou de l'orge à la fabrication des bières, la suppression de tous droits d'entrée et autres levées tant au profit du roi que des villes, communautés ou seigneurs particuliers, firent sans doute quelque bien; mais les violences continuaient. Le 16 septembre, à la nuit, deux cents femmes attaquèrent à coup de pierres la maison d'un boulanger de la rue des Gravilliers. Le lendemain, nouveaux troubles, nouveaux pillages de boulangeries par des femmes. Les journées suivantes ne furent pas moins agitées. Le 24, La Reynie, envoyant à M. de Harlay un pain de seigle et d'orgé qui ne revenait qu'à deux sous, lui mandait : « La chaleur paroît grande du côté du faubourg Saint-Marcel. Ce sont des femmes et des veuves de soldats qui souffrent véritablement et qui sont d'une vivacité extraordinaire. Il en est venu ce matin devant ma porte, auxquelles il a fallu nécessairement que j'aie parlé, après avoir entendu la plus hardie, qui portoit la parole pour toutes les autres, lesquelles n'avoient point osé la suivre, de crainte qu'on ne le trouvât mauvais, quoique, à ce qu'elle m'a dit, ces femmes, qui avoient vu périr une partie de leurs enfans, fussent peu en peine de leur propre vie, à cause de la misère extrême qu'elles souffroient... »

Si ces faits étaient purement accidentels, il n'y aurait qu'à les

laisser dans la poussière des in-folio; mais ils se représentaient à chaque disette, et Dieu sait si les disettes étaient nombreuses, grâce à l'épouvantail des accaparemens. Ils nous permettent d'ailleurs d'étudier de près, dans la partie la plus difficile de son œuvre, un administrateur justement célèbre. La situation s'aggravant toujours, la surexcitation des populations devint telle qu'il fallut, chose inouïe depuis la mort de Mazarin, composer avec les révoltés. Sur l'avis de La Reynie, deux perturbateurs, que le chancelier voulait punir exemplairement, furent graciés, parce que le moment eût été mal choisi. En 1662, Louis XIV avait fait fabriquer du pain qui devait être distribué à prix réduit : on recourut de nouveau à ce moyen extrême. On bâtit encore une fois des fours dans la cour du Louvre, et on y fit cuire cent mille livres de pain par jour, qui furent vendues 2 sols la livre, moitié du prix d'achat, avec défense d'en acheter pour le revendre. Malgré les précautions, de graves désordres eurent lieu. Ainsi, le 28 octobre, une femme, que la curiosité avait attirée près du Louvre, périt étouffée. Son mari et son fils furent blessés. Un arrêt destiné à empêcher ces violences porte que beaucoup de personnes aisées profitaient du bas prix de ce pain pour en acheter le plus possible, et que les véritables pauvres perdaient ainsi leurs journées. Pour empêcher ce trafic, on fit distribuer le pain par les curés des paroisses avec le concours de personnes charitables du quartier. Quinze jours après (14 novembre 1693), nouvel arrêt substituant les distributions d'argent à celles de pain. Au lieu de cent mille livres de pain par jour, les pauvres de Paris eurent 120,000 livres d'argent deux fois par semaine. Quelques mois s'écoulèrent, et l'on reconnut alors que, loin de parer aux difficultés, ces distributions n'avaient fait que les compliquer. La police, à bout d'expédiens, s'en prenait aux accapareurs, et on ne saurait trop déplorer les récriminations constantes contre les gens soupçonnés d'avoir du blé chez eux. Non-seulement elles faisaient le vide sur les marchés, mais que de fois elles appelèrent d'injustes rigueurs sur d'honnêtes citoyens! Au mois de mars 1694, un protestant fut signalé comme accapareur, et La Reynie reçut l'ordre de s'expliquer sur la convenance de le faire arrêter *à cause de sa mauvaise conduite sur le fait des blés*. Il le connaissait sans doute pour un homme de bien, car, saisi d'indignation à cette pensée, il répond qu'il regarde la mesure proposée comme odieuse, plus dangereuse même que le mal auquel on voulait porter remède. Il eût été honorable pour La Reynie de protester jusqu'à la fin contre cette violence; mais, la cour ayant insisté, il faiblit, et, l'esprit séduit par l'illusion commune, il finit par écrire que « la détention de cet homme, dont on avoit saisi tous les papiers, ne laissoit pas de faire quelque exem-

ple. » Singulier exemple en vérité, puisque, vers la même époque (juin 1694), le setier de blé se vendit 57 livres! C'est aussi à cette époque que le prévôt de Paris et le lieutenant-général furent invités à poursuivre ceux qui, « par de faux bruits et des discours séditieux, avoient, la veille d'une récolte abondante, fait renchérir considérablement le blé à Paris et dans les marchés voisins. » Quelques jours après, six commissaires au Châtelet se transportaient dans les provinces pour faire venir des blés à Paris et informer contre ceux qui en causaient la cherté. Suivant Delamare, qui visita la Bourgogne et la Champagne, ils trouvèrent partout, dans les fermes comme dans les villes, des blés vieux de plusieurs récoltes, qu'ils firent porter aux marchés les plus proches, où ils rétablirent ainsi l'abondance. Disait-il la vérité? Ne pliait-il pas les faits dans le sens de ses préjugés? Une lettre de La Reynie (23 juillet 1694) prouve que cette abondance, tant vantée dans les relations faites après coup, n'était rien moins que réelle. On peut voir par vingt passages de sa correspondance quelle passion instinctive, irréfléchie, l'animait contre les marchands de blé. Un de ces marchands, le sieur Legendre, de Rouen, consentit à envoyer du blé à Paris; mais il réclama sans doute des garanties, et il eut bien raison. C'est alors que, dompté enfin par l'évidence et par la force des choses, La Reynie écrivit à M. de Harlay cette lettre que les lieutenans-généraux de police auraient dû faire imprimer en lettres d'or, mais qu'aucun d'eux ne connut probablement :

« J'exécuterai l'ordre que vous me faites l'honneur de me donner à l'égard du blé du sieur Legendre autant qu'il peut dépendre de moi... C'est là le cas où un bon marchand, qui n'est d'aucun complot ni d'aucune cabale, amenant sa marchandise à Paris, doit y avoir, ainsi que tous les autres en général, une entière et pleine liberté de la vendre et débiter à tel prix qu'il le peut et le plus avantageux pour lui, en observant les règles établies dans le lieu où il fait son commerce. La moindre contrainte au-delà sera toujours vicieuse et d'un grand préjudice au public, car elle empêcherait le bon effet qui lui doit revenir de la liberté de chaque marchand et de la liberté réciproque des acheteurs. Il est encore de l'intérêt public, ainsi que vous le jugez, aussi bien que de l'intérêt du marchand, qu'il vende promptement, afin qu'il revienne bientôt rapporter d'autre marchandise. »

Sages et judicieuses réflexions pour les subalternes; mais étaient-ils assez éclairés pour en profiter? Pour sa part, le commissaire Delamare continua de voir partout des monopoleurs. « Toutes leurs ruses étant découvertes, dit-il, ils furent obligés de rentrer dans l'ordre et la discipline d'un légitime commerce. » Se figurant que les mesures auxquelles il se glorifie d'avoir pris part avaient ramené

l'abondance et les bas prix, Delamare ajoute naïvement : « Par toutes ces diligences, le prix du blé tomba à Paris, dix jours après le départ des commissaires, de 54 livres le setier à 36, deux jours après à 32, dans la même semaine à 28, et au bout d'un mois à 20 livres. Cette diminution continua toujours jusqu'à la Saint-Martin, que le plus beau blé ne se vendoit plus que 15 et 16 livres, et ce fut ainsi que finit *cette disette apparente* et cette véritable cherté qui avoit duré près de deux ans. » Ce fut ainsi, ajouterai-je, et telle est la leçon à tirer de ce triste épisode, ce fut grâce à ces appréciations erronées et à cette malheureuse disposition à nier le mal et à persécuter ceux dont il aurait fallu au contraire stimuler les efforts, que de nouvelles disettes, plus cruelles que les précédentes, vinrent en 1698, en 1699 et surtout en 1709, mettre à une rude épreuve le successeur de La Reynie, et, ce qui était bien plus fâcheux encore, faire peser sur les populations affamées des misères que d'autres principes et d'autres errements leur auraient épargnées, du moins en partie.

IV.

Si, aux prises avec la plus grave difficulté économique, La Reynie s'était montré, comme tant d'autres, inférieur à cette lourde tâche, il retrouvait sa vigueur morale dans les affaires qui ne réclamaient que le zèle et la vigilance du juge, dans celle des poisons par exemple, qui a déjà été pour nous l'objet d'une étude spéciale (1). D'autres procès, des procès politiques, ou, comme on disait alors, pour crime de lèse-majesté, troublèrent par intervalles la longue quiétude du règne de Louis XIV. Dans quelques-uns, comme celui du chevalier de Rohan, La Reynie joua un rôle important, que sa correspondance éclaire d'un jour curieux et tout nouveau. Quelques détails sur les conspirations des premiers temps du règne nous aideront à faire mieux apprécier le caractère du tragique événement où l'intervention de La Reynie fut prépondérante.

Entourées, l'on s'en doute bien, d'un mystère impénétrable, la plupart des conspirations contre la personne ou l'autorité du roi s'éteignaient d'ordinaire dans les sombres profondeurs des prisons d'état. Quelquefois pourtant elles faisaient explosion et venaient finir en place de Grève. La première remonte à 1659. Se rappelant une promesse solennelle faite pendant la fronde à un moment où l'on avait besoin de son appui, la noblesse de Normandie, d'Anjou, du Poitou, rêvait la convocation des états-généraux; mais le péril était loin, et Mazarin avait complètement oublié les engagements de 1651. Pour ôter toute illusion à la noblesse, un arrêt du conseil du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

23 juin 1658 avait interdit « à tous gentilshommes et autres de faire aucune assemblée, sous peine de vie, sans permission du roi. » On apprit cependant, l'année suivante, que des nobles de la Normandie et de plusieurs provinces se réunissaient secrètement. Pendant plusieurs mois, la correspondance de Colbert et de Mazarin roula sur « cette révolte des gentilshommes. » L'un des plus compromis était un marquis de Bonnesson, zélé huguenot, dont Colbert faisait activement épier les démarches. « J'ai travaillé jusqu'à minuit à donner des ordres et à prendre les mesures justes pour arrêter Bonnesson, écrivait-il au cardinal le 1^{er} septembre 1659. En signant cette dépêche à cinq heures du matin, l'on me donne avis qu'il vient d'être arrêté avec Laubarderie et Lézanville... Je ressens beaucoup de joie d'avoir réussi en cela par la satisfaction que votre éminence en aura. » Le marquis de Bonnesson avait dit, quand on se saisit de lui, que son emprisonnement « étoit l'affaire de la noblesse et qu'on en entendroit parler. » Quelques grands personnages, les comtes d'Harcourt, de Matignon et de Saint-Aignan, furent soupçonnés; mais, pour ne pas donner à l'affaire trop de gravité, on résolut de ne pas les impliquer dans les poursuites. Cependant beaucoup d'accusés étaient parvenus à sortir du royaume. Traduits exceptionnellement devant le grand-conseil, composé de maîtres des requêtes de l'hôtel, espèce de commission dévouée au ministre, ils furent condamnés à mort et exécutés en effigie à la Croix-du-Trahoir. En même tems, et c'était là le point essentiel pour la cour, on fit raser sans délai leurs châteaux et leurs bois, bien qu'aux termes des lois en vigueur, il eût fallu attendre cinq ans à partir du jour de leur condamnation; mais l'occasion était bonne pour écraser la queue de la fronde, et Colbert, en l'absence de Mazarin, ne la laissa pas échapper.

Restaient le marquis de Bonnesson et quelques autres. Après avoir fait traîner l'affaire en longueur et porté ses prétentions, disent les correspondances officielles, jusqu'à demander un avocat, Bonnesson fut condamné à mort et exécuté le 13 décembre 1659. « Il a été assez fier en mourant, écrivit à Le Tellier le président de la commission, et n'a jamais voulu se convertir. C'est une affaire faite, qui auroit pu déjà finir il y a quelques jours; mais messieurs du grand-conseil ont gardé toutes les formalités imaginables, lesquelles enfin ne doivent point être condamnées, puisque l'événement fait si bien paroître l'intention droite des juges. » Notons que ceux-ci avaient été menacés, s'ils ne voulaient pas en finir, d'être obligés de suivre la cour à Fontainebleau (1). De son côté, Gui Patin écrivit : « Le

(1) J'ai publié de nombreuses lettres sur cette affaire, peu connue jusqu'à ce jour, dans le premier volume des *Lettres de Colbert*, texte et appendice, année 1659; introduction, LXXXI.

marquis de Bonnesson a eu la tête tranchée à la Croix-du-Trahoir; il est mort huguenot, et n'a jamais voulu entendre le docteur de Sorbonne qui a voulu le convertir, afin qu'il mourût à la romaine. Il n'a point voulu être bandé. Je pense qu'il a été vu de tout Paris, car on l'a mené de la Bastille, dans une charrette fort élevée, jusqu'au lieu du supplice. Il avoit un livre entre ses mains, dans lequel il lisoit... » Avec lui s'éteignit le dernier souffle de ce qu'il pouvait y avoir eu d'aspirations honnêtes et libérales dans les premiers temps de la fronde. Grâce aux folles ambitions du cardinal de Retz et des princes, le pouvoir absolu était désormais si bien établi, qu'une révolution impitoyable, qui couvrit la France de ruines fécondes, était seule capable de le briser.

Une nouvelle exécution pour crime de lèse-majesté eut lieu à Paris dix ans après. En 1668, l'ambassadeur de France à Londres avait signalé l'arrivée en Angleterre « d'un des sujets les plus mal-intentionnés du monde. » Il s'agissait encore d'un protestant, Roux de Marcilly, né à Nîmes, qui, alléguant l'injustice des procédés du gouvernement à l'égard de ses coreligionnaires, n'avait imaginé rien de mieux, pour y mettre fin, que de tuer le roi. L'ambassadeur ajoutait que, caché dans un cabinet chez un de ses amis où se trouvait Roux de Marcilly, il avait obtenu, à l'aide d'une série de questions concertées, les renseignements les plus complets sur les projets du conspirateur. Celui-ci, étant rentré en France pour les mettre à exécution, fut arrêté, jugé et condamné à mort. Le procureur du roi au Châtelet, qui avait soutenu l'accusation, écrivit à Colbert que, « de l'avis de tous messieurs les conseillers, il n'y avoit point de supplice assez grand pour expier le crime dudit Roux de Marcilly, lequel étoit si foible que l'on n'avoit pu lui donner la question. » Ce crime était, d'après les termes mêmes du jugement, « d'avoir pris part à des négociations secrètes contre le service du roi et de l'état, et d'avoir tenu des discours pernicieux qui marquoient ses desseins abominables contre la sacrée personne de sa majesté. » Roux de Marcilly fut exécuté le 21 juin 1669. « Il avoua, dit le procès-verbal de son exécution, qu'il avoit tout fait pour susciter des ennemis au roi, qu'il mouroit dans la volonté de le persécuter jusqu'à l'extrémité, puisqu'il pousoit à outrance ceux de sa religion, et que, s'il étoit encore en état, il n'y auroit rien qu'il épargnât et qu'il ne fit contre cela. »

Cinq ans plus tard, un aventurier du nom de Sardan s'engageait, avec le prince d'Orange et avec le roi d'Espagne, à faire soulever la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné et la Provence. Protestant comme Bonnesson et Roux de Marcilly, originaire du Languedoc ainsi que ce dernier, il débuta chez un de ses oncles, greffier de la

cour des aides de Montpellier; nommé ensuite receveur des tailles au Puy, il avait été chargé d'accompagner des fonds que les états de Languedoc envoyaient à Paris. Une fois dans la capitale, il dissipa cet argent, passa prudemment en Flandre, et fut condamné par contumace à la peine de mort (1). Trois mois après, le 20 avril 1674, cet intrigant concluait avec le prince d'Orange un traité où il lui promettait de faire soulever quatre grandes provinces. Un autre traité, signé à Madrid le 23 juillet suivant, portait que ces provinces étaient écrasées d'impôts, que le gouvernement français avait supprimé les états de Guienne et du Dauphiné, énervé ceux de Provence et de Languedoc, réduit tous les parlemens au silence, et que les habitans, *représentés par diverses personnes*, avaient résolu de demander la convocation des états-généraux dans une ville libre. Le roi d'Espagne accordait en retour au comte de Sardan une pension annuelle de cent mille livres pour frais de premier soulèvement, un million pour chacune des années suivantes, et cent mille livres à un habitant de Bordeaux qui aiderait à s'emparer d'une place forte dans la province. Si les confédérés parvenaient à former un état particulier ou une république, le roi d'Espagne devait leur continuer sa protection, comme les rois de France avaient fait, disait le traité, à l'égard des états de Hollande, sous des prétextes moins justes. Enfin le prétendu comte de Sardan s'obligeait, en qualité de syndic général des confédérés du Languedoc et député de la confédération, à susciter sans délai, dans les montagnes des Cévennes et du Vivarais, un soulèvement de douze mille hommes pour surprendre les postes de la rivière du Rhône et des autres places de la province et des provinces voisines.

Par un hasard étrange, cette chimérique conspiration coïncida, et c'est sans doute ce qui donna tant de confiance au gouvernement espagnol, avec celle du chevalier de Rohan. D'une des plus illustres familles du royaume, admis dans sa jeunesse aux jeux de Louis XIV, objet des faveurs des plus belles et des plus grandes dames, parmi lesquelles on nommait la duchesse de Mazarin, qu'il avait le premier enlevée à son mari, l'électrice de Bavière, et, s'il faut s'en rapporter aux bruits du temps, M^{me} de Thianges et jusqu'à M^{me} de Montespan, Louis de Rohan s'était fait comme à plaisir, par sa hauteur et ses dédains, des ennemis nombreux, implacables, en tête des-

(1) Dans une supplique au parlement de Marie Vossier, veuve du sieur de Saint-Laurent, ancien receveur-général du clergé, il est question d'un nommé Paul Sardan, ancien receveur des tailles en Languedoc, qui, de 1667 à 1670, aurait été lié avec Godin de Sainte-Croix, amant de la marquise de Brinvilliers, et Reich de Penautier, receveur-général du clergé, compromis dans l'affaire de la Brinvilliers. Ce Sardan ne serait-il pas l'intrigant dont le prince d'Orange et le roi d'Espagne furent les dupes?

quels figurait le roi. Ses folles prodigalités l'avaient réduit aux derniers expédiens quand il tomba entre les mains d'un gentilhomme normand, George du Hamel, sieur de La Tréaumont, militaire réformé, perdu de dettes comme lui, ne rêvant qu'à refaire sa fortune. L'idée leur vint de faciliter à la Hollande et à l'Espagne une descente en Normandie moyennant un million. Une dame de Villars, un chevalier de Préaux, son amant, étaient du complot et promettaient leur influence auprès de la noblesse normande, très douteuse depuis la fronde et fort mécontente en ce moment à cause de quelques nouveaux impôts. Les correspondances par la poste étant dangereuses, il fallait un émissaire. Un vieux professeur hollandais, Affinius van den Enden, retiré à Paris, où il avait fondé une institution, fut envoyé à Bruxelles pour s'entendre avec le général Monterey sur la descente des Hollandais. Le 10 septembre 1674, van den Enden reprit le chemin de Paris, la tête pleine d'illusions; mais, à peine arrivé à la barrière, il fut arrêté. Le chevalier de Rohan avait été fait prisonnier la veille en sortant de la chapelle de Versailles, et le lendemain La Tréaumont, alors à Rouen, fut surpris au lit. Blessé dans la lutte, il mourut dix-huit heures après, sans avoir fait le moindre aveu, mais laissant les papiers les plus compromettans.

Si ridicule que fût cette conspiration, Louis XIV, depuis longtemps outré contre le chevalier de Rohan, voulut qu'elle fût jugée avec éclat. Une commission extraordinaire fut immédiatement formée, et deux maîtres des requêtes les plus habiles, de Bezons et de Pomereu, eurent ordre d'instruire. Le roi, qui appréciait chaque jour davantage le lieutenant de police, lui confia l'emploi de procureur-général de la commission. Le premier soin de La Reynie fut de circonscrire l'affaire dans la crainte de l'éterniser et de manquer le but principal. Persuadée que la noblesse normande était de connivence avec les agitateurs, la cour n'avait rien épargné pour provoquer des révélations. Plus de soixante personnes avaient été arrêtées, et l'affaire, surchargée de tant d'interrogatoires, avançait à peine. Effrayé du développement qu'elle avait pris malgré lui, La Reynie démontra par d'excellentes raisons les inconvéniens de la marche suivie jusque-là. « Je ne sais, écrivait-il à Colbert le 16 octobre 1674, s'il est bien à propos de faire le procès à tant de gens à la fois, de remplir ainsi les prisons, et si, au lieu de la justice que tout le monde attend de ceux qui se trouveront coupables et de la terreur qu'elle doit imprimer, on ne trouvera point quelque chose d'affreux dans cette multitude d'accusés et de criminels, et s'ils ne deviendront pas moins criminels au public par le nombre. »

Malheureusement pour le chevalier de Rohan, sa culpabilité

n'était pas même douteuse. Deux de ses complices, van den Enden et de Préaux, le chargèrent à outrance. Le premier raconta les détails du voyage à Bruxelles, où il n'était allé, disait-il, que parce que le chevalier de Rohan l'avait menacé de mort. Il précisa le chiffre des pensions promises par le comte de Monterey : trente mille écus pour le chevalier, vingt mille pour La Tréaumont. Les révélations du chevalier de Préaux furent d'une autre nature. Se voyant perdu sans retour, il avoua que Rohan et La Tréaumont s'étaient souvent entretenus en sa présence de la possibilité d'enlever la reine et le dauphin pendant que le roi était à la tête de ses armées, qu'ils avaient composé ensemble les placards affichés en Normandie, où ils disaient aux nobles que, s'ils continuaient à tout endurer, le roi les traiterait *comme en Turquie*. Suivant lui, et ses déclarations étaient d'ailleurs confirmées par des projets de proclamations trouvés dans les papiers de La Tréaumont, le plan des conspirateurs était, après avoir renversé le gouvernement, de convoquer une *chambre de la liberté*, où tous les différends des gentilshommes seraient réglés sous la présidence du chevalier de Rohan, qu'ils comptaient bien faire investir par le peuple d'une autorité à peu près illimitée. « Quand la noblesse sera à cheval, avait dit La Tréaumont, il faudra venir faire révolter Paris et demander les états-généraux. » Enfin le chevalier de Rohan aurait dit en se frottant les mains : « Je mourrois content, si je pouvois une fois tirer l'épée contre le roi dans une bonne révolte. »

Pressé de tous côtés, espérant fléchir Louis XIV par un aveu, Rohan se décida à parler. Après les plus grandes protestations d'attachement pour le roi, il dit que s'il avait proféré quelques plaintes contre lui, c'était « en quelque sorte par un emportement de tendresse et pour ainsi dire de jalousie, comme un amant en auroit pour sa maîtresse, » qu'il avait eu néanmoins le malheur de lui déplaire, et que, chaque fois qu'il lui avait demandé une grâce, il s'était vu refuser. Désespéré, l'idée lui était venue d'exploiter le mécontentement de la Normandie et d'envoyer van den Enden en Flandre, mais, ajoutait-il, « sans prendre d'engagement, et seulement pour voir ce que les Espagnols diroient. » Ces aveux ne lui ayant, à sa grande surprise, servi de rien, il essaya plus tard d'en atténuer la portée. Vains efforts ! la conspiration était flagrante, et sa culpabilité, de même que celle du chevalier de Préaux, de M^{me} de Villars et de van den Enden, étaient avérées. Le droit de défense eût-il existé, les avocats les plus habiles ne les auraient pas fait absoudre. La clémence royale pouvait leur faire grâce, la justice devait sévir.

Une lettre de La Reynie à Colbert du 26 novembre 1674 lui apprit qu'ils seraient condamnés, les trois premiers à avoir la tête

tranchée, le dernier à être pendu devant la Bastille, de Préaux et van den Enden devant être préalablement soumis à la question. La Reynie aurait voulu qu'il en fût de même pour le chevalier de Rohan : mais la chambre de l' Arsenal lui en épargna l'humiliation et les douleurs. La Reynie prévenait en outre Colbert que l'arrêt était ajourné au lendemain, afin que l'exécution pût avoir lieu le même jour. « Je vous supplie, ajoutait-il, de me faire savoir s'il y a quelque choix particulier à faire d'un confesseur pour M. de Rohan ; le père Bourdaloue n'en était pas encore satisfait à midi. » A partir de cet instant jusqu'à la dernière heure, les lettres de La Reynie se succèdent. Le 27 novembre, à sept heures du matin, il écrit à un de ses agens : « Faites-moi savoir par le sieur Desgrez tout ce qui se passera à la prononciation de l'arrêt, particulièrement à l'égard de M. de Rohan, et, s'il y a quelque chose d'important, écrivez-moi sur un morceau de papier, et mettez-le entre les mains du sieur Desgrez, que je ferai tenir à la Bastille pour cela. Il y a ici un courrier de Saint-Germain qui attend ce que je vous demande, et que je ferai partir sur-le-champ... » Un contemporain a prétendu que Louis XIV aurait fait grâce au chevalier de Rohan, s'il n'eût craint de paraître céder à l'influence de Colbert, qu'on supposait s'y intéresser à cause de son gendre, le duc de Chevreuse, dont le chevalier de Rohan était parent. Pour ôter tout prétexte aux commentaires, Colbert quitta la cour pendant quelques jours, et c'est à Seignelay que La Reynie adressa ses dernières lettres. Noble privilège du génie ! on essaya d'une représentation de *Cinna*, mais Louis XIV demeura inflexible, alléguant, dit-on, qu'il s'agissait de la France, non de lui, et qu'il n'était pas libre de pardonner à des hommes qui avaient comploté avec l'étranger. Les ordres suprêmes furent donc donnés. Le 27 novembre, à dix heures du matin, La Reynie prévint Seignelay que toutes les dispositions étaient prises, les troupes commandées, les chaînes des principales avenues aboutissant à la rue Saint-Antoine tendues. Il l'informait en même temps que le chevalier de Rohan, humble et courageux tout à la fois, avait communiqué avec de grands sentimens de piété, et que le père Bourdaloue était invité à ne rien négliger pour provoquer, au dernier moment, ses aveux concernant le crime d'état. Une autre lettre annonçait à Seignelay que van den Enden, mis à la question, avait encore chargé le chevalier de Rohan, à qui il aurait ouï dire à plusieurs reprises : *Si nous pouvions avoir le roi !* Enfin à sept heures La Reynie rendit compte de l'exécution. Rohan était mort en chrétien, avec une fermeté modeste, mais sans avoir pu prendre sur lui de regarder de sang-froid son dénonciateur. Pour éviter quelque récrimination violente, on mit, d'après La Reynie, « ce misérable

étranger dans un lieu séparé, » et ce fut le seul, quoi qu'on en ait dit, qui mourut lâchement. Bien que le concours de la population eût été immense, l'exécution s'était faite au milieu d'un calme inusité. Revenant le lendemain sur les accusés qui restaient à juger, La Reynie conclut pour leur mise en liberté en faisant observer que, si l'arrêt n'en avait pas même parlé, c'était à raison de leur innocence présumée.

Ce sage conseil, qui honore le magistrat, prévalut sans doute, car aucun document ne mentionne des condamnations nouvelles se rattachant à l'affaire du chevalier de Rohan. D'autres complots marquèrent-ils cette période du grand règne? On peut l'affirmer hardiment, et d'ailleurs la certitude existe que des passions mauvaises continuèrent à fermenter. Ainsi le 20 février 1682 cet auditeur à la chambre des comptes dont il a été question dans le procès des poisons, Jean Maillard, fut condamné à mort pour n'avoir pas révélé des projets criminels contre le roi. Sept années plus tard, le 4 octobre 1689, le marquis de Seignelay écrivait à La Reynie pour l'informer d'une conspiration contre Louis XIV et contre l'état. « Il y a sept personnes, ajoutait-il, qui doivent être arrêtées et conduites à Vincennes, et comme il est important qu'elles n'aient aucune communication, le roi veut que vous y alliez vous-même pour faire préparer les logemens... (1) » Heureusement aucun de ces projets n'aboutit, et sauf quelques cas exceptionnels, comme dans les affaires de Bonnesson, de Roux de Marcilly et du chevalier de Rohan, ils restèrent le secret de la police. Ce règne, l'un des plus longs de nos annales, et qui eut aussi ses agitations, aujourd'hui trop oubliées, ne fut souillé par aucune tentative sérieuse d'assassinat. Ces fureurs criminelles, qui ont, hélas! réveillé tant de fois en sursaut la France du XIX^e siècle, s'arrêtèrent devant Louis XIV. Leur dernière explosion avait, il est vrai, été terrible, car en frappant dans la force de l'âge, le 14 mai 1610, le prince chez qui tant de fermeté et de courage, de bon sens et de grandes vues s'unissait aux plus vives qualités de l'esprit, le monstre du fanatisme avait fait à la France, au triple point de vue de son influence extérieure, de sa prospérité et du développement régulier des libertés publiques, une blessure que nulle autre n'égala jamais.

C'est encore pendant l'administration de La Reynie que survint un des plus graves incidens qui aient troublé notre pays. Tant que vécut Turenne, la question religieuse, traitée avec les ménagemens que commandait la raison politique, ne causa au gouvernement de Louis XIV que des difficultés d'un ordre secondaire. A la mort de Tu-

(1) Archives de l'empire, *Registres des secrétaires d'état*, 1689.

renne (1675), les mauvaises dispositions du chancelier Le Tellier et de Louvois contre les protestans devinrent plus marquées; mais Colbert, dont la tolérance s'étendait jusqu'aux juifs en faveur de l'industrie, continua de résister au nom de cet intérêt considérable. « M. Colbert, écrivait un jour M^{me} de Maintenon, ne pense qu'à ses finances, et presque jamais à la religion. » Peu à peu les exigences des catholiques exclusifs, que le chancelier soutenait ouvertement, s'accrurent. Au mois de septembre 1680, une protestante qui demeurait au faubourg Saint-Germain étant tombée malade, des prêtres de Saint-Sulpice pénétrèrent chez elle sans y être appelés. Il s'ensuivit quelques désordres au sujet desquels Colbert demanda des explications à La Reynie. Quoique très réservée, sa lettre renfermait un blâme réel contre les prêtres qui forçaient ainsi la porte des malades. Une famille industrielle restée célèbre, celle de van Robais, dont le chef avait initié la France à la fabrication des beaux draps de Hollande, était protestante. Tout en désirant sa conversion, Colbert la protégea jusqu'au bout contre les capucins d'Abbeville, qui, suivant ses expressions, *la pressoient trop*. Le moment vint pourtant où il céda au torrent, et l'on a, de ses dernières années, beaucoup de lettres par lesquelles il ordonne d'expulser des finances et des fermes tous les religionnaires. De son côté, le marquis de Seignelay, qui dirigeait la marine sous ses ordres, écrivit le 4 juillet 1680 à l'intendant de Brest : « Sa majesté attendra encore un mois ou deux que les officiers de la religion prétendue réformée se mettent en état de profiter de la grâce qu'elle a bien voulu leur accorder, et elle *chassera* ceux qui auront persévéré dans leur opiniâtreté. » Une seule exception était faite à l'égard de Du Quesne à cause du besoin qu'on avait de ses services, et combien de fois elle lui fut, sinon reprochée, du moins rappelée! Mais quand la mort de Colbert, véritable calamité nationale, eut laissé le champ libre à l'influence du vieux Le Tellier et de l'impétueux Louvois, les édits contre les protestans se multiplièrent. Même avant la révocation de l'édit de Nantes, la persécution avait atteint un degré de violence dont la seule excuse, s'il pouvait y en avoir une, serait dans la complicité de la population, depuis les classes les plus éclairées jusqu'aux plus ignorantes. Un fait digne de remarque, c'est que, d'après le dernier article de l'édit de révocation, les protestans pouvaient, « *en attendant qu'il plût à Dieu de les éclairer comme les autres*, demeurer dans le royaume, y continuer leur commerce et jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés, à condition de ne point s'assembler sous prétexte de prière ou de culte. » Or cet article était en contradiction formelle avec le plein pouvoir donné précédemment aux intendans d'expulser du royaume tous ceux qui résisteraient à

la grâce. Quelques intendans ayant demandé des instructions plus précises, Louvois dissipa tous les scrupules en leur écrivant qu'il ne doutait pas que quelques logemens *un peu forts* ne détrompassent les religionnaires de leur erreur sur l'édit que M. de Châteauneuf (c'était le secrétaire d'état ayant les affaires de religion dans ses attributions) *leur avoit dressé*. « Sa majesté, ajoutait Louvois, désire que vous vous expliquiez fort durement contre ceux qui voudront être les derniers à professer une religion qui lui déplaît et dont elle a défendu l'exercice par tout son royaume. » Recommandations bien dignes du ministre impitoyable qui, dans le temps même où il était livré aux grands tourbillons de la vie et des passions humaines, écrivait à un commandant de province : « Sa majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas suivre sa religion, et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir rester les derniers doivent être *poussés jusqu'à la dernière extrémité*. » Était-on assez loin des temps heureux où le jeune roi, suivant de confiance les inspirations de Colbert, invoquait, pour dissuader Charles II d'épouser les rancunes religieuses de son parlement, « la douceur et la considération avec lesquelles les princes catholiques traitoient dans leurs états ceux de leurs sujets qui professoient une autre croyance (1) ! »

La Reynie, on s'en doute bien, fut activement mêlé aux affaires de religion dans Paris. Une intrigue ministérielle les lui avait un moment soustraites, une autre intrigue les lui rendit. Le spectacle intime des rivalités et des jalousies qui troublent la sphère des hommes appelés à gouverner sera toujours un curieux sujet d'étude. Quel intérêt ne doit-il pas s'y attacher quand ces rivalités se produisent à l'occasion d'un fait tel que la révocation de l'édit de Nantes, qui fut accueilli avec une si aveugle faveur par les multitudes, avec de si justes imprécations par ceux qui en étaient victimes, et qui est resté l'un des événemens les plus considérables d'un règne à jamais célèbre ? Un contemporain, le marquis de Sourches, grand-prévôt de la cour et en position de bien voir, raconte que, les affaires de religion étant, vers 1685, les seules de quelque importance, chacune des factions du ministère, toujours partagé entre les influences jalouses des familles Colbert et Le Tellier, essayait d'en attirer à soi la direction et le détail. Par sa charge de secrétaire d'état ayant l'Ile-de-France dans ses attributions, le marquis de Seignelay devait connaître de toutes les questions intéressant les protestans de Paris. S'il faut en croire le grand-prévôt, La Reynie,

(1) Bibliothèque impériale, Mss. FF., 10,266. *Recueil de Lettres de Louis XIV*; lettre du 24 mars 1663.

dont Colbert avait fait la fortune, s'était mis depuis dans les intérêts de Louvois, et celui-ci l'aurait récompensé en lui faisant donner l'affaire des poisons, qui, de son propre aveu, lui causa les plus grands ennuis. Outré de cette ingratitude, Seignelay résolut de lui ôter les affaires des protestans pour les confier au lieutenant civil Le Camus, son adversaire déclaré, et Louis XIV approuva la substitution. Écoutons maintenant le marquis de Sourches.

« M. de Harlay, dit-il, procureur-général du parlement de Paris (1), ennemi mortel de M. Le Camus, ne put souffrir cette préférence. Il vint trouver M. de Louvois, avec lequel il avoit de grandes liaisons, lui représenta le tort que l'on faisoit à M. de La Reynie parce qu'il étoit attaché à ses intérêts, et que M. de Seignelay triomphoit et mettoit M. Le Camus sur le pinacle. M. de Louvois convint avec lui de faire son possible pour détrôner M. Le Camus, et en même temps M. le procureur-général alla trouver le roi, et lui insinua adroitement, entre beaucoup d'autres choses, que c'étoit faire un tort signalé à M. de La Reynie que de lui ôter la commission des huguenots, qui étoit un véritable fait de police, et qu'assurément il s'en acquitteroit pour le moins aussi bien que M. Le Camus. Comme ils en raisoient encore, M. de Louvois, qui avoit donné rendez-vous chez le roi à M. le procureur-général, entra dans le cabinet, et, se mêlant dans la conversation, appuya le sentiment de M. le procureur-général si fortement que le roi, sur-le-champ, lui fit expédier un ordre par lequel il attribuoit la connoissance des affaires des huguenots à M. de La Reynie, avec défense à M. Le Camus de s'en mêler à l'avenir. »

Le tour étoit joué. C'est ainsi que, par amour-propre et pour ne pas se laisser amoindrir, La Reynie se trouva chargé des conversions et abjurations dans Paris. Un volumineux recueil (2) contenant, avec de nombreux rapports de police, des lettres de Harlay, de Pellisson et de Besmaux, gouverneur de la Bastille, une prodigieuse quantité d'actes de foi et bien d'autres pièces, prouve la part beaucoup trop grande que La Reynie prit à ces malheureuses affaires. Il prouve en outre que, si la passion contre les religionnaires étoit ardente chez les agens du gouvernement, elle l'étoit plus encore dans les masses. Le fanatisme qui avait armé leurs bras cent ans auparavant subsistait encore, quoique affaibli, et le pouvoir, si violent qu'il fût, étoit plus modéré que la multitude; il est vrai qu'il n'avait pas les mêmes excuses. Un rapport de police du 28 septembre 1682 jette sur ces dispositions de la population parisienne une triste lumière. Le garçon d'un marchand de vin du faubourg Saint-

(1) Il ne fut nommé premier président qu'en 1689.

(2) Bibliothèque impériale, Mss. S. F., 7,050. *Révocation de l'édit de Nantes*, 6 volumes in-folio. Ces manuscrits, également désignés sous le nom de « Papiers de La Reynie, » sont exclusivement relatifs aux affaires de religion.

Marcel, professant comme son patron la religion réformée, avait reçu un coup d'épée mortel dans une rixe. Un vicaire de Saint-Médard l'alla voir et ne put le décider à se confesser. « Le menu peuple, dit le rapport, en ayant eu connoissance, s'assembla en un moment au nombre de sept à huit cents, un peu plus ou moins, et étant devant la maison du blessé, ils firent toutes les violences qu'on se peut imaginer, frappèrent à coups de pierres, bâtons et règles, contre les portes, qu'ils rompirent à quelques endroits, cassèrent toutes les vitres, et s'efforcèrent d'entrer dans la maison, s'écriant : « Ce sont des huguenots et parpaillots qu'il faut assommer, même mettre le feu aux portes, s'ils ne nous rendent le blessé. » L'arrivée d'un commissaire mit la populace en fuite. Quant au malade, il persista dans son refus et mourut le lendemain. Les scènes de ce genre se renouvelaient souvent. Le 24 juin 1690, le fils d'un *nouveau converti en apparence* voyait passer une procession, le chapeau sous le bras, mais debout. Sur le refus de se mettre à genoux, il fut insulté et rentra chez lui. La maison allait être forcée et brûlée quand l'arrivée d'un commissaire, appuyé d'agens déterminés, dissipa l'attroupement. Une autre lettre de La Reynie à M. de Harlay portait que le peuple continuait d'insulter les *nouveaux catholiques* et que beaucoup de gens avaient la tête troublée par l'excès du vin et de l'eau-de-vie. « Les fourbisseurs, ajoutait-il, ont marché par les rues avec des enseignes et l'épée nue. Le menu peuple du quartier Montmartre et du quartier Saint-Denis est sans raison, et ce sera un très grand bonheur si le reste du jour se passe sans désordre. J'ai fait avertir les brigades qui sont établies pour la sûreté des grands chemins de se trouver chacune en un lieu marqué hors des faubourgs où l'on pourroit les trouver en cas de besoin. Les cavaliers du guet sont pareillement avertis, et j'ai chargé les commissaires de demeurer dans leurs quartiers et d'avertir de tout ce qui méritera la moindre attention, et j'aurai aussitôt l'honneur de vous en rendre compte. » Ne dirait-on pas une scène de la Saint-Barthélemy ?

Les derniers édits n'admettant pas qu'il pût y avoir encore dans le royaume des personnes pratiquant une religion qui, comme le disait le pieux Louvois, *déplaisoit au roi*, l'administration appelait *nouveaux catholiques* non-seulement ceux qu'on supposait n'avoir fait semblant de se convertir que pour échapper à la rigueur des ordonnances, mais encore ceux qui n'avaient fait aucun acte de conversion. Il suffit de lire ces ordonnances pour être édifié sur les procédés que les agens du gouvernement étaient autorisés à mettre en œuvre. Il fallait avant tout ne rien négliger pour que Louvois conservât sa prépondérance dans le conseil. Naturellement les lettres de cachet, les ordres d'exil étaient la monnaie courante des

convertisseurs, et l'on en trouve un grand nombre dans les papiers de La Reynie. Le 20 novembre 1685, une conférence avait eu lieu chez le procureur-général de Harlay pour étudier les moyens de hâter les conversions. D'après La Reynie, quelques-unes des personnes présentes prétendirent qu'on ne parviendrait à rien, « si l'on ne faisoit entrer des troupes dans Paris. » C'était, on le voit, le germe des dragonnades. Moins absolu sur ce point, La Reynie dit qu'il lui paraissait suffisant de prévenir les protestans qu'on ferait élever leurs enfans par des catholiques, qu'une punition exemplaire frapperait ceux qui essaieraient de passer à l'étranger, que la maîtrise serait retirée aux artisans protestans déjà reçus maîtres, et qu'elle serait conférée sans frais aux nouveaux convertis. Il proposait encore de réunir chez lui les convertis, par cinquante ou soixante, avec un pareil nombre de protestans déjà ébranlés, dans l'espoir de les entraîner par l'exemple. Il croyait en outre nécessaire de faire distribuer quelques aumônes au nom du roi à ceux qui étaient dans le besoin. Suivant lui (et son opinion était relativement très modérée), cet ensemble de mesures rendrait inutile la coopération des soldats.

Ces conseils furent entendus, du moins en ce qui concernait Paris, et le spectacle des conversions par logemens paraît avoir été, sauf pourtant quelques exceptions, épargné à la capitale. Par contre, celles à prix d'argent, dont le gouvernement se contentait pour le moment, espérant que le temps ferait le reste, abondèrent, et il en existe bien des preuves authentiques. Un ancien protestant, jadis très compromis à la cour pour son dévouement à Fouquet, mais depuis rentré en grâce et très bien auprès de Louis XIV, dont il était devenu le rédacteur intime, Pellisson, avait été chargé de la distribution des aumônes royales à ceux qui feraient acte de foi catholique. On doit à La Reynie la conservation de beaucoup de ces actes de foi. Les uns sont très développés, et c'étaient ceux qu'on exigeait sans doute des protestans relaps; les autres, non moins catégoriques et positifs, mais très concis, imprimés d'ailleurs comme les premiers, de telle sorte que les nouveaux convertis n'avaient qu'à signer, sont ainsi conçus : « Je crois de ferme foi tout ce que l'église catholique, apostolique et romaine professe. Je rejette sincèrement toutes les hérésies et opinions erronées que la même église a condamnées et rejetées. Ainsi Dieu soit à mon aide et ses saints Évangiles, sur lesquels je jure de vivre et de mourir dans la profession de cette même foi ! » Les rôles indiquant par quartier le nom des personnes qui se convertissaient et des sommes qui leur étaient allouées ont également été conservés. Quand au contraire un protestant refusait de se convertir, une lettre de cachet

l'envoyait à la Bastille ou au For-l'Évêque. Les plus heureux, ceux qu'un protecteur puissant prenait sous son patronage, en étaient quittes pour un ordre d'exil.

En même temps qu'on soumettait à de misérables séductions les protestans besoigneux, rien n'était épargné pour ramener au catholicisme ceux qu'on avait cru devoir, à raison de leur obstination ou de quelque motif particulier, faire enfermer à la Bastille. La correspondance de M. de Besmaux est là-dessus très explicite. Le 4 mars 1686, il prévenait La Reynie qu'un des prêtres admis à la Bastille pour la conversion des prisonniers pressait fort M. Masclary, M. de Bessé et sa femme, et en espérait beaucoup. « Je m'y appliquerai de mon mieux, ajoutait-il, et vous avertirai de la suite. » De la part d'un commandant de citadelle, cette application était au moins singulière. Sur ces entrefaites, un exempt de robe courte avait reçu je ne sais quel ordre concernant M^{me} de Bessé. « Je vous supplie, écrit alors Besmaux à La Reynie, que M. Auzillon n'exécute pas l'ordre qu'il a pour M^{me} de Bessé. M. l'abbé de Lamon l'a mise à la raison, aussi bien que son mari. Tous deux méritent de la louange d'avoir très fort combattu et d'avoir pris cette résolution. M^{me} de Bourneau, aussi éclairée que M^{me} de Bessé, est de la partie, et si M. (l'abbé) Gervais a le loisir, vous saurez bientôt l'exécution. Je lui écris. » Veut-on avoir une idée des complications et des contradictions où cette malheureuse affaire avait jeté le gouvernement? A la même époque, Louvois conjurait M. de Barillon, ambassadeur en Angleterre, de décider les ouvriers français qui s'y étaient réfugiés pour cause de religion à rentrer en France, et M. de Barillon lui répondait (9 janvier 1687) qu'il s'y employait de son mieux, mais que les Anglais ne négligeaient rien de leur côté pour les retenir. Le 7 août suivant, l'ambassadeur annonçait à Louvois, comme une victoire, qu'il avait déterminé trois ouvriers papetiers à rentrer en France. Fallait-il donc commettre tant d'iniquités pour faire ensuite, parce qu'on avait besoin d'eux, de telles avances à des artisans que la crainte de la confiscation et de la mort n'avait pas empêchés d'aller chercher du travail hors de leur pays?

Quelle était la pensée intime de La Reynie sur les violences dont il fut le trop docile instrument? Sa correspondance avec Louvois nous l'aurait peut-être appris; on ne sait ce qu'elle est devenue. La conférence où il combattit l'appel des troupes à Paris pour provoquer des conversions, sa mauvaise humeur contre les *indiscrets zélés* qui compromettaient tout, les soins qu'il prenait pour empêcher les brutalités de la populace parisienne envers les protestans fidèles à leur croyance, indiquent assez qu'il était opposé aux rigueurs. Catholique convaincu (son testament en fournit la preuve),

conciliant, mais ferme, il avait sans doute, comme le roi et la plupart de ses contemporains, embrassé avec joie l'idée de voir la France entière professer la même religion. Par malheur, le système adopté n'était pas fait pour amener un tel résultat. Vers 1690, quand la persécution eut aigri, exaspéré les esprits, le gouvernement, alors en guerre avec les puissances protestantes, crut que les protestans de l'intérieur faisaient des vœux pour elles contre lui : ils furent même accusés, car il faut tout dire, de se cotiser pour venir en aide aux ennemis. « On a donné au roi, écrivait Pontchartrain le 31 août 1692, un mémoire touchant les assemblées de *nouveaux catholiques* qui se font à Paris et les sommes qu'on prétend qu'ils amassent pour les envoyer en Angleterre... » Cinq ans après, l'année même où La Reynie fut remplacé, Pontchartrain écrivait encore à son successeur : « Le roi ayant été informé qu'il se faisoit des collectes d'argent entre les *nouveaux catholiques* pour les ennemis, sa majesté a envoyé ordre à M. Phélypeaux de faire arrêter Lefranc et le notaire Briet. Le roi veut que vous alliez les interroger pour connoître leur commerce (1). » L'accusation était-elle fondée? Ce qui est certain, c'est que le soupçon seul d'un acte pareil était fait pour rendre odieux les religionnaires. Quant à La Reynie, s'il remplit souvent à leur égard le rôle de modérateur, on doit convenir qu'il ne leur épargna pas toujours les tracasseries ni les persécutions. Il eût mieux fait à coup sûr, si les passions religieuses lui paraissaient excessives, de se retirer; mais ces passions, il les partageait dans une certaine mesure. Un homme seul, c'était, à vrai dire, le plus généreux de tous, Vauban, conseillait ouvertement à Louvois la tolérance; mais Louvois, principal auteur des mesures dont il reconnut trop tard le mauvais effet, n'osait pas dire la vérité au roi, et le mal allait sans cesse en s'aggravant.

On pense bien que les conséquences économiques de ces persécutions ne se firent pas attendre. Non-seulement les manufacturiers protestans étaient les plus riches, leurs coreligionnaires étaient aussi les ouvriers les plus industrieux. L'expatriation des uns et des autres priva donc gratuitement le royaume des capitaux et des bras les plus intelligens. Alors, et en pleine paix, commença cette décadence matérielle de la France que les coalitions étrangères et les disettes portèrent vers la fin du siècle à un excès qui fut la grande tristesse de La Bruyère, de Fénelon, de Racine, et qui provoqua les mâles protestations de Vauban et de Boisguilbert. Nous n'avons pas les réflexions sur l'état de la France remises par Racine à M^{me} de Maintenon et par elle-même au roi, qui les reçut si mal; tous deux s'honorèrent par cette tentative avortée, dont le contre-coup abrè-

(1) Arch. de l'empire. *Registres des secrétaires d'état*. Lettre du 15 septembre 1697.

gea, dit-on, les jours du noble et tendre poète. Une pièce non signée et restée jusqu'à ce jour inconnue y suppléerait, si rien pouvait remplacer un écrit de Racine. On trouve parmi les papiers de Louvois, à la date de janvier 1686, un mémoire sans signature, respectueux dans la forme, exagéré sans doute dans l'exposé des faits, mais projetant sur cette époque, où les malheurs du règne se dessinaient à peine, de tristes lueurs qui font pressentir ceux des années suivantes, quand la guerre, cette guerre funeste qui devait durer plus de vingt ans, commença à sévir.

« La France (disait l'auteur du mémoire), qui étoit naguère le magasin des richesses et l'habitation des plus heureux peuples de la terre, semble dégénérer sous le règne du plus grand des rois par une fatalité dont on ressent les effets sans en pénétrer la cause. En effet, on ne voit partout que des fermes abandonnées, des nobles ruinés, des marchands en faillite, des créanciers désespérés, des pauvres moribonds, des paysans désolés, des maisons en ruine... Un François zélé pour la gloire de son souverain s'est transporté à diverses reprises dans toutes les provinces de France et dans tous les états qui l'avoisinent à dessein de découvrir cette cause, et il est en état de démontrer d'où vient qu'en France l'or et l'argent deviennent si rares, que les grands seigneurs sont dans une espèce d'indigence, et que les artisans, faute de travail, vont établir chez les étrangers tant de riches manufactures, pourquoi les plus grands marchands ont fait banqueroute depuis vingt ans, par quelle raison les terres qui valoient dix mille livres de rente bien payées n'en valent pas six mal payées... »

L'auteur du mémoire insistait ensuite sur la dépopulation des villes, l'engorgement des hôpitaux, l'émigration des catholiques eux-mêmes, et il s'offrait enfin pour conjurer tant de maux. Je sais le cas qu'il faut faire des donneurs d'avis, et combien ils tiennent de près aux utopistes; mais, les couleurs du tableau fussent-elles chargées, la situation bien connue des années qui suivirent ne permet pas de tout nier. Il n'est que trop certain que la révocation de l'édit de Nantes avait porté un coup fatal à l'industrie et au commerce, restaurés, au prix de tant de sacrifices, par le patriotisme énergique et patient de Colbert; il est certain encore que deux ans après, quand la guerre de 1688 éclata, le contrôleur-général Le Peletier, qui n'avait pu traverser sans d'extrêmes difficultés une période de paix, déclina le fardeau malgré les instances réitérées de Louis XIV. Pourquoi donc (car on ne saurait trop le redire, et ces retours vers le passé peuvent être utiles dans les situations les plus différentes), pourquoi les sages avis de Turenne, de Colbert, de Vauban, n'avaient-ils pas été suivis et leur avait-on préféré ceux de Le Tellier et de Louvois? L'habileté suprême n'est-elle pas de conquérir les cœurs par la persuasion, par les voies de douceur, avec l'aide du temps, en réservant la rigueur pour les cas extrêmes

où la violence provoque la lutte? Or on n'en était pas là en 1685, et les protestans, c'est une justice à leur rendre, n'avaient jamais été plus soumis et moins à craindre. Pour revenir à La Reynie et à la mission qu'il eut à remplir dans ces conflits, modéré, si on le compare à ceux qui l'entouraient, il empêcha sans doute bien des excès; mais il en laissa aussi commettre beaucoup trop et eut la faiblesse de s'y associer.

V.

Cependant les difficultés augmentaient pour le lieutenant-général de police avec la continuation de la guerre et la durée du règne; mais, semblable à tous les hommes en place, il ne paraissait pas disposé à prendre sa retraite, comme si l'expérience, sauf quelques exceptions éclatantes, pouvait remplacer la vigueur de l'esprit et du corps. Longtemps les ministres l'avaient habitué aux complimens les plus flatteurs, à l'approbation la plus complète. Quand en 1689 Pontchartrain devint contrôleur-général, les choses changèrent d'aspect. Aimable, spirituel, plein de grâce et de feu dans le monde, mais tranchant et cassant dans les affaires, Pontchartrain ne ménagea pas La Reynie, et semble n'avoir rien négligé pour l'éconduire. A l'occasion des troubles suscités en 1692 par la cherté du pain, il écrivait au premier président de Harlay : « Il ne faut pas que M. de La Reynie se plaigne que le service de la police ne se fait point, sous prétexte qu'on en a dispensé quelques officiers. Pareilles querelles d'Allemand ne me vont point; on en a substitué un bien plus grand nombre que celui qu'on en a dispensé. C'est à lui à se faire servir par les voies d'amende et d'autorité qui lui sont confiées, et il ne doit pas compter que ses faux prétextes lui servent d'excuses là-dessus. » La Reynie lui-même ne semblait pas très rassuré non plus sur les dispositions de M. de Harlay, à qui il écrivait assez humblement (20 juin 1692) au sujet de mesures contre les vagabonds de Paris : « Par malheur pour le public et pour vous-même, vous ne sauriez nous rendre tels que vous voudriez que nous fussions, et tels que nous devrions être. »

Conseiller d'état ordinaire depuis 1686, La Reynie était alors âgé de soixante-sept ans, et il y en avait vingt-cinq qu'il occupait l'emploi de lieutenant-général de police. Au mois de décembre 1690, Jérôme Bignon en avait eu la survivance, à la demande du titulaire, qui, d'après Dangeau, « avoit prié le roi de le soulager dans les fonctions de cette charge, qui étoit fort pénible, » d'où l'on peut conclure qu'il songeait parfois à s'en démettre, mais que le charme irrésistible du pouvoir le retenait. Quoi qu'il en soit de ces indécisions, le moment de la retraite arriva. Jérôme Bignon ayant pré-

féré et obtenu une intendance, La Reynie vendit sa charge à d'Argenson moyennant 50,000 écus (janvier 1697). Il restait d'ailleurs conseiller d'état en service ordinaire, et ces fonctions devaient lui faire une vieillesse encore suffisamment occupée. Dans l'année qui suivit, il fut chargé d'interroger à la Bastille la célèbre M^{me} Guyon. Un an après, le chancelier Boucherat étant mort, La Reynie fut cité avec plusieurs autres personnages pour le remplacer; mais Pontchartrain, fatigué des finances, aspirait aux honneurs de la chancellerie, et fut préféré par le roi, qui avait besoin de sa place pour Chamillart. Douze années s'étaient écoulées depuis que La Reynie avait résigné ses fonctions actives, et, son énergie morale persévérant, il refusait de se plier aux conséquences de l'âge et des infirmités. Plus ses forces le trahissaient, plus il se rattachait aux affaires. Il fallut que Pontchartrain l'en arrachât par un coup d'autorité. « J'espérois vous voir au conseil à Paris jeudi dernier, lui écrivit-il le 2 décembre 1708, et je m'en faisois le plaisir que vous savez que j'ai toujours quand je vous vois. J'appris avec douleur que votre santé, qui malheureusement s'altère tous les jours, vous avoit empêché d'y venir, et cela me confirme avec grand regret dans l'exécution d'une pensée que je vous aurois simplement communiquée, si je vous avois vu. Cette pensée est de vous soulager malgré vous-même dans votre travail, et de le diminuer, quelque utile qu'il soit au public. Vous tenez trois bureaux, celui des vacations, un des parties, un des finances. Souffrez que je vous soulage du premier; c'est celui qui vous fatigue le plus. Il exige même plus que tous les autres, pour le bien de la justice et pour l'honneur des cours dont on attaque les arrêts, que celui de messieurs les conseillers d'état qui a l'honneur de présider à ce bureau soit régulièrement et exactement présent au conseil et à toutes les cassations qui s'y rapportent. Vous savez cependant, et nous ne l'éprouvons qu'avec trop de douleur, que vous ne venez plus au conseil depuis très longtemps... »

L'avertissement était formel, et force fut à La Reynie de s'exécuter. Dépossédé pour n'avoir pas su se retirer à temps des fonctions qu'il avait prétendu conserver au-delà des limites naturelles, il dut, tout en se plaignant et récriminant, se replier sur lui-même et attendre l'heure finale. Il avait fait le 1^{er} septembre 1696 un testament dont quelques dispositions ont été remarquées. En premier lieu, son corps devait être enterré dans le cimetière de sa paroisse et non dans l'église, « ne voulant pas, disait-il, que son cadavre fût mis dans les lieux où les fidèles s'assembloient, et que la pourriture de son corps y augmentât la corruption de l'air et par conséquent le danger pour les ministres de l'église et pour le peuple. » On reconnaît dans ces recommandations dernières la sollicitude du ma-

gistrat qui avait tant fait pour la salubrité de Paris. Ne pouvant réformer un abus enraciné dans la vanité, La Reynie protestait du moins par son exemple. Après avoir expliqué les libéralités qu'il entendait faire aux pauvres et à divers établissemens charitables, il défendait que l'église fût tendue en noir pour lui, se bornant à demander, le jour de son inhumation, *autant de messes qu'il pourroit en être dit*. Veuf en 1658 de sa première femme, il avait épousé, dix ans après, Gabrielle de Garibal, fille d'un maître des requêtes, dont il eut un fils et une fille. Il laissa à son fils, outre sa part de succession, ses livres imprimés et reliés et ses livres d'estampes, évalués à 20,000 francs environ, « quoiqu'il n'eût pas, disait-il avec douleur dans son testament, déféré jusque-là à ses avis. » On sait en effet par Saint-Simon que ce fils, « qui ne voulut jamais rien faire, pas même venir recueillir la succession de son père, étoit allé, longtemps avant la mort de celui-ci, s'enterrer dans les curiosités de Rome, où il avoit passé sa vie, non-seulement dans le mépris du bien, mais dans l'obscurité et sans s'être marié. »

Le véritable créateur de la police parisienne, celui qui avait pour ainsi dire organisé la sécurité dans la capitale, et dont une multitude de réglemens encore en vigueur, notamment sur les jeux, les théâtres, la mendicité, etc., attestent la sagesse et l'activité, mourut à Paris le 14 juin 1709, âgé de quatre-vingt-quatre ans. On a pu voir, par ces réglemens mêmes et par sa correspondance, qu'il étoit de la race des administrateurs dont le nom mérite de survivre. D'une honnêteté qu'aucun soupçon n'effleura, vigilant et conciliant tout à la fois, instrument habile et énergique, quoique d'une fidélité douteuse dans ses amitiés, car il passa dans le camp de Louvois après avoir épuisé les grâces de Colbert vieillissant, les trente années où il dirigea la police furent, on peut le dire, celles où les crimes et les violences diminuèrent dans la plus forte proportion, où l'ordre fit le plus de progrès, où le développement de la vie sociale fut le plus sensible. On l'a vu dans une circonstance solennelle, l'affaire des poisons, en butte aux reproches acerbes des ennemis de Louvois, et l'on n'a pas oublié ce que disait M^{me} de Sévigné de *sa réputation abominable*; mais on a pu voir aussi (ce qu'ignoraient ses contemporains) que ses sévérités avaient pour mobile les recommandations réitérées de Louis XIV, et il a constaté, avec une bonne foi touchante, ses indécisions et ses doutes. Quand en 1697 d'Argenson fut nommé lieutenant-général de police, Saint-Simon fit, au sujet de son prédécesseur, ces réflexions qui ont ici leur place marquée : « La Reynie, conseiller d'état, si connu pour avoir tiré le premier la charge de lieutenant de police de son bas état naturel pour en faire une sorte de ministère, et fort important

par la confiance du roi, ses relations continuelles avec la cour, et le nombre de choses dont il se mêle, où il peut servir ou nuire infiniment aux gens les plus considérables, obtint enfin, à quatre-vingts ans (1), la permission de quitter un si pénible emploi, qu'il avoit le premier ennobli par l'équité, la modestie et le désintéressement avec lequel il l'avoit rempli, sans se relâcher de la plus grande exactitude ni faire de mal que le moins et le plus rarement qu'il lui étoit possible. Aussi étoit-ce un homme d'une grande vertu et d'une grande capacité, qui, dans une place qu'il avoit pour ainsi dire créée, devoit s'attirer la haine publique, et s'acquittait pourtant l'estime universelle. » Ailleurs cependant Saint-Simon reproche à La Reynie de s'être noyé dans les détails d'une inquisition qui, comme celle de saint Dominique, « dégénéra en plaie mortifère et en fléau d'état. » Le marquis de Sourches, en louant « son manège, son esprit, sa gravité, » fait remarquer qu'il parlait peu. Il a par contre beaucoup travaillé, beaucoup écrit, et laissé assez de matériaux pour reconstituer en quelque sorte son administration. Ce qui en ressort avec évidence, c'est que, tout en inclinant par caractère aux voies de la douceur, il seconda, avec l'activité minutieuse qu'il portait partout, les vues de Le Tellier et de Louvois dans la révocation de l'édit de Nantes, cette grande faute du règne. On l'eût à la vérité brisé sans pitié, s'il avoit osé contrarier l'esprit d'intolérance qui emportait la nation entière; mais il ne l'a pas essayé, se contentant de faire le peu de bien qu'il pouvait, et, comme dit Saint-Simon, *le moins de mal possible*. Sous ces réserves, on ne saurait trop louer son intelligence des besoins de la société nouvelle, son dévouement à la chose publique, son zèle, que les glaces de l'âge ne purent refroidir. Le moyen enfin de refuser ses sympathies « à ce magistrat des anciens temps, comme dit encore Saint-Simon, si redoutable aux vrais criminels par ses lumières et sa capacité? » Les magistrats des *anciens temps* avaient, n'en déplaise à Saint-Simon, moins de vertus et de lumières que ceux du xvii^e siècle; mais l'intention du grand chroniqueur n'en mérite pas moins d'être notée, et l'éloge, avec la signification qu'il lui donne, a une valeur que je ne veux pas lui ôter. Honnête et désintéressé, novateur pratique, ne croyant pas au bien absolu et infatigable à la recherche du mieux, La Reynie est en définitive, sauf, bien entendu, les préjugés économiques et les passions religieuses de son temps, un administrateur digne d'être pris pour modèle, et qu'il y aura toujours gloire à imiter.

PIERRE CLÉMENT.

(1) Né en 1625, La Reynie n'avait alors que soixante-douze ans.

LA

BANQUE DE FRANCE

ET

LES BANQUES DÉPARTEMENTALES

S'il y a quelquefois de l'inconvénient à trop discuter, il y en a encore plus à ne pas discuter assez. On commence à s'en apercevoir un peu tard à propos de la loi qui a prorogé le privilège de la Banque de France jusqu'en 1897. Le corps législatif l'a votée dans une demi-séance, à la fin de la session de 1857, bien qu'elle aliénât pour trente ans un des droits les plus importants de l'état, et les questions vitales qu'elle soulevait ont été à peine abordées. On peut affirmer que le corps législatif ferait un peu plus de difficulté aujourd'hui. Un incident inattendu a réveillé tout à coup les problèmes endormis par quinze ans de silence, et, bien qu'il ne soit plus temps de les résoudre législativement, il n'est plus possible de les oublier. Quelques-unes de ces questions délicates ont été discutées dans la *Revue* en pleine connaissance de cause (1). Je partage la plupart des opinions de M. Victor Bonnet, et je n'entreprendrai pas de redire ce qu'il a très bien dit; mais je diffère avec lui sur un point qui me paraît des plus importants : je veux parler de la question de savoir si, dans un grand pays comme la France, plusieurs banques valent mieux qu'une. Je l'examinerai en dehors de toute préoccupation relative à la Banque de Savoie proprement dite,

(1) *La Liberté des banques d'émission et le Taux de l'intérêt*, par M. Victor Bonnet, livraison du 1^{er} janvier 1864. On comprend que nous appelions, sur un sujet de cette importance, toutes les opinions désintéressées qui peuvent l'éclairer utilement pour le pays.

la difficulté soulevée par cet incident ayant eu pour effet de réveiller la discussion générale.

Je suis de ceux qui pensent que plusieurs banques rendraient plus de services qu'une seule, et, pour bien marquer dès le début le point en litige, je n'entends pas parler de banques libres, établies et régies à volonté par le premier venu, mais d'un nombre restreint de banques publiques, constituées et réglementées par la loi, embrassant dans leurs opérations un rayon déterminé, telles enfin qu'elles étaient sorties de la loi de l'an xi et qu'elles ont existé jusqu'en 1848, sauf les modifications dont l'expérience a démontré la nécessité, et que le temps aurait à coup sûr introduites dans leur mécanisme. Quel devrait en être le nombre? Une enquête ouverte dans toute la France pourrait seule répondre. Les uns demanderaient une banque par département, les autres en voudraient seulement une par ressort de cour d'appel ou vingt-huit en tout; d'autres en admettraient moins encore, huit ou dix par exemple, desservant chacune dix ou douze départemens, et instituant autour d'elles des succursales dans le rayon qui leur serait assigné. Ce dernier système me paraît le meilleur, du moins pour le moment. Au sortir d'un monopole rigoureux, ce qui se rapproche le plus de l'unité mérite la préférence, pour éviter les changemens trop brusques.

Ce qui est certain dans tous les cas, c'est qu'une banque unique peut difficilement suffire, dans un pays de 54 millions d'hectares et de 37 millions d'habitans, à une œuvre aussi immense, aussi compliquée, avec le progrès croissant des affaires, que l'entreprise générale des escomptes, des émissions et des comptes courans sur toute la surface du territoire. La Banque de France n'a encore pu réaliser qu'une bien petite part de son gigantesque programme: elle n'a fondé hors de Paris que cinquante-trois comptoirs ou succursales, et, hors de ces cinquante-trois places, tout le reste pâtit (1). Même dans les villes qui possèdent des comptoirs, le commerce local se plaint d'être sacrifié au centre. L'extrême centralisation du crédit ne peut produire, suivant un mot bien connu, que *l'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités*. Que dis-je? le centre lui-même souffre de ce monopole absolu, en ce sens que les ressources de la banque unique, au lieu de se concentrer sur Paris et les en-

(1) Voici ces cinquante-trois succursales dans l'ordre de leur importance: Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Le Havre, Nantes, Rouen, Strasbourg, Saint-Quentin, Mulhouse, Valenciennes, Besançon, Montpellier, Saint-Étienne, Toulouse, Reims, Nîmes, Caen, Angoulême, Avignon, Amiens, Le Mans, Orléans, Toulon, Angers, Clermont, Dijon, Bar-le-Duc, Nancy, Dunkerque, Sedan, Metz, Troyes, Grenoble, Limoges, Tours, La Rochelle, Bayonne, Saint-Lô, Rennes, Arras, Poitiers, Carcassonne, Nice, Nevers, Agen, Laval, Châteauroux, Brest, Bastia, Annonay, Châlons-sur-Saône, Flers.

virus, se dispersent d'un bout de la France à l'autre. De toutes parts, des réclamations s'élèvent; le faisceau mal lié se dissout, et, pour avoir voulu être partout à la fois, on finit par ne plus suffire nulle part.

La Banque de France a fait en 1863 pour 5 milliards 688 millions d'escomptes. C'est un beau chiffre, mais qui aurait pu être doublé, si tous les besoins légitimes avaient reçu satisfaction. Les escomptes de Paris y figurent pour les trois septièmes (2 milliards 455 millions), ceux des départemens pour quatre septièmes (3 milliards 233 millions). Peut-on croire de bonne foi que ce soit la proportion naturelle? Si riche que soit la ville de Paris, il est bien difficile d'admettre qu'elle fasse à elle seule presque autant d'affaires que tout le reste de la France. En réalité, les trois quarts du territoire manquent des facilités que donne au commerce la proximité d'une banque. Cinquante départemens seulement possèdent des succursales; car le département du Nord en a trois et celui de la Seine-Inférieure deux. Trente-six départemens, non compris ceux de la Savoie et de la Haute-Savoie, en sont privés (1). La loi de 1857 impose à la Banque l'obligation d'ouvrir une succursale par département. On voit combien elle est loin de compte, et au train dont elle y va, il lui faudrait plus de vingt ans encore pour remplir son engagement. On se tromperait d'ailleurs en croyant qu'une succursale dessert tout le département où elle se trouve. Son action s'arrête au contraire dans un rayon très étroit, et il est plus facile d'y escompter du papier sur Paris ou sur une autre succursale que sur les petites villes voisines. Ce n'est déjà plus assez qu'un comptoir par département, il en faudrait un dans les principaux chefs-lieux d'arrondissement, et le moment approche où chaque arrondissement réclamera le sien. La France se divise en 373 arrondissemens. Quand un petit pays comme l'Écosse, qui n'a pas le dixième de notre population, alimente 460 comptoirs ou un par 8,000 habitans, ce n'est pas une prétention bien exorbitante que d'en demander pour la France 373 ou un pour 100,000 habitans. Alors seulement l'organisation du crédit embrassera l'ensemble du territoire; jusque-là on ne fera rien que de partiel et d'incomplet.

Il suffit de 4 à 5 millions d'escomptes par an pour payer les frais d'un comptoir; la Banque de France en donne elle-même la preuve, puisque sa succursale de Bastia n'a fait en 1863 que 4,682,000 fr.

(1) Ces départemens sont : Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ariège, Aveyron, Cantal, Cher, Corrèze, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gers, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Lot, Lozère, Haute-Marne, Morbihan, Oise, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vosges, Yonne.

d'escomptes et celle de Châteauroux 4,388,000. Ces deux succursales paient leurs frais et donnent un léger bénéfice. Il y a en France bien peu d'arrondissemens qui ne puissent fournir, sinon peut-être immédiatement, du moins à bref délai, 5 millions d'escomptes par an. La Banque nous le prouve encore; car nous voyons la succursale de Saint-Lô, située dans une ville de 8 à 10,000 âmes, faire pour plus de 22 millions d'escomptes. La plupart des succursales existantes sont placées dans des chefs-lieux de département; mais il en est, comme celles de Bayonne et de Châlon-sur-Saône, dans des chefs-lieux d'arrondissement, et même, comme celles de Flers et d'Annonay, dans de simples chefs-lieux de canton. Hors des grandes places commerciales, on ne comprend pas toujours les motifs qui ont décidé les choix. On voit des villes de 10 à 15,000 âmes avoir des comptoirs, quand des villes de 20,000, 30,000, 40,000 âmes n'en ont pas. Pourquoi un comptoir à Laval, par exemple, quand on en refuse à Roubaix, à Cherbourg, à Boulogne, à Bourges, à Béziers, à Castres, à Dieppe, à Abbeville, à Montluçon, et à tant d'autres places non moins importantes?

La multiplicité des comptoirs devient d'autant plus nécessaire qu'ils n'auraient pas seulement pour effet d'étendre le crédit commercial, mais de fonder le crédit agricole. On parle beaucoup depuis quelques années du crédit agricole. Il ne se répand pourtant pas. Pourquoi? Parce que nos cultivateurs n'ont pas à leur portée les moyens d'escompter leur papier à de bonnes conditions. Les petites succursales seraient les véritables instrumens du crédit agricole. Quand chaque arrondissement aura son comptoir, il arrivera partout ce qui arrive à Saint-Lô, dont le comptoir est principalement alimenté par les herbagers. Ici, c'est le bétail qui fournit la matière première des escomptes; ailleurs, ce sera le blé ou le vin, la laine ou la soie, suivant l'infinie diversité des cultures.

Voit-on maintenant la banque unique entreprenant de diriger ces 373 succursales ou seulement les 90 qui lui sont imposées par la loi! Il ne s'agira bientôt plus de 5 milliards d'escomptes, mais du double, du triple, car le mouvement des affaires va en s'accélégrant. Avec la meilleure volonté du monde, un seul établissement peut-il prétendre à tout prévoir et à tout faire, de manière à mettre partout les ressources au niveau des besoins? Même dans l'état actuel, l'impossibilité devient chaque jour manifeste. N'est-il pas regrettable que quand la Banque a de grandes demandes à satisfaire à Paris, elle réduise ses escomptes à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, qui n'en peuvent mais? Ne voyons-nous pas ce phénomène singulier que, si elle se croit forcée de hausser son escompte à Paris, elle le hausse par ce seul fait dans toutes ses succursales? Parce qu'il y a

crise à Paris, faut-il de toute nécessité que l'escompte monte aussitôt à Bayonne, à Nice, à Agen, à Bastia? Dans une ville de 120,000 habitans, à Toulouse, la Banque a imaginé récemment de n'admettre à l'escompte que trois jours par semaine. La chambre de commerce a réclamé, et la Banque a cédé de mauvaise grâce. Cet exemple n'est pas le seul. Qu'on interroge les chambres de commerce, on verra ce qu'elles répondront.

Un des signes les plus frappans de cette impossibilité matérielle est ce qui arrive pour les encaisses. C'est déjà une entreprise difficile que de maintenir dans une seule caisse le numéraire suffisant pour acquitter tous les billets qui peuvent se présenter. La difficulté centuple quand il faut se tenir prêt sur tous les points à la fois. La Banque n'a pas seulement une caisse, elle en a cinquante-quatre dispersées aux deux bouts du territoire, et elle devrait en avoir beaucoup plus. De là des inquiétudes continuelles et d'interminables embarras. De ce centre unique, il faut sans fin ni trêve veiller à l'état de ces cinquante-quatre caisses, diriger à tout moment des espèces sur celles qui en manquent, en retirer de celles qui en ont trop, et après bien des ordres télégraphiques donnés dans tous les sens on est toujours exposé à l'affront de voir un créancier inattendu frapper à une caisse vide. Ici les succursales prennent leur revanche, ce sont elles qui épuisent la caisse centrale. Le quart seulement de l'argent monnayé reste à Paris, les succursales en absorbent les trois quarts, de sorte que c'est le point où circulent le plus de billets et où il se fait le plus d'affaires qui conserve le moins d'espèces : nouvelle et bizarre conséquence du monopole.

Le seul moyen d'alléger ce fardeau est de le partager. Ce qu'une banque ne peut faire, plusieurs pourraient l'accomplir. Rien de plus facile que de diviser la France en huit ou dix régions ayant chacune leur banque-mère. Dès ce moment, tout devient possible. Moins nombreuses et moins éloignées, les succursales de chaque banque présenteraient moins de difficultés, et leur réseau s'étendrait beaucoup plus vite. A raison de vingt nouveaux comptoirs par an ou deux en moyenne par chaque région, il faudrait encore seize ans pour en fonder un par arrondissement en commençant par les plus riches; dans un temps où tout marche si vite, serait-ce y mettre trop de précipitation?

La Banque de France ne perdrait pas autant qu'on pourrait croire à cette nouvelle organisation; elle n'y laisserait qu'une chimère impraticable en s'affranchissant d'une effrayante responsabilité. Elle conserverait dans le partage des régions la ville de Paris et les départemens les plus riches de France. Son rayon s'étendrait sur neuf millions d'habitans, tandis que le rayon des banques locales n'en

comprendrait en moyenne que le tiers. Cette part suffirait pour qu'elle fit bientôt autant d'affaires qu'aujourd'hui. Elle n'aurait plus, il est vrai, ses grandes succursales de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Nantes, de Toulouse; mais elle pourrait conserver celles de Lille, du Havre, de Rouen, de Saint-Quentin, de Valenciennes, qui n'ont pas beaucoup moins d'importance; elle se délivrerait de quarante succursales lointaines et peu actives qui lui donnent plus de soucis que de profits, en les remplaçant par des villes plus rapprochées. Croit-on que Versailles, Chartres, Évreux, Beauvais, Laon, Alençon, Melun, Fontainebleau, Meaux, Étampes, Soissons, Lisieux Compiègne, Yvetot, Louviers, Pontoise, Corbeil, ne pourraient pas alimenter un comptoir tout aussi bien qu'Agen ou Châteauroux? Je ne prétends pas rechercher ici jusqu'à quel point les termes de la loi de 1857 donnent à la Banque le privilège unique et exclusif dont elle se prétend investie (1). Je reconnais sans difficulté que, si elle n'a pas pour elle le texte de la loi, elle a l'usage, la possession, le sous-entendu : elle peut invoquer le principe *error communis facit jus*; mais le moment n'est peut-être pas éloigné où elle y renoncera d'elle-même. C'est dans trois ans, en 1867, que le gouvernement pourra exiger d'elle une succursale par département. Elle aura alors à examiner, dans son propre intérêt, si les chargés du monopole n'excèdent pas les avantages. Rien n'empêche que ses actionnaires soient appelés, à titre de compensation, à verser en tout ou en partie le capital des banques nouvelles, ce qui facilitera peut-être une transaction.

Les objections qu'on oppose aux banques multiples sont de deux sortes : l'une porte sur la sécurité, qui serait moindre, dit-on, avec plusieurs banques qu'avec une, l'autre sur les avantages que présente pour la circulation l'unité du billet de banque. Ces objections n'ont quelque valeur qu'autant qu'on affecte de comparer la banque unique avec un nombre illimité d'entreprises libres agissant sans règle et sans mesure. Dès qu'il ne s'agit que d'un petit nombre de compagnies autorisées, tout change de face. On ne peut voir de différence pour la sécurité entre une ou plusieurs banques également constituées par la loi, sinon que plusieurs donnent plus de garanties qu'une seule. Toute banque présente des dangers; diviser les banques, c'est diviser le risque. Tout le monde connaît ce proverbe

(1) L'article 1^{er} de la loi de 1857 est ainsi conçu : « Le privilège conféré à la Banque de France par les lois du 24 germinal an xi, 22 avril 1806 et 30 juin 1840, dont la durée expirait le 30 décembre 1867, est prorogée et ne prendra fin que le 31 décembre 1897. » Quand on se reporte aux lois de germinal an xi et de juin 1840, on trouve que toutes deux, l'une dans son article 31 et l'autre dans son article 8, réservent formellement l'existence des banques départementales.

vulgaire : *il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier*. Si, pour une cause ou pour une autre, la confiance du public dans la banque unique vient à s'altérer, tout s'arrête à la fois sur l'étendue entière du territoire; la crise est immense et universelle. Dans le système de la pluralité, les fautes commises par une banque ne réagissent sur les autres qu'indirectement; elles peuvent se secourir et se soutenir dans les momens difficiles, et dans le cours ordinaire des choses elles s'instruisent par leurs exemples et se contrôlent par la comparaison. On n'essaiera pas sans doute de prétendre que, dans l'état actuel des affaires, nos premières villes commerciales ne peuvent fournir des hommes en état de diriger une banque aussi bien que les administrateurs, si habiles qu'ils soient, de la Banque de France. Rien n'est d'ailleurs plus facile que de leur imposer par la loi des règles plus sévères et plus efficaces que celles qui président à notre grand établissement de crédit.

La constitution de la Banque de France présente deux vices fondamentaux. L'un est l'immobilisation de son capital, l'autre le droit illimité d'émission sans aucune proportion exigée avec l'encaisse métallique. Le capital versé par les actionnaires est de 182 millions, portés à plus de 200 par les réserves accumulées. De cette somme il ne reste pas un sou dans les caisses de la Banque; 150 millions sont placés en rentes sur l'état, 10 millions en immeubles, 60 millions avancés au trésor public; dans un moment de crise, la réalisation de ces gages serait fort difficile. En même temps l'émission des billets peut s'accroître sans limites, de telle sorte que nous avons vu tout récemment un découvert d'un milliard (800 millions en billets et 200 millions en dépôts exigibles) représenté par un encaisse métallique de moins de 200 millions. De pareils faits sont en opposition ouverte avec tous les principes admis en cette matière : ils peuvent n'avoir pas dans la pratique de grands dangers à cause de la confiance qu'inspire à bon droit l'administration de la Banque; mais une constitution qui offre de pareils défauts ne saurait être donnée comme un modèle. L'organisation des banques départementales pourrait aisément être bien meilleure. Il suffirait de remonter à leur origine pour trouver les exemples à suivre. D'après leurs anciens statuts, la somme de leurs billets en circulation et de leurs autres engagements exigibles ne devait jamais excéder le triple de leur encaisse métallique. Il va sans dire que leur état de situation devrait être publié tous les mois et même toutes les semaines, et avec les détails nécessaires pour mettre le public au courant de tout ce qu'il doit savoir.

Toute banque qui se trouve près du siège du gouvernement présente des dangers particuliers. L'état a de grands besoins, il use

souvent de son autorité pour absorber les ressources à sa portée. Tant qu'a duré le gouvernement de 1830, après la crise des premières années, le trésor public n'a demandé à la Banque aucune avance; après la révolution de 1848, les avances ont commencé. Elles n'ont été d'abord que provisoires; puis le moment est venu où, le trésor ne pouvant pas s'acquitter, il a fallu les consolider, et c'est ainsi que le capital de la Banque, même doublé en 1857, y a passé tout entier. Les banques départementales seraient, il faut l'espérer, un peu plus à l'abri de ces exigences; elles pourraient conserver la plus grande partie de leur capital en numéraire.

Reste le grand cheval de bataille, l'unité du billet de banque. Je ne conteste en aucune façon les avantages de cette unité, bien que je n'admette pas l'assimilation du billet de banque à la monnaie. Le billet de banque n'est une monnaie qu'autant qu'il a cours forcé, et tout le monde repousse le cours forcé. Ce qui est vrai, c'est que le billet de banque, étant plus commode que la monnaie, se substitue avantageusement à elle dans un grand nombre de transactions, et cette substitution rencontre d'autant plus de facilité que le billet de banque est plus généralement connu et accepté; mais il n'est ni impossible ni même difficile de concilier avec la pluralité des banques, sinon l'unité proprement dite, du moins tous les avantages de l'unité. Il suffit que la loi constitutive les oblige à s'ouvrir réciproquement des crédits, à rembourser leurs billets à présentation, à tirer les uns sur les autres, sous la condition expresse de régler leurs comptes tous les mois ou même tous les quinze jours. Un mécanisme analogue existe de temps immémorial en Écosse et y fonctionne parfaitement. On peut ordonner, en outre, conformément à la loi de l'an XI, que les billets se fabriqueront tous dans le même établissement sous la surveillance d'un syndicat, qu'ils auront tous la même apparence extérieure et ne se distingueront les uns des autres que par le nom de la banque et les signatures des administrateurs. Croit-on que, dans ces conditions, ces huit ou dix espèces de billets ne circuleraient pas tout aussi bien qu'une seule? On a parlé de billets émis par le gouvernement et distribués aux banques sous certaines conditions, comme à New-York. Cet expédient résoudrait encore la difficulté, mais il n'est pas nécessaire. L'association suffit.

Les défenseurs du billet unique distinguent entre les opérations des banques. Ils réclament pour une seule le droit d'émission, et font bon marché du reste. « Si l'émission n'est pas libre, disent-ils, le dépôt et l'escompte le sont. Faites autant de banques de dépôt et d'escompte que vous voudrez, vous en avez le droit, mais à condition que vous n'émettez pas de billets de banque. » Cette thèse n'est

pas sérieuse. Qui ne sait que, dans l'état actuel de nos habitudes, une banque locale, privée du droit d'émission, ne peut s'établir qu'avec beaucoup de peine et n'agir qu'avec des moyens insuffisants? Qu'en Angleterre et en Amérique des banques puissent se soutenir avec la seule ressource des comptes courans, ce n'est pas une raison pour qu'il en soit de même en France, hors de Paris et de quatre ou cinq grandes places de commerce. Nous voyons que, même en Angleterre et en Amérique, les banques réunissent presque toujours la ressource des émissions à celle des comptes courans, et certainement l'usage du *chèque* n'aurait pas pris tant de développement, si le droit d'émission ne l'avait précédé. Si la Banque de France n'avait que ses comptes courans, elle ne ferait pas le cinquième de ses affaires; son immense émission fait toute sa puissance. Les petits banquiers de nos petites villes n'offrent aucune garantie, ils le prouvent tous les jours par le nombre de leurs faillites. Rien ne limite le prix qu'ils mettent à leurs services, et le bruit public les accuse souvent de profits usuraires. C'est précisément pour débarrasser le commerce de ces secours équivoques qu'on réclame des banques autorisées et réglées par la loi. Un jour viendra peut-être où le droit d'émission sera moins exigé, mais pour le moment c'est la condition nécessaire de tout développement sérieux.

On se sert quelquefois, à l'appui de la banque unique, de l'exemple des lois rendues en Angleterre, en 1844 et 1845, sur la proposition de sir Robert Peel, pour réglementer l'industrie des banques. Cet exemple ne dit pas ce qu'on veut lui faire dire, il dit même le contraire. Il prouve que les Anglais ont senti la nécessité de mettre des limites aux émissions, qui étaient auparavant tout à fait arbitraires; mais la pluralité des banques n'entraîne nullement l'émission illimitée. C'est la Banque de France qui jouit de ce droit excessif, et l'exemple des lois de sir Robert Peel tourne directement contre elle. Il est vrai que cet homme d'état s'est montré peu favorable à l'extrême multiplicité des banques anglaises et qu'il a manifesté le désir d'en réduire le nombre; mais ce nombre, quel était-il? Dans un pays grand comme le quart de la France, il y avait et il y a encore plus de deux cents banques ayant le droit d'émission, sans compter les succursales ou *branches*. On comprend sans peine que, devant une pareille diversité, sir Robert Peel ait reculé. A-t-il supprimé une seule banque? Pas une seule. Il s'est borné à empêcher qu'on n'en créât de nouvelles. Si la France avait autant de banques d'émission que l'Angleterre proportionnellement à sa surface, elle en aurait mille. Nous n'en demandons pas tant.

Après l'Angleterre, on cite la Belgique. La Belgique est, comme

étendue, le dix-huitième de la France, et le huitième comme population. C'est à peu près l'équivalent de ce que serait une de nos régions. Une seule banque d'émission y suffit, sans qu'on puisse en rien conclure. Il est seulement à remarquer que, dans ce petit pays, la banque centrale a 27 succursales; si nous en avions autant, nous en aurions plus de 500. Voilà encore un exemple assez mal choisi. L'Allemagne vit sous le régime des banques multiples, sans que la circulation en souffre sensiblement. Il faut aller en Autriche et en Russie pour retrouver le principe de la banque unique appliqué à de grands empires, et nous n'avons pas l'habitude d'aller chercher de ce côté-là les modèles à suivre en fait d'administration financière.

Quand même la pluralité des banques n'aurait pas pour effet de faire baisser le taux de l'intérêt, elle rendrait déjà d'assez grands services en généralisant l'usage du crédit. Aurait-elle aussi une influence favorable sur le taux de l'intérêt? Il est permis de l'espérer. M. Victor Bonnet a très bien montré les illusions qui ont cours sur les effets du papier-monnaie. On sait maintenant que le billet de banque n'a pas le pouvoir magique de créer les capitaux; c'est purement et simplement la substitution d'une créance à une autre, une promesse de payer rédigée sous une nouvelle forme qui la rend d'une circulation plus facile. Cette transformation doit avoir des limites qu'il ne faut pas dépasser. D'un autre côté, M. Clément Juglar a démontré, dans un livre couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, que les crises commerciales obéissent à des lois qui les rendent en quelque sorte périodiques. La science économique enseigne depuis longtemps que toute action péremptoire sur le taux de l'intérêt est impuissante et nuisible, et que si les capitaux deviennent rares, il faut se résigner à les payer cher. Ce sont là des vérités incontestables; mais, tout en écartant les promesses et les espérances chimériques, n'y a-t-il absolument rien à faire pour travailler, dans la mesure du possible, à la baisse de l'intérêt et à l'adoucissement des crises? Si la Banque de France, au lieu d'embrasser les quatre-vingt-neuf départemens, concentrait les ressources dont elle dispose sur Paris et la région environnante, la verrions-nous aussi souvent porter le taux de ses escomptes au-delà de 4 ou 5 pour 100? Les opérations des autres banques contribueraient-elles, en augmentant les moyens de crédit, à maintenir l'intérêt le plus bas possible? Telles sont les questions qu'il n'est pas interdit d'examiner, et dont la solution peut parfaitement se concilier avec les principes généraux rappelés par M. Victor Bonnet.

Sans prétendre que l'émission puisse jamais être indéfinie, on peut affirmer que, dans l'état actuel de la France, la somme des

billets en circulation peut s'accroître d'une quantité inconnue, mais qui arrive probablement à 200 ou 300 millions, à la seule condition qu'ils soient représentés par de suffisantes réserves métalliques. Or, bien qu'illimitée en droit, l'émission de la Banque de France a évidemment atteint et même dépassé son maximum, tant que ses conditions d'existence n'auront pas changé. Elle-même travaille à se réduire, et elle a bien raison. De 864 millions au mois de janvier 1863, sa circulation est descendue à 746 millions au mois de mars 1864. Faut-il en conclure que de nouvelles banques, en versant un nouveau capital, ne pourraient pas constituer de nouvelles réserves métalliques, et par conséquent justifier de nouvelles émissions? Il y a un mot dont on fait aujourd'hui un grand usage, un de ces mots commodes qui ont l'air de rendre compte de tout, celui de *crise monétaire*. La France est sans comparaison le pays de l'Europe qui possède le plus d'or et d'argent; elle en a à elle seule autant que tout le reste de l'Europe ensemble. D'où vient cependant que la Banque de France en manque à tout moment? Il n'est pas impossible que l'exportation du numéraire y soit pour quelque chose; mais il se peut aussi que la constitution de la Banque y soit pour beaucoup plus. Nous ne le saurons exactement que quand nous pourrons lui comparer d'autres banques qui auront leur capital libre et réalisé en argent. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. L'exportation du numéraire, telle du moins que l'a constatée la douane, n'a pas atteint en 1863 100 millions, c'est-à-dire le soixantième de notre capital métallique, qui ne doit pas être au-dessous de 6 milliards (1). Voilà une bien petite cause pour produire de si grands effets.

C'est beaucoup moins par des émissions, comme l'a remarqué M. Victor Bonnet, que par des dépôts en comptes courans que doit désormais s'étendre le crédit. A cet égard encore, la Banque de France a touché sa limite; elle recule au lieu d'avancer. Il y a quelques années, les comptes courans des particuliers atteignaient 300 millions; ils ne sont plus que de 150. Pourquoi? Tout le monde le sait, parce que la Banque ne donne pas d'intérêt. De grands établissemens se sont formés à côté d'elle pour intercepter les capitaux flottans en leur accordant un intérêt. Ces établissemens ne desservent guère que la ville de Paris, et même imparfaitement, car on cherche encore les moyens d'y populariser l'usage du *chèque*, si répandu en Angleterre et en Amérique. Pour la province, il n'y a rien ou à peu près rien. La province renferme pourtant beaucoup

(1) Exportation des métaux précieux en 1863, 618 millions; importation, 532 millions; différence, 86 millions. Dans la période de 1848 à 1862, l'importation a excédé l'exportation de plus de 2 milliards, qui ont dû rester en France.

plus que Paris cette multitude de petites épargnes cachées qui formeraient par leur réunion d'immenses capitaux. Rien ne les engage à sortir de leurs retraites. Sur les 150 millions de dépôts que reçoit la Banque, 25 seulement viennent des succursales. C'est un résultat misérable. Des banques locales, en multipliant les comptoirs, mettraient leurs caisses à portée des moindres capitalistes, et, en payant un intérêt, exciteraient les capitaux enfouis à se montrer.

Cette considération est décisive. Je m'étonne qu'elle n'ait pas frappé M. Victor Bonnet. Elle seule devrait amener l'établissement le plus prompt possible d'un comptoir par arrondissement, car si les banques anglaises et américaines reçoivent de si nombreux dépôts, c'est qu'on les trouve partout. Il y a bien en France 700 caisses d'épargne en y comprenant les succursales, pourquoi n'y aurait-il pas 373 comptoirs d'escompte et de dépôt? Les administrateurs des caisses d'épargne ont eu une louable émulation qui a manqué à la Banque; la bienfaisance a été plus ingénieuse et plus active que la spéculation, parce qu'elle a eu plus de liberté.

Plus il est difficile d'échapper aux crises véritables, plus il importe de supprimer les crises factices qui résultent d'une mauvaise organisation. Quand la masse des capitaux circulans se sera accrue, l'intérêt baissera naturellement. Rien n'obligera les banques à avoir toutes à la fois le même taux d'intérêt. Sous ce rapport comme sous tous les autres, on comparera les diverses gestions, et on verra dans quelles circonstances le commerce trouvera sans danger les conditions les plus favorables. Il y a sans doute de nos jours une certaine solidarité entre les grandes places commerciales, mais le lien qui les unit n'est pas tout à fait aussi étroit qu'on le dit. L'expérience prouve que l'escompte peut varier de 2 pour 100 entre la Banque de France et la Banque d'Angleterre; cette différence suffit. Nous voyons la Banque de France admettre à l'escompte les bons du trésor, les bons de la caisse de la boulangerie, les bons de la caisse des travaux publics; nous la voyons faire de grandes avances sur dépôts de rentes et d'autres valeurs. Il se peut que le milieu où elle se trouve lui en fasse une nécessité; les banques départementales ne seraient pas tout à fait dans le même cas : elles pourraient réserver davantage leurs ressources pour l'escompte du papier de commerce, qui est le véritable but de l'institution. La Banque de France tient à ses statuts; qu'elle les conserve, mais qu'elle n'empêche pas les tentatives nouvelles pour élargir le champ du crédit. Avec une banque unique, tout essai prend une telle gravité qu'on doit y renoncer. Avec plusieurs, les expériences deviennent moins formidables.

La fixité du taux de l'escompte n'est pas encore, quoi qu'on en

dise, une question résolue, non pour le marché général des capitaux où l'intérêt doit être libre, mais pour un établissement privilégié. La Banque de France a vécu longtemps sous le régime de l'intérêt fixe, et elle ne s'en est pas si mal trouvée. Qu'on élève le taux de l'intérêt quand on apporte au commerce de nouvelles ressources, cela se comprend et se justifie : mieux vaut avoir à 10 pour 100 100,000 francs dont on a besoin que 50,000 à 5 pour 100 seulement; mais ce n'est pas ainsi que procède la Banque de France. Au lieu d'augmenter la somme de ses escomptes en élevant son intérêt, elle la réduit, de sorte que le commerce trouve moins de secours en même temps qu'il les paie plus cher. Une expérience tentée par deux fois en Angleterre montre qu'il ne serait pas impossible de mieux faire. La limitation rigoureuse de l'émission, si nécessaire pour fonder le crédit des banques, pourrait être maintenue en temps ordinaire, et alors le taux de l'escompte n'excéderait pas un *maximum* déterminé. En temps de crise, le gouvernement pourrait autoriser les banques à augmenter leur émission en élevant le taux de leurs escomptes, à la condition de rentrer le plus tôt possible dans leurs limites régulières, soit pour l'escompte, soit pour l'émission. C'est à peu près ce qui s'est passé en 1847 et 1857, quand le gouvernement anglais a suspendu temporairement l'acte de 1844. De cette façon, la hausse de l'intérêt deviendrait légitime, comme compensation d'un nouveau risque et d'un nouveau service, et au lieu d'une brusque restriction le commerce trouverait plus de ressources au moment où il en a besoin. Ce serait comme un réservoir qui se remplirait en temps ordinaire et qui se viderait en temps de crise. Les combinaisons possibles sont infinies, et nous avons encore beaucoup à apprendre pour le mécanisme du crédit.

Encore un coup, le régime de la banque unique est tout récent, il ne date que de 1848. La pluralité était au contraire la législation de la France jusqu'à la révolution de février. Neuf banques locales fonctionnaient au commencement de 1848, à Rouen, à Nantes, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, à Lille, au Havre, à Toulouse et à Orléans. Quelques-unes avaient déjà trente ans de durée, d'autres ne dataient que de dix ou douze ans. On pouvait signaler dans leur constitution plusieurs défauts graves; elles avaient un capital trop faible et un rayon trop restreint, elles ne pouvaient ni instituer de comptoirs ni correspondre entre elles. Ces vices tenaient à l'inexpérience générale en matière de crédit, ils se seraient corrigés avec le temps, car ils commençaient à frapper tous les yeux, et, le privilège de chaque banque n'étant prorogé que pour quinze ou vingt ans, l'occasion se présentait périodiquement d'y introduire les réformes utiles. Telles qu'elles étaient, elles avaient porté leurs es-

comptes à 850 millions et leurs billets de circulation à 90 millions en 1847.

Il n'est pas inutile de rappeler dans quelles circonstances on les a supprimées. Quand éclata la révolution de février, la Banque de France ne put pas rembourser ses billets, et le gouvernement provisoire décréta le cours forcé le 15 mars. Dix jours après, un second décret donna aussi le cours forcé aux billets des banques locales, *mais seulement dans la circonscription du département où chacune avait son siège*. Cette mesure irréfléchie amena une situation intolérable. Il en résultait que si l'on avait à recevoir à Rouen et à payer à Paris, on était payé à Rouen en billets de la banque locale, qu'on ne pouvait pas refuser, et qui n'avaient point cours à Paris. Toutes les affaires de place à place s'arrêtèrent. Un cri universel s'éleva. En présence de cette difficulté dont il était lui-même le principal auteur, le gouvernement provisoire trancha la question au lieu de la dénouer, et par un nouveau décret en date du 27 avril il supprima les banques locales et les réunit à la Banque de France.

Ce fut là un acte révolutionnaire, accompli sans examen, sans discussion, sans contrôle, uniquement par le bon plaisir et la science du gouvernement provisoire, sous l'excuse d'une apparente nécessité. Rien n'était plus facile que d'y échapper en décrétant le cours forcé, puisqu'on y était, pour les billets de toutes les banques dans la France entière. L'émission des banques départementales étant strictement limitée, comme celle de la banque centrale, par le décret qui instituait le cours forcé, il n'y avait aucun motif pour favoriser les uns aux dépens des autres. Si dans la crise universelle certains billets présentaient plus de garanties, c'étaient ceux des banques locales, qui n'en avaient émis que pour 90 millions, tandis que la banque centrale en avait pour 350. Les banques essayèrent de se défendre, leur résistance fut vaincue par la situation impossible où les plaçait le décret du 25 mars. Celles de Nantes et de Bordeaux, qui tinrent bon un peu plus que les autres, ne purent retarder leur chute que de quelques jours. L'incontestable lacune que présentait leur constitution n'avait pas de grands inconvénients tant que leurs billets étaient convertibles en argent. C'est le cours forcé dans un rayon limité qui avait fait tout le mal, et il serait injuste d'attribuer à la nature des choses ce qui n'a été que l'effet d'une volonté arbitraire, intervenant étourdiment au milieu d'une crise violente. Sans aucun doute, si les banques avaient survécu à la tempête, elles auraient porté remède, avec le concours du pouvoir législatif, à ce qui pouvait leur manquer. Le cours forcé même leur aurait servi, comme il a servi à la banque centrale, pour faire connaître et accepter partout leurs billets.

On fait beaucoup valoir, à l'honneur de la banque unique, les progrès qu'ont faits depuis 1848 les opérations de crédit. Il est vrai que, de 2 milliards 660 millions en 1847, les escomptes se sont élevés à 5 milliards 688 millions en 1863 : ils ont plus que doublé; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une période de seize ans, et le cours de ces seize années a vu le plus grand événement économique des temps modernes, qui a donné dans le monde entier une impulsion inouïe au commerce, l'établissement des chemins de fer. Les progrès auraient-ils été plus ou moins rapides avec plusieurs banques qu'avec une? Voilà la véritable question. Il ne paraît pas douteux que si, au lieu de se concentrer dans un seul foyer et de rayonner sur un petit nombre de satellites, le crédit avait pu s'étendre plus également sur toute la surface du territoire, il aurait donné encore plus de résultats. Ce qui le prouve, c'est que les escomptes de la banque centrale n'ont pas tout à fait doublé, tandis que ceux des succursales ont presque triplé. Puisqu'un pareil accroissement a pu se produire dans cinquante-trois succursales, dont plusieurs ne datent que de quelques années, qu'aurait-on pu attendre des banques multiples! De ce que les banques locales n'avaient pas le droit d'établir des comptoirs, il ne faut pas en conclure qu'elles ne l'auraient jamais eu. On voit au contraire poindre le germe des comptoirs bien avant 1848. L'article 7 de la loi de 1842 sur la banque de Rouen portait que les opérations de la banque consisteraient à escompter des lettres de change et autres effets de commerce payables à Rouen, à Paris, au Havre, à Elbeuf, à Darnetal, à Yvetot, à Bolbec, à Fécamp, à Dieppe et à Louviers. Ce n'étaient pas encore des comptoirs, mais peu s'en fallait; il ne s'agissait pas seulement de chefs-lieux d'arrondissement comme Le Havre, Dieppe, Yvetot ou Louviers, mais de chefs-lieux de canton comme Elbeuf, Darnetal, Bolbec et Fécamp.

On peut d'autant mieux juger l'administration des banques locales qu'on peut les comparer aux comptoirs de la Banque de France, qui existaient en même temps. La Banque de France avait dès lors le droit d'établir des comptoirs où elle le jugeait à propos, et elle en avait usé suivant ses convenances. Elle en avait institué quatorze en tout. Les escomptes de ces quatorze comptoirs s'élevaient en 1847 à 479 millions, tandis que ceux des neuf banques départementales atteignaient 850 millions; les uns ne dépassaient guère la moitié des autres. Si la Banque de France n'avait pas établi plus de comptoirs, c'est qu'elle n'avait pas voulu. Plusieurs villes s'étaient adressées à elle pour en obtenir un, et elle avait refusé. C'est à son défaut qu'on avait eu recours aux banques départementales.

Les partisans du monopole se placent sous la protection de Napo-

l'éon I^{er}. Le grand empereur a été en effet le principal et à peu près l'unique auteur de cette idée. Le nom de *Banque de France*, donné à l'établissement créé en l'an xi, indique assez l'intention de son fondateur. Reste à savoir jusqu'à quel point une telle origine doit être une recommandation au point de vue économique et financier. Il y aurait un rapprochement curieux à faire entre la constitution de la Banque, telle que l'a conçue Napoléon, et celle de la *caisse d'es-compte*, fondée en 1776 par Turgot, et qui avait succombé pendant la révolution. Tout l'avantage resterait à l'ancienne caisse d'es-compte, telle du moins qu'elle fut sous l'administration de Turgot et de Necker et avant que Calonne y eût touché; mais cette digression historique nous mènerait trop loin. Disons seulement qu'en cette occasion comme en toute autre Napoléon, en rétablissant les institutions de l'ancien régime, écarta ce qu'elles pouvaient avoir de libéral et conserva, en l'exagérant, leur côté centralisateur et despotique. Un reste de l'esprit de liberté fit insérer dans la loi de l'an xi l'article 31, qui posait le principe des banques départementales (1). Tant que dura l'empire, cet article resta une lettre morte. Sous la restauration, il reprit quelque vie avec le gouvernement constitutionnel; trois banques départementales furent instituées par ordonnance royale. Après la révolution de juillet, un nouvel élan donna naissance aux six autres.

Même alors, je ne le nie pas, un fort parti poussait à l'absorption des banques : ce parti, qui avait sa racine dans les traditions de la centralisation impériale, rencontrait dans les institutions parlementaires un obstacle tout-puissant. Tous les intérêts avaient alors les moyens de se défendre, et ils en usaient. Créées et dirigées par le commerce local, les banques départementales luttèrent avec énergie contre le mauvais vouloir administratif; elles grandissaient à vue d'œil, et l'expérience se prononçait pour elles de plus en plus. A plusieurs reprises, la question avait été agitée dans les chambres; le principe de la pluralité avait toujours prévalu. La loi du 30 juin 1840, en renouvelant le privilège de la Banque de France, avait consacré l'existence des banques départementales en ordonnant qu'elles seraient à l'avenir constituées et prorogées par une loi. En 1842, une loi spéciale avait renouvelé le privilège de la banque de Rouen, et en 1848, au moment où éclata la révolution de février, la chambre des députés délibérait sur un autre projet de loi portant renouvellement du privilège de la banque de Bordeaux. Il n'est donc

(1) Cet article, qui n'est pas abrogé, est ainsi conçu : « Aucune banque ne pourra se former dans les départemens sans l'autorisation du gouvernement, qui peut leur en accorder le privilège, et les émissions de ses billets ne pourront excéder la somme qu'il aura déterminée. Il ne pourra en être fabriqué ailleurs qu'à Paris. »

pas exact de dire, comme on l'insinue quelquefois, que l'absorption fut déjà un fait à moitié consommé en 1848.

Ce qui a permis la confusion, c'est que, dans l'opinion des hommes les plus éclairés, l'organisation des banques ne pouvait pas être laissée dans l'anarchie. On voulait une réglementation sévère. La trop grande multiplicité des banques effrayait à bon droit. On sentait la nécessité de se rapprocher le plus possible de l'unité de circulation; mais de là à supprimer les banques existantes il y avait loin. Les administrateurs des banques départementales allaient eux-mêmes au-devant d'une modification de leurs statuts. Dans les discussions préliminaires de la loi de 1840, les délégués de huit banques sur neuf avaient demandé qu'elles pussent payer réciproquement leurs billets à ordre et leurs billets au porteur, avec l'obligation d'équilibrer leurs comptes au moins une fois par mois. C'était supprimer le fâcheux isolement dont on devait se faire une arme terrible en 1848. A cette demande si naturelle et si légitime, les banques en ajoutaient d'autres qui auraient été aussi de véritables progrès, comme la faculté d'escompter des effets à deux signatures accompagnées de garanties spéciales, et de servir un faible intérêt aux comptes courants. Le rapporteur de la loi à la chambre des députés, M. Dufaure, ne rejeta pas ces propositions; il les ajourna sans les discuter, par le motif que la loi proposée ne s'occupait que de la Banque de France. Les chambres ne se sentaient pas assez éclairées; elles attendaient du temps de nouvelles lumières.

On invoque quelquefois, en faveur de la banque unique, le rapport que fit alors M. Rossi à la chambre des pairs. Ce rapport ne concluait nullement à l'extinction des banques départementales. « Quoiqu'il convienne au pays, disait en propres termes M. Rossi, *de persévérer dans le système des institutions locales*, il n'est pas moins vrai qu'il faut tendre, si ce n'est vers l'unité, du moins vers l'uniformité. *On peut multiplier les banques*, il serait imprudent de multiplier les systèmes. Un jour peut-être tous ces établissemens, *ainsi que ceux qui surgiront plus tard*, pourront se coordonner entre eux et former, j'oserais presque dire *une sorte de système planétaire*. » M. Rossi n'admettait pas seulement la conservation des banques existantes, il supposait qu'on pourrait en créer de nouvelles; il demandait seulement qu'elles fussent toutes soumises au même régime, présentant ainsi, suivant sa belle comparaison, cette unité dans la variété qui anime le système du monde.

Mais c'est surtout dans la discussion de février 1848 qu'il faut chercher le dernier mot du gouvernement parlementaire sur cette question. La loi pour le renouvellement de la banque de Bordeaux avait été proposée par M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce.

« La demande de la banque de Bordeaux, disait l'exposé des motifs, a été soumise à toutes les formalités d'une longue et attentive instruction. La chambre de commerce, le juge le plus compétent des besoins de cette grande ville maritime, le préfet de la Gironde, le conseil d'état, ont émis des avis favorables au renouvellement de cette banque, et tous les intérêts attendent avec sécurité, mais avec une légitime impatience, le résultat à intervenir. » Voici en quels termes la chambre de commerce avait donné son avis : « La banque de Bordeaux existe depuis vingt-sept ans; elle a traversé des époques bien difficiles, et il est impossible de méconnaître les immenses services qu'elle a rendus au commerce de cette place. Dans toutes les crises commerciales, elle s'est fait un devoir de maintenir les escomptes au taux le plus bas possible (4 pour 100) (1), d'augmenter les facilités des négociations en restant cependant dans les bornes de la prudence, de faire venir à grands frais du numéraire sur la place, afin d'y entretenir la confiance par une abondante circulation d'espèces. Grâce à cette conduite sage et éclairée, la gêne financière est devenue rare dans notre ville, et, pour ne citer qu'un exemple bien près de nous, la crise commerciale qui vient de se faire sentir non-seulement en France, mais à l'étranger, est passée inaperçue sur la place de Bordeaux. » M. Clapier, député de Marseille, rapporteur de la loi, conclut à l'adoption; il examina le système de la banque unique et le combattit. « C'est une pensée, dit-il, qui ne manque ni d'éclat ni de grandeur que celle de constituer en France un vaste établissement de crédit destiné à couvrir de ses rameaux le pays tout entier. Cette pensée flatte à première vue ce goût de centralisation et d'unité dont l'influence a longtemps dominé tous les esprits, et qui, pour n'être plus aujourd'hui aussi exclusif et aussi absolu, n'en forme pas moins le trait distinctif de nos institutions. Cependant, examiné de près, soumis à une rigoureuse analyse, ce système ne réalise pas tous les avantages que pourrait faire supposer un coup d'œil superficiel. Au point de vue politique, il peut n'être pas convenable d'élever à côté du gouvernement une vaste et puissante institution, dont les ramifications et les employés couvrent la France entière, et qui, devenant l'arbitre souverain du crédit, et par le crédit de toutes les fortunes industrielles et commerciales, finirait par acquérir une influence excessive. Au point de vue commercial, les départemens auraient peut-être un juste sujet d'alarmes de voir le sort de leur commerce et de leur industrie lié tout entier à celui d'un seul établissement, à se sentir condamnés à subir la solidarité

(1) La banque de Lyon avait fait mieux, elle avait soutenu ses escomptes à 3 1/2 et même 3 pour 100.

de ses fautes et le contre-coup de ses embarras. Au point de vue administratif, il n'est pas bon de renforcer le système de centralisation qui enlance tout le pays, dont les exagérations nuisent à la juste répartition du bien-être et du mouvement social, et qui, à force de faire refluer au cœur tout ce que le pays renferme de force et de vie, doit finir par enlever aux extrémités toute vigueur et toute énergie. »

La discussion commença le 21 février. MM. d'Eichthal et Benoist-d'Azy se prononcèrent pour l'unité, MM. Ducos et Blanqui parlèrent contre. Dans la séance du 23, la chambre vota l'article 1^{er} de la loi qui décidait la question en faveur des banques départementales. La révolution éclata le lendemain, et la discussion en resta là.

Un des orateurs entendus alors, M. Léon Faucher, avait pris une position intermédiaire. Voici comment il s'exprimait dans son discours du 22 février : « L'établissement des banques départementales a rendu de très grands services au pays. Ces banques ont eu le courage de fonder des institutions de crédit *dans des villes où les premiers efforts de la Banque de France avaient échoué*. Elles ont groupé les forces locales et ont commencé le réveil de l'esprit d'association hors de la capitale. Je crois que nous leur devons une véritable reconnaissance, et, quand je songe aux services passés, je me pénètre plus que jamais de la conviction qu'il y aurait vraiment de l'ingratitude à les détruire. *Ce n'est pas leur destruction que je demande, c'est leur transformation.* » Dans un autre passage du même discours, il disait encore : « Les comptoirs de la Banque de France n'ont pas de racines dans les localités qu'ils desservent, ils n'y sont pas nés. Ce sont de véritables colonies de la métropole. Ils ne disposent pas de l'influence que pourrait leur apporter le concours puissant du commerce local. C'est ce qui est, je le reconnais sans difficulté, *une des principales causes de leur infériorité par rapport à la circulation des banques départementales.* » Le système proposé par M. Léon Faucher se rapprochait beaucoup de celui qu'avait indiqué M. Rossi ; il le définissait lui-même la *fédération des banques*. Confédérer n'est pas supprimer.

Tel est en peu de mots l'histoire de la question. On voit de quel côté les faits se prononcent. Il s'agit beaucoup moins aujourd'hui de ce qu'ont été les banques départementales que de ce qu'elles pourraient être, mais il n'était pas sans intérêt d'appeler le passé au secours de l'avenir.

LÉONCE DE LAVERGNE.

L'EXAMEN DE CONSCIENCE

D'UN EMPEREUR ROMAIN

I. Les *Pensées* de Marc-Aurèle. — II. *Les Antonins*, par M. le comte de Champagny, 1863.

Depuis quelques années, l'attention a été plus d'une fois attirée sur Marc-Aurèle, grâce à des publications diversement intéressantes qui ont fait connaître avec plus de précision l'empereur et le philosophe. M. Ampère, dont la perte récente est en ce moment l'objet de tous les regrets, et M. Noël Des Vergers ont cherché des lumières nouvelles sur ce règne, l'un dans l'archéologie, l'autre dans les monumens épigraphiques. Les *Pensées* de Marc-Aurèle ont été traduites avec fermeté par M. Pierron (1), sa doctrine exactement exposée par un professeur distingué, M. de Suckau (2). Enfin M. de Champagny dans son nouvel ouvrage, *les Antonins*, vient de faire sur Marc-Aurèle une longue étude historique et morale que nous avons lue avec un vif intérêt, mais non sans déplaisir et tristesse. L'auteur de ce livre ne manque sans doute ni de convictions généreuses, ni d'une certaine éloquence; il juge les institutions et les mœurs de l'empire en politique, en honnête homme et en chrétien : il a eu le courage, devenu rare, de réserver dans son histoire une grande place à la primitive église, donnant ainsi une idée plus com-

(1) Il faut lire Marc-Aurèle dans la traduction de M. Pierron, qui est plus exacte, plus virile, plus vraie que celle de Dacier.

(2) Il y a peu de jours encore, à une *soirée littéraire* de la Sorbonne, notre collaborateur M. Boissier faisait une excellente et spirituelle leçon sur la correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton.

plète de la société romaine; mais, par cela même qu'il est le défenseur et l'ardent avocat du christianisme naissant, il s'est fait l'accusateur injuste de la philosophie profane. Afin de mieux prouver que la foi chrétienne était nécessaire pour renouveler le monde, ce que nous sommes loin de contester, M. de Champagny a déprécié plus qu'il n'est permis les choses et les hommes de l'antiquité. Comme si l'étonnante pureté de Marc-Aurèle était un embarras pour cette thèse historique, l'auteur semble avoir cru prudent d'ôter à l'empereur et au sage le prestige dont l'avait entouré l'admiration unanime de la postérité. Sans doute ce n'est pas de propos délibéré que M. de Champagny dépouille un grand homme de ses qualités, il a fait de lui çà et là une peinture où manque peut-être la chaleur, non la vérité; mais, après avoir rendu à Marc-Aurèle des hommages décens qui lui coûtent d'autant moins que ces vertus qu'il admire lui paraissent inspirées par le christianisme, il rabaisse son caractère ou ses idées insensiblement, sans trop s'en apercevoir lui-même. Marc-Aurèle n'est plus à ses yeux qu'un écolier bien élevé, un prince d'une incurable faiblesse, qui ne connaît pas les hommes, dont l'esprit n'est pas droit, ni la volonté ferme; on parle ironiquement de sa piété, on conclut enfin que par son aveuglement et sa débonnairété c'est lui qui perdit l'empire romain. Le lecteur est tout surpris de rencontrer même des mots déplaisans, d'une dureté choquante, les mots d'hypocrisie et de sottise. De restrictions en restrictions, de retouche en retouche, l'image de Marc-Aurèle, par un procédé connu en peinture, devient presque risible. Dans ses jugemens successifs, M. de Champagny passe de la sympathie à la courtoisie, de la courtoisie à la sévérité, de là même à l'injustice, pour finir par l'inexactitude. Après avoir lu ce livre, notre premier mouvement a été de vouloir le réfuter et de rétablir les faits méconnus; mais comme une discussion de détail dépasserait le cadre qui convient à cette étude, pour soulager du moins notre peine, nous nous sommes plongé, sans plus nous occuper de l'histoire de M. de Champagny, dans la lecture des *Pensées*, qui partout respirent le pardon des offenses, et nous esquissons rapidement le portrait de Marc-Aurèle pour faire du moins une légère réparation au plus noble des hommes.

I.

Il faut s'arrêter devant cette âme si haute et si pure pour contempler dans son dernier et dans son plus doux éclat la vertu antique, pour voir à quelle délicatesse morale ont abouti les doctrines profanes, comment elles se sont dépouillées de leur orgueil et quelle

grâce pénétrante elles ont trouvée dans leur simplicité nouvelle. Pour que l'exemple en fût plus frappant, la Providence, qui, selon les stoïciens, ne fait rien au hasard, voulut que le modèle de ces simples vertus brillât au milieu de toutes les grandeurs humaines, que la charité fût enseignée par le successeur des sanglans césars et l'humilité par un empereur.

Nous ne venons pas raconter l'histoire, d'ailleurs connue, d'un prince dont Montesquieu a pu dire : « Faites pour un moment abstraction des vérités révélées, cherchez dans toute la nature, et vous n'y trouverez pas de plus grand objet que les Antonins... On sent en soi-même un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur ; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement. Tel est l'effet qu'elle produit qu'on a meilleure opinion de soi-même parce qu'on a meilleure opinion des hommes. » Bien qu'il soit opportun en tout temps de peindre une si belle vie, il n'entre pas dans notre dessein de toucher à ce règne sans exemple d'un souverain qui se conduisit toujours en sage, qui, sans pédantisme et sans utopie, fit couler dans ses lois, ses réglemens, son administration, les principes rêvés par les philosophes, fut doux autant que ferme, sut faire la guerre sans l'aimer, gouverna le plus immense empire en magistrat d'une république, ne garda du pouvoir suprême que les soucis et les peines, et remplit les plus grands devoirs qui puissent être imposés à un homme, comme on remplit une modeste fonction, simplement, virilement, sans faste, même sans le faste de la vertu. On ne veut voir ici que le moraliste empereur qui, dans son livre des *Pensées*, dévoile ingénument son âme, non pour la montrer au public, mais pour la connaître lui-même, pour en surveiller les faiblesses, pour s'exciter au bien, qui, dans le silence de ses nuits, sans confidens et sans témoins, se faisait comparaître devant sa conscience, méditait sur les grands problèmes de la vie et de la mort, et dont les observations morales, les notes intimes jetées ainsi sur le papier sans ordre, sans suite, selon ses préoccupations du jour, composent aujourd'hui pour nous un des plus aimables livres de l'antiquité, livre unique, qui est à la fois un soliloque souvent sublime et un examen de conscience.

L'examen de conscience n'était pas une coutume nouvelle, et depuis longtemps la philosophie recommandait cet exercice spirituel, qui semble n'avoir été pratiqué avec ferveur que sous l'empire romain. La politique n'offrant plus d'aliment aux esprits ni de matière à l'activité des citoyens, les réflexions morales et les exercices intérieurs de la pensée parurent avoir plus de prix. Le despotisme, en comprimant de toutes parts les âmes, les rejetait, les refoulait sur elles-mêmes. De là vient sans doute que cette vieille prescription

pythagoricienne, sortie d'une école mystique, se répandit et fut adoptée par les autres sectes. Le bon Horace, moins léger qu'on ne pense, et qui avait aussi ses heures sérieuses, faisait à sa manière son examen de conscience, lorsque, dans son lit ou dans ses promenades solitaires, il songeait à se rendre meilleur, et se grondait doucement en homme du monde qui voudrait être honnête et en épicurien qui voudrait être sage. Un philosophe plus sévère, un des maîtres de Sénèque, Sextius, se confessait lui-même tous les soirs, se demandait un compte exact de ses journées, et procédait à un interrogatoire de criminel. Sénèque nous a laissé un charmant tableau où il se met en scène, remplit envers lui-même les fonctions de juge, et se cite à son propre tribunal. « Quand on a emporté la lumière de ma chambre, que ma femme, par égard pour ma coutume, a fait silence, je commence une enquête sur toute ma journée, je reviens sur toutes mes actions et mes paroles. Je ne me dissimule rien, je ne me passe rien. Eh ! pourquoi craindrais-je d'envisager une seule de mes fautes, quand je puis me dire : Prends garde de recommencer ; pour aujourd'hui, je te pardonne ? » Bien des âmes éprises de perfection morale ont dû imiter les philosophes de profession. Il faut que la coutume soit devenue assez générale alors, puisque le mordant Épictète, dans une spirituelle parodie, nous fait assister à l'examen de conscience du courtisan qui s'est proposé un idéal de bassesse comme un honnête homme se propose un idéal de vertu, qui s'interroge et se gourmande lui-même en voyant que son âme n'est point parfaite encore, c'est-à-dire entièrement conforme aux lois de la servilité. « Qu'ai-je omis, se dit-il, en fait de flatterie?... Aurais-je par hasard agi en homme indépendant, en homme de cœur ? » Et s'il se trouve qu'il s'est conduit de la sorte, il se le reproche, il s'en accuse. « Qu'avais-tu besoin de parler ainsi ? se dit-il ; ne pouvais-tu pas mentir (1) ? » Ironie bien piquante, mais qui eût été incompréhensible, si cette peinture d'un examen de conscience fait à rebours n'avait été une allusion à un usage très connu. Enfin on vit par un illustre exemple, par le livre de Marc-Aurèle, quelles pouvaient être les pensées d'une âme païenne recueillie en face d'elle-même, quels scrupules nouveaux tourmentaient les consciences, et de quel ton l'on s'encourageait à la perfection morale.

Cependant, si l'on veut pénétrer dans ce livre si simple, il faut le lire avec simplicité, écarter les discussions philosophiques, ne pas regarder au système qu'il renferme. On fait tort à Marc-Aurèle quand on rajuste en corps de doctrine ces pensées dé cousues, et que de

(1) *Les Entretiens d'Épictète recueillis par Arrien, traduction nouvelle par M. Courdaveaux.*

ces libres et paisibles effusions on fait un sujet d'érudition ou de controverse. Ce n'est pas une œuvre de philosophie, mais, si l'on peut dire, de piété stoïque. On ne le comprend que si on le lit avec le cœur. Une âme qui se retire dans la solitude, qui veut oublier les jugemens des hommes, les livres, le monde, qui ne s'entretient qu'avec elle-même et avec Dieu, ne doit pas être l'objet de curiosités vaines. Il y a comme une bienséance morale à l'écouter comme elle parle, avec candeur, à se laisser charmer par son accent. Serait-ce donc se montrer trop profane que d'apporter à la lecture et à l'étude de ce livre si pur quelques-uns des sentimens que nous croyons nécessaires pour bien goûter la mysticité de Gerson ou de Fénelon?

L'antiquité n'a jamais produit un homme qui fût plus naturellement porté vers les méditations morales et plus amoureux du bien. Les circonstances de sa vie, ses parens et ses maîtres, les besoins de son époque aussi bien que son caractère, auraient fait de lui un philosophe de profession, si l'adoption d'Antonin ne l'avait élevé à l'empire. On a quelquefois remarqué dans la biographie des grands docteurs chrétiens qu'ils ont été comme prédestinés à devenir la lumière et l'honneur de l'église, et qu'ils ont eu une sainte enfance. De même Marc-Aurèle semble avoir passé ses premières années à l'ombre du temple, parmi les images de la religion et les enseignemens de la philosophie. A l'âge de huit ans, on l'avait fait entrer par un honneur précoce dans le collège des prêtres de Mars, où il chantait les hymnes consacrés et figurait dans les processions religieuses. Il aurait pu dire, comme le petit Joas :

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies,
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

A douze ans, il était déjà un néophyte de la philosophie; il adopta les usages austères et le costume des stoïciens, il entra pour ainsi dire dans leur ordre. Malgré sa chétive santé, il couchait sur le plancher, et il fallut les instances et les larmes de sa mère pour qu'il consentît à dormir sur un petit lit couvert de peau. Du reste, sa famille semble avoir pris plaisir à protéger de toutes parts sa naissante vertu et la candeur de ce beau naturel. On ne l'envoya point aux écoles publiques, et il fut élevé dans la maison paternelle, où furent appelés auprès de lui les maîtres les plus célèbres, grammairiens, philosophes, peintres même et musiciens. Il passa une partie de sa jeunesse à la campagne, dans cette noble villa de Lorium, où l'empereur Antonin, son père adoptif, aimait à vivre sans cour, avec ses amis, en simple particulier, tout en remplissant avec fermeté ses devoirs de souverain. Combien l'exemple de ce prince

si laborieux et si simple agit sur son âme, Marc-Aurèle nous le dit lui-même dans ses *Pensées*. Nous savons aussi par les lettres qu'il écrivait alors à son maître Fronton quelles étaient ses occupations à la campagne, comment il partageait ses journées entre les plaisirs champêtres et l'étude. Il chasse, il pêche, il s'exerce au pugilat, à la lutte, il se mêle aux vendangeurs. « J'ai dîné d'un peu de pain... Nous avons bien sué, bien crié, et nous avons laissé pendre aux treilles quelques survivans de la vendange (il pense à faire la part du pauvre)... Revenu à la maison, j'ai un peu étudié, et cela sans fruit. Ensuite j'ai beaucoup causé avec ma petite mère, qui était sur son lit. » Puérilités, dira-t-on, fade innocence ! Non, de pareils détails ne peuvent être indifférens à ceux qui savent que la simplicité du cœur dans la jeunesse n'est pas seulement une grâce, mais une force, et que les plus hautes vertus des grands hommes n'ont été d'abord que d'aimables qualités. Et qui sait si ces causeries du jeune homme avec sa mère ont été inutiles au bonheur du monde ? Marc-Aurèle empereur, à la fin de sa vie, se recueillant et se traçant ses maximes, commence à peu près son journal par ces mots : « Imiter ma mère, m'abstenir comme elle non-seulement de faire le mal, mais même d'en concevoir la pensée. » Au milieu de ces calmes influences de la famille, de la campagne et de la philosophie, Marc-Aurèle garda cette pureté de l'âme et du corps à laquelle il attachait un si grand prix, que dans sa vieillesse il lui rendait encore hommage, lorsque, remerciant les dieux de tous les biens dont ils l'avaient comblé, il n'oubliait pas d'écrire : « Je leur dois encore d'avoir conservé pure la fleur de ma jeunesse, de ne m'être pas fait homme avant l'âge, d'avoir différé au-delà même : » curieux témoignage où la pudeur de l'expression embellit encore la délicatesse du sentiment. Malgré l'universelle corruption, la philosophie, de plus en plus épurée et scrupuleuse, commence à comprendre que la chasteté peut être la parure même de la jeunesse virile, et ses enseignemens sur ce point sont assez efficaces déjà pour conjurer tous les périls qui assiègent en tout temps un jeune et bel héritier de la puissance suprême.

Ce qui nous plaît et nous touche dans cette précoce sagesse, c'est qu'elle n'a pas été le fruit d'une éducation timide, efféminée ou étroite. La jeunesse de Marc-Aurèle fut celle d'un Romain, non asservie à des prescriptions minutieuses, mais libre, occupée de belles études, allant droit au bien volontairement, sans contrainte et comme attirée par la beauté morale. En toutes choses, dans les sciences, dans les arts, dans les lettres, il considère seulement tout ce qui peut élever l'âme et former les mœurs. Il le fait bien voir dans son livre lorsque, reportant sa pensée sur sa jeunesse et son

âge mûr, il rappelle tout ce qu'il doit à chacun de ses maîtres. De leurs leçons il n'a retenu que le profit moral. A son gouverneur il est redevable de ne pas craindre la fatigue; Diogénète le peintre, qui sans doute était un libre penseur, lui a donné le mépris de la superstition et la force qui fait supporter chez les autres la franchise du langage; Rusticus l'a éloigné des sciences purement spéculatives et l'a mis en garde contre la rhétorique; il lui a prêté le livre d'Épictète : grand événement, à ce qu'il paraît, dans la vie de Marc-Aurèle, puisque l'empereur, après tant d'années, croit devoir, pour ce service, témoigner tant de reconnaissance. Ce qu'il aime surtout à se rappeler de ses maîtres, ce sont leurs qualités personnelles et leurs exemples, qui l'ont encore plus touché que leurs leçons. Patience, fermeté ou égalité d'âme, douceur, bienfaisance, droiture, vertus de philosophe et d'homme du monde, voilà ce qu'il se représente en eux avec une complaisance encore émue, voilà ce qu'ils lui ont appris. On a eu le courage de dire que cet hommage si naturel et si cordial de la reconnaissance envers ses parens et ses maîtres n'est que l'expression méditée de la vanité qui s'admire et de l'orgueil qui contemple et veut faire contempler aux autres ses propres perfections. Il faut être bien prévenu contre cette âme sincère qui, selon nous, bien loin de vouloir se parer de ses vertus, se dépouille au contraire de ses mérites pour les attribuer à ceux dont il n'a été que l'imitateur et le disciple. Un Marc-Aurèle qui a vécu au grand jour sur les hauteurs d'un trône, sous les yeux de tout l'empire, dont les maximes et la conduite conforme à ses maximes étaient connues et célébrées dans le monde entier, aurait-il eu besoin de recourir à ce détour misérable de la vanité et de se décerner à lui-même, avant de mourir, des louanges que personne ne songeait à lui refuser? N'est-ce pas lui qui a dit : « La fausse modestie est la forme la plus insupportable de l'orgueil! » Tant de simplicité dans un stoïcien et un prince peut étonner sans doute; mais faut-il donc se défier des sentimens d'un homme parce qu'ils sont exquis? et la grandeur d'âme doit-elle être suspecte parce qu'elle est humble?

Si nous apercevions dans cet examen de conscience la moindre trace de vanité, nous n'aurions plus le courage de toucher à ce livre; mais rien n'est plus contraire à ce soupçon que la vie de Marc-Aurèle et son caractère connu. Tout enfant, quand il portait encore le nom de son aïeul Verus, on remarquait déjà sa bonne foi, et l'empereur Adrien faisait sur son nom un gentil jeu de mots et l'appelait *Verissimus*. Plus tard, entouré, selon l'usage antique, de rhéteurs savans dans l'art d'ornez les pensées, il se félicite de ne pas s'être laissé prendre à l'élégance affectée du style, et remercie

un de ses maîtres de lui avoir appris à écrire simplement ses lettres. Dans son manuel, où il se parle à lui-même, il s'exhorte sans cesse à la vérité. Le moindre mensonge, fût-il dicté par les convenances officielles, lui paraît un outrage fait à sa propre dignité, au génie qui réside en lui. « Que toutes tes paroles aient un accent d'héroïque vérité. » Il s'indigne contre lui-même quand par hasard il se trouve en faute. « Seras-tu quelque jour enfin, ô mon âme, toute nue, plus visible à l'œil que le corps qui t'enveloppe ? » Il se sent mal à l'aise derrière les conventions de langage, les bienséances de cour qui l'obligent à dérober quelquefois aux hommes ses véritables sentimens et se fait là-dessus des gronderies charmantes : « On doit pouvoir lire dans tes yeux à l'instant ce que tu as dans l'âme, comme un amant saisit dans un regard les pensées de sa maîtresse. » Tel fut son amour pour la vérité, et si constant est chez lui le besoin de se découvrir qu'il a dû souvent renoncer au rôle étudié d'un souverain, pour n'avoir pas à subir vis-à-vis de lui-même l'humiliation secrète d'un mensonge même innocent. Dans cet examen de conscience qui est rempli de lutttes paisibles et d'émotions intérieures, on sent partout ce conflit de l'homme qui voudrait être toujours sincère et de l'empereur qui n'a pas le droit de se montrer trop candide.

Quand on parcourt d'un esprit recueilli les *Pensées* de Marc-Aurèle, on croit entrer dans un monde qui n'est plus celui de l'antiquité. C'est encore la doctrine de Sénèque et d'Épictète; mais le stoïcisme a pour ainsi dire désarmé. Les mêmes principes ont perdu leur âpreté, leur raideur, leur pointe. Le stoïcisme n'a plus rien de menaçant; il ne poursuit plus le vice, il a renoncé aux formules absolues, à l'hyperbole, au faste, aux injures altières. On se sent comme enveloppé d'influences clémentes, on dirait que la fibre humaine s'est amollie. Peut-être le règne de cinq bons princes a-t-il pacifié les esprits et fait déposer les armes défensives d'une forte philosophie. Peut-être aussi ce changement tient-il à la haute condition de ce nouveau sage. Le doux et noble empereur, dans l'isolement de sa grandeur, placé au-dessus des hommes et de leurs atteintes, prévoyant d'ailleurs sa fin prochaine, a trouvé sans doute un plaisir triste à s'entretenir avec lui-même, à rendre, avant de quitter le monde, son âme conforme aux lois divines dont il nourrissait sa pensée, à se plonger enfin dans les calmes et sévères délices de la contemplation morale. Quoi qu'il en soit, le stoïcisme, jadis si fier, si provoquant, s'adoucit dans ce livre, devient humble, se répand en amour, en mélancoliques tendresses et rencontre çà et là dans ses désirs de perfection un langage presque mystique.

Qu'on se garde pourtant de croire que Marc-Aurèle est un quiétiste assoupi sur le trône, qui cherche à former son âme sur le modèle d'un idéal plus ou moins chimérique et délaisse le monde qui lui est confié pour ne vaquer qu'à lui-même. Son examen de conscience est celui d'un souverain qui se ramène sans cesse sous les yeux son devoir royal et se recommande surtout les vertus actives : « Songe à toute heure qu'il faut agir en Romain, en homme... Ce qui n'est point utile à la ruche n'est pas non plus utile à l'abeille. » Loin de penser que la rêverie pieuse est agréable à la Divinité, il ne croit pouvoir lui rendre un plus bel hommage que le travail : « Offre au dieu qui est au dedans de toi un être viril, un citoyen, un empereur, un soldat à son poste, prêt à quitter la vie, si la trompette sonne. » Il se redit souvent à lui-même qu'il a été mis à son poste pour aider au salut de la communauté. Bien qu'il aime à rêver à la fragilité humaine, ses rêveries mêmes le rappellent à son labeur de souverain : « La vie est courte; le seul fruit de la vie terrestre est de maintenir son âme dans une disposition sainte et de faire des actions utiles à la société... Veille au salut des hommes. » Est-il un pur contemplateur, celui qui écrivait à son propre usage qu'il faut faire consister sa joie et son repos à passer d'une bonne action à une autre bonne action? Sa recherche de la perfection intérieure n'a rien coûté à ses devoirs d'empereur. C'est sous la tente, en face des Barbares, à la veille d'une bataille peut-être, qu'il se recueillait pour trouver de nouvelles raisons de bien faire, durant ses longues et lointaines expéditions qui l'avaient entraîné au-delà du Danube. Le premier chapitre par exemple, si doux et si tendre, où il rappelle longuement tout ce qu'il doit à ses parens et à ses maîtres, a été écrit pendant les loisirs d'un campement dans les marais de la Hongrie actuelle, et on ne peut lire sans être touché cette note finale, si insignifiante en apparence : « Ceci a été écrit dans le camp, au pays des Quades, sur les bords du fleuve Granua. » Ces pensées sont d'un homme qui ne décline pas sa charge royale, qui se ressaisit de temps en temps dans le trouble des affaires ou dans le tumulte des armes, et non pas d'un quiétiste enfermé dans un oratoire philosophique.

En lisant les méditations d'un sage qui porta un si grand fardeau, on ne peut se contenter de connaître le moraliste, et la première curiosité est de surprendre çà et là, si l'on peut, les pensées de l'empereur. Il se laisse voir souvent, et il n'est pas impossible de se figurer quelquefois avec vraisemblance les circonstances au milieu desquelles il a fait telle ou telle réflexion. On le voit dans son lit, où il se gronde de sa paresse, et l'on entend le souverain faire la leçon au contemplateur avec une familiarité dramatique. « Le matin,

quand tu as de la peine à te lever, dis-toi aussitôt : Je m'éveille pour faire l'ouvrage d'un homme... Ai-je donc été mis dans le monde pour me tenir bien chaudement sous mes couvertures? — Mais cela fait plus de plaisir. — Tu es donc né pour le plaisir?... C'est que tu ne t'aimes pas toi-même, autrement tu aimerais ta nature et la fonction qu'elle t'a donnée... Vois les artisans qui oublient le manger et le dormir pour le progrès de leur art... L'intérêt public te paraît-il donc plus vil et moins digne de tes soins? » Dans ce dialogue, que j'abrège, où Marc-Aurèle s'accuse, se répond, s'accable, on voit comment le souverain fait taire le rêveur qu'il porte en lui, et à l'aide de quelle noble dialectique intérieure il s'arrache le matin plus encore aux douceurs de la méditation oisive qu'à celles de la paresse. On rencontre ainsi dans le manuel plus d'un précepte de conduite qui s'adresse au prince et non au philosophe, et dont la simplicité peut paraître surprenante à ceux qui savent ce qu'était un empereur romain. Un jour qu'il avait sans doute quelque tentation de faire un acte arbitraire, il écrivait sur ses tablettes en forgeant pour son usage une sorte de barbarisme admirable qui exprime son horreur de la tyrannie : « Prends garde de *césariser*. » S'il faut aux hommes un chef comme au monde un maître, au troupeau un conducteur, ce chef n'est pas au-dessus des lois : « Ta vie séparée du corps de la société serait une vie factieuse. » En tout temps, en tout pays, ce sont les gouvernés qui cherchent à circonscrire, à limiter l'autorité souveraine, qui rappellent que le pouvoir absolu doit être éclairé par des conseils, retenu par la critique, et quand il se prononce dans le monde des paroles contre l'infailibilité royale, elles ne sortent pas de la bouche des rois. Ici c'est l'empereur qui se donne ces leçons à lui-même, qui s'engage à se laisser redresser, à changer de pensée, pourvu que le changement ait pour motif une raison de justice. Les conseillers ne sont pas pour lui des importuns qu'il subit, mais des soutiens dont il a besoin : « Ne rougis pas du secours d'autrui; ton dessein, n'est-ce pas, c'est de faire ton devoir, comme un soldat qui monte sur la brèche? Eh bien! que ferais-tu, si, blessé à la jambe, tu ne pouvais monter seul sur le rempart et si tu le pouvais aidé par un autre? » Marc-Aurèle, pour mieux remplir son devoir, non-seulement veut aller au-devant des conseils amis, mais son équitable raison prête même des motifs honorables aux ennemis de son gouvernement, et s'explique noblement les protestations et les murmures : « Si les matelots injuriaient le pilote, et les malades leur médecin, ne serait-ce pas pour leur faire chercher un moyen de sauver, celui-ci ses passagers, celui-là ses malades? » Sa magnanimité va plus loin encore, et, tout empereur qu'il est, il entre en communion de sentimens avec les grands citoyens considérés

comme les martyrs du patriotisme et de la liberté, avec les victimes de cette puissance suprême dont il est lui-même revêtu, mais dont il a résolu de faire un meilleur usage que ses prédécesseurs. Dans le secret de sa conscience royale, il se félicite d'avoir pénétré dans l'âme de Thraséas, d'Helvidius, de Caton, de Dion, de Brutus; c'est à l'école de ces hommes qu'il a conçu l'idée « d'un état libre où la règle c'est l'égalité naturelle de tous les citoyens, et l'égalité de leurs droits, d'une royauté qui place avant tous les devoirs le respect de la liberté. » Spectacle singulier, unique, que celui d'un prince qui, dans l'immensité de son pouvoir incirconscriit, se surveille, se limite, se jalouse, et, si l'on peut ainsi parler, est à lui-même un Thraséas!

Si Marc-Aurèle avait laissé dépérir l'autorité entre ses mains, s'il avait été une de ces âmes débiles et fastueuses, comme on en rencontre dans l'histoire, qui étalent de beaux principes pour couvrir l'incertitude de leurs vues pratiques et la langueur de leur action souveraine, qui désarment le pouvoir pour se le faire pardonner, et trahissent leur devoir ou par détachement philosophique, ou pour flatter l'opinion, ou pour se faire honneur de concessions spécieuses; s'il avait été un utopiste, on pourrait n'avoir qu'une médiocre estime pour ses professions politiques si hautes et si désintéressées; mais peu de monarques ont été plus que lui aux prises avec les terribles réalités du pouvoir, personne n'a rencontré plus d'occasions d'éprouver la valeur de ces grandes pensées. Sans parler de toutes les catastrophes qui ont affligé son règne, — pestes, disettes, débordemens de fleuves, tremblemens de terre, malheurs extraordinaires qu'il fallait combattre ou réparer, — il a vu l'empire près de lui échapper, les révoltes de ses généraux, un prétendant à la tête d'une formidable armée, pendant que lui-même, loin de Rome, repoussait les Barbares au-delà du Danube. Pendant un règne de dix-neuf ans, il fut obligé d'étendre de tous côtés sa main bienfaisante ou armée, envoyant des ordres précis, dirigeant le monde sans trouble, repoussant le mal, la rébellion, même sans esprit de vengeance, et de plus en plus affermi dans les maximes où il trouvait sa force et sa sécurité. Il est si loin d'être un utopiste qu'il prend en pitié « ces pauvres politiques qui prétendent traiter les affaires selon les maximes de la philosophie; ce sont de vrais enfans... N'espère pas qu'il y ait jamais une république de Platon; contente-toi de faire avancer quelque peu les choses, et ne regarde pas comme sans importance le moindre progrès. » Ainsi fait-il toujours, adoucissant les lois, réformant les mœurs d'une manière insensible, accommodant aux coutumes de son temps non-seulement sa politique, mais sa conduite personnelle, et portant la condescendance jusqu'à

prendre part à des plaisirs du peuple romain qui lui paraissaient odieux, tant il craignait, en homme pratique, de vouloir devancer son siècle. Comme il ne pouvait supprimer par exemple les combats de gladiateurs, il en diminuait du moins l'horreur en donnant à ces malheureux des fers émoussés. Combien le révoltaient la curiosité féroce du peuple romain, le tumulte de ses joies inhumaines, il nous le dit lui-même : « Tout cela est comme un os jeté en pâture aux chiens, un morceau de pain dans un vivier... Assistes-y donc avec un sentiment de bonté et sans mépris insolent. » Ce haut et tranquille esprit, si fort au-dessus de son peuple, sait se plier aux nécessités de sa condition. Magistrat et non philosophe, il n'a pas le droit de rompre avec le siècle; il en observe les usages, tout en les condamnant; il défend même à ses nobles dégoûts de paraître, n'oubliant jamais qu'il s'agit de se montrer en prince et non en sage, et que dans un chef d'empire une raison trop dédaigneuse des mœurs publiques est pour le peuple la plus choquante des offenses. Ce serait faire injure à un empereur de le proclamer le plus pur des moralistes, si on ne reconnaissait d'abord qu'il fut un souverain raisonnable et laborieux.

Ce bon sens si ferme, cette activité sans défaillance, cette raison judicieuse dans les petites comme dans les grandes choses est assurément ce qui peut le plus étonner dans un homme accoutumé aux méditations morales, et qui fait de la philosophie sa plus chère étude. N'était-il pas à craindre que ce sage, ce stoïcien couronné, ne cédât à la tentation de réformer le monde, d'imposer sa doctrine, et de rendre les hommes meilleurs malgré eux? Entouré de philosophes, ses maîtres, qui avaient dirigé sa conscience pendant sa jeunesse, il aurait pu, comme certains princes chrétiens trop zélés, rêver un royaume de Salente, une cité stoïcienne, et porter de tous côtés les règles rigides de sa philosophie. Il sut résister même à cet entraînement honnête, bien que le peuple romain eût été de tout temps soumis à de pareilles tentatives, et que, familiarisé avec l'antique magistrature de la censure républicaine et certaines réformes morales essayées par quelques empereurs, il n'eût rien trouvé de trop étrange dans un nouveau règlement sur les mœurs publiques et privées. Marc-Aurèle comprit que les princes doivent empêcher le mal sans décréter le bien, et que la contrainte de la vertu serait la plus insupportable des tyrannies, si elle n'était la plus impuissante et la plus inefficace. « Qui pourrait en effet changer les opinions des hommes, et, sans un libre consentement, qu'aurais-tu autre chose que des esclaves gémissant de leur servitude, des hypocrites? » Malgré la bienveillance ordinaire de ses jugemens sur les hommes, il ne se fait sur eux aucune illusion, il les

connaît, il connaît surtout son entourage, la cour qu'il juge. « Que sont ces gens qui traitent de haut en bas les autres? A qui ne faisaient-ils pas la cour naguère, et pour quoi obtenir?... Des gens qui se méprisent les uns les autres et se font des protestations d'amitié, qui cherchent à se supplanter et se font des soumissions. » Ailleurs il se parle à demi-mot, mais on devine sa pensée. « Voilà donc pourquoi ils nous aiment, ils nous honorent! Habitue-toi à considérer dans leur nudité ces petites âmes. » Mais s'il connaît la cour, il contient ses mépris, il se fait même une loi de n'en plus dire du mal. Il a trop cédé quelquefois à la tentation de blâmer; heureusement il s'est ravisé. « Que personne ne t'entende plus critiquer la vie de la cour! » Non-seulement son austérité ne laisse point paraître de dédain, mais il se met en garde contre les jugemens trop sévères qu'il pourrait porter sur les hommes et se trace cette règle équitable : « Il y a mille circonstances dont il faut s'informer pour prononcer sur les actions d'autrui. » Ne pas déclamer contre le vice, ne pas le flatter non plus, voilà sa maxime, qu'il condense en un beau mot : « Ne sois ni tragédien ni courtisane. »

En constatant que cet empereur philosophe n'a point trop prêché, qu'il a même quelquefois désespéré des hommes et les a jugés avec une certaine amertume, nous ne songeons pas à lui faire un mérite d'avoir regardé de haut l'humanité. Rien n'est plus facile à un souverain que de mépriser les hommes, de prendre en pitié le conflit des convoitises qu'il a souvent le tort d'exciter volontairement lui-même, et de rire des vices qu'il a créés autour de lui. Nous voulons simplement remarquer le sens pratique d'un prince qui appartient de cœur et d'esprit à une doctrine prêchante, qui, par son éducation, ses études, ses préoccupations journalières, sa foi philosophique, pouvait être tenté de faire de la propagande indiscreète et qui a pris sur lui de s'en abstenir, comprenant qu'un souverain qui veut régenter les âmes risque sa dignité, s'il est trop complaisamment écouté par les hypocrites, et son autorité, s'il n'est pas obéi. Sans commander toutefois, sans rien entreprendre sur la liberté intérieure de chacun, il ne s'est pas cru interdit d'agir en particulier sur les cœurs capables de le comprendre. Il se rappelle en plus d'un endroit et se précise les règles de la persuasion morale : « Tâche d'émouvoir sa raison par la tienne, montre-lui sa faute, rappelle-lui son devoir. S'il t'écoute, tu le guériras. » Par une ingénieuse et belle comparaison, il montre ce qu'il faut dans cette propagande intime d'inépuisable bonté, mais aussi de discrétion. Une âme qui veut en éclairer une autre doit ressembler à un rayon qui pénètre dans un lieu obscur. Le rayon s'allonge et s'applique au corps opaque qui s'oppose à son passage : là il s'arrête sans dé-

faillir, sans tomber; ainsi l'âme doit se verser, sans épuisement et sans violence, en éclairant ce qui peut recevoir sa lumière; mais ce n'est point assez pour la raison de Marc-Aurèle d'aller ainsi mollement au-devant des âmes comme la lumière à la surface du solide, il veut encore pénétrer l'obstacle et s'ouvrir les voies les plus fermées par la force de l'amour. « Souviens-toi que la bonté est invincible... Que pourrait faire le plus méchant des hommes, si dans l'occasion, alors qu'il s'efforce de te nuire, tu lui disais d'un cœur paisible : — Non, mon enfant, nous sommes nés pour tout autre chose; ce n'est pas à moi que tu feras du mal, c'est à toi-même, mon enfant? Pas de moquerie, pas d'insulte, mais l'air d'une affection véritable. Ne prends pas un ton de docteur, ne cherche pas à te faire admirer de ceux qui sont là, mais n'aie en vue que lui seul. » En entendant cet accent nouveau, qui ne pardonnerait à Marc-Aurèle d'avoir ainsi prêché dans l'intimité et devant peu de témoins? Une seule fois il sortit de cette réserve, malgré lui, dans une circonstance bien extraordinaire et mémorable. Alors que, déjà ruiné par l'âge et la fatigue, il se préparait à partir pour sa dernière expédition contre les Marcomans, où il mourut, les philosophes et le peuple romain, craignant, non sans raison, de ne plus revoir leur chef vénéré, le supplièrent de vouloir bien exposer avant son départ les préceptes de la morale, et l'on vit l'empereur, durant trois jours, parler sur les devoirs des hommes, exhalant en une fois ses grandes pensées devant les Romains, et, avant d'aller mourir sur les frontières, laissant son âme à son peuple.

Il fallait dire quelque chose du souverain avant de parler du philosophe. Un prince qui sur dix-neuf années de règne en a passé douze aux extrémités de son empire, sur le Danube et en Orient, n'est ni un quiétiste, ni un utopiste, ni un pédant couronné. Ses pensées ne sont pas des fantaisies d'imagination, des souvenirs d'école, des spéculations de moraliste oisif, mais le manuel pratique d'un empereur qui voudrait rester homme et méditer les lois divines et humaines pour les mieux accomplir. Ces méditations n'ont rien de subtil, ces scrupules rien de timoré; ce n'est pas une âme dolente et molle qui se tourmente, mais un cœur droit et ferme, qui se possède, règne sur lui-même et garde sa force jusque dans ses dégoûts et ses tristesses. La philosophie ne l'a pas éloigné, mais rapproché des hommes, ou, si elle l'a élevé au-dessus d'eux, ç'a été pour lui faire contempler d'un regard plus clément, d'une vue plus désintéressée, les choses humaines. « C'est la philosophie, écrivait-il, qui te rend la cour supportable, c'est elle qui te rend supportable à la cour. » La méditation morale n'a donc été que la source vive où cette âme active se purifiait, mais en se retrempant.

La philosophie fut pour Marc-Aurèle ce que fut la religion pour saint Louis.

II.

En Marc-Aurèle, le dernier des grands moralistes païens, il y a deux hommes, celui des temps antiques qui regarde comme principal devoir l'activité civique, celui des temps nouveaux qui aime à se retirer en lui-même, à prendre soin de son âme, à se remplir de charité, à méditer sur le néant du monde et sur la loi de Dieu. Son livre est plein non d'idées, mais de dispositions chrétiennes. On dirait que le souffle errant de la foi nouvelle a rencontré et pénétré ceux-là mêmes qui se souciaient le moins d'en être touchés. Sans rien renier des principes de l'école, sans renoncer aux formules précises et consacrées, sans soupçonner même d'autres vérités, le stoïcisme de Marc-Aurèle inclinait à une sorte de mysticisme, si on peut appeler ainsi le goût de la contemplation morale, l'indifférence au monde, l'abandon à la Providence et la délectation d'une âme ravie devant les lois divines.

Nous ne tenterons point de reconstruire un système de morale avec ces pensées éparses, ni de refaire ce qui a été déjà fort bien fait dans plus d'une étude philosophique. Selon nous, Marc-Aurèle n'a rien inventé, n'a rien modifié de propos délibéré dans l'enseignement qu'il a reçu de ses maîtres. Il se croit en possession de la vérité, et rarement un doute sur le fond du stoïcisme traverse son esprit. Et pourtant combien peu il ressemble à Sénèque et même à Épictète ! Le ton a changé, l'accent n'est plus le même, et il se trouve que les mêmes principes ont donné naissance à des pensées qui paraissent nouvelles. En général, dans l'étude des doctrines morales, on ne tient pas assez compte des hommes qui les ont professées. Les principes se transforment selon le caractère des adeptes, et si la lettre subsiste, l'esprit varie. François de Sales et Fénelon, quoique fidèles à l'église, diffèrent des autres docteurs. Et qui peut dire jusqu'à quel point leurs ouvrages, pourtant orthodoxes, ont modifié la manière dont on a compris depuis la doctrine chrétienne ? Ainsi Marc-Aurèle, tout stoïcien qu'il est, a renouvelé le stoïcisme sans en altérer les dogmes. La doctrine en passant par son cœur s'est imprégnée d'autres vertus.

Jusqu'alors l'antiquité païenne n'estimait point assez la douceur, qu'elle confondait souvent avec la faiblesse. Les citoyens au milieu des luttes républicaines avaient surtout besoin de vertus fortes, propres à l'attaque et à la défense, et dont le mérite suprême était d'être indomptables. Sous le despotisme des césars, les âmes oppri-

mées se ramassaient en soi, se raidissant contre la tyrannie, et tenaient à paraître inflexibles. L'extrême liberté et l'extrême oppression demandaient également la dureté romaine. La philosophie dans ses nobles redites recommandait sans cesse l'effort dans l'activité civique ou dans la patience, comme on donne à des athlètes un règlement de palestra. Quels sont en effet les modèles proposés par la philosophie? Un Caton d'Utique, un Brutus, des fanatiques qui ont poussé l'héroïsme jusqu'à la fureur, et d'autant plus vantés qu'ils passaient pour plus insensibles; mais les esprits changent peu à peu. Déjà Sénèque se plaît à tracer le portrait d'un sage plus doux; Thraséas réalise cet idéal, et l'on arrive ainsi au temps de Marc-Aurèle, où la douceur est mise au rang des plus belles vertus. Elle n'est plus, comme autrefois, renvoyée ou concédée aux femmes, elle devient un ornement de l'homme. De là ce mot de Marc-Aurèle, si peu antique, si inattendu : « La douceur et la bonté ont quelque chose de plus mâle. » Ce sont ces qualités surtout qu'il met en lumière quand il fait le portrait de ses parens et de ses maîtres. Dans son examen de conscience, sa préoccupation constante est de garder avec la fermeté la bienveillance. Alors même qu'il médite sur des vérités qui semblent le plus étrangères à ce sentiment, il en tire des conséquences lointaines qui font voir le prix et la justice de la bénignité, et, quelle que soit la longueur des détours, il revient sans cesse à cette qualité qui l'attire. Il cherche les pensées qui peuvent, comme il dit, « le rendre plus doux envers tous les hommes. » Cette vertu remplit si bien son cœur qu'il la déverse sur lui-même : « Il n'est pas juste que je me chagrine, moi qui n'ai jamais volontairement chagriné personne. » Partout dans ce livre les jugemens sur les vices, sur le mal physique et moral, sur les désordres de la nature et de la société, respirent une clémence affectueuse, et nous allons voir comment cette âme élargie par l'amour enveloppe toutes choses, l'univers et l'humanité dans son universelle mansuétude. Marc-Aurèle ne bâtit qu'un temple, qu'il consacra à une divinité qui à Rome n'avait pas encore de nom, à *la Bonté*.

Grâce à ce fonds de mansuétude et de tendresse naturelle, Marc-Aurèle a mieux compris que ses devanciers l'idée stoïcienne de la fraternité humaine. On ne saurait trop redire que les plus belles idées morales sont comme non avenues dans le monde tant qu'elles ne se sont point incarnées dans un homme qui les comprend d'instinct et qui retrouve dans cet idéal sa propre nature. La philosophie a beau semer d'admirables principes, ils peuvent rester longtemps stériles. Sans doute il se trouvera des esprits logiques pour en tirer des conséquences, des orgueilleux pour s'en parer comme d'une brillante nouveauté, des hommes d'éloquence et de style qui

en feront la matière de beaux discours; mais ces principes demeurent à peu près sans vertu, s'ils ne tombent dans une âme naturellement prête à les recevoir, qui les échauffe, les fasse germer et les nourrisse de sa propre substance. Ainsi l'idée de la solidarité humaine est vieille dans le monde, elle a passé de grands esprits en grands esprits, comme le flambeau des jeux antiques allait de main en main; les stoïciens romains et les déclamateurs mêmes en ont fait le texte de leurs prédications morales. De Zénon à Épictète, la liste est longue de tous les philosophes qui tour à tour ont célébré ces vérités qui deviendront bientôt le fondement d'une société nouvelle; mais combien sont inefficaces ces fastueuses formules et ces recommandations froidement impérieuses! Ce ne sont que des conceptions de l'esprit, des fantaisies d'imagination attendrie, des velléités de bienveillance qui, pour être intermittentes, n'ont pas le temps de pénétrer dans les âmes ni de les féconder. C'est que, pour bien parler de l'amour, il faut de l'amour. Les plus nobles principes d'humanité ne valent que dans un cœur vraiment humain, dont la bienveillance est native. Même dans les sociétés modernes et chrétiennes, ne voyons-nous pas mille manières de concevoir la fraternité ou la charité? Depuis la fraternité meurtrière de 93 jusqu'à la charité pure, il est bien des degrés, et nous rencontrons successivement la philanthropie théorique, la charité froide qui répète une formule consacrée, la charité orgueilleuse qui se croit meilleure que les autres, la charité mercenaire qui demande au ciel ou à la terre le prix de ses bienfaits. Il faut que de temps en temps une âme d'élite, par de beaux exemples ou même par de beaux accens dans un livre, nous fasse comprendre la fraternité véritable. De même, dans l'antiquité païenne, l'idée de la charité régnait sur tous les grands esprits du stoïcisme, qui la répandaient tantôt avec une autorité sèchement doctrinale, tantôt avec une éloquence brusque et choquante, presque toujours avec un dédain superbe pour les infirmités morales. Marc-Aurèle, tout pénétré de ces principes qu'il n'empruntait pas à l'école, et qu'il trouvait dans son cœur, eut la gloire non-seulement de les mieux comprendre, mais d'en trouver le langage. Il sut parler de la charité avec charité.

Nous négligeons ici les principes philosophiques sur lesquels repose cette charité et qui sont communs à tout le stoïcisme. On peut les résumer en quelques mots : nous sommes tous parens, non par le sang et la naissance, mais par notre commune participation à la même intelligence, par notre prélèvement commun sur la nature divine. De là tant de préceptes d'amour que Marc-Aurèle se donne à lui-même, et qui surabondent dans cet examen de conscience comme le sentiment qui les inspire : « Aime les hommes, mais d'un

amour véritable (1). » Il se reproche de ne pas savoir assez combien est intime la solidarité humaine, et il se dit : « Tu n'aimes pas encore les hommes de tout ton cœur (2). » De là enfin le pardon des injures : « Ce n'est point assez de pardonner, ... il faut aimer ceux qui nous offensent. » Les hommes se trompent, ils sont égarés par leurs faux jugemens, et Marc-Aurèle rencontre le précepte évangélique : Pardonnez-leur, puisqu'ils ne savent pas ce qu'ils font. Il trouve des paroles de clémence même pour les ingrats, les fourbes et les traîtres : « Contre l'ingratitude, la nature a donné la douceur... Si tu peux, corrige-les; sinon, souviens-toi que c'est pour l'exercer envers eux que t'a été donnée la bienveillance. » En s'encourageant à bien traiter ceux-là mêmes qui l'offensent, il ne se croit pas magnanime, il satisfait le plus noble égoïsme, le plus délicat et le plus permis, qui consiste à se livrer sans contrainte à ses bons sentimens : « c'est se faire du bien à soi-même que d'en faire aux autres. » Lorsque dans son examen de conscience il s'interroge et se demande comment il s'est comporté jusqu'à ce jour envers les dieux et les hommes, il n'oublie pas d'ajouter « et envers mes serviteurs. » La charité domine si bien ses pensées qu'il n'admet que les prières où l'on demande à Dieu des biens pour d'autres encore que pour soi : « il ne faut point prier, ou il faut prier ainsi simplement et libéralement. » Quand il veut se prouver que la bienfaisance doit être gratuite, sans désir de reconnaissance ou de gloire, il rencontre un sentiment et une image d'une simplicité ravissante : « Il faut être comme la vigne, qui donne son fruit et puis ne demande plus rien... Ainsi l'homme qui a fait le bien doit passer à une autre bonne action, comme la vigne encore qui se prépare à porter d'autres raisins dans la saison. Faut-il donc être du nombre de ceux qui ne savent pas ce qu'ils font? — Oui. » Paroles d'autant plus remarquables qu'un stoïcien se piquait de se conduire toujours par des raisons précises, et traitait d'insensés tous ceux qui ne se rendent pas exactement compte de leurs actions! Marc-Aurèle, en tout fidèle à cette règle, en excepte la bienfaisance, rencontrant ainsi cet autre précepte évangélique sur la main droite et la main gauche. Nous versons ici presque au hasard toutes ces pensées charitables, sans les rattacher les unes aux autres ni aux principes philosophiques dont elles dépendent. Il faut, pour en jouir, les voir dans la liberté de leur effusion. Les pensées morales sorties du cœur ne doivent pas être strictement enfermées dans les formes d'une méthode scolastique; pour laisser sentir leur vertu et leur parfum, il faut qu'elles s'épanchent et se répandent.

(1) Τούτους φιλει ἀλλ' ἀληθινῶς, I. VII, 13.

(2) Οὔπω ἀπὸ καρδίας φιλεῖς τοὺς ἀνθρώπους, I. VII, 13.

On ne connaît pas entièrement Marc-Aurèle quand on n'a parcouru que les pensées du souverain et de l'homme sociable; il faut le suivre dans ses réflexions plus intimes, plus religieuses, que l'on est tenté d'appeler ses *élévations*. Sans doute il est plus facile dans une lecture solitaire de goûter la substance morale de ces pensées intérieures que de les exposer au grand jour et d'attirer sur ces pieuses méditations la curiosité profane de certains lecteurs. Une âme maîtresse de ses passions, qui fuit les troubles du monde, qui se tient au-dessus des nuages terrestres de la vie humaine et se recueille dans son apaisement, ne peut offrir aux yeux que l'uniformité du calme; mais ce calme même n'a-t-il pas sa beauté et sa grandeur? Quand on veut s'élever sur les hauteurs du sentiment moral, il faut savoir supporter la monotonie de la sérénité.

Ce n'est pas un spectacle sans intérêt et sans nouveauté que celui d'un païen si amoureux de perfection intérieure, qui s'est fait une solitude au milieu des affaires et des hommes, et, devant l'idéal de vertu que la philosophie lui propose, travaille à son âme avec une tendre sollicitude, comme un artiste qui voudrait accomplir un chef-d'œuvre, et qui naïvement, sans vanité, pour se satisfaire lui-même, retouche sans cesse son ouvrage. En sentant approcher la fin de sa carrière : « Tu es vieux, se dit-il, songe que l'histoire de ta vie est complète, que tu as consommé ton ministère... Pense à ta dernière heure. » C'est dans ces dispositions suprêmes qu'il se surveille, se gronde, s'encourage, se rassure, pour mettre la dernière main à sa culture morale.

Peu de nos livres de piété font aussi bien sentir ce qu'il peut y avoir de profit moral et de tranquilles jouissances dans la solitude que l'âme se fait à elle-même pour sanctifier ses pensées. Marc-Aurèle ne veut plus avoir souci que de son âme. « Chasse loin de toi la soif des livres... Il ne s'agit plus de discuter. » Comme l'*Écclésiaste*, il craint de trouver dans de trop longues études trouble et affliction d'esprit. « C'est au dedans de toi qu'il faut regarder; là est la source du bien, source intarissable, pourvu que tu creuses toujours. » Mais ce n'est pas pour se livrer à de molles contemplations et à de vagues extases. Il tient son âme entre ses mains, il la possède, il ne la laisse pas errer, il la contraint « à soumettre les choses à un solide examen. » Il garde sous ses yeux un certain nombre de maximes courtes, fondamentales, qui assurent la sérénité de l'âme, « de même que les médecins ont toujours sous la main leurs instrumens. » Il veut pouvoir dire à quoi il pense et pouvoir se répondre toujours à cette question : « quel est l'usage que je fais aujourd'hui de mon âme? » Si la rêverie incertaine le tente et risque de troubler la netteté de son esprit, il la chasse ou

plutôt il l'éconduit avec une bonne grâce impérieuse, en maître qui, sans s'irriter, sait se défendre contre les importuns. « Que fais-tu donc ici, imagination? Va-t'en, au nom des dieux! Je ne me fâche point contre toi; seulement va-t'en. » Il veut vivre en présence et sous les yeux de sa raison, qui est une partie de Dieu. « Comprends enfin qu'il y a en toi-même quelque chose d'excellent et de divin, et qu'il faut vivre dans l'intime familiarité de celui qui a au dedans de nous son temple. » Ainsi, dans cet examen de conscience, où l'amour des idées morales va quelquefois jusqu'à l'attendrissement, rien n'est pourtant livré aux aventures de l'imagination ni aux subtilités du sentiment. En se retirant en lui-même, Marc-Aurèle se rapproche de cette lumière que Dieu fait briller dans tous les hommes, et dans l'éloignement du monde et le silence des passions il veut contempler les lois de la raison pour les mieux aimer, pour leur mieux obéir.

Mais quelles joies dans cette solitude intérieure, et comme il s'exhorte à goûter cette paix que procure la parfaite ordonnance de l'âme! « On se cherche, dit-il, des retraites, chaumières rustiques, rivages des mers, montagnes... Retire-toi plutôt en toi-même, nulle part tu ne seras plus tranquille. » Comme il se tient en garde contre les troubles, les dégoûts, le découragement, les tentations, pour se donner tout entier à la contemplation des vertus dont il voudrait faire la règle de sa vie! « Si tu trouves dans la vie quelque chose de meilleur que la justice et la vérité, tourne-toi de ce côté de toute la puissance de ton âme;... mais, si tu ne vois rien de préférable, choisis, te dis-je, comme un homme libre, ce bien suprême. » Jamais Marc-Aurèle, malgré les délicatesses de ce qu'on pourrait appeler sa *spiritualité*, ne parle de ces petites vertus raffinées que les âmes qui travaillent trop sur elles-mêmes finissent par imaginer. La magnanimité, la liberté, le calme, la sainteté de la vie, voilà les objets de ses désirs. La douce impatience de ces désirs donne quelquefois un certain pathétique aux apostrophes qu'il s'adresse à lui-même : « O mon âme, quand seras-tu bonne et simple? » Quelquefois il se supplie lui-même de se donner au plus tôt des vertus qui le ravissent. « Embellis-toi de simplicité, de pudeur, d'indifférence pour tout ce qui n'est ni vice ni vertu. » Il lui arrive même de s'accabler en pensant tout à coup que son terme est proche et qu'il n'est pas encore détaché de toutes ses passions, comme s'il avait horreur de mourir dans une sorte d'impénitence finale : « Couvre-toi d'ignominie, ô mon âme, couvre-toi d'ignominie! tu n'auras plus le temps de t'honorer. » On peut trouver dans l'antiquité des pensées plus nouvelles, mais rien n'est plus nouveau que ces tendresses morales, ces pudeurs de l'âme et ces accens ingénus avec virilité

que l'éloquence stoïque n'avait pas encore rencontrés, et dont la simplicité veut être sentie et non louée.

C'est assurément une infirmité littéraire de notre sujet qu'on ne puisse parler de Marc-Aurèle sans avoir l'air de faire un panégyrique de saint. A notre époque surtout, où les grands hommes ne paraissent plus intéressans que par leurs faiblesses, et où le goût public ne supporte plus un éloge continu, ce n'est pas une entreprise sans difficulté et sans péril que la peinture d'un homme à peu près irréprochable, dont la raison fut si calme et la vertu si unie. Ce serait pourtant une injustice de n'en pas dire assez par la crainte d'en dire trop. Laissons-nous donc aller sans fausse honte aux sentimens que nous inspire ce beau livre, et achevons de faire connaître sans louanges une âme qui n'en a jamais demandé à personne.

Bossuet, traçant les règles de la vie chrétienne, s'écrie en plus d'un endroit : « Commençons à nous détacher des sens et à vivre selon cette partie divine et immortelle qui est en nous... Laissons périr tout l'homme extérieur, la vie des sens, la vie du plaisir, la vie de l'honneur. » Bossuet, sans le savoir, mais avec une exactitude littéraire, fait le portrait de Marc-Aurèle, qui, s'entretenant sans cesse avec cette partie divine qui est en lui, a fermé son âme à la vie des sens, à la vie de l'honneur. La renommée, les acclamations populaires, la gloire même et le jugement de la postérité n'inspirent que des paroles de dédain à ce souverain si détaché du monde et si profondément entré dans la contemplation des vérités éternelles. On est tenté à chaque instant d'employer des expressions chrétiennes pour peindre ce pur et haut état d'esprit, et la langue de la philosophie antique ne suffit plus. Tout en remplissant toujours avec une ferme attention sa magistrature souveraine, Marc-Aurèle ne rêve que la vie cachée en Dieu, sans plus s'occuper des jugemens humains. Aussi ne peut-on pas lui reprocher, comme à d'autres philosophes, de n'avoir travaillé que pour la gloire et d'avoir sans cesse repoli ses vertus pour les faire briller aux yeux du monde. Toutes les apostrophes et les railleries adressées par les chrétiens au pharisaïsme stoïque n'atteignent pas Marc-Aurèle, et le fougueux Bossuet, dans ses emportemens contre Sénèque et l'orgueil de la sagesse stoïcienne, est trop juste ou trop prudent pour rien hasarder contre lui. Sans doute l'empereur a dû beaucoup aimer la gloire, et il eût été indigne de régner, si son âme avait été indifférente à un beau nom; mais, après en avoir goûté les douceurs, il en a été désabusé quand il connut quelque chose de meilleur. Il a repoussé cette passion après toutes les autres, cette passion, selon le mot de Tacite, qui est la dernière dont se dépouille le sage.

« As-tu donc oublié, ô homme, écrit Marc-Aurèle, ce que c'est que la gloire ? Pour moi, j'en suis revenu. » Ne croyez pas qu'il va déclamer contre elle et répéter les sentences convenues de l'école. Non, il est sur ce point en lutte avec lui-même; il se reproche d'être encore sensible à l'approbation et au blâme, et prouve ainsi sa sincérité. Quand il se sent tenté par la gloire, il se rappelle aussitôt combien les hommes sont vains dans leurs jugemens, injustes, inconséquens. « Quoi ! c'est dans les âmes des autres que tu places ta félicité !... Tu veux être loué par un homme qui trois fois par heure se maudit lui-même !... Pénètre au fond de leurs âmes, et tu verras quels juges tu crains... Il ne faut que quelques jours, et ceux-là te regarderont comme un dieu qui te regardent aujourd'hui comme une bête farouche. » Ici ce ne sont encore que des paroles de prince, de souverain qu'émeuvent sans doute certains murmures populaires contre un édit nouveau, et qui s'exhorte à ne pas se départir de ses bienfaites maximes, fussent-elles odieuses au peuple, qui ne les comprend pas. Il le dit du reste lui-même avec une fermeté pleine de grâce : « Ils te maudissent; qu'y a-t-il là qui empêche ton âme de rester pure, sage, juste ? C'est comme si quelqu'un s'avisait de dire des injures à une source limpide et douce; elle ne cesserait pas pour cela de verser un breuvage salutaire. Et quand il y jetterait du fumier, elle aurait bientôt fait de le dissiper, de le laver; jamais elle n'en serait souillée. » Il a fini par se mettre si fort au-dessus des jugemens contemporains qu'il répète avec une satisfaction visible ce mot célèbre d'Antisthènes : « C'est chose royale, quand on a fait le bien, d'entendre dire du mal de soi. » On pourrait croire que ce ne sont là que les fières paroles d'un politique qui méprise le peuple encore plus que la renommée, si on ne le voyait si souvent mettre sous ses pieds toute espèce de gloire humaine avec le détachement d'un homme à qui Dieu suffit.

Pour échapper à des tentations qui sans doute le sollicitent encore, Marc-Aurèle se fait comme un pieux devoir de promener son esprit sur toutes les idées qui peuvent le désenchanter de la gloire. Il aime à se répéter que petite est la renommée même la plus durable, que tout passe en un jour, et le panégyrique et l'objet célébré, que ce qui survient efface bientôt ce qui a précédé, que toutes choses s'évanouissent, et il s'écrie enfin : « Après tout, que serait-ce que l'immortalité même de notre mémoire ? Une vanité. » Lui, l'empereur guerrier, victorieux, qui s'est consumé dans de longues et périlleuses expéditions, lui qui devait tenir, à ce qu'il semble, plus que tout autre à sa renommée militaire, puisqu'il la payait de sa santé, de sa vie, de son repos philosophique, il se prend en pitié, et c'est en pensant peut-être à ses victoires remportées sur les Bar-

bares qu'il écrivait ces mots cruels pour lui-même et d'une amertume digne de Pascal : « Une araignée est fière pour avoir pris une mouche, tel homme pour avoir pris un levraut, tel autre des ours, tel autre des Sarmates. » C'est ainsi qu'en plus d'une occasion il rabat son propre orgueil, et que, pour mieux se désabuser, il étale devant lui-même et remue avec une sorte d'aigre plaisir toutes les inanités de la gloire, ramenant sans cesse son âme sur ces hauteurs d'où l'on voit à ses pieds les choses mortelles dans leur petitesse et leur rapide passage. « Contemple d'un lieu élevé ces troupeaux innombrables d'humains... Combien qui ne connaissent pas même ton nom ! combien qui bientôt l'oublieront !... Non, la gloire n'est pas digne de nos soins, ni aucune chose au monde. » L'empereur philosophe, comme le roi sage de l'Écriture, laisse ainsi échapper son cri : Vanité des vanités, et tout est vanité ; mais pourquoi ne dirions-nous pas que ce cri de Marc-Aurèle sort d'une âme plus pure, moins incertaine et moins troublée ? Tandis que le roi des Juifs, rassasié de voluptés, de science et d'orgueil, né fait entendre que les amères paroles d'un épicurisme désabusé, qu'en accablant de son scepticisme toutes les plus nobles choses humaines il ose affirmer que le plaisir de l'heure présente est encore ce qu'il y a de moins vain, tandis qu'il n'est enfin poussé vers Dieu que par la terreur et le désespoir, Marc-Aurèle, sans colère contre les voluptés, qui lui sont indifférentes, plein de foi dans la raison et la justice, méprise le monde, non pour en avoir abusé, mais parce qu'il connaît quelque chose de plus grand, de plus beau, de moins périssable, et se laisse porter par l'attrait et l'amour vers son dieu. Qu'importe en ce moment que le dieu qu'il adore ne soit pas le nôtre ? Nous ne comparons pas ici les doctrines religieuses, mais les âmes de deux hommes, et nous ne devons pas taire le sentiment que nous inspire dans le stoïcien non-seulement ce renoncement magnanime aux grandeurs humaines, mais encore cette adhésion si vive et si douce aux lois divines, son obéissance à Dieu, et, pour employer un mot chrétien, son entier abandon.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer ni de discuter ce qu'on pourrait appeler les idées religieuses de Marc-Aurèle. Son dieu est la raison universelle, dont notre raison est une parcelle, la loi immuable de la nature. Il gouverne le monde, dans lequel il réside, avec lequel il se confond, il est le grand tout, il est la nature même considérée dans sa sagesse, son ordre, son harmonie. Comment ses lois immuables peuvent s'accorder avec l'idée d'une Providence et laisser place à la liberté humaine, comment cette Divinité peut devenir l'objet de l'adoration et de la prière, c'est ce que ce moraliste pratique, ennemi des spéculations métaphysiques, ne veut pas même

se demander, laissant volontiers ces inconséquences, ces contradictions, se fondre et disparaître dans le vague, l'éloignement et la hauteur des principes. Tout ce qu'il lui importe de savoir, c'est que le monde est bien fait, qu'il forme comme une cité dont tous les membres doivent obéissance à la loi, et que l'homme qui dérange le plan de l'ensemble, soit en n'acceptant pas les accidens de la vie, soit en commettant une injustice, est un révolté contre la nature et un impie. « Que cela te suffise, que ce soient là les seules vérités, ... afin de ne pas mourir en proférant des murmures, mais avec la vraie paix de l'âme. » De là un optimisme religieux qu'on voudrait pouvoir mieux s'expliquer, mais dont les effusions vous touchent tout en vous surprenant. Le mal physique disparaît aux yeux de Marc-Aurèle; il n'est plus un mal, mais une nécessité de l'ordre universel; les désordres de la nature ne sont qu'apparens, et sont appelés désordres parce que nous ne voyons pas comment ils se rattachent à l'harmonieux concert de tout l'ensemble. Mieux compris, ils auraient pour nous une sorte de grâce et d'attrait. « Ainsi le pain, durant la cuisson, crève dans certaines parties, et ces entre-bâillemens, ces manquemens pour ainsi dire au dessein de la boulangerie, ont je ne sais quel agrément qui aiguillonne l'appétit. » Telle est sa foi en la justice divine, que, si elle lui paraît en défaut, il réprime aussitôt sa pensée en se disant : « Tu vois bien toi-même que faire de pareilles recherches, c'est disputer avec Dieu sur son droit. » Pour lui, tout ce qui arrive arrive justement. Rien n'est défectueux ou manqué dans l'ordre de la nature, et si tel arrangement qui nous paraîtrait juste n'est pas, nous devons conclure qu'il ne pouvait, qu'il ne devait pas être. Qu'un panthéiste, un stoïcien, accepte avec une mâle résignation les lois générales de la nature, qu'il se soumette sans trouble à ce qui est inévitable, qu'il se soumette même de sa pleine et entière volonté à cet ordre universel qui l'opprime et l'écrase, on conçoit qu'un citoyen du monde fasse ainsi avec un sombre héroïsme tous les sacrifices que la cité lui demande; mais Marc-Aurèle, dans la plénitude de sa foi, témoigne à ces lois non-seulement de l'obéissance, mais de l'amour; c'est avec joie, avec une douce ivresse, qu'il court au-devant d'elles. « Je dis donc au monde : J'aime ce que tu aimes... Donne-moi ce que tu veux, reprends-moi ce que tu veux... Tout ce qui t'accommode, ô monde, m'accommode moi-même. Tout vient de toi, tout est dans toi, tout rentre en toi. Un personnage de théâtre dit : Bien-aimée cité de Cécrops! Mais toi, ne diras-tu point : O bien-aimée cité de Jupiter! » Il y a dans ces exclamations pieuses autre chose que de la froide soumission. Les âmes devenues plus affectueuses désirent aimer Dieu, et dans l'entraînement de cet amour elles vont au seul dieu

qu'elles connaissent, sans se laisser rebuter par son insensibilité, et pour le seul plaisir de s'immoler à ses lois.

Cet optimisme religieux, ce parfait abandon paraît surtout dans les pensées de Marc-Aurèle sur la mort, qui remplissent ce livre et lui donnent un certain intérêt dramatique. On y voit partout que l'empereur, affaibli par l'âge et par la maladie, se sent en présence de la mort, qu'il s'exerce à l'envisager sans trouble, qu'il s'accoutume à elle et se prépare à lui faire bon accueil. Son manuel est plus encore une préparation à la mort qu'un recueil de préceptes pour la vie. S'il se hâte de purifier son âme, c'est qu'il lui reste peu de temps à vivre; s'il cherche à se détacher entièrement du monde, c'est qu'il veut pouvoir offrir à Dieu, au dernier moment, une soumission sans regrets. Selon lui, il faut remplir avec noblesse, avec dignité, avec une irréprochable correction toutes les fonctions morales que la raison divine nous impose et particulièrement la dernière de toutes, qui est de bien mourir. Il arrive ainsi peu à peu à se rendre le plus doux des hommes envers la mort. Et pourtant la doctrine stoïcienne ne lui permet de rien espérer au-delà de cette vie, si ce n'est une durée inconsciente dans le sein du grand tout. Cette froide et peu consolante doctrine à laquelle il a donné sa foi, et qu'il regarde comme la raison et la vérité mêmes, ne laisse pas quelquefois de paraître insuffisante à cette âme si avide de justice et d'amour : « Comment se fait-il que les dieux, qui ont ordonné si bien toutes choses, et avec tant de bonté, pour les hommes, aient négligé un seul point, à savoir que les gens de bien, d'une vertu véritable, qui ont eu pendant leur vie une sorte de commerce avec la Divinité, qui se sont fait aimer d'elle par leur piété, ne revivent pas après leur mort et soient éteints pour jamais? » Il réprime aussitôt ce murmure, mais il en dit assez pour laisser voir que son âme aspire à un autre avenir que la triste immortalité promise par le stoïcisme. Sa foi religieuse s'empresse de s'incliner devant la bonté souveraine qui sait bien ce qu'elle fait et qui ne doit être ni interrogée ni offensée par un doute. Jusque-là les stoïciens aimaient à provoquer la mort avec emphase, avec une sorte de courage insolent; ils couraient au-devant d'elle, et même dans leur soumission aux décrets de la nature il entraînait souvent de la jactance ou de l'indifférence théâtrale. Ils méprisaient la mort, ils l'acceptaient en personnages de tragédie. Marc-Aurèle ne se montre pas en héros, il ne témoigne à la vie ni attachement, ni répugnance; il ne parle jamais du moment suprême qu'avec une simplicité placide, il a même coutume de n'employer que les expressions les plus atténuantes qui assimilent la mort aux fonctions les plus simples et les plus ordinaires de la vie. S'il faut partir, dit-il, il partira avec la

bonne grâce que demande tout acte conforme à l'honnêteté et à la décence : « Va-t'en donc avec un cœur doux et paisible, comme est propice et doux le dieu qui te congédie. » Ce sont les dernières lignes du livre, interrompues peut-être par la maladie ou la mort. On se figure volontiers Marc-Aurèle laissant tomber de ses lèvres, avant de s'éteindre, un de ces beaux mots qu'on admire dans son manuel et qui respirent une résignation tout aimable : « Il faut quitter la vie comme l'olive mûre qui tombe en bénissant la terre sa nourrice et en rendant grâces à l'arbre qui l'a portée. » Peut-être même, dans la crainte de demeurer trop longtemps dans un monde corrompue et de se laisser aller à quelque faiblesse, a-t-il répété en mourant cet autre mot plus noble encore qu'il écrivait un jour dans le recueil de ses pensées : « Viens au plus vite, ô mort ! de peur qu'à la fin je ne m'oublie moi-même. » Exclamation singulière et touchante qui montre qu'à cette conscience délicate la mort causait moins d'horreur qu'une faute contre les lois ou les bien-séances morales ! C'est ainsi que Marc-Aurèle, en se désaccoutumant peu à peu de son corps, de ses passions, de la vie, est arrivé à dire dans son langage, comme l'âme chrétienne que fait parler Bossuet : « O mort, tu ne troubles pas mes desseins, mais tu les accomplis. Achève donc, ô mort favorable !... *nunc dimittis*. »

Mais, pour ne parler ici que la langue de la sagesse profane, tout lecteur qui a vécu dans une intime familiarité avec les *Pensées*, qui les a comprises et goûtées, trouvera qu'il ne parut jamais dans le monde antique un homme plus digne que Marc-Aurèle de recevoir l'éloquent et dernier hommage que Tacite rendait un jour à un sage vaillant : « S'il est un asile pour les mânes des hommes pieux, si les grandes âmes ne s'éteignent pas avec le corps, repose en paix... et rappelle-nous à la contemplation de tes vertus. » De tous les hommes magnanimes de Rome et de la Grèce, aucun ne s'est en quelque sorte mieux préparé à cette vie future que l'antiquité entrevoyait quelquefois dans ses rêves. Et si la doctrine stoïque empêchait Marc-Aurèle de l'espérer, il en a fait du moins l'objet de ses désirs, il a travaillé pour la mériter. Aussi des chrétiens charitables, touchés de ces singulières vertus, ont-ils osé demander pour cette âme païenne la récompense des justes et imploré en sa faveur la miséricorde divine. Marc-Aurèle a-t-il pu recevoir le prix de sa bonne volonté, telle est la question qu'on a plus d'une fois agitée en des livres chrétiens, question honorable pour lui, mais inutile et même périlleuse, où la sévérité du dogme risque de n'être pas d'accord avec nos idées de justice, où trop de confiance peut être une témérité, où le doute surtout est imprudent, car quel espoir resterait-il aux vulgaires humains, si Marc-Aurèle n'avait pas trouvé

grâce, et si vous n'aviez pas été recueillie avec amour par le suprême juge de nos incertaines doctrines, ô vous de toutes les âmes virilement actives la plus douce, la plus détachée de la terre et la plus pleine de Dieu ?

La nouveauté et le charme de ce livre consistent dans une certaine mélancolie qui rappelle la tristesse chrétienne. Marc-Aurèle, en dehors de sa magistrature souveraine, qu'il exerce encore avec fermeté et dévouement, ne connaît plus rien dans la vie qui vaille la peine d'occuper ses pensées. Il n'a trouvé le bonheur « ni dans l'étude du raisonnement, ni dans la richesse, ni dans la gloire, ni dans les jouissances, nulle part enfin. » Au milieu de ce monde changeant, où tout lui paraît néant et fumée, il ne veut plus s'attacher à des ombres passagères. « C'est comme si, dit-il, on se prenait d'amour pour un de ces moineaux qui passent en volant ! » A tous les dégoûts d'un cœur que rien sur la terre ne peut remplir, s'ajoute encore une certaine lassitude, la fatigue de la vie et des hommes. Il passe sans colère au milieu d'eux, il les supporte avec douceur ; mais il ne tient pas à demeurer plus longtemps parmi des compagnons de misère qui ne partagent ni ses sentimens, ni ses principes. Cette âme délicate se sent égarée au milieu de la corruption contemporaine, solitaire dans sa grandeur, incomprise et abandonnée. L'uniforme répétition des choses l'ennuie comme un spectacle de l'amphithéâtre. Sa pensée, d'ordinaire si calme, rencontre parfois des paroles d'impatience pour peindre le rôle qu'il joue lui-même sur la scène du monde : « assez de vie misérable, de lamentations, de grimaces ridicules ! » Il lui tarde d'échapper à ces ténèbres, à ces ordures, et finit par regarder la mort comme une délivrance : « qu'y a-t-il donc qui te retienne ici?... Jusques à quand ? » Mais cette tristesse ne ressemble à aucune autre, elle est presque toujours paisible et épanouie, si l'on peut dire. Ces plaintes ne sont pas d'un misanthrope dépité, mais d'un souverain accoutumé à contempler les choses de haut et de loin, et qui par son élévation échappe aux agitations, aux chétives passions qui l'entourent. On ne rencontre dans son livre rien de ce qui fait souvent l'éloquence des autres stoïciens, ni recherche littéraire, ni déclamation, ni savante ironie. C'est que Marc-Aurèle n'est pas un combattant, mais un juge de la vie humaine. Il doit sa tranquillité en face des hommes et des choses aux royales hauteurs où il a été obligé de tenir son esprit, et sa mélancolie n'est que de la sérénité voilée.

Ces désillusions et cette indifférence, qui finissent quelquefois par gagner des sociétés entières, sont ordinairement chez les peuples, comme chez les individus, les signes précurseurs du renouvelle-

ment des âmes. Ainsi le monde antique, las de plaisirs, d'orgueil, de science, se prenait en pitié par la bouche de son plus noble interprète. Tout ce qui avait été l'idole de la Grèce et de Rome descendait peu à peu dans le mépris. Par une sorte de juste expiation, le découragement que le despotisme impérial avait répandu dans le monde remonta jusqu'à l'innocent héritier de ce pouvoir accablant, et ce fut un empereur qui recueillit et concentra dans son âme tous ces dégoûts de la vie. Dans ce désabusement, on comprit mieux le prix de la vie intérieure, on fut moins citoyen pour être plus homme, on trouva un secours et des consolations dans la loi morale, on s'attacha à des vérités éternelles confusément entrevues, on s'inclina avec humilité devant la raison universelle, c'est-à-dire devant le seul Dieu qu'on pût imaginer. Les âmes flottantes, si du moins il y en eut beaucoup de semblables à celle de Marc-Aurèle, se sentaient attirées à l'amour divin, et, avant de rencontrer Dieu, étaient déjà saisies par la piété.

Le christianisme ne sortit pas, comme on l'a prétendu, de ce mouvement des esprits, mais il devait à la longue en profiter. Il ne s'accomplit pas dans le monde une grande révolution morale qui ne soit préparée, et les plus belles vérités passent devant les hommes sans les pénétrer, s'ils n'ont déjà le cœur ouvert pour les recevoir. Les pères de l'église qui ont été bien plus justes qu'on ne l'a été depuis envers la philosophie profane, qui ne craignaient pas de rendre hommage à la sagesse humaine et ne pensaient pas qu'elle fût l'ennemie de la loi divine, les pères ont reconnu que la philosophie antique avait été une véritable préparation à la foi chrétienne. Ils admettaient un christianisme naturel que Tertullien appelle *testimonium animæ naturaliter christianæ*; ils donnaient le nom de chrétien à des sages tels que Socrate, qui avaient comme marché à la rencontre de la raison éternelle et du Verbe divin; ils osaient dire, ces généreux adversaires, que Dieu avait suscité des philosophes parmi les païens comme il avait donné des prophètes aux Juifs pour les sauver. Aujourd'hui ces beaux sentimens de la primitive église ne sont plus suivis, et les plus honnêtes défenseurs de la foi s'imaginent, on ne sait pourquoi, que le discrédit de la sagesse ancienne importe à la religion; ils se font un pieux devoir de rabaisser les sages de l'antiquité païenne, de choisir surtout les plus nobles pour les immoler sur l'autel, comme s'ils avaient la pensée que, plus la victime est belle, plus l'holocauste est agréable à Dieu.

• Pour nous, qui ne croyons pas juste de demander à un sage païen des vérités qu'il ignore et qu'il ne peut donner, nous nous laissons simplement aller à la sympathie respectueuse que nous inspire un

prince qui ne connut d'autres faiblesses que celles de la clémence, auquel on n'a pu reprocher que l'excès de la vertu dont le monde avait alors le plus besoin. Si comme philosophe, il ne fut pas toujours exact et conséquent, si sa raison, avide de vérités consolantes, semble quelquefois flotter entre le Dieu du stoïcisme et celui de Platon, c'est qu'elle cherche la lumière à tous les coins du ciel. Son esprit reste enfermé dans la doctrine stoïque, mais son âme s'en échappe et veut aller au-delà. Il n'est pas un philosophe rigoureux, parce qu'il n'a pas d'entêtement doctrinal, et ses hésitations même sont la marque de sa sincérité. Il a pourtant renouvelé la morale antique, non par la force de son génie, mais par la pureté de son âme. Le Portique prêchait déjà le mépris du monde, la fraternité, la Providence, la soumission volontaire aux lois de Dieu. Marc-Aurèle, sans enseigner d'autres vérités, sans enrichir le stoïcisme d'un dogme, lui prêta du moins un accent nouveau, et répandit dans ses préceptes, durs encore, sa tendresse naturelle. Par son exemple souverain aussi bien que par ses paroles, il essaya d'en faire une loi d'amour, d'amour pour les hommes et pour la Divinité; il trouva le langage de la charité et de l'effusion divine. Par lui, la philosophie profane fut conduite jusqu'aux confins du christianisme. Ce qui manquait encore à ces hommes de bonne volonté qui semblaient effleurés par la grâce, c'est un dogme religieux que le panthéisme stoïcien ne donnait pas. Ils avaient des désirs pieux et confus qui ne savaient où se prendre, et qui ne rencontraient devant eux qu'un Dieu obscur et sourd et un avenir sans espérance. A ce mépris du monde il fallait un dédommagement, un objet à tant de vague amour, à cette tristesse un espoir consolateur.

G. MARTHA.

LES

FORCES DE L'ITALIE

ADMINISTRATION ET ARMÉE. — FINANCES ET COMMERCE.

Annuaire statistique italien. — 1858-1864.

Il y a six ans, l'Italie n'était encore qu'une espérance, elle est devenue une réalité. Pour estimer les forces qui doivent assurer l'existence du royaume italien, on n'est plus réduit aux conjectures, on a des faits. L'hypothèse est remplacée par la statistique. Les chiffres au reste ont leur éloquence, et on n'en saurait douter après avoir lu l'*Annuaire* que MM. Cesare Correnti et Pietro Maestri viennent de publier pour 1864 : c'est le second volume d'une publication dont le premier a vu le jour en 1858. Que d'enseignemens on doit rencontrer en étudiant l'état de la péninsule à ces deux dates si rapprochées et pourtant si diverses, 1858 et 1864 ! D'ailleurs, on ne saurait guère imaginer un spectacle plus attachant que celui que nous donne un peuple assez jeune pour avoir une grande liberté d'allures, assez mûr pour savoir réfléchir, et qui, placé au milieu des exemples de toute sorte que lui offrent les sociétés modernes, travaille avec zèle à fixer ses institutions.

Si ce spectacle est tel qu'il doive intéresser des hommes de toute nation, il présente pour des Français un attrait tout particulier. Ce sont en effet nos lois, nos institutions, nos habitudes, que l'Italie, par une pente naturelle, se trouve portée à imiter. Ce qu'elle nous emprunte, elle le modifie d'ordinaire en quelque partie; ce qu'elle

n'adopte pas, elle le discute au moins. N'est-ce pas là pour nous une épreuve des plus utiles? A ce titre, il nous importe de connaître comment les auteurs de l'*Annuaire statistique* de l'Italie jugent la nation française. Ils lui assignent, comme traits principaux, « un esprit qui allie la précision avec la recherche des généralités, une humeur facile, incompatible avec l'austère orgueil que demande la liberté, une horreur de la solitude qui efface les personnalités et une recherche de la société qui rend presque ridicule tout caractère fortement accusé, — l'amour de la symétrie, même dans les lettres et dans les arts, — le besoin de la contradiction et en même temps la passion de l'autorité, l'aptitude à faire de grandes choses à la condition de recevoir une forte impulsion. » Avec ces dispositions, disent-ils, les Français devaient naturellement « inscrire dans leurs constitutions l'admissibilité de tous à toutes les charges, et ensuite subir la tyrannie du règlement... La France en effet fut la terre classique de la centralisation... Les gouvernemens changent en France, la centralisation ne change pas. » Sans chercher à faire, comme contre-partie de ce tableau, une peinture du peuple italien, nous apercevons dans le caractère de ce peuple deux traits qui se dessinent nettement. C'est d'abord une grande habileté dans le maniement des intérêts et des esprits. S'agit-il seulement de discuter, les Italiens se laissent aller au plaisir de développer dans leur belle langue et d'épuiser jusqu'au dernier tous les sujets qu'une question peut soulever; s'agit-il de prendre un parti, ils savent se borner au nécessaire, ils savent obtenir, par de prudentes concessions, le résultat qu'ils désirent. Cette politique qui ne dédaigne pas les moyens détournés, qui prévoit les occasions avec un soin perspicace et les attend ensuite avec patience, qui sait que toute cause et tout effet commencent par être petits avant de devenir grands, et qu'il est ainsi facile, en s'y prenant de loin, de préparer les succès et d'étouffer les obstacles, cette politique, disons-nous, est née autrefois en Italie et s'y est perpétuée. Une autre particularité qu'on distingue dans le caractère des Italiens explique l'impression que nous faisons sur eux : les Italiens, quoique très sociables, ne laissent pas leur personnalité s'effacer dans le milieu où ils vivent; ils ne sont point sujets aux engouemens de la mode et ne connaissent guère le ridicule; ils restent originaux; ils vivent et pensent à leur guise. Cette disposition, très facile à reconnaître dans leur vie privée, se retrouve aussi dans leur vie publique. Alors même qu'elle serait atténuée par les nouvelles conditions où ils se voient placés, elle persistera suffisamment pour donner à l'existence nationale beaucoup d'activité et de variété. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, et pour rentrer dans le domaine des faits,

on ne peut guère nier que depuis cinq ans les Italiens n'aient fait sagement leurs affaires. On trouve quelquefois qu'ils y mettent de la lenteur ; mais il ne faut pas oublier que c'est un proverbe italien celui qui nous apprend qu'on ne doit pas cheminer vite, si l'on veut faire bonne route.

Une seule fois les Italiens ont été trop vite en besogne au gré de leurs ennemis : c'est à l'époque des annexions. Est-il besoin de dire que, si les faits ont été rapides, la préparation avait été longue ? Sans remonter aux siècles passés, nous pouvons dire que l'Italie avait presque existé au commencement de ce siècle. L'épopée napoléonienne lui avait donné un semblant de vie. L'Italie avait eu une armée, un drapeau, une sorte d'indépendance nationale. Lorsqu'après 1815 les Italiens se trouvèrent réveillés de leur rêve de grandeur, ils ne perdirent pas l'idée de la patrie commune. L'histoire des conspirations italiennes de 1815 à 1859 serait l'histoire de cette recherche de l'unité. Ce n'étaient pas seulement les intelligences d'élite qui songeaient à la patrie idéale, mais l'idée faisait son chemin dans les masses ; des martyrs, souvent obscurs et vulgaires, tombaient en poussant le cri sacré du poète : « Italie ! Italie ! » Lorsqu'arriva l'ébranlement de 1859, l'unité était faite dans le sentiment populaire sous l'apparente variété des régions, et il n'y eut qu'à souffler sur les anciens gouvernemens pour les faire disparaître ; mais, l'unité politique ainsi réalisée, il s'agissait de la consolider et de lui faire porter ses fruits. C'est aux auteurs de l'*Annuaire statistique* que nous allons demander les résultats obtenus.

I.

Jetons d'abord avec eux un coup d'œil sur les institutions administratives proprement dites du nouveau royaume. Voyons par quels liens administratifs les différentes parties sont rattachées au centre. C'est là une question capitale, et quelques personnes seront peut-être portées à s'étonner qu'elle n'ait point encore été résolue par une législation qui ait un caractère durable. L'administration provinciale et communale est en ce moment régie par la loi du 23 octobre 1859, votée sous le ministère de M. Rattazzi ; mais l'opinion a toujours semblé n'attribuer à cette loi qu'un caractère provisoire. Promulguée à l'origine pour les anciennes provinces et pour la Lombardie, elle ne s'étendit aux autres parties du royaume qu'avec les restrictions que les circonstances nécessitèrent. Le public, la presse, les ministres, le parlement, n'ont cessé de s'occuper d'une organisation plus générale et plus durable. La question reste ainsi en suspens ; nous pouvons l'examiner théoriquement, étudier

le mouvement qu'elle a produit dans les esprits, essayer de prévoir la solution qu'elle recevra.

Un premier fait domine cette question, et doit exercer une influence prépondérante : c'est la puissance de la vie municipale en Italie. Évidemment, dans tout système administratif, on tiendra le plus grand compte de cet élément. Qu'on veuille bien toutefois nous permettre de hasarder une simple hypothèse : supposons qu'une organisation pût se produire qui ne laissât point une assez grande part d'influence aux municipes ; on peut affirmer que dans ce cas les mœurs seraient plus fortes que les lois, et que le municipe, quelque garrotté qu'il fût, saurait se mouvoir assez pour s'affranchir de ses liens. Que l'on considère en effet l'histoire italienne, en remontant, si l'on veut, jusqu'aux Romains : on y reconnaît, à travers cette longue suite de siècles, une affirmation incessante de la vitalité des municipes. L'organisation municipale fut la force de la civilisation romaine ; sa tradition, non interrompue, se retrouve au moyen âge : la commune italienne est puissante et florissante alors que dans le reste de l'Europe les communes s'élèvent avec peine et vivent misérablement, préservées de mille périls par leur seule obscurité. Dans la plupart des pays, ce fut le travail de royautés tyranniques de rapprocher et de mêler jusqu'à un certain point les seigneurs et le peuple. Les républiques italiennes accomplirent cette œuvre par le seul prestige de leur vie municipale ; de bonne heure les châtelains descendirent de leurs montagnes, vinrent résider dans les villes italiennes et s'inscrire sur les registres de leurs corporations.

Les républiques italiennes du moyen âge, par leurs institutions, par leur commerce, par l'invention du crédit, donnaient au monde un spectacle nouveau et inauguraient les principes qui plus tard devaient constituer la vie moderne. Il faut même le dire, c'est à cause de la vitalité propre de ces républiques que l'Italie resta divisée alors que se formaient les grandes nations européennes. Quand, au xv^e, au xvi^e siècle, les populations se furent réunies en groupes, quelquefois en principautés, pourquoi ne se forma-t-il point une unité politique ? pourquoi ne vit-on pas se traduire dans la réalité cette patrie idéale qui existait déjà dans la langue, dans les arts, dans la conscience des penseurs et des poètes ? C'est qu'il y avait dans chaque petit état une civilisation trop avancée pour qu'une grande puissance politique pût se former par les moyens que les grandes puissances politiques avaient alors à leur disposition. Comment les artistes, les savans, les banquiers de Florence, n'auraient-ils pas regardé comme une calamité le règne d'un baron féodal, vassal de l'église ou de l'empereur ? Comment Venise n'aurait-elle

pas refusé d'incliner son aréopage de rois devant un Jean Galéas? Chaque république, chaque prince un peu fort absorba ses voisins immédiats, puis se heurta à de plus puissans, et il s'établit une sorte d'équilibre, fort troublé, il est vrai, et fort laborieux, de telle sorte qu'à l'époque où le droit public international commençait à s'inscrire dans les traités européens, il s'y inscrivit sans les Italiens et contre eux. « Aussi, disait M. Guizot dans l'*Histoire de la civilisation en Europe*, beaucoup des Italiens les plus éclairés, les meilleurs patriotes de notre temps, déplorent-ils le régime républicain de l'Italie au moyen âge comme la vraie cause qui l'a empêchée de devenir une nation; elle s'est morcelée, disent-ils, en une multitude de petits peuples trop peu maîtres de leurs passions pour se confédérer et se constituer en corps d'état. Ils regrettent que leur patrie n'ait pas passé, comme le reste de l'Europe, par une centralisation despotique qui en aurait fait un peuple, et l'aurait rendue indépendante de l'étranger. » Ainsi, par les malheurs mêmes qu'elle cause, s'affirme dans l'histoire la vitalité des municipes italiens, qui avait été le principe de l'organisation des républiques. On peut dire, en se reportant aux événemens de ces dernières années, que cette vitalité n'a rien perdu de son énergie; mais si elle peut être accusée de tant de maux dans le passé, il ne lui reste plus, dans les conditions nouvelles où l'Italie se trouve placée, que d'heureux fruits à porter. Personne n'a peur aujourd'hui que Ferrare et Bologne descendent en champ clos, personne ne craint que Livourne et Gênes se livrent des batailles navales, personne ne suppose que Milan et Naples aient l'intention de défendre leurs intérêts respectifs autrement que par des votes parlementaires. Tout le monde en revanche sent quelles ressources offrent à un état tant de villes qui vivent par elles-mêmes et qui peuvent se passer de l'impulsion du gouvernement central. C'est là vraiment un des caractères originaux de l'Italie actuelle. Son unité ne s'étant point faite à une époque barbare, mais en plein développement moderne, elle n'a point eu à lui sacrifier ces forces de la vie municipale qui ont été plus ou moins éternées dans les autres nations par la formation même de l'unité politique.

Voilà un premier fait dont tout plan d'organisation administrative devra tenir compte. Il est un second élément qu'il faut s'attendre à rencontrer dans les systèmes essayés ou étudiés pour organiser l'administration générale : c'est l'influence piémontaise. Pendant dix ans, un homme de génie a travaillé à faire du royaume de Sardaigne une sorte d'état modèle. Il a examiné d'un oeil attentif toutes les institutions de l'Europe, et il n'a rien négligé pour acclimater dans son pays celles qui lui paraissaient les plus propres au rôle

actif qu'il méditait. C'est par l'intermédiaire de cet état de Sardaigne, si ingénieusement organisé, que l'Italie est entrée dans le concert de la diplomatie européenne; c'est sous ses drapeaux qu'elle est venue se grouper aux jours de la délivrance. Rien d'étonnant dès lors que le système piémontais ait aussitôt prévalu, qu'il ait semblé naturel de profiter d'une expérience couronnée de si brillans résultats, que les institutions du nouveau royaume se soient calquées jusqu'à un certain point sur celles des anciennes provinces.

L'énergie des institutions municipales, l'influence de l'organisation piémontaise, voilà les deux faits que l'on doit nécessairement retrouver dans l'histoire des idées et des travaux qui se sont produits depuis la paix de Villafranca au sujet de l'administration intérieure de la péninsule. C'est un sujet qui depuis quatre ans a sans relâche occupé les esprits, qui a été étudié dans une quantité innombrable de publications, qui a été élaboré incessamment par des commissions parlementaires. Pendant cette période, les questions relatives à la décentralisation administrative ont été présentées sous mille aspects divers, et s'il suffisait de discuter les questions pour les résoudre, celles-là auraient reçu sans nul doute en Italie une solution satisfaisante.

Les partisans du pouvoir central alléguaient à l'appui de leur thèse la force nécessaire à tout état, indispensable surtout à l'Italie, qui pouvait être appelée dans un court délai à soutenir contre l'Autriche une guerre formidable. Au point de vue même de la vie ordinaire et des affaires courantes, disaient-ils, il n'y a de décisions éclairées et impartiales que celles qui sont rendues par une administration supérieure siégeant dans une grande capitale; les décisions prises dans les provinces et dans les lieux mêmes où les intérêts s'agitent sont d'ordinaire dictées par des passions mesquines et aveugles. Ils ajoutaient que les diverses branches des services publics, si elles ne sont pas concentrées dans les mains de l'état, tombent au pouvoir de castes exclusives, que la justice, l'enseignement, le culte, la bienfaisance publique, deviennent le privilège de corporations ambitieuses. Il fallait donc faire résolument le sacrifice des coutumes et institutions locales qui ne peuvent pas trouver place dans le dessin et les lignes régulières d'un grand état, et l'on devait se regarder comme payé de ces sacrifices par l'agrandissement même du royaume; cet agrandissement n'était pas en effet seulement une nécessité pour la défense de l'Italie, mais encore une condition indispensable de prospérité et de civilisation dans un temps où tout progrès matériel ou intellectuel ne se réalise que par de vastes associations. Quoi de plus naturel dès lors que de tout sa-

crifier à la plus grande de toutes les associations, à l'état? L'exemple de la France était surtout cité par les publicistes de cette école, et ils ne manquaient pas d'appeler l'attention sur la puissance de cette nation où « au même instant le gouvernement veut, le ministre ordonne, le préfet transmet, le maire exécute. » Ils ajoutaient que, si l'esprit public paraît actuellement demander en France que les excès de cette centralisation soient atténués, un mouvement tout contraire se produit en Angleterre, dans ce pays du *self-government*.

On pense bien que de leur côté les partisans de la décentralisation administrative ne manquaient pas d'argumens. Les travaux récents des économistes de tout pays leur fournissaient un arsenal de théories sur le véritable rôle de l'état, qui doit réduire son action à ce qui est nécessaire pour maintenir l'unité nationale et la tranquillité publique. Le pouvoir central, disaient-ils, reste d'autant plus fort qu'il se compromet moins dans les détails de l'administration. Quelques-uns soutenaient, au point de vue du droit politique, que les nouvelles provinces, en s'annexant aux anciennes, n'avaient abandonné que cette part de leurs privilèges dont le sacrifice était nécessaire pour former l'unité, et qu'elles s'en étaient réservé l'autre partie. D'autres exprimaient les plus vifs regrets sur ces franchises municipales que les gouvernemens déchus n'avaient pu détruire et qui semblaient devoir s'effacer dans l'Italie nouvelle. Les Lombards rappelaient que chez eux, sous le régime autrichien, aucun représentant du pouvoir central n'entraît dans le conseil de la commune ou de la province, que le contrôle supérieur et sans appel des affaires communales et provinciales était confié à un tribunal tout à fait indépendant du pouvoir politique, que les communes rurales étaient administrées directement par la masse des propriétaires dans des assemblées célèbres sous le nom de *convocati*, qu'il n'y avait pas une commune qui ne pourvût de ses deniers à l'instruction primaire et au service médical des indigens, que l'admirable système des irrigations lombardes avait donné lieu à des associations volontaires qui étaient devenues une des forces du pays. En Toscane, à Naples, en Sicile, on faisait remarquer qu'on avait donné à la vie communale une énergie toute particulière en agrégeant les petites communes de telle sorte que les agglomérations municipales fussent en moyenne de 6,000 habitans. Les Parmesans demandaient que l'on n'oublîât point que chez eux seuls les actes de l'état civil étaient confiés aux officiers municipaux. A Macdène même, dans la terre classique de l'autocratie, on rencontrait une magistrature judiciaire chargée de connaître en dernier ressort des affaires contentieuses où l'administration était impliquée. Ainsi

chacun présentait quelque particularité qu'il lui paraissait désirable de conserver.

Les divers partisans de la décentralisation s'attachaient d'ailleurs à deux ordres d'idées principaux, dont l'un, qui tendait à la formation des régions, a fini par être abandonné, tandis que l'autre, qui était relatif à l'organisation municipale, a gardé toute son importance. La théorie des régions fut en faveur dans les premiers jours qui suivirent la paix de Villafranca. La question se posait pour ainsi dire dans le domaine de la spéculation pure : il n'y avait pas, à proprement parler, de parti en Italie; mais plus tard, après l'annexion de Naples et de la Sicile, l'idée *régioniste* fut embrassée avec enthousiasme par une partie des populations méridionales de la péninsule. Elle perdit alors du terrain dans le nord, et finit par s'y effacer à peu près complètement.

Pendant la période où cette théorie eut quelque succès, les hommes modérés demandaient pour chacune des régions, qui devaient être alors le Piémont, la Ligurie, la Lombardie, la Toscane, l'Émilie et la Sardaigne, un gouverneur investi de pouvoirs assez étendus pour rapprocher l'administration des administrés, pour faire un certain nombre de nominations, pour décider sur place la plupart de ces questions qui vont d'ordinaire s'entasser dans les bureaux des ministères. A côté du gouverneur aurait été placé un conseil régional, et, pour que ce conseil ne fût pas tenté de prendre des allures politiques et de se donner des airs de parlement, il n'aurait pas été élu directement par la masse des électeurs, mais il aurait été formé de délégués nommés par les conseils des diverses provinces de la région. Quelques-uns demandaient plus : à l'état, l'armée, la diplomatie, la fixation et la répartition de l'impôt par régions; mais tous les travaux publics qui ne présentent pas un caractère tout à fait national, l'instruction des divers degrés, les établissemens de bienfaisance, les soins de l'hygiène publique, les institutions de crédit, la sous-répartition de l'impôt, étaient réservés à la région. Quelques autres, tout à fait radicaux, imaginaient un conseil régional nommé directement par les électeurs politiques et confiant le pouvoir à une *junte* exécutive. Celle-ci aurait nommé les employés du trésor, de l'enregistrement, des douanes, des contributions directes, les ingénieurs, les professeurs, les juges; elle aurait donné l'investiture laïque aux évêques; elle aurait dirigé le crédit foncier, les caisses d'épargne, les caisses de dépôts et consignations; elle aurait réglé les comptes généraux et dirigé l'administration souveraine de la justice. Telle fut la doctrine qui prédomina dans le conseil extraordinaire (*consiglio di stato*) qui fut institué en Sicile le 19 octobre 1860 par la prodictature pour « aviser aux

moyens de concilier l'unité italienne avec les besoins de la Sicile. » Ce conseil poussait ses idées sur la décentralisation jusqu'aux limites du fédéralisme. Dans le projet qu'il rédigea, le gouverneur de la région, sous le nom de lieutenant, avait des prérogatives vraiment royales; quant à l'assemblée électorale qui représentait la région, elle formait un véritable parlement. Ces doctrines excessives effrayèrent les esprits et contribuèrent à augmenter le discrédit dans lequel finirent par tomber les partisans de l'idée *régioniste*. Tout au plus quelques-uns, pour ne point s'avouer complètement vaincus, arguent de l'isolement des îles de Sicile et de Sardaigne, et demandent pour elles un régime exceptionnel; mais la Sardaigne repousse cette idée avec énergie. On peut donc dire qu'il n'est plus question de partager l'Italie en grandes circonscriptions correspondant aux anciens états, et qu'elle restera divisée en provinces dont l'étendue et la condition administrative peuvent être comparées à celles des départemens français (1).

Quant à l'organisation municipale, il était naturel, d'après les indications que nous avons données en commençant, qu'elle tint une grande place dans tous les projets agités au sujet de la constitution administrative du royaume. Tout le monde s'accordait pour demander que de grands privilèges fussent concédés à la commune. On citait volontiers comme modèle la commune belge : le conseil municipal a le droit de se réunir, si un tiers des conseillers le demande; les séances sont publiques; les délibérations du conseil ne peuvent jamais être cassées par l'autorité administrative, mais seulement suspendues et déferées au conseil provincial; le bourgmestre comme ses conseillers sont nommés directement par les électeurs. Une des principales préoccupations des publicistes était de faire en sorte que la commune eût des dimensions convenables, assez restreintes pour garder son homogénéité, assez étendues pour conserver quelque force politique ou économique. Dans certaines parties de l'Italie, en Toscane, dans l'Émilie, dans l'Ombrie, dans les Marches et même dans les provinces méridionales, la fusion des petites communes a été faite tant bien que mal par les gouvernemens déchus; mais dans les anciennes provinces et dans la Lombardie l'étendue moyenne du territoire communal est restée trop petite. Cette partie du royaume, qui ne compte pas beaucoup plus de 7 millions d'habitans, est divisée en près de 4,500 communes; elle renferme plus de la moitié du nombre total des communes de l'Italie actuelle, tandis qu'elle

(1) Il y a maintenant en Italie cinquante-neuf provinces, assez inégales sous le rapport de la population et de la superficie : elles ont été instituées successivement, au jour le jour, sans plan d'ensemble; peut-être faudra-t-il procéder à un remaniement général des limites de ces provinces, mais ce n'est là qu'une question secondaire.

ne comprend qu'un tiers de la population et de la superficie du royaume. On y compte près de 2,500 communes ayant moins de 1,000 habitans. Ces chiffres n'ont rien d'étonnant pour des Français, puisque sur 38,000 communes nous en avons 20,000 qui ne contiennent pas 500 âmes. Aussi observe-t-on généralement que la vie communale est en France frappée d'impuissance. Quoi qu'il en soit, tous les Italiens reconnaissent qu'il est désirable, surtout dans la partie septentrionale du royaume, d'augmenter la dimension moyenne des agglomérations communales; mais comment se fera ce travail d'agrégation? Le laissera-t-on se produire tout seul, en se bornant à montrer aux populations l'intérêt qu'elles y doivent trouver? On ne peut guère compter qu'ainsi livrées à elles-mêmes, les habitudes locales arrivent à se changer spontanément. En France par exemple, les communes ont des voies assez faciles pour s'agglomérer; il ne paraît pas qu'on leur refuse, quand elles en font la demande, le décret qui leur est nécessaire, si elles veulent s'agréger sans se disloquer, ou la loi qui doit intervenir dans le cas contraire; cependant depuis vingt années on n'a vu en France, sur les 38,000 communes, que 776 agrégations volontaires. Faudra-t-il donc forcer un peu la main aux paysans italiens pour les amener à se fondre dans des associations moins restreintes? C'est là une solution incompatible avec l'idée même de la liberté municipale. De bons esprits ont proposé un moyen terme, qui est de donner aux grandes communes des privilèges plus étendus qu'aux petites. Les premières ont en effet plus de ressources, plus de lumières pour régler elles-mêmes leurs affaires. On pourrait décider par exemple que les affaires des communes dont la population n'atteindrait pas un certain chiffre seraient seules soumises à un contrôle supérieur. Il faut dire que cette marche paraît contraire à la tendance générale des gouvernemens, qui se montrent disposés à refuser aux grandes communes les privilèges qu'ils accordent aux petites : elle trouverait néanmoins des précédens, et on peut citer à ce sujet la Belgique, où l'autorité administrative exerce une surveillance spéciale sur les communes dont la population est inférieure à 5,000 âmes, et où ces communes seules doivent faire approuver leurs marchés et leurs contrats par le conseil provincial. Beaucoup de publicistes italiens ont donc proposé qu'on entrât dans cette voie, et qu'on fixât à 2,500 ou 3,000 âmes la population de la commune vraiment émancipée et autonome. On a calculé que, pour amener à ce chiffre la population moyenne de leurs communes, la Lombardie et les anciennes provinces auraient à en remanier les neuf dixièmes; la Toscane aurait au contraire dès maintenant les trois quarts de ses communes dans les conditions normales, l'Émilie et la Sicile plus de la moitié, les

provinces napolitaines un tiers, les Marches et l'Ombrie un quart. Quel que soit d'ailleurs le sort réservé à ces idées sur l'agrégation communale, un résultat est hors de doute : c'est que les franchises municipales seront libéralement distribuées aux communes, grandes et petites.

Après avoir indiqué, dans ses traits généraux, le mouvement qui s'est produit dans les esprits au sujet de l'organisation administrative du royaume, il reste à dire quelques mots des travaux du parlement italien sur cette matière. Dès la première réunion des députés italiens (18 février 1860), le roi, dans le discours de la couronne, déclara que de grandes libertés administratives étaient naturellement dans le programme du nouveau royaume. Tout le monde reconnaissait que l'organisation faite par M. Rattazzi à la fin de 1859 devait être plus ou moins profondément modifiée. Une loi du 24 juin 1860 adjoignit temporairement au conseil d'état une commission législative chargée de ce travail. M. Farini fut le membre le plus actif de cette commission. Au mois d'août 1860, M. Farini, alors ministre de l'intérieur, adressait à ses collègues une note qui indiquait les lignes principales de son projet. Il admettait les régions, tout en recommandant de ne pas faire coïncider les divisions administratives avec les frontières des anciens états. La région ne devait point être dotée d'un conseil électif, mais elle aurait un gouverneur muni de larges pouvoirs pour les nominations d'importance secondaire et l'expédition des affaires locales. Au-dessous de la région, la province était largement organisée. On lui confiait le soin des eaux et des routes, de l'hygiène publique, de l'instruction, des institutions de bienfaisance, le tout sous le contrôle de l'intendant, chargé de veiller à ce qu'elle remplît ses devoirs et n'en sortît pas. La tutelle des communes n'était point d'ailleurs confiée aux conseils provinciaux, mais bien aux fonctionnaires du gouvernement central, aux intendans et sous-intendans.

M. Minghetti succéda comme ministre de l'intérieur à M. Farini, et le 28 novembre 1860 il fournit à son tour à la commission législative une note destinée à donner une nouvelle impulsion à ses travaux. M. Minghetti se montrait décentralisateur résolu. Sa note insistait sur les réductions qu'on pouvait faire dans les attributions des quatre ministères de l'intérieur, de l'instruction publique, des travaux publics et du commerce. Au premier, on pouvait ôter tout ce qui regarde la bienfaisance, l'assistance publique, l'hygiène, les théâtres, les réglemens sur la chasse et la pêche, les monumens publics; au second, l'enseignement secondaire et professionnel, les universités, les académies des beaux-arts; au troisième, les eaux, les routes, les ports secondaires; au quatrième, l'agriculture, la sylvi-

culture, la statistique. Le projet reportait toutes ces attributions, suivant les cas, à la région, à la province, à la commune. Tout le contentieux administratif allait aux tribunaux ordinaires. La note de M. Minghetti distinguait d'ailleurs très nettement les deux procédés ordinairement confondus sous le nom commun de décentralisation, quoique très différens dans leur principe, dont l'un consiste à déléguer aux fonctionnaires provinciaux une partie des privilèges du pouvoir central, et l'autre à rendre aux populations mêmes le soin d'une partie de leurs affaires. Les communes étaient divisées en trois classes : communes populeuses, communes moyennes, communes petites, celles-ci renfermant moins de 3,000 âmes. La tutelle administrative allait en s'amoindrissant et s'effaçant des dernières aux premières. L'assiette financière, disait le ministre, s'établirait sur ce principe, que les localités se suffiraient avec leurs propres revenus, les communes avec les taxes d'octroi, les provinces avec les taxes foncières. Le budget de la région devait être formé par les contributions des provinces. Pour ce qui intéresse l'autorité administrative, la commune et la province devaient avoir chacune un conseil délibérant et un conseil exécutif, élus tous deux. La région n'avait qu'une commission de délégués choisis dans le sein des conseils provinciaux, et qui ne se réunissait qu'une fois par an pour délibérer sur deux matières spéciales, les routes et les eaux d'une part, et de l'autre les établissemens d'instruction supérieure. Le pouvoir exécutif était concentré dans les mains du gouverneur, qui dirigeait tous les services publics de la région.

Cette note du ministre n'était qu'une sorte d'avant-projet. La commission législative, pour répondre à une demande de M. Minghetti, qui désirait un travail plus complet, nomma une sous-commission, dont le rapport, rédigé par M. San-Martino et livré à la publicité, forme un gros volume. C'est un traité complet de la matière : tous les aspects de la question y sont présentés et étudiés avec un soin scrupuleux; mais ce rapport même fut longuement discuté par la commission législative, qui publia à son tour les volumineux procès-verbaux de ses séances. Pour le coup, la question se perdait dans les détails. Toutes les pièces du mécanisme administratif étaient décrites, même les plus imperceptibles; le jeu de tous les rouages était analysé, tous les accidens possibles étaient prévus, les précautions à prendre indiquées, les remèdes énumérés. On ne saurait dire que tout ce labeur fût vraiment utile, car il importait plus de s'accorder sur les traits principaux du projet que d'en tracer par le menu toutes les particularités. Pour indiquer seulement par quelques exemples les tendances de la commission, nous dirons qu'elle voulait obliger le gouvernement à réunir aux communes voisines

toutes celles qui avaient moins de 1,500 habitans, qu'elle se prononçait d'ailleurs contre l'idée de donner aux communes d'importance diverse des degrés divers d'indépendance, qu'elle supprimait les arrondissemens (*circondarii*) existant dans le système Rattazzi, qu'elle élargissait les cadres des cantons (*mandamenti*) existant dans le même système, de manière à en porter la population moyenne à 30,000 habitans environ, qu'elle donnait des pouvoirs spéciaux aux délégués cantonaux, et leur confiait notamment les opérations relatives à l'assiette de l'impôt et à l'établissement des listes électorales, qu'enfin, en constituant fortement la province, elle diminuait beaucoup l'importance des assemblées régionales, et ne leur laissait guère que le pouvoir d'émettre des vœux sur les changemens à introduire dans les lois relatives aux intérêts régionaux. On remarque aussi dans son projet un détail emprunté aux mœurs lombardes : la commune étant essentiellement à ses yeux une réunion d'intérêts, elle admet comme électeurs communaux toutes les personnes inscrites sur les rôles des contributions directes; les femmes et les corporations peuvent voter par procuration, les absens par acte authentique.

Appuyé sur l'immense travail de la commission, M. Minghetti présenta au parlement, dans le mois de mars 1861, un ensemble imposant de lois qui réglaient tous les détails de l'administration. Quatre grands projets étaient en première ligne : loi sur la division du royaume et l'autorité centrale, loi sur l'administration communale et provinciale et sur les élections dans les communes et les provinces, loi sur les associations contractées entre particuliers, communes et provinces, pour cause d'utilité publique, loi sur l'administration régionale. Puis venait une suite de réglemens sur le contentieux administratif, sur la sûreté publique, sur les institutions de bienfaisance, etc. Dans les lois de M. Minghetti, le rôle de la région avait subi de nouveaux amoindrissemens. Au lieu d'avoir le droit d'émettre des vœux comme dans le projet de la commission, le conseil régional n'avait plus qu'à donner son avis quand il était consulté. En revanche, les conseils électifs des provinces étaient investis d'attributions plus importantes et chargés de la tutelle des communes. L'ensemble des lois Minghetti, après avoir été soumis au parlement, fut retiré par ce ministre avant la discussion; peut-être M. Minghetti eut-il peur de l'extrême complication de la machine qu'il avait imaginée.

Le 22 décembre 1861, un projet sommaire était présenté par le baron Ricasoli, alors président du conseil et ministre de l'intérieur. M. Ricasoli ne se pique pas d'être un idéologue : il est volontiers concis et va au plus pressé. Son projet ne contenait que seize ar-

ticles, sous le titre de « modification à la loi du 23 octobre 1859 et application de cette loi à tout le royaume. » La région avait complètement disparu et la province était fortement constituée, mais surtout dans les mains de l'autorité administrative. La commission de la chambre ne trouva pas le projet assez détaillé : elle voulut rentrer dans l'examen de beaucoup de questions qui avaient été soulevées à propos des projets précédens; on ne s'entendit pas, et il fut convenu que la commission renverrait son rapport à l'année 1863 pour présenter un travail nouveau.

A cette époque, M. Peruzzi avait pris le portefeuille de l'intérieur, et dans le courant du mois de mars 1863 il présenta lui-même un projet sur les modifications que la loi du 23 octobre 1859 lui paraissait devoir subir pour devenir la loi organique du royaume. Le projet Peruzzi est assez éclectique; il touche aux divers programmes mis en avant par les ministres précédens. Des facilités sont données pour l'agrégation des petites communes, et, afin de ne pas effrayer les municipalités par des règles trop strictes, il est stipulé que, si un discord survient au sujet des propriétés des communes agrégées, des commissaires pourront être nommés par les parties dissidentes pour l'administration séparée des biens controversés. La question de la tutelle des communes est résolue par une sorte de compromis entre les solutions antérieures : le conseil de la province (*deputazione provinciale*) veille aux rapports des communes avec la province, le préfet est chargé de ce qui a rapport à la gestion des biens communaux et à l'annulation des actes de forme vicieuse ou contraires aux lois. Les *juntas* municipales et les *députations* provinciales sont renouvelables chaque année par moitié seulement, pour que la tradition des affaires puisse s'y conserver. Dans le projet Peruzzi, comme dans le projet Ricasoli, il n'est plus question de régions; la province, dotée de privilèges étendus, nomme une grande partie de ses employés et traite sur place un grand nombre d'affaires jusqu'à leur complet achèvement. M. Peruzzi élargit d'ailleurs les cadres électoraux; il y inscrit tous les citoyens portés, à quelque titre que ce soit, sur les registres des contributions directes (1).

Ainsi les projets et les contre-projets s'étaient entassés les uns

(1) La loi électorale qui régit encore le royaume est celle du 28 novembre 1859. Les conditions requises pour être électeur sont d'être âgé de vingt-cinq ans accomplis, de savoir lire et écrire (on mitige cet article dans l'application), de payer un cens annuel de 40 livres italiennes au moins. La loi confère d'ailleurs les droits électoraux aux professeurs des académies, universités et établissemens d'instruction secondaire, aux fonctionnaires et employés civils et militaires, aux membres des ordres de chevalerie, aux gradés des académies, aux notaires et autres officiers ministériels, etc.

sur les autres, et, semblable à la toile de Pénélope, l'organisation administrative du royaume restait toujours au même point. Peu à peu d'ailleurs les esprits en étaient venus à être moins préoccupés de l'urgence d'une solution. Aux premiers jours du nouveau royaume, chacun avait cru qu'on ne pouvait se passer d'une réorganisation immédiate et générale. On avait remarqué ensuite que le pays vivait assez bien sous le régime auquel se rattachait le nom de M. Rattazzi, et qui avait été étendu tant bien que mal à la plus grande partie du royaume; on avait donc le temps d'étudier la question, et il n'était besoin de rien précipiter. Il faut le dire aussi, l'état des provinces méridionales rendait encore nécessaire la continuation d'un régime exceptionnel en quelques points : tant qu'il en serait ainsi, n'était-il pas prudent d'ajourner l'inauguration de changements administratifs qu'on ne pourrait peut-être pas appliquer tout de suite à certaines parties du royaume? Pour ces divers motifs, le ministère, le parlement et le public semblent, d'un commun accord, avoir détourné leur attention de l'administration provinciale et communale; le projet Peruzzi repose dans les cartons de la chambre, et le silence s'est fait sur ce point.

On peut voir maintenant, après ce court exposé de la question, comment elle est dominée par les deux faits que nous avons signalés au début. C'est l'activité de la vie municipale qui a permis au pays de prospérer sous un régime administratif regardé comme provisoire, et d'autre part c'est l'organisation piémontaise, c'est l'esprit méthodique de l'ancienne administration sarde, qui ont donné jusqu'ici à ces institutions provisoires un jeu suffisamment régulier. En raison de ces deux causes on a pu jusqu'ici retarder l'établissement d'un système définitif. Ce retard profitera sans doute aux institutions de l'Italie. Des lois administratives faites trop rapidement, et sans une expérience suffisante des conditions dans lesquelles doit vivre l'Italie nouvelle, n'auraient sans doute pas répondu aux besoins de la pratique. Il est bon que de pareilles lois, au lieu de jaillir toutes faites du cerveau d'un législateur, puissent se modeler lentement sur les mœurs publiques. Ainsi les Italiens verront s'appliquer chez eux, nous l'espérons, dans son sens le plus favorable cette maxime, que les nations ont toujours les institutions qu'elles méritent.

II.

Si l'Italie pouvait se donner le temps de réfléchir en matière d'administration, on conçoit qu'elle n'aurait pas un instant à perdre pour organiser son armée. « Soyez soldats aujourd'hui, si vous vou-

lez être citoyens demain! » Cette parole domine encore la situation de la péninsule. Quelles sont donc les forces militaires au moyen desquelles l'Italie peut désormais défendre son autonomie? C'est là un des premiers objets sur lesquels se porte naturellement l'attention, quand on cherche à reconnaître quels sont les divers progrès que le nouveau royaume a pu réaliser depuis cinq ans.

Les Italiens deviennent-ils de bons soldats? Il ne manque pas de gens qui prétendent qu'ils n'ont point d'aptitude à l'état militaire. Ce fut du moins une opinion longtemps reçue dans toute l'Europe, et elle ne semble pas avoir encore perdu tout crédit. Il y a plusieurs siècles, un historien national de l'Italie qui avait été mêlé aux guerres de son temps aussi bien qu'aux affaires politiques, Guichardin, ne craignit pas d'affirmer que trois soldats italiens ne valaient pas un fantassin espagnol. On peut dire, pour expliquer ce jugement, que, dans les guerres auxquelles Guichardin avait assisté, les armées italiennes, composées de confédérés, s'étaient trouvées d'ordinaire paralysées par les dissentimens de leurs chefs : elles ne pouvaient donc que céder aux troupes espagnoles, aguerries et bien commandées. Guichardin, qui était, non un militaire, mais un homme d'état, ne jugeait de la valeur des troupes italiennes que par le résultat des guerres. Pendant longtemps, l'Europe dut nécessairement faire comme Guichardin. Cependant, lorsque sous Napoléon I^{er} on vit des régimens italiens sur les grands champs de bataille de l'Europe, on trouva qu'ils faisaient bonne contenance. Les Italiens ont enregistré avec orgueil le jugement que l'empereur porta sur eux dans une circonstance mémorable. Pendant les guerres d'Espagne, Macdonald et Suchet avaient demandé tous deux à avoir la division Palombini. « Deux de mes maréchaux, dit Napoléon dans le conseil des ministres, se disputent une division italienne; je la donne à Suchet, qui a de plus grandes choses à faire. Les Italiens seront un jour les premiers soldats de l'Europe. » Dans ce jugement, il faut sans doute faire une certaine part à la politesse qu'un souverain est tenu de montrer envers des troupes étrangères servant sous ses drapeaux; mais il est certain que dans beaucoup d'autres occasions les maréchaux français rendirent bon témoignage des troupes italiennes. Quoi qu'il en soit d'ailleurs du passé, c'est une question qui préoccupe beaucoup de gens que de savoir comment une grande armée italienne manœuvrerait dans une guerre contre l'Autriche. Qu'advierait-il si des Romagnols, des Napolitains, des Siciliens, combattaient un jour sous la croix de Savoie dans ces grandes batailles que nos temps comportent?

Il est inutile de faire remarquer quel solide noyau la petite armée piémontaise a offert pour la formation de l'armée italienne; mais il

est intéressant d'étudier, avec les auteurs de l'*Annuaire statistique*, quel fut le mouvement militaire qui se produisit dans les diverses parties de la péninsule, lorsqu'en 1848 et 1849, puis plus tard en 1859, l'Italie fut appelée à conquérir sa liberté. En 1848, Palerme donne le signal de l'insurrection, et la secousse se fait sentir tout de suite dans le royaume lombardo-vénitien. La Lombardie se soulève en masse, et 20,000 Autrichiens, qui occupaient Milan, sortent de la ville pendant la nuit, précipitant leur retraite à marches forcées. Venise oblige sa garnison à capituler, et le Piémont accourt sur le Tessin, prenant en main pour la première fois la cause de l'indépendance nationale. Le roi Charles-Albert avait à ce moment une armée de 45,000 hommes, qui monta à 60,000 à la fin de la campagne. Les états pontificaux, la Toscane, les duchés, lui fournirent environ 18,000 volontaires. Le gouvernement provisoire de Milan improvisa un ministère de la guerre, et essaya de créer un corps d'armée qui pût, sinon prendre une part active à la lutte, du moins servir de réserve à l'armée qui combattait sur le Mincio. Il faut avouer que ses efforts furent couronnés d'un médiocre succès. On trouve bien dans les récits du temps que le gouvernement milanais réunit trois régimens de ligne, un de chasseurs, qu'il forma le noyau de deux régimens de cavalerie (dragons et chevaux-légers), qu'il eut même des détachemens de troupes d'artillerie et du génie; ce fut un effectif de 8,000 hommes environ qui ne paraît pas avoir rendu de grands services. Il y avait, il est vrai, dans le camp piémontais de 7 à 8,000 volontaires des différentes provinces de la Lombardie qui formaient des corps détachés sous des noms divers, « légion des étudiants, bataillon de Côme, bataillon de la Mort, corps de Thannberg, bataillon bergamasque, volontaires de la Valteline, vélites lombards, etc. » Lorqu'en 1849, à l'expiration de l'armistice Salasco, la guerre recommença, Charles-Albert, après avoir incorporé tous les volontaires dans son armée, comptait 81,000 hommes en ligne avec 150 bouches à feu. On sait les fautes qui compromirent cette armée et qui aboutirent au désastre de Novare.

La défense de Venise fut, on le sait, un des épisodes les plus brillans de cette guerre. Dès les premiers jours de 1848, Venise, délivrée des Autrichiens, avait réparé ses fortifications, élevé de nouveaux forts, organisé une flotte et créé une petite armée; 17,000 hommes, venus de toutes les parties de l'Italie, reçurent une organisation régulière. Il n'y a pas à rappeler les prodiges de valeur que fit cette garnison, autour de laquelle, après la bataille de Novare, les Autrichiens purent concentrer une grosse armée de siège; elle ne se rendit que quand elle n'eut plus ni vivres, ni munitions, et tous les

livres techniques qui ont été écrits par les officiers autrichiens signalent l'effroyable rigueur du bombardement qu'elle eut à supporter. — Il faut mentionner encore la petite armée que la république romaine mit sur pied après la fuite du pape. Quand le général Roselli en prit le commandement au mois de mai 1849, elle avait un effectif de 18,000 hommes. Cette troupe fit bonne contenance devant l'armée française, et nos officiers se sont accordés à dire que les cent pièces de canon qui défendirent Rome furent admirablement servies. A cette même époque, Bologne et Ancône, où s'étaient jetés 3 ou 4,000 hommes qui avaient d'abord essayé de tenir la campagne, résistèrent au général autrichien Wimpfen et soutinrent des sièges qui ne furent point sans gloire. — La Toscane de son côté avait armé et équipé 25,000 hommes; mais elle n'eut point à opposer de résistance au retour du grand-duc : ce prince rentra dans ses états sans bruit, comme il en était sorti.

De 1850 à 1859, le fait capital est la formation d'une nouvelle armée sarde, et ce fut l'œuvre du général Alphonse La Marmora. Il y introduisit cette discipline et cet esprit de solidarité entre officiers et soldats qui font la force de l'armée française. Tous les privilèges de l'ancien régime disparurent. Les soldats piémontais furent tenus en haleine par des exercices continuels. On ne se contenta pas de fortifier leur corps par la gymnastique, par l'escrime à la baïonnette; on mit un soin tout particulier à leur apprendre à lire et à écrire. En peu d'années, les écoles régimentaires réduisirent à un sixième de l'effectif la proportion des soldats illettrés, qui était précédemment considérable. Infatigable au travail, le ministre s'occupait sans relâche de tous les détails de l'organisation militaire. Tout le monde se rappelle quelle impression favorable fit sur l'Europe l'armée sarde qui prit part à la campagne de Crimée. Le général La Marmora avait quitté le ministère de la guerre pour prendre lui-même le commandement de ce corps expéditionnaire, qui était chargé d'apprendre à l'Europe que l'Italie songeait à son réveil. Il l'avait composé, avec un soin minutieux, de 20,000 hommes choisis parmi les meilleurs dans tous les régimens. A la Tchernaiâ, à Traktir, les troupes répondirent à l'espoir de leur chef. Justement fier de cet essai, le général vint reprendre son travail avec une nouvelle ardeur, et quand éclata la guerre de 1859, le Piémont mettait en ligne une excellente armée de 48,000 hommes.

De cette campagne de 1859 nous ne dirons rien, sinon qu'à côté de l'armée piémontaise les volontaires italiens jouèrent un rôle qui ne fut pas sans éclat. Le corps des chasseurs des Alpes, créé par décret royal du 17 mars 1859 et commandé par Garibaldi, comprenait au commencement de la campagne 3,500 hommes environ,

et atteignit vers la fin de la guerre le chiffre de 5,000. Les combats de Varèse, de San-Fermo, de Seriate, de Treponti, promettaient de bonnes recrues à l'armée de l'Italie renaissante. L'Émilie et la Toscane s'étaient délivrées elles-mêmes pendant la guerre. Tout de suite elles formèrent de petites armées : la Toscane comptait 9,500 hommes; Parme, Modène et Bologne 18,000 hommes; les Romagnes 12,000. C'étaient en tout 40,000 hommes environ, qui furent réunis sous le nom d'*armée de la ligue*. Le général Fanti organisa ces forces en quelques mois, vêtit et arma les soldats, fortifia Rimini et Mirandola, fit des travaux de défense à Bologne et à Plaisance, créa une fonderie de canons à Parme. Dès la fin de 1859, les magasins de l'armée de la ligue étaient pleins, et elle avait des provisions de guerre en abondance. En 1860, la campagne faite dans les Marches et l'Ombrie amena la bataille de Castelfidardo et le siège d'Ancône, où la nouvelle marine italienne eut pour la première fois occasion de se signaler : on n'a pas oublié ce coup hardi de l'amiral Persano, qui vint détruire à bout portant les défenses maritimes d'Ancône. Enfin cette même année 1860 nous présente la campagne fabuleuse, légendaire, de Garibaldi, partant avec 1,000 hommes pour renverser le trône des Bourbons de Naples, et le siège de Gaëte, glorieux surtout pour les assiégés, vint clore dignement la période militante de la régénération italienne. A dater de la capitulation de Gaëte, le nouveau royaume comptait 22 millions d'habitans.

L'armée napolitaine, qui en 1859 était forte de 85,000 hommes, se trouva en grande partie licenciée, et une faible partie de cet effectif seulement entra dans l'armée italienne; mais un nouvel élément se présentait pour prendre place dans les rangs de cette armée: c'étaient les soldats et les officiers de Garibaldi qui avaient reçu pendant la campagne de 1860 le nom d'*armée méridionale*. Au moment où il livra sur le Vulturne la bataille du 1^{er} et du 2 octobre, Garibaldi avait 20,000 hommes en ligne, avec 26 pièces de canon et 8 obusiers de campagne. Cette petite armée avait une organisation plus régulière et plus forte qu'on ne le pense généralement : il faut bien qu'il en ait été ainsi pour qu'elle ait pu soutenir pendant deux jours et gagner seule (1) contre des forces supérieures cette bataille

(1) Le colonel Rüstow, officier au service de la Suisse, après avoir suivi comme délégué de son gouvernement dans le camp autrichien les événemens de la guerre de 1859, prit une part active à la campagne de 1860 comme colonel, puis comme général garibaldien. Il a publié en langue allemande une histoire très détaillée de tous les événemens militaires dont il fut témoin ou acteur. Cette relation, précise, minutieusement stratégique, appuyée de cartes et de plans, jouit d'une grande autorité. De l'exposé complet que le colonel Rüstow présente de la bataille du Vulturne, il résulte qu'un seul bataillon piémontais prit part à l'action vers la fin de la journée du 2 octobre.

du Vulturne; mais à partir de cette époque l'armée du nord continua seule les opérations militaires, et les troupes méridionales se replièrent derrière les lignes piémontaises. Les relations entre les deux armées furent dès lors assez difficiles. Les officiers de l'armée du nord regardaient de haut les garibaldiens, et ceux-ci trouvaient qu'on oubliait vite qu'ils venaient de conquérir un royaume. Dans les premiers jours de novembre 1860, Garibaldi quitta Naples pour retourner à Caprera; presque aussitôt un décret royal décida que l'armée méridionale serait convertie en un corps spécial qui ferait partie de l'armée régulière. Une commission composée de généraux de l'armée du nord et de généraux de l'armée méridionale fut chargée d'examiner les titres que pouvaient avoir pour entrer dans ce corps spécial tous ceux qui se donnaient pour officiers garibaldiens. On allouait six mois de solde aux officiers ou soldats qui voulaient retourner dans leurs foyers. Les soldats partirent presque tous; il ne resta guère que les Vénitiens et les Romains, qui ne pouvaient rentrer chez eux. Quant aux officiers, les deux tiers environ demeurèrent. Beaucoup d'entre eux se plaignaient vivement d'être obligés de subir un scrutin alors que les officiers de l'Italie centrale, dont les états de service se bornaient à quelques mois de garnison, étaient reçus dans l'armée sans examen, alors qu'on y admettait d'emblée les officiers napolitains, qui avaient plus ou moins combattu contre le drapeau italien. Cependant les plus modérés étaient forcés d'avouer que le travail de la commission ne serait pas inutile, que la chancellerie militaire de Garibaldi n'avait pas toujours pu fonctionner bien régulièrement, qu'il y avait beaucoup de désordre dans les brevets, qu'il poussait derrière l'armée des officiers que personne n'avait jamais vus au feu, qu'enfin ceux qui avaient fait sérieusement la campagne n'avaient qu'à gagner à voir les titres de chacun soigneusement examinés. En écartant les amateurs, il devait rester deux mille candidats, et les officiers de l'armée régulière, naturellement préoccupés de leur avancement, ne laissaient pas de trouver que c'était là un fort contingent à introduire dans leurs cadres. Il y eut donc de la part de ceux-ci quelque résistance. Les restes de l'armée méridionale, officiers presque sans soldats, étaient allés tenir garnison dans les villes du Piémont. L'état-major général se trouvait à Turin. Des simulacres de régimens étaient à Mondovi, à Asti, à Biella, à Verceil, un peu de cavalerie à Pignerole, un peu d'artillerie à la Vénérerie royale. La commission ne se hâta pas de terminer son travail. Garibaldi sortit deux ou trois fois de Caprera, et vint au parlement pour élever la voix en faveur de ses anciens compagnons. Peu à peu les obstacles s'aplanirent, des concessions furent faites de part et d'autre, et les garibaldiens finirent

par se fondre dans les rangs de l'armée italienne. Ils y ont apporté sans contredit des élémens utiles, beaucoup de bravoure personnelle, l'habitude des marches rapides, cette décision de caractère et ces ressources d'esprit qui s'acquièrent dans les guerres de partisans.

Telle est, résumée en quelques traits, l'histoire militaire de la péninsule pendant ces quinze dernières années : elle laisse, si nous ne nous trompons, cette impression, que ni les soldats ni les généraux n'ont manqué à l'Italie. Sur tous les points où les circonstances l'ont exigé, un mouvement militaire s'est produit, les populations ont pris les armes, des armées se sont organisées spontanément. Il faut compléter ce tableau par quelques détails sur les développemens que l'armée italienne a pris depuis la fin de la période des annexions.

Au commencement de l'année 1862, le nouveau royaume comptait 255,000 hommes sous les armes. Les contingens venus des diverses parties de la péninsule se présentaient dans les proportions suivantes : 110,000 hommes des anciennes provinces, 60,000 de la Lombardie, 17,000 de l'Émilie, 15,000 de la Toscane, 5,000 de l'Ombrie et des Marches, 48,000 des provinces napolitaines et de la Sicile. Peu à peu d'ailleurs la diversité d'origine s'efface dans ces troupes. Au moment de la création des régimens et des brigades, on leur a donné des noms qui indiquaient la provenance des soldats, « lanciers de Milan, cheveu-légers de Lucques, hussards de Plaisance, grenadiers de Naples, brigades d'Ombrie, des Marches, des Abruzzes, etc. ; » mais en même temps chaque régiment recevait son numéro : le nom tend à disparaître, le numéro à prévaloir, d'autant plus que les soldats des différentes provinces se mêlent de plus en plus dans un même régiment (1).

C'est dans le rapport présenté sur le budget de la guerre pour l'année 1863 par le général Petitti, alors ministre, qu'il faut chercher les dernières données qui aient été publiées sur l'effectif de l'armée italienne. Les chiffres mentionnés dans ce rapport peuvent être considérés comme applicables à l'état de choses actuel, car ils ont été admis par le général della Rovere, qui a succédé au comte Petitti. D'après les développemens présentés par le ministre au sujet du budget de 1863, l'armée italienne, sur le pied de paix,

(1) Cette armée se trouve répartie dans sept grands commandemens militaires, dont les sièges sont à Turin, à Milan, à Parme, à Bologne, à Florence, à Naples et à Palerme, l'île de Sardaigne formant un commandement accessoire. Ces grandes circonscriptions territoriales ont chacune à leur tête un *général d'armée*, dont le grade correspond à celui de nos maréchaux de France. La hiérarchie est d'ailleurs en tout semblable à celle de l'armée française.

doit comprendre 244,000 hommes, dont 161,000 d'infanterie, répartis en quatre-vingt-quatre régimens, 19,000 de cavalerie, 18,000 d'artillerie, 6,500 du génie et du train, 22,000 hommes de troupes d'administration et carabiniers (gendarmes); le reste se compose de corps sédentaires et corps accessoires. Cette armée comprend 168 officiers-généraux. En passant du pied de paix au pied de guerre, sans augmenter le nombre des régimens, mais en grossissant seulement leur effectif, l'armée doit être portée à 378,000 hommes, dont 274,000 hommes d'infanterie de ligne, 30,000 *bersaglieri*, 25,000 cavaliers, 31,000 soldats d'artillerie, 6,000 du génie et 10,000 du train. A cet effectif, il faut ajouter les gardes nationales mobilisables en vertu d'une loi du 4 août 1861, et qui doivent former deux cent vingt bataillons d'infanterie de 625 hommes chacun environ, c'est-à-dire un supplément de 137,000 combattans. On doit remarquer que cette garde nationale, instituée à une époque où la guerre est dans les éventualités familières à l'opinion publique, est entretenue dans l'idée de fournir un service actif. Ceux de ces bataillons qui ont été mobilisés dans les provinces méridionales pour la répression du brigandage ont fait un véritable service de campagne. A cette ressource vient s'ajouter celle des douaniers, qui doivent, au nombre de 14,000, passer, en cas d'hostilités, sous les ordres du ministre de la guerre. Ce n'est pas là sans doute un million de fusils, mais c'est une armée fort respectable. Si on la compare, sous le rapport de l'effectif, aux armées de la France et de l'Autriche, on trouve que, sur le pied de guerre, l'effectif italien est compris entre celui de la France et celui de l'Autriche. Le pied de guerre comporte en effet 600,000 hommes pour la France, qui a 38 millions d'habitans, et 700,000 hommes pour l'Autriche, dont la population est de 35 millions d'âmes. L'effectif italien sur le pied de paix est très inférieur à celui qu'entretient l'Autriche; il est à peu près égal, toutes proportions gardées, à celui qu'entretient la France, et qui est de 400,000 hommes.

La formation des contingens et des réserves est d'ailleurs régie par l'ancienne loi sarde du 24 mars 1854, appliquée à tout le royaume. On appelle chaque année deux conscrits par mille âmes de population; cela fait pour le royaume, qui compte un peu plus de 22 millions d'habitans, un contingent annuel de 45,000 soldats; c'est à peu près le cinquième du nombre des jeunes gens qui se présentent annuellement à la conscription. Les hommes compris dans cette *première catégorie* sont sujets pendant onze ans au service militaire; les cinq premières années se passent au régiment; pendant les six autres, les soldats restent dans leurs foyers, sous condition de rejoindre les drapeaux au premier appel. Ainsi, en temps de

paix, l'armée se compose des cinq dernières levées, et en temps de guerre les six précédentes, provisoirement congédiées, peuvent être rappelées. A cette réserve de la première catégorie s'en ajoute une autre. Dans chaque tirage, le second cinquième des conscrits forme une levée dite de *seconde catégorie*. Ces hommes, en temps ordinaire, après avoir reçu pendant six semaines l'instruction nécessaire au fantassin, sont renvoyés dans leurs foyers, où ils restent pendant cinq ans à la disposition du ministre de la guerre : c'est donc là une nouvelle réserve presque égale en nombre à la première. Les corps spéciaux qui ont besoin de soldats exercés, les *bersagliers*, la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train, n'ont pas de réserve dans la deuxième catégorie.

En examinant la proportion numérique qui existe dans l'armée italienne entre les différentes armes, en comparant ces résultats à ceux que donnent les armées étrangères, et notamment l'armée française, les auteurs de l'*Annuaire statistique* ont fait ressortir quelques particularités intéressantes pour les tacticiens (1). C'est d'abord la très faible proportion de cavalerie que renferme l'armée italienne. Il faut dire que l'armée française est, dans toute l'Europe, celle qui compte la cavalerie la plus nombreuse, et que c'est une opinion qui paraît s'être accréditée parmi les militaires, à la suite des dernières campagnes, qu'on pourrait sans inconvénient en supprimer une partie. La facilité qu'un pays présente pour nourrir des chevaux, la configuration des contrées qu'on peut avoir à défendre en cas d'invasion étrangère, influent naturellement sur la quantité de cavalerie qu'une armée doit entretenir, et sous ce rapport on s'explique que la France et l'Italie ne soient pas dans les mêmes conditions ; mais les chiffres font ressortir une différence vraiment considérable, et c'est aux stratégestes à se demander si, en admettant que la France pêche par excès, l'Italie ne pêche pas par défaut. Il est bon de noter d'ailleurs qu'il ne s'agit pas là d'un fait transitoire, mais bien d'un état normal. On pourrait être tenté de croire en effet que l'Italie a été au plus pressé, qu'elle a formé des fantassins avant de dresser des cavaliers ; mais il n'en est pas ainsi : il s'agit d'une proportion établie de propos délibéré par le général Petitti et acceptée par son successeur. Une remarque du même genre se présente, si on regarde les chiffres relatifs à l'artil-

(1) Si l'on exprime en centièmes la composition de l'armée italienne, on trouve que l'infanterie y entre pour 83^e,8, — la cavalerie pour 6^e,9, — l'artillerie pour 7^e, — le génie et le train pour 2^e,3. Et si l'on prend pour terme de comparaison l'organisation militaire de la France, on reconnaît que dans l'armée française l'infanterie entre pour 71^e, — la cavalerie pour 16^e,6, — l'artillerie pour 10^e,8, — le génie et le train pour 1^e,6.

lerie; la proportion italienne est notablement inférieure à celle qui existe dans toutes les armées de l'Europe (1). Les généraux italiens semblent donc penser que le perfectionnement du matériel et du tir permet de réduire le nombre des pièces. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'à défaut de la quantité, l'armée italienne paraît pouvoir compter sur la qualité des troupes d'artillerie. Pendant les campagnes de 1848 et 1849, l'artillerie piémontaise rendit les services les plus signalés, et comme, d'après un usage que l'armée sarde a transmis à l'armée italienne, des médailles militaires étaient attachées aux drapeaux des régimens qui s'étaient le mieux montrés, le corps entier de l'artillerie reçut la médaille d'or pour sa conduite pendant la guerre. L'artillerie napolitaine s'était aussi acquise une certaine réputation. Enfin on a remarqué, dans toutes les circonstances, l'aptitude extraordinaire que les volontaires italiens ont montrée pour le maniement des canons.

Les établissemens militaires ne manquent pas à l'Italie. On compte trois arsenaux généraux pour la préparation du matériel de guerre, à Turin, à Florence et à Naples, trois fonderies de canons, à Turin, à Parme et à Naples, un laboratoire de pyrotechnie à Turin; trois fabriques d'armes à Turin, à Brescia, à Torre-Annunziata (province de Naples), deux poudreries à Fossano (Piémont) et à Scafati (principauté citérieure), une raffinerie de salpêtre à Gênes, une fabrique de pontons à Pavie. Une grande activité règne dans ces divers établissemens (2).

La jeunesse italienne afflue d'ailleurs dans les écoles militaires, dont les principales sont : l'académie de Turin, qui fournit des officiers aux armes spéciales; l'école d'application d'état-major; les deux écoles d'Ivrée et de Modène, où se recrutent les officiers d'infanterie; l'école de cavalerie de Pignerole. On peut encore citer l'école normale des *bersagliers*, placée à Livourne, et où s'instruisent des officiers et des sous-officiers; les collèges militaires d'Asti, de Milan, de Parme, de Florence, de Naples et de Palerme (ce dernier fondé par Garibaldi), qui forment des élèves pour l'académie de Turin; les deux bataillons de fils de militaires, placés l'un à Racconigi (Piémont), l'autre à Maddaloni (province de Naples), et qui préparent des sous-officiers.

(1) Le projet Petitti compte, comme artillerie de campagne, par 1,000 hommes 1 bouche à feu $\frac{3}{4}$, tandis que l'Autriche a, pour le même nombre de soldats, 2 canons $\frac{1}{8}$, la Prusse 2 canons $\frac{1}{2}$, la France à peu près autant.

(2) On peut en juger par le travail des fonderies. Celle de Turin, dans les cinq années qui se sont écoulées de 1859 à 1863, a fondu 1,200 canons et en a rayé 1,300; celle de Naples, dans les quatre années 1860-1863, en a fondu 650; celle de Parme, établie en 1860 par le gouvernement provisoire de l'Émilie, a, depuis son origine, fondu 450 pièces et en a rayé 375.

Quant à la marine militaire de l'Italie, tout en se développant depuis l'époque des annexions, elle est restée jusqu'ici dans des proportions modestes. Il n'y a point en effet de motifs urgens pour lui donner actuellement une grande extension; l'Autriche n'est point une puissance navale de premier ordre, et le commerce maritime de l'Italié, fort réstreint encore, ne réclame pas la protection de nombreux bâtimens de guerre. Pour le moment, la flotte italienne comprend une petite escadre cuirassée formée de 12 frégates et 3 corvettes portant ensemble 358 canons, — 14 bâtimens à hélice, dont un grand vaisseau de 64, le *Re Galantuomo*, 9 frégates et 4 corvettes portant ensemble 510 canons, — 15 petites corvettes à aubes et 10 bâtimens à voiles de petites dimensions, — enfin 8 canonnières à hélice armées chacune de 4 pièces. Cet ensemble représente 1,220 canons. Puis viennent 39 transports et avisos. Le personnel de la flotte, officiers, matelots, machinistes, etc., ne comprend pas plus de 13,000 hommes. Il y faut ajouter deux régimens d'infanterie de marine, dont on ne voit pas bien la destination, et qu'il a été question plusieurs fois de supprimer. Si on cherche le rang que l'Italie occupe parmi les puissances maritimes de l'Europe, on trouve qu'elle vient en huitième ordre, après l'Angleterre, la France, le royaume de Suède et de Norvège, la Russie, l'Espagne, la Hollande et l'Autriche. Elle occuperait cependant un rang plus élevé si on ne tenait compte que des gros bâtimens (1). Deux écoles de marine, établies l'une à Gènes, l'autre à Naples, sont chargées de fournir des officiers à la flotte; mais elles sont peu fréquentées : elles ne comptaient ensemble en 1863 qu'une quarantaine d'élèves.

Cet examen des forces militaires de l'Italie nous montre donc qu'elle s'est mise en état de faire face aux éventualités de sa situation. Le dieu des batailles peut se réjouir de voir sur la terre d'Europe une grande armée de plus; mais une consolation reste à ceux qui ne veulent point mesurer le progrès des peuples d'après le nombre de leurs soldats : c'est que cette armée, où domine jusqu'ici l'esprit de sagesse et de modération qui distingue la nation italienne, sent elle-même qu'elle devra être considérablement réduite dès que l'indépendance sera suffisamment assurée; dès que les réductions seront possibles, elle s'y prêtera sans résistance. Que cet esprit puisse changer, si un désarmement se fait trop attendre, cela

(1) Les forces navales de l'Italie ont été réparties, par un décret du 22 février 1863, entre trois arrondissemens maritimes, dont le premier, ayant son siège à Gènes, comprend le littoral qui s'étend de la frontière française à la frontière romaine; le second, qui a Naples pour chef-lieu, s'étend de la frontière romaine au cap Sainte-Marie de Leuca et comprend la Sicile; Ancône est le siège du troisième, qui va du cap Sainte-Marie de Leuca aux bouches du Pô.

est malheureusement certain, car c'est un fait trop évident que les grosses armées, à mesure que leur existence se prolonge, s'estiment de plus en plus nécessaires, et, par l'influence qu'elles acquièrent, trouvent des facilités toujours croissantes pour s'enfler encore. La pléthore des cadres militaires, outre qu'elle ruine les budgets, nourrit la passion des combats, et il arrive alors que ce ne sont plus les armées qui sont faites pour les guerres, mais les guerres qui sont faites pour les armées. Puisse la nécessité d'entretenir près de quatre cent mille soldats ne pas devenir pour l'Italie un mal chronique ! C'est le vœu qu'on forme tout naturellement dès que l'on considère la situation économique du nouveau royaume, l'état de ses finances, de son commerce et de son industrie.

III.

Que les résultats politiques obtenus par l'Italie vailent bien quelques milliards, on l'accordera sans doute, et qu'il y ait eu un grand désordre financier à l'époque de la constitution du nouveau royaume, personne ne s'en étonnera; le moment est venu cependant où il faut régler les dépenses d'après les recettes. Les anciens gouvernemens ont laissé des budgets modestes, mais assez bien équilibrés. Les gouvernemens provisoires qui précédèrent les annexions furent entraînés à augmenter les charges du trésor. Sans parler des taxes qui se trouvaient supprimées par le fait de l'unité italienne, comme par exemple les recettes des douanes intérieures, ils renoncèrent, pour flatter les populations, à plusieurs sources de revenus; ils se hâtèrent, pendant la période de transition, de mettre le plus possible à la charge du trésor les dépenses locales, et d'assigner au contraire aux provinces des revenus qui appartenaient précédemment à l'état : ils multiplièrent les emplois, ils augmentèrent les traitemens. Tous ces précédens ont créé de véritables difficultés pour l'avenir. En 1861, il y eut un budget général présenté pour l'Italie du nord et du centre, et deux budgets spéciaux, l'un pour les provinces méridionales, et l'autre pour la Sicile. En réunissant les élémens de ces divers budgets, on arrive à un résultat qui s'exprime facilement en chiffres ronds. Au commencement de l'année 1861, la dette du nouveau royaume était d'un peu plus de 2 milliards, dont 1 milliard seulement provenait des anciens gouvernemens, tandis que l'autre appartenait à la période de la guerre et des annexions. L'année 1861 donna par elle-même un demi-milliard de recettes et 1 milliard de dépenses. C'est, comme on voit, un compte aisé à établir; la dette s'accroissait d'un demi-milliard. Il fallut dès cette année faire un premier emprunt. En 1862, on fit un seul budget pour

tout le royaume; la situation ne s'améliora pas; les recettes ne furent pas supérieures à celles de l'année précédente, les dépenses s'augmentèrent de 100 millions. A la fin de cet exercice, après avoir épuisé les ressources de l'emprunt (497 millions), aliéné 200 millions de biens domaniaux ou de rente, on laissait encore pour les deux années 1861 et 1862 un déficit de 375 millions.

Il fallait aviser. L'opinion demandait énergiquement qu'un plan fût tracé pour l'avenir. En tout pays, alors même que les budgets se soldent par un excédant de dépenses, ils se votent avec un excédant de recettes. L'Italie n'en était plus là, elle était réduite à voter des budgets où la dépense était à peu près double de la recette. On ne votait pas par année, mais par douzièmes provisoires, au jour le jour; le résultat n'en était pas moins clair pour tout le monde. C'est alors que fut mis au jour, avec une grande solennité, le plan financier de M. Minghetti. Le ministre des finances demanda un intervalle de quatre années, s'étendant de 1863 à 1866, pour faire rentrer dans son lit le torrent débordé. Les principaux traits de son projet sont les suivans. Les budgets italiens sont désormais divisés, à l'exemple de la France, en *ordinaire* et *extraordinaire*. Par une série d'économies soigneusement étudiées, le ministre diminue graduellement pendant les quatre années l'écart formidable qui existe entre les dépenses et les recettes ordinaires. Les dépenses extraordinaires sont limitées à 100 millions par an. D'après ces données, les ressources que le ministre doit se procurer, pendant la période transitoire des quatre années, en dehors des recettes prévues, se montent à 4 milliard 200 millions (1). Il y pourvoit en faisant un second emprunt de 700 millions, en émettant 150 millions de bons du trésor, en aliénant 200 millions de biens domaniaux et 150 millions de biens appartenant à la caisse ecclésiastique. De semblables plans, en attendant qu'ils allègent les finances, soulagent l'anxiété publique; en marquant la gradation des économies à réaliser ou des ressources à créer, en montrant ainsi de loin le but qu'il faut atteindre, ils permettent à chacun de contrôler la marche des services publics et de vérifier les résultats obtenus. Il serait prématuré d'émettre un avis sur l'issue qui est réservée à la tentative de M. Minghetti. L'emprunt a réussi, c'était le principal.

Le ministre poursuit avec énergie l'exécution de ses desseins. Il est bien clair, quelques économies qu'il réalise, qu'il ne peut obtenir l'équilibre cherché sans créer de nouveaux impôts. On peut citer à

(1) Ce sont les 375 millions qui constituent, comme on l'a vu, le déficit restant à la fin de 1862, 400 millions de dépenses extraordinaires à raison de 100 millions par an, enfin 425 millions représentant, toutes moyennes faites, la somme des écarts décroissans entre les recettes et les dépenses ordinaires.

ce titre, comme un de ceux qui ont le plus attiré l'attention, l'impôt qui vient d'être établi sur le revenu et qui doit produire 30 millions; il porte sur les rentes inscrites, les traitemens, pensions, bénéfices ecclésiastiques, etc.; il doit se payer sur la déclaration spontanée des contribuables, et, en cas de défaut ou d'insuffisance, sur l'avis d'une commission de cinq membres instituée dans chaque commune. Tout récemment, M. Minghetti vient de soutenir dans le parlement une lutte vigoureuse pour la loi sur la *péréquation* de l'impôt foncier, loi qui n'avait pas seulement pour but d'égaliser l'impôt, mais aussi d'en porter le produit de 90 à 110 millions. Ce n'est pas sans peine qu'il a triomphé de tous les intérêts conjurés contre cette loi. Pour la première fois peut-être, en cette circonstance on a vu les députés voter en masse par région. La répartition de l'impôt était des plus inégales : tandis que les Napolitains et les Lombards payaient plus de 30 pour 100 du revenu de la terre, les Toscans ne payaient que 10 et les Piémontais 7. Ceux-ci ont résisté de toutes leurs forces; M. Rattazzi a attaqué le projet de loi au nom des intérêts piémontais, le baron Ricasoli est accouru du fond de sa province pour défendre la Toscane. La péréquation est maintenant un fait accompli; mais il faut ajouter que l'inégalité de l'impôt était plus ou moins compensée par des mesures locales qui exigent à leur tour un nouveau remaniement.

Quelle que soit d'ailleurs la sagesse des plans ministériels, la prospérité des budgets dépendra de l'accroissement que prendra la richesse nationale. Que l'unité politique doive féconder les germes de richesse que renfermaient les diverses parties de l'Italie, que les forces autrefois isolées s'accroissent par leur réunion, qu'il en résulte un développement industriel et commercial qui soit en rapport avec l'importance que le nouveau royaume a prise en Europe, c'est ce dont on ne saurait guère douter, et si l'on cherche dans les faits actuels les symptômes de ce développement, on n'y trouve rien que de rassurant.

Une des premières nécessités de l'Italie était de se construire sans délai un réseau de chemins de fer. La forme de son territoire exigeait que de grands sacrifices fussent faits immédiatement pour assurer la rapidité des communications entre les diverses parties du royaume. « La longueur de l'Italie, disait Napoléon à Sainte-Hélène, est trop grande pour sa largeur. Si l'Italie finissait au mont Velin, c'est-à-dire à peu près à la hauteur de Rome, et si tout le terrain compris entre le mont Velin et la Mer-Ionienne, y compris la Sicile, était transporté entre la Sardaigne, Gênes et la Toscane, on aurait un pays dont le centre serait convenablement placé par rapport au périmètre. » Napoléon en parlait, comme on voit, en homme habi-

tué à manier facilement les territoires. C'est avec des chemins de fer, c'est avec des lignes de bateaux à vapeur, que l'Italie, devenue maîtresse de ses destinées, s'est tout de suite efforcée de remédier au défaut de sa configuration, aggravé par l'existence de l'enclave romaine. En 1859, on avait à peine achevé la grande ligne de Suse à Venise avec embranchement vers le sud sur Plaisance; il n'y avait en outre que le petit réseau toscan et quelques tronçons isolés : c'étaient en tout 1,472 kilomètres de voies ferrées. Depuis quatre ans, 1,287 kilomètres nouveaux ont été mis en exploitation. Il y a d'ailleurs 4,464 kilomètres de lignes en construction, ou décrétées et concédées. En 1868 au plus tard, le nombre des kilomètres en exploitation s'élèvera à plus de 8,000. Ce sera une moyenne de 24 kilomètres de voie ferrée par 1,000 kilomètres carrés de superficie, chiffre fort respectable, puisqu'en France cette moyenne n'est encore à peu près que de 17. Le système général du réseau italien est indiqué par la configuration de la péninsule. Plaisance d'une part, Bologne de l'autre, sont les deux têtes de ligne auxquelles aboutit tout le réseau septentrional. Deux lignes parallèles partent de ces deux villes, longeant, la première la Mer-Tyrrhénienne, la seconde la Mer-Adriatique; elles sont reliées entre elles par une dizaine de lignes transversales construites à travers les Apennins. Ce réseau ne se fait pas d'ailleurs sans que le trésor ne s'impose d'énormes sacrifices; la garantie de l'état porte sur plus d'un milliard de capital, et il est à craindre que, pendant plusieurs années, cette garantie ne soit en grande partie effective. Cependant l'initiative privée compte pour beaucoup dans le mouvement qui s'est produit. Les Italiens ont même mis une certaine coquetterie à se passer des étrangers. Dans maintes circonstances où le gouvernement, pressé d'agir, allait faire des concessions à des capitalistes français ou anglais, on a vu le parlement s'agiter, et, appliquant aux entreprises de chemins de fer l'ancienne maxime *Italia fara da se*, parvenir à substituer des compagnies nationales aux compagnies étrangères. A-t-il toujours eu raison de se priver ainsi d'un concours puissant? C'est ce qui ne sera prouvé que quand les œuvres commencées seront menées à bonne fin; en pareille matière, tout est bien qui finit bien. Quant aux ingénieurs italiens, ils sont à la hauteur des grands travaux qu'ils doivent conduire. Tandis qu'on a vu la Russie, l'Autriche, avoir besoin des ingénieurs français pour exécuter leurs chemins de fer, que les Espagnols, ordinairement si jaloux de tout faire chez eux par eux-mêmes, nous ont emprunté pour leur réseau un nombreux personnel, les Italiens se passent à peu près de nous. L'exécution du réseau de la péninsule présente en plusieurs points de grandes difficultés techniques. Le percement

du Mont-Cenis, uniquement dirigé par des Italiens, excite la plus vive curiosité dans toute l'Europe. Il en est de même des études ou des travaux poursuivis dans les divers passages des Apennins. On ne s'étonnera point de ces résultats, si l'on réfléchit que l'art de l'ingénieur est ancien dans la péninsule : ces mêmes artistes du *xvi^e* siècle, qui ont laissé des peintures ou des sculptures admirables, fortifiaient les villes, dressaient des cathédrales gigantesques, et modifiaient par des travaux habiles le régime des canaux ou des rivières.

En même temps que les chemins de fer, d'autres travaux se poursuivent. L'état fait beaucoup de routes : il en fait trop peut-être par lui-même, car la loi du 23 octobre 1859 a mis à la charge du trésor, dans le Piémont, dans la Lombardie et dans les duchés, les routes qui sont ordinairement laissées à l'initiative locale, et qui le sont en effet dans le reste du royaume. Les provinces du midi ont reçu, dans le cours de l'année 1863, 20 millions à titre de subvention pour construire des chemins. — Des soins intelligens ont été donnés à tout ce qui peut aider la navigation. La mer est en effet comme une grande route qui dessert une bonne partie des villes italiennes. On a amélioré non-seulement les grands ports, Gênes, La Spezzia, Livourne, Naples, Brindes, Ancône, mais encore une foule de ports secondaires et de havres inférieurs. On songe à perfectionner par de grands travaux le régime du Pô et de ses affluens. Le Pô sert en effet à une navigation intérieure qui, en se développant, peut rendre les plus grands services à la Haute-Italie : par cette voie, des bâtimens pontés remontent des rives de l'Adriatique jusqu'à Pavie et à Milan, où ils se rencontrent avec les barques venues des lacs alpestres. Parmi les travaux auxquels le Pô doit donner lieu, il faut citer en première ligne le canal Cavour. Ce grand canal, qui coûtera 53 millions et qui sera sans doute achevé dans deux ans, sortira du Pô près de Chivasso et répandra d'abondantes irrigations dans la grande plaine carrée qui est bornée au nord par les Alpes, au sud par le fleuve, à l'orient par le Tessin et à l'occident par la Dora-Baltea; il permettra en même temps de reverser sur la rive lombarde une partie des eaux du Tessin. On n'estime pas à moins de 10 millions la plus-value annuelle que cette immense entreprise doit donner aux terrains qui en bénéficieront.

La principale richesse de l'Italie a jusqu'ici consisté dans les produits naturels de son sol. Les agriculteurs italiens ont depuis longtemps une très bonne opinion de leurs travaux et de leurs méthodes. Sous l'ancien régime politique, ils étaient réduits à opérer isolément, et l'expérience acquise par les uns ne profitait guère aux autres. Ils s'éclairaient peu par l'étude des améliorations réalisées à

l'étranger. Chaque territoire d'ailleurs, par suite de la division de la péninsule, était obligé de se plier à des cultures auxquelles il n'était pas propre. Aussi pouvait-on constater des résultats peu satisfaisants. La moitié environ du territoire cultivé était affectée à la production des céréales : c'est là une très forte proportion (1); cependant la récolte générale, comparée au chiffre de la population, ne donnait guère que 3 hectolitres par bouche. La récolte d'une année moyenne ne suffisait pas à la nourriture du pays; les meilleures ne surpassaient guère que de deux mois les besoins de la consommation. C'est encore là à peu près la situation de l'Italie; mais une répartition plus intelligente des cultures s'opère peu à peu depuis que les taxes intérieures ont disparu aux frontières des anciens états. En même temps se répandent l'habitude du drainage, l'étude de la chimie agricole, l'application de la vapeur aux travaux des champs. La statistique constate qu'un sixième de la superficie du sol est inculte. Il est vrai qu'il faut comprendre dans ce lot les Apennins, les Alpes, les lagunes, les sables; mais il n'est pas douteux qu'une notable partie de ce terrain ne puisse être restituée à la culture. Plusieurs sociétés privées se sont fondées à cet effet dans ces derniers temps. Des travaux sont entrepris dans les maremmes de la Toscane. Un particulier, le prince Torlonia, poursuit la dessiccation du lac Fucin, dans les Abruzzes, et s'il réussit, comme tout le fait croire, il aura conquis 16,000 hectares de très bon terrain d'alluvion. L'Italie a peu de prés et partant peu de bétail; surtout les races de ce bétail, dont quelques-unes étaient autrefois célèbres, comme les bœufs de l'Émilie, les races toscanes des maremmes, semblaient s'être abâtardies pour avoir été isolées ou confinées dans des espaces trop restreints. Des essais de croisement entre les races indigènes sont depuis quelques années poursuivis avec succès. Les provinces du midi renferment de nombreux troupeaux de jumens; on y amène des étalons hongrois et anglais.

L'industrie de l'Italie, l'industrie manufacturière particulièrement, est tout à fait à sa naissance. Aussi, dans le commerce avec l'étranger, les exportations ne consistent guère qu'en produits naturels, soit tout à fait bruts, soit du moins fort peu travaillés. On y voit figurer comme articles principaux les soies et chanvres grèges du Piémont et de la Lombardie, les riz des provinces voisines du Pô, les pailles de Florence, les bois de construction des Alpes et des Apennins, les huiles de Naples, les fruits, les vins, le soufre, le sumac, la garance, le borax des provinces napolitaines et siciliennes. Non-seulement l'Italie a besoin de se créer une industrie manufactu-

(1) Cette proportion n'est que du tiers en France.

rière, mais elle a même besoin de perfectionner les opérations simples et primitives que demandent les produits naturels qu'elle exporte. Quand l'Italien a donné à la terre les soins nécessaires pour en obtenir le produit, il semble que tout soit terminé, et il néglige trop de donner à son travail la dernière main. La culture du riz, fort importante dans la Haute-Italie, offre un exemple de ce défaut. Ce n'est que par des combinaisons ingénieuses et un peu factices qu'on a pu faire prospérer presque au pied des Alpes cette culture des pays chauds; il faut de grands soins pour laisser l'eau trop froide des torrens se réchauffer dans des réservoirs artificiels, pour empêcher les infiltrations de cette eau atténuée et bienfaisante, pour en tirer tout le parti possible en la promenant, suivant les besoins, d'une rizière à l'autre. Quand par ces opérations l'Italien a obtenu un riz d'excellente qualité, il néglige ou il ignore les moyens de le monder, et il laisse ainsi sa marchandise se présenter dans de mauvaises conditions sur les marchés étrangers. Une remarque analogue peut se faire au sujet des soufres naturels de Sicile, contre lesquels luttent avec avantage les soufres fabriqués à Marseille au moyen des pyrites de fer. Beaucoup d'autres faits de ce genre pourraient être cités pour montrer que des perfectionnemens, souvent faciles, dans la production intérieure donneraient au commerce italien un rapide développement.

Ce commerce compte de glorieux ancêtres, si l'on veut remonter jusqu'aux temps où les pavillons de Gènes et de Venise sillonnaient victorieusement la Méditerranée et s'aventuraient dans les parages inexplorés des deux mondes. Il est vrai qu'il est bien déchû de son ancienne splendeur et qu'il a dormi d'un long sommeil. On remarquera cependant que l'Italie compte parmi les premières puissances qui sont entrées dans les voies de la liberté commerciale : dès 1851, M. de Cavour, qui personnifiait alors l'Italie nouvelle, commençait avec les diverses nations une série de traités de commerce dont les stipulations libérales étaient faites pour plaire aux économistes. Les traités, conclus d'abord au nom du Piémont, se sont trouvés naturellement étendus à toute la péninsule, quand le royaume d'Italie a été reconnu par les diverses puissances. Il en est sans doute résulté une crise pour le commerce du nouveau royaume. Si l'on excepte la Toscane, où les théories de liberté commerciale étaient déjà appliquées, les taxes d'entrée ou de sortie des marchandises se sont trouvées brusquement abaissées dans une proportion considérable, souvent des quatre cinquièmes. Cette mesure coïncidait d'ailleurs avec la suppression de toutes les douanes intérieures. Le malaise passager qui a pu en résulter dans quelques endroits s'est perdu dans le tumulte des événemens, et l'Italie se trouve

maintenant placée pour l'avenir dans de saines conditions économiques. Elle persévère naturellement dans la voie où elle est entrée, et le traité franco-italien, récemment inauguré, présente dans son ensemble la tarification la plus libérale qui ait encore été adoptée en Europe. Il est à noter que la marine marchande de l'Italie est dès maintenant très supérieure aux besoins de son commerce. Son matériel naval se compose de plus de 16,000 bâtimens à voiles jaugeant plus de 650,000 tonneaux; les pyroscaphes sont en très petit nombre, 50 peut-être, de construction toute récente, et d'assez forte contenance. Il y a, comme on voit, grande disproportion entre le nombre des bâtimens à voiles et celui des bâtimens à vapeur : c'est que le feu coûte cher à l'Italie, qui manque de houille. Outre ses relations avec l'Angleterre et la France, qui sont de beaucoup les plus importantes, et qui comprennent à peu près la moitié des échanges avec l'étranger (1), l'Italie a des rapports fréquens avec l'Orient. La langue qu'on parle le plus généralement dans les Échelles du Levant est une sorte de patois italien. Les marins de l'Italie sont estimés et recherchés, pour la composition des équipages, par tous les capitaines qui fréquentent la Méditerranée. L'Italie est une des puissances à qui, toute proportion gardée, profitera le plus l'ouverture de l'isthme de Suez; elle s'y prépare, elle noue des relations avec l'Égypte : un décret du 3 août 1862 a institué un grand service maritime entre Ancône et Alexandrie. Le pavillon italien se montre aussi d'ailleurs hors de l'Europe : des relations commerciales existent avec l'Amérique, surtout avec les républiques du Sud, et le nom de Garibaldi rappelle ces colonies italiennes que l'on peut voir établies à Buenos-Ayres et à Montevideo.

Pour en revenir au mouvement industriel qui commence à se développer sur le territoire italien, on peut dire qu'il est né dans d'heureuses circonstances, au moment où les économistes voyaient partout triompher leurs idées. Le comte de Cavour d'abord, ses successeurs ensuite, ont laissé à ce mouvement le plus de liberté possible, ils lui ont épargné la dangereuse tutelle d'une réglementation étroite. Si donc depuis quatre ou cinq années bien des tentatives infructueuses ont été faites, si un assez grand nombre de sociétés industrielles sont nées et mortes librement, le terrain se trouve comme déblayé et l'industrie commence à marcher d'un pas plus sûr. Les auteurs de l'*Annuaire statistique* comptent actuellement dans le royaume 377 sociétés industrielles, dont 181 anonymes et

(1) En 1861, le commerce de l'Italie avec la France a été de 318 millions à peu près, répartis également entre l'importation et l'exportation. Le commerce avec l'Angleterre pendant la même année a été de 230 millions, dont les cinq septièmes environ représentent des importations faites en Italie. Les chiffres de 1862 sont à peu près les mêmes.

96 en commandite, qui réunissent ensemble un capital de 1 milliard 1/2. Dans cette somme, les compagnies de chemins de fer entrent pour 1 milliard, les institutions de crédit pour 225 millions.

Ne disposant jusqu'ici que d'un capital assez restreint, l'industrie italienne doit se préoccuper d'en tirer le meilleur parti possible en perfectionnant ses institutions de crédit. Le bruit qui se fait aujourd'hui en Europe au sujet des questions de ce genre a son écho dans la péninsule, et rien ne serait plus intéressant que d'examiner, avec plus de détails que nous ne pouvons le faire ici, comment les Italiens, placés entre les séductions de la théorie et les nécessités de la pratique, ont résolu ces problèmes.

La Banque nationale est en Italie, comme en France, la pierre angulaire de l'édifice du crédit. Elle se forma d'abord par la fusion des banques de Turin et de Gênes; elle établit des sièges secondaires, à Milan en 1859, à Naples et à Palerme en 1861, et fonda successivement dix-neuf succursales dans différentes villes. Enfin en ce moment même (1) elle se réunit avec la banque toscane pour former, sous le nom de Banque d'Italie, un grand établissement privilégié. La Banque d'Italie se constitue avec un capital de 100 millions divisé en cent mille actions de 1,000 livres, dont soixante mille sont données aux anciens actionnaires de la banque sarde, quinze mille à ceux de la banque toscane; vingt mille actions doivent être offertes à la souscription publique dans l'Émilie, les Marches et les provinces méridionales; les cinq mille dernières sont mises en réserve pour le moment où « les derniers tronçons de l'Italie seront réunis au corps commun. » La banque doit avoir son centre dans « la capitale » du royaume; elle a d'ailleurs onze sièges (*sedî*) principaux, dont chacun régit plusieurs succursales. Le gouverneur et les deux vice-gouverneurs sont nommés par le roi. La banque a le privilège d'émettre des billets, aucune autre société ne pouvant y être autorisée que par une nouvelle loi. Ces billets sont reçus par les caisses de l'état dans les villes où il y a des sièges ou des succursales. La banque ne peut employer en fonds publics, outre son fonds de réserve, plus du cinquième de son capital. La somme des billets en circulation, jointe à celle des comptes courants payables à vue et des mandats à ordre, ne peut excéder le triple de l'encaisse métallique. Dans tous les cas, cette somme ne peut excéder le quintuple du capital, à moins que l'excédant en billets ou mandats ne soit représenté par un pareil excédant dans l'encaisse. L'état se réserve d'ailleurs le droit de demander à la banque des avances de

(1) La loi est votée par le sénat, elle ne l'est point encore par la chambre des députés; mais le consentement de cette dernière paraît certain.

numéraire jusqu'à concurrence de 40 millions contre dépôts de titres de fonds publics ou de bons du trésor; 15 millions sont exigibles à la première requête, le reste après avis préalable.

La banque des Deux-Sicules, désignée ordinairement sous le nom de *banco di Napoli*, vieil établissement qui date du xvi^e siècle, a été d'abord réorganisée en 1860 par un décret de la lieutenance. Aux termes de ce décret, qui ne faisait guère que maintenir l'état existant, elle continuait à fonctionner comme banque de dépôt et d'escompte, et aussi comme banque de circulation, car elle émettait, pour les dépôts reçus, des titres qui, sous le nom de *fedi di credito*, circulaient comme de véritables billets de banque. Elle était chargée de certaines fonctions administratives, comme par exemple d'enregistrer tous les contrats relatifs à la propriété. Elle opérait en même temps comme trésorerie générale de l'état, des villes, des communes, des hospices, des établissemens de bienfaisance, et il y avait là une ingérence assez mal définie des divers pouvoirs publics. C'était, comme on le voit, une institution d'un caractère mixte, privée à la fois et gouvernementale. C'était surtout, dit-on, sous les anciens rois, une sorte de bouteille à l'encre; ses statuts mêmes étaient aussi obscurs que ses comptes. Tout le monde cependant s'accorde à dire que, si elle a été utile à ceux qui en tenaient les clés, elle a aussi rendu des services au public. Depuis le décret de la lieutenance, son organisation a été modifiée. Au commencement de l'année 1862, on étendit aux provinces méridionales les réglemens généraux de la comptabilité publique; alors cessèrent les opérations de trésorerie dont le *banco di Napoli* était chargé. Enfin un décret du 27 avril 1863 lui a ôté tout caractère officiel et en a fait un établissement privé simplement soumis à la surveillance de l'état. Après quelques réformes indispensables, cette institution a même acquis une grande importance, et les billets privilégiés de la Banque d'Italie auront à compter, dans le midi du moins, avec les *fedi di credito*.

Il suffit de mentionner en passant la *caisse du commerce et de l'industrie*, qui vit à Turin sans grand éclat. Un plus grand intérêt s'attache aux caisses d'épargne de l'Italie, à l'une surtout, celle de Milan, qui fonctionne comme une grande institution de crédit. Cette caisse a eu des commencemens modestes. Une commission centrale de bienfaisance, s'étant formée en Lombardie pour parer à une disette en 1817, se trouva avoir un excédant de fonds lorsque le fléau eut disparu. Elle fonda en 1823 la caisse d'épargne de Milan avec diverses succursales en Lombardie. Le capital qui servait à garantir les dépôts était alors de 300,000 francs. Les livrets de cette caisse, au lieu d'être nominaux, formaient de véritables titres

au porteur, et tout était combiné pour en faciliter la circulation. La prospérité de cet établissement alla toujours croissant; en 1859, il avait en dépôt 50 millions; au commencement de 1863, il en comptait plus de 100. Avec ces fonds, la caisse milanaise opère à peu près comme une banque. Elle les emploie surtout en prêts sur hypothèque; sur les 100 millions dont elle peut disposer actuellement, les trois quarts ont cette destination. Ces prêts, qui étaient faits autrefois à courte échéance, sont maintenant remboursables par annuités, et de grandes facilités sont données aux emprunteurs pour combiner les conditions de leur libération. La caisse milanaise devient donc une sorte de crédit foncier, et rend à la propriété des services signalés. Elle est restée d'ailleurs une institution de bienfaisance; elle n'a pas d'actionnaires, et ses administrateurs ne reçoivent aucun traitement. Comme elle donne ordinairement 3 1/2 pour 100 à ses déposans, et qu'elle retire 4 1/2 de son argent, elle emploie un cinquième de ses bénéfices en œuvres de bienfaisance; le reste accroît le fonds de réserve appliqué à la garantie des dépôts. Dans quelques cas cependant l'administration de la caisse grossit le budget de la bienfaisance ou l'intérêt servi aux déposans (1). La caisse d'épargne de Milan, qui dispose, comme on vient de le voir, d'un capital considérable, est de beaucoup la plus importante du royaume. On en compte d'ailleurs cent cinquante autres, dont un tiers établi depuis les annexions; celles de Toscane, des Romagnes, de l'Ombrie, des Marches, sont, comme la caisse lombarde, des institutions privées et opèrent d'une façon analogue; celles des duchés appartiennent aux communes.

Arrivé au terme de cette étude, nous ne pouvons qu'applaudir à cet esprit d'initiative individuelle et municipale qui donne à la nation italienne un de ses caractères distinctifs. Pour nous rendre compte des progrès que cette nation a réalisés depuis la guerre de l'indépendance, nous avons pris quelques exemples choisis surtout parmi les faits qui sont du domaine de la statistique. Nous avons vu quelles bases les Italiens ont cherché à donner à leur édifice administratif, comment ils ont formé leur armée, quelles sont leurs premières tentatives pour accroître la richesse nationale. En regard de ces exemples du développement matériel, il a paru inutile de placer quelques indications sur le développement intellectuel du pays, sur le mouvement des lettres, des arts, des sciences (2). Les lettres, les arts, les sciences, l'Italie n'est-elle pas leur terre classique? Ce

(1) C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 1864 cet intérêt vient d'être porté à 4 pour 100.

(2) On trouvera d'intéressans détails sur les institutions scientifiques et universitaires de l'Italie dans l'étude d'un juge bien compétent en cette matière, M. Matteucci. Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre 1863.

n'est point à cette ancienne éducatrice de l'Europe, ce n'est point à la patrie de tant d'écrivains, de tant d'artistes, de tant de savans dont les œuvres sont devenues le patrimoine commun de l'humanité, qu'il faut demander si elle conserve encore des forces pour les productions de l'esprit et la culture des hautes études. Personne ne s'étonnera d'ailleurs qu'en ce moment l'activité intellectuelle des Italiens soit principalement absorbée par l'organisation des forces politiques et économiques du pays : à chaque jour suffit sa tâche ; mais nous n'en sommes plus à penser que le développement matériel d'une société doive en étouffer le développement intellectuel. Si l'on considère dans l'histoire des nations européennes d'une part les améliorations de la vie politique et civile, ainsi que la production croissante des moyens de bien-être, et d'autre part l'accroissement des connaissances, l'épanouissement de la pensée, on reconnaît que les progrès qui sont de l'ordre des faits et les progrès qui sont de l'ordre des idées ont entre eux une relation tellement intime qu'ils s'appellent et se complètent nécessairement. De ces deux élémens de la civilisation, tantôt l'un, tantôt l'autre prédomine ; mais ce que l'un gagne profite à l'autre, et c'est un caractère de notre époque que les conquêtes sociales et les conquêtes intellectuelles y ont entre elles des rapports de plus en plus étroits et immédiats. Si l'Italie, après de longs siècles d'attente, a pu enfin commencer à régler plus heureusement son existence intérieure, ne le doit-elle pas en grande partie aux sympathies, à la gloire qu'elle s'est acquises par son éclatante aptitude pour les travaux de la pensée et les arts qui embellissent la vie ? Cette aptitude séculaire, favorisée par les conditions nouvelles où se trouve placée la société italienne, lui assure dans les destinées intellectuelles de l'Europe un rôle digne de son passé.

EDGAR SAYENY.

LES

MÉPRISES DU CŒUR

I.

DE MAXIME D'HÉRELLES A VICTOR NARCY.

Mai 1858.

Puisque nous devons être longtemps séparés, je tiens ma promesse, mon cher ami, et je me hâte de vous écrire. J'ai d'ailleurs à vous raconter une aventure sérieuse et singulière. J'espère que vous recevrez cette lettre avant votre départ pour l'Océanie, et que vous pourrez me donner sur la situation très grave où je me trouve votre franc et sincère avis.

Vous vous souvenez sans doute de la famille Rebens. Elle habitait Toulon la dernière année que j'ai passée au service, alors que nous étions embarqués ensemble sur le *Montebello*. C'était à l'époque de la guerre de Crimée. M^{lle} Laurence Rebens était une charmante et brillante jeune fille, très recherchée et très admirée dans tous les bals : on la citait pour son esprit et sa beauté. Ses parens n'avaient aucune fortune, et le commandant Rebens, qui était un brave militaire, comptait pour marier sa fille sur les épaulettes de colonel et de général. Afin de les gagner plus vite, il partit pour l'Orient. Malheureusement il y fut tué. Si vous n'avez point oublié tout cela, vous vous rappelez la pénible impression que causa sa mort. M^{me} Rebens en était réduite pour toutes ressources à sa pension de veuve. La société toulonnaise s'émut. On organisa quelques souscriptions et quelques loteries; mais, les frais de la mise en scène de ces œuvres charitables une fois prélevés, il ne resta en définitive à M^{me} Rebens qu'une somme nette de douze cents francs. Une sorte de déconsidération suit toujours l'aumône pour ceux qui la subissent. Non-seulement on ne s'occupe plus de M^{me} et de

M^{lle} Rebens, mais peu à peu on s'éloigna d'elles. Les mères évitèrent pour leurs filles la société d'une jeune personne que sa pauvreté mettait dans une position subalterne et peut-être dangereuse. Jamais pourtant le plus léger bruit n'effleura la réputation de ces deux femmes, qui vivaient dans une retraite absolue. Un jour elles quittèrent Toulon sans que personne le sût, et nul ne s'inquiéta depuis de ce qu'elles avaient pu devenir.

Il y a huit jours environ, quelques affaires de succession, que je n'ai pu complètement terminer qu'avant-hier, m'appelèrent au petit village d'Oullins, près de Lyon. J'avais grande hâte de retourner aux Chênes : aussi, dès que je fus libre, je songeai à partir ; mais il était trop tard pour que je pusse revenir en ville et prendre le chemin de fer, et je dus remettre mon départ au lendemain. Le soir, après mon dîner, je me promenais dans la campagne, à l'extrémité du village, lorsque tout à coup j'entendis des cris perçans partir d'une maison isolée sur le bord de la route. J'entrai aussitôt, et j'arrivai au deuxième étage sans avoir rencontré personne, me dirigeant à tâtons dans l'obscurité vers l'endroit d'où les cris partaient. J'aperçus enfin une faible lueur à travers les fissures d'une porte ; je tournai précipitamment la clé et me trouvai dans une mansarde. Devant moi, sur son lit de mort, une femme venait d'expirer, la mère sans doute d'une jeune fille à genoux près d'elle et dont la douleur éclatait en sanglots.

La jeune fille ne se doutait pas de ma présence et n'avait pas fait un mouvement. Je ne la voyais que de dos, tandis que la lumière posée près du lit éclairait le visage de la morte. Les traits de cette femme, que je considérais avec curiosité, ne m'étaient point inconnus, bien que je ne pusse me rappeler où je l'avais vue. Je m'approchai et j'adressai quelques paroles de consolation à la jeune fille, qui se retourna. Sa douleur était si vive qu'elle me vit d'abord sans étonnement et presque sans comprendre ce que je lui disais ; mais, après m'avoir regardé, elle se leva soudain et se cacha la figure dans les mains. — Monsieur d'Hérelles ! dit-elle. Monsieur d'Hérelles !

C'était Laurence Rebens que j'avais devant moi. Son trouble fut de courte durée. Après ce premier moment donné à la surprise et peut-être à la confusion de me revoir ainsi à l'improviste, elle me montra le lit du doigt et me dit simplement : — Ma mère !

Ce seul mot la rendit à sa douleur. Elle s'agenouilla de nouveau et, silencieusement cette fois, se remit à pleurer. Presque au même instant une vieille paysanne parut sur le seuil de la chambre. Je prévins ses questions en lui expliquant comment j'étais accouru aux cris de Laurence. — Oh ! oui, me dit cette femme, j'avais été recon-

duire le médecin, et la pauvre demoiselle était seule. — Je l'emmenai alors à quelques pas du lit et la priaï de me raconter ce qu'elle savait de M^{me} Rebens et de sa fille; elle me dit que ces dames habitaient Lyon et n'avaient loué qu'au commencement du mois la chambre où nous étions. M^{me} Rebens, qui avait été très souffrante tout l'hiver, était venue chercher à la campagne un air plus pur et un peu de soleil. Elle avait d'abord paru se mieux porter, mais depuis la veille sa maladie avait pris un caractère d'intensité effrayant, et elle y avait succombé.

Ce récit était à peine achevé que Laurence vint à nous avec un calme concentré encore plus douloureux que ses larmes. — Maintenant, dit-elle en étendant le bras du côté de sa mère, il faut que je l'ensevelisse. Elle se tourna vers la paysanne et ajouta doucement : — Madame, voulez-vous être assez bonne pour m'aider?

Je me retirai. Comme je franchissais la porte, Laurence m'e jeta un regard de remerciement et de prière. Je lui fis signe que je la comprenais et que je reviendrais bientôt. Je rentrai en effet lorsque la tâche funèbre fut accomplie. Les deux femmes priaient près du cadavre, qui se dessinait avec rigidité sous les draps.

— Voulez-vous me permettre, dis-je à Laurence, de veiller votre mère avec vous cette nuit?

— Oui, me répondit-elle simplement.

Elle s'assit au chevet de la morte, moi aux pieds, et nous demeurâmes sans prononcer une parole. La vieille paysanne s'était couchée sur un lit de sangle et dormait. Vers minuit, Laurence, brisée d'émotion et de fatigue, s'assoupit. Son visage s'inclinait sur sa poitrine; ses mains croisées reposaient sur ses genoux. Je pus alors me rendre compte des ravages que le chagrin et la misère avaient faits sur cette charmante fille. Les yeux, très enfoncés, étaient cerclés de bleu, le nez mince, les lèvres blanches; son teint jauni avait par places des nuances malades. Des vêtements fanés couvraient son corps amaigri; ses mains effilées, sur lesquelles se projetait la lueur de la lampe, semblaient diaphanes. Je la comparai involontairement à ce qu'elle était autrefois, en toilette de bal, souriant sous les fleurs. Le désastre était si grand que ma pensée ne pouvait le mesurer; je croyais faire un rêve. Le lendemain je m'occupai de tous les tristes détails de l'enterrement. Quand Laurence eut à se séparer de sa mère, sa douleur, repliée sur elle-même, ne se répandit ni en gestes, ni en cris. J'aimai cette contrainte qu'elle s'imposait. Il y avait là quelques personnes, le prêtre, les porteurs. En présence de ces hommes, sa pudeur de jeune fille parlait plus haut que son désespoir. J'accompagnai seul M^{me} Rebens jusqu'au cimetière. La cérémonie achevée, je revins au plus vite auprès de Laurence. Dès

qu'elle m'aperçut, elle se jeta en pleurant dans mes bras. J'étais devenu un ami pour elle. Je me sentis les yeux humides, et je frissonnai de la tête aux pieds.

— Et que comptez-vous faire? lui dis-je. — Je travaillerai. — N'avez-vous point quelques ressources? — J'ai deux cents francs qui me reviennent de la pension de ma mère. — Et c'est là tout? — Oui. — Vous n'avez aucun parent auquel je puisse vous conduire? — Non. — Point d'amie? — J'en avais une; mais il y a quatre ans que je n'ai reçu de ses nouvelles. Elle m'aura peut-être oubliée.

Je sortis attendri, bouleversé, et n'osant me livrer à la pensée qui m'était venue. Cette pensée, cher ami, vous l'avez devinée, c'était d'épouser Laurence. Dieu, qui l'avait placée si inopinément sur mon chemin, ne me destinait-il pas à être son protecteur? Mais je songeais à mon âge, et je m'effrayais. Elle a vingt ans à peine et j'en ai quarante-trois! J'étais trop vieux... Cependant fallait-il l'abandonner seule et sans défense aux embarras, aux dangers de la vie? Et si je ne l'abandonnais pas, à quel titre, sans l'épouser, pouvais-je veiller sur elle? J'étais fort perplexe encore au moment où je retournai chez M^{lle} Rebens. J'ignorais ce que j'allais y faire, mais j'avais besoin de la voir. Laurence était triste. — J'ai écrit à mon amie, fit-elle. Je lui demande de m'accorder un asile dans sa maison pour quelques jours. Gabrielle est bonne, et j'espère qu'elle ne me refusera pas... Mais, quoi qu'il arrive, continuait-elle d'un ton grave sous lequel se devinait une arrière-pensée qu'elle voulait me cacher, je vous remercie de ce que vous avez fait pour ma pauvre mère, et je vous en garderai une éternelle reconnaissance. — En prononçant ces mots, elle se détourna à demi. C'était un congé qu'elle me donnait. Je ne pouvais en effet, sans alarmer ses susceptibilités de jeune fille, me mêler plus longtemps à son existence. Il y avait dans toute sa personne une tristesse si vraie, une dignité si simple, que je ne fus plus maître de moi. — Mademoiselle, lui ai-je dit, il est un moyen de ne nous point quitter : voulez-vous être ma femme? — Laurence a rougi, a pâli. — Moi, votre femme! a-t-elle répondu. Moi, dites-vous? — Oui, je sais que je suis bien âgé pour vous; mais je suis seul au monde, vous serez tout dans ma vie, j'aurai pour vous l'affection la plus tendre. — Elle est restée quelques instans sans me répondre, le sein palpitant, les yeux baissés. — Monsieur d'Hérelles, a-t-elle dit enfin, permettez-moi de ne vous rien répondre encore. Laissez-moi quelques jours pour réfléchir.

Voilà où j'en suis, Victor. Je ne me repens point de ce que j'ai fait; loin de là, par instans j'ai peur qu'elle ne refuse. Serais-je amoureux de Laurence? Je l'ai été de tant de femmes que cela ne

m'étonnerait pas; mais je n'ai éprouvé pour aucune ce que je ressens pour elle. C'est une affection pleine de tendresse et d'abnégation. Je l'aime pour elle bien plus que pour moi. C'est justement là ce qui m'effraie. Les hommes de mon âge sont à leur insu des pères vis-à-vis de leurs femmes; ils les traitent en enfans gâtées qui plus tard se montrent ingrates. Ingrate! voilà un mot bien cruel! Certes je ne spécule point sur la reconnaissance de Laurence; je ne prévois ni ne redoute son ingratitude, je crains seulement qu'elle ne se regarde un jour comme enchaînée à mes côtés. Dans quelques années je serai un vieillard; elle sera dans tout l'éclat de sa jeunesse... Je tremble déjà qu'elle ne m'aime comme un bienfaiteur, tandis que moi je suis prêt à l'aimer en amant. — Ah! tenez, si elle refusait, c'est peut-être ce qu'il y aurait de plus heureux pour elle et pour moi... Je trouverai un moyen de lui venir en aide, de lui rendre la vie facile. Il est probable qu'elle refusera; elle doit en avoir quelque dessein. Elle ne m'aurait point sans cela demandé à réfléchir. Pourquoi ne point m'accepter en effet comme je m'offrais, dans un élan du cœur. C'était si simple. Pardonnez-moi, mon ami; tout ceci m'a vraiment troublé. Me voilà donc voulant qu'une fille comme Laurence m'aime tout d'un coup, ou se donne à moi sans m'aimer! C'est également insensé. Je ne vous demande point de conseils, — on ne les suit guère en général; — mais donnez-moi des raisons de croire à mon bonheur, si j'épouse Laurence, ou des motifs de me consoler, si je suis forcé de renoncer à elle.

DE LAURENCE REBENS À GABRIELLE DORVON.

Mai 1858.

Ma chère Gabrielle,

Tu as dû recevoir la lettre que je t'ai écrite il y a deux jours, et j'espère que tu m'auras pardonné le long silence qu'elle a rompu. Le malheur rend timide, et je n'eusse osé t'entretenir de mes chagrins et de mes souffrances. Il y a d'ailleurs un degré de misère banale et persistante où le découragement est tel qu'on ne cherche qu'à se faire oublier; mais avant-hier, après la mort de ma pauvre mère, je me suis sentie si seule au monde, si abandonnée, qu'il m'a fallu épancher mon cœur dans le tien: je savais que tu pleurerais en lisant ma lettre, et les larmes que je versais moi-même en étaieut moins amères.

Aujourd'hui je viens t'apprendre un événement qui peut changer toute ma vie. Je t'ai dit de quelle façon imprévue j'avais fait la rencontre de M. d'Hérelles, combien il avait été bon pour moi; eh bien! il vient de me proposer de devenir sa femme! J'ai été prise

d'un tel saisissement que je n'ai rien pu lui répondre. Je lui ai demandé quelques jours pour réfléchir : il y en a déjà un d'écoulé, et je ne sais encore à quoi me résoudre.

Ah ! s'il ne s'agissait que de moi, je n'hésiterais pas. J'épouserais sur-le-champ M. d'Hérelles, car la pauvreté est une horrible chose. C'est un spectre qui nous hante tout le jour, qui, la nuit, nous obsède de rêves funestes. J'ai pensé parfois que la faim suscitait ces cauchemars. Je n'avais point assez mangé la veille. Hélas ! ma pauvre mère et moi, nous en étions souvent là ! Et cependant, du matin jusqu'au soir, nous nous courbions sur de rudes travaux d'aiguille. Les ouvrages de luxe nous étaient interdits, ils nous auraient pris trop de temps, et il fallait vivre ! Et de quelle vie nous avons vécu pendant trois ans ! Le froid l'hiver, la chaleur accablante l'été, les privations toujours. Il semble que, pour les femmes, la pauvreté soit sans terme et sans issue comme un des cercles de l'enfer de Dante. Et si ce n'était que cela ! Il y a de pauvres créatures qui végètent ainsi sans se plaindre, car elles sont accoutumées dès l'enfance au dur sillon qu'elles creusent ; mais moi, Gabrielle, moi ! Avoir le souvenir de toutes les joies de ce monde et ne plus en avoir l'espérance ! C'est une plaie au cœur toujours ouverte et toujours saignante. Penser que ma jeunesse s'enfuit, que ma beauté se flétrit, que c'en est fait pour moi des élégances, des grâces, des délicatesses de la femme, voilà qui est affreux ! Enfin, je te le dis tout bas et en rougissant, la pauvreté, outre ses froides étreintes, ses perspectives de deuil, a ses insinuations honteuses, ses révoltes contre un Dieu qui frappe ainsi sans pitié. Il y a des heures où le cœur se fait de marbre, où la tête s'égaré, où le luxe et le plaisir, — je ne parle même pas du bonheur, — qui passent sous vos fenêtres, vous attirent comme un abîme. Ah ! Gabrielle, à celui qui m'enlèverait à ce vertige de la souffrance sans fin et du déshonneur, à celui qui, m'aimant d'un honnête amour, me proposerait de devenir sa femme, je répondrais, sans regarder ni devant ni derrière moi : « Vous êtes mon sauveur ! »

D'où vient donc que j'hésite quand il s'agit de M. d'Hérelles ? Te souviens-tu de lui, Gabrielle ? Autrefois, à Toulon, nous le voyions souvent dans le monde. A nous autres jeunes filles, il paraissait un peu vieux. N'avait-il pas plus de quarante ans déjà ? Il nous inspirait un étonnement mêlé de frayeur ; nous nous contions à l'oreille les aventures et les succès qu'on lui prêtait. On le disait aimé de la belle M^{me} R... ; nous le connaissions assez peu d'ailleurs. Il nous traitait en enfans, ne dansait jamais avec nous, et nous adressait tout au plus quelques mots bienveillans quand les circonstances l'amenaient à nous parler. Ce n'était sans doute que de l'indiffé-

rence ; mais cela, de sa part, ressemblait si fort au dédain qu'il ne nous plaisait qu'à demi. Aujourd'hui il y a dans tous ses traits une bonté émue, une pitié douce qui appellent la confiance et l'affection. Il s'est conduit envers moi comme un père, comme l'ami le plus tendre. Tu le vois, je suis heureuse de parler de lui, et j'en oublie presque mon chagrin. Je suis toute troublée en me rappelant certains de ses regards, certaines intonations de sa voix. Je crois qu'il m'aime, et j'en suis fière. L'aimerais-je donc aussi ? Ah ! je voudrais en être sûre. Je sens bien que, si je l'épousais, je lui serais dévouée et reconnaissante toute ma vie ; mais ce n'est pas en accomplissant ces faciles devoirs qu'on s'acquitte envers un homme comme M. d'Hérelles. Il faut, pour qu'il soit heureux, que la femme qu'il aura choisie l'aime de cœur et sans partage. Serais-je cette femme-là ? Il y a bien longtemps, ma Gabrielle, que je n'ai songé à l'amour. J'en appelle pourtant à nos causeries d'autrefois : n'étions-nous point d'avis que le bonheur dans le mariage dépend surtout de la convenance des âges, qu'elle seule peut amener, sinon la communauté, du moins la fusion probable des goûts, des sentimens, des idées, et qu'enfin le soleil de l'amour ne saurait éclairer des mêmes rayons le commencement d'une existence et le déclin d'une autre ? J'ignore si nous avions raison ou tort ; mais je sais bien qu'aucun intérêt ne pouvait m'aveugler alors, et que je jugeais en toute sincérité une question qui ne me touchait pas encore. Cela seul ne doit-il pas me dicter ma conduite ? Dois-je épouser M. d'Hérelles, lorsque j'ai vingt ans de moins que lui et que je serai peut-être incapable de comprendre la maturité de sa raison, l'élévation de ses vues, son expérience de la vie ? Je dois résister au penchant qui l'entraîne maintenant vers moi, et auquel la pitié a peut-être autant de part que l'amour. Je ne veux point qu'il se repente plus tard de sa générosité ; je ne veux point, moi non plus, obéir à cet égoïste et lâche désir de sortir à tout prix de mon isolement et de ma pauvreté.

Je te dis cela, et cependant, à la douleur que j'éprouve de renoncer à lui, je sens trop que je l'aime ou que je suis prête à l'aimer plus que je ne le croyais. Mon amie, ma sœur, tu vois tout ce qui se passe dans mon âme ; conseille-moi, guide-moi, sois indulgente ou sévère selon que tu en jugeras. Ce que tu croiras que je dois faire, je le ferai.

DE GABRIELLE A LAURENCE.

Mai 1858.

Je t'ai écrit hier, Laurence. Tu sais à présent combien j'avais souffert de ton silence et quelle part je prends à la perte que tu

viens de faire. Mon enfant, il n'est point permis de désespérer de la vie quand on peut compter sur l'amitié, et désormais, n'est-ce pas ? tu ne douteras plus de moi.

J'arrive à ta seconde lettre, que je reçois à l'instant, et je te donne tout de suite mon avis. Épouse M. d'Hérelles, épouse-le sans crainte. Tu l'aimes, sois-en sûre, c'est moi qui te le dis, et il serait bien difficile, s'il n'était pas heureux avec toi. Maintenant, si les conseils de l'amitié et de ton propre cœur ne t'ont pas déjà convaincue, écoute ceux de la raison. J'ai toute autorité pour te les donner. D'abord je suis ton aînée de six ans, et puis je suis mariée ; j'ai donc quelque peu de cette maturité de jugement et de cette expérience de la vie que tu respectes tant chez M. d'Hérelles. Je ne te parlerai pas de la position précaire et dangereuse qui t'est réservée, si tu restes fille : tu la vois sous des couleurs tout aussi sombres que moi, et, si tu t'y résignes, c'est par un scrupule exagéré peut-être, mais que je ne saurais condamner. J'aborderai le mariage en lui-même. Il faut que je t'aime bien, ma chère Laurence, pour me décider à traiter cette question ; j'ai besoin de me dire que je puis, en t'éclairant, te sauver d'un coup de tête qui te perdrait. Il est en effet des vérités tristes que l'on ne voudrait point s'avouer à soi-même et des illusions perdues sur lesquelles il en coûte de revenir. Sache, ma chère, que, pour la plupart des femmes, le mariage n'est du plus au moins que l'accomplissement d'un devoir. Nos rêves de jeunes filles, toutes les poésies de l'imagination et du cœur n'y prennent place qu'au début. Ils s'envolent bientôt, quoi qu'on fasse pour les retenir. Ce n'est, je crois, ni l'homme ni la femme qu'il en faut accuser, mais l'existence qu'ils sont forcés de mener. L'habitude s'assied entre eux au foyer domestique et préside à tous leurs actes. L'habitude est une calme divinité qui a deux masques, l'un souriant, l'autre sombre ; on ne l'aime ni on ne la déteste, on s'y fait. C'est là le mot terrible, ma Laurence. Si, dans la nature, un objet qui fixe délicieusement la vue ou qui frappe agréablement l'oreille ne nous offre que des plaisirs dont la vivacité est bientôt anéantie, il en est un peu de même dans l'ordre moral. Nos peines et nos joies dépendent surtout de la comparaison que nous faisons de notre présent à notre passé. A mesure que les émotions heureuses ou tristes se répètent, cette comparaison devient moins sensible et l'impression qui en résultait s'affaiblit. Malheureusement, et c'est là le masque sombre dont je te parlais, le souvenir des premiers bonheurs subsiste en entier et nous laisse froids devant ceux que nous possédons encore. Il s'ensuit un malaise de l'âme, une involontaire aspiration vers les jouissances que l'on a entrevues ou goûtées, dont une honnête femme doit triompher, mais dont elle

ne triomphe qu'en se soumettant à son sort et par le sacrifice d'elle-même. A cette condition, le mariage offre dans la pratique de la vie des compensations relatives. On s'y sent honorée et respectée, et l'on y éprouve quelque chose de cette tranquille satisfaction du marin qui contemple, du port où il s'est réfugié, les tempêtes de l'Océan. Ceci établi, que le mariage est un état sérieux, tout à fait étranger après un temps plus ou moins long, s'il ne l'a pas toujours été, au tumulte et aux enivrements de la passion, est-il nécessaire d'épouser un homme jeune? Oui certes, mais là encore il faut distinguer. La jeunesse de caractère et de goûts vaut autant, si elle ne vaut plus, que la jeunesse des années. Tel homme est vieux à trente ans; tel autre est jeune à cinquante.

Là, tu devines que je fais un peu le procès à mon mari et le panégyrique de M. d'Hérelles. Je ne puis nier que je ne sois heureuse — dans l'acception consacrée du mot — avec Flavien, mais j'ai parfaitement noté ses transformations successives depuis le premier jour de notre mariage jusqu'à celui-ci. Un mari qui est à peu près de notre âge nous traite trop souvent en égales. Nous avons notre jeunesse, mais il a la sienne, et le sait bien. Certain de donner autant qu'il reçoit, il se contente par degrés d'un facile bonheur dont les plaisirs, s'ils ne sont pas très vifs, ne lui coûtent du moins pas de peine. Son égoïsme, sa confiance en lui, une certaine tendance à la domination, s'accommodent on ne peut mieux de ce repos calculé auquel il nous condamne avec d'autant moins de scrupule qu'il lui devient plus cher. Il y oublie trop que l'horizon du mariage est le seul qu'une jeune femme connaisse de la vie, et que cet horizon, à force d'être uniforme, peut lui paraître borné. M. d'Hérelles, pour en venir à lui, a le grand avantage de ne pas s'être marié. Il n'est plus jeune, c'est vrai, mais il n'a pas vieilli. Il a la taille svelte, l'esprit vif, la parole aimable, les manières séduisantes. Il a toujours eu besoin de plaire aux femmes et ne s'endormira jamais dans les délices de Capoue... Tiens, je ris, Laurence, mais je suis au fond sérieuse et attendrie. J'aime M. d'Hérelles pour la proposition qu'il te fait, j'aime ce noble cœur qui va d'un coup au-devant de ton isolement et qui t'offre sans hésitation deux biens inestimables, la fortune et le nom d'un honnête homme. Ne le repousse donc pas. Je me suis adressée tour à tour, tu le vois, à ton cœur et à ta raison; mais n'ai-je pas pris une peine inutile, et ne suis-je pas comme ces avocats qui s'écriment devant leurs juges pour plaider une cause gagnée d'avance? Si cela est, Laurence, dis-le-moi, dis-le-moi bien vite.

DE VICTOR A MAXIME.

Mai 1858.

Votre lettre, mon cher ami, m'a profondément ému. Je me rappelle parfaitement M^{lle} Laurence Rebens. C'est la plus remarquable jeune fille que j'aie jamais connue. Sa beauté avait au plus haut degré un caractère intelligent et sympathique. Moi qui ne me montrais pas aussi dédaigneux que vous à l'endroit de ces demoiselles, je l'ai souvent entendue causer. Sa conversation abondait en traits fins et spirituels. Elle réunissait, ce qui est si rare chez une jeune fille, le charme de l'adolescence et de la candeur à la grâce exquise de la femme. Tout en elle promettait pour l'avenir un mélange égal d'énergie et de tendresse. Cela se révélait d'ailleurs dans sa physionomie. Ses yeux noirs étaient doux et profonds sous leurs sourcils délicatement arqués, son front haut, légèrement bombé, et encadré de beaux cheveux. Sa bouche avait une ravissante expression folâtre et sérieuse. Hélas ! je vous la retrace telle que je l'ai vue, lorsque ce jeune visage ne peignait que la confiance et la joie. Ce n'est point le portrait que vous m'en faites ; mais avec le bonheur, avec votre affection, toute cette splendeur éclipsée brillera bientôt d'un éclat plus vif et plus touchant. Les malheurs qui frappent la jeunesse ressemblent aux orages du printemps, ils ne laissent d'autres traces de leur passage que la radieuse sérénité qui leur succède. Vous ne vous étiez point trompé. Je n'ai eu besoin que de lire la première moitié de votre lettre pour pressentir la pensée qui vous viendrait. Ne sais-je point de longue date les élans et la générosité de votre cœur ? La meilleure preuve que vous avez raison d'épouser M^{lle} Rebens, c'est qu'il ne manquera point de gens pour vous blâmer. On dira que vous faites une folie. Que vous importe ? Laissez dire les sots et les méchants. Une folie ! D'ailleurs en est-ce une ? Vous épousez une femme d'une famille honorable, admirablement douée, éprouvée par le malheur, et qui vous aimera, mon cher Maxime. De quoi vous effraieriez-vous donc, vous jusqu'à ce jour si adulé, si courtoisé par les femmes ? Serait-ce de votre âge ? Vous le portez plus vertement que bien des jeunes gens, vous pouvez m'en croire. Ne me permettriez-vous pas de vous railler doucement à ce sujet, et l'aurais-je fait, si j'en avais eu quelque véritable motif ? M^{lle} Rebens hésite, dites-vous. L'étonnant serait qu'elle n'hésitât pas. Avec sa nature si droite et si sincère, ne doit-elle pas, avant de se donner à vous, interroger sa conscience et son cœur ? Son orgueil et sa fierté légitime ne doivent-ils pas craindre de céder au désir de reconquérir dans le monde la place qui lui ap-

partient plutôt qu'à une inclination vraie? Mais du moment qu'elle hésite, elle est à vous.

Ce sont les vœux du voyageur que je vous envoie. La *Guerrière* est en rade et sous le coup du télégraphe. Je ne saurais vous dire ce que j'ai, mais je m'ennuie et je m'attriste. Je m'attriste surtout. Il faut la première jeunesse pour être marin, pour trouver des charmes à l'inconnu, pour croire à l'inconnu lui-même. Moi, je sais trop ce qui m'attend pendant ces trois ans d'absence : de longues heures de quart entre le ciel et l'eau, des relations d'un jour qu'on oublie le lendemain, de changeans spectacles, au fond toujours les mêmes. C'est la solitude et l'isolement, et je les redoute. La pensée s'y replie trop sur elle-même, elle s'y fatigue, elle s'y use. Tenez, je vois d'ici la mer qui se brise en écume sur les rochers, n'est-ce point là le plus souvent l'image de la vie? Des efforts toujours impuissans et stériles, toujours monotones. Vous devinez que je vous écris dans une heure de doute et d'affaissement. Je vous porte envie. Vous restez à terre, vous allez avoir une famille, vous vivrez aux Chênes, dans cette belle résidence qui vous vit enfant, qui vous verra vieillard. Vous tenez à quelque chose en ce monde, tandis que je roule comme le flot, d'horizon en horizon, sans qu'aucun m'attire ou me retienne. Ah! je vous en veux en ce moment d'avoir donné votre démission. Vous partiriez peut-être avec moi, et je partirais joyeux. — Et vous, cher ami, si vous étiez toujours marin, vous ne seriez pas exposé aujourd'hui à vous marier. C'est égal, je vous embrasse, et depuis votre lettre je vous aime plus encore que par le passé.

DE MADAME D'HÉRELLES A MADAME DORVON.

Août 1861.

Il n'y a guère que deux mois que je t'ai écrit, ma chère Gabriëlle. C'est bien peu de temps, et tu vas te demander comment il se fait que tu reçoives si tôt une lettre de moi. D'ordinaire en effet nous nous écrivons bien plus rarement; par une raison toute simple, nous sommes heureuses. Il en est de l'histoire des femmes comme de celle des peuples, le bonheur, au livre de leur vie, se résume en pages blanches. Ne va pas croire cependant que j'aie quelque malheur à t'annoncer, non. Je t'écris seulement ce que j'éprouve, afin de bien m'en rendre compte à moi-même. C'est quelque chose dont tu ne te doutes guère, de très singulier peut-être, mais à coup sûr de fort irritant.

Te rappelles-tu la lettre que tu m'as écrite pour me décider à épouser M. d'Hérelles? Je l'ai bien souvent méditée. Tu t'adressais

d'abord à mon cœur, car tu avais deviné avant moi que j'aimais Maxime; puis tu me prêchais le mariage comme le parti le plus convenable à prendre dans la vie d'une femme. Tu avoueras que, si tes argumens étaient décisifs, ils n'étaient nullement encourageans et tout à fait dénués de poésie. Aussi, une fois mariée, j'ai eu peur, et j'aurais voulu ne rien savoir de tout ce que tu m'avais dit. Quelque éloge que tu m'eusses fait de M. d'Hérelles, j'étais malgré moi à l'affût de l'inévitable et triste transformation qui, selon ce que tu m'avais annoncé, devait s'opérer en lui. Tu jugeras donc de ma surprise et de ma joie quand je ne vis se produire rien de semblable. Si la destinée des époux est, comme le disent les poètes, de descendre ensemble le fleuve de la vie, j'ai vogué sous un beau ciel à travers des sites enchanteurs et toujours nouveaux. Je n'ai point même ressenti au départ, — tu es femme, et tu me comprendras, — cette émotion mêlée d'étonnement et d'hésitation que subissent souvent les jeunes filles et qu'elles ont besoin d'oublier plus tard. J'étais tellement en plein courant de bonheur que je ne m'imaginai point avoir quitté la rive, et si l'image de ma pauvre mère ne me fût restée, j'aurais perdu tout souvenir de mes années de misère. Dès les premiers temps de mon mariage, il m'a semblé que j'avais toujours passé mes étés aux Chênes, mes hivers à Paris, et que j'avais toujours eu les beaux chevaux qui me mènent au bois. Parfois, il est vrai, au milieu d'une fête, je cherchais doucement mon mari du regard. Ce n'était point de ma part une reconnaissance banale qui s'attachât à le payer ainsi des prévenances qu'il avait pour moi, du luxe dont il m'entourait. Je songeais trop qu'il m'avait non-seulement donné son cœur, mais développé mon intelligence, qu'il m'avait initiée à toutes les élégances, et que je lui devais d'être la femme brillante et distinguée à laquelle s'adressaient tant d'hommages. Chose étrange, j'étais presque jalouse de lui. Je me disais que, puisque je l'aimais, d'autres pouvaient l'aimer aussi. En outre, j'avais pour lui je ne sais quelle crainte et quel respect. C'est que Maxime est vraiment un homme supérieur. Quand on est jeune fille et quelque peu jolie, on a volontiers de soi une très haute opinion. A force d'en imposer à quelques jeunes gens timides et d'écouter les faciles complimens des vieillards, on s'exagère le pouvoir de ses charmes, de son caquetage; mais plus tard, si l'on aime son mari et surtout si ce mari est un homme remarquable, la vie change complètement d'aspect. On comprend combien il est difficile de se mettre à la hauteur de cette affection que les grâces de la jeunesse vous ont si promptement acquise. Spirituelle peut-être et bien douée, mais à demi instruite et inexpérimentée, on est bien loin de cet homme qui sait tout de la vie, qui en a sondé tous les

problèmes. On s'avoue inférieure à lui, même dans le monde des sentimens où nous prétendons cependant régner en souveraines. Chez nous en effet cette naïve poésie des impressions et des désirs se formule à peine, ne se traduit qu'en aspirations vagues, essaie tout au plus son vol, tandis que chez l'homme elle est sûre de son langage, abonde en images vraies et justes, et, débarrassée d'entraves, plane de haut sur tous les sujets. Alors, ma chère Gabrielle, on devient, comme je le suis devenue, l'humble écolière de cet homme, et l'on s'estime heureuse si l'on s'aperçoit qu'il vous juge chaque jour plus digne de lui par le caractère et par l'intelligence. Voilà le but que je m'étais fixé et que je crois enfin avoir atteint, car Maxime, en même temps qu'il me chérit comme sa femme, semble voir en moi une compagne et une amie.

Que te manque-t-il donc! vas-tu t'écrier. Ah! voilà, c'est du commencement de l'hiver dernier que date le singulier malaise auquel j'ai eu beaucoup de peine à assigner une cause. Après m'être interrogée avec soin, j'ai découvert que j'étais coquette, non point de cœur, non point de tête, mais par curiosité, comme Ève a pu l'être lorsqu'elle voulait savoir s'il n'existait pas de plus grand bonheur que celui dont elle jouissait avec Adam dans le paradis terrestre. Non, je vais trop loin; je ressemble plutôt à ces amateurs passionnés des belles productions de l'art qui, après avoir longtemps convoité un chef-d'œuvre, le possèdent enfin. Ils en jouissent d'abord avec délices et ne se lassent point de l'admirer; puis le doute les gagne, et ils se prennent à penser que ce n'est peut-être point encore l'idéal qu'ils poursuivaient. Alors, afin de mieux constater la valeur de leur trésor, ils le comparent dans des investigations nouvelles, avec anxiété et même avec injustice, à tout ce qu'ils rencontrent d'extraordinaire ou de beau. Pour moi, ce chef-d'œuvre est mon mari. Je lui en veux presque du culte que je lui ai voué, et je me révolte en riant contre la fascination qu'il exerce sur moi. Autrefois j'eusse fait cause commune avec ces Athéniens qui exilaient Aristide. C'est triste à dire, mais j'ai comme la nostalgie du bonheur. Je serais satisfaite de trouver à quelqu'un des hommes qui m'entourent une qualité que mon mari n'ait pas. Vois-tu, Gabrielle, s'il m'est permis de glisser un mot sérieux dans ce badinage, il serait à désirer qu'un chagrin quelconque menaçât parfois de nous enlever à la félicité dont nous avons trop pris l'habitude, afin de nous la faire estimer à son juste prix.

Je ne serais pas étonnée que Maxime se fût aperçu de ce bizarre état de mon esprit, car il s'est prêté tout cet hiver avec une bonne grâce parfaite à l'épreuve que je voulais tenter sur lui. Dès que j'avais paru distinguer quelqu'un dans le monde qui m'entourait, il

ne manquait jamais l'occasion que pouvaient lui offrir les causeries de salon d'attaquer au défaut de la cuirasse le chevalier de mon choix. Souvent même il se contentait de mettre mes grands hommes aux prises les uns avec les autres, et il suffisait de ce combat pour que leur prétendue invulnérabilité ne fût plus que néant à mes yeux. J'étais parfois si dépitée que je m'attachais, pour la faire triompher, à une qualité purement extérieure; mais là encore Maxime avait le dessus. A moins de lui faire un crime, ce qui eût été absurde, de n'avoir plus vingt ans, il était l'homme le plus élégant de ton, de mise, de manières, et, pour descendre à des enfantillages, quand il valsait avec moi dans l'intimité, le meilleur danseur que j'eusse connue. On dirait qu'il tient à honneur de sortir victorieux des tentatives vraiment folles où je l'engage, et je viens de m'apercevoir que je jouais un jeu méchant et dangereux. On a fait grand bruit dernièrement du mérite de *sporstman* du comte de V... En me promenant à cheval aux Chênes avec Maxime, je lui parlais avec un peu d'insistance taquine d'un fossé très large que le comte avait franchi. Justement il y avait devant nous, non point un fossé, mais un mur en pierres sèches de près de deux mètres de haut, un vrai casse-cou. Maxime, sans me répondre, fit un temps de galop, rassembla son cheval, l'enleva et disparut de l'autre côté du mur. Je le rejoignis par une coupure, mais j'étais pâle, tremblante et honteuse de moi.

Après cette longue lettre que je viens de t'écrire, je ne sais encore que conclure. Il y a dans l'Arioste, au pays fabuleux où il place les aventures de ses héros, un grand et vilain géant qui sort chaque matin de son château pour détrousser ou rançonner les voyageurs. De preux paladins viennent combattre ce brigand; mais le géant est aussi un enchanteur, et c'est en vain qu'on le taille en pièces à grands coups d'épée. Toutes les parties de son corps se rejoignent un moment après qu'on les a séparées : les jambes et les bras se rattachent au tronc, la tête se replace d'elle-même sur les épaules. Le seul moyen de s'en emparer est de lui arracher un cheveu caché au plus épais de sa rousse chevelure. Eh bien ! sur la tête de la plus jolie et de la meilleure des femmes, blonde ou brune, il est un cheveu que l'on appelle plaisamment le cheveu du diable, car c'est celui que le malin tire quand il veut nous entraîner à quelque folle aventure. Il faudrait m'arracher ce cheveu-là; mais j'ignore malheureusement où il se trouve. Aide-moi donc à le chercher. A nous deux, nous réussirons peut-être.

P.-S. Dis-moi donc si ton mari est entièrement rétabli; ta dernière lettre m'a laissé quelques inquiétudes sur sa santé. Rassure-moi tout à fait.

DE GABRIELLE A LAURENCE.

Août 1861.

Laurence, je n'ai que le courage de t'écrire ces quelques lignes. Je viens de perdre mon pauvre Flavien. Je suis toute seule, toute désespérée. Je sais maintenant combien je l'aimais. Faut-il donc que la mort rompe les liens qui nous étaient chers pour que nous comprenions à quel point ils étaient serrés? Je regrette cet homme excellent, si tendre pour moi, si heureux de mon bonheur. Je te quitte pour retourner près de lui, pour le voir encore. Il me semble qu'il va me parler. C'est une chose affreuse que la mort. Elle est là présente sous les yeux, qu'on ne se résigne pas à y croire. Que ne t'ai-je avec moi pour me jeter dans tes bras et y pleurer avec moins d'amertume!

DE LAURENCE A GABRIELLE.

Août 1861.

Quand cette lettre t'arrivera, rien ne te retiendra plus chez toi. Laisse donc ta maison, où tu rencontres à chaque pas les plus cruels souvenirs. Viens près de nous, Gabrielle. Nous tâcherons, par nos soins, d'adoucir ta douleur. Tu ne peux douter de notre amitié, n'est-ce pas, et particulièrement de toute l'affection de ta Laurence?

DE VICTOR A MAXIME.

Janvier 1862.

Je vous écris de Bourbon, mon cher ami. Nous attendons notre relève au premier jour, et nous allons rentrer en France. J'irai vous voir. Je veux, ne fût-ce qu'en marin qui passe vite, être témoin de votre bonheur. Si ce bonheur pourtant allait me décider à me marier! Il opérerait là une vraie conversion, je vous jure. Il serait temps d'ailleurs. Songez que j'ai bientôt trente-cinq ans. Mais à qui dis-je cela? à vous, qui vous êtes marié à quarante-trois et qui êtes heureux! Il est vrai que vous êtes, que vous resterez éternellement jeune, tandis que moi j'ai beaucoup de cheveux blancs et plus de rides encore au caractère qu'au visage. Ces trois ans se sont écoulés tels que je les prévoyais : un exil en plein océan et sur des côtes sauvages. Je ne sais plus rien de la vie ni du monde. J'ignore s'il existe encore des femmes. Je me remettrai entre vos mains, et vous essaieriez de faire quelque chose de moi; mais je doute fort que vous y réussissiez.

En tout cas, mon cher d'Hérelles, à bientôt. Il est possible que je vous paraisse très changé; mais ma vieille amitié pour vous sera du moins toujours la même.

II.

Au printemps de 1862, par une des plus belles soirées du mois de mai, M. d'Hérelles et Laurence, Victor et M^{me} Dorvon étaient réunis aux Chênes. Assis sur l'esplanade du château, non loin d'épais massifs de fleurs, ils jouissaient avec délices de la fraîcheur embaumée qui avait succédé à l'accablante chaleur du jour. Devant eux s'étendaient les profondes charmilles du parc; puis, au-delà de ces charmilles, par une échappée que ménageait la majestueuse allée de chênes d'où le château avait reçu son nom, apparaissait, tout argentée des rayons de la lune, la nappe d'eau d'un vaste étang. La nuit venait, une de ces nuits calmes et sereines qui disposent l'âme au *far niente* du bonheur ou la jettent dans le trouble mélancolique des regrets. Victor racontait quelques épisodes de ses voyages, et ses auditeurs l'écoutaient avec des sentimens divers. M^{me} Dorvon, légèrement inclinée en avant, lui prêtait une attention émue et souriante. De temps à autre, il s'échangeait entre elle et lui de longs et tendres regards. A certains endroits de son récit, Victor donnait à sa voix des inflexions plus douces, et par de fines pensées, par des allusions délicates, s'adressait surtout à M^{me} Dorvon. Celle-ci le remerciait d'un mot, d'un geste, par une expression plus caressante de toute sa physionomie. Maxime, dans une sorte d'abandon heureux, fumait son cigare et les regardait avec complaisance. Laurence était pensive. Ses yeux allaient tour à tour de Gabrielle et de Victor à son mari. Elle observait ce dernier avec impatience, et paraissait lui en vouloir de ce bien-être matériel où il était plongé. Cet examen minutieux, persistant d'un homme annonce à son égard chez la femme qui l'a aimé des préventions naissantes dont elle ne démêle point, dont elle n'ose s'avouer le motif, mais à coup sûr il lui est défavorable; puis, à l'aspect de Gabrielle et de Victor, en devinant l'entente qui existait entre eux, elle soupirait. — Ils s'aiment donc! — semblait-elle se dire. Alors, comme si, remontant vers le passé, elle se fût secrètement interrogée, elle retombait dans une plus amère rêverie. C'est que Laurence avait vu Victor venir aux Chênes avec une curiosité inquiète. Elle s'était promis de juger cet homme que son mari lui vantait si souvent; mais, mise en défiance par ces éloges mêmes, elle était d'abord plus disposée peut-être à la critique qu'à l'admiration. Ce marin qui, pendant trois années de mer, avait contracté une certaine sauvagerie de visage et de manières, que la solitude avait rendu à la fois ardent et timide, dont l'esprit était d'une originalité brusque, l'avait déroutée. Il différait essentiellement de tous les hommes

qu'elle connaissait. Certes, si elle le comparait à Maxime, il n'avait ni son élégante régularité de traits ni sa parfaite distinction : sa tête, aux cheveux coupés ras, toute hâlée par le vent et le soleil, était éclairée par des yeux pleins de flamme ; mais son corps, quoique d'une grande liberté de mouvemens, était trapu, presque gros. Victor, au premier abord, s'éloignait tellement du chevaleresque idéal de Laurence qu'elle s'était contentée de lui accorder son amitié. Ce sentiment était d'autant plus naturel que les premiers soins du marin avaient été pour Gabrielle. Peu à peu toutefois l'opinion qu'elle s'était formée à l'égard de Victor avait changé : par instans elle avait surpris en lui cette magie du regard où revivent toutes les émotions de l'âme et la séduction d'une voix sympathique et vibrante. Elle s'était aperçue qu'il avait une instruction aussi variée qu'étendue, l'imagination poétique, un caractère énergique et fier. Pendant cette soirée, en voyant éclater en lui tant de jeunesse et de sévé, elle l'appréciait enfin à sa valeur et s'étonnait de s'être jusque-là ainsi trompée. Elle souffrait presque de n'être rien pour cet homme que grandissait encore à ses yeux son amour-propre froissé. En ce moment, Maxime, qui tenait à faire briller son ami, le pria de raconter une belle action accomplie par lui, et qu'il omettait à dessein. Il s'agissait d'un matelot blessé que, lors d'une affaire assez chaude où l'on battait en retraite, Victor avait relevé sur le champ de bataille et rapporté jusqu'au camp.

— Et, dit Victor en terminant, il était temps que j'arrivasse, car mon homme était fort lourd.

— Victor n'en eût pourtant rien dit, si je n'eusse été là pour l'y forcer, fit Maxime.

— C'est bien d'être modeste, dit à son tour M^{me} Dorvon ; mais c'est mal de priver vos amis d'une occasion de vous mieux aimer.

— Oh ! dans ce cas, madame, reprit Victor, je suis bien reconnaissant à Maxime.

— Et tu as bien raison, dit Maxime en riant. — Il se leva, et, s'adressant à Laurence : — Je rentre, ajouta-t-il, et vous ?

— Tout à l'heure, répondit Laurence.

Pendant que Victor terminait son récit, elle n'avait pas prononcé un seul mot. Au moment où son mari s'éloignait, elle s'écarta, les larmes aux yeux, avec un léger tremblement. Mille pensées confuses s'agitaient en elle. Souffrait-elle donc ainsi parce que le seul homme qu'elle estimât digne d'elle s'occupait d'une autre ? Cela était triste et puénil. Elle s'approcha d'un rosier, et, avec un mouvement de brusquerie fiévreuse, cueillit une rose. Aussitôt elle poussa un cri et retira sa main tout ensanglantée. Au cri de Laurence, Gabrielle et Victor coururent à elle. Gabrielle enveloppa de

son mouchoir la main de son amie; mais cette fine batiste ne suffisait pas. — Je vais chercher du linge, fit-elle. Monsieur Narcy, tenez-lui bien la main et serrez-la.

Au contact de cette main blessée, une involontaire émotion saisit Victor. Laurence pleurait de colère et de douleur. — Mais comment se fait-il, lui dit Victor, que vous ayez si brusquement cueilli cette rose?

Laurence tourna vers lui un visage bouleversé, Victor comprit tout. Le sang lui afflua au cœur, il pâlit et prononça quelques mots inintelligibles. Gabrielle revenait du château et se mit à panser elle-même la main de Laurence.

Victor se retira chez lui dans un trouble extrême. Souvent, durant sa longue absence, lorsqu'il recevait des lettres de son ami, il avait songé à M^{me} d'Hérelles, et elle lui était apparue douée de toutes les grâces. En se rappelant cette jeune fille d'une si éclatante beauté, il se l'était représentée dans ces années de deuil qu'elle avait traversées. Que ne s'était-il trouvé là au lieu de Maxime! Dans l'isolement que lui faisaient ses lointains voyages, il avait creusé cette idée et n'avait pu s'empêcher d'envier le sort de son ami. Souvent il avait rêvé pour lui-même une femme semblable à Laurence, mais en désespérant de la rencontrer jamais. Aussi était-ce avec un serrement de cœur qu'il avait revu M^{me} d'Hérelles. Ce n'est point qu'il eût un seul instant songé à être aimé d'elle. Il n'imaginait pas que Laurence pût aimer un autre homme que Maxime. Il y a chez les femmes une mobilité superficielle de sentimens que les hommes soupçonnent rarement. Ils ne savent point assez que l'amour est pour elles, dans l'oisiveté de leur existence, un insaisissable Protée dont chaque forme nouvelle les séduit et les passionne, sauf, une heure après, à les laisser insensibles et froides. En outre, Victor n'eût point lutté avec Maxime, dont il avait de tout temps admis la supériorité. C'est alors qu'il avait fait attention à Gabrielle. Blonde, un peu grasse, enjouée, naïvement coquette, elle n'avait rien de Laurence. Elle ne perdait donc pas à lui être comparée. Elle ne s'était point cachée du penchant qu'elle avait pour Victor, et peu à peu celui-ci s'était pris à l'aimer. Son intimité avec la jeune femme s'était accrue chaque jour, et il s'y abandonnait avec toute la vivacité d'un cœur longtemps privé d'affection. Il goûtait à cet amour les fraîches sensations d'un plaisir qu'aucun orage ne menace. Parfois même il entrevoyait dans l'avenir une union que lui conseillaient les charmantes qualités autant que la fortune de M^{me} Dorvon. Et voilà que tout à coup Laurence venait à lui! Ce rêve auquel il n'avait point osé s'arrêter pouvait se changer en réalité. Devant une telle perspective, Victor reculait ébloui, presque

effrayé. En pensant à Laurence, il aurait voulu n'avoir point connu Gabrielle ou ne l'avoir point aimée.

Le lendemain, Laurence était radieuse. Depuis longtemps adulée, accoutumée aux hommages, les recherchant pour eux-mêmes et ne désirant rien au-delà, elle ne se croyait pas coupable. Elle était tranquillement rentrée en possession d'un cœur qu'on avait eu l'audace de lui disputer. Victor, embarrassé, doutait que la scène de la veille se fût réellement passée. Ne s'était-il pas mépris d'ailleurs aux paroles de Laurence? M^{me} Dorvon était sérieuse; Maxime était aimable comme toujours, avec une nuance d'observation peut-être. La joie expansive de Laurence, la contrainte de Victor et de Gabrielle l'inquiétaient. Cependant il fallait quelque temps pour que la situation respective des différens hôtes des Chênes se dessinât nettement. L'existence qu'ils menaient au château les mettait presque constamment en présence les uns des autres, et les obligeait à beaucoup de réserve. La soirée se prolongeait souvent assez loin dans la nuit : on se levait tard, et l'après-midi était employée à des promenades faites en commun. Maxime, qui surveillait les travaux d'exploitation de ses terres, s'absentait parfois. Soit qu'il n'eût pas de véritables soupçons, soit qu'il lui répugnât de se poser en mari ombrageux, il continua le même genre de vie. Il y avait donc de longues heures où Victor était seul entre les deux femmes. Ces heures, autrefois si courtes pour eux trois, leur étaient maintenant pénibles. Ils demeuraient silencieux, ou leur parole avait de ces réticences perfides, de ces traits acérés par lesquels se trahit l'hostilité sourde. Gabrielle cependant était la moins forte à ce combat. Victor et Laurence s'étaient tacitement alliés pour décourager en elle toute prétention. Elle s'affligea bientôt. Ne voyait-elle point s'évanouir en effet les doux projets qu'elle avait conçus? Libre comme elle l'était de son cœur et de sa main, elle avait pensé à les donner à Victor. Tout l'avait charmée en lui, sa physionomie mâle, l'énergie de son caractère, jusqu'à ce besoin d'affection qu'il confessait avec simplicité et qu'elle s'était flattée de satisfaire. Hélas! elle n'avait été pour lui que le caprice de quelques jours et en était tristement humiliée; mais elle aussi se félicitait de ne s'être point déclarée et surtout de n'avoir rien dit à Laurence. Elle pouvait du moins, sans que sa dignité fût compromise, laisser le champ libre à ces amans. Elle le fit, mais non sans souffrir. Ses regrets, son chagrin, trop souvent visibles malgré ses efforts, la rendaient plus touchante, et Victor, honteux de sa conduite envers elle, s'adressait ces inutiles reproches qui tourmentent, sans le ramener en arrière, un cœur épris d'espérances nouvelles.

Néanmoins, au bout de quelques jours, Victor était, ainsi que Lau-

rence, dans une situation d'esprit pleine d'incertitude et d'anxiété. Il en est du premier aveu que se font les amans comme d'un éclair dans une nuit sombre. L'obscurité qui le suit est plus grande. S'étaient-ils donc avoué qu'ils s'aimaient? Il eût fallu que, pour la seconde fois, une émotion partagée leur en donnât la certitude. Or on ne provoque pas à volonté ces heures d'épanchement où le cœur se livre. Certaines périodes de gêne et de timidité les précèdent. Une après-midi cependant, Victor et Laurence, que Gabrielle venait de quitter, étaient assis sur un banc de mousse, à l'ombre de grands arbres. Ces chaudes heures du jour amènent avec elles la langueur et le mystère. L'ardente lumière du soleil, tamisée par le feuillage, ne répandait qu'une clarté voilée. C'est à peine si l'on entendait le bourdonnement de quelque insecte ou le chant distrait d'un oiseau. Laurence brodait, et Victor, placé à ses côtés, se penchait sur son ouvrage.

Que se passait-il en eux? Ils étaient en proie à de tumultueuses pensées, leurs relations de loyale amitié s'étaient si rapidement transformées en un sentiment plus vif, mal défini encore, dont ils n'osaient prévoir les suites, à l'existence duquel ils étaient pourtant pressés de croire! Ne devaient-ils pas en effet puiser dans leur amour, — si c'était de l'amour qu'ils avaient l'un pour l'autre, — la force qui leur manquait de ne point s'inquiéter de l'avenir et de ne songer qu'au présent? Toutefois ils ne se parlaient pas et n'accusaient que par d'involontaires mouvemens, par leur silence même, le trouble profond de leurs âmes. Depuis quelques instans, le regard de Victor s'attachait à Laurence. Elle le sentait peser sur elle; mais, tremblant de le rencontrer, elle s'inclinait davantage sur sa broderie.

— Ah! je m'étais trompé l'autre soir! s'écria tout à coup Victor avec sa brusquerie naïve. Je comprends aujourd'hui que vous ne sauriez m'aimer.

Laurence, les yeux toujours baissés, ne répondit pas. Victor essaya de lui prendre la main. Elle la retira. — Vous voyez bien, s'écria-t-il.

Certes, quelques minutes auparavant, Victor n'était pas persuadé qu'il aimât Laurence; mais on ne joue pas impunément la comédie de l'amour. La défiance où il était de lui-même, le refus de Laurence, son geste subit, lui causèrent une des plus pénibles impressions qu'il eût jamais ressenties. Il se tut, et tout son visage s'altéra. Laurence releva la tête et ne supporta point l'idée de le laisser ainsi s'abattre. Les femmes ont une extrême générosité de cœur pour ceux qu'elles sont près d'aimer. Elle lui tendit la main : — Prenez-la donc, puisque vous la voulez, dit-elle. Puis, trop faible pour affron-

ter le regard du marin, épouvantée de l'émotion qui la gagnait elle-même, elle retira la main que Victor couvrait déjà de baisers et s'enfuit en courant au château.

Laurence ne revit pas Maxime sans une imperceptible rougeur, et Victor ne serra qu'en hésitant la main de son ami. Jusque-là en effet Laurence et Victor n'avaient été coupables qu'en imagination; mais depuis quelques heures ils l'étaient réellement et s'effrayaient à leur insu des résultats que leur faute pourrait avoir. Les nobles cœurs ne s'habituent point d'un seul coup à tromper, et le cri de la conscience ne s'étouffe que par degrés. Ces agitations de l'âme s'apaisent à la longue ou plutôt s'usent d'elles-mêmes en se répétant; mais au début elles se révèlent à ceux qui les partagent par une ardeur fébrile, par un désordre dont ils ne sont pas les maîtres. En les surprenant chez Victor, Laurence eut une pensée cruelle. Il la mépriserait peut-être, puisqu'il se repentait. Cette pensée l'obséda toute la nuit et lui inspira les résolutions les plus contraires. Elle voulait prier Victor de tout oublier ou se l'attacher plus étroitement encore. Quoiqu'elle ne se dissimulât pas la gravité de sa conduite, il se mêlait à ses angoisses une sensation délicieuse. Elle goûtait pour la première fois au fruit défendu avec autant de plaisir que de terreur. Jamais elle n'avait éprouvé rien de pareil pour Maxime.

Le lendemain, quand elle fut lasse de projets et de rêves, elle pensa qu'elle allait se retrouver en présence de Victor, et elle eut peur. Aussi apprit-elle avec joie qu'il était parti avec Maxime, et qu'ils ne rentreraient que le soir. C'était un répit dont elle se promit de profiter pour se tracer un plan de conduite; mais lequel? La journée se passa sans qu'elle se décidât à rien. Si ses rapports avec Gabrielle eussent été tels qu'autrefois, elle lui eût demandé conseil; mais elle n'avait plus le droit d'en agir ainsi. M^{me} Dorvon cependant se montrait depuis quelque temps déjà, et surtout ce jour-là, si affectueuse et si gaie, qu'elle semblait n'avoir jamais aimé Victor. Certes, si Laurence avait été abandonnée par lui, elle ne se serait pas consolée. Elle observa donc son amie, et se figura que si elle avait eu quelque attachement passager pour M. Narcy, elle était tout à fait guérie. Elle eût donné beaucoup pour que cela fût, car à mesure que l'heure avançait, elle avait un besoin plus impérieux de se confier à quelqu'un qui la guidât dans ses perplexités, qu'elle ne savait point résoudre. Une fausse honte qu'elle ne pouvait vaincre l'arrêtait encore, lorsque Gabrielle lui dit : — Tu es bien soucieuse, ma chère Laurence. Qu'as-tu?

Laurence ne put retenir ses larmes.

— Tu as un secret que tu ne me dis pas. Tu te grossis les torts

que tu as eus envers moi, et que je t'ai pardonnés. Va, je suis toujours ton amie.

Elle lui prit le bras, l'emmena sous la grande allée de chênes, et lui dit : — Eh bien ?

— Gabrielle, fit Laurence en souriant à travers ses larmes, j'aime M. Narcy, et je vais te dire comment cela est arrivé.

Et Laurence fit à Gabrielle un récit complet. M^{me} Dorvon réprima un mouvement nerveux que son amie, appuyée à son bras, aurait pu sentir, et devint très sérieuse.

— Tu ne me réponds rien ? dit Laurence.

— Mon enfant, c'est que j'aurais de trop graves paroles à t'adresser. Les circonstances seules de ton mariage te feraient un infranchissable devoir d'honnête femme de ne pas faillir, et tu es allée déjà bien au-delà d'un simple manège de coquetterie ; mais tout ce que je pourrais te dire est maintenant inutile. Tu glisses sur une pente qu'on ne remonte point. Tu périras...

Ces deux derniers mots furent savamment dits, avec une intonation nette et froide qui fit frissonner Laurence. Ils terminèrent l'entretien. Le soir, quand on fut réuni, Laurence ne parla point. Heureusement pour elle, Victor et Maxime s'entretenaient de la course qu'ils avaient faite. Victor d'ailleurs, comme s'il eût compris ce qui se passait chez la jeune femme, ne chercha pas une seule fois son regard, et évita tout ce qui lui eût rappelé leur intimité. Laurence se retira de bonne heure dans sa chambre, tout entière à l'impression sinistre que les paroles de Gabrielle lui avaient laissée. Elle était déterminée à rompre avec Victor ; mais par quel moyen ? Il y en avait un héroïque : c'était d'avouer à son mari l'imprudencence qu'elle avait commise. N'avait-il pas toujours été pour elle l'ami le plus indulgent et le meilleur ? Jadis elle l'eût fait : c'est qu'alors elle était sûre de son propre cœur. Puis Maxime n'était plus à ses yeux le même qu'autrefois. Elle le voyait inquiet et soupçonneux. Au fond, avec l'injustice de la femme qui cesse d'aimer, elle le trouvait vieilli et peu en état d'écouter une pareille confession autrement qu'en maître outragé et sévère. Enfin il lui eût fallu renoncer à cet amour qui lui causait de vrais tourmens, mais de si douces jouissances, et qui la captivait par le danger même. Sous l'empire d'un insensible courant d'idées, elle s'attendrit au souvenir de Victor ; elle le revit pendant le dîner, timide, respectueux, ayant l'intuition du chagrin dont elle souffrait. Avec un pareil homme, elle n'avait rien à craindre. Elle se maintiendrait avec lui sur ces limites indécises de la passion où les voluptés ne sont point coupables, et, sans tomber dans le précipice que Gabrielle, — insidieusement peut-être, — lui montrait ouvert sous ses pas, elle cueillerait les fleurs vivaces qui en paraient les bords. Elle résolut de lutter seule.

Chez Gabrielle cependant, des blessures mal fermées (car elle s'était imaginé ne plus aimer Victor) s'étaient rouvertes. Elle avait à la fois du dépit, de la colère et du chagrin. Son plan pour séparer Laurence de Victor fut bientôt arrêté, et elle ne douta pas du succès, si elle avait quelques jours devant elle. L'effroi qu'elle avait inspiré à Laurence lui donnait le temps de tout disposer et surtout de préparer Maxime au rôle important qu'elle lui réservait et qu'il devait jouer sans le savoir. L'âge avait glissé sur Maxime. C'était encore un homme d'une élégante tournure et d'une physionomie remarquable par sa jeunesse et par son feu. Il y avait alors sur ses beaux traits une ombre de mélancolie qui leur prêtait un charme de plus. Sa conversation, devenue un peu ironique, était brillante et spirituelle, et si son expérience du monde s'affirmait parfois d'une façon amère, la noblesse de sa nature se révélait par des éclairs de passion et de tendresse. Pour M^{me} Dorvon, qui voulait être impartiale, il était presque supérieur à Victor. Comment se faisait-il que Laurence fût tentée de le tromper? C'était là un de ces problèmes du cœur féminin auquel une des lettres de Laurence avait d'ailleurs déjà répondu. On se lasse du bonheur comme de ces belles journées de l'été qui se suivent splendides et pures, et dont on souhaiterait qu'un nuage soudain troublât, ne fût-ce qu'une heure, l'immuable sérénité.

Sûre de la conduite qu'elle avait à tenir, Gabrielle avait recouvré son entrain et sa gaité. Elle donnait la réplique à Maxime ou l'arrêtait court par ces objections naïvement préméditées des femmes qui, décidant de tout avec leur cœur, renversent le raisonnement le plus serré. Après l'avoir tenu en échec, elle se laissait battre avec candeur, usait à son égard de délicates flatteries ou le malmenait avec une feinte rudesse. — On voit bien, lui disait-elle que les femmes ont toujours été vos très humbles servantes. Vous êtes tout désarçonné quand on vous résiste. — Si Maxime, étonné de sa conduite, la regardait avec intention pour la provoquer à des aveux plus complets, elle soutenait quelque peu son regard, puis s'en allait tantôt rieuse, tantôt confuse. Maxime n'était point cependant tout à fait la dupe de Gabrielle. Il sentait que, dans cette amabilité pour lui, il y avait bien du dépit contre Victor. Elle s'était donc aperçue comme lui des assiduités de Victor auprès de M^{me} d'Hérelles. Peut-être aussi prenait-elle ce moyen détourné de lui venir en aide en excitant la jalousie de Laurence. Hélas! Maxime ne croyait plus même à cette jalousie. Il voyait avec douleur que cette fois sa femme s'éloignait réellement de lui. Quant à la disputer à ce rival, il n'y songeait pas. Les hommes qui ont eu de vrais succès auprès des femmes sont sincères vis-à-vis d'eux-mêmes. Ils savent trop qu'avec elles les plus séduisantes qualités ne prévalent point contre

un engouement subit. Elles ne voient alors que l'homme qui leur plaît, et c'est à peine si quelque circonstance décisive, en les persuadant de sa nullité ou de son manque de cœur, suffit à les en détacher. Or Maxime ne pouvait se flatter qu'aucune épreuve de ce genre réussit contre Victor. Il lui restait à le congédier, mais c'était confesser sa propre infériorité. C'était remplacer chez Laurence, par un rappel à la stricte observation de ses devoirs, l'affection libre et l'admiration qu'elle avait eues jusque-là pour lui. Il attendait donc avec anxiété le moment où il ne croirait plus possible d'agir autrement et voulait espérer que ce moment ne viendrait pas; mais cette situation, fort dangereuse pour un mari et singulière pour Maxime, qui ne l'avait jamais subie, lui était très dure. M^{me} Dorvon se conduisit à l'égard de Maxime avec une habileté toute féminine. Elle reconnut que cet homme, qui avait longtemps goûté les joies profondes, mais un peu sévères de la passion, serait surtout séduit par un commerce de galanterie aux allures tendres et faciles qui ne solliciterait que son esprit et sa vanité. Elle suivit admirablement d'abord ce plan qui dénotait sa parfaite liberté de cœur. Elle mit à point précis dans sa toilette, dans ses mouvemens, dans les changeantes expressions de sa physionomie, la hardiesse et la grâce qui devaient la rendre irrésistible. Il est rare néanmoins que de ces luttes de sentiment, si courtoises qu'elles soient, on sorte sans blessures. Le triomphe de Gabrielle était complet, mais elle n'y fut pas aussi insensible qu'elle se l'était promis, et en eut à Maxime quelque reconnaissance. L'intimité à laquelle ils s'étaient conviés prit le caractère particulier de cette sympathie qui, par les rêves qu'elle évoque, par les désirs qu'elle fait naître, touche de si près à l'amour. Si on leur eût dit qu'ils s'aimaient, ils eussent refusé de le croire, et parfois cependant ils confondaient leurs pensées, ils échangeaient d'ardens regards, comme s'ils le croyaient. Ils ne se doutaient pas que le moment approchait où chacun d'eux, pour son propre compte, serait pris au piège de cette coquetterie dont il aurait tenté de recueillir les avantages sans en courir les périls.

Un matin ils étaient partis à cheval pour une assez longue excursion aux environs du château. Les incidens de cette promenade où plusieurs fois, dans des passages difficiles qui les forçaient à mettre pied à terre, Maxime soutint M^{me} Dorvon, le repas improvisé qu'ils firent dans une ferme, cette solitude à deux loin de tout regard, les avaient plus étroitement unis qu'ils ne l'avaient encore été. Quand ils se retrouvèrent à l'entrée des grandes avenues du parc, ils eurent le regret de cette journée si rapidement écoulée. D'un commun accord, ils ralentirent l'allure de leurs chevaux. M^{me} Dorvon avait dénoué les brides de son chapeau de paille, et ses beaux cheveux

blonds, un peu dérangés, encadraient son visage, que la rapidité du trajet avait animé et qu'alanguissaient pourtant de secrètes émotions. Maxime l'admirait, et elle en était heureuse; mais bientôt elle se cacha derrière un gros bouquet de fleurs des champs qu'elle tenait à la main. Maxime alors se pencha vers elle. — Ah! que c'est mal! lui dit-il; ôtez ces fleurs qui vous cachent, ou plutôt donnez-les-moi: je les garderai comme un souvenir de ces belles heures qui ont fui trop vite.

— Soit, répondit-elle en lui tendant le bouquet, pourvu que vous ne me regardiez plus comme tout à l'heure.

Cependant les chevaux avaient continué de marcher sans bruit sur l'épais sable jaune de l'avenue. Maxime et Gabrielle s'avançaient donc silencieusement, lorsque tout à coup Victor et M^{me} d'Hérelles débouchèrent d'une allée transversale. Eux aussi marchaient doucement l'un près de l'autre en causant à voix basse. En se rencontrant de la sorte à l'improviste, tous les quatre s'arrêtèrent. Maxime rendit son bouquet à Gabrielle; Victor s'éloigna de Laurence. Ils essayèrent de composer leurs visages, mais trop tard pour qu'ils ne se fussent devinés. Ce fut une révélation d'autant plus complète qu'ils l'avaient moins prévue. Ils avaient en effet espéré devenir coupables à l'insu les uns des autres, et s'étaient flattés que ceux qu'ils oubliaient ou trahissaient seraient plus lents ou moins hardis à les imiter. L'arrivée de quelques serviteurs qui venaient chercher les chevaux de M. d'Hérelles et de M^{me} Dorvon les enleva heureusement à leur embarras. Victor s'approcha de M^{me} Dorvon et l'aida à descendre. Maxime et Laurence ne se parlèrent pas. Ils rentrèrent ensemble au salon, où ils restèrent seuls quelque temps. Laurence chantait à demi-voix et arrangeait les fleurs d'une jardinière; Maxime se promenait en fouettant son pantalon du bout de sa cravache. Ils se regardaient parfois à la dérobée, mais détournaient aussitôt les yeux. Ils étaient mécontents et honteux d'eux-mêmes. Leur affection avait été si vraie, ils avaient toujours eu l'un dans l'autre une si grande confiance qu'ils étaient pris au dépourvu par ce désaccord soudain. En ce moment, un mot de Maxime eût jeté Laurence dans ses bras; mais ce mot, il ne le dit pas. Faire un pas vers Laurence, c'était sacrifier M^{me} Dorvon, et il ne pouvait s'y résoudre. M^{me} d'Hérelles ne s'abusa pas sur l'attitude de son mari. En démêlant les secrètes pensées de Maxime, elle fut froissée dans son orgueil autant que dans son amour; mais d'avance aussi elle se vit justifiée de toute faute qu'elle pourrait commettre par l'infidélité qu'il méditait, dont il était peut-être déjà coupable. Irritée et jalouse, ayant pour la première fois à douter de son mari, l'estimant moins et malgré cela tenant à lui davantage, elle tourna avec une

sorte de fièvre toutes ses pensées vers Victor. Dès lors cependant elle allait voir en lui moins l'amant qu'elle avait rêvé que l'homme qui devait l'aider à se venger de Maxime.

Entre Victor et M^{me} Dorvon, il ne pouvait y avoir de pareils combats. Une tendresse pleine et puissante, cimentée par de longues années de bonheur, n'avait point poussé dans leurs cœurs d'assez profondes racines. Néanmoins ils étaient en proie à un malaise extrême. Ils avaient cherché à s'oublier, ils avaient cru un instant y avoir réussi et constataient maintenant qu'ils avaient trop présumé de leurs forces. Ils s'étonnaient des singuliers mouvemens de plaisir et de souffrance qu'ils avaient en présence l'un de l'autre. A quoi bon ces souvenirs d'un passé dont ils s'étaient volontairement séparés par des affections nouvelles? Est-ce que l'amour de Laurence, de cette femme si remarquable par son esprit, son élégance et sa beauté, n'était pas de nature à remplir tout entier le cœur de l'homme qu'elle avait distingué? Et l'entraînement de Maxime, de cet homme si renommé pour ses succès et si habile appréciateur du mérite d'une femme, ne suffisait-il pas à cicatiser chez M^{me} Dorvon de légères blessures d'amour-propre? Assurément cela devait être. Victor et Gabrielle étaient donc heureux. Ils s'estimaient tels, et pourtant gémissaient de leur bonheur. Ils étaient semblables à ces exilés qui, même au sein des plaisirs et dans un pays enchanté, regrettent la patrie qu'ils ont perdue et qu'ils doivent renoncer à revoir.

Quoi qu'il en fût de ces instinctifs remords, de ces révoltes de la conscience contre des joies coupables, Maxime et Victor, Gabrielle et Laurence persistaient dans la voie tortueuse où ils s'étaient engagés. Cet abîme paré de fleurs les attirait. On eût dit qu'ils ne voulaient point perdre le bénéfice de ce qu'ils avaient déjà fait de mal. Ils étaient repentans de leur faute, mais séduits par elle. On ne se repent vraiment en effet que de la faute accomplie, quand les plaisirs en sont épuisés et qu'elle ne laisse après elle que le vide et les déceptions. Ils s'observaient du reste avec un soin excessif. Tout les y invitait : le respect des convenances que les gens de mœurs polies n'abdiquent jamais, une certaine pudeur dans la préparation même d'une œuvre de perfidie, et surtout peut-être, s'ils s'avançaient imprudemment, la crainte d'être frappés en retour dans leurs attachemens les plus profonds, les plus sincères. Situation étrange! Ils n'étaient plus sous le charme de ces caprices d'imagination, de ces fantaisies de sympathie qu'ils avaient d'abord caressés; ils n'avaient plus de curiosités tendres ou coquettes, ne faisaient plus sur eux-mêmes de mélancoliques retours. Loin d'eux était le temps où, sur le seuil de l'infidélité, incertains encore de ce qu'ils feraient, ils avaient tous les plaisirs, toutes les frayeurs de l'inconnu. Depuis le

jour où ils s'étaient trahis les uns aux yeux des autres, ils se livraient une véritable lutte. Chacun d'eux songeait moins à aimer qu'à se venger de celui qu'il avait délaissé, qui le délaissait à son tour. On eût dit également que, sur ce dangereux terrain, ils s'efforçaient avec une cauteleuse prudence de se gagner de vitesse, afin d'avoir le temps de revenir sur leurs pas et de rendre impossible à ceux qu'ils redoutaient la conduite qu'eux-mêmes auraient tenue. Aussi, s'épiant d'autant plus qu'ils cherchaient davantage à se tromper, ils ne sortaient que rarement, ne se quittaient qu'à peine, et se fussent créé une existence intolérable de surveillance et de gêne, s'ils n'eussent eu leur parti pris de dissimulation et de patience. Ils attendaient une occasion qui leur donnât quelques heures de liberté pendant lesquelles, s'ils n'obtenaient pas pour leurs égoïstes visées un dénoûment dont ils avaient peur presque autant qu'ils le désiraient, ils pourraient du moins sortir de l'état d'incertitude et de souffrance où ils se débattaient. C'était là pour eux une impérieuse nécessité, car, en doutant des sentimens qu'ils ressentaient, ils en étaient venus à douter de ceux qu'ils inspiraient. Cette occasion qu'ils recherchaient avidement, la fête d'un village voisin la leur fournit.

La fête de ce petit village de Saint-Zéphyrin était en réputation. Il y avait le soir un bal champêtre auquel on venait assister de plusieurs lieues à la ronde. Les années précédentes, M. et M^{me} d'Hérelles s'y étaient déjà rencontrés avec quelques châtelains des environs. Les habitans des Chênes convinrent d'y aller. Plusieurs jours à l'avance, on affecta de parler de ce bal. C'était là un terrain de conversation neutre que l'on s'empressait d'adopter. On s'égayait de confiance à la pensée du spectacle et des réjouissances qu'offrirait Saint-Zéphyrin; mais tous au fond, Victor et Maxime surtout, en se proposant d'y aller, avaient un dessein arrêté:

Le jour de la fête arriva. Dans l'après-midi, Maxime saisit un moment où il était seul avec Gabrielle. — Il faut absolument que nous nous voyions ce soir, lui dit-il.

M^{me} Dorvon, distraite, répondit presque machinalement : — Comment ferons-nous?

— Nous choisirons pour nous dérober le moment le plus animé du bal. Personne alors ne remarquera notre départ, et nous reviendrons à pied aux Chênes.

— Est-ce sage? est-ce bien? murmura lentement Gabrielle.

Elle semblait, en parlant ainsi, moins émettre une objection qu'obéir à d'intimes préoccupations.

Ce ton singulier avertit Maxime, qui reprit avec amertume : — Hélas! Gabrielle, je vous devine. Tenez-vous donc tant à l'amour de Victor, et puisque vous hésitez maintenant, votre conduite envers moi n'a-t-elle été qu'un jeu cruel?

Gabrielle ne répondit pas à cette question, mais elle fixa un clair regard sur M. d'Hérelles. — Et à vous, lui dit-elle, votre femme vous est-elle donc indifférente ?

Ces quelques mots causèrent à Maxime une sensation aiguë et froide. Ainsi M^{me} Dorvon prévoyait comme lui que, pendant leur absence, Laurence et Victor seraient libres. Maxime ne pouvait lui apprendre qu'en priant quelques amis d'accompagner Laurence le soir de la fête, il avait pris autant qu'il dépendait de lui ses mesures contre un tel danger : c'eût été lui dire que, sans cette précaution, il ne se fût point risqué là où il voulait l'entraîner; seulement ce qui ressortait du maintien et du langage de M^{me} Dorvon, c'est que, de son côté, elle ne voulait point laisser seuls M^{me} d'Hérelles et Victor. Maxime n'était donc pas aimé d'elle, comme il l'avait cru. Une double jalousie le mordit au cœur : il se vit à la fois trahi par sa femme et par Gabrielle; mais en ce moment il tenait plus à cette dernière qu'à Laurence. En se voyant presque déchu de ses espérances, il se sentit sous l'empire d'une convoitise haineuse et prête à tout. Aussi voulut-il engager irrévocablement Gabrielle. Il s'inclina vers elle et lui dit d'une voix vibrante : Je n'aime que vous. — Il est rare que l'accent de la passion chez un homme supérieur qui s'exprime moins en suppliant qu'en maître n'intimide point les femmes. Dans la naïveté de leur amour-propre, elles sont sensibles à ces sacrifices qu'on leur propose, si exagérés qu'ils soient. Ne sont-ils pas un hommage à leur empire et à leur beauté? Puis pour qui s'obstinait-elle à résister? Pour un ingrat qui n'hésiterait sans doute point à la tromper, à qui de tels scrupules seraient inconnus. Dans l'agitation où elle était, cette pensée de représailles la domina tout entière. Elle prit d'un geste brusque la main de Maxime et la lui serra avec force. — Eh bien! oui, dit-elle, à ce soir!

Et aussitôt, confuse et tremblante d'émotion, elle s'éloigna rapidement.

La même scène à peu près s'était passée entre Laurence et Victor; mais à mesure que Victor la pressait davantage, les doutes de Laurence augmentaient. Sa position n'était pas celle de M^{me} Dorvon : elle n'était pas libre de fait, si elle croyait l'être de cœur. Elle était liée non-seulement par ses devoirs envers son mari, mais par son passé tout entier. Allait-elle donc, dans quelques heures, payer par l'ingratitude et la trahison le dévouement et la générosité de Maxime? Les terribles paroles que Gabrielle lui avait dites autrefois retentissaient à ses oreilles. Elle ne se souvenait que trop de l'arrêt qu'avait porté la jeune femme. Succomberait-elle donc? Indignée contre elle-même, rougissant de donner raison à sa rivale, elle appelait toutes ses forces à son aide, et en quelque sorte les

sentait venir. Si douces que lui fussent les paroles du jeune homme, elle écoutait aussi cette autre voix de l'orgueil et de l'honneur qui s'élevait en elle. Elle se fortifiait par l'idée même du renoncement qu'elle s'imposait, et jugeait Victor assez grand pour la comprendre et pour se soumettre au sacrifice qu'elle allait réclamer de lui. Victor, la voyant sérieuse et pensive, devança le coup. Il cessa ses protestations et ses prières et lui dit : Vous ne m'aimez plus !

— Oh ! fit Laurence.

Son visage se contracta si violemment que Victor s'en émut.

— Je vous aime, reprit-elle ; mais vous ne pouvez exiger que j'aille au-delà de cet aveu. Je ne le dois pas, et, puisque vous m'aimez, vous ne devez point vouloir que j'oublie ce que mon mari a fait pour moi. Je veux rester digne de vous, et je ne le serais plus.

Ses traits étaient empreints de tant de noblesse, tout en elle accusait une telle confiance dans la loyauté de Victor que celui-ci n'eut qu'un mot à répondre : — Ah ! je souffre trop, il faut que je parte.

— Eh bien ! oui, fit résolûment Laurence.

— Je partirai, dit-il en courbant la tête.

Ils se turent comme accablés de la courageuse résolution qu'ils venaient de prendre. Il semblait qu'elle leur pesât et qu'ils cherchassent s'il ne pouvait pas y avoir quelque accommodement avec cette extrémité. Enhardi par la mélancolie de Laurence, Victor regarda tendrement la jeune femme et lui dit : — Laurence, puisque je dois partir, pourquoi me refuseriez-vous maintenant cette dernière entrevue que je vous demandais pour ce soir ? Nous ne nous verrons seuls que pour nous faire nos adieux ; mais au moins je ne partirai pas en étranger. Je pourrai, une seule fois dans ma vie, vous serrer sur mon cœur. Vous savez bien que je vous obéirai en toute chose et que vous n'avez rien à redouter.

— Vous me le promettez ?

— Je vous le jure.

— Je le veux bien alors, dit-elle.

C'était là un compromis que Laurence envisageait sans crainte. Victor seul en entrevoyait les conséquences possibles ; mais fatigué de remords, d'indécision et de lutte, gagné par une sorte de vertige, il ne voulait plus que marcher à une solution, quelque fatale qu'elle pût être.

Maxime survint au moment où Victor, en se retirant, saluait Mme d'Hérelles. Il ne dit rien à sa femme, et Laurence, sûre d'elle-même et se croyant sûre de Victor, n'eut aucun de ces pressentimens qui l'eussent autrefois portée à se confier à son mari.

Quelques instans avant le dîner, Victor rencontra Gabrielle dans

le parc. Elle était assise sur un banc et pleurait. Elle n'aperçut Victor que lorsqu'il fut auprès d'elle, mais ne cacha pas ses larmes.

— Vous pleurez? lui dit-il.

— Oui, j'ai des chagrins.

— Lesquels?

Ce fut au tour de Gabrielle, toute prête à parler, de l'interroger des yeux; mais Victor n'ajouta rien. Alors à quoi bon lui répondre, puisqu'il ne paraissait pas vouloir la comprendre? — C'est peu de chose, dit-elle en se levant et en essuyant ses yeux. Revenons, on nous attend.

Le dîner fut triste et froid. La conversation passait sans transition d'un sujet à un autre, interrompue par de longs silences. Les paroles hâtives, dites au hasard, dissimulaient mal la crainte et l'anxiété. Après le dîner, on alla dans le parc. Il fallait tuer le temps, c'était là le difficile. La fête du village ne devait en effet commencer qu'à dix heures. A l'extrémité de la grande avenue des Chênes, on s'arrêta sur les bords de l'étang à contempler les sombres massifs du parc, dont l'aspect imposant et grave était en harmonie avec les pensées de chacun. Entouré de tous côtés par des saules magnifiques, dont les branches retombaient en pleurant, l'étang formait un véritable lac. L'eau, d'un vert glauque, stagnante, moirée çà et là de bandes de lumières, s'assombrissait à l'approche de la nuit. Il y courait à peine une brise humide, et de légères vapeurs s'en élevaient. Une barque, attachée à un pieu, se balançait près de la rive. C'était un bateau à fond plat et en assez mauvais état. Il n'avait point été réparé, car Maxime, voulant profiter des larges dimensions de l'étang, qui permettaient d'y naviguer à la voile, avait commandé à Paris un canot à quille que l'on attendait de jour en jour. — Pourtant, dit Maxime après avoir donné ces détails à Victor, cela ne doit pas nous empêcher de faire une promenade sur l'eau.

La proposition fut accueillie avec empressement. C'était le moyen de se soustraire à une contrainte de plus en plus gênante. Laurence se plaça au gouvernail, Gabrielle alla s'asseoir tout à l'avant du bateau. Les deux femmes s'isolaient l'une de l'autre. Maxime et Victor se mirent aux avirons. Les avirons, munis de longues poignées à contre-poids, n'étaient pas disposés sur la même ligne. Maxime prit le poste le plus voisin de Gabrielle, bien qu'il dût en ramant lui tourner le dos. Victor, à l'aviron de l'arrière, avait Laurence devant lui. Ils ramèrent d'abord avec lenteur; mais l'exercice les anima bientôt. Peut-être aussi étaient-ils heureux de donner le change par ce déploiement de forces physiques aux pensées qui se pressaient en eux. L'embarcation glissait rapidement sur l'eau

quand, dans un effort plus violent que fit Victor, le tolet de son aviron se rompit. Victor fut emporté en arrière par la secousse, et la rame lui sauta des mains. On n'eut pas de peine à la repêcher; mais, comme il n'y avait pas de tolet de rechange, elle ne put être qu'imparfaitement fixée au tronçon qui restait. Ce n'eût été là qu'un très léger accident, si presque en même temps Maxime ne se fût aperçu qu'une planche à demi pourrie se détachait du fond. Il la maintint avec ses pieds, mais l'eau entraît déjà par les fissures. On était alors au milieu de l'étang : Maxime s'inquiéta. Ce n'était pas que l'étang fût profond, mais il avait pour lit cette vase liquide et gluante dans laquelle on enfonce par degrés et d'où il est presque impossible de se retirer. — Ramons doucement, dit-il à Victor, et tâchons de gagner le rivage.

Le femmes ne voyaient point le danger ou n'y prêtaient point attention. Peu à peu d'ailleurs on se rapprochait du bord quand tout à coup la planche, cédant à la pression de l'eau, se souleva et s'arracha avec bruit. En quelques secondes, le bateau se remplit. Quelques secondes encore, il allait être submergé. Cet extrême péril était venu si vite que tout d'abord aucun de ceux qu'il menaçait ne bougea. Ils semblaient y assister sans le comprendre. Cependant, après un espace de temps inappréciable comme durée, mais où la gravité de leur situation leur apparut tout entière, Laurence, la première, jeta dans un seul mot tout ce qu'elle avait au cœur d'effroi, de remords et de passion : — Maxime! cria-t-elle.

A cet appel désespéré, et bien que Gabrielle, dans un mouvement machinal de terreur, lui eût appuyé la main sur l'épaule, Maxime s'élança vers sa femme. Victor, sans même songer au cri de Laurence, avait retourné la tête. M^{me} Dorvon ne l'appelait point, mais ses bras étaient tendus de son côté; elle fixait sur lui des yeux égarés et supplians. En un bond, il fut auprès d'elle.

Ils étaient ainsi groupés aux deux extrémités du bateau, Laurence et Gabrielle s'abritant dans les bras de Maxime et de Victor, et ceux-ci guettant l'instant où le bateau coulerait, soit pour s'attacher à lui s'il flottait entre deux eaux, soit pour user de ses avirons comme d'une dernière ressource. Il éclatait sur leurs traits un air de défi à cet élément perfide dont ils avaient si souvent triomphé dans leur vie, et comme une fierté étonnée et naïve de se trouver enfin, fût-ce au seuil de la mort, dans le vrai chemin de leurs affections et de leur devoir.

Toutefois, au moment où l'eau intérieure qui le remplissait allait dépasser ses bords, le canot cessa de s'abaisser et demeura immobile. Il venait d'échouer, et, son fond plat adhérent de toute sa surface à la vase, il n'y avait plus aucun danger. Cette tragique aven-

ture se dénouait ainsi paisiblement par une péripétie naturelle et décisive. Maxime et Victor hélèrent le jardinier et les domestiques, et, à l'aide d'un second bateau dont on se servait pour aller faucher les herbes de l'étang, le sauvetage s'opéra. Dès qu'ils furent sur la rive, les deux couples, sans qu'il fût question de la fête du village, s'acheminèrent vers le château. Arrivés à la terrasse, ils ne se dirent point un mot et se séparèrent. Laurence et Maxime rentrèrent; Victor et Gabrielle restèrent un moment seuls. La réconciliation que leurs cœurs avaient désirée en secret et que les circonstances avaient soudainement amenée se cimentait par d'intimes confidences et de douces paroles. Ils se quittèrent en se disant : A demain.

Le déjeuner du lendemain ne ressembla nullement au dîner de la veille. Il y régna pourtant un peu d'embarras, ce qui était dû sans doute à un désir de s'épancher qui n'osait se faire jour. A la fin du repas, il y eut un assez long silence.

— Mon cher d'Hérelles, dit Victor, je prendrai congé aujourd'hui de M^{me} d'Hérelles et de vous. Je pars.

— Et pourquoi cela ?

— Je vais me marier.

— Cher ami, répondit Maxime, je ne vous demande pas avec qui.

— Et toi, dit finement Laurence à Gabrielle, ne te marierais-tu point aussi par hasard ?

Gabrielle rougit, et, pour cacher sa rougeur, elle embrassa son amie.

— Mais, reprit Maxime, vous nous reviendrez bientôt tous deux, n'est-ce pas ?

— Certes, dirent-ils.

Ils ne revinrent pourtant pas. M. d'Hérelles et Laurence attendaient les nouveaux mariés lorsque Maxime reçut une lettre de Victor. Celui-ci lui annonçait qu'il était nommé capitaine de frégate et gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. La Calédonie était un peu loin, mais il importait peu à Victor, car il lui était permis d'emmener sa femme.

Cette lettre rendit Laurence et Maxime rêveurs. Ils l'avaient lue, assis sur la terrasse, à la fin d'un beau jour.

— Nous ne les reverrons peut-être jamais, dit Maxime.

— C'est vrai, fit d'abord Laurence; mais ne sont-ils pas désormais heureux, ... heureux comme nous ?...

— Oui, reprit gravement Maxime, car ils ont comme nous écouté, à l'heure d'un danger suprême, la voix d'une affection sincère; ils ont compris qu'un caprice n'est point l'amour, et l'on ne s'expose pas deux fois à un naufrage où le bonheur peut périr.

HENRI RIVIÈRE.

LA

MISSION DE MADAGASCAR

SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS L'Océan-INDIEN.

En 1863, l'attention de l'Europe s'est à deux reprises différentes portée sur Madagascar. La nouvelle du traité d'amitié et de commerce signé par le roi Radama II avec le gouvernement français causait une première impression de surprise. Bientôt après on n'apprenait pas sans une vive émotion que ce roi reconnu par la France, ce jeune prince ami de notre nation, était tombé avec tous ses favoris sous le fer des assassins, au milieu d'une révolution de palais dont les terribles incidens tenaient plutôt du drame antique que de l'histoire contemporaine. A ce moment même, la France venait d'envoyer vers la grande île africaine une mission chargée de la visiter, et les explorateurs avaient quitté Paris dans le courant du mois de mai. Jusqu'alors nous n'avions expédié dans ces parages de l'Océan-Indien que des marins et des soldats, et cela sans aucun succès. On s'adressait cette fois à des ingénieurs, à des industriels, à des artistes, et c'est à l'aide de ces pacifiques conquérans que l'on espérait réussir enfin dans une œuvre de colonisation où l'on était las d'intervenir par les armes.

Divers événemens, que les lecteurs de la *Revue* connaissent, avaient amené dans notre politique coloniale cet heureux changement (1). Un Français, naguère encore l'un des plus riches planteurs de l'île

(1) Voyez, sur ces événemens et sur la politique française à Madagascar, l'étude de M. Galos dans la *Revue* du 4^{er} octobre 1863.

Maurice, M. J. Lambert, avait eu occasion de rendre d'importans services au prince Rakoute, fils de la reine Ranavalo. Le prince, proclamé roi le 18 août 1861, à la mort de sa mère, sous le nom de Radama II, n'avait pas oublié les services rendus, et par une charte privée, qu'il avait ensuite solennellement signée et reconnue, il avait concédé à M. Lambert les mines, les forêts, les terres en friche de son royaume, avec le droit d'ouvrir des routes, des canaux, d'établir des ports, de fonder des usines, et même de battre monnaie. Dans un élan de patriotique abandon, M. Lambert avait remis sa charte entre les mains de l'empereur des Français, qui, désireux peut-être de voir une fois au moins dans notre pays l'initiative individuelle abandonnée à ses propres forces, avait voulu qu'une société libre de colonisation se formât à Paris. Une compagnie anonyme s'était en effet constituée comme par enchantement, ainsi que jadis son aînée la *Compagnie française des Indes orientales*, et elle comptait parmi ses membres des hommes cités à juste titre comme des plus notables dans l'industrie et la finance. Un gouverneur avait été nommé par décret : c'était le baron P. de Richemont-Desbassayns, dont la famille a laissé de si brillans souvenirs dans l'administration de nos colonies de l'Inde. Jalouse de tirer le parti à la fois le plus prompt, le plus fructueux, de toutes les richesses naturelles accumulées sur le sol madécasse et pour la plupart encore vierges, la compagnie de Madagascar avait confié à quelques personnes choisies par elle le soin d'aller visiter la grande île. J'avais l'honneur d'être du nombre des heureux élus envoyés vers ce curieux pays, et je voudrais retracer ici quelques incidens de notre voyage, quelques scènes de mœurs, donner quelques détails sur les productions de l'île, qui serviront sans doute à faire pressentir quel peut être l'avenir de Madagascar comme théâtre de colonisation.

I.

La frégate française l'*Hermione* attendait dans les eaux de Suez la mission de Madagascar. Quelques retardataires vinrent la rejoindre à Aden le 10 juin, et nous fûmes bientôt au complet. Ingénieurs des mines, agens des ponts et chaussées, sériciculteurs, médecins, agens forestiers et commerciaux, photographes, fondeurs, maîtres mineurs, les uns au carré des officiers, les autres avec les *maitres*, apportaient à ce navire hospitalier un contingent de quatorze passagers, sans compter les voyageurs déjà inscrits. Malheureusement, comme sur un bâtiment de guerre le plus petit coin a sa destination marquée d'avance, et que la frégate, pour parler le langage des marins, n'était pas un *transport*, aucune disposition n'avait été prise

pour nous recevoir. On nous avait entassés pêle-mêle au beau milieu de la batterie, nous donnant pour toute couchette un grabat d'hôpital dégarni et pour voisins de chambre des canons rayés bien luisans, mais qui nous laissaient fort peu d'espace. Quelques-uns de nous, perdus autour des hamacs des matelots, réveillés la nuit par le chant du quart, le matin à quatre heures par le tambour et les trompettes sonnans la diane, ne jouissaient pas d'un voisinage plus enviable, et nul n'eut pour lui dans le navire un petit coin libre et indépendant. Pas un endroit isolé où se recueillir une heure, vivre un instant avec soi-même ! les anciens, malgré leur goût si connu pour la vie au grand jour, auraient trouvé ce régime intolérable : je laisse à juger à ceux qui ont fait de longs voyages en mer quelles souffrances morales nous dûmes endurer. La souffrance physique eut son tour aussi, et le temps fut affreux pendant une quinzaine de jours. A peine étions-nous en vue du cap Guardafui qu'une véritable tempête s'éleva. L'*Hermione*, dont un séjour de six mois sous le ciel brûlant de Suez avait desséché et disjoint les bordages, faisait eau de toutes parts, et les puissantes pompes de la frégate avaient peine à étaler la voie.

Sous l'équateur, le temps devint plus calme; bientôt l'action des vents alizés se fit sentir, et le navire, incliné sur l'un de ses flancs et prenant le vent *au plus près*, mit le cap sur l'île Maurice. Le bâtiment ne marchait qu'à la voile pour ménager le charbon. Parfois un grain venu de l'horizon nous surprenait tout à coup, la pluie tombait à torrens, le vent soufflait avec violence, cassant les mâts de perroquet et mettant les voiles en lambeaux; mais ces désastres étaient bien vite réparés, car l'embellie ne tardait pas à venir. Le soir, on assistait religieusement à la prière sur le pont dite par l'aumônier du bord aux quatre cents hommes d'équipage qui l'écoutaient debout et tête nue, puis l'on jouissait des couchers de soleil si beaux sous les tropiques. A peine le globe d'or avait-il disparu sous la mer que l'horizon se colorait de teintes de pourpre et d'argent d'une douceur et d'une variété infinies, inconnues sous nos climats : elles allaient se fondant les unes dans les autres et montant jusque vers le zénith. Étendus sur la dunette et zébrant à qui mieux mieux nos habits de goudron (le règlement du bord défend les sièges même aux passagers), nous admirions, souvent muets, les grands spectacles qu'offre la mer. D'autres fois, réunis en rond et balancés par les mouvemens du navire, nous bâtissions en commun des projets d'avenir, tout entiers à Madagascar et aux choses que nous pensions y faire. C'est de la sorte que tant bien que mal, bercés d'un côté par nos rêves, de l'autre par le roulis, nous arrivâmes à l'île Maurice le 30 juin au matin.

A peine avions-nous jeté l'ancre devant Port-Louis, admirant le magnifique panorama que présentent la rade et cette ligne pittoresque de hautes montagnes déchiquetées par les feux volcaniques qui protège si heureusement la ville, qu'une barque venue vers nous à force de rames s'arrêta à l'arrière de l'*Hermione* devant la *galerie* du commandant.

— Connaissez-vous les nouvelles de Madagascar? nous fut-il demandé.

— Non. Eh bien?

— Elles sont mauvaises. — Et un geste de tristesse vint compléter cette laconique réponse.

Le chancelier du consulat de France, qui s'était ainsi abouché avec nous, nous jeta des journaux et des lettres. Nous lui passâmes les nôtres dans un seau où l'amirauté anglaise voulut voir verser un litre de vinaigre, comme si nous venions d'un pays pestiféré, et quelques heures après nous repartîmes pour Bourbon. Dans le parcours entre Port-Louis et Saint-Denis, on s'arracha les journaux, les lettres particulières, et tout le monde resta atterré au récit des malheureux événemens qui s'étaient accomplis à Madagascar avant même notre départ de France. La révolution de palais qui, le 12 mai, avait ensanglanté Tananarive, et dont la nouvelle arrivait alors en Europe, nous fut ainsi révélée dans tous ses affreux détails. Nous apprîmes du même coup et la mort du roi étranglé la nuit dans le grand palais par les conjurés chefs du vieux parti malgache, et l'assassinat successif de tous ses favoris ou *menamasses*, que Radama avait vainement protégés de son corps et disputés pendant trois jours aux cris menaçans de la populace. Ces jeunes hommes avaient été élevés avec lui et partageaient ses généreuses aspirations; pas plus que lui, ils ne trouvèrent grâce devant la conjuration victorieuse. C'est qu'il existe à Madagascar un parti de la réaction ennemi des réformes, opposé à la civilisation, au progrès, contraire surtout à l'adoption des coutumes européennes. Ce parti, tout-puissant sous la reine Ranavalo, avait eu un instant le dessous à sa mort; mais il s'était bientôt relevé avec audace, et le malheureux Radama avait payé de sa vie le bon accueil qu'il avait fait aux étrangers et les mesures libérales dont il voulait doter son pays.

En présence d'événemens si tristes et si imprévus, le commandant de l'*Hermione*, M. Dupré, arrivé à Saint-Denis, essaya de se mettre en rapports avec la reine Raboude, proclamée sous le nom de Rasoaherine. Il n'avait pas oublié que, neuf mois auparavant, alors qu'il avait signé, comme envoyé extraordinaire, le traité d'amitié et de commerce entre la France et Madagascar,

Raboude lui avait témoigné beaucoup d'égards : elle s'était montrée à lui pleine d'amabilité et de grâce, plus sérieuse aussi que son mari. M. Dupré avait donc toujours espéré que les bons conseils de cette femme intelligente ne pourraient qu'agir puissamment sur l'esprit de Radama, et soutiendraient ce jeune roi dans la difficile mission qu'il s'était imposée; mais tout avait subitement changé depuis. La reine, dominée par son premier ministre Rainivoninahitriniony et ayant peut-être eu quelque part à la révolution qui avait emporté son mari, ne fit à l'envoyé de la France que des réponses fort évasives. Ce qui semblait clair cependant, c'était que la cour d'Émirne refusait de donner suite au traité de commerce que l'empereur venait de ratifier, et qui portait la signature de Radama et de ses ministres. On demandait des modifications qui rendaient le traité nul et non avenue. Pour donner à ce revirement subit une apparence de justice, on avait imaginé d'effacer de l'histoire le règne de Radama II : moyen ingénieux sans doute, mais qui devait peu satisfaire la France, qui s'était tant avancée en reconnaissant pour la première fois un roi de Madagascar et en signant un traité avec lui (1).

Cependant une partie des colons de la Réunion, qui avaient vu un moment se lever tous les obstacles jusque-là contraires au libre commerce avec Madagascar, la terre nourricière de leur île, les membres de la mission eux-mêmes et à leur tête M. Lambert, retenus à Saint-Denis, étaient impatients d'agir et de voir M. Dupré prendre une décision. De son côté, le commandant de l'*Hermione*, qui devait trouver à Tamatave les réponses de la reine, quittait Saint-Denis le 30 juillet. Monté à bord de sa frégate et convoyé par l'avis à vapeur le *Curieux*, il fit voile pour Madagascar, emmenant une partie de la mission. Poussée par les brises de sud-est, qui à cette époque de l'année soufflent régulièrement dans ces parages, l'*Hermione* arriva le 1^{er} août au soir à Tamatave, et vint mouiller derrière le grand récif de corail qui forme une jetée naturelle et un excellent abri sur cette côte si peu hospitalière.

Nous touchions enfin à Madagascar, la terre de nos rêves. Aussi,

(1) Ce traité, conclu le 12 septembre 1862 à Tananarive et ratifié le 11 avril 1863, a paru au *Moniteur* du 20 avril de la même année. Il est signé par M. Dupré au nom de la France, et pour Madagascar par Radama II, qui voulut à toute force y apposer son nom, lui donnant ainsi une ratification anticipée, puis par trois de ses ministres : Rainilaiarivony, commandant en chef, Rahaniraka, ministre des affaires étrangères, et Rainiketaka, ministre de la justice. Le premier paraît avoir été l'un des principaux instigateurs de la révolution du 12 mai, dans laquelle Rahaniraka est resté neutre. Rainiketaka, moins heureux, y a perdu la vie : il faisait d'ailleurs partie du corps des *menamasses*; le fils de notre consul-général à Tananarive, M. Laborde, est le seul des *menamasses* qui ait échappé.

du plus loin que l'île fut signalée, la plupart d'entre nous ne la perdirent plus de vue. Le panorama que nous avions devant les yeux ne manquait ni de grandeur ni d'étrangeté. Le long d'une plage basse, sablonneuse, s'étend une levée de dunes couronnées par des arbustes tropicaux au feuillage épais et sombre, aux troncs noueux et bas. A droite la pointe Tanio, à gauche celle du Mananzarès, limitent une anse elliptique, qui compose, avec la barre ou les brisans de coraux derrière lesquels nous étions mouillés, la rade de Tamatave, et cette rade elle-même jouit, comme un port véritable, de deux passes ou entrées, l'une au sud, que prennent d'habitude les navires de commerce, l'autre au nord, que préfèrent quelquefois les vaisseaux de guerre à cause de leur plus grand tirant d'eau. Derrière la pointe Tanio, à l'horizon, on distingue l'embouchure de la rivière Ivoluine et la vague silhouette de quelques cahutes au bord de l'eau. Plus au loin, sur la mer, apparaît l'île aux Prunes. Plate, couverte d'une végétation touffue, elle semble surnager comme un énorme bouquet de feuilles abandonné à la surface de l'eau. Devant nous se dressait la ville, perdue au milieu des manguiers, des orangers, des vacoas, des cocotiers, et dont les maisons ou les cahutes, toutes construites en bois, sortaient de cette verdure étincelante comme autant de points sombres qui servaient de repoussoirs au tableau. Çà et là, quelques maisons de plus belle apparence dressaient leur faite hardi : celle de la princesse Juliette, l'intelligente et bonne Malgache que nous retrouverons bientôt, celle de M. Orioux, le riche traitant français (on la reconnaissait à l'élégance de sa double galerie étagée autour de l'édifice), celle enfin d'un magistrat malgache, le grand-juge Philibert, avec sa belle allée de manguiers plantée jadis par Jean René, l'infortuné roi de Tamatave mis à mort par Radama I^{er}. Dans un coin plus modeste apparaissait la case de l'agent consulaire français. Le drapeau aux trois couleurs, flottant sur une hampe élevée, en signalait la place précise. A côté, on apercevait la bannière à la double croix rouge et blanche (*double crossed flag*) de l'agent britannique ; puis, au bout de la *grande rue*, appelée aussi la rue des marchands, la rue du bazar, ou la rue royale, se dressait le drapeau constellé de l'Union. La France, l'Angleterre et les États-Unis, les trois plus puissans pays du globe, sont les seuls qui aient encore envoyé des représentans à Madagascar.

Devant la maison de l'agent consulaire américain s'étend celle des missionnaires français, martyrs d'un dévouement inutile sur cette terre livrée de longue date à l'indifférence religieuse. Non loin est leur école, où quelques desservans modestes, parlant le malgache mieux que les indigènes eux-mêmes, enseignent le français et la

religion à de rares petits enfans que les parens veulent bien leur envoyer. Les sœurs de Saint-Joseph de Cluny sont chargées de l'éducation des filles. Une rue sépare l'établissement des missionnaires catholiques du fort ou de la batterie, vaste redoute circulaire à la double enceinte, aux casemates couvertes, aux talus gazonnés, aux barbettes garnies de vieux canons de fonte. Cette redoute a été construite jadis par des Arabes de passage improvisés architectes militaires pour le compte de Radama I^{er}. Dans le fort est la maison du gouverneur de la province et des principaux officiers; au centre flottait le drapeau blanc national, qu'on s'était empressé d'arborer pour signaler notre arrivée, et où étaient inscrits en lettres rouges le nom de la nouvelle reine et le millésime de l'année : *Rasoaherina manjaka ny Madagascar, 1863*. A côté du fort se présente le tribunal civil; quant au *village militaire*, où sont cantonnés les soldats avec leur famille, entouré d'une enceinte de pieux, il est caché par la végétation des dunes, et l'on ne peut l'apercevoir de la mer. Revenant le long du rivage, on passe devant une série d'assez vilaines cahutes, toutes dressées, suivant la coutume du pays, sur des pilotis sortant du sol. Ce sont de sombres et sales réduits où grouillent des Malgaches sans nombre et des Arabes des Comores ou de Zanzibar que l'amour du gain et des affaires a portés jusque-là. Enfin, avant d'arriver à la pointe Mananzarès, on trouve l'établissement de la douane, dont les constructions baignent presque dans l'eau, sans doute pour mieux permettre aux douaniers de se faire payer des traitans qui embarquent là leurs marchandises. Sur ce point gisent aussi les pirogues du pays halées sur la plage, où les caresse la marée. Les canots des navires de commerce, aussi actifs que les pirogues sont paresseuses, vont et viennent sur la rade, portant à bord des bœufs qu'on traîne à la nage, des sacs de gomme ou de riz. Une corvette à vapeur de guerre anglaise, la *Gorgone*, mouillée dès la veille et détachée de l'île Maurice pour suivre sans doute nos mouvemens, complétait le chiffre de la petite flotte commerciale et militaire que les besoins du négoce ou de la politique avaient amenée devant Tamatave au mois d'août 1863. Tous ces navires, au large les uns des autres, contribuaient singulièrement à varier les détails du paysage, déjà si nouveau pour nous.

Pendant que l'*Hermione* jetait l'ancre et que, charmés de la vue qui s'offrait à nos regards, nous essayions d'embrasser dans un seul coup d'œil le vaste espace qui s'étend de l'île aux Prunes au Mananzarès, un envoyé du gouverneur, monté sur une pirogue, se présenta à bord. Cet officier, le vieux Ramare, chef de la police, portait un brillant uniforme sillonné sur toutes les coutures des arabesques les plus compliquées. Le tricorne était garni de plumes

multicolores, et des épaulettes d'or d'une longueur démesurée tombaient du haut de son habit jusqu'à la moitié des manches. Ce luxe étincelant contrastait singulièrement avec l'état délabré de la pirogue, qui faisait eau de tous côtés, et avec le costume primitif des rameurs, à peu près nus. Un mouchoir blanc et son chapeau dans une main, Ramare monta l'échelle d'un pas tremblant, et, après avoir subi l'affront de voir l'officier de quart se retirer devant la main restée libre qu'il lui présentait, il vint se placer debout sur le pont, flanqué de ses deux aides-de-camp. Ceux-ci étaient revêtus d'un costume de fantaisie ayant la prétention de rappeler celui des officiers de marine, comme Ramare avait voulu se montrer à nous en uniforme de lieutenant-général. Ces trois envoyés témoignaient d'ailleurs par leur teint bistré, leurs yeux en amande, leurs pommettes saillantes, leurs lèvres fines et leurs cheveux soyeux, qu'ils appartenaient à la race supérieure du pays, celle des Hovas, rameau détaché de la grande famille malaise à une époque de migration fort reculée.

Au lieu de recevoir ces braves gens, tout étonnés, tout émus de leur mission, et qui s'efforçaient de nous sourire, le commandant les fit congédier sans façon après un quart d'heure d'attente. Le lendemain, même réception fut faite à Rasoule, officier du palais, porteur d'une lettre de la reine. Il vint aussi en grande tenue, et debout sur la dunette, la tête découverte, il attendit avec plus de calme et de dignité que l'envoyé de la veille que l'on voulût bien lui donner congé. Le commandant de l'*Hermione* prétendait ne traiter, en sa qualité d'envoyé extraordinaire, qu'avec le gouvernement central, et se mit de nouveau en relation directement avec la reine et M. Laborde à Tananarive. Dans l'intervalle eut lieu, le 30 août, dans le fort de Tamatave, la proclamation officielle de Rasoaherine comme reine de Madagascar. Nous assistâmes à la fête en curieux, et le spectacle était vraiment magnifique. Autour d'une longue table chargée de vins d'Europe, de pâtisseries et de fruits tropicaux, étaient rangés tous les officiers de la province, en grande tenue, habits brodés de drap ou de velours, sabres aux ciselures étincelantes, tricornes gigantesques, épaulettes d'un pied de long. Un Français, M. Estienne, naguère encore capitaine au long cours, et qui aujourd'hui cumulait le titre de grand-amiral et commandant du port de Tamatave avec celui de général de division des forces malgaches, avait jusqu'à quatorze galons sur chaque manche, depuis le coude jusqu'au poignet. Le nombre des aiguilletes qui se balançaient sur sa poitrine était en rapport avec celui des galons. Auprès de la table se tenait debout le maître des cérémonies, qui disparaissait dans une houpelande blanche à ramages que lui

auraient certainement enviée, s'ils l'avaient pu voir, les vieux serviteurs de comédie de nos spectacles forains. Chez les officiers indigènes, on distinguait quelques bonnes figures, quelques types intelligents, surtout parmi les Hovas, et au milieu d'eux l'ancien bouvier Andrianmandrouze, gouverneur du fort, qui essayait d'animer la fête. Lui-même se trémoussait, criait, gesticulait, armé d'un dessus de table à thé orné de laques de Chine, et dont on lui avait fabriqué un écu au moyen d'une poignée collée inférieurement, tout comme on eût pu faire pour don Quichotte. Sa grande préoccupation était d'exciter à des luttes guerrières les Antaïmoures, soldats d'une tribu du sud alors cantonnés dans le fort. Bientôt des femmes se levèrent et dansèrent en cadence, animées par la voix de leurs compagnes, qui marquaient le pas en battant des mains. Je vis là pour la première fois la *danse de l'oiseau*, danse nationale où la femme malgache déploie tout ce qu'elle a de grâce et de molle volupté. Elle ouvre les bras comme l'oiseau ses ailes, déploie les mains, les agite avec souplesse comme l'oiseau qui s'essaie à voler, puis, étendant les bras et les tournant en rond, reste quelque temps immobile, abandonnée à une douce langueur : c'est l'oiseau qui plane dans la nue. Cette danse nous charma, et nous fûmes plus ravis encore quand nous jetâmes les yeux autour de nous. Partout, sur les talus gazonnés de la batterie, sur les plates-formes même les plus élevées, le peuple assistait à la fête, libre, joyeux. La vue de tous ces visages noirs, de toutes ces têtes découvertes, les hommes drapés dans leurs *lambas* ou manteaux blancs, bleus, rouges, de toutes couleurs, les femmes dans leurs *simbous* non moins multicolores, tout cela, sous un brillant soleil des tropiques, formait un panorama vraiment magique; mais la fête se passa froidement : les Malgaches sentaient dans la rade la présence de navires de guerre français, et ils savaient que des relations amicales n'existaient plus à cette heure entre la France et Madagascar.

Le peuple qui jugeait ainsi la situation et qui restait spectateur presque impassible d'une fête où il se fût, en d'autres circonstances, librement abandonné à une joie tout enfantine, était dans le vrai : les bonnes relations étaient rompues avec la cour de Tananarive. La réponse à la lettre de M. Dupré se fit attendre plus d'un mois, et au bout de ce temps elle arriva fort peu satisfaisante : on persistait à vouloir des modifications inacceptables au traité passé avec la France, on n'accordait pas même à nos nationaux l'inviolabilité du domicile. Le gouvernement adressait du reste au commandant de l'*Hermione* deux envoyés, dont l'un, Rahaarla, possédait la confiance des deux partis; l'autre, homme à peu près nul, était Rainivoumiale, ancien gouverneur de Foulpointe. Deux *tsimandos*, à

la fois esclaves et espions de la reine, rappelant par ce dernier côté les *ombres* des ambassadeurs japonais, ne devaient pas quitter d'une minute les deux envoyés malgaches.

Ce fut un grand jour à Tamatave que celui où arrivèrent ces quatre ambassadeurs. Depuis quelque temps déjà, des coureurs expédiés en avant avaient annoncé la venue des illustres personnages. Le matin où ils firent leur entrée triomphale, des députations allèrent au-devant d'eux jusqu'à Ivondrou, à 6 kilomètres de Tamatave, d'où le cortège partit. En tête marchaient les soldats, les deux mains occupées, l'une portant la lance acérée, l'autre le fusil à pierre. Ils étaient vêtus d'une blouse, et un double baudrier blanc se croisait sur leur poitrine. Le capitaine qui les commandait avait sur la tête un chapeau de soie noire cylindrique et de tons mordorés, un mouchoir à la main, une redingote sur le dos, et tenait un sabre nu. A la suite de la troupe venait la musique militaire, faisant entendre sur des instrumens de cuivre des airs nationaux assez mal exécutés, et derrière la musique, fermant la marche et portés sur des palanquins, les personnages de distinction qui s'étaient joints au cortège, puis les deux *tsimandos*, enfin Rainivoumiale et Raharla. A Madagascar, on le voit, les premiers sont les derniers, comme dans l'Évangile. La princesse Juliette, vêtue de son costume de gala, robe de velours rouge ornée de pierreries, parasol de soie rouge, les cheveux poudrés à blanc, et une couronne d'or au front, animait cette fête de sa joie et de ses lazzis (1). Nous reconnaissant parmi les curieux, elle nous pressa d'entrer dans le fort, où une collation était servie. Nous refusâmes poliment, et nous assistâmes du dehors à la salve de treize coups de canon qui fut tirée pour la circonstance. Les vieux pierriers de fonte, gisant sur les barbettes du fort, sautaient sur leurs affûts (quands ils en avaient), menaçant d'éventrer les artilleurs; l'un des canons descendit même jusqu'au bas des glacis; on le remonta à grand'peine et on le bourra de nouveau. Pendant ce temps, il y avait un *kabare* au fort, c'est-à-dire une grande assemblée à laquelle tout le peuple prit part, suivant l'usage, et où se firent entendre divers orateurs. Après le

(1) La princesse Juliette descend des anciens rois de Tamatave. Elle est fille du prince Fiche, assassiné avec Jean-René par ordre de Radama I^{er}, quand celui-ci fit la conquête de la côte est de Madagascar et brisa la confédération des Bétanimènes. *Mademoiselle* Juliette, comme on la nomme, est une fort gracieuse personne, pleine de verve et d'esprit, portant bravement, sans qu'il y paraisse, le poids des années. Elle a été élevée à La Réunion et à Maurice, elle parle et écrit le français avec beaucoup d'aisance. Elle s'est toujours montrée fort aimable pour les membres de la mission, et sa position était cependant très délicate. Depuis l'avènement de Radama II, elle a pris rang à la cour comme princesse du sang royal, ce qui lui donne le droit de porter des vêtements et un parasol rouges.

kabare, une collation fut servie, où l'on fêta les vins et les liqueurs d'Europe, depuis le vermouth jusqu'à l'aï moussoux. Le vieil Andriamandrouze reçut ses nouveaux hôtes du mieux qu'il put, après quoi il leur donna congé, et ceux-ci, sans débotter, prirent, musique en tête, le chemin du port, où nous les vîmes s'embarquer pour se rendre à bord de la frégate. Les *tsimandos*, le chef couvert d'un énorme turban, mais les pieds nus, étaient vêtus du *lamba* sacramental, manteau de soie aux couleurs bigarrées dans lequel ils se drapaient comme de vieux Romains dans leurs toges. Raharla portait avec beaucoup d'aisance un uniforme de sénateur français qui lui allait fort bien. Les jours suivans, il se montra aussi dans notre costume bourgeois. Quant à Rainivoumiale, coiffé, suivant une invariable habitude, d'une casquette galonnée, il avait l'air, grâce à son pantalon à bandes et à sa redingote aux boutons d'or, grâce aussi à son teint fortement basané et à sa taille trapue, d'un nègre de bonne maison qui serait venu se perdre d'un hôtel des Champs-Élysées sur le sable de Tamatave.

Le commandant de l'*Hermione* accueillit fort bien ces envoyés. Il les honora du nombre de coups de canon dont on salue les ambassadeurs; il alla même, oubliant sa réserve jusque-là si grande, recevoir à l'échelle son ami Raharla, chez qui il avait logé pendant tout le temps de sa première mission à Madagascar. Les envoyés de la reine et leurs *ombres* furent invités à un grand dîner. On leur donna même au dessert le spectacle d'un branle-bas de combat dans les règles, avec toutes les émotions de la lutte, abordage, incendie, etc.; mais ils n'y comprirent goutte, car on se borna à des simulacres : on fit mine de tirer le canon sans brûler un gramme de poudre. Presque chaque jour la compagnie de débarquement opérerait devant les ambassadeurs ébahis, sans plus de succès. Ces manœuvres étaient trop savantes pour des Malgaches, et la moindre *fantasia*, avec les cris et les fusillades de rigueur, aurait bien mieux fait leur affaire. Eux qui tant de fois avaient dû voir les Antaïmoures, cette tribu guerrière du sud, ou les Sakalaves indomptés de l'ouest, armés de la sagaïe à la pointe effilée et du bouclier de peau de bœuf, se provoquer fièrement dans les fêtes publiques, bondissant comme des lions et poussant des cris féroces, de quel œil indifférent ils devaient suivre la charge en cinq temps et cinq mouvemens et nos exercices militaires où tout procède avec une régularité si froide, si mathématique !

Pendant les conférences allaient leur train en malgache ou en anglais, Raharla et Rainivoumiale comprenant assez bien cette dernière langue, qu'ils ont apprise en Europe; mais on parla beaucoup, et l'on ne fit rien. M. Laborde, descendu de Tananarive

avec les deux agens officiels, intervint vainement dans le débat, tantôt comme conciliateur, tantôt comme interprète. A la fin, Rahaïra demanda un sursis pour envoyer un exprès à Tananarive. Cette fois la réponse ne se fit pas attendre. Le courrier chargé de porter la dépêche fit à pied en dix jours le voyage d'aller et retour de Tamatave à la capitale. Il y a près de 400 kilomètres de distance à travers des sentiers souvent très difficiles, et l'altitude de Tananarive est de 14 à 1,500 mètres. La réponse fut négative sur tous les points : la reine, à l'instigation de son premier ministre, rejetait les sages conseils de son agent, et nous adressait le projet de traité déjà reconnu inacceptable (1). L'envoyé de la France avait fait cependant précéder son ultimatum d'une menace, menace terrible, s'il l'eût mise à exécution. Il était venu s'emboîser devant le fort de Tamatave avec sa frégate, avec les avisos le *Curieux* et le *Surcouf*, celui-ci récemment arrivé de Lorient. Un transport même, la *Licorne*, attaché au port de Saint-Denis et envoyé à l'île Sainte-Marie sur la côte est de Madagascar, était venu un moment, sur la demande de M. Dupré, augmenter le chiffre de notre escadrille. Rien n'épouvanta la cour d'Émirne; mais le peuple de Tamatave s'effraya beaucoup et s'enfuit dans la campagne, emportant, comme le philosophe antique, sa maison sur son dos, c'est-à-dire quelques hardes et la traditionnelle marmite en fonte où l'on fait cuire le riz quotidien.

(1) Le traité signé entre la France et Radama II ne renferme pas moins de vingt-deux articles; il rappelle par ses clauses les traités précédemment conclus dans des occasions analogues, notamment avec l'iman de Mascate et le roi de Siam. Le nouveau traité que voulait faire le gouvernement malgache était réduit aux sept points qui suivent, et dont nous donnons, d'après M. Laborde, la traduction littérale.

« Art. 1^{er}. Il est défendu pour toujours d'exporter des esclaves de Madagascar, et quant aux navires qui en importeront pour y être vendus, ils ne seront pas reçus dans l'île.

« Art. 2. Le *tanghin* est aboli à tout jamais.

« Art. 3. On n'empêchera pas le peuple de prier comme il l'entendra. On ne forcera non plus personne à suivre tel ou tel culte. Chacun sera libre de prier à sa guise.

« Art. 4. Le consul français pourra rester à Madagascar pour preuve de l'amitié qui existe avec la France, parce que cette amitié est vraie.

« Art. 5. La France pourra faire du commerce avec Madagascar, puisque la bonne intelligence existe entre les deux nations; mais ses navires ne pourront aborder dans les endroits où il n'y a pas de poste militaire.

« Art. 6. On prélèvera des droits de douane, car c'est un usage qui existe chez toutes les nations.

« Art. 7. Le souverain de Madagascar pourra établir les lois qu'il lui plaira dans son pays. »

Le *tanghin*, dont il est parlé à l'art. 2, est, on le sait, un poison végétal des plus terribles retiré de l'amande du *tanghinia veneniflua*, et que les Malgaches, sous Radama 1^{er} et Ranavalo, employèrent à de trop fréquentes épreuves judiciaires, assez semblables à notre jugement de Dieu. Peut-être les effets parfois foudroyans du *tanghin* sont-ils dus à une grande quantité d'acide prussique que renferme l'amande.

Le tumulte augmenta encore quand on apprit les dernières nouvelles, et qu'on sut que M. Dupré avait donné l'ordre au consul général de France d'amener son pavillon. Tamatave, d'ordinaire fort calme, prit alors un aspect inaccoutumé. Les Antaïmoures, qui ne demandaient que plaies et bosses, commencèrent par les rues de la ville leurs promenades turbulentes, exécutant leurs danses militaires même la nuit, à la clarté des torches. Des groupes d'habitans plus paisibles se formèrent, on se réunit chez les traitans, et comme les bruits, dans les pays privés de journaux, circulent encore assez vite, on connut bientôt tous les détails de ce qui s'était passé dans la capitale. C'est ainsi qu'on apprit que, dans le dernier kabare qui avait eu lieu à Andohale, le forum de Tananarive, le premier ministre, opposé surtout à l'immixtion des Européens dans la colonisation de Madagascar, avait prononcé contre nous le curieux discours que voici : « Laissez agir les *vazas*, les blancs de France ; ils feront beaucoup de bruit pour rien. Ils n'ont d'autres navires que ceux que leur prête l'Angleterre, d'autre poudre que celle qu'elle leur vend. Ils veulent venir exploiter notre sol ; mais nous n'avons pas besoin d'eux pour cela. Notre sol nous appartient, et nous l'exploitons bien nous-mêmes. On parle de nos mines d'or et d'argent ! Sans doute, et nous les connaissons ; mais nos pères ont vécu sans elles, nous pouvons nous en passer aussi. On nous accuse d'avoir tué notre roi ! Fort bien, et c'est là une affaire à vider entre Malgaches. En cela du reste nous n'avons fait qu'une révolution, comme l'Europe nous en a tant de fois donné l'exemple : l'Angleterre a tué Charles I^{er}, la France a guillotiné Louis XVI. »

Ces paroles circulèrent de bouche en bouche à Madagascar, et je n'ai pas besoin de dire quels commentaires elles reçurent dans un pays où le peuple est à chaque instant appelé sur le forum, et où l'éloquence politique, servie par une langue harmonieuse et savamment construite, a été poussée aussi loin que dans les républiques anciennes. Au reste, le parti de la réaction avait fait des objections si habilement reproduites par le premier ministre le fond de ses attaques contre nous. Et ici il faut bien reconnaître que Radama, succédant à un gouvernement ombrageux et cruel, qui avait fini par éloigner les étrangers, s'était peut-être trop pressé d'agir dans un sens opposé dès son avènement au trône, et n'avait pas su assez ménager la transition. On a trop aisément oublié en France combien les mesures libérales de ce jeune roi avaient rencontré d'opposition même dans son conseil, combien les grands, les nobles, redoutaient à Madagascar l'affranchissement instantané des esclaves. Et dans quel pays la même crainte d'une réforme lésant tant d'intérêts, mettant peut-être tant de vies en jeu, n'aurait-elle pas existé ? Ouvrir subitement toute l'île aux étrangers par une charte aussi étendue

que celle accordée à M. Lambert était une mesure encore trop hâtive. Dans tous les cas, il était prématuré d'agir dès le début sur des bases aussi larges dans cette grande île, où le blanc n'est pas vu de bon œil par les indigènes. Enfin la suppression des droits de douane, dont avaient vécu uniquement jusqu'alors les employés de la côte, était un article du traité de commerce sur lequel la réflexion aurait dû nous faire revenir. Il est vrai que ce fut Radama lui-même, dont la part sur cet impôt s'égarait toujours sur le chemin du littoral à la capitale, qui exigea, pour la durée de son règne, la suppression des droits de douane en signant le traité, et en faisant de ce point délicat l'objet d'un article additionnel; mais il eût fallu avoir un peu de bon sens pour lui, et, restreignant la charte Lambert, supprimant l'article additionnel du traité de commerce relatif aux droits de douane, assurer l'avenir de l'œuvre que l'on voulait fonder.

M. Dupré avait vu assez bien les choses lors de son premier voyage, et presque deviné ce qui devait inévitablement arriver des avantages trop facilement obtenus du roi Radama II. En politique comme en mécanique, l'action appelle toujours la réaction. La révolution malgache du 12 mai 1863, quelles que soient les raisons qu'on ait voulu lui donner, n'a été qu'une réaction du parti des nobles, trop vite sacrifié par Radama II dans ce pays où la noblesse est établie sur des bases aussi solides et se montre aussi jalouse de ses droits qu'en Europe aux plus beaux temps de la féodalité. Le doute pourrait-il exister à ce sujet quand on voit, dans la relation publiée par M. Dupré sur sa première mission, que le roi, avant de conclure le traité d'amitié et de commerce avec la France, ayant voulu le soumettre à l'examen et à la discussion des principaux chefs, au nombre de plus de deux cents, il y avait eu presque unanimité contre l'acceptation? « La défiance qu'inspirent les blancs à Madagascar, la crainte de les voir s'emparer par leur travail et leur industrie de toutes les richesses du pays, de l'île elle-même peut-être, avaient dicté l'opposition des chefs, nous dit M. Dupré, opposition si générale, si violente, que les hommes les plus éclairés n'avaient osé la combattre (1). » Néanmoins le roi passa outre, pour montrer que sa décision était irrévocable. On a vu comment huit mois après, jour pour jour, l'infortuné monarque payait de sa vie ses généreuses intentions et sa courageuse initiative.

II.

Le jour même où arrivait à Tamatave la nouvelle du rejet de toutes les propositions du commandant Dupré, le 18 octobre 1863,

(1) *Trois mois de séjour à Madagascar*; Paris, Hachette, 1863.

les droits de douane, si chers aux employés du littoral, furent solennellement rétablis. Le canon fut tiré en signe de réjouissance, et le gouverneur de la province fit prévenir par voie officielle les consuls et agens consulaires de France, d'Angleterre et des États-Unis, ainsi que les principaux traitans, que les anciens réglemens étaient remis en vigueur. Comme sous la vieille reine, le droit sur les marchandises exportées fut fixé à 20 pour 100 et payable en argent, moitié par le vendeur, moitié par l'acheteur. Pour les importations, on ne pouvait tout d'abord atteindre qu'une des parties, et le droit fut réduit à 10 pour 100; mais il fut fixé à 30 pour les spiritueux, les vins, les liqueurs et boissons fermentées, comme si les Hovas voulaient à tout prix faire respecter l'article 1^{er} de leur nouvelle constitution, qui porte que la reine ne boira pas de liqueurs fortes. Il faut avouer que dans ce curieux pays constitutions et réglemens de douane renferment des articles bien étranges.

Dès le lendemain de la promulgation du décret rétablissant les droits de douane, la mesure fut mise à exécution. On avait bien voulu la faire exécuter sur l'heure, la veille, au son du premier coup de canon; mais un vieux loup de mer provençal, le capitaine Durand, en train d'embarquer des bœufs, des volailles et des porcs pour Saint-Denis, persuada au chef de la douane que, dans les pays civilisés, on donnait toujours vingt-quatre heures de répit aux ayants-cause pour se préparer à l'exécution d'une loi nouvelle. Les douaniers de Tamatave, désireux de singer les blancs et flattés d'agir à la façon des nations éclairées, se rendirent aux raisons péremptoires du capitaine Durand. Celui-ci eut le temps d'achever sa cargaison et partit le lendemain au grand ébahissement de la douane madécasse, qui en aura été quitte pour le faire payer double à son second voyage. Il passe cependant pour bien madré, ce bon capitaine Durand, ce *père nourricier* de la colonie de Bourbon, comme il s'intitulait lui-même modestement, ce père du marin, comme l'appellent ses matelots. Il prend si grand soin de son équipage qu'il n'engage jamais un homme sans lui promettre des *simirires*, filles malgaches inscrites à la douane de Tamatave. Ces dames se disputent le soir l'insigne honneur de monter sur les canots des navires de commerce qui viennent les prendre à la plage pour les conduire à bord, où elles égaient toute la nuit l'orgie brutale des matelots. C'est une fête pour elles quand arrive le *Mascareignes*, et elles reconnaissent avec des cris de joie les canots du *père* Durand. « Eh bien! capitaine, quelles nouvelles? que devient la mission? » lui demandaient quelquefois nos camarades tristement restés à La Réunion, quand il venait déposer dans la rade de Saint-Paul sa cargaison de bœufs. « Les nouvelles? répondait ce fils de la Provence avec son accent caractéristique : si vous parlez

d'affaires politiques, je ne vous entends pas; causions de poules, de cochons, de bœufs : alors je suis votre homme. » Toujours désireux de rester neutre pour continuer aussi longtemps que possible son fructueux commerce avec les chefs de la grande île, le capitaine gardait une prudente réserve (1). « Voulez-vous savoir le prix des bœufs à mon dernier voyage? continuait-il. En ce cas, c'est autre chose, je vous entends. Il était de 15 piastres ou 75 francs par tête, les gras comme les maigres; moi je ne prends que les gras, et je laisse les maigres aux Anglais. » Ainsi répondait imperturbablement à chaque voyage, en vrai diplomate, le commandant du *Mascareignes*; puis il reprenait bravement la mer avec son vapeur, vieux navire retraits qui finit noblement sa carrière en important bon an, mal an, de Madagascar à La Réunion, cinq ou six mille bœufs, plutôt maigres que gras, quoi qu'en dise le capitaine Durand.

L'ultimatum du commandant Dupré rejeté dans les circonstances que l'on connaît, le traité de commerce et d'amitié avec la France déchiré pour ainsi dire à notre face, deux voies seules nous étaient ouvertes : obtenir par le canon vengeance de l'insulte qui nous était faite, envoyer des *prunes* contre le fort de Tamatave, comme le disait spirituellement la princesse Juliette, ou nous retirer. M. Dupré, obéissant sans doute à des instructions secrètes, où cependant l'on n'avait guère pu prévoir les événemens qui venaient d'avoir lieu, préféra suivre la seconde voie, et la mission scientifique de Madagascar dut se débâter. Une partie rentra à l'île Bourbon, puis en France; l'autre, conduite sur la côte ouest vers Bavatoubé, où existent des gisemens carbonifères très intéressans, ne tarda pas à suivre ses devanciers, et bientôt il ne resta plus aucun de nous dans ces parages de la mer des Indes que nous avions cru un moment sillonner en pionniers de la science et de l'industrie. Au moins avons-nous mis à profit les deux mois passés à Tamatave en parcourant presque chaque jour, grâce à une sécurité complète, la ville et les environs, le fort et le camp des soldats, visitant les traitans, les pères jésuites, les officiers malgaches, observant les mœurs et les usages du pays, et, comme on l'a vu, assistant même à des fêtes nationales, faisant enfin dans l'intérieur de la province quelques excursions pleines

(1) « Je chauffe et je ne chauffe pas, répondit-il un jour au commandant de l'*Hermione*, qui devait lui remettre ses dépêches pour le lendemain et qui voyait un noir panache de fumée se dégager de la cheminée de ses chaudières, — je chauffe et je ne chauffe pas. Ces brigands, ajoutait-il en désignant les marchands de bœufs de Tamatave, veulent me faire payer leurs bêtes cinq piastres de plus par tête. Je leur ai dit que j'en avais à Mananzary, dans le sud, pour le prix que je leur propose, et je fais mine de chauffer pour le départ; mais c'est feu de paille, et non de charbon. Tout ce qu'il me restait de vieux foin de mon dernier voyage, je l'ai jeté sous mes chaudières. L'*Hermione*, c'est ma mère, et je me garderai bien de partir sans aller prendre ses lettres. »

d'intérêt. Au nombre de quatre ou cinq, montés sur des *takons* du pays, palanquins au siège de toile, qu'enlevaient quatre vigoureux porteurs, nous partions parfois le matin suivis d'une troupe d'esclaves loués pour la journée. A ces compagnons de nos courses était dévolu, outre le soin de nos personnes, celui des vivres et des armes. Joyeux et bruyans, impatiens au départ comme la meute qu'on va conduire au bois, nos hommes appartenaient pour la plupart à la tribu des Bétanimènes ou à celle des Betsimsaraks qui peuplaient la province de Tamatave avant la conquête de Radama I^{er}. Rappelant par leurs traits le type de la race nègre, doués de muscles d'acier, marcheurs infatigables, ils portaient des sobriquets caractéristiques, et parmi eux on distinguait *Gros-Bœuf*, l'athlète de la troupe, et qui en était aussi le loustic, grâce à quelques mots de français appris à La Réunion. Le signal du départ donné, on nous enlevait sur nos sièges comme des saints partant pour une procession, puis tous ceux de nos gens qui ne s'étaient pas attelés à un palanquin s'emparaient d'un paquet à leur convenance. Celui-ci portait la caisse aux bouteilles, celui-là les sacs de riz, un troisième les marmites. L'un tenait à l'extrémité d'un long bambou des gerbes de poules ou de pintades qui se faisaient équilibre à la mode chinoise; un autre portait de la sorte le pain et la viande de la journée. A côté de chacun de nous marchait le porteur du fusil et des munitions. Nous allions armés non pour défendre notre vie, qui ne courait aucun danger dans ce pays où tout blanc est réputé un être supérieur, mais pour faire la guerre aux habitans de l'air, comme dit le classique Boileau. Par momens, nous traversions un bois épais comme une forêt vierge. Alors la caravane s'arrêtait, et nous étions impitoyables : rapaces au bec recourbé et aux plumes fauves, perroquets noirs, perruches vertes, merles et pigeons bleus, tout recevait de notre plomb et venait grossir les provisions de la journée. Ce que nous refusions était accepté de grand cœur par la troupe qui nous suivait, car il n'est pas d'oiseau de proie dont l'odeur et la chair répugnent à un gosier madécasse. Que l'on n'aille pas croire du reste que les perroquets et les perruches ne soient pas dignes d'être appréciés des gourmets. Les émules de Brillat-Savarin, les amateurs de bons morceaux, vont même jusqu'à ne pas dédaigner les *roussettes*, énormes chauves-souris du pays, et les *makes*, qui, dans ce centre de création particulier, représentent la famille des singes, absente de Madagascar.

Nous avançons dans notre marche comme de véritables triomphateurs sur leurs chars, ou mieux comme des nababs de l'Inde étendus dans leurs *manchys*, à l'ombre de leur parasol. Nos braves Malgaches, porteurs et marcheurs, allaient au pas ou au trot, suivant les inégalités de la route, mais toujours alertes et de bonne

humeur, chantant ou s'entretenant dans leur belle langue si sonore.

Quand arrivons-nous?

Quand arrivons-nous?

Ce soir, ce soir.

Tel est le refrain que chantent le plus volontiers en frappant du plat de la main sur les longues barres du *takon* ces porteurs infatigables. Et ils vont ainsi par monts et par vaux, la tête le plus souvent découverte sous ce soleil de feu, n'ayant d'autre vêtement qu'un simple *langouti* ou ceinture de toile, qui remplace la feuille de figuier. Vous pouvez leur confier hardiment votre vie. Ils entreront dans l'eau ou dans la vase jusqu'à mi-jambes, vous porteront sur leurs épaules à travers d'effroyables précipices; mais n'ayez crainte, vous ne courrez aucun risque, et l'on dit qu'il n'est pas d'exemple dans tout Madagascar d'un accident qui soit survenu aux voyageurs portés en *takon*.

Quand le soir vient, comme le plus souvent on doit se remettre en marche le lendemain, il serait naturel de croire que les porteurs vont se livrer au repos. Il n'en est rien cependant. Le soir c'est le moment des danses effrénées, des chants en plein air, de la musique et des chœurs; chaque Malgache, excité par d'abondantes libations de *bessabesse*, rhum de basse qualité fabriqué avec d'impures mélasses, se trémousse et s'en donne à cœur joie, et l'on peut voir dans les haltes cet indigène de la grande île africaine, cet autochtone des tropiques, fièrement drapé dans son *lamba*, se livrer à ses danses étourdissantes, créant parfois des pas qui font honneur au génie chorégraphique madécasse.

C'est ainsi qu'au milieu des cris et des jeux de notre troupe de porteurs, brisés le plus souvent par la fatigue, nous finissons par nous endormir le soir dans quelque mauvaise cabane, étendus sur une natte et roulés dans notre manteau; mais nos infatigables Malgaches dansaient et chantaient toujours. Ce n'était que bien avant dans la nuit que s'éteignaient les derniers chants avec les dernières danses. Le matin, tout était rentré dans l'ordre, et nos gens se trouvaient prêts, dès les premières lueurs de l'aurore, à recommencer leur marche de la veille. Heureux ces gais enfans de l'Afrique! heureux ces hommes insoucians à qui suffit le soleil avec tous les biens qu'il donne! La Providence n'a-t-elle pas pourvu à tous leurs besoins? Une banane, une poignée de riz, une gorgée d'eau fraîche et le sommeil sous les grands arbres, tout cela arrosé de *bessabesse*, cette liqueur de feu qui excite à la danse et au chant, voilà tout ce que demande le Malgache, et ses désirs sont facilement satisfaits.

Les promenades en *takon* ne furent pas les seules que nous entre-

primes. Il y a au sud de Tamatave de grands lacs que nous désirions visiter. Grâce à l'obligeance de M. Ferdinand Fiche, fils aîné de la princesse Juliette, élevé en France, nous pûmes accomplir cette course dans les meilleures conditions. De Tamatave à Ivondrou, nous parcourûmes de vertes prairies où les bœufs madécasses, les zébus au cou surmonté d'une bosse de graisse, paissaient en liberté, puis nous traversâmes les lagunes, si nombreuses sur cette partie de la côte, si difficiles à dessécher à cause de la contre-pente du sol, et qui en été laissent échapper des émanations fiévreuses; enfin, au sortir d'un bois où les grands copaliers, les palmiers *raffia*, les cocotiers, les *ravenals* et d'autres arbres des tropiques croissaient simultanément, nous nous trouvâmes sur les bords du grand lac d'Ivondrou. M. Ferdinand Fiche nous attendait avec son frère Antoine, et en quelques instans un déjeuner à la mode malgache fut préparé et servi. Nous y fîmes honneur en convives venus de loin et dont la promenade et l'air frais du matin avaient aiguisé l'appétit. Assis en rond par terre, autour d'un pilau de riz jeté sur une large feuille de ravenal qui tenait lieu de nappe, nous plongeâmes tous à la fois nos cuillers dans le tas fumant. M. Fiche avait fait couper aussi des feuilles de ravenal en carrés plus petits qui servirent d'assiettes; enfin, ramenant les bords de ces carrés l'un vers l'autre, il nous apprit à plier ces feuilles en forme de cuiller ou de conque. Les gens de sa suite et lui-même buvaient et mangeaient ainsi avec beaucoup de dextérité. Le *ro* malgache, entrée de poulet à la sauce relevée de *karry*, le bœuf à l'odeur de musc découpé en tranches grillées, le poisson salé et fumé, servirent à faire passer le riz que nous mangions en guise de pain. Pour compléter ce déjeuner indigène et rester fidèles à la couleur locale, quelques-uns de nous voulurent boire le *ranampango*, sorte d'infusion préparée avec une portion du riz qu'on laisse brûler dans la marmite. Rebelles à une pareille boisson, amis quand même des produits de la patrie absente, la plupart des convives préférèrent se désaltérer avec du vin de Bordeaux, dont M. Fiche n'avait pas oublié de se munir. Le nectar des bords de la Garonne gagne à Madagascar un nouveau bouquet, ayant deux fois passé les tropiques, et nous ne pûmes rester insensibles à l'occasion qui nous était offerte de nous en convaincre. En somme, M. Fiche fut de tous points un hôte accompli, et nous parut mériter en fort bonne part le titre de *Malgache parisien*, sous lequel M^{me} Ida Pfeiffer a voulu le désigner.

A l'issue d'un repas qui inaugurerait si bien notre excursion, nous montâmes dans des pirogues contenant chacune cinquante vigoureux rameurs choisis parmi les plus robustes esclaves de notre hôte. Ces bateaux, taillés dans un seul tronc d'arbre, sont de forme élan-

cée et fort élégante. Les rameurs, munis chacun d'une palette ou pagaie et disposés sur deux rangées, l'une à babord, l'autre à tribord, battent l'eau en cadence en s'accompagnant de la voix. Nous occupions le milieu, devisant et fumant, attentifs surtout à éviter les mouvemens trop brusques qui auraient pu faire chavirer notre légère embarcation.

Les mangliers, les palétuviers, ces amis des bas-fonds salins, que l'on retrouve sous les tropiques dans tous les lieux humides et marécageux, au bord et non loin de la mer, les ravenals aux feuilles immenses qui servent à orner la table du Malgache et à recouvrir sa maison, les *vacoas* aux lanières tombantes ou dressées en pyramide, le *raffia*, dont le cœur, comme celui du palmiste, fournit un manger délicieux, et dont les feuilles donnent les fibres qui servent à tresser une partie des étoffes du pays, enfin l'*urania* aux palmes serrées en éventail et retenant l'eau dans leurs pétioles, — ce qui lui a valu le surnom heureux d'*arbre du voyageur*, — toute cette végétation des tropiques, marquée de tons vifs, éclatans, entourait l'une et l'autre rive du lac. Aux troncs des vieux arbres se nouaient amoureusement des lianes aux allures capricieuses ou ces parasites aux feuilles épaisses d'un vert sombre, aux corolles blanches épanouies, les orchidées, dont certaines sont particulières à Madagascar. L'une d'elles, l'*anagræcum sesquipedale*, produit des fleurs du port le plus élégant, qui ont été jugées dignes d'être envoyées en Angleterre pour orner une tête royale. Elles figuraient à ce titre dans la couronne de fleurs naturelles tressée pour la princesse de Galles le jour de son mariage, et elles y brillaient au premier rang. Sous l'eau, le long des bords du lac, nous distinguions des plantes aquatiques particulières aussi à la flore de Madagascar, entre autres l'*ouviranda fenestralis*, dont les tiges sveltes promenaient au-dessus de la nappe liquide, avec une sorte de curiosité coquette, leur tête balancée par la brise. Les feuilles de ce gracieux végétal forment l'un des plus remarquables ornemens de l'herbier du botaniste. Elles sont toutes découpées à jour; leurs nervures déliées composent une véritable dentelle; on dirait de ces feuilles desséchées réduites à l'état de squelettes qu'on rencontre l'hiver sous les vieux arbres de nos forêts.

Mais quand la flore madécasse nous dévoilait ainsi le long du chemin une partie des richesses de l'île, la faune restait presque muette pour nous. Des canards sauvages, des poules d'eau, des sarcelles se montraient bien en bandes à travers les bouquets de joncs, nous vîmes bien aussi, voletant à travers les arbres ou rasant la surface de l'eau, quelques-uns de ces papillons aux ailes étincelantes, aux riches couleurs, les plus beaux parmi les lépidoptères,

et que le Brésil lui-même envie à Madagascar; mais nous ne pûmes, ni cette fois ni en d'autres occasions, rencontrer au milieu des lacs non-seulement aucun caïman, cet ignoble reptile qui excite toujours la curiosité du touriste, mais même ce polype gélatineux, transparent, particulier aux lacs d'Ivondrou, qui flotte presque invisible dans l'eau, s'attachant quelquefois à la peau de l'homme ou des animaux comme une ceinture de Nessus qui les brûle et les tue. Aller à Ivondrou sans voir ni caïman ni polype, c'était aller à Rome sans voir le pape, comme dit si bien le proverbe. Peut-être aussi le polype gélatineux est-il un animal légendaire, mais il n'en est pas de même des caïmans, dont les hommes et les bœufs ont si grand'peur à Madagascar. Les bœufs, prévenus par leur instinct, ne traversent jamais les lacs sans faire grand bruit en nageant, pour écarter ainsi l'ennemi.

Si sur les lacs les caïmans affamés et les polypes aux ventouses mortelles s'obstinèrent à se cacher à nos regards, dans les bois nous ne fûmes guère plus favorisés, et nous ne vîmes ni le *tenrec* au dos épineux comme celui du hérisson, ni l'*aye-aye* nocturne, sorte de singe rongeur au cri perçant, aux yeux de lynx, aux griffes cruelles, ni les *makes* frileuses, au museau de chien, au pelage fourni, qui vont par compagnies dans les grands arbres, debout sur leurs pattes de derrière, la queue en trompette comme les écureuils ou roulée autour de leur cou. Ces gracieux quadrumanes affectent alors cet air de douce mélancolie qui les caractérise, étalant paresseusement au soleil leur robe propre et leur queue bariolée aux anneaux noirs et blancs. Dans les forêts de l'intérieur, outre les makes, on rencontre les babakoutes et les simepounes velus, qui font la nuit retentir les échos de cris lamentables pareils à des vagissemens d'enfans, et tous ensemble représentent la famille des lémuriens, remplaçant ici les singes, comme l'*épiornis*, aujourd'hui disparu et dont on ne retrouve plus que les œufs enfouis dans les sables des rivières, représentait jadis l'autruche sur la terre de Madagascar. La grande île africaine sur laquelle un illustre écrivain que les sciences naturelles ont quelque droit de réclamer, George Sand, a écrit de si belles pages dans ses *Lettres d'un voyageur* (1), forme comme l'Australie un foyer distinct de création. « La nature, suivant les paroles mêmes de Commerson dans sa lettre à Lalande sur Madagascar, semble s'y être retirée comme dans un sanctuaire particulier, pour y travailler sur d'autres modèles que ceux auxquels elle s'est asservie dans d'autres contrées. »

Aucun des habitans si intéressans des forêts madécasses, lému-

(1) Voyez la lettre à Éverard dans la *Revue* du 15 juin 1835.

riens, aye-aye ou tenrecs, ne devait donc se montrer à nous dans nos courses rapides et nous laisser étudier sur le vif des mœurs si différentes de celles des animaux que nous connaissions jusque-là. Dans nos chasses au milieu des bois, dans nos courses à travers les prés, foulant les hautes herbes ou le sol vacillant des tourbières, nous fûmes au moins plus heureux, et plus d'une fois nos guides épouvantés nous montrèrent quelques-unes de ces araignées hideuses particulières au pays, le *menavoude* et le *fouque*, deux arachnides malfaisantes dont la morsure peut donner la mort. Ce sont du reste les seuls animaux nuisibles de la grande île, qui ne renferme, malgré sa position tropicale et si voisine de l'Afrique, ni tigres, ni lions, ni serpens venimeux.

Cependant nos rameurs continuaient à pagayer en cadence, chantant de gais refrains, et nos pirogues, à la file les unes des autres, glissaient sur le lac, y traçant un sillage rectiligne dont la rapidité de notre course nous empêchait de voir la fin. Bientôt nous débarquâmes à Ambavarane, où le chef du pays, vêtu mi-partie à l'euro-péenne, mi-partie à la mode malgache, c'est-à-dire couvert à la fois du haut-de-chausses et du *lamba*, vint nous offrir du riz et des poules dans la *maison royale*. C'est une modeste cahute qui existe dans chaque village et où les voyageurs de passage ont le droit de s'installer au nom du gouvernement. Il est d'usage aussi que le chef de l'endroit vienne faire des présens aux étrangers en prononçant la formule consacrée que *c'est le cœur qui donne et c'est la main qui offre*. Nous répondîmes à ces gracieuses paroles par un autre présent : des aiguilles anglaises, des épingles, des hameçons furent acceptés avec joie; nous y joignîmes une pièce de 5 francs qui ne fut pas non plus dédaignée, et nous trouvâmes dans le chef d'Ambavarane, qui écorchait quelques mots de français, un sincère et reconnaissant ami. Au lieu de donner simplement du riz et des poules, il aurait bien voulu offrir un bœuf tout entier; mais les temps étaient si durs, les affaires allaient si mal! Il n'en était pas moins heureux d'avoir fait la connaissance de ces blancs illustres qui daignaient un moment s'arrêter dans son village. Il ferait connaître ce grand événement aux officiers de la reine et à la reine elle-même, s'il était appelé à Tananarive; il nous pria à son tour de parler de lui dans notre pays, et de le citer dans nos récits de voyage quand nous aurions repassé les mers.

L'usage veut qu'un *speech* soit toujours prononcé dans ces occasions, et l'on voit que le chef d'Ambavarane, comme du reste tous les Malgaches de quelque distinction, usait assez bien de la parole. Après le discours vinrent les divertissemens, et dès le soir la place du village fut en notre honneur le théâtre de bruyantes démonstra-

tions. Les danses et les jeux se continuèrent fort avant dans la nuit. Hommes et femmes, frappant dans leurs mains en cadence et s'accompagnant de la voix, formaient une musique d'une tonalité étrange et sauvage qui excitait singulièrement à la danse. La *bes-sabesse*, distribuée à la ronde et bue fort élégamment dans des feuilles de ravenal, animait aussi les musiciens tout en abreuvant les danseurs, qui y puisaient de nouvelles forces. Le lendemain, reprenant notre course sur le lac d'Ivondrou, nous la poursuivîmes jusqu'à celui de Nossi-Vé et à l'île de Nossi-Malaze, où nous accostâmes sans encombre. Le chef de l'île nous accueillit avec plus d'empressement encore que son confrère d'Ambavarane; suivant une habitude assez répandue dans le pays, il nous offrit tout chez lui, sans en excepter ses jeunes filles, fort avenantes et fort jolies. Comme chez les Espagnols, mais avec plus de vérité encore, il semblait nous dire : la maison est toute à votre service, *la casa está á la disposicion de Vd.*

Sans vouloir multiplier ces récits d'excursions, je ne puis cependant passer sous silence notre visite à la *sainte cruche* dans l'île à Papaye, non loin du village d'Amboudifine. Cette merveille de l'art céramique est un énorme vase rond en terre rouge, de plus d'un mètre de diamètre. Selon les uns, il a été déposé là par un boutre arabe naufragé qui y conservait l'eau potable, selon les autres, par le géant Zarafife, ancêtre des rois de Madagascar, et qui portait sur ses épaules non-seulement des jarres de cette dimension, mais encore de hautes montagnes, que ce rival d'Atlas, faisant de la géographie à sa guise, déplaçait à volonté. Pendant que les savans du pays, les antiquaires madécasses, discutaient à l'envi les uns sur le boutre arabe, les autres sur le géant Zarafife, et, loin de pouvoir s'entendre, en venaient déjà aux gros mots, la sainte ampoule, vénérée par les Betsimsaraks comme une relique, entourée de *gris-gris*, remplie de pièces de monnaie qu'y déposaient les fidèles en voyage pour que Zarafife leur fût propice, fut un jour éventrée par un voleur mécréant. Aujourd'hui, déchue de son rôle de tirelire sacrée, elle bâille au soleil vide et informe.

En revenant de l'île à Papaye, on remonte la rivière d'Ivondrou. Nous ne retrouvons plus ici ce terrain sablonneux, à grains de quartz blanc, parmi lesquels on distingue de brillantes paillettes de mica et une poussière noire de minerai de fer magnétique, terrain qui compose tous les environs de Tamatave, ainsi que les dunes du bord de la mer, et qui provient de la désagrégation des roches granitiques de l'intérieur. Nous voyions apparaître, formant des coupes naturelles, des argiles bleues, des grès ferrugineux jaunâtres, des calcaires grenus, dépôts sédimentaires en place, et qui contrastaient

heureusement, pour les amateurs de géologie, avec les alluvions siliceuses jusque-là partout rencontrées. En divers points, ces terrains avaient été soulevés et même déchirés par des éruptions volcaniques anciennes, et des fragmens de laves et de basalte roulés par la rivière présentaient des coquilles fossiles collées à la roche, particularité dont il serait peut-être difficile de citer d'autres exemples. Bientôt nous arrivâmes, sur la rive gauche de l'Ivondrou, à la sucrerie de M. Fiche. Des champs de cannes et de manioc s'étalaient sur l'un et l'autre bord, à droite et à gauche du chemin qui menait à l'habitation. Une maison un peu délabrée, mais dont les appartemens avaient conservé leur air grandiose d'autrefois, nous ouvrit ses portes hospitalières. Elle était bâtie de ce beau bois de natte, rival de l'acajou, presque indestructible. A la façon dont la matière avait été prodiguée, on sentait que c'étaient les forêts du pays qui avaient été mises à contribution. L'architecte n'avait pas eu recours aux formules de la science pour ménager ses matériaux, et les solives, les planches formant les parquets ou les parois latérales, avaient toutes de respectables dimensions. Nous arrivâmes à cette demeure par une allée d'orangers, non sans nous être arrêtés un moment au port, où des pirogues appartenant à notre hôte débarquaient le poisson pris sur le fleuve et le lac, et en si grande abondance que nous crûmes assister à une seconde édition de la pêche miraculeuse. Ce poisson, salé ou fumé, devait servir à la nourriture des esclaves attachés à l'établissement.

Il était six heures du soir. Les travaux des champs avaient fini, et les travailleurs, se rendant par groupes dans leur case, portaient chacun sur la tête une gerbe de cannes qu'ils déposaient devant l'usine. C'est un moyen de diminuer les frais de transport dans un pays où les routes ne sont pas faciles, et où les chars, trainés par des bœufs, rappellent assez bien, par leurs roues basses, massives, et leur grossière construction, les chars antiques des premiers temps de l'Asie. Quelques esclaves, les pieds chargés de chaînes ou retenus dans un anneau de fer, avaient peine à marcher. C'était pitié de les voir s'avancer lentement, gauchement, leur faix sur la tête. Émus de ce spectacle inattendu, nous voulûmes du moins tenter la délivrance de l'un d'eux. Nous choisîmes le moins coupable, nous demandâmes sa grâce à M. Fiche, et il nous l'accorda sur l'heure. Le malheureux n'avait plus que pour quatre mois de chaîne !

L'établissement que dirige aujourd'hui M. Fiche a été fondé par M. de Lastelle. Ce courageux colon, né à l'île Maurice au commencement de ce siècle, mort à Madagascar en 1856, était, avec M. de Ronthaunay, négociant de l'île de La Réunion, avec M. Laborde et M. Lambert, un de ces hardis pionniers qui de la grande île afri-

caine voulaient faire une terre française. La sucrerie fondée par MM. de Lastelle et Ronthaunay sur les bords de la rivière d'Ivondrou existe encore, on l'a vu; mais le souffle vivifiant a disparu avec ces deux hommes : les ateliers tombent presque en ruine, les machines sont presque hors de service, et malgré les quatre cents esclaves attachés à l'habitation, les champs de cannes et de manioc vont dépérissant chaque jour. M. Fiche, qui dirige les plantations et l'usine pour le compte de sa mère, la princesse Juliette, l'une des propriétaires, se borne à tirer des cannes un jus qu'il fait fermenter et distiller. Il fabrique ainsi un rhum nauséabond et malsain qui a peine à lutter avec l'arak de La Réunion, importé par quantités considérables à Madagascar. Il est juste de dire aussi que le gouvernement local a, sous la vieille reine et aujourd'hui encore, entouré cette industrie de tant d'entraves qu'elle est presque impraticable avec profit. Quoi qu'il en soit, il ressort des essais tentés par M. de Lastelle un enseignement précieux : c'est que la culture de la canne à sucre, cette précieuse graminée qui fait la fortune de Maurice et de La Réunion, est des plus productives à Madagascar. Le roseau y atteint même des dimensions inconnues ailleurs, et nul doute qu'avec une culture intelligente et quelques mesures libérales de la part du gouvernement du pays, la plantation des cannes et la fabrication du sucre n'enrichissent un jour, entre tant d'autres industries, les futurs colons de Madagascar. M. de Lastelle a lutté vainement contre d'insurmontables difficultés, contre les ombrageuses inquiétudes de la vieille Ranavalo, qui voulait bien le favoriser, mais qui craignait qu'une réussite trop éclatante n'attirât les Français à Madagascar, contre les lois fiscales du pays, qui donnaient jusqu'à la moitié de la production à la reine, et ne permettaient au planteur de cultiver le terrain qu'à titre d'amodataire passager, enfin contre les entraves de toute sorte suscitées comme à plaisir par les gouverneurs locaux, gens tous âpres à la curée, et dont il fallait acheter les complaisances à grand renfort de piastres, d'autant mieux accueillies que ces cadeaux formaient la part la plus claire de leurs appointemens. Après avoir essayé de surmonter pendant près de trente années tant d'obstacles réunis, auxquels venaient s'ajouter aussi un climat malsain, des esclaves paresseux, ignorant le travail des habitations, et qu'on ne pouvait former qu'avec peine, enfin une foule de ces embarras de tout genre qu'on rencontre dans les contrées sauvages, M. de Lastelle, à bout de ressources et presque de courage, est mort à Madagascar. Il a été enterré sur son habitation, où la princesse Juliette lui a fait élever sur une éminence un élégant tombeau. Du milieu d'un bouquet de rosiers se dégage une colonne de basalte surmontée d'une urne fu-

néraire. L'un des côtés du dé formant la base de la colonne porte une inscription en français qui rappelle en termes modestes la vie laborieuse du défunt. Une traduction en malgache est sur la face opposée. A côté du tombeau sont encore les allées d'orangers, de caféiers et de manguiers plantés par M. de Lastelle, qui avait fait de ce lieu sa retraite de prédilection. Au pied des arbres poussent les ananas et les roses, et du haut de ce gracieux coteau on aperçoit à ses pieds l'Ivondrou, qui décrit ses méandres jusqu'à la mer. Une ligne nettement tracée de dunes sablonneuses dessine le rivage. A droite et à gauche du spectateur, sur le relief moutonnant du sol se déploie la végétation particulière à Madagascar, et dans les plaines étroites, au pied de ces collines, des fourrés plus épais masquent les flaques d'eau et les lagunes, sources des fièvres paludéennes. Ça et là se montre une cahute ou un pauvre village, et à l'horizon, du côté opposé à la mer, une chaîne de hautes montagnes va courant du nord au sud, élevant comme une fortification naturelle pour défendre par un obstacle de plus la province intérieure d'Émirne. Tel est le lieu charmant que notre compatriote affectionnait; c'est là qu'il aimait à se retirer au milieu des ennuis de l'exil et de ses longs et courageux efforts, là qu'il venait jeter un regard sur l'avenir et former des rêves de fortune qui devaient si peu se réaliser; c'est là enfin qu'il a voulu reposer après sa mort, et que nous avons pu, non sans une vive émotion, contempler du même coup d'œil la tombe que lui a élevée Juliette et l'usine qu'il a fondée.

Les traitans de Tamatave, dont il faut bien dire ici quelques mots, ne sont pas tous, comme M. de Lastelle, des modèles à citer. Plus d'un parmi eux a été jeté sur les rives assez peu hospitalières de la grande île par une peccadille qu'il y est venu cacher. Il y a parmi les Français de Madagascar plus d'un matelot déserteur, plus d'un capitaine ayant vendu son navire, plus d'un marchand malheureux; mais le travail et l'exil peuvent à la rigueur faire oublier le passé. Ce ne sont pas du reste les gens les plus favorisés du sort ou les plus irréprochables qui président à la naissance des colonies, et l'on sait de quelles hordes impures ont été peuplés à leur naissance deux pays aujourd'hui cités parmi les plus tranquilles et les plus fortunés du monde, la Californie et l'Australie. Si à Madagascar l'exploitation de l'or n'est point encore venue appeler en nombre les colons, il y a d'autres élémens capables de tenter les gens désireux de faire fortune. Les grandes cultures industrielles particulières aux tropiques peuvent toutes y réussir sur un sol où le sable même est d'une étonnante fertilité, et le commerce avec la côte orientale d'Afrique, les îles de la mer des Indes, l'Inde elle-même, ouvre

des horizons assez larges pour satisfaire les plus vastes ambitions. Si les traitans ne sont pas tous sans tache, ils se purifieront par le travail, qui tôt ou tard rend l'homme honnête, par la lutte contre les difficultés qu'on rencontre à la naissance de toute colonie, difficultés augmentées encore à Madagascar de l'insalubrité du climat sur la côte. Il y a du reste, proclamons-le bien vite, parmi les Français de Tamatave bon nombre d'honorables exceptions, et plus d'un de nos compatriotes retiré dans ces parages pourrait être cité autant pour sa profonde intelligence des affaires que pour sa haute moralité.

Des trois cents traitans environ établis sur cette partie de l'île, les deux tiers sont Français; le reste est Anglais ou Américain. Il y a aussi des Arabes venus surtout de Zanzibar et des Comores, des Hindous et des Baniens échappés de Bombay, enfin un Chinois, le seul, je crois, mais dans tous les cas le plus laid, je l'affirme, parmi les fils du Céleste-Empire, qui ait encore foulé le sol de Madagascar. C'est un des plus fins marchands que j'aie jamais rencontrés, un des plus heureux et des plus infatigables travailleurs aussi de cette race patiente et laborieuse qui commence à s'épancher par le monde. Ko-kong occupe dans la grande rue de Tamatave un magasin toujours bien fourni. Il vend de tout, mais au comptant : du vin et des liqueurs de France, des drogues et des fruits du pays, des sauterelles grillées qu'on mange en guise de crevettes (1). Ko-kong vend encore des nattes tressées avec le jonc indigène, des étoffes ou *rabanes* tissées avec les fils du *raffia*, du tabac en carotte et des cigares de Tananarive; il vend des toiles d'Europe ou de l'Inde, du riz, de la viande, des *lambas* fabriqués avec le coton ou la soie aux vives couleurs, des perroquets en cage, des makes captives, du thé de la Chine, et tout cela le sourire sur ses grosses lèvres, avec un louable effort pour se montrer gracieux à chacune de ses nombreuses pratiques. Notre Chinois, comme tous les enfans de l'Empire du Milieu, est aussi quelque peu changeur : c'est toujours lui qu'on va chercher quand on veut la menue monnaie d'une piastre; il a toujours ses étuis de bambou bourrés de ces petits morceaux d'argent que les Malgaches se plaisent à découper dans une pièce de 5 francs. Il prend l'or au pair, et, la balance indigène à la main, vous en donne loyalement le poids. — Depuis combien de temps, Ko-kong, es-tu à Tamatave? lui demandai-je un jour. — Aux prochaines bananes, je crois bien qu'il y aura deux ans, répondit-il, créant ainsi une nouvelle façon de compter qu'on retrouve également dans nos campagnes, et qui vaut bien celle des calendriers.

(1) En attendant que la fabrication de la soie ait pris chez eux un plus grand développement, les Malgaches mangent aussi des chrysalides.

III.

Si nous ne pûmes accomplir à Madagascar les travaux de tout genre que comportait notre mandat, la cause en fut moins à l'état de révolution du pays qu'à la direction que reçut fatalement notre mission sous la conduite d'un chef militaire. Faisant dépendre le succès d'une entreprise industrielle de la réussite préalable de la tâche politique qui lui avait été confiée, le commandant de l'*Hermione* devait presque inévitablement, en présence des événemens qui s'étaient passés, ruiner tous les projets de la compagnie de Madagascar, et c'est ce qui est arrivé en effet. Les Anglais en pareille matière procèdent tout autrement, et l'on ne saurait nous accuser en cette occurrence d'aller maladroitement leur emprunter des inspirations. Dans toutes les explorations anglaises dirigées, comme la nôtre, par la marine militaire, une seule pensée a toujours animé l'expédition : hommes de science et hommes de mer ont marché sur le même pied, et le commandant britannique a su à propos se relâcher vis-à-vis des *civilians* des rigueurs et des exigences de la discipline; mais les Anglais préfèrent encore les explorations isolées, et ils en ont fait dans ces derniers temps qui méritent l'admiration de tous les pays civilisés. On connaît les belles découvertes de Livingstone dans l'Afrique australe; on sait comment Burton a fait son excursion aux grands lacs de la région intérieure du même continent, Speke et Grant leur découverte des sources du Nil, comment enfin Mac-Douall Stuart a traversé du sud au nord la grande terre d'Australie. Chacun de nous allant à Madagascar, sans avoir la prétention de faire si grandes choses, ni d'acquérir si haute renommée, avait cru un moment se trouver, comme l'un de ces voyageurs aventureux, abandonné à ses seules inspirations. Nous savions tous que c'était au milieu des plus dures privations que devaient s'accomplir nos travaux; tous nous en avions pris bravement notre parti. Aussi, livrés à nous-mêmes ou pilotés par des navires de commerce, nous eussions fait sans le moindre danger, les uns le tour de l'île, les autres l'ascension de Tananarive, ceux-là l'étude des bassins carbonifères de Bavatoubé ou celle des mines métalliques de Vohémar. L'agent forestier aurait en paix exploré les bois du pays, l'agent commercial les ports et les fleuves, en même temps qu'il aurait noué des relations amicales avec les chefs militaires et les gouverneurs des provinces. Le sériciculteur aurait pu se livrer à ses recherches en toute liberté, et il aurait certainement piqué à l'extrême la curiosité des indigènes, qui ne savent encore que travailler grossièrement la soie, quand il aurait fait agir devant eux sa machine à étouffer et celle à dévider les cocons. Le sondeur aurait non

moins étonné les Malgaches en ramenant des profondeurs du sol les nappes artésiennes, qui eussent doublé la production des rizières et fourni de l'eau potable à tous les endroits habités. A ces races qui ignorent presque l'emploi des simples et qui pratiquent plus volontiers la divination et l'astrologie médicales, le médecin serait apparu comme un sauveur envoyé du ciel; on serait venu le consulter de bien des lieux à la ronde, et l'application heureuse, la distribution gratuite des remèdes d'Europe, auraient fait bénir le *sikide* blanc et la compagnie qui l'envoyait. Le fondeur aurait appris aux habitans de la province d'Émirne, déjà si habiles à forger le fer, l'art de le fondre par nos méthodes, et le pays, tributaire jusqu'ici de Maurice et de La Réunion pour une quantité d'objets en fonte, aurait pu les produire avec économie et les expédier à son tour aux îles voisines. Enfin il n'est aucun de nous qui n'eût, comme on dit, travaillé de son art, et dans une contrée si curieuse, si intéressante, où tant de richesses naturelles existent inexploitées, à peine étudiées, chacun des membres de la mission aurait fait une ample récolte de faits nouveaux. Des observations météorologiques, des coupes de terrains, des vues photographiques, auraient enrichi les travaux communs. Ceux d'entre nous qui auraient dû faire le tour de l'île, l'une des plus grandes qui existent sur le globe, auraient, entre le cap d'Ambre au nord et le cap Sainte-Marie au sud, assisté à plus d'un intéressant spectacle. Sur la côte est, les plages sablonneuses semées de dunes, aux mouillages souvent inhospitaliers, se seraient déroulées à leurs yeux avec leur ceinture verte et fleurie, si brillante sous le ciel des tropiques. Parfois des baies profondes comme la baie de Diego-Suarez, qui pourrait abriter plusieurs flottes, ou celle d'Antongil, témoin au siècle dernier des exploits de Beniowski, seraient venues agréablement varier ce long voyage de circumnavigation. Dans le sud, on aurait salué Fort-Dauphin, le premier établissement des Français à Madagascar au xvii^e siècle. Les populations paisibles des côtes, les Antankares, les Bétanimènes, les Betsimsarakas, les Antasimes, auraient reçu à bras ouverts les blancs *porteurs de piastres*. Dans le canal de Mozambique, on aurait pu entamer des relations avec la confédération guerrière des Sakalaves, presque toujours amis de la France. Profitant des calmes qui facilitent la navigation du canal, on aurait pu toucher, sur la côte africaine voisine, aux établissemens portugais, autrefois puissans, aujourd'hui en ruine, mais qui ont toujours conservé un certain renom, — Sofala, où quelques archéologues voient l'Ophir de la Bible, et Mozambique, le port aimé des négriers. Dans l'archipel des Comores, on aurait séjourné à Mayotte et à Nossi-Bé, où flotte depuis vingt ans le drapeau de la France, à Anjouan, convoité des Anglais, à Mohéli, où domine notre protégée, la petite reine Jombé

Souli, gardée à vue par un mari jaloux. Et si l'on n'avait pu aborder à la grande Comore, ravie aux communications du dehors par un despote ombrageux, on aurait plus loin touché aux Seychelles, archipel autrefois français, et poussé enfin jusqu'à Zanzibar, où le sultan notre allié, vassal de l'iman de Mascate, nous eût accueillis avec joie. Pourquoi faut-il que tous les rêves faits au départ se soient évanouis en route, et que nous n'ayons rapporté de notre trop court voyage que quelques impressions fugitives?

Sur quelques points sans doute de la grande île, nos efforts eussent été vains, et la défiance des Malgaches aurait continué de se montrer intraitable. Ainsi nous n'aurions pu arriver certainement du premier coup à l'exploitation des mines d'or et d'argent et à l'ouverture de routes carrossables, surtout entre la mer et la capitale. Depuis Radama I^{er} en effet, la politique des Hovas n'a pas varié à ce sujet, et ils ont compris avec juste raison que le travail des mines de métaux précieux et le tracé des grandes voies de communication fixeraient sur eux les regards des nations civilisées et livreraient le pays à la colonisation des blancs. De là défense expresse, sous Radama I^{er} et Ranavalo, d'exploiter les mines et d'ouvrir des routes. Ces traditions s'étaient maintenues sous Radama II, et l'on a vu comment la caste noble s'était opposée de toutes ses forces à la signature du traité de commerce avec la France et à la délivrance de la charte Lambert, deux actes par lesquels le jeune roi abolissait les mesures restrictives adoptées par ses prédécesseurs. Nous avons tous reçu de la compagnie l'ordre formel de n'aborder qu'avec la plus grande circonspection, du moins au début de nos courses, l'étude géologique des filons d'or et d'argent, ainsi que les nivellemens pour le tracé des routes, précaution qui d'ailleurs a été superflue, car, à peine le roi Radama disparu, le nouveau gouvernement remettait en vigueur les anciennes lois. Il y a peine de mort aujourd'hui à Madagascar contre quiconque découvre, dénonce ou fouille une mine d'or ou d'argent. L'ouverture de chemins carrossables est prohibée, et la reine actuelle peut dire, comme Ranavalo, que ses deux meilleurs généraux contre l'invasion des blancs sont toujours *tazo* et *hazo*, c'est-à-dire la fièvre et les bois. Parmi ces bois, il y en a un, celui d'Anamazotre, sur le chemin de Tamatave à Tananarive, qui est presque impénétrable; il est semé d'affreux précipices, de nombreuses fondrières, et il faut toute l'habileté et l'expérience des porteurs pour sortir de ce mauvais pas.

Ce côté tout particulier de la question écarté, aucune autre difficulté ne paraissait s'élever contre l'accomplissement de notre mission d'exploration; les embarras ne seraient venus que plus tard, quand l'heure aurait sonné de l'exploitation du sol et de la coloni-

sation en grand du pays. Alors les Malgaches se seraient peut-être levés contre les Européens, car le pionnier, on le sait, n'est pas d'humeur facile et empiète volontiers sur le terrain d'autrui. Français, Anglais et Américains ont là-dessus la même façon de voir, et il est de la nature du blanc qui colonise de se montrer cruel et envahisseur, pendant que le propriétaire naturel du sol essaie de résister pied à pied. Néanmoins jusqu'à ce moment, que la plupart d'entre nous ne devaient point voir, puisque nous n'allions qu'en explorateurs pour éclairer la voie, notre mission, toute scientifique et même civilisatrice, eût infailliblement réussi. Si elle a manqué son but, c'est par suite d'un côté vicieux de son mode d'organisation, sur lequel j'ai déjà suffisamment insisté. La compagnie du reste avait été des mieux inspirées dans les instructions qu'elle avait données à chacun de nous. En explorant la grande île, nous devions tous nous présenter comme des missionnaires de paix, bien plus, comme les agens du roi, n'opérer qu'au nom de Radama II, ne travailler qu'avec l'assentiment, la coopération des gouverneurs des provinces, et de la sorte arriver en quelque façon par l'industrie et par la science à la conquête morale du pays.

La colonisation de Madagascar par la France a été jusqu'ici fatalement arrêtée par une série de malheureuses vicissitudes, qui se sont comme à plaisir toujours reproduites à point nommé, si bien qu'aujourd'hui comme sous Richelieu, comme sous Colbert, comme sous Louis XVI, tout est encore à faire. Un moment on a pu croire que nos relations avec l'île africaine allaient entrer dans une phase nouvelle; mais Radama II, sur qui reposait la tâche de créer un régime meilleur à Madagascar, paraît bien mort, car, malgré les bruits qu'on a fait courir à plusieurs reprises sur son enlèvement et son retour, et qui semblent maintenant se répandre avec plus de persistance que jamais, on ne l'a pas encore vu reparaître dans sa capitale à la tête de ses fidèles soldats, ni des deux mille Betsiléos qui devaient l'aider à reconquérir son trône. Rasoaherine, dominée par son premier ministre, qu'elle a secrètement épousé, écoutant aussi les conseils d'un agent de l'Angleterre, le révérend Ellis, le même qui combattait contre nous à Taïti avec M. Pritchard, est loin de vouloir nous concéder les mêmes privilèges que nous avons obtenus sous Radama II. Et si elle envoie des ambassadeurs en Europe, c'est pour obtenir le protectorat de l'Angleterre, pour demander des modifications au traité signé avec la France, sans doute aussi pour faire annuler en partie la charte octroyée à M. Lambert (1).

(1) Les deux ambassadeurs envoyés par la reine en Europe sont arrivés à Londres dans les premiers jours de février 1864. Ils y sont encore et ne se sont pas montrés à Paris. Quant à la résistance que les Anglais opposent à une colonisation de Madagascar par la France, bien que passive en apparence, elle se continue toujours activement. Ils ont

En cette occurrence, il ne faut pas cependant désespérer encore du succès de la colonisation de Madagascar par la compagnie, qui n'attend sans doute que le moment favorable de reprendre ses opérations. Le pays n'est pas aussi barbare qu'on pourrait se l'imaginer. Les classes élevées ne sont pas sans quelque instruction; plusieurs des nobles hovas savent parler l'anglais, un peu le français et écrivent couramment leur langue. Quelques-uns ont voyagé et sont venus jusqu'en Europe, où les ont même accueillis dans le temps et le roi Louis-Philippe et la reine Victoria. Des rudimens de littérature parlée sinon écrite, des rudimens d'industrie existent çà et là dans la grande île. Le tissage et la teinture des étoffes y sont très développés, et les indigènes savent préparer et travailler la soie. Le pays renferme en richesses agricoles et minérales tout ce qui peut attirer les pionniers entreprenans. Ces dernières surtout, qui séduisent de préférence les esprits ardents, sont partout répandues. La houille, le fer, le cuivre, le plomb, si nécessaires aujourd'hui à la marine, à l'industrie, sont depuis longtemps signalés et en partie exploités par les Malgaches. Non-seulement ils savent travailler le beau minerai aciéreux de leur île par des méthodes primitives que l'on retrouve encore en Europe dans les montagnes de la Corse et de la Catalogne; mais ils fondent aussi les minerais de plomb et de

choisi pour théâtre de leurs opérations Tananarive, la capitale des Hovas, et avec le système de forte centralisation mis en vigueur par la tribu aujourd'hui maîtresse de Madagascar on comprend que de ce centre important les Anglais peuvent facilement faire rayonner sur toute l'île les idées dont ils se sont faits les apôtres. A Tananarive domine, on peut le dire, le révérend Ellis, le ministre méthodiste, aidé de son *alter ego*, le révérend Cameron, et d'un médecin anglais, le docteur Davidson. Cette triade est forte, unie, généreusement secourue par les subventions occultes du gouvernement britannique et par les fonds qu'envoie ouvertement la mission méthodiste de Londres. Nos pauvres missionnaires, presque abandonnés par la *Propagation de la foi*, luttent en vain contre leurs fortunés rivaux. Ils vont mourir de la fièvre à Madagascar, victimes de leur dévouement, mais ils font peu de prosélytes. Les orgueilleux méthodistes l'emportent, et M. Ellis, avec une opiniâtreté que rien ne peut abatre, met en avant toute sorte d'argumens contre nous. Profitant habilement de l'indifférence religieuse des Hovas, partagée du reste par toutes les tribus malgaches, qui ne conçoivent plus qu'un dualisme grossier et prient le mauvais génie plutôt que le bon, incapable, disent-ils, de leur faire du mal, — le méthodiste anglais se permet dans ses prêches les plus burlesques divagations, et toujours pour en tirer parti contre nous. « Mes bons amis, disait-il dernièrement aux Malgaches qui l'écoutaient, on vous parle souvent de religion protestante et de religion catholique. A proprement parler, il n'y a que deux religions, celle des Anglais et celle des Français; mais, allez-vous me demander, quelle est la meilleure des deux? — C'est celle des Anglais, mes chers frères, et la raison en est bien simple: Jésus-Christ est né en Angleterre, c'est là qu'il a vécu, qu'il a prêché sa religion et fondé son église. Bien des fois les Français ont cherché à l'attirer chez eux; mais il n'a jamais voulu venir à Paris, aimant mieux rester à Londres. Et maintenant vous devinez pourquoi notre religion est la meilleure. » C'est sur les instigations de ce plaisant missionnaire que les deux ambassadeurs malgaches ont été envoyés en Angleterre; c'est lui aussi qui paraît diriger la politique actuelle des Hovas.

cuivre et savent même raffiner ces deux métaux. L'or et l'argent, le cristal de roche et les pierres précieuses ont été connus de tout temps à Madagascar, et ne peuvent manquer de tenter un jour les chercheurs aventureux, sur lesquels n'auraient aucun attrait les paisibles travaux de l'agriculture, les occupations purement maritimes ou commerciales. L'or et l'argent ! ces deux métaux ont seuls permis la colonisation de l'Amérique par les Espagnols, et plus récemment la soif de l'or n'a-t-elle pas seule aussi conduit des milliers de colons en Californie et en Australie ? L'or ! voilà l'unique et grand mobile qui peut entraîner les masses vers les pays lointains, et il faut espérer que la découverte de riches placers aurifères ou gemmifères détournera bientôt le courant sur Madagascar. Ces placers d'ailleurs sont déjà soupçonnés dans la grande île, dont la ressemblance de certaines roches avec celles du Brésil a frappé plus d'un géologue.

N'oublions pas qu'il suffit de quelques milliers d'émigrés intelligents et industrieux pour donner naissance à de puissantes colonies. Combien étaient les puritains quand ils débarquèrent en Amérique ? combien les Français qui fondèrent le Canada ? L'élément indigène entre toujours pour une très grande part dans la formation des colonies. Le blanc n'apporte le plus souvent que son capital, son industrie, son activité, son savoir. L'indigène fait presque tout le travail manuel. Le vaste empire indo-britannique ne renferme guère que 125,000 Anglais, dont plus des deux tiers sont des soldats, et il lui reste au plus 40,000 *civilians*. De même, quelques milliers d'Européens suffisent en Égypte pour tirer de ce magnifique pays, par la grande industrie et le commerce, des profits que, livrés à eux-mêmes, les Arabes n'auraient jamais rêvés. L'expérience de ce que peut, en fait de colonisation, le génie français abandonné à ses seules forces mériterait donc d'être tentée sur Madagascar. Il faudrait seulement laisser la plus grande liberté aux planteurs et aux traitans. Déjà quatre ou cinq cents Français répandus sur toute l'île, protégés par leur seul courage, font plus d'affaires que tous les colons que le gouvernement de la métropole essaie d'appeler à grands cris en Cochinchine ou dans la Nouvelle-Calédonie en les couvrant de son égide. C'est par la liberté que s'épurent les grandes nations et que se fondent les nouvelles. Que ce mot de liberté, aujourd'hui si souvent prononcé, ne le soit pas plus longtemps en vain, et si la compagnie de Madagascar reprend ses projets sur la grande île, objet de ses premières tentatives, peut-être s'assurera-t-on dans une occasion solennelle de ce que la France peut attendre d'une entreprise coloniale librement conçue et librement exécutée.

L. SIMONIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1864.

La marche de la vie politique, si l'on veut donner ce nom au travail intérieur des assemblées représentatives et aux événemens, est depuis quelques mois d'une extrême lenteur. On voyait à peine couler les eaux paresseuses de ce fleuve engourdi. Pour le moment, cette stagnation va cesser. On dirait que la politique n'est point insensible à l'influence des saisons : elle a ses lunes. On a remarqué depuis longtemps en Angleterre que les fêtes et les vacances de Pâques divisent la session en deux parts qui diffèrent par le caractère et l'importance; c'est d'ordinaire après l'*Easter recess*, avec l'exposé financier du chancelier de l'Échiquier, que commence la partie laborieuse de la session anglaise, celle où se décident les luttes de partis. Cette année, par un effet du hasard, la vie politique officielle de l'Europe semble s'être conformée à cette division. Elle a eu ses vacances de Pâques, et elle en sort à peu près partout modifiée d'une certaine façon et avec quelques vellétés d'activité. Nous allons avoir la conférence si longtemps attendue à propos des affaires du Danemark : c'est le 20 avril qu'elle doit se réunir; les protocoles fleuriront avec les lilas. Le cabinet anglais se présente à nous légèrement replâtré dans son personnel, sérieusement fortifié par le budget de M. Gladstone, un peu noyé dans le pittoresque tumulte des ovations garibaldiennes. Notre corps législatif, qui avait commencé ses vacances de Pâques à la Chandeleur, se réveille. Il vient de voter la loi sur la caisse des retraites avec le luxe de science abstraite qu'aurait pu montrer un mathématicien ferré sur le calcul des probabilités ou l'*actuary* d'une société d'assurances sur la vie. Les rapports sur la loi des sucres et sur le budget viennent de sortir enfin du laboratoire des commissions. L'archiduc Maximilien est empereur du Mexique. Si la grippe l'eût permis, il serait déjà parti pour aller demander au saint-père sa bénédiction, et comme ses dernières offres ont paru acceptables aux *bondholders*, les titres de son emprunt ne tarderont point à être émis

au Stock-Exchange de Londres et à la Bourse de Paris. Les choses prennent donc un nouveau tour : nous allons avoir d'autres spectacles à contempler, d'autres paroles à entendre, d'autres conjectures à former.

Dans ce renouveau, l'événement le plus digne d'intérêt est assurément la réunion de la conférence. On prophétisera ce qu'on voudra sur l'efficacité politique de la conférence : pour le moment, ce qui nous importe, ce n'est pas la fin, c'est le commencement de cette tentative diplomatique. On est d'accord en effet que le premier acte de la conférence, celui qui précédera toute délibération sur le fond ou la forme de la question dano-allemande, sera le règlement d'un armistice entre les belligérans. Quant à nous, nous avons considéré l'effusion si inutile de sang à laquelle on a vu aboutir la discussion de l'Allemagne avec le Danemark comme un des faits les plus tristes et les plus honteux de notre siècle. Cette guerre si disproportionnée, si intempestive, cette guerre dont les résultats étaient dominés d'avance par la nécessité d'une délibération européenne, laissera dans l'histoire de notre temps le souvenir et la tache d'un crime absurde. Nous n'eussions jamais cru, pour notre part, qu'un pareil mépris du sang humain pût exister à notre époque parmi des gouvernemens européens, ou que, si ce goût de la guerre arbitraire et sans scrupule existait quelque part, il ne fût pas impérieusement contenu ou réprimé par le cri de la conscience européenne. Malgré la cruelle déception que nous avons éprouvée à cet égard, nous persistons à croire que le jour où les plénipotentiaires des grandes puissances se rencontreront face à face, le jour où ils seront en présence de la responsabilité que la continuation des hostilités fait peser sur les gouvernemens de l'Europe et de la honte véritable qu'elle doit causer aux plus puissans d'entre eux, il est impossible qu'il ne soit pas mis fin immédiatement au scandale de cette guerre. Voilà le résultat, résultat trop tardif, que nous attendons de la réunion de la conférence : on peut envisager avec scepticisme et avec ironie l'œuvre politique que va entreprendre la diplomatie, quelques cabinets ont pu même en retarder la réunion à la pensée des difficultés qu'elle rencontrerait dans l'accomplissement de sa tâche ; mais les questions d'humanité doivent l'emporter sur les calculs de la politique. Ceux qui ont retardé la réunion de la conférence ont mal agi ; ceux qui en décrient d'avance l'œuvre politique n'ont pas plus de présence d'esprit que de justesse de sentiment. Il faut aller au plus pressé : or le plus pressé ici, c'est la cessation de la guerre, c'est la fin de ce monstrueux duel entre le petit Danemark et l'énorme Allemagne ; le plus pressé, c'est de pourvoir à la question d'humanité. C'est ce que fera la conférence en marquant son début par la conclusion d'un armistice, et l'armistice est le commencement et la garantie de la paix.

Quant à l'œuvre même de la conférence, tout le monde en connaît les difficultés pour ainsi dire inextricables, si chaque partie engagée dans le débat s'en tient aux prétentions qu'elle a mises en avant. Suivant nous, la

question dano-allemande, si elle est résolue, ne le sera point par les discussions spéciales et techniques que les plénipotentiaires engageront entre eux; elle le sera uniquement par un accord entre quelque-unes des puissances prépondérantes, accord qui devra s'établir en dehors et au-dessus de la conférence elle-même. Il sort de cette question danoise un très haut et très utile enseignement. Cette question nous apprend que le conflit qui afflige tous les esprits éclairés et les cœurs libéraux n'a pu éclater qu'à cause d'une situation très étrange et très exceptionnelle de l'Europe. Parmi les cinq grandes puissances, il en est trois, et ce sont les plus fortes, la France, l'Angleterre, la Russie, qui se trouvent vis-à-vis les unes des autres dans de telles relations qu'il ne leur est pas possible en ce moment de se concerter à trois ou à deux dans une action commune, et qui sont, à vrai dire, isolées dans leur politique. La séparation, l'isolement de la France, de l'Angleterre, de la Russie, enlèvent à l'action réciproque des divers états européens un contrôle, un contre-poids, une garantie. Quoique l'Europe soit formée d'états indépendans, quoiqu'elle ne soit point une fédération d'états, quoiqu'elle ne soit point soumise à une amphictyonie, on ne peut pas dire qu'il n'y ait point une sorte de gouvernement supérieur de l'Europe, et que ce gouvernement ne soit point nécessaire à la sécurité internationale. Ce gouvernement est difficile à définir d'une façon précise; il se forme d'éléments variables et mobiles. Si nos sociétés politiques étaient en véritable voie de progrès, il agirait par la simple force morale, et la nécessité de faire appel à la force matérielle deviendrait de jour en jour plus rare pour lui. Cette sorte de gouvernement supérieur de l'Europe qu'il est difficile de définir, mais qui n'en est pas moins une réalité politique, ce gouvernement, composé d'éléments mobiles, qui donne à telle ou telle phase du mouvement politique européen une stabilité et une sécurité relatives, qui est capable de prévenir par son ascendant moral des désordres secondaires, il résulte des combinaisons et des habitudes d'alliance qui existent entre les grandes puissances. Notre génération l'a vu à l'œuvre, depuis un demi-siècle, sous différentes formes, au profit de causes diverses. Il suffit de nommer la sainte-alliance, qui constituait ce gouvernement au profit de l'absolutisme, et qui jusqu'à la révolution de juillet domina le continent. Il suffit de nommer aussi l'alliance anglo-française, qui rétablit l'équilibre au profit de la cause libérale, et qui, dans la guerre de Crimée, réussit même à briser l'alliance des cours du Nord. Quand les phases du mouvement européen ont eu une certaine durée et ont joui d'une certaine sécurité, elles l'ont toujours dû à l'existence et à la prédominance d'un système d'alliances agissant d'une façon plus ou moins avouée, plus ou moins discrète, sur les affaires européennes, comme une sorte de gouvernement supérieur. Lorsque cette haute influence vient à manquer, on dirait que le lien qui réunit l'Europe en une société d'états est rompu; on retombe dans l'état de nature. C'est une situation semblable de l'Europe qui nous est révélée aujourd'hui par la crise dano-germanique.

Ce qui s'est passé entre l'Allemagne et le Danemark est, dans l'ordre des relations internationales au sein de l'Europe se croyant civilisée, un fait de violente et grossière anarchie. Ce fait n'a pu se produire que parce que, à droite aussi bien qu'à gauche, au point de vue libéral comme au point de vue conservateur, les élémens d'une influence dirigeante des affaires de l'Europe étaient désagrégés ou faisaient défaut. Dans l'intéressante discussion à laquelle les affaires du Danemark ont donné lieu cette semaine au sein de la chambre des lords, on a décrit l'anarchie, on n'en a pas signalé nettement la cause supérieure. Des hommes éminens ont pris cependant part à cette discussion, lord Grey, lord Russell, lord Derby, lord Wodehouse. Lord Derby par exemple s'est plaint vaguement de l'influence que les passions révolutionnaires et démocratiques exercent sur les cours. Il a déclaré que les affaires, sur notre continent, ne sont plus sous le contrôle d'hommes d'état ou de monarques guidés par la raison; il a montré toutes choses marchant aux extrémités sous l'impulsion des passions et au hasard des incidens. A la pratique, il a fait voir le mouvement révolutionnaire agissant sur les petites cours allemandes à la fois par la persuasion, par l'ambition et par la crainte; puis la Prusse, qui a des vues d'agrandissement personnel, qui en outre espère enlever son venin au mouvement révolutionnaire en se mettant à sa tête, qui d'ailleurs a la prétention de confisquer le mouvement révolutionnaire à son profit, tout en restant elle-même un état absolutiste et en combattant le Danemark parce qu'il est un voisin trop infecté de démocratie pour elle; puis vient l'Autriche : celle-ci n'aurait ni l'intérêt ni le goût d'une politique violente et agressive; mais l'Autriche est naturellement jalouse de la Prusse. L'Autriche a peur, si elle laisse la Prusse agir toute seule, de lui laisser prendre la direction de l'Allemagne; elle a peur de perdre son ascendant sur les cours secondaires et d'être réduite à un rôle subordonné. Telle est donc l'anarchie germanique décrite par lord Derby : d'abord la puissance du parti révolutionnaire agissant sur les petits états, ensuite les petits états agissant sur les jalousies mutuelles de la Prusse et de l'Autriche, enfin ces jalousies elles-mêmes excitant entre les deux grandes puissances une émulation qui les a entraînées à attaquer ensemble le Danemark. « Voilà, a dit lord Derby, l'ensemble de circonstances qui crée pour l'Europe un danger grave et imminent de guerre, quelle que soit la politique suivie par n'importe quel gouvernement anglais. » Lord Derby s'est arrêté à moitié chemin dans son analyse. Si l'anarchie allemande s'est donné carte blanche, si chacun en Allemagne a suivi sa fantaisie, obéi à sa passion, cédé à sa jalousie, c'est que pour le moment il n'y avait en Europe aucune influence régulatrice et modératrice capable de contenir l'Allemagne par l'ascendant moral. Quand la Russie et l'empereur Nicolas conservaient leur prestige, rien de pareil n'eût pu se produire : les arrangements d'Olmütz en sont la preuve. Quand florissait l'alliance anglo-française, les inquiétudes des petits états ne pouvaient aboutir à de tels événemens; elles allaient, comme à Ban-

berg, s'éteindre en de stériles conférences. Si lord Derby eût voulu mettre le doigt sur le point vif de la situation, les aveux du comte Russell venaient de lui faire beau jeu. Avec cette placidité candide qui parfois le distingue, lord Russell venait de faire le compte en partie double de la France et de l'Angleterre par rapport à la Pologne et au Danemark. L'an dernier, l'Angleterre n'a pas adhéré à la politique proposée par la France dans la question polonaise; la France voulait envoyer une note identique à la Russie et concerter des moyens d'action, si la Russie refusait. L'Angleterre préféra le système autrichien, qui consistait à laisser peser sur la Russie la responsabilité de son refus : elle déclara franchement à la France qu'elle ne jugeait pas convenable de faire la guerre pour la Pologne. De là mécontentement de la France, qui a de grandes sympathies pour la nation polonaise, catholique comme elle. Cette année, c'est le tour du Danemark. L'Angleterre a de grandes sympathies pour le peuple danois; c'est un peuple vaillant, un peuple maritime, un peuple protestant comme l'Angleterre. La sympathie que la France a pour la Pologne, l'Angleterre l'a pour le Danemark, et « de même que l'année dernière, dit lord Russell, nous avons refusé de nous unir à la France dans une proposition relative à la Pologne, de même la France a refusé de s'unir à nous dans une proposition relative au Danemark. Nous n'avons à cet égard aucun reproche à faire à la France. » Voilà un compte admirablement balancé : la France et l'Angleterre se donnent là un glorieux *quibus!* Et, pour que le parallélisme des deux conduites se poursuive jusqu'au bout, lord Russell ne dédaigne pas de nous emprunter la formule que nous avons mise à la mode l'année dernière à propos de la Pologne. Nous avons répété à satiété que la question polonaise était une question européenne, et que la France n'entreprendrait rien pour la résoudre, si les autres puissances n'agissaient pas dans la même mesure qu'elle-même. Lord Russell trouve la formule merveilleuse, et la répète à propos du Danemark avec une égale conviction : « S'il faut défendre le Danemark au nom des intérêts et de l'équilibre de l'Europe, il est nécessaire que les puissances européennes s'unissent pour cet objet; ce n'est pas à l'Angleterre d'entreprendre seule cette grande tâche. » La diplomatie a inventé depuis un an deux formes de langage dont la France et l'Angleterre se sont chargées à l'envi d'apprendre au monde le sens prodigieux. Désormais, quand on épousera la cause d'un peuple ou d'un état, sans avoir cependant le dessein de passer du plaidoyer aux mesures actives, on dira à ce peuple ou à cet état : Votre affaire est européenne, et je ne peux m'y engager à un autre titre et dans une autre mesure que les autres puissances européennes. Lorsque d'un autre côté on adressera des remontrances à un gouvernement sans avoir l'intention de donner à ses réclamations une sanction pratique, on prévendra cette puissance qu'on lui laissera la responsabilité de son refus. Ainsi, Polonais et Danois, quand on élève vos justes intérêts à la hauteur d'une question européenne, vous n'i-

gnorez pas que cela signifie pour vous l'abandon et le désespoir. Et vous, Russes et Prussiens, quand on rejette sur vous le poids écrasant de la responsabilité de vos refus, vous savez bien que vous pouvez être tranquilles, et que vous restez maîtres d'agir comme bon vous semblera. On voit que l'anarchie est bien plus haut que ne l'avouait lord Derby : elle est dans les élémens du gouvernement supérieur de l'Europe, elle est dans la question des alliances.

Les alliances! tous les esprits élevés sentent en Europe que là est la question considérable, grave, décisive du moment. En dehors de cette question, tout dans la politique européenne n'est que hasard, jeu, intrigue, surprise, violence. La conférence qui va se réunir à Londres n'a de chances de succès que si, au-dessus des questions locales qu'elle agitera, il se reforme un système d'alliances. On n'est point à l'aise dans la presse, nos lecteurs le comprendront sans peine, pour traiter au point de vue de la France cette grave et délicate question. On n'y est point assez libre pour indiquer par exemple les conditions du rétablissement de l'alliance active de la France et de l'Angleterre. Nous avons signalé ici depuis longtemps le point de rencontre qui doit se présenter à la marche des affaires étrangères et au développement libéral de notre vie politique intérieure. Notre politique étrangère et notre politique intérieure, quoi qu'en puissent penser les frivoles et ridicules *codini* de l'absolutisme, sont solidaires l'une de l'autre. Pour que la France ait au dehors la sécurité de sa situation et la franchise du grand rôle que cette situation lui impose, il faut qu'elle jouisse à l'intérieur d'une vie complètement libérale. Le libéralisme pratique appliqué dans ses institutions peut seul lui acquérir au dehors cette confiance sans arrière-pensées qui est la condition des alliances efficaces et durables. Mais nous abandonnons volontiers à nos députés libéraux le soin d'exposer les rapports qui doivent exister entre notre politique étrangère et notre politique intérieure. Ils jouissent de franchises de langage qui nous sont refusées; puis la prochaine discussion du budget leur offrira l'occasion naturelle, que, nous l'espérons, ils ne laisseront point échapper, de traiter la question étrangère avec l'ampleur et le sérieux qu'elle comporte.

Nous croyons ne pas nous tromper en montrant dans le système des alliances le point par lequel la question étrangère peut être utilement abordée en ce moment. Que si l'on entreprenait de discuter les solutions qui peuvent être données à la question danoise, on irait se perdre dans une confusion ennuyeuse et stérile. C'est à la conférence de débrouiller, si elle le peut, ce chaos. On disait que la conférence se réunirait sans bases; le défaut et le péril de ce petit congrès spécial seront au contraire d'avoir trop de bases. Chacun s'y présentera avec la sienne. L'Angleterre y entre avec le principe de l'intégrité de la monarchie danoise, qui, à en croire lord Russell, serait encore accepté par l'Autriche et par la Prusse. Le Danemark, au principe de l'intégrité formulé dans le traité de 1852, ajoute

les engagements de 1851. Les états secondaires viendront soutenir l'union du Slesvig et du Holstein et les prétentions du prince d'Augustenbourg. L'Autriche, qui par l'organe du prince Félix Schwarzenberg avait rédigé les engagements de 1851, aura bien de la peine à présenter une interprétation claire et raisonnable de cet arrangement ambigu. La France, en demandant que les populations des duchés soient consultées, ne simplifiera point ces difficultés enchevêtrées. Que fera la Prusse? On peut faire halte devant cette question avec un mouvement de curiosité. Quelque jugement que l'on porte sur le caractère et la politique du premier ministre du roi de Prusse, il y aurait mauvaise grâce à ne point convenir que M. de Bismark est, dans cette crise dano-allemande, le grand homme de la situation. Il ne connaît point les captieuses défiances et les méticuleux scrupules qui arrêtent tour à tour lord Russell ou M. Drouyn de Lhuys. Il n'a point l'esprit embrouillé de la théorie des questions européennes auxquelles chacun ne doit prendre part qu'avec le concours des autres, et sa conscience porte légèrement le poids de la responsabilité des refus. Lui seul a eu de l'initiative; il a créé les événemens. Il a fait marcher l'Autriche, d'après la méthode dont nous indiquions l'efficacité, il y a un an, à propos de la question polonaise, en plaçant cette puissance entre deux peurs, en la forçant d'opter pour la moindre et en l'entraînant dans sa propre action. S'il est de l'école d'Alberoni ou s'il possède une étincelle du diabolique génie de Frédéric II, c'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant, M. de Bismark, qui a gardé à la Prusse l'alliance reconnaissante de la Russie et qui lui a gagné l'alliance contrainte de l'Autriche, M. de Bismark, qui a quelquefois l'audace de dire ce qu'il pense et quelquefois l'audace d'afficher des dissimulations plus hardies que des aveux, M. de Bismark, qui ne craint pas de faire des événemens, est un personnage considérable dont il serait puéril et ridicule de contester l'importance. Le ministre prussien voit trop clair dans le jeu des états secondaires, il tient trop à ménager à la Prusse les occasions d'agrandissement dans l'avenir, s'il ne peut les mettre à profit dans le présent, pour que les prétentions du duc d'Augustenbourg ne rencontrent point en lui un adversaire déclaré ou latent. Donnant le bras à la Russie, allant au-devant de l'Angleterre, trop heureuse si elle a quelque chance d'obtenir une satisfaction littérale pour le principe de l'intégrité de la monarchie danoise, ramassant l'Autriche au moment où sera proposé un système intolérable à la cour de Vienne, celui des populations émettant leurs vœux sur une question de nationalité par le suffrage universel, M. de Bismark a chance de rallier à certain moment décisif de la délibération la majorité des voix dans la conférence. Cette perspective nous effarouche un peu, car c'est la France qui propose de consulter les populations, proposition entièrement favorable au duc d'Augustenbourg, au moins dans ses prétentions sur le Holstein. Notre véritable adversaire au sein de la conférence sera donc M. de Bismark, et si la proposition de

la consultation du suffrage universel n'était point de notre part une de ces propositions platoniques qui n'entraînent pour ceux qui les repoussent que la responsabilité du refus, nous ne tirerions point un favorable augure du rôle que nous irions jouer au *meeting* diplomatique de Londres. Espérons néanmoins, tout en signalant le danger, que M. de Bismark sera vaincu, s'il ose nous combattre. Les élémens d'une solution raisonnable de la question dano-allemande ne manquent point, si en effet de tous les côtés on veut être raisonnable. Au pis aller, les Danois divorceraient sans trop de regret avec le Holstein, qui est contre leur propre nationalité une menace permanente, tant qu'il demeure annexé à la monarchie et qu'il fournit un prétexte aux ingérences allemandes. Les meilleurs amis du Danemark ne semblent plus pouvoir espérer qu'il sorte sans perte de cette épreuve. Lord Wodehouse, qui a récemment rempli une mission extraordinaire à Copenhague, n'a guère dissimulé ses craintes dans une récente séance de la chambre des lords. Il s'est plaint que le Danemark n'eût point fait de concessions opportunes; quand il cédait quelque chose, c'était toujours trop tard. « Sans doute, disait lord Wodehouse, j'admets que la conduite des puissances allemandes a été mauvaise, qu'elle a été marquée par la violence et une grande duplicité; mais je persiste à penser que, si le Danemark avait suivi une autre conduite, il aurait obtenu une conférence avant que le Slesvig ne lui eût été enlevé. » Il faut tenir compte de ces regrets et de ces craintes, car dans les courtes observations qu'il a présentées sur cette question, lord Wodehouse n'a point démenti la réputation discrète encore d'homme d'état dont il jouit dans les cercles politiques. Lord Wodehouse a prononcé un mot qui montre qu'il est préoccupé de la dislocation des grandes alliances. « Dans la position, a-t-il dit, où se trouvent maintenant l'Angleterre, la Russie et la France, je doute beaucoup qu'il nous convienne de prendre part à des traités tels que celui de 1852. L'Angleterre ne doit plus intervenir que le moins possible dans les diverses affaires de l'Europe. » L'observation de lord Wodehouse n'est pas seulement applicable à l'Angleterre. Les grandes alliances faisant défaut, toutes les questions internationales deviennent des occasions de froissemens pénibles pour l'amour-propre des cabinets ou de périls pour les solides intérêts des peuples.

Sur le continent néanmoins, la politique d'abstention est accompagnée d'un danger dont l'Angleterre peut se croire à l'abri : il peut arriver qu'un état continental qui n'a pas su entretenir et conserver ses alliances se trouve, sur une grande question, frappé d'isolement; sur le continent, une politique isolée ne peut ni inspirer la sécurité, ni la posséder pour elle-même d'une façon durable. Ce danger touche peu l'Angleterre. Ce pays jouit en effet de la vie politique intérieure la plus large, la plus active, la plus saine : les progrès gigantesques et ininterrompus de son industrie, de son commerce, sa prospérité financière, l'accroissement incessant de ses

capitaux et l'extension de ses entreprises dans toutes les parties du monde lui tiennent amplement lieu de ces satisfactions que l'imagination d'autres peuples rêve ou cherche dans les expéditions militaires ou dans la propagande des idées. La plus grande crise intérieure que l'Angleterre ait à redouter, c'est le spectacle intéressant des luttes de partis, c'est la victoire d'un parti sur un autre, victoire qui s'accomplit par la substitution pacifique d'un nouveau ministère à un vieux cabinet. On s'était cru naguère à Londres à la veille d'un changement de scène de cette sorte. Le ministère, qui s'appuie sur une majorité peu considérable, était menacé d'un prochain et pénible échec auquel il n'eût pu survivre. Une question personnelle mettait en péril le cabinet : c'était la présence persistante de M. Stansfeld dans l'administration après le fâcheux éclat que venaient de recevoir ses relations avec M. Mazzini. Certes le caractère de M. Stansfeld était estimé comme son talent : personne ne supposait un instant qu'il fût mêlé, même indirectement, à de viles conspirations, on le considérait comme victime d'un accident; mais un sentiment très vif de bienséance souffrait dans la société anglaise de voir qu'il ne prît pas son parti de bonne grâce, et qu'il ne sortît pas immédiatement, pour ainsi dire, du salon où était venue l'atteindre une éclaboussure très désagréable pour lui et pour ses voisins. Ce sentiment en s'irritant était monté jusqu'à l'impatience, et pour se défaire de cet hôte on eût bientôt congédié peu poliment les personnes de sa compagnie, c'est-à-dire le cabinet. Les clémentes vacances de Pâques ont arrangé tout cela. Pendant ce loisir, M. Stansfeld a compris qu'il ne suffisait pas d'offrir, comme il l'avait fait, sa démission; il l'a donnée. Lord Palmerston a profité de l'occasion pour remanier un peu son ministère en le fortifiant. Le duc de Newcastle, ministre des colonies, était malade depuis longtemps; désespérant d'un rétablissement prochain, il a donné sa démission. Si cette démission annonce une retraite absolue des affaires, le monde politique anglais éprouve une perte sensible. Quand il n'était encore que lord Lincoln, le duc de Newcastle avait fait avec distinction son apprentissage ministériel à l'école de sir Robert Peel. Il avait été sous lord Aberdeen, et pendant l'expédition de Crimée, ministre de la guerre. C'est lui qui fut chargé d'accompagner le prince de Galles dans son voyage aux États-Unis. C'était un ministre laborieux, d'un caractère ferme, d'opinions libérales très décidées, et son nom était prononcé parmi ceux des rares personnages que l'on considère comme pouvant être un jour premiers ministres d'un cabinet libéral. Le duc de Newcastle est remplacé par M. Cardwell, un autre élève favori de Peel, qui occupait déjà dans le cabinet la sinécure de la chancellerie du duché de Lancastre. En laissant cette sinécure vacante, M. Cardwell a permis à lord Palmerston d'obtenir une accession importante. Lord Clarendon a accepté la chancellerie de Lancastre et un siège dans le cabinet. Lord Clarendon est aussi, en Angleterre, de l'étoffe des hommes qui peuvent être premiers ministres, et l'on sait

l'intérêt qu'il ne cesse de prendre aux questions étrangères, qu'il a longtemps dirigées. L'entrée de lord Clarendon, en prouvant qu'il adhère à la politique du cabinet, lui apporte une nouvelle force. Lord Clarendon n'eût peut-être pas écrit, comme lord Russell, cent soixante-dix dépêches sur la question danoise; mais il approuve évidemment la politique suivie dans cette prodigieuse effusion diplomatique. Voilà donc le personnel du char de l'état remis au complet; il est lesté du budget de M. Gladstone, et le vieux *Pam* peut remonter sur le siège en mordillant de ses lèvres narquoises une fleurette printanière.

On ne peut point analyser ces brillans discours que M. Gladstone prononce chaque session en présentant à la chambre des communes les voies et moyens de l'année. Comment essayer de tirer la quintessence de ces harangues qui s'étalent joyeusement dans une douzaine de colonnes du *Times*? C'est la statistique élevée à la poésie, c'est l'arithmétique illustrant de totaux splendides la vie de ménage d'un peuple; ce sont des chants économiques accompagnés de fanfares de chiffres. Comme M. Gladstone est à l'aise au milieu de ces millions qui produisent des milliards, avec quelle prestesse il leur fait accomplir les manœuvres de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division! comme il sait et nous apprend d'où ils viennent et où ils vont! Ceux-ci arrivent de telle cédula A, B, C ou D de l'*income-tax*, ceux-là descendent du thé, les uns du sucre, les autres de la drèche. Et ce n'est pas tout de nous montrer ces magiques résidus de la consommation qui se cristallisent en livres sterling: chaque branche du revenu, pour qui sait y lire comme M. Gladstone, est l'épopée du commerce, de l'industrie, de la marine et de la vie de la nation. Si le revenu a donné tant, c'est qu'on a importé tant de la Chine et de la Russie, des États-Unis et de l'Égypte, de l'Australie et de la France; mais si l'on a importé tant, on a consommé tant dans le pays et exporté tant. Alors recommence cette odyssee qui traverse toutes les mers et s'en va à tous les bouts du monde. Puis tout cela se résume en quelques faits décisifs qui établissent la marche de la politique gouvernementale; l'honneur, la gloire du ministre financier sont triples: victoire si les dépenses ont diminué, victoire si le revenu s'est accru, victoire enfin si l'excédant des recettes sur les dépenses laisse dans le présent une ressource pour amortir la dette publique, et pour l'avenir la faculté de réduire les impôts! Cette triple victoire, M. Gladstone l'a remportée cette année aux applaudissemens de l'Angleterre. Les dépenses sont en voie de diminution; elles ont été réduites de 150 millions de francs depuis 1860; l'excédant des recettes est de plus de 70 millions de francs; il sert à diminuer les droits sur le sucre, sur le thé, à diminuer d'un penny par livre l'*income-tax*. Le budget de M. Gladstone est en un mot l'exposé de cette situation économique si prodigieusement prospère où se trouve l'Angleterre, et qui lui fait prendre en répugnance et en dédain ces petites querelles politiques de notre petit

continent qui pourraient venir déranger ce colossal atelier de richesse et introduire de ruineuses soustractions dans les voies et moyens de M. Gladstone. Cet éloquent ministre ne sert pas seulement son pays par son esprit de vigilante économie et par ses hardies et libérales conceptions; il rend aussi service à la science financière par la lucide, chaude et séduisante forme de ses exposés. Il nous montre par son exemple qu'il est possible de traiter les questions financières autrement que d'une façon ennuyeuse. C'est ce que l'on ne veut point encore comprendre dans nos corps politiques. Que l'on compare les discours de M. Gladstone aux insipides et inutiles rapports de nos commissions de finance. Ces rapports, nous en convenons, ont rarement à nous apprendre quelque chose d'agréable; chez nous, les dépenses ne diminuent pas : au contraire la dette publique augmente, les accroissemens du revenu, au lieu de fournir des ressources à la réduction des impôts, ne suffisent point à remplir les insatiables découverts; mais si toutes ces choses-là nous étaient dites d'une façon claire et animée, avec l'intelligence et le sentiment qui remontent vivement des effets aux causes, le pays apprendrait dans les discussions du budget sa situation, ses besoins, ses droits, et sa volonté réagirait vite sur la politique dont un budget est la conséquence et l'expression. En quelques heures employées à la chambre des communes et avec quelques colonnes remplies dans le *Times*, un chancelier de l'Échiquier apprend cela à l'Angleterre; chez nous, une commission consacre trois mois à préparer sur la loi de finances présentée en un volume, que les initiés seuls savent déchiffrer, un rapport non moins indéchiffrable pour le public, et que le public n'a jamais lu.

Que dirons-nous de la réception faite par le peuple anglais à Garibaldi? Elle ne nous a point surpris. Cet enthousiasme s'adresse non certes à toutes les idées de Garibaldi, mais aux qualités que tout le monde aime et admire dans son caractère, et à la vie d'aventures extraordinaire que lui a faite son héroïque fanatisme. Comme symptôme moral, cet empressement auprès d'un soldat qui n'a voulu être que l'homme d'une seule idée, ces foules qui l'accompagnent, ces corporations municipales qui le félicitent, ces palais qui l'abritent, ces *select parties* aristocratiques qui se réunissent pour le recevoir, ces *luncheons* que les duchesses lui préparent dans leurs villas, cette fête bruyante, bigarrée, mais cordiale, donnée ainsi par un peuple entier à un homme du peuple sincère, vaillant et dévoué, compose un spectacle qui laissera une page honorable dans l'histoire illustrée de ce temps-ci. Nous croyons que Garibaldi, à travers son enthousiasme, a du bon sens; son bon sens l'avertira, nous l'espérons, que les hommes d'état anglais sont plus de la famille de Cavour que de la sienne, et que, s'il veut faire durer auprès d'eux son succès, il doit se garder des excentricités révolutionnaires.

M. Duvergier de Hauranne vient de publier le sixième volume de son histoire parlementaire de la France. A mesure que ce grand ouvrage se

poursuit, on en comprend mieux l'importance. M. Duvergier de Hauranne fait, à proprement parler, aux générations nouvelles un cours de politique expérimentale. Où pouvons-nous mieux apprendre les causes des échecs que la liberté a subis en France dans le passé, et les raisons profondes qui rendent son succès inévitable dans l'avenir, que dans le récit des tâtonnemens, des aspirations, des erreurs, des luttes à travers lesquelles notre pays a si longtemps et si ardemment poursuivi l'établissement du régime représentatif? Le sixième volume termine une curieuse phase politique de la restauration, celle qui commence à l'ordonnance du 5 septembre, à la dissolution de la chambre introuvable, et qui se termine par l'avènement de M. de Villèle au ministère. Un grand effort fut fait durant cette phase par une élite d'hommes sensés et modérés pour placer le gouvernement au-dessus des deux partis, le parti royaliste et le parti révolutionnaire, qui ne pouvaient triompher l'un ou l'autre que par le renversement de la charte ou le renversement du trône. Dans ce volume, nous voyons le parti modéré, le centre, succomber enfin sous les fougueuses et aveugles agressions de la droite. A l'intérêt des luttes parlementaires, expliquées et résumées avec un grand art par M. Duvergier de Hauranne, s'ajoute le récit des combinaisons particulières qui furent souvent le secret ressort des événemens publics. C'est cette partie de son récit qui donne surtout un prix réel à cet ouvrage; une foule d'éclaircissemens y arrivent pour la première fois à l'histoire; l'auteur a eu à sa disposition les papiers, les correspondances, les mémoires des hommes d'état de ce temps, et personne n'en pouvait tirer un meilleur parti. Les papiers de M. de Villèle lui ont déjà fourni d'utiles indications; mais c'est dans les volumes suivans qu'il aura surtout à en faire usage, et nous sommes curieux de voir la physionomie définitive que ces révélations inédites donneront à cet habile ministre.

La publication du dernier volume de M. Duvergier de Hauranne a suivi de près la séance de réception de M. Dufaure à l'Académie française; c'est une coïncidence, car l'homme distingué, M. Pasquier, dont M. Dufaure avait à esquisser le portrait, remplit aussi le récent volume de l'historien parlementaire. M. Pasquier n'a peut-être jamais eu à déployer plus d'activité dans sa vie politique que sous le second ministère du duc de Richelieu, au moment où le centre allait être supplanté au pouvoir par la droite. Le discours de M. Dufaure a été grave, sobre, simple: peut-être M. Pasquier était-il une nature trop souple, trop déliée, trop mondaine et en même temps pas assez saillante au point de vue du talent pour se laisser saisir par le vigoureux avocat, mieux préparé par les habitudes de sa vie aux mâles argumentations de la tribune ou du barreau qu'au dessin des pastels académiques. A la façon remarquable dont l'orateur a défini et décrit ce grand acte de l'esprit humain que l'on appelle l'improvisation, il était visible qu'il était à la gêne dans le cadre du discours écrit. M. Dufaure

paraît avoir fait des volumineux mémoires de M. Pasquier une lecture studieuse, et il en a tiré une biographie claire, exacte, mesurée. C'est M. Patin qui a répondu à M. Dufaure. Bien qu'une excursion dans la vie politique fût une aventure un peu nouvelle pour un homme voué aux recherches et aux délicates voluptés de l'érudition, M. Patin a mené son escapade à très bonne fin. Il a su dignement marquer la place que M. Dufaure occupe dans l'éloquence politique contemporaine, guidé par cette pénétration et servi par cet art des nuances au moyen desquels le littérateur accompli comprend tout et sait tout rendre.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Il n'est pas trop tard encore pour parler d'un opéra en cinq actes représenté au Théâtre-Lyrique le 19 mars. Tout le monde sait déjà que la musique est de M. Gounod et que le *libretto* a été arrangé par M. Michel Carré. Le sujet de *Mireille* est tiré d'un poème écrit en langue provençale par M. Frédéric Mistral. Ce petit chef-d'œuvre parut, je crois, en 1859, et le poète du midi le dédiait à M. de Lamartine. « Je te consacre *Mireille*, disait-il à l'auteur des *Méditations* : c'est mon cœur et mon âme, — c'est la fleur de mes années, — c'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles t'offre un paysan. » Ces simples paroles indiquent déjà que M. Mistral s'est nourri de la poésie grecque.

« Écoutez donc. — Je chante une jeune fille de Provence. — Dans les amours de sa jeunesse, — à travers la Crau (1), vers la mer, dans les blés, — humble écolier du grand homme, je veux la suivre. — Comme c'était seulement une fille de la glèbe, — en dehors de la Crau il s'en est peu parlé...

« Au bord du Rhône, entre les peupliers — et les saulaies de la rive, — dans une pauvre maisonnette rongée par l'eau, — un vannier demeurait, — qui, avec son fils, passait ensuite de ferme en ferme, et raccommodait — les corbeilles rompues et les paniers troués. — Ce vannier, Ambroise, avait un fils, Vincent, qui — n'avait pas encore seize ans; mais, tant de corps que de visage, c'était certes un beau gars et des mieux découplés, — aux joues assez brunes. »

(1) La Crau (du grec *kraûros*, aride), vaste plaine aride et rocailleuse. C'est l'Arabie-Pétrée de la France. Elle est traversée par le canal de Craponne, qui la parsème d'oasis.

L'héroïne de ce poème est Mireille, fille de maître Ramon, riche fermier.

« Mireille était dans ses quinze ans... Le gai soleil l'avait fait éclore pure et ingénue; son visage avait deux fossettes; son regard était une rosée qui dissipe toute douleur... Le rayon des étoiles est moins doux et moins pur. — Folâtre, sémillante et un peu sauvage, elle séduisait tous ceux qui l'approchaient... »

Le riche Ramon, père de Mireille, reçoit un soir dans sa maison les laboureurs et les ouvriers qui travaillaient dans sa ferme. C'était un homme fier, rude, dont on craignait les emportemens. « Maître Ambroise, dit-il d'un ton superbe, allons, laissez là les corbeilles; ne voyez-vous pas naître les étoiles? Mireille, apporte une écuelle! Allons, à table, car vous devez être las. — Allons, dit le vannier. » Et tous s'avancent vers un coin de la table de pierre. Mireille, lesté et accorte, assaisonna avec l'huile des oliviers un plat de féveroles qu'elle vint apporter elle-même. » Au milieu de ce repas champêtre : « Eh bien! maître Ambroise, dirent quelques laboureurs, ne nous chanterez-vous rien ce soir? » Comme il ne répondait pas à la question qu'on lui faisait : « De grâce, maître Ambroise, dit Mireille, chantez un peu, cela récréé. — Belle fillette, répondit Ambroise, ma voix est un épi égrené; mais pour te plaire elle est déjà prête. » Aussitôt il commença cette chanson. Ambroise avait été marin, et la chanson qu'on lui demande, c'est le récit d'un combat naval où il était présent sous le commandement du bailli de Suffren. Après avoir terminé sa description, qui est une des pages les plus belles du poème, les laboureurs se lèvent de table pour aller abreuver leurs bêtes. Mireille reste seule avec Vincent, le fils de maître Ambroise. Ils causaient entre eux, lorsque la jeune fille lui dit : « Ah çà! Vincent, quand tu as sur le dos ta bourrée et que tu erres çà et là, raccommodant les paniers, tu dois voir dans tes courses des châteaux antiques, des lieux sauvages, des fêtes, des *pardons*?... Nous, nous ne sortons jamais de notre colombier. » A cette question, d'une simplicité adorable, Vincent répond par un long récit où il raconte sa vie et le genre de ses travaux. « Dès que l'été vient, sitôt que les arbres d'olives se sont couverts de fleurs,... nous allons chercher la cantharide... » Après avoir demandé à Mireille si elle a jamais été aux Saintes, Vincent décrit une fête populaire, *les Saintes-Maries de la mer*, qui se donnait le 23 mai de chaque année. Le récit terminé, la jeune fille dit à sa mère : « Il m'est avis, ma mère, que, pour un enfant d'un vannier, il parle merveilleusement... Écoutons, écoutons encore... Je passerais à l'entendre mes veillées et ma vie! »

Ainsi se noua cet amour si chaste de la riche Mireille avec le fils du pauvre Ambroise. Dans le deuxième chant se trouve la description de la cueillette des mûriers, qui est aussi une fête joyeuse de la Provence. « Mireille est à la feuillée; elle avait mis ce jour-là pour pendeloques deux cerises. » Vincent ne tarde pas à apparaître avec son vêtement pittoresque : « Oh! Vincent, lui crie Mireille du milieu des allées vertes, pourquoi passes-tu si

vite? » Vincent se tourne aussitôt vers la plantation, où il découvre la fillette tout au haut d'un mûrier. « Eh bien! Mireille, vient-elle bien la feuillée? — Ah! peu à peu tout se dépouille. — Voulez-vous que je vous aide? — Oui. » Pendant qu'elle riait là-haut, Vincent grimpa sur l'arbre comme un loir.

Il s'engage ici entre les deux amans un dialogue d'une grâce et d'une simplicité charmantes qui rappelle certaines scènes des romans grecs (1). Après s'être questionnés sur leur famille et sur leur manière de vivre: « Ressembles-tu à ta sœur? dit Mireille. — Qui? moi?... Il s'en faut! elle est blondine, et moi je suis, vous le voyez, brun comme un puceron; mais savez-vous qui elle rappelle, vous? Vos têtes éveillées comme les feuilles du myrte, vos chevelures abondantes, on les dirait jumelles... — Ainsi tu me trouves jolie, répond Mireille, plus jolie que ta sœur? — Beaucoup plus. — Et qu'ai-je donc de plus? — Mère divine! et qu'à le chardonneret de plus que le troglodyte grêle, sinon la beauté même, le chant et la grâce? » Ce dialogue, d'une exquise fraîcheur, amène bientôt un incident qu'il est bon de connaître.

« Ils firent une halte dans leur travail, et, comme ils mettaient les feuilles cueillies dans le même sac, les doigts de la jeune fille rencontrèrent emmêlés les doigts brûlans de Vincent. Ils tressaillirent tous les deux de ce contact imprévu, et leurs joues se colorèrent de la fleur d'amour. La jeune fille retirant sa main du sac avec effroi: Qu'avez-vous? une guêpe cachée vous a-t-elle piquée? — Je ne sais, dit-elle à voix basse et en baissant le front... Et sans plus tarder chacun se met à cueillir de nouveau quelque brindille... Avec des yeux malins, ils s'épiaient à qui rirait le premier. » Quelle délicatesse! On ne peut mieux exprimer les nuances de deux jeunes cœurs qui sont aussi purs que la lumière qui éclaire ce tableau d'une couleur vraiment antique. « Vois, vois, s'écrie Mireille... — Qu'est-ce? répond Vincent. — Le doigt sur la bouche, vive comme une locustelle sur un cep, elle indique du bras un nid... Alors Vincent, retenant son souffle, plonge sa main dans un trou. — Qu'est-ce? demande Mireille toute haletante. — Des *pimparriens*. — Comment? — De belles mésanges bleues. » Mireille éclate de rire. — « Écoute, dit-elle, ne l'as-tu jamais entendu dire? lorsqu'on trouve à deux un nid au faite d'un mûrier ou de tout arbre pareil, l'année ne se passe pas que la sainte église ne vous unisse. Un proverbe, dit mon père, est toujours véridique. — Oui, réplique Vincent, mais il faut ajouter que cet espoir peut se fondre, si avant d'être en cage ils s'échappent. — Jésus mon Dieu! prends garde! — Ma foi, répond le jeune homme,

(1) *Le Chasseur ou Histoire eubéenne* par exemple, conte moral de Dion Chrysostome, qui parut avant *Daphnis et Chloé*, et qui lui est supérieur par la franchise des peintures, la vérité du ton et la pureté des sentimens. On trouve d'intéressans détails à ce sujet dans *l'Histoire du Roman* de M. Chassang, maître de conférences à l'École normale.

le meilleur endroit pour les serrer serait peut-être votre corsage. — Tiens, oui, donne. » Et le garçon aussitôt plonge sa main dans le nid et en tire quatre oiselets. « Bon Dieu! s'écrie Mireille en tendant la main, oh! la gentille nichée! oh! les jolies têtes bleues!... Et, blottie dans le sein de la jeune fille, la couvée croit qu'on l'a remise au fond de son nid. »

Cet amour entre une riche héritière et le fils d'un pauvre vannier sera traversé par trois prétendants : il y a d'abord le berger Alari, « qui possède mille bêtes à laine; on dit aussi qu'il a neuf tondeurs qui travaillent pour lui pendant trois jours. Je ne fais qu'indiquer une charmante description où le poète a peint ce mouvement de la campagne si propre à féconder l'imagination. « Voilà Mireille qui va et vient, se dit le pâtre; oh! Dieu! l'on m'a dit vrai, ni dans la plaine, ni sur les hauteurs, ni en peinture, ni en réalité, je n'en aurai vu aucune qui aille à la ceinture de cette jeune fille pour les manières, la grâce et la beauté. » Quand il fut devant elle, il lui dit d'une voix tremblante : « Pourrais-tu me montrer un sentier pour traverser les collines? Sinon, jeune fille, j'ai peur de ne pas en sortir. — Il n'y a qu'à prendre le droit chemin... Voyez, répondit la fille des champs, vous enfilez ensuite le désert de l'Iremale... — Ah! répondit le pâtre, si j'avais l'heur que tu acceptasses ma *livrée*, je t'offrirais non pas des bijoux d'or, mais un vase de buis que j'ai fait pour toi. — En vérité, répondit Mireille, votre livrée tente la vue;... mais mon bien-aimé en a une plus belle,... son amour, pâtre! — Et la jeune fille disparut comme un lutin. »

Le second prétendant est Veran, le gardien de cavales. « Il venait du Sambuc, où il possédait cent cavales blanches... Un jour que Veran parcourait la Crau jusqu'auprès de Mireille, dont il avait entendu louer la rare beauté, il y vint fièrement, avec veste à l'arlésienne longue et blonde, et jetée sur l'épaule en guise de manteau... Lorsqu'il fut devant le père de Mireille : — Bonjour à vous et bien-être aussi! je suis le petit-fils du gardien Pierre. — J'ai connu ton aïeul, et certes j'avais avec lui une amitié de longue main... — Ce n'est pas tout, dit le jeune homme, et vous ne savez pas ce que je veux de vous... Les gens de Crau qui viennent au Sambuc m'ont parlé souvent de votre Mireille, dont on m'a fait un portrait qui m'inspire le désir de devenir votre gendre. — Veran, répondit le père, puissé-je voir cela, car le rejeton de Pierre ne peut que m'honorer! — Puis, levant les mains au ciel, Ramon ajouta : — Pourvu que tu plaises à la petite,... car, étant seule, elle est la bien-aimée... » Sur cela, il appelle sa fille, et lui conte vite ce qui se traite. Pâle, tremblante d'appréhension, elle lui dit : — « A quoi pense votre sainte intelligence pour vouloir m'éloigner de vous si jeune? La mère de Mireille approuve ces paroles, et le gardien, en souriant : — Maître Ramon, répond-il, je me retire, car, je vous le dis, un gardien camarguais connaît la piqure. »

Un troisième prétendant sera le mauvais génie qui brisera la destinée

des deux enfans. Ourrias le toucheur vient aussi au *mas* pour voir la jeune fille. Il vivait seul avec ses vaches qu'il conduisait lui-même aux pâturages. « Élevé avec les bœufs, il en avait l'allure. Il avait l'air sauvage, l'air rêche et l'âme dure. » Et ce portrait se complète par le récit d'une lutte homérique d'Ourrias contre un bœuf colossal. « Miséricorde! s'écrie le poète, le bœuf l'emporte. L'homme a roulé devant lui, entraîné par l'élan. Fuis la mort, fuis la mort, lui crie-t-on; mais le bœuf avec ses pointes l'enlève dans les airs et le lance en arrière à une grande distance. Le malheureux tomba la face contre terre où il fut brisé. Il portait depuis lors la cicatrice qui le défigurait. C'est ainsi qu'il vint voir Mireille, monté sur sa cavale et armé de sa pique. »

On peut citer l'entrevue d'Ourrias et de Mireille, le dialogue qui s'engage entre eux comme une des pages de la poésie moderne qui se rapprochent le plus de la simplicité de l'art grec. Ce dialogue semble détaché d'un chant de l'*Odyssee*. « Bonjour, dit Ourrias. Eh bien! vous rincez vos éclisses... à cette source claire? Si vous le permettiez, j'abreuverais ma bête blanche. — Oh! l'eau ne manque pas ici, répondit-elle, vous pouvez la faire boire dans l'écluse tant qu'il vous plaira. — Belle, dit le sauvage enfant, si comme épouse ou pèlerine vous veniez à Sylvaréal, où l'on entend la mer, belle, vous n'auriez pas tant de peine, car la vache de race noire, libre et farouche, on ne la trait jamais, et les femmes ont du bon temps. — Jeune homme, au pays des bœufs, les jeunes filles meurent d'ennui. — Belle, il n'y a pas d'ennui quand on est deux. — Jeune homme, qui s'égare dans ces contrées lointaines boit, dit-on, une eau amère, et le soleil brûle le visage. — Belle, vous vous tiendrez sous l'ombre des pins. — Jeune homme, écoutez : ils sont trop loin, vos pins, de mes micocouliers. — Belle, prêtres et filles ne peuvent savoir dans quelle patrie ils iront, dit le proverbe, manger leur pain un jour. — Pourvu que je le mange avec celui que j'aime, jeune homme, je ne demande rien de plus, pour me servir de mon nid. — Belle, s'il en est ainsi, donnez-moi votre amour. — Jeune homme, vous l'aurez, dit Mireille; mais auparavant ces plantes de nymphéa porteront des raisins *colombins*, votre trident jettera des pleurs, ces collines s'amolliront comme la cire, et l'on ira par *mer* à la ville des Baux. »

Ainsi, dans le poème de M. Mistral, les sentimens les plus exquis, la force, la vérité, la grâce, s'unissent et forment une œuvre d'une originalité incontestable. Sans prolonger cette analyse, il nous suffira de dire qu'Ourrias tente d'assassiner Vincent, qui se conduit en héros sans perdre la vie. Mireille, désespérée, quitte la maison paternelle et va se réfugier aux Saintes-Maries, où elle expiré vierge et martyre, entourée de son père, de sa mère et de Vincent, à qui elle adresse ces touchantes paroles : « Mon bel ami, d'où viens-tu? dis, te souviens-tu des jours où nous causions là-bas à la ferme, assis ensemble sous la treille? Si quelque mal te déconcerte,

me dis-tu, cours vite aux Saintes-Maries;... tu auras vite du soulagement.. Ah! cher Vincent, que ne peux-tu voir dans mon cœur! mon amour est une source qui déborde;... délices de toute sorte, grâces, bonheurs, j'en ai en surcroît... — Elle est morte... ne voyez-vous pas qu'elle est morte? s'écria Vincent, et avec toi le trône de ma vie est tombé... Bons Saintins, je me confie en vous... pour un deuil pareil, ce n'est pas assez que les pleurs;... creusez-nous dans l'arène pour tous deux un seul berceau;... élevez un tas de pierres, afin que l'onde ne puisse jamais nous séparer... — Et hors de lui le vannier vint éperdument se jeter sur le corps de Mireille, et l'infortuné serra la morte dans ses embrassemens frénétiques... Le cantique là-bas, dans les vieilles églises, se fait entendre... »

Il est inutile maintenant que nous donnions une analyse du *libretto* de M. Michel Carré, dont les personnages et les principales scènes sont tirés du poème; c'est pourquoi nous allons aborder la musique de M. Gounod, qui est la partie de l'œuvre qu'il nous importe le plus d'apprécier. Il y a une ouverture qui n'est pas un chef-d'œuvre, bien que le compositeur ait essayé de se pénétrer de la poésie de son sujet. Le rideau se lève, et un chœur de femmes chante le plaisir de la *cueillette*, scène agréable dans le poème; mais le motif de M. Gounod est d'une vulgarité fâcheuse, ainsi que le récit de la sorcière Taven. L'entrée de Mireille nous prouve que cette figure idéale est complètement défigurée par le pinceau gris de M. Gounod. J'engage les amateurs de la bonne musique, qui ne sont pas inféodés à l'auteur de *la Reine de Saba*, à parcourir la partition que nous avons sous les yeux; ils y verront des phrases boiteuses, laides, tourmentées, écrites avec une prétention au style qui double l'ennui. Le duo entre Mireille et Vincent, qui dans le poème est une situation presque digne de Théocrite, n'a que la grâce vulgaire d'un nocturne. Je ne connais rien de plus commun et de plus prosaïque que la phrase par laquelle M. Gounod traduit ce dialogue charmant : « Ainsi tu me trouves gentille plus que ta sœur? — Beaucoup plus! répond Vincent. — Et qu'ai-je de plus? — Mère divine! et qu'a le chardonneret de plus que le troglodyte, sinon la beauté même, le chant et la grâce? »

Le second acte s'ouvre par la farandole, fête qui se donne dans l'enceinte des arènes d'Arles. On chante, on boit, on rit, et le chœur à trois voix est d'un bon effet. Il y a dans l'accompagnement de cette introduction de jolis détails d'instrumentation. De la chanson du *Magali*, qui est une petite merveille dans le poème, où un seul personnage la chante, M. Gounod a fait presque un duo entre Mireille et Vincent, soutenus par le chœur. La phrase qui accompagne ces paroles : — *l'oiseau s'endort sous la ramée*, — est du plain-chant et non pas de la musique, et on chercherait vainement dans cette longue complainte un rayon de lumière qui indique le pays béni où se passe l'action. Une autre chanson, celle de la magicienne, n'est pas plus originale que le *Magali* : c'est une mélodie en style syllabique qui serait

mieux placée dans une petite comédie que dans une légende poétique. L'air qui suit, et dans lequel Mireille exprime son amour pour Vincent, n'a d'autre mérite que d'être trop long, trop développé, et surtout trop modulé pour les ressources de la voix humaine. Dans le second mouvement en *mi bémol*, où Mireille se dit : — *A toi mon âme, je suis ta femme*, — M. Gounod a enveloppé ce texte vulgaire d'une mélodie qui n'est ni de la mélodie franche, ni du récitatif cursif, qui est la forme de la déclamation lyrique. Il ne manque rien à cet air pour être digne de la Mireille du Théâtre-Lyrique : on y a mis des points d'orgue et de chétives fioritures. Je passe sur des couplets pour voix de basse que chante Ourrias pour célébrer les filles d'Arles, et j'arrive au finale, dont le motif est la demande de la main de Mireille par Ambroise, père de Vincent. Le refus de Ramon, l'opposition que fait Ourrias, le désespoir de Mireille, sa résistance héroïque, les menaces de son père, tous ces épisodes sont encadrés dans un grand tableau qui est la page la mieux réussie de l'ouvrage.

Le troisième acte représente le Val-d'Enfer. Cette scène de mélodrame est d'un style violent qui fatigue l'esprit sans produire aucune émotion. Passons sur un duo entre Vincent et Ourrias qui ne mérite pas même une mention honorable, et nous laisserons aussi aux amateurs des rêvasseries de M. Gounod l'air de basse dans lequel Ourrias s'accuse d'avoir assassiné Vincent. Ce n'est pas une mélodie, ce n'est pas un chant, ce n'est pas un récit cursif ; c'est une mêlée de sons et d'accords dissonans, effet grossier que M. Wagner lui-même blâmerait. J'aime mieux le chœur des moissonneurs qui ouvre le quatrième acte : il est joli, et il produit un bon effet, parce qu'il repose sur un motif bien accusé qui domine heureusement l'harmonie de l'ensemble. Les parties marchent avec aisance, et ne font pas dans ce morceau ces intervalles diminués dont abuse si souvent M. Gounod. Ce chant est coupé par un chœur d'enfants qui ajoute à l'heureux effet de l'introduction. J'estime moins le duo entre Mireille et Vincenette : le chant en est commun, et la conclusion en *la majeur* manque d'originalité. Une chanson de berger, d'un accent mélancolique, fait une diversion piquante avec le duo qui précède. Que dire de tout ce qui reste encore de morceaux et de scènes dans cet interminable quatrième acte ? La vision de Mireille est quelque chose d'inouï. Je signale aux artistes et aux hommes de goût la partie de cette déclamation vulgaire qui commence à la page 196 de la partition. « Marchons, marchons, » dit Mireille, et la voilà partie sur une mélodie laide, commune, remplie d'intervalles *crus* comme celui qui traduit ce mot : « sous le ciel qui rayonne. » Le morceau étant en *si majeur*, le saut périlleux est *sol dièse* tombant sur *si dièse* ! O musique, où es-tu ? On peut la trouver peut-être dans la marche religieuse et le chœur qui se chante à l'église des Saintes-Maries au commencement du cinquième acte. Clairement écrite sur un motif bien accusé, cette scène est d'autant plus remarquable qu'elle tranche avec le style

tourmenté de cette longue lamentation. Ni la cavatine que chante Vincent ni le finale ne peuvent être le sujet d'une analyse sérieuse.

Voilà donc cette œuvre hybride, qui n'est ni un opéra ni un opéra-comique, et dans les cinq actes dont se compose cette triste légende il n'y a pas six morceaux qu'on puisse considérer comme de la musique dramatique. L'action est presque nulle, et aucun des caractères que les auteurs ont tirés du poème n'a conservé le type originel. La Mireille du Théâtre-Lyrique n'est qu'une cantatrice parisienne de talent; elle a altéré cette nature charmante de la fille de Ramon au point de la rendre méconnaissable. Que le dieu du goût et de la vérité pardonne à M^{me} Carvalho ces *concelli* de vocalisation, ces coups de gosier dont elle surcharge les trop nombreux morceaux qu'elle a exigés de la complaisance de M. Gounod. Pauvres compositeurs, que vous êtes à plaindre d'être obligés de subir le contrôle d'une virtuose qui manque d'idéal, et dont la voix aigre aspire à descendre! C'est pourtant une savante artiste que M^{me} Carvalho : sa carrière a été brillante, et on peut encore la considérer comme la cantatrice la plus parfaite qu'il y ait à Paris; mais le rôle de Mireille lui a porté malheur. J'aime mieux M. Ismaël, dont la voix mordante et l'intelligence dramatique font un artiste distingué : aussi a-t-il assez bien saisi le caractère violent d'Ourrias. M. Petit, qui possède une voix de basse sonore et du goût, s'est tiré avec adresse du rôle de Ramon, qui exige de la fierté mêlée de bonhomie. Avec le concours de M^{me} Faure-Lefebvre, sans oublier M. Wartel ni le ténor Morini, on peut avouer que l'exécution est assez bonne. Les chœurs bien dirigés, l'orchestre, des ballerines et de beaux décors forment un spectacle qui fait mieux ressortir les grisailles de la partition de M. Gounod. Il n'y a pas de soleil dans cette musique, il n'y a pas de verdure, et on dirait que le compositeur n'a jamais été dans le pays dont il a voulu retracer les mœurs et la nature. Le contraire est pourtant vrai, car il existe une lettre de M. Gounod du 7 février 1863 où il dit à M. Mistral : « J'ai tout d'abord à vous remercier de l'adhésion que vous avez bien voulu donner à notre projet de tirer une œuvre lyrique de votre adorable poème provençal, *Mireio*... » Dans la réponse de M. Mistral, qui est datée de Maillane (Bouches-du-Rhône), 25 février 1863, on remarque ces paroles : « Je suis ravi que ma fillette vous ait plu, et encore vous ne l'avez vue que dans mes vers; mais venez à Arles, à Avignon, à Saint-Remy, venez la voir le dimanche quand elle sort de vêpres, et devant cette beauté, cette lumière et cette grâce, vous comprendrez combien il est facile et charmant de recueillir par ici des pages poétiques. Cela veut dire, maître, que la Provence et moi, nous vous attendons au mois d'avril prochain. » Il paraît que la chose n'a pas été aussi facile pour M. Gounod; le compositeur a bien regardé les lieux, les êtres et les mœurs de la Provence, mais il n'a rien vu, car on ne voit que par les yeux de l'imagination et par un cœur de poète qui devine les secrets des caractères les plus compliqués. Rossini n'a pas eu

besoin d'aller en Suisse pour écrire *Guillaume Tell*, M. Auber, qui n'est jamais sorti de Paris, a fait *la Muette et le Domino noir*. Ce qui manque à l'auteur de *Mireille*, c'est cette inspiration divinatrice, et en quittant la salle du Théâtre-Lyrique le soir de la première représentation, je ne pouvais m'empêcher de m'écrier : « Vive Verdi ! Il y a plus de musique dramatique dans *Rigoletto* que dans toutes les œuvres de M. Gounod ! »

Si après avoir entendu *Mireille* au Théâtre-Lyrique on va à l'Opéra-Comique le jour où l'on donne *Lara*, on sera bien étonné : *Lara*, opéra-comique en trois actes, dit le livret, par MM. Cormon et Michel Carré, musique de M. Aimé Maillard. C'est le 21 mars qu'a eu lieu la première représentation de *Lara*, et le public a paru, dès ce soir, accepter cette œuvre, qui n'est, par le style, ni un opéra-comique ni un opéra comme on l'entend : c'est un mélodrame vigoureux où M. Maillard a fait preuve d'un vrai talent dramatique. M. Maillard, qui est né à Paris, je crois, a traversé l'école de Choron avant d'aller au Conservatoire, où ses études patientes lui firent remporter le premier prix de l'Institut. Revenu de Rome je ne sais en quelle année, M. Maillard a composé une dizaine d'opéras dont un seul, *les Dragons de Villars*, a obtenu un succès véritable qui dure encore. M. Maillard est un artiste de talent et un homme honorable qui vit loin des intrigues du monde pour conserver une indépendance qui lui est chère. Je ne puis aujourd'hui que dire quelques mots sur le mérite de *Lara*, dont le succès s'est raffermi depuis son apparition. Le sujet est tiré d'un poème de lord Byron, *Lara*, qu'on croit être la suite du *Corsaire* du même poète. Quoi qu'il en soit, la pièce de MM. Cormon et Michel Carré n'est pas sans intérêt, et on y trouve des situations et des caractères très favorables au compositeur. Dans ces trois actes de *Lara*, dont le dernier est interminable, on peut citer, non pas l'ouverture, qui n'est qu'un prélude symphonique, mais le chœur de l'introduction, qui a un rythme vivant. Je ne puis louer sans restriction la romance que chante Ezzelin par la voix de M. Crosti :

Insoucieuse
De l'amour,
Folle et rieuse
Tour à tour,

car cette romance, comme beaucoup d'autres morceaux, est écrite dans un style syllabique dont la persistance produit l'ennui. Du reste, on sent dans tout l'ouvrage l'influence de Donizetti, d'Halévy, à qui M. Maillard a pris une marche chromatique dont il ne peut se dépêtrer; enfin c'est à Verdi surtout qu'il a fait des emprunts. Il a imité par exemple jusqu'à satiété les *effets* d'unisson qui sont même insupportables dans les ouvrages nombreux du barde lombard. C'est au second acte qu'on trouve un petit chef-d'œuvre, — une chanson arabe que chante Caled, être mystérieux qui

suit Lara comme un ange protecteur. Caled est une femme qui, sous un déguisement d'esclave arabe, aime Lara comme son maître et comme un amant. Invitée par Lara et par la comtesse de Flor à chanter un air de son pays, elle se met à chanter en s'accompagnant d'une mandoline que lui avait remise la comtesse de Flor, qui se trouve être la rivale de Caled :

A l'ombre des verts platanes
Où dorment les caravanes,
Mohamed est de retour.

Il ramène sous sa tente
Une épouse souriante
Et fière de son amour.

A ses pieds elle sommeille;
Mirza seule écoute et veille
Sur les rochers d'alentour.

.
Dans sa colère fatale,
Mirza frappe sa rivale
Et ferme ses yeux au jour...

A ces mots, la marquise s'élançe précipitamment de sa chaise en s'écriant : « Lara, c'est une femme!... » Cette scène est touchante, et l'artiste qui représente Caled, M^{me} Galli-Marié, excellé à rendre les diverses nuances de son cœur dans la position difficile où elle se trouve. Je m'arrête ici pour laisser aux lecteurs une bonne impression du talent vigoureux de M. Maillard. Comme la partition de *Lara* va bientôt paraître, je serai heureux alors d'apprécier une œuvre dont le succès au théâtre semble assuré, pour quelque temps du moins.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIV^e ANNÉE.

MARS — AVRIL 1864.

Livraison du 1^{er} Mars.

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXIII. — MŒURS ET PAYSAGES DE LA CORNOUAILLE. — II. — LES PÊCHEURS DE LA CÔTE ET LE PILCHARD, par M. ALPHONSE ESQUIROS.....	5
LES VOIX SECRÈTES DE JACQUES LAMBERT, par M. HENRI RIVIÈRE.....	49
UNE FÊTE DE LA SCIENCE DANS LA HAUTE-ENGADINE, 47 ^e RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES A SAMADEN, par M. CHARLES MARTINS.	75
AUSTIN ELLIOT, ÉTUDE DE LA VIE ARISTOCRATIQUE ANGLAISE, première partie, par M. E.-D. FORGUES.....	106
DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN FRANCE, par M. LOUIS REYBAUD, de l'Institut.....	138
ESSAIS DE MORALE ET DE LITTÉRATURE. — III. — CARACTÈRE HISTORIQUE ET MORAL DU DON QUICHOTTE, par M. ÉMILE MONTÉGUT.....	170
GUSTAVE III ET LA COUR DE FRANCE, D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS. — II. — L'ESPRIT FRANÇAIS EN SUÈDE, L'ÉDUCATION DE GUSTAVE ET SON PREMIER VOYAGE A PARIS, par M. A. GEFFROY.....	196
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	229
REVUE MUSICALE. — <i>La Maschera</i> , etc., par M. P. SCUDO.....	240
LES FINANCES DE LA RUSSIE, RÉPONSE A QUELQUES PUBLICISTES RUSSES, par M. L. WOŁOWSKI, de l'Institut.....	244

Livraison du 15 Mars.

LE PÉCHÉ DE MADELEINE, par M. ***.....	257
LA GRÈCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1862. — II. — LA SOCIÉTÉ GRECQUE CONTEMPORAINE ET LA CHUTE DU ROI OTHON, par M. F. LENORMANT.....	310

AUSTIN ELLIOT, ÉTUDE DE LA VIE ARISTOCRATIQUE ANGLAISE, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES.....	349
LES INDUSTRIES CHIMIQUES AU XIX ^e SIÈCLE. — LE GAZ D'ÉCLAIRAGE, HISTOIRE ET PROGRÈS DE LA FABRICATION, DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES DU GAZ, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences.	388
L'ÎLE DE CRÈTE, SOUVENIRS DE VOYAGES. — II. — LES HABITANS, TURCS ET CHRÉTIENS, DEPUIS LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE, dernière partie, par M. GEORGE PERROT.....	420
AMOURS, CHANSONS ET POÈMES, par M. ÉDOUARD PAILLÉRON.....	465
LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN. — <i>Le Marquis de Villemér</i> de GEORGE SAND et <i>l'Ami des femmes</i> d'ALEXANDRE DUMAS FILS, par M. ÉMILE MONTÉGUT.....	471
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	486
LES ASSOCIATIONS ANTI-DOUANIÈRES EN BELGIQUE, par M. J. CLAVÉ.....	498
ESSAIS ET NOTICES.....	507

Livraison du 1^{er} Avril.

DÉVADATTA, SCÈNES ET RÉCIT DE LA VIE HINDOUE, par M. THÉODORE PAVIE.....	513
NAPLES ET LE BRIGANDAGE DE 1860 A 1864, par M. MARC MONNIER.....	549
GUSTAVE III ET LA COUR DE FRANCE D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS. — III. — LE COUP D'ÉTAT DU 19 AOÛT 1772, par M. A. GEFFROY.....	585
LES CARTES GÉOGRAPHIQUES DES DIVERS ÉTATS. — LA MESURE ET LA REPRÉSENTATION DU GLOBE TERRESTRE, par M. H. BLERZY.....	617
L'ÉCONOMIE RURALE EN NÉFRLANDE, SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE. — IV. — LES CULTURES ET LA PRODUCTION HOLLANDAISES, dernière partie, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.....	655
LA FIN DE LA LIBERTÉ A ROME.—POMPÉE, CICÉRON ET CÉSAR, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française.	677
LES IDÉES LIBÉRALES ET LA NOUVELLE LITTÉRATURE. — DEUX PUBLICISTES, par M. CHARLES DE MAZADE.....	727
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	741
REVUE MUSICALE. — LA MUSIQUE RELIGIEUSE, par M. P. SCUDO.....	752
ESSAIS ET NOTICES.....	757

Livraison du 15 Avril.

PORTRAITS DE POÈTES CONTEMPORAINS. — ALFRED DE VIGNY, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie Française.....	769
LA POLICE SOUS LOUIS XIV. — NICOLAS DE LA REYNIE, d'après de nouveaux documens, par M. PIERRE CLÉMENT.....	799
LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES DÉPARTEMENTALES, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut.....	851
MARC-AURÈLE ET L'EXAMEN DE CONSCIENCE D'UN EMPEREUR ROMAIN, par M. C. MARTHA.....	870
LES FORCES DE L'ITALIE. — L'ADMINISTRATION, L'ARMÉE, LES FINANCES ET LE COMMERCE DU NOUVEAU ROYAUME, par M. EDGAR SAVENEY.....	899
LES MÉPRISES DU CŒUR, par M. HENRI RIVIÈRE.....	936
LA MISSION DE MADAGASCAR, SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS L'OcéAN-INDIEN, par M. L. SIMONIN.....	968
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	1001
REVUE MUSICALE. — <i>Mireille</i> de M. GOUNOD et <i>Lara</i> de M. MAILLARD, par M. P. SCUDO.....	1013









AP
20
R5
per.2
t.50

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

